



HAL
open science

L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 1968 à 1986. Du cadre national à l'exemple clermontois

Nicolas Carboni

► **To cite this version:**

Nicolas Carboni. L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 1968 à 1986. Du cadre national à l'exemple clermontois. Histoire. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2012. Français. NNT : 2012CLF20004 . tel-00999780

HAL Id: tel-00999780

<https://theses.hal.science/tel-00999780v1>

Submitted on 5 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL

CLERMONT-FERRAND II

École Doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales

NICOLAS CARBONI

L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 1968 à 1986. Du cadre national à l'exemple clermontois.

Volume I

Thèse de Doctorat sous la direction de M. Mathias Bernard.

Présentée le 24 janvier 2012

Devant un jury composé de

Mathias BERNARD (Professeur, UBP), Jean-Claude CARON (Professeur, UBP), Robi MORDER (Président du GERME), Gilles RICHARD (Professeur, Rennes I), Michelle ZANCARINI-FOURNEL (Professeur émérite, Lyon I).

Remerciements

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui, durant ces années de recherches, m'ont aidé, encouragé et m'ont permis d'achever ce travail dans les meilleures conditions possibles.

Je voudrais tout d'abord remercier tous les personnels des différents services d'archives – BDIC, Archives fédérales de la CFDT, CAC Fontainebleau, Archives départementales du Puy-de-Dôme – pour leur disponibilité et leurs conseils. Je remercie également tous les personnels des bibliothèques universitaires de Clermont-Ferrand, plus particulièrement ceux de la bibliothèque de Droit, qui ont passé de longues heures à la recherche des documents nécessaires à mon travail et m'ont accueilli avec beaucoup de gentillesse.

Je voudrais ensuite remercier tous les chercheurs croisés lors de différents colloques ou journées d'études qui, par leur expérience et leurs conseils, m'ont orienté vers de nouvelles pistes de recherche. Je remercie tout particulièrement les membres du GERME, m'ayant permis de faire évoluer ma réflexion, notamment Jean-Philippe Legois, qui a toujours été disponible et de bon conseil. Je remercie également tous les militants qui ont accepté de témoigner pour cette étude, parmi lesquels Jean-Louis Roussely, Alain Bussière, Olivier Bianchi, Yves Armandet et Jean-Paul Guichard.

Je tiens à manifester ma plus grande reconnaissance à M. Mathias Bernard qui depuis des années suit mes travaux avec patience, m'oriente vers des réflexions utiles et intéressantes et s'est toujours montré à l'écoute de mes nombreuses questions. Je tiens également à remercier les enseignants et personnels du département d'Histoire de l'Université Blaise Pascal, qui m'ont toujours supporté et encouragé. Je remercie particulièrement M. Jean-Claude Caron pour le temps accordé à mes travaux (et leur lecture) et Mme Nathalie Ponsard, avec qui le travail commun pendant ces années a été un réel plaisir.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur oreille attentive et leur soutien. Pour finir, je tiens à remercier plus particulièrement Laurène, ma compagne, qui m'a aidé précieusement, m'a soutenu tout au long de ces années de recherche et qui, au fur et à mesure des lectures et relectures, est devenue une « spécialiste » des mouvements étudiants et lycéens.

Introduction

« 1968 entra dans notre vie et la cassa en deux : “avant”, “après”, englobé dans un “pendant” qui dura des années pour Clermont et pour nous »¹. Ce constat dressé par Roger Quilliot dans ses mémoires politiques illustre le bouleversement vécu à Clermont-Ferrand comme dans le reste du pays suite aux événements de mai et juin 1968. Le mouvement de contestation remet au centre des débats politiques, idéologiques et culturels, un « nouvel » acteur, la jeunesse, plus spécifiquement la jeunesse scolarisée, étudiante ou lycéenne. Cependant, Mai 68, plus qu’un « début » ou une « fin », est un événement charnière qui se situe à la croisée d’évolutions politiques et sociétales majeures et qui prend, à l’échelle locale, une ampleur particulière. L’effervescence qui règne dans les facultés et les lycées de Clermont-Ferrand depuis plusieurs années conforte l’image d’un « bastion militant », image en construction depuis les années 1940. À partir des années 1950, étudiants et lycéens prennent une place de plus en plus importante dans le « paysage social, politique et culturel occidental »². L’ampleur et la soudaineté de leurs actions, parfois de véritables « surprises » pour la société, leur confèrent l’image de « prophètes des conflits futurs »³. Si, comme le préconise Antoine Prost, l’historien doit « faire résonner de nouveau la voix des acteurs »⁴, il doit nécessairement s’intéresser à cette jeunesse étudiante et lycéenne qui, au fil des années, prend une place prépondérante dans la vie de la nation et est désormais considérée comme « une des composante à part entière du mouvement social »⁵. Souvent à la pointe des changements sociaux et politiques, la jeunesse étudiante et lycéenne ainsi que les évolutions qu’elle a connues permettent de comprendre en partie la société française et ses mutations du second vingtième siècle. Pour Didier Fischer, « le milieu étudiant [et lycéen], à l’instar de la société française, a connu de profonds bouleversements dans la seconde partie de ce siècle »⁶, des bouleversements dont l’étude est riche en enseignements si l’on considère cette population comme le « miroir grossissant de la société ». En effet, l’aspect prémonitoire des actions étudiantes et lycéennes est souligné par de nombreux chercheurs. Pour Annick

¹ Roger et Claire Quilliot, *Mémoires, tome II*, Paris, éd. Odile Jacob, 2001, 550 p., p. 383.

² Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, *Campus blues, Les étudiants face à leurs études*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L’épreuve des faits », avril 1992, 265 p., p. 229.

³ *Ibid.*

⁴ Antoine Prost, *Douze leçons sur l’histoire*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Inédit histoire », 1996, 330 p., p. 298.

⁵ Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires : Enjeu historique et enjeu archivistique », *Les Cahiers du GERME*, trimestriel n° 19, 3^e trimestre 2001, pp. 6-14, p. 6.

⁶ Didier Fischer, *Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. Flammarion, 2000, 612 p., p. 9.

Percheron, les jeunes « constituent un baromètre sensible de l'opinion et de la société »¹, et Edgar Morin parle, lui, de la « fonction pythique » de leurs mouvements de contestation : ils expriment « les ruptures, failles, accumulations de tensions dans les profondeurs du corps social »², vérifiant ainsi « l'hypothèse de la relation médiumnique » entre la sensibilité collective de la jeunesse et celle de la nation. Yolande Cohen et Claudie Weil insistent, elles, sur « l'émergence du mouvement étudiant en tant que force sociale » qui, une fois « cerné », permet un « éclairage neuf sur la société où [il] s'inscrit »³, comme d'ailleurs toute étude sur l'histoire des groupes « en marge ». Pour Didier Fischer, le milieu étudiant – et lycéen – « s'apparente plus au “miroir aux alouettes” d'une société fascinée par la vitalité de sa jeunesse mais dont, au fond, elle se méfie »⁴.

Qu'on fasse ou non du mouvement étudiant et lycéen l'incarnation des évolutions sociétales, il est indéniable que la jeunesse a pris une place grandissante sur la scène politique et sociale, à la petite échelle comme à la grande. Étudiants et lycéens, toujours plus nombreux au fil des ans, manifestent une sensibilité particulière aux problèmes sociaux, aux grands événements internationaux mais aussi aux difficultés « quotidiennes » vécues par une jeunesse en pleine mutation des années 1960 aux années 1980. Cette « sensibilité » les pousse à de nombreuses reprises vers l'action et leur confère l'image d'une avant-garde intellectuelle, influente bien au-delà des universités et des lycées. Cette image, confortée par le mouvement de Mai 68, ne fait que « s'accroître » par la suite, sous l'influence grandissante des idéologies révolutionnaires. L'idéologie marxiste met ainsi la jeunesse au centre de la « vie sociale » : elle est une « plaque sensible » pour Marx, un « baromètre » pour Trotski et une « avant-garde tactique » pour Mao⁵. Cette mise en valeur de la jeunesse par les « penseurs » révolutionnaires est confirmée par les propos de Giuseppe Mazzini : « Mettez les jeunes à la tête des masses insurgées ; vous ne soupçonnez pas la force latente de ces jeunes, ni l'influence magique que leur voix exerce sur les foules ; vous vous apercevrez qu'ils

¹ Annick Percheron, « Au miroir de la jeunesse », in Marc Abélès (dir.), *Faire la politique, Le chantier français*, Paris, éd. Autrement, coll. « Mutations », 219 p., p. 91.

² Cité par Henri Weber, *Que reste-t-il de Mai 68 ? , Essai d'interprétation sur les événements*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 214 p., p. 110.

³ Yolande Cohen et Claudie Weil, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes », *Le Mouvement social*, n° 120, *Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens*, juillet-septembre 1982, Les Éditions ouvrières, Paris, 1982, pp. 3-10, p. 3.

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 14.

⁵ Cités par H. Weber, *op. cit.*, p. 109.

constituent une armée d'apôtres de la nouvelle religion »¹. Il convient alors de s'interroger sur les périodes de mobilisation de cette « armée », à l'échelle nationale comme locale. Le mouvement étudiant et lycéen est en effet l'objet de toutes les interprétations, voire de tous les « fantasmes ». Longtemps observé à travers le seul « prisme parisien », le mouvement étudiant et lycéen ne se réduit cependant pas à l'agitation régnant dans le Quartier Latin à la fin des années 1960 et au début des années 1970. L'originalité de la démarche repose donc sur une « provincialisation » de l'étude de l'agitation étudiante et lycéenne : les événements parisiens, déjà largement traités, permettront une mise en perspective des évolutions locales, analysées sur un temps long, ce qui là aussi est assez rare puisque la majorité des études de cas locaux porte sur de courtes périodes, celles des mobilisations. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse « globale », c'est-à-dire sur un temps long, pour comprendre les « mécanismes » et les évolutions du mouvement étudiant et lycéen. Il est également essentiel d'étudier la question à différentes échelles pour en saisir l'essence et éviter une « histoire mythique ». Ceci est d'autant plus important à la lumière de la multiplication des mouvements d'agitation touchant les lycées et les universités au cours de ces dernières années, qu'on parle des manifestations contre la création du LMD – Licence, Master, Doctorat – ou de la mobilisation lycéenne contre la réforme Fillon par exemple. Ainsi, si pour Antoine Prost « l'intérêt pour l'histoire de l'enseignement s'enracin[e] dans le souci d'éclairer les problèmes actuels de cette institution et la volonté de lui apporter une réponse aussi pertinente que possible »², l'intérêt d'une étude de l'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 68 à 1986 réside notamment dans la mise en lumière des difficultés rencontrées actuellement par cette jeunesse, pour qui chaque mobilisation est une « remise à l'épreuve de [son] poids politique », un « apprentissage de la citoyenneté »³. Cette étude permet donc de « mettre en perspective » le mouvement « actuel », mais aussi le mouvement « local », puisque comme l'affirme encore Antoine Prost, « le passé [est] encore à l'œuvre dans le présent, et c'est pourquoi il [est] important de l'élucider : l'histoire éclair[e] naturellement le présent, [...] ce point de vue [...] conserve une certaine validité, notamment en histoire contemporaine »⁴. Il est donc nécessaire d'observer l'articulation entre mouvement « global » et mouvement « local », des années 1960 aux années 1980, pour comprendre les singularités des étudiants et des lycéens

¹ Ludivine Bantigny, « Le mot “jeune”, un mot vieux, La jeunesse du mythe à l'Histoire », in Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (dir.), *Histoire des jeunes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, éd. PUF, coll. « Le nœud gordien », 308 p., pp. 5-13, p. 11.

² A. Prost, *op. cit.*, p. 298.

³ Antoine Prost, « Les étudiants et la société française », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p., pp. 7-10, p. 9.

⁴ A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire, op. cit.*, p. 298.

clermontois, mais aussi les enjeux contemporains des mouvements de contestation. Or, il s'avère qu'il faille franchir un certain nombre de difficultés, à commencer par celles de l'historiographie.

L'émergence des étudiants et des lycéens dans l'historiographie

Selon Didier Fischer, « les étudiants qui ont si souvent marqué l'histoire de ces cinquante dernières années, de la Résistance aux événements de Mai 68, jusqu'au mouvement de novembre-décembre 1986, demeurent encore aujourd'hui des inconnus »¹. L'historien regrette aussi la rareté des « travaux d'envergure » sur le sujet et parle d'une historiographie qui « demeure particulièrement indigente »². Ce constat, établi en 2000, mérite d'être aujourd'hui nuancé et, dans le même temps, accepté si l'on évoque le mouvement lycéen. Il faut d'emblée relever un paradoxe important. Si la jeunesse étudiante et lycéenne a longtemps peu intéressé les chercheurs et n'a pas été abordée en tant que telle, la société a toujours manifesté un besoin évident de « saisir » sa jeunesse, ce qui explique la multiplication des « enquêtes », comme le montre Françoise Tétard en citant l'ouvrage *Les jeunes gens d'aujourd'hui* d'Agathon – en fait Henri Massis et Alfred de Tarde – datant de 1913, *La France et sa jeunesse* d'Henri Perruchot en 1958 ou encore *Les 16-24 ans* de Jacques Duquesne en 1965³. Selon elle, les études sur la jeunesse ont pour nombre d'entre elles des « causes politiques », comme l'illustre par exemple l'utilisation de l'image de la jeunesse par la droite nationaliste et catholique au début du vingtième siècle, avec les ouvrages d'Agathon, Barrès ou Bernanos⁴. On note également un regain d'intérêt pour la « question jeune » à partir des années 1950 et 1960, sous l'influence du « facteur démographique ». À cette époque, Edgar Morin évoque en effet la naissance d'un « nouvel acteur historique », la « bioclasse adolescente et juvénile »⁵ et Alain Touraine parle d'une « prise de conscience de soi »⁶ dans cette population. En même temps que la jeunesse du Baby-boom devient un « problème politique et social », les études se multiplient et, comme l'a montré Jean-François Sirinelli dans son étude sur cette génération « à part »⁷, nombre d'entre elles sont centrées sur les interrogations concernant la place qu'elle doit tenir au sein de la société. Beaucoup évoquent

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 8.

² *Ibid.*

³ Françoise Tétard, « Les étudiants : une jeunesse pas tout à fait comme les autres », in J.-P. Legois, A. Monchablon et R. Morder, *op. cit.*, pp. 277-286, p. 278.

⁴ L. Bantigny, *op. cit.*, p. 12.

⁵ Cité par H. Weber, *op. cit.*, p. 99.

⁶ *Ibid.*, p. 103.

⁷ Jean-François Sirinelli, *Les Baby-boomers, Une génération, 1945-1969*, Paris, éd. Fayard, 2003, 330 p.

alors le rôle de « caisse de résonance de la société »¹ de la jeunesse, de « précurseur »². Mais jusque dans les années 1960, la jeunesse est pensée comme « un tout », et les études spécifiques sur les étudiants et les lycéens restent rares, sinon inexistantes. Le réel « basculement historiographique » a lieu avec le mouvement de Mai 68 : désormais, les étudiants sont au centre des études³. Mais ce changement ne se fait pas sans de réelles difficultés.

En effet, si Mai 68 a permis « l'émergence » des étudiants et des lycéens dans l'historiographie française, il a aussi créé une « zone d'ombre » sur une grande partie des mouvements d'agitation « jeunes ». Ainsi, bien que les études sur le printemps 1968 et ses « effets » soient très nombreuses au point qu'on parle d'une « littérature 68 », les périodes « post » et « pré » 1968 ont longtemps été occultées. De plus, les premières publications sont surtout le fruit de réflexions sociologiques, politiques, des « mémoires d'acteurs », qui ne laissent que peu de place à la communauté des historiens. Si la profusion d'écrits sur Mai 68 « peut le faire apparaître comme un événement mondial » selon l'expression de Maximilien Rubel⁴, il faut rappeler que « l'événement n'est qu'un début »⁵ et qu'il nécessite d'être « revisité ». C'est cette idée qu'exprime Bernard Lacroix, pour qui « la littérature sur 68 laisse l'impression désagréable [...] d'une somme d'ignorances, mais aussi d'un florilège d'erreurs »⁶. Il relève plusieurs problèmes sur les études déjà menées : « on en sait beaucoup sur les états-majors, très peu sur les troupes », « les schémas d'explication avancés [...] restent d'une désarmante pauvreté ». Bernard Lacroix insiste également sur le « formidable travail de neutralisation » dont Mai 68 a fait l'objet, causé selon lui par le « changement de la politique et des rapports à la politique » et par la « reconversion des soixante-huitards [...] d'autant plus portés à orchestrer un gigantesque travail de deuil de l'espoir de transformer la cité qu'ils se métamorphosaient en thuriféraires stipendiés de l'ordre qui vient »⁷, faisant par là une allusion assez claire à l'ouvrage *La pensée 68* de Luc Ferry et Alain Renault. Cette analyse recoupe celle développée par Jean-Pierre Rioux, pour qui « les déceptions de la

¹ Danièle Linhart et Anna Malan, *Fin de siècle, début de vie, Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, éd. Syros, coll. « Mouvements », 1990, 190 p., p. 12.

² Jean-Paul Molinari, « Le mouvement étudiant depuis 1945 », *Les Cahiers du GERME*, trimestriel n° 19, 3^e trimestre 2001, pp. 1-8, p. 1.

³ F. Tétard, *op. cit.*, p. 279.

⁴ Maximilien Rubel, « Révolte et utopie », *Revue française de sociologie*, vol. X, n° 1, janvier-mars 1969, pp. 83-87, p. 83.

⁵ *Ibid.*

⁶ Bernard Lacroix, *Mai 68, Histoire sociale d'une révolte, L'utopie communautaire*, Paris, éd. PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2006 (2^{ème} édition), 224 p., p. 7.

⁷ *Ibid.*

décennie [68-78] projetèrent ainsi leur grisaille sur l'événement matriciel et le vidèrent d'une bonne part de son contenu propre, tout en contribuant à le sacraliser et même, déjà, à le mythifier »¹. Selon lui, les « défauts » des interprétations sur Mai 68 n'ont fait que s'accroître à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de l'événement en 1988, faisant de Mai un « 68 au nom des Droits de l'Homme et de l'individu souverain [...] un Mai "cool" et ludique [...] vidé de ses conflictuelles ambitions politiques [...] mais porteur d'une révolution des mœurs »². Il résume sa pensée en parlant de « trois entêtements sur Mai 68 » : « celui du verbe, qui fait passer l'événement au second plan », celui de « l'inappétence des historiens sur l'événement » et celui de la « mémoire collective de Mai [qui] a métamorphosé l'événement »³. Depuis ce vingtième anniversaire, nombre de progrès ont été réalisés en termes historiographiques, notamment à l'approche des quarante ans de l'événement. À cette occasion, de nombreux ouvrages – notamment celui dirigé par Bernard Pudal, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Dominique Damamme⁴ – ont permis une relecture de Mai 68. Ainsi, loin des interprétations issues de cette « pensée 68 », les historiens ont redonné à l'événement sa dimension politique, longtemps « oubliée » au profit du culturel, en mettant par exemple au cœur des analyses le mouvement ouvrier. Ce renouveau historiographique a été également l'occasion de s'intéresser à une nouvelle échelle d'analyse, celle du local, et plusieurs monographies régionales sont parues, par exemple sur la région nantaise. Mai 68 a donc fait l'objet de nombreuses interprétations, des plus « consensuelles » aux plus critiques. On peut par exemple citer l'ouvrage de Kristin Ross⁵, qui traite de « l'événement » et de ses conséquences sur la société française, dont les interprétations sont encore largement débattues. Par certains aspects, l'histoire de Mai 68 reste donc encore à faire mais, malgré les « lacunes » des analyses, l'événement focalise encore toutes les attentions – ce qui est encouragé par les débats politiques sur « l'héritage » de 1968 – et laisse « en marge » une grande partie de l'histoire du mouvement étudiant et lycéen français.

En effet, le mouvement étudiant et lycéen « post 68 » n'a été, pendant de longues années, que peu étudié en lui-même. Hormis quelques témoignages et analyses « à chaud », livrées à l'occasion des « grands » mouvements de contestation – notamment en 1986 – les

¹ Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 23, juillet-septembre 1989, pp. 49-58, p. 51.

² *Ibid*, p. 53.

³ *Ibid*, p. 57.

⁴ Bernard Pudal, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Dominique Damamme (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, éd. de l'Atelier, 2008, 448 p.

⁵ Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, éd. Complexe – Le Monde Diplomatique, coll. « Questions à l'Histoire », 2005, 250 p.

analyses historiques sont restées rares. C'est ce qui amène à parler, pour le mouvement étudiant, d'une « histoire en miettes »¹, selon l'expression de Jean-Philippe Legois. Ce constat semble tout aussi valide pour le mouvement lycéen, qui reste largement « délaissé » par l'historiographie. C'est ce que montre Jean-Noël Luc : selon lui, si on a assisté à un « regain historiographique » sur l'histoire des lycées dans les années 1990 à l'occasion du bicentenaire de l'institution, cette vitalité est « illusoire » puisque l'histoire des lycées fait une large place aux « anecdotes » et « hagiographies »². Cette analyse est confirmée par Didier Leschi, qui regrette l'absence de travaux sur la population lycéenne avant 1986 et parle d'une « contestation lycéenne oubliée »³. Même les « grandes organisations » restent souvent trop méconnues : pour Robi Morder, l'histoire de l'UNEF – Union Nationale des Étudiants de France, qui est pourtant l'organisation la mieux connue, reste à écrire pour la période « post-scission » de 1971⁴, contrairement aux années précédentes, notamment analysées par Alain Monchablon⁵. De plus, les monographies régionales sur le mouvement étudiant et lycéen sont encore rares et de nombreux thèmes – sociologie du militantisme, problème de l'identité collective, attitude du monde politique face à cette jeunesse⁶ – restent à explorer. C'est ce que mettent aussi en avant Nonna Mayer et Pascal Perrineau qui, s'ils se félicitent de la multiplication des études de politologues sur les « nouveaux mouvements sociaux », regrettent la « négligence » par la science politique de la « contestation », ce qu'ils expliquent par le faible nombre de personnes concernées, le « soupçon d'illégitimité » et « le risque de violence »⁷. Il faut tout de même remarquer que depuis leur constat, les études sur la contestation se sont multipliées et la notion est désormais mieux appréhendée, notamment grâce aux travaux d'Isabelle Sommier⁸. Cependant, malgré de nettes avancées, des lacunes subsistent. Ce « vide historiographique » ouvre donc une grande perspective de recherches, dans laquelle de nombreux chercheurs se sont « engouffrés » depuis quelques années. On note effectivement un net regain d'intérêt pour le mouvement étudiant et lycéen, symbolisé par la

¹ J.-P. Legois, *op. cit.*, p. 1.

² Jean-Noël Luc, « À la recherche du “Tout puissant empire du milieu” », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p., pp. 11-56, p. 26.

³ Didier Leschi, « L'après-Mai 68 dans les lycées », Lettre d'information n° 29 sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, février 1998, pp. 1-6, p. 1.

⁴ Robi Morder, « Les archives de l'UNEF », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France Contemporaine*, n° 13, Paris, éd. de l'Université Paris X Nanterre, 1992, p. 114.

⁵ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, éd. PUF, coll. « Les chemins de l'Histoire », 1983, 205 p.

⁶ R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 121.

⁷ Nonna Mayer et Pascal Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Coursus », 1992, 160 p., p. 112.

⁸ Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil, L'après 68 en France et en Italie*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2008, 164 p. et Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, *La France rebelle, Tous les mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, éd. Michalon, 2006, 697 p.

création du GERME – Groupe d'Études et de Recherches sur les Mouvements Étudiants – ou de l'ONVE – Observatoire National de la Vie Étudiante. Déjà, au milieu des années 1990, Michelle Perrot remarque cet essor et parle d'une « nouvelle histoire », qui « privilégie la jeunesse en mouvement et la jeunesse scolarisée, sinon étudiante »¹. Quoiqu'il en soit, il convient maintenant de dresser un premier bilan des apports de la recherche sur notre thème d'étude, apports venus de l'histoire mais également d'autres sciences sociales.

Tout d'abord, il convient de s'interroger sur la place réservée aux mouvements étudiants et lycéens dans l'historiographie « globale », en l'occurrence les ouvrages concernant la France au vingtième siècle, pour comprendre l'importance de ce « phénomène » dans les évolutions politiques, sociales et culturelles françaises. Dans les ouvrages « généraux », l'histoire du mouvement étudiant et lycéen apparaît souvent en filigrane, à travers l'histoire de l'enseignement secondaire et universitaire, qui met en avant les politiques éducatives mais s'intéresse aussi aux « grandes affaires », aux grands mouvements d'agitation, à commencer par Mai 68. Ainsi, s'il ne fait pas l'objet d'une étude approfondie, le mouvement étudiant et lycéen est abordé dans la plupart des ouvrages sur l'histoire politique et sociale française au vingtième siècle, parmi lesquels on peut citer *La France de 1940 à nos jours* de Maurice Agulhon, André Noushi et Ralph Schor², dans lequel les politiques éducatives et leurs « conséquences » sont évoquées. Au-delà de simples analyses sur les lois et les réformes, cet ouvrage apporte un grand nombre de précisions sur les groupes politiques actifs dans les universités et les lycées, les grands « combats » des années 1960-1970 et permet par là une première approche du sujet. On retrouve le même type d'analyses dans des ouvrages de Jean-Jacques Becker³ ou de Serge Berstein et Jean-Pierre Rioux⁴. Mais à de très rares exceptions près, le mouvement étudiant – et encore moins le mouvement lycéen – ne fait l'objet d'analyses spécifiques, hormis pour le mouvement de mai et juin 1968. D'autres informations importantes sur le monde étudiant et lycéen sont fournies par des études statistiques, notamment celles menées par l'INSEE⁵. Ces études statistiques permettent, grâce

¹ Michelle Perrot, « Le printemps des adolescents », *Le Mouvement social*, n° 168, juillet-septembre 1994, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières, 1994, pp. 3-9, p. 3

² Maurice Agulhon, André Noushi et Ralph Schor, *La France de 1940 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Fac. Histoire », 2005, 574 p.

³ Jean-Jacques Becker, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Histoire », 1998, 207 p.

⁴ Serge Berstein et Jean-Pierre Rioux, *La France de l'expansion, tome 2, L'apogée Pompidou (1969-1974)*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », 1995, 332 p.

⁵ On peut citer, par exemple, l'*Annuaire rétrospectif de la France, séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p.

aux chiffres fournis concernant la population scolarisée sur une longue durée, de comprendre les évolutions « structurelles » de l'institution scolaire et universitaire – en terme d'effectifs lycéens et étudiants, de budget – et de ce fait, de prendre conscience des « blocages » ou des « contradictions » rencontrés. D'autres informations essentielles sont données par les « histoires de l'enseignement » ou « histoires de l'éducation », dont Antoine Prost est sans conteste le « chef de file ». Ces études – on peut citer celle de Jacques Verger¹ ou celle menée par Christine Musselin² – reviennent largement sur l'histoire des réformes de l'enseignement secondaire et supérieur, de la loi Faure à la loi Devaquet, en passant par les réformes Haby et Chevènement, mais aussi sur les « réactions » des populations étudiantes et lycéennes. Ces ouvrages permettent de mettre en parallèle, par le biais de la « réception » des réformes, les grandes évolutions connues par le système éducatif français et les « attentes » du public étudiant et lycéen et, de ce fait, de comprendre les processus menant aux mouvements d'agitation. Ces premiers ouvrages conduisent à « peindre une toile de fond » au mouvement étudiant et lycéen et permettent d'en comprendre les « tenants » et les « aboutissants », avant d'entrer dans le « vif du sujet », notamment à travers l'étude des « années 68 ».

Si l'histoire du mouvement étudiant et lycéen ne commence pas en Mai 68, loin de là, elle commence pourtant à s'écrire avec lui. Et si le mouvement de 1968 marque le début d'une « période », celle des « années 68 »³, il est un repère important pour la recherche. Le lien entre Mai 68 et des évolutions de longue durée est parfaitement explicité par Luisa Paserini, pour qui « le terme 68 [...] indique des phénomènes sociaux et politiques qui précèdent et suivent cette année-là »⁴. Les événements de 1968 sont pensés comme appartenant à un processus plus large, commencé dans les années 1960 et qui imprègne la société française pendant les années 1970. Les écrits sur les « années 68 » se sont ainsi multipliés, mettant en avant le caractère « multiple » de l'événement et de ses répercussions. Cette diversité est au cœur des réflexions lors du colloque *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, tenu à Paris les 18, 19 et 20 novembre 1998. En effet, les interventions portent sur des thèmes divers – « Les intellectuels et la contestation dans l'après-Mai 68 » pour Bernard Brilliant, « Contestation culturelle et contestation politique » pour Pascal Ory, « Les grèves en France : scènes nationales et régionales » pour Michelle

¹ Jacques Verger, *Histoire des universités en France*, Toulouse, éd. Privat, 1986, 432 p.

² Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Paris, éd. PUF, 2001, 218 p.

³ Le terme les « années 68 » est consacré en 1995 par la tenue d'un séminaire de l'IHTP sur ce thème.

⁴ Cité par Emmanuel Dupit, *Mai 68-Mai 76 : Huit ans de contestation dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Georgi, Université Blaise Pascal, 1997, 278 p., p. 8.

Zancarini-Fournel ou « Les acteurs sociaux post-68 » pour Geneviève Dreyfus-Armand mais beaucoup mettent en avant l'émergence – ou la réactivation – du mouvement étudiant et lycéen au cours de ces événements de Mai. Dans leur contribution « Les mouvements étudiants, entre réforme, révolution et corporatisme », Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder mettent en évidence l'ampleur de ce phénomène social mais aussi sa complexité, puisqu'il réunit des acteurs aux origines, aux idéologies et aux objectifs divers. Après ce colloque, les écrits sur les « années 68 » se multiplient. En 2000, faisant le bilan des recherches jusque là effectuées, est publié l'ouvrage *Les années 1968 : le temps de la contestation*, sous la direction de Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy¹. Dans cet ouvrage, les notions de contestation et d'agitation semblent au centre de toutes les réflexions, plus particulièrement quand est évoqué le mouvement étudiant et lycéen, qui sort à la fois renforcé et bouleversé de ces deux mois « intenses ». Ce travail collectif permet d'avoir une première « vue d'ensemble » sur la France post-68, vision qui a été depuis largement complétée et affinée, notamment à l'occasion du quarantième anniversaire de Mai 68² mais qui donne toujours au mouvement étudiant et lycéen un rôle central. Les études sur les « années 68 » permettent donc une « contextualisation » du mouvement étudiant et lycéen entre 1968 et 1986, une première mise en perspective qui mérite d'être précisée, notamment grâce aux apports d'autres sciences sociales.

Une démarche pluridisciplinaire

En effet, l'analyse de l'agitation étudiante et lycéenne est à la croisée de plusieurs sciences sociales et passe, par exemple, par une approche sociologique qui s'avère riche en enseignements et « complémentaire » à l'approche historique. Qui plus est, les sociologues se sont très tôt intéressés à la jeunesse, plus particulièrement la jeunesse étudiante qui a fait l'objet de nombreuses études après Mai 68, notamment dans la *Revue Française de sociologie*³. L'étude du mouvement étudiant et lycéen français a également intéressé hors des

¹ Publié aux éditions Complexe à Bruxelles, dans la collection « Histoire du temps présent ».

² Plusieurs ouvrages ont permis en effet de « revisiter » l'événement et de faire un bilan historiographique, notamment celui de Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, Une histoire contestée*, Paris, éd. du Seuil, 2008, 322 p.

³ On peut citer, pêle-mêle, Louis Lévy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse », *Revue Française de Sociologie*, Paris, janvier-mars 1976 ; Raymond Boudon, Philippe Cibois et Janine Lagneau, « Enseignement supérieur court et pièges de l'action collective », vol. XVI, n° 2, avril-juin 1974 ; Isabel Boussard, « Les étudiants et la participation », n° 21-1, janvier-mars 1980 ; François Dubet, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'Université de masse », vol. XXXV, 1994 ; Paul Gerbod,

frontières de l'hexagone puisque des chercheurs allemands, britanniques ou américains se sont penchés sur la question, démontrant le caractère « constitutif » de la période de vie étudiante et lycéenne, qui permet « la socialisation des futurs cadres de la société »¹. La plupart des travaux menés se focalisent sur les « mentalités » étudiantes et lycéennes, les « logiques d'action collective » et sont, pour beaucoup, basés sur des enquêtes auprès des populations concernées. Ces enquêtes permettent de préciser les « préoccupations » de la jeunesse – qui sont parfois loin des représentations en vigueur dans la population – et leur évolution au cours du temps, les « préférences idéologiques » ou encore les conditions sociales à l'engagement, notamment chez les sociologues fonctionnalistes qui font de la « stratification sociale » une clé d'interprétation majeure. Certaines études font ainsi des mouvements étudiants et lycéens des « retours aux formes de révoltes primitives »² qui ont profondément transformé les représentations sociales de la jeunesse. Mais les études sociologiques ont aussi permis de pointer la « diversité » du milieu étudiant et lycéen, notamment après 1968, démentant par là un certain nombre d'idées reçues. C'est par exemple le cas de *La planète des jeunes* de Jean Duvignaud³, étude qui démontre l'évolution des « préoccupations jeunes » dans les années 1960 et 1970 – qui passent de questions générales, sociétales, à des problématiques plus individuelles – l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux thèmes sur la scène contestataire et le changement des représentations sociales de la jeunesse étudiante et lycéenne. Jean Duvignaud met lui aussi au centre de son étude la notion des « années 68 », en montrant les connections entre contestataires des « années 68 » et leurs aînés de Mai, et il fait de la notion de « génération » la notion centrale de son étude : « La jeunesse n'est pas un état, elle n'est pas une classe, elle ne se réduit pas à une statistique d'âge. Elle est d'abord, implicitement ou non, le procès de la génération précédente »⁴. Il faut noter que les sociologues se démarquent des autres chercheurs puisqu'ils se sont particulièrement focalisés sur la population lycéenne, notamment François Dubet ou Gérard

« Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français », n° 21-2, avril-juin 1980 ; Jean-Pierre Jarousse, « Les contradictions de l'Université de masse, 10 ans après (1973-1983) », vol. XXV, n° 2, avril-juin 1984 ; Didier Lapeyronnie, « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », vol. XXIX, n° 4, 1988 ; Noëlle Bisseret, « La sélection à l'Université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance », vol. IX, n° 4, octobre-décembre 1968 ; Mohamed Cherkaoui et James K. Lindsey, « Le poids du nombre dans la réussite scolaire », vol. XV, avril-juin 1974 ; Jacques Lautman, « Université et société aux États-Unis et en France. À propos du livre d'A. Touraine », vol. XIV, n° 3, juillet-septembre 1973 ; Maximilien Rubel, « Révolte et utopie », vol. X, n° 1, janvier-mars 1969 ; Isabel Boussard, « Les étudiants et la participation, les élections aux conseils d'UER et d'Université », vol. XXI, n° 1, janvier-mars 1980 ; Anne Muxel, « L'âge des choix politiques, une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans », vol. XXXIII, n° 2, 1992.

¹ Y. Cohen et C. Weil, *op. cit.*, p. 14.

² *Ibid.*

³ Jean Duvignaud, *La planète des jeunes*, Paris, éd. Stock, 1975, 360 p.

⁴ *Ibid.*, p. 17.

Vincent. Ce dernier, dans *Le peuple lycéen*¹, souligne les « caractéristiques communes » de la population lycéenne française, les « schémas » des mouvements d'agitation – en insistant sur la notion de solidarité – mais aussi la diversité idéologique qui règne dans les lycées, menant à l'adoption de postures différentes pendant les mouvements d'agitation. Cet ouvrage peut, par certains aspects, apparaître comme une référence et montre, dans tous les cas de figure, l'apport de l'approche sociologique dans la compréhension de l'agitation étudiante et lycéenne.

On a également noté l'apport important des sciences politiques dans le cadre de cette étude. Même si certains, comme on l'a vu, regrettent la rareté des travaux de politologues sur le thème de la contestation, leurs apports sont indéniables. Les sciences politiques permettent d'appréhender « au mieux » les « cadres » du mouvement étudiant et lycéen, en s'interrogeant sur les rapports entre jeunesse et monde politique, qui ont notamment été analysés par Anne Muxel², sur le fonctionnement des « syndicats jeunes » et leurs rapports aux institutions, parfois conflictuels. D'autres études, comme celles de Danielle Tartakowsky sur l'histoire de la manifestation³, permettent de comprendre le rapport du mouvement étudiant et lycéen au mouvement social « global », ou encore le rapport des contestataires à la violence. On voit donc, à travers ces premières pistes bibliographiques, que l'agitation étudiante et lycéenne est un sujet vaste qui peut être abordé sous différents angles, comme l'illustre l'évolution historiographique récente.

L'histoire du mouvement étudiant et lycéen est aujourd'hui en pleine expansion, sous l'impulsion de nouveaux groupes de recherches. L'ONVE, qui rassemble des chercheurs et des étudiants, s'intéresse plus particulièrement à la « vie étudiante », notamment à la question des cités universitaires, des activités culturelles proposées aux étudiants. Ses conclusions, livrées dans *Les Cahiers de l'Observatoire de la Vie Étudiante*, donnent de précieuses informations sur la sociabilité étudiante et les « modes de vie ». Mais c'est surtout grâce au GERME, qui rassemble la majorité des spécialistes français – et quelques étrangers – du mouvement étudiant et lycéen, que les progrès les plus importants ont été réalisés. Le GERME a été créé il y a près de quinze ans, sous l'impulsion d'un groupe de chercheurs – historiens, sociologues, politologues – qui pour certains ont été « actifs » dans les

¹ Gérard Vincent, *Le peuple lycéen*, Paris, éd. Gallimard, 1974, 531 p.

² Anne Muxel, *Les jeunes et la politique*, Paris, Hachette, 1996, 288 p.

³ Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Paris, éd. Aubier, 1998, 296 p. et Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, éd. de la FNSP, 1990, 184 p.

mouvements de contestation étudiants ou lycéens. Nombre de ces chercheurs ont travaillé, à l'occasion de mémoires de maîtrise, de DEA ou de thèses de troisième cycle, sur le mouvement étudiant et lycéen, sous la direction de professeurs prestigieux : Jean-Jacques Becker pour Didier Fischer et Didier Leschi, Antoine Prost pour Jean-Philippe Legois ou Michel Dobry pour Robi Morder. L'objectif du GERME est de mutualiser les recherches sur le mouvement étudiant et lycéen, et de démontrer que ce thème est bien « sujet d'histoire », ce qui semble aujourd'hui acquis. Le GERME rassemble, autour d'un « noyau dur », de nombreux historiens, sociologues et politologues, ainsi que des jeunes chercheurs qui participent à la rédaction des *Cahiers du GERME* et aux nombreuses manifestations scientifiques organisées par le groupe. Le GERME vise à écrire une « histoire totale » du mouvement étudiant et lycéen, en croisant apports historiographiques, recherches en cours et témoignages d'acteurs, recueillis par le biais de la Cité des Mémoires Étudiantes, ex-mission CAARME¹. Le GERME travaille aussi activement à la collecte de sources, comme les archives étudiantes et lycéennes, souvent dispersées mais précieuses dans la reconstruction historique du mouvement étudiant et lycéen. Plusieurs ouvrages majeurs servent de « référence » au groupe, à commencer par celui d'Alain Monchablon², *Histoire de l'UNEF*, ou celui de Didier Fischer³, *Histoire des étudiants en France*. L'étude de Didier Fischer sur l'action politique du mouvement étudiant est aujourd'hui un « ouvrage de base », qui aborde tous les aspects du mouvement étudiant depuis 1945 : l'évolution de la population étudiante, les caractéristiques de ce groupe, les idées politiques, les moments de mobilisation, le syndicalisme étudiant et, plus globalement, la notion d'engagement. Cette étude est un premier pas vers une « histoire totale » du mouvement étudiant. Ce travail est « complété » par des études plus « ciblées », notamment celles de Robi Morder sur le syndicalisme étudiant⁴ et de Didier Leschi sur l'agitation lycéenne⁵. Très récemment, une première grande synthèse des travaux du GERME a été publiée, *Cent ans de mouvements étudiants*, sous la direction de Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder⁶. Cet ouvrage, qui prend pour point de départ la création de l'UNEF en 1907, aborde les grands engagements étudiants, les formes de sociabilité ou encore les répertoires d'action collective étudiante.

¹ Centre d'Animation, d'Archives et de Recherches sur les Mouvements Étudiants.

² A. Monchablon, *op. cit.*

³ D. Fischer, *op. cit.*

⁴ Robi Morder, *Revendications – négociations : débats et pratiques dans le mouvement étudiant en France (1976-1988)*, DEA de sciences politiques sous la direction de Michel Dobry, Paris, Université Paris X Nanterre, 1989.

⁵ Didier Leschi, *1968-1973 : cinq ans de contestation dans les lycées*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Jacques Becker, Paris, Université Paris X Nanterre, 1986.

⁶ J.-P. Legois, A. Monchablon et R. Morder, *op. cit.*

Cette « somme » montre la richesse des apports récents sur la question, le dynamisme d'une nouvelle génération de chercheurs talentueux – Lucie Bargel, Karel Yon ou Emmanuel Porte – et ouvre de nouvelles pistes de recherches régionales.

Il convient cependant de noter, dans cette présentation bibliographique, les difficultés rencontrées. Tout d'abord, on remarque, parmi tous les travaux étudiés, que le mouvement lycéen est, comme Jean-Noël Luc l'a fait remarqué, encore relativement méconnu. Malgré les apports récents de l'historiographie et le dynamisme d'un courant incarné par de jeunes chercheurs – à commencer par Ludivine Bantigny – le mouvement lycéen reste « en marge » des études historiques. Cette méconnaissance doit beaucoup au caractère même de ce mouvement, souvent éphémère et qui a laissé peu de « traces » directes. Si les lycéens et « l'institution » semblent bien connus, leurs engagements politiques et sociaux restent à étudier, notamment quand on évoque les périodes sans grands mouvements de contestation, qui restent, à quelques exceptions¹, peu étudiées. L'autre « difficulté bibliographique » est celle « du local ». En effet, la jeunesse étudiante et lycéenne clermontoise n'a fait l'objet d'aucune étude « globale », pas plus que les institutions scolaires et universitaires pour la période qui nous intéresse. Si on peut citer quelques travaux qui ont en partie abordé la question – comme ceux d'Emmanuel Dupit pour la période 1968-1976² ou d'Olivier Bianchi pour la période de la « grande UNEF »³ – le mouvement étudiant et lycéen clermontois entre 1968 et 1986 reste aujourd'hui un « inconnu ». C'est donc sur une « terre quasi-vierge » que s'aventure cette étude, dont les objectifs et les limites doivent maintenant être précisés.

La notion d'agitation

L'agitation étudiante et lycéenne est une réalité complexe, multiforme, qu'il est nécessaire d'envisager sous différents aspects. La complexité de la question est en premier lieu liée à la diversité des populations étudiantes et lycéennes, d'autant plus grande si l'on considère une période de près de vingt ans. Comme l'a montré Didier Fischer⁴, s'il existe des « traits communs » au milieu étudiant, ce dernier se caractérise d'abord par sa diversité :

¹ Paul Ariès, « Requiem pour un syndicalisme lycéen, l'UNCAL à Lyon entre 1973 et 1979 », *Le Mouvement Social*, n° 158, juillet-septembre 1994, pp. 107-136.

² E. Dupit, *op. cit.*

³ Olivier Bianchi, « Mythes, légendes et représentations du syndicalisme étudiant : l'AGEC-UNEF entre mémoire et histoire », *Siècles, Cahiers du Centre d'Histoire Espaces et cultures*, n° 8, *Identités militantes*, Clermont-Ferrand, 1998, pp. 103-114.

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 8.

chaque étudiant possède ses valeurs, ses idées, ses représentations, qui varient selon les « époques » et font de la population étudiante un sujet « mouvant » et difficile à saisir. François Dubet dresse le même constat pour la population lycéenne¹, qui se définit d'abord par la fréquentation d'une institution mais présente autant de traits communs que de différences. Il convient donc, a priori, d'évoquer « les » populations étudiantes et lycéennes, d'autant que l'on considère des évolutions majeures qui caractérisent la jeunesse des années 1960, 1970 et 1980, pour qui le terme « agitation » recouvre des réalités différentes selon les lieux et les époques.

Le choix d'étudier « l'agitation » étudiante et lycéenne, et non le « mouvement » étudiant et lycéen, est un choix délibéré. En effet, la notion « d'agitation », popularisée par le mouvement de contestation de Mai 68, est sujette à différentes interprétations. Dans le monde « adulte », le mot « agitation » a une connotation péjorative et sous-entend, dans les représentations collectives, une certaine violence sinon une politisation des actions et des revendications. L'agitation se distingue alors de la notion de « mouvement social », dont la définition est fournie par Charles Tilly et Sidney Tarrow : « campagne durable de revendication, qui fait usage de représentations répétées pour se faire connaître du plus large public et qui prend appui sur des organisations, des réseaux, des traditions et des solidarités »². Au contraire, l'agitation, définie comme un état de mécontentement, d'ordre politique ou social, se traduit par l'expression de revendications au travers de manifestations ou de troubles à l'ordre public. La notion est donc clairement plus polémique, d'autant qu'elle ramène directement à la culture révolutionnaire, et notamment à « l'agit-prop » de l'art communiste des années 1920. Dans les années 1960 et 1970, le terme agitation est, dans l'imaginaire collectif, directement lié à la jeunesse, a fortiori étudiante et lycéenne. Cette idée est renforcée, après Mai 68, par la perception de la jeunesse comme un groupe « à part », avec ses codes, ses valeurs, un groupe capable de remettre en cause l'ordre établi, politique comme social. Cette représentation permet de masquer le fait que l'agitation étudiante et lycéenne naît de revendications réelles, dont la « radicalité » influe sur l'intensité et l'ampleur des actions. Selon Edgar Morin, il existe trois grands stades dans la « radicalisation »³ : l'émancipation, l'altérité et la révolution. La population lycéenne et étudiante, même si elle n'a pas atteint « l'altérité », a acquis avec Mai 68 son droit à la différence et, dans une certaine mesure, une

¹ F. Dubet, *op. cit.*, p. 16.

² Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit, De la grève à la Révolution*, Paris, Presses de la FNSP, coll. « Références », 2008, 396 p., p. 187.

³ Cité par H. Weber, *op. cit.*, p. 104.

égalité : elle est donc globalement « émancipée ». Mais le sentiment d'opposition à la société, ses valeurs, ses institutions, se traduit dans les faits par une « facilité » à la contestation et une demande constante d'égalité entre tous les citoyens, quel que soit leur âge : « Quelque chose comme un 1789 adolescent »¹. Selon Alain Touraine, l'agitation étudiante et lycéenne vise à une meilleure « insertion sociale » de la jeunesse : leur mouvement est « plus affirmatif que négatif », « beaucoup plus utopique qu'intéressé »². Selon lui, la notion d'agitation est donc liée à celle de progrès, d'espérance dans une société meilleure : ce que « l'utopisme » du mouvement de Mai 68 a signifié. Il existe aussi un lien étroit entre agitation et révolution, particulièrement après Mai 68, qui ouvre une « phase de contestation éclatée dans plusieurs secteurs de la société »³. Le printemps 1968 a montré que l'agitation, « partie » d'un groupuscule, pouvait s'étendre et ébranler les bases de la société. Au fil des années, un fossé semble se creuser entre « agitation » et « révolution », mais l'agitation reste un « levier » important pour la jeunesse : c'est par l'action que se crée un sentiment identitaire dans la population étudiante et lycéenne⁴. L'agitation a donc clairement un « aspect initiatique » et permet de forger une « conscience collective » d'autant plus importante qu'elle implique des populations « diverses ». Nous verrons, au cours de cette étude, les différentes « caractéristiques » de l'agitation étudiante et lycéenne – ses causes, ses objectifs, ses formes, ses évolutions dans le temps – qui nous l'avons dit, implique des populations « diverses et variées ».

Les mutations des populations étudiantes et lycéennes

Le monde étudiant et lycéen, s'il est depuis les années 1950 une « réalité sociale », est aussi un univers en constante mutation. Les mutations de l'Université ont des incidences sur la population étudiante, et ce dès le début du siècle. On dénombre ainsi trois grandes périodes du mouvement étudiant : la période « folklorique »⁵, allant de 1907 à 1914 ; la période « corporatiste » de 1919 à 1939, celle des revendications sociales ; et la période « syndicale », celle de la défense des droits qui commence avec la signature de la Charte de Grenoble de 1946. Mais c'est avec Mai 68 que le regard de la société sur l'étudiant évolue notablement.

¹ *Ibid.*

² Jacques Lautman, « Université et société aux États-Unis et en France. À propos du livre d'Alain Touraine », *Revue Française de sociologie*, vol. XVI, n° 3, juillet-septembre 1973, pp. 410-413, p. 411.

³ I. Sommier, *La violence politique et son deuil*, *op. cit.*, p. 13.

⁴ François Audigier, *L'Union des jeunes pour le progrès, 1965-1975, Une école de formation politique*, Thèse de doctorat, Université Lille III, 1993, 815 p., p. 722.

⁵ Robi Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 13.

Jusqu'à là assimilé à « l'héritier »¹, issu de la bourgeoisie, privilégié et assuré de son devenir, l'étudiant devient dans les années 1970 et 1980 un individu isolé et anonyme dans la « masse des universités »². Le monde étudiant, qui était pensé jusqu'alors comme homogène, devient un ensemble divers dont les conditions sociales et les pratiques divergent. Le statut d'étudiant n'est dorénavant plus associé à l'idée de privilège social et culturel. La « dégradation » du statut entraîne, pour certains, un engagement dans la vie de la cité et dans les mouvements de contestation. Mais malgré sa « diversité », le monde étudiant est perçu comme un groupe social aux « caractéristiques objectivables » et aux « représentations sociales imbriquées les unes dans les autres »³. Le statut étudiant se définit par le travail universitaire, le mode de vie, la « proximité culturelle et sociabilitaire » et la « capacité d'action collective sur la scène politique »⁴. Le statut d'étudiant et le sentiment d'appartenance au groupe s'affirment par la contestation, qui est le « ciment » de cette population et permet de parler du « mouvement étudiant ». Néanmoins, l'agitation, malgré ses « vertus unificatrices », ne concerne qu'une partie de la population étudiante. Les réactions face à la contestation sont variées et dépendent de nombreux facteurs que nous expliciterons par la suite. Quoiqu'il en soit, le monde étudiant a une réelle capacité d'action et d'influence, malgré la faiblesse structurelle du militantisme⁵. Cette capacité d'action est renforcée, entre 1968 et 1986, par les grandes mobilisations qui forgent de nouvelles représentations collectives, à commencer par le mouvement de Mai 68, qui permet à divers groupes politiques de prendre pied – ou de se renforcer – à l'Université, particulièrement des groupes d'extrême gauche. L'influence politique de ces groupes ne fait que conforter l'image « particulière » de la population étudiante, dont la vie paraît alors « instable »⁶, ponctuée de « révoltes » contre les réformes de l'enseignement, de combats politiques et sociaux. Au milieu des années 1970, « quelque chose [se brise] dans l'expression des grands mouvements sociaux »⁷. Dans le mouvement étudiant, au sein duquel les échecs se multiplient, la crise idéologique, due notamment à « l'effet Soljenitsyne » et à l'effondrement

¹ La notion d'héritage a été développée par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *Les héritiers, les étudiants et leur culture* et *La reproduction*, parus à Paris aux éditions de Minuit en 1964 et 1970. Selon eux, l'Université est le lieu d'élaboration d'un code culturel mais surtout un lieu de « reproduction sociale » d'une élite.

² D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 29.

³ Valérie Erlich, *Les étudiants, un groupe social en mutation, Étude des transformations de la population étudiante française et de ses modes de vie (1960-1994)*, Thèse de sciences de l'éducation sous la direction de Richard Pottier, Université de Nice, 2001, 478 p., p. 27.

⁴ *Ibid.*

⁵ Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement », *Informations sociales*, n° 99, 2002, pp. 30-37, p. 30.

⁶ Olivier Galland et Marco Oberti, *Les étudiants*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1996, 313 p., pp. 99-100.

⁷ Dominique Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Cursus », 1998, 185 p., p. 77.

du maoïsme, se fait durement ressentir. L'engagement semble être progressivement « délaissé » au profit d'un « réinvestissement scolaire ». Mais ces évolutions sont souvent surévaluées. Il semble qu'il faille plutôt évoquer un « passage de l'utopie vers des réalisations plus concrètes »¹ du mouvement étudiant, ce qui a des conséquences indéniables en matière de revendications, de modalités d'action ou même de sociabilité étudiante. Le monde étudiant des années 1980 apparaît être un monde « composite socialement et politiquement »². Il est donc difficile de dresser un « portrait-type » de l'étudiant entre 1968 et 1986. Mais cette première approche permet de mettre en lumière la « singularité » de ce groupe au sein de la population française, singularité qui sera une clé d'explication de nombreux mouvements d'agitation touchant les universités de France au cours de ces trois décennies.

La population lycéenne vit elle aussi entre 1968 et 1986 de profonds bouleversements. Il faut d'emblée noter l'apparente « cohérence » du milieu lycéen, due à un statut particulier. Les lycéens se définissent par la fréquentation d'une institution qui « engendre » l'uniformité. La vie lycéenne en elle-même entraîne une « standardisation des comportements ». Mais « l'unité » du milieu lycéen mérite d'être nuancée. Comme leurs aînés étudiants, ils sont issus de milieux sociaux différents et ont des « références » politiques et culturelles diverses. Une proximité existe cependant entre les lycéens, du fait de la fréquentation quotidienne des établissements et d'une vie lycéenne moins « solitaire » que la vie étudiante : le lycée est un lieu de rassemblement, un « lieu-clé » dans la formation des générations³, où se créent une culture, des valeurs et des codes communs. Cependant, le lycée est perçu, particulièrement au début de la période étudiée, comme un monde clos, rigide, une « instance de normalisation »⁴. Ce sentiment est à l'origine de la plupart des revendications lycéennes, notamment celles exprimées en Mai 68 contre le « lycée caserne ». Si les lycéens, comme les étudiants, ne forment pas « une population homogène, ni scolairement, ni socialement »⁵, une chose semble indéniable, c'est le rapprochement entre ce groupe et les étudiants, qui s'exprime à l'occasion du mouvement de Mai 68. Ce rapprochement est d'abord d'ordre institutionnel – avec la « secondarisation » des premiers cycles universitaires⁶ – mais il est surtout d'ordre idéologique. Le monde lycéen est traversé par les mêmes courants idéologiques que le milieu

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 457.

² Jean-Paul Molinari, « Le mouvement étudiant depuis 1945 », *op. cit.*, p. 2

³ H. Mendras, *op. cit.*, p. 177.

⁴ F. Dubet, *op. cit.*, p. 347.

⁵ Régine Boyer, Annick Bounoure et Monique Delclaux, *Paroles de lycéens, les études, les loisirs, l'avenir*, Paris, éd. de l'INRP, 1991, 173 p., p. 164.

⁶ O. Galland et M. Oberti, *op. cit.*, pp. 102-103.

étudiant, comme le confirme en Mai 68 Raymond Marcellin, pour qui « les lycéens ne peuvent qu'être atteints par la contagion contestataire »¹ et ainsi devenir le « relais » des étudiants. Et en effet, si le mouvement lycéen est « à la remorque » du mouvement étudiant en Mai 68, les lycéens le « relaient à partir de 1971-1972 [...] de manière éclatante et percutante »². Comme l'a déjà montré Robi Morder, malgré les difficultés d'organisation liées à la « nature transitoire » du statut lycéen, le mouvement lycéen émerge bien à la fin des années 1960 « à la force du nombre »³ et devient une force sociale de premier plan. Cette émergence est parfois considérée comme le signe d'un « rajeunissement et [d'une] mixité de l'expression citoyenne »⁴. Le lycéen est donc bel et bien un « nouvel acteur collectif » important au sein du mouvement social et on comprend déjà qu'il prend une place de plus en plus active lors des mouvements de contestation, dont la période 1968-1986 est régulièrement ponctuée.

Une période riche en mouvements d'agitation

La période étudiée ici, 1968-1986, est sans conteste la période la plus « riche » pour le mouvement étudiant et lycéen. D'abord, cette période est marquée, aux deux « extrémités » chronologiques, par des mouvements de contestation sans précédent dans leur forme et leur ampleur. Le mouvement de Mai 68, s'il n'a pas signifié la naissance du mouvement étudiant et lycéen, est une étape importante pour ce dernier. Côté étudiant, Mai 68 marque le « surgissement » de la jeunesse étudiante sur la scène politique et médiatique. Déjà ancrés au cœur du mouvement social – comme nous aurons l'occasion de le voir à travers les mobilisations « pré-68 » – les étudiants obtiennent une visibilité nouvelle sur la scène contestataire et sortent, par certains aspects, « légitimés » des deux mois de contestation. Côté lycéen, Mai 68 est pour beaucoup l'occasion d'une expérience nouvelle, celle des « mouvements de masse », mais aussi celle d'une « autonomisation » d'un mouvement lycéen qui exprime des revendications spécifiques et qui acquièrent, pour la première fois, une indépendance – certes relative – avec la création de « groupes lycéens ». À l'autre extrémité chronologique, le mouvement de 1986 se distingue du mouvement de 1968 dans ses objectifs, ses formes et ses répercussions politiques et sociales. Pourtant, malgré des différences

¹ Maurice Rajsfus, *Sous les pavés, la répression, juin 1968-mars 1974*, Paris, éd. Le Cherche Midi, coll. « Guides et documents », 1998, 388 p., p. 84.

² M. Perrot, *op. cit.*, p. 6.

³ Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », in P. Caspard, J.-N. Luc et P. Savoie, *op. cit.*, pp. 354-359, p. 358.

⁴ M. Perrot, *op. cit.*, p. 6.

fondamentales que nous aurons l'occasion d'approfondir, le mouvement de 1986 illustre l'empreinte laissée chez les étudiants et les lycéens par Mai 68, une empreinte symbolique majeure. La plupart des études sur les populations étudiantes et lycéennes qui prennent Mai 68 comme « point de départ » font de l'année 1976 un moment charnière, la « fin des années 68 étudiantes et lycéennes ». Si effectivement on observe un basculement au sein du mouvement étudiant et lycéen après 1976, les mutations à l'œuvre sont souvent surestimées et sont issues d'une histoire des représentations de la jeunesse. Or, comme on le verra, le mouvement de 1976 n'est pas un « point de rupture », un moment d'inversion de tendances pour les mouvements de contestation. Il se situe au cœur d'une période d'évolutions majeures – politiques, idéologiques ou même économiques – qui influent effectivement sur le « visage » de la contestation étudiante et lycéenne. En effet, pendant cette « seconde Révolution française »¹, ces « Vingt décisives »², des évolutions structurelles majeures touchent le monde étudiant et lycéen et elles ont des conséquences notables sur les mouvements d'agitation. Il convient donc d'appréhender l'agitation étudiante et lycéenne sur une longue durée, en mettant en lumière les « césures », les bouleversements, tout en insistant sur les « permanences », les éléments de « tradition ». En effet, si une « seconde Révolution française » se joue dans les années 1960, 1970 et 1980, elle est loin d'être totale dans les milieux étudiants et lycéens. Et c'est grâce à l'étude du cas local qu'on peut mettre en avant ces éléments de continuité.

Différentes échelles, différentes approches

Cette étude croise « cadre national » et « exemple local » et ce pour plusieurs raisons. D'abord, il semble nécessaire de reconstituer, au niveau national, la chronologie des mouvements d'agitation étudiants et lycéens, qui sert de « toile de fond » à tous les mouvements clermontois. Il faut d'emblée noter que le « cadre national » se confond souvent avec la région parisienne, qui est le « centre de commandement » du mouvement étudiant et lycéen. Bien que la contestation ne soit pas l'apanage des étudiants et lycéens parisiens, ils restent l'élément « moteur » de ce mouvement et sont à l'origine de la plupart des grands mouvements d'agitation. Ensuite, l'articulation entre « cadre national » et « exemple local » permet de nuancer certaines « idées reçues » sur la population jeune, notamment en matière

¹ Henri Mendras, *La Seconde révolution française, 1965-1984*, Paris, éd. Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1980, 456 p.

² Jean-François Sirinelli, *Les Vingt décisives, 1965-1985, Le passé proche de notre avenir*, Paris, éd. Fayard, 2007, 323 p.

de politisation, ce que l'on aura l'occasion d'évoquer plus longuement. En effet, les étudiants et lycéens clermontois présentent, tout au long de la période, un profil spécifique qui, s'il n'est pas « unique », apporte un éclairage différent sur le mouvement étudiant et lycéen entre 1968 et 1986. Ainsi, si le « cadre national » apparaît comme la « colonne vertébrale » du mouvement étudiant et lycéen, on verra à travers l'exemple clermontois qu'il existe autant de convergences que de divergences entre « local » et « global », et que ces « nuances » permettent de dresser un tableau plus précis de la réalité de l'agitation étudiante et lycéenne.

Il existe deux grands types d'approche du mouvement étudiant et lycéen, deux « directions » pour mener à bien une telle étude. Généralement, le mouvement étudiant et lycéen est analysé à partir d'une approche « institutionnelle » qui s'intéresse plus particulièrement aux « organisations » et, comme le montrent Yolande Cohen et Claudie Weil, aux « formes d'articulation de la volonté collective »¹. Plus rarement, les chercheurs procèdent à « l'étude de l'organisation de la mobilisation et des actions »². Dans l'optique d'élaborer une « typologie des mouvements étudiants [et lycéens] selon qu'ils concernent l'Université [et les lycées] ou la société »³, nous avons opté pour le croisement de ces deux méthodes. D'abord, et assez naturellement compte tenu l'absence d'une « chronologie » établie sur la longue durée ou au plan local, nous avons procédé à l'analyse « des mobilisations et des actions ». L'objectif premier de cette démarche a été de reconstituer, sur une période de près de vingt ans, la chronologie des actions étudiantes et lycéennes à l'échelle nationale et à l'échelle locale. Cette reconstitution a permis d'observer les « convergences » existantes entre le « mouvement global » et le mouvement clermontois, et ainsi en tirer de premiers enseignements. Cette « focalisation » sur l'événement, sur l'action, a aussi permis de dégager les grandes tendances structurantes au sein du mouvement étudiant et lycéen, en termes organisationnels ou revendicatifs. Entrer dans cette thématique « par le biais des mobilisations » a aussi permis de resituer les événements de la période 1968-1986 dans un temps plus long, ces « cent ans de mouvements étudiants [et lycéens] ». Dans un second temps, « l'approche institutionnelle » s'est imposée. Il est en effet nécessaire de se pencher sur l'histoire des « organisations représentatives » des étudiants et des lycéens – qu'on parle de syndicats, de groupes politiques ou de structures éphémères comme les coordinations – pour comprendre les modalités d'expression et les enjeux de l'agitation étudiante et lycéenne.

¹ Y. Cohen et C. Weil, *op. cit.*, p. 5.

² R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 117.

³ Y. Cohen et C. Weil, *op. cit.*, p. 5.

Cette approche a été d'autant plus enrichissante qu'à l'échelle locale, il existe une « tradition », une permanence organisationnelle forte qui marque toute la période 1968-1986 et rend indispensable une analyse plus approfondie des structures représentatives, dont l'histoire se confond parfois avec celle du mouvement étudiant et lycéen. C'est aussi ce facteur qui a incité à lier agitation étudiante et agitation lycéenne. Souvent, ces deux « facettes » des mouvements de jeunesse sont analysées « séparément » – comme a pu l'illustrer la présentation bibliographique qui précède. Or, il apparaît sur le plan national, et davantage encore sur le plan local, que mouvement étudiant et mouvement lycéen sont intimement liés. Le lien entre les deux « sphères » est à la fois organisationnel, politique, et d'une certaine manière, générationnel. En effet, « l'approche générationnelle » a été un apport précieux. Comme le montre Jean-Pierre Azéma, cette approche, même si elle est complexe, fournit « une grille de lecture presque toujours féconde et [...] parfois une clef explicative fondamentale »¹. Il réhabilite ainsi en partie l'intérêt du concept, récusé par les historiens de la Nouvelle histoire, notamment Lucien Febvre, mais déjà remarqué par Marc Bloch dans son *Apologie pour l'histoire* : « la notion de génération est donc souple, comme tout concept qui s'efforce d'exprimer, sans les déformer, les choses de l'homme, mais elle répond aussi à des réalités que nous sentons très concrètes »². Cette approche générationnelle a aussi incité à « lier » mouvement étudiant et mouvement lycéen : comme l'a montré Jean-François Sirinelli dans sa thèse³, l'approche générationnelle est particulièrement probante quand « les intéressés proviennent d'une matrice homogène [...] et appartiennent à la même classe d'âge », ce qui est le cas des « khâgneux et normaliens de l'entre-deux guerres », mais aussi des cohortes étudiantes et lycéennes qui se succèdent entre 1968 et 1986, et qui présentent des profils proches, notamment en matière de politisation. Comme l'ont également montré Guy Bourdé et Hervé Martin⁴, « chaque génération s'avèr[e] porteuse de valeurs et de réflexes distincts », et c'est en s'interrogeant sur ces valeurs et ces réflexes qu'on peut dégager les grandes tendances à l'œuvre au sein du mouvement étudiant mais aussi du mouvement lycéen.

Il faut également noter que l'étude de l'agitation étudiante et lycéenne est à la croisée de l'histoire politique, l'histoire sociale et l'histoire culturelle. Pour Jean -François Sirinelli,

¹ Cité par Vincent Drouin, *Enquête sur les générations et la politique, 1958-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1995, 365 p., p. 29.

² *Ibid*, p. 28.

³ Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle, Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux guerres*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1988, 721 p.

⁴ Guy Bourdé et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Histoire », janvier 1987, 416 p., p. 376.

l'histoire culturelle est « celle qui s'assigne les formes de représentations du monde au sein d'un groupe humain dont la nature peut varier – nationale ou régionale, sociale ou politique – et qui analyse la gestation, l'expression et la transmission. Comment les groupes humains se représentent-ils et se représentent-ils le monde qui les entoure ? »¹. Dès lors, cette approche est riche en enseignements puisque la jeunesse étudiante et lycéenne des années 1960, 1970 et 1980 « dispose » d'une culture propre, avec ses valeurs et a des attitudes différentes du reste de la population². La jeunesse étudiante et lycéenne, cette « bioclasse adolescente et juvénile » selon l'expression d'Edgar Morin, présente effectivement des traits communs, notamment dus à la naissance d'une « culture jeune » et au développement des pratiques scolaires dans les années 1960, comme l'ont montré Anne-Marie Sohn³ et Jean-François Sirinelli⁴. Cette jeunesse se distingue donc du reste de la population – ce qui fait naître l'idée d'un « conflit de génération » – et fait l'objet d'une représentation sociale « à part », sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Cette approche est d'autant plus riche qu'elle permet un « enrichissement de l'histoire politique par le culturel »⁵ et l'histoire de l'agitation étudiante et lycéenne est par certains aspects un pan de l'histoire politique française. Le lien entre mouvement étudiant et lycéen et monde politique est indéniable, à tel point que « la délimitation entre formation et engagement politique [est] difficile à cerner »⁶, particulièrement dans les « années 68 ». Le mouvement étudiant et lycéen connaît de fortes influences politiques et son action est « éminemment politique ». Robi Morder va même plus loin en affirmant que les revendications, qui évoluent selon la « configuration politico-syndicale », permettent de forger « l'identité collective étudiante »⁷. Dans son ouvrage *Pour une histoire politique*⁸, René Rémond appelle à s'intéresser aux « multitudes laborieuses, combattantes, souffrantes ». Les populations étudiantes et lycéennes, dont le nombre « explose » entre les années 1960 et 1980 et dont les combats se multiplient, semblent

¹ Cité par Jean-Pierre Rioux, « Un domaine et un regard », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », janvier 1997, 455 p., pp. 7-18, p. 16.

² Louise Quesnel, « Être étudiant en science politique en 1970 », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunes et politique, tome 2, Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p., pp. 257-297, p. 260.

³ Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris, éd. Hachette littérature, coll. « La vie quotidienne », 2001, 431 p.

⁴ J.-F. Sirinelli, *Les Baby-boomers*, *op. cit.*

⁵ Jean-François Sirinelli, « Éloge de la complexité », in J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli, *op. cit.*, p. 433-442, p. 435.

⁶ Élie Ferrier, *Mouvements et organisations de jeunesse en France*, Paris, éd. La Documentation française, coll. « Notes et études documentaires », Paris, 1972, 178 p., p. 9.

⁷ Robi Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003/2004, pp. 1-10, p. 3.

⁸ René Rémond, « Une histoire présente », in René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 399 p., pp. 11-32, p. 15.

« répondre » en partie à cette définition. Mais la question de l'agitation étudiante et lycéenne doit être appréhendée dans sa globalité, afin d'éviter une « histoire narrative, linéaire, descriptive »¹ et montrer que l'histoire politique peut gagner « une dernière bataille [...], celle qui consiste à faire accepter son orientation – certes non exclusive mais néanmoins fort représentée – vers l'histoire proche, cette “histoire du temps présent” que d'aucuns assimilent à une pure chronique journalistique, lui réfutant son statut scientifique »². Nous souhaitons donc, au-delà d'une simple chronique de l'agitation étudiante et lycéenne, aussi riche soit-elle, dépasser le simple cadre événementiel et nous intéresser aux cultures politiques, à l'histoire des représentations d'une population en constante réinvention, qu'elle soit politique, sociale ou culturelle.

En effet, l'histoire de l'agitation étudiante et lycéenne passe également par le prisme de l'histoire sociale. D'une part, la jeunesse étudiante et lycéenne qui est une composante essentielle de la société connaît, au cours de la période, des mutations d'ordre social qui influent fortement sur les revendications et les modes d'expression. D'autre part, l'agitation étudiante et lycéenne trouve à de nombreuses reprises ses sources dans des problématiques sociales, qui tournent souvent autour de la notion de « démocratisation ». Il faut ici, comme le préconise Antoine Prost, rester prudent quant à ce type d'approche puisque « quand la personnalisation porte sur des collectifs humains (groupe professionnel, classe, nation), le risque n'est pas nul mais il est limité : il consiste à faire passer pour “naturelles” les entités concernées, en négligeant qu'elles sont toutes des constructions humaines et le produit d'une histoire »³. Et la population étudiante et lycéenne est bien une « construction historique », fruit d'une conjonction entre évolutions sociales, volontés politiques et construction idéologique et mémorielle. D'ailleurs, l'« histoire sociale applique aux acteurs collectifs les mêmes intentions, les mêmes affections, la même psychologie qu'aux individus [et] crée en quelque sorte des individus collectifs »⁴. S'il semble difficile de s'inscrire dans une telle démarche tant les « sujets » de cette étude sont divers et les évolutions nombreuses entre 1968 et 1986, il est toutefois nécessaire de s'intéresser à la « sociologie » du groupe et aux évolutions structurelles. L'agitation étudiante et lycéenne est donc un objet d'étude historique à part entière qui, pour être appréhendé dans sa globalité nécessite le croisement de sources multiples.

¹ G. Bourdé et H. Martin, *op. cit.*, p. 366.

² *Ibid.*

³ A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, *op. cit.*, p. 235.

⁴ *Ibid.*, p. 234.

Des sources riches

Étudier le mouvement étudiant et lycéen oblige à la multiplication et au croisement des sources, d'autant que ce travail se fait à deux échelles, celle du national et celle du local. Deux principaux problèmes se posent alors : la constitution d'un « corpus » cohérent, compte tenu de l'éparpillement des archives étudiantes et lycéennes et, dans un second temps, l'analyse de ces documents, souvent « engagés ». Jean-Philippe Legois a montré la complexité de l'étude des archives sur le mouvement étudiant et lycéen, qui « pose la question épistémologique du rapport aux sources » et même celle de la « validité des études scientifiques »¹. Cependant, il existe depuis quelques années un véritable « renouveau » de ces sources, dû à la multiplication des dépôts d'archives. On dispose globalement de trois types de sources sur la question : les archives des structures étudiantes et lycéennes ; les archives de militants, acteurs ou témoins de la contestation ; les archives « extérieures » aux mouvements, qu'elles soient institutionnelles, statistiques, administratives ou encore policières². Ces archives sont donc relativement « dispersées », parfois « incomplètes » : chacune a « ses problèmes, ses enjeux, mais [toutes] interpellent »³. Tout d'abord, pour pouvoir reconstituer une chronologie « exacte » des mouvements d'agitation, nous avons procédé à un dépouillement systématique de la presse nationale et locale, qui fournit également de nombreuses analyses « à chaud » des acteurs et témoins de l'époque. Comme l'a montré Jacques Chapsal, les journaux, revues et autres annuaires sont des « sources de documents indispensables à la connaissance des années 1970 et 1980 »⁴, notamment pour les mouvements étudiants et lycéens qui font régulièrement la « une » des journaux, tout comme les politiques éducatives ou les « problèmes » de la jeunesse. Il faut noter que la presse, nationale ou régionale, émet à de multiples reprises des « jugements de valeurs » sur la jeunesse contestataire et présente, au gré des lignes éditoriales, des « versions » bien différentes des mouvements de contestation. Ceci est visible dans la diversité des angles adoptés par les grands quotidiens nationaux. *Le Monde*, qui reste une référence pour la presse française, recèle durant toute la période d'informations sur ce thème, notamment dans la rubrique « Agitation », créée après Mai 68 et qui concerne presque uniquement les

¹ J.-P. Legois, « Archives et mémoires étudiantes... », *op. cit.*, p. 9.

² *Ibid.*, p. 1.

³ *Ibid.*

⁴ Jacques Chapsal, *La vie politique sous la Ve République, tome 3 : 1974-1987*, Paris, éd. PUF, 1993 (6^e édition), 687 p., p. 661.

mouvements étudiants et lycéens, puis à partir de 1974, dans *Le Monde de l'éducation*. Le quotidien national, grâce aux nombreuses enquêtes publiées, est une source d'information majeure, plus particulièrement en ce qui concerne le « cadre national ». Le journal *L'Humanité* est aussi une source d'information essentielle, même si le traitement des mouvements est très différencié selon les orientations politiques des leaders, tout comme dans le quotidien *Libération*. Ce dernier, créé « pour faire le pont entre l'intellectuel et le militant »¹, fait une place importante aux mouvements de jeunesse et manifeste une « sensibilité née de la contestation de 68 [...] sur les registres sociaux et culturels »². *Le Figaro* a également fait l'objet d'un dépouillement systématique et permet souvent d'apporter un « contre-point » aux visions développées dans *Libération*, tout comme le quotidien local *La Montagne*. Ce dernier, s'il est souvent critique vis-à-vis des « agitateurs clermontois », permet de mettre en évidence des mouvements « oubliés » par la presse nationale et offre à de nombreuses reprises sa tribune aux acteurs de la vie universitaire et scolaire locale – Recteurs, présidents d'université, plus rarement aux contestataires – et fournit ainsi de précieuses indications. À côté de cette presse quotidienne qui permet de construire un « cadre chronologique », nous avons également travaillé sur les hebdomadaires et les mensuels, dont nombre de « news magazines » qui multiplient les « dossiers spéciaux » à l'occasion des grands mouvements d'agitation. C'est notamment le cas de *L'Express*, avec les nombreux articles de Gérard Petitjean et les dossiers de Josette Alia. *Le Nouvel Observateur* se focalise également sur les mouvements d'agitation étudiants et lycéens, tout comme *Le Point*, particulièrement « attentif » aux évolutions du système éducatif. D'autres revues nous ont apporté un éclairage neuf sur plusieurs questions, comme *les Temps Modernes*, qui souvent prend fait et cause pour la jeunesse contestataire, ou encore la revue *Esprit* qui fait paraître plusieurs numéros « spécial Université » après 1968. Toutes ces revues ont permis de dégager de premières tendances, même de façon sommaire. En complément de cette presse « grand public », les journaux « destinés » à la jeunesse contestataire ont facilité la « restitution d'une atmosphère, d'une ambiance », comme *L'Enragé*, *La Cause du Peuple*, *L'Humanité Rouge*, *Le Quotidien du peuple* ou même *Hara-Kiri*. Ces derniers, s'ils véhiculent une vision engagée – voire parfois déformée – des événements, permettent de comprendre, dans une certaine

¹ Anne Béthery et Jacqueline Gascuel, *Revue et magazines, Guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, Paris, éd. Le Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », 1997 (3^e édition), 409 p., p. 33.

² Jean-Pierre Charon, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Inédits politiques », février 1991, 416 p., p. 132.

mesure, la construction des représentations sociales de la jeunesse étudiante et lycéenne. À ces premières sources, il convient naturellement d'ajouter d'autres types d'archives.

En premier lieu, il faut évoquer les archives issues des institutions, des administrations chargées du système éducatif et des politiques de jeunesse, ces « archives centrales »¹ : Ministère de l'Éducation Nationale, Secrétariat d'État aux universités, Ministère de la jeunesse et Ministère de l'Intérieur. Ces archives, très variées, donnent des informations statistiques, législatives ou même politiques. Cependant, elles « reflètent souvent un point de vue institutionnel »² et doivent donc être « maniées avec précautions », comme c'est le cas pour la « série W » des Archives Nationales contenant les dossiers de surveillance des Renseignements généraux, dans lesquels on découvre le « point de vue policier » sur les mouvements d'agitation. Il faut relever, à ce stade, la richesse du fonds des Renseignements généraux de Clermont-Ferrand, déposé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, quant à notre axe de recherche. Ce fonds regorge d'informations sur les mouvements de contestation clermontois, qui sont suivis « au jour le jour » par la police, tout comme les groupes politiques dont la composition, l'influence et l'idéologie font l'objet d'enquêtes fouillées. Bien que les interprétations soient parfois « abusives » – et les chiffres sur le nombre de manifestants « modifiés » – la richesse de ce fonds montre l'intensité de l'activité militante des étudiants et des lycéens et son impact sur le mouvement social au plan local. Les archives de l'administration sont aussi des archives « déconcentrées »³, comme celles des Rectorats, Préfectures, facultés ou lycées. Compte tenu de la diversité des politiques archivistiques, ces fonds sont « d'inégale qualité » mais, une fois passées les barrières d'accès et de classement, elles demeurent des sources d'importance. C'est le cas du fonds du Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand déposé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme qui, s'il ne fournit pas d'éléments « directs » sur l'agitation, donne nombre de précisions sur la population lycéenne clermontoise, notamment en terme d'effectifs et en termes sociaux. C'est aussi le cas du fonds des universités de Clermont-Ferrand, déposé lui aussi aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, qui permet d'entrevoir « l'action étudiante » au sein de l'institution grâce aux procès-verbaux des conseils de gestion ou des conseils d'université.

¹ J.-P. Legois, *op. cit.*, p. 7.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*

La « mémoire » de l'agitation étudiante et lycéenne passe aussi par « le canal des organisations confessionnelles et politiques »¹. Les archives des syndicats, partis politiques ou témoins « adultes » de la contestation regorgent de sources sur les mouvements d'agitation, comme les archives du PCF – Parti Communiste Français – déposées aux Archives du Val-de-Marne, plus particulièrement le « dossier UEC » – Union des Étudiants Communistes, ou les archives du PSU – Parti Socialiste Unifié – de la Bibliothèque Nationale de France, riche en enseignements sur les ESU² – Étudiants Socialistes Unifiés. Ce type d'archives permet de connaître le point de vue des organisations sur les mouvements étudiants et lycéens mais offre aussi des documents directement issus des « groupes jeunes », notamment la presse militante, comme on le voit aux Archives confédérales de la CFDT – Confédération Française Démocratique du Travail, où nombre de « journaux étudiants » sont conservés. Il faut là encore noter une spécificité locale : les archives syndicales et politiques des groupes du Puy-de-Dôme sont relativement « pauvres » sur la question de l'agitation. Cette pauvreté s'explique en grande partie par le paysage politique et syndical étudiant et lycéen très particulier – sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus longuement. Un autre type d'archives a été utile à cette étude : les archives provenant de fonds personnels – militants, enseignants, chercheurs ou administratifs. En effet, de nombreux témoins et acteurs ont conservé d'importantes collections de documents – à l'exemple de René Rémond, président de l'université de Nanterre entre 1970 et 1976 – qui sont des compléments intéressants aux archives disponibles. Pour notre étude, on peut par exemple citer le fonds Marotin, déposé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, le fonds Violle – militant étudiant à Villetaneuse en 1986 – ou le fonds Bianchi, qui est venu enrichir le fonds de l'AGEC – Assemblée Générale des Étudiants Clermontois – sur lequel nous allons revenir. Des recherches mènent parfois à la création de fonds spécifiques, comme c'est le cas pour le fonds Maupeou-Abboud, créé à partir de documents collectés pour la réalisation d'un ouvrage³, déposé à la BDIC – Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine. Toutes ces archives sont des éléments indispensables à la recherche sur le mouvement étudiant et lycéen, d'autant qu'il existe une réelle « difficulté à collecter » ces documents⁴. Cependant, il faut rappeler la « prudence » nécessaire au traitement de ce type d'archives, qui, comme le

¹ Jean-Philippe Legois, « Mémoires étudiantes, “mémoire(s) courte(s)” ?, Pistes générales à l'épreuve du cas exemplaire de Mai 68 », *Informations sociales*, n° 99, 2002, pp. 14-21, p. 14.

² J.-P. Legois, « Archives et mémoires étudiantes... », *op. cit.*, p. 8.

³ Nicole de Mauppou-Abboud, avec la collaboration du Groupe de sociologie du travail de l'EPHESS, *Ouverture du ghetto étudiant*, Paris, éd. Anthropos, 1974, 388 p.

⁴ J.-P. Legois, « Archives et mémoires étudiantes... », *op. cit.*, p. 8.

montre Jean-Philippe Legois, peut venir « brouiller la mémoire étudiante [et lycéenne] »¹, une mémoire complexe et en constante reconstruction.

Longtemps, les archives des mouvements étudiants et lycéens sont restées à l'état « embryonnaire », et ce pour plusieurs raisons. C'est d'abord un manque de moyens² qui est à l'origine de cette carence entretenue par l'absence de politique archivistique et, parfois même un « souci d'effacer les traces »³. De plus, la « rotation militante rapide »⁴ empêche toute politique de conservation sur la longue durée et, à l'exception des grands mouvements de contestation – 1968, 1976 et 1986 – les sources sont restées limitées. La mémoire étudiante et lycéenne est donc « fragile », « éclatée entre générations, cohortes [et] réseaux »⁵ et elle est aussi très « inégale » : les étudiants ont « produit » plus de mémoire que les lycéens et les groupes « structurés » beaucoup plus que les « inorganisés ». La structure qui a laissé le plus de traces est sans aucun doute l'UNEF, dont les fonds sont de plus en plus riches, comme le montre l'importance de la documentation conservée à la BDIC. Le fonds UNEF de la BDIC, qui couvre la période 1929-1990⁶, provient de deux donations principales : celle de l'UNEF-Indépendante et Démocratique effectuée en 1991 et celle de M. Trastour, ex-militant UNEF, ayant récolté une pléiade de documents. Un autre fonds UNEF important est celui consultable au CAC de Fontainebleau : il porte sur la période d'avant la scission de 1971 et a été créé grâce au don de l'UNEF à l'AAUNEF⁷ – Association des Anciens de l'UNEF. Ces fonds, qui comprennent des tracts, des circulaires, des dossiers de congrès, des comptes-rendus de réunions et autres publications syndicales sont indispensables à notre recherche et illustrent en eux-mêmes la richesse et la diversité de l'activité syndicale étudiante. Ces fonds permettent d'avoir une « vue d'ensemble » sur le mouvement étudiant mais aussi de mettre en lumière l'activité des sections de province, notamment de l'AGEC, dont le dynamisme est attesté par l'importance de la documentation laissée. L'intensité de l'activité de l'AGEC est également démontrée par le « propre fonds » de la section : le fonds AGECE. Ce fonds n'est pas classé, il a été longtemps conservé dans les locaux du syndicat sur le campus des Cézeaux. Il contient des publications, tracts, comptes-rendus de réunions de l'AGEC depuis l'après-guerre. Il faut noter que, jusque là inexploité, il contient des documents nationaux et locaux. En outre, il est

¹ J.-P. Legois, « Mémoires étudiantes, “mémoire(s) courte(s)”... », *op. cit.*, p. 15.

² R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 114.

³ J.-P. Legois, « Archives et mémoires étudiantes... », *op. cit.*, p. 8.

⁴ R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 114.

⁵ J.-P. Legois, « Mémoires étudiantes, “mémoire(s) courte(s)”... », *op. cit.*, p. 14.

⁶ R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 118.

⁷ J.-P. Legois, « Archives et mémoires étudiantes... », *op. cit.*, p. 8.

composé à la fois des documents d'avant la scission de 1971 et des dossiers de l'UNEF-Unité Syndicale (puis Indépendante et Démocratique) et de l'UNEF-Renouveau (puis Solidarité Étudiante), ainsi que de plusieurs « dossiers lycées », notamment ceux de l'UCL – Union des Cercles Lycéens. Ce fonds AGECE nous a servi de base de travail mais doit nécessairement, tant sa richesse est grande, faire d'objet d'un dépôt puisque des recherches sont envisageables sur les périodes « pré-68 » et « post-86 ». Les fonds UNEF sont donc notre « première source archivistique », mais il faut également évoquer les autres fonds consultés, comme ceux du MARC – Mouvement d'Action et de Recherche Critique, du MAS – Mouvement d'Action Syndicale, et de PSA – Pour un Syndicalisme Autogestionnaire, aux Archives confédérales de la CFDT ou celui de l'Union départementale du Rhône de l'UNCAL – Union Nationale des Comités d'Action Lycéens, déposé au Conservatoire de la mémoire militante à Lyon, qui est un des très rares fonds entièrement consacré aux lycéens. Les archives étudiantes et lycéennes, bien qu'éparses et incomplètes, sont un outil de travail essentiel. Elles représentent aujourd'hui, comme l'affirme Jean-Philippe Legois, un « enjeu patrimonial et historique fort », un « moyen de reconstituer la mémoire des mouvements étudiants [et lycéens] » et doivent avoir « leur place dans le passé, le présent et le futur »¹. Ces archives sont donc essentielles à la construction d'une « mémoire collective » du mouvement étudiant et lycéen, qui passe en outre par un autre biais : celui du recueil des témoignages des « acteurs » et « témoins » de l'agitation.

Le recueil de témoignage n'est pas une pratique « massivement répandue » en histoire contemporaine, contrairement à la sociologie ou aux sciences politiques. Ce travail est souvent complexe, fastidieux, mais peut s'avérer assez utile et complémentaire à la recherche archivistique, en permettant d'éclairer des aspects « sombres » de la question. Il existe sur ce point une véritable « spécificité française »², puisque la mémoire du mouvement étudiant est « défendue » par une association, l'AAUNEF, créée en janvier 1992 pour « maintenir le lien entre les différentes générations militantes » et éviter l'oubli d'un mouvement « structurellement amnésique »³. Il existe donc un véritable « travail de mémoire » qui permet de comprendre en partie l'histoire des « générations militantes », leurs combats et les « activités des acteurs eux-mêmes »⁴. Néanmoins, deux obstacles importants sont à surmonter : retrouver les acteurs au plan local, et analyser leurs propos avec toutes les

¹ *Ibid*, p. 9.

² R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 120.

³ J.-P. Legois, « Mémoires étudiantes, “mémoire(s) courte(s)”... », *op. cit.*, p. 14.

⁴ J.-P. Legois, « Archives et mémoires étudiantes... », *op. cit.*, p. 5.

précautions nécessaires. Les témoignages, par essence subjectifs, sont clairement « marqués » par les idéologies, notamment chez les militants, à l'exemple de ceux de l'UNEF qui entretiennent les « mythes du syndicalisme » dont celui de la « grande UNEF », celle de l'unité et de l'action. Les « mythes de l'UNEF » sont mentionnés à l'évocation de chaque grande mobilisation, ce qui constitue une véritable « exploitation partisane du passé par les acteurs eux-mêmes »¹ et, dans une certaine mesure, cette mémoire peut paraître « sélective, oublieuse, parce que fondée sur la falsification du passé, sur l'accumulation des événements et des figures qui contreviennent aux impératifs politiques du moment ». Cette « déformation » de la mémoire est visible dans la confrontation entre « mémoire militante » et « mémoire contestataire » : dans les témoignages de militants, le rôle des groupes est souvent surestimé et les actions « héroïsées ». Certains parcours deviennent alors, notamment au sein de l'UNEF, des « exempla »² dont chaque militant doit s'inspirer, tels les fidèles le devaient des « modèles de vie » des saints martyrs. La mémoire militante du mouvement étudiant et lycéen peut être « sélective et défailante », réécrite pour « recréer l'unité »³. Cela invite donc à la prudence vis-à-vis de ce type de sources. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, les témoignages ont été pensés comme un « complément » au travail archivistique et non une source en eux-mêmes, d'autant qu'il a été très difficile de mener une campagne de recueil de témoignages totalement exhaustive : d'abord, les « acteurs » ont été difficiles à « localiser », notamment les militantes, qui pour beaucoup ont changé de nom de famille depuis leur passage au lycée ou à l'Université ; ensuite, plusieurs refus ont été essuyés et surtout, les témoignages ont pris des formes très différentes en fonction des interlocuteurs – de l'entretien mené sur plusieurs séances de quelques heures à l'échange informel, « en direct » ou par d'autres biais – échanges téléphoniques, échanges de mails. Au cours de cette « campagne », un élément est apparu : les militants des années 1960 et 1970 sont beaucoup plus enclins à témoigner que ceux des années 1980. Malgré une certaine distance vis-à-vis de leur période militante, les mémoires restent souvent « à vif » et, pour certains, les rancœurs bien présentes. Les témoignages ne sont donc qu'une partie très infime de nos sources mais nous ont néanmoins permis d'obtenir des informations inédites et d'élaborer, grâce au croisement avec nos autres sources, une structure d'analyse mêlant approche thématique et approche chronologique.

¹ O. Bianchi, *op. cit.*, p. 103.

² *Ibid.*, p. 109.

³ *Ibid.*

Les principaux axes de recherche

Pour mener à bien cette étude sur l'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 68 à 1986, du cadre national à l'exemple clermontois, nous avons donc choisi de croiser approche thématique et approche chronologique dans le but de mettre en lumière les grandes évolutions connues par le mouvement étudiant et lycéen et d'observer l'articulation entre « national » et « local ». Dans un premier chapitre, nous tenterons de dresser un portrait de la population étudiante et lycéenne française et clermontoise, en s'attardant tout particulièrement sur les évolutions « numériques » et sociologiques de ces populations et en s'interrogeant sur les « réactions » des institutions à ces mutations. Ce tableau a pour objectif de mettre en lumière les points communs entre les populations lycéennes et étudiantes à l'échelle nationale et locale, mais aussi de dégager les spécificités clermontoises, qui sont autant de facteurs explicatifs possibles au « particularisme » du mouvement étudiant et lycéen local. Nous nous attarderons aussi dans ce chapitre sur l'histoire universitaire et scolaire clermontoise, une histoire ancienne et souvent « tourmentée », qui explique une véritable « tradition de lutte » au plan local.

Dans un deuxième chapitre, nous reviendrons plus longuement sur le mouvement de Mai 68, en mettant l'accent sur les « événements clermontois ». Si l'étude de Mai 68 semble « hors contexte » puisque notre travail porte essentiellement sur « l'après-Mai 68 », il nous a semblé indispensable d'évoquer les « racines », le déroulement et l'impact de ce printemps agité sur la population étudiante et lycéenne clermontoise, d'autant qu'aucun travail de ce type n'a encore été mené. Mai 68 a en effet, comme à l'échelle nationale, des incidences nombreuses sur le milieu étudiant et lycéen clermontois et reste, dans les mémoires militantes, comme un « événement fondateur » dont l'empreinte est ressentie durant toutes les « années 68 » et, localement, bien au-delà semble-t-il. Cette analyse du Mai 68 clermontois permet aussi de nuancer la représentation d'un « Mai parisien », en montrant qu'au niveau local on retrouve les mêmes formes de politisation, la même radicalité des actions, la même remise en cause de la société française. De plus, l'analyse de l'exemple clermontois illustre le fait que Mai 68 n'est pas seulement un « mouvement jeune » : c'est aussi un mouvement social de grande ampleur qui a touché de nombreuses entreprises et usines en Auvergne. En outre la contestation a été l'occasion d'un dialogue intense entre jeunes et travailleurs, dialogue qui continue bien au-delà de ce printemps 1968. Le mouvement de Mai 68 traduit le développement d'une contestation radicale qui trouve ses sources dans plusieurs « combats ».

Il a également des conséquences en matière de « structuration » du mouvement étudiant et lycéen, comme nous le verrons dans le troisième chapitre.

Ce chapitre sera effectivement consacré au paysage politique et syndical chez étudiants et lycéens. L'accent sera mis sur les « convergences organisationnelles » entre national et local, mais aussi sur les « particularismes locaux ». D'abord, nous observerons les difficultés d'implantation des organisations en milieu lycéen, des difficultés qui mènent à des « innovations organisationnelles », et notamment à la création de coordinations. Nous nous attarderons ensuite sur le « leader étudiant », l'UNEF, dont l'histoire est faite de ruptures et de traditions et qui joue, au plan national comme local, un rôle déterminant au sein du mouvement étudiant et lycéen. L'étude de l'UNEF nous amènera à nous pencher sur les différents groupes de gauche et d'extrême gauche présents dans les universités et les lycées, dont la multiplication dans les années 1960 et 1970 invite à parler d'une « balkanisation » du paysage politique et syndical. Nous nous intéresserons ensuite à l'histoire des groupes de droite et d'extrême droite, eux aussi actifs dans les universités et lycées, notamment à Clermont-Ferrand, ce qui donne lieu à des oppositions « farouches » entre groupes. L'analyse de ces organisations passera par l'étude des structures mais aussi par celle des luttes d'influences entre les groupes ou au sein des groupes, qui presque tous aspirent à « conduire » les mouvements d'agitation.

Ceci nous amènera dans un quatrième chapitre à évoquer les combats étudiants et lycéens qui « traversent » toute la période. Ainsi, les luttes menées à l'occasion des élections universitaires, les combats pour l'amélioration des conditions d'études et de vie, la lutte contre la répression ou encore « l'internationalisation » des luttes étudiantes et lycéennes constitueront les grands axes d'étude. À travers ces questions, nous verrons quelles sont les évolutions du mouvement étudiant et lycéen en matière de revendication et d'expression, qui sont autant d'indices sur les « mentalités » et sur la « réalité » des difficultés de la vie lycéenne et étudiante. Nous pourrions également observer si les combats menés entre 1968 et 1986 ont des répercussions au niveau local, permettant d'évoquer une « proximité » entre les étudiants et les lycéens clermontois et leurs « homologues » parisiens et provinciaux.

Le cinquième chapitre sera, lui, consacré à l'étude des grands mouvements d'agitation des « années 68 », c'est-à-dire au temps de la supposée « hyper-politisation » du mouvement étudiant et lycéen. Ainsi, à travers plusieurs grandes périodes de mobilisation – lutte contre la

réforme Faure, lutte contre la répression, lutte de 1973 contre la loi Debré et la création des DEUG et lutte de 1976 – nous tenterons d’observer les processus de mobilisation à la petite et à la grande échelle. Au-delà des réformes de l’enseignement ou des politiques de jeunesse, ce chapitre vise à mettre en lumière l’articulation entre local et national, à s’interroger sur la place des Clermontois dans les mouvements d’agitation de ces « années 68 », ce « temps de la contestation » : représentent-ils une réelle force sociale ou, au contraire, ne font-ils que participer d’un mouvement qui les « dépasse » ? Pendant cette période 1968-1976, les Clermontois sont-ils mus par les mêmes thèmes de mobilisation que le reste de la population étudiante et lycéenne ou ont-ils des sujets de mobilisation spécifiques ?

Tout en conservant une approche chronologique, nous nous attarderons dans le sixième chapitre sur la période 1976-1986 et les grandes mobilisations étudiantes et lycéennes qui ponctuent ces années – lutte contre la carte universitaire, contre la loi Savary ou la loi Devaquet. Souvent, la période 1976-1986 est perçue comme celle du « repli » du mouvement étudiant et lycéen ou, dans une optique proche, celle du retour au « corporatisme ». À travers l’exemple clermontois, nous verrons que, si des évolutions structurelles sont effectivement à l’œuvre entre 1976 et 1986 au sein du mouvement étudiant et lycéen, ce dernier reste empreint de fortes traditions qui permettent de nuancer cette idée de « rupture ». Plusieurs indices – permanences des structures syndicales et politiques, maintien d’un discours politisé, utilisation du même répertoire d’action collective – permettront de pointer la « continuité » des mouvements de contestation, tout en observant les « innovations », notamment perceptibles à travers les nouvelles formes de mobilisation et dans le dernier « grand mouvement » de la période, celui de 1986, qui se distingue de ses « prédécesseurs » à bien des égards.

Enfin, dans un septième et dernier chapitre, nous essaierons d’analyser, de manière transversale, les mutations structurelles connues par le mouvement étudiant et lycéen. D’abord, en observant l’évolution des revendications – en matière de contenu, de leur expression ou encore des « lieux » de l’agitation, nous tenterons d’établir une typologie des mouvements d’agitation tout en restant attentif à l’évolution de la place des Clermontois au sein de ce mouvement. Ensuite, en évoquant les relations du milieu étudiant et lycéen à « l’extérieur » – monde politique et syndical, médias, acteurs du système éducatif ou tout simplement opinion publique – nous essaierons d’analyser la place des étudiants et lycéens au sein du mouvement social – national et local – et nous nous interrogerons sur la représentation

sociale de cette jeunesse contestataire, dont les évolutions traduisent des mutations idéologiques ou organisationnelles majeures. Enfin, à travers l'exemple de parcours militants nationaux et locaux, nous observerons les processus qui mènent à l'engagement, les caractéristiques de cet engagement et son « impact » sur l'individu et le « collectif ». Les problématiques posées sont donc multiples et traduisent la diversité des angles de recherches envisageables. L'agitation étudiante et lycéenne est un sujet à la fois riche et complexe, qui permet d'aborder des questions aussi diverses que les politiques scolaires et universitaires, les formes d'engagement et de politisation de la jeunesse ou encore « l'impact social » des mouvements d'agitation. Cette complexité d'analyse est renforcée par le croisement de deux échelles d'étude, celle du « global » et celle du « local ».

Chapitre I – Lycées et universités des années 1960 aux années 1980 : évolutions nationales et locales

Pour comprendre les évolutions du mouvement étudiant et lycéen français entre 1968 et 1986, il faut garder à l'esprit que ce milieu est profondément transformé au cours de ces années par des mutations structurelles de toutes sortes : évolution des taux de scolarisation, changement de la « pyramide sociale scolaire », nouveau regard porté sur l'école. Ces transformations, parfois à l'origine de tensions, ont des influences majeures sur le mouvement étudiant et lycéen, tant en matière de revendications que de modalités d'expression. Il convient donc de s'interroger sur la réalité de ces changements, aussi bien à petite qu'à grande échelle, pour pouvoir comprendre l'évolution de l'expression revendicative lycéenne et étudiante.

I – Lycées et lycéens : une mutation profonde

Le monde lycéen connaît, entre 1968 et 1986, de profondes transformations dues à une évolution importante des structures d'accueil mais surtout à la croissance constante des effectifs. Ce mouvement s'insère dans une évolution plus large, mise en valeur par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli¹ : le nombre de jeunes scolarisés en France (de 2 à 22 ans) passe de 10,2 millions en 1960 à 12,8 millions en 1970, 13,9 millions en 1980 et 14,3 millions en 1990, soit respectivement 69 %, 72 %, 80 % et 88 % de ces classes d'âge. Ce phénomène, dû à la conjonction de plusieurs facteurs (croissance démographique, demande grandissante en matière d'éducation et de formation), est encore plus sensible dans les lycées français qui voient leur « public » non seulement croître mais également évoluer sociologiquement, ce qui conduit à une nécessaire adaptation de l'institution.

A – Le « peuple lycéen »

Publié en 1974, l'ouvrage du sociologue Gérard Vincent² illustre par son titre même le profond changement de la représentation sociale du lycéen au cours des années 1960 et 1970. En effet, la progression rapide des effectifs lycéens, couplée à de profondes évolutions

¹ Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *Histoire culturelle de la France, tome 4, Le temps des masses, Le Vingtième siècle*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 403 p., p. 299.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*

sociales, est à l'origine d'une autonomisation croissante de cette population lycéenne. Longtemps associé, tant dans les représentations collectives que dans les travaux scientifiques, au monde étudiant, le peuple lycéen forme, selon le sociologue, un « ensemble » spécifique, un groupe social à part entière. Cette idée a été depuis largement confortée par de nombreux travaux, notamment l'article d'Anne-Marie Sohn, « Le lycéen et la lycéenne, de nouvelles références pour la jeunesse et la société des années 60 »¹. Selon l'historienne, les années 1960 sont marquées par le renforcement de l'identité lycéenne, de la cohésion du groupe lycéen, qui devient « une catégorie originale avec des réflexes, des codes et des rites communs » et qui se construit en opposition à d'autres groupes sociaux : adultes, personnes n'ayant pas fait d'études ou encore collégiens, notamment après 1963 et la disparition du premier cycle des lycées, désormais dispensé dans les CES – Collèges d'Enseignement secondaire. Mais le premier facteur de cette autonomisation reste bien un facteur « numérique ».

1 – Une « restructuration » nationale ...

La « massification » de l'enseignement secondaire, même si le terme fait débat parmi les historiens et les spécialistes de l'éducation dans les années 1970 et 1980, est une réalité sociale mise en lumière par nombre d'études sur le système scolaire français. Ainsi, au-delà des discussions sur la terminologie à employer, l'évidente croissance des chiffres a pu faire parler d'un « boom scolaire », expression inventée en 1961 par Louis Cros, alors directeur de l'Institut Pédagogique National. Ce « boom » est particulièrement significatif dans le deuxième cycle du second degré. C'est ce qu'ont mis en avant par exemple les ouvrages de Pierre Albertini² ou d'Antoine Prost³ : dans le second vingtième siècle, la croissance des effectifs lycéens est nette et continue, plus particulièrement dans les années 1960, 1970 et 1980⁴, une croissance symbolisée par la hausse du nombre de bacheliers, qui passe de 59 000 en 1960 à 159 000 en 1980. Cette croissance des effectifs lycéens, visible dans le second tableau présenté en annexe portant sur l'évolution du nombre d'élèves des lycées publics et

¹ Anne-Marie Sohn, « Le lycéen et la lycéenne, de nouvelles références pour la jeunesse et la société des années 60 », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 2005, 501 p., pp. 331-341, p. 333.

² Pierre Albertini, *L'École en France, XIXe-XXe siècles, De la maternelle à l'université*, Paris, éd. Hachette, coll. « Carré histoire », 1992, 192 p.

³ Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, tome IV, Depuis 1930*, Paris, éd. Perrin, coll. « Tempus », 2004, 808 p. et Antoine Prost, *Éducation, sociétés et politiques, Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, 1992, 226 p.

⁴ Voir annexe 1, Annexes au Chapitre I.

privés, est le résultat d'une conjonction de plusieurs facteurs. Dans un premier temps, le facteur démographique joue à plein. Par exemple, si les 15-19 ans (qui constituent l'immense majorité de cette population lycéenne) sont 2 737 463 en 1960, ils sont 4 265 040 en 1968, 4 301 995 en 1979 et 4 354 362 en 1983¹. Cette progression a des conséquences directes sur la population scolarisée, notamment après l'ordonnance du 6 janvier 1959 et la prolongation de l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans. Il faut attendre 1978 pour qu'une légère baisse des effectifs scolarisés soit visible, essentiellement dans le premier degré, suite à la baisse du taux de natalité dans les années 1960², ce qui illustre l'importance du facteur démographique dans la croissance des effectifs scolarisés.

Néanmoins, le ralentissement de la croissance démographique et la « stabilisation » du nombre des 15-19 ans en France n'ont qu'un impact très limité sur les effectifs de l'enseignement secondaire, et ce pour diverses raisons. En effet, la dénatalité est largement compensée par une demande croissante d'éducation, symbole de l'évolution de la représentation sociale de l'école. Dans les années 1960 et 1970, l'école est perçue comme le principal instrument d'ascension sociale et, de ce fait, les lycées d'enseignement général (dits « classiques »), mais aussi les lycées d'enseignement technique, connaissent une affluence constante. Le diplôme, en particulier le baccalauréat, qu'il soit général ou technique, est assimilé à une « clef d'entrée symbolique » sur le marché du travail³, voire dans le monde adulte, ce qui en fait un rite de passage. Cette croyance, cet « idéal social », explique en partie la croissance continue des effectifs durant les années 1970, notamment après la crise économique de 1973⁴. Cette période est donc celle d'un « réinvestissement scolaire » fort, qui illustre parfaitement l'évolution de la représentation sociale de l'école, et plus spécifiquement du lycée⁵.

Une autre évolution sociétale est au cœur de ce processus continu de croissance des effectifs lycéens entre 1968 et 1986. En effet, la période est marquée par un phénomène

¹ INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France*, *op. cit.*, p. 27.

² Gérard Vincent, *Les Français, 1945-1975, Chronologie et structures d'une société*, Paris, éd. Masson, 1980, 383 p., p. 78.

³ Olivier Galland et Yannick Lemel, *La nouvelle société française, Trente ans de mutations*, Paris, éd. Armand Collin, 1998, 287 p., pp. 119-120.

⁴ Voir annexe 2, Annexes au Chapitre I. Les chiffres fournis par l'INSEE démontrent la continuité de cette croissance, même au plus fort de la crise économique.

⁵ Jean-Noël Luc, dans sa contribution « À la recherche du "Tout puissant empire du milieu" » (in P. Caspard, J.-N. Luc et P. Savoie (dir.), *op. cit.*, pp. 11-56), fait une synthèse des facteurs explicatifs de l'explosion scolaire. Il l'attribue ainsi au redressement de la natalité, à la prolongation de l'obligation de scolarité à 16 ans en 1959, à l'élévation du niveau de vie mais avant tout au désir de promotion sociale.

structurel majeur, ou plutôt l'apogée d'un phénomène entamé dans les années 1950 : l'arrivée massive de jeunes filles dans les établissements d'enseignement secondaire. Cette évolution est à relier directement à la nouvelle place acquise par la femme dans la société française. Ainsi, longtemps minoritaires dans les lycées français, les jeunes filles sont, dès l'année scolaire 1965-1966, aussi nombreuses que les garçons et, au fil des années, y deviennent majoritaires, comme l'illustrent les chiffres fournis par l'INSEE¹. Elles représentent d'ailleurs, comme on le voit dans le tableau, une majorité sans cesse grandissante puisqu'elles sont 705 181 à fréquenter les lycées généraux et techniques en 1986-1987 contre seulement 580 970 garçons.

Un dernier facteur est à prendre en compte dans l'évolution des effectifs des lycées : le développement rapide, durant la période, des classes préparatoires aux grandes écoles et des classes post-baccalauréat. Comme l'a montré Antoine Prost², ce type de classe assez spécifique connaît une expansion forte entre les décennies 1960 et 1980 : moins de 50 000 élèves y sont inscrits au début des années 1960 ; on en dénombre, pour l'année scolaire 1970-1971, 62 100 ; 71 200 en 1975-1976 et la barre des 100 000 inscrits est franchie à la rentrée scolaire 1981-1982. Quel que soit le terme employé, « massification », « boom scolaire », les lycées français sont donc, au cours de la période étudiée, en premier lieu marqués par une croissance forte des effectifs qui s'accompagne d'autres types de transformations.

Effectivement, si les lycées français sont confrontés à une hausse des effectifs importante, le public lycéen évolue également d'un point de vue sociologique. Jusque dans les années 1950, voire même encore beaucoup plus tardivement, le lycée est une institution socialement « ségrégative ». Ainsi, les enfants des milieux populaires restent longtemps cantonnés à l'enseignement primaire, les meilleurs d'entre eux accédant parfois aux CET – Collèges d'enseignement technique, à titre plus exceptionnel aux lycées qui restent cependant l'apanage des classes sociales supérieures. On pourrait multiplier à ce titre les chiffres illustrant cette inégalité devant l'éducation. Par exemple, en 1966, un enfant de cadre a 9,4 fois plus de chances d'avoir le baccalauréat qu'un fils d'ouvrier et, à la même date, un enfant de cadre supérieur a 80 fois plus de chances d'aller à l'Université qu'un fils d'ouvrier agricole

¹ Voir annexe 3, Annexes au Chapitre I.

² Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, éd. La Nouvelle Librairie de France, 1982, 729 p., p. 463.

et 40 fois plus qu'un fils d'ouvrier¹. Les disparités sont donc importantes à l'approche de la période étudiée, qui est, elle, caractérisée par une « homogénéisation des carrières scolaires ».

Cette transformation, comme la notion de « massification », fait débat. Ainsi, si l'idée d'une « démocratisation » de l'enseignement secondaire semble s'imposer, elle doit être largement nuancée. En effet, les disparités sociales dans l'enseignement secondaire restent sensibles tout au long de la période, comme le montrent les chiffres sur l'accès en terminale, très différents entre les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers². Si la période allant de 1945 à 1960 est traversée par une démocratisation « incontestable, régulière et importante »³, le phénomène s'atténue largement de 1960 à 1975 et, à partir du milieu des années 1970, on assiste même à une « reconquête bourgeoise » du lycée, illustrée par l'élitisme grandissant de certaines sections⁴ ou encore par l'inégale répartition des élèves entre filières générales et technologiques selon la CSP du chef de famille. L'inégalité sociale devant l'enseignement secondaire est aussi particulièrement visible à travers les résultats au baccalauréat.

Sur la période étudiée, les chiffres concernant les résultats au baccalauréat semblent « socialement positifs » – en 1960, 11,4 % d'une génération obtient le baccalauréat contre 20,1 % en 1970 et 25,9 % en 1980⁵ – mais une interprétation plus poussée limite la portée des progrès. Ainsi, si le nombre de baccalauréats généraux délivrés est multiplié par deux, le nombre de baccalauréats technologiques est lui multiplié par quatre, les enfants des classes populaires constituant la grande majorité des nouveaux bacheliers « du technique ». De plus, le prestige du baccalauréat, déjà largement « entamé » par la croissance du nombre de titulaires, est également lié à la filière choisie, ce qui, une nouvelle fois, met en opposition les enfants issus de CSP « favorisées » et ceux issus des classes populaires⁶, avec ici une différenciation nette entre filles et garçons, comme le montre le tableau reproduit en annexe. On voit donc bien que la population lycéenne ne forme pas une « population homogène, ni scolairement, ni socialement »⁷, ce qui se traduit par une forte différenciation sociale entre les lycéens des deuxième cycles longs ou courts mais également entre lycéens et lycéennes. Le

¹ O. Galland et Y. Lemel, *op. cit.*, pp. 119-120.

² Voir annexe 4, Annexes au Chapitre I.

³ R. Boyer, A. Bournoure et M. Delclaux, *op. cit.*, p. 10.

⁴ Antoine Prost, *La politique de démocratisation de l'enseignement, Essai d'évaluation (1950-1980), Rapport pour le Commissariat Général au Plan*, Convention n° 44 09/PS 020, Université Paris I, Centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, avril 1986, 506 p., p. 143.

⁵ Alain Binet, *Société et culture en France depuis 1945*, Paris, éd. Ellipses, 2000, 160 p., p. 123.

⁶ Voir annexe 4 bis, Annexes au Chapitre I.

⁷ R. Boyer, A. Bournoure et M. Delclaux, *op. cit.*, p. 163.

milieu lycéen connaît donc, à l'échelle nationale, de profondes transformations qui, à l'échelle locale, se retrouvent à des degrés divers.

2 – ...et régionale

Si, à l'échelle nationale, les lycées français sont traversés durant la période par des évolutions notables tant en terme d'effectifs que « d'ouverture sociale », la situation locale, clermontoise comme auvergnate, est plus contrastée. Tout d'abord, une forte demande d'éducation est visible à l'échelle locale, demande signifiée par plusieurs indices. Premier signe tangible de cette situation : la croissance constante des effectifs lycéens au cours de la période, qui s'insère dans un mouvement plus vaste de croissance des effectifs de l'enseignement du second degré. Ainsi, en 1967, ce sont plus de 70 000 jeunes qui sont inscrits dans les lycées et collèges d'Auvergne¹, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Dans le premier cycle du second degré, on dénombre 1 950 élèves supplémentaires dans les quatre départements de la région : 13 687 élèves dans l'Allier (soit plus 360 par rapport à l'année scolaire 1966-1967), 6 226 dans le Cantal (soit plus 120 par rapport à l'année scolaire 1966-1967), 5 220 en Haute-Loire (soit plus 700 par rapport à l'année scolaire 1966-1967) et 16 237 dans le Puy-de-Dôme (soit plus 750 par rapport à l'année scolaire 1966-1967). Cette progression assez significative est aussi perceptible dans le second degré, mais dans une moindre mesure, avec seulement 400 inscrits supplémentaires par rapport à l'année scolaire précédente : 8 292 dans l'Allier (soit plus 200 par rapport à l'année scolaire 1966-1967), 2 839 dans le Cantal (un chiffre stable par rapport à l'année scolaire 1966-1967), 2 647 en Haute-Loire (qui perd ainsi 100 élèves du second degré par rapport à l'année scolaire 1966-1967) et 11 069 dans le Puy-de-Dôme (soit plus 300 par rapport à l'année scolaire 1966-1967)². De ces premiers chiffres, on peut déjà tirer plusieurs conclusions importantes sur le paysage de l'enseignement secondaire dans la région Auvergne. Tout d'abord, l'académie de Clermont-Ferrand apparaît, à l'échelle nationale, comme une « petite » académie, regroupant une proportion relativement faible de lycéens (et de collégiens), comparée à plusieurs académies limitrophes, comme celles de Lyon ou de Toulouse. Ensuite, on observe de nettes disparités géographiques dans la répartition du public

¹ « Près de 70 000 potaches ont fait hier leur entrée (ou rentrée) dans le secondaire, *La Montagne*, 30 septembre 1967.

² *Ibid.*

lycéen : le Puy-de-Dôme est le département où se concentre le plus grand nombre d'élèves du secondaire (16 237 des 41 000 inscrits dans le premier cycle et 11 069 des 24 500 inscrits dans le second cycle, soit une proportion de près de 45 %). Enfin, le Puy-de-Dôme apparaît grâce à ces chiffres comme le département le plus dynamique de la région. Ce dynamisme est bien entendu à relier au dynamisme démographique du département qui, malgré les nuances qu'il faut y apporter (la région Auvergne connaît dans les années 1950 et 1960 une des croissances démographiques les plus faibles de l'hexagone), contraste avec la situation des trois autres départements de la région¹. Ces derniers, au niveau régional, ont un poids démographique bien moindre que le Puy-de-Dôme, mais surtout, à l'exception de l'Allier, sont en situation de perte démographique.

Le dynamisme du Puy-de-Dôme en matière scolaire se confirme tout au long de la période à travers des chiffres de la scolarisation dans le secondaire en hausse constante. Les lycées, CES, CEG et CET du Puy-de-Dôme accueillent à la rentrée 1968-1969 un peu plus de 31 600 élèves², soit une augmentation de près de 5 % par rapport à l'année précédente, tendance qui se confirme à la rentrée 1969-1970 avec près de 33 000 inscrits³. Toute la décennie 1970 est ainsi marquée par une forte croissance des effectifs dans l'enseignement du second degré dans le Puy-de-Dôme : à la rentrée 1972-1973, on compte 36 600 inscrits dans le département (dont 7 800 en CES, 5 000 en premier cycle des lycées, 7 300 dans le second cycle des lycées)⁴. À la rentrée 1973-1974, 25 800 élèves fréquentent le premier cycle (contre 25 100 en 1972-1973), 5 680 en second cycle court (contre 5 500 en 1972-1973) et 7 500 dans le second cycle long⁵. En 1974-1975, 6 000 élèves sont inscrits dans le second cycle court et 7 600 dans le second cycle long⁶. Les chiffres se stabilisent les années suivantes en ce qui concerne le second cycle court (5 900 en 1975-1976, 6 200 en 1976-1977) avant une nouvelle hausse importante en 1977-1978, avec l'arrivée de 600 nouveaux élèves. Dans le second cycle long, la progression est continue avec 8 000 lycéens en 1975-1976⁷, 8 400 en 1976-1977⁸ et près de 9 000 en 1977-1978⁹. À cette date, le Puy-de-Dôme accueille près de la moitié des

¹ Voir annexe 5, Annexes au Chapitre I.

² « Une semaine après les élèves du primaire, les potaches reprennent lundi le chemin du lycée », *La Montagne*, 28 septembre 1968.

³ « Points chauds : les leçons d'une rentrée », *La Montagne*, 2 octobre 1969.

⁴ « La rentrée des classes dans le Puy-de-Dôme », *La Montagne*, 12 septembre 1972.

⁵ « Rentrée des écoles, collèges, lycées », *La Montagne*, 13 septembre 1973.

⁶ « Une augmentation modérée », *La Montagne*, 12 septembre 1974.

⁷ « La rentrée dans l'Académie de Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 12 septembre 1975.

⁸ « Rentrée scolaire dans le département », *La Montagne*, 10 septembre 1976.

⁹ « Rentrée dans l'Académie de Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 21 septembre 1977.

18 893 lycéens de la région, un chiffre qui se maintient en 1978-1979 avec 9 600 lycéens puydômois pour 19 321 lycéens auvergnats¹. Il existe donc une réelle divergence entre la courbe du Puy-de-Dôme et la courbe régionale, comme le montre le tableau sur les effectifs lycéens en Auvergne, département par département².

Les années 1970 sont donc caractérisées par des évolutions notables en terme d'effectifs, qu'on peut d'ores et déjà mettre en rapport avec l'évolution nationale. Ainsi, dans le second degré, la croissance des effectifs, si elle est bien réelle en Auvergne, avec une hausse de 4,98 % entre 1972 et 1981, est bien inférieure à la croissance moyenne nationale, qui s'établit à 8,41 %³. Le même type de « retard » du local vis-à-vis du national est visible dans les statistiques du second cycle long, avec une croissance de 10,86 % pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 18,81 % au niveau national. Mais là encore, pour la période allant de 1972-1973 à 1981-1982, il convient de distinguer, pour l'Auvergne, évolution régionale et évolution départementale. En effet, qu'on parle du second cycle long ou du second cycle court, le Puy-de-Dôme s'autonomise en Auvergne par rapport aux autres départements, comme le démontrent les chiffres de l'évolution des effectifs du second degré par département⁴. Par exemple, si l'on s'intéresse aux chiffres du second cycle long, le taux de variation entre 1972-1973 et 1981-1982 est de plus 10,86 % pour la région, mais seulement de 9,09 % pour l'Allier, 7,43 % pour le Cantal et 3,43 % pour la Haute-Loire, alors qu'il s'élève à 15,96 % pour le Puy-de-Dôme, qui s'approche donc ici de l'évolution nationale⁵. Cette différenciation départementale est en grande partie liée à la variation des niveaux de ressources mais aussi au « caractère » des départements : dans le Cantal et en Haute-Loire, la ruralité entrave le développement de l'enseignement secondaire et les problèmes de communication obligent beaucoup d'élèves à fréquenter les internats, ce qui a un impact financier important pour les familles et limite de fait le nombre de lycéens.

La dernière partie de la période étudiée (1981-1986) voit se « rapprocher » les statistiques nationales et locales avec, dans un premier temps, une hausse relative du nombre de lycéens, puis une nouvelle période de « boom scolaire » de 1984 à 1986, hausse

¹ Jean-Pierre Rouger, « La rentrée : stabilité des effectifs dans l'Académie », *La Montagne*, 14 septembre 1978.

² Voir annexe 6, annexes au Chapitre I.

³ Dossier « Évolution comparée des effectifs dans l'enseignement public et privé en France et en Auvergne de 1972-1973 à 1981-1982 », Service académique d'information et d'orientation, 1982, ADPDD, Fonds du Rectorat de Clermont-Ferrand, 1429 W 11 : Orientation et affectations, bilan (1972-1988), p. 23.

⁴ Voir annexes 6 et 7, Annexes au Chapitre I.

⁵ Dossier « Évolution comparée des effectifs... », *op. cit.*, p. 25.

particulièrement sensible dans le Puy-de-Dôme. Ainsi, au plan régional, après deux années d'augmentation très limitée (avec une hausse de 300 élèves en lycées généraux et technologiques, de 320 en LEP en 1981 par exemple¹), le rythme de croissance s'accélère très rapidement. À la rentrée 1982, les LEP d'Auvergne gagnent 677 élèves, soit une hausse de près de 5 % (pour un total de 13 455 élèves) et les lycées 355, soit une augmentation de 1,5 % (et un total de 20 733 lycéens)². Cette tendance à la hausse se confirme en 1984 (avec 14 451 inscrits en LEP, 21 378 en lycées)³, en 1985 (14 712 élèves en LEP, soit une hausse de 1,29 % et 280 élèves supplémentaires et 21 782 en lycée, soit plus 2,78 % et 400 élèves supplémentaires)⁴ et 1986 (plus 640 élèves en LEP avec 15 352 inscrits et plus 378 élèves en lycée, pour un total régional de 22 060 lycéens)⁵. Enfin, la dernière année scolaire sur laquelle porte cette étude est caractérisée par une hausse presque sans précédent : 1 336 nouveaux élèves entrent ainsi dans les lycées auvergnats, qui comptent désormais 23 321 inscrits, et 960 dans les LEP, soit un total de 16 278⁶.

Cependant, comme pour la décennie 1970, les années 1980 confirment un profond déséquilibre dans la répartition des effectifs lycéens, ce qui témoigne en quelque sorte de la « domination » du Puy-de-Dôme en terme d'effectifs. Mais il existe également des disparités au sein du département, principalement caractérisées par un quasi-monopole de Clermont-Ferrand dans le second cycle du second degré. Pour l'année scolaire 1981-1982, sur les 21 000 lycéens auvergnats inscrits en sections générales, 8 655 suivent leur scolarité dans le Puy-de-Dôme, soit près de 40 % des lycéens⁷. Si le déséquilibre est assez flagrant au niveau académique, il l'est aussi au niveau départemental : sur les 8 655 lycéens du Puy-de-Dôme, 566 étudient à Issoire, 685 à Riom, 1 364 à Thiers mais surtout 6 040 à Clermont-Ferrand, soit près de 70 % du total départemental et même 31,9 % du total académique⁸. Ainsi, Clermont-Ferrand apparaît comme le « centre lycéen » d'Auvergne, ce qui bien sûr a des conséquences sur les mouvements de contestation. Enfin, on peut remarquer que cette tendance « lourde » ne fait que s'accroître au fil des années : pour l'année 1985-1986, sur les 21 782 lycéens de

¹ « Premier bilan très satisfaisant du recteur Dischamps », *La Montagne*, 26 septembre 1981.

² « Rentrée scolaire : sous le signe du renouveau pédagogique », *La Montagne*, 6 septembre 1982.

³ « Les effectifs à la veille du grand jour », *La Montagne*, 8 septembre 1983.

⁴ « La rentrée scolaire dans l'Académie », *La Montagne*, 6 septembre 1984.

⁵ « Rentrée scolaire », *La Montagne*, 7 septembre 1985.

⁶ « Effectifs en hausse dans les lycées », *La Montagne*, 13 septembre 1986.

⁷ Dossier « Étude des flux 1980-1981 », Service académique d'information et d'orientation, 1982, ADPDD, Fonds du Rectorat de Clermont-Ferrand, 1429 W 11 : Orientation et affectations, bilan (1972-1988), p. 17.

⁸ *Ibid.*

l'académie, 9 594 suivent leur scolarité dans le Puy-de-Dôme dont 655 à Issoire, 978 à Riom, 1 331 à Thiers et 6 630 à Clermont-Ferrand¹.

L'académie de Clermont-Ferrand apparaît donc à travers ces chiffres comme une petite académie caractérisée par une dissymétrie forte entre, d'une part, un « hyper-centre » clermontois où se concentre l'essentiel de la population lycéenne et, d'autre part, une périphérie où se multiplient les établissements de petite taille, même si cette présentation assez schématique est à nuancer. Quant à la « composition sociale » du public lycéen auvergnat, et plus spécifiquement clermontois, elle sera abordée dans la partie qui suit, ce qui permettra de mettre en valeur la différenciation socio-spatiale au sein de la capitale auvergnate.

B – Les structures et leurs évolutions

Devant l'afflux massif de nouveaux lycéens, l'État est contraint de multiplier les efforts en matière d'équipement et de réviser sa politique budgétaire, tant au niveau local que national. Ainsi, au cours de la période 1968-1986, on assiste à une redéfinition de la politique ministérielle, caractérisée par un redéploiement des structures d'accueil mais surtout par un effort financier constant.

1 – Budget, encadrement et équipement : des problématiques majeures

Effectivement, devant la demande croissante d'éducation, l'État doit répondre par une nécessaire adaptation des moyens alloués à l'Éducation Nationale. La multiplication des effectifs lycéens engendre de nouveaux besoins, tant matériels qu'humains. Ainsi, la période 1968-1986 voit par exemple s'accroître de façon très forte le nombre d'enseignants², ce qui illustre parfaitement les nouveaux besoins. Pour l'ensemble de l'enseignement du second degré, on passe ainsi de 176 930 enseignants dans le secteur public en 1968-1969 à 265 600 en 1975-1976 et 323 969 en 1985-1986³, soit une multiplication par 1,8 en moins de vingt ans. Cependant, on peut noter qu'il existe une réelle différence entre les lycées généraux, les lycées professionnels et les collèges : pour les collèges, le nombre d'enseignants passe de

¹ Dossier « Étude des flux 1984-1985 », Service académique d'information et d'orientation, 1982, ADPDD, Fonds du Rectorat de Clermont-Ferrand, 1429 W 11 : Orientation et affectations, bilan (1972-1988), p. 60.

² Voir annexe 8, Annexes au Chapitre I.

³ INSEE, *op. cit.*, p. 222.

71 537 en 1968-1969 à 181 730 en 1985-1986, soit une multiplication par 2,5 du chiffre total ; pour les lycées professionnels, le chiffre est multiplié par 1,8 entre 1968-1969 et 1985-1986, passant de 29 873 à 56 132 alors que pour les lycées d'enseignement général, la hausse est beaucoup plus limitée, avec 75 520 enseignants en 1968-1969 et 86 107 en 1985-1986¹. La dissymétrie est donc assez nette dans le « traitement » réservé aux différents types d'établissements, ce qui bien sûr influe sur le taux d'encadrement moyen et a, en matière de revendications lycéennes, des conséquences importantes.

L'effort en matière de recrutement et d'encadrement, malgré les disparités, entraîne une hausse « mécanique » des budgets de l'Éducation Nationale. Cette hausse, si elle est bien visible² comme le montre André Robert, est à nuancer là encore. Si le budget global de l'Éducation Nationale passe de 29 milliards de francs en 1971 à 92 milliards en 1980, la part de cette dépense dans le budget global de l'État reste elle stable, voire même en légère baisse (17,8 % en 1971, 17,6 % en 1980). De plus, si l'on considère l'inflation forte connue par la France dans les années 1970, on remarque le budget global de l'Éducation Nationale en francs constants n'est pas multiplié par 3 mais seulement par 1,4³. Il n'existe donc pas, pour la période étudiée, de véritable engagement de l'État en matière d'éducation et donc, malgré l'effort consenti par les collectivités locales (dont les dépenses allouées à l'éducation augmentent de 85 % en francs constants de 1974 à 1986)⁴, les établissements scolaires, et plus particulièrement les lycées, généraux comme professionnels, connaissent de graves problèmes de fonctionnement. Ces difficultés sont à mettre en lien avec la chute des dépenses de fonctionnement au sein du budget de l'Éducation Nationale, dépenses divisées par deux entre 1972 et 1986.

Mais la période est également caractérisée par un redéploiement et une mutation des établissements d'enseignement secondaire. Assez paradoxalement, et en totale contradiction avec l'évolution des effectifs lycéens en constante augmentation, le nombre de lycées baisse assez nettement entre 1968 et 1986. Ainsi, si on dénombre en 1968 1 244 lycées sur le territoire métropolitain, on n'en compte plus que 1 139 en 1985⁵. Cette baisse, qui confirme

¹ *Ibid.*

² Voir annexe 9, Annexes au Chapitre I.

³ J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli, *op. cit.*, p. 298.

⁴ *Ibid.*

⁵ J.-N. Luc, « À la recherche... », *op. cit.*, p. 23.

un mouvement entamé après-guerre (le pays possède 1 319 lycées en 1939¹), a des conséquences importantes sur la structure même des établissements. Ces derniers voient au cours de la période leurs capacités d'accueil fortement augmenter : en 1939, les lycées français accueillent en moyenne 350 élèves contre 1 000 en 1968 et près de 1 250 en 1986². Cette évolution majeure a là aussi des conséquences importantes en terme d'infrastructures mais avant tout en matière de socialisation des lycéens, d'intégration socio-spatiale des établissements qui constituent désormais des sortes « d'îlots scolaires » au cœur (ou à la périphérie) des villes, notamment à Clermont-Ferrand.

2 – Le « cas » clermontois

La ville de Clermont-Ferrand, si elle rassemble la majorité des lycéens du département (et une grande proportion des lycéens de la région), se distingue également par le nombre important de lycées implantés sur le territoire de l'agglomération. Ainsi, en 1971, si l'Auvergne compte 29 lycées, 11 sont implantés dans le Puy-de-Dôme (contre 8 dans l'Allier, 6 dans le Cantal et 4 en Haute-Loire), dont 7 à Clermont-Ferrand et dans sa proche banlieue³. S'ajoute à cette caractéristique une grande diversité des structures qui, selon leur ancienneté (et leur prestige, les deux facteurs étant souvent liés dans les représentations collectives), leur lieu d'implantation et les formations dispensées, accueillent des publics lycéens très divers.

Le premier lycée d'importance à Clermont-Ferrand, tant par son ancienneté que par son prestige, est le lycée Blaise Pascal. L'histoire du lycée Blaise Pascal débute en 1576 avec l'ouverture du collège de Clermont, à côté du couvent des Carmes⁴, à proximité du centre historique de la ville. En 1795, le collège de Clermont est choisi par la Convention comme École centrale d'enseignement secondaire puis devient Collège impérial en 1808 et Collège royal en 1815. Le 14 juillet 1871, Adolphe Thiers et Jules Simon signent le décret plaçant le collège sous le patronage de Blaise Pascal, grande figure intellectuelle de Clermont-Ferrand. Le lycée Blaise Pascal est considéré comme le « fleuron des lycées clermontois »⁵, accueillant collégiens, lycéens et surtout préparonnaires issus pour la plupart des classes sociales privilégiées. Son ancienneté, son implantation, son recrutement « sélectif » et la présence de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ « Des effectifs scolaires... », *La Montagne*, 13 septembre 1971, *op. cit.*

⁴ René Rigon, *Du collège de Clermont au lycée Blaise Pascal*, Clermont-Ferrand, éd. Copona Book, 1958, 16 p., p. 4.

⁵ *Ibid.*

classes préparatoires donnent à l'établissement une forte « aura » régionale voire nationale. Ce lycée est également un des plus importants de la région en terme d'effectifs. En 1958, l'établissement compte déjà 2 091 élèves, dont 196 préparatoires, 685 lycéens et 1 213 collégiens¹. En 1986, ce sont 1 734 lycéens, dont 686 inscrits dans les classes préparatoires (ainsi que 650 collégiens) qui fréquentent l'établissement. On voit donc que le lycée s'est clairement « recentré » sur le second cycle et les classes post-baccalauréat au cours de la période et, de ce fait, « fait figure de high school auvergnate »².

Le deuxième établissement d'importance au niveau local est le lycée Jeanne d'Arc, « voisin » direct du lycée Blaise Pascal, les deux établissements occupant chacun un « côté » de l'avenue Carnot. Ouvert le 3 octobre 1899, accueillant à l'origine 191 élèves, le lycée est inauguré officiellement le 21 juin 1901 et fait également figure de référence de l'enseignement secondaire auvergnat. En 1962, après l'ouverture du collège Jeanne d'Arc, l'établissement devient un des plus importants établissements de France, avec 3 400 élèves. En 1986, le lycée compte 1 421 lycéens et, malgré un prestige évident, se distingue du lycée Blaise Pascal en ne possédant aucune classe préparatoire. Mais les lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc sont intimement liés, au-delà d'une simple question de géographie urbaine, par leurs histoires « croisées ». En effet, le lycée Blaise Pascal est un lycée exclusivement réservé aux garçons alors que le lycée Jeanne d'Arc est lui un lycée pour jeunes filles. Cette situation particulière, créant de nombreuses tensions au sein des différentes cohortes lycéennes qui se succèdent dans ces établissements, perdure jusqu'en 1979, assez tardivement donc par rapport à l'évolution nationale. À cette date, le lycée Blaise Pascal s'ouvre aux jeunes filles des classes de seconde (et de sixième pour le collège) et le lycée Jeanne d'Arc aux garçons (pour les mêmes sections)³, la mixité « totale » étant officielle à la rentrée 1982 (et à la rentrée 1983 pour les deux collèges). À partir de ce changement, on observe une « spécialisation » du lycée Blaise Pascal dans les classes préparatoires, alors que le lycée Jeanne d'Arc reste « centré » sur l'enseignement secondaire.

À côté de ces deux établissements prestigieux et « centraux » dans la ville, existent plusieurs autres établissements d'importance. Tout d'abord, le lycée Amédée Gasquet, créé en

¹ Conseil Régional d'Auvergne, *Les lycées publics et privés d'Auvergne*, Rapport du service éducation de la région, 2002.

² Jean-Pierre Bellon et Jean-Marc Pujol, *Qu'en pensent les lycéens ? , Un lycée à l'écoute*, Clermont-Ferrand, CNDP Auvergne, 1998, 99 p., p. 19.

³ « La rentrée... », *La Montagne*, 12 septembre 1979, *op. cit.*

1950, qui accueille dès le milieu des années 1950 plus de 800 collégiens et lycéens. Le lycée possède, contrairement aux lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc, des sections générales et technologiques, ce qui influe bien entendu sur le recrutement lycéen. En 1986, l'établissement compte 563 lycéens inscrits¹ (aujourd'hui, ce lycée est devenu le lycée La Fayette, installé à la périphérie de la ville, à proximité de la Zone Industrielle de La Pardieu). Le lycée Ambroise Brugière est également un des établissements importants à Clermont-Ferrand. L'ouverture de ce lycée (dont la création est décidée en juin 1959 par le conseil municipal) a lieu le 24 septembre 1967. À cette époque, le lycée porte le nom de lycée mixte de Montferrand (il prend le nom d'Ambroise Brugière le 14 janvier 1984) et accueille à son ouverture 750 lycéens. Implanté dans les quartiers populaires de Clermont-Ferrand (et notamment à proximité des cités ouvrières Michelin), le lycée connaît une croissance rapide jusqu'en 1986, année où 1 388 lycéens y sont inscrits dans des filières générales principalement. Le deuxième grand lycée technique de la ville est le lycée Sidoine Apollinaire, avec 1 492 inscrits en 1986². À cet établissement on peut ajouter le lycée général et hôtelier de Chamalières, ouvert en septembre 1980, qui « mélange » sections générales (500 inscrits en 1980), technologiques (400 inscrits en 1980) et professionnelles (170 inscrits en 1980)³. Cette liste des principaux établissements de la ville doit être complétée par les établissements de moindre importance ou situés dans la zone d'attraction de Clermont Ferrand⁴ ou encore les nombreux établissements privés de la ville⁵. Bien qu'importants dans le paysage éducatif local, ces derniers ont une place moindre en terme d'agitation et de contestation lycéenne que les établissements « majeurs » de la ville et sont donc, à de rares exceptions, à la marge des mouvements de contestation. Au contraire, d'autres établissements de la région peuvent apparaître comme des bastions de la contestation lycéenne. C'est notamment le cas du lycée Virlogeux de Riom, dont les élèves de classes générales et technologiques se mobilisent à de nombreuses reprises. Dans l'Allier, les lycéens les plus actifs dans les mouvements d'agitation viennent de Montluçon ou Moulins. À Montluçon, les lycéens du lycée d'État mixte Madame de Staël font figure de leaders, « soutenus » par les élèves du lycée Paul Constant. À Moulins, c'est au lycée Banville que les contestataires semblent les plus actifs. Il faut d'emblée noter la relative « absence » des lycéens de Haute-Loire et du Cantal des mouvements d'agitation, à l'exception des « grandes luttes » comme

¹ Conseil Régional d'Auvergne, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Voir liste en annexe 10, Annexes au Chapitre I.

⁵ Voir liste en annexe 11, Annexes au Chapitre I.

celle de 1986, auxquelles ils prennent part ponctuellement, comme les élèves du lycée de Presles de Vichy, souvent peu engagés.

Au-delà de leur ancienneté ou de leur prestige, deux facteurs sont essentiels dans la compréhension de la place des établissements sur la scène contestataire clermontoise : leur implantation et leur recrutement. Tout d'abord, compte tenu de l'organisation socio-spatiale de la ville dont le centre est relativement restreint, il apparaît que certains lycées sont plus facilement touchés par les mouvements de contestation. Les exemples des lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc sont assez parlants : d'abord, ces deux établissements sont implantés dans le centre-ville mais surtout, ils sont situés à proximité des sites universitaires, ce qui facilite largement la diffusion des informations entre lycéens et étudiants et permet une mobilisation rapide des « troupes » lycéennes. De plus, les deux lycées se situent sur le parcours « obligé » de toutes les grandes manifestations de rue clermontoises, ce qui a des conséquences notables sur les phénomènes d'entraînement des lycéens dans l'action. La situation géographique des autres établissements, plus périphériques (même si les distances clermontoises ne sont en aucun cas comparables à celles de la région parisienne ou lyonnaise par exemple), entraîne de plus grandes difficultés dans les processus de développement de l'agitation et limite les phénomènes d'entraînement ponctuels. Ainsi, pour tenter une analogie assez parlante, on pourrait comparer la situation des lycées du centre-ville de Clermont-Ferrand (Blaise Pascal, Jeanne d'Arc) à celle de grands lycées du centre de Paris (Louis Le Grand, Henri IV) – c'est-à-dire un recrutement social sélectif, une position centrale dans la géographie urbaine – et ceux de la périphérie clermontoise (Ambroise Brugière, Amédée Gasquet) aux lycées de banlieue de Paris ou de certains quartiers comme les 19^e et 20^e arrondissements – soit un public plus populaire et une implantation plus périphérique. Cette présentation quelque peu schématique, même si elle doit être nuancée car elle évolue au fil de la période étudiée, semble confortée par une analyse sociologique des publics lycéens spécifiques à chaque établissement.

Il n'existe que peu de sources sur l'origine sociale des élèves en Auvergne (origine totalement « absente » des archives du Rectorat de Clermont-Ferrand ou de l'Inspection académique du Puy-de-Dôme). Néanmoins, un rapport de 1990, le *Rapport Andersen*, établi à la demande du Conseil Régional d'Auvergne, met en valeur les disparités sociales entre les

lycées de la ville¹. Portant sur la période 1985-1990, ce rapport met en évidence la grande diversité sociale des publics lycéens clermontois selon les établissements fréquentés. Ainsi, en 1986, il apparaît que les élèves du lycée Blaise Pascal sont à 43 % des enfants de cadres supérieurs, de patrons ou de personnes exerçant une profession libérale² alors qu'ils ne représentent que 15 % des élèves d'Ambroise Brugière. De même, si 52 % des élèves d'Ambroise Brugière sont des enfants d'ouvriers, ils ne représentent que 17 % des lycéens de Blaise Pascal. On voit donc clairement une différence nette dans la sociologie des établissements clermontois, différenciation confortée par certaines pratiques des établissements, et notamment la « sélection » des dossiers pratiquée dans les lycées les plus « cotés » de la ville. Un autre indice permet de repérer la différenciation sociale entre les élèves des différents établissements : le nombre (et surtout le pourcentage) d'élèves bénéficiant d'une bourse d'étude du second degré³. Ainsi, on peut noter par exemple pour l'année scolaire 1981-1982, que le pourcentage de lycéens boursiers est sept fois plus important à Amédée Gasquet (encore appelé lycée mixte de Montferrand à cette date) qu'au lycée Jeanne d'Arc. Dernier indice de cette différenciation sociale, les mesures de carte scolaire qui, si elles traduisent parfois une nécessité organisationnelle au sein d'une famille, illustrent aussi l'attractivité des établissements. Ainsi, on remarque à travers les chiffres fournis par les archives du Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand, que deux établissements profitent à plein de ce type de demandes : les lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc. Ainsi, grâce à ces divers renseignements, on peut tenter de présenter une typologie, même succincte, des lycées clermontois, avec d'une part des lycées « centraux » au point de vue urbanistique accueillant un public socialement plutôt aisé, dotés d'une « aura » régionale voire nationale et d'autre part, des lycées « en marge », marginalité tant sociale que spatiale.

Toutes ces caractéristiques sont autant d'éléments qui permettent de comprendre, en grande partie, les schémas de mobilisation et d'action collective lycéenne à Clermont-Ferrand et leur mutation au cours de la période. Mais surtout, les évolutions dans les processus de contestation illustrent l'évolution du mouvement lycéen à Clermont-Ferrand, qui connaît de profonds bouleversements tant dans les formes de mobilisation que dans les origines des mouvements de contestation.

¹ Cité par J.-P. Bellon et J.-M. Pujol, *op. cit.*, p. 20.

² *Ibid.*

³ Dont les chiffres sont fournis, année par année, dans les dossiers statistiques du Fonds de l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme, déposé aux ADPDD.

II – Université française et université clermontoise : des destins croisés ?

L'Université française est au centre de dynamiques nouvelles dans la France du second vingtième siècle. Longtemps réservé à une « élite », l'enseignement supérieur « s'ouvre » progressivement à un nouveau public. Cette ouverture, visible à l'échelle nationale, est particulièrement sensible à Clermont-Ferrand où l'université et ses étudiants prennent une place de plus en plus importante dans la vie de la cité. Mais ce bouleversement n'est pas sans conséquence sur le mouvement étudiant, qui semble à la fois « renforcé » par l'évolution des effectifs et « fragilisé » par la multiplication des formations proposées.

A – L'Université française des années 1960 aux années 1980

Aux abords de la période étudiée, l'Université française est au cœur d'une importante réflexion mais également de l'action politique. En effet, devant les transformations rapides de l'institution, en grande partie dues à l'explosion rapide des effectifs, les pouvoirs publics font de l'Université une priorité. Cela se traduit de diverses manières, à commencer par un investissement croissant en matière budgétaire mais aussi par un « redéploiement » des structures universitaires.

1 – La difficile gestion de l'Université française

Les difficultés de l'Université française ne remontent pas aux années 1960. En effet, tout au long du vingtième siècle, les critiques envers l'absence de « tradition universitaire » et d'un « mouvement de création et d'innovation culturelle et technique » se multiplient¹. Effectivement, jusqu'aux années 1960, il n'existe pas de réelles universités en France mais cohabitent de rares facultés, dominées par le conservatisme tant institutionnel que pédagogique. Ces critiques sont synthétisées par Christine Musselin² pour qui les principales caractéristiques de l'Université française sont « son uniformité, son caractère académique, ses faibles capacités d'adaptation, l'étroitesse des débouchés auxquels [elle] prépare ». Selon elle, la « dynamique facultaire » de l'Université, sa structuration en « filières verticales, cloisonnées »³ sont des obstacles majeurs à son évolution, son progrès : c'est le règne de la

¹ D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 135.

² C. Musselin, *op. cit.*, p. 53.

³ *Ibid*, p. 54.

« République des facultés »¹. S'ajoute à ces blocages une diversité des points de vue sur les réformes à mener. La politique universitaire doit prendre différentes voies selon l'appartenance à des structures riches et sélectives ou à des établissements « de masse » ; selon le choix entre une politique d'égalité des chances ou celle d'une sélection renforcée. Il semble donc exister une hésitation entre formation intellectuelle et préparation à la vie active². Mais derrière ce tableau quelque peu figé de la situation universitaire française, il existe une vraie dynamique, visible à travers différents indices. Cette dynamique doit cependant être directement rattachée à l'augmentation rapide des effectifs étudiants – sur laquelle nous reviendrons dans la partie suivante – qui oblige l'institution à s'adapter à la demande.

Premier indice du « renouveau » de l'Université française : le nombre et la distribution des établissements sur le territoire. Après 1960, on assiste à une révision des politiques publiques en matière d'équipement universitaire, ce qui se traduit par plusieurs phénomènes. D'abord, devant la demande croissante étudiante, on assiste à une augmentation du nombre d'universités, plus particulièrement en province. Par exemple, pour la seule décennie 1960, le nombre de villes universitaires est doublé³, des universités s'implantent dans de nombreuses villes de province (Valenciennes, Amiens, Rouen, Reims, Metz, Brest, Le Mans, Nantes, Angers, Tours, Orléans, Mulhouse, Limoges, Saint-Étienne, Chambéry, Pau, Perpignan, Nice) ou en périphérie parisienne, à l'exemple de Nanterre. Didier Fischer, dans son *Histoire des Étudiants*⁴, parle ainsi d'un « blanc manteau de facultés dont la France se couvre ». Mais il nuance le progrès que constituent ses créations : d'abord, ce n'est ici qu'une réponse à la surcharge des universités parisiennes et provinciales tant engorgées et surchargées que cela donne naissance à des « boutades sur la compressibilité des corps »⁵ ; ensuite, la multiplication des constructions ne fait, selon Didier Fischer, « que limiter temporairement les effets de la “bombe” des effectifs »⁶.

L'autre changement majeur de la période concerne les universités plus anciennes (comme Paris, Bordeaux, Lyon ou Clermont-Ferrand). Devant l'afflux d'étudiants sont construits de nouveaux bâtiments universitaires, la plupart du temps en périphérie des centres-

¹ *Ibid.*

² O. Galland et M. Oberti, *op. cit.*, p. 80.

³ Jean-Philippe Legois, « Les années 68 : du passé faisons table rase !? », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 434 p., pp. 83-98, p. 84.

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 277.

⁵ *Ibid.*, p. 273.

⁶ *Ibid.*, p. 277.

villes, ce qui a pour conséquence un déplacement du centre de gravité de la vie universitaire¹, comme l'illustre l'exemple clermontois de la construction du campus des Cézeaux dès la fin des années 1960. Cette nouvelle géographie universitaire, que l'on parle de l'échelle nationale ou locale, n'est pas sans conséquences sur les mouvements étudiants.

Deuxième signe des nouvelles « attentions » portées à l'Université : les révisions des politiques budgétaires. Le manque de moyens de l'Université française demeure un problème chronique dans les années 1950 et 1960. Les difficultés budgétaires sont accusées par nombre d'acteurs d'être à l'origine des multiples retards de l'Université française face à ses concurrents européens ou américains. L'État, contraint par la croissance des effectifs, se doit donc d'investir dans l'Université, mais son investissement est souvent qualifié d'insuffisant : par exemple, les crédits par étudiant baissent de 40 % de 1964 à 1976². Néanmoins, le budget alloué aux universités est, entre 1968 et 1978, multiplié par deux³, même si sa croissance est sans commune mesure avec la croissance du nombre d'étudiants⁴ et, comme le montrent les chiffres fournis en annexe, la hausse est à nuancer si l'on parle en francs constants. La hausse des budgets, bien que considérée comme insuffisante, permet en premier lieu un effort notable en matière de recrutement enseignant : ainsi, dans les universités françaises, le nombre d'enseignants⁵ passe de 15 097 en 1964-1965 à 41 461 en 1986-1987⁶. Mais la hausse des effectifs enseignants cache des disparités profondes entre les filières et entre les établissements. Cette augmentation ne permet pas, bien au contraire, une amélioration du taux d'encadrement des étudiants, qui passe de 5,5 enseignants pour 100 étudiants en 1957 à 4,6 pour 100 en 1967, un chiffre qui ne cesse de décroître au cours de la période, plus sensiblement encore dans certaines filières, confortant ainsi un sentiment d'inégalité. Ainsi, en 1971, on compte 1 enseignant pour 21 étudiants à l'Université, 1 pour 13 dans les IUT et 1 pour 12 dans les grandes écoles⁷. De plus, il existe une véritable inégalité de traitement entre les universités de province et les universités parisiennes, inégalité à l'origine de nombreuses tensions dans les facultés. On observe bien, derrière une apparente inertie, une dynamique s'installer dans le monde universitaire avant même 1968, mais une dynamique « contrainte », forcée par une augmentation spectaculaire des effectifs étudiants. Tous ces éléments illustrent

¹ J.-P. Legois, « Les années 1968... », *op. cit.*, p. 84.

² D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 150.

³ Voir annexe 12, Annexes au Chapitre I.

⁴ Voir annexe 13, Annexes au Chapitre I.

⁵ Voir annexe 14, Annexes au Chapitre I.

⁶ INSEE, *op. cit.*, p. 224.

⁷ Michel Devèze, *Histoire contemporaine de l'Université*, Paris, éd. Maspéro, 1972, 461 p., p. 121.

les difficultés qui peuvent se présenter aux « gérants » de l'Éducation Nationale, dont la liste est assez longue de 1968 à 1986, chacun tentant d'ailleurs d'apposer sa marque au système éducatif.

C'est dans un premier temps Edgar Faure qui, en juillet 1968, prend en charge le Ministère de l'Éducation Nationale. Sa loi d'orientation, présentée en novembre 1968, perdue dans les universités jusqu'en 1984, mais se voit par huit fois modifiée¹. Le Ministère est ensuite confié à Olivier Guichard, qui mène une politique attentiste, voire « immobiliste »² selon certains, craignant les réactions étudiantes et lycéennes, mais aussi celles des conservateurs, face aux changements d'orientation. Cette peur l'incite à un « effort matériel » qui n'empêche aucunement la contestation. Dans la continuité d'Olivier Guichard, Joseph Fontanet, ancien Ministre du travail, élabore des réformes de l'enseignement supérieur et secondaire, la dernière n'ayant pas été appliquée. En 1974, l'Éducation Nationale, du fait de l'importance qu'elle prend au sein de la nation, voit sa direction divisée et prise en charge par deux pôles distincts : le Ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat d'État aux universités. Le premier est dirigé à cette date par René Haby, qui fait preuve d'un « autoritarisme tempéré »³, alors que Jean-Pierre Soisson devient secrétaire d'État chargé des universités. Avec son adjoint Jean-Louis Quermonne, il mène une politique proche de celle de Joseph Fontanet⁴. Il est par la suite remplacé par Alice Saunier-Séité, qui, après l'échec du mouvement de protestation de 1976, s'engage dans une « remise en ordre » des universités, en s'appuyant sur les recteurs qu'elle nomme, en opposition aux présidents d'universités. Avec René Haby et Alice Saunier-Séité, on dit la « parenthèse libérale ouverte en 1968 » refermée⁵. Jusqu'à l'alternance de 1981, Alice Saunier-Séité reste en place au Secrétariat d'État aux universités, qui devient un ministère, tandis qu'en 1978, Christian Beullac, un ex-dirigeant de Renault, devient ministre de l'Éducation Nationale. Il affirme une volonté décentralisatrice et veut « ouvrir l'école à l'entreprise »⁶. Avec l'arrivée au pouvoir des socialistes a lieu un renouvellement des hommes, mais également de l'idéologie : le pouvoir veut abroger les mesures « réactionnaires » de la droite⁷, ce qui passe par un changement à la tête des administrations (la moitié des vingt-huit recteurs sont par exemple remplacés) et une

¹ Jacques Minot, *Histoire des universités françaises*, Paris, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1991, 127 p., p.78.

² A. Prost, *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 386.

³ *Ibid*, p. 403.

⁴ *Ibid*, p. 395.

⁵ *Ibid*, p. 403.

⁶ A. Prost, *Éducation, société...*, *op. cit.*, p. 154.

⁷ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 301.

« réunification » des ministères. C'est Alain Savary qui mène dès lors le système éducatif. Il souhaite instituer un système démocratique¹, il refuse l'« université-parking », c'est pourquoi il multiplie les filières professionnelles et les diplômes d'ingénieurs². Les mesures adoptées sont élaborées par une commission présidée par Claude Jeantet et se basent souvent sur la loi Faure, « adaptée aux changements de la société »³. Alain Savary est remplacé dès 1984 par Jean-Pierre Chevènement. Ces deux hommes montrent une volonté d'innovation en matière d'enseignement, en fixant notamment l'objectif de « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac en 2000 ». Durant la cohabitation de 1986-1988, René Monory prend les rênes de l'Éducation Nationale, aux côtés d'Alain Devaquet au Secrétariat d'État aux universités, recréé par le gouvernement Chirac pour montrer sa volonté de rupture avec la politique éducative des socialistes. Il est donc clair qu'il existe une certaine « instabilité » dans la gestion de l'enseignement en France, et cela pour divers motifs. D'abord, le caractère éphémère des ministères, imputable aux changements de gouvernements, nuit à une politique cohérente. Mais surtout, la « valse » des ministres s'explique par la multiplication des vagues de contestation contre les mesures prises : une certaine agitation étudiante et lycéenne se construit autour de chaque projet (qu'il soit de droite ou de gauche), autour de chacune des grandes réformes entreprises, fragilisant ainsi l'assise des ministres et secrétaires d'État successifs. La multiplication des réformes et des projets gouvernementaux atteste de la « crise profonde du système », de la « désorganisation chronique » d'un milieu en pleine expansion⁴ et de plus en plus « éclaté ».

2 – La « nouvelle » population étudiante

La période 1968-1986 est, dans l'enseignement supérieur, caractérisée par deux phénomènes majeurs : en premier lieu une croissance spectaculaire des effectifs, dans un second temps une différenciation sociale grandissante de cette population. Trouvant ses racines dans les mêmes facteurs que l'augmentation des effectifs lycéens (évolution démographique, demande d'éducation, nouvelle politique d'éducation incitant à la poursuite des études), la hausse des effectifs étudiants poursuit un mouvement entamé dans les années 1950-1960 et qui connaît, entre 1968 et 1986, une accélération assez spectaculaire. Cette augmentation comporte plusieurs grandes phases. La première, débutée dans les années 1950,

¹ *Ibid*, pp. 381-382.

² D. Fischer, *op. cit.*, pp. 422-423.

³ J. Minot, *op. cit.*, p. 79.

⁴ D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 12.

se poursuit jusqu'au milieu des années 1970 et marque l'avènement d'une « université de masse ». En prenant une base 100 en 1959, les effectifs étudiants sont ainsi de 430 en 1976¹. Le taux de croissance des effectifs étudiants est compris entre 10 et 15 % entre 1960 et 1970 et, de 1965 à 1970, le taux annuel des inscriptions augmente de 9,7 %², le nombre d'étudiants passant de 214 000 en 1960 à 625 000 en 1970. Derrière ces premiers chiffres apparaissent également de nouvelles problématiques, et notamment celle de la place des étudiantes au sein des effectifs globaux³. Si dans l'enseignement secondaire les jeunes filles sont majoritaires dès le milieu des années 1960, elles restent minoritaires à l'Université jusqu'au début des années 1980, ce qui pose la question de l'égalité hommes/femmes dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Sans atteindre les chiffres des années 1960, la progression des effectifs étudiants reste assez forte et régulière durant les années 1970, avec des nuances importantes selon les filières et les situations géographiques. Cette augmentation, d'une régularité exceptionnelle, aboutit à une croissance de plus de 30 % du nombre d'étudiants entre 1970 et 1976⁴. Cependant, beaucoup de problèmes se posent dans le calcul du nombre réel d'étudiants, du fait des doubles inscriptions qui « brouillent » les données⁵. Ainsi, quand les chiffres officiels du ministère de l'Éducation Nationale donnent, pour la rentrée 1971-1972, le chiffre de 893 256 étudiants⁶, d'autres sources évoquent le chiffre de 644 000, sans préciser qu'elles ne tiennent pas compte des inscrits en IUT ou en classes préparatoires. Il faut donc rester critique vis-à-vis des chiffres évoqués par exemple par l'INSEE ou le ministère de l'Éducation Nationale, qui divergent souvent. Ainsi, l'INSEE recense 874 466 étudiants en 1973-1974, 896 899 en 1974-1975 et 947 902 en 1975-1976 quand le ministère donne des chiffres sensiblement différents, c'est-à-dire 763 355 en 1973-1974, 785 389 en 1974-1975 et 823 391 en 1975-1976, la différence se faisant dans la prise en compte des étudiants hors Université. On note que cette imprécision concerne ici aussi bien les chiffres évoqués que la périodicité des recensements, effectués au début de l'année universitaire pour le ministère, au 1^{er} janvier de chaque année pour l'INSEE. Néanmoins, divergents ou non, tous les chiffres attestent d'une

¹ S. Berstein et J.-P. Rioux, *op. cit.*, p. 224.

² M. Devèze, *op. cit.*, pp. 422-450.

³ Voir annexe 15, Annexes au Chapitre I.

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 478.

⁵ G. Vincent, *op. cit.*, pp. 292-293.

⁶ INSEE, *op. cit.*, p. 222.

progression à l'Université, dans les IUT ou encore dans les Grandes Écoles, qui comptent 31 500 élèves en 1970-1971 et 36 500 en 1975-1976¹.

Les années 1970, et plus spécialement la première moitié de la décennie, marquent donc un tournant pour le monde étudiant, qui prend une place prépondérante dans la société française : si en 1965 les étudiants représentent 10,3 % des 18-25 ans, le pourcentage passe à 14 % en 1970. En 1971-1972, les 697 791 étudiants français représentent 1/63^{ème} de la population totale, même sans compter les 116 268 étudiants hors Université². Cette croissance, et sa stabilité, entraînent de nombreuses tensions dans le milieu étudiant, tensions qui persistent après 1975 malgré le ralentissement de la croissance. En effet, à partir du milieu des années 1970, la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur connaît une décélération notable³. Comme on le voit à travers les chiffres fournis par Jean-Michel Denis, le rythme de croissance des effectifs étudiants ralentit fortement entre 1976 et 1981. On peut expliquer ce ralentissement de la hausse des effectifs par différents facteurs. Ainsi, l'Université semblerait, selon certains, avoir atteint un « seuil critique », accueillant en son sein la quasi-totalité des « aspirants » à l'enseignement supérieur. Mais surtout, le contexte de crise, le problème de l'emploi des diplômés et la surqualification professionnelle des jeunes travailleurs⁴ sont des facteurs limitant la hausse des effectifs.

Les années 1980, notamment à partir de 1984-1985, sont l'occasion d'une nouvelle « poussée » dans les universités françaises, poussée spectaculaire cette fois-ci. Ainsi, si on compte 801 000 étudiants à l'Université (hors STS, IUT et CPGE) en 1980, le chiffre monte à 1 538 300 en 1990⁵, soit un quasi doublement des effectifs de l'Université. Cette croissance traduit un réinvestissement dans l'enseignement supérieur, réinvestissement « venu » de la société mais également encouragé par la tête de l'État, ce qui est parfaitement symbolisé par l'idéal de « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac » lancé en 1985 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Éducation Nationale. Cette hausse des années 1980 « affecte » différemment les établissements selon les filières fréquentées⁶ et marque une nouvelle étape dans la constitution d'une « Université de masse » et vers l'idéal d'un

¹ A. Prost, *Histoire générale...*, *op. cit.*, p. 165.

² M. Devèze, *op. cit.*, pp. 422-450.

³ Voir annexe 16, Annexes au Chapitre I.

⁴ Jean-Pierre Jarousse, « Les contradictions de l'Université de masse dix ans après (1973-1983) », *Revue française de sociologie*, vol. XXV-2, Paris, éd. du CNRS, avril-juin 1984, pp. 191-210, p. 191.

⁵ P. Albertini, *op. cit.*, p. 147.

⁶ Voir annexe 17, Annexes au Chapitre I.

enseignement supérieur « démocratisé ». On note que les filières « sélectives » (Écoles de commerce, Écoles d'ingénieurs) sont les plus touchées par ce nouveau « boom » des années 1980, ce qui se traduit par l'augmentation des effectifs au sein des établissements existants mais surtout par la naissance de nombreuses structures, à Paris comme en province.

La deuxième évolution majeure du monde étudiant des années 1960 aux années 1980 est son « ouverture sociale ». L'Université est longtemps restée considérée comme une institution au sens traditionnel du terme, liée étroitement à la classe dirigeante et gérée selon les normes décidées par des instances sous l'autorité de ces mêmes classes dirigeantes¹. L'Université est donc perçue comme le lieu de l'élaboration d'un code culturel et de reproduction sociale. C'est l'idée mise en avant par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, celle de l'héritage, qui influe sur l'accès à l'enseignement, la réussite scolaire (et même le militantisme). L'Université des années 1950 et 1960 est donc considérée comme une « Université bourgeoise ». Mais l'identification de l'étudiant à un « héritier » est vite érodée par la massification de l'enseignement supérieur et la diversification sociale des populations étudiantes.

Ainsi, amplifiant une tendance séculaire, la hausse des effectifs étudiants entre 1968 et 1986 permet une entrée assez nette des enfants issus de milieux populaires à l'Université². Par exemple, un enfant d'ouvrier multiplie par 8,6 ses chances d'accéder à l'enseignement supérieur entre 1959-1960 et 1975-1976³. Entre 1960 et 1976, on observe un accroissement du taux de scolarisation, quelles que soient les CSP, mais plus ou moins grand en fonction des milieux d'origine : plus 6,4 % pour les enfants d'agriculteurs, plus 1,4 % pour les salariés agricoles, plus 10,1 % pour les patrons d'industrie et du commerce, plus 55 % pour les enfants de cadres supérieurs et de personnes exerçant des professions libérales, plus 14,9 % pour les cadres moyens, plus 16,8 % pour les employés et les fonctionnaires, plus 3,8 % pour les ouvriers et les personnels de service, soit une progression de 11 % pour l'ensemble⁴.

Cependant, derrière l'ouverture relative de l'Université, l'inégalité demeure. D'abord, l'appartenance sociale, même si elle n'apparaît plus comme un « facteur excluant », reste un

¹ P. Bourdieu et J.-C. Passeron, *Les Héritiers...*, *op. cit.*

² Voir annexe 18, Annexes au Chapitre I.

³ Noëlle Bissset, « La sélection à l'Université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance », *Revue française de sociologie*, vol. IX, n° 4, oct.-déc. 1968, pp. 463-496, p. 464.

⁴ J. Verger (dir.), *op. cit.*, p. 211.

« facteur limitant » à l'accès à l'Université¹. Après une période de relative ouverture, on assiste également à une « rétractation » sociale de l'Université, notamment dans les années 1970. Mais surtout, l'accès à l'Université reste largement lié à l'appartenance sociale, particulièrement dans le choix des filières². Comme on peut le voir à travers les chiffres fournis par Gérard Vincent³, il existe une réelle dissymétrie entre des filières dites sélectives ou élitistes (Droit, Médecine...) où dominent les enfants de cadres ou de personnes exerçant des professions libérales et les filières plus ouvertes (Lettres, Sociologie...) dans lesquelles les enfants d'employés ou d'ouvriers sont les plus nombreux. Cette situation demeure parfaitement illustrée par les chiffres de l'accès à l'Université des enfants d'ouvriers en 1972 et 1975⁴ qui sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans les IUT qu'à l'Université et qui représentent moins de 1 % des élèves de Polytechnique, de HEC ou de l'ENA alors qu'ils représentent près du tiers de la population jeune. Autre différence notable, le « sort » réservé aux jeunes filles qui, si elles sont plus nombreuses à être scolarisées après seize ans que les garçons, voient leur accès à certains types de filières largement limité, notamment dans les Grandes Écoles. Si la féminisation de l'enseignement supérieur est très nette des années 1960 aux années 1980, elle est largement contrariée par l'inégalité d'accès des jeunes filles dans certaines filières majoritairement masculines. Ainsi, si les facultés de Lettres « s'ouvrent » largement aux jeunes filles durant la période, les facultés de Sciences et de Droit restent des « bastions masculins »⁵, limitant ainsi la « portée émancipatrice » de ce mouvement de féminisation de l'Université française.

Enfin le facteur géographique est à prendre en compte. Il existe, selon le lieu de résidence des parents, de réelles différences d'accès à l'enseignement supérieur. Ainsi, en 1974-1975, en fonction de la résidence des parents, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur par académie est inférieur à 8 % à Lille, Amiens, Rouen ; situé entre 8 et 10 % à Caen, Nantes, Orléans, Tours, Dijon, Reims, Nancy, Metz et Strasbourg ; compris entre 10 et 12 % à Rennes, Poitiers, Limoges, Toulouse et Clermont -Ferrand ; compris entre 12 et 15 % à Bordeaux, Lyon et Paris et supérieur à 15 % à Aix-Marseille, Nice et Grenoble⁶. Si les progrès sont réels (aucun de ces taux ne dépassait les 10 % en 1960), il existe donc une

¹ Voir annexe 19, Annexes au Chapitre I.

² Voir annexe 20, Annexes au Chapitre I.

³ G. Vincent, *Les Français...*, *op. cit.*, pp. 292-293.

⁴ *Ibid.*, p. 149.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 279.

⁶ J. Verger, *op. cit.*, p. 213.

vraie inégalité d'accès à l'enseignement supérieur, inégalité visible tant à l'échelon national que local.

B – L'Université de Clermont-Ferrand :

À l'instar de l'Université française, l'université de Clermont-Ferrand connaît dans les années 1960, 1970 et 1980 de profondes mutations structurelles. Cette période, marquée par une croissance des effectifs sans précédent, est aussi une période de réorganisation de l'université, qui voit ses équipements « améliorés », mais surtout redistribués dans l'agglomération clermontoise, une redistribution qui n'est pas sans conséquences sur la genèse des mouvements contestataires. Avant de revenir sur cette période de grands bouleversements, il convient de rappeler, de manière assez synthétique, l'histoire de cette université de province.

1 – Une histoire universitaire « ancienne » :

L'ancienneté semble être, pour beaucoup, et notamment les « institutionnels », le gage de la qualité pour une université. Ainsi, les différents essais sur l'histoire universitaire clermontoise mettent en avant une fondation très précoce de l'université. Étienne Lapalus, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand au milieu des années 1960, situe, dans un article de 1965¹, la fondation de l'université au XIIème siècle. En effet, de la fin du XIIème siècle à la fin du XVème siècle existe, à Billom, près de Clermont-Ferrand, une université qui compte jusqu'à 2 000 étudiants² spécialisés en Lettres et Droit. En 1481, le projet de création d'une « Université des lois » avorte mais ce projet est repris par l'évêque Thomas Duprat au début du XVIème siècle. L' « Université des lois », implantée à Issoire, est officiellement instituée en février 1519 par le Roi mais elle est rapidement close, en 1520, suite aux pressions de l'Université de Paris soutenue par Charles de Bourbon. Il faut donc attendre 1653 pour voir se créer à Clermont-Ferrand une École de Droit, fondée par Barieau³. En ce XVIIème siècle naît aussi le projet de création d'une université de Médecine, projet porté par Jacques Doyat,

¹ Étienne Lapalus, « L'expansion de l'Université de Clermont-Ferrand », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n° 52, 25 décembre 1965, pp. 17-23.

² *Ibid*, p. 17.

³ *Ibid*.

lieutenant du Roi et gouverneur d'Auvergne ¹. En 1681 est donc fondé par neuf médecins clermontois un Collège de Médecine auquel s'ajoute en 1691 une Communauté de chirurgiens (créée par un édit de Louis XIV) et, en 1770, un Collège scientifique de pharmaciens². En 1780, Clermont-Ferrand voit la création d'une Académie royale des Sciences, Belles-lettres et Arts qui ne survivra pas à la Révolution française³. Mais aucune de ces institutions n'assure d'enseignement, contrairement à l'École de Médecine de l'Hôtel-Dieu fondée en 1807 et reconnue école secondaire de Médecine en 1820⁴. C'est à la même époque qu'est créée en 1808 une faculté de Lettres qui s'installe officiellement dans l'hôpital des Charitains en 1810. Mais son existence est de courte durée puisqu'elle est démantelée en septembre 1815 pendant la Restauration. Toutes ces « tentatives », plus ou moins abouties, ancrent l'Université dans le sol clermontois et expliquent le développement universitaire connu par la ville entre le milieu du XIX^{ème} siècle et le milieu du XX^{ème} siècle.

En effet, en 1854, dans le cadre de la réorganisation nationale de l'enseignement supérieur (qui met en place des facultés dans les chefs-lieux de rectorats), on assiste à Clermont-Ferrand à la naissance de deux facultés. La première, la faculté de Lettres, est créée officiellement par le décret impérial du 14 juin 1854 qui institue un « Enseignement supérieur littéraire au centre de l'Auvergne »⁵. La seconde, issue du décret impérial du 22 décembre 1854 instituant un « Enseignement supérieur scientifique au centre de l'Auvergne », est la faculté de Sciences⁶. Après avoir vécu sans véritables locaux pendant plusieurs mois (les cours sont effectivement dispensés dans les plus grandes salles de la bibliothèque de Clermont-Ferrand, actuel musée archéologique de Clermont-Ferrand⁷). Une concertation entre le Ministre de l'Instruction Publique, le Recteur, le Préfet et le Conseil municipal aboutit à la décision de construire un « Palais des Universités » (ou « Palais des facultés ») qui abritera le Rectorat, les facultés de Lettres et de Sciences et différents services annexes. En 1854, les deux facultés s'installent dans les locaux du Palais des Universités (actuel Rectorat, avenue Vercingétorix), la faculté de Lettres occupant l'aile droite du bâtiment et la faculté de

¹ G. H. Dourif, *L'École de médecine de Clermont-Ferrand pendant le XIX^{ème} siècle*, Clermont-Ferrand, éd. Louis Bellet, 1903.

² É. Lapalus, *op. cit.*, p. 17.

³ « L'Université de Clermont fête son centenaire », brochure éditée par l'Université à l'occasion du centenaire de l'Université, 1954, Fonds Patrimoine Auvergne, BCIU, A 37 252.

⁴ G. H. Dourif, *op. cit.*

⁵ « L'Université fête son centenaire », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Fabien Roussel, *La création et les débuts de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1854-début XX^{ème} siècle)*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Olivier Faure, UBP-Clermont-Ferrand II, 1994, 173 p., p. 35.

Sciences l'aile gauche (le Rectorat gardant pour son usage propre le bâtiment central)¹. L'École de Médecine et les deux facultés, Lettres et Sciences, sont réunies administrativement en 1896 sous l'appellation « Université de Clermont-Ferrand »².

À cette nouvelle université de Clermont-Ferrand s'ajoutent d'autres établissements, à commencer par l'École supérieure de Droit de Clermont-Ferrand créée en novembre 1913 et qui prend le titre de faculté libre de Clermont-Ferrand en juillet 1914³ (ancêtre de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand, faculté d'État en 1959) ainsi que l'ESC (École supérieure de commerce) créée en 1919 (la quinzième en France) et installée dans les locaux de la caserne d'Estaing, un ancien séminaire construit au XVIII^e siècle⁴. De plus, en 1928, l'École préparatoire de Médecine et Pharmacie devient école de plein exercice⁵ (elle ne deviendra faculté qu'en 1954). La première moitié du XX^e siècle est surtout marquée à Clermont-Ferrand par une redistribution des sites universitaires. Ainsi, après avoir « cohabité » sur le site Vercingétorix, on assiste à un « déplacement » des facultés dû en grande partie à l'augmentation des effectifs étudiants, sur laquelle nous reviendrons par la suite. Dès 1910, la faculté de Lettres déménage rue Pascal, au numéro 4, laissant son aile du Palais de l'Université à la disposition de la faculté de Sciences. Mais ce schéma est assez éphémère : en 1935, la construction des bâtiments universitaires du site Carnot (actuelle faculté de Lettres et Langues) entamée en 1934 est assez avancée pour permettre l'installation de la faculté de Lettres⁶ puis, en 1937, de la faculté de Sciences⁷ (à l'exception des Sciences naturelles qui restent dans l'enceinte du Palais de l'Université). C'est au sein de ces nouveaux locaux de Carnot que va se dérouler une des pages les plus sombres de l'université de Clermont-Ferrand voire de l'Université française.

En effet, en septembre 1939, l'Université de Strasbourg se « replie » à Clermont-Ferrand⁸. Le site de Carnot accueille donc étudiants strasbourgeois et professeurs prestigieux

¹ É. Lapalus, *op. cit.*, p. 18.

² Emmanuel des Essarts, « Société des amis de l'Université de Clermont », in *Revue d'Auvergne*, t. XV, 1898, pp. 373-400.

³ « L'Université de Clermont fête son centenaire », *op. cit.*

⁴ Raymond-Philippe Garry et Paul Busuttill, « Les universités, les écoles et les services universitaires », *La Société des Amis de l'Université, L'enseignement supérieur en Auvergne*, n° spécial 120 ans de *Revue d'Auvergne (1884-2004)*, 356 p., pp. 217-300, p. 218.

⁵ « L'Université de Clermont fête son centenaire », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Léon Strauss, « L'Université de Strasbourg repliée. Vichy et les Allemands », in André Gueslin (dir.), *Les facultés sous Vichy, Étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale*,

dont Marc Bloch. Après une période durant laquelle l'action du Recteur Adolphe Terracher permet une « tranquillité » relative de l'université, illustrée par la hausse des inscriptions étudiantes, la hiérarchie militaire allemande multiplie les consignes de fermeté vis-à-vis de l'université soupçonnée – à juste titre – d'abriter des « ennemis du Reich ». Le 25 novembre 1943, après une multiplication des arrestations individuelles, le site de Carnot est pris d'assaut par la Gestapo. Ayant ordre d'arrêter les doyens, les étudiants étrangers et strasbourgeois, les Allemands raflent près de 500 personnes et Paul Collomp, professeur de la faculté de lettres, est abattu¹. L'accueil des Strasbourgeois, le souvenir des rafles ou des exécutions sont autant d'éléments constitutifs de la mémoire universitaire à Clermont-Ferrand voire d'une mémoire de lutte et de résistance qui peut, en partie, expliquer la place des étudiants clermontois dans le mouvement étudiant français après-guerre et au-delà. Après cette période trouble, l'Université de Clermont connaît une nouvelle phase d'expansion dans les années 1950, 1960 et 1970.

2 – La « refondation » des années 1950, 1960 et 1970

Après la période difficile de la Seconde Guerre mondiale, l'université de Clermont-Ferrand connaît une période « faste », marquée par une augmentation rapide des effectifs mais surtout par la mise en place d'un programme d'équipement important. Longtemps concentrés à proximité du Rectorat, les locaux universitaires se multiplient dans Clermont-Ferrand et dans l'agglomération clermontoise. Ce programme de travaux est, dans les années 1950 et 1960, dirigé par M. Amrein, ingénieur régional de l'équipement scolaire, universitaire et sportif de l'Académie de Clermont-Ferrand². Le premier bâtiment à sortir de terre et à accueillir des étudiants est la faculté de Médecine. Cette faculté est inaugurée solennellement le 7 mai 1954, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'université (centenaire des décrets impériaux de 1854), en présence d'André Marie, Ministre de l'Éducation Nationale, de Gabriel Montpied, maire de Clermont-Ferrand et du Recteur Pierre Louis³. En 1959, un nouveau programme de construction est présenté officiellement⁴. Ce dernier, très ambitieux, prévoit, avant la fin des années 1960, la construction d'une faculté de Lettres, d'une faculté de

Actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg (novembre 1993), Clermont-Ferrand, publication de l'Institut des études du Massif central, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, coll.

« Prestige », 1994, 371 p., pp. 87-112, p. 87.

¹ *Ibid*, pp. 109-110.

² É. Lapalus, *op. cit.*, p. 18.

³ « L'Université de Clermont-Ferrand a fêté son centenaire », *La Liberté*, 8-9 mai 1954.

⁴ É. Lapalus, *op. cit.*, p. 19.

Droit, de locaux pour l'École nationale des impôts, d'une nouvelle faculté abritant Médecine et Pharmacie ainsi que la construction d'un CRDP, d'un nouveau restaurant universitaire et d'une nouvelle cité universitaire, améliorant ainsi les infrastructures installées en 1955 rue d'Amboise (cité, restaurant et bibliothèque universitaires)¹. À ces projets déjà importants s'ajoute, en 1963, le projet de création du campus des Cézeaux sur un terrain de la commune d'Aubière, limitrophe de Clermont-Ferrand.

C'est donc durant la décennie 1960 que le paysage universitaire clermontois se transforme profondément. Le premier acte de cette transformation est d'ordre administratif. En 1960, on assiste à la réunion des quatre facultés fondamentales de Clermont-Ferrand, processus entamé en 1959 avec la transformation de la faculté libre de Droit en faculté d'État² et qui facilite grandement la finalisation du programme de construction. Ainsi, la décennie 1960 est ponctuée par les inaugurations des locaux universitaires clermontois : ce sont d'abord les laboratoires de Sciences naturelles, jusque là abrités dans le Palais de l'Université (Rectorat), qui s'installent dans les nouveaux locaux situés rue Ledru (actuelle Maison des Sciences de l'Homme) et qui sont mis en service progressivement de 1959 à 1963. Ensuite la construction de la cité universitaire du Clos Saint-Jacques (Dolet) permet une installation graduelle des étudiants de 1962 à 1965. Le 1^{er} octobre 1967 sont inaugurés les nouveaux bâtiments des facultés de Médecine et Pharmacie, au contact direct du CHU. Respectivement les 15 septembre et 1^{er} octobre 1966 sont ouverts aux étudiants les nouveaux locaux (attendants) de l'École nationale des impôts et de la faculté de Droit, cette dernière étant inaugurée le même jour que la nouvelle faculté de Lettres, boulevard Gergovia, laissant à la faculté de Sciences les locaux de l'avenue Carnot. Enfin le 2 janvier 1967 est inauguré le nouveau bâtiment de l'École nationale de chimie³.

La géographie universitaire de Clermont-Ferrand se redessine donc petit à petit dans ces années 1960 et d'autres installations sont à signaler : l'IUT de Montluçon est mis en service en 1968 (ce qui en fait l'un des plus anciens de France), l'École nationale d'architecture est créée en 1970 ou encore le CUST (appelé jusqu'en 1976 UER de Technologie) à la rentrée 1969. Mais le « tournant » majeur en matière de « géographie universitaire » à Clermont-Ferrand est bien la création du campus des Cézeaux. Ce campus

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 17.

³ *Ibid.*, p. 19.

censé abriter la faculté de Sciences (mais également l'IUT de Clermont-Ferrand, le CUST, l'École supérieure de chimie) est présenté, comme nous l'avons vu, dès 1963. Mais le projet, qui devait être finalisé à la rentrée 1968-1969, multiplie les retards dus à différents facteurs (problème de viabilisation du terrain, dépôt de bilan d'un des entrepreneurs, blocages budgétaires) et ne rentre en service que progressivement à partir de la rentrée universitaire 1970-1971. Ces retards et ces dysfonctionnements sont à l'origine de nombreuses tensions au sein du monde universitaire mais avant tout, la création de ce campus marque une cassure importante au sein du milieu étudiant clermontois, comme on peut le voir sur le plan de situation des établissements universitaires de la ville¹. D'un côté, une majorité d'étudiants se concentre à proximité du centre-ville où la faculté de Lettres apparaît comme un point de ralliement. De l'autre, les étudiants en Sciences se retrouvent relativement isolés du reste de la communauté universitaire dans un campus assez « hostile » mais surtout très mal desservi par les transports en commun, créant ainsi une distanciation progressive entre ces deux populations qui gardent néanmoins des traits communs.

III – Les étudiants clermontois : un profil spécifique ?

Si l'Université de Clermont-Ferrand connaît des transformations structurelles profondes au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, c'est essentiellement dû à une adaptation de l'institution à l'afflux d'étudiants. En effet, pendant tout le siècle la croissance de l'Université est soutenue et continue, la période 1950-1990 connaît cependant une accélération nette du rythme de croissance de l'université clermontoise, souvent supérieure à la moyenne nationale. Mais derrière ce tableau rapide de la situation, que l'on pourrait vite amalgamer à l'évolution nationale, la population étudiante clermontoise se distingue de la population étudiante française sur plusieurs points.

A – Des effectifs sans cesse croissants

Comme on l'a vu, l'institution universitaire est ancrée dans le territoire local depuis de nombreuses décennies. Même s'il est difficile de faire le parallèle entre l'université des années 1960 et celle du début du siècle, la tradition universitaire locale est une réalité qui se traduit de différentes façons. L'université de Clermont-Ferrand, malgré son image de « petite

¹ Voir annexe 20 bis, Annexes au Chapitre I.

université », est un pôle d'attraction pour de nombreux bacheliers « du cru », notamment à partir des années 1950 et 1960.

1 – De l'institution « locale » à l'université au poids important :

Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, l'université de Clermont-Ferrand reste une structure disposant d'une capacité d'accueil assez limitée. Ainsi, dans les années 1930 par exemple, les effectifs étudiants (qui comprennent ceux de la faculté de Lettres et de la faculté de Sciences) ne dépassent jamais les 1 000 étudiants¹. Mais dès la fin de la guerre (et même pendant celle-ci si l'on tient compte de la hausse des inscriptions en 1940, 1941 et 1942), l'université de Clermont-Ferrand voit affluer un nouveau public étudiant, afflux qui se confirme tout au long des années 1950 et 1960.

Ainsi, à la rentrée universitaire 1945-1946, ce sont quelques 1 330 étudiants qui viennent s'installer sur les bancs de l'université², soit une augmentation de près de 40 % par rapport à l'année universitaire 1938-1939. Cette tendance à la hausse ne fait que se confirmer à l'approche des années 1960. Pour l'année universitaire 1954-1955, l'Université de Clermont-Ferrand compte 2 631 inscrits³, soit un quasi doublement du nombre d'étudiants en une décennie. Cette croissance continue jusqu'en 1959 : ce sont 4 102 étudiants qui sont recensés⁴. Si, pour la période allant de 1954-1955 à 1961-1962, la progression des effectifs étudiants en France est de 63,5 %, le chiffre clermontois demeure encore plus important : la hausse est de 111 %, les effectifs passant de 2 631 à 5 556⁵. L'essor de l'université clermontoise est donc sensible et les étudiants prennent une place de plus en plus importante dans le paysage puydômois : si, en 1954, on compte 11 étudiants pour 1 000 actifs dans le département, on en dénombre 26 pour 1 000 en 1962⁶. L'université de Clermont-Ferrand s'affirme donc durant cette période comme l'un des pôles universitaires en France⁷, preuve en

¹ É. Lapalus, *op. cit.*, p. 19.

² Laurent Rieutort, « L'Université, la recherche et la ville », in Franck Chignier- Riboulon (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, 175 p., pp. 47-50, p. 48.

³ Karine Badin, *Le milieu enseignant et étudiant pendant la guerre d'Algérie dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Olivier Faure, Université de Clermont-Ferrand II, 1992, 2 tomes, tome 1, 179 p., p. 25.

⁴ « Une étape dans l'histoire de l'Université de Clermont-Ferrand : le 12 octobre 1967 », brochure réalisée par l'Université dans le cadre de l'inauguration de nouveaux bâtiments universitaires, octobre 1967, Bibliothèque de Clermont-Ferrand, Section « patrimoine Auvergne », A 118 12.

⁵ K. Badin, *op. cit.*, p. 25.

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir annexe 21, Annexes au Chapitre I.

est la carte de la répartition territoriale des universités françaises en 1960. Mais elle reste une structure de petite taille malgré l'absence de « concurrence » régionale (les universités de Limoges ou Saint-Étienne par exemple n'étant créées qu'entre 1961 et 1975¹) qui, comme nous le verrons, permet dans ces années à l'université d'étendre son aire d'influence bien au-delà de la simple région Auvergne.

On dispose, à partir du milieu des années 1960, de chiffres plus précis sur les effectifs étudiants clermontois qui, s'ils permettent de confirmer la dynamique de croissance des années 1950, offrent également la possibilité d'apprécier l'attractivité des différentes facultés clermontoises. Pour l'année universitaire 1964-1965, 7 780 étudiants sont inscrits à Clermont-Ferrand : 2 863 fréquentent la faculté de Sciences, 2 872 la faculté de Lettres, 1 223 celle de Droit et 822 celle de Médecine et Pharmacie². Mais surtout, l'administration rectorale prévoit de nouvelles hausses spectaculaires et un doublement des effectifs d'ici l'année 1967-1968 et même un triplement d'ici 1972³. Ces prévisions semblent certes un peu « optimistes » mais elles anticipent néanmoins la tendance globale illustrée par les chiffres de l'année 1966-1967.

Pour l'année 1966-1967 en effet, 11 017 étudiants sont inscrits à l'université de Clermont-Ferrand, soit une hausse de près de 20 % par rapport à l'année 1965-1966, durant laquelle on compte 9 142 étudiants à Clermont-Ferrand : 1 445 en Droit, 3 107 en Sciences, 3 431 en Lettres, 594 en Médecine, 126 en Dentaire et 439 en Pharmacie. En 1966-1967 donc, 11 017 étudiants vivent à Clermont-Ferrand : 2 641 sont inscrits en Droit (dont 1 039 à l'École nationale des impôts), 3 719 en Lettres, 3 309 en Sciences, 808 en Médecine et 539 en Pharmacie⁴. La faculté de Droit est celle qui, depuis 1964-1965, a connu la plus forte expansion avec 2 431 inscrits (1 638 garçons et 793 filles)⁵, suivie par la faculté de Lettres avec 3 351 étudiants (1 013 garçons et 2 338 filles) puis celle de Médecine et Pharmacie (680 inscrits en Médecine : 483 garçons et 197 filles ; 539 en Pharmacie : 214 garçons et 325 filles) enfin celle de Sciences avec 3 211 étudiants (1 934 garçons et 1 277 filles)⁶. Il faut ajouter à ces 11 017 étudiants inscrits à l'université les 2 569 étudiants fréquentant les « écoles » de la

¹ Voir annexe 22, Annexes au Chapitre I.

² É. Lapalus, *op. cit.*, p. 18.

³ Voir annexe 23, Annexes au chapitre I.

⁴ Roger Sève, « Chroniques de l'Université », *Revue d'Auvergne*, tome 82, n° 2, 1968.

⁵ Rapport n° 27 des Renseignements généraux de Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 13 janvier 1967, ADPDD, Fonds des Renseignements généraux, 1851 W 264 : Notes d'ensemble sur la représentation politique et syndicale étudiante – 1962-1968, pochette « Effectifs universitaires ».

⁶ *Ibid.*

ville (ESC, Beaux-Arts, classes préparatoires) ¹. On voit, à l'augmentation de ces chiffres et notamment ceux concernant la répartition selon les sexes, se dessiner à Clermont-Ferrand plusieurs « profils » de facultés qui, mis en relation avec les origines sociales des étudiants, confirment des modalités d'accès différentes selon le milieu d'origine et le sexe. L'université de Clermont-Ferrand aborde donc la période étudiée (1968-1986) avec le statut d'université « moyenne », mais en constant développement, ce qui se confirme par la suite.

2 – 1968-1986 : une « massification » de l'Université clermontoise ?

Déjà largement entamée avant 1968, la progression des effectifs étudiants clermontois perdure pendant la période et, jusqu'en 1986, les taux de variation oscillent entre 6 et 11 % avec des années de « pics » comme nous aurons l'occasion de l'observer. À la rentrée 1967-1968, année décisive pour l'université clermontoise comme pour toutes les universités d'ailleurs, un premier recensement effectué en novembre 1967 auprès de l'administration universitaire donne pour l'université de Clermont-Ferrand le chiffre de 12 225 inscrits² : 3 207 en Lettres et Sciences Humaines, 3 268 en Droit et Sciences Économiques, 3 000 en Sciences et 1 438 en Pharmacie et Médecine. Ce chiffre, même provisoire, demeure important car il permet de comprendre les difficultés étudiantes ressenties par une population en plein essor (il ne faut pas oublier d'ajouter les 1 400 étudiants de l'École normale et les étudiants hors université)³ à l'aube du grand mouvement contestataire de mai et juin 1968 qui aura dans la capitale auvergnate un impact très fort.

Ce mouvement contestataire de Mai 68 ne « casse » pas la dynamique clermontoise. L'université semble au contraire sortir renforcée de ce mouvement de contestation. Il est aussi assez significatif (voire paradoxal) d'observer qu'à la rentrée 1968-1969 les facultés qui ont le plus participé au mouvement de protestation sont également celles qui connaissent le plus fort afflux étudiant, et ce malgré les difficultés rencontrées quant à l'organisation des rattrapages prévus initialement en juin ou quant à la gestion des établissements. Ainsi, la faculté de Lettres compte fin octobre 1968 4 200 inscrits (contre 3 207 en 1967-1968) soit une hausse

¹ *Ibid.*

² Note des Renseignements généraux de Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 73/2, 22 novembre 1967, ADPDD, Fonds des Renseignements généraux, 1851 W 261 : Notes d'ensemble sur la représentation politique et syndicale étudiante – 1962-1968, pochette « Effectifs universitaires ».

³ *Ibid.*

significative (de 1 000 étudiants soit près d'un tiers)¹ et celle de Sciences compte 3 500 inscriptions (contre 3 000 en 1967-1968). La hausse des effectifs, visible en Médecine et Pharmacie (1 625 inscrits dont 735 en Pharmacie et 890 en Médecine, alors que l'on en comptait 1 438 en 1967-1968) est beaucoup moins nette en Droit (avec 3 400 inscrits contre 3 268 en 1967-1968)². Contrairement aux « prédictions » de beaucoup et notamment de l'administration universitaire qui pensait que le mouvement de 1968 avait « écorné » l'image de l'Université et plus particulièrement des facultés de Lettres et de Sciences à Clermont-Ferrand, il semble que nous puissions parler d'une « prime à la contestation » s'expliquant en grande partie par l'attrait de ces deux facultés dû à l'effervescence politique et intellectuelle y régnant. Par ailleurs, comme nous l'évoquerons pour l'année 1976-1977 – surtout avec le mouvement du printemps 1976 – il apparaît clairement que les inscriptions universitaires suivant un grand mouvement de contestation se concentrent dans les « bastions » de la mobilisation. Enfin, pour « finir » la décennie 1960, l'année 1969-1970 marque un nouveau cap pour les universités et écoles de Clermont-Ferrand qui accueillent cette année-là près de 17 000 étudiants : 12 503 pour les quatre facultés (4 120 en Lettres, 2 639 en Sciences, 3 278 en Droit et Sciences Économiques, 1 787 en Médecine et 687 en Pharmacie) et 4 443 dans les différents établissements d'enseignement supérieur et notamment l'École nationale des impôts qui accueille 1 416 étudiants³.

Mais cette dynamique d'« explosion » des effectifs connaît, dès 1970, un coup d'arrêt assez brutal. Si effectivement la hausse des effectifs ne s'est pas démentie depuis plus de vingt ans (la faculté de Sciences par exemple a vu ses effectifs multipliés par dix entre 1948 et 1968), on assiste dans les années 1970 à un renversement de tendances⁴. Les effectifs étudiants à Clermont-Ferrand stagnent et connaissent même une baisse importante dans certains secteurs. Par exemple, en 1975, la faculté de Lettres ne compte plus que 3 611

¹ Note des Renseignements Généraux Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 5/4-1/11, 21 octobre 1968, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 318 : Éducation nationale : grève, manifestations et mouvements (1961-1969), pochette « Année 1968 ».

² *Ibid.*

³ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 830, 12 décembre 1969, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 268 : Notes d'ensemble sur la représentation politique et syndicale étudiante – 1962-1968, pochette « Effectifs universitaires ». Il est également précisé dans ce rapport le nombre d'inscrits école par école : École nationale de chimie = 63, École nationale de notariat = 62, École supérieure de commerce = 370, classes préparatoires = 493 à Blaise Pascal et 22 à Thiers, Beaux-Arts = 307, dentaire = 235, IREPS = 32, École d'anesthésie = 123, École d'infirmières = 215, École de puériculture = 21, École de sages-femmes = 45, École de kinésithérapie = 123, École de psychologie et sociologie = 115 et École d'éducateurs spécialisés = 127 + École normale = 1 426.

⁴ Voir annexe 24, Annexes au Chapitre I.

étudiants contre 5 275 en 1970¹, soit une chute de près de 25 % des effectifs en moins de cinq ans. Ainsi, la « courbe clermontoise » semble se désynchroniser de l'évolution nationale. Mais il faut nuancer cette baisse. D'abord, certains secteurs de l'université de Clermont-Ferrand continuent de croître à un rythme assez important : par exemple, l'UER de Technologie (futur CUST) voit ses effectifs passer de 204 élèves en 1970 à 531 en 1975 ou l'IUT de Clermont-Ferrand dont les effectifs passent de 265 à 358 dans le même temps². Il apparaît donc que les années 1970 sont, pour les universités visant à une professionnalisation des étudiants, des années relativement fastes contrairement aux universités où l'enseignement dispensé est plus général, à l'exemple des facultés de Lettres ou de Sciences. Cette donnée est à relier, selon toute vraisemblance, au contexte économique de crise connu en France à partir de 1973, qui pousse les étudiants vers les filières « courtes » où les débouchés professionnels semblent directs. Il faut ajouter à ce facteur un désintérêt grandissant des étudiants vis-à-vis des facultés « générales », et notamment de la faculté de Lettres qui, si elle a symbolisé après 1968 l'espoir mis en la formation universitaire, est parfois le lieu des « désillusions » face à l'institution. Au cours de la période, l'« apogée du creux » est atteint durant l'année universitaire 1976-1977. Ce « pic négatif » est sans aucun doute à relier au déroulement de l'année universitaire 1975-1976, une année particulièrement troublée à Clermont-Ferrand suite au mouvement de protestation contre la partition de l'université et la réforme de l'enseignement supérieur.

Dès lors, s'ouvre une nouvelle période pour l'université de Clermont-Ferrand, période marquée par une reprise de la hausse des effectifs universitaires mais également par une nouvelle perception du milieu universitaire clermontois, scindé dorénavant en deux entités différentes, voire concurrentes. En effet, à partir de 1976, semble se jouer entre les deux universités une sorte de « course aux inscriptions », l'objectif de chaque entité étant de « dépasser » l'autre. Dans un premier temps, l'université Clermont I semble « favorisée » par le nouveau découpage de l'université en 1976³ (à la rentrée 1976-1977, Clermont I compte 7 380 étudiants contre 6 400 à Clermont II⁴), un avantage qui se confirme à la rentrée 1977-

¹ Alain Kergomard, *La mutation universitaire, Clermont 1948-1993*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 278 p., p. 129.

² *Ibid.*

³ Voir annexe 25, Annexes au Chapitre I.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 564/3, 6 septembre 1976, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

1978, rentrée où Clermont I rassemble 7 850 étudiants contre 6 003 à Clermont II¹. Toutefois, Clermont II connaît à la fin des années 1970 un premier « retour » d'étudiants : à la rentrée 1978-1979, 14 392 étudiants sont inscrits dans les deux universités, 6 532 à Clermont II (contre 6 003 en 1977-1978) et 7 860 à Clermont I² (contre 7 850 en 1977-1978)³. Clermont II semble donc plus dynamique que sa concurrente locale, dont les inscriptions commencent à stagner.

Dans les années 1980, les deux universités de Clermont-Ferrand connaissent un nouvel essor des effectifs⁴ (la faculté de Lettres compte 3 375 inscrits en 1976 et 5 182 en 1986-1987)⁵ qui, même s'il n'a aucune commune mesure avec celui connu avant 1968 (ou encore celui qui débute en 1988, cette « deuxième lame de fond à l'université de Clermont-Ferrand après celle des années 1950 et 1960 »⁶ qui aboutira à la hausse de 25 % des effectifs) a un impact fort sur la population étudiante⁷ et même sur la région⁸. Ainsi, en 1986, l'université de Clermont-Ferrand compte plus de 23 000 inscrits, 10 700 à Clermont II et 12 800 à Clermont I, qui, selon les filières choisies, présentent des profils très divers.

B – Des origines diverses

Comme nous l'avons observé en parlant de la population étudiante française, celle-ci demeure souvent, d'un point de vue sociologique, une « image inversée de la société française »⁹. Malgré « l'ouverture » sociale de l'Université depuis les années 1950-1960, l'accès à l'enseignement supérieur reste « socialement inégalitaire »¹⁰, les étudiants appartenant aux catégories des professions supérieures restant largement favorisés. Mais ce schéma-type connaît, au niveau local, des ajustements significatifs dus en premier lieu à la

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 700/3, 21 septembre 1977, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 58/3, 26 janvier 1978, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 346 : Dossier Université de Clermont-Ferrand, note d'ensemble sur les événements et l'état d'esprit (1963-1978).

³ Voir annexe 26, Annexes au Chapitre I.

⁴ Voir annexe 27, Annexes au Chapitre I.

⁵ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 129.

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir annexe 28, annexes au Chapitre I.

⁸ Voir annexe 29, annexes au Chapitre I.

⁹ Armand Frémont, Robert Hérim et Jacques Joly (dir.), *Atlas de la France universitaire*, Paris, éd. Reclus, La Documentation française, 1992, 267 p., p. 90.

¹⁰ *Ibid.*, p. 89.

sociologie de la population auvergnate mais également au profil des étudiants de Clermont - Ferrand issus d'autres régions (ou pays).

1 – Une sociologie particulière

Plusieurs études ont démontré, à partir d'exemples locaux, que « la structure sociale des différentes universités est liée aux caractères régionaux des villes universitaires »¹. De ce fait, le public étudiant clermontois présente des caractéristiques sociales tout à fait singulières au niveau national. En effet, Clermont-Ferrand, et plus largement le bassin d'emploi clermontois, est un espace marqué par une forte présence industrielle symbolisée par les usines de pneumatiques Michelin qui, pendant des années, ont été un « baromètre de la santé de la région ». Cette présence industrielle massive a des conséquences directes sur la sociologie de la population clermontoise² et, par « effet domino », un impact sur la sociologie de la population étudiante. Ainsi, dès les années 1950-1960, le public étudiant clermontois se distingue quelque peu du reste de la population étudiante française : la part des fils d'ouvriers est beaucoup plus forte à Clermont-Ferrand qu'à l'échelle nationale alors que les étudiants issus de familles dont le chef exerce une profession libérale ou est cadre supérieur est bien moindre à Clermont-Ferrand qu'en France³. Malgré cette particularité, une grande majorité des étudiants clermontois reste originaire de milieux aisés au début des années 1950.

À l'aube de la période étudiée, la situation évolue largement. En effet, les années 1960 marquent, au-delà d'une simple augmentation des effectifs étudiants, une nouvelle phase dans l'ouverture de l'Université aux milieux populaires. Cette situation a été mise en évidence dans un ouvrage de 2004 de Louis Gruel⁴. Dans cette étude, qui met en rapport sociologie étudiante et « intensité » des événements de 1968 à l'échelle locale, Louis Gruel distingue l'université de Clermont-Ferrand. Selon lui, elle présente en 1968 des particularités concernant le « recrutement » étudiant : elle appartient aux cinq universités ayant les taux d'étudiants « d'origine supérieure » les plus faibles et aux cinq universités ayant les taux d'étudiants

¹ K. Badin, *op. cit.*, p. 26.

² Voir annexe 30, Annexes au Chapitre I.

³ K. Badin, *op. cit.*, p. 26.

⁴ Louis Gruel, *La Rébellion de 68, Une relecture sociologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 199 p., p. 23.

d'origine ouvrière les plus élevés¹. Cette situation a, selon l'auteur de l'étude, des conséquences sur l'ampleur de la mobilisation à Clermont-Ferrand, mais aussi sur les formes de la mobilisation, notamment à travers la volonté affichée des étudiants d'établir une jonction avec les ouvriers de la ville, et entre autre ceux du « bastion ouvrier » qu'est Michelin.

Cette spécificité sociologique de l'université de Clermont-Ferrand perdure durant toutes les années 1970 et 1980. En effet, on observe alors que l'université de Clermont est une des plus « ouvertes » aux milieux populaires. Cette situation est attestée par plusieurs indices et notamment le chiffre du nombre de boursiers de l'enseignement supérieur, bourses sur critères sociaux bien entendu. De 1968 à 1986, le taux d'étudiants boursiers est, en France, compris entre 15,4 % et 18,2 %². Pour l'université de Clermont-Ferrand, les chiffres sont encore plus importants : en 1968, 28 % des étudiants clermontois sont boursiers³, un taux qui se maintient durant toute la période avec un « pic » à 31 % pour l'année universitaire 1971-1972⁴. Cette situation, qui se prolonge bien après la période étudiée⁵, est donc une conséquence directe de la sociologie régionale⁶. Elle a également des conséquences en matière de mobilisation étudiante. Par exemple, le nombre d'étudiants ayant droit à une chambre en cité universitaire demeure très important (et à mettre en lien avec le taux important de boursiers) et contraste avec des capacités d'accueil relativement faibles, notamment pour le début de la période, ce qui est à l'origine de nombreuses tensions entre étudiants et administration.

Pour finir cette présentation de la sociologie étudiante clermontoise, il faut préciser une donnée importante et pas seulement spécifique à la capitale auvergnate. Le « recrutement social » des étudiants varie selon les filières fréquentées et le niveau d'étude. Ainsi, l'appartenance à telle ou telle filière semble en partie conditionnée par le profil social de l'étudiant. Ainsi, au niveau national, en Médecine, Pharmacie et Chirurgie dentaire, près de 80 % des étudiants sont originaires des milieux les plus favorisés⁷ alors qu'ils ne représentent qu'un tiers des élèves de Droit, Sciences Économiques ou Sciences, 27 % dans les disciplines

¹ *Ibid.*

² Source : INSEE, Enquêtes statistiques sur la population étudiante, 1965-1994.

³ Archives de l'université de Clermont-Ferrand, ADPDD.

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir annexe 31, Annexes au Chapitre I.

⁶ Voir annexe 32, Annexes au Chapitre I.

⁷ A. Frémont, R. Hérim et J. Joly (dir.), *op. cit.*, p. 91.

littéraires ou 23 % dans les IUT¹. Bien entendu, le schéma est inversé concernant les étudiants d'origine ouvrière : ils représentent 20 % des étudiants en IUT, 17 % en Lettres, 14 % en Sciences, Droit et Sciences Économiques, 8 % dans les disciplines de santé². Cette répartition a des conséquences non négligeables en matière de mobilisation étudiante selon les filières fréquentées. À ces disparités « de base » s'ajoute une inégalité au cours de la scolarité universitaire : au fil des années d'études (de premier au troisième cycle), la proportion d'étudiants issus de milieux favorisés (professions libérales et supérieures) ne cesse de croître (30 % en premier cycle, 35 % en deuxième et 45 % en troisième) alors que la proportion d'étudiants issus de milieux populaires (ouvriers, personnels de service, salariés agricoles) se réduit (18 % en premier cycle, 14 % en deuxième et 9 % en troisième)³. Il existe donc des spécificités sociales pour chaque filière ou cycle d'études, qui, « cumulées » avec les caractères propres à chaque université, donnent à l'université de Clermont-Ferrand un profil unique, une singularité par ailleurs renforcée par sa situation dans l'espace universitaire français.

2 – L'université de Clermont-Ferrand, un pôle d'attraction ?

L'université de Clermont-Ferrand demeure une université qui peut être qualifiée de « populaire » même si le terme doit être nuancé. Cette caractéristique est néanmoins renforcée par un élément : l'afflux d'étudiants issus d'autres départements que le Puy-de-Dôme. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'université de Clermont-Ferrand est dans une situation « quasi-monopolistique » dans les années 1960, du fait de l'absence de réelle « concurrence » directe d'autres universités. Ainsi, comme l'illustre la carte de l'attraction des universités françaises en 1963⁴, l'université de Clermont-Ferrand fait figure de pôle régional d'influence majeure. Il convient donc de préciser l'intensité de son attractivité. En effet, l'université de Clermont-Ferrand exerce un pouvoir d'attraction différent dans les quatre départements de l'Auvergne : si elle accueille deux étudiants sur trois originaires du Puy-de-Dôme ou de l'Allier, le chiffre tombe à un sur deux pour le Cantal et la Haute-Loire⁵. Même relativement isolée sur le plan géographique, elle connaît, dans les années 1960 et bien au-delà, la concurrence d'universités plus éloignées. C'est d'abord vers Paris, pôle d'attraction

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Voir annexe 33, Annexes au Chapitre I.

⁵ Jean-Charles Édouard, « L'influence spatiale de Clermont-Ferrand, un rôle précocement affirmé », in F. Chignier-Riboulon, *op. cit.*, pp. 23-26, p. 24.

universitaire principal de France que se dirigent les étudiants de la région se détournant alors de Clermont-Ferrand. Les universités de Lyon attirent, elles aussi, nombre d'étudiants « du cru », en particulier ceux de Haute-Loire et enfin l'université de Toulouse joue également le rôle d'« aimant » pour étudiants, principalement cantaliens.

Au contraire de ces dynamiques, l'université de Clermont-Ferrand apparaît très peu attractive en dehors de la zone d'influence citée. Si, pendant les années 1960, Clermont-Ferrand peut, grâce aux formations proposées, attirer des étudiants de Limoges, Bourges ou Saint-Étienne, très peu d'étudiants d'autres régions choisissent la capitale auvergnate comme lieu d'étude. En 1961-1962, la zone d'attraction de l'université est limitée aux départements composant l'académie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire, Corrèze et Creuse) : le pourcentage d'étudiants provenant de l'académie est toujours supérieur à 80 %, sauf en Médecine où il est de 63 %¹ et au total, 83 % des étudiants de l'université viennent de l'académie. Au contraire, on observe que très peu d'étudiants proviennent de régions fortement dotées en établissements universitaires, comme la région parisienne ou la région lyonnaise.

Cette situation semble « s'aggraver » au cours de la période. En effet, au fil des années et des nouvelles créations universitaires (Limoges, Saint-Étienne), la zone d'influence de l'université clermontoise ne cesse de se réduire. Néanmoins, certaines formations entraînent un afflux étudiant « extérieur » important. C'est le cas de l'École nationale des impôts implantée à Clermont-Ferrand sur le site de la faculté de Droit en 1966 (avant, elle se situait à Paris) dans le cadre du « plan de déconcentration » qui draine une population venue de toute la France puisqu'elle est la seule école de ce type en France. Il faut également ajouter que l'absence de certaines filières à Clermont-Ferrand oblige des bacheliers à « s'expatrier ». C'est le cas, par exemple, des étudiants désirant suivre un cursus de sociologie, enseignement inexistant à Clermont-Ferrand sur toute la période.

Un dernier élément est à prendre en compte concernant l'attractivité de l'université de Clermont-Ferrand : l'accueil d'étudiants étrangers dans la ville. L'université de Clermont-Ferrand, malgré le recrutement très local, semble exercer dès les années 1950 une forte attractivité à l'étranger, en particulier en Afrique. Ainsi, c'est à partir de 1954-1955 que sont

¹ K. Badin, *op. cit.*, p. 26.

recensés les étudiants d'origine étrangère qui sont au nombre de quarante¹. Ce chiffre progresse assez rapidement (60 en 1958-1959, 104 en 1961-1962) et, pendant les années 1960, on assiste à une mutation importante de ce « flux » : si, dans les années 1950 et jusqu'en 1962, les étudiants étrangers viennent majoritairement d'Afrique du Nord (on peut ajouter à ces effectifs les étudiants originaires d'Outre-mer, notamment d'Algérie : près de 100 en 1958-1959)², à partir de 1964-1965, une grande partie des étudiants étrangers présents à Clermont-Ferrand est issue d'Afrique Noire et notamment d'anciennes colonies françaises. Cette présence importante est signifiée par la création à Clermont-Ferrand, et pour la première fois sur le territoire français, d'une Fédération des étudiants d'Afrique Noire de France (FEANF) en 1966. Néanmoins, et comme l'illustre la carte sur la répartition des étudiants étrangers dans les universités de France³, cette population reste, sur toute la période, relativement marginale tant en nombre qu'en proportion représentant, en 1982, moins de 4 % des effectifs étudiants clermontois. Cette situation est en grande partie due au problème d'accueil, et notamment de logement étudiant, inhérent à la capitale auvergnate et là aussi cause de mobilisation étudiante. On voit donc, à travers cette première analyse, que le milieu étudiant clermontois présente, comme le milieu lycéen, un certain nombre de particularités qui, on le verra, influent largement sur les mouvements d'agitation, à commencer par celui de mai et juin 1968.

¹ *Ibid*, p. 29.

² *Ibid*.

³ Voir annexe 34, Annexes au Chapitre I.

Chapitre II – Mai 68 à Clermont-Ferrand. Fin d’une époque ou ouverture d’une nouvelle ère ?

« Mai 68 est devenu [...], à bien des égards, une sorte de géant bibliographique, tant il a suscité d’études et de recherches »¹. Ce constat établi en 2008 par Jean-François Sirinelli illustre l’abondance des travaux portant sur les mois de mai et juin 1968, travaux menés par des historiens, des sociologues ou des témoins et acteurs du mouvement de contestation. La « littérature 68 » se construit en plusieurs grandes étapes. Ce sont, dans un premier temps, les acteurs et témoins de la période qui, dès les événements terminés (voire au cœur même de ces derniers), « s’emparent » de Mai, tentant diverses voies d’analyse et d’explication² relayées dans les années qui suivent par plusieurs historiens du temps présent. Durant les « années 68 », le mouvement de mai et juin est l’objet de nouvelles tentatives analytiques souvent venues de sociologues, comme le déplore Jean-Pierre Rioux qui parle d’un « abandon du terrain 68 » par les historiens, donnant selon lui naissance à un paradoxe, « paradoxe à voir un événement si soucieux de promouvoir son image historique être aussi délaissé par l’histoire de la décennie qui suivit »³. Le bilan historiographique des « années 68 » est pour l’historien bien « maigre » : « le Mai historique a donc végété sous la glose à répétition »⁴. Antoine Prost regrette également la rareté des travaux d’historiens sur Mai 68, en particulier d’historiens français. Selon lui, c’est là une véritable « négligence intellectuelle »⁵. Pour lui, l’événement a été « abandonné [...] à toutes les manipulations médiatiques et politiques »⁶ et le manque d’investissement des historiens a créé un « vide interprétatif que d’autres, sociologues et gauchistes réformés, se sont empressés de combler »⁷.

Il faut attendre 1978 et la « première célébration du mai français » pour voir se multiplier les études historiques sur le mouvement de contestation. Ce réinvestissement des historiens dans ce type d’études est depuis confirmé, à intervalles réguliers (1988, 1998 et 2008) par une pléiade d’œuvres ou d’essais d’interprétation. Mais la multiplication des

¹ Jean-François Sirinelli, *Mai 68, L’événement Janus*, Paris, éd. Fayard, 2008, 331 p., p. 9

² On peut citer, « d’un extrême à l’autre » sur le plan politique, les analyses livrées par Daniel Bensaïd et Henri Weber, *Mai 68 : une répétition générale ?*, Paris, éd. Maspéro, 1968, 230 p. ou celle de Raymond Aron, *La Révolution introuvable. Réflexions sur les événements de mai*, Paris, éd. Fayard, 1968, 191 p.

³ Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *Vingtième Siècle, Revue d’Histoire*, n° 23, juillet-septembre 1989, pp. 49-58, p. 50.

⁴ *Ibid.*

⁵ Antoine Prost, « Quoi de neuf sur le mai français ? », *Le Mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, pp. 91-97, p. 92.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

analyses, même si elle connaît des « flux et reflux »¹, brouille en grande partie la réalité historique : elle a « pour conséquence de liquider [...], d'effacer ou, au mieux, de brouiller l'histoire de mai 68 »². Car s'il est un événement qui provoque des querelles d'interprétations, c'est bien celui-là. Mai 68 semble, comme le constate Kristin Ross, un événement « dépassé par ses représentations successives », qui « ne peut être considéré indépendamment de la mémoire et de l'oubli collectifs » et que « les commentaires et les interprétations ont fini par vider [...] de ses dimensions politiques »³. S'ajoute à cette déformation de la réalité de l'événement un autre élément important : la « sélectivité » de la mémoire de mai et juin 68. Comme l'a illustré la polémique née à l'occasion du quarantième anniversaire du mouvement de contestation, toute vision globale sur le mouvement semble devenue impossible. Mai 68 a longtemps été présenté comme un mouvement spécifiquement étudiant, laissant de côté une des plus importantes pages de l'histoire du mouvement social français. Mai 68 a également été représenté comme un mouvement « parisien » alors qu'il a concerné le pays dans sa grande majorité. Enfin, Mai 68 a été perçu comme un mouvement avant tout culturel, et non politique et social, évacuant par là même toutes références à la violence ou aux alternatives politiques présentées alors. Ainsi, comme l'affirme Jean-Pierre Rioux en 1989, « des pans entiers d'histoire [sont] pourtant négligés : la crise du lycée, avec tant d'enseignants brisés et une nouvelle génération d'élèves qui avait tourné la page, ou dans l'Université, après sa nouvelle implosion, dans les grèves de 1976 »⁴. Et ces négligences, ces lacunes sur l'histoire du Mai français sont vingt ans plus tard, malgré d'évidents progrès, notamment à l'occasion des quarante ans de l'événement, toujours d'actualité. C'est ce qu'a mis en évidence Kristin Ross dans son ouvrage de 2005. Selon elle, l'expression « Mai 68 » elle-même a des conséquences importantes : elle réduit l'événement « temporellement » au seul mois de mai, passant ainsi sous silence la répression du mois de juin ou la violence de certains événements, comme ceux de Flins⁵. Selon l'historienne américaine, Mai 68 est toujours « réduit géographiquement à Paris et son Quartier Latin, alors que les traces de l'événement sont toujours plus importantes en province qu'à Paris »⁶. Ces critiques méritent cependant d'être nuancées. Les travaux de Michelle Zancarini-Fournel⁷, à l'instar d'autres études récentes, contredisent nombre d'interprétations faites de l'événement, remettent au centre des

¹ K. Ross, *op. cit.*, p. 9.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ J. P. Rioux, « À propos des célébrations ... », *op. cit.*, p. 52.

⁵ K. Ross, *op. cit.*, p. 14.

⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁷ M. Zancarini-Fournel, *Le Moment 68...*, *op. cit.*

interrogations le mouvement ouvrier et replacent Mai « dans le tourbillon des années soixante ».

Néanmoins, les études régionales et locales sur Mai 68 sont encore trop rares. Si depuis quelques années, les études historiques, en particulier les travaux de master ou de thèse, se concentrent de plus en plus sur des études de cas particuliers, nombre de grandes villes et de régions attendent encore qu'on reconstitue « leur » Mai 68. Et c'est le cas de Clermont-Ferrand et de sa région. En effet, depuis quelques années, l'histoire du Mai 68 auvergnat et clermontois est en pleine « révolution ». Ce renouveau historiographique local est en grande partie dû au travail de Nathalie Ponsard¹, Maître de conférences à l'université Blaise Pascal – Clermont II, spécialiste de l'histoire ouvrière. Pourtant, l'histoire du Mai 68 étudiant et lycéen à Clermont-Ferrand reste encore lacunaire. D'abord, les sources sur le mouvement étudiant et lycéen clermontois sont, pour ces quelques semaines de mai et juin, difficiles d'accès : il semble qu'il existe un relatif « vide archivistique » pour cette période, qui s'explique de différentes manières, mais avant tout par une large « priorité à l'action » chez les acteurs du mouvement. D'autre part, même quarante ans après les faits, les différents témoignages recueillis restent partiels et engagés, ce qui complique d'avantage l'analyse d'une période déjà trouble. Quoiqu'il en soit, il convient de tenter, grâce au croisement des différentes sources disponibles, de reconstituer ce Mai 68 clermontois, en insistant tout particulièrement sur le « versant » étudiant et lycéen mais aussi en contextualisant ce mouvement et en essayant de voir comment, pour ces quelques semaines, s'articulent chronologie nationale et chronologie locale.

¹ Nathalie Ponsard, « Jeunesses ouvrières et étudiantes : Mai 68 à Clermont ! », Intervention aux Jeudis du patrimoine, Clermont-Ferrand, 20 novembre 2008. Nathalie Ponsard, « L'engagement de jeunes ouvriers et étudiants dans le mouvement contestataire de mai-juin 68 », in *Siècles*, n° 28, *Jeunesse et pouvoirs à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2010, pp. 87-100. Nathalie Ponsard, « Jeunesses ouvrières et étudiantes dans la tourmente contestataires des années 68 : mémoires croisées d'engagement », séminaire *Jeunes et jeunesses, objet d'histoire*, dirigé par Ludivine Bantigny et Arnaud Bauberot, Paris, Centre d'histoire de Sciences Po, janvier 2008.

I – Un contexte local spécifique ?

Pendant de nombreuses années, Mai 68 a seulement été analysé comme un événement, défini par Alain Badiou¹ comme « quelque chose d'excessif et d'imprévisible, qui déplace les personnes et les lieux, et offre un cadre totalement neuf à la pensée ». L'analyse s'est donc concentrée sur les quelques semaines de mai durant lesquelles d'agitation est « au plus fort ». Cependant, le Mai 68 étudiant a une double temporalité : il convient donc de l'étudier comme une période, qui trouve son origine dans la mobilisation contre la Guerre d'Algérie et plus encore dans celle du Vietnam, et qui est « suivi[e] d'une vie ultérieure immédiate qui s'est prolongée au moins jusqu'au milieu des années 1970 »². C'est dans cette optique que la notion des « années 68 » a été développée³. Mai 68 s'inscrit donc dans la durée et semble, plus que le début d'une période, un moment charnière où se « croisent » militants aguerris, formés à la lutte au cours de différents mouvements, et « agitateurs d'un soir, ou d'un mois », ces fameux « piétons de mai », mobilisés par une sorte de « réflexe d'autodéfense ». Il s'agit donc de voir si le schéma admis au niveau national est aussi valable au niveau local. Mai 68 à Clermont-Ferrand est-il un mouvement « surprise » ou, au contraire, une étape dans un processus de longue durée ?

A – Les mobilisations étudiantes et lycéennes « pré-68 » : combats locaux, enjeux nationaux et internationaux

Tous les historiens s'accordent aujourd'hui pour voir en Mai 68 l'aboutissement d'une période ouverte, à l'Université, par la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme, d'abord incarnée par la lutte contre la Guerre d'Algérie puis par celle contre la Guerre du Vietnam. Mais ce mouvement, s'il affiche clairement son caractère anticolonialiste et internationaliste, trouve également son origine dans des luttes plus « intérieures », internes au monde étudiant et lycéen. Le caractère corporatiste de la contestation étudiante et lycéenne, souvent oublié au profit d'une image utopiste et libertaire, marque néanmoins les premières semaines de la

¹ Alain Badiou, « Penser le surgissement de l'événement », *Les Cahiers du cinéma*, Hors série n° 23, spécial *Cinéma 68*, mai 1988, pp. 10-19, p. 10.

² K. Ross, *op. cit.*, p. 34.

³ Comme on l'a déjà évoqué, le terme les « années 68 » est consacré en 1995 par la tenue d'un séminaire de l'IHTP sur ce thème. Les 18 et 20 novembre 1998, le colloque *Les années 1968 : événements, cultures politiques et modes de vie* met en lumière l'unicité de la période. Et en 2000, l'ouvrage *Les années 1968 : le temps de la contestation*, sous la direction de Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, pointe à nouveau « l'unité » idéologique et culturelle de la période.

mobilisation. Cette caractéristique n'est qu'un indice de l'inscription de Mai 68 dans la longue durée, celle d'un combat syndical contre les différentes réformes de l'Université prévues alors, et celle d'une lutte visant à l'amélioration des conditions de vie et d'études.

1 – L'anticolonialisme et l'anti-impérialisme comme fondement de l'unité

Mai 68 est le signe, selon Antoine Prost, d'une « rupture des normes entre les générations »¹. Mais pour l'historien, on peut retrouver des « prémices » de cette rupture dans la lutte anticolonialiste qui marque le mouvement étudiant et lycéen dans les années 1950 et 1960². Ainsi, Mai 68 apparaît pour certains comme « l'héritier » d'un combat entamé au milieu des années 1950 et amplifié au début de la décennie 1960. Pour l'historienne américaine Kristin Ross, « l'acte de naissance d'un courant radical durable dans le milieu étudiant »³ peut être daté de l'automne 1961, date de la création du FUA (Front Universitaire Antifasciste), né en réaction à la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris, réunie en signe de protestation contre les actions de l'OAS – Organisation Armée Secrète – et de groupes d'extrême droite. La création du FUA est perçue comme la « première intervention des étudiants, en tant que force politique, dans une autre cause que la défense de leurs propres intérêts ». Selon Kristin Ross, l'action menée auparavant, notamment par l'UNEF contre la limitation des reports d'incorporation, avait pour seul facteur de mobilisation la défense d'intérêts corporatistes⁴. La création du FUA semble donc être une réelle « révolution » dans le milieu étudiant. Il faut cependant nuancer la thèse de Kristin Ross, puisque l'UNEF, par exemple, mène une « action politique » bien avant la naissance du FUA et que la politisation du milieu étudiant est déjà indéniable, comme l'ont montré Jean - Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli⁵. Mais assurément, grâce au FUA, la notion d'action directe s'installe dans le monde étudiant qui acquiert au fil des mois de mobilisation ses « propres traditions de lutte, forgées indépendamment des appareils et partis habituels »⁶. Mais surtout, la lutte contre la Guerre d'Algérie introduit à l'Université la notion de « mouvement de masse »⁷, celle d'une action politique organisée autour d'objectifs clairs et

¹ Antoine Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 23, juillet-septembre 1988, pp. 59-70, p. 61.

² *Ibid.*

³ K. Ross, *op. cit.*, p. 60.

⁴ *Ibid.*

⁵ Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, éd. Complexe, 1991, 405 p.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

du recours à des méthodes d'interventions « dures » ou directes. Ainsi, la lutte contre la Guerre d'Algérie apparaît comme la première pierre, la première étape dans la constitution du mouvement étudiant tel qu'il sera en Mai 68.

Au niveau local, le mouvement de protestation contre la Guerre d'Algérie transforme durablement le mouvement étudiant et lycéen. La mobilisation des Clermontois commence réellement en 1956, avec l'annonce du rappel des « disponibles », c'est-à-dire l'incorporation d'étudiants bénéficiant de sursis militaires. Mais c'est avant tout avec le retour au pouvoir du Général de Gaulle en 1958 que les événements s'accroissent au niveau local. Le 19 mai 1958 un comité de vigilance étudiant est créé à Clermont-Ferrand¹. Il s'assigne pour mission de « contrôler la légalité des actes du pouvoir exécutif ». Le 30 mai 1958, les étudiants mobilisés rejoignent le FIA (Front Intersyndical Antifasciste), créé par des enseignants de l'université, avec qui ils organisent dès le lendemain la première grève de la période à Clermont-Ferrand². La « mobilisation de masse » ne commence réellement qu'à la fin de l'année 1958 localement. Le 10 décembre 1958, répondant à l'appel national lancé par l'UNEF, l'AGEC³ organise une journée de grève, suivie par la quasi-totalité des 4 500 étudiants de la ville et, le jour même, près de 500 d'entre eux défilent dans les rues de la ville⁴. L'instruction interministérielle du 11 août 1959, qui remet directement en cause les sursis étudiants, marque une nouvelle étape dans la mobilisation clermontoise. L'AGEC multiplie dès lors les contacts syndicaux et encourage à l'action. Après plusieurs actions « mineures », le 16 mars 1960, la grève lancée par l'AGEC est un nouveau succès, avec près de 4 000 grévistes sur 4 800 étudiants⁵, rejoints dans leur action par 260 élèves de classes préparatoires. Un cortège de 2 000 personnes se rend ce jour à la Préfecture du Puy-de-Dôme, où une motion contre la guerre est déposée. Dans leur journal *Clermont Université*⁶, les militants étudiants multiplient les critiques à l'égard du gouvernement et demandent avec insistance le rétablissement des sursis.

¹ K. Badin, *op. cit.*, p. 84.

² *Ibid*, p. 86.

³ Entre 1958 et 1962, l'AGEC compte dans ses rangs plus de la moitié des cohortes étudiantes, ce qui en fait une des plus importantes AGE-UNEF en France et donne, au niveau local, un poids important à l'association.

⁴ K. Badin, *op. cit.*, p. 105.

⁵ *Ibid*, p. 109.

⁶ *Clermont Université* est le journal de l'AGEC, dont le premier numéro est daté de janvier 1960 et dont la collection, presque complète, est disponible dans les archives de l'AGEC, évoquées plus tôt.

L'année 1961 voit s'accroître encore la mobilisation. Le 24 avril 1961, l'AGEC participe au meeting organisé contre le coup de force des généraux d'Alger¹ du 22 avril 1961. À cette date, se crée à l'université de Clermont un FUA, rassemblant étudiants et enseignants. Cette création marque un tournant dans la mobilisation locale. D'abord, les étudiants sortent, à cette date, d'un mouvement strictement corporatiste, puisque les attaques, même d'ordre politique, étaient jusqu'alors centrées sur la question des sursis. Ensuite, la création du FUA permet, dans le Puy-de-Dôme, la naissance d'un véritable mouvement unitaire, mêlant étudiants, lycéens, enseignants et syndicalistes. Enfin, la création du FUA accélère très nettement la politisation du mouvement étudiant clermontois, politisation attestée dès 1959 par la prise de contrôle de l'AGEC par les « minors » de l'UNEF. Ce mouvement de politisation du milieu étudiant clermontois est confirmé le 29 juin 1961, date à laquelle une scission intervient dans l'AGEC, avec la création de la FEC-FNEF (Fédération des Étudiants Clermontois – Fédération Nationale des Étudiants de France) par les amicales des facultés de Médecine, Pharmacie, Dentaire, Droit et ESC, puis le 22 octobre 1962, avec la naissance d'une section Puy-de-Dôme de la FEN (Fédération des Étudiants Nationalistes)², qui dénonce le « complot anti-France » auquel participe l'AGEC, présentée comme une « association symbiotique de la croix, de la faucille et du marteau ». On voit donc qu'à Clermont-Ferrand comme dans le reste du pays, la Guerre d'Algérie marque l'ouverture d'une nouvelle période pour l'université, définie par une politisation accrue du milieu étudiant et illustrée par la création de sections UECF (Union des Étudiants Communistes de France), Nouvelle Gauche, UGS, PSA (puis PSU) dans les facultés de la ville³. Cette période installe également le débat syndical étudiant à Clermont-Ferrand, débat au sein de l'AGEC entre « majors » et « minors », mais aussi débat entre l'AGEC et ses nouveaux opposants, à commencer par la FEC-FNEF et la FEN. La Guerre d'Algérie a donc joué localement un rôle important dans la socialisation politique du milieu étudiant et lycéen ainsi que dans la construction d'une culture politique, qu'elle soit de gauche ou de droite. Il semble donc qu'il existe à Clermont-Ferrand une « génération étudiante » issue de cette lutte, qui aura, dans les années 1960, un rôle moteur dans les mobilisations estudiantines, qu'elles concernent des questions corporatistes ou plus politiques, à commencer par la question de l'impérialisme.

¹ K. Badin, *op. cit.*, p. 114.

² *Ibid*, p. 129.

³ *Ibid*, p. 154.

Il semble exister une « filiation claire » entre la mobilisation contre la Guerre d'Algérie et la lutte contre la Guerre du Vietnam¹. Si comme pour la Guerre d'Algérie, l'UNEF est « à la pointe » de la mobilisation et les intellectuels s'investissent largement, cette mobilisation marque néanmoins le passage, en milieu étudiant et lycéen, de l'anticolonialisme à l'anti-impérialisme². Mais le principal trait commun des deux mouvements est leur impact sur la socialisation politique et la politisation du milieu étudiant et lycéen. La mobilisation contre la Guerre du Vietnam est perçue comme une sorte de « répétition générale » qui « préfigure de l'explosion contestataire de Mai 68 »³. La Guerre de Vietnam, de 1965 à 1972, entraîne, dès ses débuts, une mobilisation étudiante et lycéenne qui se caractérise par une « internationalisation rapide » et un engagement massif du « côté français ». La lutte contre l'impérialisme américain a en France permis la rencontre entre « trois strates d'âge » selon Jean-François Sirinelli⁴. Ce sont, selon lui, les « intellectuels établis » qui se sont d'abord engagés, notamment par une activité pétitionnaire importante. Ensuite les « jeunes clercs », souvent « formés à la lutte » pendant les événements algériens, prennent position contre le conflit. Cet engagement est incarné par l'action de l'UNEF qui dès le 1^{er} juin 1965 fait paraître « L'appel pour la tenue d'une journée internationale universitaire contre la guerre du Vietnam »⁵. L'année universitaire 1965-1966 est ponctuée de ce type d'actions menées par l'UNEF, notamment le 27 novembre 1965, jour où l'UNEF, avec le soutien des ESU et de l'UEC, organise une grande manifestation au Quartier Latin qui rassemble 4 000 personnes, autour des mots d'ordre « arrêt des bombardements, retrait des troupes américaines et reconnaissance du FNL »⁶. Enfin, une troisième « strate d'âge » participe à la mobilisation : ce sont les « lycéens et étudiants du baby-boom »⁷. Leur engagement se signale par la participation à différentes structures : le CVN (Comité Vietnam National), né en 1966 et dirigé par la JCR – Jeunesse Communiste Révolutionnaire ; les CVB, Comités Vietnam de base, créés en 1967 et proches de l'UJC-ml – Union des Jeunesses Communistes (marxistes-léninistes), et enfin les CVL, Comités Vietnam Lycéens, créés également en 1967. La lutte anti-impérialiste contre la Guerre du Vietnam a des effets importants sur le mouvement étudiant et lycéen. Selon Jean-François Sirinelli, la « génération 68 » vit sa socialisation

¹ Laurent Jalabert, « Aux origines de la génération 1968 : les étudiants français et la guerre du Vietnam », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 55, vol. 55, 1995, pp. 69-81, p. 76.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 69.

⁴ Jean-François Sirinelli, *Les Baby-boomers, Une génération, 1945-1969*, Paris, éd. Fayard, 2003, 324 p., p. 241.

⁵ L. Jalabert, *op. cit.*, p. 70.

⁶ *Ibid.*, pp. 70-71.

⁷ J.-F. Sirinelli, *Les Baby-boomers...*, *op. cit.*, p. 241.

politique pendant cette mobilisation¹. Les structures de lutte contre la Guerre du Vietnam sont un « véritable cadre d'apprentissage et de socialisation politique »². Mais surtout, cette lutte permet une rencontre entre les différentes générations, ce que Jean -François Sirinelli qualifie de « brassage » qui « détermine la stratigraphie des acteurs du mai français » et qui a un « rôle décisif dans l'irrigation politique de la génération du baby-boom »³. Laurent Jalabert établit lui aussi un lien clair entre la mobilisation contre la Guerre du Vietnam et Mai 68. Selon lui, si les deux mouvements présentent des convergences, ils illustrent la capacité des étudiants et des lycéens à organiser des manifestations de masse. La contestation présente un caractère « imaginaire », visible à travers les symboles utilisés mais renforce aussi les clivages entre les organisations étudiantes, dont le discours se teinte d'anti-américanisme et de tiers-mondisme⁴. Les deux historiens s'accordent donc largement sur le rôle de « catalyseur » joué entre 1965 et 1968 par le mouvement contre la Guerre du Vietnam entretenant « une houle de contestation qui monte en cette seconde partie des années 1960 et qui nourrit une culture contestataire »⁵. Cette période est celle d'une « forme d'osmose entre cette classe d'âge [les baby-boomers] et les aînés de quelques années qui s'éveillèrent à la politique sous le signe de la Guerre d'Algérie »⁶. Cependant, des nuances à cette présentation sont apportées par Nicolas Pas⁷, qui voit dans cette mobilisation un phénomène limité, principalement parisien, dont les « épices » sont les grands lycées parisiens. Cette réflexion, limitant de fait l'impact de ces actions sur la socialisation politique de la « génération 68 » en province, oblige à s'interroger sur la résonance locale de ce combat international à Clermont-Ferrand.

L'opposition à la Guerre du Vietnam est un élément de mobilisation important en Auvergne, en particulier à Clermont-Ferrand où les lycéens et les étudiants multiplient les initiatives militantes. Dès 1965 en effet, on observe dans la ville une mobilisation en faveur du peuple vietnamien, venue d'abord de « militants traditionnels ». Ainsi, en avril 1965, l'AGEC fait diffuser un tract intitulé « Pour la paix au Vietnam »⁸, ce qui fait de l'AGE locale une des premières en France, après celle de Bordeaux⁹, à prendre position contre le conflit. De

¹ *Ibid*, p. 239.

² *Ibid*, p. 240.

³ *Ibid*, p. 241.

⁴ L. Jalabert, *op. cit.*, p. 74-75.

⁵ J.-F. Sirinelli, *Les Baby-boomers...*, *op. cit.*, p. 245.

⁶ *Ibid*, p. 240.

⁷ Nicolas Pas, « La guerre d'Algérie vue des Pays-Bas (1954-1962) », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 86, 2005, pp. 43-58, p. 47.

⁸ Tract de l'AGEC, « Pour la paix au Vietnam », 20 avril 1965, Archives de l'AGEC.

⁹ L. Jalabert, *op. cit.*, p. 70.

même, plusieurs structures de mobilisation voient le jour, à l'université comme dans les lycées clermontois. En 1966 apparaissent les premières traces d'un CVB, à travers la publication d'un journal *Victoire pour le Vietnam*¹. Début 1967, des réunions d'un Collectif intersyndical universitaire contre la Guerre du Vietnam sont organisées et « résumées » dans le « journal » du comité UNEF-Sciences² ainsi que dans un tract du SNESup, qui mettent en lumière l'engagement important d'enseignants clermontois, notamment du géographe Pierre Estienne, intervenant lors de plusieurs conférences sur le sud-est asiatique. Toujours en 1967, la présence de Comités Vietnam Lycéens est attestée au lycée Blaise Pascal, à Jeanne d'Arc ainsi qu'au lycée de Presles à Vichy et au lycée Mme De Staël à Montluçon. Il semble donc, si l'on suit la thèse de Nicolas Pas sur l'influence de cette mobilisation sur le milieu étudiant et lycéen, que Clermont-Ferrand fasse figure d'exception au niveau national. Cela semble se confirmer à travers les différentes initiatives menées conjointement par l'AGEC, les CVB, le Collectif Intersyndical Universitaire et les CVL. Ainsi, le 21 octobre 1967, quand 35 000 personnes se réunissent à Paris pour une « journée universitaire contre la Guerre du Vietnam », organisée par le Mouvement de la paix, le PC, le PSU, les CVN et 38 autres organisations³, ce sont 2 000 étudiants et lycéens qui défilent à Clermont-Ferrand et déposent une motion de protestation à la Préfecture du Puy-de-Dôme⁴. De même, du 19 au 21 février 1968, les étudiants et les lycéens clermontois répondent à l'appel national de l'UNEF pour les « Trois jours pour le Vietnam ». Localement, le « calendrier » national d'action est repris : le 19 février est marqué par des réunions d'information et des distributions de tracts ; le 20, un meeting intersyndical est organisé ; le 21, une manifestation est organisée dans les rues de la ville⁵. L'engagement local est donc amplement confirmé, même s'il reste à nuancer puisqu'il ne mobilise essentiellement que des jeunes déjà politisés et engagés dans d'autres structures, à commencer par l'AGEC. Néanmoins, la mobilisation contre la Guerre du Vietnam engendre à Clermont-Ferrand une politisation grandissante du milieu lycéen et étudiant, politisation visible dans les revendications, dans la diffusion de théories marxistes et anti-impérialistes mais avant tout dans l'affrontement entre pro-FNL – Front National pour la Libération du Sud Vietnam – et proaméricains.

¹ Deux exemplaires de ce journal sont présents dans les archives de l'AGEC.

² Registre des réunions du comité UNEF-Sciences, 1967-1973, Archives de l'AGEC.

³ L. Jalabert, *op. cit.*, p. 73.

⁴ « Importante manifestation à Clermont », *La Montagne*, 23 octobre 1967.

⁵ L. Jalabert, *op. cit.*, p. 73.

La mobilisation contre la Guerre du Vietnam engendre de vives tensions dans le monde étudiant et lycéen. La première « grande » manifestation de ces tensions à Clermont-Ferrand a lieu le 12 mai 1967. À cette date, une représentation de la pièce *V comme Vietnam* d'Armand Gatti doit être donnée au théâtre municipal de Clermont. Mais la représentation est troublée par la présence de membres de la FEN¹. Une quarantaine d'entre eux manifeste devant le théâtre aux cris de « Vietcong assassin » et « UNEF à Pékin », pendant qu'une trentaine d'autres perturbent la représentation par le jet de boules puantes et d'ampoules d'ammoniaque. Cette « intervention » mène à des affrontements entre les militants de la FEN et les spectateurs, dont un groupe de militants de l'AGEC². De même, en février 1968, quand l'AGEC lance localement l'opération « Un bateau pour le Vietnam », la FEN répond par la provocation en appelant les étudiants à « plier des bateaux en papier » et à les « transmettre sous forme de don à l'UNEF et aux marxistes »³. Bien entendu, la remise de ces « dons » aux membres de l'AGEC est l'occasion d'un nouvel affrontement physique entre les deux groupes⁴. Enfin, on observe une forte propagande de la FEN sur le thème de la guerre du Vietnam, le groupe entendant démontrer la « mainmise de Moscou sur l'AGEC »⁵. En avril 1968 par exemple, la FEN diffuse un tract intitulé « Soutien au Sud Vietnam »⁶, dans lequel elle affiche son soutien aux « soldats américains dans leur lutte contre le totalitarisme et le racisme anti-blanc »⁷. À Clermont-Ferrand, la lutte contre la Guerre du Vietnam est donc un combat mobilisateur, à gauche comme à droite, mais c'est aussi un facteur de politisation et de réactivation des antagonismes politiques nés pendant la lutte contre la Guerre d'Algérie. Elle peut ainsi apparaître, a posteriori, comme prémices au mouvement de Mai 68. Mais d'autres indices, d'autres luttes semblent, par leur ampleur, conforter cette idée d'une « préparation » locale aux événements de mai et juin 1968, qu'elle soit universitaire ou nourrie par les diverses mobilisations vécues.

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 12 mai 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 225 : Fédération des étudiants nationalistes (1965-1969), Dossier « Activités ».

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 8 février 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 225 : Fédération des étudiants nationalistes (1965-1969), Dossier « Activités ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 1^{er} avril 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 225 : Fédération des étudiants nationalistes (1965-1969), Dossier « Activités ».

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

2 – Les problèmes universitaires clermontois

On a longtemps présenté le mouvement de mai et juin 1968 comme une « surprise » totale, rupture d'un contexte tranquille illustré par la célèbre formule de Pierre Vianson-Ponté, « La France s'ennuie », dans un article paru dans *Le Monde* le 15 mars 1968. Mais au cœur même du mouvement, certains observateurs ont commencé à voir dans les mobilisations de l'année universitaire 1967-1968 les premiers signes du malaise des étudiants français. Ainsi, la lutte contre la réforme Fouchet, les revendications d'une plus grande liberté au sein des cités universitaires sont aujourd'hui reconnues comme les premiers jalons de la mobilisation de mai et juin. Il est dans ce cadre intéressant de voir que Clermont-Ferrand et sa population étudiante semblent « à la pointe » de ces grands combats, ce qui peut apparaître par la suite comme un des facteurs explicatifs de l'intensité du mouvement printanier dans la ville.

Le premier grand thème de mobilisation étudiante « pré-68 » est la lutte contre la réforme Fouchet. Ce texte, voté fin juin 1966 et applicable à la rentrée 1967, institue deux cycles en Lettres et en Sciences, avec une sélection à l'issue du premier cycle et une seconde en fin de cursus¹. Décidée dans un contexte difficile pour l'Université, celle d'une « explosion » des effectifs, la réforme Fouchet est perçue comme trop sélective et elle est qualifiée, notamment par les étudiants proches idéologiquement de l'extrême gauche, de nouvelle preuve de la collusion entre le pouvoir et la bourgeoisie dont les « positions » à l'Université apparaissent alors menacées par le mouvement de « démocratisation » de l'enseignement supérieur. Ainsi, dès la rentrée 1967, la mobilisation étudiante contre la réforme Fouchet s'organise. Le 9 novembre 1967, un meeting organisé par l'UNEF à la Sorbonne s'achève en rassemblement de 5 000 personnes dans les rues de Paris avec comme principal slogan « À bas la sélection »². Des affrontements opposent étudiants et forces de l'ordre à l'issue du défilé. Toute l'année universitaire 1967-1968, jusqu'en mai tout du moins, est marquée par une multiplication de grèves et de manifestations dans toutes les universités. À Clermont-Ferrand, la mobilisation débute dès septembre et octobre et s'intègre à un mouvement de protestation plus global contre la politique gaulliste³. Cette opposition est

¹ Serge Berstein, *La France de l'expansion, Tome 1, La République gaullienne (1958-1969)*, Paris, Fayard, éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », février 1989, 375 p., p. 305.

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 213.

³ Nathalie Ponsard, *Mai 68 et les années 68 à Clermont-Ferrand*, Séminaire du Centre d'Histoire de Sciences Po Paris-GERME, 22 avril 2008.

assez clairement illustrée par l'activité de l'AGEC durant cette période. Le 1^{er} octobre 1967, la faculté de Droit et de Sciences Économiques (site de la Rotonde) est officiellement inaugurée par le Premier ministre, Georges Pompidou¹. L'AGEC « profite » de cette venue pour organiser une manifestation, qui réunit près de 150 étudiants², c'est-à-dire les militants les plus actifs. Mais l'écho de ce rassemblement, rejoint par un important cortège mené par la CFDT et la CGT, en fait un « véritable succès syndical »³, puisque la rentrée universitaire n'a pas encore eu lieu et les étudiants sont donc peu mobilisables. De novembre 1967 à avril 1968, l'AGEC multiplie les initiatives contre la réforme Fouchet, qui mobilise de manière croissante jusqu'aux événements de mai, comme le prouve la tenue d'une importante réunion d'information le 28 avril 1968, en présence de plus de 300 étudiants de la faculté de Lettres⁴. La lutte contre la réforme Fouchet est donc l'expression d'un refus de la sélection – qui prend un sens particulier dans une université comme celle de Clermont-Ferrand, où le recrutement étudiant est socialement très « varié » – mais surtout d'un malaise plus global lié aux difficultés connues par les étudiants quant au suivi de leurs études et leur intégration dans le monde du travail. La mobilisation étudiante à Clermont-Ferrand se construit donc autour de questions nationales, telles que la réforme Fouchet. Mais des problèmes plus « locaux » sont aussi à l'origine d'actions importantes avant Mai 68.

C'est par exemple le cas pour les étudiants de la faculté de Sciences qui se mobilisent en janvier 1968 autour de la question du manque d'enseignants. En effet, début janvier 1968, l'Amicale de Sciences de Clermont-Ferrand lance une pétition pour la création de nouveaux postes d'enseignants et pour la titularisation des assistants⁵, pétition remise par une délégation au doyen de la faculté. Le mouvement à la faculté de Sciences perdure ainsi jusqu'en avril 1968. Le 28 mars, 350 étudiants de premier cycle, soit près de 80 % des effectifs, décident une grève « sur le tas » et se rendent en délégation à l'appel de l'AGEC au bureau du doyen pour protester contre le manque d'encadrement et de locaux, la surcharge des programmes de premier cycle et le manque d'information sur les conditions d'examens⁶. Ils appellent, face au « manque d'explications » du doyen, à une grève illimitée, à la mise en place de piquets de

¹ « Inauguration de la faculté de droit et sciences économiques », *La Montagne*, 2 octobre 1967.

² *Ibid.*

³ Témoignage de Jean-Louis Roussely, président de l'AGEC en 1968, recueilli le 18 novembre 2008.

⁴ *Ibid.*

⁵ Pétition Amicale de Sciences, « Pour de nouveaux postes d'enseignants à la faculté de sciences », 8 janvier 1968, Archives de l'AGEC.

⁶ « Mouvement de grève chez les étudiants du premier cycle sciences », *La Montagne*, 29 mars 1968.

grève¹ et entendent par là suivre l'exemple nanterrois, érigé en modèle par l'AGEC. Cependant, malgré une forte mobilisation, la contestation s'essouffle rapidement et début avril, la reprise est quasi générale.

Un autre combat mobilise les étudiants clermontois à l'approche de Mai 68 : la question des conditions de vie et des libertés en cité universitaire. Cette bataille locale fait écho à celle menée à la même époque par les étudiants de Nanterre, ce qui donne au combat clermontois une résonance toute particulière. La mobilisation débute en octobre et novembre 1967 et s'accélère dès le mois de décembre. Le 12 décembre 1967, une réunion de l'AECUC (Amicale des Étudiants des Cités Universitaires de Clermont-Ferrand), dirigée par Renée Laborie, étudiante proche de la FER – Fédération des Étudiants Révolutionnaires, aboutit à la rédaction d'une motion « Pour la liberté de visite en cité U et pour un traitement égal entre garçons et filles »². À la fin de la réunion, le pavillon des garçons est symboliquement envahi par les filles – dont certaines « y passent la nuit »³ – mais aucun dégât n'est déploré au cours de cette action. Le mouvement s'amplifie encore à l'approche du mois de mai. Début mars, la FRUF – Fédération des étudiants en Résidence Universitaire de France – appelle à une journée d'action, avec le soutien de l'AGEC et de l'AECUC. Cette journée est ponctuée par un boycott des restaurants universitaires, un meeting à la cité universitaire de Dolet suivi d'un défilé dans la ville⁴. Cette journée d'action « pour le changement de règlement intérieur de la cité U » se déroule le 14 mars : « quelques centaines d'étudiants »⁵ manifestent devant la cité universitaire durant la matinée puis organisent des piquets de grève pour bloquer l'accès du restaurant universitaire. Au cours de l'après-midi, 220 étudiants défilent jusqu'au Rectorat⁶ derrière une banderole « Non à la répression policière, droit de visite pour tous, tous unis »⁷. Quatre membres de l'AGEC et de l'AECUC sont reçus par un représentant du Recteur à qui ils remettent un manifeste pour la « libéralisation du régime des cités universitaires » mais aussi une pétition contre la réforme Fouchet, « visant à instaurer un système sélectif à l'entrée

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 654/4/11, 18 décembre 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires (1960-1984), Dossier « Amicale des étudiants en cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 12 mars 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

⁵ « Pour appuyer leurs revendications, les étudiants ont boudé le restaurant universitaire », *La Montagne*, 15 mars 1968.

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 209/5/2, 14 mars 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires (1960-1984), Dossier « Amicale des étudiants en cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

⁷ *Ibid.*

de l'université », ainsi qu'une motion de protestation dénonçant les « brutalités policières contre les manifestations étudiantes de Nantes et Nancy »¹. Cette dernière motion replace une nouvelle fois le mouvement étudiant clermontois au cœur d'événements plus globaux. On note cependant que l'action du 14 mars est surtout le fait de militants de l'AGEC. Par conséquent, la manifestation « se solde par un échec puisque seuls 220 étudiants sur 13 000 que compte l'université ont participé à ce mouvement »². Néanmoins, malgré son caractère minoritaire, l'action menée entretient une « tension » à la cité universitaire, où l'AECUC ne se démobilise pas et dénonce l'attitude de l'administration quant à l'expression politique, la vie culturelle et la liberté de circulation. Ces « griefs » sont largement exprimés dans un tract de l'AGEC de fin février 1968³. Dans ce tract, l'AGEC proteste contre le règlement intérieur qui « bafoue l'aspiration des résidents à leurs libertés fondamentales ». L'AGEC dénonce aussi la hausse des loyers prévue et la mise en place de critères d'annuité – c'est-à-dire qu'un étudiant ne peut disposer d'une chambre en cité universitaire que pendant un certain nombre d'années, calculé selon le cursus suivi. Pour l'AGEC, les cités universitaires « constituent l'espace clos où vit un animal social d'une espèce rare : l'étudiant ». Elle revendique la reconnaissance d'un « statut responsable » pour les habitants de cités universitaires. L'AGEC, qui entend se garder de « toute illusion de compromis avec l'administration », appelle donc à la grève des loyers à partir du 1^{er} mars 1968, à la « suppression de fait des règlements intérieurs », à la création de groupes de discussions sur les « problèmes de la vie sociale » et à manifester devant le CROUS⁴. On observe donc qu'il existe plusieurs sources de conflit au sein des facultés clermontoises, résumées dans le programme d'action de l'AGEC présenté début 1968⁵. Cependant, contrairement à l'image traditionnelle du mouvement étudiant, des mobilisations sont également conduites par des étudiants « de droite », qui avant l'explosion de Mai 68, sont assez importantes, prouvant par là la politisation extrême du milieu étudiant clermontois.

Du côté de la droite étudiante, la mobilisation est également forte à Clermont-Ferrand et se construit autour de différents thèmes. La FNEF par exemple se mobilise dès novembre 1967 pour obtenir la construction d'un deuxième restaurant universitaire dans la ville. Le 6 novembre 1967, quatre responsables de la FEC-FNEF (Chassagne – étudiant en Droit, vice-

¹ « Pour appuyer leurs revendications... », 15 mars 1968, *op. cit.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 209/5/2, 14 mars 1968, *op. cit.*

³ Tract AGECE, « Contre les conditions réservées aux étudiants en cité U », 25 février 1968, Archives de l'AGECE.

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir annexe 1, Annexes au Chapitre II.

président de la FEC ; Xavier Bouziat – étudiant en Droit, vice-président de la FEC ; Dumont – étudiant en Dentaire, vice-président de la FEC et Leloup – étudiant en Médecine, secrétaire général FEC) dressent une tente sur le parking de la faculté de Droit et y entament une grève de la faim¹. Ils lancent également un appel à manifester pour le 8 novembre, appel entendu par 200 étudiants qui défilent jusqu’au Rectorat où une délégation est reçue². Mais comme lors de la manifestation de l’AGEC pour la liberté en cité universitaire, la mobilisation est relativement faible, une faiblesse qui peut en partie s’expliquer par l’action conjointe – et assez exceptionnelle – de l’AGEC, de l’UEC et des ESU qui dénoncent dans un tract la « collusion de la FEC et du pouvoir gaulliste »³ et appellent eux aussi à un rassemblement étudiant en faveur de la libéralisation du régime des cités universitaires le 15 novembre. La FEC-FNEF se mobilise également début 1968 autour du plan Jeanneney. Début janvier, la FEC publie un communiqué contre la réforme des études médicales et organise une Coordination des étudiants en Médecine pour faire « les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics »⁴ et obtenir la suspension de la réforme. La FEC appelle aussi à la grève mais se dit hostile « aux voies de fait » et veut « une modération pour permettre le dialogue »⁵, une attitude qui ressemble davantage à une dénonciation des méthodes de l’AGEC qu’à une profession de foi. La grève se déroule le 16 janvier, avec la participation de l’Association des étudiants en Médecine de France. Si « aucune manifestation ni distribution de tracts » n’a lieu, 85 % des étudiants en Médecine de Clermont-Ferrand font grève ce jour là, c’est-à-dire l’ensemble de la faculté à l’exception des premières années, qui « assistent à leurs TP de l’après-midi »⁶. Ils réclament l’augmentation du nombre de postes d’externat et manifestent pour « montrer l’insuffisance de la réforme des concours hospitalo-universitaires »⁷.

Toutes les mobilisations étudiantes clermontoises « pré-68 » permettent en partie de comprendre l’ampleur que va avoir le mouvement dans la capitale régionale. Mais ces exemples mettent également en lumière plusieurs points importants. On remarque par

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 6 novembre 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 8 novembre 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

³ *Ibid.*

⁴ « La vie universitaire », *La Montagne*, 17 janvier 1968.

⁵ *Ibid.*

⁶ Message des RG Clermont-Ferrand au Ministère de l’Intérieur, 16 janvier 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 210 : Association des étudiants en médecine (1963-1969), Dossier « Amicale des étudiants en médecine ».

⁷ « Les étudiants en médecine de la faculté de Clermont ont fait grève », *La Montagne*, 17 janvier 1968.

exemple une nette coloration politique des différentes facultés, coloration qui détermine en grande partie l'attitude des étudiants en Mai 68. On note aussi qu'il existe de vives tensions entre les groupes présents à l'université qui traduisent une politisation nette du milieu mais qui démontrent surtout l'enjeu politique que représente la « domination » du monde étudiant. Et c'est de ce problème que naissent des tensions importantes à Clermont-Ferrand avant Mai 68, tensions entre les différents groupes mais également au sein même de ces groupes.

B – Les luttes syndicales et politiques

Malgré des faiblesses structurelles liées à la condition même des étudiants, différents syndicats ou groupes tentent de s'imposer pour diriger le mouvement étudiant clermontois. Cette bataille pour le « leadership » étudiant oppose toutes les tendances politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite, bataille « externe » entre groupes donc, mais aussi « interne ». La lutte est d'autant plus âpre à Clermont-Ferrand que de nombreuses « structures jeunes » existent, ayant des influences diverses. Certains groupes « traditionnels », tels l'UEC, souffrent d'une image négative dans la jeunesse étudiante et lycéenne, ce qui « ouvre des perspectives nouvelles » à des groupuscules politiques et donne au paysage politique et syndical clermontois une teneur particulière. L'implantation, et surtout le maintien de structures syndicales et politiques, représentent un enjeu majeur, ce qu'illustre parfaitement la vie interne de l'AGEC-UNEF et ses relations aux autres structures représentatives.

1 – Le contrôle de l'AGEC : un enjeu d'importance

L'AGEC est née en 1920 (la première déclaration en Préfecture date du 3 février 1920). D'abord organisée comme une « amicale » fournissant des services et « créant du lien social » entre étudiants, l'AGEC prend rapidement un « virage syndical » au cours des années 1930 et 1940. C'est avec la Guerre d'Algérie qu'on assiste à une politisation nette de la structure, qui, en 1960, regroupe plus d'un étudiant clermontois sur deux¹. Mais la décennie 1960 est une période de crise pour l'AGEC, qui voit se succéder rapidement différents leaders de multiples tendances. Pour Alain Monchablon, l'AGEC est « privée d'équipes militantes capables de s'auto perpétuer »², ce qui entraîne une instabilité organisationnelle : « en douze ans, [l'AGEC] a été dirigée successivement par des majos modérés, des minos à faible

¹ K. Badin, *op. cit.*, p. 28.

² A. Monchablon, *op. cit.*, p. 191.

attaches politiques, des étudiants communistes disciplinés envers la fédération départementales du PCF, des trotskistes de variétés lambertistes, sérieusement contestés en 1969 par les ESU »¹. Pour lui, l'AGEC est un « kaléidoscope au fonctionnement dérégulé »². Derrière ce tableau assez pessimiste, mais réaliste de la situation, il convient de rappeler que l'AGEC exerce au niveau local une forte attraction mais surtout, qu'à l'approche de Mai 68, elle se situe à une période charnière de son histoire.

En effet, durant les années 1960, à Clermont-Ferrand comme dans toutes les universités françaises, on assiste à une remise en cause du « militantisme étudiant type »³, qui se traduit par une ouverture de l'Université aux groupes d'extrême gauche. Selon Didier Fischer, les effectifs militants de ces groupes sont relativement faibles mais cette faiblesse est compensée par une « activité politique débordante »⁴. Ce schéma type est en tout point confirmé par l'histoire de l'AGEC entre 1967 et 1968. Fin 1966, début 1967, l'AGEC connaît une première crise majeure. En octobre 1966, avant même la rentrée universitaire, le bureau AGECE, tenu jusqu'alors par l'UEC, est mis en minorité sur son programme lors d'un Conseil de ville (Assemblée générale réunissant l'ensemble des représentants des différentes amicales) et doit démissionner. Après un « intérim » de quatre mois assuré par Jean-Louis Roussely, un nouveau bureau à majorité ESU est élu le 30 janvier 1967, sous la présidence de Christian Lallias⁵. La domination des ESU sur l'AGEC est cependant de très courte durée. Pendant la période d'intérim de Jean-Louis Roussely, une tendance d'extrême gauche commence à s'affirmer au sein de l'AGEC, celle du CLER (Comité de Liaison des Étudiants Révolutionnaires). Cette tendance se construit à Clermont d'une manière assez originale. Totalement absent à l'université clermontoise avant 1966-1967, le CLER (mais aussi son groupe politique de « tutelle », l'OCI – Organisation Communiste Internationale) naît avec l'arrivée d'un étudiant parisien de la faculté d'Orsay, Christian Nény, membre du bureau national de l'OCI⁶. Ce dernier, grâce à un certain charisme confirmé par tous les témoignages recueillis, construit autour de lui une équipe « solide », qui fin 1967 lance une première offensive sur l'AGEC. Le 18 novembre 1967, une réunion du Conseil d'administration de l'AGEC, qui rassemble les représentants des facultés de Lettres, Sciences, Droit, Sciences

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 309.

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 311/2, 9 février 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Années 1960-1969 », Pochette « Bureau 1960-1969 ».

⁶ Témoignage de J.-L. Roussely, 18 novembre 2008.

Économiques, IREPS et Médecine, voit s'affronter les tendances UEC, ESU, SFIO à la nouvelle tendance CLER, dirigée par Christian Nény, devenu début octobre président de l'Amicale de Sciences¹. Le CLER, grâce au ralliement de certains ESU, de membres de la minorité PCMLF et de membres du Centre catholique progressiste, remporte la victoire et fait exclure de l'AGEC tous les membres du bureau sortant. Le nouveau bureau, présidé par Christian Nény (le secrétaire général est Jacques Gallois, membre du CLER et le trésorier est Rolland Dumas, membre de la section jeunes FGDS), fait voter une motion de synthèse assez explicite sur la nouvelle orientation du syndicat. L'AGEC appelle à la création d'un « Front unique révolutionnaire étudiants travailleurs », à la « transformation démocratique de l'Université » et veut pousser à une « prise de conscience politique du milieu étudiant »². Cependant, ce bureau à majorité CLER est très éphémère. Le 13 décembre 1967, pendant une manifestation intersyndicale contre les ordonnances sur la sécurité sociale, les incidents opposent les militants du CLER, qui souhaitent un rassemblement devant la Préfecture, et les autres tendances de l'AGEC (ESU, UEC et PCMLF – Parti Communiste Marxiste Léniniste de France), soutenues par les centrales syndicales ouvrières, CGT en tête. Ces incidents mènent à la réunion d'un CA (conseil d'administration) exceptionnel de l'AGEC le 4 janvier 1968, durant lequel le CLER, mis en minorité, est contraint de démissionner sous la pression conjuguée des ESU et membres de l'UEC³. Un bureau provisoire est mis en place jusqu'au 20 janvier, date de la convocation d'un nouveau CA. Ce bureau est à nouveau dirigé par Jean-Louis Roussely, « moins marqué que Nény mais partageant ses convictions politiques »⁴. Le CA du 20 janvier 1968 est le cadre d'une lutte « féroce » entre les tendances⁵. L'élection du nouveau bureau est difficile mais un consensus est trouvé sur le nom de Rolland Dumas, qui malgré de « fortes sympathies pour le CLER », reste proche des ESU et de la FGDS – Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste⁶. Cependant, au cours du CA, plus qu'une unité au sein de l'AGEC, ce sont les dissensions qui s'expriment. Le premier grand clivage oppose les membres de l'UEC et ceux du CLER. Pendant le CA, Christian Nény fait voter une motion dénonçant « l'inefficacité du secrétaire fédéral PC, M. Sérandon » et les

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 614, 23 novembre 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Notes ».

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 7, 4 janvier 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Notes ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir annexe 2, Annexes au Chapitre II. Nous disposons, grâce aux archives de l'AGEC, de la transcription complète de la réunion.

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 59, 24 janvier 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Notes ».

« méthodes staliniennes du PC »¹. Cette motion est en fait une réponse du CLER à la polémique née de la manifestation intersyndicale du 13 décembre 1967. Le 15 décembre 1967, l'UEC dénonce dans un tract l'attitude du bureau AGECE pendant la manifestation du 13² : la direction étudiante a tenté de « provoquer des troubles pour entraîner une intervention policière ». La dénonciation des « éléments trotskistes » et des « prochinois » est claire. Pour l'UEC, « Nény et ses acolytes » sont les « saboteurs du mouvement syndical », des « traîtres à la cause des étudiants et des ouvriers » qui « négligent les règles les plus élémentaires de la démocratie syndicale ». Ils sont présentés comme des « fossoyeurs du syndicalisme [qui] s'en servent pour noyauter et renforcer leur groupuscule »³. Et l'UEC d'arriver à une conclusion : « plus vite ils disparaîtront des postes qu'ils occupent, mieux cela vaudra pour le syndicalisme étudiant »⁴. La réaction du CLER à ces déclarations est rapide puisque le 18 décembre 1967, un CA de l'Amicale de Sciences est réuni avec pour ordre du jour l'attitude à adopter vis-à-vis de l'UEC. Le CA vote une motion sur l'exclusion des diffuseurs du tract UEC, dont quatre appartiennent à l'Amicale de Sciences (Puzenat, Gay, Buchetau et Gantepain) et un nouveau bureau d'Amicale est élu, présidé par Jean-Louis Roussely, accompagné par Husson comme secrétaire général et Calmy à la trésorerie⁵. Cette condamnation de l'UEC est renouvelée par le CA du 18 janvier 1968 : une motion de blâme est votée contre les quatre membres de l'UEC concernés, qui demandent eux la réunion du comité de ville pour « trancher », ce à quoi le bureau CLER répond par une motion « pour l'exclusion des AG de la majo », c'est-à-dire les Amicales tenues par l'UEC et le PSU⁶. Cette motion, présentée en janvier 1968 devant les instances nationales de l'UNEF, est cependant rejetée⁷.

On voit donc que les tensions sont importantes entre les militants UEC et CLER et ses tensions sont aussi visibles entre membres du CLER et ESU. Elles se concentrent principalement autour de l'Amicale de Lettres, tenue alors par les ESU et, plus rarement autour de l'Amicale de Sciences, tenue par le CLER. En effet, en vue du CA de l'AGECE du 20 janvier 1968, l'Amicale de Lettres fait voter une motion contre les membres du CLER⁸.

¹ *Ibid.*

² Tract UEC, « À propos de quelques événements », 15 décembre 1967, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Compte-rendu du CA du 18 décembre 1967, Registre du Comité UNEF-Sciences (1960-1972), Archives de l'AGECE.

⁶ Compte-rendu du CA du 18 janvier 1968, Registre du Comité UNEF-Sciences (1960-1972), Archives de l'AGECE.

⁷ Voir annexe 3, Annexes au Chapitre II.

⁸ Motion pour l'AG de l'AGECE du 20 janvier 1968, Amicale de Lettres, 18 janvier 1968, Archives de l'AGECE. Voir annexe 4, Annexes au Chapitre II.

Dans cette motion, l'Amicale dénonce « l'affrontement de tendances politiques [...] et la non confrontation au sein de l'UNEF de lignes syndicales véritables », « le manque de démocratie interne dû au refus général de toute discipline syndicale et de tout respect de la minorité, au manque d'information des adhérents au sujet des décisions nationales et locales » et appelle à « entamer un processus susceptible de remettre en l'état l'AGEC et l'UNEF »¹. Il apparaît clairement, à la veille du CA de l'AGEC du 20 janvier 1968, que la prise de pouvoir du CLER est contestée de toutes parts. Ce processus va encore s'amplifier dans les semaines précédant Mai 68. Le « bureau Dumas », élu le 20 janvier 1968, est dès le début février « démis de ses fonctions » par le vote d'une motion proposée par l'Amicale de Sciences. Un nouveau CA est donc réuni le 22 février 1968 : une nouvelle direction, « à 100 % CLER », est élue². Ce nouveau bureau est présidé par Jean-Louis Roussely, qui cède sa place de président de l'Amicale de Sciences à Christian Nény. Tous les postes à responsabilité de l'AGEC sont confiés à des membres du CLER, notamment celui de secrétaire général, pourvu par Charlotte Chandezon ou celui de trésorier, attribué à Catherine Roussely (jeune épouse de Jean-Louis Roussely)³. On voit donc bien qu'à Clermont-Ferrand, une minorité militante, ici les membres du CLER et de l'OCI-Groupe Révolte, prennent en quelques mois, malgré une infériorité numérique claire, les rênes de l'AGEC, dirigée de fait par Christian Nény, qui a impulsé cette « révolution » au sein du syndicat étudiant clermontois.

Néanmoins, et jusqu'en Mai 1968, la bataille pour la direction du syndicat continue. Elle se fait principalement à travers différentes publications de chaque amicale. Le 20 mars 1968, l'Amicale de Lettres publie un supplément à son journal, *Le Fouchtra*, intitulé *Mini-Fouchtra*⁴, qui reprend les discussions de l'Assemblée générale de Lettres du 16 mars. Dans un texte intitulé « L'UNEF dénonce le terrorisme du CLER », l'Amicale de Lettres s'en prend aux « méthodes terroristes » et aux « violences » exercées par les membres du CLER⁵. Comme le note d'ailleurs le rapport des Renseignements généraux, cette publication « provoquera sans aucun doute des remous au sein de l'Amicale des étudiants en Lettres dont quelques éléments sont des sympathisants trotskistes »⁶. Cela se vérifie dès la semaine suivante. Le 27 mars, des tracts sont distribués au restaurant universitaire par deux groupes

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 22 février 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Années 1960-1969 », Pochette « Bureau 1960-1969 ».

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 20 mars 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 213 : Amicale UNEF Lettres et Sciences humaines, Dossier « Amicale de lettres ».

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

distincts : un premier groupe composé de militants UEC et ESU distribue un tract dénonçant le CLER, un second composé de militants CLER distribue un tract dénonçant les agressions du PCF, de l'UEC et du PSU ainsi que la « campagne anti-syndicale » contre le CLER¹. Néanmoins, le CLER semble « bien installé » à la tête de l'AGEC à l'approche du mouvement de mai, ce qui conduit certains opposants à des actions plus « extrêmes » que la simple invective.

Le début de l'année 1968 est ponctué, dans toutes les amicales AGECE -UNEF, par la multiplication des démissions, qui se font à titre individuel ou de manière collective. Ces démissions semblent, a priori, toutes liées aux pratiques du CLER au sein de l'AGECE. La première démission « notable » est celle du délégué UNEF de Philosophie de deuxième année, Gilles Roche (PSU) qui, dans sa lettre de démission², proteste contre l'élection du bureau Dumas, élection selon lui « non représentative des tendances de l'AGECE ». Les démissions les plus nombreuses et les plus « retentissantes » sont celles des délégués UEC de l'Amicale de Sciences³, qui s'étalent de février à mai 1968. Une « première vague » de démission a lieu avec l'élection de Jean -Louis Roussely comme président de l'AGECE et l'organisation d'une grève de vingt-quatre heures à la faculté de Sciences à la mi-février. Les militants UEC rendent publiques ces démissions et diffusent des tracts reproduisant leurs courriers. C'est le cas, par exemple, de J. Merzeix, dans sa lettre adressée aux « saboteurs du syndicats, serpillières du parti, agents du gouvernement »⁴. Pour lui, « quelques énergumènes sous le couvert de la démocratie mènent inexorablement l'UNEF à sa perte et à sa disparition ». Il dénie toute « honnêteté » au bureau AGECE, qui refuse de voir que son « action politique et syndicale n'est pas appréciée » et qui, selon lui, reste en fonction car l'UNEF doit servir de « base à l'extension de [ce] groupuscule politique ». Il conclut avec une formule lapidaire : « L'AG de Clermont ne représente absolument plus le syndicalisme tel que le définit la charte de Grenoble ». Le même ton est adopté par Paul Berbigier qui déclare ne plus pouvoir se « considérer comme membre d'un syndicat contre lequel [il s'est] élevé, ou cohabiter au sein de l'UNEF avec des groupuscules extrémistes qu'[il] voudrai[t] détruits » et donc « pense que le plus logique est de rendre [sa] carte »⁵. Un autre membre de l'AGECE, non

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 27 mars 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1852 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

² Lettre de démission de Gilles Roche envoyée à l'Amicale de Lettres, 22 janvier 1968, Archives de l'AGECE.

³ CA Sciences du 20 février 1968, Registre du CA-Sciences, 1960-1972, Archives de l'AGECE.

⁴ Voir annexe 5, Annexes au Chapitre II.

⁵ Lettre de démission de Paul Berbigier envoyée à l'Amicale de Lettres, 22 janvier 1968, Archives de l'AGECE. Voir annexe 6, Annexes au Chapitre II.

affilié à un groupe politique, exprime aussi un vif rejet des pratiques au sein de l'AGEC¹. Pour lui, l'AGEC est « noyauté par un groupe trotskiste dont les buts n'ont rien à voir avec l'activité syndicale », les leaders du CLER « n'ont même pas la décence de respecter la politesse élémentaire vis-à-vis de leurs opposants » et forment une « direction ultra politisée et autoritaire [sans] rapport avec sa conception du syndicalisme ». Pour conclure, il affirme « refuse[r] absolument de travailler au développement d'un groupuscule, le CLER, formé de gens irresponsables et déséquilibrés. [Il] démissionne donc et refuse dorénavant tout travail avec l'AGEC »². À travers ces trois exemples – parmi plusieurs dizaines recensés, trente-deux pour être précis – on retrouve des arguments similaires mais aussi une violence verbale qui, justifiée ou non, fait pendant à la violence des affrontements politiques, et par fois même physiques, au sein de l'AGEC. Néanmoins, c'est bien cette nouvelle direction trotskiste lambertiste qui va mener, à Clermont-Ferrand, le combat de mai et juin 1968, malgré une contestation interne forte. On voit bien, comme Didier Fischer l'explique, que les minorités hyper politisées ont un rôle majeur dans le milieu étudiant avant le printemps 1968. À Clermont-Ferrand, on dénombre en avril 1968 seulement 31 membres du CLER (et de l'OCI), un nombre connu grâce à la présence de ces militants à Paris les 27 et 28 avril 1967³ au congrès constitutif de la FER, qui remplace le CLER. Mais ces quelques militants ont un rôle moteur en Mai 68 malgré une orientation largement contestée.

2 – L'opposition à l'AGEC : entre activisme et démobilisation

Si la domination de l'AGEC apparaît comme le principal enjeu syndical avant Mai 68 à Clermont-Ferrand, l'université connaît également à cette période une remise en cause de la place de l'UNEF, critiquée, à juste titre si l'on s'en tient aux remarques précédentes, pour l'hyper politisation de ses membres et de ses revendications. Cette opposition est issue en grande partie des milieux de l'extrême droite étudiante qui, malgré une certaine marginalité, multiplie avant 1968 actions spectaculaires et « déclarations fracassantes » à l'encontre de l'AGEC. Le leader de cette opposition « idéologique » est la FEN. La section FEN Clermont-Ferrand a été créée en 1965, par des membres du comité jeune Tixier-Vignancour⁴ fondé à l'occasion des élections présidentielles de 1965. Présidée par Philippe Odry, étudiant en

¹ Lettre de démission de Daniel Bulit envoyée à l'Amicale de Lettres, 22 janvier 1968, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 322, 30 avril 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 231 : FER et CLER (1967-1970), Dossier « Notes ».

⁴ Note interne des RG Clermont-Ferrand, 12 janvier 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 225 : Fédérations des étudiants nationalistes (1965-1969), Dossier « Bureau ».

Droit, la section rassemble trente personnes en janvier 1968, principalement des étudiants issus de la faculté de Droit (Didier Chavron, Jean Jabot, Jean-Claude André) mais aussi quelques étudiants en Lettres (dont Roland Lasternas) et même des lycéens (comme Jacques Tillier)¹. La FEN, malgré des moyens et une assise militante faibles, se distingue à Clermont-Ferrand par une activité forte qui se traduit souvent par l'organisation d'actions « virulentes » à l'égard de militants de l'AGEC, des « actions coup de poing » qui forgent la réputation du groupe à l'échelle locale. C'est par exemple le cas durant la campagne AGECE pour la mixité en cité universitaire fin 1967, début 1968. Si la FEN dénonce les « professionnels de la politique qui dirigent l'AGECE »², elle ne se contente pas d'une attaque par voie de communiqués interposés. Le 14 mars 1968, pendant la manifestation UNEF devant la cité universitaire, les membres de la FEN se rendent à la rencontre des militants AGECE pour « en découdre », mais sont stoppés par un cordon policier qui « évite le contact entre les deux groupes »³. La FEN se caractérise donc avant mai par une combativité forte et un activisme menant parfois à des actes violents : des « signes distinctifs » qui font défaut à l'autre grande organisation de la droite universitaire clermontoise, la FEC-FNEF.

La FEC-FNEF a, en terme d'effectifs militants et de sympathisants, un poids plus grand que la FEN à Clermont-Ferrand. Lors de son assemblée générale de rentrée, le 24 novembre 1967, la FEC, présidée par Patrick Louis, compte 80 « encartés » et près d'une centaine de sympathisants « actifs »⁴, des chiffres non définitifs puisque la rentrée vient seulement d'avoir lieu. Cette relative force militante, même si elle est sans commune mesure avec l'AGECE qui compte près de 1 000 adhérents à la même époque, lui permet de mener, comme on l'a vu, différents combats au sein de l'université clermontoise. Cependant, peu avant Mai 68, il semble qu'un événement « interne » affaiblisse durablement la FEC : le changement de l'équipe dirigeante. En novembre 1967, lors de l'assemblée générale déjà évoquée, Patrick Louis, le président de la FEC, annonce son départ imminent pour le service militaire. Il est remplacé à son poste, le 12 janvier 1968, par Pierre Marodon, secondé par Jean-Georges Leloup, nommé lui secrétaire général⁵. Ce changement d'équipe semble, en matière de capacité d'organisation et de mobilisation, avoir un impact néfaste sur la FEC qui

¹ *Ibid.*

² Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 12 mars 1968, *op. cit.*

³ « Pour appuyer un certain nombre de revendications... », *op. cit.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 29 novembre 1967, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

⁵ Déclaration du nouveau bureau FEC-FNEF en Préfecture du Puy-de-Dôme, 7 mars 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Bureau ».

perd, avec Patrick Louis, un leader charismatique ainsi qu'un militant très engagé, et ce depuis la période de la Guerre d'Algérie. Néanmoins, la FEC-FNEF multiplie les attaques contre l'AGEC et ses dirigeants avant Mai 68, des attaques qui se font majoritairement par voie de presse. Ainsi, entre février et avril 1968, six communiqués de la FEC -FNEF dénonçant la politisation de l'AGEC sont publiés dans le journal local *La Montagne*. De nombreux tracts FEC reprennent les arguments développés dans ces communiqués mais aucune action « concrète » n'est à noter.

À l'approche de mai et juin 1968, le paysage syndical étudiant clermontois semble à première vue « bipolarisé », avec d'une part l'AGEC, qui rassemble l'essentiel du « potentiel militant » des facultés clermontoises, et d'autre part, la FEN et la FEC-FNEF, qui apparaissent comme les seules forces d'opposition au syndicat étudiant de gauche. Mais c'est bien dans les tensions visibles au sein de l'AGEC qu'il faut chercher les sources des divisions qui s'exacerbent au cours des deux mois de contestation, conférant à l'événement une dimension particulière à l'échelle locale.

II – La « crise étudiante » clermontoise (1^{er}-13 mai) : au miroir des événements parisiens

Mouvement « surprise » ou aboutissement logique d'une montée de tensions entre « monde adulte » et « monde jeune », Mai 68 est un événement qui marque durablement la mémoire collective française, et plus encore la « mémoire militante ». L'écho de Mai 68 sur les consciences contraste pourtant avec la brièveté de l'événement. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Si le mouvement contestataire de mai et juin 1968 révèle les tensions grandissantes entre une « France gaullienne », perçue par une partie de la population comme liberticide et sclérosée, et un mouvement contestataire qui concerne aussi bien « le politique » que « le culturel », c'est bien dans les formes et l'impact de l'événement qu'il faut chercher les causes du retentissement de ce printemps. D'abord, Mai 68 est un événement « multiforme » : pendant deux mois, tous les secteurs de la société sont touchés. Mai 68, s'il est souvent restreint à un mouvement étudiant parisien, a pourtant entraîné dans la contestation les étudiants de tout le pays, les salariés de nombreux secteurs, de toutes les régions, du monde urbain comme des milieux ruraux. Le mouvement de mai et juin 1968 a des conséquences durables sur la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays et s'intègre à un mouvement plus global. En effet, la France est traversée pendant cette période par les mêmes courants contestataires que beaucoup d'autres pays occidentaux, notamment l'Allemagne, l'Italie ou les États-Unis, qui voient aussi se multiplier les mouvements d'agitation, souvent nés au cœur des universités. Il convient donc de replacer le mouvement français au cœur de cette évolution structurelle, mais surtout, en ce qui concerne l'exemple local, le replacer dans une perspective nationale.

Le mouvement de Mai 68 est traditionnellement « découpé » en trois grandes phases : une première phase, qui se déroule du 1^{er} au 13 mai, appelée « phase étudiante » ; une seconde, la « crise sociale », qui s'étend du 14 au 24 mai ; et enfin la période de « crise politique », du 25 au 30 mai. La temporalité de Mai 68 est donc bien définie à l'échelle nationale, mais à l'échelle locale, elle mérite des « ajustements ». Tout d'abord, comme nous l'avons vu, Mai 68 s'inscrit dans un temps long, avec un « avant » et un « après », constatation valable à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Ensuite, la période de « crise sociale » sera abordée avec un point de vue légèrement différent des approches traditionnelles. Ainsi, plus que le mouvement de grève chez les travailleurs, nous tenterons d'analyser les relations entre le mouvement social et le mouvement étudiant, des relations qui localement se construisent à

un rythme différent du rythme national, ce qui confère au « Mai 68 clermontois » une certaine originalité. Après, au niveau local, il est difficile de parler d'une « crise politique » à proprement parler. En effet, la « crise politique », aussi tangible qu'elle soit, est une crise « au sommet de l'État » et ne concerne donc qu'indirectement le cas clermontois, même si, comme nous aurons l'occasion de l'observer, les répercussions politiques locales existent bel et bien. Enfin, il est bien entendu, compte tenu du thème de cette étude, que l'accent sera amplement mis sur l'action des étudiants et des lycéens à Clermont-Ferrand et dans la région, pas seulement sur ce qui est considéré comme la « phase étudiante », du 1^{er} au 13 mai, mais bien dans une plus longue durée, c'est-à-dire les mois de mai et juin dans leur entier, voire même au-delà. Tout l'enjeu de cette analyse est donc de montrer quelles sont les concordances qu'il existe entre le Mai 68 français et le Mai 68 auvergnat, d'évoquer les divergences, quelles soient chronologiques ou d'un autre ordre, mais aussi d'exposer le degré « d'originalité » que possède la situation locale.

A – Une mobilisation étudiante rapide

Si l'on observe la chronologie de la mobilisation étudiante clermontoise, il semble que cette dernière soit très « précoce » par rapport à la « chronologie nationale ». Cette situation est sans doute à mettre en lien avec les similitudes que présente l'université de Clermont-Ferrand avec une autre université française dont le rôle est incontestable en Mai 68, celle de Nanterre. En effet, à Clermont-Ferrand comme à Nanterre, les étudiants sont mobilisés dès 1967 autour de différents thèmes : l'insuffisance des structures et des moyens alloués à l'Université, qu'on parle de locaux ou du nombre d'enseignants ; le problème des règlements intérieurs dans les cités universitaires, où les questions de mixité et de liberté de circulation font débat. Les deux universités présentent également de fortes similitudes « sociologiques ». À Nanterre comme à Clermont-Ferrand, la proportion d'étudiants issus des milieux les moins favorisés et des classes moyennes est beaucoup plus importante qu'à l'échelle nationale et les problèmes de débouchés connus par les étudiants, notamment en Sciences humaines, créent une forme de « frustration sociale ». Enfin, un dernier élément semble commun aux deux universités : la forte politisation du milieu étudiant. Dans les deux sites universitaires, les groupes d'extrême gauche, notamment d'influence trotskiste, ont une audience notable dans la population estudiantine et créent, avant mai et juin 1968, toutes les conditions nécessaires à la mobilisation, notamment par un travail de propagande intense. Les deux universités

présentent donc un « profil » relativement similaire quand le mouvement de Mai 68 se déclenche et sont donc à l'avant-garde de la mobilisation.

1 – La mobilisation comme illustration de l'implantation syndicale

En apparence, les premiers jours du mois de mai 1968 sont relativement « tranquilles » à Clermont-Ferrand. Jusqu'au 6 mai, peu de traces attestent d'une mobilisation dans l'université clermontoise. C'est par exemple le constat établi par Roger Quilliot, enseignant à la faculté de Lettres de Clermont et chargé des questions universitaires au contre-gouvernement, pour qui les 2 et 3 mai 68, « à Clermont-Ferrand, c'était toujours le grand calme »¹. Mais derrière l'apparent silence étudiant, le mouvement commence à s'organiser dès les premiers jours de mai. Cette mobilisation rapide des étudiants clermontois s'explique en grande partie par les relations entretenues entre militants locaux et parisiens. Grâce aux témoignages recueillis pour cette étude², nous savons que les informations sur la situation dans les universités parisiennes « descendent » rapidement à Clermont-Ferrand, principalement par deux biais : d'abord par le « canal FER », dont Christian Nény est un des leaders nationaux et donc en contact permanent avec les cadres de l'organisation implantés en région parisienne ; ensuite par les réseaux liés à la JCR, dont Clermont-Ferrand est un des bastions provinciaux en 1968³. Ainsi, pendant la manifestation intersyndicale du 1^{er} mai à Clermont, les militants de la JCR, peu nombreux mais très actifs, distribuent des tracts relatant les derniers événements parisiens et nanterrois⁴, notamment le saccage du siège du Comité Vietnam National par des membres du groupe Occident le 22 avril et les menaces de renvoi pesant sur les militants du mouvement du 22 mars. Ils appellent à participer, les 2 et 3 mai, à des « journées anti-impérialistes », c'est-à-dire des débats et des conférences prévues à la faculté de Lettres, dont l'audience n'est pas connue à ce jour. Le 3 mai, les événements s'accroissent à Clermont-Ferrand. Le bureau de l'Amicale de Lettres (PSU) est réuni le vendredi soir pour sa réunion hebdomadaire quand les premières nouvelles concernant les événements de la Sorbonne arrivent par la radio, puis par téléphone. Dès lors, la réunion est interrompue⁵ dans l'attente des dernières nouvelles de Paris. Dans la soirée, l'appel lancé par

¹ R. et C. Quilliot, *op. cit.*, p. 398.

² On peut citer par exemple ceux de Jean-Louis Roussely, membre de la FER ; Jean-Paul Guichard, membre de l'UEC ou encore Yves Armandet et Michel Bac, militants ESU.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 330.

⁴ Tract JCR, « Non à la répression politique », 1^{er} mai 1968, Archives de l'AGEC.

⁵ Compte rendu de la réunion du bureau de l'Amicale de Lettres du 3 mai 1968, Registre de l'Amicale de Lettres, 1968, Archives de l'AGEC.

Alain Geismar, leader national des ESU avant d'être secrétaire national du SNESup et dirigeant UNEF, arrive dans les locaux de l'Amicale : le mot d'ordre de grève générale à l'Université se diffuse¹. Dès lors, l'Amicale de Lettres établit un plan d'action : un tract est rédigé durant la nuit, appelant à la création de comités d'action dans chaque institut et à une manifestation pour le 6 mai², sachant que, le week-end arrivant, il sera difficile de mobiliser les étudiants avant. C'est donc pendant le week-end que s'organise réellement la mobilisation. Les 4 et 5 mai, l'AGEC organise plusieurs réunions pour « fixer une ligne de conduite ». L'appel national de l'UNEF mais surtout les consignes du Bureau National de l'OCI encouragent les militants de l'AGEC à accélérer les préparatifs. Plusieurs décisions sont prises au cours de ces débats. Tout d'abord, l'AGEC appelle à la création de comités de grèves – et non d'action, comme le souhaitent les ESU – gérés par la « base » dès le 6 mai. Ensuite, le bureau AGECE-FER décide la mise en place de piquets de grève le 6 mai au matin devant les différentes facultés de la ville et la tenue d'une assemblée générale à la faculté de Lettres dans l'après-midi³. Mais surtout, dès ces 4 et 5 mai, l'AGEC décide d'axer le mouvement sur la jonction entre étudiants et ouvriers⁴, ce qui illustre l'influence idéologique de l'OCI sur le milieu étudiant. Cette orientation aura des conséquences importantes sur le déroulement du mouvement. C'est donc dans ce contexte que s'organise la première grande journée d'action étudiante à Clermont en Mai 68, celle du 6 mai.

La journée du 6 mai est une date essentielle pour le mouvement étudiant de mai et juin 1968, en France comme à l'échelle locale. À l'échelle nationale, le 6 mai est un tournant pour la mobilisation. À Paris, c'est le jour de la comparution des étudiants de Nanterre, les « huit trublions »⁵, devant le conseil de discipline de l'université de Paris. Mais c'est avant tout une journée de manifestation et l'avènement, dans la soirée, des premières barricades. Ce 6 mai est donc une « date clé » pour le mouvement étudiant de Mai 68, qui pour la première fois durant ces semaines d'agitation, est confronté à la violence des affrontements avec la police, affrontements qui suscitent une vive émotion dans le pays. Si le « Paris étudiant » semble totalement mobilisé à cette date, la contestation en province est beaucoup plus nuancée, à quelques exceptions locales dont Clermont-Ferrand fait partie. Dans les universités de

¹ *Ibid.*

² Tract de l'Amicale de Lettres, « Tous dans la rue contre la répression policière », 4 mai 1968, Archives de l'AGEC.

³ Témoignage de J.-L. Roussely, 18 novembre 2008.

⁴ *Ibid.*

⁵ Laurent Joffrin, *Mai 68, Histoire des événements*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Inédits politiques », 1988, 370 p., p. 82.

province, la journée du 6 mai est l'occasion d'une concertation et d'une diffusion de l'information plus que d'action, ce qui confère aux événements clermontois un aspect avant-gardiste. À Clermont-Ferrand, suite au week-end des 4 et 5 mai, celui d'une première ébauche de l'action, les forces politiques et syndicales locales sont déjà en mesure de mobiliser le milieu étudiant et de bloquer « le bon déroulement des activités universitaires ». En effet, dès le 6 au matin, l'appel à la grève générale « contre la répression », lancé à Clermont pendant le week-end par l'AGEC et l'Amicale de Lettres, se traduit sur le terrain par un blocage des facultés, nuancé selon les sites universitaires de la ville¹. Des piquets de grève sont installés devant l'entrée des facultés, ce qui mène à des réactions contrastées. Les facultés de Lettres et de Sciences sont presque totalement bloquées : la grève est suivie à 100 % par les étudiants de la faculté de Lettres, 80 % à la faculté de Sciences². Les deux facultés rassemblent ainsi la grande majorité des 4 500 grévistes, sur les 12 000 étudiants de la ville. Au contraire, les facultés de Droit, de Médecine, l'ESC, l'ENI et les lycées de la ville ne connaissent pas encore de mobilisation, sauf à titre individuel : le « travail [est] normal dans les autres établissements ». En outre, les premières tensions apparaissent dès ce 6 mai à Clermont-Ferrand. D'abord, le mot d'ordre de grève générale et illimitée lancé par l'AGEC, suivant les consignes de la FER Groupe Révolte, reçoit le soutien des ESU – qui suivent en fait les consignes de la direction nationale UNEF et obéissent surtout à une raison tactique – et de la JCR. Mais l'UEC « exprime des réserves » et refuse de participer aux actions de la journée³. Ensuite, la mobilisation n'est encore qu'une mobilisation étudiante : les enseignants ne participent pas aux différentes actions et seuls quelques lycéens sont présents aux différents grands moments de la journée. Côté travailleurs, si le mouvement de grève se propage très rapidement⁴, ce qui là encore renforce l'idée d'une spécificité locale, la jonction travailleurs/étudiants est encore loin d'être une réalité et seuls quelques jeunes ouvriers se joignent au cortège étudiant. Enfin, on note dès ce premier jour d'action de premières tensions entre grévistes et non grévistes. Le 6 mai au matin, des incidents ont lieu devant la faculté de Droit et opposent étudiants en Droit, notamment des militants de la FEC-FNEF et de la FEN, et les étudiants formant les piquets de grève⁵. Plusieurs « bagarres » ponctuent ainsi la journée et font quelques dégâts matériels à la faculté, ce que dénonce la FEC-FNEF. Dans un

¹ R. et C. Quilliot, *op. cit.*, p. 389.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 7 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ « Grève de protestation des étudiants en sciences et en lettres de l'université de Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 7 mai 1968.

communiqué, si elle condamne la « répression et la violation des franchises universitaires », allusion aux événements parisiens, la FEC dénonce « les menées de quelques extrémistes », faisant référence ici à l'AGEC et aux militants FER, et la FEC déclare qu'elle « assurera le bon déroulement des cours »¹. La FEC est soutenue dans sa démarche par la FEN, qui proteste contre le « blocage des entrées des universités » et, elle aussi, revendique le droit des étudiants à « s'autodéterminer »². Le 6 mai est également une journée d'information à Clermont-Ferrand. En plus des traditionnelles distributions de tracts, des réunions d'information sont organisées ainsi qu'un grand meeting. Ce dernier se déroule dans l'amphi II de la faculté de Lettres à l'appel de l'AGEC et rassemble plus de 600 personnes. Présidé par Jean-Louis Roussely, le meeting voit se succéder différents orateurs : d'abord les représentants de l'AGEC, notamment Christian Nény ; puis ceux des ESU, par l'intermédiaire de Besson ; viennent ensuite des interventions de Maurice Adevah-Poeuf pour la section jeune FGDS et de M. Capestan, professeur et représentant SNESup³. Toutes les interventions sont centrées sur les événements parisiens et la dénonciation de la répression. À noter que cette première assemblée générale de Mai 68 est troublée par la présence « d'indésirables »⁴, c'est-à-dire de militants de la FEC et de la FEN, vite « évacués » par le service d'ordre de l'AGEC, assuré par les militants FER de l'IREPS. Le meeting est suivi par la première manifestation de rue du Mai 68 clermontois, qui rassemble près de 1 000 personnes⁵. Ce premier cortège étudiant emprunte un parcours « très politique »⁶, puisque parti de la faculté de Lettres, il s'arrête d'abord place des Carmes, au plus près de l'usine Michelin, à 17 h 30, heure de sortie des ouvriers, pour se rendre ensuite jusqu'à la Préfecture. Place des Carmes, les étudiants distribuent des tracts et, si le cortège est « gonflé » par l'arrivée de non étudiants, il n'y a pas de jonction massive des ouvriers⁷. De plus, à l'approche de l'objectif « final », les éléments les plus modérés refusent de manifester devant la Préfecture. Ce ne sont donc plus que 500 personnes qui se rassemblent en début de soirée devant le bureau du Préfet et les leaders de l'AGEC appellent à la dispersion. L'appel rapide des membres de la FER à retourner à la faculté de Lettres a un objectif clair : « démontrer que la FER [est] capable de réunir une manifestation sans provoquer d'incidents »⁸. Ceci se retrouve également à travers l'attitude du service d'ordre de la FER : devant la Préfecture, un groupe d'étudiants de la FEC

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 7 mai 1968, *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ « Grève de protestation... », 7 mai 1968, *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 7 mai 1968, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

et de la FEN fait son apparition mais aucun incident n'a lieu, le service d'ordre veillant à éviter toute provocation comme le note le rapport des Renseignements généraux, qui met en avant « l'excellence du service d'ordre mis en place par la FER et dirigé par Michel Poix »¹, étudiant de l'IREPS. Le 6 mai apparaît donc, à l'échelle locale, comme une première victoire pour le mouvement étudiant, qui réussit une mobilisation d'ampleur, évite tout débordement, hantise des leaders FER depuis quelques jours, et surtout reçoit ses premiers soutiens « adultes ».

2 – L'amplification du mouvement étudiant et l'extension catégorielle

Après le succès du 6 mai mais surtout après les informations sur les premières violences parisiennes, l'AGEC continue son travail d'information et de mobilisation les 7 et 8 mai. Le 7 mai, la grève se poursuit dans les facultés de Lettres et de Sciences, dans les mêmes proportions que la veille, 100 % en Lettres et 80 % en Sciences². Dans les autres établissements, le mouvement progresse peu, malgré le maintien des piquets de grève, qui engendrent encore une fois des tensions à la faculté de Droit. En début d'après-midi, des incidents entre grévistes et non grévistes ont lieu : trois militants de la FEC sont blessés pendant une bagarre avec « l'homme fort » de l'AGEC, Michel Poix, armé d'un manche de pioche³. La FEC proteste rapidement contre ce qu'elle considère comme une « agression sauvage de trois des membres de son bureau » et dépose plainte⁴. La FEC reçoit encore le soutien de la FEN qui dénonce « l'attitude des étudiants marxistes » et « leurs agissements intolérables »⁵. Comme le 6 mai, l'AGEC organise un meeting dans l'amphi II de la faculté de Lettres, avec la participation des ESU et des ES, meeting qui mobilise davantage que la veille puisque 700 personnes sont présentes⁶. Jean-Louis Roussely insiste pendant son discours sur la nécessaire solidarité entre Paris et la province et la remise en liberté des étudiants emprisonnés. Mais ce meeting est « concurrencé » par un autre événement : la première « contre-manifestation » de la FEC rassemblant 300 étudiants de la faculté de Droit devant la faculté de Lettres qui scandent « l'UNEF à Moscou »⁷. Puis, comme la veille, un défilé est

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 8 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

³ *Ibid.*

⁴ « La grève des étudiants à Clermont », *La Montagne*, 8 mai 1968.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 8 mai 1968, *op. cit.*

organisé jusqu'à la Préfecture et, « grâce au très bon service d'ordre de la FER »¹, aucun incident n'est à déplorer malgré de virulents échanges verbaux entre grévistes et non grévistes présents sur le parcours de la manifestation.

Le 8 mai « ressemble » au 7 mai à Clermont-Ferrand, à la différence qu'aucune manifestation n'a lieu. À la faculté de Lettres, la grève est toujours totale², ce qui selon le doyen de la faculté, M. Vian, dont le témoignage est recueilli par les journalistes, s'explique par l'opposition à la réforme Fouchet, qui « alourdit les programmes », et par les « problèmes de débouchés »³. Pour le journaliste qui interroge le doyen, la forte mobilisation à la faculté de Lettres s'explique par le fait que « les étudiants ont [...] par leur formation un penchant plus développé pour la contestation », reprenant ainsi un lieu commun sur les étudiants de Sciences humaines, sans pour autant argumenter son propos. À la faculté de Sciences, la grève est toujours bien suivie le 8 mai, avec 80 % de grévistes, mobilisés selon le doyen Saurel autour des mêmes thématiques que les étudiants en Lettres, auxquelles s'ajoute le problème de « l'ouverture des Cézeaux prévue à la rentrée 1968-1969 »⁴. En Médecine, Pharmacie, le mouvement d'agitation reste encore marginal, comme en Droit, ce qui est interprété comme le signe que « les manifestations de masse ne conviennent pas à de futurs hommes de loi » et que « l'agitation [...] ne peut cohabiter avec la mesure et la discipline qui sied à un juriste »⁵, confortant par là les « clichés » sur la population étudiante. « Mesure et discipline » ne semblent pourtant pas être de mise pour la FEC et la FEN, qui appellent à la « résistance face aux marxistes » et multiplient les actions contre les manifestants, notamment lors du rassemblement organisé par l'AGEC devant la cité universitaire. Ce dernier rassemble 500 personnes en fin de journée⁶, mais il est troublé par l'intervention d'un « commando » d'Occident venu de Paris pour « seconder la FEN »⁷, ce qui est immédiatement dénoncé par l'AGEC qui parle des « exactions d'un groupe de provocateurs d'Occident » et en profite pour réfuter les accusations portées à l'encontre de Michel Poix⁸. Mais, plus que la mobilisation elle-même, c'est l'amplification sectorielle rapide du mouvement de contestation

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 9 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGEC-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

³ « La grève des étudiants à Clermont », *La Montagne*, 9 mai 1968.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 9 mai 1968, *op. cit.*

⁷ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

⁸ « La grève des étudiants à Clermont », 9 mai 1968, *op. cit.*

qui marque ces journées des 7 et 8 mai à Clermont, confirmant par là l'originalité du Mai 68 clermontois.

Le mouvement clermontois se démarque du mouvement étudiant « global » par sa très rapide jonction avec les ouvriers, les travailleurs et les enseignants. Cette situation est, comme l'a démontré Nathalie Ponsard, la conséquence directe de « l'imprégnation des idées lambertistes dans le milieu étudiant clermontois »¹, déjà visible fin 1967 pendant les manifestations intersyndicales ou dans les appels étudiants à la lutte contre la politique gaulliste. Ainsi, très précocement par rapport « au national », on voit apparaître des appels à la jonction entre étudiants et travailleurs. Dès le 6 mai, l'AGEC multiplie les contacts avec les centrales syndicales pour mener à cette jonction². Si la CGT, comme au niveau national, reste rétive à cet appel et dénonce les « provocations gauchistes » à Clermont³, la CFDT soutient le mouvement mais sans y participer. La section SNESup de Clermont « apporte son soutien moral » aux étudiants et le Syndicat des personnels administratifs se déclare « favorable à la cause des étudiants », même s'il « s'oppose à toute violence »⁴. Après les violences parisiennes du 6 mai, les ralliements se font plus nets. Dès le soir du 6 mai, la section SNESup-Lettres fait voter une motion contre la répression⁵, appelle à une suspension des cours jusqu'au 9 mai et demande l'amnistie des étudiants condamnés⁶. Le 7 mai, la section Sciences du SNESup fait paraître un communiqué dans lequel elle « dénonce la répression et la politique gouvernementale vis-à-vis de l'Université » et elle en appelle à « l'union étudiants/travailleurs/professeurs contre la politique gouvernementale »⁷. Toujours le 7 mai, la section départementale CFDT du Puy-de-Dôme annonce qu'elle participera désormais aux actions étudiantes⁸. Ces ralliements, qui ne sont pourtant que les premiers jalons de l'union des étudiants, des travailleurs, des professeurs et des personnels des universités de Clermont-Ferrand, permettent au mouvement de prendre un nouveau tour, et ce dès le 9 mai. La « phase étudiante » semble donc, chronologiquement, légèrement plus limitée à Clermont qu'à l'échelle nationale, permettant l'ouverture, dès le 9 mai, d'une « crise sociale ».

¹ N. Ponsard, *Mai 68 et les années 68...*, *op. cit.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 7 mai 1968, *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ « Grève de protestation des étudiants en sciences et lettres... », 7 mai 1968, *op. cit.*

⁶ « La grève des étudiants à Clermont », 8 mai 1968, *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 9 mai 1968, *op. cit.*

B – Un mouvement social unifié ?

La chronologie des événements clermontois semble donc quelque peu décalée par rapport à la chronologie nationale. Si les premiers appels des « centrales ouvrières » se font globalement autour des 11 et 12 mai à Paris, les premières actions collectives ont lieu dès le 9 dans la capitale auvergnate. La jonction se traduit dès lors dans les slogans et les revendications des étudiants et des travailleurs : on peut ainsi parler d'une « hybridation des mots d'ordre étudiants et ouvriers »¹. Mais l'union est, à Clermont-Ferrand comme dans toute la France, une construction fragile qui se fait progressivement et parfois même dans une certaine « douleur », c'est-à-dire avec des réticences visibles sur les deux versants du mouvement contestataire et parfois même des oppositions plus franches.

1 – La « désectorisation » de la contestation

Le 9 mai est donc une nouvelle étape dans le Mai 68 clermontois. Si à l'université la situation reste globalement inchangée, avec une nouvelle fois une grève totale en Lettres et quasi totale en Sciences², la contestation progresse dans les autres « secteurs d'activité », ce qui se traduit par des rencontres et des prises de position communes. Ainsi, le soir du 9 mai, un meeting intersyndical a lieu place de la Liberté à Clermont, à l'appel des étudiants. Quatre cents personnes, majoritairement des étudiants et des jeunes ouvriers, y écoutent les discours de Jean-Louis Roussely, de Pierre Estienne, enseignant à l'université qui rappelle au nom du SNESup la solidarité des professeurs avec les étudiants³, et enfin celle d'un des leaders UEC, qui dénonce « l'exclusion de la tribune » de son groupe. Après ce meeting, un défilé, où pour la première fois les ouvriers se joignent « en masse » aux étudiants, arpente les rues de la ville jusqu'à la Préfecture. La journée se clôture par la tenue d'un « comité intersyndical » à la Maison du peuple en présence des délégués AGECE, CGT, CFDT, PSU, PCF et FGDS. Est alors décidée l'organisation d'un nouveau meeting intersyndical le 11 mai, place des Salins, suivi par une manifestation unitaire jusqu'à la Préfecture⁴, un appel soutenu dans la soirée par la CIR – Convention des Institutions Républicaines – du Puy-de-Dôme, qui « assure le

¹ N. Ponsard, *Mai 68 et les années 68...*, *op. cit.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 10 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

mouvement de sa sympathie » et par le groupe JDS – Jeunesses Démocrates Socialistes – de Clermont (FGDS), qui met néanmoins en garde contre toute violence¹. Le 10 mai est aussi, plus qu'une journée d'action, une journée de préparation à la mobilisation du 11. Si aucun défilé ne vient « compléter » les grèves des facultés de Lettres et de Sciences, l'appel du « comité intersyndical » reçoit le soutien de nombreux syndicats et groupes politiques, à commencer par la FEN, le SNES, le SNESup, le SNI², ce qui laisse augurer d'une importante mobilisation le 11 mai.

Deux jours avant les premières grandes manifestations intersyndicales parisiennes, un grand rassemblement unitaire a donc lieu le 11 mai à Clermont-Ferrand. Entre 2 000 personnes – selon les chiffres de la police – et 4 000 – selon la presse – se rassemblent place des Salins où prennent successivement la parole les délégués étudiants, Jean-Louis Roussely en tête, puis les représentants enseignants (du SNES, du SNESup et du SNI), suivis des dirigeants politiques et syndicaux locaux (CGT, CFDT, PC, FGDS, PSU)³. À Clermont-Ferrand, le constat est assez limpide et fait l'unanimité : la jonction des syndicats et des partis politiques a permis au mouvement de prendre une « autre dimension ». Après le meeting, une grande manifestation se rend jusqu'à la Préfecture aux cris de « de Gaulle assassin » ou « CRS SS »⁴ et une délégation AGECE, FGDS, PCF, PSU, CGT, CFDT, FEN, SNES est reçue par le Préfet, à qui est remise une motion contre la répression. La manifestation n'engendre aucun incident, notamment grâce à l'important service d'ordre déployé par le PC et la CGT, qui « semblent craindre les excès des étudiants membres de la FER ». Le 11 mai est donc une réussite, première étape dans la construction d'une unité étudiants/travailleurs, une réussite confortée d'ailleurs par plusieurs événements majeurs. D'abord, pour la première fois depuis le début du mouvement, 250 à 300 étudiants de la faculté de Droit et de l'ENI se joignent, après avoir défilé séparément jusqu'aux Salins, à la manifestation unitaire. Cette jonction apparaît être « à l'initiative de M. Favre, assistant d'origine parisienne »⁵ – sur lequel nous ne disposons d'aucune information – et est assez symbolique compte tenu du contexte politique et syndical de ces deux établissements. Ensuite, et là encore pour la première fois, de

¹ Communiqués de la CIR Puy-de-Dôme et du groupe JDS-Clermont (FGDS), *La Montagne*, 10 mai 1968.

² « Les étudiants en lettres et en sciences de Clermont entament aujourd'hui leur sixième journée de grève », *La Montagne*, 11 mai 1968.

³ « Étudiants : le mouvement s'amplifie », *La Montagne*, 12 mai 1968.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 345, 13 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

⁵ *Ibid.*

nombreux lycéens se joignent aux étudiants pour manifester, parfois même des collégiens¹. On doit également relever une certaine « radicalisation » du côté des professeurs, comme le montre la motion adoptée le 11 mai par l'Assemblée des enseignants de la faculté de Sciences, à majorité SNESup². Cette motion demande la libération des étudiants emprisonnés, l'abandon des poursuites contre les étudiants français et étrangers, le retrait de la police des quartiers universitaires mais surtout elle propose la création de groupes de discussions enseignants/étudiants³. Le 11 mai confirme donc la jonction de nombreux milieux au mouvement, ce qui permet, comme l'a montré Nathalie Ponsard dans ses travaux basés sur des entretiens avec de jeunes ouvriers et des étudiants, une rencontre, un « brassage » entre étudiants et travailleurs. Ce contact se fait pendant les manifestations et les assemblées générales mais aussi dans des lieux de rencontre comme les cafés, les bals ou la coopérative Michelin, où, selon plusieurs témoignages, les jeunes étudiants jouent le rôle de passeurs d'idéologie, et plus particulièrement les étudiantes qui, selon les jeunes ouvriers « facilitent la transmission du message »⁴.

La construction d'un mouvement « uni » semble se confirmer le 12 mai. À cette date, aucun grand rassemblement n'est prévu mais la mobilisation continue dans l'optique de la grève générale prévue nationalement pour le 13. D'abord, les ralliements à l'appel à la grève générale se multiplient. À la faculté de Sciences, un « conseil informel » des enseignants vote la grève des cours pour le 13⁵, avec le soutien du doyen qui assure de sa participation au rassemblement prévu place de Jaude⁶. Le mouvement reçoit également le soutien de la section Puy-de-Dôme de la LDH – Ligue des Droits de l'Homme – et de fédérations de parents d'élèves, dont la Fédération Cornec. Le dimanche 12 mai est avant tout une journée de discussions, tant sur la forme que sur le fond du mouvement. À la faculté de Droit se réunit un « Comité de coordination de la faculté de Droit et de Sciences économiques », créé par des assistants de la faculté et des étudiants de l'Amicale de Droit, proche de la direction AGECE mais peu influente. La réunion du comité se fait en présence de plus de 600 personnes qui adoptent un appel à la mobilisation pour le 13 mai et dénoncent les « menées de l'extrême droite à la faculté de Droit », notamment du Front universitaire anti-marxiste, qui vient de signer son arrivée sur la scène clermontoise dans un communiqué lapidaire contre les

¹ *Ibid.*

² A. Kergomard, *op. cit.*, p. 24.

³ *Ibid.*

⁴ N. Ponsard, *Mai 68 et les années 68...*, *op. cit.*

⁵ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 24.

⁶ « Le conflit universitaire et ses conséquences », *La Montagne*, 13 mai 1968.

« révolutionnaires marxistes gangrenant l'université clermontoise »¹. Mais cette journée du 12 est le cadre d'après négociations entre étudiants et syndicats ouvriers, spécialement la CGT, sur le déroulement de la manifestation du 13. Comme à Paris, l'enjeu est la structuration du cortège et la place de chaque « délégation ».

Si une volonté commune d'action voire même de « communion dans l'action »² demeure présente, syndicats étudiants et de travailleurs veulent chacun affirmer leur spécificité. Le défilé doit donc être ordonné, chacun marchant derrière sa bannière. Une certaine rivalité s'affirme donc entre leaders étudiants et leaders des centrales syndicales, accentuée par des divergences politiques et des « idées reçues ». La représentation du monde étudiant est souvent caricaturale dans le monde ouvrier, même dans une ville comme Clermont-Ferrand où les étudiants présentent un profil spécifique. L'étudiant est assimilé au « petit bourgeois », à l'intellectualisme et, pour certains, au « gauchisme violent », une représentation notamment visible dans les discours syndicaux de la CGT. Les ouvriers, qui revendiquent une « autonomie de la culture ouvrière »³, refusent parfois les « missionnaires d'extrême gauche » et se défendent d'être contraints au suivisme d'une avant-garde « consciente », les étudiants, comme l'a démontré Nathalie Ponsard. La rivalité est donc très nette pendant la préparation de la manifestation du 13. Elle se cristallise autour de plusieurs questions : d'abord la question de la « place » de chacun au sein du cortège, ensuite sur l'ordre de passage à la tribune, mais aussi sur les slogans « autorisés », les messages des banderoles et enfin la gestion du service d'ordre. À Clermont-Ferrand se rejouent donc les négociations visibles à Paris et dans les grandes villes de province, qui portent avant tout sur la place à laisser aux étudiants dans le mouvement social. Les étudiants de l'AGEC et plus encore leurs leaders, Jean-Louis Roussely et Christian Nény, par leur politisation extrême, semblent effrayer syndicats et partis politiques « traditionnels ». Ils apparaissent ainsi comme les « Cohn-Bendit locaux », à la fois incontournables mais aussi incontrôlables. Quoiqu'il en soit, les négociations aboutissent à un accord ponctuel et, malgré des tensions palpables, tous les acteurs du Mai 68 clermontois veulent faire de la journée un grand moment d'action et de rassemblement.

¹ *Ibid.*

² N. Ponsard, *Mai 68 et les années 68...*, *op. cit.*

³ *Ibid.*

2 – Le 13 mai 1968 à Clermont-Ferrand : apogée et division du mouvement

La journée du 13 mai est à Clermont-Ferrand comme dans le reste du pays une journée de mobilisation importante et surtout symbolique : elle illustre la « réappropriation de la rue » par le peuple. En effet, « l'ordre » syndical de grève générale de 24 heures en signe de solidarité avec les étudiants est, à Clermont-Ferrand comme dans toute la France, largement suivi par les salariés. À Paris, la manifestation réunit 200 000 personnes de la Gare de l'Est à la place Denfert-Rochereau – les étudiants « continuent » ensuite jusqu'au Champs de Mars. À Clermont-Ferrand, la mobilisation est massive, du « jamais vu » selon les observateurs¹. Le mouvement de grève est largement suivi, même si la participation est inégale selon les secteurs. La grève touche principalement le secteur public, avec 95 % de grévistes dans l'Éducation Nationale, et les secteurs nationalisés, avec plus de 60 % de grévistes à EDF et à la SNCF². Le secteur privé local est plus « épargné » : on parle de 14 % de grévistes dans le Puy-de-Dôme³. Ce sont aussi de 12 000 à 15 000 personnes qui défilent de la place de Jaude jusqu'à la Préfecture⁴, menées par les étudiants qui marchent derrière une banderole sur laquelle est inscrit « Non à la répression ! Grève générale ». Le défilé du 13 est aussi, pour les manifestants, l'occasion de la première « vraie » confrontation avec le pouvoir. Jusqu'au 13 mai, la police est en effet totalement absente des manifestations clermontoises, sur ordre du Préfet qui craint que des affrontements entre les forces de l'ordre et les étudiants ne fassent que mobiliser davantage les contestataires⁵. La présence de la police le 13 est perçue comme une provocation par certains manifestants et exacerbe des tensions déjà existantes et bien palpables pendant le défilé. En effet, la manifestation du 13 est ponctuée par plusieurs incidents. D'abord, une « bousculade » a lieu entre le service d'ordre du PC et de la CGT et celui de l'AGEC-FER, dirigé par les « gros bras » de l'IREPS⁶. Ensuite, à la fin du rassemblement, un groupe de 200 personnes, majoritairement de jeunes, étudiants ou non, refuse l'ordre de dispersion lancé par les organisateurs. Après plusieurs provocations et des jets de pierre contre la Préfecture, les 200 « casseurs », selon le terme employé par la police,

¹ « La grève générale de lundi a été très suivie », *La Montagne*, 15 mai 1968.

² Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 357, 14 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 239 : Grève générale du 13 mai 1968 de soutien aux étudiants.

³ *Ibid.*

⁴ « La grève générale de lundi... », 15 mai 1968, *op. cit.*

⁵ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

⁶ « La grève générale de lundi... », 15 mai 1968, *op. cit.*

menés par la FER qui « recherche l'incident en provoquant la police »¹, sont chargés par les forces de l'ordre. Les affrontements font « quelques blessés légers de part et d'autre » mais aucune arrestation n'a lieu. Les manifestants se replient alors sur la place de Jaude, sur le terre-plein central, au pied de la statue de Vercingétorix. Ils commencent d'ailleurs à dépaver la place et à « décarreler le socle de la statue »². Des affrontements beaucoup plus violents ont alors lieu pendant près de quatre heures entre d'une part les « casseurs » et les étudiants armés de pavés et d'autre part la police, usant de lacrymogènes et de la matraque. Les affrontements font quelques dégâts matériels, notamment des bris de vitrine et des dégradations sur des voitures, mais surtout des « dégâts humains » : côté police, on dénombre 28 gendarmes et 12 gardiens de la paix légèrement blessés ; côté manifestants, 13 jeunes sont également légèrement blessés et trois plus grièvement, dont un est victime d'un traumatisme crânien. Enfin, 80 interpellations ont lieu même si toutes les personnes interpellées sont relâchées durant la nuit³. Les affrontements ne cessent que tard dans la soirée grâce à l'intervention de Jean-Louis Roussely, qui appelle au calme et au repli vers la faculté de Lettres⁴, suivant ainsi les consignes nationales de la FER. La manifestation clermontoise du 13 mai marque donc un tournant. L'émergence d'une violence fait naître un « fantasme sur la violence de l'extrême gauche »⁵, fantasme qui a dès le 14 mai des conséquences sur les formes de mobilisation et sur le caractère unitaire de cette dernière. Cela illustre aussi la « préparation » des militants de la FER, qui connaissent « les méthodes d'organisation des manifestations de masse » et dont la « virulence [n'a] jamais [été] enregistrée à Clermont dans le milieu étudiant⁶ ». De plus, la manifestation montre que les formes d'action collectives à Clermont sont les mêmes que dans le reste du pays, et que la logique de mobilisation locale dépend de la forme et de l'ampleur des mobilisations nationales⁷. Ce mimétisme entre évolution locale et évolution nationale se retrouve également dans les événements « purement universitaires » de ce 13 mai.

À l'issue (officielle) de la manifestation, plusieurs événements importants ont lieu dans les universités clermontoises. À la faculté de Sciences, une assemblée générale professeurs/étudiants qui réunit plus de 1 000 personnes choisit de voter un arrêt total des

¹ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 357, 14 mai 1968, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ « La grève générale de lundi... », 15 mai 1968, *op. cit.*

⁵ N. Ponsard, *Mai 68 et les années 68...*, *op. cit.*

⁶ Rapport n° 2/454/J/2 du Commissaire divisionnaire des RG Clermont-Ferrand au Chef des RG de la 8^e région – Lyon, 22 avril 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 231 : FER et CLER (1967-1970), Dossier « Agitateurs ».

⁷ N. Ponsard, *Mai 68 et les années 68...*, *op. cit.*

cours jusqu'à la prochaine rentrée universitaire d'octobre¹ et les étudiants décident d'occuper leur faculté². À la faculté de Lettres, une assemblée générale est également rassemblée. Elle est surtout marquée par le discours du doyen Vian, acclamé par le public présent. Le doyen Vian est en effet de retour, dans la soirée du 13, de la Conférence nationale des doyens de France qui a demandé officiellement la démission du Ministre de l'Éducation Nationale³. Le doyen de la faculté de Lettres annonce qu'il démissionnera en cas de non respect des demandes de la Conférence nationale des doyens, assure les étudiants et les enseignants de son soutien et promet un décalage des examens au mois de septembre⁴. Ce discours conforte les contestataires dans leur action et notamment dans leur décision d'occuper la faculté de Lettres jusqu'à l'amnistie des étudiants emprisonnés. Autre signe de la radicalisation du mouvement : l'entrée progressive dans la contestation des anciens « réticents ». Le 13 mai voit l'entrée en grève des étudiants d'établissements jusqu'alors peu mobilisés, voire opposés au mouvement, comme ont pu l'illustrer les affrontements entre grévistes et non grévistes au début du mois de mai. Ainsi, les étudiants des facultés de Médecine, de l'ESC et de l'ENI empêchent toute activité pédagogique⁵, un blocage qui perdure plusieurs jours.

La mobilisation du 13 mai paraît être une réussite totale, du côté des étudiants comme du côté des salariés. Mais derrière cette apparente victoire, les incidents du 13 au soir ne font qu'exacerber les tensions existantes, notamment entre les syndicats de travailleurs et l'AGEC-FER, perçue de plus en plus comme une « menace pour le mouvement ». Cet état de fait demeure clairement exprimé par un tract de l'UD-CGT daté du 14, tract qui dénonce le « déroulement de la manifestation du 13 » et « le comportement des membres de la FER » provoquant en toute conscience des « incidents » pour « engendrer une radicalisation et une violence sans bornes »⁶. Il faut noter que la CGT, dans son tract, impute à la seule AGECE-FER toutes les formes de violences visibles dans la soirée du 13 mai, bien que la présence de maoïstes, d'anarchistes ou de jeunes ouvriers soit largement attestée. Cette « manœuvre » a bien sûr pour but d'isoler la FER, jusqu'alors leader incontesté du mouvement, et de la marginaliser, une œuvre qui se poursuit même au-delà du printemps 1968. Cela a bien sûr des conséquences évidentes sur le mouvement de contestation étudiant et fait de la journée du 13

¹ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 25.

² « La grève générale de lundi... », 15 mai 1968, *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 357, 14 mai 1968, *op. cit.*

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 182, 15 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

mai un « paradoxe local » : le mouvement clermontois a démontré sa force au cours de cette journée mais les perturbations au bon déroulement illustrent les failles, les faiblesses et les fragilités qui traversent le mouvement et ne font dès lors que s'accroître.

III – Le mouvement étudiant et lycéen clermontois au temps de la « crise sociale » et de la « crise politique »

La grève générale du 13 mai et les grands défilés « contre la répression » sont souvent considérés comme l'ouverture d'une nouvelle phase du mouvement de Mai 68, celle de la « crise sociale ». À l'échelle nationale, il semble que les étudiants « passent la main » aux travailleurs qui semblent désormais mener la lutte. Mais cette vision très schématique masque une réalité : loin de s'éteindre, le mouvement étudiant et lycéen continue de s'affirmer après le 13 mai. Cela est d'autant plus vrai à Clermont que les travailleurs, notamment ceux des grandes industries, sont entrés en contestation plus rapidement qu'ailleurs – ce qui est illustré par le décalage entre la première journée d'action chez Michelin, datée du 6 mai, et la grève de Sud Aviation, considérée comme le premier acte de la « crise sociale », qui débute le 14. En outre ce n'est qu'à partir du 13 que le mouvement étudiant et lycéen se généralise « réellement » à la quasi-totalité des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, ouvrant ainsi une nouvelle phase du Mai 68 clermontois.

A – « Mobilisation générale » et premières réflexions communes

Jusqu'au 13 mai, malgré son ampleur, la mobilisation étudiante et lycéenne reste « limitée » à quelques bastions d'agitation traditionnels, même si on a pu noter l'entrée dans le mouvement des facultés de Droit, de Médecine ou encore de l'ESC et de l'ENI. Dans l'enseignement secondaire, les établissements sont à cette date peu perturbés par la contestation mais l'importance de la manifestation du 13 et l'entrée des enseignants dans le mouvement entraînent des « adhésions » nombreuses et collectives à la protestation, qui se traduisent par un blocage progressif de tout le système scolaire et universitaire.

1 – L'affirmation des « bastions » de la lutte et nouveaux acteurs

Le 14 mai, la situation des universités clermontoises semble relativement figée. La mobilisation reste très forte, en particulier dans les facultés de Lettres et de Sciences. En Lettres, aucun cours n'est dispensé et l'occupation s'organise peu à peu. Dans la matinée, une assemblée générale de 1 000 personnes se réunit dans l'amphi I de Gergovia, durant laquelle se déroulent deux événements importants. D'abord, une motion pour la grève générale jusqu'à

l'amnistie des étudiants parisiens est mise au vote et elle est largement approuvée¹. Ensuite, un incident éclate entre Jean-Paul Roche, leader des ESU et Christian Nény, à qui on reproche l'attitude de la FER durant la manifestation du 13 mai. Ce dernier est même « expulsé » de l'amphithéâtre sous les huées. À la faculté de Sciences, l'assemblée générale réunit 600 personnes dans l'amphi Pascal. Est votée ce jour la continuation du mouvement de grève. À la faculté de Droit également le mouvement continue, malgré l'absence de piquets de grève, le tout dans une « ambiance très calme »² qui contraste avec les affrontements visibles les jours précédents. En Médecine et Pharmacie, malgré un public étudiant très clairsemé, des cours ont lieu mais ce sont surtout les débats politiques qui rassemblent en masse. La journée du 14 mai est surtout l'occasion d'échanges entre enseignants et étudiants qui, en Lettres et en Sciences, se sont accordés sur un report des examens alors qu'en Droit, un « Comité de liaison et de coordination étudiants/professeurs » est chargé d'étudier la question³.

Le débat sur l'organisation des examens et la continuation du mouvement continue le 15 mai. À la faculté de Droit, une assemblée générale rassemble 1 100 étudiants dont 800 votent pour un « mouvement de non assiduité aux cours »⁴. En Lettres, l'assemblée générale du 15 mai décide à l'unanimité le report de la première session d'examen en septembre, en accord avec l'assemblée générale des professeurs, maîtres de conférences, assistants et maîtres assistants. En Sciences, l'assemblée générale vote sur la même question, mais cette fois le vote est secret, sur présentation de la carte d'étudiant et aboutit au même résultat. Mais cette journée est avant tout, en Lettres et en Sciences, celle de la création de « groupes de travail ». En Lettres, on assiste à la création de deux commissions paritaires, une travaillant sur la réforme pédagogique, une autre commission étant chargée de la gestion matérielle du mouvement⁵. À la faculté de Sciences, c'est une « Commission paritaire de liaison étudiants/enseignants » qui voit le jour. Les attributions de cette commission, dont la création symbolise une relative acceptation de l'idée de cogestion par les enseignants, sont nombreuses. Elle doit fixer les dates des examens et « définir la collaboration étudiante aux

¹ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 14 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 15 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

⁵ *Ibid.*

commissions pédagogiques »¹. Mais le fonctionnement de la commission est difficile : d'abord, les enseignants exigent, par « méfiance vis-à-vis de certaines pratiques étudiantes à Clermont », que tous les votes soient dorénavant des votes à bulletin secret ; ensuite, de vives discussions opposent professeurs et maîtres de conférences d'une part et assistants et maîtres assistants de l'autre, ces derniers demandant la parité avec les professeurs et les maîtres de conférences dans toutes les instances universitaires, assemblée et conseil de faculté compris². On voit donc bien, à travers l'ouverture du débat entre enseignants et étudiants, que malgré le caractère politique du mouvement, la question des pratiques pédagogiques, du contenu et de la finalité des enseignements est bien présente dans l'esprit des contestataires et que l'Université est bien au centre du mouvement de Mai 68.

Le 15 mai 1968 est aussi, à Clermont-Ferrand, la date d'entrée dans le mouvement de contestation des étudiants de l'école des Beaux-Arts. Ces derniers, au nombre de 300, lancent ce jour-là une grève illimitée et une occupation permanente de leur école³. Le mouvement d'agitation de l'école des Beaux-Arts présente des particularités importantes au niveau local et de nombreux points communs avec la mobilisation de l'école des Beaux-Arts de Paris. Si bien entendu la grève des élèves des Beaux-Arts est une conséquence directe des événements universitaires et du mouvement social, elle exprime des revendications beaucoup plus corporatistes que politiques. En effet, les élèves justifient leur action par leurs conditions d'études et, plus que la libération des étudiants emprisonnés ou l'évacuation des forces de police du Quartier Latin, ils revendiquent la reconnaissance de leur statut d'étudiant, la suppression du certificat d'aptitude à une formation supérieure, l'élaboration des programmes en concertation avec les élèves et le droit aux bourses de l'enseignement supérieur⁴. On voit donc bien que leur mouvement, au-delà de toute idéologie politique pourtant bien existante dans cette école, est un mouvement ancré dans une réalité vécue et perçue comme injuste, ce qui prouve bien que le caractère utopiste des revendications, souvent mis en avant dans les commentaires, est à nuancer, au moins pour l'exemple local. Ceci est largement confirmé par les revendications portées par les lycéens clermontois, qui jusqu'à la mi-mai restent relativement peu mobilisés mais entrent dans la contestation, sous l'impulsion des leaders étudiants.

¹ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 25.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 3.428/J/1, 16 mai 68, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

⁴ « Le mouvement étudiant », *La Montagne*, 16 mai 1968.

En effet, les étudiants, notamment les membres de l'AGEC, effectuent à la mi-mai un important travail d'information auprès des lycéens et des commissions de liaison étudiants/lycéens sont créées, notamment sous l'impulsion des leaders des CAL – Comités d'Action Lycéens, déjà actifs dans le mouvement aux côtés des étudiants. Ce rapprochement entre leaders étudiants et leaders lycéens permet une mobilisation rapide dans les établissements d'enseignement secondaire clermontois. Le 16 mai 1968, l'AGEC organise avec le soutien de plusieurs CAL, dont celui du lycée Blaise Pascal et celui de Belle Ombre, une assemblée générale des élèves de terminale à la faculté de Lettres¹. L'assemblée générale rassemble 600 lycéens qui débattent surtout de leurs conditions d'études et de l'absence de liberté dans les « lycées casernes ». Si une motion de soutien au mouvement étudiant est votée à l'unanimité, c'est surtout autour des thèmes évoqués pendant l'assemblée générale que se construit la mobilisation lycéenne à Clermont, comme on l'observe le 17 mai. Ce jour-là, plusieurs lycées de la région entrent en grève, à commencer par le lycée Blaise Pascal. La grève des lycéens de Blaise Pascal naît à l'initiative des élèves de classes préparatoires littéraires de première année², qui demandent la reconnaissance de leur statut d'étudiant, leur participation au sein de l'administration du lycée et un rapprochement des programmes des classes préparatoires et des facultés « permettant un recyclage éventuel dans celles-ci ». C'est donc sur des thèmes très concrets que les élèves de classes préparatoires se mobilisent, ce qui est également le cas des autres lycéens de l'établissement qui, réunis en assemblée générale le 17 mai, votent la grève illimitée et font voter une motion « contre la répression au sein du lycée ». Le 17 mai marque également l'entrée dans le mouvement des élèves du CET Belle Ombre qui, dès le premier jour, est occupé par ses élèves³. Ces derniers demandent l'abrogation pure et simple du règlement intérieur et une réforme des modalités d'examen. Le pragmatisme semble donc imprégner les lycéens comme les étudiants qui, derrière un certain lyrisme, cachent en fait un profond rejet du système d'enseignement et de ses « excès d'autoritarisme ». Et, autour de ces questions, se construit un mouvement lycéen spécifique, porteur de revendications « autonomes » qui s'expriment lors des grands rassemblements clermontois après le 20 mai.

¹ « Le mouvement étudiant », *La Montagne*, 19 mai 1968.

² Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 19 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalistiques sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

³ *Ibid.*

2 – Maintenir la « pression » et continuer le dialogue

À Clermont-Ferrand, après le grand rassemblement du 13 mai s'ouvre une période où les manifestations de rue se font plus rares. Cette absence est en grande partie due à la peur de nouveaux débordements, comme ceux qui sont survenus le 13 dans la soirée. Mais, jusqu'aux 24 et 25 mai, si la mobilisation change de forme, elle ne décroît pas. Ce laps de temps est utilisé par les contestataires pour organiser leur mouvement, structurer leurs revendications et surtout multiplier les échanges avec les enseignants, mais aussi les travailleurs. Il faut également noter que, pour les étudiants non originaires de Clermont -Ferrand, la grève est l'occasion d'un retour dans les familles.

Comme on l'a observé, plusieurs commissions ou groupes de travail sont mis sur pied pendant cette période. L'occupation des facultés permet une intensification de ces échanges, mais oblige aussi à organiser le « quotidien » de la mobilisation. Ainsi, dès le 16 mai, parallèlement aux commissions enseignants/étudiants, se mettent en place des comités chargés de différents problèmes dans les facultés de Lettres et de Sciences¹. À la faculté de Lettres par exemple, 17 comités sont ainsi créés, composés de deux étudiants et de deux professeurs de chaque institut². La création de ces commissions paritaires, résultat d'un accord entre l'Amicale de Lettres et le SNESup, a plusieurs objectifs : moderniser les rapports enseignants/étudiants, réfléchir à une restructuration de l'Université permettant des passerelles entre les différentes matières, définir de nouvelles formes d'enseignement et régler les problèmes matériels³. Dans tous les comités, la parité est à l'ordre du jour. Par exemple, dans le comité de réformes des structures universitaires, on dénombre deux professeurs, deux assistants, deux maîtres assistants, trois membres du personnel et neuf étudiants. Le comité de réforme de l'enseignement est lui composé d'un maître de conférences, d'un maître assistant et de deux étudiants. À la faculté de Sciences, la commission paritaire, dont la création est entérinée le 16 mai, commence ses travaux. Composée de 24 personnes – douze étudiants et douze enseignants tous élus par les 837 votants de l'assemblée générale du 16, soit près d'1/4 des effectifs totaux de la faculté⁴ – la commission travaille d'abord sur la gestion de l'Université et fait accepter la parité enseignants/étudiants à l'Assemblée de faculté, ce qui représente une avancée importante, même si les « anciens pouvoirs » c'est-à-dire l'Assemblée

¹ « Le mouvement étudiant », *La Montagne*, 17 mai 1968.

² « 2 000 étudiants au meeting inter facultés », *La Montagne*, 18 mai 1968.

³ « Comités étudiants/professeurs », *Fouchtra*, n° 24, mai 1968, Fonds Patrimoine Auvergne, BCIU, A 60 166 C.

⁴ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 26.

et le Conseil de faculté sont « caducs de fait » et « ne font plus que ratifier les décisions de la commission »¹. Il faut néanmoins nuancer l'ampleur de la concertation. Les membres de l'AGEC-FER et ses sympathisants refusent de participer à toutes les commissions portant sur l'Université, en se fondant sur l'idée qu'il ne peut y avoir « d'université socialiste dans un système capitaliste »². La FER, et donc l'AGEC, se mobilise durant cette période pour la création d'un « comité de grève générale local », mêlant étudiants et ouvriers. Une réunion sur cette création a même lieu à la faculté de Sciences, dans l'amphi Waltz, mais les membres de l'intersyndicale, CGT en tête, refusent la participation à ce projet qui n'aboutit donc pas. Cependant, la FER continue son action dans cette direction. Le 15 mai, le groupe organise une réunion à la Maison du peuple, où Christian Nény et surtout Christian Bresson, secrétaire national de la FER, interviennent devant près de 100 personnes, dont une soixantaine d'étudiants et une trentaine d'ouvriers de chez Michelin qui soutiennent la création du comité³. Malgré l'échec de ce comité, l'AGEC reste mobilisée pour la construction d'un « front unitaire », qui passe d'abord selon les leaders étudiants par une mobilisation de toute l'université. C'est pourquoi, le 17 mai, l'AGEC fait voter par 2 000 étudiants réunis à l'initiative des amicales de Lettres et de Sciences une motion visant « à mettre la pression sur la faculté de Droit »⁴ où les cours sont officiellement terminés et les examens fixés entre les 2 et 5 juin. Ainsi, de manière unilatérale, l'AGEC décide sans consultation des étudiants de Droit, d'occuper leur faculté à compter du 18 mai.

Les réactions à cette annonce sont nombreuses et parfois violentes. La section FEN de Clermont, dès le 17 mai, condamne la « mainmise des agitateurs marxistes qui contrôlent [les] facultés »⁵ et organise la « résistance » à l'occupation avec le soutien de la FNEF. Le 18 au matin, quand les étudiants de Sciences et de Lettres arrivent à la faculté de Droit, ils doivent franchir une « barrière » de membres FEN et FNEF qui s'opposent à leur entrée dans « leur » faculté et refusent tout report d'examen⁶. Après quelques affrontements sans conséquences

¹ *Ibid*, p. 27.

² Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 367, 17 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 231 : FER et CLER (1967-1970), Dossier « Notes ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 3.478, 17 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

⁵ « 2 000 étudiants au meeting... », 18 mai 1968, *op. cit.*

⁶ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 18 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

lourdes, la faculté de Droit est « officiellement » occupée et « toute activité est suspendue »¹. L'occupation de la faculté de Droit, si elle est symbolique pour les contestataires, apparaît comme un revers important pour les étudiants opposés au mouvement. Pour répondre aux « provocations gauchistes », la FNEF et la FEN mettent donc sur pied différentes structures qui ont pour mission de recruter, au-delà des milieux militants, les étudiants opposés au blocage de l'université. La première structure est créée dès le 18 mai, c'est le « Rassemblement des étudiants en Droit et Sciences économiques »², qui malgré son caractère groupusculaire dit « représenter la grande majorité des étudiants de Droit et de Sciences économiques ». L'autre structure, qui attire selon les témoignages un certain nombre d'étudiants en Droit et Sciences économiques, est le « Comité des jeunes républicains français »³. Créé à l'origine par des membres de l'UJP – Union des Jeunes pour le Progrès – autour d'un programme clair – instaurer un dialogue « pacifique » avec les institutions et l'État, empêcher toute violence, faire respecter le droit à l'enseignement, garantir le maintien des examens et surtout assurer la dépolitisation de l'Université⁴ – ce comité est vite repris en main par la FNEF et la FEN qui veulent en faire un « instrument de lutte contre les gauchistes ». Cependant, ces mouvements n'ont que peu de poids face au mouvement contestataire, comme le démontre le maintien de l'occupation de la faculté de Droit et même, à partir du 21 mai, le début de l'occupation des locaux administratifs de la faculté, suite au refus du doyen de se positionner clairement sur la date des examens⁵. Cette incapacité de la droite universitaire est également visible à la faculté de Médecine, où malgré un mouvement de contestation relativement faible, le vote à bulletin secret sur le report de la première session d'examens en septembre valide à plus de 75 % le décalage du calendrier, malgré l'appel du Comité des Jeunes Républicains Français à voter contre le report⁶.

Quoi qu'il en soit, les étudiants restent largement mobilisés et sont confortés par la multiplication des soutiens, parfois extrêmement symboliques. C'est par exemple le cas de Michel Rocard, leader PSU, qui lors d'une conférence tenue à la Maison du peuple le 19 mai, apporte tout son soutien au mouvement étudiant et appelle même les étudiants clermontois à

¹ *Ibid.*

² « Toute l'éducation nationale paralysée à partir d'aujourd'hui dans la région de Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 22 mai 1968.

³ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 21 mai 1968.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Toute l'éducation nationale paralysée... », 22 mai 1968, *op. cit.*

⁶ « Les mouvements dans l'éducation nationale », *La Montagne*, 23 mai 1968.

un « durcissement des actions mais sans déchaînement de violence »¹. Les étudiants clermontois reçoivent également le soutien de l'assemblée générale des personnels des secrétariats des facultés de Clermont. Cette dernière menace d'une grève administrative si plusieurs revendications ne sont pas satisfaites : une véritable cogestion de l'université, à laquelle les personnels doivent participer ; la création de postes « en lien avec l'augmentation du nombre d'étudiants ». Ils exigent aussi « d'être consultés sur toute décision influant sur le calendrier universitaire, notamment le report des examens »². Il faut aussi noter le « silence total » du Rectorat pendant les événements de Mai 68. Par exemple, le 20 mai 1968, en pleine crise universitaire, une réunion du Conseil d'université a lieu au Rectorat. Présidée par le Recteur Étienne Lapalus, cette réunion porte sur le prochain décanat de la faculté de Médecine et de Pharmacie et la réélection du doyen Meyniel³. Le Recteur et le Conseil ne font aucunement mention des événements touchant les facultés, à l'exception de la « phrase d'ouverture » de la réunion prononcée par le Recteur, qui évoque « les circonstances difficiles que connaît actuellement l'université »⁴. L'administration rectorale semble donc plongée dans un certain mutisme dont elle va cependant devoir sortir, suite à la propagation du mouvement de contestation dans les établissements d'enseignement secondaire.

Dans les lycées clermontois, le mouvement de mai est « lent à s'installer ». Comme on l'a vu, c'est d'abord au lycée Blaise Pascal et au CET Belle Ombre, deux établissements aux profils diamétralement opposés, que commence le mouvement à la mi-mai. Les lycéens de la ville sont présents dès les premières manifestations, mais ils ne représentent encore qu'une petite minorité des manifestants. Les choses évoluent pourtant rapidement, à partir des 17 et 18 mai avec la création de CAL dans plusieurs établissements. C'est par exemple le cas au lycée Sidoine Apollinaire où un CAL est créé le 18 mai par des élèves de la section hôtelière⁵, qui organisent le mouvement de grève à partir du 20 mai. C'est à cette date qu'on observe dans tous les lycées de la région le mouvement s'étendre largement. Dans la plupart des lycées clermontois, les cours du 20 sont remplacés par des discussions entre élèves et professeurs. Le même jour, la décision prise par l'assemblée générale des CAL de Paris d'occuper les lycées et de lancer un appel à la grève générale des lycées à partir du 22 mai oblige l'administration à réagir. Le 21 mai, le Rectorat annonce la fermeture complète des

¹ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 19 mai 1968, *op. cit.*

² « Le mouvement étudiant et ouvrier », 19 mai 1968, *op. cit.*

³ Compte-rendu de la réunion du Conseil d'université de Clermont-Ferrand, 20 mai 1968, Fonds des universités, ADPDD, 2159 W 16 : Conseil de l'université (1960-1968).

⁴ *Ibid.*

⁵ « Les mouvements sociaux et universitaires », 21 mai 1968, *op. cit.*

collèges et lycées d’Auvergne à partir du 22 mai et « jusqu’à une date non fixée »¹. Cette fermeture des lycées, qui vise à éviter les « dérapages », permet paradoxalement au mouvement lycéen de s’organiser. Les lycéens trouvent à la faculté de Lettres et à celle de Sciences des moyens de diffusion des informations – comme une ronéo pour tirer des tracts – mais surtout un lieu de rencontre avec les étudiants. Le 22 mai au matin, des représentants de tous les CAL de Clermont-Ferrand et des environs se réunissent à la faculté de Sciences. Ces derniers votent plusieurs motions : d’abord une pour la jonction des mouvements lycéens et étudiants ; ensuite une contre le « passage du bac dans sa forme traditionnelle » et ils appellent à des « aménagements en liaison avec les professeurs »². La mobilisation lycéenne, étudiante et ouvrière semble donc « totale » dans la région à partir du 20. À cette date, près de dix millions de grévistes sont recensés dans tout le pays et les prochaines grandes manifestations s’organisent.

B – La radicalisation du mouvement étudiant et lycéen clermontois

Dès le 20 mai, toutes les conditions sont réunies pour rassembler d’importants cortèges étudiants et lycéens : les facultés sont occupées et les examens reportés ; les lycées et les collèges sont soit fermés, soit occupés par les lycéens parfois soutenus par les personnels des établissements. Cependant, malgré ces « atouts » indéniables, le mouvement de contestation connaît une période de « flottement » qui se traduit par le report de tous les défilés prévus ou des actions d’envergure. Cette situation, assez paradoxale, trouve sa source dans les vives tensions internes au mouvement contestataire, en particulier chez les étudiants, mais aussi dans la peur de nouveaux débordements.

1 – La montée des tensions internes au mouvement

Déjà existantes avant Mai 68, les tensions s’exacerbent au fil des jours dans le milieu étudiant. L’AGEC et ses militants de la FER sont attaqués de toutes parts par leurs adversaires politiques qui les accusent de « confisquer le mouvement à des fins politiques » et de vouloir « radicaliser le mouvement dans un but politique ». Si ces accusations, en partie fondées, ne créent pas de remous dans un premier temps, elles sont à l’origine d’une « scission » du mouvement étudiant, au cœur même des événements. En effet, le 23 mai, le Comité de

¹ *Ibid.*

² « Les mouvements dans l’éducation nationale », 23 mai 1968, *op. cit.*

coordination de la faculté de Lettres, dominé par les ESU, convoque une assemblée générale. Ce comité de coordination a été créé le 21 mai à Clermont, sous la direction de Jean -Paul Roche, leader des ESU clermontois, qui répond selon lui à une « double demande » : celle du Bureau National de l'UNEF qui souhaite tenir l'AGEC-FER à l'écart du mouvement et celle de la « base étudiante » suite aux violences du 13 mai¹. La création de ce comité est perçue par l'AGEC comme un « coup de force contre le syndicat »². Le seul ordre du jour de cette assemblée générale du 23 mai est la question des tensions existantes entre les différents courants de l'UNEF³. Au cours des débats, la question de la représentativité du bureau, à majorité FER, est au centre des interrogations. De nombreuses critiques sont émises à l'encontre des actions de la FER et des décisions prises par le bureau de l'AGEC, souvent sans concertation avec les étudiants. Le débat est « relativement houleux » puisqu'en fait il oppose d'un côté le bureau de l'AGEC et ses leaders FER et de l'autre, l'Amicale de Lettres. Cette dernière demeure « tenue » par les ESU, eux-mêmes soutenus dans leur démarche par une minorité maoïste du PCMLF, peu structurée mais très active en Mai 68 et qui, malgré sa faiblesse militante – 15 personnes appartenant à ce groupe sont recensées – a une certaine influence sur le milieu étudiant clermontois où ses sympathisants sont relativement nombreux. Après le vote d'une motion de blâme contre le bureau de l'AGEC, les dirigeants de la FER, Jean-Louis Roussely et Christian Nény en tête, décident de quitter l'amphi, suivis par près de 50 militants et sympathisants⁴. Ce départ est l'occasion pour les ESU de « reprendre la main » sur le mouvement. Ainsi, le Comité de coordination fait voter l'élection d'un « Comité directeur provisoire » de six membres, une décision qui reçoit le soutien d'une large majorité des 600 votants. Cette décision reçoit également l'assentiment des enseignants de l'université présents, si l'on s'en tient aux commentaires de certains d'entre eux sur l'événement, notamment Roger Quilliot : « Côté étudiant, l'UNEF, grossie comme un oued marocain après un orage, s'était coupée en deux : “les enragés” de la FER, élus par acclamation comme bureau exécutif au départ du mouvement, s'étaient déconsidérés, le 13 mai, en essayant de ramener le cortège à la Préfecture au mépris des engagements ; le 14 au matin, les étudiants qui emplissaient le grand amphi expulsèrent un enragé-chef et applaudirent violemment un garçon sérieux, qui prônait la tenue et le respect de la parole donnée ; ils nommèrent par la suite un exécutif provisoire, avec à sa tête ce Roche et le président des Jeunesses socialistes,

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 713, 21 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGEC-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1960-1968 ».

² *Ibid.*

³ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 24 mai 1968.

⁴ *Ibid.*

un garçon que j'estimais beaucoup, Maurice Adévah-Poeuf ; le bureau des extrémistes refusait d'être démissionné et continuait de parler au nom de l'UNEF »¹. Le « Comité directeur provisoire » est composé de quatre ESU, un ES et un PCMLF², composition qui illustre nettement que cette prise de pouvoir est en fait une manœuvre politique.

La réplique du bureau de l'AGEC ne se fait pas attendre. À la sortie de la réunion, Jean-Louis Roussely fait paraître un communiqué de presse dénonçant la création de ce « Comité directeur provisoire ». Premier argument du leader de l'AGEC : la réunion de l'assemblée s'est faite « hors statuts »³. En effet, l'assemblée générale du 23 mai a été convoquée par le « Comité de coordination », c'est-à-dire les ESU et leurs « alliés », et non, comme les statuts de l'AGEC le stipulent, par une majorité des amicales UNEF de Clermont. D'ailleurs, le 25 mai, le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand déclare les décisions de l'assemblée générale du 23 invalides car réunie « hors statuts ». Deuxième point mis en avant par le leader de la FER : la provenance des cartes UNEF des personnes présentes à l'assemblée générale est « suspecte ». En effet, peu avant la réunion, plusieurs dizaines de cartes UNEF, donnant droit au vote, ont été vendues par les membres du futur « Comité directeur provisoire », alors qu'en théorie, les cartes UNEF sont distribuées aux amicales par le bureau de l'AGEC⁴, ce qui laisse supposer qu'elles ont été directement transmises par le Bureau National de l'UNEF – à majorité PSU – aux membres de l'Amicale de Lettres. Troisième problème évoqué : le « Comité directeur provisoire » utilise dès sa création le sigle AGECE-UNEF. Or, selon les leaders de la FER, « l'AGECE se considère toujours comme le seul représentant de l'UNEF sur le plan local »⁵. Pour l'AGECE « officielle », la création de ce comité est en fait « la création d'un deuxième syndicat », présentée comme une « véritable tentative de destruction du syndicat en faisant éclater ses structures »⁶.

Cette scission du mouvement étudiant clermontois a des conséquences importantes sur la suite des événements. À compter du 23 mai, les rivalités politiques entre les étudiants membres de la FER et les ESU, « oubliées » un temps au profit de l'unité d'action, refont surface et se traduisent par la multiplication des prises de positions critiques vis-à-vis de

¹ C. et R. Quilliot, *op. cit.*, p. 394.

² Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 24 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « 14-19 mai ».

³ « Les mouvements sociaux et universitaires », 24 mai 1968, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 24 mai 1968, *op. cit.*

⁶ « Les mouvements sociaux et universitaires », 24 mai 1968, *op. cit.*

l'adversaire. Mais surtout, on assiste à une sorte de « division des tâches » au sein du mouvement. Le « Comité directeur provisoire », soutenu par la plupart des syndicats de travailleurs, devient l'interlocuteur privilégié de l'administration universitaire, des enseignants et des syndicats. Il convoque les assemblées générales, organise l'occupation des facultés et se présente comme « le leader incontesté du mouvement étudiant ». Le bureau FER de l'AGEC et ses militants, malgré le « désaveu » du 23, continuent leur action au sein du mouvement mais le groupe se concentre désormais sur « l'action », c'est-à-dire l'organisation de manifestations ou d'actions contestataires. Il prépare également la jonction entre mouvement étudiant et mouvement ouvrier, jonction qui passe par un important travail militant dans les usines en grève, où les membres de la FER multiplient les rencontres et les débats avec la « base ouvrière » – à l'exception notable des usines Michelin, où la CGT interdit l'accès de « personnes extérieures » – court-circuitant ainsi les directions syndicales, très rétives à leur idéologie politique. On voit donc que les relations entre mouvement étudiant et mouvement social se jouent maintenant à deux échelles : d'une part, le « Comité directeur provisoire » multiplie les rencontres avec les responsables syndicaux locaux ; d'autre part, l'AGEC concentre son action sur « la base », c'est-à-dire la population ouvrière. C'est donc dans ce contexte de division que les étudiants abordent les grandes manifestations de la fin mai à Clermont-Ferrand, des manifestations au tour violent.

2 – Manifestations et violence de rue : les barricades clermontoises

Si déjà le 13 mai Clermont-Ferrand a été confronté à une certaine violence, on observe fin mai une « dégradation du climat » due à plusieurs facteurs. En effet, « l'exemple parisien » des barricades, l'inadaptation des réponses politiques à la crise ou certaines décisions prises par le pouvoir – notamment l'arrêté d'expulsion visant Daniel Cohn-Bendit – jouent un rôle moteur non seulement « au national » mais aussi à l'échelle locale. À cela s'ajoutent, pour Clermont-Ferrand, des tensions internes au mouvement qui, si elles semblent nuire à l'effort de mobilisation, permettent une autonomisation et une radicalisation politique comme « tactique » d'une partie de la jeunesse clermontoise, à commencer par les militants et les sympathisants de la FER.

Un palier est donc franchi à Clermont le 24 mai. Ce jour là, l'AGEC-FER organise, à la faculté de Sciences, un meeting de solidarité à Daniel Cohn-Bendit, suite à son interdiction

de séjour en France¹. Le meeting, durant lequel est aussi évoquée la création du comité de grève régional, attire un peu plus de 100 personnes², un nombre relativement faible qui oblige l'AGEC à annuler la manifestation prévue. Cependant, cette annulation ne démobilise pas les étudiants qui, à la sortie du meeting, décident de se rendre malgré tout en cortège jusqu'à la Préfecture, rejoints par plusieurs militants ESU et PCMLF, juste sortis de la réunion du « Comité directeur provisoire ». En effet, deux assemblées générales se déroulent parallèlement : celle de l'AGEC-FER, dans l'amphi Waltz de la faculté de Sciences de Carnot ; celle du « Comité directeur provisoire », dans l'amphi II de Gergovia, en présence de délégués CFDT, SGEN et SNESup³. Malgré la condamnation du bureau AGEC, qualifié de « minorité politique [...] dangereuse pour le mouvement » par le « Comité directeur provisoire », des étudiants et des jeunes travailleurs présents se joignent au cortège de la FER, ce qui prouve que les tensions sont avant tout des tensions entre les leaders des différents groupes politiques. Les manifestants rencontrent à leur arrivée à la Préfecture un « important déploiement policier » et la tension monte rapidement. Les représentants AGEC-FER tentent d'éviter l'affrontement et appellent à la dispersion. Mais cet appel n'est pas entendu par les manifestants et, vers 22 heures, la situation « dérape ». Des échanges « pavés-lacrymogènes » ont lieu entre les forces de police et les manifestants, qui se replient sur la place de Jaude progressivement « dépavée ». La Préfecture est « prise d'assaut » et une première barricade est érigée entre la place de Jaude et la Préfecture⁴. Malgré les appels au calme et les charges des forces de l'ordre⁵ qui arrêtent dix personnes⁶, les affrontements ne prennent fin que tard dans la soirée « sous l'effet de la pluie ». La soirée du 24 mai à Clermont-Ferrand fait directement écho à la nouvelle « nuit des barricades » de Paris et illustre parfaitement la radicalisation du mouvement contestataire local, radicalisation qui même si elle ne touche qu'une minorité hyper engagée, est significative d'une mutation progressive du mouvement en un mouvement politisé et radical. Cette évolution est encore plus visible à travers les événements du lendemain, le 25 mai.

Le 25 mai est une grande journée de mobilisation en Auvergne. Tout d'abord, le mouvement de grève à l'université comme dans le monde du travail est à son apogée. On compte 100 % des grévistes à la Poste, à la SNCF, à EDF ou encore Manufrance, Ducellier-

¹ *Ibid.*

² Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 24 mai 1968, *op. cit.*

³ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 25 mai 1968.

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir Annexe 7, Annexes au Chapitre II.

⁶ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 24 mai 1968, *op. cit.*

Issoire, et la plupart des grandes entreprises sont occupées, notamment les usines Michelin, dont les 22 000 employés sont en grève¹. Cette journée est également une journée de manifestation intersyndicale. Sous une pluie battante, de 8 à 10 000 personnes défilent de la place des Salins à la place de Jaude². Des premiers heurts ont lieu entre les manifestants. Le service d'ordre de la CGT « bouscule » des militants FER ayant déployé une banderole contre l'expulsion de Daniel Cohn-Bendit et scandé « Nous sommes tous des juifs allemands »³. Par la suite, les premiers drapeaux noirs font leur apparition à Clermont-Ferrand et un petit groupe composé de quelques anarchistes, maoïstes et lambertistes, appelle à « prendre la Préfecture »⁴. La tension monte et les forces de l'ordre chargent les manifestants : « place de Jaude, il pleut des coups »⁵. Il faut attendre l'intervention de Christian Nény pour voir les derniers manifestants se disperser et retourner vers leur « QG » : la faculté de Lettres. Un meeting FER y est organisé. Plusieurs motions y sont votées, dont une contre la répression policière « locale » et une autre contre l'UD-CGT. Les étudiants de la FER sont clairs dans cette motion : « Si nous nous gardons bien de donner des conseils aux confédérations syndicales, nous pensons qu'il serait tout aussi dangereux que l'une d'entre elles croie devoir nous en donner »⁶. Les tensions entre l'AGEC et l'UD-CGT seront une nouvelle fois signifiées par la parution dans la presse et la diffusion d'un tract intitulé *Lettre ouverte de l'AGEC aux différents syndicats*, dans laquelle l'AGEC condamne l'attitude de la CGT, appelle à intensifier la lutte et à créer des comités de grève⁷. Après une légère accalmie le dimanche 26, les « hostilités » reprennent à Clermont le 27 mai. Deux manifestations distinctes ont lieu. La première, organisée par le « Comité directeur provisoire » après un meeting à la faculté de Lettres, rassemble 1 500 personnes qui défilent de la faculté de Lettres à la Préfecture, en passant par la place de Jaude. À la Préfecture, le « Comité directeur provisoire », représenté par Lenoir et Audisio, demande une audience au Préfet et dépose une motion « pour les libertés politiques et syndicales » et « contre la répression »⁸. Le même jour, ce sont 1 000 manifestants qui défilent à l'appel de l'AGEC -FER, renforcés dans la

¹ André Gueslin (dir.), *Les Hommes du pneu, Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1940 à 1980*, Paris, éd. de l'Atelier, coll. « Le Mouvement social », 1999, 337 p., p. 156.

² « Place de Jaude, un point chaud », *La Montagne*, 26 mai 1968.

³ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 171/2, 25 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalistiques sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « Journée du 25 mai ».

⁴ *Ibid.*

⁵ « Place de Jaude... », 26 mai 1968, *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 29 mai 1968.

⁸ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 28 mai 1968.

soirée par « l'arrivée d'agitateurs de la région parisienne à la faculté de Lettres »¹, notamment des membres du Bureau National FER et plusieurs membres du service d'ordre de l'OCI. Malgré cette présence « inquiétante », aucun incident majeur n'est à relever.

Les affrontements entre les jeunes et les policiers, s'ils créent une certaine peur dans une partie de la population, sont aussi à l'origine d'un élan de sympathie qui se traduit par la multiplication des soutiens apportés au mouvement, visibles à travers divers indices. À la faculté de Lettres, l'opération « portes ouvertes » lancée le 28 mai est un succès. Les Clermontois sont nombreux à venir assister aux animations culturelles et artistiques montées par les étudiants, notamment des pièces de théâtre, des lectures et des ateliers artistiques dirigés par des élèves de l'école des Beaux-Arts. Mais les soutiens les plus symboliques viennent du monde politique. Le 28 mai, deux événements importants ont lieu. D'abord, de manière symbolique, le Conseil général du Puy-de-Dôme apporte son soutien officiel au « projet bac 68 » rédigé par les CAL de Clermont – projet qui prévoit un report des examens et la suppression des écrits aux profils d'examens oraux – ce qui a pour effet de légitimer les CAL sur la scène politique et sociale locale. Ensuite, le conseil municipal de Clermont-Ferrand et le maire, Gabriel Montpied, viennent d'allouer une subvention de 25 millions d'anciens francs au bureau d'aide sociale – une aide destinée à soutenir les grévistes et leurs familles – et votent une motion de soutien aux étudiants « dans leur lutte contre la répression »². Tout aussi symboliquement, le conseil municipal se rend, le 29 mai, aux journées portes ouvertes de la faculté de Lettres et assiste à des répétitions de la pièce *Ubu roi* d'Alfred Jarry mais aussi à une réunion de la FER³. Il participe ensuite à la manifestation organisée par l'AGEC⁴. Le monde politique local semble « en phase » avec le mouvement contestataire, même s'il faut nuancer cette affirmation. Ceci contraste avec la position au « sommet de l'État », dont les décisions et les déclarations n'apaisent en rien les agitateurs clermontois, bien au contraire.

En effet, les annonces gouvernementales du 30 mai – c'est-à-dire la dissolution de l'Assemblée Nationale et la tenue d'élections législatives dès juin – entraînent une nouvelle radicalisation du mouvement étudiant et lycéen. Cette évolution prend sa source au sein de la

¹ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 27 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalistiques sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « Journée du 27 mai ».

² *Ibid.*

³ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 30 mai 1968.

⁴ Voir Annexe 8, Annexes au chapitre II.

FER qui, dès début mai, a voulu faire du mouvement de protestation un mouvement politique. Dans la soirée du 30 mai, l'AGEC annonce devant une assemblée générale de 1 200 personnes la création d'un comité d'action, « organisation de masse, assurant l'action effective à la base »¹, dont le but est « d'intensifier la lutte contre le capitalisme et les monopoles et de renforcer les liens entre luttes ouvrières et étudiantes »². L'AGEC appelle à une manifestation intersyndicale devant la Préfecture « contre la menace de fascisation de la France » et dit considérer l'allocution du Général de Gaulle comme « une déclaration de guerre à la classe ouvrière » et « l'appel à l'action civique comme un appel aux pogroms »³. La manifestation, qui a lieu le lendemain, rassemble 9 500 personnes dont de nombreux élus, députés, sénateurs menés par Gabriel Montpied et Roger Quilliot⁴. Parti de la place des Carmes, au plus près des usines Michelin toujours occupées, le cortège se rend à nouveau devant la Préfecture où un manifeste politique unitaire est lu par Gabriel Montpied. La manifestation se disperse à 18 heures mais de nouveaux incidents ont lieu. Un groupe d'étudiants, issus des rangs de la FER, des maoïstes et des anarchistes, ainsi que « des éléments de la pègre clermontoise »⁵ – appellation floue choisie par la police – soit près de 300 personnes, refusent la dispersion et s'attaquent à nouveau à la Préfecture, symbole du « pouvoir sourd de l'État ». Le boulevard Desaix est délavé et une barricade est édiflée devant le théâtre municipal⁶. La police charge les manifestants et reprend la barricade mais les contestataires, repliés quelques instants dans les rues adjacentes, construisent trois nouvelles barricades autour de la place de Jaude. Après une courte accalmie, le combat reprend vers 21 heures : la barricade du théâtre est reconstruite et les manifestants y mettent le feu, ce qui oblige les pompiers à intervenir, « protégés par les riverains », qui s'inquiètent surtout pour leurs voitures⁷. Au total, les affrontements font plusieurs dizaines de blessés, dont 32 parmi les forces de l'ordre. Quelque 113 personnes sont interpellées, dont 70 sont emmenées au commissariat de Pélissier pour vérification d'identité⁸. Il faut noter, dans ces événements, le

¹ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 31 mai 1968.

² *Ibid.*

³ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 1^{er} juin 1968.

⁴ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 1^{er} juin 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 246 : Informations journalières sur la situation sociale (14 mai-13 juin), Dossier « Journées des 1^{er}-2-3 juin 1968 ».

⁵ *Ibid.*

⁶ « Importante manifestation hier à Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 2 juin 1968.

⁷ *Ibid.*

⁸ Télégramme des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 1^{er} juin 1968, *op. cit.*

rôle essentiel joué par les jeunes ouvriers, nombreux pendant ces combats de rue¹. La violence est un fait ultra minoritaire en mai et juin 1968 à Clermont-Ferrand et n'implique en fait que peu d'étudiants, essentiellement des « activistes » déjà engagés. Pour une grande majorité, l'action doit être non-violente. Ceci est visible à travers les occupations des facultés, qui se font sans déprédations, notamment à la faculté de Lettres, le « PC pour les manifestants »². Les étudiants préfèrent les manifestations festives, organisées notamment dans le restaurant « Chez Marion », où de grands banquets sont donnés. Le calme relatif est aussi facilité par le « sérieux des autorités universitaires », notamment du doyen Vian³, qui « garde ses prérogatives pendant l'occupation »⁴. Pour Alain Kergomard, alors enseignant à la faculté de Sciences, malgré les « dérives » de certains manifestants, le Mai 68 clermontois « n'a pas les aspects extrémistes observés à Paris et dans d'autres centres universitaires »⁵. Les événements du 1^{er} juin marquent l'apogée du mouvement contestataire clermontois, arrivé au paroxysme de sa violence. La manifestation apparaît également aux vues des événements du mois de juin comme un « baroud d'honneur » des militants les plus engagés, qui sont de plus en plus isolés.

C – Reflux de l'action et intensification de la concertation

La manifestation du 1^{er} juin et ses débordements signent la fin d'une phase du mouvement de Mai 68 à Clermont-Ferrand. Côté étudiant, on assiste à un repli sur les facultés et les « sorties » se font très rares. Les manifestations de rues disparaissent même totalement après le 12 juin, date à laquelle toutes les manifestations sont interdites par le Ministère de l'Intérieur, le temps de la campagne pour les élections législatives. Mais surtout, les groupes les plus impliqués dans le mouvement sont dissous, à commencer par la FER, ce qui au niveau local a des conséquences majeures. Le mois de juin est donc, plus qu'une période d'action, une période de concertation à l'université de Clermont-Ferrand, où « l'Université nouvelle » est pensée conjointement par tous les acteurs du système universitaire. Clermont-

¹ Rapport n° 7.429/J/2, « Projet d'étude sur l'action des non étudiants et sur l'occupation de la faculté », 5 août 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 264 : Notes d'ensemble sur la représentation politique et syndicale étudiante (1962-1968), Dossier « Notes d'ensemble ».

² *Ibid.*

³ Francis Vian, professeur de langue et de littérature grecques, est le doyen de la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand depuis 1962 et le reste jusqu'en juillet 1968, date à laquelle il est nommé à la faculté de Lettres et Sciences humaines de Nanterre. Pendant tout le mouvement de Mai 68, il exprime un fort soutien aux étudiants, comme en attestent ses prises de position en assemblées générales ou dans les colonnes de *La Montagne*.

⁴ *Ibid.*

⁵ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 29.

Ferrand apparaît alors « à la pointe » de l'innovation, et devient au fil des jours un des centres majeurs de la réflexion sur l'Université.

1 – Les derniers signes d'agitation

La première quinzaine de juin est marquée, en Auvergne, par un net reflux du mouvement contestataire. À partir du 5 juin, on note une reprise généralisée du travail dans tous les secteurs d'activité, notamment dans les usines Michelin, où 22 000 salariés reprennent leurs postes après la signature du protocole d'accord du 8 juin entre la direction de l'entreprise et les délégations CGT-CFDT. Le 5 juin est aussi, pour l'académie de Clermont-Ferrand, la date de réouverture des collèges et lycées. Le mouvement perd donc, avec ces reprises successives, la grande majorité de ceux qui avaient fourni les troupes manifestantes, ceux que Jean-François Sirinelli nomme « les piétons de mai ». Malgré l'absence de manifestations de rue, l'effervescence est toujours bien présente à l'université où les occupations continuent. Le 7 juin par exemple, la faculté de Lettres est toujours très mobilisée, même si on observe une mutation des formes de cette mobilisation : 12 mouvements politiques différents tiennent des permanences, des meetings et des assemblées générales ont lieu mais ce sont surtout les spectacles, concerts et autres manifestations culturelles qui attirent « l'étudiant lambda »¹. Ce type d'activité reste intense jusqu'à la fin juin, mais contrairement aux manifestations de rue, manque de « visibilité médiatique ». Le dernier grand cortège étudiant et lycéen a lieu le 11 juin à Clermont. À cette date, plusieurs centaines de personnes défilent dans les rues à l'appel de l'AGEC, du « Comité directeur provisoire » – soutenu par la CFDT – en signe de protestation contre la répression des ouvriers de Flins et Sochaux². Place de Jaude, une minute de silence est observée en mémoire de Gilles Tautin, mort noyé dans la Seine à Flins le 10 juin en fuyant la police, et du manifestant mort à Sochaux³. Cette dernière « sortie » des étudiants clermontois se termine sans aucun incident, malgré les appels à manifester devant la Préfecture lancés par la FER.

Le mouvement contestataire de Mai 68 semble, d'une certaine manière, s'éteindre aussi rapidement et brusquement qu'il avait commencé au début du mois. L'interdiction de la FER, qui joue à Clermont un rôle majeur, a un poids important dans cette évolution.

¹ « Les mouvements sociaux et universitaires », *La Montagne*, 8 juin 1968.

² « Une manifestation de protestation a réuni plusieurs centaines d'étudiants clermontois », *La Montagne*, 12 juin 1968.

³ *Ibid.*

Cependant, plus que la fin du mouvement, on observe du côté des étudiants un réinvestissement net dans les débats, la réflexion et la concertation sur le système universitaire français. Ainsi, on peut parler d'un « retour aux sources » du mouvement de protestation, né avant tout d'une remise en cause de l'Université et de ses structures.

2 – Repenser l'Université

La concertation sur les réformes nécessaires de l'Université s'est instaurée très vite à Clermont-Ferrand. Cependant, le refus de la FER de participer aux discussions a sensiblement ralenti les possibilités de dialogue. Après sa remise en cause par la base et la « décrue contestataire » de début juin, la FER, dissoute le 12 juin, se fait plus discrète à l'Université, ce qui permet des échanges de plus en plus intenses d'abord entre étudiants et enseignants, ensuite entre étudiants clermontois et étudiants venus de toute la France. Les différents projets clermontois, mis en application ou non, donnent à l'université clermontoise l'image d'un pôle d'innovation, d'un modèle de dialogue. En effet, pendant les événements de mai et juin, se sont mises en place un certain nombre d'instances nouvelles qui toutes mettent l'accent sur la nécessaire concertation entre étudiants, enseignants et personnels de l'université.

Toutes les facultés voient naître ce genre de comités. À la faculté de Droit et de Sciences économiques, sept commissions travaillent activement dès la fin mai, notamment la « commission examen » qui fixe le calendrier et les modalités des épreuves¹, mais aussi la « commission réforme de l'Université » qui rend son projet fin juin. Ce dernier s'appuie sur deux grands principes, l'autonomie et la cogestion, et vise à « permettre le libre accomplissement de toutes les facultés humaines et intellectuelles des étudiants »². À l'École des Beaux-Arts, si l'essentiel du travail des étudiants est un travail artistique – toute l'école est re-décorée, des expositions sont montées, dont les bénéfiques sont partagés entre le mouvement et l'école – une commission paritaire travaille également sur une réforme de l'enseignement³. Les travaux les plus « marquants » ont lieu dans les facultés de Lettres et de Sciences. En Lettres, la « commission enseignement » rend un premier rapport dès le 28 mai 1968. Dans ce rapport, des propositions sont faites sur les examens – établissement d'un programme de révision « adapté aux circonstances » – et sur la composition des jurys – il

¹ « Portes ouvertes aux Beaux-Arts », *La Montagne*, 7 juin 1968.

² « La vie universitaire », *La Montagne*, 25 juin 1968.

³ « Portes ouvertes... », 7 juin 1968, *op. cit.*

préconise la présence de deux étudiants aux côtés de l'enseignant pendant les oraux pour « apprécier et mesurer la valeur de la question posée »¹. En juin, la même commission rend un projet de « refondation de la première année universitaire », qui doit « permettre la confirmation des goûts et des aptitudes comme la découverte de vocations nouvelles »². Une maquette est même élaborée, comprenant une unité d'enseignement obligatoire – maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère – trois options libres dans les différentes disciplines, dont une préférentielle. La validation de l'année est même repensée, basée dorénavant sur la pondération entre contrôle continu et examen terminal³. Les décisions les plus importantes et les plus novatrices restent celles prises en juin 68 par la « Commission paritaire inter facultés », créée fin mai. Cette commission est une assemblée de 80 personnes – 40 enseignants et 40 étudiants – dirigée par un bureau élu de 20 personnes chargé d'élaborer les projets qui sont ensuite discutés en assemblée plénière⁴. La commission paritaire élabore de nombreux projets, notamment sur la liberté d'expression, la garantie du droit de réunion et d'information. Elle demande le libre accès des étudiants à des salles pour organiser des réunions et même à des amphithéâtres si une « invitation de personnalité syndicale, politique ou culturelle » le nécessite⁵. Un projet sur la pédagogie est également élaboré. Il prévoit l'instauration d'examens partiels ainsi que le remplacement des cours magistraux perçus comme « caractéristiques de la démarche hiérarchique » par des « photocopiés, suivis de synthèses et d'un dialogue professeurs/étudiants »⁶. Cette commission va même plus loin dans l'innovation. Elle élabore de nouveaux statuts pour la faculté de Lettres⁷, statuts qui vont même être votés et adoptés. Ces derniers sont basés sur la parité de la représentation enseignants/étudiants et la souveraineté de l'assemblée générale de base⁸. L'assemblée générale des enseignants, qui inclut désormais assistants et maîtres assistants, remplace l'ancien Conseil de faculté. Une assemblée générale représentative des étudiants est créée : elle est composée de délégués élus dans chaque section, mandatés par leur section, devant laquelle ils sont responsables. Au sein de l'assemblée générale, des délégués du personnel administratif et technique sont également présents mais ne disposent que d'une voix

¹ Rapport de la commission enseignement de la faculté de Lettres, 28 mai 1968, Archives de l'AGEC, Dossier « Commissions mai-juin 68 ».

² « Le projet étudiants-enseignants », *Fouchtra, Journal de l'Amicale des étudiants en Lettres*, n° spécial Rentrée 68, n° 25, septembre-octobre 1968, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 27.

⁵ *Ibid.*, p. 28.

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir Annexe 9, Annexes au Chapitre II.

⁸ « Un contrôle étudiant », *Fouchtra, Journal de l'Amicale des étudiants en lettres*, n° spécial Rentrée 68, n° 25, septembre-octobre 1968, Archives de l'AGEC.

consultative. Cinq commissions d'études sont rattachées à la structure de base. Elles examinent les problèmes universitaires et soumettent leurs rapports à l'assemblée plénière. Dernier signe que « les étudiants et les enseignants contrôlent le fonctionnement de la faculté », l'élection du doyen est subordonnée au vote de l'assemblée générale et ses décisions sont soumises à l'approbation de la délégation permanente enseignants/étudiants¹. Le projet de la faculté de Lettres aboutit concrètement le 28 juin 1968, avec l'élection du conseil permanent et du nouveau doyen ², Jean Ehrard, membre du PSU, élu à une grande majorité. Le système universitaire semble totalement repensé à Clermont en mai et juin 1968. Mais si les réflexions portent d'abord sur les facultés de la ville, elles s'attardent aussi sur le système dans sa globalité.

Pendant les événements de mai et juin 1968, Clermont-Ferrand devient rapidement un centre national de réflexion sur l'Université. Ceci est facilité par une certaine « tolérance » des autorités universitaires qui permettent aux étudiants de « réquisitionner » les salles ou les amphithéâtres, notamment dans les facultés de Sciences et de Lettres. Cette centralité est illustrée par la réunion de deux importantes manifestations. Tout d'abord, à partir du 7 juin, et jusqu'au 10, la faculté de Sciences accueille les « Assises nationales des commissions paritaires des facultés de Sciences »³. Réunissant les délégués de vingt facultés, ces Assises nationales sont l'occasion de faire une synthèse des différents projets élaborés localement. Une autre réunion majeure dans la réflexion sur la réforme universitaire a lieu à la faculté de Lettres à partir du 17 juin. En effet, après l'échec de la Conférence nationale des délégués de la CNID – Commission nationale interdisciplinaire – tenue à Clermont-Ferrand mais durant laquelle Clermontois et Parisiens n'arrivent pas à convenir d'un texte commun⁴, la faculté de Lettres accueille les Assises nationales des facultés de Lettres. Venus de toutes les universités de France, 140 délégués représentant 19 universités, 8 collèges littéraires universitaires et les ENS, se réunissent pour la première fois le 14 juin dans l'amphi I de Gergovia⁵. Après avoir voté une motion contre la répression et l'occupation policière de la Sorbonne, les 140 délégués – 57 enseignants, 67 étudiants et 16 ATOS – se répartissent en quatre commissions : une commission « rôle de l'Université dans la société », une commission « structure et gestion de l'Université », une commission « pédagogie » et une commission « statuts des enseignants

¹ *Ibid.*

² « La faculté de lettres et sciences humaines va élire son nouvel organisme directeur », *La Montagne*, 28 juin 1968.

³ « Mouvements sociaux... », 12 juin 1968, *op. cit.*

⁴ « Une manifestation de protestation... », 12 juin 1968, *op. cit.*

⁵ « Assises nationales des facultés de lettres à Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 18 juin 1968.

et des étudiants »¹. Les rapporteurs rendent leurs conclusions le 20 juin 1968. Chacune des quatre commissions présente devant l'assemblée générale les conclusions de ses travaux qui servent par la suite de base de réflexion dans de nombreuses universités et qui sont même utilisées par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la rédaction de la réforme Faure. Les représentants des Assises nationales font paraître un communiqué qui présente les différentes motions votées² : refus de la négociation en « ordre dispersé », refus de participer à « toute commission autoritairement réunie », engagement à soutenir la tenue d'universités d'été, soutien du mouvement de l'ORTF, soutien des étudiants parisiens et contre l'occupation de la Sorbonne par la police³. Enfin la création d'un « bureau permanent d'information » est annoncée, bureau qui tient un rôle important dans la concertation sur la réforme de l'Université pendant l'été 1968.

L'université clermontoise apparaît donc comme un pôle d'innovation important en mai et juin 1968. Cette caractéristique est confortée, par la suite, grâce au vote de la réforme Faure qui reprend nombre d'idées exprimées en commissions à Clermont-Ferrand au cœur même des événements. Cependant, il ne faut pas oublier que le leader contesté du mouvement étudiant clermontois, l'AGEC, refuse toute collaboration aux projets élaborés alors. Ce refus a des conséquences notables puisque paradoxalement, les réformes de la rentrée 1968 -1969, fortement inspirées des réflexions clermontoises, suscitent de nombreuses controverses, à commencer par la loi d'Edgar Faure de novembre 1968 qui trouve parmi les étudiants clermontois ses plus farouches adversaires.

¹ *Ibid.*

² « Conclusions des travaux des Assises nationales des facultés de lettres », *La Montagne*, 20 juin 1968

³ *Ibid.*

Chapitre III – Le paysage syndical et politique étudiant et lycéen clermontois, entre convergences au national et particularisme local

De 1968 à 1986, le mouvement étudiant et lycéen est « encadré » par différentes structures syndicales ou politiques. Chaque grand mouvement de contestation est ainsi porté par des équipes militantes qui s'affèrent à diffuser les informations et à propager l'agitation. Cependant, la représentation du milieu étudiant et lycéen est une affaire complexe compte tenu de la diversité même des populations concernées et d'une certaine réticence vis-à-vis des « appareils » politiques et syndicaux. Malgré toutes ces barrières, de nombreux groupes tentent de s'installer dans les lycées et les universités, ce qui illustre l'enjeu que représente le milieu. Il convient donc de s'interroger sur ces structures, leurs histoires, à la petite échelle comme à la grande, pour comprendre l'importance du mouvement étudiant et lycéen au sein du mouvement social.

I – La représentation lycéenne

Si l'on s'en tient à la définition la plus communément acceptée du syndicat – association de personnes qui a pour but de défendre les intérêts professionnels et économiques de ses membres, employés, ouvriers, patrons, professions libérales, cherchant à faire aboutir des revendications en matière de salaire, de conditions de travail ou de prestations sociales – l'existence même de ce type de regroupement semble impossible en milieu lycéen. Néanmoins, avant même le mouvement de mai et juin 1968 et jusqu'en 1986, on observe dans les lycées la naissance de structures à vocation représentative, se réclamant parfois de la tradition syndicale française, et notamment du syndicalisme étudiant. Invoquant des racines anciennes ou non, ces groupes, qui prennent parfois le « titre » de syndicat, connaissent des trajectoires différentes mais se caractérisent la plupart du temps par une « instabilité chronique », instabilité illustrée par la quasi absence des groupes lycéens des archives publiques. Cependant, malgré ces difficultés structurelles, la création et surtout la pérennité de structures de représentation des lycéens sont un enjeu important, à l'origine de luttes « fratricides », aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau local.

A – Une difficile implantation syndicale

Avant les grandes mutations connues par le système éducatif français au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, le mouvement lycéen semble ne pas avoir d'existence concrète. Cette situation est illustrée par la rareté des travaux historiques portant sur le mouvement lycéen, rareté qu'on peut largement imputer à l'absence quasi totale de sources sur la question. Cette absence de sources révèle en fait les difficultés d'organisation syndicale lycéenne, qui se confirme tout au long des années 1960, 1970 et 1980. Effectivement, la mémoire du mouvement lycéen est largement lacunaire, avant comme après la Seconde Guerre Mondiale. Cette situation trouve ses racines dans plusieurs facteurs, de natures différentes.

1 – Le lycée, un « terrain hostile » ?

Il apparaît d'abord, assez clairement, que « l'identification » du mouvement lycéen est assez difficile. Jusque dans les années 1950 voire au-delà dans un grand nombre de cas, l'existence même d'un mouvement lycéen spécifique n'est pas reconnue : le mouvement lycéen demeure « rattaché » au mouvement étudiant¹, associé et confondu à lui, même si dans les faits les lycéens fournissent souvent le « gros des troupes » lors de nombreuses manifestations, notamment lors des mouvements de protestation contre la Guerre d'Algérie ou celle du Vietnam. Le mouvement lycéen, et plus encore les groupes censés le représenter, passe donc au second plan au sein du mouvement social français et apparaît totalement absent des représentations collectives. Cette situation semble évoluer, selon Robi Morder², au cours des années 1960 et plus encore en mai et juin 1968 avec l'émergence et la multiplication des CAL – sur lesquels nous reviendrons – d'abord en région parisienne puis en province. La naissance des CAL marque pour Robi Morder le passage du mouvement lycéen « de la dépendance à l'autonomie ». La spécificité de ce mouvement naissant est, selon lui, désormais reconnue par les autres acteurs du mouvement social, c'est-à-dire les étudiants, les enseignants et les syndicats, mais aussi par les médias voire même par l'État³. Après Mai 68, le mouvement lycéen semble donc avoir « fait sa place » sur la scène contestataire.

¹ R. Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif... », *op. cit.*, p. 345.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

Mais derrière ces apparents « progrès », le mouvement lycéen et plus encore ses représentants souffrent de nombreuses difficultés liées à la condition même du lycéen français. Il existe une réelle difficulté dans l'appréhension de l'identité lycéenne. Les lycéens se définissent tout d'abord par leur appartenance à une institution qui tente de leur inculquer un savoir et des valeurs communes. Le statut lycéen sous-entend donc une certaine « uniformité ». Au lycée, tous les élèves sont soumis aux mêmes contraintes et reçoivent le même enseignement, tout du moins s'ils fréquentent les mêmes filières ou les mêmes séries. Malgré ces différences, leur vie est rythmée par les cours, ce qui laisse présupposer d'une « standardisation des comportements ». Le caractère « unitaire » du monde lycéen est néanmoins à nuancer. Comme les étudiants, ils vivent des situations différentes. Ils viennent de milieux sociaux divers, n'ont pas tous la même culture et les mêmes centres d'intérêts. Le lycéen est présent presque tous les jours dans l'établissement où il est inscrit. Naît alors une certaine proximité avec ses camarades, avec qui l'on entretient des rapports étroits, contrairement à ce qui se passe dans l'enseignement supérieur où l'étudiant mène une vie plus « solitaire ». Le lycée est donc un lieu de rassemblement, un « lieu-clef » dans la formation d'une génération¹, où se créent une culture, des valeurs et des codes propres. Ce lieu de formation est cependant perçu par certains comme un monde clos, « rigide », où l'individu n'a pas sa place. Le lycée est ressenti comme une « instance de normalisation »² par nombre d'élèves qui souhaitent, au-delà d'une simple réforme, une « révolution » de l'institution, ce qu'ils expriment clairement en Mai 68. Mais si Mai 68 marque une certaine « avancée » pour la condition lycéenne, l'institution garde un caractère « répressif » qui influe sur la mise en place de structures représentatives. En effet, malgré toutes les critiques sur une supposée libéralisation des lycées après 1968, l'institution et plus particulièrement les chefs d'établissements restent très réservés quant à l'existence de syndicats lycéens. Contrairement à ce qu'on observe à l'Université, ces derniers ne sont pas autorisés dans les établissements, ce qui a priori exclut le débat syndical des lycées. La création de groupes ou d'associations à vocation représentative de lycéens est souvent perçue comme une provocation par l'administration et engendre de vives tensions³. Si après Mai 68 les délégués de classe sont autorisés par l'administration, qui les « tolère » à certaines réunions, la liberté politique et syndicale est encore loin d'être totale. Cette situation est illustrée par les multiples sanctions

¹ H. Mendras, *op. cit.*, p. 177.

² F. Dubet, *op. cit.*, p. 347.

³ *Ibid*, p. 330.

disciplinaires prises à l'encontre de certains délégués jugés « trop politisés »¹. Ce « manque de clémence » de l'administration vis-à-vis de l'engagement lycéen explique en partie les réticences de nombreux jeunes face à la prise de responsabilités syndicales et le caractère éphémère de certains parcours individuels. À ce facteur « externe », on peut ajouter un facteur « intrinsèque » au mouvement lycéen : sa volatilité. Si, entre 1968 et 1986, le milieu lycéen se fait entendre « à intervalles réguliers et imprévisibles »², les mouvements d'agitation sont souvent de courte durée et les décrues « aussi spectaculaires que les explosions ». On ne peut donc, a priori, pas parler de mouvement lycéen à proprement dit, mais plutôt d'explosions scolaires³. Pourtant ce dernier est une réalité tangible malgré des différences avec le mouvement étudiant. D'abord, il n'y a pas de réelle continuité dans les actions menées. Malgré les nombreuses mobilisations dans les années 1970, le milieu lycéen n'entretient pas de mémoire collective et chaque mouvement est un nouveau « départ à zéro »⁴. L'action lycéenne est victime du « turn-over » rapide des militants, qui ne restent habituellement que trois à quatre ans dans un établissement, et qui ne s'engagent jamais aussi longtemps. Cette rapidité du passage au sein de l'institution ne permet pas une identification des élèves au statut lycéen. En outre, s'impliquer dans la vie de son lycée reste un fait exceptionnel. Il existe certes de nombreux points communs entre les lycéens, au niveau culturel ou à celui du « vécu » – tous connaissent les mêmes problèmes de conditions de vie et de travail – mais, comme les étudiants, les opinions politiques divergent entre militants et empêchent l'unité. D'autant plus que, malgré les difficultés rencontrées, la plupart des lycéens restent indifférents et attentistes, préférant le statut quo à un risque de retour en arrière : il y a donc une « situation révolutionnaire » dans les lycées mais « sans mouvement révolutionnaire »⁵. Ce paradoxe est entretenu par la diversification sociale du public lycéen, dont les intérêts sont au cours des années de plus en plus disparates et centrés sur des problèmes personnels, d'orientation ou d'avenir professionnel.

À ces deux premiers problèmes s'ajoute un facteur qui là encore limite les tentatives d'implantation syndicale en milieu lycéen : le problème des moyens. En effet, comme l'a montré Robi Morder, s'il n'existe « pas de stabilité dans l'organisation lycéenne en dehors

¹ Certains ouvrages s'attachent d'ailleurs à recenser tous les exemples de sanctions prises à l'encontre de militants lycéens – et étudiants – après Mai 68, notamment l'ouvrage de Maurice Rajsfus, *Mai 68, Sous les pavés, la répression, mai 1968 – mars 1974*, op. cit.

² F. Dubet, op. cit., p. 322.

³ *Ibid*, pp. 356-357.

⁴ David Assouline et Sylvia Zappi, *Notre printemps en hiver, Le mouvement étudiant de novembre-décembre 1986*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Cahiers libres », 1987, 330 p., p. 223.

⁵ F. Dubet, op. cit., pp. 338-339.

des grands mouvements de contestation »¹, c'est en grande partie dû à un manque de moyens financiers, ce qui est illustré par deux faits importants. D'abord, au cours de la période allant de 1968 à 1986, on observe que les seules structures lycéennes pérennes sont intimement liées et en grande partie financées par des syndicats « adultes » ou étudiants, des liens qu'on remarque entre l'UNCAL et l'UEC, la CGT, le PCF et le SNES ; entre la Coordination permanente lycéenne et la CFDT ou encore entre le Syndicat Lycéen puis la FIDL – Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne – et l'UNEF-Indépendante et Démocratique². Si les lycéens engagés au cours de la période semblent assez prolixes, comme l'illustre l'existence de nombreux journaux lycéens, tels le journal *Barricades* durant les « années 68 », le mensuel *Antirouille* de 1975 à 1979 ou encore les *Journaux lycéens de J. Gonnot* en 1979, ces publications connaissent de nombreuses difficultés (lenteur de réalisation, caractère éphémère des titres), surtout dues à des difficultés financières³. Mais au-delà des questions financières, c'est de l'ampleur de l'engagement individuel que dépend la « survie » des groupements lycéens.

2 – L'engagement lycéen, une problématique majeure

Il existe dans le milieu lycéen un réel problème de mobilisation des forces militantes, surtout si l'on considère les engagements de « longue durée ». Un faible pourcentage d'élèves s'engage, surtout dans les grands lycées des villes importantes : seulement 5 % des lycéens se disent militants et plus de 55 % se disent totalement indifférents au débat politique en 1972⁴. Cette tendance s'affirme au milieu des années 1970 : les échecs successifs et la démobilisation nuisent au militantisme qui séduit de moins en moins⁵, et les syndicats ou groupes politiques se font moins présents, contrairement à ce qu'on observe dans les universités. Dans les lycées, on parle après 1975 de « climats » plutôt que d'idéologies et le discours se recentre sur un aspect revendicatif⁶. Les lycéens sont désormais perçus comme des « uncommitteds »⁷. L'engagement politique est l'objet de suspicions. Les lycéens refusent toute étiquette et la politique s'apparente pour eux à un métier : l'engagement est un plan de

¹ R. Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif... », *op. cit.*, p. 353.

² *Ibid.*

³ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 230.

⁴ Annick Percheron, *La socialisation politique*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « U », Paris, 1993, 226 p., p. 14.

⁵ P. Ariès, *op. cit.*, p. 121.

⁶ F. Dubet, *op. cit.*, p. 337.

⁷ *Ibid.*, p. 333.

carrière¹. Le militant perd une partie de son prestige, comme dans les universités, et il est souvent accusé d'être récupéré. L'engagement lycéen prend alors des formes particulières. Lors des mobilisations lycéennes massives, nombreux sont ceux qui ne font que « suivre le mouvement » et ne se préoccupent guère de l'aspect revendicatif. L'agitation lycéenne a donc un caractère libérateur : c'est un exutoire, un « défouloir ». S'exprime aussi, au travers des différentes vagues d'agitation, un certain utopisme autorisant les lycéens à espérer un bouleversement radical de la situation qu'ils vivent, et plus globalement de la société. Ceci est en outre visible dans le « mythe d'un ailleurs prestigieux »² où « quelque chose bouge », grâce à des actions nombreuses, mobilisant une masse de militants. Cette caractéristique du mouvement a une conséquence importante. Il semble en effet, compte tenu de la genèse de ces mouvements lycéens, qu'il soit indispensable qu'une avant-garde militante, voire même un seul leader, prenne la tête des mouvements pour entraîner une « masse » dans l'action.

Comme les étudiants, les lycéens ont besoin de grands leaders auxquels ils peuvent s'identifier, ce qui favorise grandement l'entrée en lutte. Un de ces grands personnages est Michel Récanati, créateur et chef de file des CAL en 1968, membre de la JCR, dont le portrait est retranscrit sur pellicule dans le film *Mourir à trente ans* de Romain Goupil en 1982. Il est le leader incontesté du « Mai lycéen »³ et continue son action au sein de la LC, dont il dirige le secteur lycéen. Il encourage, à ce poste, la création des Comités unitaires contre la loi Debré, ce qui devient son « plus haut fait d'arme »⁴. Émerge, dans le même mouvement, Michel Field, militant de la LC à Toulouse, qui devient vite le symbole de l'opposition à la loi Debré. Il est très populaire chez les lycéens, qui l'admirent pour son courage et son insolence, prouvés par le « Vous êtes un rigolo Monsieur le ministre » lancé à Joseph Fontanet lors d'un débat télévisé⁵. Les années 1970 voient naître ainsi une pléiade de militants lycéens qui jouent un rôle non négligeable et obtiennent une certaine audience : Philippe Darriulat, Jean-Louis Wander célèbre pour « l'affaire Wander » et dirigeant de l'UNEF-Unité Syndicale par la suite, Marc Rozenblatt, Charlie Najman membre de l'AMR connu suite à « l'affaire Najman » et dirigeant du MAS en 1976, Jean-Christophe Cambadélis, Gilles Casanova ou Robi Morder⁶. Les lycéens membres de la GP – Gauche Prolétarienne – ont également « bonne réputation » chez les militants, tels Christian Jambet et Guy Lardreau – deux hypokhâgneux et

¹ *Ibid*, p. 333.

² P. Ariès, *op. cit.*, p. 114.

³ *Ibid*, p. 108.

⁴ Gérard Filoche, *68-98 : histoire sans fin*, Paris, éd. Flammarion, 1998, 366 p., p.163.

⁵ *Ibid*, p. 116.

⁶ Jean-Christophe Cambadélis, *Le chuchotement de la vérité*, Paris, éd. Plon, 2000, 224 p., p. 77.

leaders lycéens – ou Antoine de Gaudemar, Frédéric Joignot et Jean-Claude Zancarini, leaders de la GP à Paris. Quelques militants de ces groupes deviennent même célèbres par la suite : Alain Finkielkraut, Bernard Henri-Lévy ou Michel Favard. D'autres leaders lycéens « émergent » à l'occasion de grandes luttes mais surtout avant 1976. Par la suite, il est plus difficile de connaître les dirigeants lycéens, compte tenu du relatif manque d'échos qu'ont leurs actions.

Cette nécessité de leadership peut expliquer en partie les difficultés de structuration du mouvement lycéen clermontois. En effet, entre 1968 et 1986, très rares sont les lycéens contestataires clermontois à « sortir des rangs » et à s'affirmer comme des leaders « naturels » des mouvements de contestation. Les archives des Renseignements généraux, déposées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, n'évoquent dans leurs rapports quotidiens aucun « grand nom », aucun meneur lycéen « stable ». Au contraire, chaque mouvement de contestation, même de faible ampleur, semble « contrôlé » par des « instances supérieures », en l'occurrence l'AGEC et ses dirigeants successifs, qui s'affirment comme les meneurs à la fois du mouvement lycéen et du mouvement étudiant. Cette situation influe bien sûr sur l'organisation des mouvements de contestation mais aussi, à plus petite échelle, sur la construction d'organisations lycéennes stables au niveau local.

B – Des acteurs majeurs

Il n'y a donc, avant 1968, aucune association lycéenne reconnue comme étant un « point de référence de la mobilisation [et] inscrite dans le paysage politique de la jeunesse »¹. Cette carence va être peu à peu comblée, dès la fin 1967 et au début de l'année 1968, avec la création de premières structures, dont l'architecture est l'héritière des associations créées à l'occasion de la lutte contre la Guerre du Vietnam. Une concurrence entre groupes et tendances politiques conduit à la mise en place, plus ou moins durable, de nombreux regroupements lycéens, sur des bases variées – politiques, corporatives ou même géographiques.

¹ Didier Leschi, *op. cit.*, p. 2.

1 – Les CAL : une avant-garde militante lycéenne ?

Les CAL sont nés en 1967 à la suite du « mouvement du 13 décembre 1967 »¹ : à cette date, huit lycées parisiens entrent en grève contre la réforme Fouchet, symbole pour les lycéens – et les étudiants – de la sélection dans les études. Cette grève, si elle a un aspect corporatiste, a également un caractère politique puisqu'elle s'insère dans un mouvement plus large à l'époque. À la surprise de beaucoup et notamment de l'administration, la grève lycéenne est largement suivie malgré le manque de préparation et d'explications. Son caractère spontané illustre en partie le « malaise lycéen » de la fin des années 1960. Le mouvement se propage donc à Paris comme en province, et des comités – comités d'action lycéens, comités de grève ou comités de défense des intérêts lycéens – se multiplient partout dans l'hexagone. Sous différents noms et avec différentes « tactiques », ces comités ont un objectif commun : organiser des actions revendicatives ou politiques et entraîner dans l'action une « grande masse de lycéens »². Ainsi, à la veille de Mai 68, il existe près de cinquante CAL en France – vingt à Paris et trente en province³ – qui revendiquent une autonomie du mouvement lycéen vis-à-vis du monde « adulte » et étudiant. Cette volonté d'indépendance est incarnée par le leader national des CAL, Michel Récanati qui, par l'intermédiaire du bulletin *Liaison inter-lycées* tiré à 600 exemplaires en janvier 1968, exprime sa vision politique et met en place une sorte de « cahier de doléances lycéennes », basé essentiellement sur la résolution de problèmes concrets de la vie lycéenne. Mais les CAL ont également, et ce dès leur création, un rôle politique important. En effet, ils ont été à l'origine créés à l'initiative de membres de la JCR⁴. Mais très vite, la base militante s'oppose aux « ordres » de la JCR, craignant les « intrusions partisans et les manipulations politiques »⁵. Les CAL subissent donc une sorte de « décommunisation » et développent à partir de cet instant un idéal autogestionnaire basé sur une « citoyenneté responsable », idéal qui marque de son empreinte toute l'action des CAL durant les événements de mai et juin 1968.

Effectivement, en mai et juin 1968, les CAL « explosent » littéralement et, par leur action mais aussi grâce à la reconnaissance des syndicats ouvriers et étudiants, ils deviennent

¹ Comités d'Action Lycéens, *Les lycéens gardent la parole*, Paris, éd. du Seuil, 1968, 180 p., pp. 17-18.

² *Ibid.*, p. 21.

³ Robi Morder, « Grèves et mouvements lycéens », in Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, Une histoire collective, 1962-1981*, Paris, éd. La Découverte, 2008, 847 p., pp. 385-390, p. 386.

⁴ P. Ariès, *op. cit.*, p. 107.

⁵ Michelle Perrot, « Le printemps des adolescents », *Le Mouvement social*, n° 168, juillet-septembre 1994, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières, 1994, pp. 3-9, p. 6.

une « instance de représentation des lycéens dans leur ensemble et leur diversité »¹. La diffusion du sigle CAL, qui désigne aussi bien un « vrai » CAL qu'un comité de grève, d'occupation ou même une simple assemblée générale lycéenne², est très nette même si « il désigne plus un “mouvement” qu'une organisation précise ». À cette évolution s'ajoute un changement politique de première importance. En effet, sous l'impulsion des marxistes-léninistes de l'UJC-ml, les CAL voient leurs revendications se « repolitiser ». Mais la politisation n'est pas la seule évolution notable pendant les événements de mai et juin 1968. Tout d'abord, on observe durant le mouvement de protestation une véritable volonté des CAL d'apparaître comme une « organisation sérieuse »³, de se légitimer sur la scène contestataire. Cette volonté se traduit par la multiplication des projets de réformes – synthétisés par la suite dans l'ouvrage *Les lycéens gardent la parole*⁴ – mais également par les tentatives tant au niveau national que local de faire la jonction entre lycéens et enseignants, à travers la mise en place de différentes commissions de travail ou de réflexion à l'échelle des établissements, des départements ou des régions. La deuxième évolution majeure pendant ces mois de mai et juin 1968 est l'apparition, dans les collèges et les lycées d'enseignement technique, de CAET⁵ – Comités d'Action de l'Enseignement Technique – qui ont cependant beaucoup plus de difficultés à mobiliser compte tenu de l'encadrement professoral plus important et de la jeunesse de certains élèves⁶.

Mai 68 signe donc la « massification » et la « légitimation » des CAL au niveau national. Mais cette mutation fait des CAL un enjeu politique de plus en plus important et engendre donc une lutte âpre pour leur contrôle. Des premiers signes de lutte apparaissent au cœur même du mouvement de contestation, plus particulièrement à Paris : par exemple, le 25 mai 1968, une assemblée générale des CAL, portant sur la question du boycott du baccalauréat, voit naître une opposition nette entre les différentes tendances politiques en présence, au cours d'un débat qualifié de « houleux » par les observateurs⁷. Le développement rapide du nombre de militants entraîne également un besoin de « structuration démocratique »

¹ *Ibid.*

² R. Morder, « Grèves et mouvements lycéens », *op. cit.*, p. 386.

³ *Ibid.*, p. 387.

⁴ Cet ouvrage, rédigé dès la fin des événements de Mai 68 par les leaders parisiens des CAL, reprend la plupart des revendications lycéennes en proposant des réformes et des « aménagements » à la vie interne des lycées. Il sert de « base » à la rédaction de nombreuses propositions dans les « années 68 ».

⁵ *Ibid.*, p. 386.

⁶ *Ibid.*

⁷ « L'AG des CAL », *Le Monde*, 26-27 mai 1968.

et le choix d'une « politique cohérente »¹, objectif affiché dès les premières Assises nationales des CAL, également appelées Conférence nationale des CAL ou Congrès des CAL. Ces Assises nationales, qui se déroulent les 15 et 16 juin 1968 à la Sorbonne à l'appel de la JC ayant « officiellement » rejoint les CAL le 10 mai, symbolisent la cristallisation d'un « pôle militant lycéen » dominé par l'extrême gauche. Mais les oppositions politiques font échouer la tentative de structuration nationale, déjà rendue difficile par les divergences quant à la stratégie à adopter. Une scission a donc lieu entre la JC qui crée par la suite l'UNCAL, et l'UJC-ml et la LC, qui conservent la tête du mouvement « originel »² et entendent « étendre leur action » dès la rentrée scolaire. Cependant, les tensions politiques restent vives au sein des CAL malgré le départ de la tendance communiste. Contrairement à l'UJC-ml, la LC et les « Comités rouges » refusent une « structuration permanente lycéenne autonome »³. La LC, désireuse mais incapable de diriger le mouvement, préfère alors le saborder et une nouvelle scission se produit⁴. Ainsi, après le deuxième Congrès des CAL de Pâques 1969, le « mouvement périlite »⁵ et les CAL disparaissent en tant que tels. Cependant « l'espace commun de revendications lycéennes demeure inchangé »⁶, comme l'illustre la multiplication de journaux lycéens sur le modèle de *Barricades*, le journal des CAL, où s'affrontent spontanéistes, trotskistes et anarchistes. Ainsi, malgré l'annonce officielle en septembre 1969 de la « mort » des CAL par la LC, le mouvement perdure pendant plusieurs mois à travers les actions de trois mouvements : l'AMR – Alliance Marxiste Révolutionnaire, la LC et les « mao-spontex » retranchés dans leur bastion, le lycée Louis le Grand. Ainsi, à l'occasion de divers mouvements de contestation, on voit réapparaître, au niveau national et au niveau local, le sigle CAL, qui prend alors une dimension symbolique.

Au niveau régional, l'histoire des CAL semble particulièrement « chaotique ». En effet, comme au niveau national, le sigle CAL apparaît dès la fin de l'année 1967. Cette apparition est notamment visible dans les tracts de l'AGEC qui, durant les mouvements de contestation précédant Mai 68, revendiquent une action commune avec les lycéens des CAL. Comme nous l'avons déjà observé en mai et juin 1968, les CAL semblent se multiplier dans la région et plus spécifiquement dans les lycées clermontois. Ainsi, toutes les actions lycéennes des mois de mai et juin 1968 semblent initiées par ce type de regroupement. Il faut

¹ CAL, *op. cit.*, p. 33.

² « Scission au sein des CAL », *Le Monde*, 19 juin 1968.

³ R. Morder, « Grèves et mouvements lycéens », *op. cit.*, p. 387.

⁴ P. Ariès, *op. cit.*, p. 108.

⁵ R. Morder, « Grèves et mouvements lycéens », *op. cit.*, p. 387.

⁶ M. Zancarini-Fournel, G. Dreyfus-Armand, R. Frank et M.-F. Lévy, *op. cit.*, p. 296.

cependant noter que l'action des CAL et son intensité varient selon « l'origine » des lycéens et les filières auxquelles ils appartiennent. Le CAL le plus actif localement pendant la période est celui du lycée Blaise Pascal. Ce dernier, mené par les préparateurs de l'établissement, quelques élèves de terminale auxquels se joignent des lycéennes du lycée Jeanne d'Arc, montre une forte activité au cours des événements¹. À ce « leader » lycéen s'ajoutent le CAL du lycée Amédée Gasquet de Clermont-Ferrand, le CAL du lycée Madame De Staël de Montluçon et celui du lycée de Presles à Vichy, qui se signalent également par une activité assez intense – organisation de manifestations, d'occupations de lycées et diffusion de tracts. Enfin, il faut signaler la présence et l'activité du CAL du CET Belle Ombre². Ce dernier joue un rôle particulier à Clermont-Ferrand pendant les événements de mai et juin 1968. Au-delà des simples manifestations et occupations, l'activité de ce CAL est centrée sur la jonction entre lycéens et ouvriers. Cette orientation peut être expliquée en partie par deux facteurs : d'abord, le CET Belle Ombre a un recrutement très populaire et il forme les élèves aux techniques industrielles, notamment pour l'industrie pneumatique, et apparaît à de nombreuses reprises dans les sources sous le nom de « l'école Michelin » ; ensuite, l'établissement est situé en face du siège Michelin de Clermont-Ferrand et de l'usine des Carmes, boulevard Jean-Baptiste Dumas, ce qui facilite grandement les contacts entre élèves et ouvriers.

Mais, comme au niveau national, l'activité des CAL connaît un reflux rapide après mai et juin 1968. Ce mouvement est encore plus aigu à Clermont-Ferrand. En effet, dès la mi-juin, l'activité des CAL s'atténue fortement. À partir du 15 juin, le sigle CAL disparaît presque complètement des sources et plus significativement encore, il ne subsiste plus qu'un seul CAL actif à la rentrée 1968-1969³. De plus, ce dernier a une activité très limitée. Début décembre 1968, on y recense moins de vingt membres actifs dans ce CAL, celui du lycée Blaise Pascal, essentiellement des préparateurs du lycée et quelques lycéennes du lycée Jeanne d'Arc⁴. Plus qu'un mouvement autonome, il constitue un appui lycéen aux actions étudiantes. Si la baisse de l'activité des CAL à Clermont-Ferrand et en Auvergne semble participer d'un mouvement plus global, la disparition totale de certains CAL est en revanche

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 8/02, 18 mai 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1969 ».

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 8582/M, 21 septembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 182 : Rentrées scolaires, Dossier « 1968-1974 ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 10.521/J/2, 11 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 182 : Rentrées scolaires, Dossier « 1968-1974 ».

plus exceptionnelle. On peut l'expliquer par deux facteurs majeurs. D'abord, il semble que les leaders les plus actifs en mai et juin 1968, principalement des préparateurs et des élèves de terminale, aient quitté leurs établissements à la fin de l'année scolaire 1967-1968, ayant achevé leur cursus. Ensuite l'administration de certains établissements, notamment du lycée Amédée Gasquet ou du CET Belle Ombre, prend des sanctions disciplinaires assez lourdes envers les meneurs des CAL¹, ce qui bien entendu « décapite » ces organisations mais surtout dissuade d'éventuels agitateurs présents dans les établissements de prendre toute responsabilité dans les groupes contestataires.

Néanmoins, l'histoire des CAL à Clermont-Ferrand et dans sa région, malgré ce « coup d'arrêt » de l'après-Mai 68, n'est pas totalement terminée, bien au contraire. On observe en effet, tout au long de la période étudiée, la réapparition de CAL dans plusieurs lycées de la région, à l'occasion des rentrées scolaires ou plus encore lors des grands mouvements de contestation. Ainsi, encore en avril 1985, lors d'un large mouvement de protestation contre le racisme, des CAL se reforment – ou « sortent de l'ombre » – dans plusieurs établissements, à commencer par les lycées Blaise Pascal, Jeanne d'Arc, Sidoine Apollinaire ou au lycée Virlogeux de Riom². On voit donc que les CAL connaissent à Clermont-Ferrand la même trajectoire qu'au niveau national : nés de l'idée d'une nécessaire organisation de la contestation lycéenne, ils deviennent des structures éphémères dont la survie dépend de la présence de militants actifs, de la « clémence » de l'institution à leur égard mais surtout, les CAL semblent n'exister qu'en cas de mobilisation massive et sont alors, plus qu'une réelle structure organisée, une sorte de bannière, d'étendard derrière lequel se réfugient les lycéens, qui par l'utilisation de ce sigle se réfèrent à un passé perçu comme « glorieux », celui de mai et juin 1968. On voit donc bien qu'il existe une relative concordance entre histoire nationale et histoire locale, concordance qui s'efface totalement quand on évoque un des autres acteurs majeurs dans les lycées durant la période étudiée, l'UNCAL.

¹ *Ibid.*

² « Les lycéens pour “Une France de toutes les couleurs” », *La Montagne*, 25 avril 1985.

2 – L'UNCAL : entre omniprésence nationale et effacement local

L'UNCAL est donc née d'une scission en juin 1968. Dominée dès sa création par le PCF, par l'intermédiaire des JC et de l'UEC, l'UNCAL revendique une action essentiellement corporatiste et vise à devenir « le » syndicat des lycéens. Cette orientation est affirmée dès le premier congrès de l'UNCAL, réuni à Paris en janvier 1969 en présence de 300 délégués venus de toute la France¹, et reste tout au long de la période un leitmotiv. Contrairement aux CAL, l'UNCAL est une structure durable et connaît, dans l'immédiat après-68, un succès relatif, en grande partie dû à l'effondrement de son principal « concurrent ». L'UNCAL progresse rapidement et parvient assez vite à une bonne implantation nationale, avec des « places fortes », comme Paris et Marseille. Malgré cette montée en puissance, l'UNCAL « vit difficilement » jusqu'en 1973, victime elle-même de divisions internes et du développement parallèle des CLL – Comités de Lutte Lycéens². L'UNCAL s'impose à l'échelle nationale au fur et à mesure que les luttes se multiplient. Ses militants sont principalement des enfants d'ouvriers, d'enseignants et de fonctionnaires³, mais pas forcément ralliés aux idées communistes. Des études permettent d'affirmer que, durant les années 1970, 50 % des adhérents de l'UNCAL sont en terminale et 60 % sont des jeunes filles⁴, ce qui montre la place prépondérante occupée par les lycéennes dans les mouvements d'agitation. L'UNCAL revendique, entre 1973 et 1978, 30 000 membres, 700 CAL (la structure de base), répartis dans 70 départements⁵, mais le chiffre réel est plus proche de 20 000 adhérents pour les « bonnes années ». En effet, il reste beaucoup de questions sur le nombre de militants UNCAL, comme d'ailleurs sur toutes les autres organisations lycéennes : de simples contacts sont parfois comptés comme adhésions⁶, et chaque congrès annonce le même nombre d'adhérents, fait hautement improbable.

Si des doutes existent quant aux chiffres, il n'y en a pas au niveau des activités. Entre 1970 et 1976, l'UNCAL est présente sur tous les fronts du combat lycéen. Dans les établissements par exemple, elle obtient 60 % des sièges de délégués aux conseils d'établissements. Elle mène les luttes lycéennes contre les différentes réformes et lois gouvernementales. Sur le terrain social, elle entretient des liens étroits avec les mouvements

¹ « La naissance d'un syndicat lycéen ? », *Le Monde*, 21 janvier 1969.

² P. Ariès, *op. cit.*, p. 108.

³ *Ibid*, p. 135.

⁴ *Ibid*, p. 122.

⁵ Jacques Bouzerand, « Lycées : la routine politique », *Le Point*, n° 166, 24 novembre 1975.

⁶ P. Ariès, *op. cit.*, p. 114.

de soutien au Vietnam, à l'Espagne ou au Chili¹. Mais, comme le mouvement lycéen dans son ensemble, l'UNCAL souffre du manque de militants actifs. Le « turn-over » lycéen entraîne une « décomposition rapide des structures »². Il faut former les nouveaux arrivants « sur le tas » ou dans des stages coûteux et longs, ce qui est difficile d'un point de vue « structurel » comme on l'a noté, mais aussi d'un point de vue « conjoncturel », ce qui oblige à recruter « hors lycées »³. Même si l'UNCAL essaie de maintenir une « illusion de représentation » après le milieu des années 1970, son action est plus que sporadique de 1976 à 1986, malgré différentes mesures dont la « re-syndicalisation de l'action », l'offre de services aux lycéens (cours de rattrapage, travail occasionnel, loisirs) et le lancement du journal national *Albert*⁴.

Au-delà de l'évolution de son influence, l'UNCAL présente des particularités importantes qu'il convient de souligner. Tout d'abord, l'UNCAL se distingue des autres groupes lycéens par la place laissée aux jeunes filles. Ces dernières accèdent aux plus hautes responsabilités au sein de l'organisation, à commencer par la présidence du groupe. Cette féminisation, incarnée par de grandes figures comme Danièle Dutil, est, plus qu'un signe d'ouverture, le symbole d'une volonté de conquête du « public des lycéennes » qui représente la majorité des élèves des lycées français. La féminisation a donc une visée stratégique claire. Deuxième spécificité de l'UNCAL : la permanence de ses structures⁵. Cette caractéristique, qui semble démentir l'aspect éphémère de l'engagement lycéen, est en fait la conséquence de la mainmise de la JC sur le syndicat. En effet, malgré un « turn-over » rapide des effectifs militants, une relative continuité d'action est assurée par les membres JC ou de l'UEC. Ainsi, comme l'a montré Paul Ariès⁶, il existe une « synergie », ou tout du moins une « espérance » de synergie, entre d'une part le « parti », c'est-à-dire les JC et d'autre part le « syndicat », l'UNCAL. Ce lien UNCAL/JC permet bien à la structure de perdurer. L'organisation de l'UNCAL est, comme pour les JC – et l'UEC et même le PC – très centralisée. Elle s'organise autour d'un « noyau dur » de cinq ou six personnes par département, dirigées par un président départemental, membre du Bureau National, au pouvoir « autocratique »⁷. Ce président fait régner une discipline stricte et multiplie les rencontres avec les délégués locaux, chargés de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 121.

³ *Ibid.*, p. 122.

⁴ *Le Monde de l'Éducation*, n° 307, 10 février 1977.

⁵ P. Ariès, *op. cit.*, p. 114.

⁶ *Ibid.*, p. 113.

⁷ *Ibid.*, p. 123.

surveiller l'activité d'un ou de plusieurs comités¹. Les relations UNCAL/JC sont ainsi perçues comme une « réplique » des relations PC/CGT qui, si elles « hant[ent] l'imaginaire militant »², sont à l'origine de la plupart des critiques voire d'un certain rejet de l'UNCAL.

C'est dans ce dernier facteur qu'il faut chercher l'origine des difficultés de l'UNCAL en Auvergne et plus encore à Clermont-Ferrand, même si les communistes se désengagent progressivement du syndicat lycéen à partir du milieu des années 1970, obligeant l'UNCAL à lever une « nouvelle génération militante »³, souvent plus distante vis-à-vis des JC, voire même hostile. En effet, durant toute la période 1968-1986, il apparaît assez nettement que l'UNCAL, contrairement au schéma national, connaisse localement de grandes difficultés. Toutes les sources disponibles convergent pour mettre en avant la quasi inexistence de l'UNCAL au niveau local. Cette situation est mise en évidence à travers les différents rapports des Renseignements généraux concernant la situation des lycées auvergnats. Ainsi, dès la fin de l'année 1968, un rapport sur les associations lycéennes présentes à Clermont⁴ met l'accent sur la disparition de l'UNCAL au plan régional : « aucune trace de l'UNCAL » n'est à signaler. Cette mention « aucune trace de l'UNCAL » se retrouve ainsi pour la période 1968-1986 à intervalles réguliers dans les différents rapports de police disponibles aux Archives départementales du Puy-de-Dôme. Un deuxième signe tangible de cette absence est visible à travers les autres sources disponibles. Effectivement, sur toutes les archives disponibles concernant l'Auvergne (que l'on parle des fonds de la BDIC, du CAC de Fontainebleau et du fonds de l'AGEC qui fait pourtant une large place aux lycéens), l'UNCAL n'apparaît que très rarement. D'ailleurs, presque aucune mention à l'UNCAL n'est visible dans les tracts des autres groupes. Si l'on considère « l'habitude » des dénonciations entre adversaires politiques, cette absence montre bien que l'UNCAL ne parvient à aucun moment à s'implanter durablement dans la région. Enfin, tous les témoignages recueillis confirment cet état de fait, que l'on parle des contestataires eux-mêmes ou des observateurs privilégiés des mouvements d'agitation.

Cette « carence » locale de l'UNCAL est sans conteste à mettre en lien direct avec le contexte politique du Puy-de-Dôme et de l'Auvergne. Dans la région et plus encore dans le Puy-de-Dôme, le PC souffre d'une relative faiblesse structurelle dans la jeunesse. Au

¹ *Ibid*, p. 124.

² *Ibid*.

³ *Ibid*, p. 123.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 10.521/J/2, 11 décembre 1968, *op. cit*.

contraire, les groupes d'extrême gauche, dont l'OCI et la LC, ont une influence certaine. Ceci se traduit par une vive réticence vis-à-vis de militants communistes, visible dans les difficultés de l'UNCAL dans les lycées, mais aussi, comme nous le verrons, dans les problèmes rencontrés par l'UEC et l'UNEF-Renouveau à l'université. Seule nuance à cette totale absence des communistes du paysage lycéen à Clermont-Ferrand et dans sa région, les archives de l'AGEC évoquent de nombreuses tentatives de création de sections UNCAL, surtout entre 1970 et 1973, tentatives qui ont lieu au lycée Madame De Staël de Montluçon ou dans les lycées de Moulins et Vichy. Et là encore, le paysage politique local semble influencer sur l'implantation – ou au moins les velléités d'implantation – de l'UNCAL puisque l'Allier est un département où le vote communiste est significativement plus important que dans le Puy-de-Dôme. La faiblesse des CAL et l'inexistence de l'UNCAL à Clermont-Ferrand peuvent laisser penser que le mouvement lycéen clermontois est « libre » de toute structure d'encadrement. Or, l'agitation lycéenne clermontoise est bel et bien encadrée et organisée par des groupes politiques, et notamment les groupes d'extrême gauche.

3 – La gauche et l'extrême gauche lycéenne : un paysage complexe

Au cours de la période naissent différentes structures lycéennes qui, à l'échelle nationale et locale, connaissent des destins variés. Ces créations sont essentiellement le fait de militants de gauche et d'extrême gauche qui perçoivent les lycées (et les universités) comme un levier politique essentiel. Nous pouvons d'emblée noter plusieurs spécificités propres à ces nouvelles structures. En premier lieu, il semble que la période soit partagée en deux grands temps : une première phase, allant de 1968 à 1978-1979, est marquée par de multiples tentatives d'implantation de structures lycéennes de gauche et d'extrême gauche, souvent groupusculaires et éphémères ; une deuxième phase, celle des années 1980, se distingue de la première par un nombre de créations beaucoup plus limité mais ces dernières semblent plus pérennes. Dans un second temps, il convient d'observer une nette corrélation entre la présence de groupes dominants dans les universités et l'émergence de structures lycéennes, souvent commandées « depuis l'université » et qui font office « d'instances de formation » pour les futurs militants étudiants. Elles assurent alors la diffusion des informations dans les lycées, jouant ainsi un rôle moteur dans les mobilisations lycéennes.

Un des premiers groupes que l'on peut citer est l'UCL – Union des Cercles Lycéens. Née en 1970, l'UCL rassemble à ses débuts des militants trotskistes et libertaires mais très

vite, les trotskistes, en particulier les lambertistes proches de l'OCI et de l'UNEF-Unité Syndicale, y deviennent majoritaires, particulièrement après leur action au cœur de « l'affaire Guiot » et de « l'affaire Wander »¹, sur lesquelles nous reviendrons. Après plusieurs années « creuses » dans les lycées, notamment à cause de la « concurrence » exercée par la LC, l'OCI reprend pied dans les lycées par l'intermédiaire de l'UCL. Jusqu'en 1973, l'UCL accroît son audience au niveau national, sous l'impulsion de plusieurs responsables importants : Benjamin Stora, qui dirige l'UCL en tant que responsable du secteur lycéen de l'OCI et de Jean-Louis Wander, dit « Gravenne », symbole des luttes lycéennes et leader charismatique des mouvements lycéens². L'UCL se distingue en 1973 par son rôle dans la Coordination lycéenne contre la loi Debré mais, très vite, sa place sur la scène nationale s'amenuise jusqu'à une totale disparition à la fin des années 1970. Néanmoins, l'UCL joue un rôle important : elle est en quelque sorte une école de formation des futurs militants de l'UNEF-Unité Syndicale et de l'OCI. Elle compte ainsi parmi ses membres plusieurs figures importantes du mouvement étudiant, dont Marc Rozenblat ou Philippe Darriulat.

Au niveau local, l'UCL connaît un succès assez important. En effet, compte tenu de la forte présence AJS-OCI dans la région, l'UCL-Clermont a une activité relativement intense et fortement liée à celle de l'AGEC qui lui fournit une aide matérielle précieuse. Comme au niveau national, l'UCL-Clermont se distingue d'abord au cours de « l'affaire Guiot » en 1971. En effet, tous les rapports des Renseignements généraux du mois de février 1971 mettent en avant la montée en puissance de l'UCL dans les lycées clermontois. Ainsi, dans un rapport du 22 février 1971³, le constat est assez clair : l'UCL a une influence forte dans les lycées de Clermont-Ferrand et, grâce à la création à cette période de plusieurs comités UCL et d'un « Comité de liaison étudiants-lycéens pour maintenir la solidarité des deux milieux face aux menaces de répression »⁴, la structure permet à l'AJS d'améliorer son implantation lycéenne de façon importante. L'UCL-Clermont-Ferrand est présente dans tous les mouvements de contestation lycéens clermontois entre 1971 et 1976. Mais plus qu'un véritable engouement pour le groupe, cette présence traduit l'influence de l'AJS dans la région, influence visible par la multitude de groupes lycéens liés à l'AGEC (et donc l'AJS) durant la période.

¹ J.-C. Cambadélis, *op. cit.*, p. 77.

² Benjamin Stora, *La Dernière génération d'octobre*, Paris, éd. Stock. Coll. « Un ordre d'idées », 2003, 274 p., pp. 120-121.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 173/3/2, 22 février 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1971 ».

⁴ *Ibid.*

Si, sur le plan national, l'UCL rassemble la plupart des militants lambertistes, nous assistons à Clermont-Ferrand et dans sa région, dans les années 1970, à une multiplication de groupes lycéens liés à l'AJS. Ces groupes lycéens sont étroitement liés à l'AGEC, ce qui apparaît clairement, au-delà des actions, à travers le nom choisi. Ainsi, au cours de la période, l'Auvergne voit naître de nombreux « Comités UNEF » dans les lycées, ce qui semble assez paradoxal si l'on considère que le sigle UNEF est « réservé » aux groupes étudiants. Par exemple, on peut citer le Comité UNEF-Amédée Gasquet, dont l'assemblée générale constitutive se déroule le 16 février 1971¹. Le lien entre ce comité et l'AGEC est facilement remarquable : l'assemblée générale constitutive a lieu à la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand, en présence du président de l'AGEC de l'époque. Elle élit ce jour-là son bureau ainsi que son président, Christian Jouve, et adopte également à cette date l'orientation de l'UNEF-Unité Syndicale². Nous disposons ainsi, notamment grâce aux copies de dépôt des statuts de ces organisations en Préfecture, de traces sur l'existence de plus de dix comités UNEF « lycées » entre 1971 et 1976, une existence confirmée par la publication de brochures ou de tracts. Mais il est plus difficile de connaître exactement le nombre de militants présents dans chaque comité. Ces derniers peuvent parfois prendre d'autres dénominations : c'est l'exemple apporté, au plan régional, par l'Amicale des techniciens supérieurs (TS) regroupant les militants des sections BTS – Brevet de Technicien Supérieur – de Clermont-Ferrand, Montluçon, Vichy et Thiers³. Le lien entre AGECE et groupes lycéens – nous pourrions même parler de dépendance – est attesté tout au long de la période. En 1981 par exemple, l'AGEC - UNEF-Indépendante et Démocratique (ex-Unité Syndicale), répondant à une consigne nationale⁴, met en place à Clermont-Ferrand une section du Syndicat lycéen qui est, de 1981 à 1986, perçue comme le point de convergence des luttes lycéennes locales. En mai 1987, « porté » par la dynamique du mouvement contre la réforme Devaquet, l'AGEC tente une « restructuration » du mouvement lycéen à Clermont-Ferrand en organisant, les 30 et 31 mai, une réunion unitaire lycéenne pour le lancement de l'antenne locale de la Fédération nationale des lycées⁵. À l'échelle locale, le syndicalisme lycéen est subordonné au syndicalisme étudiant : « la toute puissante » AGECE semble avoir « pouvoir de vie et de mort » sur les groupes lycéens. Mais cette présentation doit être nuancée, nuance apportée par l'influence

¹ Compte-rendu de l'AG constitutive du Comité UNEF-Amédée Gasquet, 16 février 1971, Archives de l'AGEC, Dossier « Comités UNEF ». Voir annexe 1, Annexes au Chapitre III.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 20 janvier 1969, Archives des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 214 : Amicale du lycée technique de Thiers, 1969.

⁴ J.-C. Cambadélis, *op. cit.*, p. 53.

⁵ « Le nouveau look de l'AGEC-UNEF-ID », *La Montagne*, 21 mai 1987.

d'autres groupes qui, nationalement et localement, tentent de se faire une place sur la scène contestataire lycéenne.

La principale force lycéenne d'opposition à l'AJS à Clermont-Ferrand, et avant tout la plus durable, est la LC. Une divergence entre le national et le local apparaît alors. En effet, au niveau national, la LC a un poids important dans les lycées, comme l'a démontré Benjamin Stora¹, alors que l'OCI est largement minoritaire. Le schéma est donc inversé à Clermont-Ferrand, notamment dans les années 1970. Au plan national, la LC demeure le principal adversaire de l'UNCAL à travers plusieurs structures : les Cercles rouges lycéens, Trame rouge (organisation nationale des structures de base) et la FCR² – Fédération des Cercles Rouges. Malgré une audience « solide », la LC reste en marge, notamment à cause du refus de la participation aux conseils de classe qui permettent à l'UNCAL d'obtenir une certaine visibilité et d'entretenir un dialogue, certes difficile, avec l'administration. Au contraire, la LC demande à ses militants lycéens de refuser toute « collaboration » avec l'administration avec, en filigrane, l'idée que « participer un peu, c'est capituler beaucoup »³. Au niveau local, la LC semble « peiner » à s'installer dans les lycées après 1968. Comme le montre un rapport des Renseignements généraux de 1972, la LC a des « difficultés à recruter »⁴, alors que « dans tous les lycées, l'AJS tient le haut du pavé »⁵. Ce n'est qu'avec le mouvement contre la loi Debré en 1973, et plus encore avec celui de 1976, que la LC et ses structures lycéennes s'imposent peu à peu localement. À partir de 1973 en effet, les Cercles rouges lycéens apparaissent nettement sur la scène contestataire lycéenne, menés par un groupe de lycéens de Blaise Pascal. Mais la LC et ses « cadets » des Cercles rouges se distinguent principalement à l'occasion des grands mouvements de contestation, ce qui sera par exemple le cas pendant le mouvement de 1986, durant lequel les militants lycéens LC ont une activité intense illustrée par la diffusion du bulletin d'information *La Taupe rouge*, tiré à 2 000 exemplaires par semaine. Mais contrairement à l'évolution nationale, ce sont bien les groupes lycéens liés à l'AGEC (et donc l'AJS) qui semblent mener le mouvement lycéen clermontois, malgré les tentatives de structuration venues des groupes politiques de gauche et d'extrême gauche.

¹ B. Stora, *op. cit.*, p. 39.

² Jean-Michel Denis, *Les Coordinations, Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, éd. Syllepse, Coll. « Le présent avenir », 1996, 205 p., p. 39.

³ Jacques Bouzerand, « Lycées : la routine politique », *op. cit.*

⁴ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, « Note sur la situation dans les lycées de Clermont-Ferrand », n° 394/3/2, Fonds des RG ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1972 ».

⁵ *Ibid.*

Si le mouvement lycéen semble, à Clermont-Ferrand et en Auvergne, « tenu » par les lambertistes de l'AJS et les trotskistes de la LC, nous observons, comme au plan national, des tentatives d'organisation, de structuration, liées aux mouvements de jeunesse de la gauche « traditionnelle ». Ceci peut être illustré par les multiples tentatives, à partir des années 1971 - 1972, d'implantation du MJS – Mouvement de la Jeunesse Socialiste. En 1977-1978, des militants MJS tentent de mettre sur pied le CNAD – Comité National d'Action et de Débat¹. Dès sa création le 12 novembre 1977, le groupe, initié par des lycéens parisiens et de la région parisienne (Ermont, Boulogne, Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort, lycée Buffon à Paris), se présente comme une « alternative à l'embrigadement de l'UNCAL »², une ligne politique qu'il faut sans aucun doute relier au contexte du moment : la toute récente rupture entre PS et PC, symbolisée par la fin du Programme commun de gouvernement. Le groupe connaît un relatif succès au niveau national avec la création, en moins de deux mois, de trente comités CNAD en France, dont deux en Auvergne (un à Sidoine Apollinaire à Clermont-Ferrand et un au lycée Madame de Staël à Montluçon)³. Mais si la structure mise sur pied survit pendant plusieurs mois en France, au niveau local, les comités CNAD ne trouvent pas d'audience auprès des lycéens et il semble que dès 1978, deux mois après leur création, ces comités cessent toute activité. Cet exemple illustre en fait, au niveau local, la difficulté de la gauche traditionnelle à s'insérer dans le mouvement lycéen. Ceci est largement confirmé par les documents présentés dans le fonds de la Fédération Puy-de-Dôme du PS, déposés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme. En effet, dans cet important fonds, il n'est fait mention d'une implantation lycéenne qu'à deux reprises – une première en 1974 avec le projet d'implantation d'une cellule MJS au lycée Blaise Pascal, la deuxième en 1977 avec la référence aux comités CNAD⁴. Mais l'une comme l'autre mettent l'accent sur l'absence des militants socialistes du paysage lycéen clermontois. Il apparaît que ce constat d'échec du PS vaut aussi pour le PC, qui comme dans les universités clermontoises, peine voire ne parvient pas à s'implanter dans les lycées, comme l'a illustré l'exemple de l'UNCAL. De même, le PSU, malgré une certaine implantation locale et une influence indéniable dans les facultés, ne franchit la porte des lycées qu'à l'occasion de grands mouvements de contestation alliant lycéens et étudiants. On voit donc que, sur la gauche de l'échiquier politique, seules deux tendances semblent s'implanter durablement dans les lycées. Ces deux groupes apparaissent

¹ *Le Monde*, 1^{er} et 2 décembre 1977, brève.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ 55 J 280, Université, enseignement (1964-1994), Dossier mouvements et associations à caractère politique, Fonds de la Fédération du Puy-de-Dôme du PS, ADPDD.

comme des exceptions si l'on considère l'incapacité des autres forces politiques à s'implanter à long terme, une incapacité qui peut également caractériser les groupes jeunes de droite, relativement faibles au plan national comme au plan local.

4 – La droite lycéenne ou l'équation impossible

Bien que les organisations de gauche et surtout d'extrême gauche semblent avoir la mainmise sur les mouvements lycéens, les organisations de droite et d'extrême droite jouent aussi un rôle important malgré des effectifs militants qui sont loin d'égaliser ceux de la gauche, déjà limités. Mais plus qu'une réelle volonté d'implantation et de représentation du milieu lycéen, la droite et l'extrême droite manifestent le désir d'une présence réelle, symbolique du non abandon de ce terrain politique. Donc, tout au long des années 1960, 1970 et 1980, la droite traditionnelle comme l'extrême droite poursuivent cet objectif en tentant d'organiser des groupes lycéens jouant le rôle de contre-pouvoir à une extrême gauche « toute puissante » dans cet espace.

C'est d'abord la droite dite « classique » qui se distingue en milieu lycéen, à commencer par les groupes liés à l'UJP – Union des Jeunes pour le Progrès. En effet, tout au long de son existence, l'UJP revendique un nombre important de lycéens dans ses rangs. Selon toute vraisemblance, les chiffres avancés (22 % des militants UJP seraient des lycéens en 1968, 17 % en 1973)¹ sont cependant largement exagérés et surtout invérifiables car fournis par la direction du mouvement. Néanmoins, l'UJP tente tout au long de la période de prendre pied dans les lycées français par l'intermédiaire de structures spécifiquement lycéennes. La première tentative a lieu en 1970-1971 avec la création des CIDL – Comités d'Information et de Défense des Lycéens². Ces CIDL, créés principalement pour tenter de contrer les CAL et l'UNCAL, ont une durée de vie relativement courte, puisqu'en 1972 déjà leur activité semble quasi nulle à l'échelle nationale. L'UJP n'abandonne cependant pas le « terrain lycéen ». L'objectif affiché de la direction du groupe est de « veiller au bon fonctionnement des conseils d'établissements » et de mener une réflexion sur les

¹ F. Audigier, *op. cit.*, p. 980.

² *Ibid*, p. 711.

« améliorations possibles du système »¹. C'est dans cette optique qu'est créé le MLR – Mouvement Lycéen de Réforme – là encore un échec pour l'UJP².

À partir du milieu des années 1970, les gaullistes sont relayés par les jeunes giscardiens au sein des lycées. Ce passage de relais est symbolisé par la création en 1974-1975 du groupe « Les scouts du président », qui connaît un certain succès après 1975³. En même temps que se crée l'UDF – Union pour la Démocratie Française – en 1978, le groupe « Les scouts du président » se transforme et prend le nom de mouvement Autrement, qui s'affirme comme un acteur important dans la vie des lycées, mais dont l'influence sur le milieu lycéen est sans commune mesure avec les groupes proches de la gauche et de l'extrême gauche. En 1979, Autrement obtient plus de délégués de classe que l'UNCAL, une victoire plus symbolique que représentative des forces militantes⁴. Le mouvement giscardien lycéen s'efface cependant dès 1981 avec la défaite du président sortant Valéry Giscard d'Estaing face au candidat socialiste, François Mitterrand. La dernière tentative notable d'implantation en milieu lycéen de la part de la droite « traditionnelle » se déroule en 1982. Le 12 mai 1982, Roger Karoutchi, chargé de mission sur la jeunesse au sein du RPR – Rassemblement Pour la République, annonce lors d'une conférence de presse la création de l'ALR⁵ – Association des Lycéens Républicains – qui se veut un groupe « plus politique que syndical » et qui doit jouer le rôle de levier politique pour le RPR dans les lycées français. Mais l'ALR ne trouve pas son public et disparaît rapidement de l'espace politique lycéen.

Au niveau local, la droite classique connaît encore plus qu'à l'échelle nationale des difficultés d'implantation. Les mentions aux CIDL ou à l'ALR sont ainsi totalement « étrangères » aux sources locales. Néanmoins, des tentatives notables d'ancrage sont visibles. La première a lieu fin 1970. En décembre 1970, la section UJP de Clermont-Ferrand tente de reprendre position dans les lycées de la ville par le biais d'une nouvelle structure, l'URL – Union pour le Renouveau Lycéen⁶. L'URL entend « dépolitiser l'enseignement » et « empêcher les extrémistes d'accroître leur influence »⁷. Cependant, cette tentative avorte

¹ *Ibid.*, p. 729.

² Jacques Bouzerand, « De graves risques de politisation », *L'Aurore*, 16 février 1971.

³ Catherine Pierre, « Délégués de classe : cherche volontaires », *Le Point*, n° 366, 24 septembre 1979.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le RPR crée une association de lycéens et une association d'étudiants », *Le Monde*, 18 mai 1982.

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 8 décembre 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1515 W 29 : Mouvement des jeunes gaullistes, activités et organisation de l'UJP (1966-1979) et de l'URU (1968-1972), Dossier « Union pour la Nouvelle République », Pochette « URU ».

⁷ *Ibid.*

rapidement du fait du manque de militants et du départ des premiers cadres du groupe en 1972. Deuxième exception notable « à la règle » : le mouvement Autrement. Le mouvement giscardien semble à la fin des années 1970 connaître un certain succès en Auvergne, un succès qu'il convient pourtant de nuancer. Tout d'abord, le « noyau dur » du mouvement est issu du lycée Blaise Pascal alors qu'il n'existe aucune structure similaire connue dans les autres lycées de la région¹. De plus, si le mouvement « n'a jamais connu de grand succès auprès des lycéens »², il parvient à se faire un place dans le paysage politique local, grâce d'une part au contexte politique local – Valéry Giscard d'Estaing vient en effet de la région clermontoise – et d'autre part grâce au choix d'un combat qui dépasse les simples clivages politiques : la revendication de la mixité dans les lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc, dont nous verrons les modalités par la suite. La droite « classique » a donc des difficultés à s'implanter durablement dans les lycées auvergnats, un schéma sensiblement proche de celui des groupes d'extrême droite.

L'extrême droite lycéenne est représentée par plusieurs organisations, la plupart créées après mai et juin 1968 au plan national. C'est le cas de l'ULP – Union Lycéenne de Paris – et de l'UNL – Union Nationaliste Lycéenne – toutes deux liées au groupe Ordre Nouveau³, mais qui restent largement cantonnées à la région parisienne ou la région PACA – Provence Alpes Côte d'Azur. Une nouvelle tentative a lieu en 1976, avec la création du Front de la jeunesse, né de la fusion entre l'UNL et du secteur lycéen du PFN – Parti des Forces Nouvelles⁴. Ces groupes gardent cependant à l'échelle nationale un caractère ultra minoritaire. Le nombre d'adhérents est très limité et ces groupes ne se distinguent que par des actions « coup de poing » – au sens propre comme au figuré – sur la scène lycéenne. À Clermont-Ferrand et dans sa région, le panorama semble relativement semblable. Si on assiste, surtout au début des années 1970, à des tentatives de création de groupes lycéens d'extrême droite (c'est le cas par exemple en avril 1972 au lycée Blaise Pascal où naît une section Ordre Nouveau⁵ dirigée par Guy Henkinet), aucun groupe « durable » n'est à signaler et, comme à l'échelle nationale,

¹ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 2 juin 1978, Archives des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1815 W 11 : Mouvement des jeunes giscardiens, activités, composition du bureau, Dossier « Mouvement Autrement ».

² *Ibid.*

³ Ariane Chebel d'Appollonia, *L'extrême droite en France, De Maurras à Le Pen*, Paris, éd. Complexes, 1996, 448 p., p. 332.

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand sur la situation des lycées de Clermont-Ferrand, n° 394/3/2, 29 juin 1972, *op. cit.*

l'extrême droite lycéenne ne se fait connaître que par des actions relativement violentes ou spectaculaires, souvent sans lendemain, et visant des « cibles » liées à l'extrême gauche.

Le paysage politique et syndical lycéen est donc largement dominé par la gauche et l'extrême gauche, à tous les niveaux. Cette situation est exacerbée au niveau local où deux groupes, l'AJS et la LC, se disputent le « leadership de la contestation lycéenne ». Mais ces groupes subissent, au fil des années, une concurrence nouvelle, celle des structures d'auto-organisation, qu'ils tentent parfois de combattre, parfois de contrôler.

5 – L'auto-organisation : les lycéens comme fers de lance

La difficulté d'implantation de structures syndicales dans les lycées peut être perçue à la fois comme une cause et une conséquence d'un élément majeur de l'organisation des mouvements d'agitation : l'existence de structures d'auto-organisation qui prennent souvent le nom de coordinations ou, plus rarement, de comité de défense ou de lutte. Les lycéens sont, dans les années 1970, à l'origine de ce nouveau type de regroupement, qui naît de la conjonction de plusieurs facteurs. Premier argument invoqué par les lycéens : le sentiment d'éloignement ressenti par la « masse lycéenne » vis-à-vis des directions syndicales et politiques¹. Il existe effectivement chez les lycéens une réelle méfiance à l'égard des « appareils » politiques et syndicaux, associés aux notions de manipulation voire de « magouilles ». De là naît une volonté de mise en place de systèmes « démocratiques ». Les coordinations sont, à l'origine, des structures éphémères créées à l'occasion d'une action, d'un combat. Elles ont donc un caractère revendicatif fort et s'opposent en principe à toute démarche syndicale et à toute politisation, ce qui conduit tout naturellement au refus de la négociation avec les pouvoirs publics. Le rôle de la coordination est bien défini. Le premier objectif est la prise de contrôle du mouvement et l'organisation des actions revendicatives : la coordination « affirme, décide, condamne et appelle »². Toute l'action de la coordination est fondée sur un système de consentement et de concertation à tous les niveaux – assemblée générale de lycée, assemblée régionale et nationale. Les coordinations sont marquées par une « glorification de la démocratie directe »³, un rejet des pratiques traditionnelles des « vieilles organisations », c'est-à-dire des syndicats et groupes politiques, symbolisés par le rôle dévolu

¹ F. Dubet, *op. cit.*, p. 323.

² J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 81.

³ Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France Rebelle, Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, éd. Michalon, 2002, 569 p., p. 21.

au porte-parole, qui se veut l'antithèse du leader politique et syndical et qui « fonctionne au consensus »¹. L'assemblée générale de la coordination permet par son ouverture une forte participation de la base² et crée, chez les participants, le sentiment d'une prise de pouvoir et d'autonomie. Cependant, ce principe de démocratie directe est la source de nombreux problèmes : la prise de décision est souvent « lente », la forme des mandats simples voire simplistes oblige à la multiplication des réunions et des concertations et empêche parfois même des avancées utiles³. Autre problème majeur des coordinations : l'écart entre les « principes proclamés » et « l'application concrète »⁴. Mais la coordination présente d'évidents avantages pour les contestataires. Elle permet une action sur la « longue durée »⁵ alors que la mobilisation syndicale est plus ponctuelle. La coordination permet aussi « d'entraîner de nombreuses personnes plutôt indifférentes »⁶ aux appels politiques et syndicaux. Mais surtout, le respect obligé des règles fixées par la base évite des démobilisations rapides ou des batailles idéologiques souvent longues et stériles.

Les coordinations représentent donc selon Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, après les syndicats, les associations et les ONG – Organisations Non Gouvernementales –, une « quatrième modalité d'organisation »⁷ et marquent un changement important dans les mouvements contestataires dont le fonctionnement interne est de « plus en plus horizontal ». Les coordinations sont censées laisser une plus grande autonomie et une plus grande capacité d'initiative aux groupes locaux « reliés à un ensemble supérieur dans une structure souple et non plus verticale ». Ce modèle-type est né en 1971 au cours de « l'affaire Guiot » : les lycéens créent une structure unitaire, sans distinction syndicale, suivant des principes démocratiques – assemblées générales souveraines, délégués élus avec un mandat impératif et révocable⁸. Le succès de cette première coordination légitime rapidement ce type de structure dont on voit les exemples se multiplier au cours de la période. Ainsi, chaque grand mouvement lycéen – en 1973 contre la loi Debré, en 1976 contre la loi Haby par exemple – s'accompagne de la naissance d'une ou plusieurs coordinations. Ces dernières peuvent même « survivre » à la période de mobilisation initiale, comme l'illustre l'histoire de la CPCET – Coordination Permanente des CET – qui est créée en 1974 et qui se maintient jusqu'aux

¹ *Ibid.*

² J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 25.

³ *Ibid.*, p. 116.

⁴ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 21.

⁵ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 115.

⁶ *Ibid.*

⁷ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 20.

⁸ *Ibid.*

années 1980 sous le nom de CPLEP – Coordination Permanente des LEP¹. Mais si dans « l'idéal lycéen » la coordination représente la « mise en veilleuse du discours idéologique au profit de l'appel au pragmatisme, à l'action concrète, voire modeste, mais aux résultats tangibles »², elle est aussi l'enjeu d'une bataille politique et victime de tentatives de « récupération ».

Par la coordination s'exprime une méfiance face aux « structures totalisantes », loin des préoccupations individuelles et souvent accusées d'inefficacité. Ce type de rassemblement n'en reste pas moins l'objet de luttes politiques³. La naissance des coordinations est la plupart du temps présentée comme une initiative basiste et spontanée. Mais dans les faits, les coordinations sont le résultat d'un travail de construction et « d'invention antérieure »⁴ impulsé par l'extrême gauche qui souhaite s'affranchir des cadres syndicaux. Ainsi, derrière la revendication d'un « apolitisme » et d'un « asyndicalisme », se cache souvent une volonté de contrôle du mouvement. La LC est l'exemple même de cet « interventionnisme » politique au sein des coordinations. Dès 1971 et plus encore en 1973, les militants de la LC jouent un rôle prépondérant dans les coordinations nationales en apportant un savoir-faire militant et des moyens financiers et matériels. La coordination, présentée comme un moyen d'expression des « minorités » ou de la « masse silencieuse », devient alors un instrument politique et un vecteur important pour l'extrême gauche qui entend asseoir ses positions dans les lycées par son intermédiaire. Autre « avantage » politique de la coordination : cette dernière permet de « tester » l'ampleur de la mobilisation et d'éviter, en cas d'échec, de faire « perdre la face »⁵ à un groupe qui par contre, en cas de « victoire », pourra néanmoins en réclamer les « lauriers ». On peut alors se demander si les coordinations lycéennes sont le signe qu'un « ressourcement des énergies est possible »⁶ ou, au contraire, celui d'un « émiettement des mobilisations »⁷. L'émergence de l'auto-organisation est, plus qu'un signe positif, le reflet de l'absence de tradition syndicale lycéenne, de l'incapacité des organisations politiques et syndicales à rassembler les lycéens, qui préfèrent un engagement ponctuel par le biais de la

¹ J.-C. Cambadélis, *op. cit.*, p. 53.

² X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 21.

³ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 15.

⁴ Jean-Daniel Lévy, *Les coordinations, émergence et développement, Étude à partir des mobilisations de la jeunesse scolarisée*, DEA de sociologie politique sous la direction d'Isabelle Sommier, Université Paris I, 1997, 251 p., p. 213.

⁵ *Ibid.*

⁶ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 15.

⁷ *Ibid.*, p. 43.

coordination¹ et, de ce fait, nuisent à la construction d'un discours cohérent au profit d'une opposition « stricte », sans réel contenu.

Les lycéens auvergnats, eux aussi, adoptent au cours des années 1970 cette forme d'auto-organisation. Visible dès 1971, c'est surtout à l'occasion du mouvement de protestation contre la loi Debré que la coordination s'impose dans le paysage local. Dès février 1973, des comités de lutte, qui se lient par la suite à la Coordination nationale, émergent dans les lycées Blaise Pascal, Jeanne d'Arc, Amédée Gasquet ou encore au lycée de Montferrand². Et comme au niveau national, ces structures de base de la coordination sont impulsées par des militants de la LC, qui voient dans ces structures un moyen de renforcer leur implantation lycéenne au détriment de l'AJS. Le même scénario se reproduit en 1974 : le 26 janvier 1974, à l'initiative des militants de Blaise Pascal et du lycée de Presles de Vichy, une coordination régionale lycéenne contre la réforme Fontanet voit le jour à Clermont-Ferrand³. Mais cette fois, ce sont les militants de l'AJS qui en sont à l'origine. On assiste dès lors, à chaque grand mouvement d'agitation touchant Clermont-Ferrand et sa région, à une lutte entre la LC et l'AJS qui tentent de prendre la tête des coordinations avec, selon les années, plus ou moins de succès. Ce renouveau des formes de mobilisations lycéennes est également visible au sein du mouvement étudiant clermontois, même si le syndicalisme y reste largement majoritaire.

¹ Robi Morder, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », in Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 612 p., pp. 495-507, p. 497.

² Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 258/1/2, 28 février 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

³ Tract AGECE, « Adresse à tous les lycéens de l'académie », février 1974, Fonds UNEF-US, BDIC, 4 delta 1151-6-6, Dossier « Clermont-Ferrand ».

II – La représentation étudiante : un enjeu politique ?

Les revendications des étudiants ne s'expriment pas au hasard, elles sont le fait d'organisations structurées, souvent reconnues (voire dirigées) par des groupes politiques adultes. L'histoire a démontré que les organisations politiques sont une « colonne vertébrale » pour le syndicalisme étudiant¹. Ceci leur permet d'avoir un certain impact sur la vie de l'Université et plus globalement sur celle du pays entier. Ce lien avec les partis politiques adultes permet une certaine « permanence des institutions syndicales »², malgré la multiplication des groupes. La définition que donne Geneviève Pujol de l'association illustre parfaitement ce propos, si on l'applique à une organisation étudiante : « L'association à sa naissance cherche à agir sur une institution déjà établie : une “institution cible” ; elle reçoit à l'occasion le concours d'une “institution soutien” qui vise elle aussi la même cible. Toute association se positionne donc dès l'origine entre des pouvoirs organisés déjà en relation »³. Les organisations syndicales étudiantes sont nombreuses, et ce depuis les années 1950 et 1960. On assiste à l'époque à un « éclatement des organisations de jeunesse »⁴ : « le fait syndical étudiant, jusque là relativement faible, se substitue alors aux organisations politiques, idéologiques et confessionnelles ». Le syndicalisme étudiant est dès lors fortement orienté à gauche sur l'échiquier politique, mais reste l'hésitation constante entre action politique ou syndicale⁵. Les corporations deviennent, elles, l'apanage des groupes de droite. Le sentiment identitaire est fort dans ces organisations qui se veulent unies contre les attaques des autres groupes, malgré les conflits internes : « les raisons des divisions sont aussi les motifs d'union »⁶. Le rôle majeur des syndicats apparaît dès l'orée de la période comme un paradoxe profond : le « modèle syndical français » est épuisé avant 1968⁷, comme il l'est à l'étranger, aux États-Unis par exemple, après le scandale du financement de l'AEEU – Association des Étudiants des États-Unis – par la CIA, ou en Allemagne, où le SDS – Ligue

¹ Karel Yon, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'UNEF-ID, Production et reproduction d'une “élite militante” », *Les Cahiers du GERME*, spécial « Engagement étudiants (vol. II) », n° 4, décembre 2003, pp. 89-107, p. 105.

² Jean-Paul Molinari, « Le mouvement étudiant depuis 1945 », *Les Cahiers du GERME*, trimestriel n° 19, 3e trimestre, pp. 1-13, p. 1.

³ Cité par Jean-Pierre Rioux, « L'association en politique », in R. Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, op. cit., pp. 87-120, p. 99.

⁴ Y. Cohen et C. Weil, op. cit., p. 3.

⁵ *Ibid*, p. 10.

⁶ F. Audigier, op. cit., p. 815.

⁷ Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant », *Lettre d'information n° 5* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, septembre 1995, pp. 1-12, p. 8.

des Étudiants Socialistes – domine largement le monde étudiant¹. Mai 68 montre cependant les incohérences d'un mouvement étudiant qui, non structuré, ne peut qu'échouer. Aussi, les groupes opposés dans l'action sont souvent proches idéologiquement, et leur influence dépasse largement le nombre d'adhérents² (le cas des situationnistes étant ici exemplaire), ce qui laisse certains espérer un dépassement des clivages. Avec la massification de l'enseignement supérieur, l'impact du discours syndical ne touche plus une « élite », les « futurs cadres de la nation », mais « l'étudiant aliéné et de masse »³, qui y est beaucoup moins sensible.

Le syndicalisme étudiant des années 1970 est marqué par la « querelle entre marxistes orthodoxes et anarcho-syndicalistes ou anarchistes »⁴, qui se battent sur la question du « terrain » de l'action étudiante : faut-il se concentrer sur les problèmes universitaires ou sur les questions sociales ? Pour beaucoup, l'enjeu est « en dehors de l'Université »⁵, mais adopter une telle ligne nuit à la construction d'une identité collective. Le mouvement étudiant « se disloque » au milieu de la décennie et deux courants se développent : un courant politique et un courant « culturaliste » à la recherche des formes alternatives de vie et de travail⁶. Jusqu'en 1980, le syndicalisme étudiant connaît donc deux grandes périodes, suivant les évolutions d'un monde étudiant de plus en plus varié, et celles du contexte social⁷. Avant 1968, on parle d'une période « proprement syndicale », alors qu'après, il est davantage question de politique. Durant ces périodes, les activités, les pratiques et les valeurs divergent chez les étudiants, qui, au niveau organisationnel, évoluent parallèlement au monde « adulte ». La vie politique du pays a en effet des incidences majeures sur les groupes étudiants qui « tirent » leurs doctrines de leurs homologues adultes : le syndicalisme étudiant contemporain est « tributaire de l'histoire [politique] post-68 »⁸. Ainsi, la crise du syndicalisme étudiant reflète celle rencontrée par tous les secteurs professionnels à la fin des années 1970. Le fait syndical « réapparaît » dans les universités au début des années 1980, avec les nouvelles progressions d'effectifs et surtout l'arrivée de la gauche au pouvoir.

¹ *Ibid.*

² É. Ferrier, *op. cit.*, p. 130.

³ Raphaël Desanti, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*, DEA de Science politique sous la direction de Jean-Paul Molinari, Université de Nantes, 1997, 112 p., p. 7.

⁴ Y. Cohen et C. Weil, *op. cit.*, p. 9.

⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁶ *Ibid.*

⁷ K. Yon, *op. cit.*, p. 93.

⁸ *Ibid.*, p. 92.

Beaucoup demandent la reconstruction d'une « grande force syndicale »¹, même si le syndicalisme n'occupe plus une place centrale dans les mouvements étudiants². Tout au long de la période, des groupes ont tenté d'imposer leur domination et de s'approprier le mouvement étudiant. Si « c'est dans les conflits qui l'opposent à "l'institution cible" que l'association trouve sa cohérence et le premier secret de sa longévité »³, nous devons, au vu des actions menées entre 1968 et 1986, dénombrer moult groupes présents dans l'Université, « l'institution cible ».

A – Le leader étudiant, l'UNEF, ou le symbole du particularisme local

Pour beaucoup, les étudiants « surprennent toujours à faire entendre leurs revendications et leur opposition aux réformes »⁴. Mais peut-on vraiment parler de surprise quand on connaît le rôle des syndicats et des groupes politiques dans la gestion des mouvements contestataires ? C'est d'abord dans l'UNEF que s'engage la majorité des militants étudiants. Née en 1907 comme union nationale des AGE – Assemblées Générales Étudiantes⁵, elle domine le milieu étudiant jusqu'aux années 1960 : elle en est la représentante légitime et officielle, à tel point qu'il y a « confusion entre le mouvement étudiant et l'UNEF »⁶. L'UNEF souffre cependant de ses divisions, surtout dans les années 1960. Le syndicat, à qui les subventions sont retirées par l'État qui refuse désormais de négocier avec lui⁷, ne joue pas un rôle prépondérant en Mai 68 au niveau de la représentation des étudiants, car il est plus concentré sur les débats politiques. Sa participation est ralentie par le conflit entre les ESU alliés à la JCR, et l'AJS sur la forme d'organisation : « organisation politique de masse » ou « organisation syndicale de masse ».

La faiblesse de l'UNEF au niveau national en Mai 68 contraste donc largement avec la place faite au syndicat au niveau local. Comme on a pu l'observer, l'AGEC, traversée à Clermont-Ferrand par les mêmes clivages que l'UNEF – FER/ESU-maoïstes-JCR, est au cœur du Mai 68 clermontois, malgré les tensions, les divisions et ce qu'on peut assimiler à une scission, avec la création du « Comité directeur provisoire », concurrent direct de l'AGEC

¹ D. Fischer, *op. cit.*, pp. 463-464.

² O. Galland et M. Oberti, *op. cit.*, p. 94.

³ J.-P. Rioux, « L'association en politique », *op. cit.*, p. 99.

⁴ O. Galland et M. Oberti, *op. cit.*, p. 94.

⁵ R. Morder, « Les archives de l'UNEF », *op. cit.*, p. 113.

⁶ *Ibid.*, p. 115.

⁷ *Ibid.*, p. 116.

« officielle ». La domination de l'AGEC est donc un enjeu important après Mai 68 car elle est synonyme d'une implantation politique « confortable » pour le groupe qui prendra la tête de la structure. C'est pourquoi, après les événements de mai et juin 1968, on assiste à de multiples manœuvres venant de toutes les tendances présentes au sein de l'AGEC, qui visent à reprendre la main sur le syndicat.

1 – La reprise en main de l'AGEC après Mai 68

Comme on a pu l'observer en mai et juin 1968, plusieurs grandes tendances sont présentes au sein de l'AGEC : d'une part la tendance FER, d'autre part « l'alliance » ESU-FGDS-maoïstes, une alliance plus stratégique qu'idéologique, parfois appuyée par l'UEC. Ces différentes tendances « profitent » plus ou moins du mouvement contestataire de mai et juin. Les « minos » locaux – ESU-FGDS-maoïstes-UEC – sortent apparemment renforcés par le mouvement de contestation. Leur rôle dans les débats nés pendant les semaines d'agitation ainsi que le soutien affiché par les centrales syndicales semblent donner à cette minorité une place centrale dans la vie universitaire à l'issue des événements. Au contraire, la FER apparaît affaiblie à Clermont. Elle est attaquée pour son attitude pendant le mouvement : elle est accusée d'avoir exacerbé les tensions, encouragé la violence mais surtout, son refus de participer aux structures de cogestion et son attitude pendant les assemblées générales de mai et juin – les militants FER « empêchent leurs contradicteurs de parler par un vaste chahut »¹ – nuisent considérablement au « prestige » du groupe. À ces éléments s'ajoute un autre fait important : officiellement, la FER est dissoute le 12 juin 1968 comme onze autres organisations dites « gauchistes ». Sans existence officielle, la FER se maintient cependant à Clermont-Ferrand, « retranchée » dans son bastion de la faculté de Sciences et, à la première occasion, elle tente de reprendre pied à la faculté de Lettres, « contrôlée » par la coalition ESU-FGDS-maoïstes. Il convient donc de rappeler l'histoire de ce groupe, important au plan local.

a – La FER et son implantation clermontoise

La FER est l'héritière directe du CLER, un groupe étudiant trotskiste lambertiste lié à l'OCI. L'OCI est une organisation trotskiste née de la scission du PCI – Parti Communiste

¹ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 29.

International, en 1952, de la tendance menée par Pierre Bousset, dit Lambert. Refusant l'entrisme préconisé par les « pablistes » du PCI, tendance menée par Michel Raptis, dit Pablo, l'OCI se construit progressivement (le nom OCI ne sera adopté qu'en 1968) et prend, en mai et juin 1968, une place importante dans le mouvement de contestation à travers la participation de ses membres à FO, à la FEN ou encore à l'UNEF. Organisation « opaque » au fonctionnement secret et exigeante vis-à-vis de ses militants, l'OCI prône une lutte internationale du prolétariat contre la bourgeoisie et ses « assises économiques et politiques »¹. Le CLER, créé en 1961, est l'émanation directe de l'OCI en milieu étudiant. Créé par des anciens membres du FUA, le CLER est une « véritable formation de choc », dirigée par Pierre Goldman². Le CLER prône, à l'instar de l'OCI, l'union de tout le prolétariat, en l'occurrence l'union des étudiants et des travailleurs. Il se distingue également dès sa création par l'acceptation des tendances en son sein. Véritable organisation « paramilitaire »³, le CLER demande à ses adhérents un engagement total et une préparation tant politique que physique, notamment dans l'optique des affrontements avec les groupes d'extrême droite. En 1968, il reste un groupuscule installé dans de rares bastions universitaires – Rouen, La Sorbonne ou Clermont-Ferrand – une implantation directement liée à l'assise locale de l'OCI⁴. Voulant sortir de ce relatif isolement, le CLER se transforme en FER le 27 avril 1968. La FER, qui une nouvelle fois appelle à l'alliance entre la classe ouvrière et les étudiants, est pensée comme un mouvement de masse. Mais les événements de mai et juin 1968 ainsi que la dissolution du groupe le 12 juin entraînent une période de « flottement » pour l'organisation durant l'été 1968, période durant laquelle sont posées les bases du nouveau mouvement, l'AJS.

Devant l'interdiction des groupes gauchistes, les lambertistes « réagissent » rapidement durant l'été 1968 et transforment les anciennes structures tout juste dissoutes. Cette transformation se résume en fait à un changement de nom. L'OCI devient l'OT – l'Organisation Trotskiste, et elle reprend, en juin 1970, le nom OCI suite à l'annulation du décret du 12 juin 1968. La FER devient elle l'AER – Alliance des Étudiants Révolutionnaires, branche étudiante de la nouvelle structure jeune, l'AJS – Alliance des Jeunes pour le Socialisme. L'AJS naît officiellement le 12 septembre 1968, même si la conférence

¹ Roland Biard, *Dictionnaire de l'extrême gauche, De 1945 à nos jours*, Paris, éd. Belfond, 1978, 413 p., p. 211.

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 331.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

constitutive du groupe ne se tient que les 15 et 16 février 1969 à la Mutualité¹ – et celle de l’AER les 29 et 30 novembre 1969². L’AJS est dirigée par une équipe de militants aguerris, dont Charles Stabnica – dit Charles Berg – étudiant parisien en Histoire, Jean-Pierre Zalewski – dit Michel Sérac – étudiant parisien en Lettres et Jean-Jacques Marie, professeur d’Histoire au lycée Voltaire et spécialiste de la Révolution russe³. Il faut noter qu’au sein du bureau national de l’AJS-AER, des Clermontois sont présents et ont un rôle important à cette époque, à commencer par Christian Nény, « fondateur » du CLER à Clermont-Ferrand. Cette présence de Clermontois au sein des instances dirigeantes du groupe est à la fois cause et conséquence de son implantation locale. Effectivement, en 1968 et 1969, le CLER, puis l’AJS-AER, reste un groupe minoritaire dans le paysage politique et syndical étudiant français. Mais ce caractère minoritaire « souffre » de plusieurs exceptions notables. Ainsi, l’AJS-AER est « largement vainqueur »⁴ dans quelques universités, dont Dijon, Grenoble et Clermont-Ferrand, qui est – et reste jusque dans les années 1980 – le bastion étudiant de l’OCI. Cette position dominante est sans aucun doute à relier à l’importante action de terrain de ses militants, à commencer par « l’équipe 1968 » qui, malgré les remises en causes et les attaques, n’abandonne pas le terrain universitaire à ses concurrents.

b – Une « remobilisation » rapide des forces militantes

Avec les événements de mai et juin 1968 et encore plus avec le décret du 12 juin, les membres de la FER sont contraints à une certaine « discrétion » comme le notent les Renseignements généraux, qui évoquent des militants « très discrets dans leur comportement depuis le décret portant dissolution de la FER »⁵. Mais la discrétion n’empêche en rien la concertation et même l’action. Ainsi, les militants de l’ex -FER se mobilisent avant même la rentrée universitaire 1968-1969, comme le prouve la tenue de plusieurs réunions, notamment les 25 septembre et 2 octobre 1968⁶. Les militants ont néanmoins de nombreuses consignes de « sécurité » à respecter : la réunion est « officieuse », les arrivées sont « échelonnées », les véhicules des participants « cachés » et les rassemblements se font dans des bars ou des

¹ B. Stora, *op. cit.*, p. 48.

² *Ibid.*, p. 70.

³ *Ibid.*, p. 48.

⁴ *Ibid.*, p. 92.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 549, 3 novembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 231 : FER et CLER (1967-1970), Dossier « Notes ».

⁶ *Ibid.*

restaurant à la périphérie de la ville¹. Lors de ces réunions rassemblant près de quarante ex-FER rejoins par une dizaine de militants de VO – Voix Ouvrière –, des grands axes de lutte et surtout les « démarches pour reconquérir l'Amicale de Lettres » sont définis². En effet, l'enjeu de cette rentrée universitaire est bien la prise de contrôle de cette amicale. Le bureau AGECE, malgré le « désaveu » du 23 mai 1968, est toujours dirigé par les ex-FER, même s'il semble que leur influence soit « entamée », comme le notent les rapports des Renseignements généraux qui prédisent même un « sombre avenir » au groupe : « la tendance ex-FER sera probablement éliminée par les tendances traditionnelles de l'UNEF qui composent le Comité provisoire, où les ESU sont majoritaires »³. Le « Comité directeur provisoire », né le 23 mai 1968, tient le bureau de l'Amicale de Lettres. Dirigé par Jean -Paul Roche, étudiant en Lettres et membre du PSU, il regroupe les tendances ESU, EDS-FGDS, UEC, maoïstes et catholiques progressistes⁴, soit en « théorie » près de 1 000 des 1 500 adhérents de l'UNEF-Clermont alors déclarés. Il est aussi le seul groupe reconnu par le Bureau National UNEF, dirigé alors par les ESU.

À la rentrée 1968-1969, la situation semble donc « compliquée » pour les ex-FER, a priori minoritaires. Mais les militants de cette tendance reprennent rapidement pied, notamment à la faculté de Lettres où ils mènent dès octobre 1968 une intense activité de propagande, comme à la faculté de Sciences⁵. Cette activité porte ses fruits très rapidement puisque, entre octobre et novembre 1968, la FER parvient à rassembler 600 nouveaux « encartés » à la faculté de Lettres⁶. Devant cette montée en puissance nette de la FER, le « Comité directeur provisoire » réagit en multipliant les dénonciations de la direction AGECE. En octobre, le Comité lance dans les facultés une pétition intitulée « Pour le respect de la discipline et de la démocratie syndicales »⁷ dans laquelle elle dénonce « l'absence de réunion régulière des instances dirigeantes », l'attitude du bureau ex-FER qui « bafoue les principes

¹ *Ibid.*

² Témoignage de J. L. Roussely, *op. cit.*

³ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 8.702/J/2, 30 septembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 264 : Notes sur la représentation politique et syndicale étudiante (1962-1968), Dossier « Notes d'ensemble ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 5/4-1/11, 21 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 318 : Éducation nationale, grèves, manifestations, mouvements (1961-1969), Dossier « Année 1968 ».

⁶ Témoignage de J. L. Roussely, *op. cit.* Ce chiffre est confirmé par deux indices : les multiples souches de cartes d'adhérents présentes dans le fonds de l'AGECE et datées d'octobre et novembre 1968 ; les chiffres fournis par le Fonds UNEF-US de la BDIC.

⁷ Pétition du Comité directeur provisoire, « Pour le respect de la discipline et de la démocratie syndicales », octobre 1968, Archives de l'AGECE.

les plus élémentaires de la démocratie syndicale » et « refuse de réunir les CA », en bref, un « état d'indiscipline et de non respect de la démocratie »¹. Il est vrai que, depuis avril 1968, aucun conseil d'administration de l'AGEC n'a été réuni. Devant cette pression, Jean-Louis Roussely, président de l'AGEC, décide de convoquer un nouveau conseil le 9 novembre, en « terre ennemie », c'est-à-dire à la faculté de Lettres.

Mais l'annonce de cette convocation crée des tensions. L'Amicale de Lettres fait paraître, le 6 novembre 1968, un communiqué protestant « contre la brièveté du délai entre l'annonce du CA-AGEC (le 2 novembre) et sa tenue (le 9 novembre) »², un délai qui rend impossible la réunion de l'assemblée générale de l'Amicale de Lettres, sachant que la rentrée n'a pas encore eu lieu³. L'Amicale en profite pour rappeler l'absence de légitimité du bureau AGECE, composé de « bureaucrates qui ne sont responsables que devant un CA-croupion dans leur amicale et se considèrent mandatés par la base »⁴, et son « rejet » par les étudiants : « la convocation d'un CA de l'AGEC dans de telles conditions nous confirme le jugement porté le 23 mai par une AG extraordinaire des militants de l'AGEC sur l'irresponsabilité des actuels membres du bureau. Rappelons qu'à cette AG extraordinaire, 468 militants sur 520 présents ont retiré leur confiance au bureau conduit par Jean-Louis Roussely et demandé la réunion d'un conseil d'administration »⁵. Le conseil d'administration est donc présenté comme une manœuvre politique qui n'a « d'autre but que de permettre le maintien bureaucratique d'une direction discréditée aux yeux de la majorité des militants ». L'Amicale de Lettres refuse donc de « cautionner » la réunion, appelle à son report et à une convocation « bien à l'avance » pour permettre une « remise en cause effective des mandats devant une AG de tous les militants »⁶. Malgré cette opposition « farouche » de l'Amicale de Lettres à la convocation de cette assemblée, cette dernière a bien lieu le 9 novembre. Cette assemblée générale signe le « retour » de l'ex-FER, ou plutôt la « confirmation » de cette dernière, à la tête de l'AGEC. Un nouveau bureau est élu, composé à 100 % de membres de l'ex-FER, et Jean-Louis Roussely est reconduit dans ses fonctions de président de l'AGEC⁷. Cette victoire est en

¹ *Ibid.*

² Déclaration solennelle du bureau de l'Amicale des étudiants en lettres, 6 novembre 1968, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 23 novembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Bureau 1960-1969 ».

grande partie due aux nouveaux venus à l'AGEC qui compte à cette date près de 1 500 adhérents, soit plus de 10 % des étudiants de la ville¹.

La reconquête du pouvoir au sein de l'AGEC continue à la fin de cette année 1968. Le 12 décembre 1968, l'Amicale de Sciences procède au renouvellement de son bureau. Le bureau sortant, à majorité ex-FER, est renouvelé dans ses fonctions. Josette Ducloux, militante ex-FER, est élue présidente et l'Amicale de Sciences vote une motion sur l'orientation de l'UNEF, qui doit se transformer en « syndicat de masse »². L'ex-FER confirme donc sa mainmise sur l'Amicale de Sciences et parvient même, durant ce mois de décembre, à reprendre l'Amicale de Lettres. Le 19 décembre se déroule en effet l'élection du bureau de l'Amicale de Lettres. L'ex-FER, qui vient d'adopter le sigle AJS, est amenée à la direction de l'amicale par le vote de l'assemblée générale. L'alliance ESU-UEC-maoïstes voit ses positions reculer fortement³. Le jour même, un nouveau conseil d'administration de l'AGEC se réunit : le bureau ex-FER est à nouveau reconduit, mais la présidence « tourne » au sein des effectifs militants, puisque Jean-Louis Roussely devient secrétaire général de l'AGEC, remplacé dans ses fonctions par Jacques Gallois⁴. La fin de cette année 1968 semble donc marquer une victoire « totale » de l'AJS. Mais la contestation de l'orientation choisie reste importante, menée par les ESU. Ainsi, les votes du 19 décembre sont reniés par l'ancien bureau de l'Amicale de Lettres qui décide le jour même de lancer une « contre-amicale », dirigée par Daniel Chardon, maoïste proche des ESU. Cette « scission » est fondée, selon les ESU, par une légitimité donnée par la base – les ESU détiennent le même nombre de mandats que l'AJS – et la polémique naît en fait d'un débat sur le nombre de cartes UNEF vendues et payées par le Bureau National UNEF. En effet, le bureau sortant de l'Amicale de Lettres est démis de ses fonctions à cause d'une mauvaise gestion financière et d'un problème de comptabilité : l'Amicale a acheté 520 cartes UNEF au bureau AGEC et les a, en partie, vendues aux amicales de Médecine et de Droit – dominées par l'alliance ESU-UEC. Cependant le trésorier de l'Amicale n'a, le 19 décembre, payé que la moitié des cartes vendues, ce qui invalide la moitié des mandats attachés à ses cartes et permet aux membres de

¹ *Ibid.*

² CA de l'Amicale de Sciences de Clermont-Ferrand, 12 décembre 1968, Registre tenu par la préfecture du Puy-de-Dôme sur les statuts et les changements survenus dans l'administration et la direction de l'AGEC, CA Sciences, 1960-1973, Archives de l'AGEC.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 23 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGEC-UNEF (1960-1979), Dossier « Bureau 1960-1969 ».

⁴ *Ibid.*

l'AJS de présenter le bureau sortant comme le « bureau des magouilles »¹. S'ouvre alors une nouvelle période de lutte interne à l'AGEC qui, dans les « grandes lignes », reprend les clivages visibles au niveau national, avec cependant quelques « aménagements » locaux.

Au congrès national UNEF de Marseille de décembre 1968, trois grandes tendances s'opposent : les ESU qui tiennent le bureau sortant, l'UEC alors en pleine crise – elle vient de perdre d'importantes AGE dont Toulouse, Lille et Saint-Étienne, et l'AJS dont la seule AGE représentée au congrès est celle de Clermont. Au niveau local, l'UEC connaît d'importantes difficultés qui limitent largement son action et font du groupe, pendant cette période, un observateur sans réel pouvoir. La bataille clermontoise se joue donc entre l'AJS et la coalition réunie autour des ESU. Les groupes se livrent de janvier à juin 1969 à une vraie « guerre de tracts et de communiqués ». Cette lutte commence dès la rentrée de janvier 1969 autour de la question du congrès de Marseille. Ce congrès, qui se déroule du 21 au 23 décembre 1968, est avant tout marqué par le refus de la participation aux élections prévues par la loi Faure. Cette décision est présentée par le bureau AJS de l'AGEC comme « sa » victoire. Dans un tract du 9 janvier 1969², l'AGEC-AJS présente le congrès et la décision de refuser de participer aux élections comme une « victoire du syndicalisme étudiant »³. Le refus de la participation et de la transformation de l'UNEF en « mouvement politique » est conforme aux attentes de l'AJS, qui met l'accent sur la motion votée pour la « jonction avec les ouvriers et l'intersyndicalisme »⁴, motion il est vrai présentée par Christian Nény lors des débats. Mais l'orientation décidée par les congressistes de Marseille n'est en rien une victoire de l'AJS. C'est surtout une défaite de l'UEC qui prône la participation aux élections universitaires et qui, devant son échec, se lance dans la création de « comités pour le renouveau de l'UNEF », préludes à la scission de 1971. Les ESU de Clermont présentent donc également ce congrès comme un succès, notamment après la reconduction du bureau national, dominé par leur tendance. Mais là aussi, la victoire des ESU est à nuancer puisque le bureau UNEF est largement malmené et ce congrès est le dernier où les ESU sont représentés – puisqu'en 1970, les ESU, présentés comme une « minorité apolitique », s'éloignent de l'UNEF. La tension ne diminue donc pas à Clermont-Ferrand et la lutte pour la domination de l'AGEC conduit à des « extrémités » qui en fait anticipent les événements nationaux.

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, *AGECE-Info*, n° 7, 9 janvier 1969, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

c – La scission de l'AGEC en 1969, un prélude à l'évolution nationale de l'UNEF ?

L'opposition entre l'AJS et les ESU se concentre, en 1969, autour de l'Amicale de Lettres qui apparaît comme l'enjeu majeur des luttes politiques clermontoises. En mai 1969 a lieu l'élection du nouveau bureau, suite à l'invalidation du bureau AJS par le bureau national UNEF – invalidation liée au débat sur les cartes vendues fin 1968. Le premier tour du scrutin a lieu en assemblée générale le 14 mai 1969 et voit la victoire de l'AJS qui obtient 114 voix sur 353 exprimées, contre 89 à la liste « Front Uni » – alliance entre une minorité des ESU et des membres du PCMLF, 21 à la liste « Trions » des ESU, 39 à la liste LC-CR et 70 à la liste Renouveau¹. Au second tour, le 21 mai, la liste « Front Uni » obtient 136 voix contre 128 pour l'AJS, grâce au retrait de la liste « Trions », la LC obtient 33 voix et l'UEC 73². Ce scrutin signifie donc le retour de l'Amicale de Lettres dans le « giron » des ESU mais ces derniers sont largement affaiblis et obligés à une alliance avec le PCMLF pour contrecarrer les plans de l'AJS. Cette nouvelle défaite de l'AJS fragilise également la direction de l'AGEC, qui ne contrôle plus que les amicales de Sciences, de l'IREPS et de l'IUT de Montluçon. Les ESU tentent donc de profiter de « l'ouverture » et convoquent un conseil d'administration de l'AGEC « pour éliminer l'AJS »³, convocation légitimée par la demande de 1/5^e des militants conformément aux statuts de l'association. L'AJS tente alors de retarder la réunion et de « mobiliser ses troupes » avant sa tenue, un effort vain. Le conseil d'administration doit donc se tenir le 30 mai mais le bureau AGEC remet en cause l'élection des bureaux de Lettres et de Médecine – tenus par les ESU – qui selon lui ne sont pas « régulièrement élus »⁴. Le bureau AGEC refuse d'ouvrir les locaux où doit se tenir la réunion et fait appel au Bureau national UNEF. Le 31 mai, deux leaders nationaux de l'UNEF, Roger Barralis, membre de la commission de contrôle UNEF et Marc Peronne, membre du Bureau national, se rendent à Clermont-Ferrand pour trancher⁵. Paradoxalement, malgré des divergences politiques claires, ces deux responsables nationaux soutiennent la décision du bureau AGEC et déclarent la convocation du conseil d'administration du 30 mai « non

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 23 mai 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 213 : Amicale UNEF Lettres et Sciences humaines, Dossier « Amicale de Lettres ».

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 29 mai 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGEC-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 3 juin 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGEC-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

⁵ *Ibid.*

statutaire »¹. L'AJS est donc confortée à la tête de l'AGEC et doit, selon les ordres de la Commission de contrôle de l'UNEF, convoquer « un nouveau CA au plus vite ». Mais l'AJS, affaiblie par la perte de l'Amicale de Lettres, « traîne des pieds » pour convoquer ce conseil, ce qui donne lieu à une nouvelle offensive ESU-PCMLF.

La tendance ESU, alliée au PCMLF, fait convoquer un conseil d'administration AGECE pour le 9 juin 1969 à la faculté de Lettres. Cette convocation, qualifiée à nouveau par le bureau AGECE de « hors statuts », reçoit cette fois le soutien du Bureau national UNEF : « cette manœuvre semble avoir été téléguidée par le BN de l'UNEF qui veut éliminer les directions d'AGE qui ne sont pas de sa tendance »². Cette assemblée générale se déroule dans un véritable chaos. Au bout de quelques minutes de réunion, un affrontement éclate entre le service d'ordre de l'AJS et celui du PSU. L'AJS, « victorieuse aux poings », expulse tous les opposants de la salle et fait renouveler la confiance au bureau sortant, présidé par Jacques Gallois³. Les ESU et les militants du PCMLF se réunissent eux dans une autre salle de la faculté et y tiennent une « AG clandestine », en présence de quatre membres du Bureau national UNEF. Cette assemblée élit un bureau à majorité PSU, présidé par Daniel Chardon, étudiant en Lettres, ex-PCMLF et dorénavant membre du COPI – Comité Ouvriers-Paysans-Intellectuels de Clermont-Ferrand – un groupe maoïste très actif depuis Mai 68 dans les facultés clermontoises. La scission est donc effective au sein de l'AGECE. À partir de cette date, deux AGECE coexistent à Clermont-Ferrand et ce pendant plusieurs mois : l'AGECE-AJS, qui contrôle les amicales de Sciences, de l'IREPS, de l'EPSI, de l'IUT Montluçon et des TS de Thiers ; l'AGECE-ESU-COPI, dite AGECE-Chardon, à la tête des amicales de Lettres, de Médecine et des TS Montluçon⁴. L'AGECE-Chardon profite également du conseil d'administration « clandestin » pour faire voter une motion de blâme contre la direction AJS, accusée d'avoir « abdiqué de ses responsabilités en tant que force coordinatrice et dirigeante de toutes les corpos et groupes UNEF »⁵. Preuve en est selon les « dissidents » l'inaction de l'AJS pendant la campagne MNEF ou contre les « concours policiers » et la loi Faure. L'AGECE-Chardon condamne aussi les « dangereuses pratiques que cette direction a introduites dans l'UNEF » et le « rôle objectif de destruction de l'UNEF que jouent ces

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 11 juin 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Motion de blâme du CA-AGECE contre la direction de l'AGECE, 9 juin 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 2, Annexes au Chapitre III.

méthodes, particulièrement le terrorisme et les pressions physiques à l'intérieur de l'organisation, le mépris ouvert des statuts et de toutes les règles qui régissent l'UNEF, le refus de réunir les instances régulières, l'attitude qui consiste à considérer l'UNEF et ses locaux comme sa propriété privée, attitude allant jusqu'à essayer ouvertement de détourner les fonds de l'UNEF »¹. Ces conclusions sont diffusées largement dans un tract distribué le lendemain dans les facultés². Les accusations contre la direction AGECE-AJS sont relativement graves et le soutien apporté à la nouvelle AGECE-Chardon par la direction nationale de l'UNEF qui, dans un communiqué du 10 juin, « blâme sévèrement » les membres de l'AJS et « met solennellement en garde tous les militants et syndiqués UNEF contre de telles méthodes »³, semble affaiblir à nouveau l'AJS. Cependant, cette dernière ne tarde pas à réagir. À partir de la mi-juin, l'AJS se lance dans une campagne de « reconquête syndicale ». Le 16 juin, l'AGECE-AJS publie un communiqué dénonçant « l'autre » AGECE, dont la création illustre « les visées scissionnistes grandissantes au sein de l'UNEF »⁴. L'AJS appelle donc à un nouveau conseil d'administration pour le 29 juin, mais ce dernier ne réunit que les seuls militants et sympathisants de l'AJS qui reconduisent « tout naturellement » dans ses fonctions l'ancien bureau.

Clermont-Ferrand semble donc à travers ces événements « inaugurer » la pratique de la scission au sein de l'UNEF, pratique quasi oubliée dans le syndicat étudiant depuis la création de la FNEF pendant la Guerre d'Algérie mais qui, au début des années 1970, semble être « la règle ». En effet, en 1971, l'UNEF se scinde en deux organisations distinctes et une bataille s'engage pour le contrôle des locaux rue Soufflot à Paris. Cette lutte semble anticipée à Clermont-Ferrand où le contrôle du local de l'AGECE, situé boulevard d'Italie, mobilise chaque camp dès la scission locale « consommée ». En 1968 déjà, la question de la possession et de l'utilisation des locaux – et du matériel – de l'AGECE s'est posée de façon aigüe, puisque les ESU dénonçaient « l'occupation totale » des locaux et demandaient l'accès à la ronéo, pour pouvoir éditer tracts et journaux. Avec la scission, l'AGECE-Chardon, seule reconnue par le Bureau national UNEF, revendique la « propriété » des locaux, ce que l'AGECE-AJS refuse

¹ *Ibid.*

² Voir annexe 3, Annexes au Chapitre III. Dans ce tract, l'AGECE-Chardon revient sur un certain nombre de mobilisations qui seront étudiées par la suite.

³ Communiqué du BN-UNEF, « Au sujet des événements à Clermont-Ferrand », 10 juin 1969, Archives de l'AGECE.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 16 juin 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

puisque'elle détient encore la majorité des mandats UNEF à Clermont¹ selon ses propres calculs. Le 3 juillet 1969, profitant de l'organisation d'un « camp syndical » de l'AGEC-AJS en Corrèze, les membres de l'AGEC-Chardon investissent les locaux de l'AGEC et changent les serrures pour s'assurer de son contrôle². Comme le note le rapport des Renseignements généraux, « il faut attendre une vive réaction de l'AJS lorsqu'elle s'apercevra que les locaux de l'AGEC sont occupés par l'autre tendance »³. Et effectivement, le 7 juillet, les militants AJS de retour de Corrèze trouvent leurs locaux « envahis » par les ESU et décident d'une « réoccupation en force », qui se fait non sans heurts entre opposants politiques⁴. Une fois « réinstallée », l'AGEC-AJS demande au Recteur de l'académie de trancher sur la question des locaux. Le Recteur fait connaître sa décision le 9 juillet : le bureau AJS est « reconnu comme seul valable » puisqu'il détient le cahier de séances de l'AGEC, seul document reconnu par le Recteur et le Préfet, « où ne figurent pas les débats de l'AG-AGEC du 9 juin »⁵. L'AGEC-Chardon est donc « déboutée » par les autorités administratives et se retourne alors vers la justice. Elle dépose un recours devant le Tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, mais ce dernier se déclare incompétent pour juger. L'AJS, « soutenue » par le Recteur, semble donc gagner cette bataille et termine l'année universitaire sur une victoire. Mais les tendances ESU et COPI, malgré le « désaveu administratif », n'abdiquent pas, bien au contraire, et essayent dès la rentrée 1969-1970 de profiter du développement d'autres courants au sein de l'AGEC pour « reprendre la main ».

¹ Un mandat UNEF est associé à la vente de 40 cartes d'adhérents. En juin 1969, les mandats clermontois sont répartis comme suit :

- PSU : Amicale de Lettres = 400 membres – 10 mandats + Amicale de Médecine = 80 membres – 2 mandats + Amicale des TS Montluçon = 80 membres – 2 mandats
- AJS : Amicale de Sciences = 240 membres – 6 mandats + Amicale de l'IREPS = 80 membres – 2 mandats + Amicale des préparateurs = 80 membres – 2 mandats + Amicale des TS Thiers = 40 membres – 1 mandat + IUT de Clermont-Ferrand = 37 membres – 0 mandat
- Renouveau : Amicale de Droit et Sciences économiques = 120 membres – 3 mandats

Cependant, l'AJS revendique 120 des 400 membres de l'Amicale de Lettres et donc trois mandats qui lui donnent la majorité absolue au sein de l'AGEC.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 4 juillet 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 9 juillet 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

⁵ *Ibid.*

2 – L'AGEC des « années 68 » : entre division locale et puissance nationale

La situation de l'UNEF à Clermont présente donc, après Mai 68, un certain nombre de particularités. Si au niveau national, l'enjeu principal reste la loi Faure, et donc l'opposition entre participationnistes et « anti-participation », au niveau local, ce sont deux tendances anti-participation qui s'affrontent, l'AJS et les ESU. Les participationnistes, en l'occurrence l'UEC et la « Tendances pour le renouveau de l'UNEF », représentent une force militante relativement faible, qui tente néanmoins de « jouer sa carte », profitant des luttes AJS-ESU, qui lui laissent certaines opportunités.

a – L'éviction des ESU par l'AJS

À la rentrée 1969-1970, le milieu syndical étudiant clermontois reste « bipolarisé ». Les deux AGECS existantes, l'AGEC-AJS et l'AGEC-Chardon sont chacune installées dans leur quartier général – la faculté de Sciences pour l'AJS, la faculté de Lettres pour les ESU – où elles « règnent en maître » la plupart du temps mais sont aussi parfois contestées. Cependant, les ESU dont l'influence a largement été entamée depuis le « coup de force » du 23 mai 1968 sont de plus en plus isolés. Cet isolement progressif conduit à la perte de leur principal bastion, l'Amicale de Lettres. Après avoir poursuivi en octobre et novembre 1969 des activités parallèles à celles de l'AGEC-AJS et entretenu la « guerre des tracts et communiqués », les ESU et l'AJS remettent au vote leurs mandats en décembre 1969. Au sein de l'Amicale de Lettres, les élections sont fixées pour les 17 et 18 décembre 1969. Trois listes sont présentées : la liste ESU du bureau sortant ; la liste AJS « Courant pour l'unité de l'UNEF » et la liste Renouveau, « Pour le renouveau de l'action syndicale »¹. 355 militants participent au scrutin et donnent finalement la victoire à l'AJS, une très courte victoire puisque la liste AJS obtient 137 voix contre 136 à la liste PSU et 82 à la liste Renouveau. L'AJS, victorieuse d'une courte tête, annonce tout de suite la fusion des deux amicales de Lettres existantes. Bernard Caillot, président AJS de l'Amicale de Lettres est remplacé par Jacques Tramont. L'AJS est, grâce à cette victoire, confortée à la tête de l'AGEC et apparaît dès lors comme « le mouvement le plus puissant et le plus dangereux de l'université »². Pour

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 19 décembre 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 213 : Amicales UNEF Lettres et Sciences humaines, Dossier « Amicale de Lettres ».

² *Ibid.*

les ESU et les maoïstes, la situation devient plus critique. La perte de l'Amicale de Lettres ouvre une série de déconvenues pour ces tendances. Entre janvier et février 1970, les ESU et les maoïstes perdent ainsi deux de leurs plus importantes amicales, celle de Médecine et celle des TS Montluçon, reconquises par l'AJS. Les « minoritaires » clermontois ne sont donc officiellement présents que dans l'Amicale des cités universitaires, qu'ils « codirigent » avec l'AJS¹. À cela s'ajoute un « scandale » local qui, selon les témoignages, décrédibilise durablement les ESU. En février 1970 se déroulent les élections à la MNEF à Clermont-Ferrand. Or, le bureau MNEF tenu par les ESU « oublie » d'annoncer officiellement la tenue de ces élections et seules deux listes, une ESU et une FNEF sont présentées dans les délais légaux². Cet « oubli » est immédiatement récupéré par l'AJS qui saisit la commission de contrôle de la MNEF et conduit une campagne basée sur l'idée que l'action des ESU ne vise qu'à « freiner les mouvements menés par l'AJS en favorisant l'extrême droite ». Cet argument semble relativement écouté puisque qu'on observe dès lors un désengagement militant au sein des groupes liés aux ESU, désavoués par la commission de contrôle de la MNEF qui annonce un report des élections.

Le « dernier acte » pour les ESU à Clermont-Ferrand se déroule en mars et avril 1970. En mars, les militants UNEF désignent leurs délégués pour le congrès d'Orléans. L'AJS, qui domine désormais le mouvement étudiant clermontois et détient le pouvoir au sein de la majorité des amicales, est plébiscitée et tous les délégués élus appartiennent à cette tendance : Jacques Gallois, Jean-Louis Roussely, Élie Carasso, Christian Nény et Jacques Tramont³. Ce vote illustre la perte d'influence des ESU, que le déroulement du congrès d'Orléans accélère. Pendant ce dernier, le bureau ESU est mis en minorité. Il ne parvient à se maintenir à la tête de l'UNEF que grâce à une alliance tactique avec l'AJS. Cette dernière accepte de soutenir le bureau sortant – contre la tendance Renouveau en plein développement – à condition que les ESU « cessent toute activité scissionniste dans plusieurs AGE, notamment celle de Clermont-Ferrand »⁴. L'acceptation de cet accord par les leaders nationaux des ESU a des conséquences immédiates et significatives pour la section clermontoise. Dès la fin de l'année universitaire 1969-1970, on assiste à un ralliement progressif des militants ESU à l'AJS mais surtout à une démobilisation de la grande majorité des effectifs militants. L'AGEC-Chardon disparaît alors

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 20 mars 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1970 ».

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 4 février 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1970 ».

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 20 mars 1970, *op. cit.*

⁴ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

rapidement et laisse le champ libre à « l'AGEC historique », entièrement dominée par l'AJS. Il aura donc fallu près de deux ans à l'AJS pour « éliminer » son principal opposant au sein de l'AGEC et de nombreuses manœuvres politiques pour parvenir à ses fins. Pour autant, la disparition « forcée » de la tendance ESU ne signifie pas l'extinction de toute voix dissidente, comme le montre la progression de la tendance « Pour le renouveau de l'UNEF ».

b – L'AGEC face aux « scissionnistes de l'UEC »

La domination de l'UNEF par l'AJS est en effet une des caractéristiques principales du paysage politique étudiant clermontois. Au niveau national, comme on l'a déjà noté, le principal motif d'opposition entre tendances porte sur la participation aux élections universitaires, auxquelles l'UEC appelle à prendre part. Affaiblie par les événements de mai et juin 1968, l'UEC se « réinstalle » progressivement à l'Université et dans l'UNEF en 1969 et 1970. Mais ses positions vis-à-vis de la loi Faure conduisent à un bouleversement du paysage syndical étudiant. Après avoir, en 1970, exclu la minorité dite apolitique, l'UNEF se bipolarise à partir d'avril 1970, bipolarisation à son paroxysme en 1971 avec la création de l'UNEF-Renouveau par l'UEC, le CERES – Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation Socialistes, les mitterrandistes et les radicaux, et celle de l'UNEF-Unité Syndicale par l'AJS et l'OCI. Cette scission s'opère au 58^e congrès d'Orléans : la « tendance Unité Syndicale », bien que majoritaire avec 628 mandats contre 320 pour la « tendance Renouveau »¹, est largement contestée. L'UNEF-Renouveau, ou Provence, est créée avec le soutien de la CGT et du SNESup, et choisit l'option d'un syndicalisme de masse et d'une participation active aux instances universitaires. Elle se déclare « l'héritière de la Grande UNEF ». La suite des événements va en partie lui donner raison. En effet, de 1970 à 1976, l'UNEF-Renouveau semble le syndicat dominant dans le monde étudiant, tout du moins dans les représentations collectives. Tous les mouvements étudiants, quelle que soit leur ampleur et qu'ils concernent directement l'Université ou la société dans son ensemble, sont menés, accompagnés voire « suivis » par l'UNEF-Renouveau. Mais à partir de 1976, après l'échec du mouvement de contestation contre la réforme de l'enseignement supérieur, l'UNEF-Renouveau perd régulièrement de son influence et de sa visibilité. Cette perte de vitesse est due à différents facteurs : d'abord le départ des socialistes du groupe, à qui on refuse un rapprochement avec les trotskistes ; ensuite, les divisions internes au mouvement, entre partisans d'une

¹ J.-C. Cambadélis, *op. cit.*, p. 55.

« normalisation » de l'action et les « jusqu'au-boutistes »¹. Toutes les mesures prises – annonce d'un élargissement de la base politique, baisse du prix de la carte d'adhérent de 15 à 3 francs² – n'y font rien. L'UNEF-Renouveau est irrémédiablement en « chute ». Elle est rejointe en 1979 par l'UNEF-Unité Syndicale aux élections des représentants étudiants au CROUS, et perd la même année la direction de la MNEF³. Sa volonté affichée de « revenir au syndicalisme étudiant »⁴, au détriment de la ligne politique des années 1970, ne convainc pas les étudiants. L'UNEF-Renouveau n'apparaît plus comme le syndicat dominant dans le monde étudiant malgré ses tentatives d'adaptation et sa « mutation » en UNEF-Solidarité Étudiante au congrès de Reims de 1982. Elle reste extrêmement faible par la suite. Mais la « décréue » de l'UNEF-Renouveau ne signifie pas pour autant l'affaiblissement du mouvement étudiant.

À Clermont-Ferrand, la position de l'UEC est assez délicate. En effet, Mai 68 laisse des traces indélébiles au sein de ce groupe, déjà faible et dominé par l'AJS et les ESU. À la rentrée 1968-1969, l'UEC est totalement absente ou presque du milieu étudiant clermontois. Il faut attendre janvier 1969 et l'appel du Bureau national UEC à la « création de comités pour le renouveau de l'UNEF » pour voir « ré-émerger » cette tendance. Mais l'apparition de la tendance Renouveau ne se fait pas sans mal localement. À cette époque, Renouveau doit se contenter d'une activité limitée à la seule faculté de Droit, « abandonnée » par les militants AJS et ESU au profit de la défense de leurs bastions traditionnels. Mais le « terrain » est peu favorable puisque la faculté de Droit est alors le lieu privilégié d'implantation de la FEN et de la FNEF. L'activité et l'attractivité du courant Renouveau sont donc relativement faibles. C'est ce qu'on peut observer fin janvier 1969. L'UEC, qui annonce sa participation aux élections universitaires, procède à la distribution d'un tract du « Comité pour le renouveau de l'UNEF » et organise, le 22 janvier, une réunion d'information⁵. Cette dernière reflète les difficultés du groupe : pas un seul étudiant non adhérent à l'UEC ne s'y rend et, comme le confirment les archives des Renseignements généraux, les activités de l'UEC « n'ont guère rassemblé plus de 15 participants depuis le début de l'année »⁶. Malgré le faible soutien obtenu de la part des étudiants, la tendance Renouveau maintient ses efforts pendant toute

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 465.

² A. Monchablon, « Le mouvement étudiant », *op. cit.*, pp. 14-15.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 465.

⁴ A. Monchablon, « Le mouvement étudiant », *op. cit.*, pp. 14-15.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 23 janvier 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969 ».

⁶ *Ibid.*

l'année universitaire 1969-1970, mais aussi en 1970-1971. Ainsi, entre janvier et décembre 1969, l'UEC crée douze « comités UNEF-Renouveau » à Clermont¹, coordonnés par le leader UEC local, Jean-Claude Parnière, étudiant en Droit. Mais là encore, ces comités ont un succès tout relatif puisqu'ils comptent moins de cent membres, soit moins de dix par comité – et même deux pour le comité UNEF-Renouveau de l'IREPS². Malgré leur caractère minoritaire, ces initiatives suscitent des « remous » au sein de l'AGEC. La création, début 1969, d'un comité Renouveau à la faculté de Droit est vivement critiquée par la direction de l'AGEC. Lors du conseil d'administration AGEC du 21 mars 1969³, une motion relative à la création de ce comité est votée. Elle dénonce « la tentative de l'UEC de créer une scission », condamne « l'usurpation du sigle UNEF » et déclare la tendance Renouveau « en dehors de l'organisation syndicale » qu'elle « tend à détruire ». Selon l'AJS, Renouveau « vise à diviser et démobiliser le milieu étudiant » et l'AGEC, devant ces faits, « se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires contre les militants Renouveau »⁴.

L'action de l'UEC est à cette période entièrement « tournée » vers les élections universitaires. L'UEC est en effet un des rares groupe de gauche à présenter des candidats à ce scrutin. Cet isolement apparaît, à la lueur de scores obtenus – sur lesquels nous reviendrons plus longuement – un facteur positif puisque la proportion des voix obtenues par Renouveau est sans aucun rapport avec ses forces militantes locales. La stratégie des étudiants communistes semble donc porter ses fruits. Grâce à son omniprésence pendant les élections universitaires, la tendance Renouveau se réinstalle au fil des mois dans les facultés clermontoises, ce qui se traduit dès 1970 et 1971 par des tentatives de « prise d'amicales ». Le premier terrain « d'intervention » de la tendance Renouveau est, comme on l'a vu, la faculté de Droit, où l'AJS et les ESU n'ont que peu d'assise. Malgré leur « infériorité militante » flagrante, les membres de Renouveau, selon eux légitimés par leur présence dans les différents conseils universitaires, s'intéressent aux « bastions » des leaders étudiants, à commencer par l'Amicale de Sciences. L'initiative de la tendance Renouveau trouve en fait sa source dans l'affaiblissement temporaire, mais net, de l'AJS entre mars et octobre 1970. Durant ces quelques mois, l'AJS est confrontée à une série de difficultés. D'abord, le groupe lambertiste, et donc le bureau AGEC lui-même, connaît des problèmes financiers liés au

¹ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 830, 12 décembre 1969, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ CA-AGEC du 21 mars 1969, Registre tenu par le Préfet du Puy-de-Dôme sur les statuts et changements survenus dans l'administration et la direction de l'AGEC, 1960-1973 (CA Sciences), Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

blocage des cartes par la direction nationale de l'UNEF, un revenu essentiel pour toutes les AGE. Ces difficultés de trésorerie se traduisent par la coupure des lignes téléphoniques et la suppression du seul poste de « permanent » de l'AGEC, celui du secrétaire du bureau¹. À ce premier problème s'ajoute une « carence militante » et surtout dirigeante. L'année 1970 est en effet une année de mutation à la tête de la section Clermont de l'AJS. De nombreux dirigeants « historiques », c'est-à-dire les leaders FER de mai et juin 1968, quittent l'AGEC. Par exemple, Jean-Louis Roussely, leader FER en 1968, bien qu'il ait quitté la faculté de Sciences pour devenir maître assistant en Mathématiques en septembre 1968, était resté actif jusqu'en 1970 dans l'AGEC. Mais en 1970, il doit effectuer son service militaire et doit donc « s'éloigner des activités militantes »². De même, un des rares militants AJS de la faculté de Droit, Paul Ribier, est lui nommé professeur dans un lycée de Montargis et doit donc lui aussi cesser son engagement au sein de l'AGEC³. La « vieille garde » est donc, à cette époque, remplacée par une nouvelle génération AJS, celle de Jacques Gallois, Jacques Tramont et Serge Aubry, des militants très actifs mais moins expérimentés que leurs aînés et « n'ayant pas et de loin [leur] envergure »⁴. Cet affaiblissement passager de l'AJS encourage les militants Renouveau à mener l'offensive. C'est chose faite le 19 mars 1970 lors de l'assemblée générale de l'Amicale de Sciences, « bastion » historique des trotskistes. Pendant la réunion, l'AJS est mise en minorité et un nouveau bureau est élu⁵. Ce nouveau bureau, présidé par Gérard Loiseau – secondé par Claude Rouquet au poste de vice-président, Jean Barjot à celui de secrétaire de bureau et Jean Périchon à celui trésorier – appelle dès son élection à « poursuivre les luttes et à se syndiquer en masse »⁶. Il considère son élection comme « une prise de conscience de la masse étudiante de la nécessité de s'organiser et de rénover leur organisation syndicale, l'UNEF »⁷. Cependant, l'AJS décide de maintenir l'Amicale de Sciences « telle qu'elle est » et son président, Serge Aubry, « ne désespère pas de reprendre cette amicale à l'occasion d'une nouvelle assemblée générale »⁸. Le vote des militants ouvre donc une nouvelle période de tensions syndicales concrétisées par l'existence parallèle de deux amicales de Sciences. Il faut près d'un an à l'AJS pour parvenir à

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 29 octobre 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1970 ».

² Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 29 octobre 1970, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 avril 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 211 : Comité UNEF Sciences de Clermont-Ferrand (1963-1971), Dossier « Bureau de l'Amicale ».

⁶ Tract du CA-UNEF Sciences, « Changement d'orientation au Comité UNEF sciences », 8 avril 1970, Archives de l'AGEC.

⁷ *Ibid.*

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 avril 1970, *op. cit.*

« éliminer » le comité Renouveau à la faculté de Sciences. Le 10 février 1971, une nouvelle assemblée générale de l'Amicale de Sciences a lieu. L'AJS remporte à une large majorité le scrutin et un nouveau bureau, présidé par Serge Aubry – assisté par Hélène Gaumet, étudiante en CAPES Mathématiques, au poste de secrétaire général et Josette Roustan, étudiante en maîtrise de Physique, à celui de trésorier – est mis en place¹. Ce bureau est en fait le bureau AJS resté en place après la défaite de 1970 faisant office de « contre-bureau » à la faculté de Sciences. L'idée d'une domination de la tendance Renouveau sur le milieu syndical étudiant à la faculté de Sciences est donc largement à nuancer. Le « rapport de force » reste, durant cette période trouble, largement en faveur de l'AJS.

Ainsi, les différents « rapports » internes ou établis par des « intervenants extérieurs » confirment la domination quasi absolue de l'AJS-AER, malgré une progression réelle de la tendance Renouveau² au cours de ces années 1969 et 1970. Ce monopole s'amplifie même au fil des années. Après la scission nationale entre UNEF-Renouveau et UNEF-Unité Syndicale, symbolisée par la tenue de deux congrès distincts en 1971 – Dijon pour l'UNEF-Unité Syndicale et Paris pour l'UNEF-Renouveau – la tendance AJS mène une lutte acharnée contre la tendance Renouveau. On parle, dans les milieux militants, d'une véritable « chasse aux staliniens »³, qui se traduit par de nombreux affrontements physiques à Clermont-Ferrand – sur lesquels nous reviendrons plus largement par la suite – mais surtout par un effacement progressif de l'UNEF-Renouveau. Effectivement, si de 1971 à 1975 le paysage syndical étudiant français est « partagé » entre les deux UNEF, la situation clermontoise est quelque peu différente. Dès la rentrée 1971-1972, l'UNEF-Renouveau se fait beaucoup plus discrète dans la ville. Jusqu'aux années 1980 et la création de l'UNEF-Solidarité Étudiante, l'UNEF-Renouveau ne se signale à Clermont-Ferrand qu'à des moments particuliers de la vie universitaire. D'abord, à chaque rentrée universitaire, l'UNEF-Renouveau semble renaître. Des comités UNEF-Renouveau voient ainsi le jour, menés à chaque fois par une nouvelle génération militante venue en majorité du département voisin, l'Allier, et souvent issus des sections UNCAL des lycées Madame De Staël de Montluçon ou du lycée de Presles de Vichy. Généralement, cette nouvelle génération « tient le choc » face à l'AJS durant les deux ou trois premiers mois et disparaît aussi vite qu'elle est apparue. D'autre part, à l'occasion des grands

¹ Lettre du Comité UNEF-Sciences au Préfet du Puy-de-Dôme, 16 février 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 211 : Comité UNEF-Sciences de Clermont-Ferrand (1963-1971), Dossier « Bureau de l'Amicale ».

² Voir annexe 4, Annexes au Chapitre III.

³ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

mouvements de contestation – on peut citer le mouvement de 1973 contre la loi Debré et la réforme Fontanet et celui de 1976 contre la réforme universitaire et la partition de l’université – l’UNEF-Renouveau refait surface. Mais cette émergence doit beaucoup plus à la direction nationale de l’UNEF-Renouveau, qui envoie des « délégations militantes » depuis Paris pour structurer le groupe. Ce dernier, s’il « survit » durant la période de mobilisation, s’éteint une fois les leaders parisiens de retour dans leur université d’origine, prouvant ainsi l’incapacité de l’UNEF-Renouveau à perdurer localement. Cette faiblesse chronique de l’UEC et de l’UNEF-Renouveau, si elle trouve sa source dans le particularisme local, est essentiellement due à l’action de l’AJS-AER.

c – Clermont-Ferrand : le bastion universitaire de l’OCI

La force de l’AJS à Clermont-Ferrand trouve ses racines dans plusieurs facteurs. D’abord, comme on l’a vu, le contexte politique local joue à plein. L’implantation de l’OCI et sa vitalité locale favorisent largement la diffusion des idées trotskistes-lambertistes à l’université, et la relative faiblesse du PCF dans la région ne fait qu’encourager l’AJS-AER. Clermont-Ferrand est un enjeu majeur pour l’OCI, qui parvient à se maintenir par diverses méthodes. Ensuite, le dynamisme des équipes militantes a un rôle moteur, puisqu’il permet le maintien de la structure et la diffusion des thèses AER-AJS.

Le premier élément constitutif de la force de l’AJS-AER à Clermont-Ferrand est donc l’engagement des militants. Cet engagement « total » est l’essence même du militantisme à l’OCI-AJS. En effet, militer à l’AJS-OCI peut apparaître comme un « acte sacrificiel » et exigeant au quotidien. L’investissement de ces militants est important et continu, comme l’illustre bien la théorie lambertiste : en « attendant le grand soir », les militants doivent « aider la masse à trouver dans le processus de leur lutte quotidienne un pont entre leurs revendications immédiates et le programme de la révolution socialiste »¹. Cette théorie implique une action quotidienne des militants et donc une présence sur le terrain, qui leur assure souvent une sympathie des étudiants non engagés mais habitués à leur présence dans les locaux universitaires. Il faut également noter que les militants AJS-AER sont extrêmement « préparés », tant physiquement que théoriquement, à la lutte. Les contraintes militantes sont importantes à l’AJS. Avant de pouvoir entrer « officiellement » à l’AJS et à l’OCI, le militant

¹ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 265.

suit des enseignements théoriques sur le trotskisme au sein d'un « Groupe d'études révolutionnaires » puis intègre une « pré-cellule » et « traverse une période probatoire d'un an avant d'obtenir un droit de vote au congrès national »¹. Une fois « coopté », le militant se voit attribuer un « blaze », ou surnom, et a de multiples obligations : le versement d'une cotisation mensuelle, dite « phalange » ; il doit participer à la réunion de sa cellule, la structure de base, une fois par semaine et, s'il devient responsable d'un « rayon », un secteur, il doit participer à la réunion hebdomadaire de l'union départementale, dirigée par un membre du Comité central². Ces éléments montrent l'importance de l'engagement individuel des membres de l'AJS-OCI, de qui l'implantation du groupe dépend. Ce lien entre implantation du groupe et engagement des militants est visible à Clermont-Ferrand. Comme on l'a vu, après le départ des « cadres de 68 », l'AJS connaît une période difficile en 1970. Mais dès 1971, on assiste à une « amélioration nette de la situation de l'AGEC -AJS »³ due au changement des cadres de l'organisation. Jacques Gallois est remplacé à la tête de l'AGEC par François Pétauton, qui s'avère être un « leader naturel » mais qui est surtout « entouré » par des anciens, notamment Christian Nény et Élie Carasso. La période de présidence de l'AGEC par François Pétauton marque une réaffirmation de l'AJS. Le nombre de militants augmente sensiblement dans toutes les UER, ce qui permet à l'AJS de « support[er] facilement l'assaut des communistes de l'UNEF-Renouveau »⁴.

La personnalité des militants a donc un rôle structurant pour l'organisation trotskiste. Mais, en cas de « défaillance », les instances nationales dont le Bureau national U NEF-Unité Syndicale et celui de l'AJS – plus rarement le Comité central OCI – « viennent au secours » de leur bastion étudiant, Clermont-Ferrand. Malgré sa domination au niveau local, l'AJS-AER est dans les années 1970 loin d'être « bien » implantée sur tout le territoire national. Le groupe, présent dans la plupart des facultés, est largement distancé à l'époque par d'autres structures, en particulier la LC et l'UNEF-Renouveau. Les bastions AJS-AER sont rares : ce sont principalement les facultés de Dijon, Grenoble et Clermont-Ferrand. Ceci explique l'effort constant des instances nationales pour maintenir leurs troupes à la tête de ces AGE, comme on le voit à Clermont début 1971. Effectivement, à cette période, les directions de l'UNEF-Unité Syndicale et de l'AJS accordent une importante aide financière à l'AGEC, qui

¹ *Ibid*, p. 266.

² *Ibid*.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 5 février 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁴ *Ibid*.

lui permet de faire paraître, pour la première fois depuis 1968, le journal *Clermont-Université* et surtout « prouve l'intérêt des dirigeants nationaux de l'AJS pour cette AGE de province »¹. Ce rôle central de l'AGEC dans le « système AJS » est confirmé par un autre indice : les congrès UNEF. Ainsi, les militants de l'AGEC ont un poids important lors des congrès et ce dès celui de Marseille en 1968. Leur rôle au sein des instances dirigeantes est très net, comme l'illustre le « cas Nény ». Ce dernier, membre du bureau AJS et du bureau OCI, fait par exemple voter, lors du Collectif national UNEF du 10 janvier 1971 dernière assemblée avant la scission de l'UNEF, une motion pour la tenue d'un congrès unique. Sa motion, « Appel aux étudiants de France », est votée à l'unanimité². Cette dernière demande la tenue d'un « congrès démocratique, unitaire, expression réelle des tendances et des courants du milieu étudiant » et au « remplacement des organismes nationaux ». Mais elle contient également une protestation contre « les mensonges et calomnies de la presse stipendiée aux ordres de Guichard », elle condamne les « anciens dirigeants du BN et se félicite de leur désertion »³.

Un autre indice montre le poids de l'AGEC au sein de l'UNEF-Unité Syndicale. En effet, si en 1971 l'université de Dijon est choisie comme lieu de congrès, en 1972 c'est Clermont-Ferrand qui accueille le second congrès du syndicat. Il s'ouvre le 6 avril 1972 dans l'amphithéâtre II de la faculté de Lettres, en présence de plus de 500 délégués. Le bilan de l'année 1971-1972, présenté à la séance d'ouverture, illustre à lui seul toute la force de l'AGEC au plan national. En effet, pour l'année universitaire en cours, 19 733 cartes UNEF-Unité Syndicale ont été vendues⁴, ce qui représente un total de 1 830 mandats, 713 pour Paris et 1 117 pour la province. Sur ces 1 117 mandats « provinciaux », l'AGEC en détient 216⁵, ce qui fait d'elle la première AGE de France – le deuxième étant Grenoble, avec 184 mandats ; puis viennent les universités de Dijon avec 171 mandats, Lyon avec 143 et Nanterre, première AGE parisienne, avec 106 mandats⁶. L'AGEC a donc un rôle majeur dans l'orientation nationale du syndicat, un rôle qu'elle conserve durant toutes années 1970 grâce à une hausse constante des adhésions. Elle est alors en contraste avec l'évolution nationale, marquée par une baisse globale du taux de syndicalisation, qui ne touche pas seulement l'UNEF -Unité Syndicale mais aussi les autres groupes. Cette croissance du nombre d'adhérents de l'AGEC

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 5 février 1971, *op. cit.*

² Motion Nény, « Appel aux étudiants de France », 10 janvier 1971, Dossier « 59^e congrès de Dijon », Pochette « Motions soumises au vote lors du Collectif national du 10 janvier 1971 », Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Rapport des RG Clermont-Ferrand sur le 60^e congrès UNEF-AJS, n° 482, avril 1972, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Congrès AGECE-UNEF-AJS ».

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

est d'autant plus spectaculaire qu'elle accompagne, à Clermont-Ferrand, un mouvement de baisse des effectifs étudiants dans la ville à partir de 1971-1972. L'AGEC fait donc figure d'exception au niveau national dans les années 1970 : elle reste la première AGE de l'UNEF-Unité Syndicale et accroît son poids au sein des instances nationales. L'université de Clermont-Ferrand tout entière est marquée par ce particularisme politique et syndical : c'est une des seules universités de France où le taux de syndicalisation étudiant ne cesse de progresser. Cette particularité est sans conteste à relier aux difficultés matérielles concrètes rencontrées par les étudiants clermontois dans les années 1970 – notamment en matière de logement, de restauration et de transports – sur lesquelles nous reviendrons. Et même si l'AJS ne parvient pas aux chiffres de l'époque de la « grande UNEF » des années 1950 et 1960 – durant lesquelles l'AGEC représentait plus d'un étudiant sur deux – le taux de syndicalisation reste pendant les « années 68 » toujours supérieur à 10 %, chiffre assez exceptionnel dans un contexte de désyndicalisation du milieu étudiant. Une autre singularité est d'ailleurs à noter concernant l'université clermontoise : la pérennité de l'implantation lambertiste.

3 – 1976-1986, de l'UNEF-US à l'UNEF-ID : une décennie de domination sans faille

Le mouvement de 1976 est une césure importante dans le monde étudiant. La « défaite » du mouvement de protestation amplifie le processus de désyndicalisation entamé dès 1972-1973. On assiste également à cette date à un « retournement de tendances ». L'attitude de l'UNEF-Renouveau pendant le mouvement d'agitation est largement critiquée et entraîne le départ de nombreux militants, un départ qui profite pleinement à l'UNEF-Unité Syndicale, d'autant plus que le syndicat prône depuis plusieurs mois pour la réunification. Cette évolution place l'AGEC, première AGE du syndicat, au cœur du mouvement de reconquête qui débute alors.

a – À l'échelle nationale : une affirmation des positions de l'UNEF-Unité Syndicale

Créée avec le soutien de FO et de la FEN, l'UNEF-Unité Syndicale est considérée comme le « pôle étudiant de l'extrême gauche trotskiste ». Le syndicat entend s'opposer à

l'UNEF-Renouveau et à tout « gauchiste ou staliniste » présent dans les universités¹. Le groupe refuse toute participation aux institutions. Ce refus s'explique dans un premier temps par le manque de moyens humains et matériels. L'UNEF-Unité Syndicale ne peut pas présenter de listes dans les 600 UER de France, contrairement à l'UNEF-Renouveau, soutenue par le SNESup et la CGT : « l'appel au boycott évite la mise en avant du manque de militants »². Car en effet, jusqu'à la fin des années 1970, l'UNEF-Unité Syndicale n'est qu'un « petit groupe » dont l'influence est relativement faible. Elle ne doit sa reconnaissance officielle qu'à la création par Jean-Pierre Soisson, en 1975, de la Conférence des associations étudiantes³. Les positions de l'UNEF-Unité Syndicale ne se décident souvent qu'en opposition à celles de l'UNEF-Renouveau : ainsi, quand cette dernière entend mener une action politique, l'UNEF-Unité Syndicale affirme vouloir défendre les intérêts étudiants. Mais pour mener à bien le combat, le syndicat est contraint d'adapter ses positions et d'accepter, par exemple, la participation aux élections au CROUS en 1975⁴. Mais les bonnes volontés et les concessions ne lui suffisent pas à s'imposer dans le milieu étudiant. Il faut attendre 1979, l'arrivée des mitterrandistes du COSEF – Comité pour l'Organisation d'un Syndicat Étudiant Français et des rocardiens du MAS – Mouvement d'Action Syndicale, pour que l'UNEF-Unité Syndicale « sorte de son isolement »⁵. Ce virage n'est pas sans poser problème puisque le syndicat, dominé par les lambertistes, prend dorénavant des positions plus réformistes. Malgré cette ambiguïté, sa progression est dès lors rapide : son influence s'étend chez les étudiants, séduits par l'idée d'un syndicat étudiant non communiste unifié et appuyé par l'extrême gauche. Son rôle institutionnel s'affirme avec la prise du pouvoir de la MNEF⁶, mais surtout avec des scores de plus en plus forts aux élections universitaires. La route vers la domination semble ouverte à l'UNEF-Unité Syndicale, ce qui se confirme en 1980, avec un événement majeur pour le syndicalisme étudiant : la création de l'UNEF-Indépendante et Démocratique.

Longtemps, les militants syndicaux étudiants attendent la constitution d'un groupe réunissant toutes les tendances politiques et idéologiques, ce vers quoi l'UNEF-Indépendante et Démocratique semble se diriger. Le syndicat est créé les 3, 4 et 5 mai 1980 à Nanterre lors du congrès de réunification organisé par l'UNEF-Unité Syndicale, le MAS et le COSEF.

¹ K. Yon, *op. cit.*, p. 93.

² R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 9.

⁴ A. Monchablon, « Le mouvement étudiant... », *op. cit.*, pp. 14-15.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 464.

⁶ *Ibid.*, p. 464.

Cette création est entérinée par l'adoption de la Charte de Paris qui, si elle insiste sur le fait qu' « il est du devoir du syndicat de créer les meilleures conditions démocratiques au mouvement »¹, ne donne aucun renseignement sur le type d'action à mener, l'acceptation de négociations ou les services à rendre aux étudiants. Le syndicat est, à l'origine, dominé par les trotskistes et les lambertistes de l'OCI, qui apportent avec eux une « culture d'avant-garde [...] issue de l'activisme des années 1970 »² ; le mythe d'un service d'ordre « musclé », de la « violence révolutionnaire » contre les fascistes et les communistes ; l' « esprit d'appareil » et le souci d'efficacité³. L'UNEF-Indépendante et Démocratique se réclame, comme l'UNEF-Renouveau en son temps, l' « héritière de la grande UNEF », mais sa création ne se fait pas, comme on le laisse croire, dans une unité totale. D'abord, il ne faut pas oublier que le mouvement de réunification est dû aux tendances TSA du MAS (Tendance Syndicale Autogestionnaire) et TRS de l'UNEF-Unité Syndicale (Tendance Reconstruction Syndicale)⁴, qui sont toutes les deux minoritaires au sein de leur groupe respectif. L'idée d'une réunification est longue à accepter pour les militants : en effet, dès 1978, la LCR veut créer un comité de liaison pour la réunification du MAS et de l'UNEF-Unité Syndicale, ce que refusent les autogestionnaires du MAS jusqu'en 1980 soutenus par les rocardiens et le PSU⁵. Le rôle du COSEF est, lui, relativement faible : si ses membres siègent à la CPN – Commission Paritaire Nationale –, ils ne sont pas présents dans le bureau national, ce qui s'explique par la faiblesse des effectifs depuis le ralliement des mitterrandistes à l'UNEF-Unité Syndicale. Les divisions inhérentes au mouvement étudiant restent donc bien présentes au début des années 1980. Ces luttes encouragent encore la baisse de l'influence de l'extrême gauche et de ses groupuscules dans le milieu : pour beaucoup, la création de l'UNEF-Indépendante et Démocratique est le « chant du cygne de l'extrême gauche étudiante »⁶. Cette « agonie » de l'extrême gauche étudiante est le reflet de ce qui se passe dans le pays : depuis 1974 et surtout 1978, les groupes « gauchistes » se sont éteints sinon essoufflés, le tout au profit des socialistes, dont la prise de pouvoir devient une éventualité crédible. Les divisions dans l'UNEF-Indépendante et Démocratique révèlent des clivages politiques plus généraux : en 1981, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, un débat oppose les rocardiens, qui demandent l'indépendance du syndicat, une lutte pour les intérêts étudiants, et les mitterrandistes, qui souhaitent eux rester liés au PS et prouver ainsi la « solidarité

¹ *Ibid*, p. 465.

² K. Yon, *op. cit.*, p. 95.

³ *Ibid*, p. 96.

⁴ J.-C. Cambadélis, *op. cit.*, p. 124.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 462.

⁶ *Ibid*, p. 469.

socialiste »¹. Le même clivage sur l'indépendance oppose membres de la JCR et membres de l'OCI², alors dominants dans le syndicat, avec 11 membres du BN sur 20 (contre 5 tendance PLUS – Tendance Pour l'Union Syndicale, 2 TSARS – Tendance Syndicale Autogestionnaire Reconstruction Syndicale et 2 TLEAS – Tendance Luttes Étudiantes Action Syndicale), soit 13 trotskistes, 5 mitterrandistes et 2 autogestionnaires³ en 1981. Toutefois, les dissensions internes n'empêchent pas le syndicat de s'imposer petit à petit dans les universités, cela grâce à un choix logique : l'abandon du boycott, après treize ans de refus de participation. Cette action au sein des universités permet à l'UNEF-Indépendante et Démocratique d'acquérir une plus grande efficacité et une légitimité face aux institutions universitaires. C'est le « début d'une recherche systématique du dialogue »⁴. Pour justifier ce revirement, le syndicat annonce, en 1981, l'abrogation de la loi Faure par le nouveau ministre Alain Savary, même si celui-ci ne s'y est qu'engagé. Ce choix permet, selon certains, de « sauver les apparences »⁵. En effet, la loi Faure, base du refus de participer, n'est pas abrogée mais, après la réunification, l'UNEF-Indépendante et Démocratique a les moyens humains et matériels de présenter des candidats dans toutes les UER, comme elle le fait en 1982 en présentant des listes dans les 70 universités de France⁶. Pour asseoir sa domination dans les universités, l'UNEF-Indépendante et Démocratique choisit d'abandonner la « conception de pure contestation », au profit d'une mission de revendications, de négociations et de services⁷. Elle lance les « Maisons de l'étudiant », où sont disponibles des photocopies de cours et des photocopieurs en libre accès, espérant ainsi rapprocher étudiants et militants. Ce choix tactique semble payant puisqu'en 1982, les élections universitaires sont remportées par l'UNEF-Indépendante et Démocratique, même si l'UNEF-Renouveau obtient plus de voix. Par différents systèmes de représentation proportionnelle, l'UNEF-Indépendante et Démocratique, avec 22,03 % des voix, obtient 1 837 sièges alors qu'avec 23,01 % des votes, l'UNEF-Renouveau n'en garde que 1 545⁸. Devant ce succès, les membres du syndicat, entraînés par les tendances PLUS et TSARS, confirment leurs positions au congrès du 13 au 16 février 1982 à la Mutualité⁹. L'UNEF-Indépendante et Démocratique est désormais

¹ *Ibid*, pp. 466-467.

² Pierre Turpin, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate, 1981-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, 1997, 475 p., p. 75.

³ *Ibid*, p. 74.

⁴ *Ibid*, p. 77.

⁵ J.-C. Cambadélis, *op. cit.*, p. 176.

⁶ *Ibid*, p. 176.

⁷ D. Fischer, *op. cit.*, p. 468.

⁸ P. Turpin, *op. cit.*, p. 75.

⁹ *Ibid*, p. 76.

installée dans le milieu étudiant et peut engager des luttes, avec un large soutien, pour l'abrogation de la loi Faure, le doublement des TD ou toute autre mesure permettant un progrès de la condition étudiante. Les choix tactiques, les évolutions de l'UNEF-Indépendante et Démocratique après ce tournant de 1982, sont tout aussi intéressants à étudier et feront l'objet de plus amples développements, notamment à l'occasion de l'étude des mouvements de contestation de 1984 et 1986, durant lesquels le syndicat joue un rôle non négligeable.

b – Clermont-Ferrand : la « base arrière » du développement de l'UNEF

À partir de 1976, l'AGEC connaît, à l'instar de toute l'UNEF-Unité Syndicale, une mutation importante liée à la fois à des facteurs locaux et des facteurs nationaux. Si le mouvement de protestation de 1976 marque pour le syndicat le début d'une « reconquête » au niveau national, la situation de l'AGEC est complexifiée par un événement local majeur : la partition de l'université. En effet, si avant comme après le mouvement du printemps 1976, l'AJS « domine le paysage universitaire »¹, la création de deux universités distinctes entraîne une mutation importante du paysage politique et syndical étudiant, et donc de l'AGEC. Compte tenu des aspects très politiques de la partition – que nous développerons ultérieurement – l'AGEC est après la partition confrontée à deux « terrains » très différents. L'université Clermont-Ferrand I – future université d'Auvergne – est de loin l'université où l'AGEC connaît le plus de difficultés. Des amicales UNEF existent bien, en Droit, en Sciences économiques ou en Médecine mais elles restent souvent « groupusculaires », ne comptant que quelques dizaines de membres et de militants. Au contraire, les amicales UNEF de Clermont-Ferrand II – future université Blaise Pascal – « écrasent » par leur puissance toute autre forme de représentation syndicale. Malgré la partition de l'université et la « défaite » de 1976, l'AGEC reste après 1976 et jusqu'à la création de l'UNEF-Indépendante et Démocratique la première AGE de l'UNEF-Unité Syndicale en terme d'effectifs militants et de mandats aux congrès². Les dirigeants de l'AGEC gardent donc un rôle majeur au plan national et influent sur les orientations du syndicat et celles de l'AJS. On peut relever, par exemple, le rôle joué par Michel Doumi, président de l'AGEC entre 1977 et 1980, dans la transformation des structures étudiantes liées à l'OCI. Ce dernier plaide en effet au congrès

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, N° 152/1410 B, 26 juin 1977, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 346 : Université de Clermont-Ferrand, Notes d'ensemble sur les événements et l'état d'esprit (1963-1978).

² *Ibid.*

AJS de 1977 pour une « transformation de l'AJS », plaidoyer a priori entendu puisque ce congrès est celui de la naissance de l'OJR – Organisation de la Jeunesse Révolutionnaire – censée remplacer l'AJS. La nouvelle structure est dirigée par Jean-Louis Wander, « agitateur » bien connu du milieu étudiant¹. De même, le rôle des Clermontois dans la nouvelle OJR est attesté par la multiplication des contributions publiées dans le journal du groupe, *Jeune Garde*, lancé en 1979. Enfin, le dernier président de l'AGEC des années 1970 est, le 21 octobre 1980, à l'origine de la motion votée au congrès OJR pour la « reprise » du sigle FER pour le groupe². Tous ces éléments attestent du poids de l'AGEC au niveau national. Cependant, et assez paradoxalement, parallèlement à la réaffirmation de l'UNEF-Unité Syndicale puis de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, l'AGEC voit son poids national se réduire, concurrencée par des AGE nouvellement conquises, en particulier en banlieue parisienne. L'AGEC perd donc en partie, parallèlement au développement de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, son caractère de « bastion » syndical. Mais l'AGE locale prend, notamment lors de la transformation de l'UNEF-Unité Syndicale en UNEF-Indépendante et Démocratique, une place importante dans la réorientation du syndicat.

Quand s'ouvre, le 3 mai 1980, le congrès de réunification de l'UNEF-Unité Syndicale, du MAS et du COSEF à Nanterre, les Clermontois représentent une part importante des délégués présents. Sur 629 délégués, 92 appartiennent à la LCR, 165 aux courants « Mitterrand » et « Rocard » et 312 à l'OCI³. Sur ces 312 délégués OCI, plus de vingt sont issus des universités clermontoises et ils représentent donc une force non négligeable. Et c'est en partie grâce à cette fraction clermontoise que les délégués OCI sortent « victorieux » du congrès de réunification. L'OCI détient 30 sièges à la commission d'administration – dont trois confiés à des Clermontois – contre 13 aux socialistes, 8 à la LCR et les lambertistes font « pencher la balance » pour les élections du président UNEF en faveur de Jean-Christophe Cambadélis⁴. Ces mêmes militants OCI sont à l'origine de plusieurs motions adoptées pendant le congrès, notamment le refus de la participation « alibi », le choix du développement des actions corporatistes et le développement du soutien aux étudiants étrangers, de la défense des œuvres universitaires et du maintien du troisième cycle⁵.

¹ B. Stora, *op. cit.*, p. 197.

² *Ibid.*

³ Serge Bolloch, « Le congrès de “réunification” des organisations étudiantes est confronté au problème de grève générale », *Le Monde*, 6 mai 1980.

⁴ Serge Bolloch, « L'UNEF “id” veut devenir l'égale de la grande organisation des années 1960 », *Le Monde*, 7 mai 1980.

⁵ *Ibid.*

L'AGE de Clermont-Ferrand a donc amplement participé au maintien de la tendance lambertiste à la tête de l'UNEF-Indépendante et Démocratique et durant les années 1980, malgré la baisse relative de son influence au sein du syndicat, elle garde un rôle prépondérant. L'AGEC semble « récompensée » pour sa fidélité à l'orthodoxie lambertiste et se maintient comme une des premières structures provinciales de l'UNEF-Indépendante et Démocratique. L'histoire particulière de ce fief de la « majo de la majo » en fait même le « bras armé de la majorité nationale »¹. Il faut cependant remettre cette situation dans son contexte car, si l'AGEC se maintient comme une des principales AGE de l'UNEF-Indépendante et Démocratique dans les années 1980, c'est en grande partie grâce à l'action de son président de l'époque, Alain Bussière. Ce dernier, dont nous verrons plus en détails le parcours par la suite, joue un rôle majeur au niveau national. Il est, dès son adhésion à l'OCI, extrêmement proche de Jean-Christophe Cambadélis et devient, au fil des années, son bras droit. Les liens tissés transparaissent dans l'importante correspondance entre les deux hommes – dont une partie importante est conservée dans les Archives de l'AGEC – ou à travers les nombreuses visites du président national dans la capitale auvergnate. Ce lien entre les deux militants participe ainsi largement au maintien de l'influence de l'AGEC au niveau national, qui soutient sans jamais faillir la ligne de la direction UNEF -Indépendante et Démocratique². D'ailleurs, en mars 1986, la tendance OCI de l'AGEC participe au « départ fracassant [...] d'environ 400 militants »³ de l'OCI vers le PS, conduits par Jean-Christophe Cambadélis au niveau national et Alain Bussière au niveau local, qui fondent la tendance Convergence socialiste. Le lien entre direction nationale et direction locale du syndicat est sans aucun doute une des premières clefs d'explication de la pérennité de la structure locale. Le syndicat est durant toute la décennie 1980 le leader incontesté des mouvements étudiants à Clermont - Ferrand, comme le démontre la genèse de tous les moments d'agitation pendant cette période, une domination illustrée également par les résultats aux élections universitaires, auxquelles participe l'AGEC à partir de 1981-1982.

Si Alain Monchablon évoquait pour la décennie 1960 une instabilité chronique au sein de l'AGEC, il semble clairement que la situation des années 1970 et 1980 soit diamétralement opposée. À partir de 1972 et 1973, l'AJS-OCI s'installe à la tête du syndicat étudiant local et y demeure pendant près de quinze ans. La stabilité de la ligne politique adoptée est assez

¹ Témoignage d'Alain Bussière, président de l'AGEC de 1982 à 1986, recueilli le 4 octobre 2006.

² *Ibid.*

³ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 265.

exceptionnelle en milieu étudiant et participe de la force de l'AGE, qui s'affirme au fil des années et des mouvements d'agitation comme l'acteur incontournable au plan local mais aussi un acteur majeur à l'échelle nationale. L'histoire singulière de l'AGEC en fait une « AGE à part », avec ses traditions, ses mythes¹. Mais, comme on l'a vu au sujet de la « vie interne » de l'AGE, la domination sur le monde étudiant clermontois est à de maintes reprises contestée par des groupes venus de la droite de l'échiquier politique mais aussi de la gauche.

B – Gauche et extrême gauche étudiante : la « balkanisation » du paysage politique et syndical clermontois

Dans les représentations collectives, le monde étudiant est perçu comme un terrain favorable aux idées de gauche. Cette image, en partie vérifiable, est issue de la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, les groupes politiques sont depuis longtemps implantés en milieu étudiant. Cette implantation remonte surtout à l'après-guerre et s'accélère en France avec la Guerre d'Algérie, qui introduit plus largement l'idéologie dans les rangs étudiants. Ensuite, les grands mouvements de contestation, à commencer par celui de mai et juin 1968, confortent l'image d'une population étudiante toute entière acquise aux idéaux de gauche et d'extrême gauche, représentation stéréotypée qu'il faut largement nuancer. Ensuite, et de nombreuses études sociologiques l'ont démontré, le milieu étudiant est effectivement plus proche des idées de gauche mais les nuances sont nombreuses, selon l'origine sociale ou géographique des étudiants, les facultés qu'ils fréquentent ou encore selon « l'héritage familial ». Quoi qu'il en soit, les groupes politiques de gauche font, en particulier dans les années 1970, de l'Université l'enjeu d'une lutte âpre, ce qui conduit à différentes tentatives d'implantation de ces groupes.

1 – La gauche « traditionnelle » et le milieu étudiant

Tous les partis politiques, de gauche ou de droite, sont représentés à l'Université entre 1968 et 1986 par le truchement de syndicats ou de « branches jeunes » propres aux organisations. Les partis de gauche sont incontestablement les plus présents mais aussi les plus « visibles » et les plus étudiés du fait de leur action importante au sein de l'institution. Cependant, les partis de la « gauche traditionnelle », principalement le PC et le PS, ont des

¹ O. Bianchi, *op. cit.*, pp. 103-114.

difficultés d'implantation notables en milieu étudiant, et plus encore à Clermont -Ferrand, où « l'espace contestataire » semble « confisqué » par l'AGEC et ses leaders lambertistes. Mais cette difficulté locale n'apparaît pas comme une barrière infranchissable, notamment après le milieu des années 1970 et, PC comme PS, tentent de prendre position dans les universités, notamment dans les universités clermontoises.

a – L'UEC et ses divers degrés d'implantation

Après une « première vie » de 1920 à 1939, l'UEC renaît en 1956, lors du XIV^e congrès PCF du Havre. Très active et influente de sa « recreation » en 1956 jusqu'au milieu des années 1960, l'UEC joue un rôle important dans la lutte contre la Guerre d'Algérie, malgré les réticences du secrétaire général du PCF, Maurice Thorez. Mais les années 1960 sont des années de crise pour l'UEC, en particulier à partir de 1965 et la « reprise en main » de la structure par le PC, décidée lors du VIII^e congrès de Montreuil. « Courroie de transmission » du PC en milieu étudiant, l'UEC est surtout considérée comme une « école de formation politique » où de nombreux hommes politiques ont fait leur apprentissage, à commencer par Bernard Kouchner, Régis Debray, Robert Linhart ou encore Serge July. Mais c'est surtout au sein de l'UEC que sont nés, à la suite des nombreuses exclusions de 1965 et 1966, des groupes politiques tels la JCR ou l'UJC-ml. À l'approche de mai et juin 1968, l'UEC est une organisation en crise et son implication pendant les événements, ainsi que les prises de positions du PCF, vont affaiblir durablement le groupe. Les leaders de l'UEC ont cependant un rôle majeur à l'Université, à travers les Comités pour le renouveau de l'UNEF, puis l'UNEF-Renouveau (ou UNEF-Caire ou Provence) et enfin l'UNEF-Solidarité Étudiante, dont les histoires ont été évoquées précédemment.

La situation de l'UEC au niveau local est, comme on a déjà pu l'évoquer, assez particulière. Après une période assez faste pendant la Guerre d'Algérie durant laquelle elle compte près de 500 adhérents au niveau local¹ et dirige l'AGEC, l'UEC semble « s'effondrer ». Comme à l'échelle nationale, la section Clermont de l'UEC rentre dans une crise profonde dans les années 1960 et aborde le mouvement de 1968 totalement affaiblie et démobilisée. Pour l'année universitaire 1966-1967, l'UEC compte à Clermont-Ferrand moins de cinquante militants, dirigés par une petite équipe composée d'Alain Mansat – étudiant en

¹ K. Badin, *op. cit.*, p. 70.

Sciences, Lavedrine – étudiant en Droit –, et Bocci – étudiant en Lettres¹. Malgré la diffusion du journal local l'*Avenir*², l'UEC a dans les facultés clermontoises une audience très limitée. Comme on a pu l'observer en s'intéressant à l'histoire de l'AGEC et de l'UNEF à Clermont-Ferrand, l'UEC reste pendant toutes les années 1970 minoritaire dans les rangs étudiants. Sa présence se manifeste essentiellement par celle de ses représentants au sein des différents conseils d'université ou de faculté, auxquels l'UNEF-Renouveau accepte de participer contrairement à l'UNEF-Unité Syndicale. Il existe donc, pour cette période, une véritable discordance entre d'une part la force militante et l'influence du groupe dans le milieu étudiant, faibles voire presque nulles, et d'autre part son poids « institutionnel » et son rôle dans la gestion de l'université, un rôle primordial, l'UEC étant la seule organisation nationale de gauche à siéger dans les conseils clermontois. Mais le « changement de cap » de l'UNEF-Indépendante et Démocratique et le choix de la participation vont à nouveau affaiblir l'UEC au niveau local, qui perd son terrain d'intervention privilégié : le « terrain institutionnel ». À partir de ce moment, la présence des militants UEC se fait encore plus discrète et, à de rares exceptions, ils restent « enfermés » dans une lutte idéologique contre l'UNEF-Indépendante et Démocratique et abandonnent en grande partie le terrain militant aux trotskistes. Le sort de l'UEC à Clermont-Ferrand reflète la difficulté des groupes de la gauche traditionnelle à trouver dans l'université un point d'appui, une difficulté également connue par les divers courants socialistes.

b – Les socialistes et le milieu étudiant clermontois : des relations difficiles ?

À l'instar de l'UEC, les étudiants socialistes connaissent de nombreuses difficultés en milieu étudiant, en France comme à Clermont-Ferrand. Issus de la section jeune SFIO créée en 1912, les ES – Étudiants Socialistes – sont une organisation qui pendant le vingtième siècle a connu de nombreuses transformations mais qui n'a, malgré ces ajustements, jamais connu de réel succès en milieu étudiant. Ainsi, en Mai 68, les ES sont quasiment absents du mouvement de contestation, à Paris comme à Clermont-Ferrand. Il faut néanmoins noter qu'ils sont quelque peu actifs au sein de l'UNEF et de l'AGEC. À Clermont-Ferrand, les ES, alliés à la section jeune FGDS dans une « optique tactique », sont une force militante très limitée. Pour l'année universitaire 1966-1967, moins de quarante militants sont recensés

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

² *Ibid.*

localement¹. Malgré la faiblesse des effectifs militants, les ES sont conduits par deux étudiants très engagés, Maurice Adevah-Poeuf – étudiant en Histoire et militant FGDS – et Marc Guillaneuf – militant SFIO². Pendant le mouvement de mai et juin 1968, les jeunes socialistes soutiennent les ESU dans leur « coup de force » contre la direction de l'AGEC, en particulier Maurice Adevah-Poeuf, qui intègre le « Comité directeur provisoire ». Mais dès la rentrée 1968-1969 et plus encore avec le départ de Maurice Adevah -Poeuf de l'université clermontoise à la fin de cette même année, les ES « disparaissent » presque totalement du paysage clermontois. La tentative de refondation des ES en 1971-1972 a, à l'échelle locale comme nationale, peu d'échos. En effet, entre 1972 et 1980, aucune mention à un groupe ES n'est visible dans les archives disponibles. Les ES réapparaissent seulement à Clermont - Ferrand le 4 novembre 1980, date d'une réunion constitutive de la nouvelle section ES-Clermont³, qui vise principalement à soutenir François Mitterrand pour la campagne présidentielle. L'objectif de cette création illustre en lui-même la faiblesse passée des ES à Clermont. Le secrétaire général affirme ainsi que la section a pour mission de « populariser les positions du PS à l'Université » et « assurera une présence indispensable dans ce milieu dont nous étions jusqu'alors un peu trop coupés »⁴. Mais la survie de la section est loin d'être assurée puisque cette lettre est l'unique trace d'une présence spécifique des ES dans les universités de Clermont-Ferrand. D'autres signes attestent néanmoins d'une présence des militants socialistes à l'université, notamment la fondation du COSEF, qui prouve que les jeunes socialistes veulent à nouveau s'investir dans le milieu universitaire, sans passer par le biais de la structure ES.

Le COSEF est créé en novembre 1975 sous l'influence des JS et surtout du PS, qui entend contrer la mainmise trotskiste et communiste sur le milieu étudiant mais aussi la montée de deux tendances minoritaires du PS – les chevènementistes et les rocardiens du MAS – beaucoup mieux implantées à l'Université que la « majo » mitterrandiste. Malgré une certaine activité pendant le mouvement d'agitation du printemps 1976 et quelques élus étudiants en 1976 et 1977, le COSEF reste « groupusculaire », quasi inexistant du paysage politique et syndical étudiant. Devant cette faiblesse chronique, le COSEF appelle à l'union des étudiants dans un syndicat unique. Refusant d'abord l'alliance avec le MAS, malgré la

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Lettre du secrétaire de section ES au secrétaire de la Fédération PS du Puy-de-Dôme, 6 novembre 1980, Fonds de la Fédération Puy-de-Dôme du PS, ADPDD, 55 J 113 : CHU, ENI, Université (1974-1982), Dossier « Université ».

⁴ *Ibid.*

mise en minorité des rocardiens par la LC, et avec l'UNEF-Renouveau – dans le contexte de rupture du programme commun en 1977 – le COSEF choisit d'intégrer l'UNEF-Unité Syndicale dans l'optique d'un rassemblement de gauche pour les élections présidentielles de 1981. Les anciens membres du COSEF créent au sein de l'UNEF-Unité Syndicale la tendance « Université démocratique – Université socialiste » et, à la création de l'UNEF-Indépendante et Démocratique en 1980, ils intègrent la tendance PLUS. À l'échelle locale, l'intégration du COSEF dans l'UNEF-Unité Syndicale n'a que peu d'incidences. En effet, la tendance « Université démocratique – Université socialiste » n'est créée à Clermont qu'en 1979 et ne représente qu'une très faible proportion des militants de l'AGEC. De même, la tendance PLUS de l'UNEF-Indépendante et Démocratique n'a jamais à Clermont une forte audience, contrairement à la tendance dirigée par l'OCI et, dans une moindre mesure, celle des ex-MAS. Comme les communistes, les étudiants socialistes semblent donc souffrir de la domination trotskiste à Clermont-Ferrand. À ce « facteur limitant » il faut également ajouter l'attraction jouée par d'autres groupes politiques, dont les ESU et les maoïstes.

2 – Maoïstes et ESU : une activité militante forte

Étudier en parallèle les tendances maoïstes et ESU peut de prime abord apparaître contestable, tant les idéologies véhiculées par les deux groupes divergent sur certaines questions. Malgré cela, il existe des points de convergence entre les deux tendances et surtout, au niveau local, les ESU, les maoïstes du PCMLF et d'autres groupuscules font front contre « l'ennemi commun » : les trotskistes lambertistes de la FER puis de l'AJS. Là encore, la spécificité du paysage politique et syndical clermontois transparaît. La jonction entre ESU et maoïstes dans un « objectif tactique » est particulièrement significative. S'il existe au niveau national nombre d'exemples de luttes communes entre les deux groupes, une alliance sur le long terme est beaucoup plus exceptionnelle. Il faut donc s'intéresser à ces deux groupes, à leurs spécificités pour pouvoir comprendre comment, au fil des mois, se tissent des liens entre eux, ce qui mène à cette union assez « originale ».

a – Les ESU ou la démobilisation progressive

Le groupe ESU est le groupe jeune du PSU, fondé en avril 1960 par des scissionnistes de la SFIO, réunis dans un premier temps au sein de PSA – Parti Socialiste Autonome, des membres de l'UGS – Union de la Gauche Socialiste, ainsi qu'un petit groupe de dissidents

communistes rassemblés autour de la revue *Tribune du communisme*. Le PSU est le principal représentant de la Deuxième gauche, courant situé entre la SFIO et le PCF. Dès sa création, le PSU lance sa structure étudiante, les ESU, mais ces derniers, dans les premiers mois de leur existence, connaissent un succès plutôt limité. L'année 1967 marque un tournant pour le PSU et les ESU. En juin 1967, Michel Rocard devient secrétaire général du PSU et contribue au développement de l'idée de cogestion, qui devient la « bannière » des militants PSU. En juillet 1967, au congrès UNEF de Lyon, les ESU prennent le contrôle du syndicat étudiant, profitant de la crise traversée par l'UEC¹. Cette prise de contrôle de l'UNEF par les ESU s'appuie en partie sur l'AGE de Clermont-Ferrand, AGE encore contrôlée par cette tendance à cette époque. En effet, à Clermont-Ferrand en 1967, les ESU représentent une vraie force militante, avec plus de 80 membres actifs dirigés par Louis Auroi, étudiant en Sciences économiques². Mais l'année 1968 est une année plus difficile pour les ESU, mis à mal au niveau national par les luttes internes au sein de l'UNEF et, au niveau local, par l'affirmation de la tendance CLER puis FER, qui prend le contrôle de l'AGEC. Les ESU n'abandonnent cependant pas la lutte comme l'a démontré le déroulement des événements de mai et juin 1968 et ils tentent, comme on a pu l'observer en étudiant l'histoire de l'AGEC, de reprendre pied dans les facultés clermontoises en 1969 et 1970, avec un succès mitigé, dû aux pressions exercées par les militants AJS. Après la perte de leurs plus importantes AGE dont Clermont-Ferrand, les ESU sont largement affaiblis au sein de l'UNEF qu'ils quittent progressivement en 1970 et 1971. Mais ce départ ne signifie, ni à l'échelle nationale, ni à l'échelle locale, la disparition des étudiants proches du PSU, bien au contraire.

Le début des années 1970 marque le réinvestissement des ESU à l'Université à travers une nouvelle structure, le MARC – Mouvement d'Action et de Recherche Critique. Le MARC naît officiellement en 1970 avec le regroupement de différentes structures nées à l'échelle locale. Proche du PSU et donc de la CFDT, le MARC se distingue des autres groupes « gauchistes » par l'acceptation des élections étudiantes, ce qui en fait une force d'opposition à l'UNEF-Renouveau. Mais, à l'exception de sa présence dans les différents conseils, le MARC est relativement « absent » des grands mouvements contestataires, à l'échelle locale comme nationale. À Clermont-Ferrand, le MARC naît d'une certaine manière dès la rentrée 1968-1969 à travers la création du groupe DIEUD – Défense des Intérêts Étudiants pour une Université Démocratique. Ce groupe apparaît pour la première fois à

¹ A. Monchabon, *Histoire de l'UNEF...*, *op. cit.*, p. 193.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

Clermont-Ferrand fin 1968, début 1969, à l'occasion des premières élections universitaires instaurées par la loi Faure¹. Ce groupe DIEUD est en fait issu d'une scission au sein des ESU de Clermont entre d'une part cette tendance qui prône la participation, appuyée par quelques militants communistes et, d'autre part, les ESU qui se maintiennent à l'AGEC par différents biais et appellent au boycott des élections. Le groupe DIEUD, mené par Yves Lenègre², connaît un certain succès à Clermont, particulièrement à la faculté de Lettres, où il remporte la majorité des sièges étudiants dans le premier conseil de gestion élu³. Mais le groupe DIEUD connaît, hors des périodes « électorales », de fortes difficultés à mobiliser, notamment à cause des divisions existantes entre les ESU de Clermont. Ainsi, si la « mutation » du groupe DIEUD en MARC est attestée en 1970 à Clermont, ce dernier est quasiment absent de paysage universitaire clermontois, et ce jusqu'au mouvement de 1976, où il « réapparaît » sous le sigle MAS.

Le MARC, qui annonce son « dépassement » en 1975, revient en effet en avril 1976 sous le sigle MAS – Mouvement d'Action Syndicale – à l'occasion du grand mouvement de contestation du printemps 1976. Le MAS prône une « démarche syndicale » menant à une « société socialiste autogestionnaire »⁴. À Clermont-Ferrand, le MAS se réimplante rapidement, grâce à son action contre les réformes universitaires et la partition de l'université mais aussi grâce au maintien des idées autogestionnaires au sein de l'UNEF par une minorité active, là encore déjà évoquée à travers l'histoire de l'AGEC. À Clermont -Ferrand comme au niveau national, le MAS est renforcé fin 1976 par l'adhésion de militants LCR au groupe, mais cette adhésion suscite des critiques et le départ des étudiants proches de la CFDT⁵, soit l'immense majorité de l'ancienne tendance clermontoise. L'histoire du MAS est pourtant de courte durée puisque dès 1977, il ne cesse de se rapprocher de l'UNEF-Unité Syndicale, jusqu'à la fusion au sein de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, une fusion encouragée par la tendance LCR du MAS, beaucoup moins par les rocardiens et le PSU⁶. Les ex-MAS forment dans l'UNEF-Indépendante et Démocratique la TSA – Tendance Syndicaliste

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 216/2, 13 janvier 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 218 : Défense des intérêts étudiants pour une Université démocratique – DIEUD, 1969, Dossier « Notes ».

² *Ibid.*

³ Bilan des élections du 14 février 1969 à la faculté de Lettres et Sciences humaines, Fonds des Universités de Clermont-Ferrand, ADPDD, 2078 W 39, UFR-LSH : Élection des délégués chargés d'élaborer les nouveaux statuts.

⁴ Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant », *op. cit.*, p. 14.

⁵ *Ibid.*

⁶ D. Fischer, *op. cit.*, p. 462.

Autogestionnaire. Cette tendance est particulièrement active au sein de l'AGEC dès 1980-1981, mais elle reste dominée par la tendance lambertiste et concurrencée par un mouvement en plein essor à cette époque, la LC. L'histoire des ESU et de leurs successeurs se confond donc en partie avec l'histoire de l'AGEC. Ces ESU, bien que représentant tout au long de la période une force importante, restent relativement isolés et affaiblis par les divisions internes et, une fois encore, par la domination sans partage des lambertistes, un sort que connaissent aussi les différents groupes maoïstes qui « s'essaient » à l'université.

b – L'implantation maoïste à Clermont-Ferrand : une équation insoluble ?

La présence de militants maoïstes dans les universités françaises est, durant les « années 68 », largement attestée. Les exemples les plus connus sont ceux de l'UJC -ml à partir de 1966 et 1967 ou encore du groupe Vive la Révolution de Roland Castro¹. À Clermont-Ferrand, un groupe se distingue particulièrement du côté des maoïstes, le PCMLF. Le PCMLF est le nom adopté, le 31 décembre 1967, par le MCF-ml (Mouvement Communiste Français – marxiste léniniste), lui-même héritier de la FC-ml (Fédération des Cercles marxistes léninistes de France)². Localement, le PCMLF présente un certain nombre de particularités. D'abord, il ne représente qu'une très faible force militante, puisqu'à toutes les « époques », on recense dans les facultés clermontoises moins de dix militants actifs, notamment avant Mai 68³. Mais cette faiblesse militante est en totale contradiction avec l'impact idéologique des maoïstes dans le milieu étudiant et la « visibilité » du groupe. En effet, malgré des rangs très clairsemés, le PCMLF se distingue par une activité très intense à Clermont, plus particulièrement entre 1968 et 1973. Cependant, la faiblesse des effectifs oblige le groupe à des « compromis », et ainsi, dès 1968-1969, à une alliance avec les ESU, visant à « faire tomber » les leaders FER-AJS. La poignée de militants maoïstes se distingue en mai et juin 1968 d'abord par une omniprésence et une certaine virulence dans les manifestations de rues, ensuite par la place prise par les leaders du groupe au sein des assemblées générales⁴. Après les événements de mai et juin, les militants étudiants maoïstes du PCMLF se regroupent au sein du COPI (Comité ouvriers/paysans/intellectuels de

¹ *Ibid.*, p. 481.

² Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points – essais », 2008, 505 p., p. 123.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 830, 12 décembre 1969, *op. cit.*

Clermont-Ferrand), un groupe quasi exclusivement composé d'étudiants, conduits par Daniel Chardon, et de quelques jeunes ouvriers « conquis » par les idées maoïstes en mai et juin¹. Comme pendant les événements du printemps 1968, les maoïstes s'allient en 1968 et 1969 aux ESU et leur leader, Daniel Chardon, prend même en juin 1969 la direction de la « contre-AGE ». Mais le désinvestissement progressif des ESU de la vie de l'AGEC affaiblit les maoïstes qui sont progressivement évincés de l'AGEC entre 1970 et 1971.

Cette « période de creux » connue par les maoïstes à Clermont-Ferrand correspond à une mutation structurelle du groupe. En 1970, le PCMLF se divise en trois organisations : L'Humanité Rouge, futur PCML – Parti Communiste Marxiste Léniniste, le Front Rouge, futur PCR – Parti Communiste Révolutionnaire, et Le Travailleur². Cette division ralentit l'effort d'implantation des maoïstes en milieu étudiant. À Clermont-Ferrand, c'est la tendance Humanité Rouge qui s'impose, emmenée par Bernard Richard et Jean-Gabriel Gouroy³, ex-membres du COPI. On voit aussi localement apparaître, de manière plus ponctuelle, des groupes d'étudiants se réclamant des groupes Libération, La Cause du Peuple ou Secours Rouge, mais leur « existence réelle et durable » ne semble pas confirmée. C'est donc avant tout le groupe Humanité Rouge qui se distingue à Clermont durant les « années 68 ». Cependant, les maoïstes, écartés de la direction de l'AGEC, peinent à avoir une visibilité sur la scène contestataire locale. Ils choisissent donc les axes de lutte bien spécifiques. D'abord, Humanité Rouge mène de nombreuses campagnes contre les militants AJS. Ces campagnes reprennent toutes le même argument, même en 1972 et 1973 : l'AJS est responsable de l'échec de Mai 68, notamment à Clermont, où ses leaders « appel[èrent] à la désertion des barricades »⁴. Ensuite, les maoïstes clermontois essayent de « ramener » dans la capitale auvergnate les grandes luttes nationales et internationales, laissant tout l'aspect corporatiste des revendications étudiantes aux membres de l'AGEC. Enfin, les maoïstes se distinguent – comme nous aurons l'occasion de la voir – par des actions virulentes voire violentes, qui trouvent un certain écho dans les médias locaux.

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 11 juin 1969, *op. cit.*

² C. Bourseiller, *op. cit.*, p. 125.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1027/3/1/9, 17 octobre 1972, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires (1960-1984), Dossier « Restaurants universitaires ».

⁴ Tract du Comité de défense de l'Humanité Rouge, « Le chœur AJS – UE“C” enterre l'UNEF », avril 1971, Archives de l'AGEC.

Le courant Humanité Rouge a néanmoins une « durée de vie » très courte. Après les révélations sur la réalité de la Révolution culturelle chinoise, notamment avec l'ouvrage de Simon Leys, *Les habits neufs du président Mao, Chronique de la Révolution culturelle*, mais surtout avec la mort de Mao en 1976, le courant maoïste s'éteint progressivement à Clermont comme dans le reste du pays. Les maoïstes marquent donc de leur empreinte l'université clermontoise sur un laps de temps relativement restreint – globalement de 1967 à 1972 – mais laissent une trace importante, notamment dans l'idéologie étudiante des « années 68 ».

c – L'allié « inattendu » des ESU et des maoïstes

Comme on l'a vu, les ESU et les maoïstes s'unissent à partir de 1967 et 1968 pour contrer l'offensive du CLER sur l'AGEC. Alliance déjà surprenante entre deux groupes aux idées souvent divergentes, cette union devient presque improbable quand un dernier groupe se joint à la « coalition anti-CLER » : le Centre catholique des étudiants clermontois. Ce Centre catholique des étudiants, dirigé par Christian Devaux, compte en 1967 une centaine de membres, tous adhérents de l'AGEC¹. Ces militants se rallient, fin 1967, début 1968, à la cause commune des ESU et des maoïstes. Ils travaillent à leurs côtés pendant le mouvement de mai et juin 1968 et, durant tout le début de l'année universitaire 1968-1969, ils œuvrent pour la « reprise » de l'AGEC. Mais les divisions politiques ne font que s'accroître au sein de la « triade anti-FER » et, fin 1968, les étudiants catholiques progressistes se désolidarisent des ESU et des maoïstes, puis décident d'un départ collectif de l'AGEC.

Ils créent, en décembre 1968, leur propre association, le GLAU – Groupement de Liaison et d'Action Universitaire – dont le but est de « défendre les intérêts des étudiants et de les représenter en toutes circonstances auprès de tous les organismes paritaires et les pouvoirs publics »². Le GLAU, surtout présent à la faculté de Droit, a été créé à l'initiative d'étudiants de cette faculté et d'étudiants de l'ENI, qui entendent « présenter une liste aux élections universitaires »³. Le groupe est présidé par Alain Weil, étudiant à l'ENI, secondé par Raymond Kreis, également élève de cette école et vice-président du GLAU, Annie Meunier, étudiante en Droit et secrétaire générale du groupe, Anne Meyvial, étudiante en Droit et

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

² Lettre du président de l'association Groupement de liaison et d'action universitaire au Préfet du Puy-de-Dôme, 12 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 208 : Association Groupement de liaison et d'action universitaire, 1968.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 19 décembre 1968, *op. cit.*

secrétaire générale et Bernard Meunier, étudiant en Droit et trésorier de l'association¹. Le GLAU, dont les animateurs sont « d'inspiration chrétienne progressiste »², propose un « syndicalisme critique et adapté »³. L'association, qui dans les faits se caractérise d'avantage par une orientation de gauche que par une doctrine religieuse, est cependant très éphémère. Elle disparaît du paysage universitaire clermontois au fur et à mesure que ses membres fondateurs quittent l'université et, à partir de 1971 et 1972, le GLAU est totalement absent des sources. Cependant, l'existence du GLAU ou du Centre catholique des étudiants clermontois montre que l'appartenance religieuse peut être un facteur de regroupement chez les étudiants. Mais le facteur religieux est très loin d'être déterminant à Clermont-Ferrand, comme l'illustre l'absence totale de groupes comme la JEC – Jeunesse Étudiante Chrétienne ou l'UEJF – Union des Étudiants Juifs de France, du paysage local, alors qu'au niveau national, ils jouent un rôle certain. Quoiqu'il en soit, l'alliance ponctuelle entre ESU, maoïstes et catholiques progressistes visible à Clermont-Ferrand est un élément supplémentaire confortant l'idée d'une originalité du paysage politique et syndical local, également illustrée par la situation de la LC dans la région.

3 – La LC à Clermont-Ferrand : entre effacement et omniprésence

Comme partout en France après Mai 68, la LC prend une place importante dans l'université clermontoise. Cet investissement de la LC dans l'Université s'explique par les thèses mêmes du groupe. La LC a un véritable discours sur l'éducation, basé sur la volonté de créer une « Université rouge »⁴, un lieu de formation des futurs révolutionnaires en utilisant le matériel à disposition pour former théoriquement ses militants, étudiants ou non. La LC fait un travail de propagande et d'agitation important à Clermont mais se distingue des autres groupes par un certain désintéret de l'AGEC, le syndicat étudiant local, qu'elle tente parfois d'investir mais laisse souvent en proie aux querelles internes. La LC « s'insinue » donc dans les facultés clermontoises par d'autres biais, à commencer par les coordinations.

¹ Lettre du président de l'association GLAU..., 12 décembre 1968, op. cit.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 27 janvier 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 208 : Association Groupement de liaison et d'action universitaire, 1969.

³ *Ibid.*

⁴ Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, L'héritage impossible*, Paris, éd. La Découverte, 2002, 476 p., p. 159.

a – La LC à Clermont-Ferrand dans les « années 1968 »

Il convient, avant de revenir sur la situation de la LC à Clermont, de rappeler rapidement les grandes étapes de la construction du groupe. La LC est l'héritière de la JCR, fondée en mars 1966 par 200 provinciaux et 250 parisiens de l'UEC, exclus de leur groupe en 1965 après des débats sur la candidature de gauche aux élections présidentielles¹. La JCR a pour objectif d'être « l'organisation révolutionnaire de la jeunesse » et met l'accent sur la lutte à l'Université, « secteur privilégié de la lutte des classes sur le plan idéologique ». Dès sa création, la JCR prend pied dans plusieurs universités. Le « noyau dur » de la JCR est situé à la Sorbonne, Nanterre, Caen, Rouen et Clermont-Ferrand². Cette forte implantation clermontoise se remarque notamment à travers l'engagement des militants JCR dans les Comités Vietnam de la région. Mais, comme au niveau national, l'histoire locale de la JCR est assez « chaotique »³. Dissoute en juin 1968 comme la FER, la JCR est cependant rejointe par les militants du Mouvement du 22 mars avec qui elle forme la LCR. Elle fusionne en 1969 avec le PCI dans la LC, organisation dissoute en 1973 par le Ministère de l'Intérieur, après les incidents parisiens à l'occasion d'un meeting d'Occident⁴. En janvier 1975, le nom LCR est repris. Le groupe souffre, pendant les « années 68 », de ses divisions et scissions, comme on l'observe en 1971 avec le départ d'une tendance hostile à l'adhésion à la IVème Internationale, qui fonde le groupe Révolution⁵. La LC, menée par Alain Krivine, a sur la scène politique un rôle spécifique du fait de son implication dans les mouvements sociaux et dans les mouvements de la jeunesse scolarisée⁶. Mais cet engagement prend au niveau national comme local des formes particulières.

Durant toutes les « années 68 », la LC choisit de s'investir à l'Université comme dans les lycées d'une manière originale. Elle délaisse le fait syndical, en particulier l'UNEF, pour s'investir d'avantage dans les coordinations et les divers comités créés à l'occasion de mouvements de protestation. Ce choix tactique, qui nuit à la visibilité du groupe souvent considéré comme « absent » de l'université clermontoise, s'explique également au plan local par la place prise par l'AJS, qui domine sans partage le milieu étudiant. Si à sa création en 1966 la JCR est bien implantée à Clermont-Ferrand, l'arrivée des militants du CLER marque

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 330.

² *Ibid.*

³ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 267.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 270.

⁶ *Ibid.*, p. 268.

un coup d'arrêt pour le groupe. La présence des militants JCR est complètement « éclipse » par l'omniprésence des lambertistes, au point que les militants JCR semblent absents du Mai 68 clermontois malgré une action réelle¹. Après mai et juin 1968, la LC choisit de quitter, au niveau national comme local, l'UNEF et entre dans la FCL – Fédération des Comités de Lutte – et dans les Cercles Rouges². Ce choix de quitter l'UNEF, et donc l'AGEC à Clermont-Ferrand, a des conséquences notables pour la LC. Le groupe semble « s'effacer » totalement du paysage clermontois pendant plusieurs mois, voire même plusieurs années, laissant « l'espace militant » aux trois groupes majeurs sur le plan local : l'AJS, les ESU et l'UEC. Entre 1968 et 1970, la LC est donc relativement discrète à Clermont et ne se fait remarquer que par quelques publications, notamment le bulletin *Cercles Rouges*, dont les distributions à la sortie des facultés sont attestées dès janvier 1969. Néanmoins, et contrairement aux consignes nationales, la section clermontoise de la LC tente, dès cette période, de se réinstaller dans l'UNEF par le biais d'un petit groupe de militants proches des ESU mais leur tentative reste vaine puisqu'il faut attendre 1975 pour voir des militants LC occuper des postes à responsabilité dans une amicale de l'AGEC, celle de Droit, qui est d'ailleurs une des plus faibles et des plus instables de Clermont-Ferrand.

L'action de la LC dans le mouvement étudiant clermontois est donc très discontinuée. Les militants LC se font avant tout remarquer pendant les périodes d'agitation par leur volonté de prendre le contrôle des différents comités et coordinations fondés à l'échelle locale. De nombreux exemples de tentatives de prise de contrôle de ses structures sont offerts durant la période. On peut citer les exemples de la coordination née pendant « l'affaire Guiot » en 1971, la Coordination contre la loi Debré en 1973 ou encore celle créée contre les réformes universitaires de 1976, coordination dont nous aurons l'occasion d'explorer les rouages plus précisément par la suite. Les « années 68 » sont donc pour les militants de la LC de Clermont-Ferrand une période difficile, durant laquelle, malgré une activité de terrain réelle, ils restent relativement marginalisés dans les universités. Le mouvement de 1976, pendant lequel la LC joue un rôle moteur, ouvre cependant une nouvelle ère pour le groupe.

¹ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

² Alexis Corbière, « Histoire du débat syndical dans la LCR et la situation d'aujourd'hui », *Contribution au congrès LCR de 1995*, Fonds Alexis Corbière, Archives de la BDIC, F delta 1082/7.

b – 1976-1986 : l’affirmation de la LC au plan local

L’année 1976 est un tournant pour la LC. Grâce à son implication pendant le mouvement printanier et après son adhésion au MAS, la LCR semble « réinvestir » les universités. Mais ce « retour » ne se fait pas sans débats « internes » et « externes ». L’entrée de la LCR dans le MAS est l’aboutissement du rapprochement du groupe avec les ESU, commencé en 1973¹. Mais cette entrée est à l’origine de tensions chez les fondateurs du MAS, comme on a pu le voir précédemment, et dans les rangs de la LCR. En 1977, une grande partie des rocardiens et des ESU quittent le MAS, qui selon eux est « dévoyé » par la domination grandissante de la LCR. Ces militants sont même rejoints par une fraction de la LCR, le groupe Carrefour, avec qui ils fondent les CCA (Comités Communistes pour l’Autogestion), rejoints par quelques ex-membres de l’AMR et des proches de l’OCR – Organisation Communiste Révolutionnaire². Ce sont ces événements qui conduisent à la « restructuration du paysage syndical étudiant »³. En effet, sous la direction de Julien Dray, le MAS va « pousser » à partir de 1977 à la réunification syndicale. Ceci est visible dès 1977 et 1978 et plus encore au congrès MAS de 1979. Lors de ce IVème congrès du MAS, tenu des 10 au 13 mai à Tours, le secrétaire général de l’organisation, Julien Dray, appelle à la « réunification du syndicalisme étudiant » et à la création d’un « Comité de liaison MAS/UNEF-US/UNEF-Renouveau »⁴, premier pas selon lui vers l’unité syndicale. La réunification de 1980 est un « grand pas » pour la LC et plus globalement pour le syndicalisme étudiant et symbolise, comme l’a montré Robi Morder, « la synthèse de différentes expériences »⁵ : l’expérience « institutionnelle des socialistes dans la mutuelle et les conseils d’université », « l’expérience mouvementiste du MAS » et « l’expérience de l’action corporative de l’UNEF-US ». Au sein de l’UNEF-Indépendante et Démocratique, la LCR œuvre également pour la « reconnaissance de la coordination », ce qui est attesté dès octobre et novembre 1980 par la reconnaissance de la Coordination étudiante contre la carte universitaire par l’UNEF-Indépendante et Démocratique⁶. Cependant, le consensus ne règne pas totalement dans le syndicat et dans la LCR, comme l’illustre le départ de la « tendance

¹ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 268.

² *Ibid.*, p. 270.

³ Robi Morder, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », in J.-P. Legois, A. Monchablon et R. Morder (coord.), *op. cit.*, pp. 99-112, p. 109.

⁴ Serge Bolloch, « Le MAS souhaite “reconstruire une organisation étudiante reconnue par tous” », *Le Monde*, 16 mai 1979.

⁵ Robi Morder, « Années 1970 et 1980 ... », *op. cit.*, p. 109.

⁶ *Ibid.*

Dray » du groupe, qui rejoint le PS en 1981¹. L'intégration au MAS puis la réunification syndicale de 1980 prouvent le « changement de cap » de la LCR vis-à-vis du milieu étudiant, un changement qui se traduit par un gain de visibilité pour les militants LCR, au niveau national comme régional.

L'impact de la « resyndicalisation » de la LC à la fin des années 1970 est très net dans toutes les universités françaises, plus particulièrement à Clermont-Ferrand. Les militants LC, qui n'ont pourtant jamais abandonné de terrain clermontois, retrouvent à la fin des années 1970 une vigueur, ce qui se traduit par une prise de responsabilité croissante au sein de l'AGEC. Même s'il faut nuancer ce « retour en grâce » puisque l'AJS reste maître de l'AGEC, les militants de la LC prennent au fil des mois une place grandissante. Leur « point d'appui » est paradoxalement l'Amicale de Droit, installée dans le bastion de la droite universitaire clermontoise, dont ils prennent la direction en 1975 et qu'ils ne céderont plus jusqu'en 1983². La LC devient dans les années 1980 la première force d'opposition à l'AJS au sein de l'AGEC, arrivant par deux fois – 1983 et 1985 – à « enlever » aux lambertistes leur bastion traditionnel, l'Amicale de Sciences. Mais c'est avec l'entrée au PS des militants OCI de Clermont-Ferrand que les affrontements entre les deux tendances s'intensifient. Si le départ de l'OCI des militants UNEF-Indépendante et Démocratique est une « mise en cohérence politique »³, puisqu'il existait jusqu'alors une contradiction entre le fait de « diriger le premier syndicat étudiant » et celui d'« appartenir à un groupuscule »⁴, l'adhésion au PS est vivement critiquée par les militants de la LC, qui y voient un « dévoiement » de l'idéal syndical étudiant et ils ne cesseront, dès lors, de contester la direction de l'AGEC et ses orientations, comme on l'observe pendant le mouvement d'agitation de novembre et décembre 1986.

Le parcours de la LC dans les universités clermontoises est donc assez « laborieux ». D'abord considéré comme un bastion de la JCR, Clermont-Ferrand « échappe » à ces militants pendant de longues années. Il faudra près d'une décennie au groupe pour vraiment reprendre pied dans les facultés clermontoises. Mais l'histoire de l'engagement de la LC dans les universités de la ville illustre parfaitement le « foisonnement politique » existant, la

¹ X. Crettiez et I. Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 270.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 10 février 1975, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1975-1979 ».

³ R. Morder, « Années 1970 et 1980 ... », *op. cit.*, p. 111.

⁴ *Ibid.*

bataille idéologique continue qui, si elle implique majoritairement des groupes de gauche, concerne également la « droite étudiante ».

III – La droite et l’extrême droite universitaire clermontoise

Présenter le milieu étudiant comme un milieu « gauchiste », un monde d’agitateurs politiques, « d’enragés », est une arme souvent utilisée par les opposants au mouvement étudiant. Mais cette présentation caricaturale fait abstraction d’un fait majeur : le monde étudiant, souvent présenté comme un « miroir de la société », est traversé comme tout le pays par des clivages politiques qui n’engagent pas seulement la gauche et l’extrême gauche. La droite et l’extrême droite s’investissent aussi largement dans le milieu universitaire. Cet engagement, qui prend des formes souvent similaires à celui des groupes de gauche, présente des caractéristiques spécifiques, notamment en termes de pratiques militantes et de relation au monde politique « adulte ». Il convient donc d’en évoquer les principaux traits, locaux comme nationaux.

A – La « droite modérée » à l’Université : une représentation fragile

Bien que les organisations de gauche semblent avoir la mainmise sur les « esprits » étudiants durant la période 1968-1986, les groupes de droite jouent aussi un rôle important dans l’expression de revendications. Leur idéologie, même si elle ne touche qu’une minorité, est néanmoins bien présente. Cependant, au plan national et plus encore au plan local, on observe, à l’instar des groupes de la « gauche traditionnelle », une certaine faiblesse des groupes de la « droite modérée », faiblesse liée à différents facteurs qu’il faut expliciter.

1 – L’UJP : un « précurseur » ?

Le groupe qui semble avoir le plus d’écho dans le monde universitaire du côté de la « droite classique » est, au début de la période, l’UJP. Fondée en 1965 par Robert Grossman, l’UJP rassemble en 1968 de 2 à 3 000 « cadets gaullistes », pas seulement des étudiants. Même s’ils revendiquent une indépendance politique, les « cadets gaullistes » sont intimement liés à l’UNR¹. Avant 1968, l’UJP est relativement faible à Clermont-Ferrand. Elle compte à peine une trentaine de militants, menés par un étudiant en Lettres, M. Roussel². L’UJP n’a à cette époque que peu d’activité, sauf durant les campagnes électorales,

¹ F. Audigier, *op. cit.*, p. 738.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

notamment durant la présidentielle de 1965¹. La section UJP, nommée Section étudiante de l'Union des Démocrates – Cinquième République, est donc une section « discrète mais efficace », notamment grâce à un important travail de propagande et l'organisation de conférences sur la Cinquième République. Mai 68 est, dans toute la France comme au plan local, un tournant pour l'UJP. Le groupe a un rôle mineur en mai et juin 1968, du fait de l'absence de consignes de la direction nationale : l'action de l'UJP est alors « difficile à tracer »². Comme l'a montré François Audigier, Mai 68 illustre une « fracture » entre l'UJP et les contestataires, en partie basée sur la question de la légitimité du général de Gaulle, ce qui accroît le clivage entre l'UJP et une partie de la population étudiante³. Le fossé est d'autant plus grand à Clermont-Ferrand que, dès avant Mai 68, l'UJP-Clermont a, comme elle l'a fait à Nanterre⁴, dénoncé la domination du CLER sur le milieu étudiant ainsi que le travail d'infiltration des CAL dans les lycées. Durant le mouvement de mai et juin 1968, l'UJP a donc été « discrète » à l'échelle nationale comme au plan local. Son action s'est surtout concentrée sur la lutte contre les violences, comme l'illustrent son « Appel national contre la violence » daté du 7 mai et, par la suite, la création du FERU – Front des Étudiants pour la Renovation de l'Université⁵. Au niveau local, c'est à travers la création de la Fédération des Étudiants Démocrates que s'exprime ce refus de la violence des groupes dits gauchistes. Paradoxalement, malgré son « absence » durant les événements de 1968 – à l'exception notable des manifestations pro-gaullistes du 30 mai et de début juin – le mouvement de contestation marque un tournant dans l'histoire de l'UJP qui voit ses effectifs exploser, passant de 3 000 à 10 000 adhérents⁶. L'UJP devient alors, selon François Audigier, un « vrai mouvement politique de masse » et se positionne politiquement dans la « droite conservatrice »⁷. Cette évolution est clairement visible à Clermont-Ferrand où l'UJP, dont Maurice Cau, étudiant à l'ENI a pris la direction, est en pleine mutation grâce à une « nouvelle équipe dynamique » qui multiplie à la rentrée 1968 les réunions et les tables rondes sur la réforme de l'Université⁸. Ce nouveau positionnement et ce renforcement militant encouragent au réinvestissement de l'UJP à l'Université. Ce réinvestissement se traduit à

¹ *Ibid.*

² F. Audigier, *op. cit.*, p. 350.

³ *Ibid.*, p. 352.

⁴ *Ibid.*, p. 356.

⁵ *Ibid.*, pp. 358-359.

⁶ *Ibid.*, p. 388.

⁷ *Ibid.*

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 17 janvier 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1515 W 29 : Mouvement des jeunes gaullistes, activités et organisation de l'UJP (1966-1979) et de l'URU (1968-1972), Dossier « UJP ».

Clermont-Ferrand par la création, en décembre 1968, d'une section URU – Union pour le Renouveau de l'Université – « d'obédience UJP-UDR », présidée par Gérard Pengam, étudiant à l'ENI¹. Cette création d'une section URU vise clairement à contrer l'influence de l'AJS et des ESU à Clermont, mais a aussi pour objectif la présentation de listes aux élections universitaires en Droit, une présentation « improbable en Lettres et en Sciences », compte tenu de l'influence des ESU et de l'AJS dans ces facultés². Mais, comme au niveau national, l'URU connaît de lourdes difficultés liées aux faiblesses militantes et aux tensions au sein du groupe, qui aboutissent en 1969 à la scission du courant progressiste de l'UJP, qui fonde le 18 mai 1969 le FJP – Front des Jeunes Progressistes³. Ce groupe n'a cependant aucune existence au plan local.

Malgré la multiplication des actions en 1969 et 1970, l'implantation de l'UJP et de l'URU reste très limitée à Clermont-Ferrand. En 1970, le groupe, animé par des étudiants en Droit dont Jean-Louis Plasse, Pascal Sigoda et Yves Lhermité, compte seulement vingt militants et une centaine de sympathisants, « tiraillés entre l'URU et la FNEF »⁴. Le groupe souffre également d'une « remise en cause idéologique », suite au retrait de la vie politique du général de Gaulle en 1969. À partir de ce moment, les contradictions entre les revendications de l'URU et la politique gouvernementale deviennent de plus en plus visibles. L'UJP reste donc relativement marginale durant les « années 68 » à Clermont, comme le démontre François Audigier qui met également en avant l'écart existant entre le nombre d'adhérents et le nombre de militants : selon lui, l'UJP-Clermont compte quarante adhérents mais seulement quinze militants en 1973⁵. Cette faiblesse oblige les leaders locaux de l'UJP à faire évoluer leur structure étudiante et à nouer des alliances. En avril 1971, parallèlement à la création de l'AMRU – Alliance des Mouvements Réformistes Universitaires, le syndicat étudiant de l'UJP, considéré comme le « sous-marin de l'UJP dans le monde du syndicalisme étudiant »⁶ – la section URU-Clermont se transforme en section AMRU. Cette transformation, qui vise à « éviter l'éparpillement militant », n'atteint cependant pas son objectif, ce qui oblige l'AMRU

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 10 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1515 W 29 : Mouvement des jeunes gaullistes, activités et organisation de l'UJP (1966-1979) et de l'URU (1968-1972), Dossier « URU ».

² *Ibid.*

³ F. Audigier, *op. cit.*, p. 350.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 27 novembre 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1515 W 29 : Mouvement des jeunes gaullistes, activités et organisation de l'UJP (1966-1979) et de l'URU (1968-1972), Dossier « URU ».

⁵ F. Audigier, *op. cit.*, p. 651.

⁶ *Ibid.*, p. 738.

à se rapprocher du CLERU – Comité de Liaison Étudiant pour la Rénovation Universitaire, un autre groupe de la droite « modérée » présent à Clermont, et ce dès décembre 1971¹. Malgré ces mutations et les « ajustements locaux », l’UJP et ses structures étudiantes restent globalement faibles au plan local et disparaissent progressivement entre 1973 et 1976, notamment en raison d’une concurrence « acharnée » d’autres groupes.

2 – De nombreuses tentatives « avortées »

De 1968 à 1986, les groupes étudiants proches de la « droite classique » tentent, à de nombreuses reprises, de s’imposer dans le milieu étudiant. Ces groupes connaissent un succès plus ou moins important à l’échelle nationale. Il faut noter, concernant l’exemple clermontois, la présence du groupe GSL – Génération Sociale et Libérale – et de sa structure étudiante, le groupe Autrement, déjà évoqué pour son action en milieu lycéen. Cette implantation locale est sans conteste à relier au paysage politique local. En effet, le groupe GSL est l’émanation du Mouvement des Jeunes Giscardiens, né à Clermont-Ferrand en 1971-1972 pour soutenir l’action politique de Valéry Giscard D’Estaing. Clermont-Ferrand a donc une place centrale au sein de l’organisation. De nombreuses réunions de la direction GSL ont lieu à Clermont-Ferrand, notamment après l’élection de Valéry Giscard D’Estaing à la présidence de la République. Le 26 septembre 1975 par exemple, le Bureau national GSL se réunit à Beaumont, en présence du président national du groupe, Dominique Bussereau, de deux membres de la direction, Henry Giscard D’Estaing et Claude Martin, ainsi que du président régional GSL, Pierre Morellon². Durant cette réunion, Dominique Bussereau annonce la création d’un « Comité pour la réforme de l’enseignement et la lutte contre le gauchisme »³, qui « prend forme » à la faculté de Droit. Mais les jeunes giscardiens se font surtout remarquer, au plan local, à travers l’action des militants du groupe Autrement qui, s’ils se concentrent davantage sur les actions « hors université » – c’est-à-dire les campagnes électorales, l’organisation de meetings ou de réunions politiques – se distinguent également lors des mouvements de contestation clermontois, à commencer par celui de 1976, au cours duquel les militants d’Autrement travaillent activement au « déblocage des facultés ».

¹ « Du nouveau dans les mouvements étudiants », *La Montagne*, 4 décembre 1971.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 29 septembre 1975, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 84 : Génération sociale et libérale ou Mouvement Autrement, activités et composition du bureau, Dossier « Mouvement des jeunes giscardiens du Puy-de-Dôme ».

³ *Ibid.*

On peut également noter la présence de militants chiraquiens au sein de l'université clermontoise. Ils se regroupent, à partir de 1978, dans l'AERA – Association des Étudiants de la Région Auvergne – dirigée à sa création par Dominique Lecomte¹. L'association, qui affirme qu'elle « n'a aucune ligne précise à respecter [et] ne dépend d'aucune idéologie définie et [que] cette indépendance est garantie par la pluralité de pensée de ses membres », est pourtant clairement marquée politiquement, comme l'illustre le soutien apporté à Jacques Chirac pendant la campagne pour les élections présidentielles de 1981. Qu'ils soient gaullistes, giscardiens ou chiraquiens, les groupes étudiants proches de la droite traditionnelle ont une activité et une influence très limitées à Clermont-Ferrand. Plus qu'un échec de leur organisation, il faut voir dans cette situation la conséquence directe de la forte implantation de groupes aux lignes politiques plus « dures ».

B – Droite « dure » et extrême droite étudiante : un succès local indéniable

Si, à gauche de l'échiquier politique, ce sont les groupes dits « extrémistes » qui semblent largement emporter les « suffrages » dans le milieu étudiant clermontois, à droite, la situation est assez similaire. Les partis politiques « traditionnels » de droite semblent, comme ceux de gauche, particulièrement en difficulté au niveau local. Cette difficulté, liée à différents facteurs, est surtout la conséquence d'une « bipolarisation extrême » du paysage politique étudiant clermontois, où dominant d'un côté « gauchistes de variété lambertiste » et de l'autre partisans d'une « extermination des marxistes de l'Université ». Le milieu étudiant clermontois se caractérise donc par une certaine radicalité politique, visible dans l'action mais aussi l'idéologie.

1 – La FEC-FNEF : de la droite traditionnelle à la droite « dure »

La FNEF est créée pendant les événements algériens par une minorité qui scissionne avec l'UNEF, prétextant qu'elle refuse la politisation et souhaite mettre en avant la dimension corporatiste du syndicat étudiant. Dans les faits, cette scission s'opère entre partisans de l'Algérie française et partisans de l'indépendance : la scission a donc un fondement politique évident. Pendant les années 1960, la FNEF est l'interlocuteur privilégié des instances universitaires et du pouvoir malgré son caractère minoritaire dans le milieu étudiant. Les

¹ « L'association de la région Auvergne », *Auvergne Magazine*, n° 127, mai 1979, BCIU, Fonds Patrimoine Auvergne, GP 144.

événements de mai et juin 1968 marquent un coup d'arrêt pour la structure, absente des « grands moments ». Mais surtout, la FNEF subit à partir de cette époque la concurrence de groupe plus radicaux, notamment le CLERU et l'UNI. Devant cette évolution et face à la montée des « gauchistes » dans les universités, la FNEF radicalise son discours pour « contrer » ces nouveaux opposants. Cependant ce changement de positionnement influe peu sur l'attractivité du groupe, qui après un « pic » d'adhésions entre la fin 1968 et le début 1969, voit son influence sans cesse remise en cause. Cette « désaffection » croissante oblige la FNEF à fusionner, en 1975, avec le CLEF – Comité de Liaison des Étudiants de France, fusion qui lance le processus aboutissant, en avril 1982, à la naissance de la CNEF – Confédération Nationale des Étudiants de France. Les 26, 27 et 28 avril 1982, la FNEF et le CLEF tiennent congrès commun à Aix-en-Provence. Ce rassemblement se transforme en congrès de fondation de la CNEF¹. Le groupe, qui revendique une ligne « d'apolitisme strict » et de « non alignement », entend rassembler les « étudiants attachés à une Université pluraliste, terrain privilégié de tolérance »². Présidé par Thierry Le Prince, le groupe revendique 600 élus et 15 % des votes aux élections universitaires, un score réalisé grâce à une bonne implantation dans les facultés de Médecine, d'Odontologie ou de Droit³.

À Clermont-Ferrand, la section FNEF, nommée FEC-FNEF, connaît un succès indéniable pendant les années 1960. Très active pendant les événements algériens, la FEC-FNEF représente la principale force d'opposition à l'AGEC en terme d'effectifs militants. En effet, la FEC-FNEF est une des plus importantes sections FNEF de France, particulièrement forte dans les facultés de Droit et de Médecine. Début 1967, la FEC-FNEF compte ainsi plus de 900 adhérents⁴. Comme au niveau national, Mai 68 est un tournant pour le groupe, à plusieurs titres. D'abord, politiquement positionnée au centre-droit, la FEC se radicalise au fil des semaines de contestation et se rapproche progressivement des positions de la FEN. Ensuite, la FEC souffre durablement des événements de mai et juin : active durant les premières semaines de mobilisation, la FEC connaît à partir de la mi-mai un « effacement pratiquement total »⁵, en grande partie dû au « manque de dynamisme des dirigeants ». Cette faiblesse est, comme nous avons pu l'observer, liée au changement d'équipe dirigeante début 1968, une équipe dirigeante d'ailleurs plus concentrée sur le changement de local que sur

¹ « Création d'une nouvelle organisation d'étudiants modérés », *Le Monde*, 1^{er} avril 1982.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 9 septembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

l'action. La démobilisation des leaders FEC en mai et juin 1968 est telle que d'anciens membres du groupe – Patrick Louis, Jean-Paul Chapus (ex-président du groupe) et François Pandalfi (ex-président des jeunes RI) – reprennent la direction « réelle » vers la fin du mois de mai, même si « cette équipe n'apparaît absolument pas au grand jour »¹. Malgré « l'effacement » de mai et juin 1968, la FEC-FNEF « revient » rapidement sur le devant de la scène à la rentrée 1968-1969. Dès octobre et novembre 1968, la FEC fournit un « gros effort de recrutement » et crée même une « corporation » à la faculté de Lettres qui compte, fin 1968, près de 100 adhérents². Le groupe compte toujours 900 adhérents – principalement issus des facultés de Droit, Médecine et de l'ESC – ainsi que 100 à 150 militants « actifs »³. La FEC-FNEF connaît aussi, à cette période, un nouveau changement de direction. Le 27 novembre 1968, un nouveau bureau, dont la composition illustre le « virage à droite » de la FNEF, est élu : Xavier Bouziat (étudiant en Droit) devient président, Donald Douspis (étudiant en Médecine) secrétaire général et Laurent Hanneteau (étudiant en Droit) trésorier⁴. Sous cette nouvelle direction, la FEC-FNEF va se réaffirmer dans les facultés clermontoises, notamment par le biais des élections universitaires mais surtout par une lutte intense contre les « gauchistes ». En effet, le nouveau bureau élu en novembre 1968 est composé de vingt-six personnes⁵, dont une majorité est proche de l'extrême droite. Il axe son action sur la lutte contre la domination de l'AJS. Ce nouveau positionnement permet d'augmenter l'audience du groupe, ce qui est visible dès les réunions préparatoires de rentrée⁶. Cette orientation est aussi apparente sur le « terrain », notamment en novembre 1968, quand la FNEF lance la campagne « Nous ne sommes ni des veaux, ni des enragés, nous sommes la FNEF », durant laquelle les militants s'adonnent à des graffitis avec un slogan : « Prenez vos désirs pour la réalité, chassez les enragés de l'université »⁷. Sous la direction de Xavier Bouziat, la FEC-FNEF va « sortir de l'isolement » et met sur pied un service de location de chambres étudiantes, malgré les débats internes sur le risque de voir la FEC « devenir un consortium immobilier »⁸. La FEC-FNEF trouve dans le journal *La Montagne* un relais important grâce au travail de deux

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 18 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Bureau ».

³ Rapport des RG Clermont-Ferrand, n° 8.702/J/2, Mouvements étudiants non révolutionnaires, *op. cit.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 18 décembre 1968, *op. cit.*

⁵ « La situation à Clermont », *Bulletin intérieur d'information et de coordination de la FNEF*, n° 38, 6 décembre 1968, Archives de la BDIC – CAARME, 10 AER 34.

⁶ *Ibid.*

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 8 novembre 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁸ « Activité Clermont », *Bulletin intérieur d'information et de coordination de la FNEF*, n° 46, 2 octobre 1969, Archives de la BDIC – CAARME, 10 AER 34.

militants, Turpin et Lemaître. À cette époque, le groupe multiplie les contacts syndicaux, notamment avec M. Simon du SNALC¹. Cette nouvelle orientation permet une « stabilisation » du groupe dont les effectifs se maintiennent entre 1969² et 1971, grâce aussi à une « bonne agitation » menée par Xavier Bouziat, notamment en 1970, année durant laquelle *Le Monde*, *Combat* et *l'Aurore* lui offrent à plusieurs reprises la tribune³. L'année 1971 est un nouveau tournant pour la FEC : le départ de Xavier Bouziat de la direction du groupe marque un coup d'arrêt pour la FNEF qui semble « coupée du milieu étudiant » et avoir « abandonné face aux gauchistes »⁴. Mais dès 1972, la FEC-FNEF est reprise en main et « renaît » grâce à l'action de son nouveau leader, Jean-Luc Liabeuf. Ce dernier est engagé aux côtés de la FNEF après Mai 68, alors qu'il est lycéen à Blaise Pascal⁵, puis à son entrée à la faculté de Droit. Il devient, en 1972, président de la FEC-FNEF et il est élu au Bureau national FNEF la même année. Il devient président national du groupe en octobre 1972. Cette ascension rapide, si elle illustre ses « talents » personnels, est aussi le reflet de l'importance de la FEC-FNEF au niveau national. Cette dernière compte en effet, sous la « présidence Liabeuf », 1 200 des 20 000 adhérents déclarés du groupe⁶. Aussi, le départ de Jean-Luc Liabeuf de la FEC en 1974 ouvre une nouvelle période de crise pour la FEC, qui perd ensuite de nombreux militants au profit de groupes politiques plus « durs », comme la FEN et l'UNI. La FEC disparaît presque totalement à partir de 1976. En 1977, les ex-FNEF des universités de Clermont sont même sans appartenance car « la FEC n'a plus de représentation » et les autres groupes modérés sont incapables de se structurer⁷. Il faut attendre 1982, année de fondation de la CNEF, pour voir réapparaître le sigle FEC – repris par la nouvelle organisation – abandonné pendant près de six ans.

2 – L'extrême droite étudiante à Clermont-Ferrand : une force majeure

Parallèlement à la construction de courants d'extrême gauche en milieu étudiant, on assiste à Clermont-Ferrand à l'émergence, dès les années 1960, de groupes d'extrême droite.

¹ *Ibid.*

² Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 830, 12 décembre 1969, *op. cit.*

³ « Clermont FEC », *Bulletin intérieur d'information et de coordination de la FNEF*, n° 50, février 1970, Archives de la BDIC – CAARME, 10 AER 34.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 15 novembre 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁵ « La FNEF pour l'autodétermination de chaque étudiant », *L'Aurore*, 21 février 1973.

⁶ *Ibid.*

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand, n° 152/1410 B, 26 juin 1977, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 346 : Université de Clermont-Ferrand, Notes d'ensemble sur les événements et l'état d'esprit, 1963-1978.

Ce phénomène confirme, au niveau local, la théorie de Frédéric Charprier sur la montée de l'extrême droite en milieu étudiant, issue selon lui du « principe que les extrêmes se bâtissent l'un l'autre de façon dialectique, une extrême gauche en pleine expansion ne peut que stimuler le développement d'une droite nationaliste »¹. Le premier groupe à se signaler est la FEN – Fédération des Étudiants Nationalistes. La FEN est née le 12 avril 1960 avec pour mission de « servir de périscope de légalité » à Jeune Nation et au Parti Nationaliste, tout juste dissout². L'idéologie de la FEN est donc dans la droite ligne de celle de Jeune Nation, une théorie développée dans deux textes « fondateurs », le *Manifeste de la classe 60* et *Les principes d'action de la FEN*³. À Clermont-Ferrand, la section FEN s'implante en 1965 et se distingue davantage par ses « coups d'éclats » que par son assise militante. Début 1967, la section de Clermont compte une trentaine de militants, conduits par Gérard Decluzet, étudiant en Mathématiques, et elle diffuse ses idées à travers son bulletin *La Flamme*⁴. Comme pour la FNEF, le mouvement de mai et juin 1968 affaiblit durablement la section de Clermont, qui voit apparaître à la même époque une section UNI dans son bastion de la faculté de Droit. La FEN disparaît progressivement de Clermont en 1970 et 1971 mais son implantation a favorisé largement l'entrée d'un discours d'extrême droite dans les facultés clermontoises, ce qui permet à d'autres groupes de prendre rapidement position.

Le premier de ces groupes à s'installer localement est l'UNI – Union Nationale Inter-universitaire. L'UNI est créée en septembre 1968 par des membres de l'aile droite de l'UJP et des membres de l'Action étudiante gaulliste, sous l'impulsion de Suzanne Marton, membre de la FEP (Fédération des Étudiants de Paris) et de différentes « corpos », qui refuse la « politique d'apaisement du gouvernement à l'Université »⁵. Après un premier échec, celui du MUR – Mouvement Universitaire de Réforme – Suzanne Marton fonde donc l'UNI, sous le parrainage du SAC – Service d'Action Civique –, ce qui confère au groupe une image sulfureuse mais aussi des moyens qui permettent l'action dès la fin de l'année 1968. À Clermont-Ferrand, l'UNI fait également son apparition à la rentrée 1968. Une section UNI est créée à la faculté de Droit⁶, avec la même ligne politique que la structure nationale, « lutter

¹ Frédéric Charprier, *Génération Occident, De l'extrême droite à la droite*, Paris, éd. du Seuil, 2005, 519 p., p. 214.

² *Ibid.*, p. 44.

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 27, 13 janvier 1967, *op. cit.*

⁵ F. Audigier, *op. cit.*, p. 745.

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 18 décembre 1968, *op. cit.*

contre la subversion gauchiste » et la « marxisation de l'Université »¹. Soutenue par le pouvoir, notamment pendant la présidence de Georges Pompidou, l'UNI s'installe durablement en milieu étudiant, et ce sous la direction de Suzanne Marton jusqu'en 1976. Au fil des années, l'UNI prend des positions plus modérées et se rapproche du RPR, dont elle devient progressivement une « école de formation » où passent un grand nombre de cadres du parti, dont Xavier Darcos, François Fillon, Jean-François Copé ou Michelle Alliot-Marie. À Clermont-Ferrand, l'UNI vit difficilement les premières années mais les défaillances successives de la FEN et de la FEC-FNEF lui confèrent progressivement le rôle de leader de la droite étudiante. À partir de 1975-1976, l'UNI devient la principale force d'opposition de droite à l'AGEC, contre laquelle elle multiplie les actions. L'UNI base alors sa stratégie sur son implantation dans les facultés de Droit et de Médecine, à partir desquelles elle organise des « commandos » vers la faculté de Lettres ou celle de Sciences. Le groupe obtient une relative visibilité sur la scène locale grâce à son engagement dans les élections universitaires tout au long des années 1970. Cependant, en 1981, quand l'AGEC accepte la participation aux élections universitaires, s'ouvre une nouvelle période pour l'UNI, qui doit faire face à cette nouvelle « concurrence », en particulier à la faculté de Droit. Renforcée en 1983 et 1984 par les opposants aux lois Savary – et à la politique du pouvoir socialiste – l'UNI-Clermont devient une des principales sections du groupe, position qui perdure jusqu'en 1986 et au-delà.

Le dernier groupe proche de l'extrême droite actif à Clermont-Ferrand est le GUD – Groupe Union Défense. Le GUD fait sa première apparition en France en 1969, avec le nom Groupe Union Droit. Le groupe, créé par des anciens d'Occident, est avant tout « centré » sur la région parisienne où se situe son « fief », l'université d'Assas². Selon Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, le GUD, plus qu'un mouvement avec une « réelle assise organisationnelle », est un « label » utilisé par les jeunes nationalistes opposés aux partis traditionnels et partisans d'une action violente³. Le GUD est avant tout un projet d'Alain Robert et de Gérard Longuet, deux « ex » de la FEN et d'Occident, qui veulent « recréer un solide noyau nationaliste en milieu étudiant et [...] en faire un levier politique »⁴, comme l'illustre le programme du GUD rédigé par Gérard Longuet. Le GUD se distingue principalement par sa participation, souvent « payante », aux élections universitaires et par ses

¹ F. Audigier, *op. cit.*, p. 745.

² X. Crettiez et I. Sommier, *op. cit.*, p. 244.

³ *Ibid.*

⁴ F. Charpier, *op. cit.*, p. 215.

nombreux affrontements avec les groupes d'extrême gauche¹. Le GUD devient au fil des mois la « vitrine étudiante » du groupe Ordre Nouveau. Après la dissolution de ce dernier le 28 juin 1973, les militants du GUD intègrent le PFN. S'ouvre une période de crise pour le GUD, surtout après 1976. Dissout en 1981, il renaît cependant en 1983 avec les manifestations pour l'école libre et on assiste alors à la multiplication des sections GUD en province², des structures plus ou moins éphémères. À Clermont-Ferrand, l'histoire du GUD est assez particulière. Entre 1969 et 1974, « période faste » pour ce groupe politique au niveau national, il est totalement absent des facultés clermontoises. Il faut en fait attendre la rentrée universitaire 1975-1976, en pleine crise de la structure, pour voir apparaître le sigle GUD au plan local. À cette date, une section GUD est créée à la faculté de Droit, sous la direction de Jean-Louis Aupois³. L'objectif de cette section est clairement affiché : « lutter contre l'invasion de l'enseignement supérieur par l'idéologie marxiste dont les tenants font régner une véritable terreur intellectuelle, et même physique, dans les facultés »⁴. La section GUD est particulièrement active pendant le mouvement d'agitation de 1976 et s'allie, après la partition de l'université clermontoise, aux membres de l'UNI. Et contrairement à la structure nationale, le GUD-Clermont ne disparaît pas entre 1981 et 1983 et reste un des principaux adversaires de l'AGEC jusqu'en 1984, année où les activités du GUD perdent beaucoup de leur visibilité au profit de l'UNI.

À travers l'histoire des organisations étudiantes et lycéennes, nationales ou bien clermontoises, on comprend que le paysage politico-syndical des universités et des lycées est complexe. Il faut d'ailleurs noter que pour une grande majorité de la population étudiante, les enjeux de la « bataille syndicale » sont inconnus, tout comme pour la population lycéenne. En effet, à l'exception des militants engagés, rares sont les étudiants et les lycéens au fait des tensions et batailles à l'œuvre. L'opposition entre groupes semble même condamnée par la « masse », comme le prouve la multiplication des structures d'auto-organisation au cours de la période. Néanmoins, les syndicats et groupes politiques ont un rôle moteur dans les mouvements de contestation, dont ils sont souvent à l'origine, tant dans les années 1970 que dans les années 1980.

¹ X. Crettiez et I. Sommier, *op. cit.*, p. 244.

² *Ibid.*

³ « Dossier université », *Auvergne Magazine*, n° 89, décembre 1975, BCIU, Fonds Patrimoine auvergne, GP 244.

⁴ *Ibid.*

TABLE DES MATIÈRES
DU VOLUME I

Introduction	1
---------------------------	----------

Chapitre I – Lycées et universités des années 1960 aux années 1980 : évolutions nationales et locales	36
--	-----------

I – Lycées et lycéens : une mutation profonde	36
--	-----------

A – Le « peuple lycéen »	36
--------------------------------	----

1 – Une « restructuration » nationale	37
--	----

2 – ...et régionale	41
---------------------------	----

B – Les structures et leurs évolutions	45
--	----

1 – Budget, encadrement et équipement : des problématiques majeures	45
---	----

2 – Le « cas » clermontois	47
----------------------------------	----

II – Université française et université clermontoise : des destins croisés ?	52
---	-----------

A – L’Université française des années 1960 aux années 1980	52
--	----

1 – La difficile gestion de l’Université française	52
--	----

2 – La « nouvelle » population étudiante	56
--	----

B – L’Université de Clermont-Ferrand :	61
--	----

1 – Une histoire universitaire « ancienne » :	61
---	----

2 – La « refondation » des années 1950, 1960 et 1970	64
--	----

III – Les étudiants clermontois : un profil spécifique ?	66
---	-----------

A – Des effectifs sans cesse croissants	66
---	----

1 – De l’institution « locale » à l’université au poids important :	67
---	----

2 – 1968-1986 : une « massification » de l’Université clermontoise ?	69
--	----

B – Des origines diverses	72
---------------------------------	----

1 – Une sociologie particulière	73
---------------------------------------	----

2 – L’université de Clermont-Ferrand, un pôle d’attraction ?	75
--	----

Chapitre II – Mai 68 à Clermont-Ferrand. Fin d’une époque ou ouverture d’une nouvelle ère ?	78
--	-----------

I – Un contexte local spécifique ?	81
---	-----------

A – Les mobilisations étudiantes et lycéennes « pré-68 » : combats locaux, enjeux nationaux et internationaux	81
---	----

1 – L’anticolonialisme et l’anti-impérialisme comme fondement de l’unité	82
2 – Les problèmes universitaires clermontois	89
B – Les luttes syndicales et politiques.....	94
1 – Le contrôle de l’AGEC : un enjeu d’importance.....	94
2 – L’opposition à l’AGEC : entre activisme et démobilisation	100
II – La « crise étudiante » clermontoise (1^{er}-13 mai) : au miroir des événements	
parisiens.....	103
A – Une mobilisation étudiante rapide.....	104
1 – La mobilisation comme illustration de l’implantation syndicale	105
2 – L’amplification du mouvement étudiant et l’extension catégorielle.....	109
B – Un mouvement social unifié ?	112
1 – La « désectorisation » de la contestation.....	112
2 – Le 13 mai 1968 à Clermont-Ferrand : apogée et division du mouvement.....	116
III – Le mouvement étudiant et lycéen clermontois au temps de la « crise sociale » et	
de la « crise politique ».....	120
A – « Mobilisation générale » et premières réflexions communes	120
1 – L’affirmation des « bastions » de la lutte et nouveaux acteurs	120
2 – Maintenir la « pression » et continuer le dialogue	124
B – La radicalisation du mouvement étudiant et lycéen clermontois.....	128
1 – La montée des tensions internes au mouvement	128
2 – Manifestations et violence de rue : les barricades clermontoises.....	131
C – Reflux de l’action et intensification de la concertation	136
1 – Les derniers signes d’agitation	137
2 – Repenser l’Université	138

Chapitre III – Le paysage syndical et politique étudiant et lycéen clermontois, entre convergences au national et particularisme local..... 142

I – La représentation lycéenne 142

A – Une difficile implantation syndicale..... 143

 1 – Le lycée, un « terrain hostile » ?..... 143

 2 – L’engagement lycéen, une problématique majeure..... 146

B – Des acteurs majeurs

 1 – Les CAL : une avant-garde militante lycéenne ?

2 – L’UNCAL : entre omniprésence nationale et effacement local	154
3 – La gauche et l’extrême gauche lycéenne : un paysage complexe	157
4 – La droite lycéenne ou l’équation impossible.....	162
5 – L’auto-organisation : les lycéens comme fers de lance.....	165
II – La représentation étudiante : un enjeu politique ?	169
A – Le leader étudiant, l’UNEF, ou le symbole du particularisme local	171
1 – La reprise en main de l’AGEC après Mai 68	172
a – La FER et son implantation clermontoise	172
b – Une « remobilisation » rapide des forces militantes	174
c – La scission de l’AGEC en 1969, un prélude à l’évolution nationale de l’UNEF ?	179
2 – L’AGEC des « années 68 » : entre division locale et puissance nationale.....	183
a – L’éviction des ESU par l’AJS.....	183
b – L’AGEC face aux « scissionnistes de l’UEC »	185
c – Clermont-Ferrand : le bastion universitaire de l’OCI.....	190
3 – 1976-1986, de l’UNEF-US à l’UNEF-ID : une décennie de domination sans faille	193
a – À l’échelle nationale : une affirmation des positions de l’UNEF-Unité Syndicale	193
b – Clermont-Ferrand : la « base arrière » du développement de l’UNEF.....	197
B – Gauche et extrême gauche étudiante : la « balkanisation » du paysage politique et syndical clermontois	200
1 – La gauche « traditionnelle » et le milieu étudiant	200
a – L’UEC et ses divers degrés d’implantation	201
b – Les socialistes et le milieu étudiant clermontois : des relations difficiles ?	202
2 – Maoïstes et ESU : une activité militante forte.....	204
a – Les ESU ou la démobilisation progressive.....	204
b – L’implantation maoïste à Clermont-Ferrand : une équation insoluble ?	207
c – L’allié « inattendu » des ESU et des maoïstes.....	209
3 – La LC à Clermont-Ferrand : entre effacement et omniprésence	210
a – La LC à Clermont-Ferrand dans les « années 1968 ».....	211
b – 1976-1986 : l’affirmation de la LC au plan local	213
III – La droite et l’extrême droite universitaire clermontoise	216
A – La « droite modérée » à l’Université : une représentation fragile	216

1 – L’UJP : un « précurseur » ?	216
2 – De nombreuses tentatives « avortées ».....	219
B – Droite « dure » et extrême droite étudiante : un succès local indéniable	220
1 – La FEC-FNEF : de la droite traditionnelle à la droite « dure »	220
2 – L’extrême droite étudiante à Clermont-Ferrand : une force majeure.....	223

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL

CLERMONT-FERRAND II

École Doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales

NICOLAS CARBONI

L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 1968 à 1986. Du cadre national à l'exemple clermontois.

Volume II

Thèse de Doctorat sous la direction de M. Mathias Bernard.

Présentée le 24 janvier 2012

Devant un jury composé de

Mathias BERNARD (Professeur, UBP), Jean-Claude CARON (Professeur, UBP), Robi MORDER (Président du GERME), Gilles RICHARD (Professeur, Rennes I), Michelle ZANCARINI-FOURNEL (Professeur émérite, Lyon I).

Chapitre IV – 1968-1986 : une contestation perpétuelle

Le monde étudiant et lycéen connaît entre 1968 et 1986 de grandes mobilisations, souvent en réaction à des mesures gouvernementales ou à des réformes de l'enseignement secondaire et supérieur. L'agitation étudiante et lycéenne est perçue, suite à ces « explosions » scolaires et universitaires, comme le nouveau fer de lance du mouvement social d'autant que lycéens et étudiants, par leur nombre et par leur capacité de mobilisation, semblent assumer le rôle d'avant-garde protestataire. Mais au-delà de ces rassemblements massifs qui mobilisent largement hors des effectifs militants, entraînant dans la lutte ces « masses » étudiantes et lycéennes souvent silencieuses et davantage concentrées sur leurs études, le monde étudiant et lycéen est traversé par un certain nombre de tensions, qui entretiennent une sorte « d'agitation latente », notamment dans l'immédiat après-68 qualifié de « Mai rampant ». En effet, entre 1968 et 1986, lycées et universités demeurent le théâtre de « luttes quotidiennes ». Celles-ci sont l'immédiate conséquence de la non-satisfaction de revendications exprimées de longue date et devenues « visibles » avec le mouvement de contestation de mai et juin 1968. L'agitation « endémique » dans les lycées et les universités se construit autour de questions très variées, qui réapparaissent dans les discours militants à intervalles plus ou moins réguliers.

Plusieurs grands thèmes de mobilisation semblent ainsi « traverser » la période 1968-1986. C'est par exemple le cas des élections universitaires qui, dès leur mise en place, suscitent des polémiques. Chaque année, la tenue de ces élections donne lieu à des actions, de plus ou moins grande ampleur, et à des remises en cause – tant sur le « fond », c'est-à-dire la philosophie et l'objectif de ces scrutins, que sur la « forme », l'organisation du scrutin. La sélection est également un thème mobilisateur pour les lycéens et les étudiants, qui refusent toute « ségrégation sociale » au sein de l'institution scolaire et universitaire. De même, les conditions d'études posent de nombreux problèmes et entraînent une contestation quasi constante. Les droits des lycéens et des étudiants, leurs conditions de vie et leur place au sein de la société française sont également au cœur des mouvements d'agitation. Aussi, particulièrement durant les « années 68 », le monde étudiant et lycéen semble se caractériser par un rejet sans appel de toute forme de répression, qu'elle vienne d'autorités administratives ou « politiques », qu'elle concerne directement ces jeunes ou d'autres acteurs du mouvement social, français comme étrangers.

Il convient cependant de définir plus clairement ces mobilisations. D'abord, ces « mouvements perpétuels » sont entretenus, dans leur grande majorité, par des minorités militantes et politisées présentes dans les universités et les lycées. Les « batailles » se livrent sur le long terme et mobilisent ainsi plusieurs cohortes, plusieurs générations de militants. La masse étudiante et lycéenne n'est elle que peu concernée par ces dissensions, dont elle ignore parfois même jusqu'à l'existence. Mais, de manière ponctuelle, une de ces luttes peut, à la suite d'un « événement générateur de solidarité », entraîner un grand nombre de jeunes dans l'action. En outre, il semble qu'il faille clairement, comme l'a fait Robi Morder au sujet du mouvement lycéen¹, distinguer deux grandes périodes entre 1968 et 1986. Dans un premier temps, celui des « années 68 » où l'agitation étudiante et lycéenne est quasi ininterrompue : pas un jour ne semble se passer en France sans que la presse, nationale ou locale, fasse écho d'un mouvement de protestation dans les lycées et les universités. Les « années 68 » sont également les années d'une « politisation à outrance ». Chaque mouvement d'agitation, quel que soit le thème de mobilisation, a une connotation politique et la plus simple des actions collectives s'intègre, pour les contestataires, à un mouvement plus large toujours lié, d'une manière ou d'une autre, au mouvement de mai et juin 1968. Les « années 68 » sont donc clairement imprégnées par cette idée du « tout est politique ». La deuxième période, allant globalement de 1976 à 1986, voit le mouvement lycéen et étudiant évoluer. Cette modification se traduit principalement par un basculement dans l'expression des revendications. Si pour certains commentateurs l'évolution de l'expression des attentes traduit « l'arrivée à maturité » du mouvement étudiant et lycéen, il semble qu'il faille davantage voir dans ce changement la conséquence directe de l'évolution du contexte économique, social et politique, et des mutations de l'institution scolaire et universitaire. Beaucoup moins politisé – indifférent à la politique selon certains commentaires – le milieu étudiant et lycéen de la seconde moitié des années 1970 et des années 1980 semble imprégné d'un véritable pragmatisme, d'un réalisme, qualifié même parfois de pessimisme. Mais au-delà des débats sur la terminologie à employer, le mouvement étudiant et lycéen a de façon incontestable évolué, une évolution qui influe sur les thèmes de mobilisation mais avant tout sur les formes et les vecteurs de cette mobilisation.

¹ Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p., pp. 354-359, p. 355.

I – Un premier objet de lutte : les élections universitaires

En mai et juin 1968 s'est exprimée chez les lycéens et les étudiants une volonté de prendre part plus nettement à la vie de l'institution scolaire et universitaire. Mais cette revendication du printemps 1968 est en fait beaucoup plus ancienne. Dès les années 1960, les jeunes, et plus particulièrement les lycéens, ont exprimé une opposition aux structures des établissements, jugées trop rigides et autoritaires, ne permettant pas de dialogue entre élèves et administration¹. S'exprime donc ici une véritable volonté de « responsabilisation » des jeunes, et même pour certains de « contrôle lycéen » sur l'administration². Du côté des étudiants, l'accent est mis sur la nécessaire remise en cause des « mandarins », ces professeurs qui, selon les contestataires, s'apparentent à des « petits chefs » qui dirigent autoritairement les établissements d'enseignement supérieur. Mai 68 permet à ces revendications d'apparaître au grand jour : la place faite aux jeunes au sein de l'institution devient un objet de débats et de réflexion. Et dès la rentrée 1968-1969, des mesures sont prises pour répondre à cette revendication de participation des lycéens et des étudiants à la vie de leur établissement. Dans les lycées sont ainsi institués les délégués de classe, sur lesquels nous reviendrons plus largement. La création de ces délégués, participant aux conseils de classe et parfois aux conseils d'établissements, semble être une véritable révolution. Mais très vite, devant l'absence de pouvoir de ces délégués, on assiste à une dénonciation de la fonction et une « désaffection » des militants lycéens : la « mission revendicative » dévolue à ces délégués est pour eux totalement dévoyée. Du côté des étudiants, la participation se fait à travers les différents conseils institués par la loi Faure, des conseils qui suscitent de nombreuses polémiques de leur création jusqu'aux années 1980.

A – Les « conseils Faure » et leur accueil

Différents conseils universitaires sont institués par la loi Faure du 12 novembre 1968, une loi qui prévoit d'ailleurs une série de mesures destinées à adapter l'enseignement supérieur aux réalités de l'Université contemporaine. Nommé le 21 juillet 1968 au poste de ministre de l'Éducation Nationale du gouvernement Couve de Murville, Edgar Faure se veut

¹ Comités d'action lycéens, *Les lycéens gardent la parole*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Politique », Paris, 1968, 190 p., p. 22.

² Gérard Vincent, *Le peuple lycéen*, Paris, éd. Gallimard, 1974, 531 p., p. 381.

un « symbole de l'ouverture et du dialogue »¹. Dans une interview accordée au journal *Le Monde* le 11 octobre 1968, Edgar Faure reconnaît les problèmes de l'enseignement et il les date même d'avant Mai 68 : « Le grand désordre dans l'enseignement français n'était pas en mai, c'était en avril ». La loi d'orientation de l'enseignement supérieur est définitivement votée le 12 novembre 1968, après avoir été adoptée le 19 septembre par le Conseil des ministres et être passée devant le Parlement le 24 septembre. Le texte de loi, fort de trente neuf pages codifiant un grand nombre de situations et de « mécanismes », s'attarde sur deux questions majeures pour l'Université : d'abord, il est question de la refondation du système universitaire – sur laquelle nous reviendrons par la suite – ensuite, de la nouvelle gestion des universités, basée sur l'idée de participation de tous les acteurs au « système ».

1 – Principes et fonctionnement

La mise en place des conseils universitaires doit beaucoup au dialogue entre « l'institution » et le « terrain » né, dans la douleur, pendant le mouvement de mai et juin 1968, et durant l'été suivant. Le principe de cogestion, « récupéré » par Edgar Faure dans son texte de loi, est, comme on l'a vu à travers l'exemple clermontois, pensé au cœur même du mouvement d'agitation et il est issu de la nouvelle relation entre enseignants et étudiants. C'est ce qu'a mis en évidence Antoine Prost², qui parle d'une réinvention des rapports professeurs/étudiants dans les commissions d'études ou encore dans les Assemblées générales. Pour lui, si Mai 68 a signifié la destruction du pouvoir universitaire et des fondements de ces pouvoirs, le mouvement a surtout permis des innovations majeures : « le processus de recomposition se dessine au cœur même du processus de décomposition »³. Cette nouvelle façon de « penser l'Université » a pu être intégrée par le Ministère de l'Éducation Nationale grâce aux informations transmises par des « envoyés spéciaux ». En effet, pendant le mouvement, le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, François-Xavier Ortoli, en poste du 31 mai au 12 juillet 1968⁴, envoie des « observateurs » dans les facultés. Ces derniers, « en contact avec les doyens, les syndicats ou les comités d'action »⁵, deviennent des « chargés de mission » pour le successeur de François-Xavier Ortoli, Edgar

¹ Jacques Capdevielle et René Mouriaux, *Mai 68, l'entre-deux de la modernité, Histoire de trente ans*, Paris, éd. Presses de la FNSP, 1988, 317 p., p. 142.

² Antoine Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 23, juillet – septembre 1988, pp. 59-70, p. 66.

³ *Ibid.*

⁴ G. Vincent, *op. cit.*, p. 180.

⁵ A. Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 68.

Faure, à qui ils transmettent les différents projets élaborés au sein des universités « en lutte ». Edgar Faure, qui entend permettre une rentrée universitaire 1968-1969 « dans le calme », s'appuie donc sur les différentes propositions, notamment le projet clermontois rédigé par la commission paritaire. Ces propositions sont souvent basées sur l'idée d'une collaboration de tous les acteurs pour mettre en place les différents conseils universitaires, avec un leitmotiv : « reconstruire les instances universitaires sur une base légitime par excellence en France [...] celle du suffrage universel des intéressés »¹. Cette mise en place des conseils et l'organisation d'élections répondent aussi à une autre préoccupation du nouveau ministre, mise en lumière par Christine Musselin. Selon elle, la loi Faure, et plus encore son « volet participation », appartient à un projet de société dont le but est de « former les futurs citoyens »².

Edgar Faure s'intéresse donc dans son texte à la participation, à la gestion paritaire des universités, donnant ainsi une place au « pouvoir étudiant »³. La loi Faure institue le principe d'une « direction collégiale » des universités qui implique tous les acteurs du système : enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques⁴. Toutes les catégories présentes à l'Université semblent ainsi gagner un « droit à la parole », même les assistants, les personnels techniques et de service, mais surtout les étudiants : chacun est représenté dans les conseils par un nombre d'élus prédéfini. La loi du 12 novembre 1968 met donc l'accent sur cette notion de participation, voire même de « parité » de la représentation des différentes catégories, notamment entre enseignants et étudiants : « La représentation des enseignants [...] doit être au moins égale à celle des étudiants dans les organes mixtes, conseils et autres organisations où ils sont associés »⁵. Cette parité reflète une volonté de satisfaire un idéal exprimé en mai et juin 1968 et elle fait des étudiants des acteurs à part entière de l'Université, au même titre que les autres « catégories » représentées dans cette institution. La loi Faure peut, à ce titre, être perçue comme la « première expérience d'autogestion institutionnelle d'un service public »⁶. Jusqu'à la loi Faure, l'autorité universitaire était quasi toute entière aux mains des professeurs, c'est-à-dire les titulaires du plus haut titre universitaire – le doctorat d'État – parvenus, grâce au consentement de leurs pairs, à obtenir une chaire de titulaire. Le

¹ *Ibid.*

² Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Paris, éd. PUF, 2001, 218 p., p. 56.

³ Nicole de Maupeou-Abboud, *Ouverture du ghetto étudiant*, Paris, éd. Anthropos, 1974, 388 p., pp. 324-325.

⁴ Jacques Verger, *Histoire des universités en France*, Paris, éd. Privat, 1986, 432 p., p. 62.

⁵ Isabel Boussard, « Les étudiants et la participation. Les élections aux conseils d'UER et d'Université », *Revue française de sociologie*, vol. XXI, n° 1, janvier-mars 1980, éd. du CNRS, pp. 77-96, p. 77.

⁶ Robi Morder, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », in Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 612 p., pp. 495-507, p. 498.

système, basé sur les notions de qualification et de compétences, illustre une vision de l'Université, censée assurée « un enseignement et une recherche de haut niveau ».

Avec la loi Faure, différents conseils sont créés. D'abord, le système est basé sur les conseils d'UER – Unité d'Enseignement et de Recherche, nouvelle « structure de base » de l'Université – où sont représentées toutes les catégories d' « usagers » et d'acteurs du système. Les premiers délégués d'UER, élus en Assemblée générale et chargés d'élaborer les statuts de leur unité de rattachement, désignent à leur tour des délégués à l'assemblée constitutive provisoire d'Université, qui définit les nouveaux statuts et désigne les représentants au CNESER – Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les premiers conseils, comme l'indique la mention « provisoire », sont par la suite remplacés par les conseils de gestion et les conseils d'université. On peut évoquer, pour illustrer la composition des divers conseils l'exemple clermontois de la faculté de Lettres et Sciences humaines, dont les nouveaux statuts sont élaborés à la rentrée 1968-1969 et mis en place dès l'année 1969.

Dans cette UER, tous les membres de la communauté universitaire élisent, collègue par collègue, les délégués aux conseils, dont le nombre varie selon la « taille » des départements ou instituts. Ces délégués, qui forment le « collège électoral », élisent au scrutin de liste proportionnel¹ un conseil de gestion composé, selon l'article 23 des nouveaux statuts de l'université, de six enseignants de rang magistral, six maîtres-assistants, sept personnels administratifs, techniques et de service et douze étudiants. Comme le précisent les articles 27 et 28, au sein du conseil de gestion, une délégation permanente est élue, composée de trois enseignants, dont au moins un de rang magistral, trois étudiants et deux personnels administratifs. Il faut noter qu'au sein du conseil de gestion, le Recteur d'académie a une place prépondérante puisqu'il est chargé d'approuver les statuts des UER et de l'université. À tous les représentants enseignants, étudiants et des personnels se joignent également des « personnalités extérieures ». Ces dernières, choisies par les membres élus du conseil, représentent les « collectivités locales, les activités économiques, sociales et culturelles régionales »². Les missions des conseils de gestion sont nombreuses puisqu'ils votent les

¹ Procès-verbal de l'Assemblée constitutive de l'UER Lettres et Sciences humaines, 23 mai 1969, Fonds des Universités, ADPDD, 2078 W 48 : Assemblée constitutive provisoire, statuts (1969), Dossier « Conseils d'Université ».

² *Ibid.*

budgets, définissent la politique de l'établissement et élisent les doyens des facultés et le président d'université.

La création des conseils est une véritable révolution au sein de l'Université française puisque la légitimation du pouvoir n'est plus basée sur la compétence mais sur l'élection. Mais ce nouveau mode de légitimation crée aussi un nouveau rapport de force. Jusqu'à la mise en place des « conseils Faure », les rivalités à la tête des universités étaient avant tout des « rivalités personnelles ». Avec les nouveaux conseils, les rivalités se construisent à deux niveaux : d'abord au sein de chaque « catégorie » – enseignants, étudiants, personnels – entre les différents candidats au poste de délégué ; ensuite entre chaque catégorie au sein des conseils, où chaque collège tente d'imposer sa volonté. La « porte de la politisation » semble ainsi grande ouverte. Les « conseils Faure », qu'ils soient considérés comme une avancée ou non, marquent une nette évolution dans la gouvernance des universités, évolution qui « cache » des intentions « politiciennes » et engendre critiques et ajustements.

2 – Philosophie et « aménagements » des conseils universitaires

L'avènement des conseils universitaires et la participation étudiante sont souvent présentés comme une « victoire étudiante » et la conséquence directe de « l'acceptation » des idées de Mai 68 par la sphère politique. Mais derrière cet aspect qualifié même de « libertaire » par les partisans du système jusque là en vigueur, la loi Faure et « l'offre de participation » ont des objectifs politiques clairs. En effet, si la loi du 12 novembre 1968 apparaît comme un modèle d'ouverture, se targuant de nombreux compromis, le libéralisme en faveur de la participation étudiante est largement limité par l'instauration d'un quorum de 60 % de votants à l'élection des conseils universitaires, quorum créé pour limiter la présence de certains syndicats, à commencer par l'UNEF¹. Si la participation étudiante aux élections est inférieure à ces 60 %, le nombre de sièges étudiants diminue automatiquement. De plus, l'article 9 de la loi prévoit qu'« un étudiant ne peut voter que dans une université » et l'article 8 stipule que « personne ne peut être élu dans plus d'un conseil »², alors que nombre d'étudiants suivant un double cursus fréquentent plusieurs établissements. Un autre problème se pose quant à la représentativité de ces élections : chaque étudiant est inscrit automatiquement sur les listes électorales, ce qui limite en partie le caractère représentatif des

¹ Michel Devèze, *Histoire contemporaine de l'Université*, Paris, éd. SEDES, 1976, 461 p., pp. 137-138.

² Jacques J. Natanson, « La réforme d'Edgar Faure », *Esprit*, n° 375, septembre 1968, pp. 541-550, p. 548.

élections compte tenu de « l'indifférence » de la masse étudiante à la gestion de l'université et implique, de ce fait, qu'une augmentation du nombre d'étudiants entraînera une hausse du taux d'abstention¹. La cogestion des universités est donc « limitée de fait », d'autant plus qu'un amendement à l'article 15 de la loi donne un contrôle des commissions paritaires à d'autres commissions composées de professeurs et de membres de l'administration². La « main tendue » vers les étudiants contenue dans la loi Faure doit donc être nuancée. Ceci s'explique en grande partie par le contexte de rédaction du texte.

La loi Faure est, par certains aspects, mise en chantier avant même la fin des événements de mai et juin 1968. Elle doit permettre avant tout de « sortir de la crise », c'est pourquoi elle reste relativement ambiguë et n'illustre pas de réelle réorientation de la politique universitaire. Pour éviter la « reprise » de l'agitation, le pouvoir essaie de donner le sentiment de faire de nombreuses concessions aux contestataires et surtout charge les universitaires de trouver eux-mêmes les solutions aux problèmes vécus³. L'ambiguïté de la réforme est telle qu'on qualifie parfois Edgar Faure de « funambule intellectuel »⁴. Son objectif est éminemment politique : il tente en fait d'isoler les « enragés » en accordant la participation et la cogestion, et oblige par la confrontation « au réel » à un certain pragmatisme. C'est ce que met en lumière Antoine Prost quand il explique que la loi Faure « offrait en réalité aux animateurs du mouvement la perspective de devenir les acteurs centraux de l'institution reconstruite. Mais cela impliquait qu'ils prennent une certaine distance envers leur idéologie radicale [et leur] militantisme politique révolutionnaire »⁵. Ainsi, la participation, malgré la politisation qu'elle engendre nécessairement, est « pensée comme catalyseur de la contestation »⁶.

Il faut à ces premières remarques ajouter que les conseils d'université connaissent plusieurs réformes au cours de la période. Ces réformes se veulent, selon leurs initiateurs, des « correctifs » aux « défauts » de la loi Faure⁷, mais là encore, le contexte politique joue à

¹ I. Boussard, *op. cit.*, p. 84.

² J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 548.

³ Pierre Mayol, « Déroute ou déplacement », *Esprit*, n° 11-12, novembre-décembre 1978, 336 p., pp. 194-215, p. 195.

⁴ J. Verger, *op. cit.*, p. 63.

⁵ A. Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 68.

⁶ Jean-Philippe Legois, « Les années 68 : du passé faisons table rase !? », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 434 p., pp. 83-98, p. 95.

⁷ C. Musselin, *op. cit.*, p. 65.

plein. C'est d'abord la loi Sauvage du 21 juillet 1980 qui modifie le texte initial. Cette loi, votée pendant la période où l'Université française est dirigée par la Secrétaire d'État aux universités, Alice Saunier-Séité, connue pour sa fermeté envers les contestataires et les opposants à son autorité, modifie la composition des conseils universitaires, en « redonnant plus de poids aux enseignants de rang magistral ». Le but de cette réforme est clairement assumé par la Secrétaire d'État aux universités, qui entend « réduire la politisation et augmenter le pouvoir professoral », au détriment des étudiants. Cette réforme provoque des « remous » dans le milieu étudiant mais aussi du côté des enseignants, qui critiquent une « attaque contre la démocratie universitaire ». La loi Sauvage est abrogée dès l'arrivée des socialistes au pouvoir, ce qui illustre parfaitement son caractère politique, dont n'est pas dénué non plus le « volet conseils » de la loi Savary. En effet, Alain Savary, Ministre de l'Éducation Nationale de 1981 à 1984 – le Secrétariat d'État aux universités étant « réintégré » à son ministère de tutelle en 1981 – essaie, contrairement à Alice Saunier-Séité, d'ouvrir les conseils « au plus grand nombre ». Pour cela, il augmente le nombre d'instances de décisions et leur « taille », ce qui doit permettre une meilleure représentation de la communauté universitaire. Mais là encore, les critiques sont virulentes. De nombreuses universités refusent d'appliquer la réforme et il faut attendre 1988 pour voir le gouvernement de Michel Rocard généraliser la réforme, après l'échec d'un « retour en arrière » avec la loi Devaquet.

L'histoire des « conseils Faure » est donc intimement liée à l'évolution du contexte politique et à l'orientation idéologique des ministres ou secrétaires d'État. Ce lien étroit entre fonctionnement de l'institution et « environnement » politique est également illustré par la « vie interne » des conseils, qui selon Christine Musselin, ont connu deux grandes périodes¹. Une première phase, celle des années 1970, est marquée par une « politisation excessive des conseils », qui sont souvent le théâtre de vifs débats plus que de décisions, comme l'illustrent les témoignages de René Rémond sur Nanterre ou de Pierre Merlin sur Vincennes. Une deuxième période, allant de la fin des années 1970 aux années 1980, est qualifiée de « période d'anomie »², durant laquelle les oppositions politiques se font moins fortes – à l'exception des périodes d'élections – mais c'est aussi une période « d'absence de décision ». Un autre indice permet de faire un lien entre contexte politique et « efficacité et représentativité » des conseils : les réactions des étudiants à l'instauration de la participation et son évolution.

¹ *Ibid*, p. 61.

² *Ibid*.

B – Entre participation et abstentionnisme virulent : les étudiants et les conseils

Faure

Avant même le vote de la loi Faure le 12 novembre 1968, les syndicats étudiants et les différents groupes politiques prennent position sur la question de la participation. Il faut d'emblée faire plusieurs remarques sur ces prises de position « rapides ». D'abord, il apparaît nettement que la grande majorité des étudiants, dont une bonne partie doit en septembre et octobre 1968 passer les examens repoussés à la suite des événements de mai et juin 1968, reste totalement indifférente à la mise en place de la participation. Ceci est d'autant plus surprenant que la participation à la vie des universités est une des grandes revendications de Mai 68. Ensuite, du côté des organisations étudiantes, les réactions à la loi Faure et à la mise en place de la participation sont majoritairement hostiles, mais pour des raisons diamétralement opposées selon les orientations politiques de chaque groupe. Enfin, il existe clairement un lien entre le positionnement face aux élections et la division syndicale visible dans le monde étudiant de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Ceci confirme d'une certaine manière la « réussite » d'Edgar Faure qui, derrière son « ouverture », entend participer au retour au calme dans les universités par la « division » du milieu étudiant, notamment en coupant les groupes les plus « extrémistes » d'une base étudiante plus réformiste que révolutionnaire.

1 – L'accueil de la participation en milieu étudiant

Les réactions de la population étudiante à l'instauration d'une participation à la vie des universités traduisent en grande partie l'appartenance à tel ou tel courant de pensée, à tel ou tel groupe politique ou syndical. Pour la grande majorité des étudiants, peu engagée politiquement, c'est surtout la crainte de « dérives politiques » qui prévaut. Très tôt donc, les groupes représentatifs étudiants prennent position, à commencer par l'UNEF. Le syndicat manifeste très tôt son opposition aux conseils voulus par Edgar Faure. Pendant les négociations de l'été 1968, l'UNEF refuse de prendre part aux discussions entamées entre le ministère et la communauté universitaire, ce qui laisse augurer des problèmes que va connaître la mise en place de cette « fameuse » participation. Pour Jacques Sauvageot, leader de l'UNEF en mai et juin 1968, les « réformes préparées ne sont qu'un leurre ». Dès la rentrée universitaire 1968-1969, le Bureau national de l'UNEF, encore dominé par les ESU, multiplie les déclarations opposées à la mise en place des conseils universitaires, notamment dans un

texte rédigé par la tendance ex-FER et approuvé par le Bureau national, intitulé « De la participation »¹. Dans ce texte, l'UNEF invite, avant de se positionner « officiellement » à l'occasion du congrès prochain, à un débat collectif sur la participation, « solution par laquelle [le gouvernement] pense réaliser l'unité nationale sans avoir à changer le fond et l'orientation de sa politique ». Si l'UNEF admet que « le contrôle de la base est un élément capital dans le choix [...] à faire » par rapport à la participation, elle émet plusieurs réserves. Selon elle, le contrôle de la base est rendu impossible par le « manque d'implication politique de la masse » dont elle est clairement consciente. Le groupe évoque un autre problème : « si la base ne contrôle pas le déroulement et l'évolution de la participation, celle-ci ne peut avoir aucun intérêt », revenant par la même vers l'idée « qu'aucune réforme n'est possible dans un système capitaliste ». Mais surtout, l'UNEF voit dans « l'offre » d'Edgar Faure une manœuvre politique. La participation est selon le syndicat faite pour « isoler un des secteurs qui est apparu parmi les plus combatifs », pour « séparer les éléments les plus actifs et les plus conscients de la masse étudiante » : elle est « le moyen par lequel on cherche à museler les revendications étudiantes ». Au-delà de la philosophie même de la participation, l'UNEF en conteste les modalités. Plusieurs problèmes se posent au sein des nouveaux conseils : l'introduction de « personnalités extérieures » et le mode d'élection – les listes étudiantes sont comme on l'a vu soumises à un scrutin à la proportionnelle et une multiplication des listes entraîne de fait une baisse de la représentation de chaque liste, le quorum de 60 % de votants, l'organisation du scrutin par collège et par cycle – qui illustre pour l'UNEF « la volonté de supprimer toute possibilité de cohésion du mouvement étudiant ». Tous ces éléments incitent le syndicat à voir la participation comme « une des formes actuelles que prend l'offensive capitaliste pour tenter d'intégrer la masse des étudiants au système d'exploitation », en conséquence de quoi « l'UNEF refuse le principe de la participation, non parce que la participation c'est la tentative d'intégration et qu'elle a peur de se faire intégrer, mais parce que la participation ne peut être que la collaboration dans l'aménagement de l'Université de classe [...], la collaboration à la mise en œuvre d'une loi et d'une politique que nous jugeons fondamentalement mauvaise »². Après quelques hésitations et d'intenses débats internes, l'UNEF refuse donc « en bloc » toute participation aux nouvelles instances, comme l'illustre la déclaration de Jacques Sauvageot dans une interview accordée au journal *Le Monde*³.

¹ « De la participation », Bulletin *UNEF-Inform*, n° 2, nouvelle année, 8 novembre 1968, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ Guy Herzlich, « Une déclaration de M. Sauvageot », *Le Monde*, 19 octobre 1968.

L'UNEF n'est cependant pas le seul groupe à refuser de participer aux conseils, et ce refus semble « rassembler » au-delà des clivages politiques. Nombre de groupes étudiants dont l'orientation va de l'extrême gauche à l'extrême droite prennent position contre la participation, une opposition basée sur des arguments parfois contradictoires. La majorité des groupes d'extrême gauche, trotskistes, maoïstes ou libertaires, refusent les conseils qui sont selon eux susceptibles de « remettre en cause les aspirations de Mai »¹, une position également adoptée par les CAL. À l'autre « extrémité » du paysage politique, la FNEF refuse également – dans un premier temps – la participation, notamment à cause du quorum de 60 % de votants² et, selon elle, les conseils ont trop peu de pouvoirs et de compétences. Dans la même lignée, l'ACES et Centre d'Information Civique – deux organisations étudiantes de droite – demandent un droit de vote assorti d'une obligation³. La mobilisation contre la participation, avant même sa réelle mise en place, est donc forte mais des « partisans » du système existent bel et bien. Par exemple, l'UJP soutient le projet, demandant la « collaboration entre les différents acteurs du monde universitaire ». Le groupe devient au fil des semaines le « lobbyiste officiel d'Edgar Faure dans les universités »⁴. Cet aspect de la loi Faure va en effet dans le sens des propositions de l'UJP, exprimées dans les *Cahiers de la participation*. L'UJP, qui selon François Audigier se sent « associée à la réforme de l'Université », désigne même un « délégué spécial »⁵ sur ce thème, Michel Royer-Berneleau, qui pense que la participation peut « casser le cycle contestation/répression »⁶. Mais pour l'UJP, le soutien à la participation est surtout un soutien au général de Gaulle : la réforme de novembre 1968 est présentée, dans les textes de l'UJP, comme la « réforme du général de Gaulle », et non comme celle d'Edgar Faure. Plus surprenant, le MARC soutient la mise en place de la participation aux élections universitaires mais dans le but de « mieux contester » à l'intérieur de l'institution. Paradoxalement, le principal soutien à la participation émane des étudiants communistes de l'UEC, qui forment par la suite les « Comités pour le renouveau de l'UNEF », et qui œuvrent pour le bon déroulement du scrutin. Mais là encore, l'orientation du groupe a une visée stratégique puisque pour l'UEC, les élections universitaires sont un moyen de « réinvestir l'Université » et de « reconquérir la population étudiante ». Le groupe fait de la participation une méthode pour influencer sur l'institution. Les positions sur la participation sont

¹ « Après l'adoption de la loi d'orientation », *Le Monde*, 15 novembre 1968.

² *Ibid.*

³ « L'élection des représentants étudiants », *Le Monde*, 2 octobre 1968.

⁴ François Audigier, *L'Union des jeunes pour le progrès, 1965-1975, Une école de formation politique*, thèse de doctorat, Université Lille III, 1993, 1 020 p., p. 724.

⁵ *Ibid.*, p. 727.

⁶ *Ibid.*, p. 728.

donc assez tranchées au niveau national et, compte tenu du contexte politique local, toutes les conditions d'un refus massif sont réunies à Clermont-Ferrand.

2 – L'annonce de la participation et les réactions clermontoises

Au vu du contexte politique bien spécifique à Clermont-Ferrand, la réforme Faure et l'instauration de la participation posent un certain nombre d'interrogations dans le milieu étudiant. La situation est assez bien résumée par Roger Quilliot, alors enseignant à la faculté de Lettres : « Les PSU trop idéalistes refusaient la réforme offerte par l'ennemi politique ; les trotskistes la boycottaient carrément, contre les communistes et nous [les socialistes], unis pour la circonstance »¹. Comme Roger Quilliot l'exprime, le rejet semble majoritaire du côté des structures de représentation des étudiants clermontois et ce rejet ne souffre que de rares exceptions.

Les premiers à prendre position contre la participation sont les leaders, ESU et maoïstes, de l'Amicale de Lettres. Dès la rentrée universitaire 1968-1969, ils multiplient les prises de position contre les élections à venir, notamment dans le journal de l'Amicale de Lettres, *Fouchtra*. Pour les représentants de l'Amicale, Edgar Faure est un « maître ès opportunisme » dont le projet est teinté d'une « pseudo-philosophie de participation qui n'est pas sans rappeler un air connu du régime de Vichy »². L'attaque est donc virulente, voire excessive, mais elle traduit un certain nombre de « doutes » sur la volonté réelle du ministre, déjà exprimés par la direction nationale de l'UNEF. Et comme leurs camarades du Bureau national de l'UNEF, les ESU clermontois s'appuient sur les modalités de la participation pour en dénoncer l'objectif. Pour l'Amicale de Lettres, la participation est rendue « fictive » par le droit de veto suspensif du Recteur dans les instances paritaires, par le mode d'élection des délégués étudiants qui « favorise l'éclosion d'une classe de notables étudiants, qui n'ont aucun compte à rendre à leurs électeurs, à la base dont ils sont coupés »³, par le quorum de 60 % de votants et la représentation proportionnelle des étudiants et par la « disparition » des personnels administratifs et techniques de la « gouvernance réelle de l'Université »⁴. Néanmoins, les ESU clermontois, contrairement aux maoïstes, restent ambigus sur la question

¹ Roger et Claire Quilliot, *Mémoires, tome II*, Paris, éd. Odile Jacob, 2001, 550 p., p. 420.

² « Le projet Faure », *Fouchtra*, Journal de l'Amicale des étudiants en Lettres, n° 25, n° spécial *Rentrée 68*, septembre-octobre 1968, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ « Un contrôle étudiant », *Fouchtra*, Journal de l'Amicale des étudiants en Lettres, n° 25, n° spécial *Rentrée 68*, septembre-octobre 1968, Archives de l'AGEC.

de la participation aux conseils. Pour la tendance autogestionnaire de l'Amicale, s'il « n'est pas question que l'UNEF en tant que telle y participe », elle admet une « participation individuelle » : « les militants de l'UNEF participeront [...] dans la mesure où ils pourront défendre un programme correspondant à la nature du mouvement de mai [mais] les participants devront être contrôlés par la base »¹. Cette « légère » nuance à la ligne de refus strict de la participation aux conseils universitaires est en fait le fruit de discussions – et d'une alliance temporaire inaugurée en mai et juin 1968 – entre le « pôle » ESU/maoïstes et l'UEC, une alliance stratégique qui vise à « éliminer » la tendance FER mais qui oblige à des « aménagements » idéologiques parfois surprenants et incompréhensibles pour la masse étudiante. L'ambiguïté des ESU sur la participation est encore renforcée, fin 1968, début 1969, par la « scission » des membres du futur groupe DIEUD qui prônent la « participation totale » à la cogestion de l'Université, une ligne sans cesse combattue par les trotskistes de la FER.

La prise de position des leaders ex-FER de l'AGEC est plus tardive que celle des ESU, ce qui s'explique par la « quasi clandestinité » du groupe dissout comme on l'a vu en juin 1968. Il faut donc attendre la fin de l'année 1968 et plus encore le début 1969 pour voir s'affirmer la position du groupe au sujet des élections, une position radicale s'il en est. Dès janvier 1969, l'AGEC-AJS dénonce la « grande illusion » de la participation, « entretenue par la presse, la radio et la télévision »². Selon l'AGEC, avec la participation, le gouvernement « ne fait aucune concession » et « attire [les étudiants] dans un piège », puisque le cadre du dialogue est « fixé par le gouvernement et ses sbires – Recteur, Préfet, administrateurs », et que les articles 10 et 15 de la loi donnent « droit de veto au Recteur et au Ministre ». Pour l'AGEC, la participation ne crée aucun « pouvoir étudiant » sur l'organisation de l'Université, les programmes, les conditions de travail. Donc le syndicat appelle au boycott des élections initiées par Edgar Faure qui « hypocritement continue l'œuvre de Fouchet »³. L'orientation du bureau de l'AGEC semble soutenue par la base militante qui vote à l'unanimité des 632 présents moins une voix⁴, le 29 janvier 1969 pendant l'Assemblée générale de l'AGEC, une motion contre la participation. La motion insiste sur le fait que la loi Faure « dupe les étudiants en leur donnant une illusion de pouvoir » et « ne permet aux étudiants que de gérer

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, « Nous ne serons pas dupes d'E. Faure », janvier 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 1, Annexes au Chapitre IV.

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGECE, « Ne participez pas », 30 janvier 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 2, Annexes au Chapitre IV.

la misère ». Le vote est présenté comme un « acte politique consistant à cautionner la politique gouvernementale » et l'AGEC appelle à « refuser l'intégration à l'appareil administratif » et à « organiser une lutte au niveau des amphis, des facultés et au niveau national »¹.

On observe donc un rejet de la participation dans les deux groupes les plus influents du milieu étudiant clermontois « post 68 », confortés par des adhésions au boycott plus « surprenantes ». Au niveau local en effet, les étudiants socialistes dont la direction nationale soutient la participation, appellent au boycott, ce qui suscite une incompréhension dans la section socialiste du Puy-de-Dôme, illustrée par les propos de Roger Quilliot : « En fac, ces idiots avaient réussi à boycotter notre réforme, qui leur accordait tout ce qu'ils demandaient »². Ce refus de la participation des ES au plan local est là encore la conséquence directe de « l'alliance anti-FER » nouée avec les ESU. Si les ES entendent se maintenir au sein des amicales tenues par les opposants à l'ex-FER, ils doivent nécessairement « s'aligner » sur la stratégie de leurs alliés, alors en position de force en matière de militants et d'influence. Deux groupes se joignent, à Clermont-Ferrand, à la lutte contre la participation, la FEC-FNEF et la FEN. La FEC-FNEF, dont les positions se sont radicalisées depuis mai et juin 1968, s'attaque dès octobre 1968 à la loi Faure qui « manque de hardiesse », instaure une « autonomie fictive » et surtout, « donne libre champ aux étudiants politisés, aux notables étudiants englués dans la routine de leurs vieilles corpos »³. Mais la FEC change rapidement « son fusil d'épaule » sous la pression du Bureau national FNEF. Le 27 janvier 1969, à l'approche des élections universitaires, le président de la FEC, Xavier Bouziat, annonce la participation de son groupe au scrutin et par là, « lance un défi à l'UNEF »⁴. La FEN dénonce elle aussi la participation, ce qui est visible dans divers communiqués ou tracts, notamment en février 1969 : elle s'en prend vigoureusement à la « démago-participation », présentée comme une « grossière farce gaullo-communiste »⁵. La mobilisation contre la participation semble donc relativement unanime à Clermont-Ferrand mais elle n'est pas totale puisque deux groupes, certes minoritaires au plan local, appellent à participer aux élections.

¹ *Ibid.*

² R. et C. Quilliot, *op. cit.*, p. 419.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 18 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 28 janvier 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 4 février 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 225 : Fédération des étudiants nationalistes (1965-1969), Dossier « Activités ».

Du côté de la « gauche étudiante clermontoise », seuls deux groupes « acceptent » de participer aux élections universitaires. Ce sont d'abord les militants de l'UEC qui, par ces élections, entendent reprendre pied dans les facultés clermontoises. Mais justement, la faiblesse du groupe à cette période empêche toute réelle mobilisation sur la question et, hormis quelques tracts et communiqués de presse, les militants UEC et leurs « Comités pour le renouveau de l'UNEF », alors en pleine construction, n'ont guère de visibilité sur la scène locale. L'autre groupe favorable à la participation est le groupe DIEUD, composé d'anciens militants proches du « Comité directeur provisoire » créé en mai 1968, qui se désolidarisent des ESU à cause de leur refus de participer. Le groupe DIEUD, dont les militants sont « reconnus » par les étudiants clermontois grâce à leur action durant les événements de mai et juin, concentrent fin 1968, début 1969, l'essentiel de leur action vers ces élections universitaires. Une stratégie qui porte ses fruits, comme nous le verrons, à l'occasion des premières élections universitaires en 1969.

C – Des résultats représentatifs ?

Les élections universitaires sont donc, avant même leur tenue, l'objet d'un important débat au sein de la communauté étudiante. L'opposition se cristallise entre « participationnistes » et « boycotteurs actifs »¹, mais cette opposition mérite d'être nuancée. D'abord, comme on a pu l'observer, les élections universitaires sont loin d'être la préoccupation principale de la « masse étudiante ». La forte abstention à ce scrutin le confirme tout au long de la période. Ensuite, au plan local, la « balance militante » penche largement en faveur du boycott, dont les partisans sont beaucoup plus nombreux que les participationnistes. Cette situation particulière confère, une nouvelle fois, une image spécifique à l'université clermontoise, qui s'autonomise largement sur la scène universitaire nationale, comme le confirment différents « indices ».

1 – Les premières élections de 1969 : une étape décisive ?

C'est donc dans ce contexte de relative confusion que se déroulent les premières élections universitaires de février et mars 1969. Selon Antoine Prost, l'enjeu de ces élections

¹ J. Verger, *op. cit.*, p. 184.

dépasse largement la seule désignation de représentants étudiants ou enseignants. Pour lui, le scrutin a un impact politique majeur et peut, en quelque sorte, décider de l'avenir de l'Université française puisqu'il considère que « les étudiants [vont] en somme ratifier ou non la nouvelle conception des pouvoirs universitaires »¹. Tout l'enjeu de ces élections réside donc dans le taux de participation des étudiants, qui seul peut légitimer les futurs conseils. Toujours selon Antoine Prost, « le résultat dépasse les espérances » d'Edgar Faure puisque, à la fin mars 1969, 551 des 621 UER nouvellement créées ont procédé à ces élections². Mais le chiffre qui focalise toutes les attentions est bien celui de la participation. Pour ces élections de 1969, le taux de participation « global » est de 52 %, un taux très satisfaisant pour le Ministère qui y voit une acceptation de la loi et le signe d'une « volonté d'étudier » dans la population étudiante³. Mais ce taux de participation cache de profondes disparités. Tout d'abord, la proportion de votants varie largement selon les universités : on observe ainsi des taux de participation plus importants en province qu'à Paris, mais les « taux provinciaux » sont également très variables d'une université à l'autre, comme l'illustre le cas clermontois. Ensuite, il faut noter de très grandes différences de participation selon les filières concernées : en Médecine et Pharmacie, la participation étudiante est de 65,3 % à l'échelle nationale, alors qu'elle n'est que de 42 % dans les facultés de Lettres⁴, c'est-à-dire que le quorum de 60 % n'est dans la majorité de ces facultés pas atteint, ce qui bien sûr a des conséquences sur la composition des conseils. Quoi qu'il en soit, la forte participation a permis une « légitimation démocratique » des conseils universitaires : le pouvoir pédagogique est désormais aux mains des conseils d'UER et le « pouvoir véritable »⁵ dans celles des conseils d'université et des présidents d'université.

À Clermont-Ferrand, les élections qui se déroulent en février 1969 sont l'occasion de multiples affrontements entre groupes politiques. D'un côté, les « boycotteurs », AJS et ESU en tête, qui représentent la majorité des forces militantes, font campagne pour le refus des « élections trahisons » ou « élections piège à cons ». De l'autre, les participationnistes, c'est-à-dire les membres de la tendance Renouveau de l'UNEF ainsi que les « scissionnistes » de DIEUD – qui réunit les ex-UNEF proches du PSU alliés pour la circonstance avec des membres de l'UEC – auxquels se joignent les étudiants membres de la FNEF et de l'URU,

¹ A. Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 69.

² *Ibid.*

³ Didier Fischer, *Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. Flammarion, 2000, 612 p., p. 454.

⁴ A. Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 69.

⁵ *Ibid.*

font tous campagne sur l'idée d'une nécessaire « prise de pouvoir étudiant » à l'Université. La campagne, ponctuée de plusieurs accrochages verbaux et de quelques bagarres entre tendances à l'occasion de distribution de tracts, se termine dans une ambiance délétère. C'est ce qu'illustre une nouvelle fois le récit de Roger Quilliot sur les événements survenus à la faculté de Lettres¹. Le jour de ces premières élections universitaires, le climat est très tendu dans cette faculté. Le bureau de vote, installé dans le hall de la faculté et surveillé par des personnels administratifs et des enseignants, est « encerclé » par les boycotteurs qui « insult[ent] ceux qu'ils croi[ent] susceptibles de voter ». L'arrivée d'un groupe de militants de la FNEF ne fait qu'aggraver la situation. Une militante FNEF, qui distribue des tracts, est prise à parti par des membres du COPI et elle est même giflée par un des maoïstes. S'en suit une violente bagarre entre les « longs-chevelus » et les « coiffés-correct »². Au-delà du déroulement du scrutin, ce sont les résultats qui interrogent.

En effet, à Clermont-Ferrand, le taux de participation global est de 43 %, ce qui à l'échelle nationale est relativement faible. La participation varie selon les facultés : des « records » en Médecine avec 56 % de participation et seulement 28 % de participants en Lettres, soit un des taux les plus faibles de toutes les facultés de France. Ces taux montrent donc un relatif échec de la participation au plan local mais le résultat est loin d'être satisfaisant pour les partisans du boycott, puisque malgré des taux qui n'atteignent nulle part le quorum de 60 %, des étudiants sont bel et bien présents dans les différents conseils. À la faculté de Lettres par exemple, douze étudiants sont élus par 1 394 votants pour 3 975 inscrits³. Ces élus sont répartis dans trois collèges. Dans le collège A (1^{er} cycle), deux étudiants – sur les quatre sièges à pourvoir – sont élus, un FNEF et un DIEUD. Dans le collège B (2^e cycle), huit postes de délégués sur treize sont pourvus, trois par des membres de la FNEF, cinq par des étudiants affiliés au groupe DIEUD. Dans le collège C (3^e cycle), deux élus DIEUD occupent des sièges, sur trois possibles⁴. Seuls deux groupes sont donc représentés à la faculté de Lettres, deux groupes d'ailleurs largement minoritaires sur ce site en matière d'effectifs militants et du nombre de sympathisants. À la faculté de Droit, où le taux de participation dépasse les 50 %, quinze étudiants sont élus : un UEC, quatre GLAU,

¹ R. et C. Quilliot, *op. cit.*, p. 420.

² *Ibid.*

³ Bilan des élections du 14 février 1969 à l'UER LSH, Fonds des Universités, ADPDD, 2078 W 39 : UFR LSH : élections des délégués chargés d'élaborer les nouveaux statuts de l'université.

⁴ *Ibid.*

quatre URU et 6 FNEF¹. En Médecine, deux membres de la FNEF et un indépendant sont élus. À la faculté de Sciences, seuls trois étudiants seront présents dans le conseil : un UEC, un FNEF et un URU². À travers ces résultats, plusieurs premières conclusions peuvent être tirées. D'abord, les inquiétudes relatives à la mise en place d'un quorum de votants semblent se confirmer puisque l'ensemble des sièges n'est pas occupé, même dans les facultés où le vote est important. Ensuite, il n'y a aucune corrélation entre l'influence « réelle » des groupes politiques et syndicaux clermontois et les résultats aux élections universitaires, des résultats souvent peu significatifs et représentatifs des forces en présence, notamment dans une université comme celle de Clermont-Ferrand où la majorité des groupes préconise le boycott.

2 – 1970-1981 : des élections universitaires boudées ?

Les premières élections de 1969 semblent donc signifier la « victoire » d'Edgar Faure au plan national. Ce dernier, grâce à une participation assez importante, est parvenu à légitimer ses nouveaux conseils universitaires. Mais si on peut parler de victoire en 1969 – ce qui est d'ailleurs à nuancer – il est clair que les années 1970 sont celles de la « défaite du système », ce qui se traduit par un net reflux de la participation, signe de plusieurs évolutions du milieu étudiant. La participation aux élections universitaires s'effondre effectivement dès la tenue du deuxième scrutin en 1970. Ainsi, pour les élections universitaires de l'année 1969-1970, le taux de participation recule fortement et tombe sous la barre des 50 %. Ce recul se confirme en 1970-1971, avec une participation de 32 %, avec des nuances nettes entre la province où près de 34 % des étudiants votent, et Paris, où seulement 24 % des étudiants se rendent aux urnes³. En 1972-1973, la baisse de la participation se poursuit avec un taux global de 27 % – 21 % à Paris et 29 % en province – et le taux de participation franchit la barre des 20 % en 1973-1974⁴. Cette baisse rapide de la participation est en fait le signe de plusieurs évolutions dans le milieu étudiant. Selon Annick Percheron, l'échec des conseils issus de la loi Faure est causé par la montée de « réticences des jeunes vis-à-vis des systèmes fondés sur la participation »⁵. La baisse du taux de participation est aussi attribuée à une certaine désillusion des étudiants sur l'action des conseils et un « ras-le-bol » des affrontements

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1022/M, 11 février 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 363 : Universités de Clermont-Ferrand I et II, Dossier « Suivi des élections ».

² *Ibid.*

³ J. Verger, *op. cit.*, p. 185.

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 454.

⁵ Annick Percheron, « Se faire entendre : morale quotidienne et attitudes politiques des jeunes », in Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre, France 1980*, Paris, éd. Gallimard, 420 p., pp. 129-165, p. 139.

politiques entre boycotteurs et participationnistes. Mais surtout, il faut relever la déception des délégués étudiants devant la place qui leur est faite au sein des conseils. En effet, le rôle des élus étudiants dans les conseils est très faible et limité par le rôle prépondérant des enseignants de rang magistral, « les fameux mandarins »¹. Ensuite, au fil des consultations, un cycle « infernal » se met en place : la faiblesse de la participation en elle-même « affaiblit les élus étudiants », de moins en moins nombreux dans les conseils, et « relativise la représentativité des organisations étudiantes »². Enfin, et assez paradoxalement, il semble que la compétence ne soit pas au cœur du système. Les élus considérés comme « compétents » ont beaucoup de mal à apparaître comme tels devant la « masse étudiante » : le « discours de spécialiste est difficilement intelligible pour l'étudiant lambda »³. Sont donc souvent préférés par les « électeurs » des candidats davantage engagés dans la contestation que dans un véritable échange avec l'institution. Cette « prime à l'agitation » nuit durablement à la représentation étudiante dans les différents conseils universitaires où le dialogue devient de plus en plus difficile entre des étudiants « radicaux » et une institution qui, comme le prouve la loi Sauvage par exemple, souhaite amoindrir leur rôle dans les conseils. Un dernier problème s'ajoute à cela : l'absentéisme des élus étudiants. Il apparaît assez nettement, au travers des différentes sources disponibles sur ces conseils universitaires, que la représentation étudiante pâtit fortement du manque d'assiduité des élus étudiants. Ce problème d'absentéisme, notamment visible à Clermont-Ferrand, nuit à la crédibilité des élus qui, au fil des années, ont une influence de plus en plus marginale dans les instances de cogestion. La participation étudiante entre ainsi dans une sorte de « cercle vicieux » dans les années 1970, où se conjuguent désintérêt de la masse étudiante pour le scrutin et « abandon » progressif des prérogatives des élus.

Au-delà des débats sur la place des représentants étudiants ou sur la participation, les élections universitaires cristallisent les antagonismes. En effet, les divisions sur l'attitude à adopter pendant les élections universitaires se traduisent sur le terrain de différentes manières : affrontements entre participationnistes et abstentionnistes, urnes de vote volées ou détruites, bureaux de votes bloqués. Ces incidents sont nombreux dès les premières tentatives de mise en place du système, comme à Tours en janvier 1969 où l'accès au bureau de vote est bloqué par des étudiants appartenant à l'UNEF ou encore à Montpellier, où les élections sont

¹ Laurent Frajerman, « L'UNEF et la participation aux conseils universitaires », *Les Cahiers du GERME*, n° 26, 1^{er} semestre 2006, pp. 42-45, p. 42.

² *Ibid.*, p. 43.

³ *Ibid.*

le théâtre d'affrontements entre étudiants d'extrême gauche et d'extrême droite¹. Les événements les plus violents ont cependant lieu à Paris : le 26 février 1969, à la faculté de Droit d'Assas, a lieu un affrontement entre 70 membres du PAN (Mouvement Panthéon-Assas-Nanterre), mouvement de gauche, et le GUD. Un affrontement qui fait quelques blessés parmi les étudiants, des dégâts matériels et surtout empêche la tenue de l'élection². Le principal lieu d'affrontement au sujet des élections reste néanmoins l'université de Vincennes, où les bagarres se multiplient au cours de la campagne électorale de mai et juin 1969³, l'apogée de la violence ayant lieu le jour même de l'élection. Le 17 juin, lors d'un premier scrutin, un groupe d'étudiants venu de Nanterre s'empare des urnes et les détruit en les jetant par les fenêtres de l'établissement et en les noyant dans un bassin⁴. Un nouveau scrutin est alors prévu pour le 26 juin mais ce deuxième vote doit être interrompu. En effet, les étudiants communistes, suite aux événements du 17, organisent un service d'ordre, auquel s'opposent les militants d'extrême gauche : des affrontements entre les deux groupes ont lieu, les portes du bureau de vote sont fermées et le scrutin est à nouveau reporté⁵. Les élections universitaires de 1968-1969 sont donc loin de se passer dans la quiétude. Mais les troubles relatifs à ce scrutin émaillent également toute la période 1968-1976 : en janvier 1975 par exemple, des manifestations ont lieu suite à un décret de Jean-Pierre Soisson instituant le suffrage direct pour l'élection des conseils d'université. 600 étudiants de l'université du Mirail à Toulouse manifestent devant le Rectorat avec le SNESup, le SGEN, l'UNEF et le Comité de mobilisation créé à l'occasion, contre la baisse de la représentation étudiante, due à la règle du quorum et à l'intervention de l'État dans la gestion de l'Université⁶. Cette élection aux conseils d'université et d'UER est d'ailleurs empêchée par des étudiants d'extrême gauche opposés au nouveau mode de scrutin, qui s'emparent des urnes sans violence⁷. Si la bataille de terrain est dure au sujet des élections universitaires, la bataille des listes ne l'est pas moins, et c'est l'UNEF-Renouveau qui est majoritairement représentée⁸. Ce syndicat a toujours, entre 1968 et 1976, près de 40 % de représentants dans les conseils d'UER et d'université, ce taux fluctuant beaucoup, surtout à Paris, à cause de mécontentements dus à

¹ « Les élections dans les universités », *Le Monde*, 1^{er} février 1969.

² « Paris : bagarre entre étudiants d'extrême gauche et d'extrême droite », *Le Monde*, 28 février 1969.

³ N. De Maupéou-Abboud, *op. cit.*, p. 326.

⁴ « Les élections au centre universitaire de Vincennes », *Le Monde*, 19 juin 1969.

⁵ « Par suite des affrontements entre gauchistes et communistes », *Le Monde*, 27 juin 1969.

⁶ Yves Agnès, « Les modifications des règles électorales provoquent une vive émotion », *Le Monde*, 18 janvier 1975.

⁷ Bertrand Le Gendre, « Une intervention des étudiants d'extrême gauche empêche le déroulement des élections », *Le Monde*, 31 janvier 1975.

⁸ I. Boussard, *op. cit.*, p. 84.

son action (30 % en 1970-1971 et 50 % en 1973-1974). Malgré ces fluctuations, l'UNEF-Renouveau reste dans les années 1970 la première force en matière de représentation étudiante au sein des conseils d'université. Chaque scrutin est ainsi l'occasion pour le syndicat de se présenter comme le représentant légitime de la population étudiante, notamment en 1975-1976, où le vote est assez favorable aux jeunes communistes. Les élections de 1975-1976 sont en effet un bon exemple de la représentation étudiante dans les conseils durant les années 1970. Lors de ces élections, le taux de participation est de 28 %. L'UNEF-Renouveau obtient, au plan national, 65 % des suffrages exprimés, contre 53 % en 1974-1975¹. Mais ce scrutin illustre surtout le développement de listes locales ou indépendantes, qui recueillent 8,5 % des voix, contre 23,9 % pour les listes nationales de droite – CLEF, UNI, FNEF – 1,9 % pour le MARC et seulement 0,3 % pour le COSEF. Ce résultat permet à l'UNEF-Renouveau d'être la première « force » étudiante au CNESER : le syndicat obtient 60,3 % des voix et dix sièges contre 7,4 % et un siège pour l'alliance MARC-COSEF, 25,1 % et quatre sièges pour le CLEF et 7,15 % et un siège pour l'UNI².

Mais l'évolution de la participation et des scores obtenus par chaque groupe démontre aussi la fragilité de la représentation étudiante et l'impact du contexte politique et universitaire sur les résultats. Ainsi, en 1976-1977, le taux de participation baisse une nouvelle fois, passant de 28 % en 1975-1976 à 26 %, une baisse tout autant perceptible à Paris où la participation passe de 20,5 % à 18 %, qu'en province où 30,5 % des étudiants votent contre 32,5 % en 1975-1976³. Ce scrutin marque également un net recul pour l'UNEF-Renouveau, qui semble être la conséquence directe de l'attitude du syndicat pendant le mouvement de protestation du printemps 1976 et plus particulièrement son appel à la reprise des cours contre la volonté de la base. L'UNEF-Renouveau passe ainsi de 65 % des suffrages à 53 %, une baisse particulièrement forte dans ses bastions traditionnels, dont Aix-en-Provence, Lille ou Toulouse⁴. Cette baisse de l'UNEF-Renouveau permet un nouveau développement des listes indépendantes, dont le score passe de 8,5 % à 17,5 % – ce qui illustre un rejet progressif des structures syndicales – mais également du MAS, qui obtient 6,5 % des voix contre 1,9 % pour son aïeul, le MARC, le groupe semblant ainsi « valorisé » suite à sa forte implication dans le mouvement de 1976. De son côté, le COSEF passe de 0,3 % à 0,6 % alors que les groupes de droite – CLEF, UNI, GUD, FNEF – passent de 23,9 % à 21,7

¹ René Maurice, *L'UNEF ou le pari étudiant*, Paris, éd. Sociales, 1977, 157 p., p. 144.

² *Ibid.*, p. 147.

³ « La participation des étudiants aux élections universitaires a baissé en 1975-1976 », *Le Monde*, 7 avril 1977.

⁴ *Ibid.*

%¹. On voit donc qu'il existe une réelle influence sur le vote étudiant du rôle joué par les groupes dans les mouvements de contestation, ce qui une nouvelle fois pose la question de la représentativité de ces élections. Cette question est d'autant plus prégnante qu'il faut considérer l'absence de l'autre acteur majeur du milieu étudiant, l'UNEF-Unité Syndicale. Durant toutes les années 1970, l'UNEF-Unité Syndicale maintient sa position quant à la participation. Ce refus implique des résultats « faussés », ce qui est visible dans le « décalage » entre les scores obtenus par les différents groupes aux élections universitaires et les autres scrutins liés à la vie étudiante, dont les élections des délégués CROUS auxquelles l'UNEF-Unité Syndicale accepte de participer à partir de 1975.

L'absence de l'UNEF-Unité Syndicale des conseils jusqu'en 1981-1982 pose un réel problème pour évaluer l'influence réelle de chaque groupe à l'Université. Ainsi, l'apparente domination de l'UNEF-Renouveau sur la représentation étudiante doit être nuancée, ce qu'illustrent les résultats aux élections CROUS. Jusqu'en 1974, l'UNEF-Unité Syndicale boycotte au niveau national ces élections. Mais en 1975, elle décide de s'y engager pour protester contre les conditions de vie des étudiants. Et dès sa première participation en 1975, elle obtient près de 32 % des voix contre 46 % à l'UNEF-Renouveau. La domination de l'UNEF-Renouveau se confirme au scrutin suivant, en février 1977. Si ces élections « n'attirent pas les foules étudiantes », puisque que seulement 12,36 % des inscrits votent ² – contre 16,62 % en 1975 – elles confirment cependant la tendance visible en 1975. L'UNEF-Renouveau arrive une nouvelle fois en tête avec 48,55 % des voix et obtient 100 des 216 sièges étudiants. L'UNEF-Unité Syndicale obtient elle 22,14 % des voix et 51 sièges. La baisse de son score s'explique en grande partie par les refus d'AGE de participer en signe de contestation. Le reste des voix se porte sur le MAS, qui double son score, passant de 4,15 % à 9,96 %, comme le CLEF qui atteint 8,5 % des voix contre 4,1 % en 1975 ³. L'UNI progresse légèrement, passant de 2,07 % à 3,5 %, comme la FNEF, qui passe de 1,58 à 1,82 %. Le COSEF, pour sa première participation, obtient 1,94 % des voix et les listes « indépendantes » s'effondrent, passant de 9,5 % à 2,81 %⁴. Aux élections suivantes, celles de 1979, l'écart entre les deux UNEF se réduit mais le scrutin est encore marqué par une forte abstention, puisque

¹ *Ibid.*

² « Les élections aux centres régionaux des œuvres universitaires », *Le Monde*, 4 février 1977.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

seulement 10,76 % des inscrits se déplacent aux urnes ¹. Si l'UNEF-Renouveau reste en tête avec 36,69 % des voix et 74 sièges, elle est en net recul, contrairement à l'UNEF-Unité Syndicale qui progresse avec 33,23 % des voix et 67 sièges ². La domination des deux UNEF est claire et fragilise les autres groupes ³. Lors de l'élection des représentants étudiants au CNOUS par les Conseils d'administration CROUS, l'UNEF-Unité Syndicale, grâce à l'alliance avec le MAS, parvient même à devenir l'organisation majoritaire, avec 86 voix et cinq sièges – contre 51 voix et 3 sièges en 1977 ⁴. L'UNEF-Renouveau n'obtient elle que 64 voix et quatre sièges – contre 97 voix et 6 sièges en 1977 – et CNOUS-80, l'alliance CLEF-UNI, obtient 24 voix et un siège ⁵. Cette prise de pouvoir progressive de l'UNEF-Unité Syndicale au sein des conseils CROUS et CNOUS illustre à elle seule tout le problème de l'interprétation des élections « étudiantes », dont les résultats ne permettent pas dans les années 1970 de tirer de conclusions sur la représentativité des différents groupes présents à l'Université. Il faut donc attendre 1982 et l'acceptation « totale » du jeu des élections universitaires par l'UNEF-Indépendante et Démocratique pour pouvoir dresser un tableau plus précis de l'influence des groupes politiques et syndicaux dans le milieu étudiant. Mais même durant les années 1980, on ne peut dresser qu'un tableau approximatif puisqu'une « variable » vient à nouveau rendre l'interprétation des chiffres difficiles : le taux de participation. Néanmoins, les élections universitaires jouent un rôle fondamental dans le milieu syndical étudiant, puisqu'elles permettent de légitimer, en partie, les structures de représentations. Se pose alors la question du déroulement et des résultats de ces élections à Clermont-Ferrand, où déjà la mise en place du scrutin est difficile.

3 – À Clermont-Ferrand, des élections impossibles ?

Dès son instauration, la participation suscite de nombreuses controverses dans les facultés clermontoises. Boycottées par les groupes les plus influents en milieu étudiant, les

¹ Catherine Arditti, « L'UNEF (proche des communistes) recule au profit de l'UNEF-US », *Le Monde*, 4-5 février 1979.

² *Ibid.*

³ Les autres groupes étudiants semblent en effet très affectés par cette montée en puissance de l'UNEF-US, ce que traduisent bien les scores obtenus :

- CELF = 4,67 % et 8 sièges (pour sa première participation)
- CLEF = 4,6 % et 9 sièges (contre 8,57 % et 17 sièges)
- UNI = 3,25 % et 6 sièges (contre 3,5 % et 7 sièges)
- MAS = 7,16 % et 18 sièges (contre 9,93 % et 12 sièges)
- Indépendants = 10,15 % et 25 sièges (contre 2,81 et 13 sièges)

⁴ « L'UNEF-US obtient la moitié des sièges étudiants aux œuvres universitaires », *Le Monde*, 26 mai 1979.

⁵ *Ibid.*

élections universitaires sont cependant l'objet d'une lutte intense visant, pour certains, à démontrer « l'inutilité » des conseils, et pour d'autres, à mettre en valeur le rôle de « levier » que peuvent jouer les élus étudiants. Dès 1969, la bataille fait donc rage entre boycotteurs et participationnistes. Du côté des boycotteurs, le leader est bien entendu le bureau AGECE-AJS qui, avant même les élections, dénonce une pratique qui « consiste à administrer la pénurie, à se faire complice de notre propre déqualification »¹. Mais l'AGECE s'efforce avant tout de montrer, après la tenue du scrutin, que les conseils n'ont aucune légitimité et que leur action est, par essence, défavorable aux étudiants. La question de la légitimité des conseils est donc au centre des débats. Pour l'AGECE, le premier problème est celui du taux de participation. Si les chiffres clermontois sont, comme on l'a vu, largement inférieurs à la moyenne nationale, s'ajoute un problème soulevé par l'AGECE : la comptabilisation des votes. En effet, la non communication du nombre de bulletins blancs est un réel problème pour le syndicat et le signe d'une « apparente manœuvre politique ». Ainsi, après les élections de 1969, l'AGECE lance une campagne d'information sur les « vrais chiffres » de la participation. Selon les lambertistes, si à la faculté de Sciences la participation est déjà faible, avec un taux d'abstention de 53 %, les 39 % de bulletins blancs parmi les 47 % de votants ôtent toute crédibilité au scrutin². Ce résultat illustre selon l'AGECE le « refus massif du système des conseils ». Elle dénonce donc la présentation des résultats électoraux par « la presse au service de Faure et des ses alliés », le « gonflage systématique des pourcentages de votants » mais aussi la « pression [mise] sur les étudiants pour voter »³. Aussi, l'AGECE critique l'engagement de « minorités politiques » dans ces élections, une attaque franche contre les communistes du courant Renouveau qui, selon les lambertistes, ont tout fait pour « cautionner la loi Faure, accepter l'arbitraire le plus absolu et refuser de défendre les intérêts du monde étudiant et de l'organiser »⁴. Pour l'AGECE, les communistes, à cause de leur acceptation des élections universitaires, « ont raté le test de la bourgeoisie sur la capacité de résistance et d'organisation du milieu étudiant »⁵. Le refus des conseils se manifeste dès lors pour l'AGECE par une série d'actions qui visent à immobiliser le fonctionnement des nouvelles institutions. Ce blocage passe par un « lock out » des salles de conseils, une perturbation des réunions, soit par des intrusions pendant les votes, soit par l'organisation de « concerts de klaxons » aux

¹ Tract AGECE, « Il faut organiser une mobilisation massive des étudiants », 17 janvier 1969, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : AGE-fédérations de province, Clermont-Ferrand (1959-1968).

² Tract AGECE, « Bilan des élections en sciences », février 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 4, Annexes au Chapitre IV.

³ « Les résultats des élections Faure : la lutte contre la participation doit continuer », *L'Étudiant de France*, n° 6, mars 1969, BDIC, FP 2923.

⁴ Tract AGECE, « Bilan des élections en sciences », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

fenêtres des salles : des actions qui bien sûr nuisent au bon déroulement de la concertation, déjà rendue difficile par les oppositions politiques et les « actions d'éclats » de certains élus. On peut citer, par exemple, les événements du 19 mai 1969, jour de réunion du conseil de gestion de l'université : les délégués FEC-FNEF, conformément aux consignes du Bureau national FNEF, effectuent un « départ groupé » du conseil et démissionnent de leurs responsabilités¹, protestant contre la « mainmise des staliniens » et « les menaces perpétuelles pesant sur ses élus étudiants ». L'AGEC engage dans le même temps une « campagne de disqualification des structures de participation »², en démontrant que ces conseils n'ont pas de pouvoir. Le groupe demande que les élus soient obligés de s'expliquer sur les décisions prises et appelle à des sanctions contre les participationnistes, qui « devront choisir entre leur appartenance à l'UNEF et leur présence dans les structures de collaboration avec le pouvoir »³. Si on ajoute aux actions de l'AGEC les campagnes ESU contre la participation, on comprend aisément que les élections des conseils et leur « existence » sont vouées à être l'objet de lutte.

L'organisation des élections universitaires semble relativement problématique pour l'administration clermontoise durant les années 1970. L'AGEC utilise différents « stratagèmes » pour bloquer le processus électoral ou encore « immobiliser » les conseils. En janvier 1970 par exemple, pour les secondes élections universitaires de l'histoire de l'université, l'AGEC organise des rassemblements devant les bureaux de vote répartis sur les différents sites de l'université, pour « expliquer » aux étudiants les « raisons pour lesquelles il faut boycotter les conseils ». Cette « explication » semble avoir des effets immédiats – ou est-ce la présence de nombreux militants qui dissuade les étudiants de se présenter aux isolements ? – puisque ce deuxième vote se traduit par un effondrement de la participation, qui passe de 43 à 27 %⁴. À la faculté de Lettres par exemple, la participation passe de 28 à 13 %, et seule la moitié des sièges de représentants étudiants est occupée, pour moitié par des membres du courant Renouveau, l'autre moitié étant « confiée » à des élus URU⁵. La faible participation s'explique par le boycott de l'AGEC, des ESU mais aussi de la FEC-FNEF et par l'intense campagne contre la « participation gaullo-communiste ». En novembre et décembre 1969,

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 19 mai 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

² « La lutte contre la participation », Motion de l'AGEC au Collectif national UNEF du 23 février 1969, Dossier « Perspectives d'action pour les CA-UNEF », Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 53/3/2, 23 janvier 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 363 : Universités de Clermont I et II (suivi des élections).

⁵ *Ibid.*

l'AGEC lance une campagne d'information contre la participation, qui « vise à diviser le milieu étudiant », qui fait des étudiants « de simples agents d'exécution de la politique de sélection »¹ et dénonce surtout le courant Renouveau. Pour le syndicat, le courant Renouveau « usurpe le sigle UNEF » et arrive « à mener aux urnes des étudiants dont la prise de conscience est encore incomplète [...] : les moutons ou les veaux, comme on préfère »². L'AGEC adopte la même tactique – dénonciation des conseils et attaque du courant Renouveau – à l'occasion des élections de décembre 1970 et janvier 1971. Cette nouvelle campagne contre la participation, présentée comme « la gestion de la pénurie, l'organisation de la sélection et la privatisation de l'enseignement », semble encore une fois payer puisque pour ce scrutin, moins de 20 % des étudiants clermontois votent³. La campagne contre l'UNEF-Renouveau semble également porter ses fruits : le groupe, avec sept élus au conseil d'université, est dépassé par les indépendants qui occupent dix sièges. L'URU remporte, elle, trois sièges et la FNEF, qui reprend part cette année aux élections, un⁴. Cependant, malgré ce qui apparaît être une victoire pour les lambertistes, ces derniers persistent dans le refus de toute présence étudiante dans les conseils et choisissent, en 1972, d'adopter une position plus radicale.

En novembre 1972, de nouvelles élections ont lieu à Clermont-Ferrand. Ces élections ne remportent pas un grand succès, avec une participation globale de 14 %. À la faculté de Lettres, seuls deux sièges sont pourvus compte tenu de la règle du quorum. Dans le collège A (1^{er} cycle), 111 personnes ont voté sur 1 258 inscrits, soit un taux de participation de 8,82 % et 56 votes vont à la liste AGECE, 41 à l'URU, 14 sont blancs ou nuls et aucun siège n'est pourvu⁵. Dans le collège B (2^{ème} cycle), 215 votes sont comptabilisés, 98 pour l'AGECE, 96 pour l'URU, pour un total de 1 656 inscrits, soit une participation de 14,07 % et seul un siège est pourvu. Enfin, dans le collège C (3^{ème} cycle), 143 étudiants ont déposé un bulletin dans l'urne, 86 pour l'AGECE et 39 pour l'URU, sur 1 209 inscrits, soit un taux de participation de 11,82 % et un siège de représentant est occupé⁶. Mais plus que les résultats en eux-mêmes – qui illustrent une nouvelle fois la désaffection grandissante pour les élections universitaires à

¹ CA-AGECE du 21 novembre 1969, Registre tenu par la Préfet du Puy-de-Dôme sur les statuts et les changements survenus dans l'administration et la direction de l'AGECE, 1960-1973 (CA Sciences).

² Tract AGECE, « Les staliniens vous mentent ! », 12 janvier 1970, Archives de l'AGECE.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 24/3/7, 14 janvier 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 363 : Universités de Clermont I et II (suivi des élections).

⁴ *Ibid.*

⁵ « Résultats officiels du scrutin du 22 novembre 1971 à l'UFR de Lettres et Sciences humaines », Dossier « Élections 1972 – recours devant le Tribunal administratif », Archives de l'AGECE.

⁶ *Ibid.*

Clermont-Ferrand – c'est le déroulement de la campagne qui fait débat. En effet, le 17 novembre 1972, un tract signé de l'AGEC annonce la participation du syndicat aux élections et le 22 novembre, trois listes AGECE-UNEF sont soumises au vote des étudiants. Or, comme le rappelle dès le 18 novembre, avant le vote, le président de l'AGEC, Jacques Tramont, « l'AGEC-UNEF n'a présenté aucun candidat à ces élections »¹ et « les candidats de la prétendue liste AGECE-UNEF ont donc usurpé le titre de l'association ». En effet, les listes AGECE-UNEF présentées sont des listes UNEF-Renouveau qui ne dirige en aucun cas le syndicat au plan local. En conséquence de quoi Jacques Tramont, « pour éviter de regrettables confusion dans l'esprit des étudiants », forme une réclamation et demande que « tous les documents liés aux élections et portant la mention AGECE-UNEF soient retirés » et « que soit envoyé à tous les étudiants un communiqué rectificatif »². La réclamation de Jacques Tramont est pourtant rejetée par la Commission de contrôle des élections et les listes AGECE, conduites par l'UNEF-Renouveau, sont maintenues. Après les élections, de nouvelles réclamations sont déposées. La première, le 27 novembre 1972, est déposée par trois membres de l'AGEC « officielle », qui dénoncent l'usurpation du sigle qui « a eu pour effet de vicier les opérations électorales en abusant les électeurs et en conduisant certains d'entre eux à participer au scrutin, alors qu'ils se seraient, sans cette irrégularité, abstenus »³. Une deuxième réclamation est déposée par Paul Jaffreux, président de l'URU, qui proteste contre les « diverses irrégularités qui auraient par leur nombre et leur gravité, vicié le déroulement des opérations électorales »⁴. Le leader URU évoque une propagande massive pendant le scrutin, le port par les assesseurs de certains bureaux de vote de badges UNEF et l'admission au scrutin de personnes sans cartes d'étudiants. Une dernière réclamation est enregistrée, celle du président du bureau de ville UNEF-Renouveau, M. Josiane, étudiant en Anglais, qui dénonce « l'action de la tendance US, qui n'exerce plus d'influence que dans quelques villes et notamment Clermont-Ferrand [...] et s'est placée hors de l'UNEF ». Il demande donc l'annulation des réclamations déposées par l'AGECE-UNEF-Unité Syndicale. Si la Commission de contrôle rejette les réclamations de l'UNEF-Renouveau, jugées non fondées, et celle de l'URU – la Commission juge que « les procédés utilisés par l'UNEF n'ont pas excédé, par leur caractère, les limites observées en de pareilles circonstances » – elle accepte celle des trois membres de

¹ Lettre de Jacques Tramont, président de l'AGEC, au président et aux membres de la Commission de contrôle des élections des UER de l'Université de Clermont-Ferrand, 18 novembre 1972, Dossier « Élections 1972 – recours devant le Tribunal administratif », Archives de l'AGEC. Voir annexe 4, Annexes au Chapitre IV.

² *Ibid.*

³ « Réclamations relatives aux élections des collègues étudiants dans l'UER de Lettres et Sciences humaines », Dossier de la Commission de contrôle des élections de l'Université de Clermont-Ferrand, 5 décembre 1972, Archives de l'AGEC. Voir annexe 5, Annexes au Chapitre IV

⁴ *Ibid.*

l'AGEC, en se basant sur l'idée que « l'utilisation abusive par la tendance "participationniste" de l'UNEF du sigle AGECE a en fait exercé une influence décisive sur le comportement des électeurs »¹. Mais la Commission n'annule que le vote du collège B, « du fait du très faible écart entre les deux listes »². Suite à cette décision, Jacques Tramont porte la décision devant un tribunal civil. L'AGEC est représentée par Marc Guillaneuf, avocat à la Cour d'Appel de Riom et « ancien » du syndicat. Ce dernier défère la décision de la Commission de contrôle devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand et entame un procès civil pour interdire à l'UNEF-Renouveau d'utiliser le sigle AGECE³. Pour l'avocat, la décision de la Commission d'annuler en partie les élections « est tout de même un succès, d'autant que la lecture des motifs est très instructive ». Selon lui, Jacques Tramont doit « donner à cette affaire une certaine publicité » et le procès sera facilement gagné car « la défense présentée par Hugny [leader de l'UNEF-Renouveau à la faculté de Lettres] est faible et permet d'être utilisée dans un procès civil »⁴. Le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand tranche en janvier 1973 et annule toutes les opérations électorales des collèges étudiants pour toute l'université : il n'y a donc aucun élu étudiant à Clermont-Ferrand pour l'année 1973. Devant cette décision, l'administration de l'université décide la tenue de nouvelles élections pour février 1973, mais la mobilisation étudiante est quasi nulle : moins de 5 % des étudiants votent et aucun siège n'est pourvu, en théorie jusqu'aux prochaines élections prévues en janvier 1974. Il faut aussi noter qu'en février 1973, le courant Renouveau a interdiction formelle de la Cour d'Appel de Riom d'utiliser le sigle AGECE. Cette décision a des conséquences importantes, compte tenu de la dimension symbolique et « historique » du sigle. Et on peut voir dans cette lutte pour le sigle AGECE une répétition du procès qui oppose à la même époque l'UNEF et l'ACES, autour de l'utilisation du sigle UNEF, là encore symbole de l'inscription historique du syndicalisme étudiant dans un « temps long ». La question de l'utilisation du sigle AGECE étant « tranchée », les élections universitaires deviennent en théorie moins complexes et davantage « compréhensibles » pour l'étudiant lambda. Cependant, cette clarification n'est pas synonyme de mobilisation, comme l'illustre le scrutin suivant.

Les élections des 23 et 24 janvier 1974 confirment la désaffection des étudiants clermontois pour ce scrutin, avec une participation de 17 %, qui permet néanmoins la

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Lettre de Marc Guillaneuf, avocat à la Cour d'Appel de Riom, à Jacques Tramont, 9 décembre 1972, Dossier « Élections 1972 – recours devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand », Archives de l'AGECE. Voir annexe 6, Annexes au Chapitre IV.

⁴ *Ibid.*

présence de quatorze étudiants dans conseils de gestion, quatre F NEF et dix indépendants ¹. Cependant, une nouvelle fois, le taux de participation varie fortement selon les facultés. À l'UFR de Lettres et Sciences Humaines, le nombre de suffrages exprimés est, comme en 1973 et 1974, inférieur à vingt par collège électoral – et même huit dans le collège A – et donc aucun élu étudiant n'est présent dans le conseil de gestion entre 1973 et 1975, alors qu'ils sont quatre élus à la faculté de Droit ². Ce vote de 1974 marque avant tout le recul de l'UNEF-Renouveau sur le plan local, le syndicat n'ayant aucun élu. Les grandes « tendances » sont confirmées par les votes de 1975 et 1976 qui se déroulent dans un contexte bien spécifique, celui du débat sur la partition de l'université clermontoise. En 1976 a donc lieu le dernier scrutin de l'université « unifiée ». Il confirme le refus de la participation, proche de 14 %, et les grandes « tendances » politiques, avec parmi les treize élus cinq proches de la droite et huit indépendants plutôt proches de la gauche ³. Les militants UNEF clermontois, devant le désintérêt clair de la « masse étudiante » pour ces élections universitaires, proposent même une alternative pour permettre d'offrir aux étudiants une réelle représentation. Cette alternative, mise en place en 1975 et surtout 1976, est expliquée par le président de l'AGEC lors du congrès national UNEF de Nantes de 1976 : « Je ré-interviens sur Clermont car je pense que l'activité engagée depuis la rentrée le nécessite. À Clermont, la volonté de développer la représentation étudiante selon les conceptions de l'UNEF, qui sont celles de délégués élus, mandatés et révocables, indépendants de l'administration et des conseils de gestion, a abouti à l'élection de délégués dans chaque amphitheâtre le jour de la réunion de rentrée, cinq en Lettres et deux en Sciences. Cette méthode peut permettre d'élargir l'assise de l'UNEF mais à condition que l'UNEF soit le moteur de ce travail, sans quoi nous créons un organisme parallèle à l'UNEF »⁴. En clair, à Clermont-Ferrand, l'AGEC fait élire des délégués dans chaque amphitheâtre, et ce dès le début de l'année, s'assurant par là même un certain « monopole ». Ces délégués centralisent les revendications de la « base » et les transmettent à la direction du syndicat qui les expose aux conseils universitaires – parfois même « de force » – court-circuitant ainsi les « vrais » élus étudiants.

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 100/3, 28 janvier 1974, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 363 : Universités de Clermont I et II (suivi des élections).

² Fonds des Universités, ADPDD, 2078 W 30 : Conseil de gestion – PV des réunions (1974-1976).

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 97/3, 29 janvier 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 363 : Universités de Clermont I et II (suivi des élections).

⁴ Note manuscrite, « Intervention du président de l'AGEC », Dossier « Congrès de Nantes », 19-20-21 novembre 1976, Archives de l'AGEC.

À partir de 1976, la partition de l'université clermontoise « change la donne ». Jusqu'en 1982 et l'entrée de l'UNEF-Indépendante et Démocratique dans le « jeu » des élections universitaires, deux situations diamétralement opposées se dessinent sur le plan local. À Clermont-Ferrand I, les élections connaissent un « petit succès » avec des taux de participation proches de la moyenne nationale et des sièges étudiants majoritairement occupés par des étudiants proches de la droite. Au contraire, à Clermont-Ferrand II, la participation « ne décolle pas », bien au contraire, et les élections sont le cadre de nombreux affrontements politiques. En 1977, Clermont II est l'université qui connaît le plus faible taux de participation dans toute la France : à la faculté de Lettres, sur plus de 3 000 inscrits, seuls 29 votes sont comptabilisés¹ et aucun élu étudiant n'est présent dans un des conseils d'UER ou d'Université. À cette faible participation s'ajoute une forte contestation des résultats. En 1979, l'AGEC demande une nouvelle fois l'annulation des élections du conseil de gestion de Lettres et du conseil d'université devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand et la Commission de contrôle des élections. Cette demande s'appuie sur plusieurs irrégularités relevées par l'AGEC : le 5 décembre, on compte à la faculté de Lettres 35 votants à 12 heures, et de 12 heures à 14 heures, un seul vote est enregistré, or, à 14 heures, 50 votants sont comptabilisés par les assesseurs ; ensuite, les listes électorales sont modifiées pendant le scrutin et onze noms de votants sont rajoutés ; puis, sur les listes électorales, 2 861 étudiants sont inscrits alors que 3 302 étudiants sont inscrits à la faculté de Lettres, ce qui fausse le calcul du quorum, basé sur le nombre d'inscrits sur les listes ; enfin, les procès-verbaux d'élections ne sont pas rédigés en présence des scrutateurs². Après avoir fourni les documents demandés par le Tribunal Administratif, dont le recours devant la Commission de contrôle des opérations électorales³, la requête de l'AGEC est enregistrée par le Tribunal Administratif qui rend sa décision le 22 janvier 1980⁴ et annule les élections pour « irrégularités dans le processus normal des élections réglementées par la loi du 12 novembre 1968 »⁵. Enfin, dernier incident notable de cette période allant de 1976 à 1982 : l'annulation des élections de décembre 1980 par la Commission de contrôle des élections. En effet, pendant les élections

¹ Colette Delpic, « Pour l'action, pour les revendications », *Clermont-Université, Journal de l'AGEC-UNEF (Unité Syndicale)*, n° 1, janvier 1977, Archives de l'AGEC.

² Lettre de Colette Delpic, présidente de l'AGEC, au président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, 21 décembre 1979, Dossier « Affaire élection 1979 », Archives de l'AGEC.

³ Lettre du secrétaire-greffier du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand à Colette Delpic, 2 janvier 1980, Dossier « Affaire élection 1979 », Archives de l'AGEC.

⁴ Avis d'audience du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, 10 janvier 1980, Dossier « Affaire élection 1979 », Archives de l'AGEC.

⁵ Avis de décision du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, 22 janvier 1980, Dossier « Affaire élection 1979 », Archives de l'AGEC.

universitaires du 10 décembre 1980 à Clermont I et II, l'AGEC, alors dirigée par Bernard Slama, perturbe – avec le « consentement » du SNESup et du SNCS, Syndicat National des Chercheurs Scientifiques – le déroulement du scrutin : les urnes sont bourrées par des bulletins blancs et les listes électorales sont volées¹. L'action de l'AGEC est destinée à montrer l'opposition à la loi Sauvage qui modifie la composition des conseils ; ce qui explique le soutien apporté par certains syndicats enseignants à cette action. Les élections universitaires semblent donc « condamnées », à Clermont-Ferrand, à être davantage un sujet de luttes politiques qu'un facteur de concertation. Se pose ainsi le problème, déjà évoqué à l'échelle nationale, de la représentativité de ces élections, question d'autant plus sensible dans une université où le paysage syndical est dominé par les « boycotteurs actifs ».

La question de la représentativité des élus est, à Clermont comme dans le reste du pays, au cœur des débats. Aussi, les résultats des élections au CROUS permettent, une nouvelle fois, de préciser les rapports de force même si l'abstention brouille quelque peu les données. Pour sa première présentation aux élections CROUS en 1975, l'AGEC obtient 57 % des voix et quatre sièges contre 43 % et trois sièges pour l'UNEF-Renouveau². On voit donc que l'AGEC, après sept ans d'abstention, devient le premier représentant des étudiants au sein du Conseil d'administration du CROUS. Cette tendance se confirme en 1977 : l'AGEC obtient 70 % des suffrages exprimés et six sièges contre 30 % à l'UNEF-Renouveau, qui obtient deux sièges³. Ces quelques chiffres montrent bien que l'UNEF-Unité Syndicale domine largement au niveau local, une domination qui ne fait que s'accroître avec la création de l'UNEF-Indépendante et Démocratique et l'acceptation des élections universitaires.

4 – 1982-1986 : un réinvestissement militant ?

Avec la naissance de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, et surtout après l'arrivée des socialistes au pouvoir, la question de la participation est à nouveau posée aux membres du syndicat étudiant. Le débat est vif au sein de l'organisation. D'un côté, les tendances PLUS (mitterrandistes) et TSARS (rocardiens et CCA) sont favorables à l'entrée de l'UNEF dans le

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 3241, 10 décembre 1980, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

² Tract AGECE, « Résultats des élections CROUS du 26 janvier », 27 janvier 1977, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

jeu des élections, contrairement à la TLEAS (LC) et à la majorité OCI¹, inquiets des réactions de la « base » et surtout de la répartition des tendances sur les listes composées. Au deuxième congrès de l'UNEF-Indépendante et Démocratique de Paris, réuni à la Mutualité du 13 au 16 février 1982, après de houleux débats, l'acceptation de la participation est officiellement annoncée suite à la promesse du ministre Alain Savary de réformer le système – et de revenir sur la loi Sauvage. Mais le syndicat opte pour une « participation critique » qui résulte d'un « compromis entre les tendances ». L'acceptation de la participation, après treize ans de boycott actif, est présentée par Pierre Turpin comme une « rupture avec la conception qu'avaient antérieurement les syndicalistes de l'UNEF-ID de la manière dont il convenait d'agir pour obtenir la satisfaction des revendications étudiantes » mais surtout, cette nouvelle orientation marque, pour les militants, une légitimation des conseils, une « transformation des représentations collectives du monde étudiantin » et le début d'une « recherche systématique du dialogue »². La nouvelle ligne adoptée par le syndicat accompagne également une autre évolution relative aux élections universitaires, visible depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes – et surtout l'abrogation de la loi Sauvage : la croissance relative de la participation aux élections, qui passe nationalement de 18 à 26 % entre 1980 et 1981³. Pour sa première élection en 1982, l'UNEF-Indépendante et Démocratique obtient 22,03 % des voix et 1 837 sièges, se rapprochant du leader « historique » dans les conseils, l'UNEF-Renouveau, qui obtient 23,01 % des voix et 1 545 sièges⁴. Cette tendance ne fait pas la suite que s'accroître et les résultats des élections aux conseils d'université se rapprochent des chiffres pour les élections CROUS, même si durant les années 1980 les organisations qui présentent des listes sont de plus en plus nombreuses, ôtant un grand nombre de voix aux deux UNEF.

Lors des élections de 1983 auxquelles participent 25 % des étudiants, l'UNEF-Solidarité Étudiante obtient 21,04 % des voix et 1 484 sièges contre 19,86 % à l'UNEF-Indépendante et Démocratique et 1 645 sièges⁵. Les autres groupes « structurés » sont largement en retrait : la CNEF obtient 4,2 % des voix et 153 sièges ; le CELF 3 % et 105 sièges ; l'UNI 3 % et 125 sièges ; PSA moins de 1 % et 59 sièges⁶. Ces résultats, désormais

¹ Pierre Turpin, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate, 1981-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, 1997, 475 p., p. 75.

² *Ibid.*, p. 76.

³ Serge Bolloch, « Après l'abrogation de la "loi Sauvage" », *Le Monde*, 19 décembre 1981.

⁴ P. Turpin, *op. cit.*, p. 74.

⁵ « Les résultats des élections universitaires : les listes dites indépendantes obtiennent le plus grand nombre de voix », *Le Monde*, 1^{er} mars 1983.

⁶ *Ibid.*

plus en adéquation avec les « scores » des élections CROUS¹, démontrent le rôle grandissant des « indépendants » mais également de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, qui devient même la première force étudiante au CNESER. L'élection des délégués CNESER a lieu le 27 avril 1983. Elle donne la victoire à l'UNEF-Indépendante et Démocratique, avec 33,06 % des voix et 35,29 % des sièges contre 31,46 % à l'UNEF-Solidarité Étudiante et 29,41 % des sièges². L'UNI obtient, elle, deux sièges et la CNEF, PSA, le CELF et les « indépendants » un chacun³. Grâce à cette victoire, l'UNEF-Indépendante et Démocratique « confirme et accentue sa représentativité » et se légitime auprès des pouvoirs publics et des instances universitaires. Cette légitimation se poursuit jusqu'à la fin de la période étudiée, puisqu'en janvier et février 1986, l'UNEF-Indépendante et Démocratique obtient 37,38 % des voix aux élections universitaires, progressant de près de 30 % en voix, alors que l'UNEF -Solidarité Étudiante « tombe » à 21,33 %⁴.

À Clermont-Ferrand, l'entrée de l'UNEF-Indépendante et Démocratique dans le processus électoral est un tournant pour la représentation étudiante locale. Après quatorze ans d'absence et de lutte contre les conseils, les lambertistes, toujours majoritaires au sein de l'AGE, s'investissent largement dans l'institution. Et comme au plan national, les chiffres de la participation connaissent à partir de cet instant un progrès relatif et continu. Dès les élections de décembre 1982, l'AGEC-UNEF-Indépendante et Démocratique devient le premier représentant des étudiants clermontois, avec douze des vingt sièges étudiants au conseil d'université de Clermont II et dix au conseil de Clermont I⁵. Cependant, les taux de participation restent faibles. À Clermont-Ferrand II, seuls 731 votes sont enregistrés pour 6 252 inscrits, soit un taux de participation de 11,69 %⁶. En 1983, les tendances se confirment. D'abord, le taux de participation étudiant, même s'il reste faible au point de vue national, progresse avec un score de 28 % au total pour les deux universités⁷. L'UNEF-

¹ Les élections CROUS de 1983, qui voient la participation baisser, passant de 13,04 % en 1981 à 12,41 % en 1983, montrent un rapport de force similaire :

- UNEF-SE = 32 % et 67 sièges (contre 42,99 % et 87 sièges en 1981).
- UNEF-ID = 29 % et 70 sièges (contre 35,48 % et 75 sièges en 1981).
- CELF = 12,66 % et 28 sièges (contre 6,08 % et 12 sièges en 1981).
- UNI = 7,14 % et 12 sièges (contre 3,05 % et 6 sièges en 1981).
- Indépendants = 19 % et 47 sièges (contre 10,3 % et 24 sièges en 1981).

² « L'UNEF-ID remporte les élections au CNESER », *Étudiant de France hebdo*, n° 27, nouvelle série, 10 mai 1983, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ « Les résultats définitifs des élections universitaires », *Le Monde*, 26 février 1986.

⁵ « Les élections universitaires », *La Montagne*, 19 décembre 1982.

⁶ *Ibid.*

⁷ Tract AGECE, « Communiqué », 19 décembre 1983, Archives de l'AGEC.

Indépendante et Démocratique progresse dans tous les conseils d'UER, en particulier à la faculté de Droit et Sciences économiques, et détient pour la seconde année la majorité des sièges étudiants : à la faculté de Sciences, sur quinze élus, dix appartiennent à l'UNEF-Indépendante et Démocratique et cinq au MEC – Mouvement des Étudiants Clermontois (mouvement modéré créé en 1983 et disparu dès 1985) ; en Lettres, sur douze sièges, huit vont à des élus UNEF-Indépendante et Démocratique, trois au MEC et un est pourvu par un indépendant ; en Droit, quatre des douze sièges sont occupés par les « indépendants » et cinq par les candidats d'une liste d'union UNEF-Indépendante et Démocratique /PSA ; en Sciences économiques, les élus sont cinq à appartenir à l'UNEF-Indépendante et Démocratique et deux sont des indépendants ; enfin, à l'IUT de Clermont, l'UNEF-Indépendante et Démocratique remporte deux sièges contre deux pour les indépendants et cinq pour l'UNI¹. La victoire de l'AGEC-UNEF-Indépendante et Démocratique aux conseils d'UER est confortée par l'élection des conseils d'université. À Clermont-Ferrand II, avec 270 voix, l'AGEC remporte onze sièges contre trois au MEC – qui obtient 69 voix – et six sont attribués à des indépendants². Toutes les grandes évolutions – augmentation du taux de participation, affirmation de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, mais aussi des listes dites « indépendantes » – visibles à l'échelle nationale semblent donc exacerbées au niveau local, comme le prouvent encore les résultats des élections de 1984, 1985 et 1986. L'ampleur prise par les évolutions à Clermont-Ferrand est sans conteste à mettre au crédit de l'implantation « historique » de l'UNEF-Unité Syndicale dans les universités de la ville. Cette dernière semble ainsi « récompensée » pour son acharnement à conserver son bastion étudiant. En 1986, l'AGEC conforte sa position en obtenant 37,38 % des voix aux élections de Clermont II et huit élus, contre 11,33 % et un élu à l'UNEF-Solidarité Étudiante – qui fait en 1986 son « retour » à Clermont – et 16 % et deux sièges aux indépendants³. N'ont aucun élu l'UNI avec 7,6 % des voix, le CELF avec 2,7 % des suffrages, PSA et ses 7,5 % et les « corps », avec 11,5 %. L'influence de l'AGEC-UNEF-Indépendante et Démocratique est clairement incontestable, comme l'illustrent encore les élections CROUS ou les élections au CEVU – Conseil des Études et de la Vie Universitaire nouvellement créé par la loi Savary – où l'AGEC-UNEF-Indépendante et Démocratique dispose de dix des douze sièges, deux étant occupés par des indépendants. Malgré un « terrain » difficile, l'AGEC est également la force

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 970, 14 décembre 1983, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1613 W 363 : Universités de Clermont I et II (suivi des élections).

³ Tract AGECE, « L'UNEF-ID majoritaire, le projet ministériel suspendu », février 1986, Archives de l'AGECE.

dominante au conseil de Clermont I, où elle occupe six sièges, les six restant étant partagés entre l'UNI – trois sièges – les indépendants – deux sièges – et PSA – un siège¹.

Cette nouvelle situation relative aux élections universitaires marque au plan local un bouleversement dans les pratiques de l'AGEC. Condamné pendant quatorze ans à une « contestation pure », le syndicat est désormais intégré à tous les niveaux de « pouvoir » et peut ainsi, grâce à l'obtention de la majorité des mandats étudiants, influencer sur le cours de la vie universitaire, même de manière marginale. Mais l'AGEC, qui reste jusqu'en 1986 dominée par l'OCI, maintient largement sa tradition « d'agit-prop », et ce même au sein des conseils, dont le déroulement est à de nombreuses reprises perturbé, comme nous aurons l'occasion de le voir.

¹ *Ibid.*

II – La « bataille » continue pour l'amélioration des conditions d'études et de vie

La période allant de 1968 à 1986 est ponctuée, dans le milieu étudiant et lycéen, par de grandes mobilisations, souvent engendrées par des réformes de l'enseignement secondaire et supérieur ou des mesures gouvernementales touchant directement cette population jeune. Ces mouvements se caractérisent par des mobilisations massives qui dépassent largement les « frontières » militantes et qui touchent, dans la plupart des périodes d'agitation observées, la quasi-totalité des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur. Mais au-delà des ces rassemblements massifs, de multiples mouvements d'agitation naissent dans les universités et les lycées français. Ces mouvements se construisent le plus souvent autour de revendications exprimées de longue date et qui ont, grâce au mouvement de Mai 68, trouvé un écho plus important dans la société et une visibilité. La sélection est par exemple un thème important de mobilisation pour la population étudiante et lycéenne, qu'elle se passe au cœur même des institutions ou à leur entrée. Étudiants et lycéens combattent également pour obtenir les moyens « suffisants » à un « bon » enseignement et la garantie d'une égalité des chances. Dans la droite ligne des idées exprimées en mai et juin 1968, la thématique des rapports enseignants/enseignés est, elle aussi, au cœur de nombreux mouvements d'agitation. Les périodes de troubles peuvent également traduire un sentiment de solidarité – avec les « travailleurs », avec « l'étranger » – né de l'idée qu'un individu, une population – dans l'acception sociale du terme – est victime de la « répression », quelle que soit sa forme. Ces mouvements d'agitation « perpétuels » se distinguent néanmoins des grandes mobilisations collectives, comme celles de 1968, 1973, 1976 ou 1986.

Si les « grands » mouvements de contestation « type 68 » mobilisent en masse l'espace de quelques semaines, « l'agitation quotidienne » a un visage relativement différent. Cette agitation peut avoir un aspect « latent », comme après Mai 68 où l'on parle d'un « Mai rampant » dans les universités et les lycées, c'est-à-dire que lycéens et étudiants maintiennent une certaine pression et entretiennent une « houle » contestataire. La mobilisation change alors de forme puisqu'aux grandes manifestations se substitue un autre type d'agitation, fait de pétitions, de « micro-manifestations » ou de « perturbations ponctuelles » de la vie des universités et des lycées. Souvent entretenue par les militants syndicaux ou politiques, cette « agitation du quotidien » peut aussi s'avérer totalement dénuée d'idéologie. En effet, les groupes étudiants et lycéens peuvent se mobiliser pour protester contre des situations ou des mesures qui ne les impliquent qu'eux seuls, des problèmes ponctuels de conditions de travail,

de vie ou de liberté au sein des institutions. Le mouvement étudiant et lycéen affirme par là son caractère corporatiste. Ces mouvements à l'aspect « marginal » peuvent néanmoins provoquer des prises de conscience, « faire tâche d'huile », et entraîner dans la contestation une plus large frange de la population étudiante et lycéenne et, exceptionnellement, à l'instar des mouvements de 1968, 1976 ou 1986, engendrer un « blocage » des institutions scolaires et universitaires. Mais la plupart du temps, ces luttes conservent un caractère corporatiste fort et de ce fait, n'atteignent jamais « d'apogée contestataire », l'union entre masse lycéenne et étudiante étant plus difficile à construire. Quoi qu'il en soit, entre 1968 et 1986, lycéens comme étudiants entretiennent, par ces « micro-mouvements », l'image d'une population vouée à la contestation et éternellement insatisfaite, même si les représentations collectives du monde étudiant et lycéen évoluent largement au cours de la période.

A – Pour un « lycée réinventé »

Mai 68 est parfois interprété comme le symbole d'une contradiction, d'une « rencontre entre archaïsme et modernité », archaïsme des normes sociales et de la représentation politique, modernité culturelle ou politique incarnée par la jeunesse. Appliquée aux lycées français en 1968, la contradiction est tout à fait « criante ». Les lycées français sont, comme on l'a vu, souvent dénoncés pour leurs structures rigides et autoritaires, l'absence de dialogue entre professeurs, élèves, parents et administration¹. L'absence d'expression démocratique est ressentie comme une forme d'oppression, un sentiment conforté par les exigences de l'administration quant aux tenues vestimentaires, au respect des règlements intérieurs et d'une certaine « neutralité politique ». Le lycée, souvent qualifié par les jeunes de « lycée caserne », est perçu comme une « instance de normalisation »². L'institution est « mise en accusation » pour ses actes comme pour ses intentions, et la hiérarchie, incarnée par le chef d'établissement, est contestée. Pour de nombreux lycéens, le lycée est vécu comme un monde clos, fonctionnant en autarcie et « imperméable à la vraie vie »³. Et la répression qui s'y exerce, dans le contexte d'évolution sociétale, apparaît de plus en plus anachronique. On oppose cette vision du lycée à une « autre école », plus égalitaire, inspirée des travaux de Ivan Illich, sociologue plaidant pour un « société sans école », ou d'Alexandre Sutterland Neill, et

¹ CAL, *op. cit.*, p. 28.

² François Dubet, *Les lycéens*, Paris, éd. du Seuil, 1996, 409 p., p. 84.

³ Michel Winock, « Les lycéens », *Esprit*, n° 11, septembre 1968, p. 113.

son école des *Libres enfants de Summerhill*¹. Toutes ces revendications, exprimées par les lycéens en mai et juin 1968, trouvent dans les années 1970 et 1980 un écho important même si on assiste, au fil des années, à une évolution des motifs et des formes de mobilisation.

1 – La liberté dans les « lycées casernes »

La question des « libertés lycéennes » au sein des établissements a été au cœur des revendications de cette population en Mai 68. Même si le mouvement n’aboutit pas, comme certains le voudraient, à un « contrôle lycéen sur l’administration »², Mai 68 marque la fin de certaines interdictions³. Les lycéens obtiennent ainsi le droit de fumer, de se maquiller et de porter des pantalons pour les filles, la fin des pensums et des retenues – compensée par la multiplication des exclusions provisoires ou définitives – et parfois même le droit de tutoyer les enseignants, libres désormais de porter ou non la cravate. Mai 68 est donc l’occasion d’un profond bouleversement de l’espace collectif qu’est le lycée et de ses règles. Comme l’a montré Jean-Noël Luc⁴, avec Mai 68, le lycée « devient un espace de vie plus libéral », une libéralisation symbolisée par l’élection de délégués de classe, mais aussi par une tolérance accrue – bien que très relative – envers le militantisme politique. La « vie sexuelle du lycéen » est désormais mieux acceptée, malgré de nombreuses réserves. Mai 68 signifie aussi la disparition de « rites anciens », comme les remises de prix d’excellence ou les associations d’anciens élèves. Enfin, grâce au mouvement de mai et juin, la mixité se généralise, même si cette dernière a été « instituée de fait » en 1957 pour des problèmes de locaux ou de nombre d’enseignants⁵. Cependant, les « avancées » dues à Mai 68 sont à nuancer concernant cet octroi de liberté apparent. Tout d’abord, il existe une réelle dissymétrie entre les « acquis de Mai » énoncés plus haut et les aspirations de la population lycéenne, beaucoup plus larges en matière de participation à la vie des établissements et de rapport avec l’administration. Ensuite, les différentes mesures prises en matière de liberté subissent des « aménagements » locaux importants : ainsi, selon l’établissement fréquenté, la liberté supposément acquise en Mai 68 par les lycéens est plus ou moins bien « tolérée » par l’administration et les chefs d’établissement. Malgré « l’uniformité » des revendications, les lycéens se trouvent donc, dès

¹ Alexandre Sutterland Neill, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, éd. Maspero, 1971, 463 p.

² G. Vincent, *op. cit.*, p. 351.

³ Antoine Prost, *Histoire générale de l’enseignement et de l’éducation en France*, Paris, éd. Nouvelle librairie de France, 1982, 729 p., p. 264.

⁴ Jean-Noël Luc, « À la recherche du “Tout puissant empire du milieu” », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d’histoire*, Paris, éd. de l’INRP, 501 p., pp. 11-56, p. 24.

⁵ *Ibid.*

la rentrée 1968-1969, confrontés à des situations très variées, notamment en matière de liberté d'expression et de militantisme politique.

Les lycéens associent souvent la revendication de liberté d'expression à des revendications relatives à leurs conditions de vie, comme par exemple l'existence de foyers¹, lieux où la parole est libre. Une des particularités de cette revendication de libre expression, et notamment d'expression politique, est que, contrairement à d'autres thèmes mis en avant par le mouvement lycéen, elle semble faire consensus². Ce droit amènerait de fait chez les lycéens une liberté de réunion, d'imprimer puis de diffuser des journaux et de prendre part aux discussions concernant la vie et la gestion des établissements³. Pour les plus « radicaux » d'entre les lycéens, il faut obtenir de l'administration le droit de grève, et ce dès la classe de seconde ainsi que le droit d'imprimer et de diffuser des tracts. Avant mai et juin 1968, le débat politique, jugé « fauteur de troubles », est quasiment totalement exclu des lycées. Mais le mouvement de Mai introduit clairement la politique au sein des lycées, dans et en dehors des classes, ce qui est déjà en soit la preuve d'un « desserrement de l'étau administratif », comme l'illustre aussi la multiplication de journaux lycéens pendant ces semaines de contestation⁴. Mai 68 semble donc agir comme un « libérateur de la parole lycéenne » mais, loin d'être totale, cette libération est également mise à mal à de nombreuses reprises entre 1968 et 1986 et chaque tentative de « réduction » des libertés est l'occasion d'une lutte plus ou moins âpre contre l'administration.

Mise en avant par le mouvement de Mai, la volonté d'obtenir une liberté accrue dans les établissements est donc à l'origine d'incidents, de mouvements de contestation initiés par les lycéens. Si en Mai 1968 ils imposent de fait le droit de réunion, de grève, la liberté d'information et la fin de la censure, ces droits sont repris peu à peu par l'administration et les lycéens ne peuvent s'exprimer que dans les conseils d'administration⁵. Pour protester, ils multiplient alors les actions. Ainsi, le 17 octobre 1968, une manifestation de lycéens des CAL a lieu à Toulouse devant le lycée Pierre de Fermat suite à l'interdiction d'une réunion,

¹ Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Bruxelles, éd. Complexes, coll. « Histoire du temps présent », 2000, 585 p., p. 296.

² G. Vincent, *op. cit.*, p. 243.

³ M. Winock, *op. cit.*, pp. 199-200.

⁴ CAL, *op. cit.*, p. 159.

⁵ L'École émancipée, *La répression dans l'enseignement*, Paris, éd. Maspéro, 1972, 199 p., p. 108.

manifestation repoussée par le personnel de l'établissement ¹. Suite à une même interdiction d'une réunion des CAL par le proviseur, un meeting CAL-UNEF se tient dans la cour du lycée Montaigne à Bordeaux, réunissant 200 personnes qui obligent le proviseur à céder ². Ces manifestations reflètent le peu de liberté accordée aux lycéens dans certains établissements : ainsi, les CAL ne sont que « tolérés » au lycée Voltaire de Paris et même interdits au lycée Rodin ³. Ce fonctionnement des lycées, autoritaire et structuré, engendre à la rentrée 1968 une deuxième phase d'extension des CAL, avec le lancement d'une plate-forme de revendications (refusant notamment le port de la blouse) ⁴. Début 1969, une « campagne de politisation » est lancée par les CAL et vise à imposer la présence du personnel politique dans les lycées, le droit de projeter des films et d'organiser des débats militants. Cette campagne est violemment réprimée par la police ⁵. En effet, dès 1969, beaucoup d'établissements ont interdit la projection des « films de Mai » et l'activité politique ⁶ y est proscrite comme avant. Cette interdiction du débat politique fait naître un nouveau type d'activisme, puisque les militants introduisent les journaux politiques par « contrebande » et la propagande s'insinue discrètement dans les lycées, sans débats ouverts ⁷. Ce manque de réflexion politique crée des problèmes, notamment concernant les élections des délégués de classe dont beaucoup contestent la légitimité, comme c'est le cas en octobre 1968 dans les lycées Janson-de-Sailly à Paris et à Montreuil, où les élèves protestent contre le manque de débats et d'information ⁸, ou encore au lycée Louis le Grand où une assemblée générale est organisée le 6 novembre 1968 pour demander la « liberté politique et syndicale, sans menaces d'exclusions » ⁹. La limitation de la liberté d'expression est aussi critiquée par les lycéens de province, ce qui explique le 16 novembre le défilé de 150 lycéens clermontois réclamant ce droit, un défilé vite arrêté par la police ¹⁰. Mais c'est surtout à Paris que des actions se concentrent en janvier et février 1969 : occupation d'un local administratif du lycée Turgot par les CAL suite au refus du proviseur de recevoir une pétition ; grève et projection de films sur Mai au lycée Lavoisier ; grève et occupation du lycée de Montreuil ; grève et débats lycéens-professeurs au lycée Michelet ¹¹ ;

¹ Jacques Michel, « Meeting et incidents à Paris », *Le Monde*, 18 octobre 1968.

² Guy Herzlich, « Une déclaration de Jacques Sauvageot », *Le Monde*, 19 octobre 1968.

³ Alain Guichard, « Sous un calme apparent, l'incertitude règne », *Le Monde*, 25 octobre 1968.

⁴ Didier Leschi, « L'après-Mai 68 dans les lycées », *Lettre d'information n° 29 sur le séminaire Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, février 1998, pp. 1-6, p. 4.

⁵ *Ibid.*

⁶ N. de Maupeou-Abboud, *op. cit.*, pp. 325-326.

⁷ M. Winock, *op. cit.*, p. 192.

⁸ A. Guichard, « Sous un calme apparent... », *op. cit.*

⁹ « La rentrée universitaire en province », *Le Monde*, 7 novembre 1968.

¹⁰ « Manifestation d'étudiants et de lycéens », *Le Monde*, 17-18 novembre 1968.

¹¹ « Lycées : agitations à Paris », *Le Monde*, 26-27 janvier 1969.

grève, projections de films sur Mai et assemblée générale de 600 lycéens organisés par le CAL au lycée Jacques Decour à Paris¹.

La lutte pour la liberté politique et syndicale ne se cantonne cependant pas aux seules « années 68 » ou à un certain public lycéen, celui des grands lycées parisiens, tels Louis Le Grand ou Turgot. Au contraire, cette revendication de liberté d'expression politique ou syndicale semble être un « fil rouge » du mouvement lycéen, à Paris comme en province. Ainsi, aux « quatre coins » de France, on assiste entre 1976 et 1986 à des mobilisations lycéennes sur ce thème. Par exemple, à la rentrée 1976-1977, la vie du lycée de Corbeil dans l'Essonne est perturbée à de nombreuses reprises. Le 25 novembre 1976, soixante élèves réclamant l'octroi d'un lieu de réunion occupent le bureau du proviseur². Ce dernier fait intervenir la police, ce qui engendre de nouvelles réactions. Le 26 novembre, les enseignants du lycée font grève pour protester contre l'appel aux forces de l'ordre et participent avec leurs élèves à un sit-in devant le bureau du proviseur qui, une nouvelle fois, fait appel à la police³. Suite à ces troubles, le Recteur d'académie, Pierre Albarède, décide de la fermeture du lycée. Cette décision, à laquelle s'ajoutent les déclarations du proviseur, M. De Miceli, sur un mouvement « provoqué par le MJC, soutenu par une cellule d'enseignants », aboutit à une propagation du mouvement de grève dans les lycées de Juvisy, Savigny-sur-Orge, Évry, Brunay et Orsay, dont les élèves se rendent en cortège au Ministère de l'Éducation Nationale le 30 novembre pour demander « le respect des libertés démocratiques »⁴. En janvier 1977, c'est le lycée de Grand-Quevilly qui est touché par une grève, suite au renvoi de cinq élèves – deux garçons et trois filles – pour non respect du règlement intérieur – les deux garçons ayant été « retrouvés » dans le dortoir des filles⁵. Les lycéens entament, pour protester contre cette mesure, une grève de quatre jours, avec le soutien du SNES et du SGEN, et une pétition recueille plus de 1 300 signatures, dont celles de cinquante des quatre-vingt enseignants et surveillants du lycée technique, protestant contre « l'absence de liberté au lycée » et le « rôle de geôlier joué par l'administration »⁶. Néanmoins, à partir de ces années 1977-1978, on assiste à une « révision » des revendications lycéennes, qui de plus en plus s'orientent vers les conditions de travail, comme cela est visible à Clermont-Ferrand.

¹ « Dans les lycées parisiens », *Le Monde*, 30 janvier 1969.

² « Agitation au lycée de Corbeil », *Le Monde*, 27 novembre 1976.

³ *Ibid.*

⁴ « Le lycée de Corbeil rouvrira ses portes à partir du 3 décembre », *Le Monde*, 2 décembre 1976.

⁵ Jacques Gall, « Quatre jours de grève après un chahut », *Le Monde*, 11 janvier 1977.

⁶ *Ibid.*

À Clermont-Ferrand, la lutte contre les « lycées casernes » est intense tout au long des « années 68 ». On peut bien entendu lier l'intensité de cette agitation à « l'implantation » de certaines idéologies dans le milieu lycéen auvergnat. C'est surtout en 1969 que les lycéens entretiennent, à Clermont-Ferrand et dans sa région, la plus forte agitation autour de cette question des libertés individuelles et collectives au sein des établissements. C'est par exemple le cas le 12 janvier 1969 au lycée technique de Thiers. Une grève est lancée par les TS et leur leader, René Chassaing¹, soutenus par des délégués TS venus de Montluçon et proches de l'AJS. Les revendications de ces TS ne sont pas « exorbitantes » : ils demandent le droit de ne plus se mettre en rang pour entrer au réfectoire et la liberté de sortie entre 13 et 14 heures². La grève des TS de Thiers s'étend progressivement à toutes les sections du lycée puis, par effet de contagion, aux lycées clermontois. Le 20 janvier 1969, six lycées du Puy-de-Dôme sont complètement bloqués et le mouvement, qui reçoit le soutien de l'AGEC, s'amplifie au fur et à mesure que les revendications « s'élargissent ». Les lycéens protestent contre une administration qui « profite du fait que [les TS] poursuivent leurs études dans un lycée pour renier leurs droits et leur statut d'étudiant »³. Ils protestent plus généralement contre le régime disciplinaire, « pur produit des lycées casernes du 19^e siècle », contre « l'enrégimentement comme méthode d'enseignement » et la « surveillance dictatoriale ». Les lycéens auvergnats demandent la libre circulation au sein des établissements, la liberté d'utilisation des foyers – ou leur création quand ils n'existent pas encore – la liberté d'expression et d'information et des sorties libres en dehors des heures de cours. Une pétition est lancée autour de ces revendications, portée par la section FNET de Clermont – Fédération Nationale des Étudiants Techniciens – créée par des délégués des établissements en grève⁴. Le mouvement se termine fin janvier par quelques « avancées » pour les TS, mais pas pour les autres lycéens, ce qui explique le « renouvellement » de ce type de mouvement. En mars 1971, un mouvement de grève est lancé au lycée Jeanne d'Arc. Les revendications, nombreuses, sont toutes liées à la condition lycéenne, apparemment problématique dans ce lycée réservé aux jeunes filles. Les lycéennes de l'établissement protestent contre « le régime policier régnant à Jeanne d'Arc », ainsi que contre un « enseignement démodé, coupé du réel [...] édulcoré, filtré au service de la morale bourgeoise », « une administration et des parents d'élèves réactionnaires qui scient à la base les efforts des profs qui tentent des expériences nouvelles »⁵. Elles protestent surtout

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 20 janvier 1969, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Tract AGEC, « TS, STM, nous ne sommes plus des enfants », 28 janvier 1969, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract des Lycéennes socialistes, « La lutte des lycéennes est une réalité », mars 1971, Archives de l'AGEC.

contre leur « traitement » par l'administration – et accessoirement leurs parents – qui les « considèrent comme des mouflés ». Selon elles, les lycéens sont « assez grands pour choisir ce qui leur convient [...] et sont capables de juger les actes de leurs aînés, l'enseignement qu'on leur donne et leur époque ». Elles appellent donc à « s'organiser en profondeur pour résister à la répression »¹. Trois ans après Mai 68, la question des libertés est donc encore génératrice d'agitation à Clermont-Ferrand. Mais les règlements intérieurs restent au cœur du mouvement lycéen local au-delà des « années 68 », comme l'illustre encore la grève des lycéens de Sidoine Apollinaire en octobre 1978 contre des « règlements intérieurs répressifs et absurdes »².

Mais localement, un combat lycéen « traverse » toute la première partie de la période étudiée – 1968-1981 – et apparaît comme le symbole d'une lutte contre l'archaïsme de l'institution : la lutte pour la mixité à Blaise Pascal et Jeanne d'Arc. En effet, tous les militants lycéens de ces établissements, quelle que soit leur appartenance politique, se mobilisent et tentent de mobiliser autour de cette question. Dans un premier temps, ce sont les CAL de Blaise Pascal et de Jeanne d'Arc qui mènent la lutte, dès leur création en 1968, relayés par les Amicales UNEF créées dans ces établissements au début des années 1970 ou par les militants de la LC. Tous protestent contre une « situation anachronique » et organisent des sit-in, des pétitions pour obtenir la satisfaction de leur revendication. Le combat est même « récupéré », à partir de 1978, par les jeunes giscardiens. Suite à une déclaration du 1^{er} juin 1978 du Recteur Jean-Claude Dischamps, qui se dit « favorable à la mixité »³, le mouvement Autrement rassemble dès le 2 juin plus de 700 lycéens qui font un sit-in boulevard Carnot – « séparant » les deux établissements – et perturbent la circulation⁴. Suite à cette action – qui est d'ailleurs la seule manifestation lycéenne « de masse » engendrée par Autrement – des réunions sont organisées à Blaise Pascal et Jeanne d'Arc. Une concertation s'engage alors entre administration, personnels des établissements et parents d'élèves pour « trancher » la question. Et malgré l'absence des lycéens de ces discussions, la mixité est acceptée dans les deux lycées et elle est progressivement appliquée à partir de 1981, ôtant par là même un important « sujet » de contestation aux lycéens de ces deux établissements. La question de la

¹ *Ibid.*

² Tract du Cercle Barricades de Clermont, Secteur jeune de la LCR, « Les lycéens de Sidoine se mobilisent, ils ont raison », supplément au n° 4 de *Barricades*, octobre 1978, Archives de l'AGEC. Voir annexe 7, Annexes au Chapitre IV.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 311-2, 2 juin 1978, *op. cit.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 434/3, 2 juin 1978, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1989.

liberté est donc clairement au centre des revendications lycéennes, à Clermont -Ferrand comme dans le reste du pays mais, au-delà de cette demande, les « problèmes pratiques » mobilisent également, notamment après 1976.

2 – Les conditions d'étude comme facteur de mobilisation

Pour beaucoup d'historiens, le mouvement lycéen a connu durant la période étudiée deux grandes phases. C'est ce qu'a par exemple démontré Robi Morder, qui évoque une « première phase », celle des « années 68 », faite de mouvements « contre », globaux et utopistes ; puis une seconde phase, celle de la fin des années 1970 et des années 1980, une période où les revendications se font plus concrètes¹. Il nuance cependant son propos en insistant sur le fait que l'opposition entre les deux périodes n'est pas si nette que cela. D'abord, les revendications des « années 68 » ont un « caractère concret », comme l'illustre l'ouvrage des CAL de 1968² ou les mobilisations lycéennes contre le chômage du début des années 1970. Selon Robi Morder, l'évolution du mouvement lycéen est liée à des changements plus globaux, au contexte économique, social et politique. D'abord, sous « l'effet du nombre », le monde lycéen connaît une nette aggravation des conditions de travail³. Mais cette augmentation de la population lycéenne permet aussi une « nationalisation » des manifestations – facilitée par le développement des transports – et donne un « effet de masse » au mouvement lycéen, renforcé par la croissance continue des capacités d'accueil des lycées. Aussi, le contexte économique semble influencer sur les revendications lycéennes, notamment l'augmentation du chômage⁴ qui participe de la mutation des mouvements, de plus en plus offensifs. Malgré ces nuances, il semble bien qu'il existe effectivement deux grandes périodes du mouvement lycéen. On peut, pour appuyer ce propos, évoquer une autre transformation majeure. Dans un premier temps, lors du mouvement des « années 68 », il semble clairement que « l'enseignant » soit perçu comme un possible adversaire par les lycéens, même si les exceptions à cette « règle » sont légion. On reproche au professeur sa distance vis-à-vis des élèves, l'impossibilité d'instaurer un dialogue. Ainsi, dès la rentrée 1968, on observe dans les lycées un mouvement général de

¹ Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p., pp. 354-359, p. 348.

² *Ibid*, p. 349.

³ *Ibid*, p. 354.

⁴ *Ibid*, p. 356.

rébellion « contre la pédagogie et la discipline traditionnelle »¹. Les lycéens veulent l'instauration d'un climat de confiance, de liberté et de responsabilité entre eux et les enseignants. L'objectif est de continuer le dialogue entamé en Mai 68 lors des occupations des lycées, pendant lesquelles de nombreux professeurs étaient venus à la rencontre des élèves. Mais dès la rentrée 1968-1969 et la « reprise en main » des lycées par l'administration, l'enseignant semble incarner à nouveau cette « figure de l'ennemi ». Au contraire, à la fin des années 1970, on assiste à un basculement important du mouvement lycéen, directement lié à l'évolution de la relation enseignants/enseignés. Jusqu'ici adversaires, lycéens et enseignants semblent faire cause commune autour de mêmes revendications : amélioration des conditions de travail, augmentation du taux d'encadrement. Ce changement des représentations collectives a un impact direct sur le mouvement lycéen, qui se fait de plus en plus sérieux et perd, en partie, son caractère festif pour gagner en crédibilité. On voit donc une différenciation nette au sein du mouvement lycéen, qui passe d'un rejet quasi total des autorités et des « normes scolaires » dans les « années 68 » à un mouvement pragmatique, « lucide », conscient des réalités contemporaines à la fin des années 1970 et dans les années 1980, ce qui bien sûr influe sur les revendications et les modalités d'expression.

L'organisation des études dans le secondaire demeure donc à la rentrée 1968 une question importante pour les lycéens : le contenu de l'enseignement et la façon dont il est dispensé restent problématiques. Beaucoup veulent un enseignement renouvelé et une nouvelle pédagogie. Pour de nombreux lycéens, les programmes sont inadaptés, dépassés. L'enseignement est « abstrait », sans relation avec le futur métier². C'est d'abord le contenu de l'enseignement qui est visé : la culture générale qu'on acquiert est perçue comme « caduque » compte tenu des évolutions de la société et des progrès techniques. La culture générale devient insignifiante et même répressive après Mai 68. Le refus de l'enseignement est une base de la révolte lycéenne : ils s'opposent aux programmes, à la culture dispensée et à la discipline, avant même de s'interroger sur des questions politiques³. Les revendications lycéennes se font donc sur l'enseignement et sa finalité : les disciplines enseignées paraissent rébarbatives et ils souhaiteraient intégrer à leurs cours l'éducation sexuelle et les matières artistiques, considérées comme secondaires⁴, ainsi que les sciences économiques et politiques, tout en « évitant l'endoctrinement par les professeurs ». Ils reprochent aussi aux programmes

¹ « CAL : refuser les sanctions et la discipline traditionnelle », *Le Monde*, 25 septembre 1968.

² J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 548.

³ CAL, *op. cit.*, pp. 9-11.

⁴ *Ibid.*, p. 79.

d'être surchargés ; ils s'interrogent sur la nécessité du contrôle des connaissances en avançant l'idée que « si l'enseignement était bien fait, il n'y aurait pas besoin d'examens »¹. La notation et les examens semblent être des formes de sélection qu'il faut remplacer par l'orientation. Ils souhaitent aussi voir évoluer l'enseignement technique, dans lequel la partie générale est négligée, en intégrant un tronc commun, un programme technique et des spécialités professionnelles. Le problème de l'enseignement secondaire est illustré pour les lycéens par la composition, qui encourage la compétition, l'individualisme et la fraude².

Au-delà du contenu de l'enseignement, le désir d'améliorer les conditions de travail des lycéens est un sujet majeur de mobilisation. La dégradation des conditions de vie et de travail, l'augmentation de l'échec scolaire et la baisse des débouchés professionnels sont autant de facteurs qui attisent les tensions et mettent cette question des conditions de travail au cœur du mouvement lycéen. On voit donc que « l'expansion » de l'enseignement secondaire a « dégradé les perspectives et augmenté les tensions internes »³. Pour répondre à ces problèmes, il faut, selon les lycéens, les moyens financiers suffisants et ils appellent donc tous les acteurs de l'éducation à les rejoindre dans leur lutte. C'est ce rassemblement qu'on observe par exemple en novembre 1969, mois durant lequel de nombreuses manifestations sont organisées pour demander l'augmentation des crédits alloués à l'Éducation Nationale⁴. Mais plus que les insuffisances de budget, ce sont des problèmes ponctuels de manque de matériel, de locaux et d'enseignants qui mobilisent les lycéens⁵. Ceci est visible dès octobre 1969 : des manifestations lycéennes ont lieu à l'appel de l'UNCAL et de son secrétaire général, André Ouzoulias, qui demande une « réelle amélioration des conditions de travail dans les lycées français ». Et ces grandes manifestations ne sont qu'une première étape dans la lutte engagée par les lycéens. On note effectivement que la « bataille » pour les conditions d'étude connaît à partir de 1976-1977 une véritable « accélération ».

Le mouvement lycéen semble se « réinventer » à la fin des années 1970. Cette transformation est remarquable dès 1977 à l'occasion de grandes manifestations d'élèves de

¹ *Ibid*, p. 103.

² M. Winock, *op. cit.*, p. 195.

³ Louis Lévy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1976, n° 17, pp. 53-80, p. 60.

⁴ « Manifestations en province contre l'insuffisance de crédits », *Le Monde*, 15 novembre 1969.

⁵ F. Dubet, *op. cit.*, p. 123.

CET, qui rassemblent jusqu'à 10 000 personnes à Paris en mars 1977¹. Ce mouvement, qui se distingue selon les commentateurs par « des revendications concrètes et peu politiques », est parti d'un accident au CET de Cachan, au cours duquel un collégien a la main arrachée par une fraiseuse². Le mouvement d'agitation s'amplifie encore durant l'année scolaire 1977 - 1978. Après une rentrée « calme », on assiste à une multiplication des protestations locales contre le manque d'enseignants et la surcharge des classes. La répression des différentes actions entreprises – délégations, grèves, « classes sauvages » ou occupations – entraîne une « jonction » des parents d'élèves au mouvement des lycéens et des enseignants. Le processus de mobilisation aboutit à l'organisation de « grèves tournantes » dans dix-sept académies ainsi que de nombreuses manifestations, dont une rassemble 25 000 personnes le 13 octobre dans les rues de Paris³. Ce mouvement est perçu par les observateurs comme un « réveil » des lycéens, d'autant plus symbolique qu'il touche des établissements dits « tranquilles » et porte sur des questions concrètes : surcharge des classes, problèmes de locaux, sécurité des ateliers⁴. À partir de ce moment, les exemples d'actions de ce type se multiplient : en janvier 1978, l'ensemble des élèves du lycée technique de Lorgues dans le Var entrent en grève pour protester contre l'état de locaux et les risques d'intoxication liés au flocage du plafond⁵. Le flocage à l'amiante est aussi à l'origine de grèves au LEP de Reims en janvier 1979⁶. En novembre 1979, plusieurs élèves du lycée Camille Vernet de Valence organisent une marche de 93 kilomètres, marche effectuée en deux jours, jusqu'au Rectorat de Grenoble où ils déposent une pétition pour exiger la nomination d'un professeur d'éducation physique⁷. Un des mouvements lycéens les plus « significatifs » a lieu début 1978 en région parisienne. En janvier 1978, plusieurs lycées entrent en grève contre la suppression de postes d'enseignants : Joliot-Curie à Nanterre, Rueil-Malmaison, le lycée expérimental de Sèvres⁸. Ces grèves, qui unissent enseignants et lycéens, durent jusqu'à la mi-février et la promesse du Ministère de l'Éducation Nationale de revenir sur ces suppressions. Mais le « relais » est aussitôt pris par les élèves d'autres établissements, notamment les lycéens de Clichy, Courbevoie et Colombes suite à l'annonce le 14 février de la suppression de trois classes et de 19 postes d'enseignants

¹ Bertrand Le Gendre, « Plusieurs grèves et défilés ont marqué la “semaine d'action” des collégiens du technique », *Le Monde*, 12 mars 1977.

² *Ibid.*

³ « Bavures », *Le Monde de l'Éducation*, n° 44, novembre 1978.

⁴ « Les lycéens se réveillent », *Le Monde de l'Éducation*, n° 45, décembre 1978

⁵ « Grève de lycéens dans le Var », *Le Monde*, 19 janvier 1978.

⁶ « Grève contre l'amiante dans un lycée de Reims », *Le Monde*, 13 janvier 1979.

⁷ « Marche ou grève », *Le Monde de l'Éducation*, n° 55, novembre 1979.

⁸ « La grève continue dans certains lycées des Hauts-de-Seine », *Le Monde*, 14 février 1978.

au lycée de Clichy¹. Le mouvement continue sporadiquement de février à juin 1978 et reprend dès la rentrée de l'année scolaire 1978-1979. Le 6 octobre 1978, 5 000 lycéens de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne – auxquels se joignent les lycéens et professeurs en grève des lycées Voltaire, Montaigne, Turgot et Raspail – défilent de la place d'Italie à Montparnasse pour protester contre le manque d'enseignants² et créent une Coordination des lycées de la région parisienne. Le mouvement s'étend à toute la banlieue parisienne – avec des occupations de lycées à compter du 9 octobre au LT Le Corbusier d'Aubervilliers, à Paul Eluard à Saint-Denis, Delacroix à Drancy, Clémenceau à Villemomble et des grèves, comme au LEP Maryse Bastie, dans le XX^{ème} arrondissement de Paris – puis en province, à Lagny par exemple ou Avignon, où l'on manifeste le 6 octobre, une nouvelle fois, contre le manque d'enseignants³. Le même jour, des proviseurs sont retenus par les élèves à Drancy, Aubervilliers ou Noisy-le-Sec⁴. Le 13 octobre, des cortèges lycéens/enseignants/parents parcourent les rues de Paris, où 20 000 personnes bloquent le pont de l'Alma, mais également en province, notamment à Grenoble ou Lyon, où 2 000 lycéens marchent en scandant « Beullac nous coupe la tête, Soisson nous coupe les jambes »⁵, faisant ainsi référence aux mesures de Christian Beullac en matière d'effectifs enseignants et à celles de Jean-Pierre Soisson concernant l'enseignement de l'éducation physique, mesures sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. Les actions lycéennes se font de plus en plus spectaculaires – le 25 octobre, des membres de la Coordination lycéenne envahissent le centre Beaubourg ; à Grenoble, la manifestation dégénère et la police charge alors qu'au Havre, les lycéens bloquent la gare⁶ – obligeant le Ministère de l'Éducation Nationale à revenir en partie sur les suppressions de postes. Cependant, en 1979, quand le Ministère annonce un nouveau « redéploiement » des postes d'enseignants, les lycéens soutiennent les professeurs et manifestent en masse le 20 mars : ils sont 1 500 à défilé à Fontainebleau, 6 000 à Marseille – en plus des 9 000 professeurs et parents – et 8 000 à Paris⁷. Les actions continuent autour de cette question du « redéploiement » jusqu'en avril 1979.

À partir de 1981 et l'arrivée des socialistes au pouvoir – arrivée qui s'accompagne d'une politique de recrutement important de professeurs et surtout de la titularisation de

¹ Brève, *Le Monde*, 17 février 1978.

² « Les difficultés de la rentrée scolaire », *Le Monde*, 7 octobre 1978.

³ « Grèves et occupations : les parents et les élèves prennent la relève des enseignants », *Le Monde*, 11 octobre 1978.

⁴ Catherine Guigon, « Le chômage pousse au bac », *Le Point*, n° 317, 16 octobre 1978.

⁵ « Des milliers d'enseignants contre la politique de "redéploiement" », *Le Monde*, 14 octobre 1978.

⁶ « L'agitation dans l'enseignement », *Le Monde*, 27 octobre 1978.

⁷ « La journée d'action des enseignants contre la politique de "redéploiement" », *Le Monde*, 22 mars 1979.

vacataires et contractuels – le mouvement lycéen se détache quelque peu de cette thématique des conditions de travail. On assiste toutefois à des actions ponctuelles : des grèves sont menées en octobre 1981 à Toulouse en soutien aux élèves d'un LEP en grève contre la présence d'amiante dans les ateliers, comme à Gonesse pour cause de manque de professeurs ou à Amiens où le LEP n'est pas chauffé faute de moyens¹. En février 1982, des lycéens de Clichy-sous-Bois manifestent devant le Ministère de l'Éducation Nationale pour protester contre la dégradation des locaux et l'insécurité des ateliers trop vétustes², et d'autres manifestent à Dijon contre « le manque de machines à écrire électriques dotées de rubans correcteurs de fautes », utilisées pour les examens de fin d'année³. En septembre 1982, des lycéens de Château-Chinon manifestent contre l'absence de professeur de comptabilité en BEP et ceux de Châlons-sur-Saône pour obtenir le dédoublement des classes et l'octroi de postes d'enseignants supplémentaires⁴. Cependant, contrairement aux événements de 1978 et 1979, on n'assiste pas à des regroupements nationaux et massifs. En outre ces mouvements restent des « épiphénomènes ».

Une nouvelle problématique se fait jour dans les lycées français au cours des années 1980 : la violence. En effet, on observe à cette période une multiplication des mobilisations lycéennes contre les phénomènes de violence qui, s'ils sont visibles aux « alentours » des établissements, « gangrènent » aussi la « vie interne » des lycées. En mars 1981, 500 élèves du LEP de Neufchâtel-en-Bray, en Seine-Maritime, entrent en grève suite à l'exclusion temporaire de deux élèves pour tentative de viol⁵. Ils ne manifestent pas un soutien aux exclus mais protestent contre l'attitude du proviseur, Mlle Libal, qui a refusé la réunion d'un conseil de discipline et de faire appel à la police. Les lycéens demandent une « vraie sanction » et font intervenir la police qui place en garde à vue les deux présumés coupables, tous deux majeurs⁶. En février 1982, les lycéens de Lens se mobilisent contre la multiplication des agressions devant le lycée Condorcet : ils refusent d'assister aux cours et décident, en assemblée générale, de créer un « comité d'autodéfense lycéen »⁷. Le même scénario se reproduit quelques mois plus tard à Nice. Après seize agressions et huit plaintes en dix jours, 300 lycéens du LEP Pasteur manifestent contre le racket et, par crainte de représailles, ils

¹ « Agitation dans plusieurs lycées », *Le Monde*, 22 octobre 1981.

² « Grève dans un lycée d'enseignement professionnel de Clichy-sous-Bois », *Le Monde*, 4 février 1982.

³ Brève, *Le Monde*, 13 février 1982.

⁴ Roger Cans, « Le refus tranquille de l'austérité », *Le Monde*, 18 septembre 1982.

⁵ « Viol au lycée », *Le Monde de l'Éducation*, n° 72, mai 1981.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Grève dans un lycée d'enseignement professionnel... », *op. cit.*

créent un « groupe armé d'autodéfense »¹. On voit donc bien qu'il existe une réelle sensibilité des lycéens au contexte politique et social, sensibilité qui se traduit sur le terrain par l'émergence de nouvelles revendications et de nouvelles modalités d'action, une évolution clairement visible à Clermont-Ferrand et dans sa région.

Comme dans tout le pays, les lycéens auvergnats se mobilisent « en masse » autour de leurs conditions de travail, plus particulièrement à partir de 1977 et 1978. Ainsi, comme le note un rapport des Renseignements généraux de mars 1979², entre septembre 1978 et mars 1979, cinq manifestations lycéennes, regroupant au total 7 500 personnes, ont été organisées, toutes autour de « problèmes locaux » concernant l'encadrement professoral, le cadre et les conditions de travail. Parmi ces manifestations, on peut citer celle des lycéens de Sidoine Apollinaire, le 11 octobre 1978 – une manifestation visant à protester contre la dégradation des conditions de travail dans l'établissement – qui se termine par un pique-nique dans la cour du lycée³ ou la manifestation des élèves du LEP Belle Ombre du 17 octobre 1978, organisée autour du même thème et de la sécurité des ateliers⁴. Au lycée Sidoine Apollinaire, si le mouvement est « parti » d'un boycott de la cantine suite à la « dégradation de la qualité et de l'hygiène des repas », il s'oriente rapidement vers la question des moyens. Les lycéens protestent contre la surcharge des classes, la « sélection par le manque de classes dans certaines sections » et la suppression d'enseignements liée au manque de professeurs⁵. Un des mouvements lycéen les plus importants de la période est celui mené par les élèves du LEM Madame de Staël de Montluçon entre mars et avril 1980. Le 17 mars 1980, le Rectorat annonce plusieurs mesures par le biais d'une circulaire qui prévoit la suppression des classes de troisième langue composées de moins de quinze élèves, le regroupement des classes de première et terminale dans certaines situations – à l'exemple des groupes de latin et de grec à moins de dix élèves. Ces décisions, qui vont amener à une « surcharge des classes », à un « retour aux cours magistraux » selon les lycéens montluçonnais, vont selon eux « entraîner une ségrégation sociale et un élitisme forcené »⁶. Les lycéens créent, en réaction, un Comité

¹ « Racket au lycée », *Le Monde de l'Éducation*, n° 101, janvier 1984.

² Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 748, 13 mars 1979, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1979.

³ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 879, 11 octobre 1978, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1979.

⁴ Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 950/NI, 17 octobre 1978, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1979.

⁵ Tract du Cercle Barricades Clermont-Ferrand, « Les lycéens de Sidoine... », *op. cit.*

⁶ Tract du Comité de lutte du lycée d'État mixte de Montluçon, avril 1980, Archives de l'AGEC. Voir annexe 8, Annexes au Chapitre 4.

de lutte, qui compte parmi ses membres des professeurs et des parents d'élèves. Le 28 mars 1980, les lycéens entrent en grève, 800 personnes défilent dans les rues de la ville et le 4 avril, les autres lycéens montluçonnais se joignent à un nouveau cortège, qui compte cette fois plus de 1 200 personnes défilant derrière une banderole où est inscrit « Unissons-nous pour exiger du recteur le retrait de la circulaire du 17 mars »¹. Le mouvement se propage à de nombreux lycées de la région au mois d'avril. Des manifestations sont organisées dans tous les départements de la région. Des délégations lycéens/enseignants/parents d'élèves sont reçues par le Rectorat et dans les antennes locales de l'Inspection académique. Une grève administrative, « avec possibilité de retenue des notes du bac », est même lancée par les professeurs². Devant l'ampleur du mouvement de protestation et la menace d'une « grève générale de l'enseignement secondaire en Auvergne », le Recteur cède et retire la circulaire le 24 avril.

À travers ces exemples, on observe bien qu'il existe une « connexion » entre revendications locales et revendications « globales ». Il faut noter aussi que ces mouvements pour l'amélioration des conditions de travail restent limités – sauf par effet de contagion – aux établissements les « plus mal lotis ». L'exemple clermontois est à ce titre significatif. Si des mouvements ont lieu dans des établissements populaires, comme le lycée Sidoine Apollinaire ou le CET Belle Ombre, les établissements les plus élitistes – Blaise Pascal et Jeanne d'Arc en tête – sont peu touchés par ce type de revendications matérielles ou les demandes d'amélioration du taux d'encadrement. On peut ainsi conclure qu'il existe – comme l'a d'ailleurs montré le mouvement des lycéens de banlieue parisienne de 1978 et 1979 – une sorte de « prédisposition sociale » à l'agitation, liée directement au public lycéen et, d'une certaine manière, au « prestige » des établissements, un schéma qui semble d'ailleurs « applicable » aux universités.

B – La question de l'enseignement universitaire : entre idéalisme et pragmatisme

Si les lycéens se mobilisent tout au long de la période pour améliorer leurs conditions d'études et « réinventer » les relations enseignants/enseignés, le milieu étudiant est lui aussi traversé par les mêmes questionnements. Mai 68 a exprimé en partie les doutes du milieu

¹ *Ibid.*

² Rapport des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 848, 20 avril 1980, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : Enseignants et lycéens, 1980.

estudiantin sur l'Université, une institution considérée comme sclérosée, vieillissante et symbole d'une hiérarchie sociale « stricte », jugée par beaucoup trop abusive. À ces remises en cause quasi philosophiques s'ajoute un autre problème majeur : l'Université est confrontée, depuis plusieurs années, à une hausse importante des effectifs étudiants qui ne s'accompagne pas de l'octroi des moyens nécessaires à « l'assimilation » de ces nouveaux venus. Comme l'a démontré Louis Lévy-Garboua¹, « l'Université de masse » se trouve ainsi confrontée à ses propres contradictions. Si avant même le mouvement de Mai 68 ces questions étaient déjà posées, la contestation permet une mise en lumière de ces problèmes, qui sont au centre des revendications étudiantes.

1 – La remise en cause de la hiérarchie universitaire

Si le cadre de travail des étudiants apparaît comme étant moins strict que celui des lycéens, la remise en cause des « autorités » n'est cependant pas absente de l'Université. Les étudiants reprochent à l'enseignement universitaire son caractère autoritaire, comme le font les lycéens et les pédagogues « d'avant-garde », qui critiquent des méthodes « sclérosées et sévères »². Les étudiants dénoncent aussi ceux qu'ils nomment les « petits chefs », qui dirigent autoritairement les établissements, et les « mandarins », professeurs selon eux coupés des réalités étudiantes. Pour les étudiants, l'attaque de ces symboles est déjà une victoire en soi³. L'Université doit être pour les jeunes un lieu sans contraintes, dans lequel la liberté de mouvement et de pensée est totale⁴, alors que nombre d'enseignants veulent eux maintenir une organisation définie et gérée par eux-mêmes. Mai 68 est un « espoir » pour nombre d'étudiants de voir ces structures universitaires évoluer, des structures dont la crédibilité même a été mise à mal pendant le mouvement⁵. Effectivement, le printemps 1968 entraîne de nombreux changements, ce qui amène certains à parler de la « fin de l'Université imaginée par la réforme Fouchet »⁶ et d'autres de la « fin de l'Université née de la réorganisation de la IIIe République »⁷. C'est ce que met en lumière Antoine Prost. Si pour lui les changements de 1968 sur la société française peuvent être « discutés longuement », ceux de l'Université sont réels et visibles dans l'organisation des études et des examens, les méthodes d'enseignement,

¹ L. Lévy-Garboua, *op. cit.*

² François Dubet, François-Xavier Merrien et André Sauvage, *Universités et villes*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994, 318 p., p. 203.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 447.

⁴ Alain Touraine, *Lutte étudiante*, Paris, éd. du Seuil, 1978, 400 p., p. 192.

⁵ A. Prost, *Histoire générale ...*, *op. cit.*, p. 267.

⁶ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 77-78.

⁷ D. Fischer, *op. cit.*, p. 425.

les relations professeurs/étudiants et « dans les lieux du pouvoir universitaire »¹. Des problèmes se posent d'abord d'un point de vue organisationnel : l'occupation et la contestation de mai et juin ont décomposé la structuration du pouvoir dans les universités et tout leur mode de gestion implose. On voit les Assemblées de facultés se dissoudre au profit d'Assemblées générales d'enseignement ou d'Assemblées de la communauté universitaire : la direction de ces institutions devient un enjeu de bataille². On s'en prend aussi à l'absence d'une réelle politique globale d'enseignement, d'une unité de l'enseignement supérieur³. Les revendications traduisent alors des exigences qualitatives (moins matérielles, moins chiffrées qu'en 1968) qui nécessitent une transformation de l'institution⁴. Le caractère institutionnel même de l'Université est remis en cause, ce qui se traduit à la rentrée 1968 par une baisse des inscriptions, une diminution de l'attrait des diplômes et des enseignements, contrairement à ce qui se passe dans les Grandes écoles ; et ceux qui y restent la contestent fortement. Pour les plus politisés, il faut « détruire l'Université bourgeoise », en faire une base arrière, le fer de lance de la révolution prochaine⁵. Cette remise en cause de l'Université se traduit par le refus de nombreux étudiants de passer leurs examens (comme pour 72 % des élèves en Médecine⁶), leur agrégation ou leur CAPES⁷, qui pour eux ne sanctionnent pas des compétences, entretiennent une hiérarchie chez les enseignants et le « mythe » d'un recrutement démocratique⁸ alors qu'il leur apparaît « périmé ». Ils insistent aussi sur le manque d'apprentissage pédagogique⁹. Ce refus oblige le gouvernement et Edgar Faure à recevoir et discuter avec ces candidats¹⁰, soutenus par l'UNEF. Celle-ci en appelle même à la justice pour annuler ces épreuves¹¹ et elle affirme que « les examens ne peuvent se faire comme si rien ne s'était passé »¹². Ces discussions entraînent de multiples reports d'examens qui « dérèglent » la vie universitaire.

Plus que les institutions elles-mêmes, ce sont les hommes à la tête des ces dernières qui sont critiqués. Et c'est en premier lieu au Ministre de l'Éducation Nationale que l'on s'en

¹ A. Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 70.

² M. Zancarini-Fournel, G. Dreyfus-Armand, R. Frank et M.-F. Lévy (dir.), *op. cit.*, p. 285.

³ A. Touraine, *op. cit.*, pp. 167-168.

⁴ M. Zancarini-Fournel, G. Dreyfus-Armand, R. Frank et M.-F. Lévy (dir.), *op. cit.*, pp. 282-283.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 448.

⁶ Frédéric Gaussen, « Les examens semblent devoir se dérouler normalement », *Le Monde*, 8-9 septembre 1968.

⁷ Madeleine Garridou-Lagrange, « Les difficultés des concours de recrutement », *Le Monde*, 15 juillet 1968.

⁸ Bertrand Girod de l'Ain, « Pourquoi une grève de l'agrégation ? », *Le Monde*, 19 juillet 1968.

⁹ Martine Allain-Regnault, « Les conséquences des événements de mai et juin », *Le Monde*, 1-2 septembre 1968.

¹⁰ Claude Masset, « Les concours de recrutement », *le Monde*, 21-22 juillet 1968.

¹¹ R. Mehl, « À l'université d'été ... », *op. cit.*

¹² J.- M. M., « Les examens de la session de septembre », *Le Monde*, 11 septembre 1968.

prend, ce qui explique en partie « la valse » qui a lieu dans ce ministère et qui conduit Edgar Faure à le diriger avant même la fin de l'année 1967-1968. Pour aboutir à leur école alternative et utopique, des actions sont menées contre l'ordre institutionnel et ses représentants, doyens ou recteurs. Les étudiants mettent en doute les compétences des doyens, ce qui explique par exemple la démission de Pierre Grappin en septembre 1968, le doyen de Nanterre, haut lieu de la contestation de Mai, qui compare l'agitation à Nanterre à une « situation aussi intolérable que le nazisme »¹ et se voit remplacé par Jean Beaujeu². De nombreuses attaques sont aussi portées contre le doyen de la faculté de Médecine de Paris, M. Brouet, auquel le Comité d'action de Médecine envoie de nombreuses demandes de démission en septembre³. Cette remise en cause touche aussi des écoles plus spécialisées, comme celle de kinésithérapie de Paris, dont le Comité d'action occupe le siège de la Fédération française en septembre 1968 pour obtenir la démission du secrétaire général M. Blanchard, qu'ils qualifient d'incompétent⁴. Les « incarnations » des institutions et de leurs défaillances sont donc soumises à de fortes pressions, tout comme les enseignants. On leur reproche souvent leur distance vis-à-vis des élèves et l'impossibilité d'instaurer un dialogue. Les étudiants se plaignent du « nomadisme enseignant », c'est-à-dire d'une dérive de nombre d'entre eux vers le journalisme, le monde intellectuel, l'édition, la politique et surtout la recherche, vue alors comme « noble », comparée à l'enseignement⁵ dispensé à des élèves « absentéistes, désintéressés et indifférents ». On reproche aussi à certains leur comportement durant le mouvement de Mai, comme c'est le cas pour M. Deloffre, professeur de Lettres à la Sorbonne et considéré comme le leader des enseignants « anti-contestataires », dont les cours sont régulièrement le théâtre d'incidents⁶. À l'Université, les enseignants sont donc confrontés à des attaques virulentes et surtout à un « double refus des étudiants : celui des universitaires comme personnes et celui de leur savoir »⁷. Comme le montre Antoine Prost, l'idéologie radicale des étudiants gauchistes – « avec son marxisme aussi sommaire que catégorique » – transforme les enseignants en « serviteurs de l'idéologie ou de la science bourgeoise ». Leur légitimité professionnelle est également contestée en Mai : « le corps

¹ Pierre Grappin, « L'agitation a créé à Nanterre une situation aussi intolérable que le nazisme », *Le Monde*, 20 septembre 1968.

² René Rémond, *La règle et le consentement, Gouverner une société*, Paris, éd. Fayard, 1979, 488 p., p. 231.

³ *Le Monde*, 12 septembre 1968.

⁴ A. Berge, « Nouveaux incidents mercredi devant la faculté de Médecine de Paris », *Le Monde*, 19 septembre 1968.

⁵ Jean Lecuir, « Face à la crise, un essai, un essai de remodelage », *Esprit*, n° 11, novembre-décembre 1978, pp. 242-254, p. 243.

⁶ *Ibid.*

⁷ A. Prost, « Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 65.

enseignant des facultés [a] perdu son prestige de corps ». Ces critiques obligent les professeurs à « faire leurs preuves, personnellement », et poussent à une « individuation des rapports avec les étudiants ». Car, plus que le « contenu » des cours et la qualité des travaux scientifiques, Mai 68 bouleverse profondément « la relation pédagogique et la dévolution du pouvoir magistral »¹. Les deux principales « cibles » des étudiants sont le cours magistral et l'examen qui, selon eux, encouragent la passivité et l'isolement de chacun, « l'individualisme étudiant »². Même si la « connaissance participante », c'est-à-dire le respect de l'initiative de l'étudiant, est de moins en moins perçue comme un idéal, il faut que chacun puisse obtenir une « place » dans le déroulement des cours et la possibilité d'exprimer son accord ou sa désapprobation. De ces revendications d'une nouvelle pédagogie naissent de nombreux mouvements, ou plutôt des « micro-mouvements », qui troublent la vie universitaire.

Les relations enseignants/étudiants sont donc complexes et souvent ambiguës. Cette complexité est souvent due à une simple orientation politique du « maître » : certains professeurs de gauche sont « défendus », ceux de droite plutôt « attaqués », mais les exceptions sont légion, notamment quand on évoque les relations entre enseignants communistes et étudiants gauchistes. Ainsi, le 26 novembre 1968, des incidents ont lieu à Nanterre pendant une soutenance de thèse : des professeurs du jury sont accusés d'être « fascistes »³. En janvier 1969, une grève engage professeurs et étudiants de la faculté de Brest après la nomination d'un maître de conférences controversé⁴. En mai 1969, des étudiants d'extrême gauche s'en prennent à un professeur communiste de Vincennes, André Gisselbrech, suite à une prise de position contre leurs actions⁵. En octobre 1970, des mao-spontex empêchent Guy Besse, membre du bureau politique du PCF, de donner ses cours à la faculté de Caen⁶. À l'automne 1970 commence « l'affaire Foyer » : ce professeur, député et ancien Garde des Sceaux, est nommé à Nanterre. Mais dix ans plus tôt, avec le Premier ministre du Tchad, il a signé un traité d'aide militaire contre les rebelles du nord (le Frolimat). Les réactions étudiantes à sa nomination ne se font pas attendre. Le 10 novembre 1970, un cours de Jean Foyer est perturbé⁷ ; il l'est à nouveau le 20 novembre, les « vigiles du

¹ *Ibid*, p. 67.

² Carmel Camilleri et Claude Tapia, *Jeunesse française et groupes sociaux après Mai 68*, Paris, éd. du CNRS, 1974, 181 p., p. 102.

³ Gérard Vincent, *Les Français, 1945-1975, Chronologie et structures d'une société*, Paris, éd. Masson, 1977, 383 p., p. 186.

⁴ « Brest : querelle à la faculté de Sciences », *Le Monde*, 16 janvier 1969.

⁵ « À la faculté de Vincennes », *Le Monde*, 29 mai 1969.

⁶ Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, L'héritage impossible*, Paris, éd. La Découverte, 2002, 476 p., pp. 162-163.

⁷ B. Frappat, « Les incidents à Nanterre », *op. cit.*

rectorat » devant intervenir. Par la suite, ses cours se font sous la protection de vigiles et de membres du SAC. De multiples plaintes sont déposées, suivies d'interpellations¹. En décembre 1970, un étudiant de Nanterre est exclu trois ans pour avoir demandé des explications à M. Demangeon, professeur de géographie, au sujet d'un article paru dans *Le Monde*² sur la situation de la faculté.

Les « accrochages » entre étudiants et enseignants sont donc légion dans « l'Université post 68 ». Cependant, il faut noter que très rapidement, la tension entre les deux « mondes » semble s'apaiser. Si longtemps le « professeur » a fait figure d'ennemi, d'opposant, on observe dans la majorité des universités françaises un relatif rapprochement entre étudiants et enseignants. Ceci est d'autant plus vrai dans les petites universités de province, où les relations sont quotidiennes et la proximité plus grande. De cette proximité peuvent naître des mouvements communs. Par exemple, la suppression de postes d'enseignants peut être perçue, par les étudiants, comme une attaque directe contre eux et non contre le corps professoral. De ce fait, on assiste à des mouvements d'agitation nombreux, dont quelques exemples sont fournis par le « cas » clermontois. Ainsi, dès 1970, les étudiants clermontois se mobilisent pour défendre les enseignants-chercheurs. C'est le cas en mai 1970 à la faculté de Sciences, où l'Amicale UNEF se mobilise contre la baisse de 12,5 % des budgets de recherche et celle de 10 % des budgets d'enseignement³. Le même scénario se déroule à la faculté de Lettres, où les étudiants réclament soixante enseignants supplémentaires – contre les quatorze accordés par le Ministère de l'Éducation Nationale – et l'augmentation du nombre d'heures complémentaires⁴. Le mouvement s'amplifie en 1970-1971 et une intersyndicale AGECS-SNESup-SGEN-SNAU est même créée à la faculté de Lettres. Cette dernière est constituée pour protester contre le manque d'enseignants, qui oblige à la réduction de certains cours – qui deviennent par exemple bimensuels au lieu d'hebdomadaires – et à la suppression de certains « enseignements libres »⁵. Selon l'intersyndicale, un tiers des heures de cours et de travaux dirigés sont assurés sous forme d'heures complémentaires, ce qui illustre la « pénurie correspondant à plusieurs dizaines de postes d'enseignants »⁶. Toute la période 1968-1986 est ainsi ponctuée, à Clermont-Ferrand, de mouvements collectifs

¹ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 17-20.

² *Ibid.*, pp. 13-14.

³ Tract du Comité UNEF Sciences, « Rentrée 70 : "réalité ou fiction" », mai 1970, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract du Comité UNEF Lettres, « Première année : dans quelles conditions ? », juin 1970, Archives de l'AGEC.

⁵ Appel du SNESup, du SGEN, du SNAU et du Comité UNEF Lettres à un meeting commun le 4 mars 1971, février 1971, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

étudiants/enseignants et on observe un point commun à toutes ces mobilisations. À de rares exceptions près – sur lesquelles nous reviendrons – la mobilisation étudiante en faveur des enseignants ou contre la suppression de postes a un « but » corporatiste et défensif évident. Ainsi, plus que les professeurs, les étudiants défendent par leurs actions leurs conditions de travail et d'études, une lutte qui traverse le monde universitaire durant toutes les années 1970 et 1980.

2 – Les conditions d'études : mouvements offensifs, défensifs ?

La question de « l'égalité devant l'éducation » est au centre des préoccupations étudiantines bien avant 1968 et ce thème est une grande cause d'agitation entre 1968 et 1986. Contre la sélection, qu'elle se passe « en amont », c'est-à-dire à l'entrée de l'Université, ou « en aval », pendant le cursus même, l'action collective des étudiants s'intensifie. Un des aspects de la lutte contre la sélection est, selon les étudiants, l'obtention d'une « Université gratuite », comme peut l'être l'école en général. Ces soucis de gratuité et d'égalité sont en fait un des versants d'un combat plus global, celui des conditions d'études qui dépendent en grande partie de l'effort fourni par l'État en matière de moyens. Les revendications autour de cette question s'affirment entre 1968 et 1986 du fait de l'augmentation constante des effectifs étudiants. La lutte contre la dégradation des conditions d'études prend en fait plusieurs visages au cours de la période. D'abord, on assiste à des mobilisations globales liées aux annonces de changements de politiques universitaires ou des budgets dévolus à l'enseignement supérieur. Ensuite, on observe des actions plus localisées, liées à des problèmes locaux de structures ou d'organisation.

C'est donc d'abord autour des budgets globaux que se cristallisent les protestations. En effet, les orientations budgétaires du Ministère de l'Éducation Nationale et leur volet universitaire sont souvent considérées, dans le milieu étudiant, comme le reflet de volontés politiques. Ainsi, toute diminution des crédits alloués aux universités est perçue comme une provocation par le monde étudiant. La question, « délaissée » un temps après Mai 68 au profit d'autres problèmes importants, revient au cœur du mouvement étudiant dès 1971 avec la parution du budget alloué aux universités. Le mouvement dirigé par l'UNEF touche les facultés de Lille, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Nice et Rouen ¹. En novembre 1971, des

¹ « Manifestations en province contre l'insuffisance de crédits », *Le Monde*, 15 novembre 1969.

manifestants se rassemblent pour protester contre l'insuffisance des crédits : 1 000 personnes à la Sorbonne à l'appel de l'UNEF-Renouveau ; 2 000 à Nancy à l'appel de l'AGEN et du SNES ; et les syndicats, UNEF-Renouveau en tête, demandent le « vote rapide d'une loi d'orientation »¹. Pour le syndicat, « faute de moyens, la rentrée universitaire se passe dans des conditions déplorables », c'est pourquoi il appelle à manifester à Paris et dans dix villes de France pour « l'augmentation des crédits de l'Éducation Nationale et l'attribution d'un collectif budgétaire »². Répondant à cet appel, 1 000 personnes se rassemblent de nouveau à la Sorbonne, 800 à Jussieu, 200 à Saint-Denis et dans huit autres facultés parisiennes, pour « chanter leur volonté de voir vivre et se développer l'Université »³. À la Sorbonne, Guy Konopnicki (président de l'UNEF-Renouveau) et Alain Barasz (du comité UNEF de Paris) appellent à envoyer une délégation au Rectorat. À Tours, 1 500 étudiants manifestent à l'appel du SNESup, du SGEN et de l'UNEF-Renouveau contre cette insuffisance de crédits à l'Université : ils exigent l'augmentation de 15 % du budget et le « rattrapage » des retards accumulés. Le représentant de l'UNEF-Renouveau se demande à cette occasion « comment faire une éducation rénovée dans un cadre de vie scolaire où même l'entretien est rarement assuré »⁴. En avril 1972, les étudiants et les enseignants de Vincennes et Censier protestent contre « la faiblesse du budget de l'éducation » : 1 500 personnes défilent dans le Quartier Latin, avec le soutien de la LC, de la Cause du Peuple, de Révolution, de l'AMR et du PSU⁵. Les 2 et 3 novembre 1974, le Collectif national UNEF, réuni à Paris, prend position contre les critères de répartition des crédits et organise une « campagne d'information nationale ». De son côté, la FRUF – Fédération des Étudiants en Résidence Universitaire – s'oppose à la hausse insuffisante du budget du CNOUS, et demande un amendement pour que les étudiants étrangers profitent des aides⁶. En novembre 1975, le vote du budget à l'Assemblée Nationale suscite des protestations du SNESup, de l'UNEF-Renouveau, de l'UGE, de la CGT et de la FEN⁷. Le 19 novembre à Paris, 2 000 personnes manifestent et des meetings ont lieu dans plusieurs universités⁸. Le 26 novembre, un rassemblement se tient devant la Bourse du Travail. Après des concerts, les représentants UNCAL, CGT, SNES, SNEP, UNEF-

¹ « Plusieurs organisations manifestent leur hostilité au budget », *Le Monde*, 11 novembre 1971.

² Georges Bouvard, « Les étudiants manifestent aujourd'hui », *L'Humanité*, 9 novembre 1971.

³ *Ibid.*

⁴ Georges Bouvard, « 1 500 étudiants et enseignants manifestent à Tours », *L'Humanité*, 27 novembre 1971.

⁵ « Des heurts ont eu lieu entre manifestants et les forces de l'ordre au Quartier Latin », *Le Monde*, 23-24 avril 1972.

⁶ « 2 organisations d'étudiants protestent contre l'austérité budgétaire et les projets de M. Soisson », *Le Monde*, 6 novembre 1974.

⁷ « Manifestations et protestations contre l'insuffisance des budgets consacrés à l'enseignement », *Le Monde*, 20 novembre 1975.

⁸ *Ibid.*

Renouveau et des délégués de CET débattent, sur « le thème de l'unité », des problèmes de moyens, de locaux et du manque de personnel.

La période 1976-1981 est sans conteste celle où l'opposition entre le monde étudiant et le pouvoir est la plus forte. Cette opposition doit beaucoup à la personnalité d'Alice Saunier-Séité, qui multiplie les déclarations vexatoires contre la communauté universitaire et défend une vision libérale de l'Université. Dès son arrivée à la tête du Secrétariat d'État aux Universités, les controverses sur les budgets votés sont nombreuses. Début janvier 1976 par exemple, la secrétaire d'État annonce une hausse du budget consacré aux universités, hausse qui ne satisfait pas les syndicats étudiants, bien au contraire, du fait de la forte inflation. Dès sa parution, le budget est présenté comme un « budget de pénurie » par les deux UNEF. L'UNEF-Unité Syndicale, si elle reconnaît la hausse de 15,1 % du budget global des universités, dénonce une hausse « inférieure à celle du coût de la vie et à celle des effectifs étudiants en valeur absolue »¹. Le syndicat demande une révision de ce budget pour permettre « une augmentation du taux d'encadrement des étudiants » et surtout une redistribution de ces crédits, qui « favorisent une nouvelle fois certains établissements au détriment de la majorité des universités françaises »². Car en effet, plus qu'une lutte « globale », la défense des conditions d'études, et de fait des moyens attribués aux universités, est un « combat du quotidien », très « localisé », chaque université présentant un profil différent.

L'université de Clermont-Ferrand, par sa structure même, celle d'une petite université de province, est à de nombreuses reprises confrontée à des problèmes de budget, qui peuvent entraîner le blocage des activités universitaires et surtout incitent les étudiants à protester. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, la « lutte clermontoise » se concentre prioritairement autour du nouveau campus des Cézeaux. Le projet, prévu pour entrer en fonction à la rentrée 1968-1969, connaît de nombreux retards suite notamment à des problèmes de budget. Dès février 1969, les étudiants de la faculté de Sciences se mobilisent. Ils exigent le « déblocage des crédits votés le 4 mars 1968 pour la construction des Cézeaux » et demandent la construction d'un restaurant universitaire sur le campus³. La lutte continue en 1969 et 1970, du fait des nombreux retards dans la construction du campus, qui est progressivement « investi » par les universitaires et les étudiants. En avril 1970, les étudiants

¹ Tract UNEF-US, « Budget 1976 : l'analyse de l'UNEF », janvier 1976, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ Tract du Comité UNEF-Sciences, « Nous lutterons en imposant l'unité », février 1969, Fonds UNEF-US, BDIC, 4 delta 1151-6-5.

de la faculté de Sciences se mettent en grève pour protester contre les « conditions matérielles déplorables », des « locaux vétustes et dispersés »¹. En effet, à cette date, la faculté de Sciences est « éclatée » entre le site de Carnot, les locaux du Rectorat et du CROUS et le complexe des Cézeaux, encore inachevé. Le campus, complexe de 58 000 mètres carrés, est déjà « saturé » : prévu pour accueillir quatre services de recherche, il en compte début 1970 treize – sur les 74 de la faculté de Sciences – ce qui pose déjà des problèmes en matière d’enseignement et de recherche, puisque les laboratoires sont surchargés et les étudiants, notamment ceux inscrits en thèse de 3^{ème} cycle, ont de nombreuses difficultés à trouver des salles pour effectuer leurs expériences². À cette date, malgré les demandes du Conseil de gestion, la tranche complémentaire de 12 700 mètres carrés reste bloquée, ce qui empêche le déroulement normal des activités d’enseignement et de recherche. La situation semble même se compliquer en janvier 1971 suite à la suppression de la tranche complémentaire des locaux des Cézeaux, soit les 12 700 mètres carrés destinés à l’enseignement. Dès la nouvelle connue, le Comité UNEF lance une pétition contre les restrictions budgétaires, la remise en cause de l’ouverture du restaurant universitaire et pour le « débloqué immédiat des crédits nécessaires à la construction des locaux prévus »³. Début février, la pétition a reçu déjà 2 000 signatures et une délégation étudiants/enseignants obtient du Recteur la promesse du débloqué de 4 000 mètres carrés de la tranche complémentaire et des crédits alloués pour le restaurant universitaire⁴. Mais deux tiers de la tranche complémentaire restent en attente et à cela s’ajoute la suppression de la tranche complémentaire des crédits alloués à la faculté de Lettres. Les étudiants et les enseignants se regroupent donc le 9 février devant le Rectorat pour manifester contre l’austérité budgétaire et font grève les 10 et 11 février 1971, une grève suivie par près de 80 % des étudiants en Lettres et en Sciences⁵. À ces problèmes de locaux s’ajoute une autre difficulté à la faculté de Sciences : le vote du budget trimestriel par le Conseil de gestion entérine une baisse des budgets, qui, selon les syndicats, remet en cause les « études de terrain » et surtout réduit le budget de fonctionnement de la faculté – autrement dit pour l’eau, le chauffage et l’électricité – et le site des Cézeaux est même menacé par une fermeture provisoire⁶. Devant tous ces

¹ Tract du Comité UNEF-Sciences, « La rentrée aux Cézeaux aura-t-elle lieu ? », avril 1970, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ Pétition du Comité UNEF-Sciences, janvier 1971, Archives de l’AGEC.

⁴ Tract du Comité UNEF-Sciences, « Grève les 10 et 11 février », février 1971, Archives de l’AGEC.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 307/4-2, 12 février 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « 1971 ».

⁶ Tract du Comité UNEF-Sciences, « La faculté de sciences fermera-t-elle faute de budget ? », janvier 1971, Archives de l’AGEC.

blocages, une intersyndicale est créée en mars 1971, réunissant CGT, CFDT, FEN, SNESup, SNI et SNES. Elle organise, le 11 mars, une « grande journée de lutte pour l'augmentation du collectif budgétaire »¹, ponctuée par des meetings, des rassemblements et surtout une grève de tous les personnels de l'université, soutenus par les étudiants. Le mouvement aboutit finalement à un « compromis » en avril 1971 et la dernière tranche de travaux est achevée en 1972. Mais la faculté de Sciences n'est pas la seule à connaître des difficultés à cette période. En effet, la faculté de Lettres, malgré une construction récente – elle est inaugurée en 1966 – connaît de graves problèmes suite à l'afflux massif d'étudiants. À la rentrée 1972, le doyen est obligé de limiter les inscriptions dans de nombreuses filières, notamment en psychologie, où déjà plus de 400 étudiants sont inscrits en première année alors que l'encadrement et les locaux sont prévus pour 200 étudiants². Les difficultés sont donc nombreuses à l'université de Clermont au début des années 1970. Cependant, on peut d'ores et déjà noter que les mouvements pour une amélioration des conditions d'études concernent principalement les facultés de Lettres et Sciences, et non celles de Droit ou de Médecine, une tendance qui ne fait que s'accroître après 1976 et la partition de l'université.

La partition de l'université crée en effet deux situations radicalement opposées à Clermont-Ferrand. D'un côté, l'université de Clermont I, dotée de moyens importants et de structures récentes et de l'autre, Clermont II, beaucoup plus « mal lotie » en matière de crédits et surtout confrontée à une forte croissance des effectifs étudiants dans les années 1980, croissance qui aggrave les difficultés déjà bien perceptibles. À Clermont II, les problèmes sont donc nombreux. En décembre 1977 par exemple, les étudiants manifestent contre l'absence de chauffage aux Cézeaux. Une délégation est reçue le 2 décembre par M. Perterlongo, président du Conseil de gestion de l'UER, qui assure, compte tenu des budgets, « avoir dû choisir entre le chauffage et la suppression d'heures de cours »³. Devant cette réponse, l'AGEC, qui affirme que l'administration a acheté de nombreux chauffages d'appoint pour ses bureaux, condamne le Conseil de gestion, « devenu un centre organisateur des privilèges et de la corruption » et appelle à une « nuit du 4 août aux Cézeaux contre les organismes du vieux monde de l'exploitation »⁴. Le mouvement le plus important autour de ces questions de budget et de conditions de travail a lieu en 1978 à Clermont-Ferrand. En mars 1978, l'université de Clermont II est confrontée à une forte baisse des crédits alloués à

¹ Tract des Comités Renouveau de Clermont-Ferrand, « Grève du 11 mars », mars 1971, Archives de l'AGEC.

² *Clermont-Université*, n° 1, nouvelle série, novembre 1972, BCIU, Patrimoine Auvergne, A 60166 C.

³ Tract AER-AJS, « Votez, je ferai le reste », décembre 1977, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

l'université par le Ministère des Universités. Le 2 mars, le Conseil d'université vote en première lecture un « budget en déséquilibre pour faire apparaître les besoins réels de l'université »¹. Soutenu par l'Amicale de Sciences, qui organise pendant la réunion du Conseil une manifestation devant le Rectorat², le Conseil estime qu'il manque 113 000 francs pour l'UEREPS, 292 000 pour la faculté de Lettres, 654 000 au CUST et 1,08 millions de francs à la faculté de Sciences. Il demande donc une subvention complémentaire de 2,24 millions de francs et organise, le 9 mars, une journée « université morte »³. Selon Pierre Cabanes, président de l'université Clermont II, si la revendication n'est pas satisfaite, « Clermont II ne pourrait décentement assurer la mission qui est la sienne »⁴. Le 9 mars, l'université de Clermont II est donc fermée. Un forum de discussions a lieu sur le campus des Cézeaux et après une Assemblée générale qui rassemble 2 000 personnes à Gergovia, plus de 1 500 personnes – étudiants, enseignants et administratifs – défilent dans les rues de la ville jusqu'au Rectorat, où le Recteur Jean-Claude Dischamps reçoit une délégation⁵. L'annonce par le Recteur, le 22 mars 1978, d'une hausse de 4,2 % du budget – contre les 9 % demandés par le Conseil de gestion et l'AGEC – permet une « accalmie » à Clermont II mais, dès avril 1978, le problème des moyens revient au premier plan avec le mouvement de grève du CUST, sur lequel nous reviendrons plus largement. On voit donc bien, à travers cet exemple, qu'il existe un véritable « front commun universitaire », visant à offrir, tant aux étudiants qu'aux enseignants et aux chercheurs, un cadre de travail « convenable ». Ce « front commun », visible à l'occasion du mouvement de contestation de 1978, se reconstruit à intervalles réguliers à Clermont-Ferrand, notamment à la rentrée 1983, une rentrée qualifiée de « rentrée de pénurie » par les syndicats étudiants et enseignants. En effet, la rentrée 1983-1984 se fait dans des conditions difficiles à Clermont II, où la baisse du nombre d'heures complémentaires oblige à un regroupement de TD et à l'annulation de certains cours, dont les cours de maîtrise de psychophysiologie⁶. Le planning des cours de la faculté de Lettres n'est, le jour de la rentrée, le 17 octobre 1983, pas encore disponible du fait des incertitudes sur le nombre d'heures complémentaires et les problèmes d'attribution de salles empêchent le bon déroulement des cours, notamment des travaux pratiques de Sciences. À Clermont I, où les difficultés sont moindres, le nombre d'heures complémentaires passe de 7 100 à 5 242, ce qui oblige le doyen Rorh à supprimer six groupes de travaux dirigés de Droit, deux en

¹ « “Université morte” à Clermont-Ferrand », *Le Monde*, 3 mars 1978.

² Jean-Pierre Rouger, « L'université de Clermont II en péril », *La Montagne*, 3 mars 1978.

³ *Ibid.*

⁴ « “Université morte” à Clermont-Ferrand », *op. cit.*

⁵ « Clermont II : “université morte” pour une journée », *La Montagne*, 10 mars 1978.

⁶ « La rentrée à Clermont-Ferrand », *Étudiants de France hebdo*, n° 35, 26 octobre 1983, BDIC, FP 2923.

Informatique, à supprimer un poste de professeur en Droit privé, à annuler les cours d'Anglais en première année de Sciences économiques et à ajourner les recrutements de moniteurs¹. Il annonce même par la suite le non dédoublement de l'amphi de première année de Droit, la suppression des travaux dirigés d'Économie politique de première année² et une augmentation du service des enseignants. Devant ces « conditions de rentrée catastrophiques », étudiants et enseignants se mobilisent : ils organisent des délégations auprès des présidents d'université puis au Rectorat, où ils déposent une pétition ayant recueilli 2 860 signatures. Mais le mouvement n'aboutit à aucune avancée concrète et la situation s'aggrave même, notamment à Clermont-Ferrand II : l'administration annonce la suppression de six unités de valeur, retarde le « démarrage » de certains cours et officialise la création d'une « taxe » sur les photocopies³. L'AGEC fait donc campagne pour le rétablissement des heures de cours supprimées, le dédoublement des cours surchargés, la suppression de la « taxe photocopie » et l'amélioration des conditions d'utilisation des bibliothèques⁴. Cependant, malgré une certaine mobilisation, la situation reste bloquée et aucun changement notable de politique n'est à signaler.

Les exemples de mobilisation visant à améliorer les conditions d'études, ou tout du moins ne pas les laisser se dégrader, sont donc nombreux entre 1968 et 1986. On note que ces mobilisations sont aussi fortes en début de période qu'à la fin, ce qui contredit en partie l'image d'une jeunesse étudiante qui serait, dans les « années 68 », utopiste et éloignée du réel ou, au contraire, réaliste et « terre à terre » dans les années 1980 : le corporatisme marque le mouvement étudiant sur la longue durée. La condition étudiante est bien au cœur de toutes les interrogations, comme l'illustrent d'autres mobilisations notables.

C – Les conditions de vie et de logement étudiant : un problème récurrent

Pour beaucoup d'étudiants, la qualité et l'accessibilité de l'enseignement supérieur sont des causes de mobilisation importantes entre 1968 et 1986. Mais s'ils rencontrent des difficultés dans leur cursus universitaire, nombre d'entre eux se trouvent également confrontés à des obstacles dans leur vie de tous les jours, en particulier les étudiants issus des classes populaires, dont l'aide familiale reste souvent insuffisante. Les difficultés de la vie

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, « Informations étudiantes n° 2 », *op. cit.*

³ « L'enjeu local : ce que nous voulons obtenir à Clermont », *Journal Clermont AGECE UNEF-ID*, décembre 1983, Archives de l'AGECE.

⁴ *Ibid.*

étudiante sont de ce fait nombreuses et entraînent la naissance de « mouvements défensifs ». Suivant la définition donnée par la Charte de Grenoble de 1946, l'étudiant, ce « jeune travailleur intellectuel », revendique un certain nombre de droits : accès à un logement décent en cité universitaire, garantie de repas convenables à un prix abordable dans les restaurants universitaires et, « fil rouge » de toute la période, l'allocation d'études. Mais les revendications étudiantes ne sont pas seulement « quantitatives ». Entre 1968 et 1986, on observe de nombreuses mobilisations liées à des revendications « qualitatives ». On peut par exemple évoquer les revendications en matière de liberté au sein des cités universitaires, qui ont joué un rôle majeur dans le déclenchement de Mai 68, ou d'autres nouvelles demandes, issues d'évolutions sociétales et d'une relative libéralisation de la société française durant les années 1960 et 1970.

1 – Les « droits » universitaires : un baromètre ?

La condition étudiante ouvre, sous certaines conditions de ressources familiales, un certain nombre de droits. L'étudiant est en droit d'attendre un logement en cité universitaire, a le droit de fréquenter les restaurants universitaires ou d'obtenir une bourse. Au cours de la période 1968-1986, l'Université française, confrontée à l'augmentation du public étudiant, notamment issu des classes moyennes et populaires, n'est cependant pas en mesure d'accomplir toutes ses « missions ». Par exemple, tous les étudiants boursiers ayant « théoriquement » droit à une chambre en cité universitaire n'y ont pas accès. De plus, au cours de la période, de nombreuses hausses des tarifs universitaires sont décidées, localement ou nationalement, et ces hausses sont considérées comme des attaques directes contre le monde étudiant. À ces sujets de mobilisation s'ajoutent de nombreuses autres revendications.

Le premier problème est donc celui des « revenus étudiants ». Les étudiants demandent une « reconnaissance sociale », une revalorisation de leur statut, même s'ils refusent d'être considérés comme des privilégiés. La condition étudiante se définit par différents critères, un travail intellectuel dont la finalité est la « conquête » d'un diplôme, d'un grade ou d'un titre, mais surtout par des contraintes matérielles et « morales », devenues nombreuses et pesantes avec la massification ¹. Ces nouvelles contraintes font naître dans la population étudiante la volonté d'obtenir une allocation d'étude pour tous et la reconnaissance

¹ Paul Gerbod, « Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français », *Revue française de sociologie*, n° 21-2, avril-juin 1980, Paris, éd. du CNRS, pp. 251-264, p. 251.

d'un « vrai » statut étudiant, deux revendications portées dès les années 1950 par la « grande » UNEF. L'exigence d'une allocation d'études représente en fait l'espérance d'une reconnaissance sociale, d'une indépendance matérielle qui « homogénéiserait le milieu »¹. La revendication de la mise en place d'une allocation d'études apparaît donc tout au long de la période, plus particulièrement dans la première partie, de 1968 à 1976. Ainsi, à intervalles réguliers, on observe des campagnes nationales ou locales organisées autour de ce thème. À Clermont-Ferrand par exemple, l'UEC lance une campagne revendicative en mars 1972 intitulée « Pour un système d'allocation d'études ». Selon les jeunes communistes, l'étudiant clermontois est confronté à une « hausse du coût de la vie et des achats étudiants » – livres, inscriptions, logement – que les bourses, « en nombre dérisoire et à un taux ridicule »², ne compensent pas. Ceci aboutirait à un paradoxe : « la contrainte à l'abandon par la pression financière augmente l'immense gâchis des capacités qui est un des scandales de l'Université en France »³. L'UEC demande donc la création d'une allocation d'études – basée sur des critères sociaux en premier cycle, sociaux et universitaires et second cycle, universitaires en troisième – une allocation de 400 à 900 francs par mois selon les situations. En 1976, l'UNEF-Unité Syndicale, se basant toujours sur la Charte de Grenoble – qui définit l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel, lui octroie des droits sociaux et fait de lui un « être socialement utile qui mérite d'être rémunéré »⁴ – demande une « rémunération au moins égale au SMIG et ayant comme seul critère d'attribution l'inscription en faculté ». L'UNEF-Unité Syndicale demande également l'extension du système des prêts étudiants garantis par l'État, qui restent selon le syndicat encore trop peu nombreux et bénéficient surtout aux élèves de Grandes écoles⁵. Cependant, l'allocation d'études reste une « chimère » pour la majorité des étudiants qui, plus que l'octroi de nouveaux droits, demande le renforcement des aides existantes et notamment des bourses universitaires.

La question du système de bourses universitaires est une question centrale entre 1968 et 1986. Au cours des seize années sur lesquelles porte cette étude, on assiste à des mobilisations étudiantes de deux types : des mobilisations « défensives », qui suivent généralement des révisions des conditions d'attribution des bourses ou des retards de paiement ; des mobilisations « offensives », qui visent à élargir le nombre et le taux des

¹ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, pp. 282-283.

² Tract UEC Clermont-Ferrand, « Pour un système d'allocation d'études », mars 1972, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Rapport social de l'UNEF-US présenté par Philippe Plantagenest au congrès UNEF-US de Nantes, Dossier « Congrès de Nantes », 19, 20 et 21 avril 1976, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

bourses universitaires. Ainsi, en décembre 1968, des grèves ont lieu dans les facultés de Clermont-Ferrand et Grenoble, où le Comité d'action étudiant organise des assemblées générales et des « meetings d'explication », suite à un retard de paiement des bourses ¹. Le 9 décembre, les étudiants de Grenoble occupent le Rectorat pour protester. Quatorze d'entre eux sont reçus par le Recteur Niveau, puis décident d'organiser une campagne nationale. Ils sont rejoints dans la lutte par les étudiants de Nantes, qui distribuent des tracts à la population et ceux de Montpellier, qui occupent le Rectorat suite à une baisse des taux de bourses ². En juin 1969, une réforme des bourses a lieu. Cela provoque des réactions de la FNEF qui demande l'élargissement des critères d'attribution et l'alignement sur les « besoins réels ». La FNEF affirme que le gouvernement considère l'étudiant comme « un quémendeur et pas un ayant-droit »³. En février 1971, une grève a lieu dans les universités de Rouen, Angers, Clermont-Ferrand, Paris I et Paris XI, pour obtenir l'augmentation du nombre et du taux de bourses, ceci à l'appel de plusieurs syndicats étudiants, avec le soutien des conseils d'UER ⁴. En novembre 1971, les étudiants de l'université de Clermont-Ferrand entrent en grève pour protester contre le nombre de bourses insuffisant en troisième cycle ⁵. En novembre 1974, la FERUF – Fédération des Étudiants en Résidences Universitaires de France – lance une campagne contre le projet du Ministère de l'Éducation Nationale visant à « rééquilibrer l'aide directe et l'aide indirecte aux étudiants au profit de cette première »⁶. La FERUF rappelle ses inquiétudes sur les bourses, dont le nombre de bénéficiaires est passé de 122 955 en 1969 à 117 953 en 1974 et dont l'augmentation des taux – plus 8,6 % en 1973 par exemple – ne couvre pas l'augmentation du coût de la vie, proche des 14 % la même année ⁷. La lutte continue encore les années suivantes. En 1974, l'UNEF-Unité Syndicale demande « l'indexation des bourses sur le coût de la vie, la révision du barème et des plafonds », ainsi que « l'extension des “bourses spéciales” de troisième cycle ou d'agrégation »⁸. Les exemples de mobilisations de ce type sont ainsi visibles dans la plupart des centres universitaires entre 1968 et 1986. Il faut cependant noter que cette « lutte » engage principalement des militants syndicaux et politiques. La question des bourses, si elle mobilise sur le « long terme », ne mobilise pas « en masse ». À de rares exceptions près – notamment le mouvement de 1971 à Clermont-Ferrand – ce thème n'est pas à l'origine d'amples mouvements de grève ou de

¹ « L'agitation a repris à l'université de Grenoble », *Le Monde*, 7 décembre 1968.

² « Le problème des bourses », *Le Monde*, 13 décembre 1968.

³ « Des étudiants protestent contre la réforme des bourses », *Le Monde*, 11 juin 1969.

⁴ Roger Pourteau, « La grève massive des universités », *L'Humanité*, 13 février 1971.

⁵ « Mouvements et grèves dans quatre universités », *Le Monde*, 5 novembre 1971.

⁶ « La réforme de l'aide aux étudiants », *FERUF-Inform*, n° 1, novembre 1974, Archives de l'AGEC.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Rentrée 74 : l'UNEF informe les étudiants », *UNEF-Inform*, n° 2, année 1974-1975, Archives de l'AGEC.

manifestations massives. L'agitation entretenue par les directions politiques et syndicales est donc, sur ce thème, continue mais dans un sens marginale, puisqu'elle n'implique qu'une faible proportion de la population étudiante, contrairement à d'autres mouvements, lancés autour de revendications « proches », concernant notamment les cités et les restaurants universitaires.

À l'échelle nationale comme à l'échelle locale, les mobilisations étudiantes liées aux restaurants universitaires sont de deux types. D'abord, l'essentiel des actions étudiantes – pétitions, boycotts des restaurants universitaires – est lié à des problèmes de qualité et de coût des repas. Ensuite, plus ponctuellement, les étudiants se mobilisent contre le manque de places qui induit des files d'attentes importantes, ou plus rarement contre l'absence totale de restaurant universitaire dans une ville. Ces dernières causes semblent tout particulièrement mobiliser à Clermont-Ferrand où les infrastructures apparaissent largement « déficitaires ». C'est donc d'abord autour du prix et de la qualité des repas que se mobilisent les étudiants. Ainsi, en avril 1969, le CLERU et l'UNEF s'élèvent contre l'augmentation de 20 % des loyers de cités universitaires et de 7 % des tickets de restaurant universitaire ¹. Décidée le 18 septembre 1970, une nouvelle augmentation des tickets de restaurant universitaire suscite des protestations : des manifestations ont lieu à Toulouse, Rouen, Tours et Montpellier ; à Aix-en-Provence, des militants d'extrême gauche permettent à 1 600 personnes de manger sans payer ; un meeting de la LC se tient dans un restaurant universitaire de Paris et, l'UNEF-Renouveau remet une pétition de 4 000 signatures au directeur du CNOUS, demandant la stabilisation du prix et l'amélioration de la qualité ². La situation s'envenime à Nanterre après la mise en place de seize « contrôleurs » des cartes : le restaurant universitaire est fermé, des sandwichs sont vendus par les étudiants ³ et les locaux administratifs envahis ⁴. En février 1971, une pétition et une manifestation de l'UNEF-Renouveau sont mises en œuvre à Rennes contre une nouvelle augmentation du prix des restaurants universitaires. En octobre 1973, l'augmentation des tarifs provoque à nouveau l'opposition de l'UNEF-Renouveau, de la FRUF, de l'UGE et de la FNEF. Une grève a lieu à Clichy et à Toulouse. Le 31 janvier 1974, le conseil d'université de Bretagne Occidentale est envahi par 250 étudiants qui protestent contre l'augmentation décidée par le CNOUS ⁵, les tickets passant de 2,15 francs à 3,5 francs.

¹ « Protestations d'étudiants contre l'augmentation des loyers de cités universitaires », *Le Monde*, 25 avril 1969.

² « L'augmentation des tarifs des RU suscite des protestations », *Le Monde*, 4-5 octobre 1970.

³ « Les incidents se multiplient au RU de Nanterre », *Le Monde*, 4 novembre 1970.

⁴ Bruno Frappat, « Les incidents à Nanterre », *Le Monde*, 10 novembre 1970.

⁵ « Le projet d'augmentation des tarifs de RU », *Le Monde*, 2 février 1974.

L'UNEF-Renouveau, l'UGE, l'AMRU et la FRUF appellent au boycott des restaurants universitaires¹. L'appel est suivi par 80 à 90 % des étudiants le 5 février, 75 % le 6 février et entre 70 et 90 % jusqu'au 13 février. En octobre 1974, une action du même type est lancée par l'UNEF-Renouveau, la FRUF et l'UGE : le boycott du 1^{er} octobre concerne 60 à 100 % des étudiants auxquels on distribue des repas devant les restaurants universitaires². Le problème de l'incessante augmentation du prix des restaurants universitaires est au cœur des discussions de la Conférence des associations étudiantes du 15 juin 1975 à Paris, malgré la récente promesse de Jean-Pierre Soisson d'augmenter l'aide sociale aux étudiants³. Les syndicats de toutes obédiences (CLEF, FERUF, FNEF, FRUF, MARC, MNEF, UGE, UNEF-Renouveau et UNEF-Unité Syndicale) s'accordent pour condamner la politique du CNOUS⁴. Enfin, en octobre 1975, l'UNEF-Renouveau organise un nouveau boycott des restaurants universitaires suite à une énième augmentation des tickets et des loyers de cités universitaires le 1^{er} juillet 1975 : le mouvement concerne 60 à 90 % des étudiants et 1 500 d'entre eux manifestent le 24 octobre devant le siège du CNOUS à Paris⁵. Les actions autour de ces questions se poursuivent entre 1976 et 1986. En septembre 1976, les deux UNEF organisent des manifestations de protestation contre la hausse de 10 % du ticket de restaurant universitaire, qui passe de 3 à 3,5 francs. Contre cette hausse, l'UNEF-Renouveau organise le 18 septembre 1976 un cortège en direction du siège du CNOUS pour y déposer une pétition forte de plusieurs milliers de signatures⁶. En juin 1978, la séance du Conseil d'administration du CNOUS durant laquelle est prévu le vote d'une hausse de 14 % du tarif des tickets de restaurant universitaire – censés passer de 3,5 francs à 4 francs – est troublée par une nouvelle manifestation étudiante⁷. Les représentants de l'UNEF-Unité Syndicale organisent en effet un rassemblement devant le siège du CNOUS et déposent une pétition qui a recolté 15 000 signatures. La police intervient et interpelle près de trente personnes, dont des élus étudiants de l'UNEF-Unité Syndicale et l'UNEF-Renouveau, qui sont de fait absents pendant le vote⁸. La hausse des tarifs est donc acceptée par le Conseil d'administration du CNOUS et les deux UNEF demandent l'annulation du vote, ce qu'elles ne parviennent cependant pas à obtenir. Un des mouvements les plus importants au plan national a lieu en 1983. L'augmentation du tarif des restaurants universitaires mobilise alors la quasi-totalité des syndicats étudiants

¹ « L'UNEF organise une journée de boycottage », *Le Monde*, 6 février 1974.

² « Le boycottage des RU », *Le Monde*, 4 octobre 1974.

³ « La conférence des associations étudiantes a tenu sa première réunion », *Le Monde*, 15-16 juin 1975.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le boycottage des RU », *Le Monde*, 26-27 octobre 1975.

⁶ « Les tarifs des restaurants universitaires sont relevés de 10 % », *Le Monde*, 19-20 septembre 1976.

⁷ « Incident au siège du Centre des œuvres universitaires », *Le Monde*, 21 juin 1978.

⁸ *Ibid.*

français, toutes tendances confondues. L'UNEF-Indépendante et Démocratique réunit plus de 100 000 signatures et, devant le refus des autorités universitaires d'annuler la hausse, retire tous ses candidats aux futures élections CROUS¹. L'UNEF-Solidarité Étudiante lance, elle, un boycott national des restaurants universitaires le 22 novembre 1983². Mais là encore, malgré d'importantes manifestations un peu partout en France, le mouvement « échoue » et la hausse prévue est adoptée. On voit donc bien, à travers ces exemples, que la hausse des « charges étudiantes » permet une relative mobilisation. Ce phénomène est particulièrement visible à Clermont-Ferrand, où semblent s'ajouter des problèmes d'un autre ordre.

La question des restaurants universitaires apparaît comme une question sensible pour les étudiants clermontois. La croissance des effectifs étudiants dans les années 1960 entraîne en effet de nombreux problèmes. Déjà en 1966 et 1967, l'AGEC se mobilise pour la construction d'un deuxième restaurant universitaire dans la ville, restaurant ouvert à Dolet à la rentrée universitaire 1968-1969. Mais cette ouverture semble loin d'être en mesure de résorber tous les problèmes. Ainsi, dès novembre et décembre 1968, l'AGEC relance la mobilisation. Elle organise, en décembre 1968, suite aux problèmes de places et de files d'attente, une campagne pour l'extension des horaires d'ouverture des deux restaurants universitaires, qui selon l'AGEC, serait le signe d'un « respect des droits élémentaires des étudiants »³. Le syndicat proteste également contre l'augmentation du tarif du ticket de restaurant universitaire, passé de 1,5 francs en juin à 1,65 francs en octobre⁴. Le 10 décembre 1968, près de 400 étudiants réunis à l'appel de l'AGEC défilent jusqu'au siège du CROUS pour obtenir l'ouverture d'un troisième restaurant universitaire⁵. La question des restaurants universitaires semble donc relativement « mobilisatrice » dans la population étudiante clermontoise, ce qui explique en partie la « récupération » de cette thématique par la FEC-FNEF. Cette dernière lance en décembre 1968 une pétition pour la construction d'un troisième restaurant universitaire à Clermont-Ferrand, ce qui constitue sa première « initiative » depuis Mai 68. Dans un tract, la FEC-FNEF dénonce le traitement des étudiants, « obligés de chercher des heures une place au RU »⁶. La mobilisation continue pour l'AGEC

¹ « Les étudiants élisent leurs délégués aux œuvres universitaires », *Le Monde*, 24 novembre 1983

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « L'ouverture du 2^{ème} RU n'a rien réglé », 10 décembre 1968, Fonds UNEF-US, BDIC, 4 delta 1151/6/6, Clermont-Ferrand (1959-1968).

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 11 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 12 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969), Dossier « Activités ».

en janvier et février 1969. Le 25 janvier 1969, l'adoption d'une hausse sans précédent du tarif du ticket repas par le Conseil d'administration du CNOUS, hausse de 63 % qui amène le ticket à 3 francs, est à l'origine d'une grande campagne d'information et de mobilisation. L'AGEC dénonce, suite à cette annonce, un gouvernement qui « brade les œuvres universitaires à une gestion privée faisant des profits sur le dos des étudiants »¹. L'AGEC demande la prise en charge totale des salaires des personnels de restaurants universitaires par l'État, le maintien de la « parité » État-étudiant dans la tarification des tickets repas, le remboursement de la TVA sur les équipements et les fournitures ainsi qu'une aide compensatoire à l'augmentation du prix des denrées². Le syndicat organise donc le 5 février un boycott des restaurants universitaires à Clermont-Ferrand, suivi par 100 % des étudiants – les seuls repas servis ce jour étant ceux des personnels – et un sit-in de protestation a lieu dans le hall de Gergovia. En 1969 et 1970, l'ouverture du campus des Cézeaux est à l'origine d'un nouveau mouvement de protestation : l'Amicale des cités universitaires organise de nombreuses campagnes pour l'ouverture d'un restaurant sur le campus³, qui n'aura finalement lieu qu'en 1974. Une campagne similaire a lieu à Montluçon en décembre 1970 : les étudiants de TS et de l'IUT manifestent dans les rues de la ville et le cortège, fort de 500 personnes, se rend jusqu'à la Sous-préfecture où une pétition en faveur de la construction d'un restaurant universitaire (et d'une cité universitaire) est déposée⁴. En février 1971, c'est l'instauration d'un contrôle des cartes d'étudiants qui crée de nombreux troubles à Clermont-Ferrand, comme nous aurons l'occasion de le voir. Néanmoins, le mouvement le plus « mobilisateur » a lieu dans la ville en octobre et novembre 1973, suite à la fermeture du deuxième restaurant universitaire, celui de Dolet, fermeture due à des difficultés budgétaires. Une pétition AGECEC « contre l'aggravation des conditions de vie étudiante mettant en cause la possibilité même de rester étudiant » est lancée⁵. En novembre, pendant une réunion au Rectorat sur la question des restaurants universitaires, des étudiants se rassemblent à l'appel du syndicat étudiant dont les leaders remettent une pétition ayant recueilli 3 400 signatures, soit près d'un quart des étudiants clermontois⁶. Devant la « pression » étudiante et syndicale, le CROUS annonce la

¹ Tract AGECEC, « Contre le ticket à 3 Frs, pour rester étudiant : boycott national des RU mardi 5 février », janvier 1969, Archives de l'AGECEC.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 680/3/2, 3 novembre 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : Cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Restaurants universitaires ».

⁴ « Les étudiants de TS et IUT de Montluçon manifestent », *Clermont-Université, mensuel officiel de l'AGECEC*, n° 1, nouvelle série, janvier 1971, Archives de l'AGECEC.

⁵ Tract intersyndical AGECEC-CGT-CFDT-SNES-SNESup, octobre 1973, Archives de l'AGECEC, Dossier « Courrier 1973 ».

⁶ Tract-pétition AGECEC, « Ça ne peut plus durer », novembre 1973, Fonds UNEF-US, BDIC, 4 delta 1151/6/5.

réouverture du restaurant universitaire de Dolet, réouverture permise en 1974 par une subvention exceptionnelle du Rectorat.

Mais les questions de places et d'accès aux restaurants universitaires ne sont pas les seules à être posées. Le 12 novembre 1976, l'AGEC organise un boycott du restaurant universitaire de Dolet suite à une « dégradation flagrante de la qualité des repas »¹. Un cortège de 600 étudiants se rend au Rectorat dont les représentants s'engagent à réunir une « commission qualité des repas ». Des délégations sont envoyées dans les différentes UER, et les doyens s'engagent à « décaler les sorties de cours pour éviter les files d'attente »². Cependant, le 12 janvier 1977, devant le retard de l'application des promesses du Recteur et des doyens – création de la « commission qualité repas », étalement des horaires – l'AGEC organise un nouveau boycott des restaurants universitaires, suivi par près de 90 % des étudiants, et « oblige » le Recteur « à tenir ses promesses »³. La question de la qualité des repas servis dans les restaurants universitaires semble, au fil des mois, devenir une des préoccupations premières des militants de l'AGEC. En septembre 1977, le syndicat lance une nouvelle pétition pour l'augmentation des subventions allouées aux restaurants universitaires visant à « améliorer la qualité et l'apport nutritionnel », suite à la parution d'un rapport de la « commission qualité repas » du Rectorat, qui démontre que « les repas des restaurants universitaires clermontois apportent en moyenne 416 kcal contre les 1 000 recommandées »⁴. En décembre 1980, l'AGEC mène une enquête sur la qualité des repas. Grâce aux réponses de 315 étudiants, l'AGEC met en avant l'absence de variété et de choix, le problème des files d'attentes ou de coût, et de conclure : « les étudiants sont mécontents de la qualité et des produits servis »⁵. Cette campagne est en fait une réponse à un communiqué du directeur du CROUS, qui annonce une hausse du prix du ticket repas – qui passe de 8 à 10 francs – et la « suppression du supplément de légumes » pour « améliorer une situation financière très défectueuse des RU [...] essentiellement due à la baisse de la fréquentation »⁶. Selon l'AGEC, la baisse de la fréquentation s'explique par la hausse constante des prix des repas et par la baisse de la qualité, qui « atteint des seuils tels qu'on souhaiterait parfois être privé d'un [de

¹ Colette Delpic, « Pour l'action, pour les revendications », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Boycott du mercredi 12 : un moment positif », 13 janvier 1977, Archives de l'AGECE.

⁴ Tract AGECE, « Les délégués de l'AGECE informent les étudiants sur les travaux du CA du CROUS du 21 juin », 2 septembre 1977, Archives de l'AGECE.

⁵ Tract AGECE-AECUC, « CROUS informations », 8 décembre 1980, Archives de l'AGECE.

⁶ Tract AGECE, « C'est la faute des étudiants », 12 décembre 1980, Archives de l'AGECE.

nos] sens : le goût »¹. Pour l'AGEC, la qualité des repas « suit une courbe exactement contraire à celle des prix », à tel point que « les barquettes en plastique servies au RU sont parfois meilleures que ce qu'il y a dedans »², alors que la qualité des repas est selon les étudiants « un droit, pas la charité », un « droit arraché par des dizaines d'années de combat étudiant »³. En 1983, l'AGEC proteste encore contre une hausse de 30 % des tickets, « sous prétexte d'améliorer la quantité et la qualité des repas » et contre la création d'une « chaîne avec suppléments aux Cézeaux »⁴. Le 17 octobre, le syndicat réunit une délégation pour rencontrer la directrice du restaurant des Cézeaux au sujet de cette nouvelle chaîne, non accessible avec le ticket « classique ». La directrice affirme que cette décision appartient à M. Bardin, directeur du CROUS, qui malgré l'invasion de son bureau le jour même par près de 100 étudiants, refuse de revenir sur sa décision⁵.

Tous les mouvements de contestation concernant les restaurants universitaires, quelle que soit leur ampleur, peuvent apparaître comme anecdotiques compte tenu de la « légèreté » de certaines revendications. Cependant, l'investissement des groupes politiques et syndicaux dans ces luttes a un objectif stratégique clair. En effet, ces « questions quotidiennes » sont, en particulier dans les années 1980, beaucoup plus mobilisatrices que les questions d'ordre politique ou « morales ». Ainsi, plus qu'une véritable volonté de « révolutionner la restauration universitaire », il faut voir dans ces mouvements un moyen pour les syndicats de prendre pied dans la « masse étudiante », davantage soucieuse de résoudre ses problèmes de vie quotidienne que ceux de l'Université française. Ainsi, la « défense » des restaurants universitaires est un moyen pour les groupes d'obtenir une visibilité au sein de la population étudiante, ce qui explique la multiplication des mouvements autour de ce thème, et bien sûr celui des cités universitaires.

La question du logement étudiant devient dans les années 1960 et 1970 une problématique majeure du fait de la hausse des effectifs universitaires. Jusque là marginale, cette problématique ne fait que s'accroître au fil des années. À ce problème de capacité d'accueil s'ajoute également un questionnement sur les droits des jeunes au sein des cités universitaires, qui s'est déjà manifesté avant Mai 68, comme l'illustrent les exemples

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Des repas meilleurs, des repas moins chers », octobre 1981, Archives de l'AGECE.

⁴ Tract AGECE, « Hausse du ticket RU », 16 octobre 1983, Archives de l'AGECE.

⁵ Tract AGECE, « Nouveau problème au RU », 18 octobre 1983, Archives de l'AGECE.

nanterrois et clermontois. De 1968 à 1986, on assiste dans les universités à de nombreuses mobilisations « autour » des cités universitaires, mobilisations qui visent à étendre le droit au logement étudiant et à « libéraliser » les règlements intérieurs. Tout d'abord, comme on l'a observé pour les restaurants universitaires, les étudiants se mobilisent autour des coûts et de la qualité des services fournis. La vie des campus universitaires est ainsi troublée à de nombreuses reprises. Le premier grand mouvement national sur ce thème se déroule en 1969, suite à une hausse de 20 % des loyers des chambres de cités universitaires. La contestation s'amplifie encore à la rentrée 1970-1971, en réponse à l'absence d'améliorations concrètes et surtout après plusieurs déclarations ministérielles. Les syndicats étudiants dénoncent « l'optimisme béat » d'Olivier Guichard, qui évoque une « rentrée réussie à 99,5 % »¹. L'UNEF propose, dans un tract, à Olivier Guichard de « venir partager, le temps d'une nuit, le confort d'une chambre de cité U, s'il a la chance d'en trouver une »². Les résidents en cités universitaires se mobilisent ainsi à de nombreuses reprises au début des années 1970 et le mouvement s'accélère en 1974, en particulier à Clermont-Ferrand, avec la création par l'UNEF-Unité Syndicale de la FERUF, concurrente directe de la FRUF, émanation de l'UNEF-Renouveau. Il faut d'ailleurs noter le rôle moteur joué par les militants clermontois dans cette création. En effet, la FERUF est l'équivalent national – et tardif – de l'AECUC – Amicale des Étudiants des Cités Universitaires de Clermont-Ferrand, créée par l'AGEC avant même Mai 68. L'AECUC se distingue localement pendant le mouvement de protestation contre la hausse des loyers – et des tickets de restaurant – et contre le projet de contingentement à 15 % du nombre d'étudiants étrangers en cité universitaire³. Les Clermontois, qui obtiennent grâce à leur lutte le retrait de ces projets, en appellent à la réunion d'une Conférence nationale des résidents en cité universitaire, conférence qui se déroule à Paris le 17 novembre 1974, en présence des délégués de 37 cités universitaires représentant 3 000 résidents. Cette réunion est l'occasion de la création officielle de la FERUF qui tient son premier congrès les 18 et 19 janvier 1975, congrès lors duquel est annoncée la participation aux élections CROUS – et donc celle des militants de l'UNEF-Unité Syndicale – pour « pallier au manque d'action directe de la FRUF et aux atteintes à la vie démocratique des associations »⁴. Dès sa mise en place, la FERUF engage une campagne de protestation contre le désengagement de l'État dans le logement étudiant : selon un rapport FERUF, la part des dépenses de l'État par chambre de cité universitaire a augmenté de près de 50 % en trois

¹ Tract du Comité UNEF-Lettres, « Première année... », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Éditorial, *FERUF-Inform*, n° 1, novembre 1974, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

ans mais celle des étudiants a progressé de plus de 200 %¹. Un autre problème est posé, celui de l'accessibilité : il n'existe en France qu'une chambre en cité universitaire pour sept étudiants « ayant droit », une pour trente à Paris². La création de la FERUF marque donc une étape majeure dans la défense des étudiants en cités universitaires, d'autant qu'elle crée une réelle « compétition » entre les deux UNEF. À partir du milieu des années 1970, les deux grandes associations, FRUF et FERUF, mobilisent les étudiants contre les différentes hausses des loyers de cité universitaire ou la diminution des services proposés. Des campagnes « parallèles » des deux groupes permettent une mobilisation plus importante sur ces questions de logement. Ceci est visible dès la fin de l'année universitaire 1974-1975. Suivant les directives nationales de la FERUF, l'AECUC lance en juin 1975 une campagne de mobilisation contre la hausse des loyers de 30 francs prévue au 1^{er} septembre, une « décision prise dans le dos des étudiants au moment des vacances », « sans consultation du CA CROUS » et « en parfaite opposition aux déclarations de Soisson qui confirme le blocage des tarifs universitaires »³. Comme pour les restaurants universitaires, chaque mesure concernant les cités universitaires – qu'elles concernent les tarifs, le mode de calcul des aides de l'État, les règlements intérieurs – est perçue par le milieu étudiant comme une attaque directe et engendre une mobilisation plus ou moins forte. Il est intéressant d'observer qu'au cours de la période, les militants clermontois semblent « à la pointe » des combats liés aux cités universitaires et que leurs actions anticipent – ou au moins accompagnent – des mouvements d'ampleur nationale. Ce schéma, déjà visible avant Mai 68 à travers la lutte pour l'instauration de la mixité en cité universitaire, qui fait écho au combat des nanterrois, semble valable tout au long des années 1970 et 1980, et confirme une nouvelle fois le caractère avant-gardiste – voire « extrémiste » – du mouvement étudiant clermontois.

Dès la rentrée 1968, on observe à Clermont-Ferrand une remobilisation des « forces contestataires » autour du thème des cités universitaires. La mobilisation, encore faible en octobre et novembre, progresse rapidement dès le mois de décembre autour d'un projet de nouveau règlement intérieur émanant du CROUS. Ce projet prévoit la division de la cité universitaire en « pavillons mineurs » et « pavillons majeurs »⁴. Le 2 décembre 1968, l'AGEC diffuse un tract dénonçant le fonctionnement des cités universitaires et le « régime des

¹ « La réforme de l'aide aux étudiants », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Non aux 30 francs », 1^{er} juillet 1975, Archives de l'AGECE.

⁴ Tract AGECE, « À l'appel de l'AGECE, la défense des étudiants s'organise », 2 décembre 1968, Fonds UNEF-US, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand (1959-1968).

pavillons pour les étudiantes de Lebon »¹. La mobilisation, organisée par Jacques Gallois, chargé des actions en cités universitaires par le bureau de l'AGEC, se concrétise le 10 décembre 1968 avec la tenue d'un meeting devant Lebon, meeting qui rassemble plus de 400 personnes². L'AGEC semble même « accompagnée » dans son action par la FNEF qui, si elle ne dénonce pas le « régime » des cités universitaires, lance une pétition contre les conditions de logement à Clermont-Ferrand, où seules 1 625 places sont disponibles pour plus de 13 000 étudiants³. Tout au long de l'année universitaire 1968-1969, la « tension à la cité U [est] entretenue par l'AECUC, “noyauté par l'AJS” »⁴, qui dénonce avant tout l'attitude de l'administration quant à l'expression politique et la vie culturelle. Le mouvement s'amplifie encore à la rentrée 1969-1970, une rentrée « placée sous le signe des questions matérielles » par l'AGEC⁵, qui veut faire de la hausse des tarifs universitaires « le symbole de la politique d'austérité du pouvoir »⁶. Suite à une nouvelle augmentation des loyers des chambres réservées aux étudiants, l'AECUC dirigée par Daniel Hautin, organise une grève des loyers, suivie par près de 50 % des « citoyens » dès son lancement le 12 novembre 1969⁷. La grève des loyers est particulièrement bien organisée. L'AECUC crée un système de paiement pour éviter toute plainte du CROUS : les résidents paient l'ancien tarif au comité de grève qui le « réserve » sur un compte et effectue les paiements au CROUS⁸. Le mouvement de « grève des loyers », débuté en novembre 1969, perdure pendant plusieurs mois et se durcit. Le 19 décembre, un « commando » AJS mené par Daniel Hautin et Jacques Gallois élu le même jour président de l'AGEC, pénètre dans les bureaux du CROUS, vole la liste des résidents et l'adresse des familles, dans l'optique d'envoyer des tracts explicatifs aux parents⁹. À la suite de cette action, une plainte est déposée par le CROUS et le dialogue avec les étudiants devient de plus en plus difficile. Le 15 janvier 1970, un Conseil d'administration du CROUS est

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 2 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF, 1960-1979, Dossier « Activités 1960-1968 ».

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 11 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF, 1960-1979, Dossier « Manifestations-conflits 1968 ».

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 12 décembre 1968, *op. cit.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 278/1/3/2, 26 mars 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Amicale des étudiants des cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 10.732/J/11, 21 octobre 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1975).

⁶ *Ibid.*

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 839/3/11, 15 décembre 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Amicale des étudiants des cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

⁸ *Ibid.*

⁹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 30/3/11, 14 janvier 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Amicale des étudiants des cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

réuni : il y est décidé le maintien de la hausse des loyers. Suite à cette décision, l'AECUC poursuit la grève des loyers, refuse désormais d'effectuer les paiements au CROUS et « gèle » l'argent sur un compte bancaire¹. Le CROUS connaît alors un certain nombre de problèmes de fonctionnement et certains services, comme la blanchisserie, sont suspendus. Un nouveau cap est franchi début mars. Le 3 mars 1970, les locaux du CROUS sont envahis par des étudiants qui séquestrent le directeur et ses adjoints². La police intervient et fait évacuer les manifestants, sans heurts notables, mais le soir même, le CROUS est réoccupé par les étudiants qui bloquent les entrées à l'aide de meubles. Après deux jours d'occupation, trois compagnies de CRS délogent le 5 mars les étudiants et procèdent à 74 interpellations pour vérification d'identité. Le soir du 5 mars, une manifestation est organisée devant la Préfecture en réponse à l'intervention policière : 600 étudiants sont rassemblés et une partie d'entre eux, une fois le rassemblement « officiellement » terminé, affronte les forces de l'ordre pendant plusieurs heures. Le bilan est relativement important puisque trois manifestants sont blessés et onze arrêtés³. Si à la mi-mars le calme semble régner à la cité universitaire, la grève des loyers se poursuit et le CROUS porte plainte contre l'AECUC pour détournement de fonds⁴. L'affaire ne se termine qu'en mai 1970 après un compromis entre l'AECUC et le CROUS, qui retire sa plainte en contrepartie du versement des loyers manquants, payés à « l'ancien tarif ». La mobilisation étudiante sur cette question des loyers est assez exceptionnelle par son ampleur et sa longévité. Elle contraste avec d'autres mouvements nés à la même époque autour de revendications similaires.

À Clermont-Ferrand, si les « années 68 » voient naître des luttes contre les hausses de tarifs universitaires, c'est surtout la question de la « liberté étudiante » qui est au centre des revendications. C'est ce que l'on observe en octobre 1970, suite à la parution d'un nouveau règlement intérieur adopté en juillet 1970. Après son annonce officielle, la mobilisation s'organise et sept membres de l'AGEC organisent une campagne d'information sur la question. Ces « sept agitateurs » sont renvoyés de la cité universitaire pour « manquement au

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 113/3/11, 10 février 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Amicale des étudiants des cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 179/3/11, 9 mars 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Amicale des étudiants des cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 192/3/11, 12 mars 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires, 1960-1984, Dossier « Amicale des étudiants des cités universitaires de Clermont-Ferrand (AECUC) ».

règlement »¹. En octobre 1970, l'AGEC organise des manifestations contre ces expulsions, qui ne réunissent que de 50 à 100 personnes², c'est-à-dire essentiellement des militants ou sympathisants du syndicat. Ce dernier lance également une campagne « pour la réintégration des sept citadins », portée par un Comité de défense créé à cette occasion³ et qui obtient leur « retour » à la cité universitaire en novembre. En mars 1971, une nouvelle « campagne » a lieu à la cité universitaire autour de deux thèmes : la « liberté sexuelle » et la place des étudiants étrangers. D'abord, à la cité réservée aux filles, Lebon, plusieurs « affaires » mobilisent les étudiants : l'expulsion d'une étudiante enceinte, relogée hors de la cité universitaire mais dans des conditions sanitaires insatisfaisantes (absence de chauffage et d'eau courante) ; l'injonction faite à une étudiante « aux fréquentations louches » de changer de cité et de venir à Dolet ; les nombreux « sermons » reçus par les étudiantes suite à des sorties ou des visites « tardives »⁴. Derrière les déclarations du directeur de Lebon qui entend « protéger les jeunes filles », l'Amicale des cités voit en fait la volonté de « normaliser la cité et préparer les étudiantes à devenir les cadres dociles de la classe possédante » et de « satisfaire la bonne vieille morale bourgeoise ». Pour l'Amicale, c'est là la preuve de la « plus hypocrite répression sexuelle » et le signe de la contradiction entre « le refus des citadins de tout règlement » et la « volonté de retour du règlement d'avant 68 chez le directeur »⁵. À la même époque, la mobilisation étudiante se construit autour de la question de l'accueil des étudiants étrangers : l'AGEC et la FEANF protestent contre le contingentement des chambres pour les étudiants étrangers – cinquante chambres en cité universitaire pour 230 étudiants africains – et contre les critères d'attribution des chambres, définis par l'OCAU – Office de Coopération et d'Accueil Universitaire – qui exclut les non-boursiers et favorise une liste d'étudiants « recommandés »⁶. L'agitation reprend donc à Lebon en février 1972. Dans la nuit du 4 au 5 février 1972, un « commando masqué » de l'AGEC s'empare du cahier du veilleur de nuit de la cité des filles⁷. Le syndicat étudiant rend publiques les « meilleures feuilles » de ce carnet et tente de prouver par là le « zèle excessif » et le « travail policier » du « valet de l'administration », qui note les allers et venues, les problèmes rencontrés et surtout

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 22 octobre 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF, 1960-1979, Dossier « Activités 1970 ».

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Une rentrée sous le signe de la pénurie et de la sélection », octobre 1970, Archives de l'AGECE.

⁴ Tract Amicales des cités AECUC-MNEF, « À bas la répression sexuelle », 11 mars 1971, Archives de l'AGECE. Voir annexe 9, Annexes au Chapitre IV.

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract de l'Amicale des cités-AECUC, « Menaces d'expulsions », 11 mars 1971, Archives de l'AGECE.

⁷ Tract AGECE, « Mieux qu'un couvent, Lebon : résidence surveillée », février 1972, Archives de l'AGECE. Voir annexe 10, Annexes au Chapitre IV.

surveille « la vie sexuelle des citadines et leurs sorties », avant de communiquer son « rapport » à la directrice de Lebon, qui l'utilise comme base pour des sanctions, et notamment l'envoi d'avertissements ou de lettres aux parents des résidentes¹.

À partir de 1973 et 1974, si la question des libertés au sein des cités universitaires est toujours présente, ce sont les conditions du logement universitaire à Clermont-Ferrand qui mobilisent, notamment suite à un article paru dans *Auvergne Magazine*² en janvier 1974³. Si pour l'auteur de l'enquête, Jacques Goulet, des avancées en matière de « liberté de circulation » sont visibles dans les cités clermontoises depuis 1968 – « Mai 1968 est passé par là et a laissé des traces heureuses »⁴ – de nombreux problèmes demeurent. Et ce sont d'abord des problèmes d'équipements : à la cité universitaire de Dolet, en plus d'un « quartier triste à donner le cafard », les étudiants sont confrontés à l'absence de transports collectifs, au manque de places au restaurant universitaire, suite à la fermeture temporaire de Dolet faute de budget suffisant, et à des files d'attentes d'une demi-heure à une heure selon les jours. L'enquête met aussi en avant le problème des logements en ville et des conditions fixées par les propriétaires qui peuvent interdire les visites, publient des annonces avec la mention « étudiants étrangers s'abstenir » ou louent des chambres sans sanitaires. Mais surtout, le rapport pointe l'absence de locaux collectifs et le manque de places en cité universitaire : à Clermont-Ferrand, pour plus de 12 000 étudiants, il existe 1 254 chambres pour les filles et 1 139 pour les garçons, réparties entre le Clos Saint Jacques (833 chambres pour garçons, 324 pour filles), les Cézeaux (306 chambres pour garçons, 306 chambres pour filles), Lebon (486 chambres pour filles) et Ambroise (138 chambres pour filles)⁵. Ce rapport relativement critique vis-à-vis des conditions de vie réservées aux étudiants a un impact important, d'autant qu'il n'émane pas d'un syndicat étudiant mais d'un observateur « extérieur ». Il sert, entre 1974 et 1979, de base à de nombreuses actions de l'AGEC, qui utilise les chiffres fournis pour illustrer la « pénurie subie » par l'étudiant clermontois. Ainsi, après 1974, les revendications étudiantes semblent se recentrer sur des questions « concrètes ». En novembre 1975, l'AGEC lance une pétition pour le remboursement des provisions demandées aux résidents, l'affectation systématique des crédits FSU non attribués et l'abrogation des hausses votées par

¹ *Ibid.*

² *Auvergne Magazine* est une revue publiée par l'Association des amis de l'université de Clermont, visant à diffuser largement les travaux scientifiques sur l'Auvergne. La plupart des articles sont écrits par des chercheurs en poste dans les facultés clermontoises ou portent sur l'histoire de l'université.

³ Jacques Goulet, « Comment vit l'étudiant clermontois en 1974 ? », *Auvergne Magazine*, n° 68, janvier 1974.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

le CROUS¹. En décembre 1975, l'UNEF et la FERUF lancent une campagne d'information sur la hausse des loyers, la baisse de 40 % des subventions consacrées à l'équipement et l'entretien des cités, la baisse de 18 % des crédits alloués aux activités culturelles et surtout contre la proposition du Recteur de diminuer le nombre de femmes de ménage, de supprimer des services et de licencier quatre employés des cités universitaires de Clermont-Ferrand². En novembre 1976, une nouvelle grève des loyers est organisée à Dolet suite à la coupure du chauffage et pour exiger la réfection des douches³. En janvier 1978, l'AGEC diffuse une pétition contre la fermeture de la cité d'Ambroise du 25 décembre au 2 janvier, considérée comme « une atteinte aux libertés individuelles » et un « refus d'assurer la sécurité des étudiantes »⁴. L'AGEC et l'AECUC mènent donc à la fin des années 1970 de nombreux combats pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants, comme le prouvent les différentes motions présentées par leurs représentants lors des Conseils d'administration du CROUS. En décembre 1978 par exemple, l'AGEC propose plusieurs motions, acceptées ou non : une pour la réparation de l'ascenseur du bâtiment A de Dolet, une pour l'installation de taxiphones dans les halls des cités universitaires, une pour l'achat de réchauds pour la cité de Montluçon ou encore une pour l'achat de lave-linge⁵. En juin 1980, l'AGEC parvient même à faire adopter une motion pour la construction d'une nouvelle cité universitaire à Clermont-Ferrand⁶. Mais malgré l'obligation légale créée par l'adoption de cette motion, le CROUS refuse de financer le lancement des travaux et la revendication d'une nouvelle cité universitaire marque toute l'action revendicative des années 1980. En 1985, l'UNEF tente de mobiliser les étudiants autour de cette question, protestant contre le faible pourcentage d'ayants droits admis en cité, estimé à 34,24 % à Clermont-Ferrand⁷. Cependant, malgré les pressions « perpétuelles » des délégués de l'AGEC ou de l'AECUC, aucune nouvelle construction ne voit le jour. Ceci oblige le syndicat étudiant à s'intéresser au problème du logement « hors cités U ». Au début de l'année universitaire 1985-1986, l'AGEC crée la MUL – Mutuelle Universitaire du Logement – une association qui vise à aider les étudiants à régler leurs problèmes de logement. La MUL a deux objectifs : organiser des campagnes d'information sur le manque de logements et s'occuper des problèmes administratifs, des « propriétaires réticents » et des conventions HLM des étudiants, en contrepartie d'une « taxe

¹ Tract AGECE, « Remboursement immédiat des provisions », novembre 1975, Archives de l'AGECE.

² Tract AGECE, « CROUS : compte-rendu de mandat », décembre 1975, Archives de l'AGECE.

³ C. Delpic, « Pour l'action, pour les revendications », *op. cit.*

⁴ Tract AGECE-AECUC, « AECUC – Section Ambroise », janvier 1978, Archives de l'AGECE.

⁵ Tract AGECE, « 4^e CA du CROUS, 4^e compte-rendu de mandat », 13 décembre 1978, Archives de l'AGECE.

⁶ Tract AGECE, « Application des décisions du CA CROUS du 20 juin 1980 », 23 octobre 1980, Archives de l'AGECE.

⁷ Tract AGECE, « Vos élus vous informent », 30 janvier 1985, Archives de l'AGECE.

de 100 francs », du versement d'un mois de caution et du paiement de 2,5 % du loyer annuel¹. Mais la MUL n'atteint pas ses objectifs et elle est dissoute l'année même de sa création.

Tous ces éléments, tous ces combats attestent d'un souci constant des étudiants vis-à-vis du logement universitaire qui apparaît sans conteste comme un des « fils rouges » de la période. On peut néanmoins noter que les revendications s'orientent différemment selon les périodes, avec des nuances : les années 1970 sont davantage marquées par les questions de liberté de circulation et des droits des étudiants quand les luttes des années 1980 semblent centrées sur la question du coût du logement étudiant, même si le problème est apparu dès 1968. La question des « droits étudiants » est donc centrale dans les « années 68 » et elle s'accompagne d'autres revendications, des revendications souvent nouvelles.

2 – Loisirs et santé étudiants : de nouveaux sujets de réflexion :

Si Mai 68 a mis sur le devant de la scène de nouvelles interrogations tant universitaires que politiques, le mouvement a aussi permis l'émergence d'un certain nombre de revendications étudiantes et lycéennes. Ces revendications, qui concernent notamment la « vie quotidienne » des jeunes, apparaissent désormais cruciales et les débats autour de ces problématiques ne font que s'amplifier à la fin des années 1960 et dans les années 1970. La contestation se focalise sur la société française dans son ensemble, perçue par les jeunes comme archaïque, un archaïsme qui contraste avec la modernité portée par la nouvelle « classe adolescente ». On voit ainsi apparaître un certain nombre de « refus », concernant l'espace urbain, la drogue, le « marginalisme »², le régime des prisons, la pollution, le problème de l'avortement et de la contraception, la vie des travailleurs immigrés³. Ces nouveaux combats font entrer de nouveaux « acteurs culturels ou sociaux » dans la contestation, surtout après Mai 68, période durant laquelle on assiste à un « réveil des consciences » écologistes, régionalistes ou encore de la « conscience néo-féministe », revendiquant une identité propre à la femme. Mai 68 est donc un moment de prise de conscience quant aux problèmes de la société, une prise de conscience d'autant plus forte chez les lycéens et les étudiants qu'ils sont les premiers « touchés » par un certain nombre d'interdits. Cette évolution explique, en partie, l'apparition – ou la réactivation – de

¹ Compte-rendu de la réunion du bureau AGECE du 25 septembre 1985, Dossier « Comptes-rendus des réunions du bureau AGECE, 1985-1986 », Archives de l'AGECE.

² Jean Duvignaud, *La planète des jeunes*, Paris, éd. Stock, coll. « Les grands sujets », 1975, 360 p., p. 226.

³ G. Vincent, *Les Français...*, *op. cit.*, pp. 359-361.

revendications liées non seulement à l'idée de liberté mais aussi à la notion d'épanouissement personnel. Ainsi, la question des « loisirs étudiants », déjà mise en avant par l'UNEF et la MNEF durant les années 1960, notamment après la Guerre d'Algérie, ressurgit dans les débats des années 1970 et 1980.

Le mouvement étudiant et lycéen met donc à partir des années 1970 de nouvelles questions au centre des débats, notamment la question de la liberté sexuelle et de la condition féminine. C'est ce qui transparaît par exemple à Clermont-Ferrand en mars 1971 à la cité universitaire de Lebon, où l'Amicale des cités appelle à lutter contre le « paternalisme cynique, l'espionnage sexuel », revendique « la liberté sexuelle de tous et la fin de la distinction légaliste entre mineurs et majeurs » et « l'accueil approprié pour les femmes enceintes et les mères »¹. La question de l'avortement s'invite également largement dans les débats lycéens et étudiants, comme l'illustre la motion adoptée le 4 décembre 1972 par le Bureau national de l'UNEF-Unité Syndicale qui demande l'abrogation de la loi de 1920, l'arrêt de toutes les mesures répressives à l'égard de la maternité, le droit à l'avortement libre et gratuit, l'annulation des poursuites contre les médecins ayant pris position sur la question². À Clermont-Ferrand, la question de l'avortement crée une vive agitation peu avant la session parlementaire d'avril 1974, qui doit voir s'ouvrir le débat sur les problèmes de contraception et d'avortement. Accompagnant le Planning familial, le MLAC, les JC, les ES, la MNEF, Vie Nouvelle, le PS, le PSU et l'Association syndicale des familles, l'AGEC diffuse en mars 1974 un « texte plate-forme » qui prône l'abrogation de la loi de 1920 sur l'avortement et de la loi Neuwirth de 1967 sur la contraception. Le texte plaide en faveur du libre choix pour toute femme, majeure ou mineure, d'avoir ou non un enfant, pour la mise en place de moyens sociaux, médicaux et éducatifs nécessaires à cette liberté de choix, pour l'interdiction de tout trafic financier et pour la prise en charge par la Sécurité sociale de la contraception et de l'IVG³. Dans les universités françaises, l'augmentation du nombre de jeunes filles, couplée avec une relative libéralisation des mœurs, fait naître de nouvelles demandes. En premier lieu, c'est la prise en charge des enfants des étudiantes qui pose problème. Ceci explique en novembre 1968 l'occupation des bâtiments administratifs à Antony, où les étudiantes

¹ Tract de l'Amicale des cités-MNEF, « À bas la répression sexuelle », *op. cit.*

² Pierre Valentini, « Avortement : quelques pièces au dossier », *Revue Inter-CHU*, éditée par la FNEMS, n° 4, juillet-septembre 1973, Archives de l'AGEC.

³ Tract diffusé par l'AGEC, « Une véritable éducation sexuelle, l'accès de tous à la contraception, l'abrogation de la loi 1920 : c'est aussi votre affaire », 25 mars 1974, Archives de l'AGEC. Voir annexe 11, Annexes au Chapitre IV.

réclament la construction d'une crèche ¹. En novembre 1969, c'est « l'affaire de la crèche sauvage » de Censier : une garderie est aménagée dans le bureau du directeur M. Cup et du directeur adjoint, M. Bernard ². L'absence d'une crèche pour garder quinze enfants d'étudiantes est à l'origine du mouvement : les mères, soutenues par des militants syndicaux, demandent la signature d'un contrat avec l'administration, prévoyant trois salles, un local sanitaire et deux équipes d'éducateurs, pour l'accueil d'enfants de 6 mois à 6 ans, ainsi que la création d'un centre de la petite enfance ³, ce que le directeur refuse faute de place. Il provoque même l'évacuation en coupant le chauffage et l'électricité et une « retraite provisoire » a lieu, jusqu'à ce que l'administration lance des travaux dans deux salles : une pour une halte-garderie et une pour un local sanitaire ⁴. En 1970, le même type de « crèche sauvage » est créé à Nanterre, faute d'accueil d'enfants d'étudiantes, un fait récupéré par les militants d'extrême gauche qui envahissent une salle par effraction ⁵. À Clermont-Ferrand, la revendication de la création d'une crèche marque tout le combat syndical de l'AGEC de 1968 à 1986. De multiples pétitions sont signées, des manifestations organisées mais malgré la multiplication des actions, la construction d'une crèche « étudiante » n'obtient jamais le soutien de l'administration et cette demande reste lettre morte.

Si l'épanouissement des étudiants semble passer par une libération sexuelle, les syndicats lycéens et étudiants mettent également en avant une autre revendication : l'accès au sport et aux loisirs. La question, déjà posée durant les « années 68 », devient centrale à Clermont-Ferrand avec la création, en janvier 1976, du Conseil de résidence, chargé de gérer les activités culturelles et les « demandes » étudiantes. L'AECUC-FERUF, qui remporte les premières élections au Conseil de résidence, demande le droit de contrôle étudiant sur la gestion des crédits culturels ⁶. Si l'AGEC, par l'intermédiaire de l'AECUC, œuvre pour le développement d'activités culturelles au sein des cités universitaires – grâce à la construction de salles d'activités culturelles autogérées aux Cézeaux ou à Ambroise – elle travaille aussi à faciliter l'accès des étudiants aux activités culturelles et de loisirs à Clermont-Ferrand. Pour les élections des délégués CROUS de 1979, la liste AGECE « Selva-Gadaud » met comme priorité à son action l'obtention d'une baisse des tarifs de cinéma, théâtre ou piscine ⁷, une

¹ « Agitation à la résidence universitaire », *Le Monde*, 2 novembre 1968.

² « Crèche sauvage à Censier », *Le Monde*, 21 novembre 1969.

³ *Ibid.*

⁴ Guy Herzlich, « La crèche sauvage est évacuée », *Le Monde*, 25 novembre 1969.

⁵ R. Rémond, *La règle et le consentement*, op. cit., p. 211.

⁶ Tract AECUC-FERUF, « Le Conseil de résidence », 29 janvier 1976, Archives de l'AGEC.

⁷ Tract-pétition AGECE-AECUC, 22 janvier 1979, Archives de l'AGEC.

revendication déjà attestée en 1977 par le vote au Conseil d'administration du CROUS d'une motion proposée par les délégués AGECE : « Le CA du CROUS du 13/12/1977 demande auprès de tous les organismes susceptibles d'accueillir des étudiants (salles de cinéma, théâtre, sport...) d'offrir des tarifs réduits aux étudiants »¹. Cette question de l'accès aux loisirs mobilise ainsi tout au long de la période. En février 1985, la hausse des droits sportifs universitaires qui passent de 20 à 35 francs par étudiant pour « combler le déficit du SIUAPS », suscite le mécontentement chez les élus étudiants et François Friaud, élu UNEF-Indépendante et Démocratique, fait voter à l'unanimité par le Conseil de Clermont II une motion contre le désengagement de l'État, qui représente une « remise en cause du principe même du droit aux activités sportives pour tous les étudiants »².

Un dernier aspect de la lutte en faveur de la condition étudiante est celui de la défense d'un système de santé étudiant. Cette lutte passe d'abord par une défense « globale » du système de santé français, comme l'illustre la pétition AGECE de février 1974 qui demande l'abrogation des ordonnances de 1967 – déjà à l'origine de manifestations en 1967 – la généralisation du tiers payant, le retour au remboursement à 80 % et à la prise en charge des dépassements d'honoraires³. Le combat étudiant se focalise aussi sur la défense de la MNEF, comme le montre l'action de l'UNEF-Unité Syndicale « contre le blocage de la MNEF et le développement de mutuelles concurrentes »⁴ en janvier 1974, qui aboutit à une manifestation en février 1974 devant le Ministère de la santé. À Clermont-Ferrand, l'AGECE et ses leaders lambertistes, à la tête de la section MNEF Clermont depuis 1973, travaillent âprement pour l'amélioration de la « santé étudiante » et obtiennent, le 1^{er} octobre 1977, la signature d'un protocole d'accord entre la MNEF et la Sécurité sociale, qui prévoit une hausse des remboursements – 100 % pour les médicaments, 85 % pour les consultations – après un accord avec l'Union départementale des pharmaciens ; une réduction de 15 % pour les soins dentaires, par l'adhésion de la MNEF à l'Union départementale des Sociétés Mutualistes ; la réduction de 25 % des frais d'optique, grâce à une convention passée avec un cabinet d'ophtalmologie ; et la prise en charge totale des séjours hospitaliers⁵. Loisirs, sport, santé sont donc autant de thèmes de mobilisation entre 1968 et 1986, même s'ils restent souvent

¹ Tract AGECE, « Les délégués de l'AGECE informent les étudiants sur les travaux du CA du CROUS du 13 décembre », janvier 1978, Archives de l'AGECE.

² Procès-verbal du Conseil d'université de Clermont II, séance du 20 février 1985, Archives de l'AGECE, Dossier « Conseil de Clermont II, 1985 ».

³ Tract AGECE, « Pétition pour la défense de la santé », février 1974, Archives de l'AGECE.

⁴ Amendement à la résolution générale de la MNEF au congrès de janvier 1974, Archives de l'AGECE.

⁵ Fascicule AGECE, « Clermont-Université : spécial rentrée 77-78 », octobre 1977, Archives de l'AGECE.

l'affaire des militants. À Clermont-Ferrand, il faut d'ailleurs noter qu'à ces luttes s'ajoutent d'autres types de mobilisations, plus spécifiques et liées au contexte universitaire, politique ou social.

3 – Des questions « spécifiquement clermontoises »

L'université de Clermont-Ferrand (et les universités à partir de 1976) présente comme on l'a vu un certain nombre de particularités, tant au niveau sociologique, organisationnel qu'en matière d'organisation « socio-spatiale ». De ces spécificités naissent un certain nombre de problèmes et donc de revendications étudiantes. Le premier « combat » clermontois engendré par ces spécificités, un combat qui marque toute la période allant de 1968 à 1986, est qualifié par les militants eux-mêmes de « serpent de mer du mouvement étudiant clermontois ». Il concerne la desserte des sites universitaires par les transports en commun, à commencer par celle du campus des Cézeaux, très excentré du reste des structures universitaires. Ce problème est mis en avant dès octobre et novembre 1969 avec l'ouverture progressive des locaux des Cézeaux, où l'absence de ligne de transport en commun cause des difficultés pour les étudiants¹. Après de premières actions en 1969 et 1970, l'Amicale de Sciences lance en février 1971 une campagne d'action sur « le problème des bus aux Cézeaux » : la cité universitaire n'est, deux ans après son ouverture, toujours pas desservie ; le service de bus le plus proche s'arrête à 20h45 ; les bus sont surchargés aux heures de pointe, ce qui entraîne des retards et les horaires des départs depuis les arrêts proches des Cézeaux ne correspondent pas aux heures de sorties de cours². L'AGEC lance donc un appel aux « organismes compétents » – la T2C (ou TCRC – Transports en Commun de la Région Clermontoise) et la mairie – pour obtenir une amélioration du service et un tarif préférentiel pour les étudiants³. Si dans sa réponse à Serge Aubry, président du Comité UNEF Sciences, Gabriel Montpied, maire de Clermont-Ferrand, se dit sensible aux arguments étudiants, il dit « attendre tous les éléments pour prendre une décision »⁴. La décision se fait cependant « longuement » attendre puisqu'en octobre 1973, l'AGEC réclame encore un « service de cars gratuits pour les étudiants entre le centre de Clermont-Ferrand et les Cézeaux »⁵. En

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 408/J/2, 25 septembre 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

² Tract de l'Amicale de Sciences, février 1971, Archives de l'AGEC. Voir annexe 12, Annexes au Chapitre IV.

³ *Ibid.*

⁴ Lettre de Gabriel Montpied, maire de Clermont-Ferrand, à Serge Aubry, président du Comité UNEF Sciences de Clermont-Ferrand, 16 février 1971, Archives de l'AGEC. Voir annexe 13, Annexes au Chapitre IV.

⁵ Tract intersyndical AGECCGT-CFDT-SNES-SNESup, octobre 1973, *op. cit.*

novembre 1976, l'AGEC lance une nouvelle pétition pour la mise en place d'une ligne de bus entre les Cézeaux et la gare SNCF¹. Le 21 janvier 1977, des étudiants emmenés par l'AGEC et la FERUF se rendent en cortège jusqu'à la direction de la TCRC, qui s'engage à étudier la question et à créer une commission technique sur la création de la ligne². Le 24 janvier 1977, une autre délégation se rend à la réunion du Syndicat intercommunal mixte des transports. Elle demande la mise en place rapide de cette nouvelle ligne et la participation des étudiants à la Commission technique³. Si la lutte semble « payer », puisqu'une ligne de bus est effectivement ouverte à la rentrée 1977-1978 entre la gare et les Cézeaux, la revendication d'un tarif étudiant n'aboutit pas et ce thème marque toute l'action syndicale des années 1980, puisqu'en 1986 encore l'AGEC réclame le « tarif étudiant pour les transports »⁴.

Le deuxième problème « local » de la période entraîne dans l'action non seulement des étudiants mais aussi les enseignants et les personnels de l'université clermontoise : c'est le problème des bibliothèques. Cette question marque tout particulièrement la première partie de la période étudiée, durant laquelle les difficultés et les protestations se multiplient. La première mobilisation sur ce thème a lieu dès la rentrée 1969-1970. En effet, à l'occasion de cette rentrée, les problèmes de fonctionnement, déjà évoqués en 1968, semblent s'aggraver : manque de places dans la salle de lecture de la section centrale, manque de crédits qui empêche l'achat des ouvrages nécessaires, hausse du prix des ouvrages – entre 20 et 50 % en 1968 par exemple – non comblée par une hausse de budget, absence de crédits pour les nouvelles sections comme l'IUT, manque de personnel en particulier pour le service de prêts interuniversitaires. Selon les chiffres fournis par les syndicats des personnels des bibliothèques, seulement un quart des besoins supplémentaires minima en personnel sont satisfaits à la rentrée 1969, et une prévision de baisse de budget pour l'année à venir laisse augurer de nouvelles difficultés⁵. Face à tous ces problèmes, une intersyndicale étudiants/enseignants/personnels des bibliothèques est créée mais les avancées obtenues sont maigres – légère hausse du budget et emploi de deux vacataires – et le mouvement « repart » dès novembre 1971. Une nouvelle intersyndicale se réunit contre la dégradation de la situation des bibliothèques à Clermont-Ferrand, confrontées à une hausse de la fréquentation, une

¹ C. Delpic, « Pour l'action, pour les revendications », *op. cit.*

² Tract AGECE, « 375 étudiants et résidents des Cézeaux exigent une ligne de bus "Campus-Dolet-gare SNCF" », 24 janvier 1977, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGECE, « Pour un tarif étudiant pour les transports », 3 octobre 1986, Archives de l'AGECE.

⁵ Tract de l'« Intersyndicale des bibliothèques », novembre 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 14, Annexes au Chapitre IV.

baisse du budget, une augmentation du prix des périodiques et une demande croissante en photocopies ou prêts. L'intersyndicale demande la création de plusieurs postes, dont huit bibliothécaires, un conservateur en Sciences, sept personnels administratifs, douze gardiens, soit « le minimum destiné à palier aux insuffisances les plus notoires »¹. Le mouvement de protestation, débuté en novembre 1971, s'étend sur plusieurs mois. Le 13 janvier 1972, une réunion AGECE-intersyndicale a lieu et l'on y débat de l'aggravation de la situation suite au déménagement de la bibliothèque de la section Sciences aux Cézeaux, un déménagement qui s'est fait avec seulement deux créations de postes contre les onze nécessaires selon les employés, et qui oblige donc la bibliothèque centrale à réduire ses horaires d'ouverture, à diminuer le nombre de magasiniers à la section Lettres ; ce qui aggrave la pénurie de personnel et de budget notamment en Médecine et Droit². Pour protester contre ces problèmes – et plus généralement les problèmes de nettoyage des rayons, d'entretien des ouvrages, de retard de traitement des thèses étrangères conservées dans un garage de la faculté de Droit, et plus globalement contre les conditions de travail – l'intersyndicale et l'AGECE lancent une pétition commune, destinée au Rectorat et au Ministère de l'Éducation Nationale³. Devant l'absence de réponses rectorales ou ministérielles, les syndicats étudiants, enseignants et des personnels organisent, sous la « houlette » de l'intersyndicale, plusieurs journées de grève et d'action, qui trouvent un écho au plan national, puisque la « pénurie à Clermont »⁴ devient pour les « agitateurs », pendant plusieurs semaines, un symbole de la politique d'austérité gouvernementale à l'égard de l'Université. Malgré cette « popularisation » de la lutte, la situation reste problématique. Le 24 octobre 1973, le Conseil des bibliothèques de Clermont-Ferrand décide la fermeture des bibliothèques universitaires « jusqu'à la satisfaction des revendications », à compter du 13 novembre 1973⁵. Cette décision fait en l'occurrence suite à l'annonce par le Rectorat d'une nouvelle baisse des budgets qui oblige l'arrêt d'achat d'ouvrages et la suppression de 200 abonnements à des périodiques, dont les prix ne cessent de progresser. Le Conseil des bibliothèques est soutenu dans sa démarche par l'AGECE, qui demande également des moyens supplémentaires en personnel, matériel et entretien⁶. Le syndicat lance une pétition récoltant plus de 4 000 signatures et oblige le Rectorat à céder sur

¹ Tract de l' « Intersyndicale de la bibliothèque universitaire », novembre 1971, Archives de l'AGECE. Voir annexe 15, Annexes au Chapitre IV.

² Tract AGECE-CGT-SNPESB (Syndicat national des personnels de l'enseignement supérieur, section bibliothèques)-FEN-SNB (Syndicat national des bibliothèques) et SGEN-bibliothèques, « Les bibliothèques, une situation intolérable », janvier 1972, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ « La pénurie à Clermont-Ferrand », *L'Étudiant de France*, n° 16, 1^{er} mars 1972, BDIC, FP 2923.

⁵ Tract AGECE, « Votre bibliothèque est fermée », novembre 1973, Archives de l'AGECE.

⁶ *Ibid.*

plusieurs points, notamment en matière de recrutement. On voit donc que l'université de Clermont-Ferrand, par ses caractéristiques – celles d'une université « moyenne » de province – est confrontée à des problèmes spécifiques, notamment des problèmes de fonctionnement. Mais globalement, les Clermontois « restent au diapason » des grands mouvements nationaux.

III – La « répression » comme facteur de mobilisation

Le mouvement de mai et juin 1968 a illustré, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, le conflit grandissant entre le monde étudiant et lycéen et le pouvoir politique. L'attitude des autorités et le recours à la force sont des facteurs moteurs pour le mouvement du printemps 1968 qui inaugure un cycle « manifestation/répression/mobilisation ». Cependant, la lutte contre la répression n'est pas l'apanage des seuls soixante-huitards et ainsi, on assiste durant la période étudiée à des mobilisations qui visent à défendre un camarade, étudiant ou lycéen, « victime » d'une mesure administrative perçue comme « répressive », d'autant plus si elle émane des autorités scolaires, universitaires ou de l'État. Ainsi, entre 1968 et 1986, le milieu étudiant et lycéen semble s'unir, à intervalles réguliers, pour prendre la défense d'un des leurs et ainsi « maintenir l'intégrité du groupe ».

A – La contestation des mesures disciplinaires

Dans les lycées comme dans les universités, on assiste entre 1968 et 1986 à de nombreuses mobilisations qui visent à protester contre les sanctions prises à l'encontre de jeunes, qu'on parle d'exclusions, de blâmes ou de tout autre type de sanctions. Ces mouvements, qui traduisent l'existence d'une « conscience collective » même relative dans le monde étudiant et lycéen, démontrent un rejet de toute forme de répression, déjà visible en mai et juin 1968. Il faut cependant nuancer ce propos sur deux points. D'abord, il est rare de voir se construire une mobilisation « globale » autour de mesures disciplinaires. Plus que de mouvements de masse, il faut parler de phénomènes localisés – impliquant les élèves d'un établissement, de quelques établissements voire d'une ville ou d'une région entière. Ensuite, il apparaît clairement que les mobilisations de ce type caractérisent avant tout les « années 68 ». En effet, à partir du milieu des années 1970, la solidarité et la « conscience de groupe » qui s'exprimaient à travers ces mouvements semblent non pas disparaître mais évoluer. En effet, à une « solidarité interne », c'est-à-dire entre les lycéens et les étudiants – et entre ces deux univers – semble se substituer une « solidarité externe », visible à travers certaines grandes mobilisations en faveur des étudiants étrangers, perçus comme les principales « victimes » des mesures administratives, ou en faveur des populations « en lutte », même si ce combat débute bien avant le milieu des années 1970. Quoiqu'il en soit, nombre d'exemples de ces mouvements de solidarité sont fournis par les lycéens et les étudiants dans ces années 1970 et 1980, qui prouvent par là qu'ils forment un groupe social « défini » et solidaire.

1 – À l'échelle nationale...

Entre 1968 et 1976, les mobilisations contre les mesures disciplinaires sont avant tout le fait des lycéens, soumis à un contrôle plus strict de l'administration, même si le milieu étudiant n'est pas exempt de ce type de mobilisation. La multiplication des mouvements s'explique par les multiples sanctions prises à l'encontre de lycéens, la plupart engagés politiquement ou actifs dans un mouvement d'agitation. On note cependant que ces sanctions semblent de deux types : des sanctions « préventives », qui visent à « éliminer » un possible meneur et des sanctions « punitives », souvent décidées à la suite d'un premier mouvement d'agitation et qui peuvent toucher n'importe lequel des contestataires.

Pour éviter la « propagation des idées contestataires », l'institution scolaire s'attache donc d'abord à écarter les « meneurs » du mouvement lycéen, et ce dès l'après-Mai 68. C'est en coupant la base active de ses leaders qu'elle croit limiter l'agitation et pour cela, différentes options sont choisies. Dès octobre 1968 par exemple, le lycée Jacques Decour à Paris refuse l'inscription de trois membres des CAL et en exclut six autres, capables d'entraîner une masse derrière eux, ce qui provoque une certaine agitation : des pétitions sont signées, un meeting est organisé par l'UNEF¹ et un rassemblement de près de 1 000 lycéens se tient dans le calme devant le lycée². Le même type de problème apparaît au lycée Honoré De Balzac où une grève de 1 000 élèves est déclenchée après l'exclusion de lycéens actifs en mai : les CAL demandent à une commission quadripartite (administration, professeurs, élèves et parents) de revoir la décision, mais cette commission arrive à la même conclusion³. Il semble donc que les militants des CAL soient particulièrement visés par les exclusions, ce qu'on peut souvent attribuer à une peur de l'administration. Le 3 avril 1969, le journal *Le Monde* recense jusqu'à 34 militants des CAL exclus en région parisienne. Ces exclusions sont parfois symboliques, comme celle qui frappe Richard Deshayes le 9 janvier 1969, un des leaders des lycéens en Mai⁴. Richard Deshayes, dirigeant des CAL, est renvoyé de Chaptal pour « injures, menaces et violence ». Pour ses camarades, le « procès est politique », c'est pourquoi ils se mobilisent et distribuent des tracts⁵. Ils manifestent devant le lycée avec

¹ Pierre Trey, « Les CAL affirment qu'ils ne rechercheront pas une escalade », *Le Monde*, 5 octobre 1968.

² André Passeron, « Manifestations et meetings à Paris », *Le Monde*, 6-7 octobre 1968.

³ « Après l'exclusion de 6 élèves », *Le Monde*, 31 octobre 1968.

⁴ Geneviève Dreyfus-Armand et Laurent Gervereau, *Mai 68, Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Paris, éd. de la BDIC, 1988, 303 p., p. 56.

⁵ « Lycée Chaptal : le conseil de discipline demande l'exclusion définitive d'un élève », *Le Monde*, 4 janvier 1969.

l'UNEF et organisent un meeting « pour la réintégration »¹. Le 10 janvier, 300 lycéens manifestent à nouveau avec le soutien des professeurs et du PSU, sans résultats cependant². Comme l'illustre l'exemple de Richard Deshayes, les renvois peuvent être à l'origine de mouvements d'agitation. Les exclusions visant à éloigner les militants les plus actifs du reste de la population lycéenne sont surtout nombreuses en région parisienne, mais elles existent aussi en province : fin 1968, cinq élèves sont exclus de l'École Normale de Charleville pour diffusion de tracts contre l'ordre moral, 42 le sont pour grève à l'École de la marine marchande³. Au deuxième trimestre 1969, des lycéens sont exclus dans toute la France, notamment au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, ce qui entraîne plusieurs jours de grève dans l'établissement. Au troisième trimestre 1969, 117 élèves d'un LT de Valence sont exclus par décision rectorale suite à une grève, sept autres sont exclus à Louis le Grand et un à Hyères, au lycée Aycard, pour collage d'affiches anti-impérialistes. Au premier trimestre 1970, les exclusions se poursuivent à Louis le Grand à Vanves et à Chaptal, et au troisième trimestre, 30 élèves du lycée Clémenceau de Nantes sont renvoyés suite à l'incendie de la voiture du proviseur. Une « liste noire » est donnée à la police, ces élèves sont interpellés, sept perquisitions sans mandat ont lieu et les exclusions se font sans preuve, surtout sur des considérations politiques selon les syndicats⁴. Au-delà de ces mesures qui visent majoritairement « la tête » des mouvements, on peut également répertorier nombre d'autres sanctions qui illustrent la volonté de l'administration de « dissuader » les agitateurs « en puissance » et d'affirmer son autorité. Au cours des mouvements de protestation, de nombreux élèves sont sanctionnés ou exclus, que ce soit dans les lycées ou les facultés. Mais toute exclusion peut être la source d'un mouvement d'agitation, surtout dans les lycées. En effet, en 1974, 60 % des lycéens se disent prêts à soutenir un des leurs, menacé pour des raisons politiques : la « solidarité scolaire » est catalysée par un incident, souvent politique, mais les lycéens manifestent souvent une « conscience de groupe », et non une « conscience politique »⁵. La solidarité est forte dans les lycées car le côtoiement est quotidien, même pour les militants de différentes organisations, et le lien « masse-militant » est étroit. Et ceci se vérifie tout au long des années 1968-1976. En octobre 1968, le lycée de La Métare de Saint-Étienne est occupé par 1 300 lycéens en grève suite à deux renvois⁶. En novembre 1968, les lycéens de Stéphane Mallarmé sont en grève suite à des exclusions ; ils sont rejoints par ceux

¹ « Lycée Chaptal : journée d'action pour obtenir la réintégration », *Le Monde*, 10 janvier 1969.

² « Lycée Chaptal : exclusion d'un élève par le recteur », *Le Monde*, 9 janvier 1969.

³ *L'École émancipée*, *op. cit.*, p. 8.

⁴ *Ibid.*, pp. 17-20.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen...*, *op. cit.*, p. 339.

⁶ Guy Herzlich, « Une déclaration de Jacques Sauvageot », *Le Monde*, 19 octobre 1968.

de Louis le Grand, Henri IV et Rodin, et les CAL prévoient une journée d'action pour obtenir la levée des sanctions¹. Le 10 janvier 1969, les CAL, l'UNEF et les CAE – Comités d'Action Étudiants – de Bordeaux organisent un meeting et une manifestation suite au renvoi de deux jeunes filles, membres des CAL². En mars 1969, quatre lycéens sont inculpés et un blessé par balle par la police, René Nicolas Guidicelli, pendant un meeting à Versailles, ce qui pousse 300 personnes à manifester le 4 mars, et des grèves ont lieu à Saint-Cyr et Arago³.

En mai 1969, le lycée Bergson de Paris est fermé suite à l'agitation provoquée par l'exclusion de deux élèves⁴. En décembre 1969, le passage de 21 élèves devant le conseil de discipline de Louis le Grand, après l'occupation du bureau du directeur, est l'occasion d'une grande manifestation⁵. En janvier 1970, des incidents ont lieu au lycée Michelet après l'exclusion de huit élèves : une manifestation a lieu, l'entrée du lycée est filtrée mais un groupe de 30 personnes arrive à s'y introduire et moleste le censeur et l'intendant, à la suite de quoi la police intervient, faisant quelques blessés et 20 personnes sont interpellées, dont un professeur « solidaire »⁶. En décembre 1970, l'agitation règne au lycée Rodin après l'exclusion de cinq élèves : le conseil de discipline est interrompu, le lycée couvert de graffitis et une « fête révolutionnaire » organisée, ce qui oblige Mme Risch, la directrice, à demander une commission d'enquête⁷. En janvier 1971, sept élèves sont à nouveau exclus du lycée Louis le Grand, ce qui fait naître une agitation qui nécessite la mise en place de dix vigiles et la protection du conseil de discipline par la police⁸. Le 18 mai 1971, à Claude Bernard, Michel Field est exclu pour avoir organisé une réunion sur « l'affaire Bertin » (le retrait de la salle de réunion des élèves) et une grève de solidarité entraîne près de 80 % des lycéens parisiens⁹. En janvier 1971, des manifestations lycéennes ont lieu à Cherbourg, après l'exclusion de trois lycéens de Jean-François Millet. En mars 1972, le lycée Montaigne est fermé suite à une grève et un sit-in du Comité de lutte lycéen pour protester contre le renvoi de sept élèves¹⁰. Une pétition de 400 signatures est remise au conseil de discipline mais rien

¹ « Agitation dans plusieurs lycées », *Le Monde*, 8 novembre 1968.

² « Bordeaux : violentes manifestations à la suite de l'exclusion de 2 lycéennes », *Le Monde*, 11 janvier 1969.

³ « Nouvelles protestations contre l'inculpation de lycéens à Versailles », *Le Monde*, 5 mars 1969.

⁴ « À la suite de l'agitation des gauchistes », *Le Monde*, 25-26 mai 1969.

⁵ « 7 élèves sont définitivement exclus du lycée Louis le Grand », *Le Monde*, 24 décembre 1969.

⁶ Bruno Frappat, « La tension reste vive au lycée Michelet », *Le Monde*, 22 janvier 1970.

⁷ « Fin de trimestre difficile au lycée Rodin », *Le Monde*, 24 décembre 1970.

⁸ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 20-25.

⁹ *Ibid.*, pp. 26-29.

¹⁰ « Le lycée Montaigne est fermé jusqu'à la rentrée de vacances de Pâques », *Le Monde*, 23 mars 1972.

n'y fait¹. En novembre 1972, le lycée de Dammarie-Les-Lys est fermé par le Recteur de Créteil après la grève de 300 élèves contre l'exclusion d'un interne pour « faute disciplinaire »².

En novembre 1972 commence aussi « l'affaire Wander » au lycée Decour : le lycéen reçoit un avertissement pour avoir affiché un texte de l'AJS, et déjà, des centaines d'élèves parisiens manifestent pendant le conseil de discipline³. Mais Raymond Prieur, directeur des enseignements secondaires de Paris, fait appel de la décision contre Jean -Louis Wander, trouvant la sanction « trop légère » et convoque une commission académique⁴. En effet, l'affiche AJS met en cause Gabriel Kaspereit, ancien député de Paris et secrétaire d'État, dont le fils aurait participé à une agression raciste. Cette décision provoque l'opposition de la FEN, la LC, l'AMR, Révolution, le MJS et l'AJS, qui organisent une manifestation le 28 novembre, rassemblant 400 personnes, et ils font circuler une pétition⁵. Le jour de sa comparution, 1 200 personnes manifestent à la Sorbonne et des grèves ont lieu à Decour et dans plusieurs lycées parisiens⁶. Mais Jean-Louis Wander est exclu, ce qui déclenche de nombreuses réactions⁷. Le 4 décembre, 400 lycéens manifestent contre ce renvoi et 500 le 5 décembre, ce qui confirme la « prédiction » du SNES : « les renvois favorisent les conflits »⁸. Au mois de février 1973, des protestations de l'AMR, Révolution, du PSU et de la Cause du Peuple font écho au renvoi de Charlie Najman du lycée Balzac, pour « absences répétées ». Des assemblées générales se multiplient dans les cours des lycées pour défendre le lycéen, engagé dans les mouvements contestataires, et ces protestations se multiplient encore quand un élève de Mallarmé est exclu pour avoir incité à une grève pour la défense de Charlie Najman⁹. Les renvois d'élèves sont à la base de mouvements d'agitation dans les lycées. Ils démontrent et renforcent la solidarité de ce milieu. Ces exemples de mouvements de solidarité sont nombreux dans les lycées durant les « années 68 ». C'est ce qu'illustre l'ouvrage de Maurice Rajsus, *Mai 1968, Sous les pavés, la répression (mai 1968-mars 1974)*, dans lequel il évoque plusieurs dizaines de mesures disciplinaires de ce type et parle, de manière peut-être excessive, d'une « chasse au

¹ « Violentes bagarres entre lycéens, étudiants et forces de l'ordre à la Halle aux Vins », *Le Monde*, 26-27 mars 1972.

² « Fermeture d'un lycée », *Le Monde*, 17 novembre 1972.

³ « Manifestation devant le lycée Jacques Decour », *Le Monde*, 23 novembre 1972.

⁴ « L'administration réclame une sanction plus sévère contre un lycéen parisien », *Le Monde*, 29 novembre 1972.

⁵ « 400 personnes manifestent en faveur d'un élève du lycée Jacques Decour », *Le Monde*, 30 novembre 1972.

⁶ Catherine Arditti, « Un lycéen de Jacques Decour devant une commission académique de discipline », *Le Monde*, 2 décembre 1972.

⁷ « Un élève du lycée Jacques Decour est définitivement exclu », *Le Monde*, 5 décembre 1972.

⁸ « Nouvelles manifestations en faveur du lycéen de Jacques Decour », *Le Monde*, 6 décembre 1972.

⁹ « Exclusion d'un élève au lycée Mallarmé », *Le Monde*, 21 février 1973.

lycéen » dans l'après-Mai 68. Mais dès 1975 et 1976, la « chasse semble terminée » et les exemples de mobilisation suite à une sanction ou un renvoi deviennent de plus en plus rares. Un exemple de ces « dernières » mobilisations est fourni par les élèves du lycée de Castel de Dijon, qui entrent en grève début mai 1977 suite à l'exclusion, le 28 avril, de trois élèves qui ont fait le mur pour aller manger une pizza ¹. On note ici une large « disproportion » entre le motif du renvoi et l'ampleur prise par l'affaire : le 2 mai, les lycéens en grève se rendent dans les autres lycées de la ville pour tenter de les faire débrayer et un cortège de 400 personnes se rend en délégation au Rectorat pour demander la suspension de la mesure ². La même « démesure » s'observe à Marseille, où Bruno Le Dantec, militant lycéen, est appelé devant le conseil de discipline pour avoir affiché sur le panneau « libre expression » de son établissement un appel à une réunion d'information politique ³. Le 18 octobre, jour du conseil de discipline, les élèves de son lycée manifestent pour montrer leur refus de toute sanction et la police, appelée par le Recteur, évacue sans ménagement les jeunes, ce qui provoque une réaction des enseignants et des parents d'élèves qui demandent la réintégration de Bruno Le Dantec⁴, finalement obtenue le 27 octobre. Ces deux mouvements de 1977 sont les derniers exemples pour la période 1968-1986 de « mobilisation défensive » visant à protéger un camarade touché par des sanctions disciplinaires. On peut voir dans ce reflux l'indication de deux phénomènes : d'abord une individualisation des rapports à l'institution, qui expliquerait en partie l'effacement de ce type de mobilisation ; ensuite, un désintérêt progressif des médias pour ce type d'affaires mises en lumière durant les « années 68 » et progressivement relayées à la page « faits divers » des journaux locaux, sinon « oubliées ».

Les protestations contre les exclusions d'élèves sont donc nombreuses dans les lycées après Mai 68 mais les mouvements restent limités « localement » : ils ne concernent que les établissements ou les villes concernés directement par les affaires. Dans les universités, il en est autrement : si les exclusions sont plus rares, elles sont causées le plus souvent par des faits « graves » et ont des retombées importantes. Il en est ainsi au premier semestre 1969, après des incidents dans le Quartier Latin. Le Rectorat de Paris est occupé par de nombreux étudiants pendant plusieurs heures, au cours desquelles de nombreux dégâts matériels sont à déplorer, et l'évacuation policière se fait dans la violence⁵. L'« invasion » du 23 janvier 1969

¹ « Grève de lycéens après l'exclusion de trois élèves », *Le Monde*, 4 mai 1977.

² *Ibid.*

³ « Échauffourée et remous dans un lycée de Marseille », *Le Monde*, 23-24 octobre 1977.

⁴ *Ibid.*

⁵ Bertrand Girod de L'Ain, « L'agitation universitaire », *Le Monde*, 25 janvier 1969.

et les dégradations du bureau du Recteur Roche sont initiées par Henri Weber et Michel Récanati, leader et créateur des CAL en 1968¹. Après cette occupation, 34 étudiants sont exclus de leurs universités et deux « appelés sous les drapeaux »². Suite à ces décisions, une assemblée générale de 1 500 étudiants décide la grève générale à Nanterre, d'où bon nombre des exclus sont issus³. L'UNEF-Renouveau et les CAE préparent une grève « pour la réintégration des exclus » et prévoient, avec le CLERU, des réunions, des projections de films sur Mai et des représentations de pièces interdites à Censier, dont celles de Gatti⁴. Très vite, la grève gagne Censier, Dauphine⁵ et Vincennes, où des réunions d'information ont lieu et le mouvement se propage en province⁶. À Paris, des tracts sont distribués à la population et à la sortie des usines. Ils mettent en avant deux revendications : la réintégration des exclus et la libération des étudiants incarcérés suite aux incidents⁷. Le 10 février, un meeting de solidarité rassemble près de 3 000 personnes à la Mutualité, à l'appel du SNESup, de l'UNEF-Renouveau et des CAE. Étudiants et professeurs disent « non à l'Université policière », soutenus par Jean-Paul Sartre et Michel Foucault⁸. Le 11 février, la Sorbonne est occupée pendant cinq heures, avec le soutien de 200 professeurs, après l'interdiction d'une manifestation en faveur des exclus⁹. En solidarité avec ces étudiants, des lycéens font grève le 12 février à Villemomble, Condorcet, Pasteur, Turgot, Chaptal, Decour, Bernard et Drancy¹⁰. La mobilisation ne change cependant rien : à la fin mars, les 34 exclus reçoivent la notification de leurs sanctions et onze sont « appelés sous les drapeaux », malgré les protestations de la FEN et la grève de la faim entamée par des lycéens de Michelet¹¹. À la même période, 3 000 élèves de l'INSA de Lyon font grève contre l'exclusion de trois d'entre eux pour « insuffisance universitaire », mais là aussi le mouvement échoue. Les mobilisations de janvier et février 1969 sont assez caractéristiques des « mouvements de solidarité » nés dans les établissements d'enseignement supérieur et montrent à nouveau le caractère « central » des universités parisiennes. Cependant, les mobilisations de ce type sont également

¹ Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération, tome 1, Les années de rêve*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points », 2008 (2^{ème} édition), 615 p., p. 213.

² L'École émancipée, *op. cit.*, p. 8.

³ « L'agitation universitaire : la tension persiste à la faculté de Lettres de Nanterre », *Le Monde*, 5 février 1969.

⁴ Bruno Frappat, « Nanterre : une journée non violente », *Le Monde*, 6 février 1969.

⁵ Bruno Frappat, « Mouvement de solidarité en faveur des étudiants exclus », *Le Monde*, 7 février 1969.

⁶ Frédéric Gaussen, « Le mouvement de grève active se poursuit dans quelques facultés parisiennes », *Le Monde*, 9-10 février 1969.

⁷ *Ibid.*

⁸ Bertrand Girod de L'Ain, « Les exclusions d'étudiants », *Le Monde*, 12 février 1969.

⁹ Bertrand Girod de L'Ain, « Le conseil supérieur désignerait le 21 février sa commission de discipline », *Le Monde*, 13 février 1969.

¹⁰ « Mouvements de grèves d'élèves dans plusieurs établissements », *Le Monde*, 14 février 1969.

¹¹ « Après l'occupation du rectorat de Paris », *Le Monde*, 28 mars 1969.

nombreuses en province, où l'administration utilise cinq types de sanctions contre les agitateurs, du blâme à l'exclusion, et va même jusqu'à interdire aux exclus le droit de passer des équivalences à l'étranger pendant la période de renvoi¹. En province aussi les exclusions et les sanctions se multiplient donc entre 1968 et 1970 : en 1970, deux étudiants sont exclus de l'université de Poitiers ; sept de la faculté de Nice et quatre sont interdits d'examens à Reims pour cause d'agitation. En avril 1970, un étudiant de Nice est expulsé de l'université sans y avoir causé de troubles, mais pour avoir incité les élèves d'un CET à faire grève².

La multiplication des mouvements de protestation liés, à l'Université et dans les lycées, à des renvois ou des sanctions disciplinaires, doit beaucoup à l'attitude du « pouvoir » vis-à-vis de la contestation lycéenne et étudiante. En effet, au début de la période, plusieurs décrets sont promulgués sur les questions disciplinaires. On peut ainsi évoquer les décrets du 8 novembre 1968 et du 16 septembre 1969 sur les sanctions disciplinaires dans les établissements secondaires ou encore le décret du 13 décembre 1968, qui prévoit les sanctions applicables aux étudiants et aux lycéens, mais donne surtout le pouvoir disciplinaire aux recteurs et les autorise à casser les décisions des conseils d'administration, de discipline ou d'en exclure un membre. Toutes ces mesures traduisent, pour les contestataires, une véritable volonté de « normalisation » des lycées et des universités, visible aussi dans l'introduction, en 1969, des « appariteurs musclés » dans certaines facultés, appariteurs chargés de faire respecter « l'ordre » mais souvent accusés des pires « dérives ». L'ampleur prise par les mouvements s'explique, notamment dans les universités, par la « sensibilité étudiante », le refus de l'autorité, comme l'illustre l'exemple clermontois.

2 – ... et locale

Si les décisions administratives, les sanctions disciplinaires, engendrent à l'échelle nationale des mobilisations importantes, l'analyse de la situation clermontoise révèle un paradoxe. Apparaît en effet, entre 1968 et 1986, une contradiction au plan local : on dénombre très peu de mouvements de ce type malgré un engagement étudiant et lycéen largement supérieur à la moyenne nationale. Cette relative absence de mouvements de solidarité « internes » ne traduit cependant pas un individualisme de la population étudiante et lycéenne clermontoise, bien au contraire. Il apparaît seulement que les sanctions disciplinaires soient

¹ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 82-83.

² *Ibid*, pp. 13-14.

localement très rares – on en dénombre seulement deux pour la période à l’université et six pour les lycées ayant entraîné une réaction dans la jeunesse. Néanmoins, l’opposition aux mesures disciplinaires est bien réelle, comme l’illustre le mouvement de protestation contre le décret sur le pouvoir des recteurs du 13 décembre 1968. Dès l’annonce de la parution du décret, on assiste à une mobilisation étudiante et lycéenne, menée par l’AGEC et le CAL de Blaise Pascal. Les deux groupes lancent, dès le 15 décembre, une pétition contre le décret et organisent une grève le 16 décembre, bien suivie à la faculté de Lettres, en Sciences et au lycée Blaise Pascal¹. Mais l’approche des vacances « bride » le mouvement qui s’arrête dès le 17 décembre malgré la journée d’action prévue² et le soutien franc de plusieurs syndicats³. Le mouvement reprend cependant à la rentrée de janvier 1969, sous l’impulsion du Bureau National UNEF, qui organise le 27 février 1969 une journée nationale d’action contre le décret. À Clermont-Ferrand, le mouvement remporte un vif succès : ce 27 février, la grève est totale en Lettres ; elle touche de 60 à 80 % des étudiants en Sciences et des piquets de grève et un meeting sont organisés⁴, malgré l’opposition farouche de la FEC-FNEF qui dénonce une « manœuvre politique », mais préfère « éviter toute provocation »⁵. Dans les lycées de Clermont-Ferrand, la mobilisation est également forte puisque 100 % des préparatoires de Blaise Pascal et de 40 à 70 % des élèves de terminale de l’établissement et de Jeanne d’Arc sont en grève, et une grande partie d’entre eux manifestent aux côtés de l’AGEC. La protestation contre le décret prend aussi un « caractère institutionnel » puisque le 25 février 1969, l’Assemblée constituante de l’UER de Lettres et Sciences Humaines de Clermont - Ferrand vote une motion proposée par les élus étudiants de la liste DIEUD⁶. Dans la motion, l’Assemblée de l’UER « s’émeut du décret du 13 décembre 1968 donnant aux seuls recteurs les pouvoirs disciplinaires sans contrôle et sans recours suspensif ». Le Conseil demande que « tous ces pouvoirs disciplinaires continuent à être assurés momentanément par les anciennes instances de l’Université » et surtout « s’élève contre l’application qui en a été faite »⁷, faisant ici référence à l’exclusion des 34 étudiants après l’invasion du bureau du Recteur Roche à Paris en janvier 1969. Malgré toutes les protestations étudiantes et lycéennes, soutenues par le

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 10/750, 17 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 318 : Éducation nationale, grèves, manifestations et mouvements (1961-1969), Dossier « Année 1968 ».

² *Ibid.*

³ Motion CFDT-FEN contre l’attribution des pouvoirs disciplinaires aux recteurs, 16 décembre 1969, Archives de l’AGEC. Voir annexe 16, Annexes au Chapitre IV.

⁴ « Le mot d’ordre lancé par l’UNEF est diversement suivi », *La Montagne*, 28 février 1969.

⁵ *Ibid.*

⁶ Communiqué DIEUD, *La Montagne*, 4 mars 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 218 : Défense des intérêts étudiants pour une Université démocratique, DIEUD (1969).

⁷ *Ibid.*

corps enseignant, le décret n'est pas abrogé. Néanmoins, le mouvement engagé à Clermont-Ferrand permet d'observer la convergence entre local et national, convergence qui transparaît également à travers les rares exemples de mobilisations contre les sanctions disciplinaires, qui suivent à Clermont les « mêmes voies » que dans le reste du pays, notamment en 1973.

En 1973, l'université de Clermont est « secouée » par un important mouvement de protestation, qui « court » sur plusieurs mois. Les faits débutent le 9 avril 1973. À cette date, dans le cadre du mouvement national contre la loi Debré et la création des DEUG, une journée de grève est organisée à Clermont-Ferrand. Or, le jour même, un partiel de Droit est prévu. L'Assemblée générale étudiante de Droit du 8 avril a voté, à plus de 600 voix contre 60, le boycott de ce partiel de deuxième année¹. Cependant, le doyen refuse de reporter l'examen qui a effectivement lieu le 9 avril. L'examen est « troublé » par deux étudiants, qui « saisissent » les copies et les déchirent, ce qui entraîne l'annulation de l'épreuve. Début juin 1973, les deux étudiants, Philippe Raoux et Dominique Franc, militants UNEF et délégués du Comité de grève de Droit contre la loi Debré et les DEUG, sont appelés à comparaître devant la Commission d'instruction du Conseil de discipline de l'université pour « fait de grève »². Pour l'AGEC, cette comparution est une « grave atteinte aux libertés, au droit de grève et à l'exercice des libertés syndicales » et le syndicat demande le soutien des organisations syndicales pour la mise en place d'une « campagne massive pour la défense des libertés »³. L'appel de l'AGEC est largement écouté puisque les prises de position se multiplient, même du côté des syndicats d'habitude « réticents » vis-à-vis du groupe et de ses leaders AJS, en particulier l'UD-CGT. Le 6 juin 1973, le secrétaire départemental de l'Allier du SNEP affirme, au nom de son UD, son soutien à Dominique Franc et Philippe Raoux, « deux délégués [...] représentant les étudiants de droit qui avaient décidé de manifester par 600 voix contre 60 !!!! »⁴. Il en profite pour saluer « leur sérieux syndical, leur maturité et leur sens des responsabilités » et demande à la Commission d'instruction de ne pas prendre de sanctions, ce qui serait perçu comme « une sanction publique contre l'action unitaire menée le 9 avril 1973 [...] et contre le droit de grève et le droit syndical »⁵. Les deux militants reçoivent également le soutien d'une « large » intersyndicale, regroupant l'UNEF-Unité Syndicale, l'UNEF-

¹ « Succès dans la réalisation de l'unité pour la défense de D. Franc et P. Raoux », Dossier 61^{ème} Congrès de l'UNEF-Unité Syndicale, 6-7-8 juillet 1973, Saint-Étienne, Archives de l'AGEC.

² Motion de l'AGEC-UNEF proposée au vote du congrès UNEF des 6-7-8 juillet 1973, Saint-Étienne, 12 juin 1973, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Lettre de soutien du Secrétaire départemental de l'Allier du SNEP, 6 juin 1973, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

Renouveau, la CGT, la CFDT, le SNI et la FEN, réunis le 7 juin à la Maison du Peuple. L'intersyndicale s'élève contre les menaces de sanctions, demande l'annulation du conseil de discipline au Président d'université et met en cause le doyen de la faculté de Droit qui, par son refus de reporter le partiel « est à l'origine des incidents »¹. La FEN, dans un télégramme envoyé à l'AGEC, renouvelle son opposition à la tenue du conseil de discipline et « s'étonne que deux mois après les faits, [ces deux étudiants] aient été choisis pour comparaître »². Une pétition est même lancée en faveur des deux étudiants et elle reçoit plus de 3 000 signatures, dont celles de nombreux lycéens membres des CAL. Néanmoins, le 16 juin, la Commission disciplinaire est maintenue. Cependant, faute de quorum, la réunion est reportée à la rentrée universitaire 1973-1974. Ce report permet une mobilisation encore plus forte. En septembre 1973, l'intersyndicale créée en juin se reconstitue et dans une déclaration commune, les syndicats appellent à l'annulation de toute poursuite et à lutter « contre les atteintes au droit de grève et à l'exercice des libertés syndicales »³. De son côté, l'AGEC mobilise en vue du 5 octobre, date du nouveau conseil de discipline, jour qui marque selon le syndicat « le début de la chasse aux sorcières à l'Université par le recteur Haby »⁴. Il appelle les étudiants à un rassemblement devant le site de Carnot, le 5 octobre à 9h30 devant la salle du conseil de discipline. Ce 5 octobre au matin, seuls 41 étudiants – dont « 22 inorganisés » – sont présents devant la salle du conseil de discipline, accompagnés par des représentants CGT, FEN et SNI⁵. Ils y écoutent la déclaration solennelle des deux « accusés », qui dénoncent des poursuites liées à leur activité syndicale en mars et avril 1973, une pratique « anti-syndicale » et l'attaque contre les leaders étudiants, notamment Dominique Franc, présidente du Comité d'action UNEF de Droit et Sciences économiques et membre du Bureau national de l'UNEF⁶. À l'issue du conseil, les deux étudiants sont relaxés, ce qui représente pour l'AGEC « la première victoire de l'année universitaire »⁷. On voit donc qu'à Clermont-Ferrand peut se constituer le même type de mouvement que dans le reste du pays, même si ces mouvements sont de fait moins nombreux au cours de la période. Et, comme partout en France, si les

¹ Déclaration commune UNEF-US, UNEF-R, CGT, CFDT, SNI et FEN, 7 juin 1973, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand (1959-1968).

² Télégramme de l'UD-FEN 63 à l'AGEC, 11 juin 1973, Archives de l'AGEC.

³ Déclaration commune UNEF-US, UNEF-R, CGT, CFDT, SNI et FEN, septembre 1973, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand (1959-1968).

⁴ Tract AGECE, « Le 5 octobre, c'est la rentrée », octobre 1973, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand (1959-1968).

⁵ Rapport d'activité de l'AGEC, 5 octobre 1973, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/5.

⁶ Tract UNEF, « Déclaration de D. Franc et P. Raoux aux membres de la section disciplinaire », 5 octobre 1973, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/5.

⁷ *Ibid.*

étudiants protestent contre une « répression administrative », ils s'insurgent avant tout contre ce qu'ils assimilent à une répression du militantisme politique.

B – La dénonciation de la répression « politico-policrière »

Dès les mois de mai et juin 1968 – et même antérieurement – l'État cristallise les critiques du mouvement étudiant et lycéen. La contestation de Mai 68, par ses formes, ses modalités d'expression et son étendue, apparaît comme l'expression d'une véritable crise de légitimité politique¹. Mai 68 fait prendre conscience de la relative fragilité du régime et traduit l'opposition croissante entre une « modernité » incarnée par la jeunesse, ses modes de vie et de pensée, et « l'archaïsme » d'une société, incarné par la sphère politique, et plus particulièrement par le général de Gaulle, comme ont pu l'illustrer les slogans de Mai. Ce conflit entre archaïsme et modernité s'exacerbe au fil des mois avec l'intensification de la contestation politique et la multiplication des amalgames entre contestataires, provocateurs et extrémistes, alors que la révolte étudiante et lycéenne n'exprime que la crise d'un milieu en situation d'exclusion, de marginalité, tant dans la société qu'à l'Université et au lycée. Cette assimilation avec les voyous, les casseurs et les délinquants, est encouragée par les propos de la presse et du Ministère de l'Intérieur qui associent lutte sociale et subversion sociale. Ils font ainsi ressurgir les images passionnelles et hostiles sur les étudiants et la jeunesse dans les mentalités collectives. Cette confusion se lit ainsi dans les propos du ministre Alain Peyrefitte à propos des manifestations étudiantes de Mai, selon lequel « Le gouvernement ne peut admettre le fanatisme et la violence » mais aussi dans les changements d'ordre du jour successifs à l'Assemblée Nationale, tendant à donner l'image de putschistes aux manifestants, par l'attitude du général de Gaulle au cours du conflit, par l'arrestation et l'amnistie des différents acteurs du mouvement. La méfiance des gouvernements vis-à-vis des étudiants, des lycéens et plus globalement des jeunes, explique l'interdiction, le 12 juin 1968, de toute manifestation et la dissolution de groupes dits révolutionnaires ou les évacuations musclées des facultés comme celle de Sciences de Paris le 8 juillet 1968². Cette méfiance semble se transmettre de gouvernements en gouvernements de 1968 à 1986, la peur d'une nouvelle crise venant d'un conflit étudiant ou lycéen les faisant jouer « de la carotte et du bâton »³, attitude adoptée dès Mai 68 par Georges Pompidou qui promet aux étudiants qu'ils

¹ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, p. 216.

² « La fac de sciences étant fermée, l'université d'été se poursuit ailleurs », *Le Monde*, 10 juillet 1968.

³ Jacques Capdevielle et René Mouriaux, *Mai 68, l'entre-deux de la modernité, Histoire de trente ans*, Paris, éd. Presses de la FNSP, 1988, 317 p., p. 126.

participeront à la réforme universitaire et qui entame des négociations avec eux¹ alors que ces derniers s'opposent aux CRS dans les rues². Les événements de mai et juin 1968 marquent donc une confrontation nette entre la jeunesse estudiantine ou lycéenne et l'État, incarné « dans la rue » par les forces de l'ordre. Paradoxalement, le mouvement étudiant et lycéen semble se construire « grâce » à cette confrontation au pouvoir. C'est l'idée qu'exprime Kristin Ross, quand elle évoque « le rôle pédagogique de la matraque »³. Selon elle, les affrontements avec la police ont un rôle majeur dans « l'éveil », la prise de conscience et ainsi, la police joue un « rôle catalytique [...] dans la transformation des mouvements en mouvements de masse »⁴. L'historienne américaine souligne aussi l'importance de la « mémoire physique » des manifestations, notamment « les effets des bombes lacrymogènes, qui donnent aux manifestants de Mai 68 l'impression d'un retour aux manifestations contre la Guerre d'Algérie »⁵, confirmé au niveau lexical par le retour du terme « ratonnade », cette fois appliqué aux étudiants. Comme en mai et juin 1968, la répression policière joue jusqu'en 1986 – l'exemple de la mort de Malik Oussekine pendant le mouvement de novembre et décembre en est la preuve – plusieurs rôles : d'abord, elle permet aux mouvements contestataires de gagner en ampleur, par le fonctionnement cyclique manifestation-répression-mobilisation ; ensuite, elle semble jouer le rôle de « ciment » du mouvement étudiant et lycéen, qui ne surmonte ses divisions idéologiques qu'en réponse à la répression.

1 – Un « symbole » national

Si les lycéens et les étudiants ne font pas toujours front commun pour la défense de la liberté, politique, syndicale ou tout autre, l'union se fait contre la répression policière. Cette unité, déjà prouvée en juillet 1968 lors de l'évacuation de la faculté d'Assas par la police⁶, rassemble autour des étudiants et des lycéens, professeurs, ATOS et même parents. Les façons de combattre cette répression sont étudiées dès août 1968 par les différents comités d'action⁷. La répression se traduit d'abord par des sanctions prises contre les militants étudiants et lycéens, mais aussi contre les enseignants et le personnel de l'Éducation

¹ « Échec des négociations », *Le Monde*, 12-13 mai 1968.

² « La crise universitaire », *Le Monde*, 16 mai 1968.

³ Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, éd. Complexe – Le Monde Diplomatique, coll. « Questions à l'Histoire », 2005, 250 p., p. 35.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁶ Guy Herzlich, « Les suites du mouvement », *Le Monde*, 7-8 juillet 1968.

⁷ Guy Besse, « La vie universitaire », *Le Monde*, 10 août 1968.

Nationale, d'une façon plus insidieuse et discrète ¹. Un des symboles de la répression reste l'université de Nanterre : après une grève et quelques incidents en décembre 1968 suite au contrôle des cartes d'étudiants à l'entrée², la police occupe le campus³ et il faut attendre le 20 décembre pour que les forces de l'ordre quittent l'établissement ⁴, leur présence ne faisant qu'amplifier les tensions. Des bagarres ont lieu fin janvier 1969 entre les étudiants et les « appariteurs musclés » et mènent à des affrontements avec les policiers dans le Quartier Latin⁵. On voit déjà que la répression, qu'elle soit le fait de la police ou de l'administration, crée des tensions en 1968-1969, pendant le ministère d'Edgar Faure, et on peut se demander quelles vont être les conséquences de l'arrivée d'Olivier Guichard, membre de l'UDR, au poste de Ministre de l'Éducation Nationale ⁶. Selon les syndicats étudiants et plusieurs syndicats enseignants, cette arrivée marque un changement « de période et de manière », caractérisé par la généralisation de la répression ⁷. Dès sa prise de fonction, le nouveau ministre demande aux doyens et aux conseils d'université de « prendre leurs responsabilités à propos du maintien de l'ordre »⁸. Cette annonce, dont on pourrait croire qu'elle enflammerait le monde étudiant et lycéen, est très peu commentée et aucun mouvement ne se lève, car elle signifie aussi que les forces de l'ordre auront moins la possibilité d'intervention, ce qui paraît être une bonne chose pour les contestataires. Olivier Guichard est encouragé par le Président de la République, qui déclare le 15 décembre 1969 que l'Université doit demeurer « un centre d'étude et de travail et non pas de désordre et de bavardages infantiles »⁹. Les affrontements entre l'État et les agitateurs se multiplient alors. Certains sont même mis « hors la loi », ce qui entraîne une multiplication des manifestations de rue en octobre 1970. Cette opposition État - jeunes s'accroît avec l'arrivée de Raymond Marcellin au Ministère de l'Intérieur. Il compte maintenir « l'ordre dans la rue » et pour cela dissout la GP, fait emprisonner les directeurs de la *Cause du peuple* et fait adopter le 4 juin 1970 la « loi anti-casseurs », après le vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat, une loi « réprimant certaines formes nouvelles de la délinquance », censée briser la logique du « Mai rampant ». Malgré l'opposition du PSU, du PS, du Parti Radical, du PC, de la CIR, de Libre pensée, d'Objectif 72, de la LDH, la CFTD,

¹ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 77-78.

² « L'agitation dans les facultés », *Le Monde*, 17 décembre 1968.

³ Gil Delannoï, *Les années utopiques, 1968-1978*, Paris, éd. La Découverte, 1990, 309 p., p. 103.

⁴ Frédéric Gaussen, « Erreur tactique », *Le Monde*, 20 décembre 1968.

⁵ Georges Merchier, « Agitation dans les facultés et les lycées », *Le Monde*, 26-27 janvier 1969.

⁶ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 192.

⁷ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 77-78.

⁸ N. De Maupeou-Abboud, *op. cit.*, p. 249.

⁹ Maurice Agulhon, André Noushi et Ralph Schor, *La France de 1940 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Fac. Histoire », 2005, 574 p., p. 375.

la CGT, la FEN et bien sûr de l'UNEF, des CAL et de l'UNCAL¹, ainsi que des délégations formées dans les départements et les villes et présentes au Sénat², le texte entre en vigueur. Ces mesures répressives sont vivement critiquées par les lycéens et les étudiants, qui manifestent dès le 27 mai 1970 pour protester et soutenir Michel Le Bris et Jean-Pierre Le Dantec, ainsi que la GP. Après un meeting réunissant 5 000 personnes à Jussieu, un cortège se rend au tribunal où doivent être jugés les deux journalistes mais il est arrêté par la police, ce qui donne lieu à des affrontements et à l'édification de barricades, ainsi qu'à des dégâts à Jussieu³.

L'action de Raymond Marcellin répond en fait aux exigences de Georges Pompidou qui affirme le 12 mars 1970 dans une interview donnée à *France-Soir* qu'« il n'est pas admissible, il n'est pas tolérable que l'on continue, comme c'est actuellement le cas dans un certain nombre d'universités, à empêcher tout le monde de travailler, à bafouer les professeurs et les doyens, à détruire le matériel et les équipements. Ce n'est pas tolérable, et ce ne sera pas longtemps toléré, croyez m'en ! »⁴. Dès lors, le gouvernement s'implique dans les lycées pour réprimer « toute manifestation politique et toute action contre le cadre officiel, la discipline et la hiérarchie »⁵ et ainsi exclure la vie politique des lycées, comme il le fait au lycée Decour en faisant retenir un militant de l'AMR, au Rueil en collaborant directement avec le surveillant général ou à Grenoble en incarcérant pour quatre mois un lycéen pour avoir écrit des slogans politiques sur les murs du lycée⁶. À l'Université, la répression devient ouverte, « l'écrasement » des gauchistes débute selon les syndicats, marqué par des incidents comme ceux de Nanterre, avec l'arrestation de vendeurs de journaux révolutionnaires. Cette répression à l'Université vise à éviter la politisation et l'agitation qui, comme en Mai 68, pourraient servir de modèle au reste de la société. L'unité étudiante et lycéenne, déjà entamée par les conflits internes, se « brise peu à peu sous les coups portés par l'État » qui utilise principalement la répression comme arme de division. L'« ère Marcellin » marque donc bien un « durcissement » de la répression contre le mouvement étudiant et lycéen. Pour Kristin Ross, l'après-Mai 68 est même vécu comme une « période sinistre pour les soixante-

¹ Bruno Frappat, « La loi anti-casseur est définitivement adoptée », *Le Monde*, 6 juin 1970.

² « L'action contre la loi sur les casseurs continue », *Le Monde*, 8 mai 1970.

³ Bruno Frappat, « Les affrontements entre étudiants et policiers ont duré plusieurs heures », *Le Monde*, 29 mai 1970.

⁴ M. Agulhon, A. Noushi et R. Schor, *op. cit.*, p. 375.

⁵ L'École émancipée, *op. cit.*, p. 110.

⁶ *Ibid*, p. 111.

huitards »¹. Confirmé par les témoignages des militants clermontois, il existe chez les contestataires à cette époque un « sentiment de surveillance continue », surveillance permise par une croissance importante des effectifs de police – qui augmentent par exemple de 50 % à Paris entre 1968 et 1974 – et par la création des « étudiants-policiers », choisis parmi les jeunes officiers pour poursuivre un cursus universitaire « en échange d’informations sur la vie des campus »². L’orientation du gouvernement est dénoncée par l’UNEF-Unité Syndicale, qui y voit une « tentative de créer un climat anti-étudiant », qui conjugue mesures d’austérité, « répression collective et menaces de conseils de discipline ou de procès », le tout renforcé par une « importante campagne de presse déclenchée pour déformer la vérité et isoler le mouvement étudiant »³. L’UNEF appelle à une réponse unitaire des étudiants : « À la répression, nous répondrons par la solidarité et concrètement par la coordination des CA à Paris. À la répression, nous répondrons en transformant les procès en procès politiques du régime et de sa justice au service de la bourgeoisie ». L’UNEF, dans son combat, appelle « à briser l’isolement étudiant » et à créer un « lien étudiants, lycéens, travailleurs, population ». Le combat contre la répression prend en effet souvent les accents de la lutte des classes, opposant le « peuple » à la « bourgeoisie, soutenue par la majorité de la presse bourgeoise [...] en faveur d’une action répressive accrue »⁴. L’opposition entre le pouvoir et la jeunesse contestataire, « concrétisée » par la loi anti-casseurs, se renforce donc dans les années 1970 et la contestation de l’État devient, sinon « rampante », beaucoup plus radicale. Ainsi l’opposition aux « forces répressives » devient un des grands thèmes d’agitation, hérité de Mai 68 et renforcé par les discours politiques, à commencer par celui du 10 août 1968 du Ministre de l’Intérieur, stigmatisant les « révolutionnaires »⁵. De multiples exemples de mobilisations contre la répression s’offrent donc à nous, entre 1968 et 1976. En décembre 1968, des pétitions sont lancées à Nanterre, suite à la convocation de huit étudiants par la police judiciaire, après une plainte du doyen Beaujeu pour « dégradations »⁶. En janvier 1969, après les interventions policières au Quartier Latin, à Caen (où 39 personnes sont interpellées et une condamnée à de la prison) et à Rouen (où 250 étudiants sont dispersés par les policiers), l’UNEF lance un appel à la grève « contre la répression policière en France » et la

¹ K. Ross, *op. cit.*, p. 66.

² *Ibid.*

³ Communiqué du BN-UNEF, 25 janvier 1969, *UNEF-Inform*, n° 286-962, 29 janvier 1969, Archives de l’AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Alain Touraine, *Lutte étudiante*, Paris, éd. du Seuil, 1978, 400 p., p. 77.

⁶ « Agitation à la faculté de Nanterre », *Le Monde*, 14 décembre 1968.

GP appelle même à « l'insurrection lycéenne »¹. À la fin janvier 1969, le lycée Michelet entre en grève, après une intervention policière². En décembre 1969, la diffusion d'un tract contre « l'administration-flic » aboutit à des incidents au lycée Louis le Grand : un élève est renvoyé, des échauffourées ont lieu et une grève est lancée³. Une nouvelle intervention policière a lieu dans ce lycée le 15 janvier 1970, comme le 20 janvier au lycée Michelet et le 21 février dans des lycées lillois, ce qui suscite des protestations d'élèves, de parents et de professeurs⁴. Viennent ensuite les affrontements de mars 1970 à la faculté de Nanterre. Au conseil d'université, Paul Ricoeur et René Rémond demandent l'autorisation de faire intervenir la police et d'organiser des rondes de nuit sur le campus, connu pour ses troubles nombreux. Ils sont reçus le 26 février 1970 par le Ministre de l'Intérieur, et le 27 février commence la « surveillance » policière. Cette mesure suscite des réactions hostiles chez les étudiants, surtout ceux proches de la GP, et c'est le début d'un cycle « provocation-répression-mobilisation »⁵. Des premiers heurts se produisent fin février entre policiers et étudiants : les militants organisent des barrages le 28 février, un véhicule de l'ORTF est « attaqué » et une bagarre fait neuf blessés⁶. Suite à ces premiers incidents, la FNEF et le CLERU parlent d'un « échec de toute politique réformatrice à l'Université »⁷. Les 2 et 3 mars, des affrontements opposent policiers et étudiants, ces derniers refusant les rondes de cars de police et la « banalisation de la présence policière »⁸. La faculté reste ouverte malgré le climat tendu, mais l'administration demande à la police de ne plus entrer sur le campus après avoir reçu une délégation SNES, UEC, Section communiste de Nanterre, UNEF-Renouveau, MARC-200 et FNEF⁹. Malgré ces décisions, la violence « progresse » le 4 mars : des incidents font plusieurs dizaines de blessés dont 60 policiers, des grenades lacrymogènes sont tirées et de nombreux dégâts matériels sont à déplorer, ce qui entraîne la suspension des cours par le conseil de gestion¹⁰. D'autres établissements connaissent au même moment une certaine agitation : en avril 1970, l'ENS de la rue d'Ulm est évacuée par la police, s'ensuivent des manifestations¹¹. Après une occupation de la faculté d'Assas, le directeur Passet demande une évacuation et la

¹ « Rouen : la police disperse une manifestation d'étudiants », *Le Monde*, 16 janvier 1969.

² Bertrand Girod de L'Ain, « L'agitation universitaire », *Le Monde*, 25 janvier 1969.

³ « Incidents au lycée Louis le Grand », *Le Monde*, 16 décembre 1969.

⁴ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 163.

⁵ R. Rémond, *La règle et le consentement*, *op. cit.*, p. 213.

⁶ Frédéric Gausson, « La présence policière sur le campus de Nanterre provoque des incidents », *Le Monde*, 1^{er}-2 mars 1970.

⁷ *Ibid.*

⁸ N. De Maupeou-Abboud, *op. cit.*, p. 332.

⁹ « Les facultés de Nanterre ne sont pas fermées, mais la police reste sur le campus », *Le Monde*, 4 mars 1970.

¹⁰ Bruno Frappat, « La police est maintenue dans le domaine universitaire de Nanterre », *Le Monde*, 5 mars 1970.

¹¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 209.

police arrête 150 étudiants¹. En décembre 1970, les étudiants de Poitiers bloquent la RN 151, après des accidents de la route à proximité des facultés, et des barricades sont construites. La police, les CRS et les gardes mobiles interviennent, incitant les étudiants à entrer en grève et à réunir une manifestation de 3 000 personnes contre la « répression policière »². D'autres affrontements ont lieu à Nanterre et au lycée Turgot en décembre 1970³ ou à Vincennes, après l'inculpation de trois étudiants pour « troubles à l'ordre public ». En février 1971, des incidents se déroulent sur les campus de Caen, Grenoble, Poitiers et à Lille, à l'occasion de la campagne électorale de M. Ortolini et dans un lycée de Thionville, après l'arrestation de 50 élèves pendant une manifestation⁴. En février et mars 1972, la police intervient de nombreuses fois au lycée Montaigne à Paris, ce qui ne fait qu'amplifier l'agitation déjà latente⁵. En avril 1972, la présence de vigiles à Censier, contrôlant les cartes d'étudiants, entraîne des affrontements et l'intervention de la police pendant laquelle le directeur de l'UER d'Arts Plastiques est blessé, faisant naître de nouvelles tensions⁶. Dans le même temps, des barricades sont édifiées à Jussieu, après l'interpellation de 44 étudiants pendant une assemblée générale⁷. En mai 1972, le « souk » de Censier est évacué par la police. En réaction, des piquets de grève rassemblent professeurs, ATOS et étudiants⁸. À Paris, le Recteur Mallet fait surveiller le lycée Montaigne par la police jour et nuit. Contre cette mesure, les lycéens organisent une « fête sauvage » lors de laquelle un cocktail Molotov est lancé dans un des bureaux de l'administration et un engin incendiaire explose dans le bureau du censeur.

La situation se tend encore de juillet 1972 à avril 1974, avec la « réaction conservatrice » du gouvernement de Pierre Messmer⁹. Désormais, les gouvernements sont les « ennemis désignés » des étudiants et des lycéens de gauche, et manifester devient pour eux un signe de « résistance ». En octobre 1973, après la réforme de l'université de Provence, plus de 1 200 étudiants manifestent et occupent le centre Saint-Jérôme¹⁰. Ils sont « chassés » par la

¹ « La police fait évacuer le centre Assas occupé par les gauchistes », *Le Monde*, 14 mai 1970.

² Bernard Assemat, « À Poitiers : étudiants et policiers s'affrontent pendant 5 heures sur le campus », *Le Monde*, 17 décembre 1970.

³ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 17-20.

⁴ *Ibid*, pp. 20-25.

⁵ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 213.

⁶ Jean-Pierre Clerc, « Au Quartier Latin », *Le Monde*, 26 avril 1972.

⁷ *Ibid*

⁸ Frédéric Gaussen, « La grève des cours est presque totale au centre universitaire de Censier », *Le Monde*, 4 mai 1972.

⁹ M. Agulhon, A. Noushi et R. Schor *op. cit.*, p. 453.

¹⁰ « La situation dans les universités d'Aix-Marseille », *Le Monde*, 31 octobre 1973.

police, ce qui entraîne des réactions du SNES, de la CFDT et de l'UNEF-Renouveau contre les « méthodes policières » et incite les étudiants à se rassembler. Ils sont 4 000 à Aix-en-Provence et 6 000 à Marseille le 6 novembre pour protester. On voit donc que les mesures répressives, en particulier celles « exécutées » par les forces de l'ordre font naître de vives protestations. Le « crescendo » de la violence est alors inévitable. Le schéma « provocation-répression-mobilisation » est donc, à l'échelle nationale, à l'origine de nombreuses mobilisations, plus particulièrement au début des années 1970, ce qui pose la question de la genèse des mouvements clermontois.

2 – Les « répercussions locales »

Pour l'essentiel, les exemples de répression policière de mouvements étudiants et lycéens sont « concentrés » sur Paris, où les confrontations entre jeunes et forces de police se multiplient en particulier durant les « années 68 ». Mais, comme l'a déjà illustré le récit des événements de mai et juin 1968 à Clermont-Ferrand, la jeunesse auvergnate est aussi confrontée à ce type d'oppositions, qui peuvent prendre comme partout en France un aspect radical. La lutte contre la répression politique et policière est un thème abordé de nombreuses reprises localement, notamment par les militants AJS de l'AGEC, qui en font un « étendard », un symbole. L'aspect symbolique de cette lutte est démontré localement par la création, dès la rentrée 1968-1969, d'un « Comité contre la répression », affilié au Front uni contre la répression créé à l'échelle nationale ¹. Ce comité local est, plus qu'une structure réellement organisée, un point de convergence entre les militants révolutionnaires, et en particulier les lambertistes, qu'ils soient étudiants, lycéens, ouvriers ou travailleurs. Ce comité, dont aucune action « propre » n'est recensée dans les « années 68 », apparaît néanmoins dans les sources à l'occasion de rassemblements étudiants et lycéens contre la répression. C'est par exemple le cas à Clermont-Ferrand fin 1968, début 1969, au cours de la mobilisation étudiante et lycéenne contre le décret sur le pouvoir des recteurs et surtout après l'intervention des forces de police à l'ENI. En effet, début décembre 1968, l'ENI de Clermont-Ferrand est touchée par un mouvement de protestation contre les conditions d'études réservées aux élèves de l'école. Les étudiants, dont la quasi-totalité entre en grève, organisent début décembre le « blocage » de l'école. Le 13 décembre 1968, le directeur de l'ENI fait donc appel aux forces de l'ordre pour « assurer la liberté d'enseignement » : le

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 17 septembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1960-1968 ».

piquet de grève organisé devant l'école est « enfoncé » par des CRS et des gardes mobiles, qui délogent les étudiants sans ménagement ¹. Plusieurs personnes sont arrêtées, dont deux militants CGT et un militant CFDT, et les occupants de l'ENI se réfugient à Gergovia pour fuir les charges policières². Les militants de l'AGEC, présents aux côtés des élèves de l'ENI, tentent de mobiliser les étudiants des autres facultés et ils tentent d'élargir le mouvement, comme l'illustre l'appel lancé dès le 14 décembre 1968 pour un meeting « contre la farce de la participation », « contre l'écrasement physique des revendications » et « contre le décret du 13 décembre, qui fait des recteurs des préfets de police universitaire »³. Le 14 décembre, le meeting AGEC rassemble quelques 1 500 personnes, qui votent l'organisation d'une grève « à effet immédiat », prévue jusqu'au 17 décembre, en signe de protestation « contre l'atteinte au droit de grève, pour la défense des libertés politiques et syndicales »⁴. Dès le 14 décembre, des piquets de grève sont mis en place devant les facultés clermontoises et le mouvement touche, à des niveaux variés, les différentes UER et même certains lycées, ralliés au mouvement contre le décret du 13 décembre ⁵. Le 15 décembre, le mouvement de grève se poursuit. Le 16 décembre, si la grève est toujours bien suivie – par 100 % des étudiants en Lettres, 70 % des étudiants en Sciences, 100 % des élèves de l'IREPS et 70 % des préparateurs des lycées clermontois ⁶ – l'assemblée générale organisée à la faculté de Lettres, réunissant 1 600 personnes, vote la fin du mouvement et la création d'un « Comité de vigilance »⁷. L'arrêt rapide du mouvement s'explique en fait par plusieurs facteurs : d'abord l'approche des vacances de Noël qui commencent le lendemain ; ensuite et surtout les « tensions syndicales » grandissantes. En effet, si le mouvement « chapeauté » par l'AGEC reçoit le soutien du PSU, de la SFIO, du PCF et de la CFDT, la CGT refuse de s'engager « tant que les leaders de la FER contrôleront le mouvement »⁸. Le mouvement d'agitation, dénoncé par l'UDR, est aussi combattu par la FNEF. Le 16 décembre, la FEC-FNEF organise à la faculté de Droit une assemblée générale rassemblant 200 personnes, qui votent la création de « Comités d'auto-discipline », chargés de faire respecter la « liberté de travail ». Ces

¹ Tract AGEC, « Face à la répression policière, tous unis », 14 décembre 1968, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGEC, « Pourquoi la grève ? », 15 décembre 1968, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 17 décembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGEC-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1960-1968 ».

⁶ *Ibid.*

⁷ Tract AGEC, « La lutte contre le fascisme est engagée », 17 décembre 1968, Archives de l'AGEC. Voir annexe 17, Annexes au Chapitre IV.

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 17 décembre 1968, *op. cit.*

comités, qualifiés « d'embryons de cellules fascistes » par l'AGEC¹, illustrent bien selon les contestataires le rôle de la FNEF à l'Université, celui d'une « agence du gouvernement en milieu étudiant »². Le mouvement de protestation de décembre 1968, malgré son caractère éphémère, est « utilisé » par la suite par les militants clermontois de l'UNEF comme symbole de la lutte contre la répression et le « fascisme », incarnés pour eux par la police et les militants FNEF.

Si la répression peut apparaître comme un « ciment » pour le mouvement contestataire, les modalités d'action peuvent être des sources de division. C'est le cas à Clermont-Ferrand en juin 1970 durant la mobilisation contre la loi anti-casseurs de Raymond Marcellin. En effet, début juin 1970, suite à la promulgation de la loi et à la dissolution de la GP, des réunions syndicales ont lieu à la Maison du Peuple. Le 3 juin, une « scission » semble s'opérer : d'un côté, l'AGEC appelle à une manifestation devant la Préfecture pour le 5 juin ; de l'autre, les autres organisations – CFDT, CGT, FEN, SNI, LDH, CIR, PCF, PSU, PS et PR – refusent de participer à la manifestation et la seule action prévue est la diffusion d'un tract commun³. Ce sont donc les seuls militants et sympathisants de l'AJS qui manifestent le 5 juin 1970 devant la Préfecture protégée par un important cordon policier⁴. Pendant la manifestation, l'AGEC fait distribuer un tract à la population. Dans ce texte, le groupe présente la loi comme un « test à la résistance du mouvement étudiant », une « arme du régime » qui vise à « dissocier le mouvement étudiant de la contestation globale par une alternance de la carotte et du bâton ». Dans son tract, l'AGEC dénonce également l'attitude des autres syndicats et groupes politiques. Leur refus de participer à la manifestation marque selon le syndicat étudiant un « recul dans la défense des libertés » et entraîne de fait une « diminution des capacités de résistance du mouvement »⁵. Le même type de division face à l'action contre la répression est visible en mars 1971. Début mars 1971, suite à la mobilisation dans le cadre de « l'affaire Guiot » sur laquelle nous reviendrons, une assemblée générale a lieu au lycée Jeanne d'Arc. Pendant l'assemblée, des heurts entre lycéens d'un côté et professeurs et policiers en civil – « démasqués » par des lycéens – ont lieu. Le proviseur fait appel aux forces de l'ordre qui évacuent l'établissement, faisant plusieurs blessés légers et

¹ Tract AGECE, « La lutte contre le fascisme est engagée », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 4 juin 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1970 ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 5 juin 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1970 ».

⁵ *Ibid.*

arrêtant dix personnes. Suite à cette intervention, un « Comité lycéen contre la répression policière » est mis sur pied et il demande, dans son « texte fondateur », l'union de toutes les forces politiques et syndicales pour une « riposte de masse contre les atteintes à toute liberté d'expression politique »¹, union symbolisée par un rassemblement le 24 mars 1971 devant la Préfecture. Mais seuls quelques groupes répondent à l'appel des lycéens – l'AGEC, la LC, le PSU et LO – et défilent à leur côté le 24 mars, pour « l'accentuation des luttes lycéennes », « la jonction des mouvements lycéens, étudiants et ouvriers », « l'interdiction des policiers dans les lycées » et « pour la liberté de manifester »². Les autres grandes organisations locales, CGT et PC en tête, organisent le même jour un défilé « parallèle » contre la répression mais l'intervention policière au lycée Jeanne d'Arc n'est pas évoquée. Le second défilé vise en effet à dénoncer d'autres problèmes locaux : l'arrestation de plusieurs diffuseurs de journaux et les perquisitions contre plusieurs militants politiques et syndicaux. Il est surtout question alors des circonstances du décès d'un militant syndical clermontois, M. Augier, suite à son arrestation pendant une manifestation en février, et de l'arrestation de deux militants de Secours Rouge à Gerzat pendant une collecte organisée au bénéfice de la famille du militant³. On voit donc que si la lutte contre la répression semble faire consensus chez les militants, quelle que soit leur affiliation politique ou syndicale, les clivages idéologiques empêchent une véritable unité d'action. Néanmoins, cette « impossible union » souffre, durant les « années 68 », d'une exception notable : le mouvement de soutien à François Pétauton, qui marque toute l'année 1971.

Le mouvement de soutien à François Pétauton présente plusieurs particularités importantes. D'abord, c'est un mouvement de « longue durée », puisque « l'affaire » mobilise pendant près d'un an à Clermont-Ferrand. Ensuite, cette affaire, qui prend vite un « tour national », est un symbole à la fois de la « répression administrative » et de la répression politique. Enfin, le mouvement est un des rares exemples d'union « quasi totale » entre syndicats étudiants et syndicats de travailleurs. L'affaire commence fin mars 1971. Après le mouvement de soutien en faveur de Gilles Guiot, l'agitation persiste dans plusieurs lycées auvergnats, plus particulièrement dans les deux lycées « centraux » de Clermont-Ferrand, Blaise Pascal et Jeanne d'Arc, une agitation encouragée par les militants AGECE-AJS, menés par François Pétauton, président du syndicat. Le 23 mars 1971, le Comité d'action UNEF des

¹ Tract LC, PSU, UNEF, LO, AJS, « Contre la répression gouvernementale, une riposte de masse », mars 1971, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

« prépas » de Blaise Pascal appelle les lycéens à refuser d'entrer au lycée, dont la porte est surveillée par les forces de l'ordre suite aux troubles des semaines précédentes. Le Comité d'action demande donc la réunion d'une assemblée générale à la faculté des Sciences de Carnot, à laquelle participent des étudiants proches de l'AGEC. Les contestataires se regroupent donc devant le site universitaire de Carnot et se rendent ensuite aux lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc ¹, situés à quelques dizaines de mètres seulement, pour appeler les lycéens à entrer en grève et participer à la réunion. Cependant, lors de cette action, plusieurs incidents ont lieu – un professeur de Blaise Pascal dit par exemple avoir été frappé par des étudiants – et les militants AGEC se « replient » à la faculté de Sciences. Les forces de l'ordre, appelées par le proviseur de Blaise Pascal, demandent au groupe de se disperser, ce qui est refusé. La police procède alors à neuf interpellations – tous les interpellés sont membres de l'AJS – dont François Pétauton. Le 24 au matin, pour protester contre les arrestations, les militants AGEC font une « nouvelle tentative » à Blaise Pascal et Jeanne d'Arc, mais l'action est de courte durée puisqu'à 9 heures, la police arrive et procède à nouveau à l'interpellation de François Pétauton, qui est relâché en fin de matinée. Le mouvement, parti d'un mouvement de solidarité lycéen – « c'est l'affaire Guiot qui a mis le feu aux poudres » selon le rapport des Renseignements généraux – montre une « politisation de plus en plus nette des milieux lycéens »², mais les interventions répétées de la police « dissuadent » les lycéens d'agir. L'agitation cesse donc dès le 25 mars. On pense, comme l'illustrent les rapports des Renseignements généraux, l'affaire terminée. Mais, bien au contraire, elle semble « rebondir » dans les semaines qui suivent. En effet, le 23 mars, le proviseur du lycée Blaise Pascal, M. Guerlach, a déposé une plainte et un juge d'instruction, Maître Delorme, ouvre une information judiciaire à l'encontre de François Pétauton, pour « s'être introduit au lycée Blaise Pascal par manœuvres, voies de fait, menaces ou contraintes, et de s'y être maintenu irrégulièrement et volontairement »³. Dès la nouvelle connue, fin mars, un mouvement de soutien au président de l'AGEC s'organise côté étudiant. L'« affaire Pétauton » prend rapidement une dimension nationale, ce qui est facilité par plusieurs facteurs : d'abord, le mouvement commence peu avant la tenue du congrès UNEF-Unité Syndicale qui se réunit à Clermont-Ferrand ; ensuite, l'UNEF-Unité Syndicale « intègre » cette question à une campagne de protestation plus large contre la multiplication des sanctions

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 270/3/2, 25 mars 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation Nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1971 ».

² *Ibid.*

³ « Affaire Pétauton », Dossier 60^{ème} Congrès de l'UNEF, Clermont-Ferrand, 6-7-8 avril 1972, Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Archives de l'AGEC.

judiciaires à l'encontre des dirigeants locaux du syndicat. Ainsi, tout au long de l'année 1971, trois noms sont constamment associés et mis en avant par le syndicat, qui en fait les « martyrs » de la cause étudiante : Pétauton, Jover et Révol.

Effectivement, François Pétauton est « victime », selon les termes employés par l'UNEF-Unité Syndicale, de la répression politique au même titre que René Révol et Henri Jover. Il faut d'ailleurs noter la « similarité des situations », qui toutes trouvent leur origine pendant l'« affaire Guiot ». Pour René Révol, l'affaire commence en mars 1971 avec la grève du lycée technique Vaucanson de Grenoble, une grève qui est en fait une « trace directe » de l'affaire Guiot et qui s'étend très vite aux autres lycées de la région de Grenoble. Après une grande manifestation lycéenne, rassemblant 3 000 personnes le 13 mars¹, le lycée Vaucanson est occupé par les lycéens puis évacué par la police qui arrête plusieurs jeunes et procède à leur fichage. Suite à cette intervention, les étudiants de l'université de Grenoble débrayent et manifestent le 17, manifestation qui « dérape » puisque le lycée est envahi, du matériel détruit et un journaliste du *Dauphiné libéré* bousculé. Le 18 mars, le Préfet de l'Isère, M. Vaudeville, porte plainte contre l'AGEG et son président René Révol, en vertu de la loi anti-casseurs. Le 22 juin, René Révol est inculpé pour « organisation de manifestation illicite ». Henri Jover, autre militant UNEF, est lui victime d'une sanction administrative. En février 1971, après l'arrestation de deux militantes lycéennes de Béziers pendant une manifestation paysanne, Henri Jover, président du Comité d'action UNEF-Unité Syndicale de Lettres de Montpellier et maître d'internat au lycée Jean Moulin de Béziers, distribue dans les casiers des enseignants une « lettre ouverte » appelant au soutien des deux lycéennes. Pendant les vacances de Pâques, il reçoit la notification de la cessation de ses fonctions au lycée à compter du 4 avril. Cette décision, perçue comme « une sanction sur des motifs syndicaux », suscite une mobilisation assez large, au-delà des rangs étudiants, puisque même le proviseur du lycée Jean Moulin, M. Duchovalard, adresse un courrier au SNES dans lequel il affirme que Henri Jover lui a « donné entière satisfaction dans l'exercice de ses fonctions et n'a pas commis de faute professionnelle dans son travail »². Une pétition est lancée en sa faveur, elle reçoit plus de 2 000 signatures et différentes actions sont mises sur pied, notamment deux meetings de solidarité, les 8 et 15 juin 1971³. Néanmoins, Henri Jover n'est toujours pas

¹ « La répression des militants », Dossier 60^{ème} Congrès de l'UNEF, Clermont-Ferrand, 6-7-8 avril 1972, Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

réintégré et l'UNEF-Unité Syndicale lance donc une campagne de soutien aux trois dirigeants locaux mis en cause, dont François Pétauton, pour qui la situation « se dégrade ».

En plus des poursuites judiciaires qu'il encourt, François Pétauton est sanctionné par l'administration. Le 17 juin 1971, le Recteur d'académie signe en effet un arrêté de suspension des fonctions de surveillant d'externat qu'il exerce au collège de Cournon du 25 juin 1971 à la rentrée 1971-1972, mais sans retenue de salaire¹. Le 29 juin, une délégation SNI se rend au Rectorat pour protester contre une décision « sans motif, comme le montre la non-suspension de son traitement »², mais aucune réponse n'est donnée au syndicat enseignant. Le 7 juillet 1971, François Pétauton est appelé à comparaître devant le juge d'instruction Delorme, pour « introduction et maintien irrégulier dans des services à caractère administratif »³. Ce dernier remet le jugement à une prochaine audience du Tribunal correctionnel. Le 13 juillet, François Pétauton dépose un recours devant le Tribunal administratif pour demander l'annulation de sa suspension. Cependant, le 14 juillet 1971, le Recteur annonce à une délégation SNES la prolongation de la suspension de François Pétauton⁴, signifiée par arrêté à l'intéressé par la suite. François Pétauton « reste suspendu jusqu'à nouvel avis » et son salaire reste néanmoins maintenu en intégralité⁵. Le 23 septembre, il comparaît une nouvelle fois devant le juge Delorme et le 8 octobre, il reçoit une citation à prévenir de l'huissier de justice Marcelle Andrée Planchin : il est à nouveau appelé à comparaître le 20 octobre 1971 devant l'audience du Tribunal correctionnel pour « s'être introduit par manœuvres, menaces, voie de fait ou contrainte dans un lieu affecté à un service public administratif, scientifique ou culturel, en l'espèce le lycée Blaise Pascal, et de s'y être maintenu irrégulièrement et volontairement après avoir été informé par l'autorité responsable du caractère irrégulier de sa présence et avec cette circonstance que le délit précité a été commis en groupe »⁶. Les sanctions administratives et la comparution de François Pétauton devant un tribunal suscitent une forte réprobation, qui engendre une nouvelle mobilisation, côté étudiant comme côté enseignant.

¹ Lettre du Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand à François Pétauton, 17 juin 1971, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

² « Affaire Pétauton », *op. cit.*

³ Appel à comparaître, envoyé à François Pétauton par le bureau du juge Delorme, 21 juin 1971, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

⁴ « Affaire Pétauton », *op. cit.*

⁵ Lettre du Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand à François Pétauton, 14 septembre 1971, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

⁶ Citation à prévenir de l'huissier Marcelle Andrée Plantin envoyée à François Pétauton, 6 octobre 1971, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

C'est d'abord l'UNEF-Unité Syndicale qui se mobilise pour la défense de François Pétauton, et ce dans le cadre de la campagne de soutien « commune » en faveur du militant clermontois, d'Henri Jover et René Révol. Pour l'UNEF-Unité Syndicale, l'inculpation du président de l'AGEC – devenu entre temps secrétaire général de l'AGE – au titre de la loi anti-casseurs et sa suspension de l'Éducation Nationale sont infondées : d'abord, François Pétauton « n'a fait qu'exercer ses responsabilités syndicales » ; ensuite, « aucune dégradation n'a été commise » au lycée Blaise Pascal¹. Cette première application de la loi anti-casseurs en Auvergne a un objectif politique clair selon l'UNEF-Unité Syndicale : comme pour René Révol à Grenoble et Henri Jover à Montpellier, la sanction a « pour unique motif l'affirmation libre et publique de ses positions syndicales et politiques » et constitue une « remise en cause des libertés les plus élémentaires : droit de réunion, de grève, de manifestation »². Le syndicat appelle donc à « l'union pour sa réintégration dans l'Éducation nationale et la levée de son inculpation », deux mesures symboliques, « pour garantir la liberté de chacun »³. La campagne de l'UNEF-Unité Syndicale avant la comparution du 20 octobre se fait d'abord au plan local, une activité prouvée par les nombreuses visites à Clermont-Ferrand de Michel Sérac, président national de l'UNEF-Unité Syndicale, qui multiplie les interventions sur ce « cas »⁴ dans les amphithéâtres clermontois, mais la campagne a un fort écho national. En septembre 1971, l'UGEM fait paraître un tract dans lequel les étudiants affirment leur solidarité avec les responsables UNEF mis en cause « par le pouvoir », en l'occurrence Révol, Jover et Pétauton, tous poursuivis pour des actions de soutien au mouvement lycéen, « pour empêcher Marcellin de se venger des lycéens qui l'avaient contraint à libérer Guiot »⁵. L'UGEM demande donc la « levée immédiate des inculpations et la réintégration dans leur poste »⁶ des sanctionnés. Les syndicats enseignants se mobilisent également pour défendre François Pétauton. Le SNES lance par exemple un « appel aux enseignants de l'académie à prendre position contre l'inculpation de François Pétauton au titre de la loi anti-casseurs »⁷. Le SNES, qui met en avant « l'excellence professionnelle de François Pétauton, dont les notes

¹ Tract AGECE, « L'UNEF et ses militants en procès », septembre 1971, Archives de l'AGECE. Voir annexe 18, Annexes au Chapitre IV.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 15 octobre 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁵ Tract UGEM-Montpellier, « Je suis solidaire », septembre 1971, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand, 1959-1968.

⁶ *Ibid.*

⁷ Pétition SNES en faveur de François Pétauton, octobre 1971, Archives de l'AGECE.

administratives s'élèvent à 19 et 17 », organise une pétition qui recueille plus de 1 000 signatures et le SNESup en récolte de son côté plus de 750. Il faut aussi noter, au cœur de cette campagne de soutien menée par les syndicats enseignants, le soutien « symbolique » apporté par Louis Astre, secrétaire national de la FEN, qui lors du congrès UNEF de Clermont-Ferrand, monte à la tribune et effectue un plaidoyer en faveur de François Pétauton. Le soutien massif des enseignants de l'académie de Clermont-Ferrand, s'il illustre la possible proximité entre mouvement enseignant et mouvement étudiant, s'explique avant tout par l'engagement de François Pétauton qui, en septembre 1971, est secrétaire général de l'AGEC mais aussi secrétaire adjoint du S1 du SNES de Cournon. L'unité pour la défense de François Pétauton est donc réelle mais fragile, comme l'illustrent d'ailleurs des événements du 20 octobre, jour du procès.

Si le jour du procès de François Pétauton d'importantes personnalités sont présentes, comme Pierre Nesterenko, leader de l'UNEF-Unité Syndicale et « témoin de moralité » de l'accusé, ainsi que de nombreux enseignants et plus de quarante militants AJS, l'organisation Secours Rouge, dont la présence était pourtant prévue, appelle ses militants à « boycotter le rassemblement », et ce dans le but d'affaiblir l'AJS¹. À l'issue des auditions, François Pétauton est condamné à 500 francs d'amende par le Tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand pour « incitation à des troubles à l'ordre public » et « maintien irrégulier à Blaise Pascal », mais il est relaxé sur la question de « l'introduction en force »². Début novembre 1971, peu après avoir pris connaissance du jugement, il apprend également son renvoi définitif de l'Éducation Nationale. Devant ces sanctions, François Pétauton décide de réagir et lance lui-même une « campagne de solidarité financière » pour pouvoir réaliser une « brochure spéciale avec toutes les pièces du dossier »³. Le « cas Pétauton » est par la suite utilisé par l'UNEF-Unité Syndicale pour illustrer ce qu'elle présente comme une « tentative de destruction du syndicat ». Pour Pierre Nesterenko, François Pétauton a été condamné « pour sa seule présence au lycée Blaise Pascal durant la grève des lycéens » et sa condamnation marque une nouvelle étape dans la répression politique en France : c'est « la

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 octobre 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 4 novembre 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

³ « Déclaration de François Pétauton », *Clermont-Université, Journal de l'AGECE-UNEF*, nouvelle série, n° 1, décembre 1971, Archives de l'AGECE.

première fois que l'exercice d'une responsabilité syndicale se voit réprimer de la sorte »¹. On voit donc bien, à travers les exemples de François Pétauton, René Révol et Henri Jover, que la répression administrative et la répression politique sont souvent associées dans les « esprits » des militants étudiants, et qu'elles représentent des facteurs importants de mobilisation. D'ailleurs, la répression, si elle touche les lycéens et les étudiants français, s'abat également sur les militants étrangers, plus particulièrement pendant la période où le contrôle des flux migratoires se durcit, et chaque décision politique considérée comme un « acte répressif » est à l'origine, et ce pour toute la période, d'importants mouvements d'agitation.

¹ Pierre Nesterenko, « 22 mars : l'UNEF menacée de dissolution », *L'Étudiant de France*, n° 15, 10 janvier 1972, Archives de l'AGEC.

IV – L'internationalisme comme facteur d'agitation : aspects généraux et locaux

« Le capitalisme à l'Ouest, la tyrannie communiste [...] à l'Est, l'exploitation du Tiers-monde, les patrons, les mandarins de l'Université, l'ordre moral et familial, le racisme... Après Mai 68, il restera beaucoup à faire, mais presque rien ne sera plus à dire : le programme de la jeunesse est bâti. »¹. Comme le montre à travers son propos Jean Sur, la jeunesse étudiante et lycéenne « post 68 » s'engage dans des luttes qui dépassent largement les frontières de l'Université ou des lycées, mais aussi les frontières de l'hexagone. Cet engagement jeune se situe dans la lignée directe des engagements « pré 68 », à savoir la lutte contre la Guerre d'Algérie et la Guerre du Vietnam. Néanmoins, après le mouvement du printemps 1968, on observe une transformation des mobilisations autour des questions internationales, transformation due à plusieurs facteurs. Si 1968 semble l'année de la contestation étudiante et lycéenne en France, l'agitation est, comme nombre de travaux l'ont démontré, un phénomène mondial. De ce mouvement global naît un sentiment de proximité dans le milieu étudiant et lycéen, qui affiche un soutien sans faille aux « jeunes en lutte ». Mais les étudiants et lycéens français ne se contentent pas d'une action corporatiste, bien qu'internationale. Ils prennent aussi position en faveur « des peuples en lutte » contre les régimes oppressifs. Cette orientation est en grande partie le fruit de l'imprégnation d'idéaux révolutionnaires dans le milieu étudiant et lycéen, idéaux qui mettent souvent l'accent sur le caractère mondial du mouvement révolutionnaire. Les « années 68 » sont donc marquées, dans ces sphères, par l'internationalisation des mouvements d'agitation. À partir du milieu des années 1970, du fait des évolutions du contexte international, de la « restructuration » du milieu étudiant et lycéen et surtout du reflux des idées révolutionnaires maoïstes ou trotskistes, on observe un « recentrage » des mouvements de protestation. La « figure victimaire », longtemps incarnée par les peuples en lutte contre les régimes autoritaires, est dorénavant incarnée par « l'étudiant étranger ». Même si les étudiants étrangers sont majoritairement peu engagés politiquement en France, ils sont perçus par nombre de lycéens et d'étudiants comme les principales cibles des attaques « politiques ». De ce basculement naissent de nouveaux types de luttes, souvent « locales », notamment contre des décisions administratives – en particulier les expulsions – qui mobilisent à la fin des années 1970 et dans les années 1980 de larges pans de la population étudiante et lycéenne, comme l'illustre le mouvement d'agitation de 1980 suite à la parution de plusieurs décrets sur les étudiants

¹ Jean Sur, *68 forever*, Paris, éd. Arléa, 1998, 95 p., pp. 59-60.

étrangers. Parallèlement, on observe chez les jeunes un nouveau facteur de mobilisation et d'union, l'antiracisme, qui se construit autour de plusieurs phénomènes mondiaux, à commencer par l'Apartheid, mais aussi autour d'évolutions politiques « intérieures », et notamment la montée en puissance du Front National. On voit donc que si le « caractère international » du mouvement étudiant et lycéen français recouvre différentes réalités, il imprègne la période toute entière.

A – Le soutien aux « peuples en lutte »

Mai 68 est à la croisée de plusieurs luttes internationales. Comme l'a démontré Eric Hobsbawm dans *L'Âge des extrêmes*, les « années 68 » sont celles des « explosions mondiales du radicalisme étudiant »¹. Ces explosions semblent former une sorte de « chaîne » et on note un véritable phénomène d'entraînement entre les jeunesse des différents pays, occidentaux en particulier. Si, dans les années 1960, la Guerre du Vietnam joue un rôle moteur dans ce processus, les années 1970 voient apparaître de nouveaux points de cristallisation des tensions, en particulier dans les pays dominés par l'URSS. Ainsi, la dénonciation de l'impérialisme devient « le pôle essentiel de [la] mobilisation étudiante »². Ce mouvement se traduit par une volonté affichée « d'aller aux masses » – ainsi, les figures de l'ouvrier, des minorités ou des marginaux sont mythifiées – et dénote ainsi une sensibilité du mouvement étudiant et lycéen mais traduit également une « incapacité des étudiants à se percevoir comme une force sociale autonome »³, ce qui explique la recherche constante du soutien « d'organisations adultes ». De 1968 à 1986 vont ainsi se succéder plusieurs grandes « périodes ».

1 – Le l'anti-impérialisme...

La lutte contre l'impérialisme a été pendant les années 1960 incarnée par la lutte contre la Guerre du Vietnam. Comme on a pu le voir, la mobilisation contre le conflit a servi « d'école de formation » à la génération 68. La Guerre du Vietnam joue aussi un rôle « déclencheur » dans les événements de mai et juin 1968, en particulier après l'arrestation

¹ Eric Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes*, Bruxelles, éd. Complexe, 1999, 810 p.

² Yolande Cohen et Claudie Weil, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes », *Le Mouvement social*, n° 120, *Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens*, juillet-septembre 1982, Les Éditions ouvrières, Paris, 1982, pp. 3-10, p. 7.

³ *Ibid.*

d'un étudiant de Nanterre le 20 mars 1968 pendant une manifestation du CVN, qui conduit à l'occupation du bâtiment administratif de Nanterre et la création du Mouvement du 22 mars ¹. Pour les étudiants et les lycéens contestataires, la Guerre du Vietnam est un « enjeu de premier plan ». La mobilisation joue le rôle d'un « catalyseur de la contestation » et elle est un « élément important de la politisation de la jeunesse »². Cependant, après Mai 68, la question du Vietnam ne semble plus mobiliser « en masse », comme l'illustre l'échec de la « journée pour la paix au Vietnam » organisée par l'UNEF le 22 novembre 1968 ³. Laurent Jalabert attribue cette démobilité à la « crise des organisations étudiantes » et à la disparition du CVN et des CVB. Pour lui, la lutte contre la Guerre du Vietnam est « récupérée » à partir de 1970 par le PC puis le PS, mais les jeunes ont désormais un rôle secondaire dans la mobilisation ⁴. Cependant, on ne peut pas parler d'une « démobilité totale », bien au contraire. Le conflit reste, en milieu étudiant et lycéen, un sujet de réflexion et de débats jusqu'en 1971 et 1972. Ce combat qui, il est vrai, ne rassemble plus « la masse », est toujours présent dans les discours militants. Localement, il sert de base de « reconquête » syndicale, notamment à Clermont-Ferrand où l'UEC, qui connaît de grandes difficultés, tente de « réinvestir » les facultés et les lycées par ce biais.

En effet, la question du Vietnam semble en partie « mise entre parenthèses » dans l'immédiat après-68, comme reléguée au second plan. Mais au fil des mois, le Vietnam « revient » peu à peu au cœur du mouvement étudiant et lycéen, notamment à l'occasion des différentes négociations. Ainsi, en novembre 1969, l'UNEF appelle à « relancer le mouvement de soutien et organiser la lutte à l'échelle européenne »⁵. Le syndicat veut « faire de cet automne un “automne vietnamien” »⁶. Pour l'UNEF, la politique voulue par « Nixon la peste », c'est-à-dire la « vietnamisation », et celle du général Abrahams, commandant en chef des forces américaines, « tenir et nettoyer », sont dans une impasse. Le FNL multiplie au contraire les initiatives politiques – création du GRP et des Comités populaires révolutionnaires, chargés de l'administration des territoires libérés, les initiatives militaires – avec une multiplication des victoires contre les bases américaines, et les initiatives

¹ Geneviève Dreyfus-Armand et Jacques Portes, « Les interactions internationales de la guerre du Vietnam et Mai 68 », in Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Paris, éd. Complexe, 2000, 585 p., pp. 49-68, p. 49.

² *Ibid.*, p. 64.

³ Laurent Jalabert, « Aux origines de la génération 1968 : les étudiants français et la guerre du Vietnam », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 55, vol. 55, 1995, pp. 69-81, p. 78.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Peuple vietnamien vainqueur », *L'Étudiant de France*, n° 2, novembre 1969, BDIC, FP 2923.

⁶ *Ibid.*

diplomatiques – avec le soutien d’une partie de la population et d’anciens militaires. À Clermont-Ferrand, la direction AJS de l’AGEC tente de mobiliser les étudiants sur la question du Vietnam début 1970. Dans un tract de mars 1970, l’AGEC « condamne les méthodes américaines au Vietnam », appelle au « retrait rapide, complet et sans conditions des troupes américaines » et soutient l’appel lancé par les « Assises nationales pour le Vietnam ». Ce dernier propose un rassemblement national le 10 mai à Vincennes, un appel « aux travailleurs, aux femmes et aux intellectuels » et le lancement d’une pétition ainsi que d’une souscription nationale¹. Le 10 mai 1970, jour qui doit montrer « la détermination du peuple français à soutenir le peuple vietnamien en lutte pour son indépendance et affirmer sa solidarité avec les citoyens des États-Unis qui s’opposent à cette guerre d’agression »², ce sont quelques cinquante étudiants et lycéens clermontois qui défilent à Vincennes parmi plusieurs milliers de manifestants³. Mais c’est surtout à l’occasion de la Conférence de Paris de 1971 que l’AGEC – dans le cadre d’une campagne nationale UNEF – tente de remobiliser les étudiants et les lycéens. En avril 1971, elle lance un appel local qui fait écho à la campagne nationale « Pour faire reculer Nixon », pour « empêcher les nouveaux crimes que préparent Nixon et ses valets contre les peuples indochinois » qui, « pour tenter de pallier leurs échecs s’apprêtent à intensifier leur agression »⁴. Dans son tract, l’AGEC insiste sur l’échec américain au Vietnam, signifié par la « libération » du territoire cambodgien par le Front Uni National de Kampuchea, la défaite au Laos et surtout « l’échec de la vietnamisation ». L’AGEC affirme également s’inscrire dans un mouvement plus vaste, démontré par le rassemblement de 500 000 personnes devant la Maison Blanche le 24 avril 1971 et la campagne universitaire contre la guerre⁵. L’AGEC appelle donc à une campagne de mobilisation du 24 avril au 9 mai, ponctuée par la participation au rassemblement national à Paris le 8 mai et une manifestation locale le 9. Il faut noter que l’AGEC est loin d’être isolée dans sa démarche. Le syndicat lance en effet un appel pour « le soutien et la victoire du peuple vietnamien », qui reçoit la signature de près de quarante organisations : CFDT, CGT, MRAP, MJCF, PCF, FEN, SNES, UGE, UNCAL, LDH et bien d’autres⁶. En plus des fonds récoltés et de la signature du « Message de soutien aux forces pacifiques américaines », l’AGEC organise donc un rassemblement le 9 mai à Montluçon, où des cars se rendent depuis

¹ Tract AGECE, « Le 10 mai à Paris pour le Vietnam », 4 mars 1970, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 12 mai 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1970 ».

⁴ Tract AGECE, « Appel du Collectif national UNEF : Pour faire reculer Nixon », avril 1971, Archives de l’AGECE. Voir annexe 19, Annexes au Chapitre IV.

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract AGECE, « Appel des quarante organisations nationales », avril 1971, Archives de l’AGECE.

Clermont-Ferrand. L'initiative de l'AJS obtient même le soutien de l'UEC qui appelle à participer à la manifestation du 9, « suite logique » aux mouvements du 27 avril 1971 des soldats américains à Saïgon, ou celles de 250 000 personnes à San Francisco et 500 000 à Washington. Ces rassemblements ont permis l'union des principaux syndicats américains, de vétérans et de nombreuses personnalités politiques ou médiatiques¹. D'autres groupes condamnent également le conflit mais appellent à des actions plus radicales. C'est le cas de la section Secours Rouge de Clermont-Ferrand, qui appelle à une manifestation devant la Préfecture le 6 mai 1971 pour le « retrait des troupes, la libération des prisonniers, le cessez-le-feu USA/GRP, le rétablissement du droit à l'autodétermination et l'organisation d'élections démocratiques, la garantie de la liberté politique et le respect de l'indépendance du Laos et du Cambodge »². Pour les membres de Secours Rouge, l'appel est justifié par l'union des peuples américains et vietnamiens contre la guerre – « l'adversaire de Nixon n'est pas seulement le Vietcong, mais aussi les peuples américains et indochinois » – ce qu'illustre la déclaration du Comité anti-guerre à Washington : « Le peuple américain et le peuple vietnamien ne sont pas ennemis. La guerre est livrée en notre nom sans que nous n'y ayons jamais consenti [...] et spolie notre pays de ses ressources, de sa jeunesse et de son honneur. Nous répudions cette guerre »³. Si la manifestation de Secours Rouge n'attire guère – seules 200 personnes sont présentes au rassemblement du 6 – la manifestation montluçonnaise du 9 est un évident succès, puisque près de 2 500 personnes sont rassemblées⁴. Cependant, cette action semble être la dernière grande manifestation unitaire dans la région puisqu'à partir de cette date, l'AJS semble « délaissé le terrain vietnamien » en faveur d'autres luttes, et ce au profit direct de l'UEC, qui n'arrive cependant jamais à mobiliser autant que l'AGEC avait pu le faire.

Fin 1971, l'UEC organise une importante collecte de fonds en Auvergne. Cette campagne se construit autour de la souscription lancée nationalement par le MJCF et la FMJD – Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique. Pour montrer leur soutien au programme de paix du GRP et l'opposition à la politique de Richard Nixon et de William Potter – délégué américain à la Conférence de Paris – l'UEC lance donc une campagne pour la construction d'un hôpital pour enfants, baptisé N'Guyen Van Troï, du nom d'un « jeune patriote »

¹ Tract UEC-Clermont-Ferrand, « Stop the war. Peace now », 6 mai 1971, Archives de l'AGEC.

² Tract de la section Clermont-Ferrand de Secours Rouge, « Traité de peuple à peuple », 6 mai 1971, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ « Important défilé à Montluçon », *La Montagne*, 10 mai 1971.

vietnamien abattu par l'armée américaine et devenu un symbole de résistance¹. En février 1972, l'UEC appelle à des manifestations les 11, 12 et 13 février en signe de protestation contre la reprise des bombardements, symboles de « l'impérialisme américain perfide et agressif »². L'UEC s'en prend directement au « complexe militaro-industriel » et à « l'attitude de Pompidou », qui dénie le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »³. Cependant, si une manifestation a bien lieu le 12 février à Clermont-Ferrand, elle est le théâtre de plusieurs incidents. En effet, pendant le « cortège des 44 organisations en soutien aux peuples d'Indochine », des affrontements ont lieu entre le service d'ordre du PC et des militants du FSI de Clermont-Ferrand – Front de Solidarité Indochine – groupe essentiellement composé de militants de la LC⁴. Au cours des affrontements, une militante du FSI est gravement blessée, ce que condamnent unanimement dès le lendemain plusieurs organisations dont la CFDT, le SNI, le SNES, l'AGEC et l'UNCAL⁵. Le groupe FSI dépose une plainte contre un responsable fédéral du PC – soupçonné d'avoir agressé la jeune militante – et rappelle qu'il est le « leader naturel » du mouvement en France, puisqu'il est le seul groupe français « reconnu par le GRP d'Indochine »⁶. Le FSI organise également un meeting de protestation le 21 février. Il est difficile de connaître l'impact de cet événement sur la mobilisation des jeunes à Clermont-Ferrand mais la manifestation du 12 février 1972 est le dernier grand rassemblement local autour de la question de la Guerre du Vietnam et l'UEC, déjà fragile à Clermont-Ferrand, semble abandonner « contrainte et forcée » ce terrain de lutte au profit de la LC.

Quelle que soit la situation locale, le mouvement international prend fin en janvier 1973 avec la signature des accords de paix de Paris. La Guerre du Vietnam terminée, le mouvement étudiant et lycéen perd un important facteur de mobilisation et pour certains observateurs, notamment Pierre Turpin, la fin de cette guerre signe « la fin des grands mouvements internationalistes »⁷. Mais plus que d'une fin définitive de ce type de mouvement, il faut davantage parler d'une « mutation ».

¹ Appel du congrès de ville de l'UEC Clermont-Ferrand, « Construisons l'hôpital N'Guyen Van Troï », 11 décembre 1971, Archives de l'AGEC.

² Tract UEC Clermont-Ferrand, « Intensifions notre soutien aux peuples d'Indochine », février 1972, Archives de l'AGEC. Voir annexe 20, Annexes au Chapitre IV.

³ *Ibid.*

⁴ Tract de la LC, « Lettre ouverte aux militants du PCF », mars 1972, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract FSI Clermont-Ferrand, « Le cortège FSI sauvagement attaqué », février 1972, Archives de l'AGEC.

⁷ P. Turpin, *op. cit.*, p. 19.

2 – ... à la lutte contre les régimes « autoritaires »

Si les étudiants et les lycéens se mobilisent contre les mesures répressives prises à l'encontre de leurs « camarades » français, ils affichent aussi un soutien sans faille aux populations étudiantes et lycéennes « en lutte », en particulier si ces derniers font face à des régimes autoritaires. Ce soutien est parfaitement illustré par la mobilisation en faveur des étudiants mexicains. En octobre 1968, de nombreuses manifestations de soutien aux étudiants mexicains ont lieu suite à la répression des rassemblements du 2 octobre 1968, qui fait 300 morts¹. Dès la fin du mois de septembre, de nombreuses assemblées générales sont réunies pour débattre des événements qui « secouent » le Mexique². Le 1^{er} octobre 1968, les CAL organisent un meeting au lycée Turgot, pendant lequel ils appellent à une grande manifestation de soutien³. Le 5 octobre 1968, les étudiants communistes organisent un meeting de soutien aux étudiants mexicains : 200 personnes se rassemblent à Paris, dont Jacques Varin, membre du bureau national de l'UEC et Michel Catala, secrétaire général de l'UEC, qui adresse un télégramme au gouvernement mexicain⁴. À Toulouse, le même jour, plusieurs centaines de manifestants se rassemblent à l'appel de l'UNEF et du « Mouvement du 25 avril », et ils font une minute de silence en mémoire des morts. Simultanément, l'UNEF organise à la Mutualité « une journée de solidarité avec les luttes étudiantes dans le monde », qui réunit 2 000 personnes⁵. La mobilisation étudiante d'octobre 1968 se construit autour de différents thèmes, principalement le soutien aux étudiants mexicains mais plus généralement aux étudiants d'Amérique Latine, l'opposition au procès intenté en Allemagne à Daniel Cohn-Bendit et la « vague d'arrestation contre des militants du SDS », la dénonciation de la répression touchant les mouvements étudiants africains, notamment à Dakar⁶. Mais dans l'immédiat après-68, plus que les étudiants étrangers et leurs luttes, c'est le « mouvement étudiant mondial » qui est au cœur des préoccupations, comme le montrent les termes de l'appel de l'UNEF. Pour le syndicat, la journée du 4 octobre 1968 a « un sens particulier » car elle « doit être un test et un moment de lutte », un « test dans l'exercice même des libertés politiques et syndicales », et comme indiqué dans l'appel, cette journée a « une double nature : solidarité aux luttes étrangères mais aussi combat chez nous ». Cette « fusion » entre

¹ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 116.

² « Plus de 3 000 étudiants ont tenu une assemblée générale sur les examens », *Le Monde*, 29-30 septembre 1968.

³ « Bousculades au lycée Turgot », *Le Monde*, 3 octobre 1968.

⁴ André Passeron, « Manifestations et meetings à Paris », *Le Monde*, 6-7 octobre 1968.

⁵ *Ibid.*

⁶ Bulletin *UNEF-Informations*, « Journée de solidarité aux luttes étudiantes dans le monde », 30 septembre 1968, Archives de l'AGEC.

mouvement étudiant international et mouvement français se retrouve également à travers les modalités d'action, et notamment l'organisation de manifestations « dans les locaux universitaires et scolaires pour revendiquer les libertés politiques et syndicales », et dans les thèmes développés, en particulier celui de la « lutte contre le capitalisme, l'impérialisme et l'Université qui est à leur service »¹. À Clermont-Ferrand, cette journée de mobilisation est l'occasion pour les contestataires de mettre en avant les combats menés par les étudiants africains. Ces luttes sont popularisées localement par la FEANF – Fédération des Étudiants d'Afrique Noire de France – dont la section locale est une des plus importantes et anciennes de France avec une influence est renforcée par un travail de concert avec l'AGEC. Ainsi, dans un tract commun, l'AGEC et la FEANF insistent sur le fait que « parmi toutes les luttes étudiantes du monde, il y en a une qui nous concerne particulièrement, c'est celle des étudiants d'AOF, une lutte contre l'impérialisme français »². L'année 1968 est effectivement ponctuée par plusieurs importants mouvements étudiants en Afrique, des mouvements durement réprimés. À Dakar, une grève avec occupation des locaux se déroule à l'université en signe de protestation à la réforme du système de bourses. La répression policière fait quatre morts et plusieurs leaders étudiants sont arrêtés, ce qui entraîne l'organisation d'une grève générale le 1^{er} juin 1968, elle aussi durement réprimée avant que le gouvernement ne cède aux pressions internationales et rouvre l'université. Au même moment à Abidjan, le mouvement étudiant se construit en opposition au système universitaire. Pour les étudiants ivoiriens, les universités sont « des centres destinés à défendre l'implantation de la langue et de la culture françaises en Afrique » et sont de fait des « entreprises du colonialisme culturel ». Le mouvement en Côte d'Ivoire est lui aussi réprimé, la section FEANF nationale dissoute et les leaders étudiants arrêtés. Enfin, pour illustrer le besoin de soutien des étudiants africains, l'AGEC évoque le cas de Ben Jenet, leader étudiant tunisien, condamné à vingt ans de travaux forcés suite à son discours sur la « confiscation » de l'UGET – Union Générale des Étudiants Tunisiens – par le pouvoir de Bourguiba³.

Tous ces exemples sont autant de motifs de mobilisation pour les étudiants et les lycéens français, et plus encore à Clermont-Ferrand où les organisations d'étudiants étrangers sont bien installées et diffusent largement les informations sur la situation de leurs pays d'origine, à commencer par la FEANF, l'UGET ou encore l'UGEM. En janvier 1971,

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE-FEANF, « Quelques points sur les luttes étudiantes en Afrique », 31 octobre 1968, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

l'AGEC organise une campagne de soutien en faveur des étudiants algériens et leur syndicat, l'UNEA – Union Nationale des Étudiants d'Algérie, suite à l'arrestation de militants algérois après une grève visant à obtenir le paiement des bourses. L'UNEF s'insurge contre « les campagnes de provocation et d'intimidation envers les étudiants algériens »¹. À Clermont-Ferrand, l'année 1971 est marquée par une importante campagne de soutien en faveur des étudiants tunisiens suite à l'arrestation massive d'étudiants pendant un mouvement de grève, suivie par la fermeture des facultés et par la suspension de toutes les bourses². Des manifestations de soutien sont organisées localement et une campagne d'information auprès de la population est organisée. Mais c'est surtout autour de la répression au Maroc en 1972 que va se construire un des plus importants mouvements locaux. En effet, après le coup d'État du 10 juillet 1971, les « luttes » se multiplient – dans le secteur minier, dans le monde paysan et dans le monde de l'éducation. Dans les universités, la répression de la contestation est forte : trois personnes sont tuées à l'université de Casablanca et de nombreux contestataires sont arrêtés, dont plusieurs professeurs et des étudiants responsables de l'UNEM³. Le mouvement lycéen est lui aussi « touché » puisque 33 lycéens marocains sont arrêtés suite à la création de CAL⁴. L'AEAC – Association des Étudiants Arabes de Clermont-Ferrand, soutenue par l'AGEC, appelle à la mobilisation. Le mouvement s'amplifie encore après le 23 janvier 1974, date de la dissolution de l'UNEM par le gouvernement marocain. Après une longue campagne d'information, plusieurs militants UNEM de Clermont-Ferrand entament une grève de la faim en novembre 1974 pour protester contre la répression politique. Cependant, le 8 novembre, la police intervient sur le campus des Cézeaux pour déloger les grévistes de la faim. Après cet épisode, on assiste à une nette progression de la mobilisation. Le 9 novembre, plus de 1 200 personnes accompagnent la délégation AGECE, UEC, AJS, OCI au Rectorat pour protester contre l'intervention policière⁵. Ensuite, la délégation, menée par Philippe Raoux, un des leaders de l'AGEC, est reçue à la Préfecture où elle dépose une motion contre l'intervention policière dans les locaux universitaires. Cependant, malgré la forte mobilisation, une nouvelle intervention policière a lieu le 10 novembre à Dolet, où les grévistes de la faim se sont repliés. Au cours de l'intervention, trois personnes sont arrêtées et les grévistes de la faim sont conduits de force au CHU, où ils restent sous la surveillance de

¹ Motion UNEA, Dossier « 59^{ème} congrès de Dijon, 21-23 février 1971 », Dossier des délégués, janvier 1971, Archives de l'AGEC.

² Tract FEANF-AEAC (Association des étudiants arabes de Clermont-Ferrand), « La répression en Tunisie », décembre 1971, Archives de l'AGEC. Voir annexe 21, Annexes au Chapitre IV.

³ Tract AEAC, « Intensification de la répression au Maroc », 1^{er} mars 1972, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract AGECE, « Tous unis pour la victoire des étudiants marocains », 11 novembre 1974, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-6 : Clermont-Ferrand.

CRS¹. Après ces événements, une délégation UNEF-UNEM se rend à la Préfecture pour demander le retrait des forces de police du CHU, demande également effectuée auprès du directeur du CHU et de son chef de la sécurité. Ces derniers garantissent un retrait rapide et le respect du secret professionnel, notamment par la non communication des noms des étudiants². L'AGEC appelle à une manifestation le 12 novembre en soutien aux étudiants marocains et pour protester contre la violation des franchises universitaires. La manifestation du 12 novembre réunit plus de 2 000 personnes qui défilent jusqu'à la Préfecture où une motion intersyndicale est déposée contre la répression policière, pour le respect des franchises universitaires et pour soutenir les grévistes de la faim³. Mais une fois encore, l'arrivée des vacances signe la fin du mouvement. Néanmoins, le combat pour la liberté du mouvement étudiant marocain réapparaît annuellement à Clermont-Ferrand à l'occasion de l'anniversaire de l'interdiction de l'UNEM. Par exemple, en 1979, 27 étudiants marocains de Clermont-Ferrand observent une grève de la faim les 24 et 25 janvier pour commémorer le 24 janvier 1973 et réclament la libération des leaders de l'UNEM, toujours emprisonnés⁴. Ils reçoivent le soutien de l'AGEC, du PC, de la CGT, de la CFDT et de la FEANF, qui organisent le 25 au soir un meeting à la faculté de Lettres, meeting qui rassemble quelques 800 personnes⁵. Ils renouvellent ce type d'action en mars 1980, suite à une nouvelle vague de répression du mouvement étudiant marocain. Le 16 mars 1980, cinquante étudiants marocains entament une grève de la faim à Dolet pour protester contre la répression politique au Maroc⁶. On voit donc, à travers l'exemple des mouvements de soutien aux étudiants marocains que les étudiants clermontois manifestent une forte solidarité avec les populations étudiantes en lutte. Mais l'ampleur prise par le mouvement s'explique en grande partie par le nombre d'étudiants marocains dans la ville et l'influence de l'UNEM. D'autres « révoltes » étudiantes et lycéennes obtiennent le soutien du « mouvement local », mais ce soutien est beaucoup plus limité : il consiste essentiellement en des prises de position officielles et, plus rarement, engendre des « actions de terrain », mobilisant rarement au-delà des « militants actifs ». C'est par exemple le cas en mars 1969 avec la campagne AGECE, FEANF et AEAC contre « la répression du régime rétrograde contre les étudiants et lycéens d'Addis-Abeba »⁷. Un tract

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, « Tous unis ... », *op. cit.*

³ Tract AGECE, « Adresse à tous les étudiants, à toutes les organisations », 12 novembre 1974, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5.

⁴ « Une grève de la faim de 48 heures observée par 27 étudiants marocains », *La Montagne*, 26 janvier 1973.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Les étudiants marocains ont fait une grève de la faim de 24 heures », *La Montagne*, 18 mars 1980.

⁷ Communiqué AGECE-FEANF-AEAC, 8 mars 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 22, Annexes au Chapitre IV.

dénonçant le régime, dont les « dépenses somptuaires ont plongé le pays dans la crise », est distribué et les syndicats en appellent à la réouverture des universités et au respect du droit du peuple à disposer de lui-même¹. C'est encore le cas en avril 1971 avec le mouvement de soutien à l'UNEECI – Union Nationale des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire. En effet, le 29 mars 1971, plusieurs membres de l'UNEECI sont arrêtés pendant une réunion du comité central². Le 30 mars, une grève illimitée est organisée mais la répression est immédiate et forte : 300 personnes sont arrêtées, dont plusieurs enseignants et une partie des étudiants appréhendés est enrôlée de force dans l'armée, tandis que l'université d'Abidjan est fermée. L'AGEC lance donc une campagne d'information sur le régime d'Houphouët-Boigny, le MEECI – Mouvement des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire – « créé de toute pièce par le pouvoir » et l'AGEC « en appelle à tous les démocrates de Clermont-Ferrand » pour se mobiliser contre la répression³. La défense des étudiants étrangers est donc au cœur des préoccupations du mouvement étudiant français, comme l'exprime une nouvelle fois le mouvement de soutien initié par l'AGEC en 1976 en faveur des étudiants thaïlandais, victimes de la répression après des manifestations. Suite à l'emprisonnement des leaders et plusieurs exécutions, l'AGEC se mobilise « pour le respect de toutes les libertés en Thaïlande »⁴.

Tous les mouvements engagés à l'échelle locale ou nationale posent la question de la structuration des luttes au niveau international. L'UIE – Union Internationale des Étudiants – est censée organiser l'action mais, au début de la période, elle est sous la domination soviétique et ses relations avec le mouvement français sont plus que difficiles. Cette « jonction » compliquée entre mouvement français et mouvement international est perceptible à travers divers exemples : le 6 août 1968, l'exclusion de la délégation UNEF du Festival mondial de la jeunesse de Sofia⁵, un rassemblement organisé par le PC, pour lequel les idées des étudiants français sont « inacceptables » ; en septembre 1968, les tensions au congrès international de Carrare entre les anarchistes de 20 pays et Daniel Cohn-Bendit d'une part et, entre ce dernier et Maurice Joyeux, président de la Fédération anarchiste française d'autre part⁶. Tout au long de la période, l'UNEF-Unité Syndicale, et donc les militants clermontois de l'AGEC, protestent contre la « normalisation » de l'UIE et travaillent à la création d'une

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, « Halte au banditisme en Côte d'Ivoire », avril 1971, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGECE, « Halte à la répression en Thaïlande », novembre 1976, Archives de l'AGECE.

⁵ A. Touraine, *op. cit.*, p. 12.

⁶ Jean Lacouture, « Réunis en congrès international à Carrare », *Le Monde*, 3 septembre 1968.

nouvelle structure née dans la seconde moitié des années 1970, l'AIE – Alliance Internationale Étudiante – qui tente de coordonner l'action à l'échelle internationale. On voit donc que la solidarité étudiante s'affranchit des frontières nationales. Mais le mouvement étudiant français et clermontois ne reste pas cantonné à une agitation « interne », c'est-à-dire corporatiste, et se mobilise tout au long des années 1970 et 1980 contre les régimes répressifs.

Au cours de la période 1968-1986, les mouvements de soutien aux « peuples en lutte » se multiplient à l'échelle nationale et locale. Cette multiplication traduit en fait l'imprégnation du milieu étudiant et lycéen par les idéologies révolutionnaires, notamment le maoïsme et le trotskisme. On peut également attribuer ces mobilisations à un certain « humanisme » présent dans la population étudiante et lycéenne. Les axes de lutte sont multiples : dénonciations des régimes politiques « oppressifs », dénonciation des actions de l'URSS ou des entraves aux libertés individuelles et politiques. À Clermont-Ferrand, les mouvements étudiants et lycéens de protestation contre ces régimes liberticides sont particulièrement nombreux et intenses, ce qui s'explique par la politisation particulière du milieu étudiant et lycéen local, à laquelle s'ajoutent des facteurs « ponctuels ». C'est par exemple le cas en 1973 suite au coup d'État contre le socialiste Salvador Allende mené au Chili par le général Pinochet qui incarne, selon la jeunesse clermontoise, le pouvoir militaire au service des intérêts américains¹. Localement, on assiste à une multiplication des meetings et des manifestations de soutien au peuple chilien. Des comités de soutien sont créés, sur le modèle du « Collectif départemental pour le Chili »². En octobre 1973, des réunions intersyndicales ont lieu, notamment le 22 octobre dans les locaux de la CGT. Une campagne sur le thème « Halte au massacre – Solidarité au peuple chilien » est lancée et prévoit sur plusieurs actions : lancement d'un « appel à la jeunesse », organisation d'une marche autour de Jaude, lancement d'une pétition et d'une souscription. Des démarches sont entreprises auprès de la mairie pour baptiser des rues au nom de Pablo Neruda et Salvador Allende³. Le 31 octobre, les dix comités de soutien au peuple chilien créés à l'université et dans les lycées auvergnats organisent une journée de manifestation. Le matin, des discussions-débats sont organisées et une collecte de fonds a lieu. L'après-midi, un meeting est organisé à la faculté de Lettres, suivi d'une manifestation⁴. À son issue, une délégation est reçue par un représentant du Recteur Haby, à qui on remet une pétition pour « l'ouverture de l'université de Clermont-Ferrand aux Chiliens chassés par le

¹ E. Dupit, *op. cit.*, p. 67.

² *Ibid.*

³ Lettre de l'UD-CGT à l'AGEC, 17 octobre 1973, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract AGECE, « Les étudiants avec le peuple chilien », octobre 1973, Archives de l'AGEC.

fascisme »¹. Le mouvement, porté par les étudiants, semble s'attirer une certaine sympathie. Les doyens des facultés soutiennent le projet d'accueil gratuit des étudiants chiliens, notamment le doyen de la faculté de Lettres, M. Furhmann². Le doyen de la faculté de Sciences, M. Kolhmuller, accepte également de signer le projet mais s'interroge sur sa réalisation. Quant au doyen de la faculté de Droit, M. Stoufflet, il pose la question des « retombées politiques »³. La mairie de Clermont-Ferrand semble elle aussi sensible aux appels à la solidarité, puisque dès novembre 1973, une rue de la ville est rebaptisée Salvador Allende, même si l'intersyndicale regrette « le manque d'information autour de ce changement » et « que le nom de Pablo Neruda, mort au moment où le pays qu'il a tant aimé et servi est plongé dans la tragédie et le sang, n'ait été donné à une rue »⁴. Le projet d'accueil d'étudiants chiliens, soutenu par une large base, aboutit à la fin de l'année universitaire 1973-1974, avec l'arrivée de sept étudiants chiliens à la faculté de Lettres. Mais le peuple chilien n'est pas le seul à obtenir le soutien des Clermontois, particulièrement attentifs à la situation d'un autre pays, l'Espagne.

La lutte contre le régime franquiste est un thème particulièrement mobilisateur à Clermont-Ferrand. La lutte commence localement en février 1969 avec la venue d'une délégation du SDEE – Syndicat Démocratique des Étudiants Espagnols – invitée par l'AGEC. Un meeting est organisé à la faculté de Lettres, rassemblant 400 personnes. Les représentants du SDEE protestent contre « l'état d'esprit » et la vague d'arrestations en Espagne, avec laquelle « le franquisme espère se tirer d'affaire, endiguer le mouvement populaire [mais] n'empêchera pas le peuple espagnol de continuer sa marche en avant »⁵. Le SDEE dénonce les « crimes odieux de Franco » dont l'assassinat d'Enrique Ruano, membre du SDEE, par la BPS. Il appelle à « renverser le franquisme, le règne de l'oligarchie venue de l'impérialisme américain », demande aux étudiants clermontois de « soutenir politiquement et matériellement la lutte »⁶. En décembre 1969, l'AGEC met au vote une motion – soutenue par le SNESup, le SNES, Rouge, LO, l'AJS, l'UJC-ml, les CAL, le PSU – au Collectif national UNEF d'Antony du 14 décembre⁷. Cette motion, votée à l'unanimité, prévoit l'organisation d'un « mois de

¹ Tract AGECE, « À tous les étudiants de Clermont », novembre 1973, Archives de l'AGEC.

² Rapport d'activité de l'AGEC, 5 novembre 1977, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Lettre au maire de Clermont-Ferrand signée par les représentants AGECE, UNCAL, MJC, JS, Centre départemental de la jeunesse CGT, CFDT, JOC, JOCF, 31 octobre 1973, Archives de l'AGEC, Dossier « Courrier 1973 ». Voir annexe 23, Annexes au Chapitre IV.

⁵ Communiqué du SDEE, février 1969, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

⁷ Motion de soutien à l'Espagne, Collectif national UNEF, Antony, 14 décembre 1969, Archives de l'AGEC.

solidarité avec l'Espagne », ponctué par des meetings, une campagne d'information, la création de « Comités Espagne » dans les lycées et les universités et le lancement d'une campagne de « solidarité matérielle »¹. Le mouvement de soutien s'amplifie en 1970 à l'approche du procès de Burgos, intenté contre 16 militants basques accusés d'attentat. Un « Comité contre la répression sous toutes ses formes », rassemblant onze groupes politiques et syndicats, est créé à l'échelle locale². Le 11 décembre 1970, 1 500 personnes manifestent dans les rues de Clermont-Ferrand après un meeting de solidarité à la faculté de Lettres³. Le cortège étudiant et lycéen rejoint un cortège ouvrier parti de la Maison du peuple et 3 000 personnes se rendent à la Préfecture, où une motion condamnant « le crime en préparation à Burgos » est déposée⁴. Une nouvelle manifestation est organisée contre la tenue de ce procès en janvier 1971 par l'UNEF-Renouveau, mais elle ne réunit cette fois que 1 000 personnes⁵. Localement, le mouvement de soutien à la lutte contre le régime franquiste atteint son apogée en 1972. En effet, en février 1972, une grève a lieu à l'usine Michelin de Vitoria en Espagne, pour demander une hausse des salaires et les 40 heures de travail, une grève suivie par les étudiants de l'École technique supérieure de Vitoria. Le 26 février 1972, une manifestation se rassemble à Vitoria, forte de 8 000 personnes, dispersées « sauvagement par la police franquiste », qui fait cinquante blessés et entraîne l'arrestation de plusieurs dizaines de personnes⁶. Pour « rompre le silence et l'isolement entretenus par la presse bourgeoise », une délégation ouvriers/étudiants est envoyée à Clermont-Ferrand pour rencontrer les représentants syndicaux, dont ceux de l'AGEC. Le 1^{er} mars 1972, l'AGEC organise un meeting de solidarité qui rassemble 400 étudiants. Une collecte, qui récolte 128 000 francs, est organisée, preuve selon les militants que « l'UNEF reste fidèle à ses traditions de lutte pour la défense des libertés ouvrières et démocratiques, pour préserver le droit même de revendiquer contre la bourgeoisie »⁷. En novembre 1972, l'AGEC réitère son opération en faveur des salariés de Michelin, cette fois de l'usine OPK de Vigo. Une campagne de dons réussit à récolter 25 000 francs et un meeting de solidarité, en présence de salariés Michelin de Clermont, est organisé contre les licenciements pour « fait de grève » et contre la

¹ *Ibid.*

² E. Dupit, *op. cit.*, p. 57.

³ « Page internationale », *Fouchtra, Journal des étudiants en Lettres*, « Le 59^{ème} congrès de l'UNEF, Dijon, 21, 22 et 23 février », février 1971, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Lettre de Chansel, responsable UNEF-Renouveau, au responsable des ES, 26 janvier 1971, Fonds de la Fédération du Puy-de-Dôme du PS, ADPDD, 55 J 127 : Étudiants socialistes, 1970-1980.

⁶ Pierre Stolar, « Vitoria et la lutte des travailleurs espagnols », *Clermont-Sciences, Journal du Comité UNEF Sciences*, n° 1, avril 1972, Archives de l'AGEC.

⁷ *Ibid.*

répression des travailleurs de Vigo¹. Le mouvement de soutien au peuple espagnol perdure à Clermont-Ferrand même après la chute du régime franquiste. Ainsi, en décembre 1975, l'AGEC lance une nouvelle pétition de soutien aux travailleurs espagnols, qui « n'acceptent pas que les institutions franquistes puissent se perpétuer avec la monarchie de Juan Carlos mise en place par le bourreau fasciste »². L'AGEC, qui affirme une nouvelle fois sa solidarité avec le peuple espagnol, appelle à la mobilisation, au boycott du « régime franquiste de Juan Carlos », à la libération immédiate de tous les emprisonnés politiques et au rétablissement immédiat des libertés³. Encore en 1976, la lutte contre la répression en Espagne, survivance du régime franquiste, semble « renaître » : le « Groupe anarchiste lycéen » appelle à des manifestations de solidarité pour Salvador Puig Antich, un catalan membre du « Mouvement ibérique de libération », condamné à mort par le régime Franco⁴. Si le régime franquiste semble « s'attirer les foudres » du mouvement étudiant et lycéen clermontois, ce dernier se mobilise aussi à de nombreuses reprises contre le régime soviétique.

Les attaques contre l'URSS sont particulièrement nombreuses à Clermont-Ferrand, où le milieu lycéen et étudiant est dominé par les lambertistes de l'OCI, qui font des « staliniens » leurs principaux ennemis. Déjà visible avant Mai 68, la dénonciation du pouvoir soviétique s'accroît dès la rentrée 1968-1969. En décembre 1968, suite à la création à Paris d'un « Comité de soutien au peuple tchécoslovaque »⁵, un comité local est créé par l'AGEC et organise plusieurs meetings et manifestations, notamment en janvier 1969, en mémoire de Jan Pallach, un étudiant tchécoslovaque qui s'immole par le feu le 16 janvier 1969 pour montrer son opposition au régime. Chaque intervention de l'URSS, qu'elle soit militaire ou « diplomatique », est entre 1968 et 1986 dénoncée par l'AGEC qui mobilise également autour de la question des prisonniers politiques. Dès novembre 1968, le groupe fait voter en Assemblée générale une motion pour « la défense des internationalistes russes », arrêtés à Moscou après une manifestation pour le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », arrestation perçue comme « une atteinte grave au droit d'opinion et aux libertés d'expression »⁶. De nombreuses campagnes d'information sont ainsi organisées en soutien à des militants anticommunistes. C'est le cas en 1971 et 1972 suite à l'internement de Ludek

¹ Clermont-Université, n° 1, nouvelle série, novembre 1972, Fonds Patrimoine, BCIU, A 60 166 C.

² Tract-pétition AGECE, « Résolution Espagne », décembre 1975, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ E. Dupit, *op. cit.*, p. 111.

⁵ « Les incidents dans les facs et les lycées », *Le Monde*, 11 décembre 1968.

⁶ Motion votée par le CA-AGECE du 7 novembre 1968, Registre tenu par le Préfet du Puy-de-Dôme sur les statuts et changements survenus dans l'administration et la direction de l'AGECE, 1960-1973, CA Sciences, Archives de l'AGECE.

Pachman, journaliste tchécoslovaque et signataire de la *Lettre des 200 mots*, dénonçant les « crimes du stalinisme »¹. Ludek Pachman est libéré début 1972, une « libération arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier international », et notamment celle des jeunes Clermontois, qui font circuler une pétition qui recueille plus de 5 000 signatures². Une campagne du même type a lieu à partir de janvier 1972 à Clermont-Ferrand après la condamnation à sept ans de prison de Boukovsky en URSS, suite à une déclaration sur les camps d'internements. Une pétition est signée par près de 1 000 Clermontois, dont nombre d'enseignants et de chercheurs de l'université³. En mai 1971, l'AGEC encore fait circuler une pétition contre la condamnation de plusieurs militants tchécoslovaques : Peter Uhl condamné pour « propagande socialiste » et Skutina journaliste ayant dénoncé la censure et le Général Prchlik, condamné pour ses propos sur les méthodes de la police secrète. Une des campagnes les plus durables et mobilisatrices s'organise autour du « cas » de Jiri Muller, leader tchèque en 1968, toujours emprisonné en 1975. Sa libération fait l'objet de nombreuses manifestations et actions, dont un appel au boycott des Jeux Olympiques de Moscou. Ainsi, chaque condamnation jugée comme étant « d'ordre politique » est l'occasion d'une mobilisation étudiante et lycéenne à Clermont-Ferrand. Mais il est rare que ces appels dépassent les frontières militantes. Souvent, la lutte, qui reste au niveau « théorique », n'engage que les seuls militants actifs et rares sont les exemples de luttes plus amples, à commencer par la question des luttes populaires polonaises.

Au cours de la période, la question du régime politique polonais s'invite à de nombreuses reprises au sein du débat politique étudiant et lycéen. Le mouvement de soutien au peuple polonais connaît deux grands « temps » : un premier au début des années 1970, un second avec le mouvement de soutien à Solidarnosc. Dès 1970, la répression des grèves ouvrières met la Pologne au centre des interrogations du mouvement social français. En mars 1970, l'Assemblée générale de l'AGEC vote une motion de soutien aux ouvriers polonais dans leur lutte pour l'augmentation des salaires et contre la répression. Le 10 janvier 1971, les représentants de l'AGEC présentent une motion au Collectif national de l'UNEF. Cette motion, qui affirme le « soutien inconditionnel au combat des masses ouvrières et étudiantes en Pologne contre la répression bureaucratique que vit ce pays », appelle à la création d'une

¹ « Pachman arraché à ses bourreaux », *Bulletin des cercles de l'AER-AJS de Clermont-Ferrand*, n° 2, 25 mai 1972, Archives de l'AGEC. Voir annexe 24, Annexes au Chapitre IV.

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Vive les étudiants madrilènes ! Libération immédiate de Boukovsky », janvier 1972, Archives de l'AGEC. Voir annexe 25, Annexes au Chapitre IV.

COIE – Commission d’Observateurs Internationaux Extérieurs – chargée « d’examiner les conditions du fonctionnement de la démocratie en Pologne », « établir la vérité sur la normalisation de la jeunesse en Pologne et en Tchécoslovaquie » et « faire la lumière sur les arrestations, les persécutions et les conditions de vie des prisonniers politiques en Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie et URSS »¹. À Clermont-Ferrand, le mouvement de soutien au peuple polonais est porté par l’OCI et l’Organisation Conseilliste de Clermont-Ferrand. Pour l’OC, « l’explosion sociale » de janvier 1971 en Pologne est due « à la nature des rapports sociaux et de production dans les pays à capital étatisé »² ainsi qu’à la hausse de 20 à 30 % du prix des matières premières et des produits de première nécessité. Pour les conseillistes, les ouvriers polonais s’opposent à « un système qui appelle socialisme les salaires de misère, assimile la grève à un délit, répond aux revendications par la mitrailleuse et les tanks ». Grâce à l’extension du mouvement ouvrier aux dockers, aux étudiants et à la création de comités de grève ou de « conseils ouvriers », le mouvement de protestation entraîne un changement de gouvernement – Gierek remplace en effet Gomulka – mais l’OC de Clermont-Ferrand dénonce ce qu’elle présente comme une « manœuvre » et prône pour la Pologne un changement des rapports sociaux et des modes de production pour « en finir avec les lois de l’accumulation du capitalisme ». L’OC, qui dénonce l’immobilisme du PCF et de l’OCI, dont l’action « se limite à quelques lignes dans leurs journaux », appelle à la création d’une « Association internationale des travailleurs » et surtout à lutter « sur les bases de classe contre l’électoratisme et le mode de production capitaliste ». Pour les conseillistes, le mouvement polonais est signe d’une crise plus globale. L’OC reprend une citation de Rosa Luxemburg pour étayer son propos : « un ordre qui doit périodiquement être maintenu par des boucheries sanglantes va sans arrêt vers sa destinée historique, vers sa fin »³. Malgré ces déclarations et la multiplication des prises de position, le soutien étudiant et lycéen au peuple polonais reste, pour cette période, cantonné aux sphères « conscientes » politiquement. La situation semble évoluer à la fin des années 1970 avec le combat mené par Solidarnosc, une lutte médiatisée et davantage mobilisatrice.

Le lien entre milieu étudiant et lycéen français et travailleurs polonais s’affirme à partir des grandes grèves de l’été 1980 et connaît deux phases, mises en lumière par Pierre

¹ Motion présentée par la tendance Unité Syndicale au Collectif national UNEF du 10 janvier 1971, *Clermont-Université, mensuel officiel de l’AGEC*, n° 1 (nouvelle série), janvier 1971, Archives de l’AGEC.

² Tract de l’Organisation Conseilliste de Clermont-Ferrand, « En Pologne, à bas la démocratie populaire, vive la dictature du prolétariat », février 1971, Archives de l’AGEC.

³ *Ibid.*

Turpin. Selon lui, jusqu'au coup d'État du 13 décembre 1981, les contacts se font « au grand jour », par des voyages, des dons – d'argent, de machines à photocopier ou de ronéos – et après le coup d'État, Solidarnosc étant interdit, les contacts se font plus discrets¹. En France, on assiste dès 1980 à la création d'un Collectif de solidarité à Solidarnosc, qui parraine les prisonniers, envoie des vivres et des vêtements aux ouvriers en grève. Le mouvement de soutien à la Pologne marque également, selon Pierre Turpin, un changement important dans les manifestations de solidarité internationale : pendant la Guerre d'Algérie ou celle du Vietnam, la solidarité se traduit par des actions violentes contre l'impérialisme alors que pour la Pologne, la solidarité se manifeste par des « actions légitimes et médiatisées pour obtenir la régularisation du syndicat et la libération des prisonniers »². À Clermont-Ferrand, ce changement dans les modalités d'action est clairement visible. Le lien entre Clermontois et Polonais s'observe ainsi dès 1979. Le 21 janvier 1979, l'AGEC organise un meeting à la faculté de Lettres en présence d'Edmund Baluka, leader du mouvement polonais, et Gérard Bloch, membre de l'OCI³. À l'issue de la réunion, l'AGEC et l'OCI lancent une pétition pour la libération de Casimir Switon, fondateur du Syndicat libre de Katowia, et Jaroslav Sabata, dirigeant de la Charte 77 condamné à neuf mois de prison en Tchécoslovaquie⁴. Il faut noter que la conférence d'Edmund Baluka en elle-même est un symbole de la lutte : en février 1978, le Conseil de gestion de la faculté de Lettres interdit une première conférence prévue. L'AGEC, devant cette décision, organise une pétition qui reçoit 560 signatures et une délégation au Conseil de gestion, auquel elle annonce « prévoir l'occupation de la faculté si nécessaire »⁵, une menace qui semble « porter ses fruits » puisqu'est votée à l'unanimité par le Conseil l'autorisation de la conférence. En septembre 1980, l'AGEC organise une campagne de soutien au mouvement de grève en Pologne et plusieurs dirigeants de l'AGEC font partie d'une délégation UNEF reçue à l'ambassade de Pologne, où une motion pour le « droit à l'organisation indépendante du prolétariat » est déposée⁶. Les étudiants clermontois signent massivement une pétition, qui reçoit également le soutien d'enseignants, pour la libération de Kuren, Michnik et surtout, côté professeurs, pour la réintégration de Majewski et Zlajak à la faculté de Philosophie de Varsovie. Le 18 novembre 1980, un nouveau meeting est organisé à Clermont-Ferrand, en présence du président de l'UNEF-Unité Syndicale, Jean-

¹ P. Turpin, *op. cit.*, p. 80.

² *Ibid*, p. 81.

³ Tract-pétition AGECE-OCI, 22 janvier 1979, Archives de l'AGECE.

⁴ *Ibid*.

⁵ Tract AGECE, « Baluka parlera à Clermont », 23 février 1978, Archives de l'AGECE.

⁶ Communiqué du BN-UNEF, « Libertés démocratiques en Algérie et en Pologne », *L'Étudiant de France*, n° 1 (nouvelle série), septembre 1980, Archives de l'AGECE.

Christophe Cambadélis, et de dirigeants étudiants polonais du NZS¹. En décembre 1981, le mouvement se radicalise du côté étudiant. Après le coup d'État, l'AGEC s'élève contre une « remise en question des droits des travailleurs, des jeunes, des étudiants et de la population laborieuse par le gouvernement polonais »². Le syndicat dénonce également la proclamation de l'état d'urgence et appelle à soutenir le NZS, « avec qui des liens indestructibles ont été créés dans l'AIE ». L'AGEC organise donc plusieurs actions : d'abord l'envoi d'une délégation clermontoise à la manifestation parisienne devant l'ambassade de Pologne ; l'organisation d'un « gala de solidarité » le 16 décembre à la Rotonde, gala qui permet de récolter quelques 13 000 francs et surtout, l'AGEC appelle à une manifestation le 14 décembre place de Jaude, manifestation qui rassemble 2 000 personnes³. En janvier 1981, l'AGEC lance encore une pétition qui reçoit 3 200 signatures pour l'arrêt des poursuites contre plusieurs membres du NZS, dont le président Guzy et deux leaders, Czaputowicz et Uget, tous trois accusés de « crime de propagande dans un lieu public », ce qui leur fait risquer jusqu'à huit ans de prison⁴. La pétition, lancée au plan national par l'UNEF-Indépendante et Démocratique, recueille ainsi 128 000 signatures. L'exemple polonais montre que l'aspect internationaliste du mouvement étudiant et lycéen perdure bien au-delà des « années 68 ». Il est difficile d'évoquer tous les combats internationaux menés par les étudiants et les lycéens entre 1968 et 1986, compte tenu de leur nombre et de leur ampleur, qui varient fortement selon les années et les thèmes concernés. Mais toutes ces luttes contredisent en partie l'idée d'un développement de l'individualisme en milieu étudiant et lycéen. Il faut enfin noter que si les étudiants et les lycéens clermontois savent se mobiliser en faveur des populations étudiantes, des populations « opprimées », ils s'unissent également pour afficher leur soutien à des personnalités politiques ou syndicales, ou de grandes figures qui incarnent la « résistance » à l'oppression.

Une des plus importantes figures de la période est Angela Davis, militante noire progressiste, soupçonnée d'avoir fourni des armes utilisées pendant une fusillade à San Rafaël, et inculpée pour meurtre et conspiration, deux crimes passibles de la peine de mort. Angela Davis devient un symbole pour la jeunesse française qui en 1970 et 1971 proteste contre « la parodie de justice [...] organisée par des milieux racistes et bellicistes américains pour intensifier leur campagne d'intimidation et de répression contre le mouvement pour

¹ Tract AGECE, « AGECE Inform' », 2 décembre 1981, Archives de l'AGECE.

² Tract AGECE, « Communiqué de l'AGECE-UNEF-ID », décembre 1981, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ « Pologne », *Clermont-Université*, Dossier spécial rentrée, octobre-décembre 1982.

l'émancipation des noirs, contre les mouvements progressistes aux USA »¹. À Clermont-Ferrand, l'AGEC lance une pétition pour l'abandon des poursuites et la libération de la militante, et appelle à « toutes les actions nécessaires pour arracher cette militante de la démocratie et de la paix aux pattes du fasciste Reagan »². Sa libération en 1971 est l'occasion d'une « fête militante » à Clermont-Ferrand. À la fin des années 1970, un autre personnage incarne la lutte contre la répression, Wolf Biermann. Ce dernier est en effet déchu de sa nationalité est-allemande pour avoir donné un concert à l'ouest. À Clermont-Ferrand, l'AGEC respecte les consignes du Bureau National et organise un « envoi massif » de télégrammes à l'ambassade de RDA à Paris³ pour en bloquer le fonctionnement. Ces quelques exemples de mobilisation illustrent l'agitation perpétuelle qui règne dans les universités et les lycées de Clermont-Ferrand. À ces mouvements s'ajoutent d'autres mobilisations, qui dépassent souvent les frontières des « équipes militantes », en particulier la mobilisation en faveur des étudiants étrangers.

B – Les étudiants étrangers : un symbole

Si la lutte pour la défense des étudiants étrangers passe en priorité, pour les directions syndicales nationales, par une action en faveur des mouvements étudiants « en cours » au niveau international, l'évolution même de la population étudiante en France implique de nouvelles mobilisations. À ce facteur structurel s'ajoute un facteur politique : entre 1968 et 1986, devant l'afflux d'étudiants étrangers dans les universités françaises, les différents gouvernements tentent, par une série de mesures, de limiter cet afflux par des restrictions à l'accès à l'Université, des restrictions qui sont autant de sujet d'agitation.

1 – Les « cas individuels »...

Si le combat des lycéens et des étudiants se fait en faveur des populations étrangères, il se construit également autour de la situation des étudiants étrangers vivant en France, dont le nombre ne cesse de progresser (ils sont par exemple 52 000 en 1974) et dont les conditions de

¹ Motion Angela Davis, Dossier « 59^{ème} congrès de Dijon, 21-23 février », Dossier des délégués, janvier 1971, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ « Réintégration de W. Biermann dans tous ses droits », *Clermont-Université, Journal de l'AGEC-UNEF-US*, n° 1 (nouvelle série), janvier 1977, Archives de l'AGEC.

vie sont parfois difficiles¹. De plus, comme tous les autres étudiants de France, ils peuvent être victimes de mesures répressives, ceci étant à l'origine d'une certaine agitation. Ainsi, en janvier 1969, une mobilisation fait suite à l'inculpation d'un étudiant marocain, Samy Ben Loulou, accusé de « violence à agent et dégradations » pendant une manifestation au Quartier Latin². En février 1970, des protestations se font entendre contre l'expulsion de M. et Mme Gutierrez, des étudiants mexicains, pour avoir organisé une conférence sur l'impérialisme américain en Afrique à la cité universitaire de Paris³. Vient ensuite « l'affaire de Jussieu » : le 10 avril 1970, au restaurant universitaire de Jussieu à la Doua, un étudiant congolais frappe l'intendant du CROUS suite à des propos racistes. Il est exclu de la résidence universitaire par le directeur du CROUS, ce qui est à l'origine d'une mobilisation de la FEANF, de l'AGEL et de la GP, qui veut radicaliser et étendre la lutte, la généralisant à celle contre la répression⁴. En janvier 1971, des mobilisations font suite à l'exclusion d'un étudiant palestinien à Lille et d'un étudiant malien membre de la FEANF à Clermont-Ferrand, d'autant plus que, dans cette ville, les étudiants sont « sensibilisés » aux problèmes des étudiants étrangers par la FEANF et l'UNEM⁵. En avril 1971, des manifestations d'étudiants sont organisées à Lille où un autre étudiant palestinien est condamné à de la prison avec sursis et à l'expulsion⁶. Et en mai 1972, des incidents troublent la vie du lycée Jean-Baptiste Say : après l'attaque d'un lycéen israélien, des bagarres ont lieu dans le lycée et des assemblées générales sont réunies à Claude Bernard et Janson de Sailly, avec les parents d'élèves, le PS, le PSU, la LC et la CFDT. Tous condamnent les actions menées contre des lycéens « selon leur race ou leur religion »⁷. Les étudiants ou lycéens étrangers sont considérés comme « appartenant » au même milieu que les étudiants et lycéens français, et ils ont donc les mêmes droits et peuvent exprimer eux aussi leurs revendications.

À Clermont-Ferrand, la défense des étudiants étrangers fréquentant les facultés locales semble être un « thème porteur ». De nombreuses mobilisations se construisent autour de cette question. Ceci s'explique non par une forte présence d'étudiants étrangers dans les facultés de la ville – qui comme on l'a vu accueillent une proportion d'étudiants étrangers moindre que dans le reste du pays – mais par la forte implantation de syndicats étudiants

¹ J. Verger, *op. cit.*, p. 65.

² « Les incidents au Quartier Latin », *Le Monde*, 30 janvier 1969.

³ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 13-14.

⁴ Anaïs Gérard, *L'UNEF à Lyon, de mai 1968 à la scission de 1971 (à sa tentative de reconstruction)*, mémoire IEP Bordeaux sous la direction de B. Benoit, 1998, 131 p., p. 7.

⁵ E. Dupit, *op. cit.*, p. 115.

⁶ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 26-29.

⁷ « Au lycée Jean-Baptiste Say », *Le Monde*, 6 mai 1972.

étrangers, à commencer par la FEANF, et par les liens entre ces syndicats et l'AGEC. La première grande mobilisation qui illustre cette situation a lieu en 1971. En février 1971, le président de la section FEANF, Abdoulaye S., est victime d'une procédure d'expulsion initiée par le Préfet du Puy-de-Dôme pour « propos offensants envers le chef de l'État français »¹. En effet, pendant une réception organisée à la mairie pour accueillir les nouveaux étudiants étrangers à Clermont-Ferrand, le président de la FEANF lit un texte au nom de son syndicat, texte particulièrement critique à l'égard de l'État français : « Camarades africains, à l'heure où vous vous apprêtez à déguster du champagne, les traîtres à la cause africaine, et leur maître Pompidou, sont en train de signer des accords livrant davantage l'Afrique, son économie et tout son potentiel culturel et humain aux monopoles français »². Il dénonce le sort réservé aux masses populaires africaines, qui sont « depuis des siècles exploitées et humiliées par le colonialisme et l'impérialisme français », les conditions de vie des étudiants africains à Clermont-Ferrand et « le rôle nocif de l'Office de coopération et d'accueil universitaire qui contribue à perpétuer la domination de l'Afrique par l'impérialisme français »³. L'annonce de sa prochaine expulsion, perçue par les syndicats comme une « mesure arbitraire et une atteinte scandaleuse au droit d'expression politique », crée une forte réaction, en premier lieu dans les milieux militants. Le 24 mars 1971, une Assemblée générale réunit 400 personnes à Gergovia et l'on y vote la mobilisation et la grève. Mais déjà, des tensions se font jour entre la LC, qui veut une action rapide et massive, et l'AGEC, le PSU et LO, qui refusent les interventions dans les amphis. L'AGEC organise le 25 mars 1971 une délégation au Rectorat, mais se voit opposer une fin de non-recevoir, l'expulsion étant maintenue pour le 5 avril⁴. Après l'échec de l'AGEC, la LC mène une intense campagne de mobilisation à partir du 30 mars et dénonce le « suivisme parasitaire des autres organisations » et un « mouvement étudiant clermontois [...] incapable de réagir [...], un échec qui constitue un précédent fâcheux pour les mobilisations à venir ». Cependant, devant la pression exercée par la « base », la majorité des organisations étudiantes de Clermont-Ferrand, à commencer par l'AGEC, se rallient au mot d'ordre de la LC pour « une mobilisation de masse » et pour « une grève générale de soutien ». Le groupe Humanité Rouge prend une place importante dans la mobilisation. Il dénonce la « politique fascisante et anti-populaire de l'impérialisme français » et les

¹ P. Turpin, *op. cit.*, p. 185.

² Tract AECUC, « Menace d'expulsion », *op. cit.*

³ P. Turpin, *op. cit.*, p. 185.

⁴ Tract LC, « Contre l'expulsion du président de la FEANF, jeudi, nous devons manifester », 31 mars 1971, Archives de l'AGEC. Voir annexe 26, Annexes au Chapitre IV.

« services rendus par Pompidou aux gouvernements fantoches réactionnaires d’Afrique »¹. Humanité Rouge lance donc un « appel à la riposte » et à un contrôle du patronat français qui « profite de la méconnaissance des lois et de la langue française pour exploiter les travailleurs ». Le groupe demande l’annulation de la mesure d’expulsion et lance une pétition « Nous sommes tous des Abdoulaye », mais envisage déjà que « cela ne suffira certainement pas ». C’est pourquoi il appelle à se préparer « à s’opposer par tous les moyens à l’expulsion »². Le 5 avril, jour de l’expulsion, plus de 800 étudiants se présentent devant la Préfecture pour exiger l’annulation de la mesure mais le Préfet refuse toute entrevue avec les contestataires et fait procéder à l’expulsion, qui met de fait un terme au mouvement mais marque profondément les consciences militantes, comme l’attestent les divers témoignages des militants d’alors.

D’autres mobilisations marquent aussi la période. En novembre 1976, une campagne de soutien est lancée par l’AGEC contre l’expulsion de Sangare Tiemoko, étudiant iranien au CUST, qui après deux échecs aux examens voit ses bourses suspendues et son visa étudiant retiré³. En 1978, une nouvelle campagne de soutien est lancée par l’AGEC en faveur de deux autres étudiants libanais en situation irrégulière, à qui le Préfet demande de retourner « librement » au Liban pour retirer un visa étudiant, ce qui pose des « problèmes de moyens et de sécurité »⁴. Une pétition est diffusée, une délégation – à laquelle participent des membres du conseil municipal – est envoyée à la Préfecture pour demander « l’octroi immédiat d’une carte de séjour » et une récolte de fonds est organisée. L’AGEC appelle le Préfet à « respecter la tradition d’accueil de l’Université de Clermont, prouvée par la venue d’étudiants chiliens en 1973 »⁵. En décembre 1978, un mouvement se construit pour la défense d’un autre étudiant étranger inscrit en deuxième année de Sciences économiques, dont les bourses ont été supprimées et le visa étudiant retiré suite à une absence aux examens pour raisons médicales. L’agitation débute en décembre 1978. Une délégation AGECE est reçue par M. Vedrine, président du Conseil de gestion de la faculté de Sciences économiques, et plus que son refus de dialogue, ce sont ces propos qui choquent : « L’UER de Sciences économiques n’est pas

¹ Tract Humanité Rouge, « Halte au racisme. Halte aux expulsions. Halte à la fascisation », avril 1971, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 10 novembre 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1975-1979 ».

⁴ Pétition AGECE, « Pour une carte de séjour aux étudiants libanais », 15 septembre 1978, Archives de l’AGECE.

⁵ *Ibid.*

l'annexe de l'hôpital »¹. Après ces déclarations, l'AGEC lance une pétition et appelle à un meeting de protestation pour le 7 décembre, pour « définir des actions à venir ». À la mi-décembre, l'AGEC envoie une nouvelle délégation à la Préfecture où sont remises la pétition, qui compte plus de 500 signatures, une lettre de soutien des doyens de Droit et de Sciences économiques ainsi qu'une dernière lettre, celle du député PS Vacant, responsable de la Commission éducation au Conseil général². Après présentation des certificats médicaux justifiant des absences, le responsable du service des étudiants étrangers accorde la carte de séjour à l'étudiant concerné. Mais dès cette victoire acquise, l'AGEC doit se remobiliser dès le 21 décembre, suite à la réception de l'avis d'expulsion par un étudiant marocain, prévue le 1^{er} janvier. L'AGEC met donc en place un « plan d'action syndical » : une pétition recueille 800 signatures, auxquelles s'ajoutent les 300 obtenues par la pétition UNEM ; un meeting commun AGECE, FEANF, UGET, UNEM, SNESup, SGEN, MAS, UNEF-Renouveau, UEC, MJCF, PCF, AER et Comité de défense des étudiants étrangers a lieu, mais les délégués MJCF, UEC, UNEF-Renouveau et SNESup quittent la réunion, car selon eux, « le cas est incertain [...] et nécessite une enquête »³. Ce mouvement, malgré les divisions et les polémiques, est en fait le premier chapitre d'une mobilisation qui va s'étendre sur plus de six mois : la lutte contre la circulaire Bonnet et le décret Imbert.

2 – ... comme préludes aux mouvements de 1979-1980 et 1984

En 1979 et 1980, un important mouvement d'agitation secoue les universités françaises. La mobilisation est d'abord celle des directions syndicales. Le 12 septembre 1977, la circulaire Bonnet paraît : elle prévoit une limitation du nombre d'étudiants étrangers à l'Université, en imposant un critère social – c'est-à-dire qu'un revenu minimum est requis – et un critère « politique » – l'obtention d'un visa⁴. Le décret d'application prévoit par ailleurs que les étudiants étrangers doivent demander leur inscription dans trois universités, qui donneront une réponse avant le 30 juin. La circulaire Bonnet ne mobilise cependant qu'en juillet 1978, avec ses « premiers effets », c'est-à-dire les premiers refus d'inscription, qui entraînent la création d'un « Collectif national de soutien aux étudiants étrangers » par

¹ Tract AGECE, « Nous serons présents jeudi 7 décembre au meeting de l'UNEF-US », décembre 1978, Archives de l'AGECE.

² Tract AGECE, « Victoire syndicale », 6 décembre 1978, Archives de l'AGECE.

³ Tract AGECE, « Tout pour la défense de l'étudiant marocain menacé d'expulsion », 23 décembre 1978, Archives de l'AGECE. Voir annexe 27, Annexes au Chapitre IV.

⁴ « La situation des étudiants étrangers », *Le Monde*, 19 juillet 1978.

l'UNEF-Unité Syndicale¹. Ce collectif organise sa première manifestation le 25 octobre 1978 à Paris. Mais malgré le soutien du MRAP, seules 800 à 1 000 personnes participent à la manifestation². En octobre et novembre 1978, le mouvement est « popularisé » par « l'affaire Joséfowitch ». M. Joséfowitch, président de l'université Paris XIII, est en effet accusé de racisme par les syndicats étudiants suite au refus d'inscription de trente étudiants étrangers et surtout suite à des propos qu'il aurait tenus. L'UNEF-Unité Syndicale organise une pétition au niveau national, avec le soutien de la FEANF et du MAS, qui récolte plus de 15 000 signatures, dont 1 200 à Clermont-Ferrand³. Malgré les pressions, M. Joséfowitch « reste aussi intraitable que Saunier-Séité » et se défend en affirmant ne faire qu'appliquer les consignes de la circulaire Bonnet, ce qui pour l'UNEF-Unité Syndicale est un « flagrant délit de mensonge, un flagrant délit de sélection » puisque l'université de Paris XIII n'a pas envoyé les demandes de dérogation aux étudiants non-inscrits⁴. Finalement, le conseil d'université accepte le 10 novembre l'inscription des trente étudiants étrangers, mais « le mouvement est lancé ».

Suite à la multiplication des exemples locaux de refus d'inscription et à la parution, le 31 décembre 1979, du décret Imbert qui durcit encore les conditions d'inscription des étudiants étrangers, les leaders étudiants organisent la « résistance ». En janvier 1980, Julien Dray, président du MAS, annonce la création d'un « Comité de défense des étudiants étrangers » et l'organisation d'une manifestation nationale « contre les mesures racistes du gouvernement »⁵, mais l'approche du congrès de réunification syndicale retarde l'action. Il faut attendre mars 1980 et l'entrée en grève des étudiants nantais suite à l'expulsion de plusieurs étudiants étrangers pour voir le mouvement relancé. En effet, suite à des incidents entre grévistes et non grévistes, l'université de Nantes est fermée à partir du 5 mars, et ce jusqu'au 12⁶. La réouverture de l'université se fait sans problème majeur, compte tenu des menaces de report d'examens. Cependant, le relais est rapidement pris par d'autres populations étudiantes : le 12 mars, Jacques Fort, président de l'université de Poitiers, est séquestré dans son bureau suite au refus d'inscription de deux étudiants et à Angers, dix sept étudiants entament une grève de la faim pour protester contre le refus du Préfet de donner des

¹ *Ibid.*

² « L'agitation dans l'enseignement », *Le Monde*, 27 octobre 1978.

³ Tract AGEC-UNEF, « Le conseil d'université de Paris XIII doit céder », 31 octobre 1978, Archives de l'AGEC. Voir annexe 28, Annexes au Chapitre IV.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le MAS veut organiser une manifestation nationale pour la défense des étudiants étrangers », *Le Monde*, 17 janvier 1980.

⁶ « Le président de l'université de Nantes décide la fermeture partielle des locaux », *Le Monde*, 6 mars 1980.

titres de séjour à des étudiants étrangers ¹. La première manifestation d'ampleur se déroule à Paris le 15 mars 1980. 4 000 étudiants, dont nombre d'entre eux vient de Brest, Angers ou Nantes, défilent dans les rues de la capitale. Mais une fois encore, les tensions syndicales entre le MAS et l'UNEF-Unité Syndicale, qui « prennent en charge le mouvement », se font jour². Le mouvement de contestation est en effet largement décrié par la presse, notamment celle proche du pouvoir. Selon *Le Figaro*, la « campagne a été savamment orchestrée par des organisations d'extrême gauche sous le prétexte de défendre les étudiants étrangers »³. Le décret est présenté dans journal comme visant à « mieux organiser l'accueil et l'intégration des intéressés, tout en privilégiant les demandes émanant d'étudiants désireux de suivre un enseignement qui n'existe pas dans leur pays d'origine » et, de fait, l'agitation est injustifiée : « l'effervescence n'est [...] qu'une mystification à caractère politique [dont] les seules chances de succès résident dans l'absence d'information objective des étudiants et des enseignants »⁴. Pour *Le Figaro*, le mouvement est clairement politique, mené par « quelques dizaines d'étudiants extrémistes »⁵, comme l'illustre la séquestration de Jean Dry, « président d'une université sans histoires », Paris VI, suite aux menaces d'expulsion à l'encontre d'Isidore Opara, un « délinquant condamné à 4 mois de prison avec sursis pour troubles à l'ordre public »⁶. Mais quel que soit le jugement porté sur le mouvement, nul ne peut nier son développement rapide et son « originalité ».

Une des caractéristiques de ce mouvement de 1980 est la « radicalité » des actions, notamment visible à travers la multiplication des séquestrations et des occupations. À Poitiers, dès la mi-mars, une occupation des secrétariats des UER de Lettres, Sciences, Droit, Sciences économiques est organisée⁷. Le 21 mars, au moment où se déroule une grande manifestation à Paris, quarante et un étudiants étrangers commencent une grève de la faim dans le hall de la faculté de Sciences sociales de Grenoble ⁸. La situation ne fait ensuite que se tendre : le 24 mars, 1 000 étudiants de Grenoble qui manifestent devant le campus sont dispersés par la police⁹ et l'intervention policière ne fait que « resserrer les rangs », puisqu'ils sont 7 000 Grenoblois à manifester le 26 contre la répression. Les 25, 26 et 27 mars, les examens sur la

¹ « Fin de la grève des étudiants nantais », *Le Monde*, 13 mars 1980.

² « Quatre milles manifestants ont défilé à Paris en faveur des étudiants étrangers », *Le Monde*, 16-17 mars 1980.

³ « L'accueil des étudiants étrangers. Une mauvaise querelle », *Le Figaro*, 13 mars 1980.

⁴ *Ibid.*

⁵ Jacques Malherbe, « Universités : l'engrenage contestataire », *Le Figaro*, 22-23 mars 1980.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Agitation persistante dans les universités de Nice et Poitiers », *Le Monde*, 20 mars 1980.

⁸ « Manifestation à Paris, grève de la faim à Grenoble », *Le Monde*, 23-24 mars 1980.

⁹ Guy Porte, « Défense des étudiants étrangers... et de l'éducation physique », *Le Monde*, 26 mars 1980.

connaissance de la langue française, prévus par les nouveaux textes gouvernementaux, sont « troublés » un peu partout en France : le centre d'examen d'Arcueil est envahi ; celui de Grenoble est bloqué et seuls dix-huit des deux cents vingt étudiants convoqués sont présents alors qu'à Nancy, l'entrée du centre d'examen est totalement bloquée par des manifestants¹. Les incidents se multiplient encore les jours suivants : le 27, l'université de Nice est fermée et la réunion du conseil d'université envahie ; à Grenoble, le conseil est également envahi et ses vingt membres sont séquestrés pendant plus de douze heures ; le 28 à Paris, le CNOUS est envahi par des étudiants, aussitôt délogés par les forces de l'ordre². À Grenoble, le 1^{er} avril, de 8 à 9 000 personnes se rassemblent devant le Rectorat pour protester contre les sanctions prises à l'encontre des deux cents étudiants ayant boycotté l'examen de français et les manifestants obtiennent du directeur du cabinet du Recteur qu'aucune sanction ne soit prise et qu'aucune date ne soit fixée pour une nouvelle session³. Cependant, si le mouvement s'amplifie fin mars et début avril, c'est une annonce faite le 3 avril par Alice Saunier-Séité qui « met le feu aux poudres » : elle annonce l'organisation qu'une nouvelle session de l'examen de français va être organisée « là où le déroulement normal ne s'est pas fait correctement »⁴. À Grenoble, l'annonce de la Ministre des universités engendre une nouvelle radicalisation : 8 000 personnes manifestent et une Assemblée générale vote l'occupation de l'université durant toute la période des vacances. Dans le même temps, des incidents violents ont lieu à Caen entre 1 500 manifestants et les forces de l'ordre devant le Rectorat⁵. Le 9 avril, la police intervient sur le campus de Grenoble, où le bâtiment administratif est occupé depuis le 24 mars et 100 personnes sont arrêtées pour une vérification d'identité⁶. Cette intervention, effectuée à 4h30 du matin, suscite une vive émotion, notamment chez les enseignants qui signent massivement une pétition de soutien lancée par le SNESup et le SGEN⁷. Malgré les vacances, le mouvement d'agitation ne s'essouffle pas. Le 18 avril, le nouvel examen de français est boycotté à Arcueil par les 1 500 inscrits et quarante et un étudiants iraniens entament une grève de la faim à Censier d'où ils sont expulsés avant de se replier à Nanterre⁸. Le jour de la rentrée, le 21 avril, une Assemblée générale de Grenoble décide la reprise du mouvement et le 23, les locaux administratifs de l'université de Grenoble I sont brièvement

¹ Guy Porte, « Les manifestations de soutien aux étudiants étrangers provoquent de nouvelles perturbations dans les universités », *Le Monde*, 27 mars 1980.

² « Incidents à Paris et Grenoble », *Le Monde*, 30-31 mars 1980.

³ Philippe Merlant, « Grenoble : première victoire des étudiants étrangers », *Libération*, 2 avril 1980.

⁴ « Le soutien aux étudiants étrangers », *Le Monde*, 3 avril 1980.

⁵ *Ibid.*

⁶ « La police fait évacuer le campus de Saint-Martin-d'Hères (Grenoble) », *Le Monde*, 10 avril 1980.

⁷ Philippe Merlant, « Grenoble : la police sur le campus à l'heure du laitier », *Libération*, 10 avril 1980.

⁸ « Étudiants "étrangers" ou "immigrés" », *Libération*, 19-20 avril 1980.

occupés par 300 personnes, vite évacuées par la police. Des poursuites sont engagées contre douze étudiants étrangers et soixante-quatorze étudiants français pour « occupation illégale d'un bâtiment administratif »¹. Après cette intervention, 2 500 personnes défilent le 24 dans les rues de la ville pour protester contre ces sanctions². Le cycle provocation-répression-mobilisation semble donc bien enclenché, notamment à Caen et Grenoble, ce qui se confirme et s'amplifie fin mai.

Dans la nuit du 25 au 26 avril, plusieurs incidents ont lieu. À Caen, après un « assaut » du Rectorat suite aux mesures disciplinaires contre les grévistes, des affrontements ont lieu avec la police³. À Grenoble, le Rectorat est également attaqué : des bus de la ville sont « réquisitionnés » par les manifestants qui les bloquent devant le bâtiment en dégonflant les pneus puis ils s'en servent comme « tour » pour jeter des fruits et légumes. Repliés sur le campus, les étudiants édifient des barricades mais cela n'empêche pas la charge de la police, qui ne se retire qu'après sept heures d'affrontements faisant huit blessés côté policier⁴. Le 28 avril, l'Assemblée générale des étudiants de Caen vote la poursuite du mouvement et 3 000 personnes descendent dans la rue, avec le soutien de représentants FEN, CGT, CFDT, UNEF-Unité Syndicale et MAS, pour protester contre la répression. Mais de nouveaux incidents sont à déplorer et la faculté de Lettres est occupée dans la soirée⁵. À Grenoble aussi le mouvement est reconduit et les étudiants appellent à la réunion d'une Coordination nationale pour le 30 avril⁶. La situation continue à se dégrader les jours suivants. Dans la nuit du 28 au 29 avril, les locaux de l'université de Caen sont saccagés et deux étudiants sont placés sous contrôle judiciaire pour « profanation du monument de la déportation », pour avoir jeté des fleurs sur les CRS qui gardaient l'endroit. Un troisième étudiant est même condamné à trois mois de prison avec sursis pour « port d'arme prohibée », en l'occurrence une fronde et des billes⁷. Le 30 avril, la Coordination nationale se réunit pour la première fois à Grenoble : elle élabore une plate-forme nationale de revendications et appelle à la grève générale à partir du 7 mai. Dans le même temps, le mouvement continue de s'étendre et se durcit : la grève est reconduite à Rennes ; à Lyon II, vingt-neuf étudiants entrent en grève de la faim ; à Paris VI et VII, les accès sont bloqués par des piquets de grève et la tour administrative de Jussieu est

¹ Claude Francillon, « Nouvelle intervention de la police à l'université de Grenoble », *Le Monde*, 24 avril 1980.

² « Ténacité », *Libération*, 25 avril 1980.

³ « La tension persiste dans certains campus universitaires », *Le Monde*, 27-28 mai 1980.

⁴ *Ibid.*

⁵ Daniel Mornet, « Trois mille personnes manifestent à Caen contre les "provocations policières" », *Le Monde*, 30 avril 1980.

⁶ *Ibid.*

⁷ « L'agitation sur plusieurs campus universitaires », *Le Monde*, 2 mai 1980.

occupée¹. Au congrès de réunification syndicale de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, les avis divergent quant aux suites à donner au mouvement : Jean-Christophe Cambadélis veut un référendum sur la grève générale alors que Julien Dray veut une action rapide et massive, une position critiquée par les socialistes qui dénoncent le « fétichisme de la grève générale ». Un accord est finalement trouvé sur la rédaction d'un manifeste et le lancement d'un référendum national étudiant. Malgré ces consignes syndicales, le mouvement continue, toujours plus dur : les grèves de la faim se multiplient comme à Marseille et Grenoble. À Lyon II, l'Assemblée générale décide le boycott des examens en soutien aux grévistes de la faim et à Rennes, le Rectorat, occupé le 5, est violemment évacué par la police, une évacuation que la municipalité dénonce, comme les brutalités policières². Les 6 et 7 mai, les actions se multiplient comme à Grenoble où la Bastille, forteresse dominant la ville, est occupée. La Coordination nationale, renommée Coordination nationale des universités en lutte, appelle à une manifestation nationale à Paris pour le 9³. Le 8 mai, de nouvelles barricades sont édifiées sur le campus de Grenoble et une manifestation a lieu à Rennes, suite à l'inculpation de quinze étudiants au titre de la loi anti-casseurs après « l'attaque » du Rectorat⁴. Le 9 mai, la manifestation de la Coordination nationale ne mobilise que 500 personnes qui affrontent les forces de l'ordre devant Jussieu⁵. Les affrontements se renouvellent le 10 mai, après l'annulation de la réunion de la Coordination nationale devant la présence massive « d'autonomes »⁶. Le même jour, une journée « campus mort » est organisée à Grenoble où l'édification de nouvelles barricades entraîne une nouvelle intervention policière⁷. La gradation de la violence est donc nette pendant le mouvement et conduit à un drame.

En effet, si dans de nombreuses villes universitaires les incidents se multiplient, c'est à Jussieu que les accrochages sont les plus violents, notamment dans la soirée du 13 mai. Ce jour-là, après des incidents isolés entre « autonomes » et forces de l'ordre, ces dernières chargent les manifestants. Alain Begrand, présent devant la faculté, fuit la charge de la police

¹ *Ibid.*

² « Plusieurs universités touchées par des grèves et des manifestations », *Le Monde*, 7 mai 1980.

³ Edwy Plenel, « L'agitation continue dans les universités pour la défense des étudiants étrangers », *Le Monde*, 8 mai 1980.

⁴ « Les mouvements de solidarité avec les étudiants étrangers touchent une dizaine de villes universitaires », *Le Monde*, 9 mai 1980.

⁵ « Des manifestations se heurtent à la police pour la défense des étudiants étrangers », *Le Monde*, 11-12 mai 1980.

⁶ « Incidents à Paris et Grenoble », *Le Monde*, 13-14 mai 1980.

⁷ *Ibid.*

et dans sa fuite, il marche sur une plaque de ciment qui s'effondre : il chute de près de dix mètres et meurt sur le coup¹. Sitôt la nouvelle de sa mort connue, une manifestation se rassemble à Jussieu où les affrontements reprennent toute la nuit et à Caen, le Rectorat est de nouveau pris d'assaut par les grévistes qui affrontent encore une fois la police, comme à Grenoble², où l'Assemblée générale des enseignants refuse toute nouvelle intervention policière et décide d'une grève de soutien. Le 14 mai, à l'appel de la Coordination nationale, plusieurs manifestations ont lieu dans toute la France pour protester contre la répression policière. 1 000 personnes défilent à Toulouse, 600 à Lille, 1 200 à Rennes – où les incidents avec la police font plusieurs blessés –, 1 000 à Lyon, 1 200 à Montpellier – où un sit-in est organisé devant la Préfecture – et 7 000 à Grenoble³. À Paris, la manifestation rassemble de 10 à 14 000 personnes mais de nombreux incidents sont relevés : d'abord des affrontements entre le service d'ordre de l'OCI et les « autonomes » puis entre les services d'ordre des deux UNEF. Le commissariat du VI^{ème} arrondissement est également assailli, des affrontements violents se déroulent sur le pont Alexandre III entre manifestants et policiers et de nombreux dégâts matériels – vitrines brisées, voitures incendiées – sont à déplorer. La fin des violences n'a lieu que tard dans la soirée devant Jussieu, où cent quarante personnes sont interpellées. Le 15 mai, les affrontements sont encore plus violents à Paris⁴ et à Lyon, où des enseignants de l'université portent plainte contre les CRS pour « coups et blessures volontaires »⁵. À Caen, les épreuves du CAPES sont annulées suite à une manifestation devant le centre d'examen et partout en France, le mouvement de grève s'intensifie. Le 16 mai, une assemblée générale étudiants/enseignants vote l'occupation de Jussieu et un appel contre le décret Imbert est lancé par trois cents universitaires de Jussieu et d'autres universités de province, dont Jean-Pierre Le Goff, Michelle Perrot, Madeleine Rébérioux, Albert Soboul, Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet⁶. On assiste même à Jussieu à une « alliance » professeurs/étudiants dans la lutte physique contre les « autonomes »⁷, alliance maintenue dans l'appel à la grève générale pour le 19 et pour une « manifestation de masse » à l'occasion des obsèques d'Alain Begrand le 20 mai⁸. Néanmoins, l'appel à la grève générale

¹ Nicolas Beau et Edwy Plenel, « Au cours d'une intervention de la police au centre Jussieu à Paris, un jeune manifestant trouve la mort », *Le Monde*, 15 mai 1980.

² « Les mouvements en province », *Le Monde*, 15 mai 1980.

³ Nicolas Beau et Edwy Plenel, « Dix mille étudiants dans la rue à Paris », *Le Monde*, 16 mai 1980.

⁴ « Les suites de Jussieu », *Libération*, 16 mai 1980.

⁵ « Les suites du mouvement de contestation », *Le Monde*, 17 mai 1980.

⁶ « Les suites des événements de Jussieu », *Le Monde*, 18-19 mai 1980.

⁷ « Après la mort d'Alain Begrand », *Libération*, 17-18 mai 1980.

⁸ Laurent Greilsamer, « La suite de l'action dépend des décisions des enseignants et des personnels », *Le Monde*, 20 mai 1980.

des universités du 19 est peu suivi et seuls « quelques dérangements » sont à relever. Le 20 mai, de nouveaux incidents opposent manifestants et forces de l'ordre après l'enterrement d'Alain Begrand : de nombreuses arrestations ont lieu et la police est accusée d'avoir infiltré le cortège pour provoquer des incidents¹. Malgré les perturbations parisiennes et quelques accrochages en province, cette journée du 20 est surtout marquée par une reprise progressive des enseignements, notamment dans plusieurs bastions de la lutte comme Grenoble, Nice ou Lyon². La contestation reflue donc rapidement les 20, 21 et 22 mai et le « chant du cygne » du mouvement est visible à Jussieu le 30 mai. Michelle Perrot organise en effet ce jour-là une journée d'études sur « l'Université et les étrangers », avec la participation de la LDH, du PC, du SGEN, de la CFDT et du Syndicat de la magistrature³. Cependant, les enseignants présents sont priés de quitter la salle, accusés par les étudiants de récupération politique. Ces derniers dénoncent aussi la lenteur de leur mobilisation. Cette journée est néanmoins l'occasion de la création d'une « Coordination inter-universitaire pour la non application du décret Imbert et la défense des étudiants étrangers », qui intervient par la suite à de nombreuses reprises sur des cas particuliers, au moins jusqu'en 1981. Ailleurs, la situation s'apaise à quelques exceptions près. À Poitiers, vingt étudiants étrangers commencent une grève de la faim pour obtenir les mêmes droits que les étudiants français⁴. À Angers, ce sont trente étudiants étrangers qui adoptent le même mode d'action⁵. Le 9 juin à Grenoble, un examen est perturbé suite au jet d'une bombe lacrymogène dans l'amphithéâtre par le comité de lutte, qui agit selon les consignes de l'assemblée générale pour ne pas pénaliser les étudiants ayant fait deux mois de grève⁶.

Le mouvement de 1980 s'achève donc sans réellement avoir atteint son objectif : le retrait du décret Imbert et de la circulaire Bonnet. Certes, début avril, le gouvernement a retiré la circulaire Bonnet mais le nouveau texte, la circulaire Bonnet du 2 avril 1980, reprend dans les grandes lignes du premier jet. Le seul « recul » obtenu est le suivant : si un étudiant ne réussit pas le test de français, il ne sera pas expulsé mais aura l'obligation de s'inscrire dans un « institut de français pour étrangers » afin de recevoir la « formation adéquate ». Il faut tout de même noter plusieurs éléments importants sur cette période d'agitation. D'abord, les universités les plus touchées par le mouvement d'agitation sont les universités où le nombre

¹ Marc Coutty, « Le spectacle est fini », *Libération*, 22 mai 1980.

² *Ibid.*

³ « Le divorce entre enseignants et étudiants », *Le Monde*, 1^{er}-2 juin 1980.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Décret Imbert : guérilla à petite vitesse », *Libération*, 2 juin 1980.

⁶ « Des examens sont perturbés à l'université de Grenoble I », *Le Monde*, 10 juin 1980.

d'étudiants étrangers est le plus important, à quelques exceptions notables dont Caen – où seuls 1,2 % des étudiants sont des étudiants étrangers, soit 1 284 personnes – ou Clermont-Ferrand, où les luttes de 1979 et 1980 et le paysage syndical ont un rôle moteur. Ainsi, tous les foyers de la contestation ont un taux important d'étudiants étrangers : Grenoble, avec quelques 4,9 % d'étudiants étrangers, soit 5 374 personnes ; Marseille, 4,7 % et 5 140 « concernés » ; Lyon, 4,5 % et 4 862 étudiants étrangers ; Toulouse, 4,4 % et 4 801 étudiants « touchés » ; Lille, avec 3 % et 3 231 étudiants étrangers ; Rennes, 5 % soit 1 671 personnes et bien sûr Paris, qui compte 53 900 étudiants étrangers, soit près de 50 % des étudiants étrangers présents en France ¹. Il faut aussi noter que le mouvement de 1980 est, dans une certaine mesure, « indépendant » politiquement et syndicalement. En effet, les grèves, qualifiées parfois « d'humanitaires » par la presse, sont souvent menées à l'initiative de comités de lutte ou de défense nés hors de tout cadre syndical et politique. Néanmoins, comme à chaque mouvement impulsé par la base, les groupes politiques ou syndicaux, en l'occurrence le MAS et l'UNEF-Unité Syndicale, prennent en charge la logistique du mouvement et finissent, non sans débats et critiques, par en prendre la tête, ce qui se matérialise par le rôle d'intermédiaire qu'ils jouent entre la base du mouvement et les autorités administratives ou universitaires. Cette prise de contrôle s'observe clairement début mars, quand « des gens sérieux ont réalisé qu'il était temps d'encadrer cette juvénile spontanéité »², ces « gens sérieux » étant « le MAS "alias la Ligue" et US "alias l'OCI" »³. Il faut également noter la radicalité du mouvement, notamment après la mort d'Alain Bégand, qui met une nouvelle fois Paris « au centre » des attentions : le mouvement devient alors « le plus nerveux que la capitale et ses forces de l'ordre aient vu depuis longtemps »⁴. La radicalité des actions s'explique également par les réactions étudiantes aux propos du gouvernement et de la majorité parlementaire. Ainsi, les déclarations de Christian Bonnet – qui « refuse que les étudiants étrangers viennent attraper la vérole politique en France »⁵ – et de Raymond Barre – qui dénonce les « étudiants étrangers fantômes qui ne sont là que pour mener une action politique orientée contre leur pays d'origine »⁶ – ont un rôle important dans la radicalisation du mouvement, un mouvement exceptionnel compte tenu du « motif a priori

¹ N. Beau et S. Bolloch, « Dix mille étudiants dans la rue à Paris », *op. cit.*

² Jean-Louis Hurst, « Étudiants : l'antiracisme aseptisé », *Libération*, 4 mars 1980.

³ *Ibid.*

⁴ Évelyne Fallot, « La flambée étudiante », *L'Express*, n° 1506, 13-23 mai 1980.

⁵ Gérard Petitjean, « Quand Christian Bonnet soigne la "vérole" », *Le Nouvel Observateur*, n° 810, 19-25 mars 1980.

⁶ *Ibid.*

peu mobilisateur »¹. Comme l'a montré Gérard Petitjean, si la mobilisation est partie de la circulaire Bonnet, c'est l'examen de français prévu par le décret Imbert qui a fait « exploser la marmite » et a conduit à des événements d'une violence longtemps oubliée : « on a de nouveau respiré ces jours derniers une odeur oubliée, celle des gaz lacrymogènes »². Enfin, le mouvement de 1980 semble révéler une vive inquiétude chez les contestataires. Pour certains commentateurs, l'agitation « relève presque du miracle »³. Parti spontanément des villes universitaires de province – Lyon, Grenoble, Caen – le mouvement traduit en fait la peur que la sélection des étudiants étrangers soit une première étape dans la mise en place d'un système sélectif généralisé. Le contexte syndical – on parle à l'époque d'étudiants « politiquement frigidés et syndicalement non concernés », une situation illustrée par le faible taux de syndicalisation étudiante (inférieur à 5 %) – politique et social – « les étudiants sont devenus des moutons » et « l'étudiant de 80 serait donc plutôt bûcheur et très individualiste » – oblige à une réinvention du répertoire d'action collective. Le mouvement de 1980, qui se caractérise par une multiplication des actions « concrètes » – information sur les inscriptions, l'hébergement, les bourses, les loisirs – est donc un « mouvement défensif » : « Jamais le syndicalisme étudiant n'a été si corporatiste »⁴. L'échec de la mobilisation est donc d'autant plus cinglant que l'engagement individuel a été fort. Il faut aussi noter que l'abrogation du décret Imbert est une des premières mesures d'Alain Savary à son arrivée à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale, une décision qui se veut le symbole du rétablissement du dialogue avec les étudiants. Le mouvement de 1980 est donc, d'un point de vue global, assez révélateur de l'évolution des mentalités dans le milieu étudiant français à la fin des années 1970, un milieu moins politisé qui met en valeur de nouvelles solidarités. Et une fois encore, les étudiants clermontois semblent se démarquer par un processus d'engagement différent.

À Clermont-Ferrand, la mobilisation contre la circulaire Bonnet commence réellement à la rentrée universitaire de janvier. En janvier 1979, les différentes organisations syndicales de la ville mobilisent contre la circulaire Bonnet par l'intermédiaire du « cas » Rachid Fethi. Ce dernier, ainsi qu'un étudiant tunisien, est menacé d'expulsion suite au retrait de sa carte de séjour. La LCR, l'AER, l'AGEC et le MAS font cause commune pour sa défense. Le 29 janvier, une Assemblée générale qui rassemble 800 personnes décide l'organisation d'une délégation à la Préfecture du Puy-de-Dôme, décision rejetée par l'UNEF-Renouveau qui se

¹ Gérard Petitjean, « Le réveil des facs », *Le Nouvel Observateur*, n° 808, 5-11 mai 1980.

² *Ibid.*

³ Évelyne Fallot, « Des étudiants si tranquilles... », *L'Express*, n° 1509, 7-13 juin 1980.

⁴ *Ibid.*

retire de la réunion unitaire¹. Les organisations étudiantes appellent également les organisations politiques et syndicales « à faire preuve de responsabilité vis-à-vis des étudiants étrangers » en rejoignant la délégation². Le 30 janvier, la délégation étudiante est reçue par le responsable du bureau des étudiants étrangers, qui garantit la non expulsion et le renouvellement de la carte de séjour de Rachid Fethi et de l'étudiant tunisien, Brahim Benssy³. Cependant, la carte de séjour de Rachid Fethi n'est pas renouvelée tout de suite et ce dernier ne peut donc passer normalement ses examens. L'AGEC lance alors une procédure devant le Tribunal administratif, procédure à caractère suspensif. Le « cas Fethi » est donc loin d'être réglé et reste un sujet de mobilisation jusqu'au déclenchement du mouvement national contre la circulaire Bonnet et le décret Imbert. L'affaire des étudiants étrangers est même relancée à la rentrée 1979-1980. Le 18 septembre 1979, plus d'une vingtaine d'étudiants membres de l'AGEC occupent le bureau du président de l'université Clermont II suite au refus d'inscription de Mohamed Ouadghiri, étudiant marocain qui n'a pas pu fournir l'original de son dossier⁴. L'AGEC continue parallèlement son travail syndical autour de la situation de Rachid Fethi, qui n'a toujours pas pu passer « officiellement » ses examens faute de carte de séjour. Il faut attendre mars 1980 pour que la contestation progresse réellement au niveau local : à la mi-mars, l'AGEC appelle à une grève générale de l'université et bloque l'accès aux facultés de Clermont II ainsi qu'au campus des Cézeaux. L'université de Clermont II connaît en mars et avril 1980 une période troublée qui suit les grandes évolutions nationales. Le 5 mai, c'est l'administration de Clermont II qui est occupée par les contestataires, pour protester contre les circulaires Bonnet et Stoleru⁵. Clermont-Ferrand connaît, après la mort d'Alain Begrand, de grands rassemblements contre la répression mais comme partout en France, le mouvement reflue très vite. Ce reflux est facilité au plan local par le règlement – même tardif – du cas de Rachid Fethi. Le 23 mai 1980, le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand annule la décision d'expulsion du Préfet du Puy-de-Dôme et ordonne le renouvellement immédiat de la carte de séjour de Rachid Fethi⁶ ainsi que celle de Brahim Benssy, qui après plus d'un an de lutte, obtiennent enfin le droit de passer leurs

¹ Tract LCR, AER, AGEC, MAS, « Non à la circulaire Bonnet », 29 janvier 1979, Archives de l'AGEC. Voir annexe 29, Annexes au Chapitre IV.

² *Ibid.*

³ Tract AGEC, « Rachid Fethi a la garantie qu'il ne sera pas expulsé », 30 janvier 1979, Archives de l'AGEC.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 2195, 20 septembre 1979, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : enseignants et lycéens (1977-1989).

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1275/NI, 6 mai 1980, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : enseignants et lycéens (1977-1989).

⁶ « Expulsion d'étudiants étrangers : la circulaire Bonnet jugée illégale par le Tribunal administratif », *La Montagne*, 24 mai 1980.

examens « normalement ». Cependant, la résolution du « cas Fethi » au niveau local et la fin du mouvement national d'agitation contre les textes Imbert et Bonnet ne signifient pas la fin des difficultés pour les étudiants étrangers, bien au contraire.

Dès la rentrée 1980-1981, les Clermontois se remobilisent autour de plusieurs cas individuels, à commencer par celui de Dem Thierno, étudiant en première année de mesures physiques à l'IUT de Clermont-Ferrand, dont le passage en deuxième année a été refusé, malgré des notes de 9,95 en pratique et 11,67 en théorie¹. Son redoublement entraîne une perte automatique des bourses et pourrait mener à une expulsion. C'est pourquoi l'AGEC demande une réponse « positive et rapide » au directeur de l'IUT, « sinon une nouvelle AG est prévue pour décider des actions propres à faire aboutir [leur] revendication »². Dès le 23 septembre, M. Roche, directeur de l'IUT, fait connaître sa décision : « Peu importe la note, même si la note était supérieure à 10. Aucun texte ne stipule que cette note serait valable pour permettre un passage en deuxième année »³. Le 24 septembre, avec le soutien de la FEANF, de l'AESF (Association des Étudiants Sénégalais de France), de l'OJR, de l'OCI, de la FEN, du SGEN, du PC et du PS, l'AGEC organise une nouvelle assemblée générale qui réunit 600 personnes. L'assemblée générale décide la rédaction d'une nouvelle lettre à M. Roche, pour savoir « sur quoi est fondée l'admission en deuxième année si elle ne dépend pas des notes », dénonce une mesure symbolisant « la porte ouverte à l'arbitraire le plus total » et fait de Dem Thierno un symbole : « Dem Thierno est-il considéré comme devant faire partie du contingent des 20 000 étudiants étrangers qu'Alice Saunier-Séité veut expulser au mépris des critères universitaires ? ». L'AGEC parle d'une décision contestable, d'autant qu'un réexamen du « cas » était prévu par le jury et que Dem Thierno est soutenu par M. Béhar, ingénieur responsable du service de mesure du CETIAT de Villeurbanne et maître de stage de Dem Thierno, pour qui « son travail nous ayant donné toute satisfaction, nous avons d'un commun accord reconduit son stage pour une durée de 15 jours »⁴. L'assemblée générale décide donc « d'élargir et d'amplifier le combat » et appelle les étudiants et les enseignants de l'IUT à prendre position et participer à une nouvelle assemblée générale le 29 septembre⁴. Cette troisième assemblée générale n'a cependant pas lieu puisque le 28 septembre, M. Roche annonce la révision de la question par le jury d'examen : Dem Thierno est accepté en deuxième année. Fin octobre 1980, les étudiants clermontois se remobilisent pour l'admission

¹ Lettre de l'AGEC au directeur de l'IUT de Clermont-Ferrand, 22 septembre 1980, Archives de l'AGEC. Voir annexe 30, Annexes au Chapitre IV.

² *Ibid.*

³ Tract AGEC, « Communiqué de l'AG démocratique des étudiants de deuxième année de mesures physiques réunie par l'AGEC et l'OJR », 24 septembre 1980, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

au redoublement de Diouf Chérif, étudiant sénégalais et président de l'AESF -Clermont, dont l'expulsion est prévue pour la mi-novembre. Le 22 octobre, une délégation est reçue par le directeur de son UER de rattachement, qui « refuse de donner un avis favorable » mais transmet le dossier au président et au conseil d'université de Clermont II¹ qui accorde finalement le redoublement, annulant de fait l'expulsion prévue. En novembre 1980, l'AGEC soutient, comme l'UNEM, une grève de la faim de vingt-quatre heures dans le hall de Dolet, suite au refus de loger cinquante étudiants marocains à la cité universitaire².

Avec l'arrivée au pouvoir de la gauche et la suppression, en juillet 1981, du décret Imbert et de la circulaire Bonnet, ce type de mouvement devient plus rare mais subsiste malgré tout autour de cas particuliers. En octobre 1983 par exemple, un mouvement de protestation se développe à Clermont-Ferrand suite au refus d'octroi de chambres en cité universitaire à plusieurs étudiants marocains qui risquent l'expulsion. Le 26 octobre 1983, le bureau de M. Bardin, directeur du CROUS, est envahi par des étudiants qui y entament une grève de la faim, une grève de courte durée puisqu'ils sont évacués par la police quelques heures après le début de l'action³. Suite à l'intervention policière, dénoncée par l'AGEC – « De telles méthodes sont intolérables. La violence policière redeviendrait-elle une méthode de discussion ? »⁴ – une mobilisation a lieu devant le CROUS le 28. Devant la « pression » exercée par les étudiants, le directeur du CROUS annonce entamer des démarches auprès des bailleurs sociaux pour trouver des chambres aux étudiants concernés⁵, ce qui sera fait dès novembre. Fin novembre 1983, un nouveau mouvement d'agitation débute avec le refus d'inscription de deux étudiants marocains – Mustapha Berri et Saïd Benzekri – qui fréquentent l'UER de Sciences, refus justifié « par des prétextes contestables »⁶, en l'occurrence des notes trop faibles. Une pétition est lancée, des délégations sont organisées chez le directeur de l'UER de Sciences, M. Combe, et un grand rassemblement est organisé devant l'administration de l'UER, mais cette fois sans succès⁷. Le dernier « acte » du combat pour la défense des étudiants étrangers est la mobilisation contre la réforme du statut des étudiants étrangers en 1984 et 1985, décrétée par la circulaire du 17 septembre 1984 qui instaure le contrôle des études, et celle de mars 1985 (circulaire ministérielle n°84-250), qui

¹ Tract AGEC, « Appel des étudiants à la délégation au conseil d'UER pour obtenir le redoublement de Diouf Chérif en DEUG B 2^{ème} année », 23 octobre 1980, Archives de l'AGEC.

² « Les étudiants marocains ont fait grève de la faim », *La Montagne*, 28 novembre 1980.

³ Tract AGEC, « Communiqué à tous les étudiants », 27 octobre 1983, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract AGEC, « Communiqué à tous les étudiants », 29 octobre 1983, Archives de l'AGEC.

⁶ Tract-pétition AGEC, 29 novembre 1983, Archives de l'AGEC.

⁷ *Ibid.*

autorise le renouvellement de la carte de séjour seulement si est apportée une « preuve de la réalité des études »¹. Contre ces mesures, une pétition est lancée par l'UNEF -Indépendante et Démocratique et elle reçoit, dès mars 1985, 87 000 signatures dont celles de René Rémond, Laurent Schwartz et le soutien de nombreux syndicats étrangers ². En avril 1985, l'UNEF-Indépendante et Démocratique crée, avec l'UNEF-Solidarité Étudiante, la Coordination inter-universités antiraciste qui lance un appel unitaire pour l'égalité des droits, et organise une manifestation le 7 mai 1985 à Jussieu puis devant le Ministère de l'Intérieur ³. Tous s'opposent à la circulaire Joxe du 17 septembre 1984 ainsi qu'à la circulaire Massot du 8 octobre 1984. Ils affirment que « le contrôle des études et du domaine exclusif des enseignants et [qu'ils n'acceptent] en aucun cas qu'il devienne celui de la police ou des préfectures »⁴. Le combat en faveur des étudiants étrangers se « focalise » sur des cas particuliers, dont celui d'Abdel Hafid Chorfi, étudiant à la Sorbonne, arrêté pour situation irrégulière, condamné à 3 mois de prison et à l'expulsion. Une pétition en faveur de sa libération est lancée par les étudiants avec le soutien de Benjamin Stora, Jean Duvignaud, Laurent Schwartz et Pierre Vidal-Naquet, « de telle sorte qu'il puisse régulariser sa situation et poursuivre ses études jusqu'à leur terme »⁵. Un meeting de soutien est organisé le 13 février 1985, et connaît un certain succès, dont se félicite le jeune homme incarcéré à Fresnes⁶ et libéré quelques semaines plus tard. Le même type de mobilisation a lieu en avril 1985, en faveur de Saïd, étudiant en SSA, auquel on a refusé sa carte de séjour et qui doit être expulsé le 24 mai 1985. Une manifestation « Non aux mesures discriminatoires ! Non à l'expulsion de Saïd » est organisée à Paris et rassemble près de 3 000 personnes⁷. Devant le mouvement de protestation contre les mesures permettant aux préfectures de police d'exiger les pièces justifiant « la réalité des études poursuivies » et la mise en place du « seuil minimum des ressources » fixé à 1 800 francs par mois⁸, le Ministre de l'Intérieur est contraint de céder. Il reçoit le 2 mai 1985 une délégation UNEF-Indépendante et Démocratique, et les membres de la Coordination des associations des étudiants étrangers (regroupant les représentants de 18 pays). Pierre Joxe s'engage à modifier la réglementation sur la délivrance des cartes de séjour

¹ « Appel d'universitaires », mars 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.7.

² *Ibid.*

³ Tract UNEF-ID, « Contre les mesures discriminatoires à l'égard des étudiants étrangers », 30 avril 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract UNEF-ID, « Appel de personnalités universitaires et d'artistes pour la libération d'Abdel Hafid Chorfi », 4 février 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁶ Communiqué du BN-UNEF-ID, 6 mars 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁷ Tract UNEF-ID, « Appel à tous les étudiants », 30 avril 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁸ « M. Joxe assouplit le contrôle des étudiants étrangers », *Le Monde*, 4 mai 1985.

des étudiants étrangers, à supprimer le contrôle préfectoral, à réviser le système du seuil minimum de ressources et accepte de tenir des réunions régulières au sujet de « cas particuliers »¹. C'est là une victoire importante du mouvement étudiant, une « incontestable avancée »² qui révèle la vigueur, certes relative, de la contestation et renseigne, ensuite, sur un des principaux sujets de rassemblement de la jeunesse française des années 1980 : l'antiracisme.

C – L'antiracisme comme nouveau facteur de mobilisation

Combats en faveur des « peuples en lutte », combats pour la défense des étudiants étrangers : à travers ces mobilisations, on voit se dessiner dans le milieu étudiant et lycéen un « nouveau courant », une sorte de « philosophie partagée » permettant une unité même relative, l'antiracisme. Déjà visible dans les mobilisations des années 1970, l'antiracisme se développe et se structure en France dans les années 1980 et cette évolution a un impact direct sur la société et la représentation de la jeunesse. En effet, il est indéniable que les étudiants et les lycéens sont à l'origine, sinon d'une prise de conscience, du développement d'un idéal égalitariste.

1 – Un facteur d'unité ?

Il est incontestable que l'antiracisme est porté en France dans les années 1980 par la population jeune. Les prémices de ce mouvement sont visibles à travers plusieurs grands événements, comme les premières Marches des beurs des années 1980, ou la marche du Mouvement lycéen des droits de l'Homme en 1981. On peut noter qu'à travers ces mouvements, antiracisme et humanisme se mêlent. C'est ce qu'on observe par exemple en septembre 1982 avec l'arrivée à Paris de la marche « contre les violations des droits de l'Homme dans le monde », marche effectuée par plusieurs dizaines de lycéens partis de Bretagne qui, à leur arrivée à Paris, manifestent devant les ambassades de Pologne, d'Afrique du Sud et d'Argentine, pour « faire connaître la situation des prisonniers politiques et des peuples victimes de discrimination raciale »³. Tous ces mouvements du début des années 1980 présentent deux particularités : ce sont, la plupart du temps, des initiatives « basistes »

¹ « Étudiants étrangers : la réglementation sera modifiée a déclaré M. Joxe à l'UNEF-ID », *Étudiants de France*, n° 60, 14 mai 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

² *Ibid.*

³ Serge Bolloch, « La marche des lycéens pour les droits de l'Homme », *Le Monde*, 8 septembre 1982.

qui semblent créer autour d'elles un certain consensus. Si les thèmes corporatistes ne créent pas toujours l'unanimité, la jonction de la jeunesse étudiante et lycéenne se réalise autour d'une question essentielle dans un pays où des courants tels que le Front National sont en pleine progression. Le combat de la jeunesse contre le racisme et la xénophobie marque la décennie 1980 et s'intensifie au fur et à mesure de la progression du FN dans le paysage politique français et sur la scène médiatique. La lutte de la jeunesse contre le racisme en France est incarnée par l'organisation SOS Racisme, créée en 1984, suite à divers événements. Ainsi, le 3 décembre 1983, 60 000 personnes défilent à Paris au terme de la « Marche des Beurs », partie le 15 octobre de Marseille, et initiée par des jeunes d'origine immigrée¹. C'est là une des premières apparitions du mouvement anti-xénophobe et antiraciste sur la scène médiatique française. Dès sa création, SOS Racisme connaît un succès indéniable grâce aux actions menées, aux personnalités qui représentent l'association, en particulier Harlem Désir, Julien Dray ou Isabelle Thomas, mais surtout grâce aux soutiens apportés par des artistes populaires, à commencer par Coluche. Certains parlent même d'une « mode » pour ce mouvement², touchant particulièrement les lycéens et les étudiants. Ceci s'explique, d'abord, par un militantisme spécifique, qualifié de « facile » ou d'« aisé »³, qui consiste surtout à participer à des concerts ou à d'autres événements festifs qui font naître un sentiment de groupe, de communauté, lié par le refus de l'extrême droite. C'est le cas le 15 juin 1985, date à laquelle 300 000 personnes se rassemblent à Paris, place de la Concorde, pour le concert clôturant l'opération « Touche pas à mon pote »⁴. Néanmoins, il ne faut pas oublier le caractère « sérieux » de SOS Racisme qui se mobilise suite à divers incidents, plus ou moins graves. Ainsi, en mars 1985, des dizaines de milliers de personnes manifestent en France après l'assassinat d'un jeune marocain⁵. En mars 1986, SOS Racisme mobilise dans les lycées et les universités, suite à l'agression par la police de Patrick Deguin. Ce lycéen de 18 ans, d'origine martiniquaise, est interpellé sans ménagement, car suspecté d'agression, et en ressort avec un « traumatisme crâno-facial »⁶. Cet événement crée un émoi particulier chez les lycéens et les étudiants, tout comme l'expulsion de cent un Malinois le 18 octobre 1986⁷. Le succès de SOS Racisme semble confirmer l'idée que le système éducatif est « le creuset où se joue l'unification dans une lutte commune, de jeunes d'origines nationales et culturelles

¹ Daniel Bensaïd et Alain Krivine, *Mai si ! Rebelles et repentis*, 68-88, Paris, éd. La Brèche, 1988, 221 p., p. 213.

² Gérard Filoche, *68-98 : histoire sans fin*, Paris, éd. Flammarion, 1998, 366 p., p. 279.

³ Gérard Namer, *Mémoires et projets du mouvement étudiant-lycéen de 1986-1988*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1990, 191 p., p. 82.

⁴ D. Bensaïd et A. Krivine, *op. cit.*, p. 213.

⁵ *Ibid.*, p. 214.

⁶ « Un lycéen porte plainte contre des policiers parisiens », *Le Monde*, 29 mars 1986.

⁷ D. Bensaïd et A. Krivine, *op. cit.*, p. 216.

diverses »¹. L'idée de solidarité, de joie et d'unité, véhiculée par les manifestations de SOS Racisme, fait parler d'une « mémoire éblouie par le sentiment communautaire »². Ces rassemblements font prendre conscience de la « force » d'une jeunesse unie. Certains attribuent même à SOS Racisme le rôle de « levain idéologique »³ du mouvement de 1986, rôle joué par la lutte contre la Guerre du Vietnam⁴ pour le mouvement de Mai 68. Si on ne peut totalement confirmer cette idée, on peut néanmoins dire que SOS Racisme permet de « populariser » des luttes, tant au niveau national qu'international, sur le thème de la défense des populations opprimées. Cette idée demeure d'ailleurs présente dans le discours de Philippe Darrilat contre l'Apartheid au concert SOS Racisme de juin 1986 place de la Bastille à Paris.

À Clermont-Ferrand, la lutte contre le racisme prend une place grandissante au sein du mouvement étudiant et lycéen, particulièrement en 1984 et 1985. Au début de l'année universitaire 1984-1985, les affrontements sont en effet nombreux entre militants étudiants de gauche et militants du FN. Le 13 novembre 1984, une réunion du comité d'action de Droit et Sciences économiques est interrompue par l'entrée d'une « trentaine d'individus, dont certains connus pour leur appartenance au FN »⁵. Des affrontements physiques assez « durs » ont lieu, ce qui incite l'AGEC à lancer un « appel aux organisations démocratiques et ouvrières de l'université » et à demander « au recteur et aux présidents d'université de faire cesser ce genre d'incidents »⁶. En avril 1985, à l'appel de la Fédération lycéenne, des CAL de Virlogeux, Jeanne d'Arc, Blaise Pascal et Sidoine Apollinaire, une grande marche « contre les crimes et la violence racistes » a lieu à Clermont-Ferrand⁷. Cette manifestation, première action d'envergure de la Fédération lycéenne au niveau local, se termine devant le Rectorat où une pétition de « solidarité envers les opprimés » est déposée⁸. La mobilisation la plus large et la plus unitaire a lieu à Clermont-Ferrand en mai et juin 1985 suite à l'annonce du projet de création d'un centre de rétention pour clandestins à Aulnat. Début mai 1985, l'annonce par le

¹ *Ibid.*, p. 156.

² G. Namer, *op. cit.*, pp. 12-13.

³ Henri Weber, *Que reste-t-il de Mai 68 ? Essai d'interprétation sur les événements*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 214 p., p. 196.

⁴ Pour plus de détails concernant les comités Vietnam, se référer aux travaux de Nicolas Pas, notamment son mémoire de DEA de Sciences Politiques, et l'article « Six heures pour le Vietnam, Histoire des comités Vietnam français, 1965-1968 », in *Revue Historique*, n° 613, janvier-mars 2000, pp. 157-185.

⁵ Communiqué de l'AGEC UNEF-ID, 14 novembre 1984, Fonds de la Fédération Puy-de-Dôme du PS, ADPDD, 55 J 280 : Université, enseignement (1964-1994).

⁶ *Ibid.*

⁷ « Les lycéens pour une "France de toutes les couleurs" », *La Montagne*, 25 avril 1985.

⁸ *Ibid.*

Préfet de l'étude de la création de ce centre marque le début d'une forte mobilisation. Plus de trente organisations, dont le MRAP, la LDH, la FEN, le PC, le PS, la CFDT, la CGT ou l'UNEM signent un tract commun « Non au racisme ». L'AGEC ne fait pas partie des signataires et exprime d'ailleurs « sa vive surprise de ne pas avoir été sollicitée pour la signature du tract » et « espère qu'il ne s'agit que d'un oubli sans volonté d'exclure l'organisation »¹. Le syndicat étudiant rejoint début juin le « Comité pour la défense des droits démocratiques des travailleurs immigrés » et semble même prendre la tête du mouvement contre la « construction du camp de rétention pour les immigrés sur la base d'Aulnat », qui « remet en cause les traditions démocratiques et d'accueil de notre pays »². Malgré les vacances scolaires et universitaires, l'AGEC et les groupes lycéens parviennent à plusieurs reprises à rassembler des milliers de personnes devant la Préfecture qui renonce finalement au projet fin 1985.

Le dernier grand mouvement antiraciste de la période commence fin 1986 et se focalise sur la réforme du code de nationalité. Au cœur même du mouvement de novembre et décembre 1986, l'AGEC mobilise sur la question. Ce projet constitue selon le syndicat « une grave régression » et « frappe de suspicion tout mariage mixte »³. La réforme, qui « complète » la loi du 9 septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, est perçue comme une « atteinte au droit des immigrés et aux libertés publiques » et renforce « la situation et le sentiment d'inégalité et de précarité »⁴. Le 8 janvier 1987, une réunion de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, de SOS Racisme et de la Fédération lycéenne rassemble 250 personnes à Clermont-Ferrand, venues écouter le discours d'Isabelle Thomas. Cette dernière s'oppose à la remise en cause du « droit du sol », à l'accès à la nationalité comme « une sorte de privilège ». Selon elle, cette loi est dangereuse : elle crée « des citoyens de seconde zone »⁵. Isabelle Thomas appelle donc à manifester le 15 mars à Paris contre la réforme et la loi du 9 septembre 1986 sur les expulsions, l'entrée et le séjour des étrangers en France. Dans le même temps, 170 associations et formations politiques lancent l'Appel contre la réforme du code de la nationalité, le 19 janvier 1987. Le projet, adopté en Conseil des ministres, contre l'avis du Conseil d'État, est décrit dans cet appel comme une « grave régression » qui entraîne le contrôle renforcé du mariage mixte et la fin de « l'acquisition de

¹ Communiqué de l'AGEC, 9 mai 1985, Archives de l'AGEC.

² Communiqué de l'AGEC, 27 juin 1985, Archives de l'AGEC.

³ Appel de l'AGEC contre le projet de loi modifiant le code de nationalité, novembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Communiqué SOS Racisme-LDH, 19 janvier 1987, Archives de l'AGEC.

plein droit de la nationalité française par les enfants d'étrangers nés en France »¹. Pour l'AGEC, le texte d'Albin Chalandon est « une nouvelle concession aux discours racistes et xénophobes » et livre « à l'arbitraire administratif et policier » les étrangers². Le syndicat lance donc une nouvelle pétition, signée par de nombreux groupes – SOS Racisme, LDH, MRAP, MJS, MJRG, Laisse Béton, FCPE, CFDT, Fédération lycéenne, FEN, Verts, PS, PSU, PCL, LCR – et appelle à une manifestation le 9 mars à Clermont -Ferrand – qui rassemble 2 500 personnes – puis à celle du 15 mars à Paris³. Mais surtout, l'AGEC en appelle à la « conscience des parlementaires » pour lutter contre ce texte en votant contre, ce qu'ils n'auront cependant jamais l'occasion de faire. En effet, prévu initialement en discussion à la première session ordinaire de 1986-1987, le projet Chalandon est renvoyé au printemps par Jacques Chirac, comme celui concernant la privatisation des prisons, marquant ainsi une nouvelle victoire, certes provisoire, mais symbolique pour la jeunesse, avec le soutien dans son combat de nombreux intellectuels.

2 – Un symbole : la lutte contre l'Apartheid

La lutte contre l'Apartheid est, en effet, un autre des thèmes mobilisateurs au milieu des années 1980. Dès novembre 1984, l'UNEF-Indépendante et Démocratique lance un forum-débat sur le thème « Les étudiants et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », et appelle à une lutte « contre l'Apartheid, pour le droit des peuples d'Afrique australe à disposer d'eux-mêmes »⁴. Cette mobilisation fait suite à la grève générale, organisée par des élèves sud-africains qui exigent le retrait de la police des cités noires, le gel des loyers et l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les établissements scolaires. Mais ces derniers « paient leur combat » par la répression et l'emprisonnement, comme c'est le cas de Nelson Mandela, emprisonné depuis le 12 juin 1964 à Robber Island. Ainsi, outre les nombreux anonymes, Kate Philip, présidente de la NUSAS, le président de la FOSAU, et le secrétaire du CSAS, sont emprisonnés⁵. L'état d'urgence est déclaré dans le pays, où 300 personnes sont mortes et 900 lycéens arrêtés en un mois. L'indignation est « planétaire », obligeant même les États-Unis à retirer ses capitaux d'Afrique du Sud. S'ensuit, en France, une lutte pour l'abolition de l'Apartheid, un régime qui continue à « maintenir 25 millions de

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, « Appel au retrait du projet de réforme du code de nationalité », mars 1987, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ Tract UNEF-ID, « Libérez Kate Philip, Nelson Mandela et tous les emprisonnés du régime de l'Apartheid », 11 janvier 1985, Fonds UNEF-ID F, delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁵ *Ibid.*

Noirs dans des conditions d'esclavage », à « fouler aux pieds les principes d'égalité, de liberté et de justice », bref « la négation de l'idée de démocratie, de Droits de l'Homme »¹. L'UNEF-Indépendante et Démocratique appelle « tout le peuple français à se dresser contre le racisme »² et lance une série d'actions, assez suivies par la jeunesse étudiante et lycéenne. Le syndicat organise, en tant que membre de l'UEE (Union des Étudiants Européens), une manifestation le 26 septembre 1985 à Paris, comme dans toutes les autres capitales européennes, à l'occasion de la « journée européenne de la jeunesse contre l'Apartheid »³. Avec le soutien de nombreux syndicats étudiants européens et de divers groupes français (MJS, PCI, MRAP, JCR, LCR, FEN, LDH, PS), l'UNEF-Indépendante et Démocratique entend « dresser un mur de solidarité face à Botha »⁴. Dans le cadre de cette journée européenne contre l'Apartheid, une grande manifestation a lieu à Clermont-Ferrand à l'appel de l'AGEC avec le soutien de dix-huit organisations et syndicats⁵. Le cortège, fort de plus de 3 000 personnes, se rend jusqu'à la Préfecture, où une motion adressée à l'ambassadeur d'Afrique du Sud, demandant la libération des prisonniers politiques, dont les neuf cents lycéens condamnés pour fait de grève, est déposée⁶. Après ce succès, l'AGEC lance un « travail de structuration », nécessaire car « un large courant de sympathie ne signifie pas des milliers de gens dans la rue » : c'est pourquoi le syndicat crée dans chaque amphithéâtre un comité d'action, avec au moins un membre du groupe, même « sans forcément prendre des responsabilités »⁷. Néanmoins, l'AGEC regrette l'absence des lycéens à la manifestation : « nous avons loupé le coup avec les lycéens, ils étaient à deux doigts de débrayer »⁸. En novembre 1985, 20 000 personnes défilent à Paris, à l'appel du syndicat étudiant et de dix autres associations européennes d'étudiants, pour montrer le « refus de l'intolérable régime de l'Apartheid »⁹. Des défilés sur le thème « Unité de la jeunesse contre Botha » ont lieu à Clermont-Ferrand, Lyon, Amiens, Besançon, Grenoble, Toulouse, Caen, Bordeaux ou Aix-

¹ « Manifeste pour l'abolition de l'Apartheid », Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

² *Ibid.*

³ Tract UNEF-ID, « Appel à la journée européenne de la jeunesse contre l'Apartheid », Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁴ Tract UNEF-ID, « Appel à manifester contre l'Apartheid », 26 septembre 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

⁵ « Contre l'Apartheid », *La Montagne*, 27 septembre 1985.

⁶ *Ibid.*

⁷ Compte-rendu de la réunion du bureau AGECE, 25 septembre 1985, Archives de l'AGECE, Dossier « Comptes-rendus des réunions du bureau AGECE (1985-1986) ».

⁸ Compte-rendu de la réunion du bureau AGECE, 1^{er} octobre 1985, Archives de l'AGECE, Dossier « Comptes-rendus des réunions du bureau AGECE (1985-1986) ».

⁹ Tract UNEF-ID, « Isolons l'Apartheid », novembre 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

en-Provence¹. À la même époque, est lancée une pétition « Un million contre l’Apartheid », contre ce « régime du racisme institutionnel », avec le soutien de Mgr Desmond Tutu, évêque sud-africain et prix Nobel de la Paix². Le 20 novembre 1985, un meeting est organisé à Paris par Harlem Désir avec le soutien de l’UNEF-Indépendante et Démocratique, de la LDH, du MAA (Mouvement Anti-Apartheid) et de l’organisation « À bas l’Apartheid ». En mai 1986, plusieurs représentants étudiants européens, dont Philippe Darriulat pour l’UNEF-Indépendante et Démocratique et Alain Bussière pour l’AGEC, se rendent en Afrique du Sud pour rencontrer Mgr Desmond Tutu et participer à la commémoration du massacre de deux cents lycéens en 1979 et participer à la « grève souvenir » des 16, 17 et 18 juin 1986³. L’AGEC appelle d’ailleurs à soutenir les étudiants sud-africains et organise une « grève symbolique » suivie d’un concert de soutien avec le groupe Téléphone à la faculté de Lettres⁴. Le mouvement de lutte contre l’Apartheid perdure en 1986, avec le soutien à la grève générale lancée en juin 1986 par les étudiants noirs d’Afrique du Sud. L’UNEF-Indépendante et Démocratique met en vente un « badge de solidarité » et dépose, le 14 juin 1986, avec SOS Racisme, avant le rassemblement de la Concorde, une pétition à l’ambassade parisienne d’Afrique du Sud. Le racisme, qu’il touche l’hexagone, ou sévisse hors des frontières, reste un sujet de lutte mobilisateur dans les années 1980.

Entre 1968 et 1986, on n’observe donc pas de réelle démobilisation dans les rangs étudiants et lycéens. Si les motifs et les formes de l’agitation évoluent, le mouvement étudiant et lycéen s’affirme comme un acteur majeur du mouvement social, dont il est parfois même à la pointe, comme l’illustrent les mobilisations précoces contre le racisme ou l’Apartheid. La multiplication des mouvements d’agitation, locaux ou nationaux, renseigne sur le bouillonnement idéologique à l’œuvre dans les lycées et universités de France. Mais au-delà de ces luttes qui mobilisent inégalement, étudiants et lycéens se lancent dans diverses batailles de grande ampleur, notamment pendant les « années 68 ».

¹ *Ibid.*

² « Manifeste pour l’abolition de l’Apartheid », *op. cit.*

³ Tract AGEC, « Solidarité contre l’Apartheid », 14 mai 1986, Archives de l’AGEC.

⁴ *Ibid.*

Chapitre V : 1968-1976 : les mobilisations étudiantes et lycéennes au temps de l'hyperpolitisation

« Pendant près de dix ans, l'ombre portée de Mai 68 plana sur le pays et sur l'Université [...]. Les années soixante-dix furent marquées par une endémie contestataire qui prit, au moins jusqu'en 1973, un caractère particulièrement violent »¹. Dans cet extrait, il apparaît clairement que Didier Fischer met l'accent d'une part sur le caractère continu de l'agitation, d'autre part sur la virulence du mouvement étudiant et lycéen. Son analyse des « années 68 » est largement partagée par d'autres spécialistes de la question ou de la période. Ainsi, pour Bernard Brillant, la « contestation » est « la notion-clé de la période des années 68 », une notion qui « fait consensus pour caractériser les années 68 »². La contestation étudiante et lycéenne prend cependant des formes diverses selon les thèmes de mobilisation. Si, comme on a pu l'observer, l'agitation est quasi-constante dans les milieux militants au-delà même des « années 68 », la situation pour la « masse » diffère légèrement. En effet, contrairement aux étudiants et aux lycéens les plus engagés, l'étudiant ou le lycéen « lambda » ne participe guère aux actions initiées par les syndicats ou les groupes politiques. Cependant, à diverses occasions entre 1968 et 1976, on peut assister à un certain nombre de mobilisations de masse qui entraînent une large frange de la population étudiante et lycéenne. Ces mobilisations se construisent principalement autour des différentes réformes de l'enseignement secondaire ou supérieur, initiées par les ministres successifs de l'Éducation Nationale – et à partir de 1974 les secrétaires d'État aux universités. L'ampleur des mobilisations s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, il existe dans le milieu étudiant et lycéen un sentiment que le « pouvoir », totalement déconnecté des réalités vécues par les jeunes, est incapable de « traiter les problèmes de fond »³. S'ajoute à ce premier facteur l'idée, développée par les syndicats étudiants et lycéens, que l'objectif premier du pouvoir est la réduction du nombre d'étudiants. Ce sentiment, conforté par différents projets de réformes de l'enseignement, engendre un « réflexe défensif » dans le milieu, qui « se contracte » à la moindre attaque. Aussi, il est indéniable que la domination du paysage politique par la droite gaulliste ou libérale joue un rôle moteur dans le processus de mobilisation de la jeunesse. Enfin, l'absence de continuité en matière de politique scolaire et universitaire sème le trouble.

¹ Didier Fischer, *Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. Flammarion, 2000, 612 p., p. 421.

² Bernard Brillant, « La contestation dans tous ses états », in Michèle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, le temps de la contestation*, Paris, éd. Complexes, 2000, 525 p., pp. 99-115, p. 99.

³ Olivier Galland et Marco Oberti, *Les étudiants*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1996, 313 p., p. 80.

Tous ces facteurs, auxquels il faut ajouter la politisation du milieu étudiant et lycéen, où l'influence des groupes de gauche et d'extrême gauche est prépondérante, font de l'Université et des lycées « post 68 » une sorte de « poudrière », qui explose à intervalles plus ou moins réguliers entre 1968 et 1976.

I – La loi Faure

Mai 68, au-delà des différentes interprétations qui en ont été faites, a montré la nécessité d'une refonte du système universitaire français. Comme l'a démontré Antoine Prost, Mai 68 ne fait qu'illustrer les difficultés grandissantes de l'Université, liées à quatre facteurs : le premier problème est celui des structures administratives – « l'Université française est dramatiquement sous-administrée » ; ensuite, l'administration a été « ébranlée » par la réforme Fouchet et ses règles trop strictes en matière de programmes et d'horaires ; en outre, la nouvelle organisation des études, issue de cette réforme Fouchet, est pensée pour répondre aux besoins de la recherche, et non aux besoins du marché du travail ; enfin, vient le problème de la sélection – « la menace de la sélection planait à l'horizon » – incarnée par la création des IUT en 1966 ou par les discours du Général de Gaulle sur la limitation de l'accès aux facultés¹. Avec sa réforme de novembre 1968, Edgar Faure entend répondre à ces questions et, dans une certaine mesure, aux attentes étudiantes.

A – La philosophie de la réforme

La réforme Faure comporte deux « volets » distincts. Le premier concerne la gestion des universités et se concentre sur la mise en place de la participation, avec les difficultés que l'on a pu observer auparavant. Le second, qui nous intéresse ici, s'attarde sur l'organisation même de l'Université. L'objectif annoncé par le Ministre de l'Éducation Nationale est de pallier les défaillances du système universitaire concurrencé par le développement de structures extra-universitaires² – en l'occurrence les Grandes écoles et les instituts privés – alors en plein essor. La réflexion autour de la nouvelle loi présente la particularité, tout du moins dans les principes, d'associer tous les acteurs du système universitaire.

¹ Antoine Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 23, juillet-septembre 1988, pp. 59-70, pp. 62-63.

² Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Paris, éd. PUF, 2001, 218 p., p. 37.

1 – La réflexion préalable et les principales innovations

La question d'une réforme de l'enseignement se pose très tôt, c'est -à-dire dès la prise de fonction de François-Xavier Ortoli au Ministère de l'Éducation Nationale le 1^{er} juin 1968¹. Ce dernier commence des négociations avec les syndicats, aidé par le secrétaire général du Ministère, M. Laurent², et par un groupe d'études qu'il met en place pour « recueillir des informations » et proposer une réforme³. Mais dès le 21 juillet 1968, il est remplacé par Edgar Faure⁴, Ministre de l'Éducation Nationale du nouveau gouvernement Couve de Murville qui, aidé d'une équipe d'universitaires proches de la gauche, pose les bases de la réforme à l'été⁵, et les présente le 24 juillet 1968 pendant son discours devant l'Assemblée Nationale⁶. Dès ses premières prises de position, il cite comme principal problème le cloisonnement entre les facultés et les Grandes écoles, et entre les facultés même⁷. Ce « désordre » explique selon lui la multiplication des mouvements de réflexion sur une réforme scolaire, en particulier dans les universités, réflexion réunissant tous les acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur⁸. Bien que les principales lignes du projet soient connues dès l'été 1968, le ministre Edgar Faure reçoit et discute avec différentes organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants, comme c'est le cas le 8 août 1968 quand il accueille une délégation du SNESup ou le 3 septembre 1968⁹, date à laquelle il reçoit plusieurs associations modérées dont la FNEF, qui se dit « inquiète quant à la réforme de la loi-cadre sur l'Université », le CLERU et l'ACES – Association Corporative des Étudiants en Sciences de Paris. On note cependant l'absence de l'UNEF dans les négociations avec Edgar Faure, Jacques Sauvageot affirmant que « [les] réformes préparées ne sont qu'un leurre ». Ce refus de l'UNEF de participer aux négociations entamées et son rejet de la réforme, avant même la publication du texte, laissent augurer des problèmes que va connaître Edgar Faure dans la mise en place de sa réforme qui se fait progressivement durant les années universitaires 1968-1969 et 1969-1970.

¹ Gérard Vincent, *Les Français, 1945-1975, Chronologie et structures d'une société*, Paris, éd. Masson, 1977, 383 p., p. 180.

² « Les négociations avec les étudiants », *Le Monde*, 5 juin 1968.

³ « Le groupe d'études commence son travail », *Le Monde*, 30 juin - 1^{er} juillet.

⁴ G. Vincent, *op. cit.*, p. 183.

⁵ Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de France au XX^{ème} siècle de 1974 à nos jours*, éd. Complexe, Paris, 1992, 392 p., p. 264.

⁶ Alain Touraine, *Le mouvement de Mai ou le communisme utopique*, Paris, éd. du Seuil, 1977, 320 p., p. 176.

⁷ Jacques J. Natanson, « La réforme d'Edgar Faure », *Esprit*, n° 375, septembre 1968, pp. 541-550, p. 542.

⁸ « Pompidou préside une réunion sur le maintien de l'ordre », *Le Monde*, 18 mai 1968.

⁹ André Philip, « La politique à l'université », *Le Monde*, 5 septembre 1968.

La réforme Faure est un texte long et complexe, mais cette loi se caractérise d'abord par la création de postes et l'octroi d'heures supplémentaires à l'enseignement supérieur¹. Mais c'est surtout le début de l'autonomie administrative, financière et pédagogique des universités par rapport à l'État : les universités sont divisées en UER – Unités d'Enseignement et de Recherche, dirigées par des directeurs chargés de la coordination pédagogique². Chaque université a le choix de la dénomination, faculté ou université, et son dirigeant peut être appelé doyen, directeur ou président³ : il est élu pour 5 ans et doté d'une administration dès 1971 pour « faire tourner » sa faculté. Il préside le conseil d'université, auquel participe le Recteur, chargé du contrôle de la légalité des actes pris par ce conseil⁴. La loi de 1968 reprend les trois cycles et les filières d'études créés par la réforme Fouchet mais les horaires et les examens y sont définis différemment : en effet, seulement 2/3 des enseignements doivent porter sur les matières précisées dans la réforme de 1966⁵. De plus, le cursus en années d'études est remplacé par les « unités de valeur », c'est-à-dire que le contrôle continu est instauré pour diminuer le poids des examens dans l'obtention d'un diplôme⁶, cette mesure étant très attendue par les étudiants opposés aux « examens couperets ».

Le système imaginé par Edgar Faure et ses collaborateurs se veut souple, il doit résoudre les problèmes d'orientation, de débouchés et de formation professionnelle, bases des critiques étudiantes de Mai 68⁷. Il oriente les universités vers un regroupement par départements, qui suppose d'une part la simplification de « l'administratif », mais aussi la multiplication des inscriptions des étudiants⁸. Les universités imaginées par la réforme Faure semblent donc tendre vers l'autonomie pédagogique. On y encourage la pluridisciplinarité et les nouvelles méthodes pédagogiques⁹, même si cette volonté reste souvent un vœu pieux. On voit aussi, dans une certaine mesure, une volonté de démocratisation de l'enseignement supérieur d'abord par la création d'un premier cycle pluridisciplinaire et d'orientation, puis par une unification du système de formation des maîtres : toutes ces mesures visent à faire de

¹ Jacques Verger, *Histoire des universités en France*, Toulouse, éd. Privat, 1986, 423 p., p. 123.

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 426.

³ J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 545.

⁴ Michel Devèze, *Histoire contemporaine de l'Université*, Paris, éd. SEDES, 1976, 461 p., pp. 127-128.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 426.

⁶ *Ibid*, p. 427.

⁷ J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 546.

⁸ *Ibid*.

⁹ Maurice Agulhon, André Noushi et Ralph Schor, *La France de 1940 à nos jours*, Paris, éd. Armand colin, coll. « Fac. Histoire », 2005, 574 p., p. 237.

l'Université un « lieu d'enseignement, de recherche, d'activités culturelles, d'éducation permanente, de recyclage, de promotion et de formation des cadres »¹. On observe cependant que la mise en place de cette réforme n'est pas chose facile et n'est effective que le 22 mars 1971 : on dénombre alors cinquante-six universités (64 en 1977) et neuf centres universitaires (7 en 1977), dont neuf à Paris même et une dizaine d'établissements liés à ces UER, dont l'IEP – Institut d'Études Politiques – de Paris² ou l'EHESS – École des Hautes Études en Sciences Sociales – en 1975.

La réforme Faure remet donc en question, avec la création des unités de valeur, l'organisation des cursus universitaires. Cette réforme implique également une réinvention du rapport professeurs/étudiants, puisque la délivrance d'unités de valeur « repose désormais sur une connaissance directe des étudiants et de leur travail »³. Cependant, l'application de la loi Faure est très différente selon les filières. Selon Antoine Prost, si en Lettres et Sciences humaines, les « UV se répandent » à des rythmes divers, les changements dans les autres filières sont moins importants, notamment dans les facultés de Droit où l'organisation en années d'études se maintient, ainsi que le « pouvoir professoral absolu »⁴. À Clermont-Ferrand, ces différences sont clairement visibles. Ainsi, si à la faculté de Lettres un système « très démocratique » est adopté, avec un collège unique pour tous les enseignants – professeurs, maîtres de conférences, assistants et maîtres-assistants⁵, la situation est très différente à la faculté de Droit où les « anciens pouvoirs » restent globalement en place. De même, le découpage des anciennes facultés en UER prend des formes variées : on observe ainsi un « simple découpage » entre les facultés de Médecine et de Pharmacie et celles de Droit et de Sciences économiques, alors que sept UER sont créées à la faculté de Lettres et Sciences humaines – Lettres, Langues, Philosophie, Histoire, Géographie, Psychologie et Histoire de l'Art, et trois à celle de Sciences – l'UER Sciences exactes et naturelles (à dominante enseignement), l'UER de Sciences exactes et naturelles (à dominante recherche) et l'UER de Technologie (futur CUST)⁶. Le projet de création de l'UER de Technologie est

¹ Nicole De Maupéou-Abboud, avec la collaboration du Groupe de sociologie du travail de l'EPHESS, *Ouverture du ghetto étudiant*, Paris, éd. Anthropos, 1974, 388 p., pp. 324-325.

² J. Verger, *op. cit.*, p. 124.

³ A. Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *op. cit.*, p. 67.

⁴ *Ibid.*

⁵ Alain Kergomard, *La mutation universitaire, Clermont 1948-1993*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 278 p., p. 37.

⁶ *Ibid.*

d'ailleurs présenté les 13 et 14 septembre 1968 par Louis Avan au colloque de la Bourboule ¹. Rattaché à la faculté de Sciences, l'UER de Technologie entre en service à la rentrée 1969 et compte trois filières : génie civil, génie biologique et génie physique instrumentation ². Toutes les UER créées à Clermont-Ferrand sont regroupées dans une université, dont le premier président est Robert Kohlmuller, ex-doyen de la faculté de Sciences, élu officiellement le 29 janvier 1971. Il succède en fait au président de l'Assemblée constituante de l'université de Clermont-Ferrand, Bertrand Gille, archiviste et historien, membre de l'Institut d'Histoire, qui a assuré la gestion de l'université avant l'adoption des statuts définitifs le 29 octobre 1970. Le schéma clermontois permet ici d'illustrer la mutation de l'organisation universitaire française. L'Université, après avoir vécu dans une « structure verticale », cloisonnée, repose désormais – en principe – sur un système horizontal : la loi « a redonné des universités à l'enseignement supérieur français, après près de 200 ans d'absence »³. Mais ce renouveau du système voulu par Edgar Faure est critiqué par nombre d'acteurs de l'institution : certains pointent ainsi du doigt « la faiblesse du gouvernement des universités [...] entretenue par la tutelle parisienne »⁴, d'autres les « visées stratégiques » du nouveau ministre.

2 – L'objectif « réel » de la réforme

Si la réforme Faure semble, au premier abord, être une avancée pour les universités et les étudiants en leur accordant autonomie et liberté, certains points posent problème et il faut largement nuancer l'idée de « progrès » qui y est liée. D'abord, l'autonomie financière des universités n'est pas complète et ses bienfaits sont limités : l'autonomie est partielle et ces institutions restent dépendantes des dotations publiques, première source de revenus ⁵. La réforme Faure maintient l'attribution globale des crédits et le programme d'équipement à l'État mais le contrôle se fait a posteriori, ce qui est implicite dans le texte gouvernemental ⁶. En outre ce dernier contrôle toujours « la répartition des crédits de personnels par catégories »⁷. L'autonomie en matière pédagogique est aussi limitée : le Ministère de l'Éducation Nationale définit toujours « les programmes des études conduisant à des diplômes

¹ Jean-Louis Gayon, « Les grandes dates de l'histoire du CUST », in Alliance universitaire d'Auvergne, *Si le CUST m'était conté... Trente ans de formation technologique supérieure en Auvergne, Revue d'Auvergne*, hors série, 2000, 225 p., pp. 105-110, p. 105.

² *Ibid.*

³ C. Musselin, *op. cit.*, p. 55.

⁴ *Ibid.*

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 431.

⁶ J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 543.

⁷ J. Verger, *op. cit.*, p. 124.

nationaux et les modalités de leur sanction »¹, c'est-à-dire que le statut des diplômes, titres et grades, reste national². Il y a donc contradiction entre l'article 14 de la loi, qui garantit l'autonomie pédagogique et l'article 15, qui donne ce pouvoir au Ministère. De plus, l'article 14 subordonne l'autonomie pédagogique aux réserves de l'article 15, donc seules les études et diplômes régionaux sont réellement autonomes³. La réforme Faure est aussi limitée dans le nombre d'établissements qu'elle touche : dans l'article 3, il est dit que ce texte s'applique aux établissements d'enseignement supérieur rattachés aux universités, ce qui exclut d'office de la réforme des établissements comme Polytechnique ou les Grandes écoles⁴. La loi prévoit, aussi qu'il peut y avoir plusieurs universités dans un même département mais elles doivent être pluridisciplinaires, de préférence littéraires et scientifiques. Cette mesure a pour but d'éviter la reconstitution des anciennes facultés et d'éviter le cloisonnement intérieur, mais ne va pas sans poser de problèmes d'organisation et financiers. Cette loi marque, selon certains syndicats étudiants, une adaptation des universités à la société capitaliste par la pluridisciplinarité et la professionnalisation⁵, alors que beaucoup rejettent cette société basée sur le profit. Enfin, les modalités d'application de la réforme sont complexes et les changements mettent du temps à être exécutés, ce qui explique, par exemple, la grève des élèves de l'INSA de Rennes en février 1969, cinq mois après l'adoption du texte, selon lequel l'institut doit être transformé en établissement public, ce qui n'est toujours pas effectif⁶.

Le changement dans la gestion des universités françaises est en théorie très rapide : il s'écoule moins de six mois entre Mai 68 et la loi d'orientation du 12 novembre 1968, et cela principalement dans un but. La loi est mise en chantier pendant la crise même pour donner une issue au gouvernement, et c'est une solution apparemment novatrice qui est choisie⁷. En effet la loi de 1968 est ambiguë et ne montre pas de réelle orientation de la politique gouvernementale pour diverses raisons : d'abord car il est nécessaire de sortir de la crise rapidement, il faut aussi donner un sentiment de concession et le gouvernement choisit de se « débarrasser » du problème. C'est pourquoi il confie la recherche de solutions aux

¹ *Ibid.*

² G. Vincent, *op. cit.*, p. 185.

³ J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 543.

⁴ *Ibid.*, p. 545.

⁵ Jean Lecuir, « Face à la crise, un essai, un essai de remodelage », *Esprit*, n° 11, novembre-décembre 1978, pp. 242-254, p. 249.

⁶ « Les mouvements dans l'éducation », *Le Monde*, 28 février 1969.

⁷ Alain Touraine, *Lutte étudiante*, Paris, éd. du Seuil, 1978, 400 p., p. 170.

universitaires, personnels et étudiants ¹. L'ambiguïté est telle qu'on entend même parler d'Edgar Faure comme d'un « funambule intellectuel »². Il doit faire une réforme devenue indispensable, rénover les structures de l'Université dont « l'archaïsme » a été mis en lumière en Mai³ mais aussi canaliser les tensions. Initialement, le Général de Gaulle s'orientait vers la fermeté et la sélection mais Edgar Faure obtient son appui pour une politique de souplesse et « non ouvertement sélectionniste »⁴. Il tente d'isoler les « enragés » en accordant la participation et la cogestion : offrir la liberté politique et syndicale, c'est « offrir une soupape, canaliser l'activisme vers le théorique »⁵. Quant aux autres universitaires moins actifs, Edgar Faure pense que l'autonomie et la cogestion les obligeront au réalisme, c'est-à-dire à accepter les défaillances du système. Les mesures prises peuvent donc apparaître légitimes à la plupart des étudiants, d'autant plus qu'il y a eu concertation entre eux et le Ministère : d'abord avec les étudiants et par exemple ceux du CEF – Conseil Étudiant Français ⁶–, dont le président René Ferrand souhaite « prendre la voie de la légalité » et « dialoguer avec le gouvernement », puis avec les professeurs, par l'intermédiaire du SNESup qui déclare ne pas pouvoir « se contenter de promesses »⁷. Le dialogue est plus dur à entamer avec l'UNEF, dont le vice-président Jacques Sauvageot affirme qu'il n'y aura « pas de dialogue avec M. Edgar Faure tant que des étudiants seront en prison »⁸, mais finalement, grâce à la médiation du SNESup, elle accepte de participer aux discussions, insistant sur le besoin de liberté⁹. On peut se demander cependant, malgré l'apparente volonté gouvernementale de conciliation et le dialogue entamé, quel va être l'accueil fait à la réforme.

B – Les réactions à la loi d'orientation

Dès les premières annonces gouvernementales au cœur même du mouvement de contestation de mai et juin 1968, les réactions se multiplient côté étudiant. Si pour certains le gouvernement semble enfin montrer une certaine empathie pour la jeunesse, beaucoup présentent les annonces comme une manœuvre politique, une tentative de division. L'arrivée

¹ Pierre Mayol, « Déroute ou déplacement », *Esprit*, n° 11-12, novembre-décembre 1978, 336 p., pp. 194-215, p. 249.

² J. Verger, *op. cit.*, p. 124.

³ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 33.

⁴ J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 541.

⁵ *Ibid*, p. 542.

⁶ J.-J. Hocquart, « Le conseil étudiant de France : dialogue ou violence ? », *Le Monde*, 25 juillet 1968.

⁷ Georges Vedel, « Après les déclarations de M. Edgar Faure », *Le Monde*, 27 juillet 68.

⁸ Roger Mehl, « À l'université d'été de Montpellier », *Le Monde*, 8 août 1968.

⁹ Martine Allain-Regnault, « Les conséquences des événements de mai et juin », *Le Monde*, 1^{er}-2 septembre 1968.

d'Edgar Faure au Ministère de l'Éducation Nationale et ses premières annonces « concrètes » ne font que conforter les positions existantes, notamment du côté des groupes et syndicats « jeunes » qui semblent rejeter massivement la nouvelle orientation. Avec la parution de la loi d'orientation, les positions « s'affinent », l'argumentation s'étoffe mais surtout, les critiques se multiplient.

1 – Au niveau national

Les réactions de la population étudiante à la réforme imaginée par Edgar Faure se traduisent différemment selon l'appartenance à tel ou tel courant de pensée, à tel ou tel groupe politique ou syndical. Bien que dans les facultés et les Grandes écoles les principes d'autonomie et de cogestion soient approuvés à la quasi-unanimité bien avant Mai 68, beaucoup d'étudiants émettent des réserves sur le texte gouvernemental. Dès les premières mesures connues, les réactions sont diverses : c'est un « appréciable succès » pour la JEC ; il faut « amender le texte dans un sens libéral » pour l'ACES et pour beaucoup, il ne faut « pas d'activité politique inconsidérée » et il faut donner « la liberté pour tous les groupes politiques [...] à l'exception de ceux à caractère raciste ou xénophobe »¹, ce qui exprime une crainte des dérives politiques manifestée par la plupart des étudiants surtout les moins engagés. On note que les CAL s'opposent aux « réformettes » d'Edgar Faure comme l'UNCAL, même si les mesures ne concernent pas directement les lycéens mais plutôt leurs aînés.

Il n'y a donc aucune adhésion complète au texte présenté à la rentrée 1968. On voit même des manifestations avoir lieu contre la réforme Faure comme celle des CAL devant le lycée Thiers de Marseille le 12 octobre 1968², réprimée par la police car interdite. Cette répression, ajoutée aux doutes sur la loi, fait entrer l'UNEF dans la lutte. Elle appelle aussi à manifester et énonce son programme d'action contre la loi Faure à Paris le 16 octobre³. En effet, après de nombreuses hésitations, la majorité UNEF s'oppose à cette loi, même si elle est assez proche de son ancien programme, et s'attaque aux mesures prises, satisfaisant principalement pour elle les « préoccupations de la bourgeoisie »⁴. L'UNEF, qui affirme qu'« il n'y a pas de réforme possible en régime capitaliste », s'oppose d'abord aux nouvelles instances comme la commission Mallet sur les conditions de la vie étudiante, remettant en

¹ CAL, « Refuser les sanctions et la discipline imposée », *Le Monde*, 25 septembre 1968.

² Dominique Dhombre, « Les conséquences de la crise de mai », *Le Monde*, 13-14 octobre 1968.

³ « Après l'adoption de la loi d'orientation », *Le Monde*, 15 octobre 1968.

⁴ B. Lacroix, *op. cit.*, p. 192.

cause la partialité des organes dirigés par l'État, mais ne fixe pas de grands thèmes de lutte, craignant des revendications « corporatistes » de la part de certains¹ : elle affirme simplement que la loi Faure ne répond pas aux problèmes étudiants et Jacques Sauvageot, vice-président de l'UNEF, affirme que « l'UNEF combattra la nouvelle réforme et ne participera pas aux élections »². L'UNEF, dans son combat, est soutenue par divers syndicats aux couleurs politiques diverses : la FNEF pour qui « l'autonomie financière est un leurre », la FNEF « Rénovée » aile droite de l'organisation qui voit dans ce texte une « législation du désordre »³, les CAL et l'UNCAL le Syndicat Autonome des Lettres qui regrette l'absence des étudiants dans les jurys d'examens⁴, le CEF qui souhaite « donner plus la parole aux étudiants », l'UGE qui affirme que son « action s'exercera vers une interprétation libérale »⁵ et des militants d'extrême gauche, en particulier ceux unis autour du groupe Rouge, qui veulent « défendre les acquis de mai »⁶. L'opposition à la loi Faure vient donc de toutes parts et concerne toutes les orientations du texte. Pour montrer ce refus, une action de terrain va s'engager, variée dans ses formes.

Pour espérer peser sur le texte gouvernemental, les « opposants » étudiants et lycéens doivent reprendre le chemin tracé en mai et montrer au pouvoir et à la population leur mécontentement. Des actions sont donc entreprises : un meeting est organisé par l'UNEF le 16 octobre à Assas, réunissant 1 000 étudiants opposés à la réforme⁷. Une occupation des restaurants universitaires, suivie d'une distribution de déjeuners est entreprise, pour réclamer l'intégration des personnels, essentiels au bon fonctionnement des établissements, dans les conseils d'administration. Une occupation de bâtiments administratifs, dans différentes villes, a lieu le 6 novembre pour demander une réelle participation à la vie des universités et le même jour, des grèves des CAL de Marseille touchent les lycées Thiers, Jean Perrier et Marseille-Nord⁸. S'ensuit une occupation symbolique de la faculté de Grenoble, après une Assemblée générale de l'UNEF le 7 novembre, visant à dénoncer le fonctionnement des conseils paritaires, sans réels pouvoirs pour les étudiants qui y sont « sous-représentés »⁹.

¹ *Ibid.*

² Guy Herzlich, « Une déclaration de M. Sauvageot », *Le Monde*, 19 octobre 1968.

³ « Après l'adoption de la loi d'orientation », *Le Monde*, 15 octobre 1968.

⁴ « Les réactions au projet de loi », *Le Monde*, 22-23 septembre 1968.

⁵ Guy Herzlich, « Les réactions au projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 26 septembre 1968.

⁶ « Après l'adoption de la loi d'orientation », *op. cit.*

⁷ Jacques Michel, « Meetings et incidents à Paris », *Le Monde*, 18 octobre 1968.

⁸ « La rentrée en province », *Le Monde*, 7 novembre 1968.

⁹ *Ibid.*

Mais très vite, la lutte contre la réforme Faure s'essouffle : si le texte ne fait pas l'unanimité, il satisfait une majorité d'étudiants, d'enseignants et de personnels et son accueil reste globalement bon¹, sauf chez les plus politisés. Le peu d'opposition à cette loi explique le relatif échec de la « Journée nationale des CAL » contre la réforme Faure le 13 novembre 1968² : des actions ont lieu essentiellement à Paris, notamment des grèves dans les lycées Balzac, Mallarmé, Turgot, Decour et Charlemagne. Ailleurs, les cours se déroulent normalement et peu d'étudiants participent à cette action du fait des examens tardifs. Les actions entamées après l'adoption du texte sont plus « calmes » : des lettres sont envoyées au Ministère de l'Éducation Nationale en signe de protestation, comme celle des élèves de Michelet³, mais les retombées sont souvent nulles.

Il faut cependant noter qu'au niveau national, l'UNEF reste le fer de lance de la mobilisation contre la réforme Faure et tente, en novembre et décembre, d'amplifier le mouvement. La mobilisation étudiante passe en premier lieu par une large information sur la loi. Dans cette optique, l'UNEF lance en novembre une brochure sur la réforme. Dans un texte intitulé « Les aspects politiques essentiels de la loi Faure »⁴, le syndicat dénonce une loi « visant à réaliser l'adéquation de l'Université au capitalisme français ». Pour l'UNEF, si le « plan Faure » a un aspect moins autoritaire que la réforme Fouchet, c'est que le nouveau ministre attend « l'accord d'une frange du milieu universitaire » et que son projet de loi, qui « n'est pas la traduction des aspirations de Mai », a un objectif stratégique : il vise à « l'isolement des groupes étudiants progressistes » et « à séduire par tous les moyens les technocrates, les modernistes et les libéraux [sans] trop effaroucher les mandarins ». L'UNEF, qui regrette l'absence des étudiants dans la nomination des enseignants, dans les jurys d'examens ou encore « l'exclusion des personnels techniques et administratifs » des décisions, lance une réflexion autour d'une plate-forme de revendications et d'action⁵. Néanmoins, on peut observer que l'UNEF « dédouane » Edgar Faure sur plusieurs points : pour le syndicat, la politique menée par le ministre a été largement « radicalisée » par les pressions des CDR – Comités de Défense de la République⁶. L'UNEF reconnaît même la qualité de « fin tacticien » au ministre : par exemple, « l'émiettement des structures

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 453.

² « La journée d'action des CAL », *Le Monde*, 14 novembre 1968.

³ « Dans les lycées parisiens », *Le Monde*, 30 janvier 1969.

⁴ « Les aspects politiques essentiels de la loi Faure », Bulletin spécial *UNEF-Inform*, 8 novembre 1968, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

⁶ Collectif National UNEF, « Perspectives d'action pour les CA UNEF », 23 février 1969, Archives de l'AGEC.

universitaires », c'est-à-dire la création des UER, est ressentie comme une manœuvre politique visant à « fractionner la formation et éviter la contamination politique »¹. Au contraire de l'UNEF, l'UJP défend activement la loi Faure. Une commission chargée des questions d'éducation est ainsi créée au sein du groupe, avec pour mission d'effectuer un travail d'information dans les universités, les assemblées générales ou encore en direction des chefs d'établissements et des nouveaux conseils². Cependant, qu'on évoque l'opposition ou le soutien à la loi d'orientation, il faut noter que le texte n'entraîne aucune mobilisation de masse chez les étudiants – hormis peut-être à l'occasion des élections universitaires comme on l'a vu – et que la loi Faure reste a priori une « affaire de militants », qui suscite d'avantage de prises de positions et de déclarations que d'actions de terrain. Cela est également visible dans les milieux enseignants et les sphères politiques.

Les étudiants ne sont pas les seuls à réagir vis-à-vis de la réforme Faure. Les enseignants, présents dans les négociations avec le Ministère, avaient déjà exprimé des demandes concrètes à ce dernier concernant la liberté administrative et pédagogique, la cogestion, la responsabilité civile de l'administration ou la formation initiale et permanente des enseignants³. Mais des divisions se faisaient déjà ressentir par rapport au financement des universités, à leur organisation ainsi qu'à la création de départements autonomes, au recrutement des enseignants, des divisions visibles aux Assises de Grenoble en juillet 1968, entre Parisiens et provinciaux surtout⁴. Ces points de vue divergents s'expriment dans l'accueil mitigé réservé à la loi : si certains en sont tout à fait satisfaits, d'autres sont plus sceptiques, voire même opposés, surtout ceux proches des idées de gauche qui accusent Edgar Faure de « réformisme bourgeois »⁵. Le SNESup déclare par exemple que « les étudiants feront éclater le cadre de la loi » et qu'une ouverture des facultés de 8 heures à minuit, sous-entendue par le texte, est impossible⁶. Si certains sont inquiets de la réaction étudiante, d'autres s'interrogent sur la place qu'ils occuperont au sein des institutions remodelées, ce qui explique la création du « Comité de liaison pour la défense des universitaires » par Maurice Garapon, professeur de Littérature, qui veut éviter une « mise sous tutelle politique » de

¹ *Ibid.*

² François Audigier, *L'Union des jeunes pour le progrès, 1965-1975, Une école de formation politique*, thèse de doctorat, Université Lille III, 1993, 1 020 p., p. 168.

³ Madeleine Garrigou-Lagrange, « La fermeture des facultés », *Le Monde*, 12 juillet 1968.

⁴ Guy Herzlich, « Facs de lettres : profondes divergences aux Assises de Grenoble », *Le Monde*, 14-15 juillet 1968.

⁵ M. Agulhon, A. Noushi et R. Schor, *op. cit.*, p. 264.

⁶ Guy Herzlich, « Les réactions au projet de réforme de l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 26 septembre 1968.

l'Université¹. Les réactions enseignantes face à la réforme sont contrastées, comme celles des étudiants, et l'attitude du monde politique est révélatrice des mentalités de l'époque vis-à-vis de l'éducation.

Pour Edgar Faure, la majorité de droite est obligée d'accepter la réforme pour éviter un nouveau Mai, mais il veut quand même éviter de mécontenter les conservateurs de l'Assemblée Nationale². Malgré des réactions opposées des partisans de la « fermeté », qui craignent un manque d'autorité sur les étudiants, Edgar Faure maintient et libéralise même son texte en donnant par exemple le droit de vote aux étudiants de première année, d'abord exclus, et qui peuvent représenter jusqu'à 20 % des votants dans les conseils d'université³. Malgré ces changements, la loi est adoptée par 441 voix pour, 0 contre et 39 abstentions, grâce à l'appui du Général de Gaulle : la majorité est unanime, comme la gauche non communiste, mais les communistes s'abstiennent suite aux nombreux amendements modifiant le projet initial⁴. Le monde politique semble donc plus ou moins contraint d'accepter cette loi pour sortir de la crise et éviter un nouvel embrasement. Mais on voit qu'une fois la loi adoptée, les critiques se multiplient : c'est le cas de l'opposition manifestée par les CDR, composés majoritairement de conservateurs gaullistes menés par Georges Pompidou qui, par exemple, le 27 décembre 1968 à Dijon s'attaquent à Edgar Faure, en parlant de sa politique scolaire comme d'un « grand bluff »⁵. On voit donc que la loi Faure est en partie contestée par les acteurs de l'éducation et par le monde politique, sans pour autant faire naître un mouvement d'opposition de masse, ce qui peut apparaître paradoxal. Cependant, loi Faure et son « versant réforme des structures universitaires » mobilisent largement les milieux « engagés » politiquement ou syndicalement. Il faut donc s'interroger sur la « réception » de la réforme à l'échelle locale, « réception » qui une nouvelle fois semble accréditer l'idée d'une originalité clermontoise.

¹ *Ibid.*

² A. Kergomard, *op. cit.*, p. 34.

³ J. J. Natanson, *op. cit.*, p. 547.

⁴ *Ibid.*

⁵ Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de France au XXème siècle de 1974 à nos jours*, éd. Complexe, Paris, 1992, 392 p., p. 134.

2 – Au niveau local

La réaction des étudiants clermontois vis-à-vis de la loi Faure est assez paradoxale. En effet, comme on a pu le voir à travers l'étude du mouvement de mai et juin 1968, la loi d'orientation semble de prime abord répondre aux attentes étudiantes en matière de liberté, de participation et de restructuration de l'Université. Cependant, dans la population étudiante clermontoise, on observe un rejet franc du texte, rejet qui se traduit principalement par une abstention forte aux élections universitaires, et du côté des milieux militants, par un rejet en bloc de tous les aspects de la réforme. Ce refus s'exprime avant même l'adoption définitive du texte, dès ses premières grandes lignes connues à la fin de l'été 1968. Le premier groupe à prendre officiellement position est l'Amicale de Lettres (PSU), qui dès le début octobre 1968 diffuse un tract dénonçant une « autonomie vidée de son sens »¹. L'AGEC, discrète en cette rentrée 1968 après la dissolution de la FER, ne commence à mobiliser autour de la réforme qu'à la mi-octobre. Le 15 octobre 1968, les militants du groupe distribuent dans les facultés un tract sur la réforme de l'enseignement supérieur². Dans ce document, l'AGEC associe le projet Faure à une politique plus globale de répression du mouvement social et « appelle à la jonction étudiants/ouvriers contre le pouvoir gaulliste »³. Le premier axe d'opposition reste néanmoins la participation, comme l'illustre encore le tract « Non à la participation » distribué par les lambertistes dans les facultés clermontoises le 22 octobre⁴. L'AGEC définit d'ailleurs plus clairement ses positions sur les autres points abordés par la réforme lors d'un meeting à la faculté de Lettres le 24 octobre. Lors de ce meeting, qui rassemble plus de 200 personnes, Jean-Louis Roussely présente la loi Faure comme « une nouvelle mouture plus habile de la loi Fouchet »⁵. Il condamne une « autonomie fictive » et la division des facultés en UER, qui vise selon lui « à briser la cohésion du milieu étudiant »⁶. Il annonce le début d'une campagne de mobilisation contre la loi Faure mais aussi contre les problèmes de sélection, de débouchés et sur les difficultés de la rentrée universitaire⁷. On retrouve les

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 8.745/J/2, 10 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 15 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969-1968 ».

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 22 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969-1968 ».

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 24 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1969-1968 ».

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 9.451/J/2, 24 octobre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

⁷ *Ibid.*

mêmes critiques du côté des étudiants proches du PSU, qui reprennent les mêmes arguments, presque « mot à mot ». Selon eux, la réforme Faure n'est « qu'une nouvelle mouture plus habile de la réforme Fouchet, fondée sur la spécialisation, la sélection et l'élimination massive »¹. Pour les ESU, la réforme Fouchet n'est « pas abandonnée dans les faits [...] seulement dans les textes »². Malgré la multiplication des déclarations allant dans le sens de revendications étudiantes – contre la sélection, contre « l'installation du patronat à l'Université » – Edgar Faure ne fait que continuer la politique de ses prédécesseurs. L'Amicale de Lettres, qui avait pourtant collaboré aux discussions avec les enseignants pour la rédaction du texte sur les structures universitaires, appelle donc à une « mobilisation de masse » contre la loi Faure : « ce n'est pas une pierre qu'il faut changer, mais il faut s'attaquer à l'édifice tout entier pour reconstruire une Université au service du peuple et non plus l'instrument de domination d'une classe sur une autre classe ». On voit donc qu'il existe une convergence contre la loi Faure entre les ex-FER et les ESU clermontois, ce qui peut paraître surprenant compte tenu des divergences exprimées en Mai 68. Les deux groupes semblent également être « à l'unisson » quant aux problèmes « annexes » évoqués par la loi Faure. Le premier de ces problèmes est celui de la liberté d'expression. En effet, le projet de loi octroie une liberté d'information « en dehors de toute propagande et dans des locaux distincts des locaux d'enseignement », ce qui pose pour les syndicats étudiants un problème matériel et interroge sur la notion de « propagande », qui sera pour certains « utilisée par le gouvernement selon ses volontés »³. L'AGEC dénonce aussi la pluridisciplinarité, ou plutôt la conception de la pluridisciplinarité portée par la loi d'orientation qui « oblige à étudier un peu tout et rien réellement »⁴. Pour ces militants, l'instauration du contrôle continu « aboutit à une sélection et à un bachotage intensif ». Enfin, l'AGEC exprime ses doutes sur l'autonomie des universités qui va mener à la création de « diplômes maisons liés aux besoins du patronat ». Pour le syndicat, l'autonomie signifie l'ouverture des portes de l'Université aux capitaux privés. L'exemple est donné par les IUT ou les facultés de Médecine, où les « trusts pharmaceutiques ont une forte influence ». L'autonomie s'apparente donc à un « cheval de Troie du patronat »⁵. En octobre 1969 d'ailleurs, l'AGEC remobilise les étudiants sur ce thème. En effet, après l'annonce de l'ouverture d'un nouveau cycle d'études de technologie à

¹ « La nouvelle première année », *Fouchtra, Journal de l'Amicale des étudiants en Lettres*, n° 25, septembre-octobre 1968, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ « Un contrôle étudiant », *op. cit.*

⁴ CA AGECE du 21 juin 1969, Registre tenu par le Préfet du Puy-de-Dôme sur les statuts et changements survenus dans l'administration et la direction de l'AGEC, 1960-1973, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

Clermont, au sein de l'UER de Technologie, le syndicat local lance une campagne de protestation contre le déroulement du cursus – ouvert seulement aux titulaires d'une maîtrise, comportant un stage obligatoire de deux mois par an et dont les enseignements sont assurés par des universitaires mais aussi des cadres supérieurs – et surtout contre un « non-dit » : « Michelin est à l'origine directe de l'affaire »¹. De manière plus anecdotique, les étudiants clermontois critiquent également la loi Faure car elle reste « muette au sujet des activités sportives et physiques des étudiants », un silence qui signifie pour le sport universitaire un risque « de se désagrèger et de disparaître »². Les étudiants demandent donc la création d'une organisation physique et sportive à l'université, « cohérente et efficace », avec un chargé de mission, des consultations et la création d'un groupe de travail chargé de déposer un rapport au plus tard le 1^{er} février 1969, rapport définissant les actions et les moyens d'actions ainsi que les modalités d'intégration du sport dans les programmes universitaires³.

Face aux doutes sur la loi Faure et son application, l'AGEC lance une série de « contre-mesures ». D'abord, début novembre 1968, le groupe met en place une commission d'étude sur la loi et, dès le 12, crée dans chaque nouvelle UER des « Comités d'action contre la loi Faure ». Le 5 novembre, l'Amicale de Sciences organise une « occupation sans blocage » de la faculté pour protester « contre la restructuration de l'Université autour des départements »⁴ et contre les difficultés de gestion engendrées par cette restructuration. Pour l'AGEC, la « parcellisation » de l'Université profite aux mandarins qui étendent, par un jeu d'alliances, leur pouvoir. Les étudiants, qui affirment qu'ils occuperont la faculté jusqu'à ce que la demande d'information soit satisfaite, « refusent le rôle de chambre d'enregistrement que leur réserve Faure ». La réaction de l'administration à l'occupation est cependant très rapide : dès le 5 novembre au soir, le doyen Kohlmuller fait couper l'eau, l'électricité, le chauffage et le téléphone à Carnot. Il propose même une motion de blâme contre les occupants au Conseil paritaire transitoire, motion rejetée qui provoque la démission du doyen « désavoué »⁵, démission finalement refusée par le Ministre de l'Éducation Nationale. Le mouvement s'essouffle cependant assez rapidement après ces événements. À la rentrée de janvier 1969, l'AGEC tente de relancer l'agitation contre la réforme Faure, notamment après le discours du Recteur Capelle, député UDR et rapporteur de la loi Faure, devant le Conseil

¹ « Le patronat parle... et agit... », *L'Étudiant de France*, n° 2, novembre 1969, BDIC, FP 2923.

² Lettre de l'Association sportive des établissements d'enseignement supérieur de Clermont-Ferrand à M. Comiti, Secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, 4 octobre 1968, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGEC, « Sciences... La lutte continue ! », 12 novembre 1968, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

d'université de Clermont, un discours qui, pour l'AGEC, « dissimule les intentions du pouvoir » mais montre que « la sélection n'en demeure pas moins inscrite à l'ordre du jour »¹. Mais le mouvement ne prend pas. Il faut, pour finir, évoquer l'action de la droite universitaire contre la loi Faure. En effet, à la rentrée 1968, la FNEF fait de la lutte contre la réforme Faure le premier axe de son « programme de lutte »² et donc, dès la rentrée universitaire, la FEC-FNEF effectue une campagne d'information sur le texte de loi, mais sans réel écho dans la population étudiante. De même, le 14 novembre 1968, on assiste à Clermont-Ferrand à une distribution, par « une dizaine de jeunes gens membres de la FEN – Cercle Alexis Carrel », d'un tract dénonçant la loi Faure, « symbole de la collusion gaullo-communiste »³. Mais encore une fois, la campagne de la FEN n'a que peu d'impact sur le plan local.

Globalement, les mobilisations contre la loi Faure restent des échecs pour les syndicats étudiants clermontois. C'est ce qu'on observe encore en mars 1969. Un appel commun AGECE-CFDT-FEN est lancé le 7 mars 1969 pour un meeting unitaire contre la loi Faure et pour l'organisation d'une grève de l'université⁴. Mais le meeting, qui se tient le 10 mars à la Maison du peuple, ne rassemble pas plus de deux cents personnes et l'idée d'une grève est abandonnée. On voit donc que malgré la proximité des événements de Mai 68 et une opposition assez franche à la réforme côté syndicats, les étudiants ne se mobilisent guère contre la réforme Faure qui, loin d'être acceptée, semble laisser indifférente la « masse étudiante ». L'agitation autour de la loi Faure reste donc limitée aux milieux militants, ce qui peut paraître surprenant compte tenu du contexte. Cette situation s'explique en partie par l'existence de « mobilisations parallèles », notamment en lien avec les questions de liberté et de répression, deux notions au cœur du mouvement étudiant et lycéen au début des « années 68 ».

¹ Tract AGECE, « Il faut organiser une mobilisation massive des étudiants », *AGECE Information*, n° 8, 17 janvier 1969, Archives de l'AGECE. Voir annexe 1, Annexes au Chapitre V.

² Éditorial, *Bulletin intérieur d'information et de coordination de la FNEF*, n° 36, 27 septembre 1968, CAARME, 10 AER 34.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 14 novembre 1968, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 225 : Fédération des étudiants nationalistes (1965-1969), Dossier « Activités ».

⁴ Tract AGECE, « AGECE Info », 7 mars 1969, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151/6/6 : Clermont-Ferrand (1959-1968).

II – 1971-1972 : trois affaires symptomatiques du « malaise » étudiant et lycéen

Durant les deux années suivant la crise de Mai 68, lycéens et étudiants concentrent leurs « efforts revendicatifs » sur les conditions de travail, l'organisation du système éducatif et les méthodes pédagogiques. Mais d'autres problèmes les préoccupent, en particulier la répression dont ils se sentent victimes, de la part des gouvernements et de l'administration. Cette impression est confirmée en 1971 et 1972 à l'occasion de « trois événements » distincts. D'abord, en février 1971, après la condamnation d'un lycéen à de la prison, ce qu'on appellera par la suite « l'affaire Guiot ». Ensuite, par la parution d'un texte gouvernemental, relatif à la discipline dans les établissements d'enseignement secondaire, la circulaire Guichard et enfin, à la suite d'un événement tragique, la mort d'un jeune militant, ou « l'affaire Overney ».

A – « L'affaire Guiot »

La période 1968-1970 est, comme on l'a vu, marquée par la multiplication de « petits » mouvements revendicatifs, liés à une question précise, mais ne créant jamais de grand mouvement d'opposition réunissant lycéens, étudiants et autres acteurs du système éducatif, investissant massivement la rue. Les années 1971 et 1972 reflètent un changement de nature de l'action. Dès février 1971 s'amorce un « type nouveau » de contestation, plus proche dans la forme de celle des manifestations de 1968.

1 – Des événements confus

L'« affaire Guiot » naît dans un contexte bien spécifique. En effet, depuis l'arrivée d'Olivier Guichard au Ministère de l'Éducation Nationale en juin 1969, une politique qualifiée de « politique d'austérité » par les syndicats règne dans les lycées et les universités. À cette politique « contre » le milieu lycéen et étudiant s'ajoute celle de « reprise en main » menée contre les jeunes, en particulier les extrémistes, « gauchistes » ou de droite, qui sont « chassés » par le Ministère de l'Intérieur, armé de sa loi « anti-casseurs » de juin 1970, et lui laissant une certaine liberté d'action. Ces attaques menées par l'État suscitent de nombreuses réactions, dont certaines viennent des milieux intellectuels : c'est ainsi que le 25 juin 1970, peu après le vote de la loi « anti-casseurs », Jean-Paul Sartre, Charles Tillon et Georges Montaron fondent l'organisation Secours Rouge, destinée à venir en aide aux militants

révolutionnaires « frappés par la répression »¹. Cette organisation est assez active dès sa mise en place en juin 1970, en popularisant et en médiatisant des affaires tuées par les médias, grâce à l'impact sur l'opinion de personnalités célèbres. Elle connaît un certain succès auprès des lycéens et des étudiants, notamment à Clermont-Ferrand où des sections sont créées dans les lycées et les facultés. L'organisation multiplie les actions et les manifestations dans la capitale auvergnate et réussit à réunir plusieurs milliers de personnes lors de défilés de soutien au peuple palestinien. En outre, son audience va s'accroître à l'occasion d'une affaire très médiatisée, « l'affaire Gilles Guiot ». Le 9 février 1971, les dirigeants de Secours Rouge organisent une manifestation à Paris, dans le but d'obtenir un régime spécial pour les détenus politiques². Même si le nombre de manifestants est peu important, moins de 1 500, les forces de police sont déployées en nombre et très vite la situation se dégrade : des affrontements commencent et un premier incident a lieu. En effet, Richard Deshayes – dont nous avons déjà évoqué le parcours – alors normalien à Auteuil, ancien leader du mouvement de contestation lycéen et responsable du mouvement « Vive la révolution », est blessé par une bombe lacrymogène envoyée par la police. Il est éborgné et doit subir une énucléation de l'œil droit³. Une certaine confusion semble alors régner et c'est à ce moment, pendant la dispersion de la manifestation, que commence réellement « l'affaire Guiot ».

La manifestation de Secours Rouge, qui a déjà été ensanglantée par un incident dramatique, reste pourtant dans les mémoires pour une toute autre raison : Gilles Guiot, préparateur au lycée Chaptal de Paris, et considéré comme « un élève particulièrement sérieux »⁴, est arrêté à la sortie de l'établissement par deux policiers, qui disent reconnaître un des manifestants⁵, alors qu'il n'était pas à ce rassemblement. Un autre lycéen, Alain Vatteville est aussi arrêté, et sa condamnation à un sursis partiel ne suscite pas autant de réactions que celle de Gilles Guiot. De nombreuses personnes sont également interpellées pendant la manifestation, notamment un étudiant, Fabrice Quabio, condamné dès le lendemain en audience de flagrant délit à trois mois de prison ferme pour possession d'arme, en l'occurrence un barreau de chaise⁶. La procédure que va « subir » Gilles Guiot, a été mise en place grâce à la loi « anti-casseurs » de 1970. Arrêté le 9 février et après avoir passé une nuit

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 401.

² *Ibid*, p. 415.

³ « Une enquête est ouverte sur les circonstances dans lesquelles a été blessé M. Richard Deshayes », *Le Monde*, 13 février 1971.

⁴ Roger Pourteau, « Un lycéen condamné à 6 mois de prison », *L'Humanité*, 13 février 1971.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 415.

⁶ Maurice Rajsus, *Mai 1968, Sous les pavés, la répression (juin 1968-mars 1974)*, Paris, éd. Le Cherche Midi, coll. « Guides et documents », 1998, 388 p., p. 93.

en détention, Gilles Guiot est jugé le 10 février, dès le lendemain, par le Tribunal des flagrants délits. Il est condamné à 6 mois de prison, 3 mois fermes et 3 mois avec sursis, pour « violences à agents »¹, des violences commises selon les policiers pendant la manifestation de Secours Rouge et lors de son interpellation, alors que le lycéen était en train de suivre ses cours dans son lycée². La condamnation de Gilles Guiot est d'emblée présentée par une partie de la presse comme « la plus formidable des injustices »³. Pour de nombreux journalistes, sa culpabilité est à mettre en doute, un doute lié à des incohérences dans la plainte des policiers : Gilles Guiot est arrêté à 18h35 alors que le policier dit avoir été agressé à 18h50 et cette incohérence fournit à Maître Félice, l'avocat du lycéen, un motif pour demander un procès en appel⁴. Beaucoup de commentateurs insistent sur la confusion faite entre Gilles Guiot et le véritable agresseur, confusion basée sur « une veste à carreaux » à partir de laquelle les policiers ont reconnu le « coupable ». Quoi qu'il en soit, cette condamnation va « agiter » le milieu lycéen, révolter professeurs, parents d'élèves et autres acteurs du monde de l'éducation. Mais cette affaire a aussi des retentissements politiques, une « affaire dans l'affaire » se créant autour du « cas » Tomasini. Pendant le mouvement de contestation, René Tomasini, secrétaire général de l'UDR, s'en prend au « laisser aller » de l'ORTF et des magistrats⁵. Le 19 février, il fait une « rectification autocritique » et ses excuses devant le bureau exécutif de l'UDR, ce qui n'empêche pas les magistrats de Paris de manifester silencieusement contre ses propos le même jour⁶, et les avocats de réagir, déniaient la « lâcheté des magistrats » citée par René Tomasini⁷. Après la mise au point du secrétaire général de l'UDR, l'Élysée, confronté à un autre problème, « juge l'incident clos »⁸ et préfère s'afférer à régler le problème créé dans le milieu lycéen par l'arrestation et la condamnation de Gilles Guiot.

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 415.

² « La condamnation d'un élève du lycée Chaptal suscite des protestations », *Le Monde*, 14-15 février 1971.

³ Jean Laborde, « Une aventure scandaleuse », *L'Aurore*, 15 février 1971.

⁴ *Ibid.*

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., pp. 417-419.

⁶ « De nombreuses manifestations ont eu lieu en faveur de Gilles Guiot et Richard Deshayes », *Le Monde*, 19 février 1971

⁷ « De l'agitation au malaise judiciaire », *Le Monde*, 20 février 1971.

⁸ Frédéric Gaussen, « La décision de relaxe de la cour d'appel et la lettre d'excuses de M. Tomasini », *Le Monde*, 21-22 février 1971.

2 – La « montée de chaleur »

Le processus entamé avec l'arrestation et la condamnation de Gilles Guiot va vite prendre des proportions immenses. Cet événement, qui devient un symbole de la politique « anti-agitation » de l'État, va être perçu par les lycéens comme une attaque ouverte contre eux. Avec le soutien d'une grande partie des acteurs du système éducatif, ceux-ci vont organiser un mouvement de protestation prouvant la solidarité existante entre ces jeunes, ce qui se traduit sur le terrain de différentes manières, et plus particulièrement par des manifestations de masse. L'arrestation et la condamnation de Gilles Guiot sont donc à l'origine d'un mouvement de protestation ¹, large par sa composition, réunissant lycéens, étudiants, parents d'élèves et professeurs, mais aussi par son ampleur, jamais atteinte depuis Mai 68. Ainsi, l'arrestation de Gilles Guiot a « ranimé l'étincelle de la révolte dans les lycées français »² et le mouvement est impulsé par cette jeunesse, ce qui est alors assez original ³. Dès le 11 février, une assemblée générale est organisée en soutien à Gilles Guiot, réunissant les élèves et les professeurs du lycée Chaptal ⁴. On y décide une première action de solidarité. Le 12 février, à l'appel du SNES, du SGEN, du Syndicat des autonomes de Chaptal, des fédérations de parents d'élèves Armand et Cornec, des CAL et de l'UNCAL, un sit-in est organisé devant le lycée, en présence du directeur de l'établissement ⁵. Cette manifestation silencieuse des élèves, parents, professeurs et des membres de l'administration ⁶, montre que « l'émotion est grande au lycée Chaptal suite à la condamnation de Gilles Guiot »⁷, « un élève connu pour son apolitisme, chargé d'assurer la liaison entre les internes et les autorités du lycée »⁸. Le même jour, un « Comité de soutien pour la défense de Gilles Guiot » est créé, et son premier communiqué insiste sur l'union des élèves, des professeurs et des parents⁹. Dès le 12 février, des « émissaires » sont élus à Chaptal et envoyés dans les autres lycées parisiens pour faire connaître l'affaire et propager le mouvement. La section académique du SNES intervient même auprès du Recteur d'Académie et du Ministère de la Justice, sans résultats ¹⁰,

¹ Une liste plus complète des actions menées pendant l'affaire Guiot est dressée dans l'annexe 2, Annexes au Chapitre V.

² E. Schemla, « L'affaire Guiot », *L'Express*, n° 1024, 22-28 février 1971.

³ M. Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *op. cit.*, p. 296.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 415.

⁵ *Ibid*, p. 417.

⁶ « La condamnation d'un élève du lycée Chaptal... », *op. cit.*

⁷ R. Pourteau, « Un lycéen condamné à 6 mois de prison », *op. cit.*

⁸ E. Schemla, « L'affaire Guiot », *op. cit.*

⁹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 417.

¹⁰ R. Pourteau, « Un lycéen condamné à 6 mois de prison », *op. cit.*

malgré le soutien du Syndicat des magistrats qui estime que « [malaise], en effet, il y a »¹. Tous pensent que le lycéen a été « condamné dans des conditions scandaleuses », que la décision a été « influencée par le pouvoir » et un journaliste affirme « qu'on peut alors légitimement se demander si la provocation policière n'[a] pas pris le relais de l'agitation gauchiste »². Le 13 février, deux faits importants sont à noter quant à l'extension du mouvement de solidarité : d'abord la publication, en première page de *L'Humanité*, d'une photographie du sit-in tenu à Chaptal le 12 ; d'autre part l'interview sur *Europe 1* de M. Bouchara, proviseur du lycée Balzac, pendant laquelle il évoque les problèmes connus dans les lycées³. Ces deux faits font connaître à l'opinion le cas de ce jeune homme emprisonné injustement et les soutiens à « la cause » se multiplient, venant désormais de tous les milieux. Les communiqués demandant la libération de Gilles Guiot sont de plus en plus nombreux à arriver sur le bureau du Ministère de la Justice, dont celui de la fédération de parents d'élèves Cornec publié le 15 février⁴. Ce 15 février, la délégation permanente de l'UNEF fait paraître un communiqué qui associe le syndicat « à la protestation unanime contre l'emprisonnement du lycéen Gilles Guiot » et « demande sa libération immédiate »⁵. Il faut noter qu'à cette date, l'UNEF semble surtout mobilisée par le cas de Richard Deshayes. Le syndicat dénonce une « odieuse tentative d'assassinat et de mutilation » et critique « la scandaleuse justification de cette agression barbare tentée par M. le Préfet Grimaud ». Le syndicat appelle toutes les sections étudiantes à effectuer une collecte auprès des étudiants en faveur de la famille de Richard Deshayes, et demande surtout la création d'une commission d'enquête pour que « toute la lumière soit faite et que les coupables soient châtiés ». Aussi, le syndicat s'attaque à l'attitude des forces de l'ordre pendant la manifestation et exige que « les brigades spéciales d'intervention, dressées pour la chasse aux jeunes et fanatisées pour les actes de répression soient dissoutes »⁶. Reste à savoir comment aboutir à la libération du lycéen. C'est pourquoi on assiste entre le 13 et le 16 février à une multiplication des assemblées générales où l'on s'interroge sur les modes d'actions à adopter.

Pendant une semaine, on assiste, principalement dans les lycées mais aussi dans les universités, à une multiplication des actions : les lycéens apportent leur soutien à Gilles Guiot

¹ Laurent Salini, « La politique du pouvoir partout en accusation », *L'Humanité*, 19 février 1971.

² René Andrieu, « Acquitté ! Lycéens, enseignants et démocrates ont libéré Gilles Guiot », *L'Humanité*, 20 février 1971.

³ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 417.

⁴ *Ibid.*, pp. 417-419.

⁵ Communiqué de la délégation permanente de l'UNEF, 15 février 1971, Dossier « 59^{ème} congrès de Dijon, 21-23 février 1971 », Dossier des délégués, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

de diverses manières, d'abord par des grèves, puis par des manifestations, des sit-in ou des occupations de locaux. C'est en priorité l'adhésion au mot d'ordre de grève qui traduit la solidarité envers le lycéen¹. Le mouvement s'étend donc rapidement aux lycées parisiens et à la banlieue². Il gagne même la province, à commencer par les lycées strasbourgeois, lillois et marseillais. L'action entamée par les lycéens se durcit petit à petit, et le ton monte dans les assemblées générales et lors des meetings organisés par le « Comité de soutien pour la défense de Gilles Guiot ». Le 15 février est marqué par l'occupation symbolique du bureau du directeur du lycée Turgot et l'opposition violente entre la police et les élèves du lycée Lavoisier³, un affrontement condamné par tous les syndicats et principalement l'UNEF et la CFDT, qui accusent le gouvernement de vouloir « étouffer l'affaire ». L'agitation dans les lycées enflamme encore le 16 février : les grèves, désormais soutenues par le SNES, la FEN et la FCPE qui appellent à la suspension des cours, gagnent de nouveaux lycées parisiens. Des tracts sont distribués aux lycéens, appelant à un meeting central de protestation le 17 organisé par l'UNEF, l'UNCAL, l'UGE, l'UEC, la LDH, la FEN et le SNES⁴.

Le 17 février, la grève touche des établissements de la région parisienne jusque là peu actifs⁵, des établissements d'enseignement supérieur, montrant l'implication grandissante de certains étudiants et des lycéens de province⁶. Cette journée du 17 voit aussi un nombre important de manifestations organisées par le comité de soutien de Gilles Guiot, devant les lycées, les universités et les rectorats de différentes académies⁷. À Paris, les sit-in sont nombreux, comme celui des élèves du lycée Racine, un lycée féminin pourtant réputé calme⁸. À cette date entrent aussi « en lutte » des élèves de lycées techniques, d'établissements privés, d'écoles normales d'instituteurs, de CET et des lycées de filles. Jusqu'au 16 février, les actions sont nombreuses et réunissent beaucoup de lycéens mais dans différents lieux, aucune grande manifestation n'ayant pu être encore organisée, malgré le soutien de diverses organisations. Comme on l'a donc observé, entre l'arrestation de Gilles Guiot et le 16 février, les actions de lycéens se multiplient dans toute la France et impliquent de nombreux acteurs de l'éducation, unis pour la défense d'un élève devenu le symbole de la généralisation de la répression. Mais ce n'est qu'à partir du 17 février que le mouvement prend une ampleur telle

¹ « La condamnation d'un élève du lycée Chaptal suscite des protestations », *op. cit.*

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, pp. 417-419.

³ « L'affaire Guiot provoque une vive effervescence dans certains lycées parisiens », *Le Monde*, 17 février 1971.

⁴ « Après la condamnation de Gilles Guiot », *Le Monde*, 17 février 1971.

⁵ Voir annexe 2, Annexes au Chapitre V.

⁶ Jean-Marie Domenach, « L'affaire Guiot et la grève dans les lycées parisiens », *Le Monde*, 18 février 1971.

⁷ *Ibid.*

⁸ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 421.

qu'il ne peut plus être ignoré par le pouvoir et par l'opinion. Le 17 février est d'abord marqué par un sit-in au lycée Racine à Paris et de nombreuses manifestations silencieuses dans les lycées de province et de banlieue ¹. Un meeting est organisé à la Bourse du travail par les partis de gauche et il réunit parents, professeurs, étudiants et lycéens. Mais c'est surtout la manifestation de la Halle aux Vins qui retient l'attention : 10 000 lycéens parisiens, ceux de Chaptal en tête, se réunissent ² « contre la répression et pour la liberté »³. Ces lycéens sont rejoints par « des milliers de jeunes et de démocrates », et le cortège passe devant l'hôpital de la Salpêtrière pour « saluer Richard Deshayes », devenu un des symboles de la répression étatique⁴. La manifestation a lieu dans le calme et sans incidents, ce qui fait parler de ce rassemblement comme d'une « splendide promesse »⁵ : les lycéens ont conduit leur mouvement avec « un sang-froid total » et « une parfaite maîtrise », et montrent ainsi leur capacité à prendre part à la « lutte démocratique »⁶. La réussite de la manifestation du 17 incite les lycéens à renouveler le même type d'action, dès le lendemain, le 18 février. De nombreuses manifestations pour la « libération de Gilles Guiot » sont organisées à Paris et en province⁷. La manifestation la plus importante de cette journée a bien sûr lieu à Paris où plus de 50 000 personnes se rassemblent au Quartier Latin ⁸. À l'issue du défilé, le comité de soutien à Gilles Guiot appelle à un sit-in boulevard St Michel pour le 19 février, jour où le procès en appel doit se tenir. Même si les lycéens parisiens semblent les plus nombreux, voire les plus concernés par la défense d'un camarade proche « géographiquement » d'eux, les lycéens de province ne sont pas en reste et le 18 février marque la multiplication des manifestations dans tout le pays, réunissant à chaque fois plusieurs milliers de personnes ⁹. Le cas de ce lycéen provoque donc l'union d'un milieu trop souvent tiraillé par les divisions internes, et cette unité ne vise qu'à une chose : faire libérer Gilles Guiot.

3 – L'issue du mouvement

Le mouvement de soutien à Gilles Guiot progresse donc à différents niveaux. De plus en plus d'élèves, de professeurs et de parents s'impliquent dans la défense de ce lycéen. La

¹ « De nombreuses manifestations ont eu lieu... », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ L. Salini, « La politique du pouvoir partout en accusation », *op. cit.*

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 421.

⁵ L. Salini, « La politique du pouvoir partout en accusation », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Daniel Bensaïd et Alain Krivine, *Mai si ! Rebelles et repentis*, 68-88, Paris, éd. La Brèche, 1988, 221 p., p. 187.

⁸ « De l'agitation au malaise judiciaire », *op. cit.*

⁹ Voir annexe 2, Annexes au Chapitre V.

progression se fait aussi d'un point de vue géographique avec l'entrée « en lutte » des lycéens de province, qui, même s'ils semblent moins concernés par l'histoire de ce lycée parisien, prennent fait et cause pour lui. On peut donc logiquement s'interroger sur l'issue du mouvement, en voyant d'abord « le sort » réservé à Gilles Guiot, la structuration du mouvement et enfin les suites données.

Après plusieurs jours d'agitation dans les lycées, une échéance importante arrive pour Gilles Guiot : son procès en appel. La comparution du lycée devant le Tribunal d'appel donne une nouvelle occasion aux acteurs de l'éducation de montrer leur solidarité. Le 19 février, le mouvement de grève déjà entamé continue et atteint même de nouveaux établissements, avec le soutien du SNES ¹, du SGEN, de la fédération Cornec et de la CGT. Des manifestations ont lieu dans tout le pays ², notamment à Grenoble, où les 2 000 manifestants provoquent des incidents violents avec la police ³. Hormis Grenoble, les rassemblements se font sans heurts dans toute la France et à Paris : un sit-in boulevard St Michel rassemble 1 000 personnes en attendant le verdict. À Clermont-Ferrand, où le mouvement peine à s'installer dans les premiers jours, plusieurs actions sont organisées ce 19 février. D'abord, un appel à la grève est lancé par le Comité de lutte lycéen, créé le 15 février à l'initiative de l'AJS. Cet appel est assez bien suivi mais surtout par les lycéens du centre-ville, notamment à Jeanne d'Arc ou encore Blaise Pascal, où la grève concerne entre 80 et 100 % des élèves de terminale et des classes préparatoires ⁴. D'ailleurs, 250 à 300 lycéens de Blaise Pascal se rendent ce jour en cortège à la faculté de Lettres, où ils assistent à une réunion d'information organisée par l'AJS. Après la réunion, une première manifestation AJS-PSU-LC-LO et Fédération anarchiste de Clermont-Ferrand, rassemblant 250 personnes, défile de la faculté de Lettres jusqu'à la Préfecture. Un deuxième rassemblement a lieu en fin de journée à l'appel du Comité de lutte lycéen et cette fois, ce sont 1 200 lycéens qui se rassemblent devant Gergovia en attendant le verdict du procès en appel ⁵. Pendant cette audience, tous les témoignages concordent pour prouver que Gilles Guiot est innocent et la Cour d'appel le relaxe donc ⁶. Cette relaxe doit beaucoup aux « consignes de clémence » données par René Pleven, Garde des Sceaux, au Procureur de la République – des consignes

¹ R. Andrieu, « Acquitté ! Lycéens... », *op. cit.*

² F. Gaussen, « La décision de relaxe... », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 173/3/2, 22 février 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations, mouvements (1970-1978), Dossier « 1971 ».

⁵ *Ibid.*

⁶ D. Bensaïd et A. Krivine, *op. cit.*, p. 187.

connues dès la veille du procès et relayées par la presse – pour éviter toute dégradation de la situation dans les lycées¹. Cette décision est « saluée par des cris de joie » boulevard St Michel² et devant la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand. Le jeune homme est relâché le soir même de Fleury-Mérogis³. À sa sortie de prison, Gilles Guiot fait une déclaration largement reprise par la presse le lendemain : « Cette expérience m’a beaucoup fait mûrir. Elle m’a permis de prendre conscience de problèmes que j’ignorais, comme les problèmes politiques »⁴. Immédiatement après la relaxe, les rassemblements se dispersent dans le calme mais une centaine d’étudiants affronte la police devant la faculté de Sciences⁵ de Paris.

Quoi qu’il en soit, les syndicats et les organisations qui ont soutenu le mouvement se réjouissent : c’est « une victoire de l’action de masse, responsable et sérieuse » pour l’UNCAL ; le « pouvoir a reculé » pour le MJC ; « l’action démocratique auprès des élèves a payé » pour le SNES et c’est « un encouragement à poursuivre l’action » pour le Centre CGT-jeunesse⁶. L’UNEF présente, elle, la libération de Gilles Guiot comme une « victoire de la pureté, [...] des grands sentiments et [...] de l’unité »⁷. Cette affaire reflète pour beaucoup les problèmes connus par les étudiants et les lycéens, en particulier « l’aggravation de la répression », que dénoncent onze organisations de gauche dans un communiqué de presse commun : la CIR, Jeune République, Objectif 72, le PC, le Parti Radical, le PS, la LDH, Libre Pensée, la CFDT, la CGT et la FEN⁸. En tout cas, le mouvement pour la libération de Gilles Guiot reste spécifique, car il unit élèves, parents, professeurs et même administration. Il l’est aussi grâce à la mobilisation de nombreux élèves de CET et de lycées de filles⁹, par sa « provincialisation » et l’entrée en lutte d’élèves d’écoles normales d’instituteurs. L’affaire Guiot est la première grande manifestation de solidarité dont l’initiative est lycéenne, ce qui leur permet pour la première fois depuis Mai 68 d’intervenir directement sur la scène politique et médiatique¹⁰. Le succès de la mobilisation, malgré le climat de répression, s’explique par l’innocence évidente de Guiot. Le fait qu’il n’appartienne pas à une organisation politique permet l’union, contrairement au « cas Deshayes ». Son inculpation

¹ M. Rajsus, *op. cit.*, p. 93.

² R. Andrieu, « Acquitté ! Lycéens... », *op. cit.*

³ F. Gaussen, « La décision de relaxe... », *op. cit.*

⁴ M. Rajsus, *op. cit.*, p. 93.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 323.

⁶ R. Andrieu, « Acquitté ! Lycéens... », *op. cit.*

⁷ « Lycées, quel ordre ? », *Étudiants de France*, n° 1, mai 1971, BDIC, FD 1081/22.

⁸ F. Gaussen, « La décision de relaxe... », *op. cit.*

⁹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 331.

¹⁰ *Ibid*, p. 325.

montre que la répression peut toucher tout le monde, comme l'affirme l'UNCAL, et l'action bénéficie d'échéances précises, notamment le passage en Cour d'appel du 19. Aussi, dès le 20 février, la reprise des cours est quasi générale, le comité de soutien est dissout, montrant ainsi que le mouvement était bien en faveur de Gilles Guiot, et non de Richard Deshayes. Mais même si le mouvement de février 1971 semble démontrer une unité du milieu lycéen, des tensions sont apparues et il faut nuancer l'union tant proclamée.

Le mouvement pour la libération de Gilles Guiot semble unir tous les acteurs de l'éducation, même le SNPDES, Syndicat National des Proviseurs et des Directeurs de l'Enseignement Secondaire, qui envisage une démission collective en cas de condamnation. Mais derrière l'apparent front commun, des divergences apparaissent nettement. En effet, les Comités de lutte lycéens qui fédèrent le mouvement grâce notamment à l'influence de leurs leaders, s'opposent à l'UNCAL et aux différents comités de soutien. Les comités de lutte veulent une grève longue pour aboutir à une victoire du mouvement alors que l'UNCAL et les comités de soutien insistent sur l'importance du nombre et de l'unité. À la division sur le mode d'action s'ajoute une divergence quant au thème même de la lutte : une tendance « dure », composée des Comités de lutte lycéens, des Comités rouges et des comités de grève, veut étendre la lutte à celle contre la répression, ce qui se traduit sur le terrain dans les manifestations¹. Par exemple, le défilé du 17 devant la Salpêtrière n'est soutenu que par la LC ; le 18, devant la Bourse du travail, les « modérés » du SNES s'opposent aux militants de l'AJS et de la LC ; et le 19, les tensions entraînent une multiplication des mots d'ordre : l'AJS appelle au rassemblement à la Halle aux Vins, la LC et les Comités rouges appellent eux au sit-in boulevard St Michel et l'UNCAL souhaite, elle, des actions dans chaque établissement. Ces divisions empêchent le mouvement de réellement se structurer malgré les appels à l'unité. La démobilisation est rapide et les tentatives d'extension du mouvement causent, elles aussi, des divisions.

L'« affaire Guiot » est une étape majeure dans l'histoire des mobilisations lycéennes en particulier le rassemblement boulevard St Michel, le premier tenu dans ce haut lieu de Mai 68. L'extrême gauche y montre sa capacité de mobilisation et son efficacité. L'idée d'un monde politique « qui en veut à la jeunesse »² fait entrer de « nouvelles couches » dans la

¹ *Ibid*, p. 321.

² Didier Leschi, « L'après-Mai 68 dans les lycées », *Lettre d'information n° 29* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, février 1998, pp. 1-6, p. 4.

contestation. Les militants d'extrême gauche tentent donc de profiter de la dynamique du mouvement et d'éviter la démobilisation : dans *Rouge*, le journal de la LC, est lancé le « Manifeste de l'union des cercles lycéens », qui appelle au maintien de la « répression lycéenne ». Le rôle des militants AJS durant le mouvement de soutien à Gilles Guiot est aussi particulièrement important : dans les rapports de police disponibles, le « vent de révolte » qui souffle dans les lycées est attribué à « l'action concertée d'une poignée de meneurs AJS »¹. Cette idée est largement diffusée par la presse qui parle d'une « révolte d'un petit nombre d'élèves actifs contre l'autorité »², d'une « affaire prise en main par les plus politisés »³ ou encore de « gauchistes [qui] profitent des maladresses de la justice et utilisent le prétexte pour tenter l'escalade de l'agitation »⁴. Le Centre des luttes lycéennes, influencé par le PSU et la JEC, lance lui son journal-tract *Continuons le combat*⁵. Mais c'est aussi à travers l'action de l'UNCAL que les militants entendent prolonger le mouvement. Lors du III^{ème} congrès UNCAL de Bagnaux en mars 1971, les 412 délégués affirment que le « mouvement lycéen a gagné ses lettres de noblesse »⁶ et ils lancent un programme d'action sur la vie lycéenne, visant à diminuer l'inégalité des chances et défendre les libertés⁷. Pour Danielle Dutil, présidente de l'UNCAL, le « mécontentement lycéen est provoqué en premier lieu par MM. Pompidou et Guichard », leur « campagne gouvernementale anti-lycéenne » : pour eux, en effet, il semble « plus facile d'agiter des menaces que de remédier aux mécontentements »⁸. Ces prises de position vont encourager certains lycéens à étendre leur action et exprimer de nouvelles revendications, souvent déjà entendues.

Immédiatement après l' « affaire Guiot », l'agitation retombe mais les plus engagés dans la vie politique et syndicale continuent le mouvement et tentent de l'étendre à de nouveaux thèmes. Ainsi on entend parler des « séquelles de l'affaire Guiot »⁹ : jusqu'au 6 mars, la grève due à « l'affaire Guiot » est maintenue au lycée de Saint-Chamond ; le 6 mars à Toulouse a lieu une manifestation réunissant 2 000 lycéens contre la répression visant Gilles Guiot et Richard Deshayes¹⁰ et une grève est organisée dans un lycée de Poitiers pendant

¹ Gérard Bonnot, « Le lycée malade », *L'Express*, n° 1029, 29 mars-4 avril 1971.

² Jacques Bouzerand, « Les lycées en folie », *L'Aurore*, 13-14 février 1971.

³ Jacques Bouzerand, « Demain risque d'être une journée chaude », *L'Aurore*, 17 février 1971.

⁴ Jacques Bouzerand, « De graves risques de politisation », *L'Aurore*, 16 février 1971.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 355.

⁶ Charles Silvestre, « L'UNCAL a gagné sa place dans le mouvement syndical », *L'Humanité*, 22 février 1971.

⁷ Charles Silvestre, « Au congrès de l'UNCAL », *L'Humanité*, 23 février 1971.

⁸ « Assurer aux lycéens de meilleures conditions d'études », *L'Humanité*, 20 mars 1971.

⁹ Yves Agnès, « L'agitation continue dans certains établissements secondaires et supérieurs », *Le Monde*, 28 février-1^{er} mars.

¹⁰ « L'agitation lycéenne persiste dans plusieurs villes de province », *Le Monde*, 7-8 mars 1971.

laquelle les élèves demandent que « les responsabilités soient déterminées » dans « l'affaire Deshayes »¹. À Clermont-Ferrand, l'effervescence créée par l'affaire Guiot dans les lycées est immédiatement exploitée par les groupes politiques. Malgré une mobilisation difficile et imparfaite dans les lycées clermontois, les groupes d'extrême gauche voient la lutte en faveur de Gilles Guiot comme le premier acte d'un mouvement de longue durée. Si les appels de l'UNCAL à « un rassemblement autour de l'organisation syndicale » et de l'URL à lutter contre « l'intervention d'éléments communistes et gauchistes dans les lycées »² sont peu écoutés, ceux lancés par le CLL et l'AJS le sont davantage. L'agitation persiste dans les lycées clermontois, sous l'impulsion des militants lambertistes. De la fin février à la mi-mars, les incidents se multiplient dans les lycées clermontois, plus particulièrement à Blaise Pascal, Jeanne d'arc et Sidoine Apollinaire. Suite à plusieurs incidents, des sanctions sont prises à l'encontre de lycéens engagés dans la contestation, ce qui redonne un second souffle au mouvement. Une manifestation UNCAL, UNEF et AJS contre la répression « illustrée par l'affaire Guiot », est organisée devant les lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc le 22 mars : 150 personnes envahissent ce lycée, un professeur est blessé, des affrontements ont lieu avec la police et onze lycéens sont arrêtés³. Cette répression entraîne une radicalisation et une amplification des actions lycéennes. Une nouvelle manifestation a lieu le 23 mars, un sit-in est organisé au lycée Jeanne d'Arc alors en grève, des tracts sont distribués à Blaise Pascal⁴. Le 24 mars, une assemblée générale organisée par l'UNCAL, l'AJS, LO, le PSU et la LC a lieu à la faculté de Lettres et rassemble 1 500 étudiants et lycéens. Ces rassemblements marquent en fait le début de la mobilisation en faveur de François Pétauton, leader de l'AGEC qui, comme on a pu l'évoquer, est inculpé au titre de la loi « anti-casseurs » après les événements du 22 mars. Il faut noter que l'exemple de la mise en accusation du leader étudiant sert de base à l'argumentaire des CLL qui critiquent vivement le pouvoir politique, l'accusant d'investir ses moyens financiers dans les lycées « seulement pour une remise en ordre » et de « monter de toute pièce des incidents à l'aide de groupes fascistes [...] pour jeter le discrédit sur l'ensemble des lycéens et des étudiants »⁵. Pendant tout le mois de mars et même durant le mois d'avril, les CLL multiplient les initiatives en faveur de François Pétauton – pétitions,

¹ « L'agitation lycéenne », *Le Monde*, 11 mars 1971.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 10 mars 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations, mouvements (1970-1978), Dossier « 1971 ».

³ « Manifestations et bousculades devant les lycées », *La Montagne*, 24 mars 1971.

⁴ « Le calme revient peu à peu dans les lycées », *La Montagne*, 25 mars 1971.

⁵ Tract du Comité de lutte lycéen de Clermont-Ferrand, « À bas la répression », 13 mars 1971, Archives de l'AGEC.

manifestations, délégations au Rectorat – mais les vacances de Pâques semblent fatales à la mobilisation lycéenne, qui cesse dès la rentrée.

Moins liés à « l'affaire Guiot », d'autres cas de répression entraînent une agitation : à Béziers, un comité de défense est créé le 27 février après l'arrestation de deux élèves, Béatrice Benattar et Régine Montagne, interpellées pendant une manifestation viticole¹. L'agitation règne au lycée Jean-Baptiste Say de Paris suite à l'arrestation d'Alain Guionnet après un affrontement entre élèves d'extrême gauche et d'extrême droite. Par la suite, 2 000 lycéens manifestent le 18 mars, le lycée Michelet se met en grève, le lycée Jean -Baptiste Say est occupé puis évacué pour être finalement fermé et un meeting de soutien a lieu à Turgot². Grâce à l'engagement de ses camarades, Alain Guionnet est finalement libéré le 20 mars³. Toutes ces mobilisations confirment en fait les peurs exprimées dans la presse après l'arrestation de Gilles Guiot, notamment celles des journalistes de *L'Aurore*, qui s'interrogent dès la nouvelle connue sur les suites du mouvement – « Toute la question est de savoir si Gilles Guiot, qui ne faisait pas de politique avant d'entrer en prison n'en fera pas à sa sortie » – ou celles exprimées dans *Le Parisien* – « Voudrait-on donner de l'importance aux mouvements gauchistes que l'on ne se conduirait pas autrement »⁴.

On voit donc que le thème de la répression est omniprésent au début des années 1970, mais « l'affaire Guiot » favorise aussi les mouvements relatifs aux conditions de vie et de travail⁵ : à Limoges, une opération « portes ouvertes » est organisée au lycée Gay-Lussac le 28 février, suite à la mort d'un élève, Jean-Pierre Boyer, pendant un cours de gymnastique. Cette action est suivie d'une grève et d'un sit-in. Le lycée est ensuite fermé par décision rectorale. Le 28 février, 1 000 élèves d'un LT de Poitiers se mettent en grève contre le règlement intérieur⁶. Des manifestations relatives aux conditions de vie ont lieu le 5 mars à Marmande, Toulouse et des grèves commencent à Saint-Jean-de-Maurienne et Bastia ; deux établissements sont fermés à Avignon suite à l'agitation due à l'augmentation du prix des pensions⁷. Le 9 mars le lycée Vaucanson de Grenoble entre en grève et 500 personnes

¹ Y. Agnès, « L'agitation continue... », *op. cit.*

² Alfred Gosser, « L'agitation scolaire », *Le Monde*, 19 mars 1971.

³ « L'agitation dans les lycées », *Le Monde*, 21-22 mars 1971.

⁴ Cités par M. Rajsus, *op. cit.*, p. 93.

⁵ L'École émancipée, *La répression dans l'enseignement*, Paris, éd. Maspero, 1972, 199 p., p. 110.

⁶ Y. Agnès, « L'agitation continue... », *op. cit.*

⁷ « L'agitation lycéenne persiste... », *op. cit.*

manifestent contre les problèmes de locaux ¹. Le 17 mars, on dénombre 14 établissements fermés suite à l'agitation, deux à Paris et douze en province, dont un à Grenoble suite à des affrontements entre policiers et lycéens. Le 22 mars, le lycée Michelet vient s'ajouter à la liste des établissements fermés après une grève, comme le lycée Marcellin Berthelot ou le lycée d'Antony dont quatre élèves entament une grève de la faim dans l'église St Germain de Paris². De nouveaux établissements sont fermés fin mars suite à des grèves dont le lycée de Thionville et tous ceux de Guadeloupe ³. Au même moment une grève débute au lycée Louis le Grand contre l'exclusion de huit élèves et 500 lycéens manifestent en leur faveur, soutenus par le SNES et l'UNEF. Même *Le Figaro* semble venir au secours des lycéens, quand il démontre que « presque toutes les grèves ont commencé par une protestation légitime, contre les conditions de vie difficiles, des locaux trop vétustes ou contre un règlement intérieur trop strict »⁴. L'évolution du mouvement d'agitation, qui se focalise désormais sur des problèmes matériels, des renvois « abusifs », montre une nette évolution du mouvement lycéen, dont « les motifs ne sont plus politiques »⁵. Trois ans après Mai 68, « l'agitation rajeunit » et « fait un impressionnant tour de France »⁶.

Les mesures répressives entraînent les syndicats enseignants dans l'opposition, notamment la FEN, le SNES ou le Syndicat de l'enseignement technique. L'UNCAL, dont la présidente Danielle Dutil affirme que « le mécontentement est dû aux conditions d'études et de vie »⁷, tente de faire la jonction entre lycéens et enseignants. Une journée d'action unitaire est organisée le 22 mars par l'UNCAL et l'UNEF. Le choix de cette date est symbolique aux yeux des contestataires pour qui Mai 68 est encore présent dans les esprits. Des motions contre la répression sont votées pendant des différentes assemblées générales et des grèves débutent à Toulouse, Nancy, Orsay, Bordeaux et Talence. Une manifestation de 1 000 personnes se rassemble à Toulouse ainsi qu'un meeting regroupant 700 personnes à Censier, suivi d'un sit-in sur le boulevard St Germain. Malgré l'ampleur du mouvement, la délégation envoyée au Ministère « se heurte à une fin de non-recevoir ». Le mouvement soutenu par l'UNCAL se poursuit le 29 mars par un appel à la grève générale et le syndicat envoie une

¹ « L'agitation lycéenne », *Le Monde*, 11 mars 1971.

² « Le lycée Michelet est de nouveau fermé », *Le Monde*, 24 mars 1971.

³ Frédéric Gausson, « Dans les rues de Paris », *Le Monde*, 2 avril 1971.

⁴ Cité par M. Rajsus, *op. cit.*, p. 93.

⁵ Danièle Granet, « La fronde des lycéens », *L'Express*, n° 1028, 22-28 mars 1971.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Agitation dans les lycées », *Le Monde*, 21-22 mars 1971.

nouvelle délégation à Olivier Guichard¹. Le 31, une opération « dialogue avec la population » est organisée par les Comités de lutte lycéens. Des tracts expliquant le « malaise » lycéen sont distribués et, lors d'un meeting de l'UNCAL, avec le soutien du SNES, de la CGT et de la fédération Cornec, les contestataires accusent le « gouvernement [d'être] responsable [de ce] malaise »². Quoi qu'il en soit, les sanctions relancent toujours l'agitation, comme c'est le cas à Clermont-Ferrand ou à Louis le Grand après l'exclusion de dix élèves, à Claude Bernard après l'exclusion de Michel Field ou à Champigny après celle de sept élèves grévistes. À ces sanctions, les Comités de lutte lycéen et l'UNCAL répondent par des rassemblements, comme le 28 avril devant le lycée Stéphane Mallarmé³. Ceci ne peut que causer des problèmes, compte tenu des intentions attribuées au ministre de l'Éducation Nationale, Olivier Guichard.

B – La circulaire Guichard

Les mois de février et mars 1971 marquent, comme on l'a vu, un relatif réveil des acteurs de l'éducation, en particulier des lycéens qui, grâce à la mobilisation pour la libération d'un des leurs, prennent de nouveau conscience de leur pouvoir d'intervention dans l'institution scolaire et même au niveau de l'État. Mais vite le gouvernement et l'Élysée tentent de limiter ces manifestations de contestation et Olivier Guichard se voit chargé de reprendre la situation en main, bientôt « armé » de sa circulaire.

1 – Un texte « liberticide »

Comme on l'a vu précédemment, l'arrivée d'Olivier Guichard au Ministère de l'Éducation Nationale est perçue comme le signe d'un « changement de cap » quant à la politique menée dans les lycées et les universités, en particulier dans la manière d'appréhender les mouvements d'agitation et de limiter l'action des plus politisés. Cependant, Olivier Guichard, dans un premier temps et contrairement aux idées reçues, refuse toute mesure répressive. Mais compte tenu du contexte et des pressions qu'il subit de la part de la majorité, il doit se résoudre à utiliser la « méthode forte »⁴. Olivier Guichard répond aux attentes du gouvernement et du président Georges Pompidou qui, comme on l'a observé,

¹ *Ibid.*

² Frédéric Gaussen, « Dans les rues de Paris », *Le Monde*, 2 avril 1971.

³ « Dans quelques établissements », *Le Monde*, 29 avril 1971.

⁴ Serge Berstein et Jean-Pierre Rioux, *La France de l'expansion, tome 2, L'apogée Pompidou (1969-1974)*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », 1995, 332 p., p. 256.

appelle dès son arrivée au pouvoir à une « politique de fermeté ». Le ministre accepte donc de rétablir l'ordre dans l'Éducation Nationale, comme il le fait le 4 janvier 1971 en prenant un décret sur la discipline dans les ENS¹, décret suivi d'une grève. Cette volonté gouvernementale et présidentielle s'affirme lors de la mobilisation due à « l'affaire Guiot » : dès le 19 mars 1971 et suite à l'agitation dans les lycées, Georges Pompidou invite, à la télévision, son Premier ministre et son Ministre de l'Éducation Nationale à rétablir « sans retard et avec compréhension l'ordre dans les lycées »². Cette remise en ordre s'effectue avec difficulté pour Olivier Guichard, un ministre déjà critiqué sur bien des points : ainsi début mars 1971, le 59^{ème} congrès de l'UNEF voit se multiplier les protestations contre l'attitude répressive du ministre et les dirigeants de l'UNEF affirment que « les conditions de vie de l'étudiant [et du lycéen] en 1971 en France sont déplorables »³, ce qui est à la charge du ministre et du Ministère. On lui reproche donc son comportement, mais aussi sa politique, comme le font comprendre des manifestants toulousains qui scandent « Guichard doit payer »⁴. Déjà poussé par Georges Pompidou à rétablir la « discipline nécessaire »⁵, Olivier Guichard devient de moins en moins populaire dans les milieux étudiants et lycéens. Il est une nouvelle fois appelé à « sévir » le 25 juin 1971 par le président, qui « s'inquiète à nouveau de la situation dans les lycées »⁶. Cet énième rappel à l'ordre oblige le ministre à durcir encore ses positions, ce qui explique par exemple les mesures d'exclusions concernant plusieurs centaines de lycéens, susceptibles « d'agiter » leurs établissements, prises fin juin 1971 et révélées en novembre par *Le Monde*. On note d'ailleurs que cette mesure « émerge » dans le quotidien à l'occasion de la parution d'un texte gouvernemental contesté.

Après une fin d'année scolaire 1970-1971 assez difficile quant au maintien de l'ordre, dans les établissements secondaires particulièrement, le ministre Olivier Guichard décide « d'aller au devant » de l'agitation en créant un texte relatif à la bonne tenue de la discipline. Ceci est fait en novembre 1971 avec l'envoi d'une circulaire confidentielle aux chefs d'établissements d'enseignement secondaire⁷. Dans cette circulaire, Olivier Guichard recommande aux chefs d'établissements d'adopter une attitude ferme pendant les

¹ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 20-25.

² A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 65.

³ Charles Silvestre, « 5 000 étudiants dans la cour de la Sorbonne », *L'Humanité*, 6 mars 1971.

⁴ Michel Doumenc, « Plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté à l'appel de l'UNEF », *L'Humanité*, 10 novembre 1971.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 409.

⁶ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 163.

⁷ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 333-335. Voir annexe 3, Annexes au Chapitre V.

mouvements d'agitation¹ : ils doivent interdire les grèves, les assemblées générales, fermer les établissements agités, contrôler les absences et, en dernier lieu, réinscrire individuellement « sur contrat » chaque élève renvoyé². Ce type de mesures a été récemment appliqué au lycée Jean-François Millet de Cherbourg le 26 octobre 1971 suite à divers incidents³. Et plus antérieurement encore, en novembre 1970 au lycée Turgot, où après des incidents entre groupes politiques pendant lesquels des professeurs sont frappés par des jeunes, les élèves concernés par les mesures disciplinaires doivent se réinscrire, accompagnés de leurs parents, et sont obligés de signer le règlement intérieur en promettant de le respecter⁴. D'ores et déjà, le texte en lui-même est porteur de contradictions quant à son but. Le maintien de l'ordre prévu par la circulaire et son application, teintée d'autoritarisme selon les syndicats, ne peuvent être supportés par les lycéens : le texte n'incite aucunement au dialogue entre l'administration et les élèves, une confusion est faite entre agitateurs et absentéistes, et la relation maître-élèves pensée par la circulaire n'est fondée que sur la domination de l'un sur l'autre⁵. Un dernier problème se pose au sujet de cette note : censée rester « confidentielle », la circulaire est très vite connue et beaucoup s'interrogent sur son but réel. D'autres se posent la question de savoir si la circulaire n'est pas un moyen de « monter » l'opinion contre les lycéens⁶, sachant qu'ils vont vivement réagir à un texte considéré comme liberticide, ce qui ne tarde d'ailleurs pas.

2 – Les réactions

Comme on l'a vu précédemment, le refus de l'autoritarisme, de la répression et le besoin de liberté font partie des principales revendications exprimées par la population lycéenne. Le texte de la circulaire Guichard est en totale opposition avec un esprit de consensus et de libéralisme et il semble inévitable qu'il provoque de vives réactions dans une population qui a déjà le sentiment d'être visée par les attaques du monde politique et « adulte ». Il faut donc voir quelles vont être les réactions face à ce texte et comment elles vont se traduire sur le terrain.

¹ Yves Agnès, « Dans une note confidentielle aux chefs d'établissements », *Le Monde*, 4 novembre 1971.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 333-335.

³ Y. Agnès, « Dans une note confidentielle... », *op. cit.*

⁴ « "Sit in" de lycéens à Nantes », *Le Monde*, 17 novembre 1970.

⁵ Y. Agnès, « Dans une note confidentielle... », *op. cit.*

⁶ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 337-339.

Comme nous pouvions le prévoir, les premières réactions à la circulaire Guichard ne se font pas attendre. Pour les militants lycéens, le texte est perçu comme une « institutionnalisation officielle » de la répression dans le secondaire ¹ et beaucoup y voient une réelle diminution de la liberté d'expression. On estime alors que les lycéens peuvent être « légitimement mécontents » de cette circulaire, opposée aux libertés démocratiques et aux droits des lycéens ; qu'ils « protestent à bon droit contre les conditions d'études et de vie » et, pour les militants d'extrême gauche, que les « incidents sont montés en épingle par le pouvoir, la presse et la radio »². Sur ces bases donc, les prises de positions se multiplient à commencer par celle de l'UNCAL, qui appelle à « s'unir, à développer l'action en organisant des délégations auprès des directeurs d'établissements et des rectorats », à faire un « examen des possibilités d'action communes » avec les syndicats d'enseignants et les organisations de parents. L'UNCAL demande à être reçue par le ministre Olivier Guichard, « afin de lui exprimer le mécontentement lycéen », et exige l'abrogation de la circulaire, le droit d'organisation et le droit à la participation à la vie des établissements ³. La mobilisation se veut donc plus dure, plus politisée que celle qui a lieu pour la libération de Gilles Guiot et son objectif est « l'abrogation de la circulaire scélérate »⁴. Dans leur combat, les lycéens sont soutenus par la FEN qui estime la note « génératrice de difficultés alors que la rentrée est calme » et que les solutions envisagées sont « autoritaires, automatiques et simplistes »⁵. Les soutiens viennent aussi de la tendance « École émancipée », qui refuse « un retour à l'ordre moral »⁶, du groupe « Démocratie et université », proche du PS⁷, de la LC, de Secours Rouge, du groupe Révolution et du PSU⁸. Les lycéens ont aussi le soutien de chefs d'établissements, de représentants de parents et du Centre confédéral de la jeunesse CGT. Cependant le mouvement connaît, comme celui né pendant « l'affaire Guiot », des problèmes internes : d'une part, le SNES ne prend pas réellement position, ce qui limite de fait la légitimité du mouvement, et d'autre part, le CCDCL – Comité de Coordination Des Comités de Lutte, créé à l'occasion de cette mobilisation, regroupant la LC, Révolution, l'AMR, les maoïstes, le PSU et la JEC⁹, s'oppose à l'UNCAL et au PC par rapport au mode d'action ¹. En effet cette

¹ *Ibid*, p. 343.

² Danielle Dutil, « Comment défendre les lycéens », *L'Humanité*, 30 novembre 1971.

³ *Ibid*.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 335.

⁵ « La FEN critique la circulaire de M. Guichard sur les grèves d'élèves », *Le Monde*, 20 novembre 1971.

⁶ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, pp. 337-339.

⁷ Guy Herzlich, « Des lycéens manifestent contre la circulaire recommandant la fermeté dans leurs établissements », *Le Monde*, 1^{er} décembre 1971.

⁸ Guy Herzlich, « Nouvelle manifestation de lycéens à Paris », *Le Monde*, 3 décembre 1971.

⁹ Georges Bouvard, « La lutte contre la circulaire Guichard gagne de nouveaux établissements », *L'Humanité*, 7 décembre 1971.

question se révèle, lors du conflit, essentielle. C'est pourquoi dès la fin novembre, l'UNCAL appelle les lycéens à s'interroger sur les formes d'action : pétitions, sit-in, délégations ou motions². Cette concertation se fait dès le 29 novembre dans les nombreuses assemblées générales organisées³, telles celles des lycées Balzac, Henri IV, Villon, Arago et Charlemagne à Paris⁴ ou celles réunies à Clermont-Ferrand, notamment par les élèves de Blaise Pascal et Jeanne d'Arc. Mais là aussi les divisions font rage malgré la volonté de dialogue : si, après sa réunion du 30 novembre, le CCDCL appelle à des manifestations, comme celle prévue le 1^{er} décembre 1971, l'UNCAL appelle à la grève générale et à la tenue de meetings⁵. En tout cas, les lycéens s'accordent sur le fait qu'il faille agir pour contrer la politique menée par l'État « contre eux », et ce dans des délais assez brefs.

Dès novembre 1971, les premières actions se mettent en place contre la circulaire Guichard et les premiers à réagir sont les lycéens d'Albert Camus de Nantes : 300 d'entre eux font un sit-in le 12 novembre contre le texte⁶. Mais le « relais » est très vite pris par les lycéens auvergnats, qui font figure d'avant-garde de cette lutte. Le premier trait marquant de cette mobilisation en Auvergne est son caractère unitaire. En effet, à la mi-novembre 1971, une pétition UCL-AJS est diffusée dans la région, « appuyée par l'UNCAL, les JC et les JS »⁷. La pétition, signée par exemple par plus de 150 lycéens de Moulins le jour de son lancement, marque à travers l'action commune AJS-JC « un premier pas vers l'unité ». Les lycéens auvergnats dénoncent la réponse du gouvernement à « l'aspiration au travail et au mieux vivre », une réponse répressive et disproportionnée qui traduit selon eux un « refus systématique de la discussion ». L'UCL lance donc dès la mi-novembre une campagne d'information sur la circulaire Guichard et demande la tenue d'une assemblée générale lycéens/professeurs/parents d'élèves pour étudier « les moyens de parvenir à l'abrogation de la circulaire [et] des décisions anti-démocratiques formulées par Guichard »⁸. Ensuite, les manifestations de mécontentement s'enchaînent plus rapidement, montrant la réelle indignation des lycéens : le 19 novembre marque le début réel de l'agitation dans les lycées avec la multiplication des grèves, des assemblées générales et des manifestations. Ce jour-là,

¹ G. Herzlich, « Des lycéens manifestent... », *op. cit.*

² Georges Bouvard, « Contre la circulaire Guichard », *L'Humanité*, 2 décembre 1971.

³ « Quelques incidents dans les lycées », *Le Monde*, 30 novembre 1971.

⁴ G. Herzlich, « Des lycéens manifestent... », *op. cit.*

⁵ « Effervescence dans de nombreux lycées parisiens après l'exclusion de 3 élèves de Montaigne », *Le Monde*, 2 décembre 1971.

⁶ « "Sit in" de lycéens à Nantes », *op. cit.*

⁷ Tract UCL-AJS-UNCAL-JC-JS, novembre 1971, Archives de l'AGEC. Voir annexe 4, Annexes au Chapitre V.

⁸ *Ibid.*

plus de 3 000 lycéens manifestent à Jussieu à l'appel de la LC¹ et font un sit-in. Le 29 novembre, un défilé de 3 000 lycéens part de Jussieu pour aller à St Jacques, à l'appel du CCDCL, dont les représentants sont réunis au lycée St Louis². Le 30 novembre, les comités de lutte se multiplient dans les lycées et encouragent la tenue d'assemblées générales. Les mouvements de grève se développent, en province par exemple où un « mouvement contre la reprise en main dans les lycées » est créé à Marseille, où la manifestation du 30 voit les lycéens affronter la police³. Une des grandes manifestations de ce mouvement est celle du 1^{er} décembre, prévue seulement le 30 novembre pendant une réunion du CCDCL⁴ : cette manifestation, encouragée par l'exclusion de trois élèves de Montaigne, sur laquelle nous reviendrons, réunit 5 000 personnes de Denfert-Rochereau au parc Montsouris⁵. Mais un « important barrage policier les attend [...] » au boulevard Jourdan⁶ et les forces de l'ordre bloquent les manifestants qui se replient à la cité universitaire Jourdan où ils tiennent un meeting⁷. On lit dans la presse, suite à cette intervention, que « devant l'extension du mécontentement des lycéens, le gouvernement a recours à la provocation »⁸. L'UNCAL condamne la répression policière et appelle à « garantir l'efficacité du mouvement par son sérieux et son élargissement ». On assiste alors à une multiplication des pétitions UNCAL, aux votes de motions dans les assemblées générales. Danielle Dutil, présidente de l'UNCAL, envoie, le 5 décembre, une lettre ouverte à Olivier Guichard, qu'elle fait signer dans chaque classe et qui comporte déjà 20 000 signatures⁹. De nouvelles manifestations ont lieu le 3 décembre à Brive et Bourg-en-Bresse, à Rennes ou à Marseille, avec le soutien du Comité d'action des enseignants et du SNES¹⁰. Mais ce sont les manifestations parisiennes qui sont les plus significatives. Une dizaine de petits cortèges regroupent près de 8 000 personnes¹¹, dont celui de la gare Saint-Lazare. Pendant cette manifestation, les militants PSU s'opposent aux trotskistes au sujet de l'organisation d'une manifestation centrale pour le 4 décembre¹², qui n'aura finalement pas lieu. Elle est remplacée par une « campagne d'explication » à la

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 335.

² G. Herzlich, « Des lycéens manifestent... », *op. cit.*

³ « Effervescence dans de nombreux lycées parisiens... », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 335.

⁶ Georges Bouvard, « Contre la circulaire Guichard », *L'Humanité*, 2 décembre 1971.

⁷ Guy Herzlich, « Nouvelles manifestations de lycéens à Paris », *Le Monde*, 3 décembre 1971.

⁸ Georges Bouvard, « Lycéens : assemblées, sit-in dans chaque établissement », *L'Humanité*, 3 décembre 1971.

⁹ Georges Bouvard, « La lutte contre la circulaire Guichard gagne de nouveaux établissements », *L'Humanité*, 7 décembre 1971.

¹⁰ Guy Herzlich, « Nouvelles manifestations de lycéens à Paris et en province », *Le Monde*, 5-6 décembre 1971.

¹¹ G. Herzlich, « Nouvelles manifestations de lycéens... », *op. cit.*

¹² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 335.

population¹. Les journées suivantes ne voient pas se rassembler de grandes manifestations : le 6 décembre, une journée d'action est organisée par le PSU, la LC et l'AMR ; et le 8, c'est un rassemblement UNCAL qui se tient à Paris², après lequel est organisé un meeting commun UNCAL, UNEF-Renouveau et CGT, rassemblant près de 1 500 personnes qui entendent « développer des actions sérieuses et responsables » pour donner « une ampleur nouvelle » au mouvement³. Ceci se fait dès le lendemain avec l'organisation d'une grande pétition par l'UNCAL, avec de nouvelles manifestations en banlieue et en province⁴. Malgré toutes les protestations, le gouvernement ne cède pas, bien au contraire, et suite à différents accrochages, la situation se tend et le mouvement prend une autre ampleur.

Les lycéens, déjà entraînés dans la lutte contre la circulaire Guichard, radicalisent leurs positions au fur et à mesure du mouvement et des incidents qui émaillent les mois de novembre et décembre 1971. Le premier fait important dans cette radicalisation est l'exclusion de trois élèves du lycée Montaigne à Paris : en effet dès le 13 novembre, les élections des représentants lycéens y sont perturbées ; le 17 une bagarre oppose lycéens d'extrême gauche et d'extrême droite. Le 19 novembre, un meeting sauvage est organisé suite aux incidents et contre la circulaire Guichard. Le 20, trois meneurs sont exclus par l'administration⁵ qui avait interdit le meeting⁶. Ces événements amplifient le mouvement entamé contre la circulaire, surtout dans les lycées parisiens : le 30 novembre un sit-in a lieu à Montaigne, le 1^{er} décembre tous les délégués de classe de l'établissement démissionnent en signe de solidarité et le 2 décembre un tract UNCAL est diffusé dans les lycées parisiens pour « la levée des sanctions, l'abrogation de la circulaire Guichard et la garantie des libertés »⁷. Les événements du lycée Montaigne incitent des lycéens « extérieurs à la lutte » à y prendre part, mais surtout à Paris.

En province, c'est une autre « affaire » qui mobilise particulièrement : à Marseille, le 1^{er} décembre, 1 500 manifestants s'opposent à la police après un sit-in. Six policiers sont blessés, vingt lycéens interpellés et vingt blessés lors de la charge des CRS⁸. Le 5 décembre, une manifestation des CLL est interdite. Elle est remplacée par un meeting à la faculté Saint

¹ « Les mouvements lycéens s'efforcent de prolonger l'agitation », *Le Monde*, 7 décembre 1971.

² *Ibid.*

³ Georges Bouvard, « Lycée après lycées », *L'Humanité*, 9 décembre 1971.

⁴ « L'agitation persiste dans plusieurs établissements », *Le Monde*, 8 décembre 1971.

⁵ « Grève d'élèves et d'enseignants dans plusieurs établissements secondaires », *Le Monde*, 25 novembre 1971.

⁶ G. Herzlich, « Des lycéens manifestent... », *op. cit.*

⁷ G. Bouvard, « Contre la circulaire Guichard », *op. cit.*

⁸ G. Herzlich, « Nouvelle manifestation de lycéens... », *op. cit.*

Charles et le 6 décembre, de nouveaux affrontements ont lieu entre des policiers et 2 000 lycéens¹. Ces événements semblent réellement choquer les lycéens, et le mouvement de protestation progresse alors en banlieue parisienne et en province. Mais le gouvernement reste ferme et les sanctions se multiplient : 110 élèves du LT de la Métare à Saint-Étienne sont renvoyés pour grève, trois lycées de Dijon dont le lycée Hippolyte Fontaine et un CET² sont fermés pour « agitation » du 18 décembre au 4 janvier³. Le lycée de Liévin est fermé et la procédure prévue dans la circulaire Guichard⁴ est appliquée⁴, comme au LT mixte de Granville, fermé le 29 novembre, au CET de Villeneuve St Georges⁵ ou au CET Bayard de Toulouse, suite à une grève⁶. Toutes ces mesures amènent de plus en plus de lycéens dans la lutte⁷ au début du mois de décembre. Les manifestations sont nombreuses en province et bien sûr à Paris, où 500 lycéens se rassemblent le 9 décembre à la Maison des syndicats à l'appel de l'UNCAL, l'UNEF et la CGT⁸. Mais plus que tout autre événement, c'est l'intervention policière au lycée de Rueil-Malmaison qui « enflamme » les lycéens⁹ et provoque l'indignation d'une partie de la population¹⁰. En effet, le 10 décembre 1971, la police intervient au lycée mixte de Rueil-Malmaison, dans une salle de permanence, après l'occupation du lycée décidée la veille en assemblée générale, suite aux menaces d'exclusion contre neuf meneurs de la grève¹¹. Des incidents opposent élèves et policiers, ce qui prouve pour certains commentateurs que les « menaces de sanctions ne peuvent que dégrader l'atmosphère »¹². L'intrusion de la police est à l'origine d'un mouvement de contestation unissant lycéens, professeurs et parents¹³. Le conseil des parents d'élèves considère « l'intervention de la police scandaleuse » et affirme que la « répression sabote tous les efforts de dialogue »¹⁴. Les nouveaux troubles n'empêchent pas l'exclusion des trois meneurs pour « incitation à la grève » et le Recteur d'Académie, M. Malle, se voit contraint de fermer l'établissement le 11 décembre¹⁵. Dès la nouvelle connue, les manifestations de soutien se

¹ « L'agitation persiste dans plusieurs établissements secondaires », *Le Monde*, 8 décembre 1971.

² « La situation dans les établissements secondaires », *Le Monde*, 19-20 décembre 1971.

³ L'École émancipée, *op. cit.*, p. 111.

⁴ *Ibid.*, pp. 34-37.

⁵ « La situation dans les lycées », *Le Monde*, 10 décembre 1971.

⁶ « La circulaire Guichard », *Le Monde*, 16 décembre 1971.

⁷ Pour une liste plus complète des actions menées, voir annexe 5, Annexes au Chapitre V.

⁸ *Ibid.*

⁹ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 216.

¹⁰ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, pp. 341-343.

¹¹ « La police expulse des élèves du lycée de Rueil », *Le Monde*, 11 décembre 1971.

¹² Georges Bouvard, « L'affaire de Rueil fait le jeu de Guichard », *L'Humanité*, 13 décembre 1971.

¹³ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 34-37.

¹⁴ G. Bouvard, « L'affaire de Rueil... », *op. cit.*

¹⁵ « La police expulse des élèves... », *op. cit.*

multiplient le 11 décembre¹. À Clermont-Ferrand et dans sa région, les manifestations du 11 décembre sont les plus « imposantes » du mouvement : ce jour-là, près de 3 000 lycéens défilent dans les rues de Clermont-Ferrand, 600 à Issoire, 800 à Riom, 400 à Montluçon et 300 à Moulins². Malgré des tensions réelles entre l'AJS et l'UEC, l'unité CLL et UNCAL se maintient pendant les mois de novembre et décembre 1971, ce qui représente une réelle « nouveauté » pour le mouvement lycéen local mais permet surtout d'organiser une campagne beaucoup plus mobilisatrice que d'habitude et d'éviter une démobilisation rapide des « masses lycéennes », souvent troublées par les affrontements politiques et syndicaux. Ainsi, jusqu'aux vacances de Noël, les actions lycéennes se multiplient à Clermont, sous la conduite des leaders AJS de l'AGEC. La solidarité lycéenne se réaffirme au plan national le 14 décembre à l'occasion du défilé de 300 lycéens et 50 professeurs de Rueil-Malmaison³. Partout en France, les lycéens en grève effectuent une marche de soutien en faveur des élèves de ce lycée et à Clermont-Ferrand, une minute de silence est même observée devant la Préfecture en signe d'opposition à la répression. Les tensions relatives à cette affaire augmentent encore d'un cran le 18 décembre suite à l'agression de l'intendant du lycée de Rueil-Malmaison⁴ par des élèves. On peut alors se demander quelle peut être l'issue d'un mouvement qui s'éloigne de plus en plus de son but premier, c'est à dire l'abrogation de la circulaire Guichard.

3 – Un révélateur ?

La circulaire Guichard est perçue comme une « traduction écrite » de la politique répressive menée par le Ministère de l'Éducation Nationale et plus globalement de l'État vis-à-vis de la jeunesse. Les lycéens, déjà mécontents de l'orientation prise par le pouvoir, trouvent donc dans ce texte un motif de protestation et d'agitation, qui gagne depuis Paris tout le pays. Mais après de multiples actions et l'organisation de manifestations d'ampleur, la situation n'a pas évolué et l'on peut se demander si le « non aboutissement » du mouvement n'illustre pas les problèmes de cohésion au sein du milieu lycéen, cohésion déjà érodée par l'action de l'État et l'expression de revendications spécifiques.

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 155/3/2, 22 novembre 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations, mouvements (1970-1978), Dossier « 1971 ».

³ « La circulaire Guichard », *Le Monde*, 16 décembre 1971.

⁴ « La situation dans les établissements secondaires », *Le Monde*, 19-20 décembre 1971.

De plus en plus, les actions menées par les lycéens ne portent plus seulement sur la circulaire Guichard, mais plus généralement sur le sentiment de répression ressenti depuis déjà fort longtemps, et qui ne fait que grandir au fil des interventions policières, qu'elles se passent au lycée Montaigne, au lycée de Rueil-Malmaison ou dans les rues de Marseille. Mais les leaders du mouvement se perdent dans leurs éternelles divisions, comme l'illustre la « Journée nationale d'action contre la circulaire Guichard », qui est qualifiée de « demi-échec » par le CCDCL lui-même¹. Les tensions apparaissent entre les mouvements d'extrême gauche et la LC d'une part, qui veulent unifier un grand mouvement de protestation, et les communistes et l'UNCAL d'autre part, qui attendent l'accord et le soutien des syndicats de professeurs et de parents². Devant ces oppositions, l'UNCAL est obligée de faire une mise au point en rappelant que « le mouvement a pour origine la volonté de travailler avec les moyens suffisants dans des établissements gérés démocratiquement »³, ce que semble avoir oublié une bonne partie des lycéens entrés dans la lutte. Danielle Dutil, devant ces difficultés, en vient même à demander une audition à Olivier Guichard, ce qu'il refuse⁴, et fait dire à la présidente de l'UNCAL qu'« Olivier Guichard [tente] de dénigrer le mouvement lycéen », qu'il « refuse de voir l'ampleur et le sérieux de la protestation » et que « le ministre prend là une lourde responsabilité »⁵. Ces déclarations s'appuient sur la conviction que le mouvement n'en est qu'à ses débuts, mais, au grand damne des leaders lycéens, la protestation s'essouffle, l'agitation devient sporadique⁶ et la question de la circulaire Guichard est même absente des débats dans les lycées à la rentrée de janvier 1972. Pour autant, même si le texte n'est pas abrogé, tous ne voient pas dans le mouvement un échec total. Pour certains, « la manière dont les manifestations ont été conduites exprime la maturité du mouvement lycéen » et le fait que « les élèves [aient] décidé démocratiquement des actions et de leurs formes » apparaît comme un réel progrès⁷. D'autres vont encore plus loin, comme le fait Alain Bras, secrétaire général de l'UNCAL, au congrès de Bezons, en se demandant si « les principaux acquis des luttes récentes ne sont pas le progrès du mouvement lycéen »⁸. Il est en effet vrai qu'on peut se demander si une action menée par les lycéens seuls, peut vraiment aboutir compte tenu de la politique gouvernementale, aidée plus ou moins consciemment par les « activistes ».

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 337.

² *Ibid.*

³ Roger Pourteau, « Lycéens : les pièges de l'UDR », *L'Humanité*, 14 décembre 1971.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., pp. 337-339.

⁵ Louisette Blanquart, « Lycéens : Guichard refuse de répondre et menace », *L'Humanité*, 11 décembre 1971.

⁶ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., pp. 337-339.

⁷ Jean Le Lagadec, « Lycée : aujourd'hui, congrès national de UNCAL à Bezons », *L'Humanité*, 21 décembre 1971.

⁸ *Ibid.*

Comme on l'a déjà constaté, les gouvernements successifs tentent après Mai 68 de limiter l'action revendicative et l'agitation lycéenne par différents biais, dont la loi « anti-casseurs » est l'illustration parfaite. L'État s'appuie aussi sur l'opinion pour juguler les protestations, en renvoyant une image déformée de la population lycéenne qui, pour une minorité non politisée, ne s'engage que très rarement dans des actions. Cette déformation se reflète par exemple dans *La Nation*, le journal officiel de l'UDR, qui assimile, selon les syndicats, l'action lycéenne « responsable » et l'UNCAL aux « activités aventuristes des gauchistes »¹. Ainsi, chaque occasion donnée, chaque « dérapage » d'un petit nombre, voire d'un individu, offre à l'État un prétexte pour intervenir, comme l'affirme la dirigeante lycéenne Danielle Dutil : « Devant l'extension des luttes pour les droits démocratiques, le gouvernement cherche à provoquer des troubles » et il « s'appuie sur des groupes gauchistes créant des incidents »². Cette thèse est plus ou moins confirmée par l'intervention policière au lycée de Rueil-Malmaison : le prétexte à l'intervention a été fourni par une action minoritaire de militants d'extrême gauche³. Pour les lycéens engagés uniquement à l'occasion de grands mouvements, les provocations suscitées par la politique de l'État, aidé par les activités des groupes gauchistes, ne peuvent que renforcer le mécontentement, et on retrouve encore une fois l'image du cercle vicieux « agitation-répression-mobilisation ». Cette logique mène, selon les dirigeants lycéens, à « empêcher les actions sérieuses »⁴. Et si tel est le but de cette action, on note que cette tactique fonctionne assez bien dans ce cas. En termes plus clairs, le gouvernement adopte en quelque sorte la logique du « diviser pour mieux régner », ce qui explique les événements du premier semestre 1972 : à Limoges, le boycott du réfectoire entraîne une exclusion massive de lycéens, réinscrits individuellement ; à Vire, la grève du lycée Emile Maupas contre les « brimades » dont les élèves font l'objet amène la police à intervenir et la violence entre dans l'établissement. Et à Grenoble, au lycée Jean Bart, un lycéen meneur de l'UNCAL est incarcéré quatre mois pour un graffiti⁵. On voit donc que le pouvoir applique toujours la même méthode qui vise à diviser les mouvements et à leur conférer une image perturbatrice. Malgré cette politique, les lycéens arrivent à exprimer certaines craintes, à demander des changements, une volonté clairement exprimée en novembre et décembre 1971.

¹ R. Pourteau, « Lycéens : les pièges de l'UDR », *op. cit.*

² L. Blanquart, « Lycéens : Guichard refuse... », *op. cit.*

³ G. Bouvard, « L'affaire du Rueil... », *op. cit.*

⁴ R. Pourteau, « Lycéens : les pièges de l'UDR », *op. cit.*

⁵ L'École émancipée, *op. cit.*, pp. 38-39.

Chaque mouvement lycéen, quelles que soient ses motivations, permet aux jeunes d'exprimer des revendications, comme ce fut le cas lors de « l'affaire Guiot », à la suite de laquelle diverses demandes ont été formulées. La situation pendant le mouvement contre la circulaire Guichard est légèrement différente : comme on l'a vu, le mouvement d'agitation s'éteint avec l'arrivée des vacances de Noël et les questions autres que celles relatives à la lutte contre la répression « s'ajoutent » au mouvement principal. En effet dès le début du mois de novembre 1971, les troubles relatifs au manque de professeurs, aux radiations, aux problèmes de cantines ou aux conditions matérielles se multiplient ¹, et la circulaire Guichard ne fait qu'aggraver les problèmes. De plus, la vie des lycées, pendant le mouvement de novembre et décembre 1971, connaît des tensions internes entre membres de groupes politiques : fin novembre au lycée Colbert de Paris, un commando d'Action française s'en prend aux lycéens impliqués dans le mouvement contre la circulaire Guichard et placarde des affiches anti-gauchistes². Et le lendemain, le lycée Henri IV est le théâtre d'affrontements entre élèves d'extrême gauche et d'extrême droite³. Les mouvements lycéens de 1971, suite à « l'affaire Guiot » ou contre la circulaire Guichard, montrent bien l'antagonisme croissant entre la population jeune et l'État. Et ces tensions se traduisent souvent violemment, comme on le verra durant l'année 1972.

C – L' « affaire Overney »

Si la période allant de 1968 à 1970 est marquée par une agitation, dans les lycées et les universités, due à des problèmes scolaires, il en est autrement pour les années suivantes. Les années 1971 et 1972 connaissent une évolution nette dans les thèmes de mobilisation des jeunes, des étudiants ou des lycéens : ils « se lèvent » pour de nouvelles causes et montrent leur volonté de voir le climat du pays changer. C'est dans cette optique que se font les engagements dans des groupes politiques ou syndicaux, et beaucoup sont prêts à « se sacrifier pour la cause ». D'une certaine manière, l' « affaire Overney » révèle l'importance de l'engagement qui peut mener assez loin et faire de simples militants des symboles.

¹ « Grèves d'élèves et d'enseignants... », *op. cit.*

² « Quelques incidents dans les lycées », *Le Monde*, 30 novembre 1971.

³ G. Herzlich, « Des lycéens manifestent... », *op. cit.*

1 – La mort d'un militant

L'année 1971 est marquée comme on l'a vu par des crises, dans le monde lycéen d'abord, qui touchent progressivement le monde étudiant, suite à des affaires singulières comme « l'affaire Guiot » et la circulaire Guichard ¹. Mais c'est en 1972 que l'agitation scolaire prend un nouveau tournant, plus radical, suite à « l'affaire Overney ». En effet, le 25 février 1972, une manifestation de la Gauche Prolétarienne, organisée par Benny Lévy, un de ses leaders, a lieu à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt ². Le rassemblement se fait en soutien à Sadok Ben Mabrouk, ouvrier chez Renault, mis à pied pour avoir vendu des exemplaires du journal de la GP, *La Cause du Peuple* ³. Les maoïstes distribuent à cette occasion des tracts appelant à une manifestation antiraciste pour célébrer les dix ans des événements du métro Charonne⁴. Une manifestation « antiraciste et anti-fasciste » est en effet prévue le jour même pour rendre hommage aux 8 morts du 8 février 1962 suite à la répression policière. À cette occasion d'ailleurs, 1 000 personnes se réunissent mais elles sont vite dispersées par la police et 316 manifestants sont arrêtés ⁵. Au même moment, à Boulogne-Billancourt, la manifestation prend un tour violent : l'usine est envahie par les manifestants, des vitres sont brisées et les contestataires sont contenus par les vigiles ⁶. Et c'est dans la confusion que se produit le drame : René Pierre Overney, militant âgé de 23 ans, fait face à un vigile, en tenant un manche de pioche à la main ⁷. Le vigile, Jean-Antoine Tramoni, sort son arme, alors qu'il n'a pas le droit d'en porter une ⁸, et abat René Pierre Overney. Touché au front, il est emmené d'urgence à l'hôpital Ambroise Paré où il décède ⁹. Les versions, concernant l'événement, divergent, mais la vérité éclate grâce à des photographies et des témoignages¹⁰. La publication, dès le lendemain, de photographies prises sur place par un journaliste de l'AFP, « réfute la thèse de la légitime défense » et crée un choc dans l'opinion¹¹. Très vite, la mort de René Pierre Overney est perçue comme une nouvelle manifestation de l'opposition entre jeunes et monde politique, et comme une conséquence de la politique de la direction de Renault, avec la « complicité » de la CGT selon certains

¹ François Dubet, *Les lycéens*, Paris, éd. du Seuil, 1996, 409 p., p. 33.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 355.

³ Jean Benoît, « Les circonstances de la mort de Pierre Overney », *Le Monde*, 27-28 février 1972.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 343.

⁵ J. Benoît, « Les circonstances de la mort... », op. cit.

⁶ Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, L'héritage impossible*, Paris, éd. La Découverte, 2002, 476 p., pp. 187-188.

⁷ *Ibid.*

⁸ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 343.

⁹ J.-P. Le Goff, op. cit., pp. 187-188.

¹⁰ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 343.

¹¹ Gérard Filoche, *68-98 : histoire sans fin*, Paris, éd. Flammarion, 1998, 366 p., p. 180.

groupes d'extrême gauche¹. La nouvelle du drame se répand dans les milieux militants mais aussi dans la population, grâce aux articles de journaux dont le ton est cependant très variable : c'est un « incident » dans *le Monde* et un « drame » dans *l'Humanité*. Mais quels que soient les qualificatifs associés à cet événement, l'émotion gagne vite la population et des hommages sont rapidement rendus à ce nouveau symbole de la répression.

Le « meurtre » de René Pierre Overney est symbolique à bien des niveaux. Comme peut le laisser entendre sa présence à la manifestation à l'usine Renault, René Pierre Overney était un militant engagé dans la vie politique et syndicale. Ce fils d'ouvrier agricole était connu dans les milieux d'extrême gauche pour son courage, son goût de la provocation et son rejet de l'autorité². C'est ce « dégoût » manifesté pour la hiérarchie et l'autoritarisme qui l'avait fait quitter l'école assez rapidement, dès 19 ans, après y avoir occupé une place importante dans la représentation de ses camarades. Entré comme essayeur chez Renault, parallèlement au célèbre « mouvement des établis », il appartenait au groupe maoïste présent à l'usine de Billancourt et avait été licencié pour avoir diffusé le journal *La Cause du Peuple*³, un licenciement qu'on peut donc attribuer à des causes politiques⁴, comme celui de Sadok Ben Mabrouk et bien d'autres militants politiques à cette époque. Très vite, les militants d'extrême gauche mettent la mort de René Pierre Overney en parallèle avec la « longue histoire des répressions sanglantes de l'État » : c'est un « crime de la bourgeoisie »⁵ que les militants associent aux répressions de la Commune de Paris en 1871, aux massacres coloniaux, à l'affaire du métro Charonne en 1962 et aux incidents dans les usines de Flins et de Sochaux en 1968. On voit donc que les amalgames sont nombreux, suite à la mort du militant. Mais pour la population étudiante et lycéenne, c'est d'abord une nouvelle agression du monde adulte contre les jeunes⁶, qui rappelle l'histoire, moins tragique certes, de Gilles Guiot. Dans tous les cas, cette histoire particulièrement dramatique crée une émotion vive chez les militants, les jeunes en général, plus particulièrement les lycéens et les étudiants, chez qui le sentiment de persécution est déjà fort suite aux diverses mésaventures connues par plusieurs de leurs camarades.

¹ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, p. 194.

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 455.

³ *Ibid.*

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 343.

⁵ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, p. 194.

⁶ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 340.

2 – Les réactions

La mort de René Pierre Overney est perçue comme l'aboutissement d'un processus entamé bien avant les années 1970 et auquel tous les protagonistes contribuent. Mais cette évolution, marquée par un crescendo dans la violence, trouve une issue tragique du fait de la radicalisation de chaque « camp ». Depuis 1968, c'est la première fois qu'une manifestation, qu'un mouvement d'agitation finit dans des circonstances similaires : la dernière victime d'un tel conflit était Gilles Tautin, mort en juin 1968 à l'usine de Flins. Et comme ce fut le cas après ce drame, la population jeune réagit vivement, en particulier les lycéens et les étudiants, une réaction visible dans la multiplication des manifestations, notamment à l'occasion des obsèques du jeune homme, mais qui prend vite une tournure inattendue.

Une fois la nouvelle de la mort de René Pierre Overney connue, une vive inquiétude s'empare du pays. René Pierre Overney est le premier mort dans un affrontement depuis Mai 68, ce qui suscite beaucoup de craintes quant à la suite de l'expression des revendications. En ce qui concerne les adultes, c'est la peur d'une « réplique sanglante » des maoïstes et des groupes d'extrême gauche plus généralement qui prévaut¹. En effet pour la LC, l'événement montre la collusion du PCF et de la CGT avec le pouvoir² et les alliés d'hier deviennent des ennemis désignés. Mais ce drame marque surtout le début d'un large mouvement d'agitation, qui amplifie celui déjà en cours dans les universités concernant un projet d'Olivier Guichard sur la formation des maîtres et, qui se traduit par exemple le 27 février 1972 par une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes « pour la défense de l'école publique » à l'appel de 40 organisations de gauche dont la CGT, l'UNEF, F-Renouveau, l'UNCAL, Secours Rouge, la FEN, le SNES, la fédération Cornec, le PS et le PC³. La mobilisation pour René Pierre Overney se fait donc sans trop de difficultés et dès le 28 février, 30 000 jeunes manifestent « contre le régime bourgeois », contre la CGT et Georges Marchais, du métro Charonne à la place Stalingrad⁴. Cette manifestation unit le PSU, la LC, LO, l'AJS, qui se dit cependant « inquiète de la poussée anticommuniste »⁵, Secours Rouge,

¹ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, pp. 187-188.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 347.

³ « La manifestation pour la défense de l'école publique a été suivie par de nombreux participants », *Le Monde*, 29 février 1972.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 343.

⁵ *Ibid*, p. 347.

Révolution, l'Organisation révolutionnaire anarchiste, Ligne Rouge et la Cause du Peuple¹. De grandes personnalités sont présentes comme Michel Rocard, alors secrétaire national du PSU, Alain Krivine, Jean-Paul Sartre ou Alain Geismar. Malgré l'appel de la LC à se disperser², certains manifestants « gardent le pavé » et la tension monte : des barricades sont édifiées à la Villette et des affrontements avec la police font 25 blessés et 33 jeunes sont interpellés dont une majorité d'étudiants³. Le même jour, la vie des lycées est perturbée par des réunions d'information qui se déroulent aussi bien à Paris qu'en banlieue parisienne, plus rarement dans le reste du pays, notamment à Clermont-Ferrand⁴. Dès le lendemain, l'agitation gagne la province⁵ et le 29 février, de nombreuses manifestations se réunissent partout en France⁶. Le 1^{er} mars, on note trois faits importants illustrant parfaitement l'émotion née de cette mort : la CFDT invite les travailleurs à une grève en solidarité⁷ ; à Nantes, 2 000 jeunes manifestent en hommage à René Pierre Overney et vont s'incliner à l'endroit où est tombé Jean Rigollet, un ouvrier tué par balle par la police pendant une manifestation en 1955⁸ ; et enfin, la grève commencée dans les universités se radicalise. En effet, l'accès à la faculté de Censier est interdit après des incidents, l'université de Clignancourt est fermée, comme celle de Paris IV suite à la « retenue » du président M. Dupront par les étudiants. Et le mouvement gagne les universités de Bordeaux, Saint-Étienne, Orléans, Aix-en-Provence, Besançon, Tours, Rennes, Clermont-Ferrand et Nanterre⁹. On voit donc que tout le pays semble touché par la mort injuste de ce jeune, et ce sentiment s'affirme lors d'un événement marquant de cette « histoire », les obsèques du jeune homme.

Toutes les manifestations qui se déroulent entre la mort de René Pierre Overney et le 3 mars 1972 illustrent l'émoi de la population. Mais c'est le samedi 4 mars que s'exprime en pleine lumière l'émotion ressentie. Les obsèques de René Pierre Overney constituent le plus grand rassemblement parisien ayant eu lieu depuis Mai 68¹⁰, même si les chiffres avancés

¹ Thierry Pfister, « Une trentaine de milliers de jeunes ont défilé du métro Charonne à la place Stalingrad », *Le Monde*, 1^{er} mars 1972.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 340.

³ T. Pfister, « Une trentaine de milliers de jeunes... », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir annexe 6, Annexes au Chapitre V.

⁶ « Après l'incident des usines Renault », *Le Monde*, 2 mars 1972.

⁷ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 343.

⁸ Raymond Barridon, « Le mouvement Ordre Nouveau crée un nouvel incident au lycée Montaigne », *Le Monde*, 3 mars 1972.

⁹ « Les grèves des étudiants contre le projet ministériel continuent à Paris et en province », *Le Monde*, 4 mars 1972.

¹⁰ Raymond Barridon, « Les obsèques de René Pierre Overney », *Le Monde*, 7 mars 1972.

divergent selon les sources : 200 000 personnes selon les syndicats ¹, 120 000 selon la Préfecture de police de Paris ². À l'exception du PCF et de la CGT, cette journée rassemble toutes les grandes organisations de gauche et leurs principaux leaders et « symboles », dont Jean-Paul Sartre ou Simone De Beauvoir, pour « rendre hommage à une victime de la répression »³. En effet, même si Georges Marchais dénonce « une nouvelle provocation du pouvoir »⁴, le PC n'appelle pas à manifester. Au contraire, la CFDT soutient non seulement le cortège prévu à l'occasion des obsèques mais aussi la manifestation silencieuse prévue par les groupes d'extrême gauche après l'enterrement ⁵. Le cortège qui accompagne le cercueil est donc immense et chaque manifestant porte une rose à la main ⁶ en signe de deuil. De nombreux chants révolutionnaires résonnent, mais aussi des slogans anticommunistes et anti cégétistes⁷. Les maoïstes scandent par exemple « Marchais, menteur, complice des tueurs »⁸. Les représentants de la GP disent souhaiter calmer les tensions, ce qui n'empêche pas Alain Geismar de déclarer après la cérémonie : « Nous faisons le serment d'écraser les fascistes qui se dissimulent dans les usines [...] : dissolution des milices fascistes et patronales »⁹. Quoiqu'il en soit, les obsèques d'Overney sont l'occasion de grands rassemblements, à Paris mais aussi en province¹⁰. À Clermont-Ferrand, la manifestation du 4 mars 1972, organisée par la Fédération anarchiste – peu importante en termes de nombre de militants mais très active pendant les périodes d'agitation, et présente à tous les grands rassemblements, notamment étudiants et lycéens – reçoit le soutien de la CFDT, de la Cause du Peuple, de Front Rouge, de LO, de l'AJS, de l'AGEC, de la LC, du PSU, de Secours Rouge et des JS ¹¹. La marche silencieuse clermontoise, qui part de la place de la Libération pour aller jusqu'à la Préfecture, n'attire cependant guère puisque seules 250 personnes sont présentes au départ du cortège et 500 à la fin¹². L'unité semble donc faite « autour du cercueil » de René Pierre Overney, mais très vite, des voix dissidentes s'élèvent et on écoute parler de « manipulation », un événement isolé aggravant la situation.

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 45.

² R. Barridon, « Les obsèques de René Pierre Overney », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, pp. 187-188.

⁵ Emmanuel Dupit, *Mai 68-Mai 76 : Huit ans de contestation dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Georgi, Université Blaise Pascal, 1997, 278 p., p. 57.

⁶ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, pp. 186-187.

⁷ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 345.

⁸ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, pp. 187-188.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ R. Barridon, « Les obsèques de René Pierre Overney », *op. cit.*

¹¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 339/1/13, 7 mars 1972, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1979), Dossier « 1972 ».

¹² *Ibid.*

Dans la semaine allant du 25 février au 2 mars 1972, beaucoup ont l'espoir de voir se recréer un grand mouvement de protestation comme l'avait été celui de 1968 en son temps, capable d'aboutir à un changement radical dans la société. Mais très vite ces illusions disparaissent du fait des tensions grandissantes. Dès l'enterrement de René Pierre Overney terminé, les divisions refont surface et les accusations se multiplient. On dit l'agitation, créée par la mort du militant en février et mars, « orchestrée » par les gauchistes, en particulier la GP¹. Ce sentiment de manipulation se confirme en particulier chez les étudiants et les lycéens les moins politisés, surtout quand ils voient se créer une « Fédération des comités de lutte » les 4 et 5 mars, sous l'influence des militants de la LC, des trotskistes de la tendance Franck, des militants PSU et AMR². Ils craignent de voir leurs revendications et leurs mouvements récupérés par les groupes politiques, susceptibles de « déformer » leurs propos. Si l'agitation née à l'occasion de ce mouvement est vue d'un mauvais œil par certains, une action menée par la GP fait basculer totalement l'opinion. Quelques jours après l'enterrement, le 8 mars, un membre de la régie Renault, Robert Nogrette, est enlevé par les maoïstes du groupe NRP, Nouvelle Résistance Populaire, le « bras armé » de l'organisation³. Cet enlèvement suscite une vive émotion et une désapprobation dans tout le pays, ce qui oblige la NRP à relâcher l'otage dès le 10 mars⁴. Cet évènement montre qu'un nouveau seuil a été franchi pour les maoïstes, déjà touchés par la « réalité meurtrière »⁵ : on est passé des « discours incendiaires », « de la rhétorique de la guerre populaire » à la tragédie, ce qui se traduit par la radicalisation des actions. Mais ce « fait d'arme » des gauchistes provoque l'effet inverse de celui recherché. L'enlèvement détourne l'opinion de « l'affaire Overney » et les jeunes se disent déçus par une action qu'ils ne cautionnent aucunement, même les plus radicaux. Ils sont aussi opposés aux divisions affichées par les divers groupes d'extrême gauche. Le sentiment de manipulation et la déception éprouvée à l'égard des organisations auxquelles beaucoup ont cru, impliquent de nombreux changements, d'abord dans le paysage politique, mais aussi dans les rapports entre les différentes classes d'âge.

¹ Jean-Jacques Becker et Pascal Ory, *Crises et alternances, 1974-2000*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », février 2002, 944 p., p. 186.

² « La création d'une fédération des comités de lutte », *Le Monde*, 8 mars 1972.

³ E. Dupit, *op. cit.*, p. 83.

⁴ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, pp. 187-188.

⁵ *Ibid*, p. 194.

3 – Un tournant ?

Comme on l'a vu, la mobilisation en hommage à René Pierre Overney touche tout le pays et toutes les catégories de la population, ce qui se reflète au travers des diverses manifestations du 25 février au 3 mars, et surtout lors de l'enterrement du jeune homme le 4 mars. Mais le mouvement tourne vite court du fait des divisions et des erreurs tactiques, et cet arrêt brutal est révélateur d'un changement idéologique en cours. En effet on voit d'une part que les groupes d'extrême gauche, du fait de leurs actions et de leurs propos, perdent le soutien de nombreux jeunes, et que d'autre part, les anciens alliés des mouvements étudiants et lycéens, en particulier les ouvriers, semblent porter un regard nouveau sur ces « agitateurs ».

L'« affaire Overney » met en relief un changement important dans la « nature de la violence »¹ et de l'agitation touchant les universités et les lycées. Cet événement illustre très bien le fait que l'agitation y ait pris une tournure plus politisée et plus incontrôlable, et la violence, même si elle est due à une minorité appartenant aux organisations politiques extrémistes, ne trouve pas de contrepoids dans les organisations étudiantes et lycéennes, trop faibles pour canaliser le flux des mécontentements. Mais les étudiants et les lycéens prennent peur devant une telle agitation et l'affaire Nogrette attise les craintes. De moins en moins d'étudiants et de lycéens s'engagent dans ce type d'organisations, surtout dans celles d'extrême gauche : ces dernières s'intéressent plus aux luttes politiques qu'à leurs conditions de vie et de travail au sein des institutions scolaires, sauf peut-être la LC, qui tient un discours « moderne et réaliste » sur l'école². L'année 1972 marque donc « l'apogée » de la violence mais aussi le début de son déclin. Plusieurs organisations d'extrême gauche se séparent, notamment la GP : celle-ci se dissout d'elle-même pour ne pas à avoir à « répondre au meurtre par le meurtre »³. La mort de René Pierre Overney et la dissolution de la GP marquent aussi la fin des actions violentes dues aux organisations d'extrême gauche⁴, échaudées par l'expérience « malheureuse » de la NRP, dont les membres sont longtemps recherchés par les forces de l'ordre et montrés du doigt par l'ensemble de la population. Mais plus que la fin des actions violentes, l'année 1972 marque la « fin de la période flamboyante

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 441.

² *Ibid*, p. 454.

³ E. Dupit, *op. cit.*, p. 136.

⁴ J.-P. Le Goff, *op. cit.*, p. 237.

du gauchisme »¹ et ceci même si à ce moment-là, les militants n'en ont pas tout à fait conscience². Ces changements dans le paysage politique français, et surtout dans les structures d'engagement des lycéens et des étudiants, avaient été annoncés dès le 4 mars pendant les obsèques de René Pierre Overney par Louis Althusser qui déclarait alors : « Ce qu'on enterre aujourd'hui ce n'est pas Overney mais c'est le gauchisme »³. L'affaire Overney et ses suites signent donc le début d'un éloignement progressif des milieux étudiants et lycéens d'avec la sphère de l'extrême gauche. Mais cette évolution confirme aussi un fait de plus en plus remarqué à l'occasion des mouvements d'agitation : une désapprobation grandissante des travailleurs, surtout des ouvriers, face à des jeunes qu'ils considèrent souvent comme privilégiés et trop politisés.

Si 1972 marque un désengagement partiel des lycéens et des étudiants vis-à-vis des luttes politiques, en particulier celles menées par l'extrême gauche, cette année est aussi celle d'une distanciation entre les travailleurs, surtout les ouvriers et les syndiqués, et les mouvements de jeunesse, un éloignement qui trouve son explication dans le déroulement du mouvement lié à la mort de René Pierre Overney. En effet, on a assisté pendant cet épisode à un rejet des jeunes par les travailleurs, qu'ils assimilent aux gauchistes. Et du côté des jeunes, on associe les ouvriers à la CGT et au PC, qui refusent les appels à l'unité⁴. De plus, les attaques de la CGT et du PC contre les « gauchistes », et donc les jeunes, se multiplient : ils les accusent d'être « irresponsables et provocateurs ». Les communistes organisent des réunions de concertation sur la question, auxquelles la CFDT refuse de participer, dénonçant « le piège de l'anti-gauchisme »⁵. De plus en plus donc, l'éloignement des étudiants et des lycéens d'avec les travailleurs apparaît, surtout avec les ouvriers, et les relations deviennent difficiles⁶, ce qui se confirme dans les mouvements nés entre 1973 et 1976. Mais certains jeunes continuent à croire en un soutien des travailleurs et accusent les organisations politiques et syndicales de retourner l'opinion contre eux. Cette croyance est illustrée par un tract du « Comité Bertrant », proche de la GP, après la mort d'Overney, qui affirme que l'usine doit être « un nouveau champ de bataille » où il convient de développer des « formes nouvelles de luttes antifascistes, clandestines et de masse »⁷. Étudiants, lycéens et ouvriers

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 456.

² J.-P. Le Goff, *op. cit.*, pp. 187-188.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 455.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 347.

⁵ E. Dupit, *op. cit.*, p. 57.

⁶ A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 136.

⁷ E. Dupit, *op. cit.*, p. 135.

doivent donc s'opposer ensemble à l'ordre établi en dépassant toutes les barrières politiques et syndicales. Ceci reflète donc un aspect important des trois grandes mobilisations lycéennes et étudiantes de 1971 et 1972¹ : ce sont des preuves de solidarité et non d'engagement politique. Cette nouvelle orientation des mouvements d'agitation s'affirme dans les lycées et les universités entre 1973 et 1976, années durant lesquelles les mobilisations se font en grande partie à l'initiative des jeunes, de la base, et de moins en moins des partis politiques ou des syndicats.

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 361.

III – 1973 ou la conjonction des luttes étudiantes et lycéennes

Les principales mobilisations de la jeunesse estudiantine et lycéenne se construisent en 1971 et 1972 en opposition à des événements assimilés à des formes de répression. Cependant, malgré le caractère massif de ces mobilisations, ces dernières sont relativement ponctuelles et n'aboutissent pas, contrairement aux aspirations des militants révolutionnaires, à d'amples mouvements d'agitation dépassant les frontières des lycées et des universités. Cette tendance semble s'inverser, au printemps 1973, avec la conjonction de plusieurs mouvements d'agitation. C'est d'abord contre la loi Debré, relative au service militaire et aux sursis, que se concentrent les critiques d'une jeunesse qui affiche souvent un antimilitarisme fort. Parallèlement à ce mouvement, la réforme des premiers cycles universitaires crée une certaine tension dans le milieu étudiant et aboutit à une jonction étudiants-lycéens, jonction à l'origine d'un mouvement dont l'ampleur n'avait pas été observée depuis mai et juin 1968. À ces deux luttes se « greffent » différentes mobilisations « spécifiques » – celle des élèves de CET ou des étudiants d'IUT – qui font parler du printemps 1973 comme d'un « printemps chaud ».

A – La lutte contre la loi Debré

Le printemps 1973 reste synonyme, dans les mémoires militantes, d'une intense période d'agitation dans les lycées et les universités françaises. Cette agitation doit beaucoup à l'opposition à la loi Debré, modifiant les conditions d'octroi des sursis militaires, une loi qui mobilise en premier lieu le monde lycéen. Paradoxalement, si les lycéens sont les premiers à « battre le pavé », ils ne sont pas les premiers concernés par la réforme qui touche plus directement le monde étudiant. Mais la mobilisation lycéenne s'explique par la diffusion dans ce milieu d'un fort sentiment antimilitariste, qui s'exprime bien avant 1973 par différents biais et par un certain rejet du service militaire, qui pour beaucoup a perdu sa fonction initiatique et donc sa légitimité. Le service militaire, créé durant la Troisième République pour permettre une acculturation de la jeunesse française, est perçu au début des années 1970 comme une institution archaïque, symbole de la volonté du pouvoir d'exercer un contrôle social sur la jeunesse. Cependant, malgré ce rejet évident, la mobilisation contre la loi est relativement « lente », et les différentes tentatives syndicales et politiques de mobiliser la jeunesse sur ce thème sont longtemps restées vaines.

1 – La loi Debré

La question du service militaire apparaît, au début des années 1970, comme une question cruciale pour les jeunes, quel que soit leur milieu social d'origine ou leur « activité ». Cependant, pour la jeunesse étudiante et lycéenne, l'obligation de service, qui signifie l'abandon temporaire ou définitif du cursus scolaire ou universitaire, est ressentie comme une mesure arbitraire. Il existe donc une différence dans la perception du service militaire selon la population concernée. C'est ce qui est mis en lumière par un rapport de l'Assemblée Nationale de 1968, analysé par Christophe Gracieux¹. Ainsi, si le service militaire est perçu comme « un moment utile à la formation d'un homme » par 76 % des agriculteurs, 73 % des ouvriers et 67 % des employés âgés de 15 à 24 ans, il est seulement perçu comme tel par 45 % des étudiants². Une enquête de 1973 confirme d'ailleurs ce tableau : le service militaire a une image négative chez 37 % des jeunes Français âgés de 15 à 24 ans et chez 60 % des étudiants³, des chiffres qui confirment la dégradation de l'image de l'institution et les divergences de point de vue concernant l'armée, selon qu'on poursuive ou non des études⁴. Les demandes exprimées à ce sujet obligent les gouvernements, très tôt dans les années 1960, à s'interroger sur des réformes possibles concernant cette question. D'une certaine volonté de consensus naît la loi du 21 septembre 1963, établissant le statut d'objecteur de conscience, un statut qui permet d'incorporer plus facilement les antimilitaristes, de plus en plus nombreux à cette époque⁵. Même si le gouvernement de l'époque montre sa volonté de calmer les tensions, il reste néanmoins sur ses positions concernant l'obligation du service national, ce qui est révélé par un paragraphe de la loi de 1963, qui interdit la propagande en faveur du statut d'objecteur de conscience. Cette disposition vise à éviter un désengagement des jeunes vis-à-vis de l'Armée, déjà critiquée par le mouvement clandestin des « Comités de soldats », regroupant des jeunes appelés opposés à l'autorité militaire, soutenus par la gauche, ou le « Comité pour la libération des soldats emprisonnés », un groupe trotskiste qui milite pour la liberté d'engagement ou de refus d'être intégré dans l'Armée⁶.

¹ Christophe Gracieux, « Jeunesse et service militaire en France dans les années 1960 et 1970. Le déclin d'un rite de passage », in Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (dir.), *Jeunesse oblige, Histoire des jeunes en France, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, éd. PUF, coll. « Le nœud gordien », 308 p., pp. 213-224, p. 217.

² *Ibid.*

³ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 361.

⁴ Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant », *Lettre d'information n° 6* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, septembre 1995, pp. 1-12, p. 8.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 353.

⁶ Bruno Frappat, « Les gauchistes veulent sortir du milieu étudiant », *Le Monde*, 15-16 mars 1973.

Le débat sur le service militaire « s'invite » donc dans les lycées et les universités par le biais de la question des sursis, avant même le mouvement de contestation de 1973. C'est par exemple le cas après la parution du décret du 27 janvier 1967 qui fixe un âge limite de sursis par cycle d'étude. Par exemple, un étudiant doit avoir acquis son DES au plus tard lors de l'année civile de ses 23 ans pour obtenir une prolongation de sursis pour le doctorat¹. Déjà, la parution du décret est l'occasion d'une mobilisation des troupes de l'UNEF, qui y voient un « outil de sélection et d'orientation dans l'université » et dénoncent la durée du service – « un service de 16 mois jugé trop long pour permettre la reprise des études ensuite ». Le syndicat proteste aussi contre l'obligation de fréquenter les filières inscrites sur la liste B du décret du 27 janvier 1967, qui seules ouvrent le droit à la sécurité sociale étudiante et aux sursis. Il dénonce également les « avantages » donnés à certaines sections – en Pharmacie par exemple où des sursis sont accordés jusqu'à 27 ans – et « les menaces de résiliation de sursis [qui] sont perçues comme un aspect de la répression politique de l'État »². Le syndicat, qui veut « éviter tout antimilitarisme trop superficiel » et « toute attitude équivoque des étudiants » – les sursis étant souvent perçus comme un privilège par la jeunesse non scolarisée – lance donc dès 1967 une campagne contre « le caractère civique et moral du service », contre le projet d'instauration d'un « service civique national ». Il appelle à la démission des représentants UNEF de la CAJ – Commission Armée Jeunesse³ –, à des interventions auprès des organismes de recrutement sur les cas litigieux, à l'engagement d'une large réflexion sur le « statut militaire de l'étudiant » et demande à la CAJ « une réforme rapide de la réglementation »⁴. La campagne contre la réforme, éclipsée par d'autres mobilisations, illustre cependant le rejet grandissant de l'institution militaire dans la jeunesse étudiante. Elle ancre également l'idée d'une injustice face à l'obligation militaire, idée confortée par la multiplication des sursis étudiants dans les années 1960 : entre 1962 et 1969, le taux de sursitaires chez les étudiants aptes au service passe de 23 à 46 %⁵. D'une certaine façon, le service militaire perd sa fonction de « rite de passage à l'âge adulte » pour une majorité d'étudiants et cette tendance s'affirme davantage à la fin des années 1960, sous l'influence des discours libertaires et antimilitaristes de Mai 68. L'évolution des mentalités étudiantes et lycéennes va, au début des années 1970, se trouver confrontée à la volonté politique de réduire les inégalités face au

¹ Notes du BN UNEF aux AGE, « Affaires militantes », octobre 1968, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ La Commission Armée Jeunesse a été créée le 22 novembre 1955, suite à un décret de Pierre Bilotte, Ministre de la Défense et des forces armées, sous l'impulsion du Président du Conseil, Edgar Faure, qui veut instaurer par là un dialogue entre les organisations de jeunesse et l'institution militaire.

⁴ *Ibid.*

⁵ C. Gracieux, *op. cit.*, p. 220.

service militaire, une volonté qui se matérialise avec l'élaboration d'un nouveau texte de loi, daté du 30 avril 1968 et voté le 10 juin 1970 par l'Assemblée Nationale, la loi Debré.

La loi Debré, du nom de son concepteur, Michel Debré, consiste en une réforme du régime des sursis, raccourcissant la prolongation automatique due au statut d'étudiant, jusqu'à 25 ans. Cette loi inaugure donc une obligation du service national de 18 à 21 ans¹ ainsi qu'une suppression des sursis. Ses principales caractéristiques d'application sont un « appel sous les drapeaux » et une incorporation à 20 ans, sauf si une demande contraire a été enregistrée par l'administration ; un report de l'incorporation jusqu'à 21 ans en cas d'études courtes et un report « spécial » jusqu'à 27 ans, si l'appelé est engagé dans certaines filières, Médecine, Pharmacie, mais ce dernier devra effectuer un service long de 16 mois au lieu des 12 prévus². Devant une telle réforme et compte tenu de l'opinion étudiante et lycéenne concernant le thème du service militaire et plus généralement de l'Armée, les protestations se lèvent rapidement pour montrer un désaveu de la réforme, érigée en symbole des politiques gouvernementales de jeunesse.

La loi Debré, votée en 1970, affiche un caractère contraignant, devant lequel les étudiants et les lycéens ne restent ni insensibles, ni immobiles. Mais ce texte répond aussi à une modification du visage des appelés, dont beaucoup sont des étudiants, souvent engagés dans des études de plus en plus longues. En effet si en 1962, 5,7 % seulement des appelés sont des bacheliers, dix ans plus tard, en 1972 ils sont déjà 25,7 %. Les plus âgés, et souvent les plus diplômés lors de leur incorporation, sont généralement réfractaires à la discipline militaire mais doivent s'y contraindre, car beaucoup d'emplois sont réservés aux personnes « libérées de leur obligation militaire ». C'est pourquoi, tout en confirmant l'obligation de service, la Commission Armée Jeunesse qui élabore le texte, opte pour un « service national à la carte », aidée dans sa réflexion par l'UNEF, la FNEF, la CFDT, la CFMJ – Confédération Française des Mouvements de Jeunesse –, la FEN, la JEC et la JOC³. Malgré cette concertation effectuée avec les organisations proches de la jeunesse, l'accueil fait à cette loi est plus que mitigé et cela bien avant 1973. En effet pour la plupart des groupes et syndicats étudiants et lycéens, cette loi « limite l'accès à l'Université ou oriente vers des filières

¹ Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération, tome 1, Les années de rêve*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points », 2008 (2ème édition), 615 p., p. 453.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 357.

³ *Ibid*, p. 457.

courtes » : cette mesure « aggrave la ségrégation sociale et la sélection par l'échec »¹. Tous mettent en avant le caractère discriminatoire en matière sociale qu'implique le texte : pour la plupart « des jeunes de familles aux revenus modestes, il [n'est pas] envisageable de reprendre les études après un an d'interruption »², ce qui constitue un nouveau barrage à l'égalité des chances et à l'accès à l'enseignement. Les étudiants, notamment ceux proches de l'UNEF, associent la loi Debré et la politique « sélectionniste » du gouvernement. Dès 1969, le syndicat étudiant présente la loi Faure et la loi Debré comme deux versants d'une même stratégie, visant à diminuer le nombre d'étudiants : « C'est dans cette même perspective d'une pseudo-solution au problème de débouchés impliquant un renforcement de la sélection sociale que se situe le projet de réforme du service militaire »³. En janvier 1970, l'UNEF lance une campagne « contre l'exploitation du service militaire à fin de rentabilisation et de répression »⁴. Le syndicat demande le maintien des conditions « actuelles » d'incorporation, une « formation militaire de 3 à 5 mois, égale pour tous, mixte, à 19 ans » et « permettant le respect de la vie professionnelle mais supprimant certains privilèges »⁵. Les étudiants et les lycéens remettent donc en cause le texte, mais aussi la façon dont il a été élaboré. Ainsi le Bureau National UNEF rappelle que le rapport du « Bureau Chassine », de tendance PSU, base de la réflexion sur le texte de 1970, a été unanimement désavoué par le Collectif national UNEF dans une motion votée contre la loi Debré dès juin 1970⁶.

La lutte contre la loi Debré, « timide » en 1970, se radicalise en 1971 et 1972, sous l'effet de plusieurs facteurs. Cette radicalisation est d'abord visible dans la présentation de la réforme. En effet, au fil des mois, la loi Debré devient l'objet de toutes les attaques, de plus en plus virulentes et « politisées ». En mai 1971, l'UNEF appelle à lutter contre une loi qui « vide les facultés d'une partie des étudiants » et intègre son appel à une campagne plus vaste, « directement en relation avec la lutte contre la sélection »⁷. La suppression des sursis a selon l'UNEF un but, « casser les études des jeunes et trouver une main d'œuvre malléable et bon marché »⁸. Malgré cette radicalisation évidente du côté des directions syndicales, la loi ne

¹ Georges Bouvard, « Sursis militaires : la campagne d'action dans les lycées à l'initiative de l'UNCAL », *L'Humanité*, 15 mars 1973.

² *Ibid.*

³ « Un pas de plus dans l'application de la loi Faure », *UNEF-Inform hebdomadaire*, n° 11, 29 mai 1969, Archives de l'AGEC.

⁴ Conférence de presse du BN UNEF, 28 janvier 1970, *UNEF-Inform*, n° 3, 8 février 1970, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

⁶ Agnès Lutz, « Lycées : le mouvement pour les sursis gagne de l'ampleur », *L'Humanité*, 22 mars 1973.

⁷ Note de la Commission universitaire UNEF, « Principaux points relatifs à la loi Debré », mai 1971, Archives de l'AGEC.

⁸ *Ibid.*

suscite toujours pas de « remous » dans la « masse étudiante et lycéenne », ce qui incite de nombreux groupes à diffuser l'information et tenter de premières actions.

En effet dès 1971, l'UNCAL essaie de mobiliser la masse lycéenne sur ce thème mais c'est un échec, comme l'est la tentative de mobilisation de la JC en 1971 et 1972¹, car beaucoup de jeunes ne se sentent pas encore concernés². En février 1972, c'est l'Union des Cercles Lycéens, menée par l'AJS, qui échoue dans sa tentative de mobilisation³. L'UNCAL tente à nouveau d'organiser des grèves, des manifestations, envoie des lettres aux syndicats en février 1972 et organise une semaine d'action le même mois, sans réel succès⁴. Une pétition UNCAL contre le texte est lancée en 1972 et recueille 30 000 signatures en juin 1972. Elles n'ont cependant aucune incidence sur le maintien de la loi⁵. Les mobilisations étudiantes et lycéennes sur ce thème sont plutôt rares et liées à des affaires « isolées », comme suite au cas « Gilles Beaugrand » en janvier 1972. Ce jeune appelé doit en effet désertier pour s'occuper de son père invalide⁶ et devient « hors la loi ». Son cas touche et émeut la population. De nombreux tracts sont diffusés, un « Comité de soutien à Gilles Beaugrand » est créé et il est finalement libéré de ses obligations⁷. À l'échelle locale, la mobilisation contre la loi Debré est quasi nulle avant 1973 en Auvergne. Mais on peut voir les prémices de la contestation dans le mouvement de soutien à quatre objecteurs de conscience en mars 1972, appelés à comparaître devant le tribunal de Montluçon pour avoir diffusé un tract sur la création d'un comité de soutien aux objecteurs de conscience en Auvergne⁸. La veille du procès, un meeting rassemblant la LDH, Libre Pensée, Secours Rouge, l'AGEC, l'AJS, la FA, la LC, LO et le PSU est organisé à Clermont-Ferrand. On y vote une motion de soutien aux « 100 emprisonnés pour insoumission ou diffusion de la loi sur l'objection de conscience » – l'article 50 de la loi Debré interdisant une nouvelle fois toute propagande pour l'objection de conscience – qui demande également le respect de la liberté d'expression et l'abrogation de l'article 50⁹. La motion est déposée le jour du procès à la Sous-préfecture de Montluçon, par

¹ D. Leschi, *op. cit.*, p. 5.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 359.

³ *Ibid.*

⁴ Georges Bouvard, « Sursis militaires : campagne d'action dans les lycées à l'initiative de l'UNCAL », *L'Humanité*, 15 mars 1973.

⁵ *Ibid.*

⁶ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 353.

⁷ *Ibid.*

⁸ Tract du Centre de recherche et d'action non violente de Clermont-Ferrand, « Procès à Montluçon », mars 1972, Archives de l'AGEC. Voir annexe 7, Annexes au Chapitre V.

⁹ *Ibid.*

une délégation de 80 personnes, qui assistent ensuite au procès au cours duquel les quatre accusés sont acquittés.

Hormis ces quelques rares « cas » qui font se mobiliser les jeunes, l'agitation reste limitée, ce qui s'explique en partie par une disposition prise en mars 1970 par le Ministère de l'Intérieur qui interdit « toutes les manifestations organisées par les mouvements gauchistes et de nature à porter atteinte au moral de l'Armée »¹, même si cela n'empêche pas l'AGEC-UNEF d'apporter son soutien à la lutte contre la loi Debré et d'appeler à un rassemblement le 8 février 1970 à la faculté de Lettres². Les protestations contre la loi Debré sont donc tardives et n'apparaissent réellement qu'à la fin février et au début du mois de mars 1973, suite à un « événement » particulier. Mais elles naissent sur un terrain tout juste préparé par une nouvelle pétition UNCAL en janvier 1973³, demandant le rétablissement des sursis.

2 – La mobilisation « massive »

La loi élaborée par Michel Debré en 1968, votée seulement en 1970, met donc un certain temps à mobiliser la jeunesse étudiante et lycéenne. Ceci s'explique d'une part par la méconnaissance du texte de loi et d'autre part par un relatif désintérêt vis-à-vis de questions ne concernant pas directement la scolarité, principal « centre d'intérêt de la masse ». Cependant, plusieurs facteurs vont « populariser » la lutte et permettre une mobilisation ample. On fait souvent remonter le début de la lutte contre la loi Debré à février 1973. Cependant, localement, le combat peut être plus précoce, comme le montre l'exemple clermontois. En effet, à Clermont-Ferrand, la lutte contre la loi Debré débute dès la fin de l'année 1972 et s'accroît en janvier 1973 sous l'impulsion de l'AGEC et des Cercles lycéens AJS, qui lancent une campagne d'information sur la réforme, campagne qui obtient un certain écho. Dans un tract de janvier 1973, l'AGEC présente son interprétation de la loi, qui vise selon le groupe à « briser les liens d'unité établis entre la classe ouvrière et la jeunesse », en faisant passer les étudiants pour des privilégiés⁴ : « la grande peur de la bourgeoisie qui voit se rassembler contre elle toute la population laborieuse »⁵. Cette loi, qui symbolise selon l'AGEC la volonté « de reprise en main et d'embrigadement de la jeunesse »,

¹ Bruno Frappat, « Les "gauchistes" veulent sortir du milieu étudiant », *Le Monde*, 15-16 mars 1970.

² « AGEC-UNEF », *La Montagne*, 3 février 1970.

³ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 359.

⁴ Tract AGEC, « L'AGEC appelle à la lutte pour l'abrogation de la loi Debré », 8 janvier 1973, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

est perçue comme un « nouvel effort du gouvernement pour éliminer un maximum de diplômés et décourager les étudiants de poursuivre leurs études ». Le syndicat dénonce également le projet de création d'un service civique féminin, « véritable institution d'embrigadement paramilitaire de la jeunesse », qui permet au pouvoir de « masquer le taux de chômage des jeunes ». L'AGEC appelle à une action commune et unitaire contre la loi Debré mais surtout lance une campagne d'information à la sortie des lycées de la région. La campagne semble d'ailleurs porter ses fruits puisqu'à Clermont-Ferrand, les premières manifestations contre la suppression des sursis militaires ont lieu début février, donc plus tôt que dans le reste du pays, même si elles restent encore « limitées ». Le 8 février 1973, soit près de quinze jours avant le reste de la population étudiante et lycéenne française, une manifestation est rassemblée par l'AGEC qui réussit à réunir 200 étudiants devant la faculté de Lettres, rejoints par une centaine de lycéens conduits par les membres des Cercles lycéens et une cinquantaine d'autres venus sous la direction du groupe Lycées rouges, proche de la LC¹. Le cortège fort de près de 500 personnes – un chiffre relativement faible mais assez significatif dans un contexte d'absence de mobilisation nationale – se rend à la Préfecture pour déposer une motion demandant le retrait du texte de loi de 1970, mais les manifestants sont stoppés par un cordon policier qui interdit l'accès au bâtiment ². La manifestation, plus qu'une réussite en elle-même, illustre le caractère précurseur du mouvement étudiant et lycéen clermontois, ce qui se confirme tout au long des semaines de mobilisation, une mobilisation qui débute réellement au niveau national à la mi-février, avec un « événement déclencheur ».

En février 1973, de nombreux jeunes reçoivent « la feuille des trois jours », signifiant une incorporation assez proche. Les « feuilles de routes » deviennent le catalyseur de l'opposition à la loi du 10 juin 1970 ³ et les événements s'enchaînent rapidement, après trois ans d'immobilisme. Il faut également noter le rôle des événements internationaux dans le déclenchement du mouvement de contestation. En effet, en février 1973, la Belgique est secouée par un important mouvement d'agitation lié à la suppression des sursis étudiants. Jusqu'à 175 000 jeunes descendent dans la rue et obtiennent l'annulation de la mesure ⁴. Pour certains commentateurs, le mouvement qui débute alors est le signe d'un « ras le bol dans les

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 9 février 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 231.

⁴ Jacques Duquesne, « Le ras de bol printanier », *Le Point*, n° 27, 25 mars 1973.

lycées », notamment dû à la dégradation des conditions d'études et l'agitation traduit aussi une véritable peur née de l'incendie dramatique du CES Pailleron ¹. La lutte et la contestation s'organisent vite autour de deux grands pôles : la LC d'une part, et les Cercles rouges lycéens d'autre part², dont la rencontre nationale des 10 et 11 février est l'occasion d'un premier débat sur ce thème. Dès la fin du mois de février se mettent en place les « Comités contre la loi Debré ». De premières journées d'actions ont lieu les 26 et 27 février, au cours desquelles une première coordination est créée et un appel à la grève générale est lancé ³. Le 27 février 1973 est également le jour de la première coordination parisienne des Comités contre la loi Debré, en présence de militants de la Ligue, de l'AMR, dont Charlie Najman, ou de Révolution, notamment Pierre Morville⁴. Deux militants de la LC, Julien Dray et Robi Morder, sont élus représentants de la coordination parisienne. Cependant, l'AJS et l'UCL, n'étant pas représentés dans la coordination, choisissent de « déborder » la LC par la base, en multipliant les initiatives et les actions, une stratégie conçue par Benjamin Stora⁵.

Mais des actions de blocage ont été organisées bien avant l'appel de la coordination, et ainsi, le 13 février, une première grève touche le LT et le lycée commercial de Cachan en signe de protestation contre la suppression des sursis ⁶. Le même motif est à l'origine d'une manifestation des élèves du lycée Emmanuel Mounier à Châtenay-Malabry le même jour ⁷. Malgré tout, l'action pour l'abrogation de la loi Debré reste à ce jour peu structurée et les actions ont « le caractère d'actes isolés »⁸. Le commencement réel du mouvement est à dater des 26 et 27 février. Les premières manifestations d'ampleur se tiennent alors, soutenues par la LC et les Comités rouges : à Aix-en-Provence, 1 000 personnes défilent ; à Marseille, un meeting « contre l'embrigadement dans l'Armée » se déroule à la faculté St Charles. À Clermont-Ferrand, une grève touche le lycée Blaise Pascal et les élèves tentent d'entraîner ceux des autres lycées. Leur démarche aboutit à des « débrayages » massifs à Amédée Gasquet et au lycée de Montferrand, pendant qu'à Paris et en banlieue, les rassemblements se multiplient⁹. Le 28 février, la grève s'étend comme l'illustre l'exemple clermontois, avec

¹ *Ibid.*

² A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 145.

³ *Ibid.*

⁴ Benjamin Stora, *La Dernière génération d'octobre*, Paris, éd. Stock. Coll. « Un ordre d'idées », 2003, 274 p., p. 122.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Le lycée technique et le lycée commercial de Cachan ont été fermés », *Le Monde*, 14 février 1973.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Les manifestations convergent », *L'Aurore*, 16 mars 1976.

⁹ Yves Agnès, « Les lycéens manifestent contre le nouveau régime du service national », *Le Monde*, 1^{er} mars 1973.

quelques 1 500 grévistes sur 2 300 inscrits à Blaise Pascal, 700 grévistes sur 1 000 élèves à Amédée Gasquet, 300 sur 1 800 à Montferrand. Une manifestation rassemble plus de 1 500 lycéens dans les rues de la ville ¹. Le 1^{er} mars, les grèves et les manifestations s'amplifient, comme à Lille où 1 500 lycéens défilent et créent un « comité contre la loi Debré ». À Clermont-Ferrand, 1 500 lycéens manifestent du lycée Blaise Pascal au Rectorat, avec le soutien des sections PC, LC, LO de la région et de la fédération Cornec ². Cette journée est également marquée à Clermont-Ferrand par l'extension du mouvement de grève à Sidoine Apollinaire, où l'on dénombre déjà près de 30 % des grévistes ³, mais surtout par la « reprise en main » du mouvement par l'AJS et l'UCL, qui prennent le contrôle du Comité de lutte lycéen⁴. Les grèves progressent donc même si l'UNCAL s'y oppose par rapport au contexte électoral : l'organisation souhaite éviter les grèves et les manifestations et privilégier les actions symboliques, sur le modèle de la pétition de juin 1972⁵. Cela n'empêche pas le 2 mars à Clermont-Ferrand la tenue de la manifestation du « Front des cercles rouge lycéens » et de « L'École émancipée », la tendance révolutionnaire de la FEN, et la création d'un comité de coordination de lutte lycéen⁶. Le 6 mars est une journée importante quant à la suite donnée au mouvement, qui gagne les villes de Caen, Morlaix, Saint-Étienne, Martigues, Aurillac, Toulouse, Thiers, où 1 500 lycéens manifestent⁷ et déposent une motion contre la loi Debré à la Sous-préfecture du Puy-de-Dôme⁸. Les lycées parisiens Chaptal, Condorcet, Turgot, Paul Valéry et Simone Veil sont à leur tour touchés⁹. Mais c'est surtout la grève de 1 000 élèves du lycée Faidherbe de Lille qui fait la une de l'actualité ¹⁰ : ses derniers sont dispersés violemment par la police avant que le cortège n'arrive à la Préfecture. Une lycéenne est blessée, 30 jeunes interpellés et 12 doivent passer en conseil de discipline malgré la protestation du SNES, de l'UEC et de la fédération Armand contre la violence policière ¹¹, à

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 258/1/2, 28 février 1973, *op. cit.*

² « Manifestations de lycéens contre la suppression des sursis », *La Montagne*, 1^{er} mars 1973.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 264/3/2, 1^{er} mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

⁴ *Ibid.*

⁵ « L'UNCAL estime inopportunes les manifestations pour le rétablissement des sursis », *Le Monde*, 3 mars 1973.

⁶ « Nouvelles protestation contre la loi Debré », *La Montagne*, 3 mars 1973.

⁷ *Ibid.*

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 277/2/2, 7 mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

⁹ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 359.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ « Grèves et manifestations de lycéens », *Le Monde*, 8 mars 1973.

laquelle s'associe la fédération Léo Lagrange, qui estime « inopportune » la mesure¹. Les événements du 6 mars entraînent une radicalisation du mouvement : le 7 mars, 300 lycéens, représentant 56 établissements en lutte contre la loi Debré, se réunissent à Paris et votent la tenue d'une manifestation nationale à la fin mars qui sera préparée le 14 par la CCCLD – Coordination des Comités Contre la Loi Debré. Douze délégués sont élus dans un collectif regroupant la LC, Révolution, l'AJS et l'AMR². Côté AJS, Marc Rozenblat et Bernard Rayard sont les nouveaux délégués de la coordination, permettant à l'UCL de se réaffirmer à la tête du mouvement³. De son côté, l'UNCAL convoque des assemblées générales pour décider des actions qui vont se multiplier au cours du mois de mars.

C'est donc au début du mois de mars que l'agitation due au rejet de la loi Debré va s'amplifier. Les manifestations et les grèves se multiplient dès le 12 mars⁴, notamment en Auvergne : les élèves de six établissements secondaires d'Aurillac décident l'arrêt des cours⁵. À Clermont-Ferrand, la journée est marquée par des grèves, un défilé, un meeting et une projection à l'appel de l'AGEC-UNEF et de la LC : 3 000 lycéens se réunissent sans incidents mais on les appelle à « contrôler » l'action pour « ne pas se discréditer »⁶. Le mouvement s'accroît encore le 13 mars, les lycéens répondant à l'appel des CLL⁷. À Clermont-Ferrand, 70 % des lycéens font grève, 8 000 personnes défilent dans les rues de la ville, comme 400 autres à Thiers, et un meeting rassemble 1 000 personnes à la faculté de Lettres⁸. La grève lycéenne s'étend géographiquement dans le département, puisque 50 % des lycéens d'Issoire et 80 % de ceux d'Ambert rejoignent le mouvement⁹, un mouvement au sein duquel les tensions se font de plus en plus grandes entre la LC, qui affirme suivre les « volontés » de la base et appelle à une radicalisation, et l'AJS et l'UCL prônant une certaine modération. Le même jour, à Paris, se prépare la réunion de la « coordination nationale » prévue le 14 avec la LC, l'AJS, Révolution et l'AMR¹⁰. Ce 14 mars, à l'initiative des CDG, de la LC et de Révolution, se tient donc la première réunion de la « Coordination nationale des comités

¹ « La fédération Léo Lagrange réclame le maintien des sursis », *Le Monde*, 10 mars 1973.

² *Ibid.*

³ B. Stora, *op. cit.*, p. 122.

⁴ Pour une liste plus complète des manifestations et des actions de la période, voir annexe 8, Annexes au Chapitre V.

⁵ Yves Agnès, « Nouvelles manifestations de lycéens en faveur des sursis », *Le Monde*, 14 mars 1973.

⁶ « Manifestation de lycéens pour le rétablissement des sursis », *La Montagne*, 13 mars 1973.

⁷ « Les protestations de lycéens contre le nouveau régime de sursis militaires », *Le Monde*, 15 mars 1973.

⁸ *Ibid.*

⁹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 295/3/2, 13 mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

¹⁰ *Ibid.*

contre la loi Debré ». 400 délégués sont réunis, dont deux délégués clermontois de Blaise Pascal, venus après avoir déposé la veille une motion pour l'abrogation de la loi à la Préfecture¹. Ces derniers décident la tenue d'une « journée nationale de lutte contre la loi Debré » pour le 22 mars, visant à obtenir « le rétablissement et l'extension des sursis à toutes les couches de la jeunesse »². La coordination nationale désigne également un collectif de cinq personnes – Pierre Morville pour Révolution, Marc Rozenblat pour l'AJS, Michel Field, Robi Morder et Isabelle Aleton pour la LC – chargé d'étudier les actions à envisager et les possibilités d'extension du mouvement. Ceci inaugure le début d'une véritable « bataille » pour la « conquête des inorganisés »³. Le même jour, et après concertation, un communiqué commun est publié par le MJC, le MJES, la JCR, la Jeunesse-CGT, l'UNEF-Renouveau et l'UNCAL, contre la suppression des sursis « qui met en cause le droit aux études des jeunes »⁴. Mais l'UNCAL met encore une fois en garde contre « les actions inconsidérées prêtant le flanc aux mesures répressives du pouvoir »⁵. Le 14, pendant que certains se concertent, d'autres continuent l'action. Les assemblées générales se multiplient dans la plupart des lycées⁶. La réunion du 14 mars a permis la mise en place d'une « Coordination nationale de délégués élus par des assemblées générales », avec un exécutif propre, un comité central et un porte-parole, alors lycéen à Condorcet, Michel Field⁷. Ce dernier, proche des idées trotskistes et de la LC, entend étendre la lutte à celle contre l'Armée et l'État policier. Ces délégués sont des relais efficaces et bientôt, 70 à 80 % des établissements du pays sont touchés, ce qui oblige l'administration à fermer nombre d'entre eux⁸. Pour les dirigeants des CDG, ce mouvement est « un nouveau témoignage de la place occupée par la jeunesse parmi les forces démocratiques ». La lutte se fait contre une mesure « qui touche en premier lieu les fils de familles modestes », signe d'un « plan d'ensemble qui vise à continger au maximum l'accès des bacheliers à l'Université » : la colère des lycéens est donc légitime et entourée de la solidarité des « organisations et associations démocratiques »⁹. Certains vont même plus loin en affirmant que le mouvement lycéen « convie à un réexamen de la conception en vigueur de la défense nationale [...] et plus globalement à s'interroger sur l'orientation de la

¹ « Les lycéens et la loi Debré », *La Montagne*, 15 mars 1973.

² « La réforme du régime des sursis », *Le Monde*, 16 mars 1973.

³ B. Stora, *op. cit.*, p. 122.

⁴ Michel Cardoze, « Sursis : le mouvement contre la loi Debré se développe », *L'Humanité*, 16 mars 1973.

⁵ Georges Bouvard, « Lycée : nouvel essor de la lutte pour les sursis », *L'Humanité*, 17 mars 1973.

⁶ « La réforme du régime des sursis », *op. cit.*

⁷ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 123.

⁸ *Ibid.*

⁹ Jean Clopin, « Avec les lycéens », *L'Humanité*, 21 mars 1973.

politique du pays »¹. Ces déclarations ne font qu'encourager les lycéens dans leur action. À Paris, le 15 mars, une manifestation UNCAL rassemble 1 000 personnes de Turgot à la Halle aux Vins. Les contestataires y distribuent des tracts aux commerçants et à la population avant d'être finalement dispersés sans heurts par la police².

En région parisienne, les grèves continuent de s'étendre, comme en province. À Toulouse et à Murat, deux lycées sont fermés par le Recteur Claude Chalin, ce qui constitue selon ses dires « une mesure conservatoire d'apaisement »³. Les manifestations continuent le 16 mars, les lycéens défilant par milliers⁴. Les grèves gagnent de nouveaux lycées de province, tandis qu'à Paris, les cours sont suspendus dans vingt établissements⁵. La multiplication des actions venues pour la plupart d'initiatives lycéennes montre le réel mécontentement de cette population qui entend encore étendre son action. L'amplification de l'agitation lycéenne en mars 1973 contre la loi Debré concerne donc tout le pays mais les leaders du mouvement souhaitent réunir les mécontents dans un lieu symbolique : le Quartier Latin⁶. Cette volonté affichée reflète le souhait de légitimer un mouvement déjà important et ceci se retrouve dans l'élaboration d'un nouveau texte de loi proposé à l'Assemblée Nationale⁷ par l'UNCAL. Le mouvement, même s'il semble légitime, cherche une reconnaissance officielle, comme le demande Roland Favaro, secrétaire général des JCF⁸. Et pour beaucoup, c'est par des manifestations de masse qu'elle s'obtiendra. Ainsi, différentes manifestations sont prévues à partir des 19 et 20 mars : d'abord celle des CCLD le 22 à Denfert-Rochereau⁹, puis celle de la JC, de la JS, de la JR, de la CGT, de l'UNEF-Renouveau, de l'UNCAL et de la FRUF le 21 mars de Nation à République¹⁰ ou encore le rassemblement prévu pour le 27 mars par ces mêmes organisations¹¹. Les actions mises en place visent à montrer « le malaise grave de la jeunesse scolaire et universitaire, sa colère et son angoisse »¹². Et ce malaise s'exprime donc les 19 et 20 mars. Le 19 mars, deux manifestations

¹ Laurent Salini, « Pour le rétablissement des sursis », *L'Humanité*, 23 mars 1973.

² « Les protestations contre le nouveau régime des sursis », *Le Monde*, 17 mars 1973.

³ *Ibid.*

⁴ « Des milliers de jeunes manifestent à Paris et en province », *Le Monde*, 18-19 mars 1973.

⁵ *Ibid.*

⁶ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 178.

⁷ « Des milliers de jeunes manifestent à Paris et en province », *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Jean Planchais, « Les manifestations contre la loi Debré s'amplifient chez les lycéens », *Le Monde*, 20 mars 1973.

¹⁰ Yves Agnès, « L'appui des forces de gauche provoque une division dans le mouvement de protestation des lycéens », *Le Monde*, 21 mars 1973.

¹¹ J. Planchais, « Les manifestations contre la loi Debré... », *op. cit.*

¹² Pierre Juquin, « Sursis militaires : la société en crise », *L'Humanité*, 26 mars 1973.

ont lieu à Paris : 1 200 lycéens défilent des Gobelins à Censier et 3 000 autres de Nation au Père-Lachaise¹. Après ces premiers rassemblements « de masse », la grève s'étend et touche des lycées de filles comme Sophie Germain. Des sit-in ont lieu un peu partout, comme à Charlemagne ou Henri IV, où 300 lycéens sont dispersés par la police. La province connaît, elle aussi, de nombreux rassemblements le 19 mars. Quand les manifestations sont trop dures à rassembler, les lycéens choisissent la grève comme mode d'action. L'ampleur du mouvement oblige l'administration à fermer des établissements comme c'est le cas pour deux lycées de Pau ou les lycées d'État et Jean Jaurès à Reims². Le 20 mars est aussi une grande date pour la mobilisation contre la loi Debré. À Paris, jusqu'à 15 000 personnes manifestent. Un sit-in a lieu boulevard St Germain, 3 000 lycéens défilent de Clichy à la place Condorcet, où ils en rejoignent 2 000 autres contestataires ; 3 000 personnes manifestent de Vincennes à Nation, 5 000 de Buffon aux Invalides et en banlieue, des rassemblements se tiennent à Gennevilliers, Sceaux et Argenteuil³. Des manifestations sont aussi organisées en province⁴. Un autre fait marquant de ce 20 mars est la fermeture d'une quinzaine d'établissements⁵ dans onze villes, suite aux grèves et aux occupations⁶. Après les nombreuses manifestations des jours précédents, le 21 mars est un jour « calme » : seul un défilé UNCAL, appuyé par six autres organisations, se déroule sans heurts et réunit 7 000 personnes⁷ à Paris. On parle de ce défilé du 21 comme d'un « succès modéré », ce qui oblige l'UNCAL et l'UNEF-Renouveau, à l'appel des mouvements de jeunesse de gauche, à rejoindre les groupes d'extrême gauche dont les dirigeants préparent un rassemblement pour le 22 mars. Les 7 000 manifestants du 21 à Paris sont suivis un peu partout en province⁸. Mais à Clermont-Ferrand, la journée d'action de l'UNCAL, soutenue par l'UNEF-Renouveau, est un échec total – confirmant une nouvelle fois les difficultés de cette tendance au niveau local – puisque l'action n'a aucun écho dans le milieu lycéen clermontois⁹. À l'occasion de cette journée, des meetings sont organisés pour décider d'une éventuelle participation aux manifestations du 22 mars à Paris. En effet la

¹ Y. Agnès, « L'appui des forces de gauche... », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Jean Planchais, « Les assouplissements du régime des sursis n'ont pas désamorcé le mouvement de protestation des lycéens », *Le Monde*, 22 mars 1973.

⁴ *Ibid.*

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 361.

⁶ J. Planchais, « Les assouplissements du régime des sursis... », *op. cit.*

⁷ Frédéric Gaussen, « Les CCLD vont tenter de maintenir la mobilisation des lycéens », *Le Monde*, 24 mars 1973.

⁸ « Les jeunesses communistes et socialistes se joignent à la manifestation organisée contre la loi Debré par les comités lycéens », *Le Monde*, 23 mars 1973.

⁹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 332/3/2, 22 mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

manifestation parisienne du 22 mars, interdite par la Préfecture de police, est maintenue, ce qui fait craindre des affrontements. C'est pourquoi le 21 mars un appel au Préfet est lancé par le PS, le PC, le PSU, la CGT et la CFDT, demandant le retrait de la police pour éviter tout drame. En effet, les lycéens, échaudés par les diverses expériences vécues par nombre de leurs camarades, souhaitent faire de cette journée un symbole de leur engagement.

Après avoir prouvé leur détermination à mener la lutte jusqu'à son terme, les lycéens espèrent faire plier le gouvernement par une manifestation massive à laquelle les autorités ne pourront donner une fin de non-recevoir. De plus, le choix de la date est tout un symbole : le 22 mars 1973. En effet, ce jour-là en 1968 « démarrait » le printemps où tout fut remis en cause. Sur le modèle de leurs « aînés soixante-huitards », les lycéens se mobilisent en masse et le 22 mars 1973, on dénombre 200 000 manifestants en France. Les cortèges marchent dans le calme, sauf à Paris¹. Le défilé parisien regroupe près de 100 000 personnes, même si la police n'en déclare que 30 000, venues à l'appel de la CNCCLD dirigée par les trotskistes unis derrière Michel Field². La manifestation reçoit même le soutien de l'UJP qui, si elle dénonce « l'exploitation politique », refuse l'application de la loi Debré et demande des assouplissements au gouvernement, alors que l'UNI maintient son soutien à la loi quand la FNEF, elle, refuse tout simplement l'application de la loi et « appelle même à participer aux manifestations »³. La manifestation regroupe 70 à 75 % des lycéens parisiens, et même 90 % des élèves des lycées Montaigne, Balzac, Decour, Lamartine, Condorcet et 60 % des élèves de Paul Bert, un lycée féminin, ainsi que de nombreux élèves de banlieue. Le cortège part de la place Denfert-Rochereau pour atteindre la place d'Italie, mené par les dirigeants de la CNCCLD, de l'UNCAL, des deux UNEF, de la LC (avec Alain Krivine), de l'AJS (avec Charles Berg) et du PSU (avec Robert Chapuis)⁴. Mais la manifestation connaît une fin agitée : l'opposition avec la police fait des dizaines de blessés et 216 personnes sont arrêtées⁵. Le 22 mars n'est pas synonyme d'agitation uniquement à Paris, les manifestations étant nombreuses en province⁶. À Clermont-Ferrand, 6 000 lycéens, issus d'établissements où le taux de grévistes va de 40 à 100 %, défilent. La manifestation, initiée par le CLL, l'AJS et la LC, est rejointe par quelques 500 étudiants et un second cortège, rassemblant plus de 500

¹ F. Gaussen, « Les CCLD vont tenter de maintenir... », *op. cit.*

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 463.

³ Jacques Malherbe, « Loi Debré : la manifestation d'aujourd'hui est interdite », *L'Aurore*, 22 mars 1973.

⁴ F. Gaussen, « Les CCLD vont tenter de maintenir... », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Voir annexe 8, Annexes au Chapitre V.

personnes, défile dans les rues de Riom¹. Les manifestations touchent aussi les départements d'outre-mer : un grand défilé lycéen a par exemple lieu à Saint-Denis de la Réunion². Les rassemblements du 22 mars 1973 sont les plus importants que la France ait connus depuis 1968, ce qui fait prendre conscience à beaucoup que la situation est tendue et que le gouvernement doit faire des concessions. Cette première « journée nationale d'action » est donc un réel succès, qui peut laisser présager d'une issue favorable au mouvement. Les lycéens ont prouvé leur progrès par leur action structurée, leur maturité et leur esprit de responsabilité. Derrière cet aspect revendicatif « sérieux », les manifestations lycéennes contre la loi Debré se déroulent dans une « bonne humeur générale », qui se traduit par des slogans « gais » et une certaine dérision, visible à travers le port généralisé de la « coiffure habituelle de M. Debré » : l'entonnoir³. Ceci n'est pas pour plaire aux associations d'anciens combattants ou à l'Union nationale des officiers de réserve, qui exige que les « manifestations soient réprimées avec la plus grande fermeté »⁴. Ce mouvement traduit néanmoins une critique profonde de la politique actuelle et Michel Field déclare même « qu'une solution à la crise implique un changement d'ensemble »⁵. À partir de ce moment, le gouvernement décide d'entamer des négociations, plus ou moins contrainct, ce qui n'empêche aucunement les lycéens de continuer leurs actions jusqu'à obtenir satisfaction.

3 – La révision : entre stratégie d'apaisement et tentative de division

On remarque au travers de toutes les actions organisées par les lycéens, que ces derniers, même s'ils ne sont pas directement touchés par le texte de loi qui implique plus les étudiants, ont pris conscience de la « dangerosité » de la réforme. Et c'est pourquoi dans leurs actions, de plus en plus nombreuses et massives, ils insistent sur la nécessité de faire abroger le texte. Mais jusqu'ici, aucune grève, aucune manifestation, n'a permis à ces derniers de « faire plier » le pouvoir et ils pensent donc devoir intensifier leur lutte. C'est ce qui se fait à la fin du mois de mars et en avril, obligeant le gouvernement à engager des pourparlers et à s'interroger sur un réexamen du texte qui s'avère d'ailleurs inutile vu la tournure des événements.

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 332/3/2, 22 mars 1973, *op. cit.*

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 365.

³ M. Rajsus, *op. cit.*, p. 104.

⁴ *Ibid.*

⁵ P. Juquin, « Sursis militaires :... », *op. cit.*

Devant l'ampleur du mouvement et la détermination affichée par les lycéens, le gouvernement est contraint de négocier. Mais avant toute négociation, les « décideurs » concernés doivent se concerter, ce qui se fait dès le 19 mars, jour où Michel Debré et Joseph Fontanet se réunissent pour discuter d'un assouplissement éventuel de la loi pour les étudiants et les lycéens. Suite à cette rencontre, le ministre de l'Éducation Nationale annonce le 20 mars des « assouplissements transitoires », surtout pour les étudiants en premier cycle, mais pas de révision globale du texte¹. Ces déclarations sont loin de satisfaire les lycéens qui s'estiment ignorés par le pouvoir. L'agitation ne retombe donc pas et conduit l'administration à fermer de nouveaux établissements comme c'est le cas le 24 mars à Montpellier, Pézenas, Mende, Céret, Sète, Avranches, Valognes, Granville ou encore Strasbourg². À Clermont-Ferrand, le mouvement de grève est toujours bien suivi puisque le 23 mars, 58 % des lycéens de la ville y participent³. Les grévistes empêchent le déroulement normal des cours et plusieurs établissements sont envahis ce 23 mars, dont le lycée Jeanne d'Arc et le lycée de Montferrand. Ces intrusions poussent le Recteur à fermer plusieurs établissements, dont Jeanne d'Arc, Blaise Pascal et le lycée de Montferrand. Le 24 mars, la grève progresse encore, notamment à Sidoine Apollinaire et Amédée Gasquet, lycée envahi en fin de matinée par les contestataires. Cependant, dès le 26 mars et la réouverture des établissements fermés par le Recteur, le mouvement s'atténue et on assiste à une reprise nette dans les premiers cycles à Blaise Pascal, Jeanne d'Arc et Montferrand⁴.

Au plan national, le mouvement perdure. Le 24 mars est lancé un appel par 500 délégués de l'UNCAL, pour une grande manifestation prévue le 2 avril⁵, jour de la rentrée parlementaire et du départ d'un contingent d'appelés⁶, ceci dans le but de faire passer rapidement la question des sursis à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale⁷. L'UNCAL et les CLL veulent faire de cette journée une « journée nationale de protestation »⁸. En effet l'opinion de la jeunesse est claire : selon un sondage IFOP du 28 mars, 61 % des 15/19 ans pensent que la défense doit être assurée par une armée de volontaires, alors que 39 % pensent

¹ « Le lycée Montaigne est fermé jusqu'à la rentrée de vacances de Pâques », *Le Monde*, 22 mars 1973.

² « Des établissements secondaires sont fermés dans une trentaine de villes », *Le Monde*, 25-26 mars 1973.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 342/3/2, 26 mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Agnès Lutz, « Sursis : appel à une journée d'action le 2 avril », *L'Humanité*, 26 mars 1973.

⁶ « Les CLL veulent faire du 2 avril une nouvelle démonstration dans l'ensemble du pays », *Le Monde*, 27 mars 1973.

⁷ Agnès Lutz, « Les lycéens préparent la journée du 2 avril », *L'Humanité*, 29 mars 1973.

⁸ « Les CLL veulent faire du 2 avril... », *op. cit.*

qu'elle doit être le fait de tous les Français¹. Le 28 mars 1973 est aussi l'occasion d'une « journée d'explication » lors d'une nouvelle Commission Armée Jeunesse, qui appelle les mouvements lycéens et les groupes de parents d'élèves à travailler sur de nouvelles modalités du service national². La LC envoie à cette commission une délégation qui demande une représentation réelle des CLL³ : les membres de la CNCCLD sont devenus des interlocuteurs obligés et officialisés dans les négociations⁴. De plus, la CFDT et la CGT demandent dans un télégramme envoyé au Premier Ministre, poste alors occupé par Pierre Messmer, que tous les intéressés, syndicats lycéens, UNEF, UNCAL, MARC, CLL et CLE, soient associés aux discussions, et réclament la suspension des mesures d'incorporation⁵. Cette demande est réitérée par la Commission Armée Jeunesse du 28 mars. Joseph Fontanet accepte, mais il y met une condition : la reprise des cours⁶.

Pour autant, l'agitation ne s'arrête pas. Les lycéens veulent désormais faire comprendre leurs revendications à la population. Ceci se fait lors de différentes journées d'explications. Dès le 27 mars, c'est l'UNCAL qui organise la sienne : les membres du groupe y affirment que dès 1968, l'UNCAL a offert aux lycéens « un programme, des objectifs, des méthodes de lutte et une perspective » et qu'il faudrait « être aveugle devant la réalité pour sous-estimer l'importance et la portée » du mouvement engagé⁷. Le même type d'action est organisé par la CNCCLD le 28 mars⁸, les CAL le 29. Ces journées d'explications ont toutes pour unique objectif d'obtenir « la satisfaction de [leurs] légitimes revendications »⁹. Ainsi, 1 200 jeunes expliquent la nature du mouvement à la population parisienne pendant que d'autres contestataires manifestent : 2 000 Place d'Italie, 4 000 à la gare Montparnasse, 2 000 à St Lazare, menés par Michel Field. De Belleville à la Bastille, 2 000 personnes défilent et font un sit-in devant le centre de documentation de l'Armée, alors en feu. Toutes ces actions ne font pas pour autant évoluer la situation et beaucoup d'établissements restent clos. À Montpellier, l'ampleur de la grève oblige le Recteur à fermer de nouveaux lycées, comme à Toulouse¹⁰.

¹ Jean Planchais, « L'agitation chez les étudiants et les lycéens », *Le Monde*, 29 mars 1973.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 457.

³ J. Planchais, « L'agitation chez les étudiants et les lycéens » *op. cit.*

⁴ D. Leschi, *op. cit.*, p. 6.

⁵ J. Planchais, « L'agitation chez les étudiants et les lycéens » *op. cit.*

⁶ Frédéric Gaussen, « Le dialogue s'annonce difficile avec les jeunes contestataires », *Le Monde*, 30 mars 1973.

⁷ Agnès Lutz, « Lycéens : que veulent-ils ? », *L'Humanité*, 28 mars 1973.

⁸ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 467.

⁹ Agnès Lutz, « Lundi à la gare de l'Est, manifestation des lycéens », *L'Humanité*, 30 mars 1973.

¹⁰ « La grève est totale dans plusieurs villes », *Le Monde*, 29 mars 1973.

Les journées des 27 et 28 mars marquent un net ralentissement de la mobilisation à Clermont-Ferrand, où la reprise des cours est quasi générale, à l'exception des seconds cycles de Blaise Pascal, Jeanne d'Arc et Montferrand¹. Les Clermontois semblent donc à nouveau à contre-courant puisque, alors que le mouvement reflue localement, il continue de progresser au plan national comme l'illustrent les événements du 29 mars. Il faut néanmoins noter que le « reflux contestataire » clermontois est de très courte durée puisque le mouvement retrouve début avril un second souffle. La journée du 29 mars est donc marquée par son lot de manifestations². À Paris, ils sont 15 000 lycéens à défiler et le taux de grévistes reste important, situé entre 60 et 90 % selon les établissements³. La lutte continue et traduit l'inquiétude des jeunes « face à la conception du service national »⁴. On voit donc que l'attitude et les injonctions de Joseph Fontanet ne font aucunement reculer les lycéens, dont l'action va atteindre son apogée les jours suivants.

L'affaire des sursis a donc cristallisé les mécontentements des lycéens, et l'attitude adoptée par Joseph Fontanet envers cette population les encourage à encore amplifier la lutte, pourtant déjà impressionnante. Le point culminant de l'agitation lycéenne du printemps 1973 est à dater du 2 avril 1973, lors de la deuxième « journée nationale de grève et de manifestation », tenue à l'occasion de la rentrée parlementaire et du départ d'appelés vers leurs casernes⁵. Cette journée d'action est préparée lors de la réunion du Comité central de grève du 1^{er} avril. L'AJS devient alors majoritaire et prend le contrôle du mouvement grâce à la présence de nombreuses délégations de province, notamment celles de Clermont-Ferrand, Vichy, Moulins et Montluçon. Cette prise de contrôle est rejetée par les délégués LC, AMR et Révolution, qui quittent la salle et dénoncent les « pratiques problématiques » des lambertistes durant la réunion, notamment le « bourrage des salles pendant les coordinations » ou les « prises d'assaut de la tribune » par l'UCL⁶. Mais si cette évolution crée des tensions, elle explique la « reprise » du mouvement à Clermont-Ferrand, où l'UCL exerce une influence forte, visible dans les cortèges du 2 avril. Cette journée est l'occasion parfaite d'une

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 358/3/2, 29 mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

² F. Gaussen, « Le dialogue s'annonce difficile... », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ Roger Pourteau, « Lundi, lycéens et étudiants manifestent avec le soutien des travailleurs, enseignants et parents », *Le Monde*, 31 mars 1973.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 467.

⁶ B. Stora, *op. cit.*, p. 126.

protestation contre la loi Debré, mais aussi contre la politique du gouvernement et la « militarisation de la société ». Et donc, parallèlement aux défilés, des casernes sont envahies et les conscrits attendus dans les gares¹. À Paris, de 80 000 à 100 000 personnes défilent – 200 000 selon les organisateurs et 40 000 selon la police² – de la gare de l'Est à la place de la Nation. Soutenue par la CGT, la CFDT, la FEN, le PS, le PSU et la fédération Cornec, la manifestation se déroule dans le calme jusqu'à sa dispersion, pendant laquelle les policiers et les anarchistes s'affrontent, faisant quelques blessés³. En province, plus de 200 manifestations sont organisées avec chacune de 1 500 à 20 000 personnes. Des actions symboliques ont lieu, notamment des occupations⁴. De nombreuses casernes sont envahies : la caserne Bossuet d'Angoulême ou la caserne Lamark à Libourne. À Clermont-Ferrand, malgré un net recul du mouvement les 29, 30 et 31 mars – à l'exception du LT de Riom toujours bloqué – la mobilisation pour la journée nationale d'action est massive : quatorze établissements d'enseignement secondaire sur les 44 que compte l'académie sont totalement bloqués⁵. La manifestation de Clermont-Ferrand réunit 4 000 personnes place du 1^{er} mai malgré la pluie : c'est la plus grande manifestation depuis 1968⁶. Le cortège se disperse devant le 92^{ème} Régiment d'Infanterie qui est envahi par plusieurs dizaines de jeunes⁷. D'autres manifestations ont lieu le même jour dans la région, à Riom par exemple, avec 250 manifestants ou à Issoire, où ils ne sont qu'une centaine⁸. Les slogans scandés posent de nombreuses questions dont celle de l'avenir « préparé aux jeunes » et insistent sur la nécessité de « changer de vie »⁹. Ces manifestations attestent du « refus de subir » et un appel à l'alliance est lancé à la population par les lycéens¹⁰.

Confronté à un mouvement sans cesse croissant, Joseph Fontanet se voit obligé d'affirmer que « l'inquiétude réelle appelle évidemment à un réexamen du problème par le nouveau Parlement » et, de ce fait, que « les mouvements de ces derniers jours n'ont plus de raison d'être ». Ce réexamen de la loi est annoncé lors d'un débat télévisé avec les dirigeants

¹ J. Capdevielle et R. Mouriaux, *op. cit.*, p. 469.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 369.

³ « Les manifestations d'étudiants et de lycéens », *Le Monde*, 4 avril 1973.

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 370/2/3, 3 avril 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

⁶ « Devant le 92^{ème} régiment, la loi Debré est contestée par des milliers de manifestants », *La Montagne*, 3 avril 1973.

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 370/2/3, 3 avril 1973, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Laurent Salini, « Le nouveau », *L'Humanité*, 2 avril 1973.

¹⁰ Agnès Lutz, « Lycéens : la multitude », *L'Humanité*, 3 avril 1973.

du mouvement lycéen, sur lequel nous reviendrons ¹. La volonté d'apaisement semble confirmée par le remplacement, le 6 avril, de Michel Debré par Yves Guéna, chargé d'étudier les aménagements à la loi Debré ². Ce changement d'interlocuteur est considéré comme une première victoire pour les leaders lycéens, d'autant que l'approche du baccalauréat fait craindre un essoufflement du mouvement. Devant ce recul du pouvoir, Martine Bodin, présidente de l'UNCAL, avoue que « M. Fontanet a reculé, certes, mais sans fournir les précisions souhaitées », que son attitude « traduit l'embarras du pouvoir » et qu'une « grande action commune de tous ceux qui sont concernés est nécessaire pour faire reculer le pouvoir »³. Dans une certaine mesure, le mouvement aboutit le 24 avril. Le débat sur les sursis commence à l'Assemblée Nationale et Pierre Juquin, député communiste, demande au président de l'hémicycle une réforme totale du système⁴, en affirmant à propos du mouvement lycéen que « ce qui frappe, c'est la précision de [leurs] demandes et l'esprit de responsabilité qui [les] anime »⁵. Les annonces gouvernementales calment temporairement la colère des lycéens mais des manifestations se déroulent encore à certaines occasions. C'est le cas à Lorient le 4 avril, où 5 000 personnes manifestent lors de la visite du général Angélics, commandant des forces helléniques, et bloquent les portes de l'arsenal qu'il doit visiter⁶. Mais on va vite constater que ce ne sont pas tant les promesses gouvernementales que les divisions du mouvement qui font taire les protestations lycéennes.

Comme de nombreux mouvements d'agitation impliquant les lycéens, l'action menée contre la loi Debré est affaiblie par les divisions internes. La « scission » la plus visible est celle qui existe entre les communistes et les groupes d'extrême gauche : la CNCCLD, menée par Michel Field, s'oppose à l'UNCAL présidée par Martine Bodin. Cette division est illustrée dès les 21 et 22 mars 1973 par la tenue de deux manifestations distinctes et l'appel lancé par la présidente de l'UNCAL contre « une récupération par le PSU et les gauchistes »⁷. Cet antagonisme est aussi visible dans les cortèges du 2 avril 1973 ⁸. En effet, l'UNCAL est débordée par la LC et l'AJS, qui mobilisent plus de lycéens et tentent d'étendre la lutte, au-

¹ Frédéric Gaussen, « La loi sur le service national pourrait être réexaminée par le nouveau Parlement », *Le Monde*, 5 avril 1973.

² B. Stora, *op. cit.*, p. 127.

³ Laurent Salini, « Du lycée à l'île Seguin », *L'Humanité*, 5 avril 1973.

⁴ Jean Le Lagadec, « Une offensive des délégués communistes pour défendre les revendications des lycéens », *L'Humanité*, 26 avril 1973.

⁵ Laurent Salini, « Lundi : manifestations », *L'Humanité*, 6 avril 1973.

⁶ « L'agitation scolaire et universitaire », *Le Monde*, 6 avril 1973.

⁷ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 361.

⁸ *Ibid*, p. 369.

delà des sursis jusqu'à une revnedication contre la société entière¹. Les oppositions quant aux idéaux politiques imprègnent donc le mouvement, mais c'est dans ses dernières semaines que les divergences les plus fortes s'expriment. Dès la fin du mois de mars, si certains continuent à manifester, d'autres, déçus que le mouvement n'aboutisse pas, se résignent à stopper leurs actions. Ainsi, le 28 mars, le Rectorat de Paris annonce une tendance à la reprise des cours². Pendant que des lycées ferment, d'autres rouvrent leurs portes comme c'est le cas à Clermont-Ferrand où le Recteur, René Haby, après consultation des directeurs, parents et professeurs, décide une réouverture des établissements pour obtenir « un retour au calme »³. Ailleurs, des oppositions entre grévistes et non-grévistes ont lieu⁴. On entend parler d'une « situation confuse » : ainsi le 30 mars, si la reprise des cours est effective dans certains lycées, une grève de la faim est entamée à Alès et la venue de Joseph Fontanet au lycée Molière suscite des protestations, traduites par un sit-in⁵. À l'approche des vacances de Pâques, les questions sur les suites envisageables – « explosion ou pourrissement » – se font de plus en plus vives : les menaces d'exclusion font craindre un durcissement du mouvement et l'opinion, d'abord favorable à la contestation puis qui semble de moins en moins prête à soutenir les lycéens⁶. Le 3 avril, la presse parle d'une situation « variable » : les lycées rouvrent à Montpellier alors qu'une grève illimitée est lancée à Armentières et qu'en Guadeloupe, les grèves et les manifestations se multiplient, notamment à Pointe-à-Pitre⁷. La situation varie selon les villes et les établissements. À Clermont-Ferrand, on parle pour cette journée du 3 avril d'une « nette tendance à la reprise » dans les lycées, à l'exception de Sidoine Apollinaire, où l'on dénombre encore 50 % de grévistes et, dans une moindre mesure, d'Amédée Gasquet, où 10 % des élèves continuent le mouvement⁸. Si la journée du 4 est marquée par un statut quo, celle du 5 est l'occasion d'un nouveau regain – de courte durée – pour le mouvement. Après les événements de Strasbourg, sur lesquels nous reviendrons, cinq lycées clermontois sont à nouveau bloqués et 800 lycéens manifestent à Clermont-Ferrand contre la répression⁹. Le 5 avril 1973, d'autres lycées sont fermés à Limoges et Cherbourg et de nouvelles actions sont

¹ *Ibid.*, pp. 473-475.

² F. Gaussen, « Le dialogue s'annonce difficile... », *op. cit.*

³ « Réouvertures de lycées ce matin », *La Montagne*, 29 mars 1973.

⁴ « La reprise des cours se fait inégalement », *Le Monde*, 31 mars 1973.

⁵ « Lycéens et étudiants préparent les manifestations du 2 avril », *Le Monde*, 1-2 avril 1973.

⁶ Marie-Thérèse Guichard, « La loi Debré : piège à lycéen », *Le Point*, n° 28, 2 avril 1973.

⁷ Frédéric Gaussen, « La loi sur le service national pourrait être réexaminée par le Parlement », *Le Monde*, 5 avril 1973.

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 394/3/2, 6 avril 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

⁹ *Ibid.*

menées un peu partout en province¹. Ces actions confirment une évolution nette du mouvement début avril, un mouvement qui se durcit et s'autonomise des directions politiques et syndicales – notamment de la LC, l'AJS ou l'UNCAL – dont les leaders sont souvent pris à partie pendant les manifestations².

Les promesses du pouvoir semblent néanmoins calmer « l'ardeur » des lycéens les moins politisés, ce qui explique que la rentrée des vacances de Pâques, le 26 avril, se passe dans un calme relatif, même si des tracts appelant à rejoindre les manifestations syndicales du 1^{er} mai sont distribués³. Des assemblées générales se tiennent mais elles ne réunissent que peu de lycéens, à de rares exceptions près, comme au lycée Charlemagne, où une pétition circule contre l'exclusion de cinq lycéens grévistes⁴. La fin des manifestations s'explique de différentes façons : d'abord par la peur de perdre une année de travail, ensuite par l'éclatement de la coordination lycéenne le 29 avril. En effet, l'AJS et l'UNCAL s'éloignent de la LC, de l'AMR et du PSU et revendiquent l'autonomie du mouvement par rapport aux partis politiques et aux syndicats, appelant à la tenue d'une manifestation séparée pour le 1^{er} mai⁵. L'arrêt plutôt brutal du mouvement surprend tout le monde, en particulier le pouvoir, qui maintient finalement la loi Debré inchangée⁶. Il faut attendre le 13 juin 1973 pour que quelques aménagements au texte soient votés – report d'incorporation jusqu'à 22 ans et 10 mois « de plein droit », report supplémentaire si le jeune peut justifier qu'il est « en mesure d'achever un cycle d'enseignement ou de formation professionnelle », possibilité de reports supplémentaires octroyés par une commission régionale – des aménagements insuffisants pour nombre de groupes lycéens et étudiants, selon qui « le gouvernement n'abandonne pas ses objectifs essentiels : éliminer et embrigader »⁷. D'ailleurs, d'autres amendements à la loi créent une polémique, notamment celui accordant des sursis aux étudiants travaillant dans un laboratoire lié à la défense nationale, l'appel à des contingents volontaires pour effectuer des « missions secondaires et temporaires d'intérêt général », ce qui est interprété par certains comme « l'instauration des briseurs de grève », ou encore l'amendement à l'article 15 qui permet à l'Armée de délivrer des diplômes⁸. Mais ce même pouvoir sait que l'essentiel est

¹ André Passeron, « Syndicalistes et lycéens préparent les manifestations de lundi », *Le Monde*, 7 avril 1973.

² Jacques Bouzerand, « Lycées : l'univers libertaire », *Le Point*, n° 29, 9 avril 1973.

³ « La situation scolaire à la veille du 1^{er} mai », *Le Monde*, 28 avril 1973.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 373-375.

⁵ « Les manifestations du 1^{er} mai », *Le Monde*, 2 mai 1973.

⁶ D. Leschi, *op. cit.*, p. 6.

⁷ « Les sursis : l'embrigadement », Dossier 61^{ème} Congrès UNEF, 6-7-8 juillet 1973, Saint-Étienne, Archives de l'AGEC.

⁸ *Ibid.*

que les élèves réintègrent au plus vite les lycées. C'est l'objectif d'un texte : la circulaire Fontanet, contestée par les plus engagés.

Devant l'agitation lycéenne, le gouvernement se voit obligé de réagir. En effet, dès le Conseil des ministres du 4 avril, le président Pompidou ordonne « la fermeté à l'égard de la jeunesse des écoles » et Joseph Fontanet affirme que l'ampleur du mouvement est due à la « politisation et à la manipulation », même s'il annonce en même temps un assouplissement et une concertation sur la loi¹. Ils réitérent leurs propos « pour la fermeté » le 9 avril lors d'une allocution télévisée qui suscite de vives réactions chez les lycéens². Il en est de même pour la déclaration de Pierre Messmer à la presse le 8 avril : « Ils vont comprendre qu'il faut rentrer dans l'ordre. Faute de quoi on les y conduira avec vigueur »³. En effet, depuis sa reconduction le 6 avril 1973 au Ministère de l'Éducation Nationale, poste qu'il occupait déjà dans le gouvernement précédent, Joseph Fontanet prône la fermeté, soutenu par ses secrétaires d'État, Jacques Limouzy et Suzanne Roux⁴. Cette politique est appliquée partout en France, comme dans l'Académie de Toulouse, dans laquelle le Recteur Claude Chalin envoie des lettres le 12 avril aux directeurs d'établissements supérieurs et de lycées, exigeant que « tout élève refusant de reprendre normalement le travail soit remis à sa famille » et que les élèves « qui ne fréquenteraient pas les cours se [voient] refuser de subir les examens »⁵. À Clermont-Ferrand, le Recteur d'académie se montre également très ferme vis-à-vis des lycéens. À partir du 6 avril, date de la mise en application de plusieurs consignes rectorales – notamment la remise des élèves grévistes aux familles – on observe une « normalisation » de la situation dans les lycées, à l'exception du lycée Jeanne d'Arc, où le renvoi définitif d'une élève gréviste suscite une vive émotion⁶. Émotion qui se dissipe cependant assez rapidement suite aux menaces de renvois. Le 9 avril, à l'exception de quelques « perturbations » à Amédée Gasquet, Montferrand, Riom et Thiers, la situation est quasi normale dans les lycées auvergnats et les lycéens effectuent ce jour leur « dernière marche » dans les rues de

¹ Jacques Malherbe, « Sursis : une ouverture de M. Fontanet susceptible de dénouer la crise », *L'Aurore*, 4 avril 1973.

² Jean-Pierre Clerc, « Les manifestations du 9 avril ont été précédées par de nombreux incidents », *Le Monde*, 8-9 avril 1973.

³ Frédéric Gaussen, « Les manifestations unitaires associent des participants animés de buts différents », *Le Monde*, 10 avril 1973.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 431.

⁵ Georges Bouvard, « Encore des menaces contre les lycéens », *L'Humanité*, 14 avril 1973.

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 400/3/2, 9 avril 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

Clermont-Ferrand et de Thiers : ils sont ainsi 1 200 à défilé à Clermont à l'appel du CLL, de l'AJS et de la LC, et 250 à Thiers¹.

On peut penser que les sanctions appliquées dans l'académie de Clermont-Ferrand sont inspirées d'un texte connu le 17 avril 1973 : la circulaire Fontanet, relative au maintien de l'ordre dans les établissements secondaires. Cette circulaire paraît le 19 avril 1973 dans le *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*². Elle interdit les grèves, les piquets de grève, les occupations, prévoit que les lycéens grévistes seront systématiquement remis aux familles et les bourses et les allocations familiales leur seront retirées. Des contrôles d'assiduité stricts seront effectués. Les professeurs devront obligatoirement faire cours, même sans élèves et les établissements perturbés seront fermés³. Si la circulaire incite les moins engagés à vite « reprendre le chemin des lycées » – ce qui confirme aussi une certaine « usure du mouvement », visible dans la baisse du nombre de manifestants⁴ – les plus engagés réagissent vivement et les réactions sont unanimes. Le Collectif lycéen dénonce « le mépris dans lequel le pouvoir tient les lycéens et leur action »⁵ et entend répondre par l'action. Pour l'UNCAL, « cette attitude intolérable n'impressionnera pas les lycéens »⁶ et le groupe affirme que « l'action continuera »⁷. Pour le MJC, l'attitude du pouvoir est scandaleuse. Même la Confédération nationale des associations populaires familiales s'oppose à « un nouveau moyen d'injustice, de chantage et de perturbation sociale »⁸. Les réactions à la circulaire Fontanet sont nombreuses et sont avivées par la présentation le 25 avril 1973 du nouveau projet de loi sur les sursis, sans rapport avec les promesses du début du mois⁹. Alors, les CLL appellent à se « réunir massivement en AG », dont les rares tentatives ont lieu à Paris, à Condorcet, Charlemagne, Henri IV ou Montaigne¹⁰. Mais aucun mouvement de protestation ne se constitue vraiment. Il faut quand même noter la création d'un « Comité contre la répression dans l'enseignement », dont l'acte de fondation du 15 mai 1973 porte les

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 404/3/2, 10 avril 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 473.

³ Guy Herzlich, « Lycées : M. Fontanet donne un coup de semonce », *Le Monde*, 21 avril 1973.

⁴ Jacques Bouzerand, « Lycéens : sursis jusqu'en mai », *Le Point*, n° 39, 16 avril 1973.

⁵ « Les menaces de Fontanet contre les lycéens suscitent de vives réactions », *L'Humanité*, 21 avril 1973.

⁶ *Ibid.*

⁷ Jean-Pierre Dumont, « Vives réactions des mouvements lycéens au coup de semonce de M. Fontanet », *Le Monde*, 22 avril 1973.

⁸ Jean Le Lagadec, « Sursis : vive offensive des députés communistes pour défendre les revendications des lycéens », *L'Humanité*, 26 avril 1973.

⁹ « Assemblées de lycéens et grèves dans plusieurs universités », *Le Monde*, 27 avril 1973.

¹⁰ *Ibid.*

signatures de professeurs, d'intellectuels, de politiques et de syndicalistes comme Gilles Deleuze, Ariane Mnouchkine, Laurent Schwartz ou Pierre Vidal-Naquet¹.

Le mouvement lycéen de 1973 contre la loi Debré reste aujourd'hui considéré comme « l'apogée du mouvement lycéen. Cette image est illustrée par « l'extension géographique » du mouvement – avec des manifestations dans 250 villes les 22 mars et 2 avril – « l'extension en âge » – signifiée par la présence d'élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} dans les cortèges². Pour Robi Morder, grâce à cette mobilisation, les lycéens « confirment leur rôle moteur dans les mouvements de jeunes »³. Le mouvement lycéen contre la loi Debré semble également influencer sa représentation sociale. Le mouvement d'agitation, perçu comme « un souffle de Mai 68 », est interprété comme un « conflit sérieux [...] de mentalité, d'idéologie, de génération »⁴. Les commentaires mettent souvent en avant cette notion de « sérieux », illustrée par la rareté des débordements pendant les manifestations, traduisant également la volonté d'éviter « de faire renaître une peur comme en 68 »⁵. Un exemple du caractère « conscient » du mouvement apparaît, en 1973, avec la naissance du « contre cours » : ces contre cours, liés à la durée exceptionnelle de la grève, sont donnés par des élèves des classes « supérieures » à des élèves de classes « inférieures »⁶. Stigmatisés par certains enseignants qui y voient une remise en cause de leur place et de leur pédagogie, ils sont initiés au lycée Charlemagne à Paris, où les « prépas » donnent des cours de mathématiques aux élèves de terminale ou encore au lycée Arago, où se sont des étudiants qui viennent aider les élèves⁷. Cette pratique se répand dans toute la France, notamment à Clermont-Ferrand où la faculté de Lettres se transforme en « annexe » des lycées, fréquentée par de nombreux lycéens. Quoi qu'il en soit, le reflux du mouvement lycéen permet au gouvernement de se concerter sur un autre « front », celui des universités.

¹ « Un comité contre la répression dans l'enseignement est créé », *Le Monde*, 17 mai 1973.

² Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p., pp. 354-359, p. 352.

³ *Ibid.*

⁴ Gérard Bonnot, « Le système Debré », *L'Express*, n° 1133, 26 mars-1^{er} avril 1973.

⁵ Danièle Grannet et Gérard Bonnot, « Jeunesse : la France dans la rue », *L'Express*, n° 1135, 9-15 avril 1973.

⁶ Robi Morder, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », in Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 612 p., pp. 495-507, p. 498.

⁷ *Ibid.*

B – La réforme du premier cycle universitaire

Depuis la réforme de l'enseignement supérieur opérée en 1968 par Edgar Faure, aucune « grande manœuvre » n'a réellement eu lieu dans les universités. Et chaque tentative, chaque projet est à l'origine de vives protestations. Mais l'Université imaginée par Edgar Faure s'avère, comme on l'a vu à travers l'exemple des élections universitaires, difficile à gérer et on assiste, entre 1968 et 1973, à une multiplication des filières existantes. Cette situation ne facilite pas le travail administratif et crée de nouvelles difficultés de fonctionnement. Et c'est, en quelque sorte, pour simplifier et unifier le système que sont imaginées des réformes, présentées au début de l'année 1973 par Joseph Fontanet.

1 – La réforme Fontanet

Si les mois de mars et avril 1973 sont marqués par la contestation venue du milieu lycéen, un autre mouvement se fait aussi entendre à la même époque. Les protestations viennent cette fois-ci des universités, suite à un décret signé par Joseph Fontanet. En effet, le 27 février 1973, un décret est promulgué par le Ministère de l'Éducation Nationale : l'ancien premier cycle universitaire est remplacé par le DEUG¹. Le 1^{er} mars, c'est l'arrêté qui organise les DEUG qui est signé², et le 3 mars, cet arrêté est publié dans le *Journal Officiel*³. Le décret du 27 février porte sur l'ensemble des diplômes nationaux – baccalauréat, licence, maîtrise, DEA, doctorat de 3^{ème} cycle, doctorat d'État – mais seule la réforme du premier cycle universitaire doit être appliquée pour l'année universitaire 1973-1974. Le DEUG doit donc remplacer le DUEL et le DUES : le premier cycle universitaire se veut dorénavant « spécialisé et davantage pluridisciplinaire »⁴. L'arrêté du 1^{er} mars fixe la structure de chaque DEUG – Droit, Sciences économiques, Sciences humaines, Sciences, Lettres et Arts. Désormais les deux premières années passées à l'Université sont indissociables : il faut obtenir la moyenne sur ces deux années cumulées pour se voir remettre le DEUG, alors qu'auparavant, chaque année s'obtenait séparément. L'instauration de ce nouveau curriculum d'études supérieures est une des premières tentatives de normalisation et d'harmonisation des

¹ Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, tome IV : Depuis 1930*, Paris, éd. Perrin, coll. « Tempus », 2004, 808 p., p. 391.

² *Ibid.*

³ « La création du nouveau diplôme universitaire de premier cycle », *Le Monde*, 8 mars 1973.

⁴ A. Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation...*, *op. cit.*, p. 391.

diplômes¹, mais beaucoup y voient l'arrivée prochaine d'une sélection et on craint l'instauration d'un « *numerus clausus* »², c'est-à-dire d'un nombre de places limitées dans l'enseignement supérieur. La création du DEUG sonne, pour les syndicats étudiants, comme « un signe de sélection »³, et la réforme est pour eux teintée « par le sceau des pressions conservatrices »⁴. Mais on reproche aussi au ministre le contexte dans lequel le texte a été élaboré : « l'attention de l'opinion publique est détournée par la campagne électorale des législatives »⁵ selon les étudiants de gauche. Ils s'inquiètent aussi d'un projet de Joseph Fontanet concernant la suppression des équivalences. Ce dernier interdit l'entrée en troisième année de faculté après l'obtention d'un diplôme de Grande école ou le passage en classe préparatoire⁶. Ce projet reste cependant inachevé et les équivalences sont maintenues pour l'année scolaire 1973-1974. Mais le problème se reposera les années suivantes. Les étudiants réclament donc des garanties pour que le système des équivalences soit clairement maintenu⁷. Si pour Joseph Fontanet il n'existe aucun problème puisque le régime national des équivalences reste accordé dans les mêmes conditions, les syndicats étudiants sont plus septiques et critiquent le manque d'information : « cela reste très vague et en contradiction avec l'autonomie des universités »⁸. Un autre aspect moins connu de la loi Fontanet est la professionnalisation du premier cycle universitaire. Les deux années de DEUG seront l'occasion de stages en entreprises, « récompensés » par des notes facultatives, mais importantes, et des interventions de personnalités extérieures à l'Université (patrons, salariés) sont prévues⁹. Au vu de ces réformes, on assiste très vite à une critique acerbe des arrêtés Fontanet, ressentis comme de nouveaux obstacles dont on demande l'abrogation, ainsi que la révision du système de concours. Les étudiants refusent aussi la professionnalisation, lui préférant le « libre choix »¹⁰. Mais si tous ces éléments provoquent d'emblée un mécontentement, c'est surtout la manière dont Joseph Fontanet impose ses décrets qu'on attaque.

¹ J. Verger, *op. cit.*, p. 123.

² « La création du nouveau diplôme universitaire de premier cycle », *Le Monde*, 8 mars 1973.

³ *Ibid.*

⁴ Georges Bouvard, « Graves menaces sur l'Université », *L'Humanité*, 7 mars 1973.

⁵ *Ibid.*

⁶ Georges Bouvard, « 5000 prépas ont manifesté hier à Paris », *L'Humanité*, 1^{er} février 1973.

⁷ Laurent Salini, « Un premier recul du ministère », *L'Humanité*, 5 février 1973.

⁸ G. Bouvard, « 5000 prépas ont manifesté hier à Paris », *op. cit.*

⁹ A. Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation...*, *op. cit.*, p. 391.

¹⁰ « Le mouvement de protestation s'étend aux établissements techniques », *Le Monde*, 29 mars 1973.

On peut déjà aisément penser que les étudiants vont réagir à la création du DEUG, qui les oblige à continuer leurs études deux années pour accéder au second cycle et obtenir un premier diplôme d'enseignement supérieur, alors qu'une année réussie était jusque-là synonyme de diplôme. De plus, cette mesure rend l'orientation après le baccalauréat assez difficile, car une erreur peut désormais faire perdre deux ans d'études. Mais plus encore, c'est la façon dont a été élaborée la loi qui choque. Celle-ci est conçue par un groupe de travail réuni au Ministère de l'Éducation Nationale. Le CNESER n'est jamais réellement consulté, et s'il l'est, ses avis sont ignorés. Avant la parution des décrets d'application, une réunion du CNESER est prévue le 23 février 1973 mais doit être annulée¹. On devait y débattre de la réforme mais les représentants de la FEN, de la CFDT, du CLERU et de l'UNEF quittent la salle avant l'ouverture des débats, s'opposant au caractère « incomplet et hâtif » des textes². Cet événement n'empêche aucunement les réformes de se mettre en place : Joseph Fontanet passe outre l'avis négatif du CNESER et annonce la mise en place du DEUG pour l'année universitaire 1973-1974³. On écoute alors parler, dans les milieux militants, du « sourd et aveugle M. Fontanet », dont les mesures autoritaires sont prises « au mépris de l'avis des acteurs de l'éducation », pourtant les plus concernés⁴. Devant les premières piques envoyées par ses détracteurs, le ministre répond avant même la parution du texte au *Journal Officiel*. Le 24 février, il affirme avoir toujours consulté le CNESER pendant les deux ans qu'ont duré les discussions sur la loi, rappelle que ce conseil n'est que consultatif et que la publication du texte aura lieu comme prévu⁵. L'attitude adoptée par Joseph Fontanet suscite des protestations au sein d'un milieu étudiant qui se sent déjà « visé » par l'application du texte. Les réactions ne tardent donc pas, entraînant un cortège d'actions diverses : grèves, manifestations, occupations ou sit-in.

2 – Les réactions

À l'époque de la réforme Faure, des voix s'étaient élevées contre les dispositions prises mais aucun mouvement de protestation n'avait pu voir le jour du fait des divisions et des craintes des étudiants. En 1973, la situation n'est pas véritablement différente : divers groupes essaient d'étendre leur influence sur les étudiants et la répression subie par beaucoup

¹ « Incident au CNESER à propos de la réforme des diplômes », *Le Monde*, 25-26 février 1973.

² *Ibid.*

³ Georges Bouvard, « Lycéens et étudiants : nouvelles perspectives ouvertes à la lutte », *L'Humanité*, 24 mars 1973.

⁴ « Diplômes universitaires : le gouvernement passe outre », *L'Humanité*, 3 mars 1973.

⁵ « Incident au CNESER à propos de la réforme des diplômes », *op. cit.*

n'encourage pas à l'action. Mais devant la loi Fontanet et la création du DEUG, il semble qu'un réveil se produise et l'on voit se multiplier les prises de positions et les actions.

Si entre 1968 et 1973 des mouvements d'agitation se sont multipliés dans les universités, c'est d'abord « grâce » au caractère même de la population étudiante. En effet les étudiants, âgés pour la plupart en 1973 de 18 à 24 ans, avaient de 15 à 20 ans en 1968¹. Ils ont donc eu « l'expérience de Mai 68 », directement ou par des proches, et beaucoup entretiennent l'image d'une « gérontocratie » qui multiplie « les magouilles »². Cette description colle parfaitement selon eux à Joseph Fontanet qui, pour l'UNEF, adopte une « attitude antidémocratique »³. La création du DEUG contre l'avis du CNESER ressemble à « un coup de force du gouvernement [qui] montre sa faiblesse, son incapacité à faire admettre, par l'ensemble des universitaires, sa politique »⁴. Pour les syndicats étudiants, la réforme Fontanet est « incomplète [et] constitue un abus de confiance vis-à-vis des étudiants »⁵, car elle met dans une « situation pour le moins extravagante [...] étudiants et universitaires ». Mais ce qui choque surtout les étudiants, qui pensaient avoir obtenu le droit de participer à la vie de leurs établissements avec la réforme Faure, c'est « le mépris avec lequel le ministre traite les représentants élus des universitaires et des étudiants »⁶. La réforme Fontanet semble donc s'opposer à tous les grands idéaux entretenus par cette population. C'est d'abord le libre accès à l'Université pour tous qui est remis en cause : selon l'UNEF-Renouveau, « la ségrégation sociale aggravée, telle est la caractéristique fondamentale de la réforme Fontanet »⁷. Le syndicat insiste sur le refus de voir entrer les acteurs du « grand capitalisme » au sein de l'institution, grâce à un décret qui pour lui « tend à faire de l'Université l'esclave de la grande industrie »⁸. Pour l'UNEF-Unité Syndicale, la mise en place d'un enseignement pluridisciplinaire s'appuie seulement sur le fort taux d'échec en premier cycle et n'est « pas un remède à cet état de fait »⁹. L'UNEF-Unité Syndicale dénonce la « secondarisation » du premier cycle universitaire et une baisse de qualification généralisée. Le syndicat proteste également contre les stages d'orientation, qui visent selon lui à « réorienter massivement vers

¹ H. Hamon et P. Rotman, *op. cit.*, pp. 348-349.

² *Ibid.*

³ « Diplômes universitaires : le gouvernement passe outre », *L'Humanité*, 3 mars 1973.

⁴ *Ibid.*

⁵ G. Bouvard, « Graves menaces sur l'Université », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ G. Bouvard, « Lycéens et étudiants : nouvelles perspectives... », *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ « Rapport Universitaire », Dossier 61^{ème} Congrès de l'UNEF, 6-7-8 juillet 1973, Saint-Étienne, Archives de l'AGEC.

des cycles courts – IUT, BTS ». Est aussi dénoncée la fin de la compensation entre unités de valeur : les années d'études sont désormais autonomes et indépendantes et les conditions d'admission dans l'année supérieure sont « laissées libres à chaque université », ce qui selon le syndicat « livre les étudiants au plus arbitraire des conseils »¹. En résumé, l'UNEF-Unité Syndicale dénonce une réforme qui va à l'encontre des intérêts des étudiants : « Enseigner un peu de tout, un peu partout, telle est la voie sur laquelle la réforme du premier cycle engage des centaines de milliers d'étudiants ». Toutes les mesures et les changements qu'implique la réforme Fontanet suscitent donc une vive émotion chez les étudiants, mais aussi chez certains universitaires. Ceci les conduit à rentrer dans une lutte « qui traduit l'inquiétude des jeunes face à la sélection sociale, ainsi qu'à [leur] rôle, aussi et surtout à la place faite dans la société capitaliste »². Ce combat, même s'il met quelque temps à se structurer, engage beaucoup d'établissements et se traduit dans un premier temps par des grèves.

Pour montrer leur opposition à la réforme Fontanet, un grand nombre d'étudiants ne tardent pas à prendre position et à s'impliquer dans la lutte. En mars 1973, encouragés par l'exemple lycéen, ils entament leur mouvement de protestation³ avec un slogan significatif : « Cinq ans déjà, coucou nous revoilà »⁴. Le choix de ce leitmotiv n'est pas innocent : cette référence directe à Mai 68 montre d'une part la détermination de la population étudiante et d'autre part, son mécontentement face à une réforme perçue comme injuste. Ce rejet va s'exprimer en premier lieu par des mouvements de grève massifs. La première action de ce type est à relever à l'université de Paris Dauphine, le 6 mars 1973 où, après une assemblée générale concernant la réforme, 500 à 600 étudiants démarrent une grève illimitée⁵. La protestation des étudiants gagne par la suite de nouvelles universités : le 15 mars, c'est l'université Nancy II qui entre en grève, comme celle de Paris VIII. Des grèves sont décidées par les étudiants en assemblées générales. À Paris X Nanterre, l'assemblée générale du 15 mars fixe le début de la grève pour le 19 mars⁶. La région parisienne est donc particulièrement touchée par ce mouvement. Après les universités Paris IX et Dauphine, c'est au tour le 19 mars des étudiants de Vincennes, Villetaneuse et Nanterre de cesser les cours⁷.

¹ *Ibid.*

² Roger Pourteau, « Lundi, lycéens et étudiants manifestent avec le soutien des travailleurs, enseignants et parents », *L'Humanité*, 31 mars 1973.

³ A. Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation...*, *op. cit.*, p. 393.

⁴ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 143.

⁵ « La création du nouveau diplôme universitaire de premier cycle », *op. cit.*

⁶ « Protestations d'étudiants contre la réforme du premier cycle », *Le Monde*, 17 mars 1973.

⁷ Y. Agnès, « L'appui des forces de gauche... », *op. cit.*

Le mouvement contre la réforme Fontanet gagne vite la province. Le 20 mars, après des réunions d'information, ce sont les universités de Marseille, Rennes, Grenoble et Toulouse qui voient les cours boycottés¹. Le 20 mars marque aussi l'entrée des Clermontois dans le mouvement puisque la grève est votée à la faculté de Sciences ainsi qu'à la faculté de Sciences économiques². À la faculté de Sciences, la grève est votée en assemblée générale le 19 mars et la motion adoptée à l'unanimité stipule que le mouvement est légitimé par la création des DEUG mais aussi par la loi Debré³. Les grévistes sont soutenus dans leur protestation par le Conseil d'UER de Sciences exactes et naturelles, réuni le 27 mars. Le conseil exprime dans une motion ses « regrets » quant aux « délais imposés pour la réforme, l'absence d'indications sérieuses, l'absence de moyens, l'absence de programmes nationaux, la baisse envisagée du nombre d'enseignements pratiques, l'absence de prise en considération des problèmes des étudiants salariés et le refus du Ministère de l'Éducation Nationale de prendre en compte les amendements du CNESER sur le DEUG »⁴, en conséquence de quoi le conseil demande « la modification de l'arrêté ministériel », « refuse toute mesure de sélection ou de suppression arbitraire d'habilitation » et « refuse la mise en place des DEUG sous leur forme actuelle et demande une dérogation dans ce sens »⁵. Le 21 mars, les assemblées générales se multiplient, le respect du mot d'ordre de grève s'impose et la plupart des étudiants affichent un soutien inconditionnel aux manifestations lycéennes du 22 mars⁶. Après les votes du 20 mars, les universités de Censier, Brest et Le Havre suivent l'exemple le 21⁷. Le 24 mars, le mouvement s'étend à Saint-Étienne, Nantes, Rennes et à Paris, c'est au tour de l'université de Créteil de se mettre en grève⁸. Le 24 mars, jour de la création de la première coordination nationale étudiante, des assemblées générales décident la prolongation du mouvement à Toulouse, Marseille, Saint-Étienne, Nantes, Rennes, Brest, Paris, Strasbourg, Poitiers et Caen. Un appel est lancé par l'UNEF-Renouveau, l'UEC, l'UES, l'UERG et le SNES pour une journée d'action contre les nouveaux diplômés pour le 28 mars⁹. La veille de cette journée, les grèves progressent encore. À Paris, les facultés d'Assas et de Clignancourt

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 342/3/2, 20 mars 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

³ Tract du Comité de grève de la faculté de Sciences, 20 mars 1973, Archives de l'AGEC.

⁴ Motion du Conseil d'UER de Sciences exactes et naturelles de Clermont-Ferrand, 27 mars 1973, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

⁶ « La grève gagne les universités », *Le Monde*, 22 mars 1973.

⁷ *Ibid.*

⁸ « La réforme des diplômes dans les universités », *Le Monde*, 25-26 mars 1973.

⁹ « Les CL veulent faire du 2 avril une nouvelle démonstration dans l'ensemble du pays », *Le Monde*, 27 mars 1973.

sont fermées ; des piquets de grève ont lieu à Censier et Paris III ; à Paris II, grévistes et non-grévistes s'affrontent ; à Paris V, les cours se font « tôt le matin et tard le soir » ; l'auditoire est faible à la Halle aux Vins ; la grève est totale à Vincennes, Dauphine et Villetaneuse ainsi qu'à Nanterre où des piquets de grève bloquent l'accès aux salles ¹. En province, l'UER de Sociologie de Montpellier est touché. Les grèves sont totales à Caen, Poitiers, Strasbourg I et II, Besançon et Tours². Enfin la grève est massive à Clermont-Ferrand. Elle implique 100 % des étudiants en Lettres, 80 % des étudiants en Sciences économiques et en Sciences et 90 % en Droit, où les étudiants ont rejoint le mouvement de grève depuis le 23 ³. Une réunion inter-facultés, forte de la présence de 600 étudiants, décide de la poursuite de l'action ⁴. Mais toutes ces grèves ne font pas bouger la situation et la position de Joseph Fontanet. Les étudiants développent donc leur action pour se faire entendre.

Comme on l'a vu précédemment, l'agitation étudiante est souvent pensée comme une remise en cause de tout le système scolaire « bourgeois », indice de la « putréfaction du capitalisme » pour les plus politisés⁵. Le combat mené contre la réforme Fontanet en est pour beaucoup une parfaite illustration : la loi est « sélectionniste » et offre « en pâture » l'Université aux entreprises, du fait de la professionnalisation du premier cycle. C'est pourquoi les manifestations étudiantes vont se multiplier pour montrer le rejet du nouveau DEUG⁶. Fin mars 1973, le mouvement gagne du terrain. Les grèves sont totales à Rennes II et à l'université de Haute Bretagne, comme à Reims, Brest ou Clermont-Ferrand. À Toulouse, les cours sont suspendus suite à une occupation des locaux. Pendant ce temps, l'UNEF-Renouveau, l'UEC, l'UES et l'UERG appellent à un meeting à la Sorbonne pour savoir quelles suites donner au mouvement ⁷. Le 23 mars, suite aux débordements lors d'une manifestation d'étudiants toulousains, les universités du Mirail et Toulouse I sont fermées ⁸ : c'est le premier signe de la radicalisation de l'agitation. Pour montrer leur engagement et leur détermination, les étudiants optent pour de nouveaux modes d'actions. Le 27 mars, 1 000 étudiants défilent de Jussieu à Assas, font un sit-in aux Gobelins et y bloquent la circulation ⁹.

¹ « Les enseignements sont arrêtés dans de nombreux centres parisiens », *Le Monde*, 29 mars 1973.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 342/3/2, 26 mars 1973, *op. cit.*

⁴ « Après le secondaire, grève à l'université », *La Montagne*, 30 mars 1973.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 351.

⁶ M. Agulhon, *op. cit.*, p. 202.

⁷ « Les Jeunesses communistes et socialistes se joignent à la manifestation organisée contre la loi Debré par les comités lycéens », *Le Monde*, 23 mars 1973.

⁸ « La réforme des diplômes dans les universités », *Le Monde*, 25-26 mars 1973.

⁹ « Les enseignements sont arrêtés », *op. cit.*

Les 27 et 28 mars, des manifestations étudiantes ont lieu dans toute la France : on organise de grandes fêtes dans les facultés, mais aussi des contre cours pour prouver aux adultes que les étudiants peuvent dispenser une « auto-éducation » et appliquer une nouvelle pédagogie ¹. À Clermont-Ferrand, la grève est encore massive ce 28 mars : elle touche 80 % des étudiants en Droit et Sciences économiques, 60 % des étudiants en Sciences, 60 % au CUST ². Cependant, on observe au plan local une réelle difficulté de structuration du mouvement. Les divisions politiques, notamment entre l'AJS et la LC, empêchent toute action unitaire et jusqu'à la fin mars, toutes les actions entreprises semblent échouer du fait de ces divisions ³. Le 29 mars, une occupation symbolique de la Sorbonne est organisée. À Brest, 2 000 étudiants marchent silencieusement en hommage « au défunt premier cycle »⁴. Dans le même temps, à Aix-en-Provence, un groupe nommé « Agitation-Propagande » présente, dans les rues de la ville, des sketches sur le mouvement. Des forums de discussions sont organisés à Grenoble ; une occupation symbolique de la faculté de Lettres de Strasbourg a lieu, comme à Lyon, ce qui oblige au report d'examens⁵. Un des témoignages les plus révélateurs du refus de la loi par les étudiants est la marche sur Paris organisée par les étudiants de Rennes, dont le départ est donné le 31 mars ⁶. À Clermont-Ferrand aussi les actions se diversifient. Début avril, la situation se dégrade : aucun cours n'a lieu en Lettres et en Sciences Humaines. Les bâtiments du boulevard Gergovia sont occupés, malgré l'intervention de professeurs et des personnels ⁷. L'occupation de la faculté de Lettres est initiée par la LC ⁸, qui entend par là contrer l'AJS, dont l'influence est plus grande dans les cinq UER en grève. Mais cette décision est vivement critiquée et, sous la pression du corps enseignant qui soutient malgré tout le mouvement, la LC renonce à l'occupation dès le 3 avril au soir ⁹. Cependant, cet arrêt de l'occupation ne signifie pas pour autant un « relâchement » de la pression. En effet, suivant l'exemple des étudiants de première année et de licence de Lettres, ainsi que des étudiants de deuxième année d'Anglais qui ont boycotté les examens fin mars, l'AGEC appelle à un « boycott massif des partiels » remplacés par une session de rattrapage dont les modalités restent à définir¹⁰. La situation se durcit encore le 4 avril après les « incidents de Strasbourg », dont nous

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 467.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 358/3/2, 29 mars 1973, *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ « La grève se durcit dans les universités », *Le Monde*, 31 mars 1973.

⁵ « Lycéens et étudiants préparent la manifestation du 2 avril », *op. cit.*

⁶ Alfred Gosser, « L'enseignement risque d'être perturbé jusqu'aux vacances de Pâques », *Le Monde*, 3 avril 1973.

⁷ « Journée de tension, hier à l'université », *La Montagne*, 4 avril 1973.

⁸ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 370/3/2, 3 avril 1973, *op. cit.*

⁹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 394/3/2, 6 avril 1973, *op. cit.*

¹⁰ Communiqué de l'AGEC, 31 mars 1973, Archives de l'AGEC.

reparlerons. L'assemblée générale organisée le 4 avril vote une motion de protestation contre l'intervention policière et une manifestation est prévue pour le lendemain devant la Maison du Peuple¹. Même si en 1973 les étudiants ont connu la répression policière, incarnée par Raymond Marcellin, et même s'il en découle une certaine crainte de l'engagement, ils refusent catégoriquement le texte et cela se traduit par l'extension du mouvement². Mais les étudiants et leurs revendications passent au second plan, derrière les lycéens plus mobilisés, ce qui pose la question d'une action commune.

3 – La jonction avec les lycéens

On s'étonne de voir que le combat que les étudiants mènent contre la réforme du premier cycle universitaire ne trouve guère d'échos dans les médias ou la population. Il est aussi surprenant de constater qu'ils se mobilisent contre une réforme qui ne touche qu'une partie d'entre eux, alors que la suppression des sursis les affecte tous. Mais il ne faut pas croire que les étudiants sont « imperméables » aux revendications lycéennes, et vice-versa. Ceci explique que ces derniers affichent une volonté d'union des deux mouvements, comme la volonté de mener une action commune.

Il est vrai que même si le mouvement étudiant est puissant, il semble quelque peu « étouffé » par l'ampleur de celui des lycéens et vite, l'idée d'une jonction apparaît. Cette volonté transparaît dans les déclarations des dirigeants de l'AGEC-UNEF qui affirment le 13 mars « vouloir faire la liaison étudiants-lycéens » pour obtenir le retrait de la loi Debré et la suppression du DEUG. Cette solidarité affichée se retrouve aussi dans le soutien apporté le 22 mars à la manifestation lycéenne par les principaux dirigeants étudiants³. Les étudiants sont en effet solidaires des lycéens et veulent aussi voir abroger la loi Debré qui les concerne encore plus directement. Mais c'est leur avenir immédiat qui se joue avec la réforme du premier cycle, et c'est donc sur cette question qu'ils se focalisent d'abord, ce qui se manifeste lors de grands rendez-vous. Le 23 mars, un meeting commun UNEF-Renouveau, MNEF, UEC, UNCAL, SNESup, FEN et CGT, regroupe Olivier Meyer, président de l'UNEF-Renouveau, Jean-Claude Eled, secrétaire général de l'UEC, Martine Bodin, présidente de l'UNCAL, Michel Poireau, secrétaire national de l'UES et Jean -François Auduc, secrétaire

¹ « En réponse aux incidents de Strasbourg », *La Montagne*, 6 avril 1973.

² J. Duvignaud, *op. cit.*, p. 230.

³ « Les Jeunesses communistes et socialistes se joignent... », *op. cit.*

national de l'UERG¹. Ce meeting est marqué par de nombreux débats sur l'enseignement supérieur, beaucoup moins sur le service militaire. Ce schéma se reproduit le 3 avril 1973 lors du débat télévisé opposant Joseph Fontanet à Pierre Armand et Jean Cornec (directeurs de fédérations de parents d'élèves), Martine Bodin, Michel Field (leader des CLL), Michel Sérac (président de l'UNEF-Unité Syndicale) et Suzanne Marton (présidente de l'UNI)². Les discussions et les tentatives d'union sont nombreuses, notamment le 4 avril lors de la réunion rassemblant les dirigeants de la FEN, de l'UNEF-Renouveau, de l'UNCAL, des CLL et des CLE³. Mais il faut attendre le 7 avril pour voir s'organiser une première action commune. À Jussieu, les CLE et les CLL se réunissent pour préparer la manifestation unitaire du 9 avril⁴. C'est là une des plus grandes avancées dans la jonction des deux mouvements et la tenue d'actions communes.

Après avoir théorisé leur union, lycéens et étudiants doivent la traduire et l'afficher sur le terrain pour donner une vraie résonance à leur action. Cela est fait une première fois le 21 mars lors de la manifestation SNES, SNESup, FEN, CGT, FETS, UGE, JOC, JOCT et CFDT au cours de laquelle, même le principal slogan scandé met en avant l'union : « Sursis, oui ! DEUG, non ! Fontanet, négociez ! »⁵. L'unité des deux mouvements se réaffirme dès le lendemain lors de la manifestation du 22 mars, conduite par les dirigeants de l'UNEF - Renouveau et de l'UNCAL, unis dans un combat contre Joseph Fontanet et sa politique⁶. Ces deux manifestations n'aboutissant à aucune avancée concrète, le 27 mars est organisé un meeting UNCAL-UNEF soutenu par la CGT et le SNES à la Mutualité, au cours duquel 3 000 étudiants et lycéens débattent de la stratégie à adopter⁷. Une nouvelle jonction des deux mouvements se produit le 2 avril 1973, avec le soutien des syndicats, et ceci dans toute la France⁸. C'est le cas à Clermont-Ferrand où le défilé regroupant étudiants et lycéens traverse la ville de la Maison du Peuple à la Préfecture, en passant devant le Rectorat⁹, ces deux derniers lieux étant symboliques de la lutte menée. Sur le modèle des manifestations unitaires du 2 avril, le même type de rassemblement se tient dans tout le pays le 9 avril. On note

¹ G. Bouvard, « Lycéens et étudiants : nouvelles perspectives... », *op. cit.*

² A. Gosser, « L'enseignement risque d'être perturbé... », *op. cit.*

³ Joanie Roy, « Rentrée politique et "bouillonnement" social et universitaire », *Le Monde*, 6 avril 1973.

⁴ Jean-Pierre Clerc, « Les manifestations du 9 avril ont été précédées par de nombreux incidents », *Le Monde*, 8-9 avril 1973.

⁵ A. Lutz, « Lycées : le mouvement pour les sursis... », *op. cit.*

⁶ F. Gaussen, « Les CCLD veulent tenter de maintenir... », *op. cit.*

⁷ J. Planchais, « L'agitation chez les lycéens et les étudiants », *op. cit.*

⁸ Joanie Roy, « De la grève de Billancourt à l'agitation universitaire », *Le Monde*, 31 mars 1973.

⁹ « En réponse aux incidents de Strasbourg », *op. cit.*

d'ailleurs que le cortège parisien a deux particularités : d'abord il unit étudiants et lycéens sous les bannières de l'UNEF, de l'UNCAL, du MARC, des CLE, des CLL ainsi que de la CGT, la CFDT et la FEN ; mais surtout, le cortège rassemble l'UNEF-Renouveau et l'UNEF-Unité Syndicale, les deux syndicats « ennemis ». À Clermont-Ferrand, le défilé se fait dans le calme : 2 000 personnes marchent de la place de la Liberté à la Préfecture puis au Rectorat, comme le 2 avril. À l'issue du défilé est créée une coordination commune entre étudiants et lycéens¹. Il faut noter que la manifestation clermontoise du 9 avril est une manifestation unitaire puisqu'elle se réunit à l'appel de l'AGEC, de l'UNCAL, de la CGT, de la CFDT, de la FEN et du SNI. Ces organisations se sont rencontrées le 8 avril à la Maison du Peuple et y ont adopté un appel à manifester contre « la sélection sociale à l'école et l'Université », « contre la conception actuelle du service national » et « contre la place et la situation que leur fait le système capitaliste »². L'appel voté unanimement condamne « pouvoir et patronat [qui] multiplient et conjuguent menaces, tentatives de division, manœuvres pour tenter de dévoyer les luttes des étudiants, des lycéens et des travailleurs » : les syndicats lancent un appel à l'unité de la jeunesse et des travailleurs pour « le droit aux études et à l'emploi »³. À travers l'exemple clermontois, on voit donc bien que pour les contestataires, la loi Debré et les DEUG sont le signe d'une « reconnaissance camouflée de la sélection »⁴ et font partie d'un projet politique plus global, sans cesse dénoncé depuis 1968. La solidarité étudiants/lycéens/travailleurs est par la suite difficile à maintenir, sauf peut-être pour le 1^{er} mai, date à laquelle près de 50 000 lycéens et étudiants défilent à Paris, et 300 000 en province, menés par l'UNCAL, l'UNEF, les CLL et les CLE⁵. La difficulté à réunir, après le début du mois d'avril, les deux mouvements, s'explique en partie par la retombée du mouvement lycéen, mais aussi par les divisions au sein du monde étudiant.

4 – La fin du mouvement

Après s'être opposés fermement à une réforme qui les « dérange » pour le moins, s'être mobilisés seuls puis aux côtés des lycéens, les étudiants n'ont toujours pas obtenu satisfaction. La mise en place du DEUG est toujours prévue pour l'année universitaire 1973-1974, et rien ne semble pouvoir faire évoluer la position du ministre de l'Éducation Nationale

¹ « Répondant à l'appel commun de leurs associations », *La Montagne*, 10 avril 1973.

² Tract AGECE, « Travailleurs, étudiants, lycéens, tous unis », 8 avril 1973, Archives de l'AGECE. Voir annexe 9, Annexes au Chapitre V.

³ *Ibid.*

⁴ J. Duquesne, « Le ras le bol printanier », *op. cit.*

⁵ « Le 1^{er} mai en France : des slogans plus politiques que syndicaux », *Le Monde*, 3 mai 1973.

à ce sujet. D'autant plus que cette politique de « statu quo » ne peut être remise en question par une population divisée et affaiblie par la longueur du mouvement.

Si les étudiants n'arrivent pas à donner un réel retentissement à leur mouvement, c'est en partie à cause des divisions qui existent entre eux et que même la lutte contre la réforme du premier cycle n'arrive pas à faire oublier. Ces divisions sont de natures différentes. On constate en premier lieu des oppositions entre grévistes et non-grévistes. Cet antagonisme se traduit tout au long du mouvement de diverses manières et d'abord par des affrontements. C'est le cas à Brest le 29 mars 1973 à la faculté de Sciences¹, à Toulouse le 31 mars, quand 50 étudiants bloquent l'accès à la faculté de Lettres ou à Clermont-Ferrand, le 4 avril, devant les locaux de l'avenue Carnot, occupés et bloqués par les grévistes². Au-delà de cette opposition entre grévistes et non-grévistes, se retrouve une division inhérente au monde étudiant : l'éternelle bataille entre groupes d'extrême gauche et d'extrême droite. Ceci apparaît très tôt et « bloque » en partie l'expression des revendications. Ainsi, à Paris, le centre Assas doit être fermé le 26 mars après des incidents entre le GUD et les militants d'extrême gauche, meneurs de la protestation³. Le lendemain à Aix-en-Provence, des « batailles rangées » se déroulent entre étudiants de différentes tendances, comme à Poitiers où cela mène à une intervention policière et à quinze interpellations⁴. Toutes les interventions des groupes d'extrême droite visent à freiner un mouvement conduit par la gauche étudiante, ce qui incite l'UNEF-Renouveau à lancer un appel à « poursuivre l'action, rejetant toute initiative de divisions et de pourrissement »⁵, suite à la multiplication des incidents avec les non-grévistes, souvent conduits par des groupes de droite. Cette volonté d'empêcher la main mise de l'extrême gauche sur la population étudiante s'exprime à l'occasion de la manifestation du 3 avril 1973 à Paris, organisée par des groupes d'extrême droite, contre « l'agitation gauchiste », au cours de laquelle de nombreux grévistes et militants de gauche sont pris à parti⁶. Le même jour, d'autres affrontements ont encore lieu à Censier et Aix-en-Provence, ce qui mène à la fermeture de plusieurs UER⁷. Le 5 avril, de nouveaux incidents se déroulent à Montpellier et devant le centre Assas pourtant fermé, comme à Nancy, où un « commando » d'extrême

¹ J. Roy, « De la grève de Billancourt... », *op. cit.*

² « En réponse aux incidents de Strasbourg », *op. cit.*

³ J. Roy, « De la grève de Billancourt... », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Georges Bouvard, « Dans 35 villes universitaires : protestations contre la réforme Fontanet », *L'Humanité*, 29 mars 1973.

⁶ F. Gaussen, « La loi sur le service national pourrait... », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

droite interrompt une assemblée générale du CLE¹. Tous les incidents, qu'ils se déroulent entre grévistes et non-grévistes, entre militants de différents bords, révèlent deux aspects importants de la mobilisation étudiante du printemps 1973 : d'abord « le tournant violent » pris par le mouvement, mais aussi sa fragilité.

Au début du mois d'avril, une fois les lycéens en vacances, le mouvement étudiant obtient une plus grande écoute qui s'amplifie encore après un événement violent. En effet, les 2 et 3 avril, à Strasbourg, de nombreux incidents ont lieu suite à l'occupation de la faculté, comme à Tours ou Clermont-Ferrand, dans une moindre mesure. Les affrontements font 54 blessés chez les policiers, 21 chez les étudiants dont un dans un état critique. Les réactions à cette montée de violence sont nombreuses. Les 3 et 4 avril, 10 000 personnes défilent dans la ville où ont eu lieu les incidents et occupent tous les centres universitaires. À Marseille, 7 000 étudiants « s'en prennent » à la police après un défilé de soutien aux Strasbourgeois. Après des assemblées générales, des occupations « en signe de solidarité » sont décidées à Caen, Toulouse, Bordeaux et Montpellier, et même les étudiants de Pointe-à-Pitre défilent pour démontrer leur solidarité. Seules les universités parisiennes, pourtant en grève, ne voient pas l'agitation s'amplifier et ceci grâce à la présence de « vigiles rectoraux »², engagés ponctuellement pour maintenir l'ordre. Mais la tension est encore bien palpable le 5 avril à Villetaneuse, où les étudiants, en route pour le Ministère de l'Éducation Nationale, sont bloqués par la police, ou à Strasbourg, où une nouvelle occupation du palais universitaire a lieu. À Bordeaux, les cours sont suspendus suite aux grèves et aux occupations. À Caen, une manifestation contre « le durcissement du pouvoir à l'égard du mouvement » rassemble 1 000 personnes³. La violence engendrant la violence, deux incidents sont à noter, confirmant cette logique « d'escalade » : d'abord à Brest, la séquestration d'un professeur accusé d'avoir déchiré une affiche du CLE, et à Nice, l'explosion d'une bombe artisanale à l'UER de Sciences⁴. Les manifestations de soutien « à la cause » strasbourgeoise se multiplient encore le 7 avril : 3 000 étudiants défilent à Nantes, 2 000 à Bordeaux, 1 200 à Narbonne, 1 000 à Bayonne et 150 à Limoges⁵. Les étudiants marseillais occupent la faculté St Charles et ceux de Talence séquestrent deux fonctionnaires du Rectorat. Mais pendant ce temps, les facultés de Strasbourg sont à nouveau évacuées et les affrontements entre étudiants et policiers se

¹ J. Roy, « Rentrée politique et “bouillonnement”... », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ André Passeron, « Syndicalistes et lycéens préparent la manifestation de lundi », *Le Monde*, 7 avril 1973.

⁴ *Ibid.*

⁵ J.-P. Clerc, « Les manifestations du 9 avril... », *op. cit.*

renouvellent¹. Devant toutes ces expressions du mécontentement étudiant, le gouvernement refuse encore de négocier et de suspendre l'application du DEUG².

Ignorer le mouvement ne semble pas être une solution pour les étudiants, comme le montre l'appel de l'UNEF-Renouveau du 10 avril à « une mobilisation générale sur des revendications claires »³. La mobilisation continue tout au long du mois d'avril, même si un déclin s'amorce, comme pour le mouvement lycéen. Mais contrairement à ce dernier, le mouvement étudiant ne retombe pas après les vacances de Pâques. Le 26 avril, le taux de grévistes reste important dans les universités d'Amiens, Rouen, Caen, Le Havre, Rennes, Brest, Strasbourg, Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Le Mans, Toulouse, Grenoble, Marseille, Nice, Villetaneuse et Clignancourt⁴. Des piquets de grève sont même organisés à la Sorbonne, à Nanterre et à Clermont-Ferrand⁵. Mais l'approche de la fin de l'année et donc des examens, ainsi que le refus complet du gouvernement de négocier, font en quelque sorte « perdre espoir » aux étudiants qui reprennent, petit à petit, le chemin des universités. Dès le 2 mai, on parle d'une nette tendance à la reprise des cours, même si quelques grévistes persistent⁶. Mais ces « derniers résistants » cèdent vite au fur et à mesure qu'ils voient leurs camarades « réinvestir leurs facultés » et à la mi-mai, l'agitation a complètement cessé. Le mouvement étudiant du printemps 1973, comme celui des lycéens, échoue donc dans la réalisation de son objectif, malgré l'ampleur de l'agitation. Il faut donc s'interroger sur les réactions gouvernementales aux demandes venues d'autres horizons, d'autres populations.

C – La jonction d'autres mouvements

Le début de l'année 1973 est donc fortement troublé par l'agitation qui implique d'abord les lycéens opposés à la loi Debré et ensuite les étudiants qui refusent les réformes imposées par Joseph Fontanet. Ces deux seuls mouvements engendrent des rassemblements de masse que personne ne peut ignorer, d'autant qu'ils sont rejoints dans la lutte par d'autres jeunes qui, eux aussi, ne « trouvent pas leur compte » dans les projets présentés en matière d'éducation. Ainsi, aux côtés des étudiants et lycéens déjà « dans la rue », viennent s'ajouter

¹ *Ibid.*

² Georges Bouvard, « Étudiants : un appel de l'UNEF », *L'Humanité*, 13 avril 1973.

³ *Ibid.*

⁴ « Assemblées de lycéens et grèves dans plusieurs universités », *Le Monde*, 27 avril 1973.

⁵ « La situation scolaire à la veille du 1^{er} mai », *Le Monde*, 28 avril 1973.

⁶ « Une nette tendance à la reprise des cours se dessine dans les universités », *Le Monde*, 4 mai 1973.

les élèves des établissements techniques et privés, ceux des IUT ou les candidats aux différents concours de l'enseignement.

1 – Lycéens et étudiants venus d'autres horizons

Déjà engagés dans la lutte du printemps 1973 aux côtés des lycéens et des étudiants, les élèves des établissements d'enseignement technique font progressivement connaître des revendications spécifiques, surtout après la mi-mars. Ils protestent essentiellement contre leurs conditions d'études : en plus de « l'abolition » de la réforme des sursis, ils réclament la liberté d'expression et d'organisation politique, effective dans les établissements généraux, tout du moins dans les principes. Ils s'opposent à la discipline maintenue dans leurs établissements et refusent la « main mise » du patronat. Ils exigent aussi la diminution de la durée hebdomadaire des cours ¹. Le mouvement des lycéens des établissements techniques débute à Marseille, Cachan, Orléans et en banlieue parisienne. Dans les assemblées générales réunies, les élèves remettent en cause l'existence même des LT et des CET ². Le mouvement de contestation touche donc ces établissements mais surtout après le 27 mars, jour où de nombreuses manifestations sont prévues à l'appel de la « Coordination nationale du technique », créée le 23 mars 1973 ³. Cette coordination est structurée par LO et devient vite l'organisation la plus dynamique du moment. Ce dynamisme s'explique aussi par les rumeurs qui courent dans ces établissements sur la création d'un « certificat de bonne conduite », délivré après le service national, et aussi par le contexte tragique de l'incendie du CES Pailleron ⁴.

Cet engagement « particulier » des lycéens du « technique » se traduit le 27 mars par la tenue de cinq cortèges en région parisienne ⁵ : 2 000 d'entre eux se rassemblent devant les usines Renault, 2 000 à Argenteuil, 1 000 à Corbeil-Essonnes, 2 000 à Drancy et 3 000 à Paris même. Ce 27 mars est aussi le jour de la création de la « Coordination des comités de grève des élèves de l'enseignement technique », qui prévoit une grande manifestation pour le 4 avril et organise différentes actions dès le 31 mars ⁶. Ce jour là, 1 000 lycéens défilent à Cholet ; à Marseille, ils bloquent l'autorail Aix-Marseille ; ils occupent une caserne à Angoulême,

¹ F. Gaussen, « La loi sur le service national pourrait... », *op. cit.*

² D. Leschi, *op. cit.*, p. 5.

³ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 143.

⁴ D. Leschi, *op. cit.*, p. 5.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 471.

⁶ A. Grosser, « L'enseignement risque d'être perturbé... », *op. cit.*

d'ailleurs évacuée par les gendarmes mobiles. Des élèves occupent le lycée du bois de Monchard, qui est fermé, et six de leurs délégués sont reçus à Chambéry par Joseph Fontanet, pour lui présenter leurs revendications¹. Mais le « haut fait » de ces élèves est assurément la manifestation « spéciale » du 4 avril place de la Nation², soutenue par l'UNCAL, la JC, la CGT et la CFDT. Ce jour-là, 15 000 élèves du technique de Paris, de banlieue et de province manifestent dans les rues de la ville³, soutenus par des élèves de CET qui, eux, organisent leur « journée nationale » le 14 avril. Ces 15 000 personnes sont unies contre « l'Armée et les [LT et] CET-usines », et à cette occasion, une « grande fête » est organisée à la Halle aux Vins⁴. Mais l'aspect festif du mouvement n'empêche pas une action sérieuse, comme le prouve l'envoi d'une proposition au Ministère de l'Éducation Nationale. Ce texte est le produit de la concertation du Collectif des CET, de la CCDGEET, du SGEN, de la Jeunesse-CGT et d'élus PC⁵. Cependant le Ministère reste sourd aux appels des élèves de l'enseignement technique comme il l'est avec les lycéens opposés à la loi Debré et les étudiants en lutte contre la mise en place du DEUG. Et comme pour le mouvement contre la loi Debré, celui des LT et des CET s'éteint avec les vacances de Pâques, n'ayant pas eu assez de temps pour se propager. On peut noter à travers cet exemple de mobilisation des élèves « du technique » une nouvelle preuve de la spécificité clermontoise. En effet, avant les vacances de Pâques, la mobilisation des élèves de CET est très limitée à Clermont-Ferrand où seuls quelques jeunes gens, notamment des élèves de Belle Ombre, proches de l'AJS ou de la LC, participent aux actions étudiants et lycéennes. Paradoxalement, quand au niveau national la mobilisation des élèves de CET et de LT s'essouffle, elle trouve un second souffle dans le Puy-de-Dôme. En effet, l'agitation renaît à la rentrée des vacances de Pâques sous l'impulsion des élèves du CET Belle Ombre, qui protestent contre le renvoi d'un de leur camarade pour « absences répétées » – des absences en fait dues à son implication dans le mouvement d'agitation contre la loi Debré⁶. La grève, votée en assemblée générale le 13 avril⁷ par les élèves du CET, se propage rapidement aux autres établissements d'enseignement technique, notamment à Riom et à Thiers où l'agitation reprend après plusieurs jours de « pause ». Une manifestation de soutien

¹ *Ibid.*

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 471.

³ F. Gaussen, « La loi sur le service national pourrait... », *op. cit.*

⁴ J. Roy, « Rentrée politique et "bouillonnement"... », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 410/3/2, 13 avril 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

⁷ *Ibid.*

à l'élève renvoyé réunit, le 26 avril, plus de 800 personnes devant le CET¹, mais les consignes de fermeté du Recteur et du Ministère de l'Éducation Nationale empêchent toute discussion et, à l'approche de la fin de l'année scolaire, le mouvement s'éteint de lui-même. Le pouvoir reste donc inflexible face aux revendications de la jeunesse, mais des griefs contre le système éducatif subsistent.

Au printemps 1973, l'impression que tous les élèves, quel que soit leur « milieu » (lycée technique, général ou Université) ont un motif de protestation, semble se confirmer avec le « cas » des élèves de l'enseignement privé, où l'agitation est aussi forte en mars et avril 1973 que dans le public². Les protestations des élèves des établissements privés ont les mêmes causes que celles des lycéens du public, en l'occurrence l'opposition à la loi Debré qui les concerne tout autant. Cela explique la multiplication des grèves et des actions dans ce type d'établissements. Le 24 mars par exemple, les élèves de l'école Sainte Croix de Neuilly se mettent en grève et une pétition y circule ; à Lons le Saunier, 300 élèves d'un lycée privé se mettent en grève suite à l'exclusion de cinq d'entre eux pour avoir participé à la manifestation lycéenne de Dijon³. Compte tenu de l'absence de structures lycéennes représentatives, il est difficile de connaître l'ampleur de la mobilisation dans ces établissements privés, d'autant que les directions ne communiquent que rarement sur ce sujet. Pour Clermont-Ferrand par exemple, les seules indications disponibles sont celles fournies par les Renseignements généraux, qui n'évoquent jamais de mouvement spécifique « au privé » mais font mention de la présence de « délégations » venues de Godefroy de Bouillon ou de Saint Alyre dans les cortèges lycéens de mars et avril 1973.

Les élèves du privé soutiennent donc leurs « homologues » du public, comme ceux des IUT, mais eux pour d'autres raisons. En effet, les étudiants en IUT ont commencé leur mouvement dès le mois de février. Le 8 février 1973 et après une semaine de grève, ces derniers manifestent un peu partout en France pour la reconnaissance des DUT dans les conventions collectives. Ils sont 500 à Paris à protester devant le siège du CNPF ; 800 au Havre à faire un sit-in devant la Chambre de commerce et les boycotts des cours sont

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 377/3/2, 26 avril 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1973 ».

² G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 465.

³ « Les établissements privés aussi... », *Le Monde*, 25-26 mars 1973.

généraux, comme à St Nazaire ¹. À Clermont-Ferrand, une grève de soutien au mouvement national touche l'IUT le 5 février : cette grève est reconductible tous les jours en assemblée générale et le mouvement affirme vouloir rester apolitique ², malgré la forte influence de l'AJS. À Clermont-Ferrand, les étudiants de l'IUT mettent sur pied une commission d'étude qui rend ses conclusions à la mi-février. Dans ce texte, on peut remarquer la présence de revendications « traditionnelles » et propres à ce type d'établissement – reconnaissance des DUT dans les conventions collectives, augmentation des dotations financières notamment par le renforcement de l'administration souvent à la charge des enseignants, adaptation de la formation « aux besoins du milieu environnant » – mais aussi le développement de problématiques plus spécifiquement clermontoises : les étudiants demandent une réforme des « IUT patronaux », c'est-à-dire « ceux qui dépendent spécifiquement d'une entreprise, à l'exemple de l'IUT Michelin »³. L'utilisation de cette image d'un « IUT Michelin », qui revient assez régulièrement dans les discours militants, sert ici de « base » pour exiger l'application de programmes nationaux qui permettraient, selon les contestataires, une véritable égalité entre les différents IUT. L'agitation à l'IUT de Clermont-Ferrand s'arrête relativement vite suite aux contacts avec le CNPF : la grève est suspendue, même si le comité de grève siège toujours et qu'une reprise de l'action est prévue en cas d'échec du mouvement national, et ce avec le soutien de la CGT, de la CFDT, de FO, du SNESup et même du président de l'université⁴. Comme à Clermont-Ferrand, le mouvement des étudiants en IUT s'arrête précocement en février, sans avoir obtenu satisfaction. Mais dès le 13 mars, le mot d'ordre de grève est relancé, pour « la reconnaissance des DUT » et en soutien aux lycéens et aux étudiants⁵. Les élèves des IUT sont donc aussi impliqués dans les luttes du printemps 1973. La majorité des établissements est en grève, comme c'est le cas à l'IUT de Caen ou celui de Clermont-Ferrand⁶ et de nombreux élèves participent aux manifestations étudiantes et lycéennes. Mais comme leurs « collègues », ces derniers voient leurs revendications oubliées et la situation des IUT reste inchangée en 1973.

À ces mouvements revendicatifs, on peut « ajouter » l'agitation naissante dans les écoles d'arts françaises, dont les élèves se réunissent le 28 mars 1973 au sein de la première

¹ Guy Porte, « Les élèves ingénieurs de Marseille sont en grève depuis plus de trois semaines », *Le Monde*, 10 février 1973.

² « Grève des étudiants de l'IUT », *La Montagne*, 7 février 1973.

³ « Conclusions provisoires du travail des commissions », février 1973, Dossier « Grève des IUT », Archives de l'AGEC.

⁴ « Manifestations d'étudiants », *La Montagne*, 9 février 1973.

⁵ G. Bouvard, « Sursis militaires : campagne d'action... », *op. cit.*

⁶ J. Planchais, « L'agitation chez les lycéens et les étudiants », *op. cit.*

Coordination nationale des écoles d'arts qui décide d'une manifestation nationale le 4 avril, devant le Ministère des affaires culturelles, où est déposé un cahier de revendications ¹. La manifestation du 4 avril, qui réunit quelques 3 500 étudiants à Paris, marque l'ouverture d'une période d'intense agitation dans ces établissements. Plusieurs mouvements de grève sont organisés, notamment à l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand. Le 20 avril 1973, une Conférence nationale des écoles d'arts se réunit à Paris pour élaborer une plate-forme nationale de revendications, basée sur « le droit au diplôme ». Cette conférence appelle à plusieurs actions pour le 6 mai ². Ce jour, une nouvelle manifestation a lieu devant le Ministère des affaires culturelles et, localement, des délégations sont envoyées dans les rectorats, notamment au Rectorat de Clermont-Ferrand devant lequel les élèves de l'École des Beaux-Arts sont rejoints par les leaders et les militants de l'AGEC. Mais comme pour les « autres » populations étudiantes, les élèves des écoles d'arts n'obtiennent pas satisfaction et la fin de l'année est caractérisée par un reflux progressif de l'agitation. Un dernier mouvement est à signaler au cours de ces mois troublés, celui des « futurs enseignants » et des « futurs travailleurs ».

Si l'on en croit la multiplication des mouvements de protestation au début de l'année 1973, il existe de graves problèmes dans le système éducatif, mais plus encore, dans la société. Ce malaise s'exprime dans les manifestations étudiantes et lycéennes, et surtout dans l'ampleur qu'elles prennent. Mais d'autres « élèves », plus proches encore de l'entrée dans la vie active, ont des motifs de protestation qui les font se joindre aux mouvements en cours. Ainsi, lycéens et étudiants sont d'abord rejoints par des élèves ingénieurs, ceux de l'ESIM et de l'EIM à Marseille, qui sont en grève et occupent les locaux de leurs écoles le 19 janvier ³. Ils protestent contre l'absence d'un directeur « responsable », l'absence d'un calendrier de cours, doutent du programme et de la « finalité de l'enseignement »⁴. Ils se sentent aussi concernés par la suppression des sursis et le projet de réforme des équivalences. Viennent ensuite « se greffer » au mouvement les élèves des écoles d'Architecture, dont celle de Grenoble, qui se disent inquiets du projet Fontanet de « loi sur l'architecture »⁵, une loi qui mobilise également les élèves de l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand. Mais ceux qui apportent le plus vif soutien aux causes lycéennes et étudiantes, un soutien d'ailleurs

¹ « De nouveaux éléments de l'action de l'UNEF pour l'unité du milieu étudiant et le renforcement du syndicat », Dossier 61^{ème} congrès de l'UNEF, 6-7-8 juillet 1973, Saint-Étienne, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ G. Porte, « Les élèves ingénieurs de Marseille... », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ « Protestations contre l'exclusion d'un lycéen », *Le Monde*, 13 février 1973.

réci-proque, sont les futurs enseignants. Beaucoup participent aux différentes manifestations, que ce soit contre la loi Debré ou contre les projets Fontanet, en retour de quoi ils peuvent exprimer leurs revendications. En premier lieu, un débat autour de la titularisation des maîtres-auxiliaires conduit à des grèves dans la Mayenne, dans les Côtes-Du-Nord, dans le Finistère, dans le Morbihan, en Ille-et-Vilaine et en Auvergne¹. Les meetings et les assemblées générales organisés, réunissent nombre de lycéens et d'étudiants, présents aussi dans les « Comités de défense » créés pour soutenir ce combat, tels ceux de Rennes, Nantes ou Clermont-Ferrand². Dans un second temps, c'est au tour des candidats au C.A.P.E.S et à l'agrégation d'exprimer leurs revendications. Ils demandent la publication des listes de postes et la mise en place d'un concours « unique et moins sélectif »³. Ils sont appuyés par les étudiants, dont un bon nombre est destiné à se présenter à ce type de concours, comme le prouve leur présence à la manifestation du 7 avril 1973 devant le Ministère de l'Éducation Nationale. Tous les jeunes, en cours de « formation » et quels que soient leurs niveaux, sont donc unis dans l'opposition manifestée au printemps 1973 contre la gestion de l'Éducation Nationale. Mais aucune des revendications ne « trouve grâce » aux yeux de Joseph Fontanet, et ce malgré la multiplication des soutiens, parfois inattendus.

2 - Les mouvements « adultes »

Lycéens et étudiants, même s'ils viennent d'horizons divers, tentent aussi de s'unir pour obtenir le soutien populaire et espèrent ainsi obtenir gain de cause. Mais pour en arriver là, il faut d'abord informer la population sur la réalité des réformes, ce qui se fait lors des différentes journées d'explications ou d'information. Mais il faut aussi trouver des relais efficaces auprès des adultes. Ces relais sont très vite apportés par des acteurs du système éducatif, des syndicalistes et des politiques.

Si tous les élèves trouvent à redire à la politique menée en matière d'éducation et concernant celle appliquée à la jeunesse, ceux qui ont à « gérer » cette éducation ne restent pas de marbre. En effet, dans leur lutte menée contre la loi Debré et la création du DEUG, les jeunes reçoivent des soutiens venus de toutes parts. D'abord des enseignants, par

¹ « Grèves en série dans les départements de l'ouest », *Le Monde*, 21 février 1973.

² *Ibid.*

³ J.-P. Clerc, « Les manifestations du 9 avril... », *op. cit.*

l'intermédiaire du SNES, du SNESup, du SGEN¹, de la FEN, du SNETP, du SNEP qui par exemple « soutient les luttes unitaires et appuie les actions », du SNI et de différents groupes autonomes. Toutes les manifestations sont appuyées par ces organisations, qui fournissent parfois la logistique, et les prises de position sont claires. Pour le SNES par exemple, le mouvement lycéen est « le reflet de crise scolaire » et le « mécontentement ira croissant »². Vient ensuite le soutien apporté par les parents d'élèves et les différentes fédérations qui les représentent : la fédération Armand, la fédération Cornec dont le président Jean Cornec veut « étendre le mouvement aux pouvoirs publics » et dit vouloir affirmer dans les manifestations « la solidarité par [la] présence à leurs côtés », des différentes fédérations autonomes, et plus localement le Conseil local des parents d'élèves de Clermont-Ferrand³. Les jeunes reçoivent des soutiens plus inattendus, mais tout aussi importants et symboliques. C'est d'abord le CNESER qui les appuie et refuse la mise en application des DEUG, pour les raisons précédemment explicitées⁴. Le Syndicat national des personnels de direction de l'enseignement secondaire prend aussi position en faveur des contestataires. Les 16, 17 et 18 mars, deux cents chefs d'établissements réunis au lycée Balzac à Paris appellent au « rétablissement des sursis » et à participer aux manifestations, ce qui est rendu impossible par le contexte d'agitation régnant dans leurs établissements. Mais une fois de retour dans leurs villes, ces chefs d'établissements relaient l'information aux différents membres de l'administration et les avis sont unanimes. Ceci permet à Didier Augéral, secrétaire général de l'UNCAL, d'annoncer officiellement le 24 mars le « soutien dans la lutte » de 200 conseils d'administration⁵. Tous les « adultes » impliqués dans l'Éducation Nationale prennent donc le relais des jeunes pour s'opposer aux projets gouvernementaux, ce qui s'explique par la volonté de maintenir un enseignement de qualité, et aussi par l'envie de « préserver » les jeunes en les maintenant dans les établissements. D'autres organisations soutiennent les lycéens et les étudiants, mais ici dans d'autres perspectives.

Comme les syndicats de l'enseignement, les syndicats de travailleurs se mobilisent pour soutenir les étudiants et les lycéens. Cela est facilité par le fait que tous sont déjà « en action ». En effet, avant même la lutte contre la loi Debré et le DEUG, s'est engagé un combat contre le « plan Clément Marot » qui prévoit de « briser » la grève des aiguilleurs du

¹ A. Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation...*, op. cit., p. 394.

² Marie-Rose Pinceau, « Le ton du débat », *L'Humanité*, 10 avril 1973.

³ « Nouvelles protestations contre la loi Debré », *La Montagne*, 3 mars 1973.

⁴ A. Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation...*, op. cit., p. 395.

⁵ A. Lutz, « Sursis : appel à une journée d'action... », op. cit.

ciel alors en plein essor, en remplaçant les civils par des militaires ¹, notamment des jeunes appelés. Cette disposition provoque « une levée de boucliers » dans le monde syndical. Les prises de position se font donc rapidement, surtout du côté de la CGT et de la CFDT, même si cette dernière dit « regretter la division du mouvement »². La CFDT se félicite aussi de l'indépendance du mouvement par rapport aux partis politiques, déclaration très appréciée chez les lycéens, qui peut expliquer en partie l'influence du syndicat³. De son côté, la CGT rappelle être déjà intervenue, les 2 octobre et 15 mai 1972, auprès du Premier ministre. Et malgré l'absence de réponse, le syndicat réédite le 16 mars 1973 sa demande de concertation au sujet des sursis. Même le syndicat CGT de Renault déclare « soutenir l'action des jeunes » et envoie une délégation à la manifestation du 2 avril 1973. Cette journée nationale d'action est en effet soutenue par la CGT et la CFDT ⁴. Ce 2 avril est l'occasion d'un « appel aux travailleurs » par la CNCCLD, une initiative relayée par *l'Humanité*⁵. Pour les leaders syndicaux, « entre le travailleur de Renault, le lycéen, l'étudiant, le maître, existe une solidarité qui n'est pas seulement de fait », et donc, maintenant, « l'heure est à l'action »⁶. La volonté d'agir se traduit par le cortège commun lycéens-syndicats du 9 avril 1973 ⁷. Cette manifestation unitaire est cependant « transformée » par la CGT et la CFDT en un rassemblement « contre la société capitaliste »⁸, et donc récupérée par les mouvements « adultes ». Les 50 000 personnes qui défilent à Paris marchent derrière les représentants de l'UNEF-Renouveau, l'UNEF-Unité Syndicale, du MARC, de l'UNCAL mais surtout derrière les « grandes vedettes syndicales »⁹, comme Georges Séguy pour la CGT, Edmond Maire pour la CFDT et James Marangé pour la FEN. La « manipulation » n'a pas lieu qu'à Paris mais aussi en province. Les 10 000 manifestants de Toulouse, les 5 000 de Lyon, les 4 000 de Montpellier et Strasbourg, les 3 500 de Nantes, les 3 000 de Marseille, les 2 000 de Dijon et Rouen, les 1 500 d'Aix-en-Provence, Nice, Bordeaux et Clermont-Ferrand ¹⁰, défilent derrière les banderoles et au son des slogans syndicaux. Ces manifestations, derniers grands rassemblements du printemps 1973, et leur « utilisation », sont sources de débats entre le monde jeune et le monde syndical. Malgré les polémiques, l'unité se maintient et les syndicats

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 453.

² J. Planchais, « Les assouplissements au régime des sursis... », *op. cit.*

³ D. Leschi, *op. cit.*, p. 57.

⁴ « Lycéens et étudiants préparent les manifestations du 2 avril », *op. cit.*

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 463.

⁶ L. Salini, « Du lycée à l'île Seguin », *op. cit.*

⁷ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 144.

⁸ Jeannine Roy, « Rentrée politique et bouillonnement... », *op. cit.*

⁹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 473.

¹⁰ « Les défilés du 9 avril ont réuni moins de participants que les précédentes journées d'actions », *Le Monde*, 11 avril 1973.

de gauche condamnent unanimement la circulaire Fontanet, notamment la CGT, pour qui « le gouvernement brandit la menace face aux légitimes revendications des lycéens et des étudiants »¹. Mais ce mouvement semble marquer un nouveau tournant dans les relations entre ces deux univers, un changement qui s'opère aussi avec les groupes politiques.

Les organisations syndicales n'ont pas le « monopole » du soutien aux mouvements lycéens et étudiants. Les partis politiques s'investissent eux aussi dans la lutte, d'abord par l'intermédiaire des « branches » regroupant les jeunes adhérents, comme la JEC, la JES ou la JERG. Mais les leaders nationaux prennent également position. Très vite, c'est-à-dire dès la mi-mars, les jeunes obtiennent l'appui officiel du PC, du Parti Radical, du PS, de la LC, de LO, du PSI et de bien d'autres encore. Mais le fait politique le plus significatif est le soutien apporté par le PCF à un mouvement dirigé par les trotskistes². En effet, très tôt, les groupes lycéens demandent le soutien « des organisations de professeurs, de parents, politiques et syndicales », un appel auquel le PC répond favorablement malgré les « antécédents » entre le parti et la jeunesse scolaire. La volonté d'union se traduit par les prises de position des « bureaux fédéraux du PC »³ et par les déclarations de Georges Marchais. Ce dernier affirme que les communistes sont « solidaires du mouvement lycéen » auquel il souhaite « de mener jusqu'au succès sa revendication ». Le leader communiste affirme que « par le sérieux, le calme de leurs manifestations, les lycéens ont obtenu le soutien de la population, des parents d'élèves, des enseignants, des organisations politiques et syndicales démocratiques »⁴. Ce qui rallie le PC au mouvement, plus que l'espoir de voir les jeunes communistes en prendre la direction, c'est l'opposition au gouvernement en place. Pour les leaders du parti, « la réponse du pouvoir a été jusqu'ici lamentable » et ce dernier « s'est donné le ridicule de mobiliser de vastes forces de police »⁵. Le PC participe même, en signe d'union, aux différentes négociations organisées, comme c'est le cas le 27 mars à Clermont-Ferrand, quand la délégation PC est reçue par le Recteur d'Académie pour dialoguer et débattre à propos du mouvement. Le PC et son bureau national radicalisent leur position suite aux différentes interventions policières. Le 4 avril, ils publient un communiqué de presse : « La menace, les insultes, le refus même d'examiner les questions les plus brûlantes, telle est la façon dont le

¹ « Les menaces de Fontanet contre les lycéens... », *op. cit.*

² « Les Jeunesses communistes et socialistes... », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ G. Bouvard, « Lycéens et étudiants : nouvelles perspectives... », *op. cit.*

⁵ L. Salini, « Pour le rétablissement des sursis », *op. cit.*

gouvernement pratique l'ouverture à l'égard des jeunes [...] et les menaces de recourir à des mesures répressives ne peuvent que susciter une nouvelle aggravation ».

Ce refus des sanctions vis-à-vis des jeunes est confirmé après la publication de la circulaire Fontanet, contre laquelle s'insurgent le PC, la LC, Révolution ou le MJC¹. C'est toute la gauche qui se rassemble derrière la jeunesse, comme le prouve la participation des leaders PS et PSU aux manifestations et celle de Michel Rocard à Paris les 2 et 9 avril². Même les élus prennent position en faveur des étudiants et des lycéens, comme le font conjointement les députés et les conseillers généraux du Nord le 15 mars 1973³. Le mouvement a aussi ses détracteurs, principalement venus de la droite et de l'UDR, mais aussi des organisations jeunes comme l'UJP souvent favorable aux projets gouvernementaux, ou des partis d'extrême droite, comme le FN qui dénonce « une récupération par les gauchistes »⁴. Cependant, les prises de position, favorables ou opposées aux mouvements, n'empêchent aucunement l'essoufflement, déjà encouragé par les problèmes d'unité.

3 – Une unité fragile

Rarement autant de jeunes ont été impliqués dans un mouvement d'agitation. Hormis au printemps 1968, personne n'a vu un si grand nombre de lycéens et d'étudiants investir la rue pour obtenir la satisfaction de leurs revendications. Mais contrairement à cette année-là, et malgré la « masse » opposée aux différentes lois, aucune satisfaction n'est donnée aux contestataires. Ceci s'explique en partie par la difficulté qu'ont ces jeunes à tenir un discours « unique » et à mener un « front commun » contre un ennemi désigné, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'organisation et la représentation de ce milieu.

Comme on l'a vu, les mouvements étudiants ou lycéens sont affaiblis par des tensions internes, qu'elles soient politiques ou qu'elles concernent les modalités d'action. L'échec des mouvements de 1973 est en grande partie dû aux problèmes d'organisation et de cohésion⁵, qui apparaissent dès les premières semaines de la protestation. En effet, on voit en mars 1973 de nombreux débats et de nombreuses oppositions perturber les élections des délégués aux

¹ Jean-Pierre Dumont, « Vive réaction des mouvements lycéens au coup de semonce de M. Fontanet », *Le Monde*, 22 avril 1973.

² « Les défilés du 9 avril ont réuni... », *op. cit.*

³ G. Bouvard, « Lycée : nouvel essor... », *op. cit.*

⁴ J. Planchais, « Les assouplissements au régime des sursis... », *op. cit.*

⁵ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 145.

comités de lutte lycéens. Chaque groupe politique ou syndicat exerçant une influence essaie de placer le maximum de ses membres et montre ainsi sa volonté de diriger le mouvement. Ainsi en cas de victoire, il pourra en revendiquer la gestion. La démobilisation est aussi accélérée par les vacances scolaires du 10 avril, qui font « oublier » à certains le motif de leur mécontentement. Au retour des vacances, un appel de l'UNCAL est lancé pour de nouvelles manifestations pour « le rétablissement et l'extension des sursis », « contre la ségrégation sociale » et contre la révision de la loi Debré qui ne « permet pas d'accéder à des études supérieures »¹. Mais cet appel n'est pas suivi, pas plus que ceux des autres structures, et aucune manifestation d'ampleur n'est à signaler au mois de juin.

Un dernier fait semble révélateur du manque d'unité entre les différents participants au mouvement. Ce sont les manifestations du 1^{er} mai 1973, jour traditionnel de rassemblement unitaire. À Clermont-Ferrand par exemple, un meeting a lieu place de la Liberté avec 1 500 personnes, dont les représentants CGT, CFDT, FEN, SNI, AGECE-UNEF, UNEF-Renouveau et UNCAL². Mais le rassemblement tourne court après les discours des délégués CGT et CFDT. Des incidents opposent les jeunes manifestants, en particulier les militants et sympathisants de l'AGECE qui veulent prendre la parole, et le service d'ordre de la CGT, illustrant ici la tension existante entre ces deux mondes. L'échec du mouvement du printemps 1973 est une nouvelle désillusion pour les militants et n'est pas sans conséquences sur le milieu étudiant et lycéen.

Le mouvement du printemps 1973 a surtout mobilisé les lycéens, même si les étudiants ont eu un rôle majeur, et c'est donc dans ce milieu que les répercussions sont les plus importantes. Le mouvement lycéen de 1973 a été une « surprise » pour plusieurs raisons : d'abord car la loi Debré ne les touche pas directement, ensuite car l'agitation a déstabilisé le monde politique, en pleine préparation des élections législatives³. La contestation exprimée est radicale dans ses thèmes mais novatrice par son aspect festif et créatif, visible dans les journaux⁴. On note aussi une nette « provincialisation » du mouvement, voire même une « ruralisation », l'agitation touchant de nombreuses petites communes⁵. Comme à l'époque de

¹ « L'UNCAL appelle à manifester », *Le Monde*, 29 mai 1973.

² « Un 1^{er} mai placé sous le signe de la jeunesse », *La Montagne*, 2 mai 1973.

³ D. Leschi, *op. cit.*, p. 5.

⁴ *Ibid.*, p. 6.

⁵ G. Vincent, *Le peuple lycéen, op. cit.*, p. 377.

« l'affaire Guiot », l'initiative du mouvement est lycéenne et la « base » décide de l'action¹. Le mouvement est aussi empreint de la peur d'une récupération politique. Ceci explique la multiplication des mouvements anti-autoritaires pendant l'opposition à la loi Debré. Les lycéens y combattent « la récupération et l'étouffement par les partis et les syndicats »². Mais l'échec du mouvement entraîne une baisse nette du militantisme³. À Paris par exemple, beaucoup de lycéens échaudés par l'échec de 1973 se disent plus réticents désormais face à l'agitation politique. Ils expriment là une certaine lassitude devant la persistance d'une agitation perçue comme vaine⁴. La lutte contre la loi Debré reste néanmoins considérée comme l'apogée du mouvement lycéen, et le mouvement est même qualifié de « Mai 1968 des lycéens » par René Rémond⁵. En effet, c'est la dernière fois, sur la période allant jusqu'en 1976, que les lycéens prennent « l'ascendant » sur leurs aînés et désormais, les luttes menées par les étudiants ont un retentissement plus important, notamment en 1974 après la réforme Fontanet.

¹ *Ibid*, p. 379.

² E. Dupit, *op. cit.*, p. 59.

³ A. Dreyffus et L. Gervereau, *op. cit.*, p. 146.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 337.

⁵ D. Leschi, *op. cit.*, p. 1.

IV – Les réformes Fontanet

L'année 1973-1974 voit en effet la naissance d'un nouveau mouvement d'agitation dans les universités et les lycées, encore une fois engendré par un texte gouvernemental. Cette année-là est marquée par l'élaboration d'un projet de loi par le ministre de l'Éducation Nationale, Joseph Fontanet, concernant surtout les établissements secondaires où la situation est restée inchangée après 1968. Ce projet, qui comporte différents volets, est pensé comme une réponse aux difficultés liées au contexte scolaire, celui de la « massification » de l'éducation.

A – Les textes

Nommé une première fois Ministre de l'Éducation Nationale le 6 juillet 1972, Joseph Fontanet est reconduit à son poste en avril 1973 puis en mars 1974, accompagné de son secrétaire d'État, Xavier Deniau¹. Pour lui, l'organisation de l'Éducation Nationale est trop centralisée, les examens et les diplômes ont une conception « trop rigide ». Il souhaite l'ouverture de l'enseignement sur le monde et d'abord sur le « monde régional environnant ». Il insiste sur l'importance de la relation pédagogique maître-élève² et met donc l'accent sur le besoin d'une « rénovation de la pédagogie ». Joseph Fontanet veut aussi créer « une saine émulation entre les universités », et souhaite que ces dernières affirment leur originalité et leurs « domaines respectifs de supériorité », sur le modèle de l'université de Compiègne³. Il dit vouloir égaliser et élargir les chances de chacun, développer le rôle de l'Université, réguler les flux scolaires et universitaires en amont par une sélection basée sur le mérite⁴. Ainsi, il entend « éviter à beaucoup de jeunes, de faux parcours dans l'Université où ils gaspillent, pour rien, leurs forces et leurs temps » et affirme la « nécessité d'une harmonisation des méthodes et des programmes entre le premier degré et le premier cycle du second degré »⁵.

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, op. cit., p. 242.

² Joseph Fontanet, *Le social et le vivant, une nouvelle logique politique*, éd. Plon, Paris, 1977, 299 p., pp. 226-227.

³ *Ibid*, p. 228.

⁴ *Ibid*, p. 231.

⁵ Georges Bouvard, « Fontanet s'embourbe », *L'Humanité*, 28 mars 1974.

1 – Le but de la réforme

C'est dans le but de régler tous les problèmes qu'il pointe, qu'il imagine une réforme concernant les établissements du second degré mais aussi les premiers cycles universitaires. Le projet est approuvé dans un des derniers Conseils des ministres de la présidence de Georges Pompidou¹. En effet, le plan Fontanet est présenté en janvier 1974 par le gouvernement de Pierre Messmer et il est adopté le 27 mars 1974 par l'Assemblée Nationale². Mais dès le jour de l'adoption, le ministre est contraint de « justifier son projet [...] en répondant aux multiples critiques qu'il a suscitées »³. En effet, avant même son adoption, beaucoup ont dénoncé « l'arbitraire de la décision » et « l'aggravation de la sélection sociale », alors que le ministre accuse ses détracteurs d'« une volonté d'agitation systématique »⁴. Les critiques contre le projet Fontanet se sont cristallisées sur le colloque des 21, 22 et 23 novembre 1973, organisé à la Maison de la chimie à Paris par le Ministère de l'Éducation Nationale pour préparer la nouvelle loi d'orientation. Ce débat, qui fait suite à un sondage d'opinion effectué sur 7 289 personnes, porte sur trois grands thèmes : la formation permanente, la formation des enseignants et la « pédagogie et l'orientation des enseignants ». D'abord, de nombreux doutes sont exprimés sur le contenu même du sondage, notamment par l'UNEF-Unité Syndicale, qui « demeure perplexe sur la finesse et la rigueur d'une étude d'où émergent avant tout paradoxes et contradictions ». Le syndicat demande « d'envisager avec la plus grande réserve [...] ces données »⁵. Autre problème évoqué par l'UNEF-Unité Syndicale : le Ministère « laisse ignorer les questions exactes du sondage et l'interprétation en est donc incontrôlable » et les lambertistes dénoncent aussi un « matraquage de l'ORTF dans ses émissions relatives à l'enseignement, les participants étant presque toujours choisis dans la même famille de pensée »⁶. Les craintes du syndicat étudiant sont partagées par nombre de syndicats enseignants – SNES, SGEN et SNALC – qui, dans des communiqués, évoquent « le manque de sérieux de l'enquête », et par plusieurs de groupes lycéens, dont l'UCL, qui lance une pétition contre « ce vaste canular ». Les critiques se construisent aussi autour de l'organisation du colloque : pour l'UNEF-Unité Syndicale, le colloque est « une action de

¹ J. Fontanet, *op. cit.*, p. 290.

² J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 564.

³ G. Bouvard, « Fontanet s'embourbe », *op. cit.*

⁴ Georges Bouvard, « 5 000 "prépas" ont manifesté hier à Paris », *L'Humanité*, 1^{er} février 1974.

⁵ Courrier de la Commission universitaire de l'UNEF-US à l'AGEC, « Information sur le colloque Fontanet », novembre 1973, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

propagande de grande envergure » et « une entreprise de mythification de l'opinion »¹, ce qui est démontré par le fait que « les rapporteurs [soient] tous proches du gouvernement » et qu'une seule séance de discussions soit prévue, avec quelques soixante intervenants, limitant de fait le temps de parole. C'est pourquoi le syndicat étudiant veut faire de ce colloque une tribune « contre le projet de formation des maîtres, contre l'augmentation du pouvoir des chefs d'établissements, contre la loi Royer et contre l'instauration de tout examen d'entrée dans l'enseignement supérieur », et dénonce un « fatras de phraséologie et d'idéologie ». Il reste donc à étudier les mesures prises, qui sont à la base d'une protestation virulente.

2 – Les réformes Fontanet

Un des premiers points importants des réformes Fontanet est la création du « secteur libre » d'initiative pédagogique : 10 % du temps de cours est dégagé pour des expériences pluridisciplinaires et d'ouverture sur « le monde extérieur, sur la vie »² dans l'enseignement secondaire. Ces « 10 % » doivent être mis en place dès 1974 mais un problème se pose quant à l'application réelle de la mesure : le décret est succinct, précisant uniquement le cadre et les limites d'application. Beaucoup d'enseignants demandent donc des directives détaillées et des circulaires d'application. Joseph Fontanet entend aussi « responsabiliser les établissements et les enseignants par une autonomie pédagogique », c'est pourquoi il veut revaloriser les conditions matérielles et accroître les pouvoirs des chefs d'établissements³. En effet, les articles 17, 18 et 19 de la loi visent à renforcer l'autorité des directeurs, même si Joseph Fontanet affirme que « la réforme libéralise la discipline »⁴. Un autre grand point du projet est la mise en place de droits d'inscriptions dans les lycées, présentée par les syndicats comme un premier pas vers la « privatisation » des établissements du second degré, chacun ayant une relative autonomie financière à laquelle doivent « contribuer » les familles des élèves⁵. Mais les principales réformes du projet concernent directement les élèves et la pédagogie.

D'abord, un travail d'information doit être effectué auprès des jeunes, des professeurs et des parents d'élèves, sur les filières de formations et les débouchés, pour orienter vers un parcours « recommandable ». La réforme vise à harmoniser le niveau des baccalauréats qui

¹ *Ibid.*

² J. Fontanet, *op. cit.*, pp. 226-227.

³ *Ibid.*, p. 227.

⁴ Georges Bouvard, « L'embarras est du côté de Fontanet », *L'Humanité*, 14 mars 1974.

⁵ J. Fontanet, *op. cit.*, p. 227.

offrent l'accès à des formations de valeurs inégales. L'harmonisation doit surtout se faire entre les filières de Langues et de Lettres, assez « bouchées », et celles de Mathématiques, les « voies de prestige ». Les voies d'accès au baccalauréat sont dans le texte « simplifiées et rééquilibrées ». Le lycéen est responsabilisé dans son choix d'orientation. Le baccalauréat, certificat de fin d'études secondaires et « passeport pour le supérieur », est aussi modifié. Il y aura désormais une obligation de notes minimales dans les principales matières correspondant aux études envisagées pour entrer à l'Université¹, c'est-à-dire qu'il y a une obligation d'obtenir des notes supérieures à la moyenne au baccalauréat dans les matières que l'étudiant désire étudier à l'Université. Cette réforme encourage donc la sélection mais « évite la sélection hypocrite et tardive » du premier cycle universitaire selon Joseph Fontanet, et elle « ménage des issues nouvelles, des possibilités de rattrapage et de promotion »². Le dernier grand point de la réforme de janvier 1974 est l'unification du corps enseignant – instituteurs, professeurs de collèges, lycées et certifiés. Les enseignants, selon la loi, seront seulement différenciés par rapport au niveau et au rythme des élèves. Ce changement s'accompagne de plusieurs mesures d'importance – réforme du recrutement des enseignants, arrêt du recrutement des maîtres-auxiliaires, suppression des IPES et fin de l'année de stage après l'obtention du CAPES – des mesures qui avant même leur annonce officielle sont dénoncées par les syndicats étudiants qui prônent une « formation améliorée des maîtres et une augmentation du nombre de postes »³. Cette exigence contraste avec l'objectif de la réforme, celui de développer un enseignement « à la carte », avec des cours de soutien et de rattrapage⁴. La réforme Fontanet est donc une réforme qui vise, selon les syndicats, à instaurer une sélection « âpre » dans les lycées, mais elle vise aussi selon eux à envoyer nombre d'élèves vers des filières professionnelles.

3 – La professionnalisation

Une autre des principales caractéristiques du projet Fontanet est la volonté affichée de faire entrer le plus d'élèves possibles dans les filières « professionnalisées ». En effet, Joseph Fontanet veut que les enseignants préparent leurs élèves à leur « insertion professionnelle

¹ *Ibid*, p. 230.

² *Ibid*, pp. 250-251.

³ Tract UNEF-US, « Préparez avec l'UNEF la riposte à la réforme Fontanet », supplément à *l'UNEF-Inform'*, n° 6, février 1974, Archives de l'AGEC.

⁴ J. Fontanet, *op. cit.*, p. 231.

future dans une économie de compétition et de mobilité »¹. Son but est de « préparer les jeunes aux aléas de la vie future et surtout professionnelle », c'est pourquoi il met particulièrement l'accent sur l'orientation scolaire qui a pour lui « une fonction de régulation de la société ». Cette volonté se traduit par la création de « formations de transit vers la vie active » : ce sont des filières courtes et professionnalisées, auxquelles on peut accéder à « chaque palier » du système éducatif. De plus, tout élève sortant des filières générales se voit attribuer « un crédit-enseignement », qui lui garantit la possibilité de formations complémentaires une fois entré dans la vie active. Cette réforme est en droite ligne de celle de la formation continue, pensée en 1966 par Michel Debré, et votée en 1971 au Parlement. Cette loi consiste en une « décentralisation des initiatives et une libre confrontation » face aux demandeurs de formation. Le but de la réforme est de créer un lien important entre « enseignement et monde actif », toutefois régulé par des mécanismes administratifs, comme les conventions signées entre les entreprises et l'État ². On peut aussi directement relier la réforme Fontanet à la loi Royer du 27 décembre 1973. Cette dernière prévoit un enseignement alterné à la fin de la classe de cinquième, et des stages dans le monde professionnel dès l'âge de 15 ou 16 ans³. La loi Royer, qui concerne près de 100 000 élèves pendant l'année scolaire 1973-1974, rétablit le travail à 14 ans⁴ pour les syndicats. Selon eux, tous les textes votés dans le sens d'une professionnalisation des élèves montrent la volonté gouvernementale d'éloigner le plus grand nombre possible d'élèves des filières générales, alors totalement saturées. Cependant, la notion de professionnalisation est, comme celle de sélection, majoritairement rejetée, ce qui laisse supposer d'une opposition franche à la réforme.

B - L'opposition

Visant selon les syndicats à limiter l'accès des bacheliers à l'Université et incitant à prendre des voies d'enseignement semi-professionnelles, les lois Royer et Fontanet sont à l'origine de vastes mouvements de contestation. En effet, les lycéens et les étudiants ne restent pas insensibles à des réformes qui remettent en cause selon eux leurs parcours scolaires. Même si ces lois répondent selon le gouvernement aux problèmes de « surcharge » de l'enseignement, elles ne peuvent être bien accueillies, et l'on assiste donc très vite à un

¹ *Ibid*, pp. 228-229.

² *Ibid*, p. 232.

³ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 438.

⁴ G. Bouvard, « L'embarras est du côté de Fontanet », *op. cit.*

embrasement, qui passe d'abord par une mobilisation intense des forces partisans, mais qui très vite, se décompose devant l'attitude du pouvoir.

1 – Le début des actions

Bien avant l'adoption du texte par l'Assemblée Nationale, des voix s'élèvent dans le milieu lycéen et étudiant contre la réforme Fontanet. Une fois encore, les Clermontois sont à la pointe du mouvement d'agitation. Dès janvier 1974, l'AGEC lance une campagne d'information sur le projet Fontanet, un « projet préoccupant » qui signifie une baisse de débouchés selon le syndicat¹. C'est pourquoi il appelle dès la mi-janvier à des assemblées générales d'amphis et à l'élection de délégués aux comités d'action². À Clermont-Ferrand, une commission d'étude sur le projet est créée, rassemblant des étudiants, des lycéens et des enseignants. Cette commission remet un premier rapport le 30 janvier, rapport rendu public par une campagne d'affichage et de tracts, notamment un daté du 31 janvier 1974³ qui présente le projet Fontanet comme « une attaque de grande envergure comme nous n'en avons jamais connu ». Parallèlement à ces actions entreprises à l'université, on assiste à une mobilisation des « forces lycéennes » qui se concrétise le 26 janvier 1974 lors de la réunion de la Coordination régionale lycéenne – en présence de délégués venus de tous les lycées d'Auvergne à l'appel des délégués de Blaise Pascal et du lycée de Presles de Vichy. Cette coordination régionale prend plusieurs décisions dont l'élaboration, dans chaque lycée, d'une charte d'action en vue d'organiser une coordination nationale et la prise de contacts avec les syndicats étudiants et enseignants⁴. On voit donc que la mobilisation s'organise au plan local plus précocement qu'au niveau national, puisque le premier rassemblement « officiel » contre la réforme Fontanet a lieu le 4 février 1974 à Montpellier, à l'occasion d'une visite du ministre à l'université. Cette première mobilisation rassemble 1 700 personnes⁵ et inaugure une longue série d'actions.

Ainsi, le 6 février 1974, une première manifestation des CLE a lieu à Paris « contre la réforme Fontanet et la loi Royer, contre le DEUG, contre les 10 % pédagogiques et contre la

¹ Tract AGECE, « Que se passerait-il si le projet Fontanet était voté ? », janvier 1974, Archives de l'AGECE.

² *Ibid.*

³ Tract du Comité UNEF Sciences, « Décret après décret, le gouvernement démantèle l'Éducation nationale et la recherche scientifique », 31 janvier 1974, Archives de l'AGECE.

⁴ Tract AGECE, « Adresse à tous les lycéens de l'académie », *op. cit.*

⁵ Tract AGECE, « Les conséquences du projet Fontanet », février 1974, Archives de l'AGECE.

sélection sociale »¹. Cette manifestation est le premier avertissement sérieux pour le ministre et elle réunit les représentants du SNESup, des deux UNEF, de l'UGICT-CGT et de la FNIC-FO. Le 8 février, 1 700 étudiants manifestent à Paris contre « la sélection et la rentabilisation de l'Université », à l'appel du « Comité de lutte contre la loi Fontanet », formé par la LC. Les manifestants rejoignent un cortège de 2 000 personnes réunies à l'appel des syndicats et des partis de gauche². Ce même 8 février, une journée de débats sur l'application de la réforme est organisée à Clermont-Ferrand. À l'issue de cette rencontre, une entrevue est organisée entre les représentants de l'AGEC et ceux de l'administration³. Les 8, 9 et 10 février, lors du 6^{ème} congrès UNCAL de Garges-les-Gonesses, on invite les lycéens à une « amplification de la contestation ». Après avoir réélu Martine Bodin, élève de Balzac, au poste de présidente et Didier Augéral, étudiant à Clignancourt, à celui de secrétaire général, les 3 000 délégués, représentant 30 000 adhérents, s'accordent sur l'organisation d'une campagne d'explication et appellent à manifester à chaque déplacement de Joseph Fontanet⁴. Le 13 février, c'est l'UNEF-Renouveau qui appelle à manifester « contre la réforme Fontanet et la sélection sociale », lors d'une conférence de presse de son président René Maurice⁵. L'UNEF-Renouveau prévoit la publication d'une brochure « sur l'orientation des étudiants » et appelle à des « journées nationales de sit-in » le 20 février devant tous les rectorats, et le 28 février devant le CNESER⁶. Répondant à l'appel de l'UNCAL, les lycéens de Paul Valéry se mettent en grève le 15 février 1974, jour de la visite de Joseph Fontanet, et un piquet de grève de 200 personnes bloque l'accès à l'établissement⁷. Mais l'action « tourne mal » : une fermeture rectorale est décidée du 18 au 23 février suite à des dégâts matériels, ce qui provoque l'opposition du SNES, du SGEN, de l'UNEF et de l'UEC, face « aux méthodes employées »⁸. Le 20 février, et comme prévu par l'UNEF-Renouveau, des sit-in et des manifestations se déroulent devant les rectorats. C'est là « la première riposte d'ampleur nationale contre la réforme Fontanet »⁹ et l'UNEF-Renouveau en profite, soutenue par le SNES, pour lancer une campagne pour « démystifier la réforme, apporter et exiger des solutions réelles aux

¹ Georges Bouvard, « Étudiants : deux manifestations hier à Paris », *L'Humanité*, 8 février 1974.

² « Manifestation étudiante », *Le Monde*, 10-11 février 1974.

³ Tract AGEC, « Les conséquences du projet Fontanet », *op. cit.*

⁴ Yves Agnès, « L'UNCAL veut mobiliser les lycéens contre le projet de réforme du secondaire », *Le Monde*, 12 février 1974.

⁵ « L'UNEF appelle les étudiants à manifester contre les projets de réforme de M. Fontanet », *Le Monde*, 15 février 1974.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Grève à Montpellier », *Le Monde*, 17-18 février 1974.

⁸ *Ibid.*

⁹ Michel Cardoze, « Manifestations contre la réforme Fontanet », *L'Humanité*, 21 février 1974.

problèmes de l'enseignement secondaire et supérieur »¹. À Clermont-Ferrand, c'est l'UNEF-Unité Syndicale qui organise la mobilisation : la journée du 20 est ponctuée par de nombreux débats. À la faculté de Lettres, un Comité d'information sur la réforme est créé et les délégués élus par l'assemblée générale se rendent en délégation chez les directeurs d'instituts². Des comités d'information sont également mis en place à la faculté de Sciences, à la faculté de Droit et à l'IUT de Montluçon. La journée s'achève par un meeting de l'AGEC à la faculté de Lettres, lors duquel est votée par le Comité inter-facultés, créé à cette occasion, une motion « contre l'attitude de M. Fontanet, qui décide sans consulter les premiers concernés, lycéens, étudiants, parents et enseignants »³.

Le 21 février, une manifestation UNCAL des élèves d'Hector Berlioz se déroule à Vincennes, pendant l'inauguration d'une école par Joseph Fontanet⁴. Le 22 février, 80 élèves de l'EN du Mans organisent un cours de dessin sauvage dans les rues de la ville pour protester contre la « rentabilisation de l'Éducation Nationale »⁵. L'ampleur des actions engagées témoigne du profond mécontentement des élèves. Le 28 février, une délégation UNEF-Renouveau envahit le siège du CNPF et contraint ses dirigeants à les recevoir⁶. Mais cette journée est surtout marquée par l'approbation par le CNESER de l'avant-projet, ce que les délégués CGT, SNES et UNEF entendent combattre, ainsi que « tous les aspects rétrogrades de cette réforme »⁷. Les 2 et 3 mars ont lieu les États Généraux de l'enseignement à Paris, auxquels assistent les représentants FEN, SNES, SNESup, CGT, UNEF-Renouveau, UNCAL, PS, PCF, MRG ainsi que ceux de 21 associations⁸. Tout le « monde de l'éducation » est donc réuni pour constater « l'ampleur de la crise de l'école, que le pouvoir a provoqué », et tous affirment que « la démocratisation du second degré ne peut être octroyée par ceux qui y sont résolument hostiles »⁹. On voit donc que les prises de position contre la réforme Fontanet viennent de toutes parts. L'union ainsi créée amène vite à des actions de plus en plus massives et nombreuses.

¹ Louissette Blanquard, « Réforme Fontanet : actions communes de l'UNEF et du SNES », *L'Humanité*, 23 février 1974.

² Tract AGEC, « Information n° 1 », 20 février 1974, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Catherine Arditti, « Manifestations d'élèves et d'étudiants », *Le Monde*, 23 février 1974.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Grèves et manifestations ont marqué la journée nationale de l'UNEF », *L'Humanité*, 1^{er} mars 1974.

⁷ *Ibid.*

⁸ Georges Bouvard, « Enseignement : les EG demandent une campagne unitaire pour une véritable réforme du second degré », *L'Humanité*, 4 mars 1974.

⁹ *Ibid.*

2 – L’opposition « sur le terrain »

Si le rejet de la réforme Fontanet s’est déjà exprimé en février 1974 au travers des différentes actions entreprises, le mois de mars voit l’agitation s’amplifier d’une façon radicale. Ainsi, pour protester contre la réforme du secondaire, 15 à 20 000 personnes défilent le 7 mars à Paris, même si l’impact de la manifestation est nuancé par les pillages qui s’ensuivent¹. Les assemblées générales et les grèves sont nombreuses, surtout à Paris et en banlieue. Le mouvement de grève gagne ainsi les lycées de Rueil-Malmaison, Gabriel Fauré et Roger Verlomme. Le lycée Montaigne est fermé pour cause d’agitation, malgré l’opposition des fédérations Cornec et Armand. Le même jour, un « collectif lycéen » est formé par l’AJS, l’UNCAL, Rouge, Révolution, l’UNEF-Unité Syndicale et l’AMR. Il appelle à joindre le mouvement des travailleurs, à organiser de nouvelles manifestations le 14 mars et une « journée de popularisation » le 12. Le mouvement n’est cependant pas uniquement parisien, comme le démontre la manifestation de 700 lycéens dans les rues de Dijon le 8 mars². À Clermont-Ferrand aussi le mouvement s’amplifie. Début mars, plusieurs lycées de la région sont touchés par des grèves, à commencer par Blaise Pascal, Montferrand et Amédée Gasquet. Mais c’est surtout à l’université que le mouvement se durcit : des assemblées générales votent la grève dans les facultés de Sciences, Lettres et en Sciences économiques, grève prévue jusqu’au 20 mars pour les étudiants de première et troisième années et jusqu’au 4 avril pour ceux de deuxième année³.

Le 10 février, un communiqué de presse commun à différentes organisations est publié : il exprime le fait que les « lycéens, parents et professeurs [sont les] victimes des mesures néfastes du plan Fontanet »⁴ et que la réponse du ministre à l’agitation est, comme à son habitude, la répression. En effet, les mesures autoritaires et répressives, les fermetures d’établissements, accompagnées des très critiquées réinscriptions individuelles, sont alors légion et certains parlent d’une préparation « semi-clandestine de la rentrée 1974 »⁵. Ce type de mesures est appliqué à Montpellier, où deux lycées sont fermés, comme à Carcassonne et à

¹ « Plus de 15 000 lycéens et étudiants ont défilé dans les rues pour protester contre la réforme du secondaire », *Le Monde*, 9 mars 1974.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1021/2/3, 22 mars 1974, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1970-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁴ Georges Bouvard, « Nouvelles actions cette semaine », *L’Humanité*, 11 mars 1974.

⁵ *Ibid.*

Narbonne¹. Les menaces du ministre n'empêchent cependant pas l'agitation de continuer. Le 9 mars, après une assemblée générale élèves-professeurs, les cours au lycée Buffon sont interrompus². Le 10 mars, une réunion de la coordination nationale a lieu à Paris, en présence de 150 délégués et plusieurs motions sont adoptées : d'abord une plate-forme de mots d'ordre sur la réforme, ensuite une « motion d'action » qui prévoit deux journées nationales d'études du projet les 12 et 13 mars avec des « amphis-popularisation de la lutte » et enfin une journée de grève et de manifestation pour le 14³. Les décisions de la coordination sont relayées à Clermont-Ferrand le 11 mars lors de la réunion de la coordination inter-facultés qui décide de la tenue d'une « assemblée plénière quotidienne » et appelle à « préparer activement la manifestation du 14 », dont elle définit les mots d'ordre : pour le libre accès à l'enseignement, pour le maintien de la licence comme titre d'enseignement, contre les CFM et le redoublement généralisé en premier cycle et « contre le bac à 12, pour l'entrée en fac à 10 de moyenne ». La coordination clermontoise annonce également la reconduction de la grève et l'élection de comités de grève en Lettres, Sciences, Sciences économiques et à l'IUT de Clermont⁴. La coordination inter-facultés lance également un appel à l'UNEF-Renouveau, à la FEN, à la CGT, à FO et à la CFDT pour une action unitaire⁵.

La journée du 12 mars voit les grèves gagner de nouvelles universités⁶ et de nouveaux lycées, menant à plusieurs fermetures sur décisions rectorales. Les rues de Paris sont investies par 500 lycéens, après un meeting à Tolbiac. Le 13 mars encore, de nouvelles universités sont touchées⁷ et de nouveaux lycées sont fermés. Des manifestations contre les réformes Fontanet et la loi Royer ont lieu à Paris le lendemain, réunissant 5 000 lycéens⁸ et un peu partout en province⁹. Les journées des 13 et 14 mars voient le nombre de grévistes et de manifestants augmenter de façon considérable¹⁰. De nombreuses actions ont lieu à Paris et en province, avec le soutien du SNES, du SGEN et de la CFDT. La vie des lycées est perturbée par les assemblées générales et les grèves qui s'y amplifient, et concernent par exemple 50 % des

¹ « Les protestations contre le projet de réforme de l'enseignement secondaire », *Le Monde*, 12 mars 1974.

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Une coordination nationale étudiante s'est tenue dimanche », 12 mars 1974, Archives de l'AGECE.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract de la Coordination inter-facultés de Clermont-Ferrand, « Information n° 1 », 11 mars 1974, Archives de l'AGECE.

⁶ « La nervosité s'accroît chez les étudiants et les lycéens », *Le Monde*, 13 mars 1974. Pour plus de détails sur les actions et manifestations, voir annexe 10, Annexes au Chapitre V.

⁷ Yves Agnès, « L'agitation lycéenne s'amplifie », *Le Monde*, 14 mars 1974.

⁸ *Ibid.*

⁹ « L'agitation persiste parmi les lycéens », *Le Monde*, 15 mars 1974.

¹⁰ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 249.

élèves de Turgot. Ces perturbations mènent à la fermeture de neuf nouveaux établissements en province¹. Le 14 mars 1974, c'est la journée nationale d'action UNEF-Renouveau, UNCAL, SNES, SNESup et SNEP². À Paris, la manifestation du collectif lycéen part de la place de la Nation pour rejoindre le boulevard Barbès, où manifestent déjà les fonctionnaires³. Plus de 40 000 étudiants et lycéens défilent dans les rues de la ville. On recense plus de 70 000 manifestants dans tout le pays⁴. 1 200 défilent à Clermont-Ferrand, où 300 étudiants et 200 lycéens participent à un meeting à l'issue du défilé. Le meeting est marqué par de vives oppositions entre les membres du groupe Rouge et des militants de l'UEC, accusés de « profiter du mouvement pour faire de la propagande pour l'UNCAL »⁵. Mais les jeunes se rassemblent pour montrer « la condamnation du plan Fontanet qui renforce les barrages ségrégatifs », soutenus par diverses associations, personnalités ou groupes politiques, notamment un des leaders communistes, Pierre Juquin qui scande à la foule parisienne « Disons non au plan Fontanet »⁶. Les journées des 13 et 14 mars 1974 marquent donc « un pic » de la contestation contre la loi sur l'enseignement secondaire. L'agitation continue les jours suivants, mais l'unité se « craquelle » et la situation devient assez trouble.

3 – Une agitation à nuancer ?

Après la mobilisation massive des 13 et 14 mars, à laquelle le gouvernement reste sourd, la situation connaît une évolution inattendue. En effet, le 15 mars s'amorce une « diminution » du mouvement, surtout à Paris. Le ministre, Joseph Fontanet, procède à « un pointage » dans les rectorats et estime le mouvement « en décrue ». Il admet certes que « l'agitation [est] importante dans certaines académies », mais il insiste surtout sur l'absentéisme des élèves⁷. Il est vrai que la situation s'apaise par endroits, mais la tension gagne les villes de Rennes, Nice, Grasse. Les grèves s'amplifient à Lyon, Amiens et en Bretagne. De nouvelles manifestations ont lieu, comme à Toulon le 15 mars, rassemblant plus de 1 000 personnes⁸. Ces événements confirment la « prédiction » de Martine Bodin, qui assure que « les lycéens ne ménageront aucun effort pour que Fontanet recule »⁹. Désormais

¹ « L'agitation persiste parmi les lycéens », *op. cit.*

² « Plusieurs milliers d'élèves ont manifesté hier », *L'Humanité*, 13 mars 1974.

³ « Les élèves du technique participent largement aux manifestations lycéennes », *Le Monde*, 16 mars 1974.

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1021/2/3, *op. cit.*

⁶ « Plusieurs milliers d'élèves ont manifesté hier », *op. cit.*

⁷ Agnès Lutz, « Lycéens : le mouvement s'étend à la province », *L'Humanité*, 15 mars 1974.

⁸ « Les élèves du technique participent largement... », *op. cit.*

⁹ A. Lutz, « Lycéens : le mouvement s'étend à la province », *op. cit.*

deux situations bien distinctes apparaissent. À Paris d'abord, l'agitation retombe dans les lycées, avec seulement la tenue d'assemblées générales à Rodin et Monet, et se limite dans les universités à Dauphine, Nanterre et Villetaneuse, alors qu'en province, le mouvement ne fait que s'amplifier. Les grèves s'étendent à Concarneau, Saint-Brieuc, Lannion et Guingamp ; elles sont totales à Montélimar, Bastia et à l'université de Clermont -Ferrand¹, qui fait figure de bastion de la contestation. En effet, le 15 mars, aucun enseignement n'est assuré à la faculté de Lettres, à la faculté de Sciences et l'entrée de la faculté de Droit et Sciences économiques est bloquée par un « piquet de grève filtrant », ce qui provoque des tensions entre grévistes et non grévistes. Des troubles entraînent la fermeture de deux lycées à Nice, trois à Grenoble, dont un est occupé, un à Vizille, d'autres à Valence et Aubenas. De plus, la visite de Joseph Fontanet à Rennes le 16 mars est perturbée par une manifestation de 2 000 lycéens². Le 18 mars, la situation est calme à Paris, même si des manifestations sont prévues comme celle du 19 à Tolbiac³, alors que les troubles persistent en province, notamment à Clermont-Ferrand où la grève est totale dans plusieurs instituts – Histoire, Philosophie, Sciences économiques, Psychologie, Sciences. Mais le mouvement décline dans les lycées. L'agitation est relancée localement dans les lycées autour de deux problèmes : les menaces d'exclusion pesant sur une lycéenne de Jeanne d'Arc, mesure prise « dans le cadre de la circulaire Fontanet », et l'arrestation le 17 mars de Jean-Michel Duclos, « insoumis total à l'armée », qui risque jusqu'à deux ans de prison pour refus d'incorporation⁴. La coordination inter-facultés, réunie ce jour, entend relancer le mouvement et appelle à la tenue d'une coordination étudiants/lycéens pour le 19 à la faculté de Lettres, à une journée d'action avec manifestation le 21 et à la rédaction de textes unitaires dans l'objectif de peser sur la Coordination nationale⁵. La coordination clermontoise procède également au vote d'une motion « contre la campagne presse/radio/télé en faveur de la réforme Fontanet et contre les protestations étudiantes »⁶.

Après la mi-mars, la dichotomie Paris/province s'atténue. À Melun, 2 000 lycéens manifestent le 18. À Saint-Chamond, les internes d'un lycée, en grève depuis le 14 mars, font un sit-in. Des lycées sont encore fermés à Saint-Brieuc et Lorient, et des élèves en sont même

¹ Catherine Arditti, « L'agitation des lycéens s'amplifie en province », *Le Monde*, 17-18 mars 1974.

² *Ibid.*

³ « La situation est redevenue normale dans les lycées parisiens », *Le Monde*, 20 mars 1974.

⁴ Tract AGECE, « Coordination inter-facultés de Clermont-Ferrand, Inform' n° 6 », 18 mars 1974, Archives de l'AGECE.

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract AGECE, « Le comité UNEF-Lettres informe », 17 mars 1974, Archives de l'AGECE.

renvoyés. Et surtout, comme prévu par l'UNCAL, la visite de Joseph Fontanet à Bordeaux est à l'origine d'une grande manifestation ¹. Le 19 mars, les étudiants et les lycéens parisiens « retrouvent de la vigueur » : 1 500 manifestent à Nation et 700 à Sceaux, la grève reprend à Paris IV, V et VII, des incidents ont lieu à Dauphine et Tolbiac qui sont ensuite fermés ². Le 19 mars, le regain se fait aussi en province : 2 000 personnes défilent à Bordeaux, Quimper, Amiens et Melun, 3 000 à Brest, 1 000 à Saint-Étienne et Poitiers, 800 à Bruay-en-Artois et 250 à Lorient. Le mot d'ordre de grève est toujours largement suivi en province, comme à Grenoble, où 80 % des lycéens boycottent les cours ³. Le 20 mars, de nouveaux défilés parcourent les rues de Marseille, Metz, Verdun, Troyes, Caen, Draguignan et Nice et quatre nouveaux lycées sont fermés ⁴. La vie universitaire n'est pourtant que peu troublée, sauf à Clermont-Ferrand et Nice ⁵. Le 21 mars, on entend parler d'une journée « calme dans l'enseignement général », à deux jours des vacances de Pâques, même si symboliquement, une centaine de lycéens de Grasse brûle l'effigie de Joseph Fontanet ⁶. De plus, le SNALC, le SNES, la FEN et le SGEN appellent à « une grève d'avertissement » pour le 11 avril. La FNAGE, en congrès à Toulouse, déclare que « la réforme risque d'entraîner des bacheliers sans qualification dans le monde du travail ». Quant à la FNEF, en congrès à Orléans, elle s'oppose à la mise en place de « profils » pour entrer à l'Université et souhaite que le mouvement de contestation reste autonome, en refusant toute « compromission » avec les forces partisans classiques ⁷. Le 23 mars, « à la demande des facultés de Clermont », une nouvelle réunion de la coordination nationale est organisée à Paris. Lors de cette réunion, les délégués votent « l'arrêt du mouvement » pendant les vacances mais appellent à une nouvelle concertation dès la rentrée. L'arrivée des vacances donne « un répit » au Ministre de l'Éducation Nationale, l'agitation retombe, mais déjà la rentrée s'annonce difficile.

C - L'issue du mouvement et les problèmes annexes

Après s'être mobilisés en février et en mars 1974 contre la réforme de l'enseignement secondaire et la loi Royer, lycéens et étudiants attendent la rentrée des vacances de Pâques pour continuer leur action. Pour eux, il semble que le mouvement n'en soit qu'à ses prémices

¹ « La situation est redevenue normale... », *op. cit.*

² « Les protestations contre la réforme Fontanet », *Le Monde*, 21 mars 1974.

³ *Ibid.*

⁴ Frédéric Gaussen, « L'agitation s'apaise dans les collèges et les lycées », *Le Monde*, 22 mars 1974.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Dans les établissements secondaires », *Le Monde*, 23 mars 1974.

⁷ *Ibid.*

et qu'il faille, pour obtenir pleine satisfaction, continuer dans le même état d'esprit. Mais un événement inattendu va venir changer la donne. Ce renversement ne fait pas taire les plus engagés, et une nouvelle fois, certains pointent du doigt les problèmes rencontrés dans le monde de l'enseignement.

1 – Une réforme avortée

L'ampleur de la protestation contre la loi Fontanet et la loi Royer place le Ministre de l'Éducation Nationale dans une posture difficile. En effet, comme l'affirme Martine Bodin, « M. Fontanet ne peut plus jouer l'autruche » devant des lycéens et des étudiants « ni manipulés, ni enfiévrés et déterminés à le mettre en échec »¹. Avant les vacances de Pâques, le ministre décide donc de faire une mise au point publique pour « dénoncer l'agitation lycéenne et discréditer la critique de ses projets » selon les jeunes. En effet, Joseph Fontanet estime que la campagne syndicale « accumule les contrevérités les plus grossières et les calomnies les plus outrancières ». Ces déclarations n'empêchent nullement les syndicats de remobiliser les étudiants, comme l'AGEC qui, à l'approche du vote du projet par le Parlement, lance une nouvelle pétition contre la réforme Fontanet et « les deux concours de pré-recrutement à bac + 2 en 1975 qui interdiront à 7/8^{ème} des étudiants du 1^{er} cycle l'accès à l'enseignement »².

Mais la « joute » de déclarations, entreprise entre le ministre et ses détracteurs, s'arrête vite suite à la mort du président Georges Pompidou. L'application du projet est en effet suspendue jusqu'à la désignation d'un nouveau gouvernement³. Dans ce contexte, la rentrée scolaire et universitaire après les vacances de Pâques se passe dans le calme⁴. On peut noter tout de même le vote par une assemblée générale de 1 000 personnes de la reprise de la grève à Nanterre⁵. Une grève, qui du fait de son isolement, s'essouffle vite et se termine le 8 avril⁶. Une dernière manifestation contre le projet Fontanet a néanmoins lieu le 11 avril : 800 élèves défilent dans les rues de Compiègne dans l'Oise⁷. Cette manifestation reste une initiative isolée et bientôt, ce type de « démonstration » n'a plus lieu d'être. Le 30 juillet 1974, René

¹ A. Lutz, « Lycéens : le mouvement s'étend à la province », *op. cit.*

² Tract-pétition AGEC, « Réforme Fontanet : pour l'unité avant le vote », avril 1974, Archives de l'AGEC.

³ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 645.

⁴ « La rentrée dans les établissements scolaires et universitaires », *Le Monde*, 6 avril 1974.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Fin de la grève des étudiants à Nanterre », *Le Monde*, 10 avril 1974.

⁷ « Agitation dans l'enseignement », *Le Monde*, 13 avril 1974.

Haby, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand d'octobre 1972 à mai 1974, nommé ministre de l'Éducation Nationale depuis le 29 mai 1974, annonce l'abandon définitif du projet Fontanet¹. La mobilisation étudiante et lycéenne de février et mars 1974 s'est donc effectuée contre un projet qui n'a jamais été appliqué, mais elle a néanmoins permis l'émergence et la médiatisation d'autres problèmes.

2 – Le mouvement des IUT et du « technique »

En effet, le mois de février 1974 est également marqué par la grève des IUT pour la reconnaissance du DUT dans les conventions collectives, le droit d'accéder au second cycle universitaire avec ce diplôme ainsi que l'exclusion des représentants du patronat des conseils d'IUT². Le mouvement d'agitation commence à l'IUT de Sceaux et s'étend rapidement à Saint-Denis, Villetaneuse, Cachan et Versailles³. À partir du 4 février, c'est au tour des IUT de Bordeaux, Caen, Reims et Tours de connaître ces protestations⁴. Le même jour, répondant à l'appel de l'UNEF-Renouveau à « rejoindre le mouvement des travailleurs »⁵, 300 élèves défilent à Paris avec les représentants de l'UNEF-Renouveau, du MARC et de la CFDT⁶. Le mouvement dans les IUT dure tout le mois de février et « rebondit » avec la lutte contre la loi Fontanet. Le 5 mars par exemple, une grève est votée en assemblée générale par 70 % des élèves de l'IUT de Clermont-Ferrand⁷. Ils ont le soutien de la CGT, de l'UGICT et de l'UNEF-Unité Syndicale, et portent les mêmes revendications que leurs camarades, auxquelles ils « ajoutent » l'indemnisation des stages, le droit à une allocation chômage dès l'inscription à l'ANPE et la garantie d'un salaire minimum⁸. Tous les griefs des étudiants des IUT trouvent une visibilité à l'occasion des premières Assises nationales des IUT qui se tiennent du 1^{er} au 3 mars 1974. La résolution finale votée par les délégués, dont deux Clermontois et deux Montluçonnais, demande la garantie d'un droit à la poursuite d'études longues, la garantie d'un statut à l'entrée de la vie professionnelle, le retrait du projet Fontanet et notamment de l'article limitant l'accès au second cycle universitaire pour les titulaires de DUT, et enfin, elle requiert l'application « réelle » de l'article 13 de la loi du 16 juillet 1971, qui prévoit la reconnaissance des diplômes professionnels dans les conventions collectives à

¹ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, p. 447.

² « L'agitation dans les IUT », *Le Monde*, 3-4 février 1974.

³ *Ibid.*

⁴ « Trois thèmes de revendications pour les étudiants : RU, équivalences et IUT », *Le Monde*, 8 février 1974.

⁵ « L'agitation dans les IUT », *op. cit.*

⁶ « Trois thèmes de revendications pour les étudiants... », *op. cit.*

⁷ « Grève de l'IUT des Cézeaux largement suivie hier », *La Montagne*, 7 mars 1974.

⁸ *Ibid.*

compter du 1^{er} juillet 1973¹. Les élèves des IUT profitent donc du mouvement en cours pour exprimer leurs craintes, comme le font ceux des établissements techniques.

En effet, les élèves des collèges et lycées techniques, dont le rôle dans les mouvements contestataires s'est affirmé depuis le printemps 1973 et la lutte contre la loi Debré, ont des revendications bien spécifiques. Ainsi, les JEC des CET organisent un défilé dès le 23 février 1974 à Paris « pour la liberté démocratique dans les CET, la gratuité des études et la reconnaissance des diplômes »². Le 12 mars, une manifestation est prévue à l'appel du Collectif des CET, formé le 9 mars par LO. Ce 12 mars, 500 élèves du « technique » défilent à Paris et les manifestations du 14 mars contre le projet Fontanet rassemblent beaucoup d'entre eux³. Les élèves des établissements techniques protestent contre le projet gouvernemental et surtout contre l'attitude du ministre qui, selon eux, « se proclame protecteur des jeunes contre les abus du patronat »⁴. Cette opposition se traduit aussi par des grèves qui mènent souvent à la fermeture de LT ou de CET, où la discipline est plus stricte qu'ailleurs⁵. « Ceux du technique » investissent massivement la rue pour prouver leur mécontentement. Le 19 mars, 5 000 collégiens défilent à Paris⁶, un fait assez rare pour être souligné. Mais c'est surtout le 21 mars, jour de la manifestation nationale du technique, que s'exprime le désaveu de Joseph Fontanet⁷. À Paris, 4 000 personnes défilent à l'appel de la coordination des CET. Des incidents ont lieu, dus aux anarchistes, et des vitrines de banques en font les frais. Ce jour-là, les manifestations se multiplient en province, surtout en Bretagne, dans le Nord, le Sud-Ouest et en Rhône-Alpes⁸. Après cette journée nationale, la CFDT, le SGEN et le MARC publient un communiqué commun : ils exigent le droit à l'emploi et à la formation, la suppression de l'échec scolaire et de la discrimination sociale, le droit à l'information, l'expression, l'organisation et la réunion ainsi que l'abrogation des articles de la loi Royer relatifs à l'apprentissage⁹. Mais comme le combat contre le plan Fontanet, les luttes entamées dans les IUT et dans les établissements techniques s'arrêtent avec les vacances de Pâques et ne reprennent que bien plus tard, une fois la situation apaisée.

¹ « Note d'information sur les IUT », Dossier « Assemblée générale de l'UNEF », 27 mai 1974, Orsay, Archives de l'AGEC.

² Catherine Arditti, « Manifestations d'élèves et d'étudiants », *Le Monde*, 23 février 1974.

³ « Les élèves du technique participent largement aux manifestations lycéennes », *Le Monde*, 16 mars 1974.

⁴ G. Bouvard, « L'embarras est du côté de Fontanet », *op. cit.*

⁵ « La situation est redevenue normale dans les lycées parisiens », *Le Monde*, 20 mars 1974.

⁶ « Les protestations contre la "réforme Fontanet" », *Le Monde*, 21 mars 1974.

⁷ Frédéric Gausson, « L'agitation s'apaise dans les lycées et les collèges », *Le Monde*, 22 mars 1974.

⁸ « Dans les établissements d'enseignement secondaire », *Le Monde*, 23 mars 1974.

⁹ *Ibid.*

3 – Des revendications isolées

Parallèlement aux troubles provoqués par la loi Fontanet et la loi Royer, de nouveaux sujets sont générateurs d'agitation, quel que soit leur rapport avec le mouvement « principal ». En premier lieu, ce sont les « conséquences directes » du mouvement qui créent des protestations. Le 15 mars 1974 à Caen par exemple, 100 lycéens « envahissent » le conseil de discipline devant lequel comparaît un des meneurs de la lutte. À Clignancourt, une grève et une occupation sont décidées en assemblée générale contre la mise en place de 50 vigiles sur le campus. L'effervescence règne à Dauphine le 21 mars en raison de l'attaque du bureau du CLE par un « commando » d'extrême droite¹. Et enfin, l'administration de Tolbiac doit mettre en place un contrôle des cartes d'étudiants car l'inculpation de quatre meneurs du CLE suscite une montée de protestation et la condamnation de l'assemblée générale étudiante².

Au-delà de l'agitation née de la répression, des questions « plus scolaires » sont à l'origine de différents mouvements. Le 7 février à Paris a lieu une manifestation de la coordination des préparateurs aux Grandes écoles. Ils s'insurgent contre le nouveau projet de réformes des équivalences : 1 200 lycéens, issus de 33 lycées, font un sit-in devant le lycée Saint-Louis. Mais plus souvent, les mouvements reprennent les revendications exprimées par les contestataires en mars 1974, c'est-à-dire le droit à une allocation d'études, le libre accès à l'Université, la garantie de débouchés pour les diplômés et le doublement des postes aux concours du C.A.P.E.S et de l'agrégation³. Cette dernière question suscite une ample mobilisation. Le 5 mars, le SNES, le SNESup, le SNEP, le SPEN et l'UNEF-Renouveau publient un communiqué après l'annonce d'une réforme des concours⁴. Le texte constitue pour eux une « menace sur la qualification, le recrutement, les conditions d'emploi et de travail des futurs maîtres ». Ils demandent l'augmentation du nombre de postes aux concours, l'amélioration et l'extension des centres de formation et une véritable formation des maîtres « recrutés au niveau de la maîtrise »⁵. Ce type de revendication est repris par les étudiants en Éducation physique qui manifestent le 8 mars devant le Secrétariat d'État à la

¹ F. Gaussen, « L'agitation s'apaise... », *op. cit.*

² « Fin de la grève des étudiants de Nanterre », *op. cit.*

³ « L'UNEF appelle les étudiants à protester... », *op. cit.*

⁴ « 4 syndicats de l'enseignement et l'UNEF dénoncent les mesures du projet Fontanet », *L'Humanité*, 7 mars 1974.

⁵ *Ibid.*

jeunesse¹. Après s'être réunis à la Bourse du travail à l'appel de l'UNEF-Renouveau et du SNEP, ils lâchent 3 000 ballons, un pour chaque poste qu'ils veulent voir créé². Dans la même optique, 2 000 candidats au C.A.P.E.S et à l'agrégation défilent le 13 mars à Grenoble à l'appel de l'UNEF-Renouveau³. Le 22 mars, les candidats parisiens à ces concours protestent devant le Ministère de l'Éducation Nationale⁴.

D'autres questions sont aussi évoquées dans le contexte d'agitation de février et mars 1974. D'abord celle de la condition étudiante, sur laquelle porte une enquête « révélatrice » de l'UNEF-Renouveau : 54 % des étudiants doivent travailler pour continuer leurs études⁵. Le mouvement est aussi l'occasion d'exprimer une solidarité avec les travailleurs, comme le font les lycéens de Sarcelle, Gonesse et Argenteuil, en entamant une grève de soutien aux ouvriers de l'entreprise Rateau alors en liquidation⁶. On voit donc que les questions évoquées au cours du mouvement ne concernent pas uniquement « le couple de l'année, Fontanet-Royet », mais on aborde aussi des thèmes bien plus généraux. On peut dire que le ministre est en quelque sorte « sauvé » par le changement de gouvernement, sans lequel l'agitation n'aurait pu que s'amplifier, comme ce sera le cas en 1975 et 1976.

¹ « Plus de 15 000 lycéens et étudiants ont défilé... », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ « L'agitation persiste parmi les lycéens », *op. cit.*

⁴ « Dans les établissements d'enseignement secondaire », *op. cit.*

⁵ G. Bouvard, « Lycéens : nombreux défilés et rassemblements », *op. cit.*

⁶ « L'agitation persiste parmi les lycéens », *op. cit.*

V – 1975-1976 : réformes et tentatives de réformes

Comme on l'a vu en 1968 avec la réforme Faure et en 1974 avec la réforme Fontanet, les tentatives de changements dans le fonctionnement de l'enseignement secondaire et supérieur provoquent de graves tensions qui aboutissent souvent à de profonds mouvements d'agitation étudiants et lycéens. Cela n'empêche pas, par la suite, les gouvernements de s'intéresser à de nouvelles réformes du système. C'est le cas en 1975 avec la réforme Haby, modifiant l'enseignement secondaire et supérieur, une loi qui va être à l'origine d'un large mouvement de contestation. Ça l'est encore plus en 1976 avec les réformes Soisson et Saunier-Seïté, qui confirment les orientations gouvernementales prises en 1975. Mais contrairement à 1975, l'année 1976 va marquer un tournant dans l'histoire du monde étudiant et lycéen, un bouleversement dû à la « tournure » des événements de la fin de l'année scolaire 1975-1976.

A – La réforme Haby

Succédant à Joseph Fontanet au poste de ministre de l'Éducation Nationale, René Haby, ancien Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, se trouve d'emblée dans une situation délicate. En effet, comme l'a montré le mouvement de février et mars 1974, les acteurs du système éducatif sont globalement mécontents du sort que le pouvoir leur réserve. L'abandon du projet Fontanet « donne un répit » au gouvernement, mais la situation reste problématique. Effectivement, « grâce » à la pression exercée par la jeunesse, les réformes de l'enseignement secondaire ont toutes été reportées. C'est pourquoi le nouveau ministre s'y attèle très vite.

1 - Un texte polémique

Après l'échec des mobilisations de 1973 et 1974, la vie dans les universités et les lycées redevient plus calme, à de rares exceptions. En effet, le début du septennat giscardien est relativement épargné par la contestation estudiantine et lycéenne, avant que n'interviennent la réforme Haby, la restructuration du second cycle¹ et la réforme de la formation des maîtres². Selon le ministre René Haby et le président Giscard d'Estaing, la

¹ J. Capdevielle et R. Mouriaux, *op. cit.*, p. 266.

² A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, pp. 316-317.

réforme est conçue dans le but de « réaliser l'égalité des chances » et de préparer les jeunes Français à la « société de l'an 2000 »¹. Un premier avant-projet est adopté par le gouvernement le 15 septembre 1974. René Haby lance alors une série de consultations qui aboutissent à la rédaction des « Propositions pour une modernisation du système éducatif français », document présenté le 12 février 1975 et qui sert de base au futur texte de loi.

Le texte passe devant le Parlement en février 1975, suite à un long travail de réflexion² et il est finalement voté à l'Assemblée Nationale le 20 juin 1975³ et par le Parlement le 11 juillet 1975. Il ne sera cependant appliqué qu'à la rentrée 1977, les décrets d'application n'étant signés que le 28 décembre 1976. La réforme passe d'abord par une modification du temps d'enseignement : désormais, un quart du temps de cours est consacré à des options, dès la seconde. Le temps attribué en classe de première à la Philosophie et à l' Histoire Géographie est diminué, en faveur d'une « professionnalisation » de l'enseignement⁴. Cette idée de professionnalisation est confirmée par différents articles qui reprennent les mesures de la loi Royer. Dès 14 ans, un élève peut faire sa scolarité dans une « classe préparatoire rattachée à un établissement de formation professionnelle », une sorte d'apprentissage sur deux ans⁵. La réforme est surtout marquée par la modification des conditions d'obtention du baccalauréat. Il est désormais « divisé » en deux parties⁶ : la première partie doit être validée en classe de première, sans quoi l'élève ne pourra intégrer la classe de terminale, où le rôle des options est accru⁷. L'élève titulaire d'un baccalauréat général a le choix entre trois grands débouchés – Université, IUT ou Grandes écoles⁸ – alors qu'on encourage le titulaire d'un diplôme technique à s'insérer dans la vie active. La réforme Haby porte aussi sur l'organisation des établissements. Le pouvoir des chefs d'établissement est revalorisé. Ensuite, les règles de la participation des élèves et des parents, organisées en 1969, sont modifiées. Le nombre de délégués de parents et d'élèves aux conseils de classe et d'établissement est diminué⁹. Les « conseils d'établissement du second degré » sont remplacés par les « conseils d'établissement » au sein desquels le poids de l'administration est

¹ Catherine Arditti, « Réforme Haby, une réforme contestée », Paris, *Universalia* 1978, 1978, pp. 385-387, p. 385.

² G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 462-463.

³ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 456.

⁴ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 462-463.

⁵ C. Arditti, *op. cit.*, p. 385.

⁶ « Plusieurs organisations d'étudiants se déclarent hostiles à la réforme du bac », *Le Monde*, 1^{er} février 1975.

⁷ C. Arditti, *op. cit.*, p. 385.

⁸ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 262-263.

⁹ C. Arditti, *op. cit.*, p. 385.

renforcé et celui des représentants du personnel diminué¹. À cela s'ajoute la suppression de la section permanente qui est, selon les syndicats, un nouveau signe de l'augmentation du pouvoir des chefs d'établissement. Le dernier point important de la réforme est la création d'un dossier scolaire pour chaque élève, allant de la maternelle à la terminale. Il comporte des renseignements sur la famille, mais surtout sur l'attitude et les résultats scolaires de l'élève². Toutes les implications du texte, concernant la scolarité même, la discipline ou le suivi des élèves, vont être accueillies de façon « mitigée », et tout au long de l'élaboration du texte, les prises de positions vont se multiplier.

Une fois les grandes lignes du projet Haby connues, le climat, jusqu'alors relativement calme dans les universités et les lycées, se tend³. En effet, pour beaucoup, l'égalisation des chances est loin d'être une réalité : les professeurs n'obtiennent pas réellement les moyens d'appliquer la réforme et la formation des maîtres semble être négligée. Même Jacques Chirac, le Premier ministre, admet que c'est « l'objectif de la prochaine législature » lors d'un discours à l'Assemblée Nationale⁴. Pour de nombreux syndicats, la réforme Haby ne paraît donc pas provoquer l'égalisation des chances mais plutôt « l'élimination des plus faibles ». L'opposition se construit aussi en réaction à la création du dossier scolaire : on accuse le ministre de « vouloir mettre tous les jeunes français en fiche »⁵. Les premières attaques contre la réforme Haby sont issues des rangs de l'UCL, en particulier de la section de Clermont - Ferrand, qui avant même la présentation « officielle » de la réforme prend position. Pour l'UCL, René Haby veut, avec sa réforme, « détruire toute possibilité d'accès à la culture », « éliminer le maximum d'étudiants et de lycéens », « réduire le contenu des cours [...] et le niveau des connaissances »⁶. Le projet du ministre s'intègre selon l'UCL à un projet politique plus global : « les moyens d'instruction, les libertés et la culture [sont] autant d'acquis qui permettent aux travailleurs et aux jeunes de comprendre et de s'organiser, autant d'acquis qui menacent la bourgeoisie dans son agonie ». L'UCL appelle donc « à combattre ces idées qui ne visent qu'à obscurcir la conscience de millions de travailleurs et des jeunes », « à s'unir derrière le prolétariat, seule classe porteuse de l'avenir de toute l'Humanité » et à lutter contre la division, « seule arme du gouvernement »⁷. Cependant, l'UCL entretient cette division en

¹ A. Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation...*, op. cit., p. 403.

² C. Arditti, op. cit., p. 385.

³ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., pp. 21-22.

⁴ C. Arditti, op. cit., p. 386.

⁵ *Ibid*, p. 385.

⁶ Brochure UCL Clermont-Ferrand, « Culture et révolution prolétarienne », octobre 1974, Archives de l'AGEC.

⁷ *Ibid*.

appelant à la méfiance vis-à-vis de la JC et de l'UNCAL qui, selon elle, « au nom de la modernisation et de la démocratisation acceptent la loi Faure ou la réforme Fontanet », « siègent dans des conseils d'administration qui organisent l'application des mesures contre les lycéens » et « veulent le maintien du capitalisme »¹. L'UCL appelle elle à « détruire le capitalisme afin de sortir l'Humanité de l'impasse dans laquelle elle se trouve ». L'appel de l'UCL d'octobre 1974, un appel « très politique », ne trouve cependant guère d'échos dans le milieu lycéen et étudiant. Il faut donc attendre le début de l'année 1975 pour voir les premières actions s'organiser.

Les protestations contre le projet Haby apparaissent au grand jour à l'occasion de la présentation du projet au Parlement. De nombreuses voix se font entendre, celles des élèves, des professeurs et des parents, par l'intermédiaire de leurs représentants – SGEN, SNES, CFDT, FEN, CGT, PSU, UNI, UNEF, UNCAL, Fédération Cornec². Pour le SNES, le SNESup et la FEN, le ministre traduit dans son texte sa « volonté manifeste de sélection »³. Pour les ESU, le projet implique une « aggravation de la ségrégation sociale »⁴. De leurs côtés, l'UNEF-Renouveau s'oppose à l'organisation de la « classe de terminale [comme] véritable centre de tri » et le MARC affirme que le projet ne permettra que « le dégagement d'une élite »⁵. Les réactions les plus vives viennent des lycéens et de leur principal représentant au plan national, l'UNCAL. Les 1^{er} et 2 février 1975, au 7^{ème} congrès UNCAL de Champigny, pendant lequel Frédéric Petit est élu président et Pierre Laurent secrétaire général, les déclarations sont unanimes. L'UNCAL refuse « la classe de terminale comme classe d'épuration »⁶, employant ici un terme fort, elle affirme que le gouvernement « aggrave la sélection » et s'oppose « à un savoir minimum »⁷. Dans la lutte qu'elle compte mener, l'UNCAL reçoit le soutien de diverses associations ou groupes. D'abord celui du MJCF, par l'intermédiaire de son secrétaire général Jean-Michel Catala, qui appelle au « développement de la lutte »⁸. Un appui est aussi apporté par le SNI, le SNES, la FEN, le SNALC et la CGT, qui, dans un communiqué commun, jugent le projet présenté au Parlement « vague et

¹ « Pour des États généraux de la jeunesse », *L'Étincelle, Journal de l'UCL-AJS*, novembre 1974, Archives de l'AGEC.

² « Le projet de modernisation du système éducatif », *Le Monde*, 15 février 1975.

³ « Plusieurs organisations d'étudiants se déclarent hostiles à la réforme du bac », *Le Monde*, 1^{er} février 1975.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le projet de modernisation du système éducatif », *Le Monde*, 15 février 1975.

⁶ Catherine Arditti, « Les CAL préparent la riposte au projet de réforme Haby », *Le Monde*, 4 février 1975.

⁷ « Le projet de modernisation du système éducatif », *op. cit.*

⁸ Bertrand Le Gendre, « L'agitation dans le secondaire », *Le Monde*, 9-10 mars 1975.

précipité »¹. Devant toutes ces prises de positions, la majorité au pouvoir entend bien soutenir son ministre. Ainsi, Valéry Giscard d'Estaing intervient pour saluer « les réformes engagées » et le « collège unique ». Le RPR demande lui que les « moyens nécessaires à la mise en œuvre de la réforme soient engagés »². Mais le soutien de la droite parlementaire ne suffit pas à « faire avaler » la réforme Haby aux lycéens et aux étudiants. Et bientôt, ce refus se traduit par la mise en route d'actions diverses et nombreuses.

2 – La contestation

Comme ses prédécesseurs au poste de ministre de l'Éducation Nationale, René Haby entend bien réformer l'enseignement secondaire français qui, du fait des changements démographiques et de l'évolution des mentalités, se trouve quelque peu « débordé » par la masse d'élèves qu'il faut « intégrer » au système d'enseignement. Mais malheureusement pour le nouveau responsable de l'Éducation Nationale, et comme pour les anciens ministres, le projet est plutôt mal accueilli, et très vite, une lutte s'engage contre la réforme proposée. L'engagement lycéen et étudiant se traduit par une mobilisation d'abord sporadique, puis massive, qui oblige le gouvernement à revoir ses positions.

Même si le projet Haby est connu depuis longtemps, il faut attendre la fin du mois de février 1975, c'est-à-dire après le passage du texte devant le Parlement, pour voir commencer réellement le combat. La « bataille est engagée » le 25 février 1975 par l'UNCAL qui fait parvenir dans les lycées un premier mot d'ordre de grève³. Le 28 février, à l'appel de la structure lycéenne, une manifestation rassemble quelques 3 000 lycéens devant le Ministère de l'Éducation Nationale : ils demandent à être reçus par le ministre et s'opposent à la « pseudo concertation » sur le projet⁴. Cette manifestation parisienne est la première d'une longue série. L'agitation dans le secondaire s'étend au début du mois de mars à tout le pays. Le 4 mars, 800 lycéens défilent dans les rues de Quimper, ce qui entraîne la fermeture de plusieurs lycées⁵. Le 5 mars à Paris, des assemblées générales ont lieu dans plusieurs lycées : l'UNCAL y annonce la réunion d'une coordination et la tenue d'une manifestation à Paris le 8

¹ « La réforme de l'enseignement », *Le Monde*, 18-19 mai 1975.

² C. Arditti, *op. cit.*, p. 386.

³ « Des grèves d'élèves, d'étudiants et d'enseignants affectent plusieurs établissements », *Le Monde*, 27 février 1975.

⁴ Frédéric Gaussen, « Manifestations de lycéens à Paris », *Le Monde*, 2-3 mars 1975.

⁵ Jean De Rosières, « Les réactions au projet de réforme de M. René Haby », *Le Monde*, 6 mars 1975.

mars¹. Mais avant la manifestation du 8, d'autres lycéens s'engagent dans la lutte. Le 6 mars, 2 000 se rassemblent de nouveau devant le Ministère de l'Éducation Nationale pour réclamer une « véritable concertation » et une véritable réforme². À l'appel de l'UNCAL et du CCCET, des défilés ont lieu à Toulouse avec 5 000 lycéens, 2 000 à Marseille et 2 000 à Brest³. Le 7 mars, les manifestations se multiplient à Paris et en province alors que les 81 délégués présents à la « réunion de coordination » votent la tenue d'une « journée nationale d'action » pour le 13 mars, au lieu du 8⁴, dans le but d'avoir le temps de mobiliser le plus grand nombre. À Paris, deux cortèges se rejoignent devant le Ministère : le premier réunit les élèves de Balzac et Villetaneuse, le second ceux d'Henri IV et de Montaigne. Les rues de Rennes sont investies par près de 2 000 lycéens, comme celles de Colombes. Le mouvement de grève s'amplifie et mobilise par exemple 800 élèves de Saint-Malo⁵.

Le 10 mars 1975, l'UNCAL réunit une conférence de presse lors de laquelle elle appelle à « une action massive contre la réforme Haby » et proteste contre « l'inscription du projet en période d'examens ». L'appel à la grève est de plus en plus suivi et le 10 mars, de nombreux établissements sont bloqués : des lycées parisiens, dont Balzac ou Verlomme, et de province, notamment à Rennes, Lens, Boulogne-sur-Mer, Nîmes, Aubenas, Montélimar, Grenoble et Valence⁶. Différents défilés ont lieu à Nîmes, Sartrouville ou dans les Pyrénées-Orientales⁷. On assiste donc à une amplification des actions avant la journée du 13 mars. C'est d'abord par des grèves que les lycéens montrent leur refus de la réforme Haby. Le 11 mars, les enseignements sont arrêtés dans 30 établissements de Paris et d'Île-de-France. En province, les académies de Rennes et de Nantes sont particulièrement touchées et des grèves isolées ont lieu à Sète, Strasbourg ou Tours⁸. Ce jour-là, les manifestations sont nombreuses et les lycéens se regroupent par milliers : 2 500 à Nantes, 1 000 à Saint-Nazaire, Lannion, Guingamp, Sète et Vitry-sur-Seine, 500 à Valence, Boulogne-sur-Mer, Argenteuil⁹. Le 12 mars, la veille de la « journée d'action nationale », la mobilisation est inégale¹⁰. 2 000 lycéens défilent de Nation à Stalingrad, 1 500 à Toulouse et Angers. Mais le fait le plus important de

¹ *Ibid.*

² « Manifestations dans plusieurs villes de province », *Le Monde*, 8 mars 1975.

³ *Ibid.*

⁴ B. Le Gendre, « L'agitation dans le secondaire », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Bertrand Le Gendre, « Divers CET et lycées sont touchés par des grèves d'élèves », *Le Monde*, 12 mars 1975.

⁷ *Ibid.*

⁸ Bertrand Le Gendre, « La journée d'action du 13 mars », *Le Monde*, 13 mars 1975.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Guy Herzlich, « Le mouvement de protestation dans les lycées, collèges et universités », *Le Monde*, 14 mars 1975.

cette journée est l'entrée en grève, en soutien au mouvement lycéen, de divers établissements d'enseignement supérieur, dont les universités de Caen et de Paris Nord, ou des IUT de Nancy et Lille¹.

Si, au plan national, la lutte contre la réforme Haby semble « portée » par l'UNCAL, la situation à Clermont-Ferrand et en Auvergne est assez différente. En effet, la mobilisation se construit à nouveau autour de l'UCL-AJS, de l'AGEC et du groupe Rouge. Début février 1975, l'AGEC fait paraître une brochure sur le texte de René Haby, brochure distribuée à la sortie des lycées auvergnats. Pour le syndicat étudiant, une véritable propagande visant à faire accepter le projet s'est mise en route, comme l'illustrent les déclarations du nouveau Recteur de l'Académie au journal *La Montagne* : il parle d'un « projet uniquement pédagogique, contrairement au projet Fontanet d'inspiration socio-économique »². Pour l'AGEC, le Recteur Verguin, qui remplace René Haby, tente de « masquer la réalité du projet » pour éviter une nouvelle mobilisation alors que la réforme constitue, selon le syndicat, « une grave attaque par la subordination des enseignements aux intérêts privés, par l'aggravation de la sélection par la multiplication des voies de sortie, par le sacrifice de disciplines entières ». En bref, selon l'AGEC, « la réforme Haby se propose de modifier l'édifice scolaire en ne prenant en compte que les besoins en main d'œuvre de l'économie nationale, les nécessités immédiates d'un patronat avide [...] de main d'œuvre mobile et sous-payée » et elle « prépare la majorité des élèves à travailler à 14, 15, 16 ou 18 ans pour un salaire de misère »³. Les positions de l'AGEC sur la réforme sont partagées par les militants de Rouge. D'abord, eux aussi dénoncent la propagande faite autour du texte présenté comme un « projet de conciliation »⁴. Cette représentation est, selon le groupe Rouge, due à la peur du mouvement lycéen, « capable de se dresser contre toute nouvelle réforme ». L'objectif des militants est donc clair : « notre première tâche est de mettre à jour la nature de classe de la nouvelle réforme »⁵. Les étudiants et les lycéens clermontois reçoivent de nombreux soutiens, dont celui de l'UD - FEN – qui « juge les propositions inacceptables » et dénonce « la compétition, la concurrence, le désir de parvenir et le profit [qui] sont les moteurs de la réforme » – de l'UD-SNI – qui rejette « toute incitation à l'abandon prématuré de la scolarité au bénéfice du patronat » – de l'UD-SNES – pour qui « les dispositions réelles contenues dans le projet Haby visent à

¹ *Ibid.*

² Brochure AGECE-UNEF, « Ce qu'il faut savoir sur le projet de réforme Haby », février 1975, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ *Rouge*, supplément spécial « Dossier réforme Haby », 17 février 1975.

⁵ *Ibid.*

renforcer considérablement l'autoritarisme, à remettre plus étroitement le service public à la domination et aux intérêts du patronat et du pouvoir »¹ – ou encore du groupe socialiste de l'université de Clermont-Ferrand, qui lance une campagne contre la réforme Haby, « considérée comme élément de la politique de démantèlement de l'Université »². Toutes les actions menées et les différentes prises de position montrent l'envie des lycéens – et d'une partie du corps enseignant – de voir le projet abandonné. Mais c'est à partir du 13 mars qu'on peut prendre véritablement conscience de l'ampleur du mouvement.

Déjà bien engagée et mobilisant beaucoup de jeunes, la lutte contre la réforme Haby connaît un nouveau tournant le 13 mars 1975. La « journée nationale d'action contre la réforme Haby » rassemble 30 000 personnes à Paris³, sans faire d'incidents. Les contestataires font une marche de près de dix kilomètres entre le Quartier Latin et Montmartre⁴. Mais cette journée est aussi l'occasion pour les lycéens de province de prouver leur détermination⁵. À Clermont-Ferrand, ils sont plus de 3 000 étudiants et lycéens à défilé, dont une bonne partie envahit les locaux de l'ANPE⁶ en signe de protestation. L'ampleur prise par les manifestations fait dire à certains commentateurs que l'agitation pourrait durer, même au-delà des vacances de Pâques, d'autant plus que les « comités contre la réforme Haby » et les « comités unitaires contre la loi Haby » invitent les lycéens et les étudiants à continuer et amplifier le mouvement de grève et de manifestation.

Répondant aux appels lancés, les lycéens continuent donc leur mouvement d'agitation le 14 mars. Les grèves se poursuivent à Paris et en province, particulièrement dans les LT et les CET et de nouvelles manifestations ont lieu⁷. Le 15 mars, une réunion des comités contre la réforme Haby se tient à Paris. Les délégués renouvellent leur condamnation de la « concertation bidon », mais cette réunion est surtout marquée par l'opposition entre les délégués de la LCR et de l'UNCAL qui veulent organiser une « journée d'information de la population et des travailleurs »⁸, alors que ceux de la LCR entendent « garder le contrôle » du

¹ Brochure AGECE-UNEF, « Ce qu'il faut savoir sur le projet de réforme Haby », *op. cit.*

² Tract du Groupe socialiste universitaire, 9 mars 1975, Fonds de la Fédération Puy-de-Dôme du PS, 55 J 113 : CHU, ENI, Université (1974-1982), Dossier « Section CHU-Cézeaux ».

³ G. Vincent, *Le peuple lycéen*, *op. cit.*, pp. 262-263.

⁴ Bertrand Le Gendre, « Après la manifestation du 13 mars », *Le Monde*, 15 mars 1975.

⁵ Pour une liste détaillée des actions de la période, voir annexe 11, Annexes au Chapitre V.

⁶ B. Le Gendre, « Après la manifestation du 13 mars », *op. cit.*

⁷ « Avant de nouvelles manifestations à Paris », *Le Monde*, 16-17 mars 1975. Voir annexe 11, Annexes au Chapitre V.

⁸ Nicolas Vichney, « Les organisations lycéennes annoncent une journée d'action pour le mardi 18 », *Le Monde*, 18 mars 1975.

mouvement. Suite à cette réunion, les assemblées générales et les discussions sont nombreuses dans les lycées pour savoir quelles suites donner au mouvement, et ce sont finalement les « jusqu'au-boutistes » qui l'emportent. Ils décident d'organiser des contre-cours et de nouvelles manifestations, tout cela avec le soutien du PS, de la JS, des UNEF et de la JOC¹. Le gouvernement semble « surpris » par l'ampleur que prend le mouvement, mais intervient assez rapidement, en faisant fermer de nombreux établissements, surtout des LT et des CET². Le 18 mars, une nouvelle grande journée de mobilisation est organisée à l'appel de la LCR, de LO et du MJS³. Les jeunes se rassemblent une nouvelle fois « en masse » pour protester contre la réforme Haby, et plus globalement contre la politique du pouvoir. À nouveau, plus de 30 000 personnes défilent dans Paris et des milliers en province⁴. La persistance du mouvement, autant dans sa durée que dans son ampleur, permet de comprendre que les lycéens, souvent ignorés par le pouvoir, veulent cette fois-ci arriver à se faire entendre, et peu importe les moyens à employer.

Devant l'engagement des lycéens et des étudiants, le gouvernement adopte dans un premier temps une attitude ferme. Après les manifestations du 18 mars, on assiste à une multiplication des fermetures rectorales. Effectivement, dix établissements sont fermés en région parisienne et d'autres à Aurillac, Saint-Flour, Issoire, Montluçon et Gannat⁵. Face aux « menaces du pouvoir », les jeunes ne reculent pas et continuent à se rassembler en masse, notamment « Ceux du technique »⁶. Le lendemain, après un meeting à Tolbiac, 500 personnes manifestent et organisent un forum au lycée Colbert⁷, alors qu'en province, les actions continuent⁸. Interviennent ensuite les vacances de Pâques. On assiste à la rentrée d'avril à un « changement de tactique » de la part du gouvernement. Ainsi, le 9 avril, René Haby organise une « concertation nationale » avec 50 délégués lycéens, deux par académie⁹. Cette « bonne volonté » affichée n'arrête cependant pas les contestataires qui décident de poursuivre l'action lors de différentes assemblées générales. Par exemple, 100 lycéens se rassemblent devant le Ministère de l'Éducation Nationale le 9 et les élèves de Jean Masset à Vitry-sur-Seine se

¹ Guy Herzlich, « Les protestations contre le projet de réforme », *Le Monde*, 19 mars 1975.

² *Ibid.*

³ Christiane Chombeau, « Grèves et manifestations continuent de perturber la vie des établissements du second cycle », *Le Monde*, 20 mars 1975.

⁴ *Ibid.* Voir annexe 11, Annexes au Chapitre V.

⁵ « L'agitation dans les collèges et les lycées », *Le Monde*, 21 mars 1975.

⁶ *Ibid.* Voir annexe 11, Annexes au Chapitre V.

⁷ « De nouvelles manifestations ont lieu à Paris et en province », *Le Monde*, 22 mars 1975.

⁸ *Ibid.* Voir annexe 11, Annexes au Chapitre V.

⁹ Bertrand Le Gendre, « Nouvelles grèves de lycéens et de collégiens », *Le Monde*, 11 avril 1975.

mettent en grève¹. L'agitation continue le 10 avril, surtout dans l'enseignement technique à Paris, Lille, Besançon, où 3 000 lycéens manifestent et Poitiers, où ils sont 800 à défiler².

Mais beaucoup de manifestants s'interrogent sur la tournure que peut prendre le mouvement, c'est pourquoi le CUCRH – Comité Unitaire Contre la Réforme Haby –, convoque une réunion le 11 avril. Beaucoup d'assemblées générales sont d'ailleurs convoquées le 12³, pour faire un point sur l'action. Le 16 avril, le CUCRH annonce, lors d'une conférence de presse, qu'il adopte une nouvelle stratégie : dorénavant, des cartes « Non à la réforme Haby » seront distribuées aux lycéens et retournées signées au ministre⁴. Ceci n'empêche pas la tenue de nouveaux rassemblements. Le 19 avril⁵, plus de 1 000 personnes manifestent à Clermont-Ferrand à l'appel du comité départemental d'action laïque et entre 500 et 800 à Ambert, Riom et Issoire⁶. Ce sont les dernières grandes manifestations du moment puisque le gouvernement accepte de négocier. Les actions se veulent dorénavant plus symboliques. Le 24 avril, un rassemblement a lieu à Vincennes contre la réforme Haby à l'appel de la LCR, de Révolution, du MJS, de l'UNCAL et de la JEC⁷. C'est avant tout l'occasion d'organiser des discussions, des débats dans un « esprit de fête »⁸. Un nouveau forum se tient à Vincennes le 27 avril : les 2 000 participants s'y entendent sur la nécessité d'un regroupement permanent du mouvement lycéen, en contact avec les syndicats⁹. La dernière manifestation de l'opposition à la réforme Haby se déroule le 15 mai 1975 devant le Ministère de l'Éducation Nationale, où le CUCRH éparpille les « cartes-pétitions » signées par les lycéens¹⁰. On remarque donc que la protestation du printemps 1975 « s'éteint » aussi rapidement qu'elle a commencé, les vacances étant une nouvelle fois « fatales » au mouvement. Mais l'interruption de la mi-mars n'est pas la seule cause de « l'extinction ».

¹ *Ibid.*

² « Reprise de l'agitation dans les collèges et les lycées », *Le Monde*, 12 avril 1975.

³ *Ibid.*

⁴ « L'UNCAL fait campagne dans les lycées contre la réforme de M. René Haby », *Le Monde*, 18 avril 1975.

⁵ « Les réactions à la réforme Haby », *Le Monde*, 23 avril 1975.

⁶ *Ibid.*

⁷ Bertrand Le Gendre, « Les CUCRH organisent un rassemblement national les 26 et 27 avril », *Le Monde*, 26 avril 1975.

⁸ *Ibid.*

⁹ « Après l'échec de leur rassemblement national », *Le Monde*, 29 avril 1975.

¹⁰ « La réforme de l'enseignement », *Le Monde*, 18-19 mai 1975.

3 – Un arrêt du mouvement ?

Devant une réforme qui leur paraît en tous points contraire à leurs attentes, les lycéens et les étudiants se mobilisent donc pour exprimer leur mécontentement. Après avoir rassemblé des milliers de contestataires, le mouvement semble pourtant connaître une importante « décrue », qu'on peut attribuer à différents facteurs. D'abord, et comme souvent, les vacances marquent un coup d'arrêt au processus de mobilisation. Et surtout, contrairement aux années précédentes, le ministre accepte le dialogue. Mais même si la réforme Haby, de par son « ajournement », n'est plus au centre des préoccupations, de nouveaux problèmes – souvent déjà évoqués – resurgissent sur le devant de la scène.

Si le mouvement contre la réforme Haby a pris une telle ampleur, c'est d'abord à cause du caractère « sélectif » du projet. En effet, en France, la sélection est souvent perçue par les jeunes comme « antidémocratique », qu'elle soit active, organisée ou plus passive, indirecte¹. Une nouvelle fois, le débat sur l'égalité des chances fait rage. Le mouvement de contestation étudiant et lycéen est à nouveau révélateur d'un refus du système éducatif, perçu comme le « cadre du système socio-économique capitaliste », c'est-à-dire « une machine modelant les futurs travailleurs »², ce que les contestataires voient confirmé par les réformes. De plus le texte s'inscrit dans un contexte particulier : la crise économique de 1973. Elle engendre une évolution des préoccupations des jeunes, inquiets de la montée du chômage, indissociable du système capitaliste³. De plus, on assiste à l'arrivée sur le marché du travail, alors peu demandeur, d'une nouvelle génération « sur-éduquée » et peu orientée professionnellement⁴. Ce contexte explique les motivations de la réforme Haby, d'autant plus qu'un problème se pose dans l'enseignement. Depuis les années 1960, le corps enseignant a été beaucoup renouvelé et les départs à la retraite se font plus rares. À cette évolution s'ajoute, au milieu des années 1970, la fin du « boom » démographique et scolaire⁵, qui limite de fait les perspectives de carrière dans l'enseignement. Croyant répondre à ces problèmes avec cette réforme, René Haby insiste pour faire passer son texte. Mais devant les protestations, il doit céder et faire différer le vote du projet de loi⁶. Ce dernier est, comme on l'a vu, voté en juin

¹ Alfred Margarido et Maurice Mourier, « La réforme universitaire et le mouvement étudiant », *Esprit*, n° 461, octobre 1976, Paris, pp. 947-962, p. 949.

² E. Dupit, *op. cit.*, p. 79.

³ *Ibid.*

⁴ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 949.

⁵ *Ibid.*

⁶ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 565.

par l'Assemblée Nationale, après des modifications et la suppression de la réforme du baccalauréat. Ce subterfuge ne sera pas sans poser de problèmes à la rentrée 1975-1976. Mais cette manœuvre permet quand même d'arrêter le mouvement de protestation contre la réforme, même si d'autres voix se font entendre.

Comme nous l'avons observé entre 1968 et 1975, chaque grand mouvement de protestation permet aux étudiants et aux lycéens de faire connaître les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Ainsi, de nouvelles revendications sont exprimées, comme celle de l'UNCAL, qui veut la création d'un « statut lycéen », accompagné de droits – la gratuité, le droit à l'expression et à l'action, une participation active à la gestion et au fonctionnement des établissements¹. Pendant le mouvement, les lycéens se déclarent solidaires des professeurs non titulaires, dont les postes sont menacés par la réforme². Dans un autre ordre d'idée, à Nanterre, une grève et une occupation d'un local de l'UER de Droit sont organisées, suite à un problème dans l'attribution des locaux aux associations, ce qui conduit René Rémond à faire évacuer les lieux par la police³. Le mois de mars 1975 est également l'occasion d'une protestation contre le manque de crédits. Les étudiants de Villetaneuse par exemple décident l'entrée en grève le 10 mars et élisent un « comité de grève unitaire »⁴. Ils manifestent le 15 mars, avec les étudiants de la Sorbonne, devant le secrétariat d'État aux universités⁵. Le 14 avril, ces mêmes étudiants occupent le bâtiment, demandant « l'abandon immédiat » des projets de Jean-Pierre Soisson, alors nouveau secrétaire d'État aux universités⁶. Ils sont soutenus par les étudiants de Rennes qui manifestent pendant la venue de Jean-Pierre Soisson le 15 avril, et par ceux de Brest, qui appellent à un meeting contre « la politique d'austérité du gouvernement » et dont la faculté est endommagée par l'explosion d'une bombe à la veille de la visite du secrétaire d'État⁷. À travers ces mobilisations locales et ponctuelles, on observe clairement un phénomène d'entraînement, un effet « boule de neige » : les contestataires profitent de la dynamique du mouvement d'agitation pour faire connaître des revendications peu mobilisatrices hors des rangs militants. Ce « mécanisme », observé tant dans les universités que dans les lycées, se retrouve aussi dans les établissements plus spécialisés, notamment les IUT.

¹ Catherine Arditti, « Les CAL préparent la “riposte” »... », *op. cit.*

² Jean De Rosières, « Les réactions au projet de réforme de M. Haby », *Le Monde*, 6 mars 1975.

³ « Dans l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 12 mars 1975.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Avant de nouvelles manifestations à Paris », *Le Monde*, 16-17 mars 1975.

⁶ « Les étudiants ont occupé le secrétariat d'État aux universités », *Le Monde*, 17 avril 1975.

⁷ *Ibid.*

En effet, un mouvement de grève touche les IUT en 1975. Beaucoup d'élèves entrent en grève en février pour demander une nouvelle fois la reconnaissance du DUT dans les conventions collectives, comme c'est le cas à Paris, Clermont-Ferrand, Montluçon, Brest, Quimper, Lannion, Vannes, Le Havre, Tours, Saint-Étienne, Dijon et Bordeaux. Des manifestations rassemblent 800 personnes à Brest et 600 à Toulouse le 18 février ¹. Le 20 février, les élèves des IUT organisent une « journée d'action » nationale. Des manifestations ont lieu dans 15 villes et des motions sont déposées dans les Rectorats, les Chambres de commerce et les Préfectures ². Le mouvement de contestation des IUT de février 1975 est en grande partie impulsé par le CA-UNEF de l'IUT de Montluçon. Ce CA organise, dès le 13 février 1975, une manifestation à Clermont-Ferrand qui réunit plus de 500 étudiants de l'IUT de Montluçon et quelques 200 autres de celui de Clermont, qui se rendent en cortège jusqu'au Rectorat où une délégation dépose une motion pour le développement de l'aide sociale aux étudiants d'IUT et, une nouvelle fois, la reconnaissance du DUT ³. Le CA de Montluçon convoque également le 26 février 1975 les « Assises nationales des étudiants en IUT »⁴. Lors de cette rencontre, plusieurs motions sont adoptées par les représentants de la quasi-totalité des IUT de France – motion pour l'insertion des DUT dans les conventions collectives, motion contre la dislocation de l'enseignement en IUT, motion pour l'équivalence DUT/premier cycle universitaire, motion pour l'indemnisation des stages en entreprises – et surtout, de nouvelles modalités d'actions sont approuvées : extension de la grève, organisation de manifestations et de délégations dans les chambres patronales ⁵. L'appel des Assises nationales de Montluçon semble avoir un réel impact puisque les actions collectives des étudiants d'IUT se multiplient dès lors. Le 4 mars, 1 000 d'entre eux manifestent à Pau où les cours sont suspendus⁶. Le 10 mars, ils sont 500 à Béthune et 150 à Lille à défilier, pendant que 300 autres occupent la Chambre de commerce de Grenoble et une centaine l'IUT de la ville ⁷. En Auvergne, le mouvement des étudiants en IUT est particulièrement mobilisateur puisque jusqu'en avril 1975, le déroulement des enseignements est largement perturbé, tant à l'IUT de Clermont-Ferrand qu'à celui de Montluçon. Mais malgré la mobilisation exceptionnelle des élèves, les revendications exprimées ne trouvent aucun écho dans le monde politique, renforçant le sentiment d'isolement de cette population.

¹ « La grève des IUT s'étend en province », *Le Monde*, 19 février 1975.

² « Les journées d'action des IUT », *Le Monde*, 22 février 1975.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 13 février 1975, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1975-1978 ».

⁴ Tract AGECE, « Appel à tous les étudiants en IUT », février 1975, Archives de l'AGECE.

⁵ *Ibid.*

⁶ J. De Rosières, « Manifestations de lycéens à Paris », *op. cit.*

⁷ B. Le Gendre, « Divers CET et lycées... », *op. cit.*

Un autre thème « est à l'honneur » au cours de ces mois agités. La baisse du nombre de places au concours de l'IPES, passant de 3 800 à 2 400, provoque des protestations du SNES, du SNESup et des deux UNEF, qui demandent au contraire l'augmentation du nombre de postes aux concours, notamment au C.A.P.E.S et à l'agrégation¹. Enfin, plus directement liés au mouvement contre la réforme Haby, des « soubresauts » se font ressentir dans quelques établissements : ils naissent de l'opposition à la répression, sous quelque forme que ce soit. Effectivement, le 12 avril, une grève a lieu au lycée Colbert à Paris suite à l'exclusion de cinq élèves pour « agitation »². Le 16 avril, 500 personnes manifestent à Nantes, suite à l'exclusion de cinq autres élèves, impliqués dans le mouvement de grève, une manifestation devant laquelle le Recteur plie et annonce la réintégration sans sanctions de ses élèves³. Une fois de plus, on voit que les lycéens et les étudiants ont de nombreux reproches à faire vis-à-vis des projets gouvernementaux. Mais, même si l'année scolaire 1974-1975 paraît troublée par les différents mouvements, ce n'est en rien comparable avec la situation connue en 1975-1976.

B – Les réformes Haby, Soisson et Saunier-Seïté

Comme on l'a observé entre 1968 et 1973, à chaque tentative de réforme de l'enseignement supérieur ou secondaire, les lycéens et les étudiants répondent par l'agitation et l'action. Ce schéma s'est reproduit en 1974 et 1975 quand René Haby a tenté d'imposer sa réforme de l'enseignement secondaire, réforme qu'il fait finalement adopter au mépris des protestations. Mais après avoir réformé l'enseignement secondaire, le ministre souhaite réformer l'enseignement supérieur, l'adapter au contexte de crise. C'est ce qu'il fait, secondé des secrétaires d'État aux universités, Jean-Pierre Soisson puis Alice Saunier-Seïté, ce qui ne va pas être sans conséquences sur le milieu étudiant et lycéen. Le printemps 1976 est ainsi celui du plus important mouvement d'agitation, et surtout du plus long moment de contestation depuis 1968, un mouvement dont l'échec a un impact majeur sur le milieu étudiant et lycéen. Ceci est démontré par Michelle Zancarini-Fournel qui considère la grève de 1976 comme « la borne chronologique des “années 68 étudiantes” »⁴.

¹ « La réduction des postes d'IPES suscite des protestations », *Le Monde*, 30 mai 1975.

² « Reprise de l'agitation dans les lycées et collèges », *Le Monde*, 12 avril 1975.

³ « Manifestation à Nantes », *Le Monde*, 18 avril 1975.

⁴ Michelle Zancarini-Fournel, « La longue décennie des mouvements sociaux et la grève générale de mai-juin 1968 », in Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Drefus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Bruxelles, éd. Complexe, coll. « Histoire du temps présent », 2000, 585 p., pp. 275-279, p. 275.

1 – Les projets de réforme

Depuis la loi d'orientation d'Edgar Faure de 1968, aucun grand changement ne s'est produit au sein des universités françaises. Mais la loi de novembre 1968 est essentiellement « administrative » et de nombreux problèmes se posent encore. De plus, le texte de loi a été « édulcoré » par Olivier Guichard et par les réformes du premier cycle en 1973 et du troisième cycle en 1974¹. C'est dans le même esprit libéral que va s'élaborer la réforme Soisson. Jean-Pierre Soisson, député d'Auxerre, est chargé du Secrétariat d'État aux universités depuis sa création par Valéry Giscard d'Estaing en 1975². Dès son arrivée à ce poste, il entame plusieurs réformes, à commencer par la loi qui modifie les statuts et la composition des conseils d'UER et d'universités du 4 juillet 1975³. En décembre 1975, Jean-Pierre Soisson présente les premières précisions sur la réforme du second cycle, qu'il a élaborée, aidé de différents universitaires et « technocrates »⁴. Mais le projet Soisson est présenté sans l'accord du CNESER. Deux grands principes sont à dégager de la réforme. Dans un premier temps, le second cycle universitaire est soumis à des « contrats d'habilitation » passés entre les universités et le Ministère, pour cinq ans au maximum et qui peuvent être rompus. Ces contrats d'habilitation, avant d'être signés, sont soumis à des GET – Groupes d'Études Techniques, nommés par le Ministre de l'Éducation Nationale, et dont 1/3 des représentants sont directement « liés » aux activités étudiées. Enfin, le contrat est étudié par le CNESER qui émet un avis, et c'est finalement le ministre qui accorde ou non l'habilitation⁵. Tous les droits concernant les universités sont donc, selon les syndicats, « aux mains » du Ministre de l'Éducation Nationale et du Secrétaire d'État aux universités⁶. Le projet Soisson, précisé par la suite par différents arrêtés, prévoit donc un réexamen ou une suppression des filières « en fonction des débouchés professionnels »⁷.

Ces mesures confirment selon les syndicats la volonté gouvernementale, affichée depuis longtemps, de limiter l'accès aux études générales pour favoriser l'enseignement professionnel et l'insertion dans la vie active, même si elle a été rendue plus difficile par la crise de 1973. Pour nombre de syndicats étudiants, l'objectif réel de la réforme est de

¹ M. Devèze, *op. cit.*, pp. 395-396.

² J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 546.

³ A. Prost, *Histoire générale de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 243.

⁴ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, pp. 21-22.

⁵ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, pp. 949-950.

⁶ *Ibid*, p. 950.

⁷ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 22.

diminuer le nombre d'étudiants par différents régulateurs. Pour l'UNEF-Unité Syndicale par exemple, Jean-Pierre Soisson confirme, avec son projet, l'orientation prise par les gouvernements successifs depuis les années 1960 : favoriser l'orientation des étudiants dans certaines filières pour faire coïncider la carte des formations universitaires et les marchés d'emplois et réguler les flux d'étudiants en « jouant » sur les conditions d'inscription¹. Pour le syndicat étudiant, ce choix de Jean-Pierre Soisson s'est manifesté avant même le texte de décembre 1975, en particulier à travers l'arrêté du 25 juillet 1975 : ce dernier prévoit un quota maximum d'étudiants étrangers dans chaque faculté, fixé à 10 % du nombre total d'inscrits. À cette première « barrière » s'ajoute une procédure d'inscription de plus en plus complexe. On voit donc que l'instauration des habilitations permet de limiter l'accès aux universités mais cela est aussi possible grâce à d'autres mesures. En effet, le projet Soisson remet en cause le statut national des diplômés : il donne la possibilité à une université de soumettre à un examen un étudiant titulaire d'une licence, souhaitant s'inscrire en maîtrise dans une autre université. Cette disposition est donc un barrage à l'entrée en maîtrise : la licence devient presque un examen terminal². Pour les syndicats étudiants, cet article tend à favoriser les « grandes universités » qui pourront élever le niveau et ainsi attirer « l'élite » étudiante³. Si le projet Soisson « s'attire les foudres » des étudiants, il reste en l'état au niveau de projet et il faut attendre l'arrivée d'Alice Saunier-Seïté au poste de secrétaire d'État aux universités pour que le projet « devienne » une réforme.

Comme on l'observera plus tard, la politique menée par Jean-Pierre Soisson au Secrétariat d'État aux universités est loin de faire l'unanimité. Très critiqué, il est remplacé le 11 janvier 1976 par Alice Saunier-Seïté, professeur d'Université de Géographie et Recteur d'Académie⁴. Cette dernière s'installe le 16 janvier dans les locaux de son Secrétariat d'État⁵ et reprend très vite la réforme à son compte. Le 18 janvier 1976, elle présente son projet de réforme du second cycle⁶ et fait publier l'arrêté définitif au *Journal Officiel* le 20 janvier⁷, soit moins d'une semaine après sa prise de fonctions. Inspirée du modèle universitaire anglo-saxon, Alice Saunier-Seïté souhaite une réforme libérale de l'enseignement supérieur, favorisant l'autonomie des établissements, notamment l'autonomie pédagogique. Le second

¹ Tract AGEC, « La réforme Soisson », décembre 1975, Archives de l'AGEC.

² A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 22.

³ A. Margarido et M. Mourier, op. cit., p. 950.

⁴ J.-J. Becker et P. Ory, op. cit., p. 543.

⁵ « Manifestation devant le secrétariat d'État aux Universités », *Le Monde*, 17 janvier 1976.

⁶ M. Devèze, op. cit., p. 395-396.

⁷ « La réforme du second cycle des études universitaires », *Le Monde*, 22 janvier 1976.

objectif de la réforme est clair : faire baisser le nombre de seconds cycles autorisés et, par la même occasion, le nombre d'étudiants¹. Les arrêtés signés par Alice Saunier-Seïté ne définissent pas le contenu des licences et des maîtrises mais un volume horaire, avec un maximum et un minimum² : chaque établissement élabore ses propres formations, la procédure d'habilitation donne une valeur nationale au diplôme, suite à l'avis du CNESER et des GET³. Les arrêtés du 20 janvier 1976 instaurent donc une concurrence entre les universités. Elles sont « sélectionnées » : certaines deviennent des « centres d'excellence » et délivrent des diplômes de second cycle⁴. Elles sont dorénavant aussi « sélectionnantes » : un arrêté donne la possibilité d'un examen sur dossier ou d'un contrôle supplémentaire pour les élèves venant d'autres établissements⁵. L'inscription en second cycle nécessite l'autorisation préalable du président d'université pour une inscription dans une autre section que celle du DEUG obtenu, et la procédure administrative est complexe. Pour les syndicats, ces nombreux « barrages à l'entrée » du second cycle sont dissuasifs et découragent bon nombre d'étudiants⁶. De plus, les universités n'ont pas de moyens spécifiques pour appliquer la réforme, mais elles doivent seulement redéployer les moyens existants, par un « remembrement pédagogique ».

La réforme est complétée par la circulaire Quermonne du 25 février 1976 sur les modalités d'application : les formations existantes seront réexaminées en fonction de « besoins précis », sur l'avis des GET⁷. Ces groupes de professionnels, au sein desquels les universitaires sont majoritaires, seront constitués « par référence aux principaux secteurs d'activités économiques, sociales et culturelles de la Nation ». Les GET définissent le contenu des cours, les critères d'habilitation et donnent l'avis sur l'habilitation, même si le Secrétaire d'État aux universités a la décision finale⁸. Le patronat a donc la responsabilité « théorique » des enseignements et aussi la responsabilité du financement : pour les syndicats, le système devient proche du système américain où l'Université est « privatisée ». Les circulaires d'application remettent en cause encore une fois le caractère national des diplômes et confirment la création d'une hiérarchie des universités⁹. Enfin, la circulaire du 25 février 1976

¹ M. Devèze, *op. cit.*, pp. 395-396.

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 459.

³ *Ibid.*

⁴ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 957.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 459.

⁶ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 957.

⁷ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 24.

⁸ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 958.

⁹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 24.

prévoit la suppression des vacataires : les cours donnés seront à la charge de personnes ayant une « activité à plein temps », c'est-à-dire les enseignants en poste ou les « représentants de professions »¹. Les réformes élaborées par René Haby, Jean-Pierre Soisson et Alice Saunier-Seïté bouleversent donc la vie des universités, en particulier des seconds cycles. Il faut donc s'attendre à de nombreuses critiques venant des étudiants et des lycéens, mais aussi des professeurs, parents ou même des agents administratifs.

2 – De l'opposition « formelle » à l'action

Connaissant la teneur et les implications de la réforme, on peut penser que les réactions ne peuvent qu'être nombreuses dans le milieu étudiant et lycéen. Les premières craintes qui s'expriment sont celles d'une dépendance des étudiants face au patronat, et d'une sélection trop forte à l'entrée du second cycle². Le rôle donné aux GET est perçu comme « un asservissement de l'Université au patronat ». Les étudiants protestent contre le contenu de la réforme et aussi contre la manière dont elle a été présentée : l'accord du CNESER n'a pas été donné. Les étudiants ont le sentiment d'avoir perdu leur temps dans cette commission. L'adoption rapide du texte par Alice Saunier-Seïté apparaît comme une « provocation » et une « légèreté »³. Dès les premières précisions sur la réforme connues en 1975, on assiste à une structuration de l'opposition : l'UNEF-Renouveau, le SGEN et la FEN⁴ dénoncent « la mainmise du patronat sur l'Université »⁵ et la « sélection sociale accrue »⁶. En décembre 1975, le SNES souligne les « dangers de la réforme Soisson » et veut imposer des négociations sur la réforme⁷. En effet, les représentants des petites universités s'inquiètent de se voir refuser les habilitations et de voir naître une Université « tutélieuse » par le pouvoir et sans autonomie⁸. Pour eux, la réforme brise l'Université en unités concurrentes, impose des diplômes « périmés avant d'être délivrés »⁹. Mais le premier problème reste la sélection¹⁰.

¹ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 958.

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 459.

³ Gaston Bordet et Éric Conan, « La réforme universitaire et le mouvement étudiant », *Esprit*, n° 461, octobre 1976, pp. 436-466, p. 460.

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 459.

⁵ Dominique Dhombres, « La grève dure des étudiants de Nantes », *Le Monde*, 15 janvier 1976.

⁶ A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 22.

⁷ *Ibid.*, pp. 316-317.

⁸ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 950.

⁹ Michel Cardoze, « Usines et universités », *L'Humanité*, 12 avril 1976.

¹⁰ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 951.

En janvier 1976, l'UNEF-Renouveau dénonce la réforme de l'enseignement supérieur et « l'asphyxie financière » imposée à l'Université : le texte publié au *Journal Officiel* est selon le syndicat « rétrograde et malthusien ». Ces prises de positions traduisent l'inquiétude montante des étudiants quant à leur avenir personnel et l'opposition au gouvernement ¹, mais aussi le refus d'une intervention du pouvoir administratif dans la gestion de l'Université ². Ces craintes sont aussi lisibles dans le tract de l'AGEC-UNEF du 11 janvier 1976, le groupe appelant « à la riposte » dans un autre tract du 9 février 1976 ³. Si la conjoncture de 1976 explique en partie la réforme, elle explique aussi son mauvais accueil ⁴ et l'appel de l'UNEF-Renouveau pour « un mouvement plus long, plus lourd, plus profond en définitive que celui de Mai 1968 »⁵. Mais ce n'est qu'après la confirmation de la réforme par la circulaire Quermonne que le mouvement de protestation s'amplifie. Le 27 février 1976 à la Mutualité, les représentants UNEF, SNESup, SNEP, SNPEN dénoncent conjointement les « dangers des projets gouvernementaux » et appellent à une lutte « pour le droit au savoir, à la culture et au métier »⁶. Ils refusent « l'adaptation du système éducatif à un capitalisme de crise » et pour eux, « le pouvoir s'obstine dans la voie de la sélection sociale, de la soumission des études à la loi des patrons »⁷. Le projet semble donc faire l'unanimité contre lui, l'opposition regroupant étudiants, enseignants et parents. Et le fait que le texte « passe » par des décrets est critiqué car, contrairement à une loi, il n'y a pas de débats à l'Assemblée Nationale ⁸. Même des représentants de l'administration s'interrogent sur le bien-fondé de la réforme, comme le montre par exemple la convocation d'une réunion extraordinaire du Conseil d'université d'Amiens le 10 mars 1976. Les élus du conseil, réunis à l'appel des syndicats, expriment leur malaise face à la tactique adoptée par le pouvoir lors de cette réunion, pendant laquelle de nombreuses questions sont posées sur la réforme et le texte de Jean-Louis Quermonne⁹. Sur la réforme, les avis convergent et Pierre Juquin se permet une « envolée lyrique » à l'Assemblée Nationale : « L'Université est malade [...]. C'est la maladie du régime. Elle est victime d'une épidémie qui, avec elle, touche la santé, le logement ; l'entreprise et l'environnement. Les médecins à son chevet donnent du bistouri en priorité. Ils amputent. La plainte du malade les

¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 203.

² *Ibid*, p. 204.

³ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 113.

⁴ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 949.

⁵ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, p. 460.

⁶ Georges Bouvard, « Maîtres et étudiants unis face aux projets Haby-Saunier-Seïtè », *L'Humanité*, 1^{er} mars 1976.

⁷ Jean Weber, « Contre le projet de réforme du second cycle, la protestation étudiante s'amplifie », *L'Humanité*, 5 mars 1976.

⁸ Jean Weber, « Former des maîtres pour notre temps », *L'Humanité*, 2 mars 1976.

⁹ Christian Rossignol, « L'agitation universitaire », *Le Monde*, 7-8 mars 1976.

gène. Ils le bâillonnent et continuent d'opérer. La fièvre monte, le corps s'agite, signe que le sang bout »¹. La « métaphore chirurgicale » de Pierre Juquin exprime le malaise ressenti vis-à-vis d'un projet qui, selon les syndicats, « accroît les risques de déqualification et de chômage » et constitue « un nouvel acte d'autoritarisme » du pouvoir ². L'opposition « grimpe » encore suite à la publication en mars des trois décrets d'application de la loi Haby du 11 juillet 1975, auxquels s'opposent le SGEN, la CFDT, le SNI, le SNC et la fédération Lagarde³. Les décrets concernent le baccalauréat, que « le pouvoir a voulu marquer du sceau de la société capitaliste en crise » selon l'UNCAL, et dont la valeur se décidera selon « la conjoncture et la spéculation »⁴. Le deuxième décret porte sur une réforme des conseils d'établissement et des conseils de classe. Ce décret fait suite à la tenue, en janvier 1976, d'un « séminaire de réflexion sur les responsabilités éducatives dans le second cycle », organisé par le CRDP de Lyon ⁵. Ce séminaire est l'occasion de vifs débats entre les représentants du Ministère de l'Éducation Nationale et la délégation lycéenne présente, qui quitte la salle pendant les discussions pour « ne pas être la caution à la politique de M. Haby »⁶. Les délégués lycéens dénoncent une « concertation illusoire décidée et préparée de manière unilatérale et arbitraire », ils critiquent le « traitement réservé aux délégués lycéens pendant les conseils de classe ou d'administration » et exigent de disposer d'une « voix délibérative dans les conseils ». Malgré les incidents et les critiques, le texte élaboré lors de ce séminaire sert de base au décret Haby sur les conseils d'administration et les conseils de classe, dans lesquels le rôle des lycéens est minoré. Un autre décret porte sur l'enseignement technique supérieur. À celui-ci s'opposent la FEN, le SNESup, le SNETAP, le SNCS, l'UGE et l'UNEF-Renouveau, qui affirment que le projet répond aux « besoins économiques du patronat » mais pas aux besoins de « qualité des formations »⁷. Aucune des mesures gouvernementales en 1975 et 1976 ne trouve grâce aux yeux des acteurs de l'éducation, jeunes et adultes, ce qui explique la forte mobilisation qui va suivre.

Comme ce fut le cas pendant l'année scolaire 1974-1975, les lycéens et les étudiants sont, une nouvelle fois, confrontés à une réforme qui leur semble injustifiée et injuste. En effet, après la réforme Haby concernant le secondaire, votée en « catimini », c'est au tour de

¹ Bernard Frédérick, « La politique du bistouri », *L'Humanité*, 10 mars 1976.

² Bernard Frédérick, « Mme Saunier-Seïté invente les diplômes sans débouchés », *L'Humanité*, 13 mars 1976.

³ « Les réactions aux avant-projets de M. Haby », *Le Monde*, 24 mars 1976.

⁴ Raymond Gelly, « Comme le franc, le bac sera flottant », *L'Humanité*, 18 mars 1976.

⁵ Bernard Élie, « Administration mal aimée et lycéens critiques », *Le Monde*, 18-19 janvier 1976.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Plusieurs organisations d'enseignants et d'étudiants s'inquiètent », *Le Monde*, 25 mars 1976.

l'enseignement supérieur de connaître une évolution. Mais, comme l'avaient laissé présager les prises de position concernant la réforme, on assiste à une mobilisation des étudiants et des lycéens, pour certains déjà engagés dans d'autres luttes, mais qui s'accordent pour combattre la réforme. La rentrée scolaire 1975-1976 est assez calme, même si on peut noter quelques actions ponctuelles au premier trimestre, sur lesquelles nous reviendrons. Mais dès les premières orientations de la réforme connues, les réactions sont vives du côté étudiant, surtout par rapport à la professionnalisation et la sélection¹. De plus, les étudiants, qui ont un sentiment de cloisonnement dans les UER, affichent une volonté d'union, de vie collective et réclament le droit d'aménager leurs études². Durant l'hiver 1975-1976, on assiste donc à une « distribution de l'information » sur le projet Soisson, ce qui permet aux étudiants de bien connaître le texte³. Le MARC-MAS organise des séances de réflexion sur le texte dans les départements et les sections académiques⁴. L'UNEF-Renouveau est aussi à l'origine d'un travail d'information fort jusqu'en janvier 1976 et l'arrivée au secrétariat d'État aux universités d'Alice Saunier-Seïté⁵. Le 17 décembre 1975 par exemple, un meeting de réflexion est organisé à Nantes contre le projet de réorganisation du second cycle⁶. Les 1 000 participants demandent sa suppression, la révision des budgets et la réorganisation du troisième cycle⁷. Le 14 janvier, ce sont les étudiants et les professeurs de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, qui se réunissent pour débattre, à l'appel de l'UNEF-Renouveau, du SNESup, de la CGT et de la CFDT⁸. En janvier, une campagne d'action est lancée par l'UNEF-Renouveau, le SNES, le SNESup, le SNEP et le SNPEN. Des meetings, des pétitions et des rassemblements sont prévus. Un premier rassemblement national a lieu le 28 janvier, jour des « États généraux des luttes » de l'UNEF-Renouveau⁹. La mobilisation, lancée surtout par le SNES, le SGEN, l'UNEF-Renouveau, la LCR et le MARC, converge avec un projet d'action porté par le SGEN. Celui-ci prévoit une grève administrative pour obtenir l'abrogation des décrets, la titularisation des assistants vacataires et le maintien en poste de tous les vacataires¹⁰.

¹ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 543.

² A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 216.

³ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, pp. 443-444.

⁴ *Ibid.*

⁵ A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 328.

⁶ Thierry Pfister, « Deux défilés et un rassemblement », *Le Monde*, 19 décembre 1975.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Manifestation devant le secrétariat d'État aux universités », *Le Monde*, 17 janvier 1976.

⁹ « Hostiles aux projets gouvernementaux », *Le Monde*, 23 janvier 1976.

¹⁰ A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 193.

De janvier à mars 1976 donc, les syndicats appellent à une lutte qui se veut d'abord « syndicale », mais qui prend aussi une coloration politique, comme a pu l'illustrer l'intervention de Pierre Juquin à l'Assemblée Nationale. En effet, la gauche, qui remet en cause le gouvernement en place, soutient assidûment les appels à la mobilisation et les militants de ces organisations sont très actifs. Même s'ils entretiennent une certaine méfiance envers eux, les étudiants attendent un soutien des syndicats et des partis politiques, appuis indispensables à l'organisation d'un mouvement national. Ceci apparaît pourtant difficile à mettre en place compte tenu de la distance grandissante entre ces milieux et le milieu étudiant¹. Mais divers groupes arrivent à se mettre d'accord, et de là, naît une plate-forme en six points, établie par l'UNEF-Renouveau, le SNESup, l'UGICT-CGT, le PS et la LCR². En plus de l'abrogation des textes, ils réclament la reconnaissance des DUT dans les conventions collectives et la fonction publique, la création d'emplois et « d'indemnités d'attente » égales au SMIC, l'extension des équivalences entre Université et IUT, des stages en entreprises « formateurs et indemnisés », une allocation d'études et une vraie gestion démocratique des institutions³. Tous ces éléments révèlent, à leur manière, les attentes de cette population qui se mobilise contre la réforme, mais aussi contre ce qui lui apparaît « anormal » dans le système éducatif.

La mobilisation contre la réforme universitaire prend lentement forme, même si Jean - Pierre Soisson a annoncé très tôt ses intentions. Mais, sous le calme apparent, la vie universitaire est assez agitée autour de deux grands thèmes : la protestation contre les problèmes budgétaires, les problèmes de locaux ou de personnels, qui mêlent étudiants, professeurs et travailleurs ; et l'opposition à des questions plus spécifiques, plus locales⁴. Concernant le manque de moyens, les étudiants de Paris VI, Paris VII et Vincennes entament des actions spectaculaires au premier semestre, dont nombre de « cours sauvages » dans des lieux publics comme des gares et des centres commerciaux⁵. À Vincennes, le chiffre d'inscrits dans une université prévue pour 8 000 étudiants passe de 22 000 à 30 000 entre 1974 et 1975, sans que les moyens soient augmentés⁶, ce qui incite les étudiants à manifester. Le 3 novembre 1975, le « comité de coordination » organise un « cours sauvage » dans un café parisien et envoie une délégation à M. Soisson. Le 4 novembre, ils font cours dans la station

¹ *Ibid.*

² J. Weber, « Former des maîtres pour notre temps », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 21.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Rentrée difficile à l'université de Vincennes », *Le Monde*, 8 novembre 1975.

de métro Nation du RER, pour « alerter l'opinion publique sur les problèmes de l'université de Vincennes »¹. Le 13 novembre, ils envahissent le musée d'art moderne de Paris et y distribuent des tracts. Le 11 décembre, ils envahissent le Grand Salon de la cité internationale universitaire de Paris où se tient l'inauguration d'une exposition, présidée par Jean -Pierre Soisson, qui quitte le lieu et s'excuse d'une manifestation qui « ternit l'image de l'Université française à l'étranger »².

Ailleurs, ce sont des questions précises qui sont sources d'agitation : à Jussieu, on soulève le problème de l'utilisation de l'amiante dans les locaux. À Lyon, c'est le procès de Dominique Prieto, assistant en Sociologie, accusé d'injures à magistrat, qui provoque des troubles et à l'INSA, une grève dure depuis décembre suite à des problèmes de locaux. En outre, dans différentes résidences universitaires, les loyers sont boycottés suite à leur augmentation³. Un mouvement est aussi engagé dans les IUT, pour l'aménagement des cours, la rémunération des stages et la reconnaissance du DUT⁴. Des grèves ont lieu à Cachan, Créteil, Villetaneuse, Saint-Denis, Ville-D'Avray, Nîmes, Montpellier, Montluçon et Clermont-Ferrand⁵. Une journée d'action a lieu le 25 février à l'appel de l'UNEF-Renouveau et du MARC : des chambres patronales sont occupées et des manifestations ont lieu, même si l'agitation « recule » à Paris⁶. Une autre manifestation a lieu le 10 mars, après la « réunion nationale » du 6 mars à Paris⁷, mais la situation reste confuse. Si début mars les reprises se multiplient, une grève est revotée le 8 mars à Villetaneuse⁸ et le 11 à l'université de Toulon⁹. Une grève touche aussi l'université de Nantes au premier semestre, suite à un refus d'habilitation pour le troisième cycle¹⁰ et à l'exclusion de 60 élèves de DEA faute de place, des élèves auxquels les étudiants apportent leur soutien en entrant en grève dès le 3 décembre 1975¹¹. Ils réaffirment en assemblée générale leur soutien à la rentrée de janvier et prévoient une manifestation le 10 janvier pendant un colloque auquel doit assister Jean-Pierre Soisson¹². La grève se durcit suite à l'annulation de la visite du secrétaire d'État : les interventions dans

¹ *Ibid.*

² « La cérémonie du cinquantenaire de la cité universitaire a été annulée », *Le Monde*, 13 décembre 1975.

³ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 21.

⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁵ « La plupart des IUT de la région parisienne sont en grève », *Le Monde*, 7 février 1976.

⁶ « Agitation étudiante », *Le Monde*, 27 février 1976.

⁷ « Des grèves d'étudiants continuent dans plusieurs universités », *Le Monde*, 3 mars 1976.

⁸ « La grève continue dans plusieurs universités de Paris et de province », *Le Monde*, 10 mars 1976.

⁹ Dominique Dhombres, « L'agitation étudiante touche de nouvelles universités », *Le Monde*, 13 mars 1976.

¹⁰ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 950.

¹¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 22.

¹² « Réforme du second cycle », *Le Monde*, 9 janvier 1976.

les salles sont nombreuses et les examens interrompus¹. Une manifestation UNEF-Unité Syndicale et SNESup a donc lieu le 10 janvier, au cours de laquelle la police « charge » et fait trois blessés². Et tout au long du mois de janvier, la grève est prolongée en assemblée générale³. Enfin, le 20 janvier, une délégation est envoyée à Loïc Sparfel, président de l'université, et lui demande la réintégration des exclus et le respect du droit de grève, suite aux menaces pesant sur la validation de l'année⁴. D'autres étudiants se distinguent, comme ceux du « comité C.A.P.E.S-agrégation », qui le 25 février 1976, occupent le hall de la gare Montparnasse, pour protester contre la réduction de postes⁵. Ceux de l'ENSAM de Lyon manifestent contre une réforme portant sur l'enseignement technique supérieur⁶. Au cours de toutes les actions, le thème de la réforme du second cycle est souvent évoqué, mais ce n'est pas encore la principale préoccupation.

3 – La partition de l'université de Clermont-Ferrand, un « détonateur » ?

On présente souvent la grève des étudiants de l'université de Nantes de décembre 1975 et janvier 1976 comme le premier acte du mouvement de contestation du printemps 1976. Malgré la réalité et la « dureté » de l'expérience nantaise, il faut cependant nuancer le caractère « précurseur » de ce mouvement d'agitation. En effet, la lutte contre le secrétariat d'État aux universités et ses projets de réformes semble une nouvelle fois débiter à Clermont-Ferrand, où avant même septembre 1975, de premières actions sont organisées pour protester contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur et surtout le projet de partition de l'université. Il faut néanmoins noter que la lutte des étudiants nantais est présentée par les syndicats étudiants clermontois comme un « modèle ». La question de la partition de l'université clermontoise est une « ombre » qui plane depuis 1968 sur la capitale auvergnate. À de nombreuses occasions, des projets de partition sont présentés par le Ministère de l'Éducation Nationale, notamment en 1971 et 1974, mais c'est avec la création du Secrétariat d'État aux universités et l'arrivée d'un nouveau Recteur d'académie, Jean-Claude Dischamps, que les « menaces se précisent ». En effet, le Secrétariat d'État aux universités entend « remettre de l'ordre » dans l'université de Clermont-Ferrand, et notamment dans les conseils

¹ Michel Kajman, « La réforme du second cycle va être publiée », *Le Monde*, 10 janvier 1976.

² Dominique Dhombres, « Des incidents entre étudiants et policiers relancent la grève à l'université », *Le Monde*, 13 janvier 1976.

³ Dominique Dhombres, « La grève dure des étudiants de Nantes », *Le Monde*, 15 janvier 1976.

⁴ Jean-Claude Murgalé, « Les étudiants nantais cherchent la conciliation », *Le Monde*, 21 janvier 1976.

⁵ « Agitation étudiante », *Le Monde*, 27 février 1976.

⁶ « Les manifestations étudiantes du 9 mars ont revêtu peu d'ampleur », *Le Monde*, 11 mars 1976.

d'université, dont la vie interne est particulièrement agitée. C'est pourquoi Jean-Pierre Soisson nomme en décembre 1975 un de ses chargés de mission, Jean-Claude Dischamps, en remplacement du Recteur Verguin. Si des rumeurs sur une possible partition courent dès la rentrée universitaire 1968-1969, c'est donc en 1975 que le projet se précise. Et devant la « progression » de l'idée, on assiste à Clermont-Ferrand à un regroupement syndical qui vise à éviter cette partition et à proposer une nouvelle gestion de l'université. Ceci se traduit, en février 1975, par la publication d'un mémorandum intitulé « Pour une gestion nouvelle de l'université de Clermont-Ferrand », élaboré par la FEN, la CGT, la CFDT et l'UNEF-Renouveau¹. Le mémorandum expose d'abord les problèmes rencontrés à l'université, qui sont avant tout des problèmes structurels. Si l'université de Clermont-Ferrand « rayonne sur une large région qui déborde son cadre administratif », elle est confrontée à de multiples difficultés : le problème de la situation économique de la région, une vie culturelle « réduite », une densité sanitaire faible, le problème de « l'enclavement » de l'IUT de Montluçon coupé des centres de recherches de Clermont-Ferrand, le problème du déséquilibre structurel de la recherche au profit des Sciences – une situation « encouragée par Michelin et Dunlop » dont l'université assure la formation des cadres, limitant de fait la diversité des débouchés et pesant sur l'indépendance de l'université selon les syndicats. À ce problème structurel s'ajoute, selon les signataires, un problème lié au fonctionnement des conseils de gestion et d'université. Les syndicats dénoncent l'absence de réunions régulières, le manque de préparation de ces réunions, le fait que le conseil d'université « ne détermine aucune politique et adopte celle du MEN sans infléchissement ni nuances » ou que les décisions importantes soient prises par le président de l'université sans consultation, ainsi que l'absentéisme grandissant aux réunions dont les « ordres du jour [sont] choisis en vertu de critères mystérieux et souvent limités à des problèmes secondaires ». L'attaque est donc franche contre la direction de l'université et son président, Robert Kohlmuller, « toujours favorables à la politique du pouvoir et aux vues patronales étroitement utilitaires en matière d'éducation ». Les syndicats s'en prennent aux « rapports [...] entre la présidence et le rectorat [qui] tendent à devenir mimétiques » et le président est présenté comme « un fonctionnaire d'autorité dans l'oubli complet de son mandat électif ». Un appel est donc lancé pour lutter contre « la personnalisation du pouvoir, les habitudes prises, l'administration tatillonne, les influences officieuses qui sous-tendent les décisions le plus souvent prises arbitrairement ». L'intersyndicale appelle à « changer de

¹ Mémorandum « Pour une gestion nouvelle de l'université de Clermont-Ferrand », présenté en conférence de presse le 10 février 1975 par la FEN, la CGT, la CFDT et l'UNEF-Renouveau, Archives de l'AGEC. Voir annexe 12, Annexes au Chapitre V.

politique [...], changer de direction » et à mettre en place une « présidence animée de la volonté de lutter », une « gestion plus efficace, plus dynamique et plus démocratique ». Pour cela, plusieurs propositions sont faites : une gestion collégiale et démocratique de l'université, une défense « de tous » – personnels, professeurs, étudiants, administratifs –, la lutte contre l'austérité budgétaire pour la sauvegarde des bibliothèques universitaires et pour la garantie des emplois, la définition d'une politique des formations supérieures et de formation permanente, le développement de la recherche fondamentale et technologique¹. Malgré les nuances qu'il faut apporter à l'analyse de la situation véhiculée par ce texte, il démontre les difficultés réelles de gestion de l'université clermontoise – déjà mises en lumière par les protestations étudiantes – et les problèmes rencontrés par le conseil d'université, dont le fonctionnement semble bloqué par les affrontements politiques. C'est pour lutter contre ces affrontements que se met progressivement en place le projet de partition, un projet porté par la future université de Clermont I, mais aussi par le Recteur, le Secrétaire d'État aux universités et les forces politiques proches du pouvoir.

Le mouvement d'opposition au projet de partition de l'université prend corps à Clermont-Ferrand dès novembre 1975 après une déclaration de Jean-Pierre Soisson dans le journal *Le Monde*, dans laquelle il affirme que « l'université de Clermont se présente depuis des années comme un ensemble pluridisciplinaire incapable de faire des choix ». Cette « petite phrase » du secrétaire d'État est perçue, à juste titre, comme l'annonce d'une partition prochaine et semble « mettre le feu aux poudres ». Dès lors, les syndicats enseignants et étudiants vont travailler à la diffusion de l'information, notamment l'AGEC, qui lance mi-novembre sa campagne « Non au démantèlement de l'université ». Les événements s'accroissent début janvier avec l'élection du nouveau président de l'université clermontoise, une élection qui mobilise opposants et tenants de la partition. En effet, la campagne électorale est l'occasion de vifs affrontements, « avec en filigrane l'opposition entre les partisans d'une éventuelle partition de l'université et ses adversaires [et] se dessinent peut-être aussi des clivages politiques »². Deux « camps » s'affrontent donc : d'un côté, les tenants de la partition, conduits par le président en poste, Robert Kohlmuller qualifié de conservateur et de l'autre, les opposants représentés par le vice-président, Paul Mallet, membre du SNESup. Ce dernier voit la partition comme un phénomène dangereux, « car elle aboutirait inévitablement

¹ *Ibid.*

² Jean-Pierre Rouget, « L'université de Clermont connaîtra son nouveau président le 30 janvier », *La Montagne*, 16 janvier 1976.

à des regroupements arbitraires selon des affinités personnelles et idéologiques, et à un retour à des cloisonnements empêchant tout travail interdisciplinaire »¹, une position partagée par la majorité des membres du conseil d'université – élus en février 1974 et qui depuis cette date ne cessent de s'opposer au président en place – qui adopte le 14 janvier une motion contre la partition. Cette motion n'empêche cependant pas le dépôt, par les directeurs de cinq UER – Droit, Sciences économiques, Médecine, Dentaire et Odontologie – d'une demande de partition auprès du Secrétariat d'État aux universités. Dès lors s'engage une longue bataille autour de la partition, « souhaitée par 5 UER sur 14, contestée énergiquement par la grande majorité des syndicats, de l'ensemble des personnels, enseignants ou non enseignants, contestée aussi par un syndicat d'étudiants, l'AGEC-UNEF (Soufflot) »². La lutte se fait sur la partition en elle-même et sur « les procédures » : si les partisans de la partition souhaitent un décret du Secrétariat d'État aux universités, les opposants veulent l'organisation d'un véritable débat dans les conseils. De même, la lutte contre la partition s'intègre très rapidement à un combat plus large, ce qui est remarquable à travers les déclarations du vice-président de l'université, Paul Mallet, qui entend « lutt[er] pour l'unité de l'université » car « la région Auvergne a besoin d'une université dynamique, démocratique, ouverte au plus grand nombre », mais il dénonce également la politique menée par le pouvoir en matière d'enseignement supérieur : il exige ainsi la « fin de l'asphyxie universitaire par l'austérité »³. L'affaire de la partition « rebondit » le 28 janvier, jour de la réunion du conseil de gestion et de l'élection du nouveau président. En début de séance, Robert Kohlmuller annonce officiellement la demande de partition de l'université par les cinq UER et ajourne la séance prévue et donc l'élection⁴. Cependant, Paul Mallet, le vice-président, et une partie du conseil, notamment les délégués FEN, SGEN-CFDT et les délégués étudiants – soutenus par de nombreux militants réunis en meeting à la faculté de Droit – refusent l'ajournement et évoquent un « coup de force », « une manœuvre consistant à éviter à tout prix l'élection d'un président qui serait appuyé par les forces syndicales de l'université »⁵. Les « résistants » procèdent donc au vote prévu : Paul Mallet recueille 30 des 41 voix exprimées, mais le conseil étant composé de 68 membres, il n'obtient pas la majorité absolue et un second tour est prévu le 6 février⁵. Malgré ce premier succès, les opposants à la partition ne désarment pas et multiplient les actions et les déclarations, notamment sur l'annulation « officielle » du

¹ *Ibid.*

² Jean-Pierre Rouget, « M. Mallet, nouveau président de l'université de Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 27 janvier 1976.

³ *Ibid.*

⁴ « L'université de Clermont en crise. Une élection pour rien », *La Montagne*, 30 janvier 1976.

⁵ *Ibid.*

conseil du 28. Le 30 janvier 1976, le conseil de gestion de la faculté de Lettres et Sciences humaines vote une motion « contre l'interdiction faite au conseil d'élire un nouveau président, sous prétexte qu'une procédure en vue de la partition est engagée »¹ et une seconde contre la partition : « aucune justification scientifique et pédagogique n'a été donnée à la définition d'un éventuel découpage » et le conseil « déplore que les énergies de l'université soient appelées à régler des problèmes d'organisation internes au lieu de se consacrer à définir la place de cette université dans la région et la nation »². Au même moment, l'AGEC lance une énième campagne d'information et de sensibilisation sur le problème de la partition et appelle à un durcissement des actions, ce qui fait craindre que la partition « soit à l'origine d'une crise plus dure »³. Pour l'AGEC, si depuis Mai 68 de nombreuses tentatives de « divisions » ont eu lieu, « cette fois, les choses sont plus sérieuses »⁴. Le vote par cinq conseils d'UER, à quelques jours d'intervalle, d'une résolution demandant la partition, est vu comme une « action concertée, menée par une force organisée » : « le gouvernement tente ici un coup de force, choisissant Clermont pour son expérience »⁵. L'AGEC dénonce le caractère antidémocratique du vote des conseils, notamment en Médecine et Pharmacie – où les sections syndicales du SNPESB-CGT ont dénoncé une non-consultation du personnel, déjà visible dans la nomination des certains enseignants⁶ – ou en Droit, où l'assemblée générale des enseignants vote contre la partition⁷, un vote qu'explique Pierre Pascalon, professeur à l'UER de Sciences économiques : « Quel que soit le partage effectué, on risque de se retrouver avec une université de droite et une de gauche »⁸. L'AGEC, elle, comme le fait Paul Mallet, lie directement partition et politique du Secrétariat d'État aux universités – « la partition est envisagée pour favoriser la réforme des seconds cycles qui tend à placer l'Université au service des entreprises privées en instaurant une filière débouchant sur une licence appliquée » – et le syndicat appelle tous les étudiants à « refuser activement la partition et la réforme du second cycle »⁹. L'annonce, le 31 janvier 1976, de la décision de la nouvelle Secrétaire d'État aux universités, Alice Saunier-Seïté, de donner suite à la demande des cinq conseils d'UER, fait encore augmenter la pression à Clermont. Ainsi, « on assiste à

¹ Motion du Conseil de gestion de la faculté de Lettres et Sciences humaines, 30 janvier 1976, Fonds des universités de Clermont-Ferrand, ADPDD, 2078 W 30 : Conseil de gestion – PV de réunions (1974-1976).

² *Ibid.*

³ « L'université de Clermont en crise ? », *La Montagne*, 1^{er} février 1976.

⁴ Tract AGEC, « Non à la partition de l'université de Clermont », 9 février 1976, Archives de l'AGEC. Voir annexe 13, Annexes au Chapitre V.

⁵ *Ibid.*

⁶ « La situation de l'Université », *La Montagne*, 17 janvier 1976.

⁷ *Ibid.*

⁸ « L'université de Clermont en crise ? », *op. cit.*

⁹ Tract AGEC, « Non à la partition de l'université de Clermont », *op. cit.*

une mobilisation générale de la majorité des syndicats d'enseignants, des personnels techniques et de service et des étudiants »¹. Les prises de position se multiplient donc, à commencer par celle du SNESup, pour qui « si la partition doit intervenir, ce n'est pas dans ce contexte, mais après une analyse sérieuse de la situation actuelle ». La FEN elle fait part de sa « stupeur face à la décision du Secrétariat d'État aux universités de procéder à la partition », une décision « prise autoritairement, sans consultation de l'ensemble des UER ni de l'ensemble des personnels » et « soutenue par les défenseurs d'une politique malthusienne et utilitariste ». La Fédération Puy-de-Dôme du PC prend elle aussi position et condamne vivement la partition qui « illustre l'actuelle politique d'austérité imposée par le gouvernement »². De même, la Fédération socialiste du Puy-de-Dôme dénonce une « manœuvre visant à diviser l'université sur des bases purement politiciennes » et demande la suspension immédiate de la procédure, « dont le seul résultat est d'aggraver la confusion actuelle et de satisfaire les ambitions des milieux les plus passésistes de l'université »³. Une certaine unanimité semble donc régner à Clermont-Ferrand pour condamner la partition et, à l'exception des conseils « scissionnistes », rares sont les prises de position en faveur de la mesure. Il faut néanmoins signaler le soutien au processus de la FEC-FNEF, pour qui la partition « n'entraînera pas de changement néfaste »⁴, bien au contraire. C'est dans ce contexte de « mobilisation collective », associant enseignants, personnels et étudiants, au-delà des habituels clivages politiques, que se déroule le second tour du scrutin de l'élection du président de l'université.

Le 6 février 1976 a donc lieu le second tour de l'élection du président d'université. Cette élection se déroule dans un contexte très tendu puisque le président sortant, Robert Kohlmuller, interdit la réunion du conseil, non convoquée selon les statuts de l'université. Cette interdiction traduit également une certaine rivalité entre le président sortant et le « candidat Mallet », le « candidat choc de la gauche syndicaliste »⁵. Depuis deux ans, Paul Mallet ne cesse en effet de reprocher à Robert Kohlmuller de « ne pas défendre énergiquement les intérêts de l'université », ce qui mène selon lui à de nombreux problèmes de budget. Au printemps 1975, Paul Mallet fait même appel au Tribunal administratif pour

¹ « L'université de Clermont en crise ? », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ « Université de Clermont : le débat se poursuit », *La Montagne*, 5 février 1976.

⁴ *Ibid.*

⁵ Guy Herzlich, « Le partage de l'université de Clermont-Ferrand », *Le Monde*, 10 février 1976.

annuler des décisions du président ¹. Il faut aussi noter un autre changement d'ordre symbolique : le deuxième tour, organisé par les opposants à la partition, se déroule à la faculté de Lettres alors que le premier tour, effectué dans le cadre d'une convocation « légale », s'était tenu à la faculté de Droit, un des bastions des défenseurs de la partition. Le jour de la réunion, un nouveau meeting est organisé par l'AGEC et les syndicats enseignants dans le hall de la faculté – après celui du 5 février, qui réunit plus de 1 200 personnes place de la Liberté. Les participants applaudissent Paul Mallet à la sortie de la salle, tout juste élu nouveau président avec 37 voix sur 46 exprimées, et qui renouvelle sa condamnation de la partition : « la taille de l'université de Clermont-Ferrand ne justifie pas la scission »². Cependant, le 8 février, le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, Jean-Claude Dischamps, déclare les élections invalides car le conseil a été « irrégulièrement convoqué » et le quorum de deux tiers de votants n'a pas été atteint, du fait de l'absence de partisans du plan du Secrétariat d'État aux universités. Cette annonce, à laquelle s'ajoute l'ouverture des consultations sur les modalités de la partition, engendre de nombreuses réactions. Sur le campus des Cézeaux, un « Comité de coordination des personnels enseignants et non enseignants et des étudiants » est créé le 9 février. Le comité, mené par l'AGEC, le MARC et plusieurs syndicats d'enseignants et de personnels, appelle à une « mobilisation sans exclusive » contre la partition et affiche un soutien sans faille à Paul Mallet, « président légitime de l'université »³. Pour le comité, la partition est synonyme de « dégradation pour tous » : pour les ATOS, elle remet en question les acquis en matière de recrutement, de reclassement, d'avancement, de rémunération des vacataires et elle entraîne une hausse des frais de fonctionnement, sans création de postes ; pour les enseignants-chercheurs, la partition est synonyme de « mutations arbitraires, de licenciements, de baisse des crédits de recherche, d'obligation de soumettre la recherche au patronat » ; pour les étudiants, la partition, « c'est l'asphyxie de certaines disciplines, l'extension du numerus clausus, un nouveau coup porté aux diplômes nationaux »⁴. Cette position est soutenue par le SNESup, qui appelle « au dialogue et à une actions concertée » et organise une réunion d'information avec Paul Mazliak, ex-secrétaire général du syndicat ⁵. De même, le SNPESB-CGT dénonce une partition qui n'a pour but que de « favoriser les trusts privés (tels Michelin et les laboratoires

¹ *Ibid.*

² Yves Pelletier, « Remous à propos de la partition de l'université de Clermont-Ferrand », *L'Aurore*, 10 février 1976.

³ Tract du Comité de coordination des personnels enseignants et non enseignants et des étudiants du campus des Cézeaux, « À propos de la partition de l'université », 9 février 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract de la section académique du SNESup, « Non à la partition de l'université », février 1976, Archives de l'AGEC.

pharmaceutiques) [...] qui n'ont qu'un seul désir, le profit »¹. Le SNPESB accuse le gouvernement de ne « pas respecter les instances élues, qui se sont prononcées contre la partition, comme les enseignants-chercheurs, les étudiants et les personnels techniques » et proteste contre une décision politique : « la partition ne pourra que favoriser les instigateurs du *numerus clausus* [...], ces mêmes instigateurs qui sont contre les libertés syndicales et d'expression »². Côté étudiant, la mobilisation s'organise également avec la création, dans la quasi-totalité des UER, de comités d'action ou de défense de l'université, qui effectuent un important travail d'information. On peut par exemple citer le comité d'action créé au CUST, qui dès le 8 février diffuse un tract demandant l'abrogation de la réforme du second cycle universitaire et l'abandon du projet de partition³. Très tôt en effet, la partition de l'université et la réforme du second cycle sont présentées dans les discours militants comme deux mesures « phares » d'une même politique. Pour l'AGEC, la création de « diplômes nationaux [...] préparés par les conseils d'université, responsables d'une gestion rentabilisée et soucieux d'assurer l'ouverture sur la vie économique, c'est-à-dire directement inspirés des besoins immédiats d'un patronat local »⁴, trouve avec la partition de l'université clermontoise un écho local symbolique. La mobilisation est également soutenue par des membres de la CPU qui, après avoir multiplié les déclarations de soutien à Paul Mallet, prennent officiellement « fait et cause » pour l'unité de l'université. Lors de la réunion du 19 février 1976, la CPU vote à l'unanimité moins une voix une motion contre la partition de l'université⁵. Un plaidoyer « vibrant » est prononcé par René Rémond, qui pense qu'il est « profondément dangereux de chercher dans la partition la solution des difficultés » et qu'il est « inadmissible qu'une telle opération puisse être motivée par les circonstances de l'élection du président d'université »⁶. Si le discours de René Rémond légitime d'une certaine manière le mouvement de contestation clermontois, les étudiants n'attendent cependant pas cette déclaration pour entrer dans l'action et font ainsi figure « d'accélérateur » du mouvement de protestation de 1976, aux côtés d'autres populations étudiantes venues de toute la France.

¹ Tract du SNPESB-CGT, section régionale de Clermont-Ferrand, « Non à la partition de l'université. Non au démantèlement du service public », février 1976, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ Tract des « Étudiants en année de transfert du CUST », 8 février 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract AGECE-UNEF, « Information 2^e cycle. Que prépare Soisson ? », 11 janvier 1976, Archives de l'AGEC.

⁵ « Les présidents d'université manifestent leur opposition à la partition de l'université de Clermont-Ferrand », *Le Monde*, 22-23 février 1976.

⁶ *Ibid.*

4 – Les premières actions étudiantes

Si le premier trimestre de l'année 1975-1976 ne voit pas se constituer de grands mouvements contre la réforme universitaire, il en est autrement au second. La révolte commence dès janvier et février 1976 en province, dans des universités considérées comme « calmes ». Les étudiants appliquent une nouvelle stratégie, « non explosive », mais plus efficace¹, même si le mouvement n'est pas encore national. La première « vague de lutte » est à signaler en janvier et février à Nantes, Tours, Toulouse, Amiens, Poitiers et Rennes. Les thèmes abordés sont le chômage, la sélection, l'autonomie de l'Université et l'opposition à « l'ingérence patronale et gouvernementale »². Ainsi, le 4 février, l'université de Haute Bretagne Rennes II entre en grève après une assemblée unitaire qui vote un arrêt des cours « contre la réforme, pour une allocation d'études, pour l'augmentation du nombre de places au C.A.P.E.S et à l'agrégation et pour la titularisation des maîtres-auxiliaires »³. Le 10 février, ce sont les étudiants de Toulouse II Le Mirail qui rejoignent la lutte, et qui, le 12 février, retiennent le Recteur Chalin, pendant une assemblée générale, retransmise sur FR3, et dont l'écho médiatique est important⁴. Le 19, une manifestation réunit les étudiants de Toulouse II et III contre la réforme et une pétition est lancée en faveur de ceux qui ont séquestré Chalin et qui sont mis en examen⁵. Le 24 février, 1 000 étudiants de Rennes I rejoignent, après une assemblée générale, le mouvement de Rennes II et prévoient une manifestation commune le 26 février⁶. Le 27, ce sont les étudiants de Rennes III qui rentrent en grève : menés par Humanité Rouge, la LCR, Révolution, l'UNEF-Renouveau et l'UNEF-Unité Syndicale, avec le soutien de la FEN et de la CFDT, ils décident une occupation des locaux malgré l'absence de leaders et les problèmes de mobilisation⁷. Le même jour, les étudiants d'Amiens lancent une opération « fac en grève, fac vivante », qui se traduit par l'occupation de locaux et la tenue de nombreux débats. Tout cela se fait avec le soutien des professeurs, du SGEN, du SNESup, du MARC, des « inorganisés » et des deux UNEF⁸. Il faut également noter l'opposition à la réforme de la FNEF, qui craint une « politique de sélection rigoureuse » et une division de l'Université en deux catégories : « le type des grandes écoles et le type

¹ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 955.

² A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 24.

³ « Les protestations contre la réforme du second cycle universitaire », *Le Monde*, 6 février 1976.

⁴ « Le recteur de l'Académie de Toulouse est retenu plusieurs heures par les étudiants », *Le Monde*, 14 février 1976.

⁵ « La réforme du second cycle », *Le Monde*, 20-21 février 1976.

⁶ « Les grèves s'étendent à Rennes », *Le Monde*, 26 février 1976.

⁷ Guy Herzlich, « La contestation étudiante », *Le Monde*, 29 février-1^{er} mars 1976.

⁸ *Ibid.*

dépotoir »¹. Thierry Granger, président de la FNEF, dénonce une « politique universitaire dissociée de la culture et de l'insertion dans la vie active » et annonce le boycott des élections CNESER « devenu une chambre d'enregistrement pour le Secrétariat d'État aux universités »².

Dans les premières semaines du mouvement, « les » UNEF semblent diriger la lutte : les deux syndicats appellent à la mobilisation, à la grève et à des manifestations. L'UNEF-Renouveau réunit le 28 février 1976 à Paris les « États Généraux des luttes étudiantes »³ et organise aussi de nombreux débats lors des commissions d'UER, portant sur l'organisation et le contenu des cours, la popularisation de la lutte mais aussi sur l'armée ou la justice⁴. Le syndicat émet aussi de nombreuses revendications liées à la culture, ce qui se traduit par l'appel au plaisir, à « l'éclatement » et la tentative d'animation des universités par les fêtes et les forums. Mais le grand « fait d'arme » de l'UNEF-Renouveau au mois de février est bien la convocation des « États Généraux des luttes étudiantes », le 28 février à Jussieu⁵. Ces États Généraux permettent un débat sur la réforme du second cycle, les IUT ou la condition de vie étudiante et l'adoption d'un « Manifeste pour la formation et le recrutement des maîtres ». Ce meeting, réunissant plus de 3 500 personnes, voit défiler à la tribune les représentants SNES, SNESup, SNEP et SNPEN, avec lesquels les étudiants décident d'organiser des « journées de popularisation » les 3 et 4 mars et une « journée nationale de grève et de manifestation » le 10. Après le meeting, tous se dirigent dans le Quartier Latin pour manifester et 5 000 personnes font ensuite un pique-nique devant le Secrétariat d'État aux universités. La journée du 28 février est aussi marquée par un meeting de la FEN, qui, avec la CGT, lance une campagne contre la réforme et aussi par la tenue d'un congrès UNCAL. En effet, les 28 et 29 février, 250 délégués UNCAL, représentant officiellement 700 comités et 30 000 adhérents, se retrouvent pour organiser leur « syndicat de masse ». Après avoir réélu Frédéric Petit comme président, Pierre Laurent comme secrétaire général et Fredy Meignan comme vice-président, les délégués s'accordent sur un changement dans le mode d'adhésion : l'adhérent n'aura plus de « devoirs ». Mais surtout, ils votent un « appel aux lycéens de France » contre la réforme Haby et s'accordent sur l'organisation, le 16 mars, d'une « journée nationale

¹ « Le FNEF : la réforme du 2^e cycle est “dénaturée” », *L'Aurore*, 25 février 1976.

² *Ibid.*

³ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 23.

⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁵ Bertrand Le Gendre, « Les protestations contre les réformes du second cycle et la formation des maîtres », *Le Monde*, 2 mars 1976.

d'action contre l'application de la réforme Haby »¹. On voit donc à nouveau qu'un certain consensus semble se faire contre la réforme gouvernementale. La réforme Haby, la réforme du second cycle universitaire ou encore la partition de l'université de Clermont-Ferrand sont présentées par les contestataires comme différents aspects d'une même politique menée à l'encontre des étudiants et des lycéens, et plus globalement de la jeunesse. Ce sentiment va permettre de construire une unité dans l'action, qui va se traduire au mois de mars par une « aggravation » de la protestation à l'échelle nationale, avec pour modèle le combat des étudiants nantais mais également la lutte des étudiants clermontois.

Si au niveau national le mois de février 1976 semble, malgré de premières actions d'importance, être un moment de concertation et d'organisation, il est à Clermont-Ferrand un « mois d'action ». En effet, l'université clermontoise connaît à partir du 17 février un mouvement de grève massif. Le début de la grève coïncide avec l'annonce par le Recteur Dischamps de la nomination d'un administrateur provisoire pour l'université. Cette annonce est ressentie comme une provocation par l'AGEC, soutenue par le SNESup, mais aussi par Jean-Louis Mexandeau, délégué PS à l'éducation et par Roger Quilliot, sénateur-maire de Clermont-Ferrand, qui y voit « une décision plus que discutable ». Le syndicat étudiant lance un appel à « tous les universitaires pour la préservation de l'autonomie, de l'unité et des libertés universitaires »². La grève débute donc à Clermont-Ferrand le 17 février dans les UER de Droit et Sciences économiques et elle se propage très rapidement aux autres UER dès le 18. Le 19, la grève touche l'IUT de Montluçon où à la question de la partition de l'université s'ajoute celle de la reconnaissance des BTS et des DUT dans les conventions collectives et celle de la mise en place d'une grille de salaires unique³. Un comité d'action est créé, des délégués pour les Assises nationales des IUT, des 1^{er} et 2 mai à Paris, sont élus et un appel à manifester est lancé, avec le soutien de l'AGEC, de la CFDT, de la CGT et de FO, pour le 27 février devant la Chambre patronale de Montluçon et pour le 28 devant le Rectorat à Clermont⁴. Le 23 février, quand les assemblées générales étudiantes de Lettres, Droit, Sciences économiques et Sciences reconduisent le mouvement de grève, l'assemblée générale de l'IUT de Clermont vote la « grève illimitée » contre la partition et pour la reconnaissance

¹ *Ibid.*

² « Grève des étudiants en droit et économie », *Le Monde*, 19 février 1976.

³ Bulletin *AGEC-Information*, « Spécial IUT », n° 2, février 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

des DUT¹. Le 24 février, une première manifestation a lieu à Clermont, à l'appel de la LCR, de LO et de l'UNEF-Renouveau, mais seules 600 personnes répondent à cet appel et accompagnent la délégation reçue au Rectorat². Le 25 février, la grève « progresse » puisque 67 % des étudiants clermontois, soit plus de 9 000 étudiants, participent au mouvement, d'ailleurs rejoints par près de 40 % des enseignants et personnels³. Le 26 février, la grève s'amplifie encore et un meeting intersyndical est organisé à la faculté de Lettres, au cours duquel Paul Mallet prend la parole et dénonce un « coup de force du pouvoir »⁴. Le 27 février, alors que le CNESER vote contre la partition de l'université – 22 contre, 20 pour et 2 abstentions – le mouvement prend encore de l'ampleur : 81 % des étudiants et 58 % des enseignants sont en grève⁵. Avant même la fin du mois de février 1976, l'université clermontoise semble donc paralysée par le mouvement de contestation, un mouvement qui progresse dans les autres universités françaises sous l'effet de l'opposition à la réforme du second cycle. À Clermont-Ferrand, on observe très rapidement une convergence des luttes et des mots d'ordre – contre la partition, contre la réforme du second cycle – et surtout une apparente unité d'action entre enseignants, personnels et étudiants, une unité qui va permettre dès mars 1976 l'organisation de manifestations « de masse » et la mise sur pied d'actions spectaculaires.

5 – Un mois de mars 1976 agité, en particulier à Clermont-Ferrand

Encouragé par les différentes actions entreprises, le mouvement contre la réforme du second cycle universitaire connaît un nouvel essor début mars. Le 1^{er} mars, la grève gagne Orléans, Limoges, Bordeaux II, Grenoble, où le bureau du président, le standard téléphonique et l'imprimerie sont occupés. La grève est totale à Toulouse I, où les locaux administratifs sont occupés et le président Pallard retenu⁶. Le 2 mars, c'est l'université de Provence qui

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 178-3, 24 février 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 184-3, 25 février 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 189-3, 26 février 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 195-3, 1^{er} mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁶ « Des grèves d'étudiants continuent dans plusieurs universités », *Le Monde*, 3 mars 1976.

entre en grève, malgré les menaces et l'attaque à la grenade du comité de lutte¹. À Orléans, les étudiants manifestent devant le Rectorat avec le SNESup, le SGEN et la CFDT. À Limoges, un pique-nique est organisé dans la ville, après lequel les étudiants expliquent le mouvement à la population². Le mouvement contre la réforme Haby-Soisson touche aussi l'enseignement secondaire, comme à Amiens, où trois lycées sont en grève et leurs entrées bloquées par des piquets de grève. Un des lycées, occupé, sert d'ailleurs de lieu pour « l'assemblée générale permanente »³. Le 3 mars, le mouvement est donc important à Amiens, Dijon, Grenoble, Rennes, Toulouse, Perpignan, Clignancourt et Nanterre et différentes manifestations ont lieu⁴. À Lille, 1 000 étudiants défilent à l'appel de la FEN et de l'UNEF-Renouveau. Ils sont 15 000 dans les rues de Dijon, 1 000 à Orléans où ils font un sit-in devant le Rectorat et près de 15 000 à Paris, majoritairement des étudiants de Tolbiac⁵. Le 4 mars, la grève gagne l'université de Dauphine. Une occupation des locaux administratifs a lieu à Brest. À Rennes, les dossiers de bourses sont brûlés par les étudiants. À Tours, le conseil d'UER est retenu les 4 et 5 mars, suite au refus des « dossiers d'habilitation », ce qui prend fin avec une intervention policière. Le 6 mars, alors que se réunit à Tolbiac la « coordination nationale » pour préparer la manifestation du 10 mars, les grèves sont totales à Brest, Dijon, Grenoble, Rennes, Perpignan, Nanterre, Tolbiac et à la Sorbonne⁶. Le 8 mars, des piquets de grève sont mis en place à Nanterre, le conseil d'université est envahi et adopte une motion réclamant l'abrogation de la réforme⁷.

Pendant ce temps, l'UNEF-Renouveau, les CDG, les CDL, la LCR et le MARC appellent à joindre la manifestation des fonctionnaires du 9 mars⁸. Mais peu d'étudiants répondent à cet appel et ils préfèrent participer aux « manifestations unitaires » d'Amiens, Lyon, Rennes, Tours et Nice⁹. À Paris, 3 000 étudiants et lycéens défilent de Bastille au Palais Royal, à l'appel de l'UNCAL, des CLE et de l'UNEF-Renouveau¹⁰, dont les représentants déclarent qu'il « est temps que Mme Saunier-Seïté tienne compte de la volonté exprimée par

¹ Michel Kajman, « L'agitation continue dans certaines universités de province », *Le Monde*, 4 mars 1976.

² *Ibid.*

³ « À Amiens, une grève d'élèves affecte trois lycées de la cité scolaire », *Le Monde*, 4 mars 1976.

⁴ « L'agitation universitaire s'étend en province », *Le Monde*, 5 mars 1976.

⁵ *Ibid.*

⁶ Christian Rossignol, « L'agitation universitaire », *Le Monde*, 7-8 mars 1976.

⁷ « La grève continue dans plusieurs universités de Paris et de province », *Le Monde*, 10 mars 1976.

⁸ *Ibid.*

⁹ « Les manifestations étudiantes du 9 mars ont revêtu peu d'ampleur », *Le Monde*, 11 mars 1976.

¹⁰ *Ibid.*

la masse étudiante »¹. De son côté, l'UNCAL affirme que « la lutte s'engage contre l'application de la réforme Haby, contre la pénurie et la sélection sociale, pour les libertés au lycée, pour l'amélioration des conditions de vie, d'études, pour des débouchés garantis »². De nouvelles manifestations ont lieu le 10 mars et rassemblent des milliers de jeunes : 5 000 à Paris, 1 200 à Amiens, 2 000 à Bordeaux, 2 000 à Grenoble, 500 à Dijon, 1 000 à Limoges où ils occupent l'ANPE, 2 000 à Lyon où les représentants du mouvement prennent la parole sur *Europe 1*, 1 500 à Marseille, 300 à Nice, 500 à Saint-Étienne, 1 200 à Toulouse et 2 000 à Strasbourg³. Le 11 mars, ils sont 3 000 à Montpellier⁴, alors que l'UNEF-Unité Syndicale annonce un grand rassemblement le 16 mars et que les CLE et les CGE appellent à manifester les 17 et 18 mars⁵. Les manifestations sont soutenues par les partis de gauche, opposés aux mesures répressives et autoritaires⁶, comme celles qui touchent le centre Clignancourt, fermé du 10 au 15 mars pour cause « d'agitation »⁷, l'IEP de Bordeaux, fermé en raison des incidents dus aux grévistes et occupé le 15 ou l'UER de Droit de Montpellier, fermé suite à la perturbation des cours par les grévistes⁸. Le mouvement d'agitation « gonfle » après des déclarations d'Alice Saunier-Seïté⁹ et les décisions de fermetures d'université. Le 11 mars 1976, Alice Saunier-Seïté est reçue sur *Antenne 2* et déclare que la réforme est « le prétexte de ce mouvement savamment orchestré par les syndicats étudiants d'extrême gauche »¹⁰. Après avoir minimisé le mouvement – « 5 % seulement des étudiants français sont des contestataires » – elle menace d'invalider l'année universitaire : « Si les enseignements normaux ne peuvent être assurés, les diplômes nationaux ne seront pas décernés en fin d'année »¹¹. Les propos de la secrétaire d'État aux universités sont comparés à un « détonateur » par la presse et, selon certains commentateurs, ils marquent un tournant dans le mouvement : « Pour la première fois depuis 68, les étudiants apolitiques – ceux qu'on a baptisé "le Marais" – commencent à bouger »¹². Même la FNEF proteste contre ces

¹ Bruno Frappat, « Des milliers d'étudiants ont réclamé hier le droit aux études et le droit au métier », *L'Humanité*, 11 mars 1976.

² *Ibid.*

³ Dominique Dhombres, « Des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes universitaires », *Le Monde*, 12 mars 1976.

⁴ Dominique Dhombres, « L'agitation étudiante touche de nouvelles universités », *Le Monde*, 13 mars 1976.

⁵ *Ibid.*

⁶ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 24.

⁷ D. Dhombres, « L'agitation étudiante touche de nouvelles universités », *op. cit.*

⁸ Guy Herzlich, « Les manifestations étudiantes », *Le Monde*, 14-15 mars 1976.

⁹ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, pp. 443-444.

¹⁰ Jacques Malherbe, « Pas de diplôme cette année si les grèves persistent », *L'Aurore*, 12 mars 1976.

¹¹ *Ibid.*

¹² Jacques Malherbe, « Une semaine qui s'annonce chaude », *L'Aurore*, 17 mars 1976.

« déclarations limites » et le « ton d'institutrice mécontente » d'Alice Saunier-Seïté, demandant par la même occasion sa démission¹.

Le 12 mars, « en réaction » à ces propos, les étudiants de Montpellier sont 1 200 à se réunir devant le Rectorat et les étudiants de Nanterre, réunis en assemblée générale. Ils votent une motion contre les déclarations de la secrétaire d'État aux universités². Les 13 et 14 mars, une réunion de la CNCDG – Coordination Nationale des Comités de Grève –, se tient à Paris : on y décide la tenue de manifestations et de meetings pour le 17 mars et d'une « rencontre nationale » à Nanterre le 18³. La journée du 16 mars marque sur tout le territoire national « l'amplification » de la mobilisation. À Lyon, l'ANPE est occupée. À Bordeaux, 800 étudiants bloquent la RN 10 et la bibliothèque de l'IEP est incendiée. À Brest, le conseil d'université de Bretagne Occidentale est retenu par 250 étudiants, suite à l'adoption de la circulaire d'application de la réforme. À Rennes, c'est le « bureau des professeurs » qui est occupé⁴. Le 16 mars, l'UNCAL organise sa « journée nationale d'action » : 2 000 manifestants se rassemblent à Paris, 1 000 à Compiègne, 1 000 à Saint-Étienne, Marseille et Limoges, 600 à Annecy et Creil et 200 à Annemasse. Le syndicat, qui doit se réunir le 17 à Jussieu, déclare que les manifestations « témoignent de la volonté de lutte contre la réforme Haby et ses décrets d'application » et que « la démonstration est faite que les lycéens ne sont pas résignés »⁵. On l'observe le 17, à l'appel de l'UNCAL, de l'UNEF-Renouveau et des CDG : 4 000 personnes défilent à Paris, 3 000 à Lille où la grève se veut « active », 2 500 à Nancy, 3 000 à Lyon devant le Rectorat, 3 000 à Bordeaux, 1 000 à Limoges devant l'ANPE, 800 à Orléans, 200 à Nice, 500 à Amiens où la Chambre patronale de Picardie est occupée et 400 à Grenoble où des tracts sont distribués à la population⁶. Le 18 mars, 5 000 personnes manifestent à Nanterre et défilent jusqu'au Secrétariat d'État aux universités, à l'appel de la CNCDG⁷, mais des affrontements et des pillages ternissent l'image du rassemblement⁸. Viennent ensuite les vacances de Pâques, pendant lesquelles la coordination nationale se réunit à Amiens et met en place trois grandes instances : le comité de grève, l'assemblée générale « quotidienne et souveraine » et les commissions spécialisées⁹. Mais malgré tous

¹ Antoine Silber, « Université : fabrique à chômeurs », *Le Point*, n° 185, 5 avril 1975.

² G. Herzlich, « Les manifestations étudiantes », *op. cit.*

³ « Des journées d'actions sont prévues pour les 17 et 18 mars », *Le Monde*, 17 mars 1976.

⁴ « L'agitation contre la réforme du second cycle », *Le Monde*, 18 mars 1976.

⁵ Floriane Olivier, « La lutte pour une réforme démocratique de l'enseignement », *L'Humanité*, 17 mars 1976.

⁶ « Plusieurs manifestations de protestations ont lieu à Paris et en province », *Le Monde*, 19 mars 1976.

⁷ Guy Herzlich, « Plusieurs milliers d'étudiants ont défilé à Paris », *Le Monde*, 20 mars 1976.

⁸ Jacques Bourget et Philippe Delaye, « Revoilà les casseurs », *L'Aurore*, 19 mars 1976.

⁹ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, pp. 443-444.

leurs efforts, les étudiants n'ont toujours pas été écoutés et on peut se demander si, une nouvelle fois, les vacances ne vont pas affaiblir le mouvement.

À Clermont-Ferrand, la situation diverge une nouvelle fois d'avec l'évolution nationale puisque que si globalement le mouvement étudiant contre la réforme du second cycle n'a dans un premier temps que peu d'échos, la lutte contre la partition devient de plus en plus visible sur la scène politique et médiatique, locale comme nationale. Début mars, l'agitation continue localement. Le 1^{er} mars, un « Comité d'information des étudiants de Médecine et de Pharmacie » est créé, sous l'impulsion du MARC, lors d'une assemblée générale qui décide également l'entrée en grève « contre le mandarinisme et la non liberté d'expression »¹. Le 3 mars, un meeting est organisé par l'AGEC et la LCR à la faculté de Lettres, suivi d'une manifestation qui réunit 600 personnes². Une marche est ensuite organisée jusqu'aux locaux de *FR3*, où une délégation étudiante se voit refuser l'antenne mais reçoit la garantie qu'il sera fait mention de leurs revendications. De premiers incidents ponctuent néanmoins cette journée d'action : une « trentaine d'éléments » tentent d'entrer de force à *FR3* puis s'attaquent au siège du PFN à Chamalières³. Le mouvement de protestation étudiant est conduit à Clermont par l'AGEC qui, dans un tract du 5 mars, appelle à deux journées « facs mortes » les 9 et 10 mars, mais également à l'organisation d'un « cortège autonome pendant la journée d'action du service public et nationalisé » et à une « journée de rassemblement régional et local de discussion de plate-forme, de revendication, d'occupation du rectorat [...] pour refuser dans les faits la réforme du second cycle, [...] projet de liquidation de l'éducation nationale »⁴. Le syndicat étudiant appelle l'administration à soutenir le mouvement et à bloquer les dossiers et les maquettes d'habilitation. Cependant, l'AGEC semble fortement concurrencée voire même exclue de certaines « instances ». C'est le cas par exemple dans la « Coordination étudiants/professeurs », créée par le SNESup et des étudiants proches de l'UNEF-Renouveau. L'absence des représentants de l'AGEC est perçue comme une « ingérence dans les affaires étudiantes [qui] ne peut conduire qu'à la division »⁵. Le syndicat étudiant demande donc au SNESup de l'accepter dans l'intersyndicale. Les tensions entre les différents courants sont également visibles dans le rapport entre le

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 195-3, *op. cit.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 210-3, 4 mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGECE, « Mobilisation ! », 5 mars 1976, Archives de l'AGECE.

⁵ Lettre ouverte du bureau AGECE au SNESup-Clermont, 6 mars 1976, Archives de l'AGECE.

mouvement local et la coordination nationale : les délégués AGECE accusent par exemple huit délégués de l'UNEF-Renouveau – trois de Lettres, cinq de Droit et Sciences économiques – d'avoir « bafoué l'engagement qu'ils avaient pris devant [les étudiants] en AG » en refusant, lors de la réunion de la coordination le 6 mars, de voter pour la tenue d'une manifestation « centrale » avant les vacances de Pâques¹, contrairement à la motion votée par les assemblées générales étudiantes locales. Pour l'AGECE, c'est là « une remise en cause du contrôle démocratique du mouvement » et les délégués Renouveau doivent « fournir une explication ». Si les tensions et les divisions existent bel et bien au sein du mouvement étudiant clermontois, elles n'empêchent pas l'action, une action qui se radicalise au fil des jours.

Le mois de mars 1976 se caractérise en effet par une radicalisation des actions étudiantes à Clermont. Le premier signe de cette radicalisation est l'occupation, à partir du 8 mars, du CIO par les étudiants de Sciences et du CUST², qui devient rapidement le « QG » du mouvement. Le 10 mars, c'est la faculté de Lettres et Sciences humaines qui est occupée à son tour. Mais cette fois, l'occupation se fait dans la violence : les portes de la faculté sont forcées, de nombreux dégâts sont à déplorer et surtout la quasi-totalité des dossiers d'inscription sont brûlés. Les violences, qui « auraient été commises par des étudiants d'obédience maoïste et LCR »³, sont unanimement dénoncées mais surtout, elles engendrent des tensions entre enseignants et étudiants, dont la protestation avait été jusque là unanime. Pour l'AGECE, les dégradations de la faculté de Lettres sont « une provocation [...] qui cherche à détourner la grève des étudiants de son but » et « ne peuvent que servir d'appui au gouvernement qui cherche à dénaturer la lutte des étudiants »⁴. Le syndicat demande aux étudiants de « rester unis » et refuse de participer à l'occupation, qui sera « soit néfaste, soit inutile »⁵. L'assemblée générale des personnels de la faculté de Lettres proteste aussi contre les dégradations – vol de dossiers et de fichiers, vol d'argent, inscriptions injurieuses, vol de documents concernant les examens – et elle décide « de ne pas reprendre sa tâche [...] tant que subsiste l'état actuel des choses »⁶. Le 11 mars, les délégués des comités de grève de

¹ Déclaration de plusieurs délégués clermontois à la Coordination nationale du 6 mars à Paris, « Étudiants, sachez-le », 9 mars 1976, Archives de l'AGECE.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 231-3, 12 mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGECE-Inform, 11 mars 1976, Archives de l'AGECE.

⁵ *Ibid.*

⁶ Résolution de l'Assemblée générale du personnel de l'UER de Lettres, 12 mars 1976, Archives de l'AGECE. Voir annexe 14, Annexes au Chapitre V.

Lettres, Droit, Sciences économiques, Sciences et CUST tiennent une conférence de presse : s'ils renouvellent leur condamnation de la réforme du second cycle et de la partition – qui selon eux « répond à des intérêts personnels » – l'essentiel des interventions est concentré sur les événements du 10, unanimement désapprouvés. Cependant, malgré la condamnation unanime des actes de violence, la tension continue de croître. Le 15 mars, plusieurs assemblées générales sont convoquées pour faire le point sur la mobilisation. En Droit et Sciences économiques, la grève est reconduite lors d'un vote à main levée mais des membres du GUD, qui « exigent » un vote à bulletin secret, perturbent les discussions et une bagarre générale, sans trop de « conséquences », éclate¹. L'assemblée générale de Lettres reconduit également la grève mais les tensions entre l'AGEC et la LCR qui « semble contrôler le mouvement », sont de plus en plus vives et se cristallisent sur les événements du 10, attribués par l'AGEC à des « éléments LCR »². À la faculté de Sciences, les étudiants votent, en plus de la reconduction de la grève, l'occupation permanente des locaux. La journée du 15 mars est elle marquée par un incident « retentissant » : en fin d'après-midi, une délégation d'étudiants se rend dans le bureau du doyen de Droit, M. Stoufflet, pour demander des « précisions » sur une lettre reçue par tous les étudiants précisant que les examens porteront sur « tout le programme prévu ». Le doyen refusant de revenir sur sa décision, ce dernier est séquestré pendant plusieurs heures. Durant la séquestration, le bureau du doyen est « fouillé ». Des documents « importants » sont saisis, dont une convention entre la faculté et Michelin portant sur une étude concernant « Le bâtiment et les travaux publics en France et leur impact sur les transports », étude réalisée par des étudiants de Sciences économiques en contrepartie de 27 000 francs versés à la faculté. La convention précise que « ce travail restera la propriété de Michelin et les conclusions ne pourront être diffusées sans son consentement préalable », une clause qui illustre pour les étudiants « la mainmise du patronat sur l'université »³. Bien que cette convention signée entre la faculté et l'entreprise Michelin soit une convention « classique », elle est interprétée par les contestataires comme le symbole de la collusion entre l'université et le patronat⁴. Confronté à la dégradation du climat, le Recteur Jean-Claude Dischamps fait appel à la police, qui « libère » le doyen et évacue la faculté de Droit. La police interpelle 40 personnes pendant « l'opération », une interpellation à l'origine

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 243-3, 16 mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

² *Ibid.*

³ Contrat entre la Manufacture française des pneumatiques Michelin et l'Association universitaire de recherche économique de Clermont-Ferrand, Document trouvé dans le bureau du doyen de la faculté de Droit lors de sa séquestration et annoté par le Comité de grève de Droit, mars 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 243-3, 16 mars 1976, *op. cit.*

d'affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ¹. L'intervention policière semble bien « envenimer la situation », comme semblent l'illustrer les jets de cocktails molotov sur les cars de police garés devant le site de la Rotonde². Le mouvement clermontois entre alors dans une nouvelle phase, celle de la radicalité.

Le 16 mars, suite à l'intervention policière, une assemblée inter-facultés se tient à la faculté de Lettres. Une motion contre la répression policière est votée, relayée par l'AGEC dans un tract intitulé « Les flics en dehors des facs », dans lequel elle accuse la police de « tabassage » de plusieurs étudiants durant leur garde à vue ³. À l'issue de l'assemblée, une manifestation réunit plus de 2 000 personnes qui défilent jusqu'au Rectorat⁴. Il faut également noter, concernant cette journée du 16 mars, l'échec de la tentative de mobilisation lycéenne par l'UNCAL : moins de 2 % des lycéens sont grévistes dans le Puy-de-Dôme ⁵ et seule une poignée d'entre eux participe au cortège étudiant. Mais pour Clermont-Ferrand, « l'événement du jour » est la parution, au *Journal Officiel*, du décret sur la partition de l'université, signé par la Secrétaire d'État aux universités et le Premier ministre. La parution du décret, quelques jours avant les vacances de Pâques, suscite une vive émotion mais aussi des interrogations sur les suites à donner au mouvement. Le 18 mars, en l'absence des « éléments extrémistes qui mènent le conflit [...] absents car partis à la manifestation nationale »⁶, une assemblée générale a lieu à la faculté de Lettres. Compte tenu de l'imminence des vacances, les contestataires votent la suspension de l'occupation de la faculté de Lettres – qui est effective le 19 – mais maintiennent l'occupation du CIO ⁷, qui nécessite moins de « troupes ». Mais surtout, l'occupation du CIO est prolongée car les étudiants profitent du matériel disponible sur place – ronéos, photocopieuses – pour imprimer tracts et brochures. On dispose de plusieurs exemples de « publications » préparées au CIO, notamment de tracts dont celui du 19 mars 1976. Dans ce tract, les étudiants dénoncent la partition, « justifiée par des intérêts personnels » et ayant pour objectif de faire de l'université

¹ *Ibid.*

² « Cocktails molotov à Clermont-Ferrand », *L'Aurore*, 17 mars 1976.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 243-3, 16 mars 1976, *op. cit.*

⁴ E. Dupit, *op. cit.*, p. 119.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 242-3, 16 mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 256-3, 19 mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁷ *Ibid.*

de Clermont-Ferrand une « université aux ordres »¹. La partition, condamnée selon les syndicats par tous les acteurs – étudiants, enseignants, personnels, Conseil d’université, CPU ou CNESER – va créer selon eux une dissymétrie avec, d’un côté, une université « à finalité étroitement professionnelle » et, de l’autre, une université « vouée à la stagnation faute de moyens ». C’est pourquoi ils appellent « à la résistance » : « Nous ne pouvons accepter une telle imposition antidémocratique. Nous sommes décidés à développer l’action pour obtenir l’abrogation de la réforme et l’abrogation de la partition »². On observe, à la lecture de ce tract, une réelle peur d’un « déclassement » dans la population étudiante clermontoise, peur visible à travers d’autres indices : le 18 mars, une centaine d’étudiants défilent de la faculté de Lettres jusqu’à l’ANPE, où ils demandent – et obtiennent – leur inscription sur les listes de chômeurs³. Le 19 mars, les Clermontois organisent les « funérailles de l’avenir étudiant »⁴ et « baladent » dans les rues de la ville un cercueil noir portant l’inscription « Université assassinée ». Si la réaction des étudiants à la parution du décret entérinant la partition est « vive », celle des enseignants et des personnels de l’université n’en est pas moins significative. Le 18 mars, un Conseil d’université « exceptionnel » est convoqué. Pendant cette réunion, plusieurs motions sont adoptées : la première pour « protester contre le coup de force de la partition », la seconde contre la réforme du second cycle⁵. Les membres du conseil décident également la création d’une association, « l’Association en faveur d’un établissement unique », dont la direction est confiée à Pierre Pascallon, professeur de Droit et vice-président « officieux » de l’université⁶. Plus exceptionnel encore, le conseil décide de diffuser un tract définissant sa position. Dans ce tract, le conseil « appelle solennellement les personnels de l’université à se réunir [...] pour protester contre le coup de force par lequel le Secrétariat d’État aux universités a imposé la division artificielle des établissements d’enseignement et de recherche »⁷ et condamne le démantèlement de l’université, basé sur « des motifs qui ne sont ni pédagogiques, ni scientifiques, au mépris des avis contraires donnés par le Conseil d’université, la CPU et le CNESER »⁸. Le décret sur la partition est donc unanimement condamné, à l’exception notable des dirigeants de la future université Clermont I. Clermont-Ferrand apparaît ainsi à la fin du mois de mars 1976 comme un « point noir » de l’agitation,

¹ Tract de la Cellule d’information occupée par les étudiants, « L’université de Clermont doit vivre », 19 mars 1976, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 256-3, 19 mars 1976, *op. cit.*

⁴ E. Dupit, *op. cit.*, p. 119.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 256-3, 19 mars 1976, *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Tract diffusé par le Conseil d’université de Clermont-Ferrand, 18 mars 1976, Archives de l’AGEC.

⁸ *Ibid.*

au même titre que les universités de Nanterre, Grenoble ou Nantes ¹. Cependant, les vacances de Pâques marquent un coup d'arrêt pour le mouvement – l'occupation du CIO, commencée le 8 mars, est même stoppée faute de « personnels »² – et il faut, comme dans le reste du pays, attendre la rentrée universitaire du 5 avril pour voir le mouvement « rebondir ».

C – Des manifestations de masse à l'épuisement, avril-mai 1976

Déjà, donc, entre janvier et mars 1976, des premières manifestations de l'opposition aux réformes Haby, Soisson et Saunier-Seïté, naissent dans le monde universitaire. Mais beaucoup d'autres problèmes sont posés à la même époque, c'est pourquoi la mobilisation est assez longue à se mettre en marche. Mais une fois l'information relayée, un nombre important d'étudiants se mobilisent contre une réforme jugée inutile et injuste. Bientôt, l'opposition se traduit sur le terrain par des grèves, des actions diverses et surtout des manifestations de masse.

1 – La radicalisation du mouvement

À la veille des vacances de Pâques, on s'interroge sur la suite à donner au mouvement, car le gouvernement reste ferme et les congés sont souvent « démobilisateurs »³. Mais pendant les vacances, les universités restent « remplies » et les étudiants mobilisés demandent toujours « l'abrogation pure et simple du texte »⁴. Par exemple, à l'université d'Amiens, en grève depuis six semaines, l'occupation est reconduite chaque jour en assemblée générale durant les congés⁵. À la rentrée, on assiste à une multiplication des grèves, souvent votées le 5 avril : la grève est ainsi reconduite à Amiens où « un cahier de revendications » est rédigé, ainsi qu'à Brest, Grenoble, Saint-Étienne, Villetaneuse, Descartes, Tolbiac et Nanterre ⁶. Le 6 avril, la grève reprend à l'université de Provence, Aix-Marseille II, Bordeaux III et à l'IEP d'Orléans et même dans le secondaire, comme au lycée Aliénor d'Aquitaine d'Amiens, où les

¹ Gérard Petitjean, « Enseignement : les nouveaux aiguillages », *Le Nouvel Observateur*, n° 592, 15-21 mars 1976.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 271-3, 25 mars 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

³ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 25.

⁴ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, pp. 443-444.

⁵ Christiane Chombeau, « 50 occupants au creux des vacances », *Le Monde*, 2 avril 1976.

⁶ « Des grèves reprennent dans plusieurs universités », *Le Monde*, 7 avril 1976.

élèves débattent sur la réforme ¹ au lieu de suivre leurs cours. Le 7 avril, les universités de Lyon et Caen reconduisent le mouvement et le 8 avril, c'est à Lille que le vote de la grève est renouvelé, à l'université et dans les lycées Faidherbe et Gaston Berger ². Mais déjà, des oppositions entre grévistes et partisans de la reprise des cours ont lieu, comme c'est le cas à Nanterre³. Le 10 avril, de nouvelles assemblées générales reconduisent encore le mouvement à Bordeaux, Lyon, Orléans, Nancy, Reims, Poitiers et Toulouse⁴.

Mais c'est le 12 avril que le mouvement se durcit véritablement. En effet, le 10 avril, la « coordination nationale étudiante » se réunit et vote la grève générale dans les universités⁵, une grève qui doit unir étudiants, professeurs et ATOS, « symboles des travailleurs »⁶. Mais le mouvement se divise légèrement : l'UNEF-Renouveau hésite et n'appelle à la grève que le 15 avril, comme le SNESup ⁷. Le SGEN, lui, appelle à une grève des professeurs pour une semaine⁸. Le 12 avril donc, de nombreuses assemblées générales se réunissent pour débattre après « l'appel d'Amiens »⁹, et beaucoup répondent positivement à la demande. La grève progresse alors, surtout dans les « disciplines » scientifiques, comme à Orsay, Besançon, au Mans, Nice, Dijon et Limoges ; et dans le secondaire à Bordeaux, Romans, Poitiers, Nice et Alès. Près de cinquante établissements du secondaire, de quinze académies, sont alors touchés par les grèves et l'absentéisme ¹⁰. Le mouvement se poursuit le 13 avril et touche l'IUT de Mulhouse, les facultés de Nancy, Rennes, Paris V, Créteil, Vincennes, avec le soutien des professeurs et de nouveaux lycées ¹¹. Le mouvement de grève est donc massif en avril 1976, ce qui permet à *L'Express* de titrer sur « Un parfum de mai », traduisant bien l'ampleur du mécontentement¹². En effet, la mobilisation contre les décrets Saunier-Seïté fait naître la plus longue grève connue par le milieu étudiant ¹³. D'autant plus que les 17 et 18 avril, une nouvelle réunion de la CNDCG, tenue à Toulouse, appelle à « une grève générale effective des universités » et « une grève générale de l'Éducation », impliquant donc lycéens, collégiens et enseignants. À cet appel répondent favorablement les facultés de Brest, du Mans,

¹ Paul Chovelon, « Deux journées d'actions sont prévues les 14 et 15 avril », *Le Monde*, 8 avril 1976.

² Dominique Dhombres, « Supérieur : la contestation étudiante se développe », *Le Monde*, 10 avril 1976.

³ Jean-Louis Quermonne, « L'agitation universitaire paraît s'étendre », *Le Monde*, 9 avril 1976.

⁴ Dominique Dhombres, « L'agitation universitaire », *Le Monde*, 11-12 avril 1976.

⁵ A. Touraine, *Lutte étudiante, op. cit.*, p. 187.

⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁷ D. Fischer, *op. cit.*, p. 460.

⁸ Bertrand Le Gendre, « L'agitation universitaire inquiète le gouvernement », *Le Monde*, 13 avril 1976.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Guy Herzlich, « La circulaire d'application va être revue », *Le Monde*, 14 avril 1976.

¹¹ Dominique Dhombres, « De nouvelles universités sont touchées par la grève », *Le Monde*, 15 avril 1976.

¹² J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 463.

¹³ F. Dubet, *op. cit.*, pp. 198-199.

de Lille, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Perpignan, Reims, Rennes et Saint-Étienne ¹ et 6 lycées de Rennes, le lycée Voveay d'Annecy ², auxquels viennent se joindre le 26 avril les lycées de Gonesse, Corbeil-Essonnes, Niort, Reims et Bressuire ³. Mais si le mouvement de grève se poursuit, on remarque une montée de l'absentéisme qui se traduit par la baisse du nombre de participants aux assemblées générales⁴. La grève continue donc dans le secondaire et le supérieur à la fin du mois d'avril et touche six nouveaux lycées parisiens ou encore l'ENS de Paris⁵. L'appel à la grève générale est prolongé, au moins jusqu'au 1^{er} mai, pendant une réunion de la CNCDG les 27 et 28 avril à Paris ⁶. Parallèlement au mouvement de grève, d'autres actions sont mises en place et mobilisent nombre de contestataires.

Dès la rentrée d'avril effective, les actions s'amplifient dans leur nombre et leur étendue. Du 1^{er} au 5 avril, des manifestations ont lieu aux Antilles et en Guyane, pendant la visite officielle de René Haby. Un meeting rassemble 600 personnes à Pointe-À-Pitre et 1 600 étudiants défilent à Cayenne le 3 avril, contre la réforme et la montée du chômage ⁷. À Brest, l'express de Paris est bloqué et les wagons peints « aux couleurs de la lutte » par les manifestants, dispersés par la police ⁸. À Paris, l'université de Villetaneuse est occupée et le CDG, la CGT et la CFDT y préparent « le forum des luttes » prévu le 10 ⁹. De son côté, l'UNEF-Renouveau appelle à deux « journées d'action et de popularisation » les 7 et 8 avril¹⁰, et le syndicat, avec le SNESup, appelle à deux autres journées de mobilisation les 14 et 15 avril, pendant la réunion de la CPU¹¹. La première journée d'action du 7 avril est marquée par un meeting intersyndical UNEF-Renouveau, SNESup et SGEN, suivi d'une manifestation de 150 personnes à Austerlitz ¹², alors qu'en province les actions se durcissent ¹³. Le 8 avril, de nombreuses manifestations ont lieu à l'appel de l'UNEF-Renouveau et de la CNCDG, avant

¹ Dominique Dhombres, « Les grèves affectent toujours de nombreuses universités », *Le Monde*, 22 avril 1976.

² Dominique Dhombres, « Étudiants et enseignants continuent leur offensive contre la réforme », *Le Monde*, 25-26 avril 1976.

³ Dominique Dhombres, « L'agitation dans les universités et les lycées », *Le Monde*, 28 avril 1976.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le mouvement de grève dans les universités et le secondaire connaît un certain tassement », *Le Monde*, 30 avril 1976.

⁶ Dominique Dhombres, « Les mouvements de protestation contre la réforme de l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 29 avril 1976.

⁷ « Des grèves reprennent dans plusieurs universités », *op. cit.*

⁸ P. Chovelon, « Deux journées d'actions sont prévues... », *op. cit.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ « Des grèves reprennent dans plusieurs universités », *op. cit.*

¹¹ P. Chovelon, « Deux journées d'actions sont prévues... », *op. cit.*

¹² J.-L. Quermonne, « L'agitation universitaire paraît s'étendre », *op. cit.*

¹³ *Ibid.* Pour une liste plus détaillée des actions, voir annexe 15, Annexes au Chapitre V.

celles prévues le 9, notamment à Paris, où la manifestation de la « coordination parisienne », bien qu'interdite, réunit 5 000 étudiants qui investissent le Rectorat¹.

On assiste donc, après les vacances de Pâques, à des manifestations au « caractère subversif et contestataire », proches de l'esprit de Mai 68. Les défilés sont colorés et les étudiants « spontanéistes et jusqu'au-boutistes » cherchent l'alliance avec les travailleurs². Ces manifestants sont encouragés par l'UNEF-Renouveau, dont le président René Maurice veut « une grande semaine nationale de poursuite et d'extension de la lutte »³, « une riposte [...] consciente et calme »⁴. L'UNEF-Renouveau, avec le SNESup, publie un communiqué appelant à « amplifier les actions sous toutes les formes » et l'UNCAL, elle, appelle à une grande « semaine d'action »⁵. L'agitation se poursuit et s'amplifie dans le pays le 13 avril, dans les établissements d'enseignement supérieur comme dans ceux d'enseignement secondaire, où différents types d'actions – assemblées générales, grèves ou « débrayages », paralysent le fonctionnement normal⁶. Une nouvelle réunion de la CNCDG a lieu le 14 avril à Paris : les délégués appellent à une « journée d'action des étudiants et des enseignants » pour le 15 avril, avec le soutien de l'UNCAL, l'UGE, la CGT, la CFDT, le PC et le COSEF⁷. Suite à cette réunion, de nombreuses assemblées sont une nouvelle fois convoquées⁸. Tous ces appels à la mobilisation ont pour but d'unir le plus grand nombre d'étudiants et de lycéens contre les réformes gouvernementales, ce qui se fait dès la journée du 15 avril.

En effet, la mi-avril est synonyme d'un nouveau « tournant » dans la contestation. Le 15 avril, on recense près de 100 000 manifestants en France⁹. À Paris, 30 000 personnes défilent de Bastille à Sèvres Babylone¹⁰. Pour Fredi Meignan, secrétaire général de l'UNCAL, cette journée de manifestations est positive pour le mouvement : les manifestants sont venus « déterminés et responsables », « les visages graves », pour obtenir « la gratuité totale de l'enseignement, 25 élèves par classe, de meilleurs débouchés et le retrait de la réforme Haby ». Il appelle les contestataires à manifester le 1^{er} mai avec les travailleurs et « à réfléchir

¹ D. Dhombres, « Supérieur : la contestation étudiante... », *op. cit.*

² E. Dupit, *op. cit.*, p. 119.

³ B. Le Gendre, « L'agitation universitaire inquiète le gouvernement », *op. cit.*

⁴ « 5 000 étudiants ont manifesté en riposte aux provocations du pouvoir », *L'Humanité*, 10 avril 1976.

⁵ *Ibid.*

⁶ D. Dhombres, « De nouvelles universités sont touchées... », *op. cit.*

⁷ Dominique Dhombres, « Journée nationale de manifestation contre la réforme universitaire et la loi Haby », *Le Monde*, 16 avril 1976.

⁸ « Les étudiants en grève préparent la journée d'action du 15 avril », *La Montagne*, 13 avril 1976.

⁹ Guy Herzlich, « Après le succès des manifestations étudiantes », *Le Monde*, 17 avril 1975.

¹⁰ *Ibid.*

démocratiquement sur un statut lycéen »¹. Le mécontentement est pour lui légitime : « l'Université vit et veut vivre »². Devant le succès du 15 avril, la CNCDG appelle à une nouvelle manifestation pour le 23 avril³. La veille, le 22 avril, à l'appel de l'UNCAL, 5 000 lycéens défilent à Paris de Nation à la gare de l'Est et plusieurs milliers en province⁴. Des actions symboliques sont organisées : des « cours sauvages » dans les rues de Saint-Étienne, un forum et une « bouffe » sur le campus de Nancy, l'occupation de l'ANPE du Havre⁵. Mais une fois de plus, ce sont les manifestations de la CNCDG qui réunissent le plus de manifestants le 23 avril : 25 000 à Paris de Bastille à Denfert-Rochereau et des milliers en province⁶. D'autres types d'action sont engagés, comme à Avignon où la faculté est occupée⁷. Les élèves de l'EN de Livry-Gargan envahissent l'exposition « Vivre à l'école » du Grand Palais pour demander l'abrogation de la réforme Haby⁸. Les manifestations continuent donc à la fin du mois d'avril : le 27, 3 000 personnes défilent à Brest et 500 à Marseille⁹, à Poitiers, 200 étudiants organisent un cortège nuptial pour « le mariage de l'Université et du patronat » et la même action réunit 800 étudiants à Toulouse¹⁰. Mais en cette fin avril, les choses évoluent sur bien des points : on note une nouvelle montée de l'absentéisme chez les lycéens, de nombreux lycées sont fermés et le mouvement devient surtout opposé à la « répression », comme le montre l'appel de l'UNCAL pour la manifestation du 30 avril à Paris¹¹. La situation se dégrade aussi dans les universités où la violence se fait de plus en plus présente, comme à Dauphine, faculté fermée le 26 avril suite à des dégradations matérielles. Ces « mutations » entraînent des changements stratégiques : lors de la réunion de la CNCDG du 6 mai à Lyon, les délégués appellent à « débattre sur le bilan actuel du mouvement et [à] décider des formes d'action »¹². Pour l'UNCAL, « les lycéens ne veulent pas laisser passer cette occasion de

¹ Jean Weber, « À l'appel de l'UNCAL, des milliers de lycéens disent non à la réforme Haby », *L'Humanité*, 23 avril 1976.

² Jean Weber, « Étudiants et lycéens par dizaine de milliers », *L'Humanité*, 24 avril 1976.

³ Dominique Dhombres, « De nouvelles manifestations sont prévues pour le 23 avril », *Le Monde*, 20 avril 1976.

⁴ Dominique Dhombres, « Étudiants et enseignants continuent leur offensive contre la réforme », *Le Monde*, 24 avril 1976.

⁵ *Ibid.*

⁶ Dominique Dhombres, « Les protestations contre les réformes de l'enseignement secondaire et supérieur », *Le Monde*, 25-26 avril 1976.

⁷ *Ibid.*

⁸ D. Dhombres, « L'agitation dans les universités et les lycées », *op. cit.*

⁹ Dominique Dhombres, « Les mouvements de protestation contre la réforme de l'enseignement supérieur et secondaire », *Le Monde*, 29 avril 1976.

¹⁰ « Le mouvement de grève dans les universités et le secondaire connaît un certain tassement », *Le Monde*, 30 avril 1976.

¹¹ *Ibid.*

¹² Bernard Frédérick, « L'UNEF : des propositions pour assurer l'efficacité du mouvement », *L'Humanité*, 8 mai 1976.

défendre partout leurs revendications », donc la lutte doit continuer ¹. Pour certains donc, la lutte est loin d'être finie : à Tolbiac par exemple, 50 étudiants séquestrent le directeur de l'UER de Sciences Politiques. À Lyon, M. Bernados, président de l'université Lyon II est retenu par le CDG. À Lille, l'Université Lille II est occupée et à Grenoble, la route menant à l'université est bloquée². Le mois d'avril est donc un mois décisif pour les contestataires, au plan national comme au plan local.

À Clermont-Ferrand comme dans le reste du pays, le mois d'avril voit le mouvement s'amplifier sous l'effet conjugué de la répression et de la « jonction lycéenne » à la contestation. Le 5 avril, jour de la rentrée des vacances de Pâques, des assemblées générales ont lieu dans toutes les facultés de la ville pour décider des suites du mouvement. La grève est votée à la majorité en Sciences économiques, Droit, Lettres, au CUST et en Sciences, où l'on vote également l'occupation des locaux administratifs ³. Le même jour, une assemblée « interfacs » décide, avec le soutien des syndicats, de la mise en place de piquets de grève⁴, de l'occupation des locaux de Carnot, du CIO et du bureau du doyen de Médecine, Gaston Meyniel. Il constitue un « QG de réflexion et d'organisation » qui a pour mission de distribuer des tracts explicatifs à la population et d'entamer des discussions avec les syndicats enseignants⁵. Mais il faut noter l'influence grandissante des « inorganisés » au sein du mouvement clermontois. En effet, les organisations étudiantes traditionnelles, à commencer par l'AGEC, semblent dépassées par la « base » étudiante, comme l'illustre la création d'un Comité d'action unitaire le 6 avril, comité créé en fait sous le « parrainage » de la LCR : les représentants « historiques » du mouvement étudiant clermontois semblent, pendant plusieurs jours, « condamnés au suivisme ». C'est ce comité d'action unitaire qui rassemble, le 8 avril, 800 personnes lors d'une assemblée générale à la faculté de Lettres. Pendant cette rencontre, il est décidé d'une manifestation « unitaire » jusqu'au Rectorat, manifestation qui rassemble ensuite plus de 2 000 personnes⁶. Devant le Rectorat, la situation dégénère : sous l'impulsion de plusieurs meneurs « maos-spontanéistes » – Michel Lavail (étudiant en Sciences), Jacques Fontbonne (étudiant en Lettres) et Dominique Maraval (étudiant en Droit) – des étudiants

¹ Raymond Gelly, « L'intensification de la lutte revendicative », *L'Humanité*, 11 mai 1976.

² Dominique Dhombres, « Des incidents ont eu lieu dans plusieurs universités », *Le Monde*, 13 mai 1976.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 305-3, 6 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁴ « La grève à l'université de Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 7 avril 1976.

⁵ « Droit, Lettres, Sciences : la grève se poursuit avec l'occupation des locaux », *La Montagne*, 8 avril 1976.

⁶ Dominique Dhombres, « Supérieur : la contestation se développe », *Le Monde*, 10 avril 1976.

envahissent le Rectorat¹. Les dégâts matériels sont importants : des vitres sont brisées, des dossiers jetés par les fenêtres et le bureau du Recteur est « inspecté » par les manifestants. La police intervient pour faire évacuer les bâtiments, ce qui conduit à des affrontements entre les forces de l'ordre et des militants LCR, maoïstes et « les éléments marginaux habituels » : quatre policiers sont blessés dont un doit être hospitalisé, 12 étudiants doivent recevoir des soins au CHU et deux sont interpellés pour avoir dégradé plusieurs véhicules « dont celui de l'épouse du Recteur ». Après ces événements, une nouvelle manifestation est réunie dans la soirée pour protester contre la violence policière et elle se termine devant les usines Michelin, où les étudiants informent sur les événements de l'après-midi², espérant un débrayage « par solidarité », qui n'aura jamais lieu. À l'issue de la dernière manifestation, la faculté de Lettres est à nouveau occupée, une occupation qui se fait dans un certain désordre et qui engendre de nombreuses dégradations. Malgré les débordements étudiants, l'intervention policière au Rectorat entraîne des prises de position de SNESup, du SNEPS, du SNES et du SNEP, qui condamnent la brutalité policière et soutiennent l'appel à manifester contre la répression lancé par les étudiants pour le 9 avril³. Ce 9 avril, la manifestation « contre la partition, contre la réforme et contre l'arrestation de deux étudiants » réunit plus de 2 000 personnes, parmi lesquelles et pour la première fois du mouvement, 200 lycéens⁴. Pendant le défilé, la scission semble se confirmer entre d'un côté l'UNEF qui appelle à rejoindre la faculté de Lettres à la fin du rassemblement, et de l'autre la LCR et les maoïstes qui « harcèlent la façade du Rectorat et tentent d'enfoncer la grille »⁵, ce qui oblige à une nouvelle intervention des CRS, faisant quelques blessés et quelques dégâts matériels. On évoque, dans les commentaires, une « bataille de rue » entre 2 000 étudiants et 200 CRS, bataille dont l'ampleur doit être largement nuancée : seuls trois étudiants sont arrêtés et le récit « exagéré » des événements par la presse est présenté comme une « manœuvre destinée à déconsidérer le mouvement étudiant actuel »⁶. Mais surtout, plus que les affrontements et les débats sur leur retranscription, c'est la diffusion de tracts réalisés à partir des documents « saisis » la veille dans le bureau du Recteur qui « font la une » dans les rues clermontoises.

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 320/1/3, 9 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

² *Ibid.*

³ « Université : l'heure est à la violence », *La Montagne*, 9 avril 1976.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 324/1/3, 12 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁵ *Ibid.*

⁶ D. Dhombres, « L'agitation universitaire », *op. cit.*

Ces tracts sont réalisés par des étudiants en Sciences, qui depuis la veille occupent l'imprimerie des Cézéaux. Au-delà de ces tracts du 9 avril, ils y éditent un « journal de contre-information », *L'Extincteur*, dont quatre numéros paraîtront entre avril et mai ¹. Les tracts diffusés le 9 avril contiennent différents extraits de documents confidentiels, qui selon les contestataires « révèlent la face cachée de [l'] Arlésienne locale », la partition. Le premier document reproduit est une note confidentielle du Recteur envoyée au Secrétariat d'État aux universités le 9 janvier 1976. Dans ce document, le Recteur Dischamps revient sur la situation de l'université, où « la crise qui courait depuis deux ans vient d'éclater publiquement »² avec la demande de cinq UER, représentant 6 800 étudiants, de partitionner l'université. Pour le Recteur, la partition est justifiée par la situation car « le bon fonctionnement des institutions universitaires souffre [...] de blocages partiels » : les différents conseils ne peuvent délibérer faute de quorum aux réunions, notamment à cause « de l'absence des personnalités extérieures » et si le débat peut avoir lieu, il est souvent stérile – le Recteur évoque les « interminables débats [...] à caractère idéologique ». Le Recteur se dit soutenu par le président d'université, Robert Kohlmuller, selon qui « l'essentiel des discussions [...] consiste en des déclarations d'ordre politique sans aucun souci de réalisme et d'efficacité » et qui dénonce surtout le « déséquilibre profond dans la représentation des UER au Conseil d'université ». Le Recteur demande donc au Secrétaire d'État aux universités de se « prononcer très rapidement sur le principe de la partition » et « d'assurer une plus large pluridisciplinarité autour d'équipes cohérentes ». Mais surtout, Jean-Claude Dischamps souhaite « éviter que les minorités dissidentes [...] ne se voient reconnaître le droit de s'ériger en UER », « éviter que les enseignants et les ATOS ne puissent choisir leur université de rattachement » pour « éviter de constituer une université modérée opposée à une université de gauche »³. Le deuxième document reproduit par les étudiants est un rapport de Robert Kohlmuller sur la situation de l'université, rapport joint par le Recteur à son courrier au Secrétariat d'État aux universités du 9 janvier. Selon Robert Kohlmuller, depuis février 1974 et le renouvellement du conseil, l'opposition entre lui et « la majorité du conseil de gauche » entraîne une « tendance à l'immobilisme » et une « dilution d'autorité [du président] conduisant à l'absence de décisions ». De ce fait, « l'université de Clermont-Ferrand ne

¹ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 113.

² Note confidentielle envoyée par le Recteur Dischamps au SEU le 9 janvier 1976, Dossier « Partition de l'université », Archives de l'AGEC. Voir annexe 16, Annexes au Chapitre V.

³ *Ibid.*

répond plus aux objectifs que la loi d'orientation lui avait assignés »¹. Le troisième document, également joint au courrier destiné au Secrétariat d'État aux universités, est une lettre de Raoul Moreau, Préfet de la région Auvergne, qui annonce l'adoption par le Conseil Régional d'Auvergne, avec 29 voix pour, 11 contre et 2 abstentions, de la proposition de M. Audry, conseiller régional, demandant la création de deux universités distinctes, malgré la vive opposition de Roger Quilliot, qui pense qu'il « n'appartient pas au Conseil Régional de se prononcer sur la nécessité ou l'inutilité de la partition de l'université »² et officialise la « condamnation » du Conseil d'université de la décision puisqu'il juge le Conseil Régional « ni correctement informé, ni compétent et [il] n'avait nullement à se substituer aux instances élues de l'université ». Le quatrième document reproduit est le procès-verbal du Conseil d'université du 6 février 1976, un procès-verbal « annoté » par le Recteur et transmis à la Secrétaire d'État aux universités. Par exemple, à côté de l'annonce de l'élection du nouveau président d'université, le Recteur Dischamps a écrit : « Conformément à l'article 15 de la loi du 12 novembre 1968, à votre circulaire du 19 janvier 1976 [...] et à notre conversation téléphonique de ce matin, je prévois de suspendre la délibération du conseil du 6 février au double motif de l'irrégularité de sa convocation et du non-respect de la proportion des 2/3 des membres du conseil effectivement en exercice »³. Enfin, un dernier document est diffusé. C'est une note confidentielle du Recteur Dischamps datée du 20 février 1976 dans laquelle, suite à la demande d'Alice Saunier-Seïté de consulter les directeurs d'UER, le Recteur fait le bilan des entretiens et dégage les « grands axes » de la future partition⁴. La note dessine clairement deux « pôles » : d'un côté, les partisans de la partition, c'est-à-dire les facultés de Droit, Sciences économiques, Sciences juridiques et politiques, qui désirent « rester liées », tout comme les facultés de Médecine, Pharmacie et Odontologie ; de l'autre, les « opposants » au projet, soit la faculté de Lettres et Sciences humaines, qui « entend maintenir son unité », et les UER de Sciences, Technologie et l'École de chimie qui entendent « continuer leur travail commun ». La note du Recteur Dischamps s'achève par un « conseil stratégique » adressé à Alice Saunier-Seïté : « il ne paraît pas souhaitable d'envisager la création de deux

¹ Rapport de M. Kohlmuller sur la situation de l'université de Clermont-Ferrand, Dossier « Partition de l'université », Archives de l'AGEC. Voir annexe 17, Annexes au Chapitre V.

² Lettre de Raoul Moreau, Préfet de la région Auvergne, au Recteur d'académie de Clermont-Ferrand, Dossier « Partition de l'université », Archives de l'AGEC. Voir annexe 18, Annexes au Chapitre V.

³ Procès-verbal au Conseil d'université de Clermont-Ferrand du 6 février 1976, annoté par le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand et transmis à Alice Saunier-Seïté, Dossier « Partition de l'université », Archives de l'AGEC.

⁴ Note confidentielle du Recteur Dischamps envoyée à Alice Saunier-Seïté, relative au problème d'un éventuel découpage de l'université de Clermont-Ferrand, 20 février 1976, Dossier « Partition de l'université », Archives de l'AGEC. Voir annexe 19, Annexes au Chapitre V.

universités dont les effectifs étudiants seraient trop déséquilibrés ». Pour le Recteur, « l'égalité des effectifs » permettrait « d'atténuer les antagonismes »¹ et il conseille donc à la secrétaire d'État aux universités de « jouer sur les variables d'ajustement existantes », c'est-à-dire les IUT ou les « petites » UER. La diffusion « massive » de ces documents semble créer une véritable « onde de choc » à Clermont-Ferrand, où le caractère politique de la partition – déjà compris par nombre d'acteurs – est désormais reconnu par tous, notamment la « masse étudiante ». L'information a même un écho national. La presse se fait effectivement le relais des « événements clermontois » et la partition est présentée comme « la gaffe d'Alice », une gaffe « qui pourrait lui coûter cher »². La diffusion des dossiers du Recteur, qui révèlent « clairement l'aspect politique de la partition, portée par le Préfet de la région et les “républicains indépendants locaux” »³, est même présentée comme « la première victoire étudiante de ce printemps 1976 ».

Dès le lendemain de la parution de ces documents, les actions se multiplient dans toutes les facultés de la ville. Le 10 avril, une assemblée générale inter-facultés décide, avec le soutien des syndicats, la mise en place de piquets de grève, l'occupation des locaux de l'avenue Carnot, la réoccupation du CIO et du bureau du doyen de la faculté de Médecine, M. Meyniel. Est également créé un « QG de réflexion et d'organisation », qui a pour mission de distribuer des tracts à la population et d'entamer les discussions avec les syndicats enseignants⁴. Les consignes de l'Assemblée générale sont respectées à la lettre par les étudiants, qui font même du « zèle » en « perquisitionnant » les locaux de l'administration générale de l'université avenue Carnot, ainsi que ceux de la faculté de Médecine et ils occupent également le standard téléphonique de l'université⁵. Pour le comité d'action de la faculté de Sciences, les actions étudiantes « ont démontré la détermination des étudiants et ont permis la saisie de nombreux dossiers concernant plus particulièrement la partition de l'université de Clermont-Ferrand, ses auteurs, ses buts, son projet de mise en place, ses magouilles ». Pour les contestataires, c'est là la première victoire étudiante car « le gouvernement, désormais à court d'arguments, n'a d'autres ressources que d'envoyer ses “délégués” casqués et musclés », mais ils entendent maintenir la pression en organisant des

¹ *Ibid.*

² Gérard Petitjean, « Les gaffes d'Alice », *Le Nouvel Observateur*, n° 598, 26 avril-2 mai 1976.

³ *Ibid.*

⁴ « Droit, Lettres, Sciences : la grève se poursuit avec occupation des locaux », *La Montagne*, 11 avril 1976.

⁵ Tract du CA Sciences, « Une semaine bien remplie », 10 avril 1976, Archives de l'AGEC.

« actions suffisamment efficaces pour aboutir à la satisfaction des revendications »¹. L'AGEC, elle, suite aux événements des 8 et 9 avril, lance un appel pour une grève générale reconductible à l'université, grève dont le Secrétariat d'État aux universités « porte seul l'entière responsabilité »². L'AGEC répond par là à l'appel de la Coordination nationale d'Amiens, un appel également soutenu par plusieurs enseignants clermontois – dont Pierre Bernard (maître de conférences en Mathématiques), Alain de Goer (maître de conférences en Géologie) ou Bernard Lavoissière (maître de conférences au CUST). L'appel à la grève générale d'Amiens est largement soutenu par la majorité des groupes étudiants clermontois (AGEC, UNEF-Renouveau, MARC, LCR, PSU, AER-AJS), des syndicats enseignants et des personnels (SNESup, SGEN, SNPTES-FEN, SNCS) : une unanimité qui illustre, selon les Comités unitaires de base, le fait que « le mouvement des étudiants de Clermont est d'une telle homogénéité qu'il élève la conscience politique des organisations », même si les comités ont la conviction que « c'est à l'échelle nationale que se joue la réforme »³. Côté enseignant, les différentes « révélations » et l'annonce officielle de la partition suscitent également de vives réactions. Le 10 avril, la section SNESup-Lettres diffuse un tract appelant à l'abrogation de la réforme du second cycle et de la circulaire Quermonne, le maintien de toutes les formations supérieures existantes, l'élaboration d'un collectif budgétaire et l'annulation du décret portant sur la partition⁴. La section Lettres proteste également contre « le véritable matraquage de l'opinion auquel se livre le pouvoir [...] visant à discréditer l'Université et les universitaires » et à minorer le mouvement, alors que ce dernier a pris « une nouvelle ampleur [avec] 30 universités en grève, 37 conseils d'université refusant de transmettre les maquettes, soutenus par la CPU ». En conséquence de quoi la section appelle elle aussi à la grève générale pour le 15 avril, « pour la sauvegarde et le développement du potentiel scientifique, culturel et pédagogique de l'université de Clermont-Ferrand »⁵. La section SNESup-Sciences reprend les mêmes arguments dans un tract également daté du 10 avril. Selon cette section, la crise de l'Université « révèle la crise générale du capitalisme » et la volonté du gouvernement d'aggraver « le sort des travailleurs en favorisant les grandes entreprises capitalistes »⁶. Pour les SNESup, « l'Université elle aussi se trouve confrontée aux grands problèmes de société »

¹ *Ibid.*

² Tract-pétition AGECE, « Pour la grève générale reconductible de l'université », 11 avril 1976, Archives de l'AGECE.

³ Tract des Comités unitaires de base, 7 avril 1976, Archives de l'AGECE.

⁴ Tract SNESup-Lettres, section Clermont-Ferrand, « Situation universitaire : qui est responsable ? », 10 avril 1976, Archives de l'AGECE. Voir annexe 20, Annexes au Chapitre V.

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract SNESup-FEN, section Clermont-Sciences, « Non à la réforme du 2^e cycle, non au démantèlement de l'Université », 10 avril 1976.

– le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les menaces pesant sur l'emploi – et l'application du décret du 20 janvier et de la circulaire Quermonne vont aggraver la situation. Enfin, le SNESup-Clermont condamne la partition de l'université, réalisée « pour satisfaire la volonté des mandarins réactionnaires » et s'élève contre la méthode adoptée : « le mépris arrogant et insultant du SEU et de M. le Recteur Dischamps vis-à-vis des multiples prises de position », le non-respect de la « légalité universitaire ». La méthode employée, celle du « coup de force permanent, [du] fait du prince, [de] l'autoritarisme, [de] la répression dont un des plus beaux fleurons se nomme M. Poniatowski »¹, est au coeur de la contestation. Même les enseignants et les personnels « sans affiliation » prennent position. C'est le cas de l'assemblée générale des personnels enseignants et non-enseignants de l'UER de Mathématiques qui, le 13 avril, vote une nouvelle motion contre la partition de l'université et contre la réforme du 2^e cycle. Elle s'associe également à la grève générale étudiante – « car ils estiment qu'il est de leur responsabilité, afin de faire aboutir le plus rapidement possible leurs revendications » – et appelle donc à participer à la grève à compter du 15 avril². La mobilisation est donc forte dans la population estudiantine clermontoise et dans la communauté enseignante et leur mouvement est renforcé au même moment par les lycéens clermontois qui, après les interventions policières, se joignent en masse au mouvement de protestation étudiant. Cette jonction est visible au plan local par la création, le 10 avril 1976, d'un Comité unitaire lycéen de grève – faisant écho au Comité unitaire créé à l'université – qui soutient le mouvement étudiant contre les « agressions policières », adhère à « l'appel d'Amiens » et convoque un forum de discussion lycéen le 14 avril à la Maison du Peuple pour définir des modalités d'action spécifiques³. Dans les lycées clermontois, des comités d'action sont créés, comme au lycée de Montferrand. Le 13 avril, une assemblée générale se déroule dans l'établissement. Les lycéens y votent massivement l'entrée en lutte contre la réforme Haby, la réforme du second cycle universitaire, la répression policière ou administrative et la remise en cause des « libertés arrachées par les lycéens pendant la grève générale de mai-juin 1968 »⁴. On observe chez les lycéens de Montferrand une certaine radicalité politique : pour le comité, « la question de la démocratie [...] va devenir une question décisive ». Il appelle à « la dissolution de l'Assemblée Nationale qui ne représente plus le pays », « à la disparition du gouvernement Chirac-Giscard » et à la création d'un « gouvernement de front unique [...] sans ministre

¹ *Ibid.*

² Déclaration des personnels enseignants et non-enseignants de l'UER de Mathématiques de Clermont-Ferrand, 13 avril 1976, Archives de l'AGEC.

³ Tract du Comité unitaire lycéen de grève de Clermont-Ferrand, 10 avril 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract du Comité unitaire de base des lycéens de Montferrand, « Appel de 163 lycéens », 13 avril 1976, Archives de l'AGEC. Voir annexe 21, Annexes au Chapitre V.

capitaliste »¹. À l'issue de leur assemblée générale, les lycéens de Montferrand entrent en grève en signe de solidarité avec les étudiants et contre la réforme Haby, une grève très suivie dès son lancement puisque 95 % des élèves de l'établissement débrayent, suivis dans la journée par les lycéens du LT de Riom, en grève à 65 %, ceux du LEM de Pontel à Thiers, en grève à 25 % et par les TS du lycée Amédée Gasquet². La convergence des mouvements d'agitation est donc très claire à l'approche de la grève générale du 15 avril, une grève qui fait l'objet de nombreuses discussions, comme on l'observe le 14 avril à la faculté de Lettres, où une assemblée générale est organisée par l'AGEC et le CDG pour expliquer les décisions prises par la CNCDG³. Cependant, la préparation de la manifestation ne se fait pas dans une unanimité absolue, bien au contraire. En effet, les tensions grandissent au sein du mouvement après de nouvelles dégradations, dans la nuit du 12 au 13 avril, du matériel de la faculté de Lettres⁴. Après ces incidents, Pierre Cabanes, doyen de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines, réunit une assemblée générale des personnels qui condamne unanimement ces agissements et vote l'organisation d'une permanence nocturne pour veiller au bon déroulement de l'occupation⁵. Les dégradations sont au contraire « justifiées » par le CDG étudiant de Lettres, mené par la LCR. Pour le comité, les étudiants ont seulement « fracassé les portes intéressantes, c'est-à-dire celle du bureau du doyen, de l'imprimerie et des ronéos »⁶. Selon le comité, les occupants de la faculté ont été poussés à cette action par « l'atonie de la masse », dont « beaucoup vont très loin dans leur tête, mais beaucoup moins loin dans les actes ». Toujours selon ce comité, les « vrais » opposants à la partition et à la réforme du second cycle sont « limités » par les décisions prises en assemblée générale par une majorité absente durant les actions et il conclut de manière lapidaire : « La démocratie, c'est de la merde. La majorité, ça n'existe pas. Chacun est une minorité vivante. À bas l'oppression de la majorité illusoire et morte sur les minorités vivantes et bien réelles »⁷. On voit donc, à travers ces diverses prises de position, que des antagonismes existent entre étudiants et enseignants mais aussi au sein même du mouvement étudiant. Les divergences,

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 332/3, 14 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

³ « Les étudiants en grève préparent la journée d'action du 15 avril », *La Montagne*, 15 avril 1976.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 334/3, 14 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract du Comité de grève de Lettres, « À bas la démocrates-démagogie », 13 avril 1976, Archives de l'AGEC. Voir annexe 22, Annexes au Chapitre V.

⁷ *Ibid.*

souvent « d'origine politique », se focalisent sur les modalités d'action qui doivent respecter la « légalité » pour une majorité quand une minorité activiste entend faire reculer le pouvoir « par tous les moyens ». Les « débordements » du début avril, souvent provoqués par la LC ou des « non affiliés », et les réactions qu'ils entraînent, permettent une « reprise en main » du mouvement par l'AGEC et ses leaders AJS qui, grâce à des choix stratégiques « modérés », en adéquation avec les volontés de la base, se réaffirment comme leaders du mouvement, comme on peut l'observer durant la manifestation du 15 avril.

Le 15 avril 1976, entre 1 800 personnes selon la police et 3 000 selon les syndicats se rassemblent dans les rues de Clermont-Ferrand. Le nombre de manifestants donné par la police peut apparaître faible mais il s'explique d'abord par une sous-estimation du nombre de participants, assez « traditionnelle », mais aussi par le départ de nombreux contestataires à Paris, où se déroule le grand rassemblement national, auquel au moins 600 Clermontois participent. À Clermont-Ferrand, après un meeting intersyndical devant la faculté de Médecine, les manifestants défilent jusqu'à la place de Jaude – faute de pouvoir accéder à la Préfecture, entourée par les CRS – puis jusqu'aux usines Michelin aux Carmes où un sit-in est organisé¹. Le cortège regroupe des délégations SNESup, FEN, SNCB, SGEN, CFDT, LCR, Fédération Cornec et AGECE², cette dernière organisant le service d'ordre et évitant tout débordement. Dans le même temps, une manifestation est organisée à Thiers où 400 lycéens bloquent la RN 89 et à Riom, ce sont 200 personnes qui défilent³. Cette journée du 15 avril voit surtout l'arrivée massive des lycéens dans les manifestations de rue. Ils sont près de 600 selon la police à défiler à Clermont-Ferrand, soit un tiers des manifestants comptabilisés, et de nombreux établissements d'enseignement secondaire sont touchés par des mouvements de grève. Le mot d'ordre de grève est « respecté » par 100 % des élèves du lycée de Montferrand, 72 % des élèves de Sidoine Apollinaire, 90 % à Amédée Gasquet, 92 % au LEM de Pontel à Thiers, 65 % au LT de Thiers, 33 % au CET de garçons de Riom, mais seulement par 1 % des élèves du lycée Blaise Pascal⁴. La manifestation du 15 avril est présentée comme un véritable succès par l'AGECE, pour qui le mouvement « montre que les travailleurs et la jeunesse ne veulent plus de ce gouvernement, qu'ils ne veulent plus de ses

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 347/1/3, 16 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

² « Le calme après la violence », *La Montagne*, 16 avril 1976.

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 347/1/3, 16 avril 1976, *op. cit.*

réformes »¹. Cependant, devant l'absence de réponse du pouvoir, l'AGEC appelle les organisations syndicales à se prononcer sur les suites à donner au mouvement et les étudiants « à décider démocratiquement la perspective et les formes à donner au combat pour l'abrogation de la réforme du second cycle »². Pour les représentants du SNESup, la manifestation du 15 contre la réforme du second cycle et les « décrets charcutant l'université de Clermont-Ferrand »³ est un signe fort envoyé au pouvoir, d'autant qu'elle s'est déroulée « dans un calme remarqué et avec une détermination résolue ». Le SNESup se félicite aussi du soutien apporté au mouvement par la CPU demandant au Secrétariat d'État aux universités le retrait de la réforme qui selon elle a « le caractère d'une entreprise malthusienne fondée sur la sélection et la dissuasion ». Selon la CPU, le mouvement étudiant « traduit une inquiétude très largement partagée », notamment par les conseils d'université, car « la mise en œuvre de formations nouvelles est inconcevable si l'on n'attribue pas aux universités des moyens nouveaux ». Tous ces éléments expliquent pourquoi le SNESup appelle à une nouvelle journée de grève et d'action pour le 21 avril⁴. De leur côté, la LCR et les Comité rouges appellent les directions de la CGT, de la CFDT, du PS et du PC à « prendre leurs responsabilités » en soutenant le mouvement étudiant contre la partition et la réforme, ainsi que le mouvement lycéen contre la réforme Haby⁵. Pour la LCR, le mouvement de contestation est à un tournant, comme le montre « l'inquiétude du gouvernement ainsi d'ailleurs que de la presse bourgeoise » : le « régime de Giscard et Chirac est minoritaire, il est aujourd'hui sur la défensive et toute lutte d'ampleur menace objectivement son existence »⁶. Si on ne peut pas attribuer aux pressions exercées par la LCR une « prise de conscience » dans les milieux politiques, l'ampleur prise par le mouvement de contestation oblige la classe politique locale à se positionner, ce que fait la Fédération PC du Puy-de-Dôme le 18 avril dans un supplément spécial à la revue *Regards sur l'Auvergne*. D'abord, la fédération assure qu'elle « partage l'inquiétude des étudiants » devant une université vouée « à se soumettre au profit »⁷. Elle proteste également contre le manque de moyens des universités, dont 85 à 90 % du budget est « dévoré par le fonctionnement », contre les

¹ Tract AER-AJS Clermont-Ferrand, 16 avril 1976, Archives de l'AGEC. Voir annexe 23, Annexes au Chapitre V.

² *Ibid.*

³ Tract SNESup-FEN, section Clermont-Sciences, « 5 % d'agitateurs... : 3 000 personnes », 18 avril 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract LCR-Comités Rouges, « Saunier-Seïté doit céder », 18 avril 1976, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Les communistes et l'enseignement supérieur », *Points de vue et documents*, supplément à *Regards sur l'Auvergne*, journal de la Fédération du Puy-de-Dôme du PCF, n° 11, 18 avril 1976.

conditions de travail de plus en plus difficiles et « la menace d'asphyxie financière [...] devenue une arme aux mains du SEU ». Le PC annonce donc, pour lutter contre un « gouvernement attentif à dresser un maximum de barrières contre tout progrès de l'esprit critique », qu'il va déposer une proposition de loi « visant à une large démocratisation de l'Université »¹. Il se positionne ensuite sur la situation « particulière » de l'université de Clermont-Ferrand, par l'intermédiaire de François Marotin. Selon lui, la partition de l'université est « adoptée sur ordre du prince par un gouvernement lui-même désavoué aux élections cantonales » et cette décision symbolise à elle seule la philosophie politique du pouvoir : « Le giscardisme, c'est la négation de la volonté majoritairement exprimée par les intéressés »². Pour François Marotin, la partition est due à « quelques mandarins nostalgiques de l'Université antérieure à 68, prêts par esprit de revanche à faire payer aux syndicalistes et aux démocrates leur hostilité à la scission et leur lutte pour une gestion démocratique des UER et de l'université »³. La partition assombrit selon lui l'avenir universitaire clermontois : « l'avenir [...] c'est l'austérité, le rétrécissement des missions universitaires [...] c'est l'insécurité de l'emploi [...] ce sont des diplômés soumis à la censure patronale ». C'est pourquoi « les communistes de l'université de Clermont » appellent à lutter contre cette politique⁴. Après le 15 avril, le mouvement de protestation clermontois contre la réforme du second cycle et la partition semble à son apogée mais, paradoxalement, alors que rarement mouvement n'aura autant rassemblé, la seconde quinzaine d'avril est une période de « flottement », durant laquelle les actions persistent mais mobilisent beaucoup moins.

À Clermont-Ferrand comme dans le reste du pays, après le succès de la grève générale du 15 avril, les contestataires travaillent à l'organisation de la manifestation prévue le 23 avril. Les modalités d'action sont définies lors d'une assemblée inter-facultés, qui reprend à son compte l'appel de la CNCDG : le cortège partira de la faculté de Lettres pour s'achever à la Préfecture, des piquets de grève seront mis en place devant les facultés pour « empêcher tout enseignement »⁵ et la position de chaque « délégation » présente – étudiante, lycéenne, enseignante – est définie. Cependant, malgré la forte préparation de l'événement, la manifestation du 23 avril n'est qu'un demi-succès et la mobilisation est plus faible que le 15, puisque seules 1 000 personnes selon la police se rassemblent devant la faculté de Lettres.

¹ *Ibid.*

² François Marotin, « Université(s) de Clermont. Leçons et perspectives », *Points de vue et documents*, supplément à *Regards sur l'Auvergne*, journal de la Fédération du Puy-de-Dôme du PCF, n° 11, 18 avril 1976.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le problème étudiant », *La Montagne*, 22 avril 1976.

Devant la faiblesse des troupes en présence, l'AGEC choisit même « d'écourter » le défilé, qui se termine finalement devant la Mairie de la ville, où un « cours sauvage » est dispensé. Tous les observateurs sont surpris par la faible mobilisation locale qui contraste avec la reconduction unanime du mouvement de grève dans les différentes assemblées générales. Le mouvement apparaît donc « en nette chute de virulence »¹ et on assiste même, dans certaines facultés, à une reprise progressive des cours qu'on peut attribuer sans aucun doute à l'imminence des examens, dont les dates sont maintenues dans plusieurs UER, notamment en Droit où le doyen refuse tout changement de calendrier et toute modification du « contenu » des examens, malgré une grève de plusieurs semaines. Quelques exceptions sont à remarquer : à la faculté de Sciences, le mouvement reste important et les étudiants préparent encore des actions, notamment la « marche sur Chanonat ». Si la plupart des lycées semblent « calmes » ce 23 avril, la tension monte au lycée de Montferrand où le censeur est molesté par plusieurs jeunes pour avoir voulu interdire la tenue d'une assemblée générale avant une manifestation lycéenne². Un incident du même type a lieu à la faculté de Droit, où deux enseignants – M. Chiroux et M. Aulagnier – et le doyen Stoufflet sont pris à partie, « encerclés » par les grévistes qui demandent le report des examens : plusieurs coups sont échangés et les deux enseignants et le doyen sont obligés de fuir et de se « réfugier » dans une clinique proche pour éviter un « dérapage »³. Après cet incident, les opposants à la grève organisent une « contre manifestation » pour protester contre la « violence du mouvement » et demander « le droit d'étudier »⁴. Durant les dernières semaines du mois d'avril, si la grève est reconduite régulièrement en assemblée générale, la situation est calme et « aucun trouble notable n'est relevé »⁵. Les manifestations étudiantes se font plus rares et plus « clairsemées », mais l'aspect symbolique de certaines actions vise à faire oublier la démobilitation de la « masse ». Le 28 avril par exemple, 500 étudiants et lycéens effectuent une marche de Clermont-Ferrand à Chanonat, où ils manifestent devant le château de Valéry Giscard d'Estaing. Le 29, ils sont 800 à manifester devant la Chambre patronale de Clermont-Ferrand où ils distribuent des « tracts explicatifs » à la population⁶. Le 30 avril, 300 étudiants,

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 371/3, 27 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

² *Ibid.*

³ « Université : incidents à la faculté de droit », *La Montagne*, 24 avril 1976.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 375/3, 30 avril 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁵ *Ibid.*

⁶ « Grève à l'université », *La Montagne*, 30 avril 1976.

répondant à l'appel du Comité d'action de Sciences, prennent part à la manifestation CGT-CFDT contre la « politique » mise en œuvre par François Michelin¹.

La fin avril semble donc être une période de reflux pour le mouvement de contestation clermontois. Le retour des lycéens dans leurs établissements, la démobilisation progressive des étudiants à l'approche des examens et l'exacerbation des tensions – internes au mouvement ou entre grévistes et non grévistes – sont autant de facteurs qui laissent penser à un arrêt « proche » de l'agitation, comme au niveau national, où les discussions entamées avec le gouvernement laissent présager d'une sortie de crise. Mais malgré ces évolutions, le mouvement perdure sous l'impulsion de militants très actifs, notamment ceux de l'AGEC et de la LCR, qui entendent parvenir à l'annulation de la partition et espèrent l'abrogation de la réforme universitaire.

2 – L'ouverture du dialogue : une manœuvre politique ?

Durant la période 1968-1976, l'attitude des gouvernements vis-à-vis des mouvements contestataires a été « fluctuante ». Si certains se sont toujours montrés imperméables à leurs revendications, d'autres ont accepté de négocier et discuter avec eux, même si cela ne s'est fait qu'après une mobilisation massive. Au printemps 1976, aucune réelle concertation n'a encore été accordée mais devant l'ampleur de l'agitation, le gouvernement doit accepter de discuter voire même de reculer, ce qui peut paraître en contradiction avec son attitude « sur le terrain ». Dans un premier temps, Alice Saunier-Seïté se déclare opposée à toute idée de négociation. Pour beaucoup, ceci révèle que « la droite conservatrice craint la jeunesse », ce qui se traduit par un « refus de négocier avec brutalité »². Ceci est visible dans la déclaration de la secrétaire d'État du 11 février, dans laquelle elle affirme sur *Antenne 2* son « intention de ne pas céder »³, ce qui suscite des protestations de l'UNEF-Renouveau, du MARC, de l'UGE, du COSEF, du SNESup et du CLERU. En effet, pour elle, il s'agit uniquement de « l'application d'un règlement », sur lequel les étudiants n'ont pas droit de citer, d'autant plus que selon elle, les étudiants « mènent des études sans conviction, et redoutent l'innovation »⁴, ce que l'UNEF-Renouveau entend contredire avec ses « cinq propositions » : le vote d'un collectif budgétaire, l'attribution d'une allocation d'études, la création d'emplois et de postes

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 375/3, 30 avril 1976, *op. cit.*

² Michel Cardoze, « Toute l'Université : non à la réforme Giscard-Saunier-Seïté », *L'Humanité*, 16 avril 1976.

³ D. Dhombres, « L'agitation étudiante touche de nouvelles universités », *op. cit.*

⁴ « Étudiants : 5 innovations proposées par l'UNEF-R à Mme Saunier-Seïté », *L'Humanité*, 24 mars 1976.

aux concours, la reconnaissance des diplômes « à leur niveau de qualification » et une réelle formation universitaire, alliant formation scientifique et professionnelle ¹. De plus, l'UNEF-Renouveau et le SNESup demandent au gouvernement une réunion du CNESER ², en déclarant que « la concertation dont se prévalait le gouvernement n'a été que du vent »³. Lors d'une rencontre le 11 avril entre ces deux syndicats et l'UNCAL, des voix s'élèvent encore contre les « déclarations antisyndicales du Premier ministre » et ils demandent à être reçus par Alice Saunier-Seïté, pour obtenir des réponses à leurs dernières propositions ⁴ à l'instar du COSEF et du MARC qui souhaite, lui, un débat public ⁵. Devant l'ampleur du mouvement, Alice Saunier-Seïté accepte le 13 avril une rencontre avec André Henry, secrétaire général de la FEN, à l'issue de laquelle la circulaire du 25 février est suspendue ⁶. Pour les étudiants, c'est une première victoire dans le « refus actif d'une réforme qui emprisonne leur savoir et leur future vie professionnelle dans le carcan égoïste du grand patronat ». Pour les dirigeants de l'UNEF-Renouveau, le gouvernement doit négocier, « c'est la seule réponse qui vaille pour un gouvernement responsable [...], loin de la médiocrité giscardienne »⁷.

Le 15 avril intervient un évènement important : la CPU demande l'abrogation de la réforme du second cycle ⁸. Le gouvernement est surpris de ce vote de défiance, mais Alice Saunier-Seïté refuse d'abandonner sa réforme, qui « pliera l'enseignement aux volontés patronales » selon les syndicats ⁹. Pour l'UNEF-Renouveau, « l'obstination de Mme Saunier-Seïté compromet dans l'immédiat l'année universitaire » et « menace une jeunesse déjà inquiète pour son avenir » : « on le voit, le sérieux, l'esprit de responsabilité n'est pas du côté gouvernemental »¹⁰. Pour les contestataires, le gouvernement ne peut plus qualifier « honnêtement de minoritaire » l'opposition à la politique universitaire et se retrouve « au pied du mur »¹¹, devant une lutte unie sur la base de revendications « responsables ». Le fait que les arrêtés et les décrets ne tiennent pas compte des amendements du CNESER représente « un coup de force » qui soulève les protestations des étudiants, des enseignants, des

¹ *Ibid.*

² P. Chavelon, « Deux journées d'action sont prévues... », *op. cit.*

³ Jean Le Lagadec, « Université : le mouvement s'étend », *L'Humanité*, 13 avril 1976.

⁴ *Ibid.*

⁵ G. Herzlich, « La circulaire d'application va être revue », *op. cit.*

⁶ M. Cardoze, « Toute l'Université : non à la réforme... », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 25.

⁹ Jean Weber, « Université : le gouvernement bloque », *L'Humanité*, 17 avril 1976.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Bernard Frédérick, « Le refus gouvernemental de négocier menace l'année universitaire », *L'Humanité*, 19 avril 1976.

présidents et conseils d'université¹. Le 26 avril, Alice Saunier-Seïté est contrainte d'ouvrir les discussions avec les présidents d'université², même si le pouvoir mise sur un ralliement « in extremis » de ces derniers, ainsi que sur un essoufflement, un « pourrissement » du mouvement et sur sa « division éventuelle »³. Selon René Maurice, président de l'UNEF-Renouveau, « l'intransigeance du gouvernement [...] sacrifie l'année universitaire de 800 000 étudiants »⁴. Ses exigences vont bientôt être écoutées : le 29 avril, Alice Saunier-Seïté reçoit une délégation SNESup, FEN, UNEF et CNAE⁵. Mais très vite, on s'aperçoit que le gouvernement, qui dit vouloir négocier pour un accord et pour la reprise des cours, entend avant tout préserver son texte.

À la fin du mois d'avril, le SNESup et l'UNEF-Renouveau obtiennent donc des modifications du projet de réforme⁶. Ces changements sont basés sur les propositions émises par le CNESER à Alice Saunier-Seïté pour « mettre un terme à la crise »⁷. Une nouvelle circulaire d'application est mise à l'étude. Devant le blocage de la vie universitaire, la secrétaire d'État fait « machine arrière » et doit donner des « assurances » sur l'application des textes, ce qu'elle fait les 26 et 29 avril⁸. Le gouvernement concède que plusieurs dispositions soient remaniées ou précisées, mais pour les syndicats, plusieurs points « restent en suspens » et « trop d'ambiguïtés » demeurent⁹. Les négociations aboutissent à différentes avancées : le maintien de tous les enseignements du second cycle, l'accès à la maîtrise est maintenu en l'état, l'augmentation des crédits par rapport aux nouvelles formations et l'abandon des groupes d'études techniques¹⁰. Pour l'UNEF-Renouveau, c'est une « mise en échec des mesures les plus nocives », mais « beaucoup de points restent confus et ambigus » et la secrétaire d'État essaie de masquer son échec par une « intense campagne de presse »¹¹. C'est pourquoi, début mai, après les concessions et le premier recul imposé, les étudiants se réunissent pour décider des formes d'action, obtenir la poursuite des négociations et la

¹ *Ibid.*

² A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 265.

³ Bernard Frédérick, « Étudiants : luttes unies pour l'ouverture de discussions », *L'Humanité*, 27 avril 1976.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le mouvement de grève dans les universités et le secondaire... », *op. cit.*

⁶ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 269.

⁷ D. Dhombres, « L'agitation dans les universités et les lycées », *op. cit.*

⁸ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 114.

⁹ Bernard Frédérick, « Université : premières concessions mais le gouvernement bloque les négociations », *L'Humanité*, 28 avril 1976.

¹⁰ A. Prost, *Histoire générale de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 456.

¹¹ Bernard Frédérick, « Des reculs importants du pouvoir », *L'Humanité*, 30 avril 1976.

garantie officielle des engagements pris¹. Le renouvellement des habilitations est confirmé par la circulaire du 13 mai². En effet, Jean-Louis Quermonne, directeur des enseignements supérieurs et de la recherche, fait parvenir un nouveau texte aux présidents d'universités, dans lequel il garantit « le maintien des anciennes filières et l'annulation de la circulaire du 25 février »³. Le gouvernement semble donc céder sur le contenu de la réforme. Mais la suite des événements nuance cette idée de recul : le pouvoir reste ferme vis-à-vis des lycéens et des étudiants et fait appel aux forces de l'ordre.

Si le gouvernement semble afficher une certaine volonté de « calmer le jeu », les multiples interventions policières prouvent, selon les contestataires, le contraire. En effet, le 7 avril 1976, à l'université Toulouse le Mirail, lors de l'inauguration de la bibliothèque de Haute-Garonne, les affrontements entre les étudiants et la police sont violents et de nombreuses interpellations ont lieu. Ces incidents font suite à l'inculpation de deux étudiants après la séquestration du Recteur Claude Chalin, déjà évoquée : les étudiants se disent tous « responsables », ils envahissent le conseil d'université et interrompent l'inauguration, présidée par le Préfet Roche, qui fait appel aux forces de l'ordre⁴. Après les incidents, le Préfet condamne les étudiants fautifs et les menace de poursuites⁵. Tout le mouvement du printemps 1976 est ensuite jalonné d'incidents entre les manifestants et les forces de police : le 9 avril après une manifestation à Paris⁶, le 12 avril à Lille après l'occupation de la faculté de Droit⁷, à Toulouse le 13 avril suite à une manifestation où les affrontements font plusieurs blessés et 20 étudiants sont interpellés⁸, à Paris le 15 avril où 200 étudiants sont interpellés et 17 policiers blessés⁹, à Nantes et Strasbourg le 27 avril¹⁰, à Strasbourg le 28 où une manifestation de 2 000 personnes contre la répression tourne mal après le blocage d'un carrefour¹¹ et enfin Grenoble, Bordeaux et Nancy le 6 mai, après l'occupation de bâtiments administratifs¹². L'option de la fermeté est donc souvent choisie par le pouvoir pour contrer les agitateurs. Mais si cette tactique incite certains à amplifier leur action, la répression en

¹ « Poursuite de l'action sous des formes appropriées », *L'Humanité*, 3 mai 1976.

² A. Kergomard, *op. cit.*, p. 114.

³ « La réforme du second cycle universitaire », *Le Monde*, 18 mai 1976.

⁴ P. Chovelon, « Deux journées d'actions sont prévues... », *op. cit.*

⁵ « L'agitation universitaire paraît s'étendre », *op. cit.*

⁶ D. Dhombres, « L'agitation universitaire », *op. cit.*

⁷ G. Herzlich, « La circulaire d'application... », *op. cit.*

⁸ D. Dhombres, « De nouvelles universités... », *op. cit.*

⁹ G. Herzlich, « Après le succès des manifestations étudiantes », *op. cit.*

¹⁰ D. Dhombres, « Les mouvements de protestation... », *op. cit.*

¹¹ « Le mouvement de grève dans les universités et le secondaire... », *op. cit.*

¹² Michel Kajman, « Le mouvement de protestation des étudiants continue dans beaucoup d'universités », *Le Monde*, 8 mai 1976.

effraie beaucoup et en fait « traître » certains. Cependant bien d'autres événements sont à l'origine du déclin du mouvement.

3 – La division du mouvement

Le mouvement du printemps 1976 est un des plus importants de la période allant de 1968 à 1976, ces « années 68 étudiantes ». Comme l'avaient fait leurs prédécesseurs, les étudiants ont manifesté massivement contre une réforme à laquelle ils sont opposés. Mais rarement au cours de la période de tels débats ont fait rage au sein du milieu étudiant, concernant aussi bien les actions à mener que la participation aux négociations. En effet, au sein du mouvement, différents groupes s'affrontent sur la question des modalités d'action, mais surtout, à la fin de l'année scolaire, sur la reprise des cours et la tenue des examens. La lutte contre la réforme du second cycle universitaire est menée en 1976 par différents groupes, qui, au fur et à mesure du mouvement, s'opposent sur différents points. Mais la grève de 1976, basée sur la défense de l'Université, est marquée par un fort « espoir d'alliance » entre étudiants, enseignants et syndicats ¹. Néanmoins, les étudiants ont vite un sentiment d'isolement, car les syndicats, CGT et CFDT en tête, gardent leurs distances et les enseignants, même de gauche, acceptent les négociations ². De plus, beaucoup de professeurs sont « absents » ou indifférents au mouvement étudiant ³. Néanmoins c'est au sein même du milieu étudiant que naissent les plus farouches oppositions. Le 17 avril, la CNCDG, qui élabore « une plate-forme commune de revendications », est remise en cause par l'UNEF-Renouveau, le CLEF et l'UNI, qui la disent « non représentative »⁴. Le problème de représentativité oppose encore l'UNEF-Renouveau et la CNCDG pendant les négociations avec le gouvernement. La « lutte syndicale » est aussi vite débordée par la « lutte étudiante » en 1976⁵ : l'UNEF-Renouveau, qui veut un « syndicalisme de masse », n'a pas vraiment de rôle central. Le mouvement la « déborde » et se retourne même contre elle. Le mouvement unitaire voit donc se multiplier les accrochages entre l'UNEF de tendance communiste, et les groupes d'extrême gauche⁶. Les étudiants socialistes, prêts à l'union avec les trotskistes, quittent l'UNEF-Renouveau pendant le mouvement même, d'autres contestent sa stratégie syndicale, et veulent « normaliser le mouvement ». Et c'est au sujet des négociations que le

¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 175.

² *Ibid.*

³ G. Bordet et E. Conan, op. cit., pp. 445-446.

⁴ D. Dhombres, « De nouvelles manifestations... », op. cit.

⁵ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 334.

⁶ D. Fischer, op. cit., p. 460.

mouvement va se « fissurer ». En effet, la question de la négociation est un sujet assez « épineux ». L'UNEF-Renouveau, accusée de trahison du fait de sa participation aux négociations, se retire de la coordination ¹ le 28 avril et le SNESup se « désolidarise » de la seconde coordination nationale, née de la division d'avec l'UNEF-Renouveau². Le SNESup et l'UNEF-Renouveau s'écartent donc du mouvement, et vite, on assiste à une « décomposition compulsive » de l'organisation ³, malgré la progression des « inorganisés » et des autres organisations, à commencer par la LCR et l'AJS. À la mi-avril, l'espoir d'un mouvement unitaire est donc déçu, et les luttes internes gagnent en intensité.

Le problème du retour « sur les bancs des facultés » va créer des tensions importantes au sein du mouvement, et cela bien avant le début des négociations. En effet, les oppositions entre grévistes et non-grévistes souvent menés par des groupes de droite, vont se multiplier au cours des mois d'avril et de mai 1976. Effectivement, le 8 avril, la manifestation de 1 000 étudiants d'Aix-en-Provence est l'occasion de premiers affrontements entre l'UNEF-Renouveau et le GUD, affrontements qui font un blessé grave et conduisent à la fermeture de l'université de Provence⁴. Le 13 avril, une manifestation « pour la reprise » se tient devant la tour Eiffel⁵ et une autre au même endroit le 21 avril ⁶. À l'IEP de Bordeaux, grévistes et non-grévistes s'opposent le 14 avril ⁷. Une nouvelle manifestation anti-grévistes, dirigée par les étudiants du GUD, se déroule le 28 avril à Paris et rassemble 250 personnes des Champs - Élysées à la Madeleine⁸. Mais c'est surtout après l'ouverture des négociations que la situation se dégrade. Le 26 avril, l'UNEF-Renouveau appelle au « retour dans les universités » pour éviter « un pourrissement du mouvement »⁹. Les syndicats enseignant appellent, eux aussi, à l'arrêt de la grève¹⁰. Le sentiment de « trahison » grandit contre ceux qui sont satisfaits par les concessions du gouvernement et qui s'opposent au boycott des examens ¹¹. Le mouvement se retourne contre « l'Université et les traîtres » du SNESup et de l'UNEF-Renouveau ¹². Cet appel au « retour au campus », à la participation au débat démocratique, provoque

¹ *Ibid.*

² A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, pp. 323-324.

³ *Ibid.*, p. 26.

⁴ D. Dhombres, « Supérieur : la contestation... », *op. cit.*

⁵ G. Herzlich, « La circulaire d'application... », *op. cit.*

⁶ D. Dhombres, « Les grèves affectent... », *op. cit.*

⁷ D. Dhombres, « De nouvelles universités... », *op. cit.*

⁸ « Le mouvement de grève dans les universités et le secondaire... », *op. cit.*

⁹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁰ A. Prost, *Histoire générale de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 456.

¹¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 326.

¹² *Ibid.*, pp. 324-325.

l'indignation, même s'il n'y a pas de mot d'ordre national de l'UNEF-Renouveau : les cas sont étudiés « faculté par faculté »¹. Dès le 2 mai, des assemblées générales se réunissent pour décider de la suite du mouvement. Le 3 mai, contre l'avis de l'UNEF-Renouveau et du SNESup, les grèves sont reconduites à l'IUT de Montluçon, dans les facultés de Rennes, Dijon, Amiens, Limoges, Grenoble, Nantes, Saint-Étienne, Tolbiac, Dauphine, Villetaneuse et Nanterre². Les consignes syndicales ne sont donc pas toujours appliquées et la situation devient « confuse », d'autant plus que le 5 mai, lors de la 5^{ème} réunion de la CNCDG à Bron, l'appel à la grève générale est maintenu³. La tendance à la reprise des cours s'affirme pourtant à la mi-mai, surtout dans les facultés de Droit, mais de nombreux incidents ont lieu pendant les votes sur la continuation du mouvement⁴ : la grève se dissipe dans la violence. Le 13 mai, les universités de Villetaneuse, Nice, Grenoble et Dijon votent la reprise, contrairement à Nanterre, Amiens ou Nantes⁵. Le 19 mai, les cours reprennent à Tolbiac, Descartes, Curie, Paris VII, Nanterre, Créteil, Tours, Grenoble I et Nice, mais toujours pas à Orléans, Grenoble II et Marseille⁶. Le 20 mai, la reprise des cours est effective dans la plupart des universités de Paris et de province⁷. Mais, si retour au calme il y a, ce n'est pas grâce aux concessions du pouvoir ou aux appels syndicaux, mais plus à l'approche de la fin de l'année universitaire.

Le problème des examens préoccupe les étudiants très tôt. En effet, dès le début avril, on met l'accent sur la nécessité d'un nombre minimum d'heures pour que les diplômes soient reconnus⁸. Et déjà, cette question crée des tensions, comme le montre le 5 avril une assemblée générale des étudiants clermontois⁹. Pour René Maurice, « la validation de l'année universitaire est une question grave qui préoccupe légitimement la masse des étudiants »¹⁰. Après les concessions du gouvernement, l'UNEF-Renouveau appelle au passage des examens, affirmant que « les étudiants ne sont pas disposés à faire cadeau au gouvernement de leurs diplômes ». Le syndicat invite aussi à des discussions avec les enseignants et les personnels des facultés pour aboutir à un « règlement satisfaisant de la question des examens ». En effet, le syndicat insiste sur la nécessité de « dissocier » les examens de la

¹ Bernard Frédérick, « L'UNEF-R : les examens sont un acte prioritaire », *L'Humanité*, 6 mai 1976.

² Alfred Grosser, « Les grèves se prolongent dans plusieurs établissements », *Le Monde*, 5 mai 1976.

³ Yves Agnès, « La reprise des cours est loin d'être générale », *Le Monde*, 7 mai 1976.

⁴ D. Dhombres, « Des incidents ont eu lieu... », *op. cit.*

⁵ « Les cours reprennent dans plusieurs universités », *Le Monde*, 15 mai 1976.

⁶ Dominique Dhombres, « Les cours reprennent dans la plupart des universités parisiennes », *Le Monde*, 21 mai 1976.

⁷ D. Bensaïd et A. Krivine, *op. cit.*, p. 126.

⁸ « L'agitation universitaire paraît s'étendre », *op. cit.*

⁹ « La grève à l'université de Clermont », *op. cit.*

¹⁰ Bernard Frédérick, « Étudiants : luttes unies pour l'ouverture de discussions », *L'Humanité*, 27 avril 1976.

grève, ce que font les étudiants, qui refusent une « année blanche », comme le prouve le « remplissage » massif des bibliothèques universitaires pendant la grève¹. Cette crainte au sujet des examens fait s'opposer les « durs », qui veulent mettre en place des piquets de grève, et les « modérés », qui veulent discuter de calendriers possibles². L'UNEF-Renouveau adresse d'ailleurs une lettre aux présidents d'universités en demandant le report et l'aménagement des calendriers d'examens, l'aménagement du contenu des examens portant sur le programme traité en dehors de la grève, l'aménagement des modalités de contrôle, avec le libre choix du contrôle continu ou de l'examen terminal, la possibilité pour tous de passer l'oral et la compensation de l'ensemble des matières³. Le syndicat réclame aussi deux sessions d'examens distinctes. L'UNEF-Renouveau prouve ainsi « le souci qu'il a de voir l'année validée correctement pour que la qualification reconnue par les diplômés soit identique à celles des années précédentes ». Pour y parvenir, René Maurice annonce la constitution d'une « carte nationale de négociations sur les examens »⁴.

En effet, les opinions divergent au sujet des examens, comme le prouve la « querelle » à Amiens entre le président d'université qui ne veut pas différer les partiels, et le conseil d'université, qui veut les reculer de deux semaines. La question devient « prioritaire » mais les situations sont diverses : maintien, report ou « réflexion » à la mi-mai⁵. À Clermont-Ferrand, les examens se déroulent de juin à septembre selon les facultés, avec un mois de retard en premier cycle⁶ et un problème se pose à l'UER de Lettres, où les cours, suspendus jusqu'au 24 mai, sont maintenus jusqu'à la fin juin⁷. À Caen et Tours, des mouvements s'engagent pour faire reporter de deux semaines les examens. À Toulouse le Mirail, la grève est reconduite car les examens sont jugés comme une « parodie » après quatre mois de grève⁸. L'UNEF-Renouveau appelle les étudiants « à une riposte face aux nouvelles menaces de certains recteurs, portant sur la validation des épreuves » et, ainsi, « empêcher le gouvernement de jouer avec leur avenir »⁹, « empêcher le pouvoir de réaliser son rêve : faire peser sur les opposants à la réforme la responsabilité d'une année universitaire perdue et,

¹ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, pp. 445-446.

² « La situation à l'Université », *La Montagne*, 11 mai 1976.

³ Bernard Frédérick, « Examens : l'UNEF s'adresse aux présidents d'université », *L'Humanité*, 12 mai 1976.

⁴ « Université : 2 sessions d'examens partout, réclame l'UNEF », *L'Humanité*, 18 mai 1976.

⁵ Guy Herzlich, « Les examens vont être retardés de plusieurs semaines », *Le Monde*, 19 mai 1976.

⁶ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 114.

⁷ « Un problème subsiste à l'UER de Lettres », *La Montagne*, 18 mai 1976.

⁸ Michel Kajman, « Beaucoup d'étudiants sont absents malgré la préparation des examens », *Le Monde*, 20 mai 1976.

⁹ « Université : les examens auront lieu, les étudiants l'ont imposé », *L'Humanité*, 20 mai 1976.

finalement, punir les étudiants »¹. À la fin du mois de mai, une dizaine d'établissements sont en grève à ce sujet, dont les universités de Nantes, Amiens, Bordeaux II, Toulouse le Mirail, Nancy II et Rennes². À Montpellier, les examens sont « bloqués » par les partisans de la grève les 24 et 25 mai. À Nantes, les étudiants refusent le calendrier prévu. À Clermont -Ferrand, ils refusent, en assemblée générale, les propositions des enseignants et à Rennes, les examens sont tout simplement reportés en septembre³. Mais le mouvement « s'étiolé » et l'appel au boycott des examens est un échec⁴ : les modalités d'examens sont fixées et la « récolte préservée »⁵, comme à Nantes, où les cours reprennent le 30 mai, après l'élaboration d'un nouveau calendrier⁶. Quelques soucis demeurent toujours à Rennes où le risque d'une « année blanche » grandit. À Bordeaux, le Recteur s'oppose au dédoublement des examens, décision contre laquelle l'UNEF-Renouveau dépose le 3 juin une motion au conseil d'université, contre un « refus tardif »⁷. À Nanterre, Paris VII et Nancy, c'est l'organisation même des examens qui pose problème⁸.

À Clermont-Ferrand, le mouvement de contestation se termine dans une relative confusion. D'abord, les tensions entre grévistes et non-grévistes s'exacerbent et aboutissent à des affrontements violents. Le premier incident a lieu dès le 12 avril, avec une opposition « musclée » entre les grévistes et « quelques carabins affiliés au GUD », qui sont chassés de la faculté à coups d'extincteurs. Le 21 avril, le GUD, qui accuse les grévistes « d'avoir fait cesser les cours sous la menace », attaque un piquet de grève installé devant la faculté de Droit et les affrontements font plusieurs blessés⁹. La tension monte encore d'un cran le 28 avril : une manifestation de non-grévistes a lieu devant la Mairie de Clermont-Ferrand, les manifestants réclamant le « droit à étudier » et dénonçant « l'utilisation politique du mouvement »¹⁰. Après la manifestation, plusieurs anti-grévistes envahissent le siège du comité de grève de la faculté de Droit où un engin incendiaire explose¹¹. Cet « attentat » entraîne une certaine radicalisation des événements localement. Ceci est visible notamment du côté de la LCR, qui présente l'incendie du local comme un acte « des membres du GUD, du

¹ *Ibid.*

² Catherine Arditti, « La question des examens divise encore les étudiants », *Le Monde*, 26 mai 1976.

³ *Ibid.*

⁴ D. Fischer, *op. cit.*, p. 460.

⁵ G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, pp. 445-446.

⁶ « Après plusieurs mois de grève », *Le Monde*, 2 juin 1976.

⁷ Dominique Dhombres, « Protestations contre le refus des modalités d'examens », *Le Monde*, 5 juin 1976.

⁸ Bernard Élie, « Des examens sont retardés dans plusieurs universités », *Le Monde*, 13-14 juin 1976.

⁹ E. Dupit, *op. cit.*, p. 136.

¹⁰ « Attentat à la faculté de Droit », *La Montagne*, 28 avril 1976.

¹¹ *Ibid.*

PFN ou autres groupuscules fascistes » et condamne « l'œuvre collective » du pouvoir et des fascistes : « le gouvernement minoritaire et sur la défensive n'a pour seule réponse que d'envoyer ses flics et ses fascistes attaquer physiquement ceux qui s'opposent à lui »¹. La LCR appelle « à prendre l'offensive contre les groupes fascistes, interdire l'accès de la fac au GUD » : « la peste brune s'écrase dans l'œuf ». De nouveaux affrontements entre militants ont lieu le 30 avril, à l'occasion d'un meeting du « Nouvel ordre européen » à Clermont, en présence « des nazis Duprat et Clémenti »². La tension est donc forte entre grévistes et non-grévistes, mais elle s'accroît aussi au sein du mouvement de contestation clermontois.

Ce regain de tension accompagne en fait l'appel de l'UNEF-Renouveau et du SNESup à la reprise des cours. Le 4 mai 1976, l'assemblée générale de la faculté de Lettres vote une plate-forme demandant « l'exclusion [...] des traîtres de l'UNEF-R qui appellent à la reprise des cours sans rien avoir obtenu » et dénonçant « les foires d'empoigne et les joutes de mongoliens » durant les réunions du comité de grève³. L'assemblée générale décide même d'une nouvelle semaine d'action « contre le pouvoir et ses acolytes », et demande la réoccupation des facultés, le blocage des sessions de concours, la popularisation du mouvement auprès des ouvriers, le blocage du Rectorat, « l'attaque » des locaux patronaux et « une action sur les médias »⁴. L'idée des étudiants grévistes qu'il faut agir d'un point de vue médiatique est issue d'un profond rejet de la représentation du mouvement par les médias locaux. Ce rejet est particulièrement fort à la fin avril. Les étudiants protestent en effet contre la « campagne de presse à Clermont-Ferrand tendant à faire croire que [le] mouvement est minoritaire »⁵. Ce rejet s'exprime également dans le journal du comité de grève, *L'Extincteur*, qui dès son premier numéro « affiche la couleur » : « *L'Extincteur* est un journal de contre-information car la vérité est falsifiée par les médias officiels, qui font le jeu du pouvoir [...] ». La contre-information est une information qui n'a pas été déformée pour des raisons politiques »⁶. Dans son éditorial, *L'Extincteur* apporte également un « rectificatif » à l'article de *La Montagne* du 23 avril 1976, qui parle d'une tendance à la reprise des cours alors qu'il

¹ « Fascistes : hors des facs », Bulletin LCR *Taupe Rouge*, 29 avril 1976, Archives de l'AGEC. Voir annexe 24, Annexes au Chapitre V.

² *Ibid.*

³ Éditorial, *L'Extincteur, le journal cool...mais ferme...des étudiants en lutte*, n° 3, 5 mai 1976, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract du Comité de grève de 1^{ère} année de Droit, « Les décisions prises en AG le lundi 26 avril », 28 avril 1976, Archives de l'AGEC.

⁶ Éditorial, *L'Extincteur, le journal cool...mais ferme...des étudiants en lutte*, n° 1, avril 1976, Archives de l'AGEC. On peut remarquer dans ce premier numéro différentes « allusions » : la rédactrice en chef est « Alice Saignée-Saleté » et « tous les droits de reproduction [sont] autorisés, y compris en URSS ».

n'en est rien selon les contestataires. L'article évoque une importante manifestation d'anti-grévistes, « sans préciser que leur appartenance à l'extrême droite n'est plus à démontrer » et parle d'une « terreur dans les amphis », alors que pour les rédacteurs du journal étudiant, l'agitation est due au refus des doyens de respecter les décisions de l'assemblée générale¹. Quoi qu'il en soit, l'appel à la reprise de l'UNEF-Renouveau et du SNESup est bien un tournant dans le mouvement clermontois. Dès la mi-mai, l'AGEC-AJS proteste « officiellement » contre cette décision et dit refuser « que les étudiants soient pénalisés du fait d'un combat auquel le BN du SNESup et du SGEN-U ont appelé »². Pour l'AGEC, la décision du SNESup et de l'UNEF-Renouveau conforte la politique d'Alice Saunier-Seïté, qui « fait des examens [...] un moyen de sanction pour fait de grève » et menace de « diplômes de 1976 [qui] ne vaudront pas ceux des années précédentes »³ et même d'une invalidation des examens pour les UER en grève depuis deux mois. L'AGEC lance donc un appel à la mobilisation « pour faire respecter les droits des étudiants à leur diplôme »⁴. La LCR-Clermont dénonce elle aussi la décision de l'UNEF-Renouveau, « qui se croit autorisée à prendre les décisions à la place des étudiants » et le groupe appelle donc à « préserver l'autonomie du mouvement, à élire une direction étudiante à Clermont, à respecter les règles démocratiques dans le mouvement et condamne les jaunes »⁵. Mais les tensions ne se focalisent pas seulement sur l'UNEF-Renouveau. On observe également des dissensions entre militants de l'AJS et de la LCR, qui aboutissent même à des affrontements physiques. Le 20 mai, lors de l'assemblée générale de Lettres, une bagarre éclate entre des membres de l'AJS, qui prônent l'arrêt du mouvement de grève, et des membres du comité de grève, proches de la LCR, qui refusent « d'abdiquer » : plusieurs blessés sont à déplorer de chaque côté⁶. L'unanimité, qui semblait régner dans le mouvement de contestation en avril, semble donc en mai un « lointain souvenir », et les divisions rendent la situation complexe et très variable selon les sites universitaires.

Dès le 2 mai, des assemblées générales se réunissent pour décider des suites à donner au mouvement : la reprise est votée en Sciences économiques et une « reprise conditionnelle » est votée en Sciences – elle dépend de l'acceptation par l'administration du « calendrier »

¹ « Les étudiants s'expliquent », *L'Extincteur, le journal cool...mais ferme...des étudiants en lutte*, n° 1, avril 1976, Archives de l'AGEC.

² Tract AER-AJS, « Texte envoyé aux BN SNESup et SGEN-U », 16 mai 1976, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Bulletin *Taupe rouge*, LCR-Comités rouges, 28 avril 1976, Archives de l'AGEC.

⁶ Tract AER-AJS, « Halte aux violence contre le comité de grève de lettres », 21 mai 1976, Archives de l'AGEC.

proposé pour les examens par le comité de grève – alors que la grève se poursuit en Lettres et en Droit¹. Le 10 mai, de nouvelles assemblées générales sont convoquées. En Lettres, la grève et l'occupation de l'imprimerie sont reconduites et les étudiants décident de la « re-mise » en place des piquets de grève. En Droit, l'assemblée vote la poursuite de la grève et demande le report des examens en septembre. À l'IREPS, la grève est toujours totale alors qu'en Sciences, malgré le vote de la reprise des cours, un « noyau dur » multiplie les actions et rend difficile l'organisation des activités pédagogiques². Les assemblées générales du 17 mai « éclairent » la situation : la reprise des cours est votée à l'IREPS, en grève depuis le 7 avril, et en Droit, où elle est effective depuis le 18, alors qu'en Lettres, le conseil de gestion décide « la suspension des activités pédagogiques » à cause de « l'insécurité qui règne à la faculté » où l'imprimerie reste occupée³. La faculté de Lettres est donc, comme souvent, le dernier « bastion » de la contestation et ce n'est que le 24 mai, après un vote « institut par institut », que les cours reprennent et qu'un accord entre le doyen et le Comité d'action permet l'arrêt de l'occupation de l'imprimerie⁴. Le mouvement s'achève donc dans le « désordre », les tensions politiques et syndicales prenant le pas sur la mobilisation unitaire. L'échec du mouvement à Clermont a un retentissement important que nous examinerons plus en détails. Mais alors que l'agitation « du terrain » s'éteint, une lutte « parallèle » continue : celle du conseil d'université contre la partition.

Les positions des différents Conseils de gestion ont été clairement définies depuis janvier 1976. Cependant, la lutte engagée évolue après la parution de l'arrêté du 16 mars 1976 portant sur la partition de l'université de Clermont-Ferrand. Déjà condamné lors du Conseil d'université du 18 mars, l'arrêté de partition continue d'être au centre des débats. Lors de la réunion du Conseil de gestion de Lettres et Sciences humaines du 6 mai 1976, une motion présentée par l'Assemblée générale des enseignants-chercheurs du 21 avril 1976 est approuvée à l'unanimité : elle « renouvelle la condamnation de la partition de l'université et la réforme du second cycle » et « considère que la secrétaire d'État aux universités porte

¹ « La grève des étudiants », *La Montagne*, 4 mai 1976.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 399/3, 11 mai 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 414/3, 18 mai 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 426/1/2, 26 mai 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

l'entière responsabilité de la prolongation du conflit »¹. Le conseil décide donc, suite à l'adoption de cette motion, d'introduire un recours devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand et devant le Conseil d'État pour « annuler l'arrêté et surseoir à son exécution »². Le 17 mai 1976, le Tribunal administratif statue sur les recours déposés par Paul Mallet au nom du Conseil de gestion contre les décisions du Recteur Dischamps sur la gestion provisoire de l'université : le Tribunal administratif demande le rétablissement de Paul Mallet comme président de l'université, sur le motif que son élection de février 1976 « a respecté les conditions fixées par l'article 16 de la loi du 12 novembre 1968 », et le Tribunal suspend l'administrateur provisoire, M. Ortolli, de ses fonctions³. Le 1^{er} juin, suite à l'appel de la décision par M. Dischamps, le Tribunal administratif statue de nouveau : la suspension de l'administration provisoire est maintenue ; la suspension de l'élection de Paul Mallet est à nouveau annulée, cette fois au motif d'un « excès de pouvoir » du Recteur mais sa présidence n'est reconnue valable que du 6 février au 17 mars, c'est-à-dire avant le décret sur la partition⁴. La décision du Tribunal administratif entérine donc la partition de l'université de Clermont-Ferrand, ce que confirme la décision du Conseil d'État, rendue publique en novembre 1978 seulement : le Conseil d'État officialise la partition de l'université et la création de deux universités distinctes, Clermont I et Clermont II. En effet, le 10 novembre 1978, le Conseil d'État annonce sa décision d'approuver la partition de l'université malgré les demandes réitérées de l'Association pour l'université unique de Clermont -Ferrand et en dépit des conclusions d'un rapport parlementaire, qui préconise « l'annulation d'une mesure injustifiée »⁵. Le Conseil d'État valide également l'élection de Paul Mallet à la présidence de l'université, une décision immédiatement contestée par le Recteur Dischamps, pour « non respect du quorum de votants » qui dépose donc un nouveau recours.

Il faut noter que certains n'abandonnent pas le combat contre la partition malgré l'échec du mouvement du printemps 1976 et les différents rejets de recours intentés. C'est le cas de l'AGEC qui dès la rentrée universitaire 1976-1977 demande aux étudiants de « s'opposer à l'organisation de la partition par les conseils de gestion »⁶. Mais les modalités

¹ Procès-verbal du Conseil de gestion LSH du 6 mai 1976, Fonds des Universités, ADPDD, 2078 W 30 : Conseil de gestion – PV de réunions (1974-1976).

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 414/3, 18 mai 1976, *op. cit.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 445-3, 2 juin 1976, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1974-1978 ».

⁵ « Le Conseil d'Etat confirme la partition de l'université de Clermont-Ferrand », *Le Monde*, 11 novembre 1978.

⁶ Tract AGECE-UNEF, octobre 1976, Archives de l'AGECE.

d'action proposées par le syndicat semblent « dérisoires » – « refuser la participation aux élections, aux conseils et [...] ne pas s'y présenter comme candidat »¹ – si l'on considère l'échec des actions collectives « de masse » de mars ou avril 1976. D'ailleurs, l'AGEC, malgré l'absence de réaction dans le milieu étudiant clermontois, s'évertue entre octobre et décembre 1976 à « relancer le mouvement », notamment en informant les étudiants des discussions sur les réformes votées en 1976 et sur conditions d'application. C'est le cas en décembre 1976, quand l'AGEC s'en prend aux « dirigeants de l'UNEF-Renouveau et du MAS [qui] élaborent la réforme du second cycle contre laquelle les étudiants ont massivement fait la grève au printemps 1976 »². Pour l'AGEC, les décisions de Didier Fontaine, représentant de l'UNEF-Renouveau, et de Didier Behar, représentant MAS, à la commission CNESER du 9 décembre, présidée par M. Imbert, montrent que l'UNEF-Renouveau et le MAS « cautionnent l'entrée du patronat à l'Université [...] et la fin des diplômes nationaux »³. L'AGEC appelle donc à lutter contre ces organisations et met en doute « les déclarations d'intention, les programmes claironnés [...] par les dirigeants qui dans les proclamations électorales disent combattre contre les plans du gouvernement et dans le secret des conseils décident de leur application », une position qui « explique la véritable signification du tintamarre organisé par l'UNEF-Renouveau déversant des calomnies où ils ont le front d'écrire que toutes les organisations, MAS, COSEF, UNEF-US, sont pro-gouvernementales et payées par Saunier-Seïté »⁴. En conséquence de quoi l'AGEC demande la démission des élus de tous les conseils. Malgré une intense campagne de « sensibilisation » sur les conséquences de la partition et de la réforme du second cycle universitaire, l'AGEC ne parvient à aucun moment – ni aucun autre groupe d'ailleurs – à mobiliser les étudiants clermontois. Cette absence de réaction peut être perçue comme le signe d'un « abandon » de la lutte par la masse étudiante, ce que beaucoup considèrent comme « la fin des années 68 étudiantes », une affirmation qui permet d'évoquer une certaine réalité « du terrain » mais qui doit être nuancée sur certains aspects, et notamment des aspects locaux.

4 – L'échec de 1976 : un tournant ?

On voit donc que le mouvement de 1976 est assez semblable à ceux nés entre 1968 et 1976. Après avoir réuni une masse importante de jeunes, le mouvement connaît des

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE-UNEF, « Les étudiants ont droit à la vérité », décembre 1976, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

difficultés, dues à l'action menée par le pouvoir, mais surtout aux divisions internes, aux luttes politiques et aux divergences concernant l'action à mener. Mais contrairement aux autres « grands rassemblements » de la période, le printemps 1976 marque une évolution cruciale concernant le rapport entre jeunes et adultes, les influences politiques et syndicales, et surtout concernant la suite donnée à « l'agitation ».

Au cours de la période 1968-1976, les relations entretenues entre les lycéens et les étudiants d'une part, et les « adultes », les travailleurs d'autre part, sont réellement modifiées. Le fossé se creuse entre ces deux franges de la population, ce qui se confirme au printemps 1976. La grève de 1976 contre la réforme du second cycle est longue, massive et « active », mais n'entraîne pas de crise sociale, ni de rupture politique ou de grève générale ¹. L'arrivée à une grève générale aurait démontré l'intégration des étudiants et des lycéens dans les problèmes et les luttes de la société. En effet, ils défendent l'Université contre une réforme menaçant « l'emploi et la liberté intellectuelle », des problèmes qui concernent a priori toute la population. Mais en 1976, le mouvement « reste dans l'Université » : il est vécu comme un « incident par la population »². De plus, pendant la contestation même, l'opposition de l'opinion se fait largement connaître. Des tensions naissent entre le SN ESUp et le SGEN, et entre étudiants et professeurs ³. Ces tensions s'accroissent le 29 avril avec le « recul » des délégations UNEF-Renouveau et SNESup devant le gouvernement, et le 13 mai et le 20 juillet 1976, avec l'acceptation des nouvelles circulaires d'application ⁴. Même lorsque les professeurs soutiennent leurs élèves dans leurs mouvements, ils ne sont « pas toujours bien compris », mais quand ces derniers sont isolés, la population ne peut « suivre » les jeunes. D'autant plus qu'en 1976, les revendications étudiantes sont « détériorées » par un « matraquage » de la presse et de la télévision ⁵. Tous ces éléments modifient pour longtemps le « caractère » et la représentation du mouvement étudiant et lycéen. La contestation qu'ils mènent, déjà « malmenée » par différents échecs, semble s'effondrer : l'incompréhension de l'opinion et la division avec les enseignants permettent au pouvoir de reprendre l'initiative ⁶. Mais si le printemps 1976 marque un changement dans les relations entretenues avec le monde « adulte », les bouleversements sont encore plus grands dans le milieu étudiant.

¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 15.

² *Ibid*, p. 208.

³ A. Prost, *Histoire générale de l'enseignement...*, op. cit., p. 456.

⁴ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 25.

⁵ G. Bordet et E. Conan, op. cit., pp. 445-446.

⁶ F. Gaussen, op. cit., p. 247.

On attribue l'échec de la lutte de 1976 à différents facteurs : l'absence de contre-propositions, la discontinuité de l'action ¹, l'absence de grands leaders et de grands textes, le caractère irréaliste du mouvement qui continue malgré les avancées d'avril. Mais c'est surtout la « crise » qui éclate dans le mouvement même et entre les groupes qui conduit à l'impasse ². La contestation du projet montre néanmoins l'intérêt de structures d'auto-organisation : la lutte est basée sur la CNCDG, à laquelle participent les deux UNEF, malgré leurs réticences ³. Toutefois le mouvement met en lumière les limites de ce type d'organisation, « hors de toute perspective syndicale »⁴ : la coordination est confrontée à la réalité de l'action. Un fait nouveau est également souligné par Michel Fiszlein, président de l'UGE, qui affirme que beaucoup d'élèves de Grandes écoles ont participé au mouvement : 50 écoles ont fait grève du 15 au 23 avril, soit 300 à 5 000 élèves par jour⁵. Le printemps 1976 est aussi synonyme d'une « redistribution » des influences syndicales. Par exemple, la FEN, qui regroupe nombre d'enseignants communistes, cesse de progresser ⁶. On assiste à un « renversement » d'influence des deux UNEF, qui s'ouvrent à de nouveaux courants et revoient leurs stratégies : l'UNEF-Unité Syndicale accepte par exemple la participation aux élections du CNOUS⁷. Ce « renversement » est parfois interprété une conséquence des changements économiques : la crise et le chômage « empêchent » le discours d'extrême gauche d'avoir un réel écho⁸. De plus, en 1976, deux versions du discours anticapitaliste s'opposent : celle de l'UNEF-Unité Syndicale qui compte seulement « défendre les intérêts étudiants contre la politique gouvernementale », et celle de la LCR qui s'oppose à « l'Université bourgeoise, appareil idéologique de l'État »⁹, réactivant ainsi le « mythe soixante-huitard de l'Université au service du pouvoir ». La « décomposition du gauchisme », déjà bien avancée selon certains, s'accroît avec le refus de participer aux négociations, et avec les luttes de tendances dans l'UNEF-Renouveau et le PSU. Le printemps 1976 marque aussi la montée de nouveaux groupes, surtout socialistes, dont le COSEF de tendance mitterrandiste, qui mène une stratégie de conquête, parallèle à celle du programme commun de 1972 ¹⁰, et est rejoint

¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 203.

² *Ibid*, p. 208.

³ D. Fischer, op. cit., p. 458.

⁴ *Ibid*, p. 459.

⁵ John Gretton, « Beaucoup d'élèves de Grandes écoles ont participé au mouvement des étudiants », *Le Monde*, 20-21 juin 1976.

⁶ J. Capdevielle et R. Mouriaux, op. cit., p. 178.

⁷ M. Zancarini-Fournel, G. Dreyfus-Armand, R. Frank et M.-F. Lévy (dir.), op. cit., pp. 297-298.

⁸ A. Touraine, *Lutte étudiante*, op. cit., p. 179.

⁹ *Ibid*, p. 357.

¹⁰ D. Fischer, op. cit., p. 461.

par le CLERU. Ensemble, ils dirigent par la suite la MNEF¹. En avril 1976, naît le MAS, des « cendres » du MARC. Le MAS devient une réelle force de mobilisation dans la lutte de 1976. Il s'appuie sur le CNIL, mis en place en octobre 1975, et le journal *Luttes étudiantes*, né en janvier 1976². Le MAS réunit les courants CFDT, PSU, et les étudiants socialistes, dont beaucoup de rocardiens³. Il se définit entre « parti et syndicat », et s'oppose à la LCR : « la démarche syndicale, à la différence de la démarche politique, est de partir du vécu quotidien des intéressés, pour développer leur niveau de conscience et transformer leurs conditions de vie et de travail »⁴. Le MAS « part » donc de revendications précises, concrètes, et veut un changement de l'Université et de la société. Il définit des « objectifs de transformation » : la socialisation de la formation, le droit à l'emploi et à la formation, le décroisement de l'Université et l'amélioration des conditions. Cette « doctrine », qui met en avant la notion d'autogestion, est censée permettre une mobilisation rapide des étudiants et des forces populaires⁵. Le dernier « groupe important » en 1976 est la LCR. Les 29 et 30 mai, elle organise avec le PSU la première réunion des « structures de lutte étudiante unitaire ». Mais peu de délégués des CAE sont présents, les groupes syndicaux s'y opposent et donc aucune organisation permanente n'est élue, même si un bulletin de liaison est envoyé à toutes les organisations étudiantes⁶. L'organisation permanente des luttes est donc un « fiasco »⁷, après lequel la LCR repense son action. Elle profite de la création du MAS⁸ et se « re-syndicalise » en se joignant à lui. La LCR, à la recherche d'une nouvelle orientation, cohabite alors au sein du MAS avec des réformistes, mais la présence de révolutionnaires incite les groupes proches de la CFDT à se retirer plutôt que négocier avec eux⁹. Désormais, les socialistes ont donc une place déterminante dans le mouvement étudiant, alors que les communistes doivent nécessairement s'ouvrir en baissant les cotisations de l'UNEF-Renouveau pour garder une certaine influence¹⁰. Quoi qu'il en soit, Alice Saunier-Seïté profite des divisions internes et de la mauvaise image des étudiants pour baisser leur pouvoir dans les conseils d'université¹¹. Mais plus qu'un changement pour les étudiants engagés politiquement ou syndicalement, le

¹ M. Zancarini-Fournel, G. Dreyfus-Armand, R. Frank et M.-F. Lévy (dir.), *op. cit.*, pp. 297-298.

² A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 335.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 461.

⁴ *Ibid.*

⁵ P. Mayol, *op. cit.*, p. 217.

⁶ « Réunis à Lyon », *Le Monde*, 2 juin 1976.

⁷ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 26.

⁸ D. Fischer, *op. cit.*, p. 460.

⁹ *Ibid.*, p. 461.

¹⁰ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, pp. 297-298.

¹¹ A. Prost, *op. cit.*, p. 298.

mouvement du printemps 1976 marque un réel tournant dans la vie des universités et des lycées.

Le mouvement de 1976 réunit toutes les composantes essentielles à un « grand mouvement de contestation » : la fin de la confiance dans la croissance économique, la peur du chômage et le problème d'image de la politique¹. La question du chômage imprègne tout le mouvement : elle explique le caractère « défensif » de la lutte et l'appel lancé à la population². Derrière la grève de 1976, différents problèmes apparaissent tels le partage du savoir, la division sociale du travail et des « besoins ignorés »³. De plus, en 1976, le mouvement semble traduire un retournement : les étudiants attaquent l'organisation de la société, et non plus l'État⁴. Néanmoins, les orientations prises en 1968 et 1969 marquent encore le mouvement de 1976. Ainsi, un cycle de contestation semble s'achever en 1976, parallèlement à la « montée technocratique » du système universitaire⁵. L'héritage de Mai 68 s'éteint en même temps que l'influence de l'extrême gauche⁶. Le mouvement de 1976 est alors présenté comme la « fin brutale » d'une période d'intense agitation ou la « fin du règne idéologique gauchiste » chez les jeunes⁷. Ce tournant s'explique facilement selon certains : l'extrême gauche n'offre pas de débouchés, l'alliance PCF-PS-MRG dans le Programme commun semble une alternative crédible et la crise économique remet en question l'opposition à la société de consommation⁸.

Malgré tout, le mouvement de 1976 est important : c'est un cas unique de « lutte unie »⁹, un révélateur de la fin des « années 68 » et du début d'un nouveau cycle. Désormais, les coordinations s'affirment comme « acteurs » et imposent une nouvelle stratégie, de refus de réforme et de négociations¹⁰. Pour l'histoire de la contestation, 1976 doit être retenue comme une « date charnière », au même titre que 1968. Le conflit entre le gouvernement et « l'Université » se solde par un échec, même si le projet est légèrement modifié¹¹. Le gouvernement ne cède pas, et les étudiants voient leurs « capacités de résistance » anéanties, ce qui se traduit par un relatif « silence » de cette population, jusqu'au grand mouvement de 1986. Cependant, cette présentation généralement admise passe sous silence deux points

¹ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, pp. 171-172.

² *Ibid*, p. 203.

³ A. Margarido et M. Mourier, *op. cit.*, p. 954.

⁴ A. Touraine, *Lutte étudiante*, *op. cit.*, p. 246.

⁵ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, p. 292.

⁶ E. Dupit, *op. cit.*, p. 119.

⁷ F. Dubet, *op. cit.*, pp. 198-199.

⁸ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, pp. 297-298.

⁹ E. Dupit, *op. cit.*, p. 81.

¹⁰ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, pp. 197-198.

¹¹ P. Mayol, *op. cit.*, p. 247.

importants : d'abord, il est indéniable que les mouvements d'agitation étudiantes et lycéens perdurent bien après l'échec de 1976, à l'échelle nationale comme locale et, une fois de plus, l'exemple clermontois permet de nuancer l'idée d'une « fin des années 68 étudiantes » ; ensuite, plus qu'un coup d'arrêt à l'agitation, 1976 est un tournant dans la représentation sociale de la contestation scolaire, désormais reléguée au second plan dans les médias nationaux, comme l'illustrent les luttes menées entre 1976 et 1986.

TABLE DES MATIERES
VOLUME II

Chapitre IV – 1968-1986 : une contestation perpétuelle.....	232
I – Un premier objet de lutte : les élections universitaires	234
A – Les « conseils Faure » et leur accueil	234
1 – Principes et fonctionnement	235
2 – Philosophie et « aménagements » des conseils universitaires.....	238
B – Entre participation et abstentionnisme virulent : les étudiants et les conseils Faure	241
1 – L'accueil de la participation en milieu étudiant	241
2 – L'annonce de la participation et les réactions clermontoises	244
C – Des résultats représentatifs ?.....	247
1 – Les premières élections de 1969 : une étape décisive ?	247
2 – 1970-1981 : des élections universitaires boudées ?.....	250
3 – À Clermont-Ferrand, des élections impossibles ?	255
4 – 1982-1986 : un réinvestissement militant ?.....	263
II – La « bataille » continue pour l'amélioration des conditions d'études et de vie... 268	
A – Pour un « lycée réinventé »	269
1 – La liberté dans les « lycées casernes »	270
2 – Les conditions d'étude comme facteur de mobilisation.....	276
B – La question de l'enseignement universitaire : entre idéalisme et pragmatisme	283
1 – La remise en cause de la hiérarchie universitaire.....	284
2 – Les conditions d'études : mouvements offensifs, défensifs ?	289
C – Les conditions de vie et de logement étudiant : un problème récurrent	295
1 – Les « droits » universitaires : un baromètre ?.....	296
3 – Des questions « spécifiquement clermontoises »	316
III – La « répression » comme facteur de mobilisation	320
A – La contestation des mesures disciplinaires	320
1 – À l'échelle nationale.....	321
2 – ... et locale.....	327
B – La dénonciation de la répression « politico-policrière ».....	331
1 – Un « symbole » national.....	332
2 – Les « répercussions locales »	338
IV – L'internationalisme comme facteur d'agitation : aspects généraux et locaux... 348	
A – Le soutien aux « peuples en lutte ».....	349

1 – Le l’anti-impérialisme.....	349
2 – ... à la lutte contre les régimes « autoritaires »	354
B – Les étudiants étrangers : un symbole.....	367
1 – Les « cas individuels »... ..	367
2 – ... comme préludes aux mouvements de 1979-1980 et 1984.....	371
C – L’antiracisme comme nouveau facteur de mobilisation	385
1 – Un facteur d’unité ?	385
2 – Un symbole : la lutte contre l’Apartheid	389

Chapitre V : 1968-1976 : les mobilisations étudiantes et lycéennes au temps de

l’hyperpolitisation.....392

I – La loi Faure393

A – La philosophie de la réforme	393
1 – La réflexion préalable et les principales innovations	394
2 – L’objectif « réel » de la réforme.....	397
B – Les réactions à la loi d’orientation.....	399
1 – Au niveau national.....	400
2 – Au niveau local.....	405

II – 1971-1972 : trois affaires symptomatiques du « malaise » étudiant et lycéen409

A – « L’affaire Guiot ».....	409
1 – Des évènements confus	409
2 – La « montée de chaleur ».....	412
3 – L’issue du mouvement	415
B – La circulaire Guichard	423
1 – Un texte « liberticide »	423
2 – Les réactions	425
3 – Un révélateur ?	431
C – L’ « affaire Overney »	434
1 – La mort d’un militant.....	435
2 – Les réactions	437
3 – Un tournant ?	441

III – 1973 ou la conjonction des luttes étudiantes et lycéennes444

A – La lutte contre la loi Debré	444
1 – La loi Debré.....	445

2 – La mobilisation « massive »	450
3 – La révision : entre stratégie d’apaisement et tentative de division.....	459
B – La réforme du premier cycle universitaire.....	470
1 – La réforme Fontanet	470
2 – Les réactions	472
3 – La jonction avec les lycéens	478
4 – La fin du mouvement.....	480
C – La jonction d’autres mouvements.....	483
1 – Lycéens et étudiants venus d’autres horizons	484
2 - Les mouvements « adultes »	489
3 – Une unité fragile	493
IV – Les réformes Fontanet	496
A – Les textes	496
1 – Le but de la réforme	497
2 – Les réformes Fontanet	498
3 – La professionnalisation.....	499
B - L’opposition	500
1 – Le début des actions	501
2 – L’opposition « sur le terrain »	504
3 – Une agitation à nuancer ?	506
C - L’issue du mouvement et les problèmes annexes.....	508
1 – Une réforme avortée	509
2 – Le mouvement des IUT et du « technique ».....	510
3 – Des revendications isolées.....	512
V – 1975-1976 : réformes et tentatives de réformes	514
A – La réforme Haby.....	514
1 - Un texte polémique	514
2 – La contestation.....	518
3 – Un arrêt du mouvement ?	524
B – Les réformes Haby, Soisson et Saunier-Seïté.....	527
1 – Les projets de réforme	528
2 – De l’opposition « formelle » à l’action.....	531
3 – La partition de l’université de Clermont-Ferrand, un « détonateur » ?	537
4 – Les premières actions étudiantes	545

5 – Un mois de mars 1976 agité, en particulier à Clermont-Ferrand	548
C – Des manifestations de masse à l'épuisement, avril-mai 1976	557
1 – La radicalisation du mouvement	557
2 – L'ouverture du dialogue : une manœuvre politique ?	574
3 – La division du mouvement	578
4 – L'échec de 1976 : un tournant ?	587

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL

CLERMONT-FERRAND II

École Doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales

NICOLAS CARBONI

L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 1968 à 1986. Du cadre national à l'exemple clermontois.

Volume III

Thèse de Doctorat sous la direction de M. Mathias Bernard.

Présentée le 24 janvier 2012

Devant un jury composé de

Mathias BERNARD (Professeur, UBP), Jean-Claude CARON (Professeur, UBP), Robi MORDER (Président du GERME), Gilles RICHARD (Professeur, Rennes I), Michelle ZANCARINI-FOURNEL (Professeur émérite, Lyon I).

Chapitre VI – 1976-1986, fin du politique, retour du corporatisme ?

Le mouvement du printemps 1976 est considéré comme une étape majeure pour la mobilisation étudiante et lycéenne française. Les protestations et leur échec retentissant marquent selon de nombreux historiens une césure, la « fin des années 68 étudiantes [et lycéennes] ». Il est en effet incontestable qu'après ce printemps de contestation, la représentation sociale du milieu étudiant et lycéen évolue. Longtemps considérée et assimilée à « l'enragé » de Mai 68, la jeunesse étudiante et lycéenne française traverse, selon les commentaires de l'époque, une période difficile, faite de désyndicalisation, d'absence de mobilisation collective d'ampleur et surtout d'une progression de l'individualisme dans la jeunesse scolarisée : c'est la naissance de la « bof génération »¹, une génération apathique et individualiste. Mais l'histoire des représentations collectives – sur laquelle nous reviendrons plus longuement – cache des nuances qu'il faut expliciter. Parler de la « fin des années 68 », c'est évoquer un vrai retournement de tendances au sein du mouvement étudiant et lycéen, symbolisé par un déclin des actions « concertées » et surtout par un recul, voire une disparition, des structures représentatives « traditionnelles ». Or, comme on a pu l'observer à travers le mouvement de contestation contre les textes Imbert et Bonnet, le monde étudiant et lycéen n'est pas exempt de mouvements d'agitation « à ampleur variable », bien au contraire. En effet, après 1976, les mouvements étudiants et lycéens restent une réalité tangible, avec des mobilisations ponctuelles ou plus durables. Plus qu'un changement de « pratiques », il faut davantage parler d'une évolution de la perception de ces mouvements, évolution qui se traduit par une nouvelle approche médiatique du sujet. Preuve en est le mouvement de soutien en faveur des étudiants étrangers en 1980 qui, malgré une ampleur importante, n'émerge sur la scène médiatique – et politique – qu'après les premiers incidents entre étudiants et policiers et les premières violences. Le mouvement étudiant et lycéen, plus qu'une « défaillance », semble donc connaître un vrai problème de « visibilité ».

Parler d'une « fin des années 68 » peut aussi signifier un retournement, un bouleversement des influences politiques et syndicales dans la jeunesse scolarisée et estudiantine. Il est vrai qu'après 1976, plusieurs évolutions notables sont à signaler, à commencer par la baisse d'influence de l'UNEF-Renouveau, critiquée pour son attitude pendant le mouvement et pour son appel « à reprendre le chemin des bancs de l'université ».

¹ L'expression « bof génération » apparaît pour la première fois dans les colonnes du *Nouvel observateur* en 1976.

Mais si pour l'UNEF-Renouveau la période « post 76 » est un moment de crise, les choses sont plus nuancées pour d'autres structures. Par exemple, comme on l'a observé, le mouvement de 1976 est l'occasion d'une « resyndicalisation » pour la LCR à travers le MAS, qui lui assure une audience nouvelle. À Clermont-Ferrand, là aussi, la situation est plus contrastée que le laissent entendre les études menées au niveau national : l'AGEC, malgré la « concurrence » grandissante de la LCR, reste la première structure de représentation étudiante et, en son sein, l'AER-AJS reste majoritaire. Il n'y a pas donc, au plan local, de véritable « révolution » dans le milieu étudiant. Au contraire, le paysage politique et syndical semble s'ancrer dans une certaine tradition, comme l'illustre la hausse des adhésions à l'AGEC à la rentrée 1976-1977.

Malgré tout, après 1976, les choses semblent évoluer sur certains points, en particulier du côté des thèmes de mobilisation. Comme l'a démontré Robi Morder au sujet des lycéens, le mouvement étudiant semble prendre un « virage corporatiste », ce qui se traduit par un « recentrage » des revendications « vers le concret ». Ce tournant, visible à l'échelle nationale comme locale, est perçu soit comme « l'arrivée à maturité » du mouvement étudiant et lycéen, soit comme le signe d'un nouveau pragmatisme voire d'une crise du milieu. Pour être en mesure d'interpréter les grandes évolutions « post 76 », il convient cependant d'analyser les différents mouvements d'agitation, leur « motif », leur genèse, à l'échelle locale comme nationale. En outre, la période 1976-1986 ne peut être appréhendée en un « bloc ». Avec l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981, le mouvement étudiant et lycéen se trouve face à un « adversaire » foncièrement différent de celui avec lequel il était confronté depuis 1968. Comme l'a illustré son « Programme pour l'éducation », dévoilé en 1977, François Mitterrand veut créer une nouvelle situation dans les lycées et les universités et instaurer un « vrai dialogue », marquant par là une réelle rupture avec la politique menée de 1976 à 1981 par Alice Saunier-Seïté. Ainsi, le 8 décembre 1977, quand François Mitterrand présente le « plan socialiste pour l'Éducation nationale » lors de l'inauguration du lycée Léon Blum de Créteil, il assigne une nouvelle mission à l'école, celle de « préparer l'homme, le travailleur, le citoyen, à vivre avec les contradictions de la société [...]. Notre plan n'est ni une réforme, ni une contre-réforme, mais la définition d'une autre politique puisque la solution des problèmes de l'école ne peut être politique »¹. Deux périodes sont donc à distinguer : une première allant de 1976 à 1981 marquée de l'empreinte d'Alice Saunier-Seïté, une seconde allant de 1981 à

¹ Gérard Vincent, *Les Français, 1976-1979, Chronologie et structures d'une société*, Paris, éd. Masson, 1980, 191 p., p. 51.

1986 celle de la gauche au pouvoir, qui semble redéfinir la place de la jeunesse dans la société. Il faut également distinguer, pour la période 1981-1986, deux phases distinctes : la première allant de 1981 à 1986 durant laquelle les socialistes sont « réellement » au pouvoir et orientent les politiques éducatives, la seconde celle de la cohabitation durant laquelle de gouvernement Chirac tente de réformer le système éducatif et universitaire. En dix ans, les étudiants et les lycéens sont donc confrontés à des « terrains » variés et l'évolution du contexte politique joue, comme nous aurons l'occasion de le voir, un rôle non négligeable dans l'évolution des mouvements de contestation.

I – 1976-1981 : une « apathie » du mouvement étudiant et lycéen ?

Après l'échec du mouvement de 1976, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat d'État aux universités entendent mener une politique de « reprise en main ». Cette reprise en main n'est néanmoins possible qu'après de nombreux réaménagements au sein des institutions, notamment au Secrétariat d'État aux universités. Ainsi, en juillet 1976, après la démission de Jean-Louis Quermonne, l'administration du Secrétariat d'État est totalement réorganisée en plusieurs directions, une réorganisation qui signifie avant tout l'augmentation du pouvoir du cabinet de la secrétaire d'État « en titre », Alice Saunier-Seïté¹. Cette affirmation du pouvoir du Secrétariat d'État aux universités est par la suite confirmée par sa transformation en Ministère des universités, le 10 janvier 1978², confié encore une fois à Alice Saunier-Seïté. Elle affirme que son objectif est la « remise en ordre », la « mise au pas politique » de l'institution, ce qui se traduit par une attitude « autoritaire et méprisante », teintée selon certains de « brutalité et vulgarité »³. On observe également au Ministère de l'Éducation Nationale cette volonté de réaffirmer l'autorité de l'État, symbolisée par le discours de René Haby du 30 avril 1977, dans lequel il lance une mise en garde contre la politisation de l'enseignement secondaire⁴, ou par les différentes mesures prises jusqu'en 1981 en matière de gestion des établissements. Impact de l'échec de 1976, fermeté des autorités scolaires et universitaires, contexte de crise : tous les « ingrédients » semblent donc réunis pour limiter l'expression politique des étudiants et des lycéens à partir de la rentrée 1976-1977.

A – Le combat continue ?

À la rentrée 1976-1977, le mouvement étudiant et lycéen français semble traverser une période de crise. Mais si crise il y a, elle mérite d'être relativisée. En effet, les universités et les lycées restent des lieux de débat politique et de combat syndical, malgré la volonté de « dépolitiser » ces institutions exprimée par les plus hautes instances étatiques. Loin de s'éteindre, l'agitation connaît en fait une période « d'adaptation », plus ou moins longue et douloureuse selon les « conditions » locales. Ainsi, si du côté lycéen la « remobilisation »

¹ Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, éd. Nouvelle librairie de France, 1982, 729 p., p. 399.

² G. Vincent, *op. cit.*, p. 70.

³ A. Prost, *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 400.

⁴ G. Vincent, *op. cit.*, p. 45.

semble difficile, elle l'est beaucoup moins dans les universités et plus particulièrement dans certains bastions de la contestation, à commencer par Clermont-Ferrand.

1 – Surmonter l'échec de 1976

Avant même la rentrée 1976-1977, les syndicats étudiants, en particulier les deux UNEF, tentent de remobiliser leurs troupes. C'est d'abord l'UNEF-Renouveau qui essaie de reprendre la main, en annonçant le 2 septembre 1976 qu'elle charge son avocat, Maître Roland Weyl, de délivrer une assignation à Mme Alice Saunier-Seïté devant le Tribunal civil de Paris en dommages et intérêts suite à de nouveaux propos diffamants prononcés le 20 août lors d'une émission diffusée sur *Europe 1*¹. L'UNEF-Renouveau demande également une audience à Raymond Barre, le Premier ministre, pour évoquer différents problèmes : les décisions d'invalidation d'examens suite à la grève du printemps 1976, la hausse des tarifs universitaires, la réforme du second cycle universitaire, le projet de révision des modalités des élections universitaires ou la suppression des subventions allouées au syndicat². De son côté, l'UNCAL lance une campagne contre la hausse des dépenses de scolarité et la dégradation générale des conditions de travail des lycéens. Le groupe demande la mise en œuvre de « mesures d'urgence », à savoir l'octroi d'une aide aux familles défavorisées, la création de postes d'enseignants et le versement d'une allocation chômage aux « ex-lycéens » à la recherche d'un premier emploi³. Cependant, les campagnes UNEF-Renouveau et UNCAL n'ont guère d'écho dans la population étudiante et lycéenne, cette dernière étant confrontée à d'autres « difficultés ». En effet, début septembre 1976, les facultés françaises font face aux conséquences de la grève du printemps 1976 et doivent organiser les examens annulés. C'est le cas dans plusieurs universités parisiennes, à Rennes mais surtout à Clermont-Ferrand, où 2 050 étudiants en Droit et Sciences économiques et 2 450 en Lettres et Sciences humaines attendent de pouvoir repasser leurs examens⁴. Dans la capitale auvergnate – où la grève a duré près de quatre mois, soit deux fois plus longtemps qu'en 1968 – les cours ont d'ailleurs été prolongés jusqu'en juillet pour permettre la tenue des examens en septembre. Ces examens commencent donc le 25 septembre pour plus de 4 500 étudiants clermontois mais des incidents ont lieu, notamment au CUST, où les épreuves de Technologie sont perturbées par

¹ « L'UNEF a adressé un mémorandum à M. Barre sur les problèmes de la rentrée », *Le Monde*, 4 septembre 1976.

² *Ibid.*

³ « Plus de douze millions de jeunes sont rentrés en classe », *Le Monde*, 15 septembre 1976.

⁴ « Soixante-cinq mille étudiants devront passer leurs examens en septembre », *Le Monde*, 12-13 septembre 1976.

des militants de la LCR et sont reportées au début du mois d'octobre¹. Hormis cet incident isolé, les examens se déroulent sans problème majeur et c'est à l'occasion de la « vraie » rentrée universitaire, en octobre 1976, que l'AGEC tente de relancer l'agitation autour de différents problèmes.

En octobre 1976, l'AGEC lance une campagne d'information sur les conditions de la rentrée universitaire. Selon le premier syndical local, le « climat de la rentrée s'annonce [...] comme celui d'une foire d'empoigne où les étudiants sont appelés à concourir TD par TD, heure par heure [...] pour ne pas faire partie des exclus de fait »². L'AGEC dénonce tout particulièrement les conditions de rentrée à la faculté de Sciences, où quinze postes de moniteurs ont été supprimés et les difficultés de trésorerie ont conduit à la suppression du téléphone dans plusieurs bâtiments et au regroupement des travaux dirigés. La situation est donc particulièrement délicate selon l'AGEC : « de quelque côté que l'on se tourne, il apparaît nécessaire de défendre ses droits »³. Le même constat est dressé quelques semaines plus tard par Jacques Aurigny, président de l'UNEF-Renouveau Clermont, qui dénonce une austérité sans précédent dans les universités clermontoises, où la licence d'Arts appliqués a été supprimée, le chauffage des amphithéâtres éteint faute de budget et le nombre de photocopiés « limité » en Droit et Sciences économiques⁴. Malgré les difficultés rencontrées en matière de conditions de travail, les syndicats étudiants ne parviennent pas en cette rentrée 1976 à mobiliser la « masse étudiante », comme ils avaient pu le faire au printemps précédent. Comme le note un rapport détaillé des Renseignements généraux de juin 1977 – qui fait le bilan des actions de l'année universitaire 1976-1977 – l'activité syndicale « a été durant l'année universitaire 1976-1977 très réduite en dehors des périodes électorales »⁵. Ce silence relatif des étudiants et de leurs principaux représentants s'explique, selon les services de police, par une « perte d'audience après l'échec du mouvement de 1976 » et par la partition, qui « a renforcé le désintérêt des étudiants notamment à l'université Clermont I ». Le rapport des Renseignements généraux insiste aussi sur deux éléments : d'une part l'image de l'UNEF-Renouveau « déjà négative au plan local » s'est encore dégradée suite à son action et ses déclarations pendant la grève de 1976, d'autre part la LCR et le MAS qui « s'étaient distingués pendant le mouvement de 1976 » ont désormais une audience très limitée à

¹ « Soixante-cinq mille étudiants achèvent ... l'année dernière », *Le Monde*, 29 septembre 1976.

² Tract AGECE, « La rentrée 76-77 », octobre 1976, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ « L'UNEF et la situation universitaire », *La Montagne*, 16 décembre 1976.

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 152/1410 B, 26 juin 1977, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1967-1978).

Clermont depuis la rentrée 1976-1977 et leur rôle dans les dégradations survenues à la faculté de Lettres a nuit durablement à la progression de leurs tendances¹. On voit donc que le mouvement étudiant « local » a du mal à surmonter le « choc » de 1976. À Clermont-Ferrand comme dans le reste du pays, l'agitation étudiante reste souvent cantonnée, en 1976-1977, à des déclarations, des prises de position, alors que les « actions de terrain » sont quasi inexistantes. Dans les lycées clermontois, où comme on l'a observé les structures militantes sont moins « solides », la situation semble encore plus calme puisqu'aucune action d'importance n'est à relever durant l'année scolaire 1976-1977. Le mouvement étudiant et lycéen semble donc, au niveau local comme national, connaître une période de « creux », liée directement à l'échec du mouvement de 1976 dont les retombées sont aggravées sur le plan local par les effets de la partition. Il faut donc attendre la rentrée 1977-1978 pour que le « traumatisme » de 1976 soit surmonté et qu'on puisse, à nouveau, observer des actions collectives d'ampleur.

2 – 1977-1978 : la « remobilisation »

Si l'année scolaire 1976-1977 ne voit pas se construire de grand mouvement de contestation, la situation dans les lycées et les universités évolue rapidement. À la rentrée 1977-1978, les syndicats étudiants tentent de mobiliser les forces contestataires autour de sujets variés. Mais les mobilisations de cette année-là montrent une évolution du mouvement étudiant et lycéen, qui présente un « visage » nouveau. En effet, la contestation étudiante et lycéenne qui réapparaît à l'époque présente des caractéristiques nouvelles. En fait, il faut davantage parler d'une amplification de tendances apparues dans le milieu dans années 1970, dès 1974-1975. D'abord, l'agitation renaît non pas autour de thématiques politiques ou « politisées », mais bien autour de revendications concrètes, voire corporatistes. Ensuite, la contestation, jusque là souvent initiée par les étudiants des facultés littéraires ou scientifiques, filières moins « sélectives », commence dans des facultés considérées comme « privilégiées », comme celles de Médecine. L'année 1977-1978 est en effet celle d'un important mouvement d'agitation dans ces filières « prestigieuses », et on dispose avec l'exemple clermontois d'un « modèle » de cette mobilisation, modèle en matière de temporalité ou de modes d'expression.

¹ *Ibid.*

À Clermont-Ferrand, le mouvement de contestation des étudiants en Médecine est initié dès mars 1977 par l'AGEC, qui lance à cette date une campagne d'information autour des concours de PCEM1 – Première année du Premier Cycle d'Études de Médecine. Effectivement, selon le syndicat, il manque à la faculté de Médecine, selon des calculs effectués à partir des textes réglementaires du Ministère de la santé, soixante-dix postes au concours de PCEM1¹. Pour protester contre cette « carence », l'AGEC organise plusieurs actions : une délégation est envoyée au Conseil d'administration du CHU, qui répond aux demandes étudiantes que les chiffres sont arrêtés par le Ministère et qu'il ne peut agir. Une manifestation est organisée le 16 mars à Clermont, jour du rassemblement national organisé à Paris par l'UNEF-Unité Syndicale². Ce rassemblement a pour but de populariser le combat des étudiants contre le manque de poste aux concours et contre le projet de réforme des études médicales. Si la manifestation nationale et le rassemblement local sont des « demi-échecs » en matière de nombre de manifestants, ils permettent une diffusion de l'information sur les projets en cours, qui ont une résonance particulière en Auvergne. En effet, la réforme des études médicales à l'époque est un projet de Gaston Meyniel, président de la Conférence de doyens des facultés de Médecine, également doyen de la faculté de Médecine de Clermont-Ferrand. Le doyen Meyniel présente officiellement son projet en février 1977 : il prévoit une limitation du nombre d'étudiants, une « médicalisation » du premier cycle – avec la mise en place de stages en CHU – une différenciation du troisième cycle, la création d'un examen de fin de second cycle et une « déssectorisation » des diplômes³. Dès les premières lignes du texte connues, l'AGEC proteste contre le projet et « le caractère insidieux de sa mise en place »⁴, mais peine à mobiliser les étudiants. Le mouvement de contestation gagne en visibilité avec la publication, le 3 mars 1977, du rapport Fougère sur « la refonte de l'enseignement en Médecine », un projet qui synthétise les travaux de la commission Fougère, de la commission Rappin et du projet Meyniel. Le projet Fougère reprend donc des éléments du projet Meyniel auxquels s'ajoutent plusieurs mesures : mise en place d'une sélection à l'entrée de première année selon les résultats au baccalauréat, création d'une épreuve de classement en fin de second cycle, validation du cycle terminal par un examen sur dossier, restriction des possibilités de passage d'une spécialité à une autre⁵. L'AGEC demande

¹ Tract AGEC, « Pour les 70 postes supplémentaires au concours de PCEM1 », 10 mars 1977, Archives de l'AGEC, Dossier « Mouvement des PCEM1, 1977-1978 ».

² *Ibid.*

³ Tract AGEC, « Informations sur la réforme des études médicales », 24 février 1977, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Bulletin Inter-CHU*, Bulletin de la FNEMS – Fédération Nationale des Étudiants en Médecine-Santé, UNEF-US, n° spécial « Extrait du rapport Fougère de mars 1977 », avril 1977.

immédiatement le retrait du projet Fougère – projet « d’orientation autoritaire » – et soutient l’appel du « Collectif des délégués des facultés de Médecine », organisé par la FNEMS – Fédération Nationale des Étudiants en Médecine Santé, à la tenue d’une assemblée générale nationale le 20 avril à Paris¹.

Les positions de l’UNEF-Unité Syndicale semblent partagées par de nombreux syndicats étudiants. Ainsi, pour le COSEF, la réforme est le symbole d’une « médecine française de plus en plus élitiste »². Selon le MAS, le projet Fougère conduit à « l’intensification du bachotage », quand l’UNEF-Renouveau dénonce le projet « le plus rétrograde jamais proposé ». Même l’ANEMF – Association Nationale des Étudiants en Médecine de France – proche du pouvoir, dénonce la création d’un examen de fin de second cycle, mais approuve le projet dans son ensemble, en particulier la médicalisation du premier cycle³. Le 20 avril 1977, une Coordination nationale des étudiants en Médecine se réunit pour la première fois, avec le soutien de l’UNEF-Unité Syndicale, du COSEF, du MAS et du « Comité des internes » créé quelques semaines auparavant. La coordination nationale lance un appel à la grève générale des étudiants de Médecine pour le 21, demande la rémunération des stages en hôpital, l’augmentation des postes en PCEM1 et le retrait « pur et simple » de la réforme Fougère⁴. Mais surtout, la coordination lance une grève des fonctions hospitalières, sur le modèle de celle observée par les internes des CHU Necker et Broussais. Et c’est le succès de cette grève des fonctions hospitalières qui va permettre la victoire des étudiants et le retrait rapide du projet Fougère. Si ce retrait apparaît comme une victoire pour les étudiants et leurs syndicats, il faut signaler que le mouvement d’agitation ne « sort pas » des facultés de Médecine, et qu’il n’a presque aucune visibilité sur la scène médiatique. Le retrait de la réforme doit aussi beaucoup à la pression exercée par les « milieux médicaux », qui soutiennent largement la contestation étudiante. Pourtant, dès la rentrée 1977-1978, les étudiants en Médecine sont appelés à se remobiliser, notamment à Clermont-Ferrand, toujours autour de la question du nombre de postes mis au concours.

À la rentrée 1977-1978, le mouvement d’agitation est relancé à la faculté de Médecine de Clermont-Ferrand suite au refus du doyen Meyniel d’indiquer le nombre de lits du CHU, et

¹ *Ibid.*

² « Les organisations étudiantes se montrent hostiles à la sélection et à la réduction du nombre de praticiens », *Le Monde*, 6 avril 1977.

³ *Ibid.*

⁴ « Appel de la coordination nationale des étudiants en médecine », 20 avril 1977, Archives de l’AGEC.

donc le nombre de postes au concours pour les PCEM1. Plusieurs actions sont organisées par les étudiants : boycott et blocage des élections du conseil de gestion, participation d'une délégation clermontoise à la Conférence nationale des PCEM1 du 19 novembre 1977 et envoi d'une délégation à la Mairie pour demander le maintien des 150 postes existants et obtenir le nombre exact de lits du CHU « de la bouche » de Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand et président du Conseil d'administration du CHU¹. L'affaire rebondit début décembre 1977, suite aux déclarations du professeur Hughier, conseiller technique au Ministère de la santé – il annonce une forte baisse des postes mis au concours, baisse soutenue par la Conférence des doyens des facultés de Médecine – mais également après les déclarations de Simone Veil à l'Assemblée Nationale, selon qui « il y a trop de médecins, trop d'étudiants en Médecine »². La Conférence nationale des PCEM1, soutenue par l'UNEF-Unité Syndicale et la FNEMS, condamne vivement la suppression de 550 postes au concours, approuvée selon elle par les conseils d'UER et ses « élus au rabais ». Elle appelle au boycott généralisé des élections universitaires, un « premier pas vers l'organisation de luttes unies contre la sélection et pour le droit aux études »³. La Conférence nationale dénonce également une « situation injuste et arbitraire qui conduit à l'élimination de 4 étudiants sur 5 en 1^{ère} année » et demande le rétablissement de tous les postes supprimés, en se basant sur le critère légal d'un externe pour cinq lits hospitaliers, dont le nombre a augmenté de 4 à 26 % selon les départements entre 1974 et 1977⁴. À Clermont-Ferrand, l'opposition grandit encore suite à la publication, le 11 décembre 1977, du nombre définitif de postes en PCEM1 par le secrétariat du doyen Meyniel : 139 postes sont mis au concours, contre « 171 selon les normes officielles »⁵. Suite à cette annonce, l'AGEC réunit le 12 décembre 1977 une assemblée générale à la faculté de Médecine, durant laquelle est votée la création d'un comité de grève, l'entrée en grève immédiate des PCEM1 et l'envoi de nouvelles délégations chez le doyen Meyniel ainsi qu'à la Mairie de Clermont-Ferrand⁶. Si Gaston Meyniel ne donne pas suite aux demandes étudiantes, Roger Quilliot accepte de recevoir une délégation, à laquelle il annonce ne pouvoir influencer sur le nombre de postes, décidé par le doyen de la faculté de Médecine. Mais il précise que le nombre de lits « à prendre en considération » est de 2 577, et non 2 176 comme l'affirme Gaston Meyniel, ce qui entraîne théoriquement la création de 515 postes au lieu des

¹ « Appel de 4 étudiants de PCEM1 », 16 novembre 1977, Archives de l'AGEC.

² Motion présentée par l'AGEC et contresignée par 35 étudiants en PCEM1, novembre 1977, Archives de l'AGEC.

³ Tract AGEC-UNEF, « Déclaration du Collectif National de l'UNEF-US », décembre 1977, Archives de l'AGEC.

⁴ « Mémoire des revendications des PCEM1 » déposé à Mme S. Veil, novembre 1977, Archives de l'AGEC.

⁵ Tract AGEC, « AGEC Inform, PCEM1 », 12 décembre 1977.

⁶ Lettre du Comité de grève de médecine à M. Meyniel, 12 décembre 1977, Archives de l'AGEC.

458 jusque là prévus¹. L'AGEC, suite à cette réponse du maire, appelle à l'action « pour le rétablissement des 28 postes par année supprimés par le conseil de gestion »². Malgré la grève et les appels à la mobilisation, le doyen de Médecine refuse de céder. Devant cette attitude intransigeante, le mouvement de contestation s'éteint de lui-même avec les vacances de Noël et la rentrée de janvier 1978 se déroule sans difficultés. Le mouvement des étudiants clermontois en Médecine de 1977, malgré la faiblesse des actions collectives et l'échec final, illustre le fait que les étudiants gardent une relative capacité de mobilisation après l'échec de 1976, même dans une faculté peu encline à l'agitation. Et, à la suite de ce mouvement, différentes mobilisations étudiantes et lycéennes vont illustrer la capacité de « résistance » de cette jeunesse, en particulier dans les bastions militants, tel Clermont-Ferrand.

La rentrée de janvier 1978 est donc marquée par une démobilisation des étudiants en Médecine. Mais l'arrêt de ce mouvement spécifique ne signifie pas la fin de l'agitation, bien au contraire. Le relais de la contestation est rapidement pris par d'autres acteurs de l'université, notamment les élèves du CUST – mobilisation sur laquelle nous reviendrons – et les étudiants en EPS, qui se mobilisent tout au long de l'année 1978. En effet, en mars 1978, les prémices d'un mouvement d'agitation sont perceptibles à l'UEREPS de Clermont-Ferrand, où une intersyndicale AGECS-SNESup-SNES lance une pétition pour protester contre le rattachement de l'UER au Ministère des universités – l'UEREPS était jusque là rattachée au Ministère des Sports – et contre la diminution des crédits³. Le mouvement de protestation engagé à l'UEREPS, qui s'intègre dans un premier temps à l'opération « Université morte » déjà évoquée, continue cependant en avril et mai 1978 à travers diverses perturbations ponctuelles, qui associent souvent étudiants et enseignants. Mais c'est surtout à la rentrée universitaire 1978-1979 que le mouvement va s'amplifier, menant à des actions collectives d'une ampleur que Clermont-Ferrand n'avait pas connue depuis 1976. En effet, le plan Soisson, dit « plan de relance de l'éducation physique », est publié le 31 août 1978. Il prévoit différentes mesures, notamment une réduction du taux d'encadrement en éducation physique dans les collèges et les lycées, ainsi qu'une baisse du nombre de postes offerts au concours. Dès septembre et octobre 1978, les étudiants et les enseignants en EPS se mobilisent contre le plan Soisson. Début octobre, une Coordination nationale des étudiants en EPS est créée à l'initiative de l'UNEF-Unité Syndicale. La coordination lance un appel à « une grève totale et

¹ Tract AGECS, « Suite à la réponse de Roger Quilliot », 19 décembre 1977, Archives de l'AGECS. Voir annexe 1, Annexes au Chapitre VI.

² *Ibid.*

³ « Clermont II : "Université morte" pour une journée », *La Montagne*, 10 mars 1978.

nationale contre les mesures Soisson », à une manifestation le 13 octobre devant le Ministère de la jeunesse et des sports et demande l'unité syndicale « des deux UNEF, du MAS, du COSEF, de la FERUF, la FRUF, l'UGE, la FEN, la FCPE, la Fédération Cornec, le SNES et le SNEP » pour la défense de l'éducation physique et sportive¹. On voit donc que le mouvement, né chez les enseignants, est largement soutenu par les étudiants mais aussi par les lycéens, comme le confirme au plan local la multiplication des « Comités lycéens de soutien aux comités de grève des professeurs d'EPS », lancés par l'UCL à Sidoine Apollinaire, Blaise Pascal, Jeanne d'Arc ou Amédée Gasquet². Le soutien des lycéens est d'autant plus important que le « problème » de l'EPS est utilisé comme un symbole des différentes difficultés connues à l'époque, notamment en matière de moyens humains et matériels. Le mouvement s'inscrit donc dans une lutte plus globale contre la politique éducative du gouvernement, notamment dans l'enseignement primaire où enseignants et parents d'élèves se mobilisent contre les « mesures Beullac », en multipliant grèves, occupations et délégations aux rectorats, mais aussi dans l'enseignement supérieur, où ce sont les enseignants qui se mobilisent contre les décrets d'Alice Saunier-Seïté portant sur la carrière des enseignants. Ces décrets engendrent une première manifestation nationale le 29 septembre 1978 devant le Ministère des universités³, qui rassemble plus de 3 000 personnes. À Clermont-Ferrand, la mobilisation s'organise autour de deux pôles : l'AJS qui assure la diffusion des informations et la structuration du mouvement et la LCR avec notamment Michel Roland, professeur de philosophie à Sidoine Apollinaire, qui tente « d'élargir » les mouvements en cours⁴ en appelant à les lycéens à se mobiliser pour l'extension de leurs droits, notamment la liberté d'expression politique et syndicale. Les manifestations et les actions collectives se multiplient en octobre et novembre 1978. Les étudiants de l'UEREPS de Clermont sont « à la pointe du mouvement ». Ils entrent en grève le 15 octobre 1978 contre le plan Soisson et ils multiplient les actions symboliques, comme le 17 octobre 1978, date à laquelle ils manifestent puis occupent la Direction régionale de la jeunesse et des sports⁵ ou encore le 19 octobre, jour où ils occupent les bureaux et la cour du Rectorat pour protester contre le plan Soisson, une occupation de courte durée puisqu'elle cesse dès que le Recteur accepte de recevoir une

¹ Bulletin *AGEC-Inform*, n° 4, 8 octobre 1978.

² « Contre Beullac, contre Soisson, tous ensemble contre le gouvernement », Éditorial du journal *Jeune Révolutionnaire*, journal de l'AJS, n° 58, octobre 1978, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 878, 11 octobre 1978, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1967-1978), Dossier « 1978 ».

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 950/NI, 17 octobre 1978, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1967-1978), Dossier « 1978 ».

délégation¹. Si la mobilisation est forte à l'UEREPS, c'est aussi à cause d'une nouvelle annonce du ministère en septembre 1978 : aucun poste ne sera mis au concours pour le CAPEPS 1978. Cette annonce suscite l'émotion à Clermont-Ferrand mais aussi à Angers, Bordeaux, Strasbourg ou Grenoble². Les étudiants de l'UEREPS sont rejoints dans leur mouvement par les étudiants de la faculté de Lettres, qui protestent eux contre « la fin du libre accès à toutes les études et toutes les options », protestation qui fait suite à la fermeture de plusieurs UV – Unités de Valeur – et options³. Sous l'impulsion de l'AGEC, un « Comité d'action des 1ères années de Lettres » est créé et demande « le retour à des conditions analogues à celles de l'année passée », c'est-à-dire le libre accès en première année d'Arts plastiques, le libre accès aux UV d'Anglais et de Psychologie, le maintien de l'option d'Histoire de l'Art dans le DEUG d'Histoire et le maintien de toutes les UV. Le comité d'action, qui assure qu'il se maintiendra « jusqu'à l'obtention de gain de cause », organise plusieurs actions en octobre 1978, notamment un sit-in devant la salle de réunion du conseil de gestion de Clermont II, qui est selon eux « responsable de telles mesures »⁴. Les étudiants du site Gergovia sont rejoints par les étudiants de Carnot, qui entrent en grève le 18 octobre pour protester contre « le décret du 20 septembre qui vise au licenciement de milliers d'assistants et à la suppression d'enseignements »⁵. Au même moment, un mouvement d'agitation touche l'École des Beaux-Arts et l'UER d'Arts plastiques. Les étudiants protestent contre l'obligation de passer un concours d'entrée pour s'inscrire en Arts plastiques à la faculté de Lettres, où seules 30 places sont disponibles pour 60 candidats⁶. Ils dénoncent une mesure selon eux illégale, le manque d'information autour du concours d'entrée – certains ont appris l'existence du concours et de l'obligation de rendre un dossier de 20 travaux seulement quelques jours avant l'échéance – ce qui illustre selon eux que « c'est par l'arbitraire et dans le désordre le plus total que le conseil d'université et le conseil de gestion cherchent à [les] empêcher de poursuivre les études de [leur] choix ». Ils appellent donc tous les étudiants « dont les enseignements sont menacés » à se joindre à leur lutte. Le mois d'octobre 1978 semble donc clairement signifier le retour des étudiants et des lycéens dans le mouvement

¹ « Deux cents étudiants en grève de l'UER d'EPS ont occupé les bureaux et la cour du rectorat », *La Montagne*, 26 octobre 1978.

² Tract AGEC, « Communiqué du BN de l'UNEF-US », octobre 1978, Archives de l'AGEC.

³ Tract du Comité d'action des premières années de Lettres, « Appel de 80 étudiants et de l'AGEC-UNEF », 4 octobre 1978, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Appel des étudiants de langue 1^{ère} année, Latin 1^{ère} année, Espagnol 1^{ère} année, Études slaves 1^{ère} année », 19 octobre 1978, Archives de l'AGEC.

⁶ « Appel de 19 étudiants en Arts plastiques et Beaux-Arts », avec le soutien du Comité d'action UNEF-US, 1^{er} octobre 1978, Archives de l'AGEC.

social clermontois. Ce retour est symbolisé, le 24 octobre 1978, par une grande manifestation unitaire « pour des conditions d'études correctes », « pour l'abrogation des décrets Saunier et Soisson », organisée par l'AGEC, l'UCL, le SNEP, la CFDT, la CGT, le Comité d'action des collégiens de Belle Ombre – en grève contre la dégradation de leur conditions d'études, notamment dans les ateliers – et le Comité d'action des enseignants en sport de Clermont-Ferrand¹. Ce 24 octobre 1978 est donc une grande journée de manifestation à Clermont, une mobilisation d'autant plus symbolique qu'elle se déroule le jour de la visite du Président Valéry Giscard d'Estaing. Plus de 4 200 personnes défilent dans les rues de la ville, dont quelques 1 200 lycéens et 800 étudiants, et plusieurs dizaines d'entre eux refusent l'ordre de dispersion lancé devant la Préfecture, refus suivi par quelques « affrontements légers » avec la police². Le 2 novembre, l'action se poursuit et l'UEREPS est occupée par les étudiants suite à l'annonce de la non-habilitation de la maîtrise, décision contre laquelle s'élève également le conseil de gestion de Clermont II qui vote une motion de soutien aux étudiants en grève³. Le 6 novembre, la faculté de Lettres est à son tour occupée par quelques 300 étudiants en signe de soutien à la grève des enseignants initiée par le SNESup et le SGEN, suite au décret modifiant les conditions de recrutement des assistants⁴. Mais les syndicats enseignants refusent l'occupation comme modalité d'action et, comme l'UNEF-Renouveau, évoquent une « pseudo-occupation »⁵, organisée par « des éléments extrémistes » et qui n'est pas sans rappeler celle de 1976. L'occupation cesse dès le 8 novembre sous la pression du corps enseignant mais avec elle prend fin le mouvement de protestation. En effet, malgré l'apparente conjonction des luttes étudiantes et enseignantes, tous les mouvements « entamés » – à l'UEREPS, à la faculté de Lettres, dans les lycées – s'essoufflent très rapidement et à la mi-novembre 1978, « le calme semble revenu »⁶ à Clermont-Ferrand. Mais l'échec des mobilisations est à relativiser dans le contexte de « démobilisation » connu depuis 1976. La manifestation du 24 octobre 1978 semble être le signe d'une « réappropriation de la rue » par les contestataires, ce qui va se confirmer par la suite.

La fin de l'année 1978 est marquée en Auvergne, comme dans le reste du pays, par une relance de l'agitation dans les facultés de Médecine. Le mouvement est la conséquence

¹ *Ibid.*

² Note de RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 748, 13 mars 1979, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1967-1978), Dossier « 1978 ».

³ « La faculté de Lettres occupée », *La Montagne*, 7 novembre 1978.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Fin de l'occupation de la faculté de Lettres : un mouvement en marge de toute initiative syndicale », *La Montagne*, 9 novembre 1978.

⁶ Note de RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 748, 13 mars 1979, *op. cit.*

directe de la publication au *Journal Officiel* du 27 juillet 1978 des nouvelles modalités d'attribution des postes au concours, dont le nombre sera désormais calculé en fonction de la « démographie médicale », et non du nombre de lits hospitaliers. En novembre 1978, une pétition nationale est lancée par l'UNEF-Unité Syndicale, le MAS et la FNEMS, et une « brochure explicative » est réalisée par l'UNEF-Unité Syndicale. En décembre 1978, une campagne nationale contre la sélection en Médecine est lancée et des comités d'action sont créés dans différentes universités suite à l'annonce que les admissions supplémentaires décidées par certains conseils d'université, comme Marseille ou Saint-Étienne, sont annulées par le Ministère de la Santé¹. À Clermont-Ferrand, une grève « symbolique » de 24 heures a lieu à la faculté de Médecine, suite à l'annonce par le doyen Meyniel de la baisse du nombre de postes mis au concours – 140 contre les 171 prévus². Le mouvement reste cependant limité et les actions, si elles sont peu nombreuses, se veulent avant tout spectaculaires. C'est le cas le 16 février 1979, lors de la visite « agitée » de l'hôpital Tenon de Simone Veil et M. Got, son conseiller technique pour les études médicales. Après que Mme Veil se soit « enfuie par une petite porte », M. Got reçoit les délégués de Necker, Broussais, Saint-Antoine, Cochin et Clermont-Ferrand, et il leur promet un entretien avec la ministre³. Le 20 février, les comités d'action de Médecine se réunissent pour élire des délégués en vue de l'entrevue au ministère. C'est le cas à Clermont où une assemblée générale est convoquée : on y vote la création d'un comité d'action et une motion « pour que le nombre d'étudiants soit aligné sur le nombre de lits hospitaliers, soit un étudiant pour cinq lits »⁴. À l'issue de la réunion, les étudiants manifestent devant la faculté et se rendent en délégation dans le bureau du doyen Meyniel, où ils déposent une motion pour l'augmentation du nombre de postes au concours. La motion dénonce aussi le manque de médecins en France et la dégradation de leurs conditions de travail. Le 24 février 1979, une Coordination nationale est même créée. Durant la réunion au cours de laquelle la coordination est mise en place, un « pacte d'unité » est signé entre l'UNEF-Unité Syndicale et le MAS. Plusieurs motions y sont adoptées : un appel national à la grève contre la réforme et contre le refus de discussion de Mme Veil, un appel à une manifestation unitaire le 3 avril, jour de vote de la loi, devant l'Assemblée Nationale, un appel à une grève des fonctions d'externat, l'élection d'un collectif national mandaté pour faire appliquer les revendications étudiantes, un appel à une manifestation le 22 mars devant le

¹ Tract AGEC, « AG de l'UNEF avec la participation de Michel Sérac », décembre 1978, Archives de l'AGEC.

² Tract du CA Médecine PCEM1 – UNEF-US, 12 décembre 1978, Archives de l'AGEC.

³ Dossier « Médecine », Pochette 65^e congrès, Dijon, 3-4-5 et 6 mai 1978, Archives de l'AGEC.

⁴ « Compte-rendu de la discussion des étudiants de PCEM1 qui se sont réunis avec l'AGEC-UNEF », 20 février 1979, Archives de l'AGEC.

Conseil de l'Ordre¹. À Clermont, le comité d'action des PCEM1 lance une pétition contre la réforme Veil et la baisse des postes en PCEM1² avec le soutien des sections Médecine et Pharmacie du SNESup, de l'AGEC et du Comité d'action Médecine-Pharmacie. Le comité organise également une manifestation « contre les difficultés pédagogiques, la surcharge des amphes et les horaires mal aménagés »³. Cependant, le mouvement de contestation des étudiants en Médecine connaît, à Clermont et dans tout le pays, un reflux rapide à l'approche des concours de fin d'année et, comme en 1977, la contestation cesse sans avoir réellement mobilisé la « masse » et surtout sans avoir abouti à des avancées. Les échecs des mouvements de 1977 et 1978, plus qu'une « défaillance » du mouvement contestataire, semblent montrer que la politique de « fermeté » du gouvernement pose de réelles difficultés : le souvenir de l'échec de 1976 reste fortement ancré dans la masse étudiante et lycéenne, qui doute de ses capacités à faire « bouger » les lignes. Cette stratégie politique du pouvoir, apparemment « payante », va donc être poursuivie et engendre une nouvelle mutation dans les mouvements de contestation.

3 – 1979-1981 : une multiplication des « micro-mouvements »

Après l'échec retentissant de 1976, on observe donc que le mouvement étudiant et lycéen semble se transformer. Le « virage corporatiste » assez net a des conséquences directes sur la structuration des mouvements de contestation, déjà rendue difficile par la « fermeté » du pouvoir à l'égard des contestataires. En effet, les revendications exprimées par la jeunesse lycéenne et estudiantine sont font de plus en plus « spécifiques », voire isolées – comme l'ont illustré les mouvements nés dans les facultés de Médecine ou les UER d'EPS – ce qui nuit à l'unité du mouvement jeune et empêche la généralisation de l'agitation. À l'instar de la période d'octobre et novembre 1978 à Clermont-Ferrand, la jonction entre les mouvements étudiants et lycéens, qui semblait être « la règle » durant les « années 68 », est de plus en plus difficile à réaliser. Cette difficulté d'union se traduit comme on l'a vu par la multiplication de mouvements « parallèles », des mouvements de faible ampleur, limités à un établissement, une « section », une UER, mais qui gardent un caractère corporatiste fort, empêchant toute unité d'action et toute jonction entre les mouvements. Cette tendance née après l'échec de 1976 semble encore s'accroître à la fin des années 1970 et au début des années 1980 : si les

¹ Dossier « Médecine », Pochette 65^e congrès, Dijon, 3-4-5 et 6 mai 1978, *op. cit.*

² « Compte-rendu de la réunion des étudiants de PCEM1 », 2 mars 1979, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

mouvements d'agitation sont nombreux au cours de cette période, la conjonction des actions semble être « quasi-mythique », ce qui bien entendu influe sur l'ampleur des mobilisations et, naturellement, leur issue.

On dispose localement d'un parfait exemple de l'isolement grandissant des mouvements de contestation avec le mouvement des étudiants en EPS. Comme on a pu l'observer, les étudiants de l'UEREPS sont particulièrement actifs en 1977 et 1978, multipliant les actions collectives, souvent spectaculaires. Mais la mobilisation de ces étudiants ne trouve pas d'écho dans le reste de la population étudiante clermontoise. On pourrait attribuer cette situation au développement d'un « individualisme exacerbé ». Mais deux facteurs semblent jouer un rôle prépondérant dans cette situation. D'abord, comme on vient de l'évoquer, le mouvement des étudiants en EPS a un caractère corporatiste fort, empêchant d'une certaine manière l'union d'autres populations étudiantes. Ensuite, « l'isolement géographique » de l'UER, implanté sur le campus des Cézeaux, et même isolé au sein du campus, nuit à la diffusion de l'information et à une éventuelle propagation de la contestation. Ce schéma se « reproduit » d'ailleurs en 1979 et 1980. En décembre 1979, les étudiants de l'UEREPS de Clermont entrent à nouveau en grève contre la réforme des modalités du concours au CAPEPS. Malgré des actions spectaculaires et médiatisées – notamment le 17 décembre, date à laquelle ils envahissent pour la deuxième fois la Direction régionale de la jeunesse et des sports et retiennent le directeur, M. Lepezol, pendant plusieurs heures¹ – et des tentatives de popularisation du mouvement – le 18 décembre, ces étudiants organisent une épreuve sportive place de Jaude durant laquelle ils informent la population sur les causes de leur mobilisation² et font une lecture publique de la motion envoyée au Ministre des sports³ – leur mouvement reste isolé. L'isolement du mouvement des étudiants en EPS est encore plus criant en 1980. En effet, alors qu'au premier semestre 1980 les universités clermontoises sont touchées par un important mouvement de contestation lié à la défense des étudiants étrangers – que nous avons évoqué auparavant – l'UEREPS connaît un des mouvements les plus durs de son histoire, encore une fois engendré par la réforme du CAPEPS, comme en décembre 1979. Mais jamais au cours de ce « moment » d'agitation on n'observe de convergence entre les deux mouvements, malgré leur ampleur respective. Le mouvement de l'UEREPS de Clermont est par contre fortement et directement lié au

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 3229, 18 décembre 1979, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1989.

² *Ibid.*

³ « Les locaux de la jeunesse et des sports occupés par des étudiants d'EPS », *La Montagne*, 18 décembre 1979.

mouvement né à la même époque à l'UEREPS de Nice, où une grève est lancée contre la suppression de la section « sciences et techniques des activités physiques et sportives ». Le lien entre le mouvement clermontois et le mouvement niçois est revendiqué par les étudiants de Clermont, qui entrent en grève le 18 mars « en signe de solidarité avec l'UEREPS de Nice »¹. Plus qu'un isolement des mouvements étudiants, on assiste donc à un « regroupement selon l'appartenance facultaire ». Pourtant, les actions des étudiants en EPS auraient pu servir d'exemple au mouvement étudiant clermontois par leur aspect festif et original. En effet, si ces contestataires puisent dans le répertoire d'actions collectives « traditionnelles » – avec l'organisation d'une grève longue de plusieurs semaines, de manifestations – ils tentent de populariser leur lutte par des actions symboliques : le 15 mars, ils organisent en grande pompe le « mariage de l'EPS et du chômage » place de Jaude ; dans la nuit du 1^{er} au 2 avril, ils collent des affiches du mouvement sur la statue de Vercingétorix ; le 2 avril, pendant une manifestation devant le Rectorat, ils dégonflent les pneus des cars de CRS et « secouent » les voitures de police et pendant l'occupation de leur UER, ils organisent des tournois de sports – football, basket-ball, handball – avec les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs et techniques², ainsi que des « barrages humains » à l'entrée du campus des Cézeaux. Malgré ces actions symboliques et l'ampleur prise par la contestation, aucune jonction n'est visible entre le mouvement des étudiants en EPS et celui engagé contre les textes Bonnet, Imbert et Stoleru, à l'exception de quelques « mentions » au mouvement de l'UEREPS dans les tracts de l'AGEC défendant les étudiants étrangers. Ce constat d'une distanciation progressive des mouvements semble confirmé à la même époque par le déroulement d'un autre mouvement de contestation, celui des lycéens.

En effet, pendant que les étudiants en EPS se mobilisent contre les réformes du CAPEPS et la « mort » de l'UEREPS de Nice et que les « autres » étudiants clermontois se regroupent pour défendre les étudiants étrangers, on assiste à Clermont-Ferrand à une forte mobilisation lycéenne contre la circulaire Beullac. Il faut d'emblée noter que le mouvement lycéen clermontois semble, pour une des rares fois au cours de la période, « à la traîne » du mouvement national. Effectivement, les lycéens se sont mobilisés dès mars 1979 dans de nombreuses villes contre le projet de réforme de la formation professionnelle alternée, en particulier à Marseille et Paris. Le 16 mars 1979, 5 000 lycéens de dix établissements

¹ « La grève des étudiants en EPS de Clermont : durcissement », *La Montagne*, 26 mars 1980.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 988, 2 avril 1980, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1989.

marseillais manifestent contre le projet de loi, à l'appel de plusieurs organisations lycéennes dont l'UCL et l'UNCAL¹. Les lycéens, qui bloquent la gare St Charles pendant plusieurs heures avant d'être évacués par la police, se rendent en cortège jusqu'à la Préfecture pour protester contre un projet perçu comme « une obligation d'abandonner les études après la 3^{ème} » et « visant à fournir au patronat une main d'œuvre non rémunérée ». Le 17 mars, la grève se poursuit et le lycée Thiers est envahi par 300 manifestants : un incendie y cause quelques dégâts². Le mouvement se poursuit dans les lycées de Marseille durant toute la seconde quinzaine de mars et la faculté St Charles est occupée le 22 par les lycéens³. Le même jour, une manifestation a lieu à Paris à l'appel d'une Coordination nationale lycéenne créée le 20 mars, et 500 manifestants sont violemment dispersés par la police. Le mouvement s'étend progressivement en avril à la province. Le 3, 1 000 lycéens manifestent à Grenoble où des affrontements violents ont lieu avec la police qui interpelle six jeunes⁴. À Belfort, 2 000 lycéens manifestent le 2 pendant qu'à Cannes, le lycée Jules Ferry et le LEP sont fermés par le Recteur d'académie après une grève. L'administration oblige les lycéens grévistes à une réinscription individuelle en présence des parents. Le même schéma se reproduit à Cagnes-sur-Mer, où après une grève et une manifestation le 5 avril, 300 élèves du lycée Auguste Renoir, considérés comme « démissionnaires » par l'administration, doivent se réinscrire et signer un « engagement de bonne conduite »⁵. Si le mouvement lycéen de mars et avril 1979 s'essouffle rapidement sous la pression de l'administration – il faut d'ailleurs noter qu'aucun lycée auvergnat n'est touché à l'époque par ce type de mesure – il entraîne la création, les 26 et 27 mai 1979, de la Coordination Permanente Lycéenne par trente délégués lycéens dont nombre sont issus des établissements « entrés en résistance » les mois précédents – deux étant originaires de Clermont-Ferrand. La CPL lance dès sa naissance une campagne sur les droits et les libertés des lycéens et fonde son action sur « l'auto-organisation à la base ». Mais la CPL reste relativement isolée. Le mouvement est cependant relancé par d'autres « formations ».

Le mouvement contre la circulaire Beullac du 26 juillet 1979, qui introduit des « séquences éducatives en entreprise », est en effet relancé en janvier 1980 par l'UCL, l'AJS et l'OCI. Le rôle des lambertistes dans la « reprise » du mouvement se traduit très nettement

¹ « À Marseille, 5 000 lycéens ont manifesté contre le projet de formation alternée », *Le Monde*, 17 mars 1979.

² *Ibid.*

³ Roger Cans, « Les manifestations des lycéens », *Le Monde*, 24 mars 1979.

⁴ « Nouvelles manifestations de lycéens contre les mesures de “redéploiement” », *Le Monde*, 6 avril 1979.

⁵ *Ibid.*

sur le terrain : l'agitation commence dans les villes où l'OCI et ses « structures jeunes » sont bien implantées, à commencer par Clermont-Ferrand. En effet, les premières actions contre la circulaire Beullac ont lieu, pour l'année 1980, à Clermont-Ferrand. Les 16, 17 et 18 janvier, plusieurs cortèges lycéens, qui rassemblent de 1 600 à 2 500 personnes selon les jours, parcourent les rues de la ville¹. Les lycéens, qui réclament l'abrogation de la circulaire, demandent également un étalement des vacances scolaires et une « révision des modalités d'examen au bac technique »². Le mouvement lycéen clermontois est alors conduit par l'UCL, et notamment un petit groupe de lycéens d'Amédée Gasquet – Dominique Rance, Didier Delsol, Bruno Vidal et Patrick Hwer – qui se réclament de l'OJR, l'Organisation des Jeunesses Révolutionnaires³, prenant le « relais » de l'AJS. Le 21 janvier 1980, une nouvelle manifestation a lieu à Clermont : 2 300 lycéens défilent selon la police et une délégation est reçue par le Recteur⁴. Mais ce dernier se montre intransigeant et refuse toute concession. Ses déclarations dans la presse le jour même – « ces manifestations sont le fruit d'une manipulation des jeunes esprits trop confiants envers de faux bruits »⁵ – vont d'ailleurs exacerber les tensions et entraîner de nouveaux jeunes dans l'action. La fin du mois de janvier est ainsi une période d'extension du mouvement au plan local, mais aussi à l'échelle nationale. De plus en plus d'établissements auvergnats sont touchés par le mouvement de grève et les manifestations se multiplient sur tout le territoire, notamment à Paris, Dunkerque ou Grenoble⁶. Il faut noter que le mouvement, parti des LEP, s'étend rapidement aux lycées généraux : l'introduction des stages en entreprises est assimilée à une « volonté de sélection » et de « professionnalisation », deux notions « taboues » dans le milieu militant lycéen – et étudiant. Le 26 janvier 1980, un comité central de grève est créé, sous le parrainage de l'OCI. Ce comité réunit 4 000 manifestants le 29 janvier à Paris et lance un appel à une « grève générale lycéenne » pour le 30⁷, appel relativement bien suivi dans tous les lycées techniques et généraux du pays. Mais très vite, des tensions apparaissent au sein du mouvement, ce qui se concrétise le 5 février par la tenue de deux manifestations nationales à Paris : un premier cortège rassemble, à l'appel de la Coordination des LEP – impulsée par la LCR et LO – près de 2 500 personnes de la place de la République à la place des Fêtes ; un second, réuni par le

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 237, 28 janvier 1980, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens, 1977-1989.

² « Les lycéens dans la rue », *La Montagne*, 18 janvier 1980.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 237, 28 janvier 1980, *op. cit.*

⁴ « Le mouvement revendicatif des lycéens », *La Montagne*, 22 janvier 1980.

⁵ *Ibid.*

⁶ Serge Bolloch, « Des lycéens de l'enseignement professionnel manifestent contre les stages en entreprises », *Le Monde*, 30 janvier 1980.

⁷ *Ibid.*

comité central de grève – dominé par les lambertistes – rassemble 2 000 lycéens de Port-Royal aux Invalides¹. De plus, au sein de chaque cortège, des tensions apparaissent entre « la base », qui refuse l'encadrement des manifestations par les services d'ordre de la LCR et de l'OCI, et les directions politiques. Les « blocages » d'ordre politique se multiplient dès lors et nuisent à la suite du mouvement. La réunion de la Coordination des LEP, qui se tient le 6 février à Paris, et celle du Comité central de grève qui a lieu à Clermont-Ferrand le 7 février, n'aboutissent à aucune décision concrète. Le mouvement d'agitation s'éteint progressivement faute de leadership et face aux pressions de l'administration, qui multiplie les fermetures d'établissements et les réinscriptions individuelles.

Le mouvement lycéen de 1980 illustre parfaitement le « virage » pris par les mouvements étudiants et lycéens après 1976. S'il confirme qu'on ne peut guère parler d'une « apathie » de la jeunesse scolarisée française, toujours capable de se mobiliser, il illustre clairement plusieurs grandes tendances déjà à l'œuvre : les revendications exprimées par la jeunesse ont un aspect corporatiste fort qui empêche la jonction de mouvements concomitants, la « direction » des mouvements est de plus en plus détachée voire réticente vis-à-vis des organisations politiques et syndicales, en particulier des groupes liés à l'UEC, alors que l'AJS et la LC tentent de « garder la main » – notamment par la pratique du noyautage des directions des mouvements – malgré des difficultés certaines, l'administration se montre de plus en plus ferme à l'égard de la jeunesse contestataire et, à l'exemple des événements de 1976, multiplie les « manœuvres » visant à diviser les mouvements ou à « couper leur tête » en s'attaquant aux leaders identifiés. Toutes ces observations confirment donc une évolution structurelle du mouvement étudiant et lycéen à la fin des années 1970, un mouvement qui perd en visibilité du fait d'une médiatisation moins importante et d'un changement de représentation sociale de la contestation. Toujours est-il que le mouvement étudiant et lycéen reste bel et bien « vivant » entre 1976 et 1981 – contrairement à ce que certaines interprétations journalistiques le laissent entendre – et, comme l'illustre l'exemple clermontois, des mobilisations « dures » se succèdent pendant ces années.

¹ « Pour protester contre les stages en entreprise », *Le Monde*, 7 février 1980.

B – La défense du CUST : symbole du « retour au corporatisme » ?

Si la période 1976-1981 semble au niveau national une « période de creux » durant laquelle les actions étudiantes et lycéennes se font plus rares et moins « mobilisatrices », la situation – qui mérite comme on l’a vu d’être nuancée – semble légèrement différente à Clermont-Ferrand. Au niveau local, l’année 1976 est, plus que celle de la réforme du second cycle universitaire, celle de la partition. Et à partir de la rentrée 1976-1977, de nombreuses mobilisations – ou tentatives de mobilisation – ont lieu à Clermont-Ferrand, et beaucoup sont « justifiées » selon les contestataires par les difficultés rencontrées dans les établissements d’enseignement supérieur, difficultés parfois attribuées à la partition. Ainsi, on observe localement que les luttes menées par les étudiants sont toutes « reliées », d’une manière ou d’une autre, à la partition de l’université, qui devient le symbole de la volonté ministérielle de faire taire les « voies dissidentes ». Aussi, si les étudiants clermontois ne sont pas parvenus à stopper le processus de partition, ils entendent lutter contre les conséquences néfastes de cette décision, en particulier les problèmes budgétaires, dont l’histoire du CUST est un révélateur.

1 – Le CUST, une histoire « difficile »

Comme on l’a déjà vu, le CUST est né en 1968-1969 de l’application de la loi Faure à Clermont-Ferrand, sous l’impulsion de Louis Avan. Le CUST, qui porte jusqu’en 1976 le nom d’UER de Technologie, est implanté sur le campus des Cézeaux et il est rattaché administrativement à la faculté de Sciences. D’abord conduit par son initiateur, Louis Avan, élu premier directeur le 14 février 1971 et qui ne reste en poste que trois semaines avant de démissionner, le CUST est successivement dirigé par Patrick Ackermann, directeur de mars 1971 à décembre 1976, puis par Jacques Fontaine, de janvier 1977 à décembre 1980 et, de nouveau, Patrick Ackermann, de janvier 1981 à juillet 1991¹. Le CUST, s’il reste tout au long de la période une petite structure, connaît un certain « succès » dans les années 1970 et 1980, avec des effectifs en constante hausse, quelle que soit la filière : génie civil, génie biologique ou génie physique-instrumentation. 228 élèves le fréquentent en 1976, 408 en 1981 et 515 en 1986². Mais, plus que par l’évolution de ses effectifs ou son histoire « institutionnelle », le

¹ Jean-Louis Gayon, « Les grandes dates de l’histoire du CUST », in Alliance universitaire d’Auvergne, *Si le CUST m’était comté... Trente ans de formation technologique supérieure en Auvergne, Revue d’Auvergne*, hors série, 2000, 225 p., pp. 105-110, p. 106.

² Alain Kergomard, *La mutation universitaire, Clermont 1948-1993*, Paris, éd. L’Harmattan, 1995, 278 p., p. 129.

CUST – ou UER de Technologie – se distingue dans l’histoire universitaire locale par la multiplication des problèmes de fonctionnement et des difficultés budgétaires majeures, qui entraînent la naissance de divers mouvements d’agitation, au « profil » relativement différent de ce qu’on peut observer dans les autres UER et facultés.

Les premières tensions apparaissent au sein du CUST – ou plutôt de l’UER de Technologie – en mars et avril 1974. Suite au vote du conseil d’université des nouveaux budgets, Patrick Ackermann est obligé de modifier la maquette 1974-1975 et prévoit la suppression de l’enseignement de technologie en première année et la suppression de l’année de transfert¹. Cette mesure qui s’intègre, selon le président de l’AGEC, au projet de Jean-Pierre Soisson de « supprimer les privilèges de l’université » et de faire une « nuit du 4 août des universités », est à l’origine d’une grève qui bloque l’UER pendant plusieurs jours et qui implique aussi bien les étudiants que les enseignants. Le mouvement ne se termine qu’avec l’annonce du « maintien des formations telles qu’elles existaient en 1973-1974 »². La mobilisation de 1974 se distingue par l’unité étudiants/enseignants qui se maintient pendant tout le mouvement et permet une première « victoire ». Mais dès la rentrée 1975-1976, l’UER de Technologie se trouve de nouveau confrontée à des problèmes de fonctionnement. Le 25 novembre 1975, une grève est déclenchée par une intersyndicale SGEN-SNESup des enseignants de l’UER : elle réclame le recrutement de trois maîtres de conférences, quatorze assistants, cinq professeurs certifiés et d’un ingénieur d’études par filière, la création de cinq salles de TD, la multiplication par quatre de la surface du département de Génie civil et l’achat de matériel audio-visuel³. Très vite, les étudiants s’engagent aux côtés des enseignants en créant un comité de grève. Ce comité dénonce la « situation scandaleuse » au CUST, où les moyens stagnent depuis 1971 alors que le nombre d’étudiants a augmenté de plus de 25 % entre 1971 et 1975. Il appelle donc à un meeting commun enseignants/étudiants le 26 novembre à la Maison du peuple, à une Assemblée générale CUST et à une manifestation devant le Rectorat le 27 novembre⁴. Le mouvement de protestation reçoit également le soutien du personnel ATOS, qui dans une motion datée du 27 novembre 1975 « s’élève violemment contre le manque de poste, le surcroît de travail, l’insuffisance en locaux, l’absence de garantie en matière de sécurité, les modalités de reclassement du personnel » et donc « exige

¹ Discours du président de l’AGEC pendant l’Assemblée générale UNEF du 4 avril 1974, Paris, note manuscrite, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ Tract AGEC-Comité de grève des étudiants du CUST, « CUST : Non à l’asphyxie », 26 novembre 1975, Archives de l’AGEC, Dossier « Grève du CUST 1975 ». Voir annexe 2, Annexes au Chapitre VI.

⁴ *Ibid.*

des créations de postes, de locaux [...] et des transformations de postes avec un véritable rattrapage des carrières »¹. Le mouvement est également « approuvé » par le Conseil de gestion de la faculté de Sciences qui décide la suspension des activités pédagogiques le 27 novembre pour protester contre le manque de moyens et le non-respect des « normes ministérielles » : selon les textes en vigueur, 20 à 40 m² de locaux sont nécessaires par étudiant suivant un enseignement supérieur technique, alors que l'espace disponible est de 6,5 m² par étudiant au CUST de Clermont-Ferrand². Le 3 décembre 1975, le directeur du CUST, Patrick Ackermann, est reçu par le secrétaire d'État aux universités, Jean-Pierre Soisson, qui accorde le paiement des heures complémentaires effectuées en 1974-1975 et 1975-1976 – une question qui avait fait l'objet d'un mouvement revendicatif chez les enseignants du CUST – mais il refuse toute promesse quant aux locaux³. Suite à cette annonce, le Comité de grève étudiant lance une pétition qui demande la création d'un « calendrier de création de postes et de constructions nouvelles », avec le soutien des enseignants et des ATOS⁴. Le 4 décembre, une « rencontre » est organisée entre les syndicats, les représentants du personnel, des enseignants et des étudiants et l'on y décide de l'organisation d'une « Conférence de défense de l'université » pour obtenir « les crédits nécessaires au fonctionnement normal du CUST »⁵. Cependant, après l'officialisation des mesures décidées par Jean-Pierre Soisson, le conseil de gestion annonce le 4 décembre la reprise des cours au CUST. Mais cette reprise est refusée par l'intersyndicale le 5 décembre et par le Comité de grève étudiant, qui tous deux soulignent « la médiocrité des moyens débloqués » et dénoncent les promesses du Secrétariat d'État aux universités, qui « ne sont qu'un replâtrage dans une situation de pénurie volontairement entretenue par les pouvoirs publics »⁶. La grève est donc reconduite par l'assemblée générale étudiante mais aussi par l'assemblée générale des enseignants et des personnels, et plusieurs actions sont décidées : envoi d'une lettre de protestation au Secrétariat d'État aux universités, au Recteur et au Préfet de région ainsi qu'une élection d'un « Comité de liaison et d'information » mandaté pour « veiller à ce que les promesses ministérielles soient tenues »⁷.

¹ Motion du personnel ATOS du CUST, 27 novembre 1975, Archives de l'AGEC, Dossier « Grève du CUST 1975 ».

² Tract du Comité de grève des étudiants du CUST, « Non à l'asphyxie du CUST », 28 novembre 1975, Archives de l'AGEC, Dossier « Grève du CUST 1975 ». Voir annexe 3, Annexes au Chapitre VI.

³ Pétition du Comité de grève étudiant du CUST, 4 décembre 1975, Archives de l'AGEC, Dossier « Grève du CUST 1975 ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Motion du Comité de grève étudiant du CUST, 5 décembre 1975, Archives de l'AGEC, Dossier « Grève du CUST 1975 ».

⁶ « La situation au Centre universitaire des sciences et techniques de Clermont évoquée par le secrétariat d'État aux universités », *La Montagne*, 6 décembre 1975.

⁷ *Ibid.*

La grève du CUST continue jusqu'au 10 décembre et s'achève dans une certaine confusion – selon les témoignages recueillis par la presse locale, dans une atmosphère « pesante », sans avoir abouti à la moindre avancée en matière de locaux ou d'encadrement. Cet échec a des conséquences à très court terme puisque les difficultés matérielles persistent et s'aggravent même.

En janvier 1977, le CUST traverse une nouvelle période difficile. Au début du mois, Jacques Fontaine, directeur du CUST, annonce la fermeture provisoire de l'institut dès le mois de février « faute de budget de fonctionnement suffisant »¹. Après cette annonce, l'AGEC organise la mobilisation : elle lance une pétition pour « la garantie formelle et écrite que les cours seront assurés » et organise une délégation auprès du président de l'université Clermont II le 12 janvier. Si le président d'université ne donne pas de réponse à la délégation de l'AGEC, le problème est « réglé » par Alice Saunier-Seïté, le 15 janvier, dans une déclaration ferme publiée dans le quotidien local *La Montagne* : « cette UER, n'étant en rien dérogatoire, ne saurait prétendre à des attributions spécifiques de moyens [...]. Il appartiendra à cette UER de faire valoir ses besoins au sein de l'université au moment de la répartition des crédits ». Cette déclaration de la secrétaire d'État aux universités, qui exclut tout octroi de moyens supplémentaires, met un terme, pour un temps, aux demandes du conseil de gestion du CUST qui doit « finir l'année dans des conditions calamiteuses »².

Quoi qu'il en soit, ces premiers mouvements d'agitation qui secouent le CUST permettent d'observer quelques « spécificités » propres à la population étudiante de cette UER. D'abord, les mobilisations se construisent principalement autour de questions budgétaires et de locaux, alors qu'à la même époque les autres facultés de la ville sont davantage perturbées pour des questions de liberté, d'égalité des chances. Ensuite, les mouvements de contestation sont « portés » par tous les acteurs de l'établissement, enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques et, plus occasionnellement, le Conseil de gestion. Enfin, l'agitation qui naît au CUST reste souvent limitée à cette UER et on n'observe pas, contrairement au schéma valable dans la plupart des autres facultés, une diffusion de la contestation, même au cœur des « années 68 ». L'absence d'extension des mouvements doit aussi beaucoup à la particularité même du CUST qui, comme les IUT, attire un public étudiant spécifique. Ceci influe sur les revendications, peu politisées et souvent très

¹ Tract AGECE, « Nous voulons la garantie que nos cours seront assurés », janvier 1977, Archives de l'AGECE.

² *Ibid.*

concrètes. Par certains aspects, les mouvements d'agitation du CUST semblent anticiper le « virage corporatiste » connu par le mouvement clermontois après 1976, une tendance qui ne fait que se confirmer à partir de 1978.

2 – La mobilisation au CUST en 1978-1979 : un corporatisme exacerbé ?

Si la « vie interne » du CUST a été troublée au début des années 1970 à de nombreuses reprises, les années 1978 et 1979 sont celles du plus important mouvement de grève qui, par certains aspects, peut être attribué à une véritable « crise institutionnelle ». En effet, lors d'une réunion du conseil de gestion du CUST en avril 1978, Jacques Fontaine annonce que, contraint par de nouvelles difficultés budgétaires, il envisage la fermeture définitive du premier cycle. Selon lui, le CUST, qui dispense une formation « rare » – seules trois universités françaises, Clermont II, Montpellier III et Paris XIII, assurent des formations en Sciences et techniques – est confronté à un afflux constant d'étudiants – plus 25 % en 1977-1978 par rapport à 1976-1977 – auquel il ne peut répondre faute de moyens¹. Jacques Fontaine, qui évoque « en plus » de la suppression du premier cycle, la mise en place d'un *numerus clausus* à l'entrée de la maîtrise, demande la création de trente postes d'enseignants et « une adaptation du budget » à la réalité des effectifs étudiants. Suite à cette annonce, une assemblée générale des étudiants est convoquée le 19 avril : une large majorité y vote une motion appelant à la grève avec occupation des locaux. Cette grève débute le 20 avril 1978, en même temps que l'occupation². Ce même 20 avril, une nouvelle assemblée générale est organisée à l'initiative des étudiants qui invitent les enseignants à venir participer aux débats. Après s'être également réunis en assemblée générale, les personnels du CUST font lecture d'une motion de soutien à la grève étudiante. Jacques Fontaine se rend lui aussi à l'assemblée générale, devant laquelle il déclare que « l'université ne peut pas s'engager à long terme auprès des étudiants qu'ils pourraient terminer leur cursus à Clermont »³. Mais il garantit que « pour les étudiants déjà inscrits, il n'y aura pas de changement de régime »⁴. Il réitère devant l'assemblée générale sa demande de déblocage de crédits et de création de postes, une demande immédiatement reprise à leur compte par les étudiants mobilisés. Durant la semaine du 20 au 27 avril, la grève et l'occupation du CUST sont renouvelées quotidiennement en

¹ « Occupation du Centre universitaire des sciences et techniques », *La Montagne*, 22 avril 1978.

² *Ibid.*

³ « Le Centre universitaire de sciences et techniques de Clermont-Ferrand occupé par les étudiants », *Le Monde*, 21 avril 1978.

⁴ *Ibid.*

assemblée générale, malgré les annonces « rassurantes » du président de Clermont II, garantissant qu'« aucun changement de régime pour les étudiants en cours d'études, même en cas de redoublement » n'aura lieu¹. Mais l'annonce du président Pierre Cabanes n'entraîne pas de démobilitation, bien au contraire. En effet, les soutiens au mouvement étudiant du CUST se multiplient, à commencer par celui de la section SNESup de Clermont, qui présente « le malaise du CUST [comme le] symbole de la situation de Clermont II »². Le Conseil de gestion du CUST, réuni en séance extraordinaire le 26 avril, vote également une motion de soutien au mouvement étudiant et demande une entrevue avec le Recteur d'académie, Jean-Claude Dischamps, pour évoquer « les problèmes graves rencontrés depuis plusieurs années »³. Dernier soutien de poids, celui apporté par les délégués du congrès national de l'UNEF-Unité Syndicale de Paris, réunis du 4 au 7 mai 1978, qui encouragent un « durcissement » du mouvement, dénoncent le projet de suppression du premier cycle du CUST, la mise en place d'un numerus clausus en maîtrise et le « risque de restructuration » de l'UER⁴. Le Bureau national de l'UNEF-Unité Syndicale appelle également, à l'instar du Comité d'action UNEF du CUST, à une grande manifestation le 8 mai, à l'occasion d'une nouvelle réunion du Conseil de gestion. La manifestation du 8 mai reste cependant très « limitée ». De 300 à 400 personnes se mobilisent et se réunissent sur le campus des Cézeaux, où a lieu la réunion du conseil. Et plus qu'une opposition entre manifestants et conseil, on assiste à une nouvelle « jonction ». À l'issue de la réunion du conseil, Jacques Fontaine fait lecture devant les manifestants d'un projet de « plan de sauvegarde du CUST », qui va être transmis au Secrétariat d'État aux universités⁵. Jacques Fontaine annonce également qu'en cas de non approbation, le conseil démissionnera collectivement, une annonce acclamée par les manifestants⁶. Le 9 mai, une manifestation de plus grande ampleur est réunie. Plus de 800 personnes – étudiants, enseignants et personnels du CUST – défilent du campus des Cézeaux au Rectorat où une délégation conduite par le directeur Jacques Fontaine est reçue par le Recteur Dischamps⁷. Pendant l'entrevue, les manifestants font un sit-in et créent un « embouteillage monstre » dans les rues du centre-ville. Au cours des discussions entre la délégation CUST et le Recteur, si les « problèmes réels » sont au centre des discussions, un autre problème est soulevé. En effet, pendant la grève, les étudiants, notamment des membres

¹ Brève, *La Montagne*, 29 avril 1978.

² Jean-Pierre Rouger, « Septième jour de grève au CUST », *La Montagne*, 28 avril 1978.

³ *Ibid.*

⁴ Communiqué du Comité d'action UNEF-CUST, 6 mai 1978, Archives de l'AGEC.

⁵ « CUST : manifestation devant le rectorat », *La Montagne*, 10 mai 1978.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

du Comité d'action UNEF-CUST, ont créé une radio pirate, *Radio Babylone*¹. L'essentiel des programmes de la « station » consiste en une information détaillée sur le mouvement. Mais le Recteur Dischamps évoque des « menaces contre certains responsables universitaires », choses « qui ne peuvent être tolérées et vont faire l'objet d'une enquête de police »². Jacques Fontaine s'oppose à toute enquête et rappelle au Recteur que la station était implantée au sein du CUST, qui bénéficie de la règle des franchises universitaires, et demande à M. Dischamps de ne pas « envenimer » la situation. Quoi qu'il en soit, le 10 mai, plusieurs annonces viennent changer la physionomie du mouvement. D'abord, suite à une demande d'audience de Pierre Cabanes, président de Clermont II, à Alice Saunier-Seïté, Jean-Claude Dischamps fait connaître la décision de la secrétaire d'État aux universités qui recevra une délégation CUST le 19 mai à Paris. Ensuite, le Conseil de gestion du CUST s'engage devant les étudiants à « préciser l'organisation du CUST avant le 7 juin ». Suite à ces deux annonces, une assemblée générale étudiants/enseignants/personnels est réunie le 11 mai et vote la reprise des cours dès le 13 mai, mais une « reprise provisoire », conditionnée par les résultats de l'entrevue entre les délégués CUST et Alice Saunier-Seïté. Et le mouvement de contestation ne reprend pas suite aux garanties apportées par Alice Saunier-Seïté pour l'année universitaire 1978-1979.

Néanmoins, dès l'année universitaire suivante, on observe une remobilisation de l'ensemble des « usagers » du CUST, encore menacés par les restrictions budgétaires. En janvier 1979, c'est le Conseil d'université de Clermont II qui présente son projet sur l'avenir du CUST : il prévoit la suppression du premier cycle et de l'année de transfert pour les titulaires d'un BTS ou d'un DUT, l'intégration de l'École de Chimie de Clermont au CUST et de nouvelles restrictions budgétaires³. Si le projet de restructuration ne suscite pas de mobilisation immédiate, c'est son acceptation – contrainte – par le Conseil de gestion, qui déclenche un nouveau mouvement de protestation. Dès le 7 mars, les étudiants entrent en grève et le 8, ils occupent les locaux administratifs⁴. Le 12 mars, après avoir organisé une délégation jusqu'au bureau du président Cabanes, les étudiants de l'UER se rendent au Rectorat où ils effectuent un sit-in. Ils sont évacués par la police « sans ménagement »⁵. Cette manifestation, malgré les incidents qui la ponctuent, est néanmoins la seule à relever pour cette année 1979, puisque des concessions sont faites le jour même par le Conseil

¹ « CUST : les étudiants reprennent les cours », *La Montagne*, 12 mai 1978.

² *Ibid.*

³ « Grève des étudiants du CUST », *La Montagne*, 10 mars 1979.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Les étudiants du CUST ont manifesté en ville », *La Montagne*, 14 mars 1979.

d'université. L'absence de réaction du milieu étudiant après l'intervention policière prouve à elle seule la spécificité – et l'isolement – de ce mouvement « à part ». En effet, en 1978 et 1979, les mouvements de contestation nés au CUST présentent des caractéristiques nouvelles pour le mouvement étudiant clermontois : d'abord, malgré quelques « dérapages » très limités côté étudiant, notamment ceux de *Radio Babylone*, l'unité se maintient entre étudiants, professeurs, personnels et même administration de l'établissement, voire de l'université « entière » par le biais de Jacques Fontaine et Pierre Cabanes ; ensuite, le mouvement d'agitation reste limité au CUST et malgré les tentatives d'élargissement du mouvement de l'AGEC, l'agitation reste limitée à cette seule UER même après les violences policières de mars 1979. Cet isolement du mouvement peut être attribué à plusieurs facteurs, plus particulièrement la spécificité de la formation reçue, son niveau et le nombre limité d'étudiants « concernés », facteurs qui semblent empêcher toute identification et donc toute propagation du mouvement malgré une proximité évidente. La difficulté « d'extension » semble bien être une des questions majeures du mouvement étudiant entre 1976 et 1981, comme va d'ailleurs l'illustrer un autre mouvement, celui né de la réaction au projet de carte universitaire.

C – La lutte contre la carte universitaire : lutte nationale, enjeu local

Dès son arrivée à la tête du Secrétariat d'État aux universités, Alice Saunier-Seïté se distingue de ses prédécesseurs par une « fermeté » dans les actions comme dans les déclarations. Après « sa victoire » du printemps 1976, la secrétaire d'État aux universités pose les bases de ce qu'elle nomme une « remise à plat » du système universitaire français. Cette révision générale des politiques universitaires se traduit par des mesures souvent « spectaculaires » – concernant la carrière des enseignants, leur recrutement ou encore l'accès à l'Université – mais aussi par des réformes plus « discrètes », notamment en matière de répartition des formations sur le territoire national. Cette volonté de réorganiser la géographie universitaire aboutit à l'application de plusieurs mesures qui suscitent, entre 1977 et 1981, de vives oppositions dans le milieu étudiant, notamment à Clermont-Ferrand, où après la partition de l'université en 1976, les mesures annoncées sont ressenties comme une véritable attaque contre la population étudiante, en particulier celle qui fréquente l'université de Clermont II.

1 – 1977-1978 : premières annonces et premières réactions

On attribue, dans le milieu étudiant, à Alice Saunier-Seïté la mise en place de multiples barrières à l'entrée de l'institution. La secrétaire d'État aux universités veut, selon la plupart des syndicats étudiants, limiter au maximum l'entrée dans l'enseignement supérieur « général ». L'instauration de la sélection est d'autant plus mal vécue qu'elle s'accompagne d'un certain mépris vis-à-vis de la communauté universitaire – étudiants comme enseignants. Ainsi, chaque annonce de réforme limitant de fait l'accès à l'Université fait naître une certaine agitation dans le milieu étudiant, comme on a déjà pu l'observer à travers le mouvement de défense des étudiants étrangers. Le même type de réaction est visible après la parution d'un communiqué du Secrétariat d'État, le 25 avril 1977, qui annonce la « désectorisation » des universités de Paris et la limitation du nombre d'inscrits. La réaction est d'autant plus vive que la déclaration en elle-même est perçue comme une provocation : c'est M. Imbert, conseiller d'Alice Saunier-Seïté, qui annonce la mesure lors d'une réunion de la Conférence des associations étudiantes¹. Si pour Alice Saunier-Seïté chaque université « devra interpréter cette mesure » selon ses propres intérêts, l'annonce est présentée comme un « nouveau numerus clausus » qui « bafoue les intérêts des étudiants ». En réaction, l'UNEF-Unité Syndicale lance une campagne « Pas un étudiant refoulé de l'Université » dès septembre 1977². Cependant, la mesure ayant des conséquences très « localisées », elle ne suscite dans un premier temps que peu de réactions, sauf à Paris où différentes actions sont entreprises à l'occasion des inscriptions universitaires contre la fameuse « règle de l'autobus ».

La mobilisation s'accroît et se diffuse aux autres universités à la rentrée 1978-1979 après l'annonce de la révision de la carte universitaire. En effet, mi-juillet 1978, M. Imbert annonce le réexamen général des habilitations des formations fondamentales. Cette annonce suscite de nombreuses réactions d'autant qu'en juillet 1976, une circulaire du Secrétariat d'État aux universités garantissait le maintien « ipso facto » de toutes les formations fondamentales jusqu'en octobre 1979³. En septembre 1978, avant même la rentrée universitaire, l'UNEF-Unité Syndicale lance une campagne d'information nationale sur le projet de la nouvelle carte universitaire et demande le maintien de tous les enseignements, se

¹ « À propos d'un communiqué sans importance », *L'Étudiant de France*, mensuel de l'UNEF-US, n° 29, « Spécial rentrée », juillet-septembre 1977, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ « La carte universitaire et le combat de l'UNEF », Rapport d'activité présenté au 65^e congrès UNEF-US de Dijon, 3-4-5 et 6 mai 1979, Archives de l'AGEC.

prévalant du soutien de la Conférence des présidents d'universités, qui dénonce « le caractère autoritaire de la nouvelle carte universitaire »¹. Cependant, la mobilisation contre la réforme de la carte universitaire reste très localisée dans un premier temps, même après la parution du décret du 20 septembre 1978 qui répertorie les formations supprimées. Une certaine agitation est à relever à Grenoble, où les étudiants en Psychomotricité devront se rendre à Lyon pour suivre des enseignements ; à Paris IV et Paris VI, où les UER de Psychologie sont transférés ; ou encore au Mans qui voit son UER de Psychologie supprimé. À Clermont-Ferrand, un problème majeur se pose car le Conseil d'université de Clermont II ne demande pas d'habilitation pour la maîtrise d'Arts plastiques, ce qui oblige de nombreux étudiants clermontois à partir suivre les enseignements de second cycle à Rennes, Strasbourg ou Paris. L'annonce de la suppression de la maîtrise d'Arts plastiques est à l'origine d'un important mouvement d'agitation à la faculté de Lettres, où les enseignements d'Arts plastiques sont dispensés et plusieurs autres formations menacées notamment en Psychologie. Une campagne d'information organisée par l'AGEC en octobre 1978 permet de mettre en lumière des « conditions de rentrée désastreuses »². Le syndicat dénonce le décret du 20 septembre, qui « entraîne le désordre et s'inscrit dans le projet de “carte universitaire” », « cherche le démantèlement et la disparition d'enseignements dispensés à l'UFR de Lettres ». L'AGEC, qui reçoit le soutien de nombreux enseignants, demande donc le retrait du décret et du projet de carte universitaire, appelant les étudiants de chaque institut à se réunir en assemblée générale pour « décider des modalités d'action »³. Début novembre, un Comité d'action est créé à la faculté de Lettres et il organise, à partir du 6 novembre, l'occupation des locaux pour protester contre « la liquidation de l'université de Clermont II »⁴. Mais le mouvement, qui reste cantonné à la faculté de Lettres, est de très courte durée puisque dès le 8 novembre, les enseignements reprennent « normalement » suite à l'annonce de la création d'une intersyndicale étudiants/enseignants chargée d'étudier les conséquences de l'application de la carte universitaire à Clermont-Ferrand. Il faut attendre janvier 1979 et le lancement d'une pétition « Contre la suppression d'enseignements » pour voir le milieu étudiant se mouvoir à nouveau. L'AGEC, qui reprend les consignes du Bureau national de l'UNEF-Unité Syndicale, fait massivement signer sa pétition – 3 800 signatures sont recueillies en moins d'un mois – contre la carte universitaire et « les menaces de suppression de certains enseignements en

¹ *Ibid.*

² Tract AGEC, « Le bureau AGEC-UNEF communique », 27 octobre 1978, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ « Occupation de l'université de Clermont-Ferrand », *Le Monde*, 9 novembre 1978.

sciences »¹. La pression exercée par le milieu étudiant oblige le Ministère des universités à revenir sur sa décision et à annoncer, en mars 1979, le maintien de tous les enseignements pour l'année universitaire 1979-1980². Il faut néanmoins nuancer le poids de la « pression étudiante » sur la décision du Ministère des universités : l'agitation est très limitée géographiquement et après les quelques actions de novembre, le seul mode de protestation a été l'activité pétitionnaire de l'UNEF-Unité Syndicale. La décision ministérielle doit beaucoup plus à l'opposition farouche de la Conférence des présidents d'universités et des Conseils d'universités. Cependant, en 1980, l'agitation va être relancée après une nouvelle annonce du Ministère des universités.

2 – 1980, nouvelle carte universitaire, nouvelle mobilisation

Au début de l'été 1980, le Ministère des universités publie la liste des nouvelles habilitations, une liste qui entérine la suppression de 15 % des formations de second cycle universitaire, 10 % des formations de troisième cycle et touche plus particulièrement les « petites et moyennes » universités de province. En effet, à Avignon, Pau ou Perpignan, près de 80 % des formations de second cycle sont supprimées³ et des universités comme celles d'Amiens, Brest, Reims ou Clermont-Ferrand subissent des coupes drastiques. À ces nombreuses suppressions d'habilitations s'ajoutent des décisions d'ordre symbolique – notamment la suppression du DEA d'Anthropologie dirigé par Claude Lévi-Strauss au Collège de France – qui suscitent de vives réactions, notamment de la part de Jacques Julliard, qui compare la décision d'Alice Saunier-Seïté à celle de « la Restauration supprimant le cours de Guizot ou [celle] de Napoléon Bonaparte supprimant celui de Michelet »⁴. La situation clermontoise est elle particulièrement préoccupante. Les deux universités sont touchées par l'application de la nouvelle carte universitaire, mais dans des proportions largement différentes. Si à Clermont I, une seule filière est supprimée – celle du DEA de Politique comparée – à Clermont II les suppressions sont beaucoup plus nombreuses. En tout, ce sont huit filières qui sont supprimées : les licences de Linguistique et de Psychologie, le DESS de Psychologie, la maîtrise de Biologie des organismes et quatre DEA, Mathématiques et informatique, Électronique, Chimie et Mesures physiques. Dès l'annonce officielle de ces

¹ Tract-pétition AGECE, 24 janvier 1979, Archives de l'AGECE.

² « La carte universitaire et le combat de l'UNEF », *op. cit.*

³ Marie-Béatrice Lorizon, *La jeunesse dans l'Express et le Nouvel Observateur de 1976 à 1983*, mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine sous la direction de Mathias Bernard, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2003, 344 p., p. 40.

⁴ *Ibid.*

suppressions par le Ministère des universités le 7 juillet, alors que l'année universitaire est terminée, on assiste à une forte mobilisation du côté de l'AGEC. Dès le 10 juillet, le syndicat fait paraître un communiqué dans la presse évoquant les problèmes engendrés par cette décision : les inscriptions universitaires étant closes, des étudiants « exclus de fait » vont devoir changer d'orientation. Un autre problème évoqué dans le communiqué est celui du logement en cité universitaire, dont les commissions d'attribution se sont déjà réunies¹. Devant ces difficultés, l'AGEC organise des délégations à la Mairie, au Conseil général, au Conseil régional et aux Conseils de gestion des universités de Clermont I et II². L'AGEC proteste contre « des décisions arbitraires, prises pendant les vacances » et « touchant 460 étudiants de Clermont non informés de la situation »³. Le syndicat demande « l'unité étudiants/syndicats/enseignants contre ces mesures »⁴. Et l'unité semble se réaliser rapidement si l'on s'en tient aux différentes déclarations des syndicats enseignants. Le 21 juillet 1980, la section académique de Clermont du SNESup dénonce « un pas supplémentaire dans la politique parfaitement cohérente de limitation du nombre d'étudiants, d'asphyxie des enseignements supérieurs »⁵. Le SNESup critique « le fond » mais aussi « la forme », et notamment le fait que le Ministère des universités « ait profit[é] des vacances pour minimiser les protestations contre sa dernière agression ». Il appelle donc à préparer l'action pour la rentrée 1980, notamment une manifestation nationale le 22 septembre. Le syndicat enseignant « envisage des actions de grande ampleur allant jusqu'à la grève »⁶. La FEN, qui fait connaître sa position dans un courrier adressé au président de l'AGEC, dénonce également les « décisions prises arbitrairement par le Ministère des universités au cours du mois de juillet », des mesures qui « s'inscrivent dans la politique de démantèlement des services publics »⁷. La FEN veut « lancer un ensemble d'actions pour imposer le rétablissement des habilitations supprimées » et en appelle à une action intersyndicale. C'est pourquoi elle convie l'UNEF-Indépendante et Démocratique à une réunion de concertation sur la question⁸. La mobilisation à Clermont gagne en intensité à l'approche de la rentrée universitaire et surtout après l'annonce, à la fin de l'été, du nouveau « calendrier d'étude des habilitations ». En effet, à la

¹ Communiqué de presse de l'AGEC-UNEF-ID, 10 juillet 1980, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5 : Clermont-Ferrand.

² *Ibid.*

³ Tract AGEC, « Appel des étudiants de Clermont-Ferrand réunis par l'UNEF-ID », 29 juillet 1980, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5 : Clermont-Ferrand.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract SNESup, Section académique de Clermont-Ferrand, 21 juillet 1980, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

⁷ Lettre de Jean-Claude Montagne, secrétaire départemental de la FEN, au président de l'AGEC, 24 septembre 1980, Archives de l'AGEC.

⁸ *Ibid.*

fin août 1980, le Ministère des universités fait savoir que les habilitations de toutes les formations vont être étudiées selon un calendrier prédéfini : 1981 pour les MST, MIAGE et maîtrises de gestion ; 1982 pour les formations en Sciences ; 1983 pour les formations en Lettres et Sciences humaines et 1984 pour les formations en Droit et Sciences économiques. Aussitôt la nouvelle connue, l'AGEC lance une campagne d'information qui aboutit à la rédaction d'un « Appel des étudiants de Clermont-Ferrand », publié dans la revue de l'UNEF-Indépendante et Démocratique¹. Selon l'AGEC, de nombreuses habilitations « sont en danger » et le calendrier illustre clairement une « volonté politique », s'attaquant dans un premier temps aux formations dispensées à Clermont II². Cet appel, difficile à évaluer en matière de retentissement, semble sonner le début de la mobilisation « du terrain ». Dès la rentrée universitaire, des assemblées générales se réunissent dans les facultés touchées par l'application de la carte universitaire et nombre d'entre elles votent la grève. Ces grèves se font souvent avec le soutien des enseignants et l'assentiment de nombreuses personnalités politiques – députés, sénateurs, élus locaux – et médiatiques. Cependant, la lutte peine à « se nationaliser » et les universités mobilisées restent relativement isolées du reste des universités françaises, notamment des universités parisiennes peu touchées par les suppressions d'habilitations³. Il faut cependant noter que malgré les difficultés d'extension du mouvement de contestation, Clermont-Ferrand apparaît bien comme un symbole et devient vite « l'épicentre » du mouvement. C'est ce que l'on observe dans les déclarations de Jean-Christophe Cambadélis, président de l'UNEF-Indépendante et Démocratique. Ce dernier se montre très offensif contre la « stratégie de blocage » du Ministère des universités, son « entreprise de destruction de l'enseignement supérieur » symbolisée par la suppression des habilitations, l'insuffisance budgétaire et les restrictions d'inscription des étudiants étrangers⁴, que nous avons eu l'occasion d'évoquer. Le président du syndicat étudiant insiste, dans ses déclarations, sur le problème clermontois, où les étudiants en licence de Psychologie – filière supprimée – sont déjà inscrits et ont payé leurs droits universitaires⁵. Il proteste également contre le fait que ces étudiants n'aient pas été avertis de la suppression de la licence, ce qui fait d'eux des « expulsés de fait de l'Université »⁶. L'UNEF-Indépendante et Démocratique organise donc plusieurs actions pour protester : le 1^{er} septembre 1980, le syndicat envoie des

¹ « Appel des étudiants de Clermont-Ferrand », *Étudiant de France*, n° 1, septembre 1980, BDIC, FP 2923.

² *Ibid.*

³ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 41.

⁴ « L'UNEF critique la « stratégie de blocage » du ministre des universités », *Le Monde*, 13 septembre 1980.

⁵ Interview de Jean-Christophe Cambadélis, président de l'UNEF-ID, *L'Étudiant de France*, n° 1, septembre 1980, BDIC, FP 2923.

⁶ *Ibid.*

« lettres ouvertes » aux présidents des universités de France « contre le refus d'habilitations » ; à partir de la mi-septembre 1980, le syndicat organise des assemblées générales contre la carte universitaire – la première du genre ayant lieu à Avignon le 13 septembre. Le 17 septembre, une délégation de l'UNEF-Indépendante et Démocratique est reçue par la Conférence des présidents d'universités, qui lui remet une motion de soutien. Le 22 septembre, le syndicat organise une manifestation nationale contre la carte universitaire mais son « impact » est limité par le conflit avec la CGT qui refuse d'organiser une délégation unitaire au Ministère des universités. Fin septembre, l'UNEF-Indépendante et Démocratique multiplie les initiatives locales, dont nombre de manifestations comme celle du 27 septembre à Avignon, qui rassemble 1 500 personnes ou encore les différents cortèges clermontois¹.

À Clermont-Ferrand, la lutte entamée par les syndicats durant l'été 1980 gagne le milieu étudiant à partir de la seconde quinzaine du mois de septembre. En effet, à la mi-septembre 1980, l'AGEC reprend à son compte l'appel lancé par le Collectif national de l'UNEF-Indépendante et Démocratique réuni les 20 et 21 septembre à Paris « pour la lutte unitaire ». Cet appel dénonce la carte universitaire et les suppressions de filières, qui obligent près de 80 000 étudiants à changer de ville², des mesures qui légitiment l'appel « à l'union et à la grève générale dès la rentrée »³. À Clermont-Ferrand, l'appel syndical est donc relayé par l'assemblée générale intersyndicale du 26 septembre, intersyndicale qui rassemble l'AGEC, la FEN, le SNESup, FO et la CGT⁴, et reçoit le soutien de personnalités politiques locales, dont M. Pourchon, Président socialiste du Conseil régional d'Auvergne. Le 2 octobre 1980, l'université de Clermont II entre en grève et une manifestation se rassemble à Chamalières, à l'occasion de l'inauguration d'un lycée par Valéry Giscard d'Estaing. Des incidents opposent les manifestants et le service de sécurité du chef de l'État, notamment après l'intervention d'un policier qui annonce aux manifestants « Vous avez deux minutes pour partir »⁵. Ces événements ne font qu'amplifier les tensions, tout comme les déclarations de Raymond Barre devant la Conférence des présidents d'universités début octobre 1980. Le Premier ministre, s'il confirme l'annonce du Ministère des universités du 5 septembre sur la réhabilitation de diplômes dans cinq universités dont celles de Clermont-Ferrand ne font pas partie, assure le

¹ « Une organisation de combat », *L'Étudiant de France*, n° 2, octobre 1980, Archives de l'AGEC.

² Appel du Collectif national de l'UNEF-ID, « À tous les étudiants de France », *L'Étudiant de France*, n° 2, octobre 1980, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Tract AGECE, « Assemblée générale, rassemblements dans l'unité pour discuter et décider », octobre 1980, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

maintien de la carte universitaire et la suppression de filières – au final 20 % des licences, 13 % des maîtrises, 39 % des DEA et 42 % des DESS – et il annonce l’ouverture d’une réflexion sur une réforme « globale » de certaines disciplines – dont la Psychologie, la Sociologie et les Sciences de l’éducation¹. Il réaffirme également son soutien aux mesures d’Alice Saunier-Seïté, notamment la réduction de l’enseignement artistique aux instituts, avec entrée sur concours, et la suppression des licences d’enseignements en Sciences exactes et du diplôme d’études supérieures spécialisé en Pharmacie. Pour l’UNEF-Indépendante et Démocratique, c’est là « un véritable discours de guerre contre le droit aux études », « l’annonce d’un numerus clausus, d’un contingentement généralisé » et le syndicat appelle « à faire échec à la carte universitaire » en boycottant les élections universitaires, qui se résument à « un plébiscite pour la carte universitaire » : le boycott massif « serait une cuisante défaite pour cette politique »². À Clermont-Ferrand, l’AGEC n’attend pas les élections universitaires pour continuer ses actions. Après la manifestation du 2 octobre lors de la venue de Valéry Giscard d’Estaing, l’AGEC met sur pied différentes initiatives, dont l’envoi d’une délégation intersyndicale auprès du président de Clermont II qui exprime clairement son soutien au mouvement et garantit par exemple la non-limitation du nombre d’inscrits en Anglais³. L’AGEC, qui tente d’étendre le mouvement d’agitation aux facultés non touchées par les suppressions d’habilitation, en liant carte universitaire et « budget de pénurie », peine toujours à mobiliser les étudiants tout juste revenus des congés estivaux. Le syndicat se contente donc de renouveler son appel au boycott des élections universitaires et à une participation massive à la manifestation unitaire nationale prévue le 12 décembre 1980 devant le Ministère des universités⁴. Il faut également noter que l’opposition à la carte universitaire est menée, hors de tout cadre syndical, par une « base étudiante », comme l’illustre l’appel lancé par « l’Assemblée démocratique des enseignants, personnels, étudiants des départements de mathématiques ». Le 13 octobre 1980, cette assemblée est réunie à l’initiative de l’Assemblée générale des enseignants suite à la suppression de plusieurs habilitations. L’assemblée démocratique n’appelle pas à la grève ou à une quelconque manifestation mais choisit d’adresser une lettre au Président de la République pour l’informer de ces « problèmes particulièrement graves »⁵. Pour cette assemblée, la suppression des habilitations « suscite une

¹ « Discours de Raymond Barre aux présidents d’universités », *L’Étudiant de France*, n° 2, octobre 1980, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Boycott des conseils de gestion », octobre 1980, Archives de l’AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Lettre de l’Assemblée démocratique des départements de mathématiques de Clermont II au Président de la République française, 20 octobre 1980, Archives de l’AGEC. Voir annexe 4, Annexes au Chapitre VI.

vive émotion » car près de 450 étudiants sont directement touchés et les personnels non titulaires « sont menacés de mutations d’office ou de licenciements ». L’assemblée demande l’assurance du « maintien de l’intégralité des formations » et exige d’être reçue au plus vite par le Préfet. La lettre destinée au Président de la République se termine par un « vibrant appel » : « La région Auvergne, à laquelle vous vous dites particulièrement attaché, est suffisamment défavorisée sans qu’il soit nécessaire par cette mesure d’accentuer cette situation »¹. Cependant, aucune réponse n’est donnée à ce courrier et devant l’absence de réaction et de discussion, le mouvement entre dans une phase de radicalisation.

En effet, à la mi-octobre 1980, l’AGEC crée un « Comité de préparation à la grève générale ». Après un premier échec le 17 octobre et un long processus d’information auprès des étudiants, ce comité organise des actions à la fin du mois. Le 29 octobre 1980, 3 000 étudiants de la faculté de Sciences économiques entrent « en grève totale et illimitée »² – on peut d’ailleurs noter que paradoxalement, c’est à l’université de Clermont I où une seule formation est supprimée que le mouvement « prend » réellement – suivis le 30 octobre par des étudiants de la faculté de Lettres et celle de Sciences. Tous protestent contre la suppression de diplômes, « rayés d’un trait de plume », suppressions qui touchent directement 460 étudiants mais qui montrent qu’en fait, ce sont « tous les étudiants de Clermont-Ferrand [qui] sont concernés, menacés »³. Le 18 novembre, plusieurs centaines de personnes manifestent dans les rues de Clermont, en présence de Gilbert Belin, sénateur et président de la Commission enseignement du Conseil général⁴. À l’issue du cortège, une délégation AGECE, OCI, FO, FERUF et FEN dépose une motion de protestation à la Préfecture⁵. Mais encore une fois, les étudiants clermontois semblent avancer à « contre-courant » : alors que le mouvement de protestation contre les suppressions d’habilitations progresse à partir de la mi-novembre – les universités de Perpignan, Toulouse, Dijon ou Besançon entrent successivement en grève de novembre 1980 à janvier 1981 – la mobilisation s’essouffle au niveau local. Preuve en est la très faible participation des Clermontois à la manifestation nationale de l’UNEF-Indépendante et Démocratique du 12 décembre 1980 contre la suppression des habilitations, une manifestation qui rassemble 7 000 personnes de la place de la Nation au Ministère des universités, parmi lesquelles une délégation clermontoise composée de moins de 200

¹ *Ibid.*

² Communiqué de presse de l’AGEC, 30 octobre 1980, Archives de l’AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ « Les étudiants manifestent contre le budget d’application de la carte scolaire », *La Montagne*, 19 novembre 1980.

⁵ *Ibid.*

membres¹. Début janvier 1981, Alice Saunier-Seïté reçoit une délégation de l'UNEF-Indépendante et Démocratique – c'est d'ailleurs la première fois depuis 1976 – à laquelle elle annonce le réexamen complet des suppressions d'habilitations². L'annonce de la Ministre des universités est présentée comme une « manœuvre politique de la dame de fer », qui fait subir à l'Université « le triste sort de Manufrance »³. L'habilitation tardive de plusieurs formations est également vue comme un « calcul politique », qui cache l'objectif principal du Ministère des universités : limiter le nombre d'étudiants dont le coût est trop important pour l'État et différencier l'enseignement supérieur en créant des « centres d'excellence », destinés à former « l'élite », opposés aux « usines à DEUG »⁴. L'UNEF-Indépendante et Démocratique refuse donc de « crier victoire » et demande aux étudiants de « maintenir la pression »⁵, ce qui se traduit « sur le terrain » par une reprise des mouvements d'agitation à la rentrée de janvier à Toulouse, Dijon, Besançon, Nancy, Reims, Montpellier. L'agitation perdure sporadiquement jusqu'en avril 1981, alors qu'à Clermont-Ferrand la situation est redevenue beaucoup plus calme. Le mouvement de contestation ne prend réellement fin qu'à l'approche des élections présidentielles de 1981. Mais des tensions demeurent jusqu'à l'annonce, qui suit celle de la suppression du Ministère des universités, du 2 juillet 1981 de la liste des formations habilitées par le nouveau gouvernement. La possibilité offerte à toutes les universités de « faire appel », qui sous-entend la possibilité de rouvrir les formations fermées par Alice Saunier-Seïté, est unanimement saluée par les syndicats enseignants et étudiants⁶. On voit donc qu'un « changement de méthode » accompagne l'arrivée des socialistes à la tête de l'Éducation Nationale, un changement apparemment apprécié par le milieu étudiant, moins par le milieu enseignant, comme l'illustre la mobilisation contre la loi Savary.

¹ Serge Bolloch, « La “montée nationale” des étudiants est partie de province », *Le Monde*, 13 décembre 1980.

² « Menaces et tentatives d'apaisement sur le front universitaire », *Le Monde*, 7 janvier 1981.

³ Jean-Yves Guérin, « Carte forcée à l'Université », *Esprit*, n° 50, février 1981, pp. 16-21, p. 17.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Menaces et tentatives d'apaisement... », *Le Monde*, *op. cit.*

⁶ « La carte des formations universitaires : les 2 UNEF expriment leur satisfaction », *Le Monde*, 7 juillet 1981.

II – Les étudiants face à la loi Savary : le retour du politique ?

Avec l'arrivée des socialistes au pouvoir en mai 1981, on observe, en matière de politique éducative – qu'on parle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur – une véritable volonté de « rupture » avec la politique menée jusqu'ici, en particulier par le Ministère des universités et Alice Saunier-Seïté, dont les orientations sont vivement critiquées, tout autant que la « méthode ». Cette volonté de rupture se traduit par plusieurs mesures symboliques, notamment concernant l'Université, qui se veulent le signe d'une nouvelle orientation des politiques publiques. Ainsi, le Ministère des universités est supprimé et « réintégré » au Ministère de l'Éducation Nationale, plusieurs lois ou décrets – les textes Imbert et Bonnet sur les étudiants étrangers, la circulaire Sauvage sur la composition des conseils universitaires – sont abrogés. La volonté de changement est également visible dans le processus d'élaboration de la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur, une élaboration qui se veut le fruit d'une concertation entre tous les acteurs du système universitaire et un « travail réfléchi » qui nécessite plusieurs mois d'élaboration. La concertation et l'élaboration « sur le temps long » sont pensées comme deux facteurs pouvant « limiter » la contestation du nouveau texte. Cependant, malgré ces « précautions », la loi Savary suscite une vague d'opposition dans les universités. Mais le mouvement de contestation de 1983 présente un visage radicalement différent de ce que l'on a pu observer jusque là dans les universités, et ce mouvement pose la question d'un « retour du politique » dans les universités, sur lequel il est nécessaire de s'attarder.

A – La réforme Savary

Quand Alain Savary arrive à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale, l'Université française est toujours régie par la loi Faure du 12 novembre 1968, une loi désormais perçue comme inadaptée aux évolutions contemporaines, comme le prouvent les huit modifications apportées au texte entre 1968 et 1981. Alain Savary, qui a pour mission de « réconcilier le pouvoir et l'Université », a des objectifs clairs, définis par les « 101 propositions pour l'éducation » de François Mitterrand, dont deux portent directement sur l'enseignement supérieur – l'abrogation de la loi Sauvage et la création du GSPULEN – Grand Service Public Unifié et Laïque de l'Éducation Nationale¹. Cependant, le nouveau

¹ Jacques Minot, *Histoire des universités françaises*, Paris, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », 1991, 127 p., p. 78.

ministre souhaite « aller plus loin » dans la réforme du système universitaire et pour se faire, il organise un important travail en commissions pour mettre au point un texte qu'il veut « cohérent ».

1 – Une élaboration longue et concertée

L'élaboration de la loi sur l'enseignement supérieur, qui doit s'appliquer à tous les établissements dispensant un enseignement post-bac, se fait en plusieurs grandes étapes. En novembre 1981, Alain Savary demande à Claude Jeantet, professeur d'université, de présider une commission destinée à faire des travaux préparatoires et à élaborer une loi « réorganisant l'enseignement supérieur »¹. Pendant près d'un an, Claude Jeantet et Alain Savary multiplient les rencontres avec les syndicats enseignants, étudiants et les présidents d'universités. En mai 1982 par exemple, un grand colloque est organisé à Clermont-Ferrand par la commission animée par Claude Jeantet². Sont invités à ce colloque des représentants enseignants des deux universités de la ville, des responsables de l'administration mais aussi des délégués syndicaux étudiants, notamment ceux de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, en l'occurrence Alain Bussière, président de l'AGEC et Jean-Christophe Cambadélis, président du syndicat, qui demande à Claude Jeantet « la suppression des stages dans la vie active en 1^{er} cycle » et une réforme des cycles courts³. Après une année de dialogue et de concertation, Alain Savary fait connaître son projet durant l'automne 1982. Le 7 octobre 1982, le ministre présente officiellement son texte devant la Conférence des présidents d'universités, texte qui doit être déposé fin décembre à l'Assemblée Nationale, voté en avril 1983 et mis en application à la rentrée universitaire 1984-1985. Le texte présenté – et approuvé – devant la Conférence des présidents d'universités, se veut un compromis entre une « réforme douce », prônée par une majorité socialiste, et un « texte maximaliste », une « grande loi socialiste sur l'Université »⁴, voulue par une minorité du PS soutenue par les communistes. Dans l'avant-projet présenté en octobre 1982, les grands principes de la loi Faure, c'est-à-dire l'autonomie, la participation, la pluridisciplinarité, sont réaffirmés mais « adaptés aux changements de la société »⁵. L'objectif du Ministre est la création d'EPCSCP – Établissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel – et, pour se faire, il insiste sur plusieurs grandes orientations : la

¹ *Ibid*, p. 79.

² Serge Bolloch, « Les élus de l'UNEF-ID souhaitent un accroissement du nombre des étudiants », *Le Monde*, 12 mai 1982.

³ *Ibid*.

⁴ M.-B. LORIZON, *op. cit.*, p. 43.

⁵ J. Minot, *op. cit.*, p. 79.

professionnalisation, l'association entre enseignement et recherche, la formation continue, le développement des relations État/Université¹. Si l'annonce de l'avant-projet ne suscite pas de « grandes querelles », des premières interrogations naissent sur la sélection, l'organisation de l'Université et surtout sur la volonté affichée de « professionnaliser l'Université »². Pour certains, l'avant-projet est « inabouti » et illustre surtout la position délicate d'Alain Savary, « pris en tenailles entre modérés et réformistes »³, une situation qui va se confirmer lors de la présentation du texte définitif.

2 – La loi d'orientation de l'enseignement supérieur

La loi Savary sur l'enseignement supérieur, présentée le 6 janvier 1983 devant l'Assemblée Nationale, peut être divisée en deux grands « volets » : un premier concerne les « principes généraux », un second porte sur les principes applicables aux formations supérieures relevant du Ministère de l'Éducation Nationale. Dans le premier volet, il est d'abord rappelé l'obligation des établissements d'enseignement supérieur à l'égard de la société, ces derniers devant développer la recherche, favoriser la croissance nationale et régionale et réduire les inégalités sociales⁴. Ensuite, la loi assigne des « missions » à l'Université : une mission de formation initiale et continue, de développement de la recherche scientifique et technologique et de valorisation des résultats, de diffusion des connaissances et de développement de la coopération internationale. Le texte insiste également sur le respect de la laïcité, l'indépendance des établissements et de leurs membres, sur la neutralité politique de l'enseignement supérieur et enfin sur la participation de tous les « acteurs » à la vie universitaire. Après l'énoncé de ces grands principes, le texte revient plus en détails sur les formations dispensées. La loi définit les cycles d'études, les conditions de délivrance des diplômes nationaux et la collation des grades, en donnant des définitions « plus extensives des formations relevant du Ministère de l'Éducation Nationale »⁵, qui concernent désormais l'ENI, l'ENA, les sections TS des lycées et les classes préparatoires. Le texte Savary insiste sur les notions de démocratisation et d'unification de l'enseignement supérieur. Un de ses objectifs est le développement du nombre d'étudiants, auquel s'ajoute l'amélioration de la qualité des formations – ce qui fait écho à la situation « d'échec massif » connue alors : en

¹ *Ibid.*, p. 80.

² M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 43.

³ Jean-Jacques Becker et Pascal Ory, *Crises et alternances, 1974-2000*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 2002, 944 p., p. 302.

⁴ J. Minot, *op. cit.*, p. 81.

⁵ *Ibid.*

1983-1984, on compte près de 10 % d'abandons au premier semestre du premier cycle, un tiers des sortants de l'Université est sans diplôme et 25 % seulement des étudiants passent du premier au second cycle¹. La loi Savary inaugure donc un premier cycle d'orientation, ouvert à tous les bacheliers dans l'académie où a été délivré le baccalauréat. De plus, la loi subordonne l'inscription en second cycle aux capacités d'accueil de chaque université et aux « débouchés prévisibles », ce qui ouvre la possibilité de concours ou d'examens de dossiers². Le texte prévoit également une modification du régime des thèses : la « thèse unique » est remplacée par la thèse d'État et la thèse de troisième cycle³, une réforme qui ouvre une période de coexistence de trois systèmes de thèses en France. Ces modifications des cursus universitaires s'accompagnent d'un relèvement des moyens alloués à l'enseignement supérieur, avec la création de 415 postes d'enseignants et l'octroi de 23 millions de francs de crédits d'équipements. Au-delà de ces premières mesures, la loi Savary s'attache surtout à une réforme des structures universitaires.

En effet, le texte de janvier 1983 crée une nouvelle catégorie d'établissements, les EPCSCP – Établissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel. La création des EPCSCP vise à augmenter l'autonomie administrative, pédagogique et financière des universités, instituts et ENS. Les EPCSCP, fondés « pour une durée indéterminée », sont encouragés à se regrouper et à passer des conventions entre eux. Ils seront soumis au contrôle de nouvelles instances, le Comité national d'évaluation des EPCSCP et la Commission de prospective et d'orientation, chargée d'analyser les résultats des EPCSCP et d'orienter la politique d'enseignement supérieur⁴. Au sein des EPCSCP, trois types d'établissements sont distingués : les universités et les établissements « assimilés », les instituts et les écoles « extérieurs » aux universités et enfin les ENS, écoles françaises à l'étranger et les « grands établissements scientifiques »⁵. Les établissements du premier et du second type sont dirigés par un directeur – dont le titre varie – et sont administrés par trois conseils – sur lesquels nous reviendrons. La création des EPCSCP entraîne également une transformation des UER, qui prennent le nom d'UFR⁶, dotés d'équipements propres, de personnels, de crédits – répartis par l'État selon la norme GARACES, qui prend en compte le nombre d'étudiants, le nombre de

¹ André Robert, *Système éducatif et réformes de 1944 à nos jours*, Paris, éd. Nathan Pédagogie, coll. « Histoire de l'éducation », 1993, 254 p., pp. 134-135.

² Dossier du Comité étudiant d'information de l'UNEF-ID, « La réforme », avril 1983, Archives de l'AGEC.

³ A. Robert, *op. cit.*, p. 136.

⁴ *Ibid*, pp. 136-137.

⁵ Claude Lelièvre et Christian Nique, *Bâtisseurs d'école, Histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, éd. Nathan, coll. « Pédagogie », 1994, 494 p., pp. 479-480.

⁶ J. Minot, *op. cit.*, p. 84.

mètres carré, le taux d'encadrement par discipline¹. Selon le texte de loi, les universités peuvent exploiter des brevets et des licences déposées, éditer et commercialiser des ouvrages, créer des musées, des banques de données payantes, fournir des prestations de service et investir dans des entreprises. L'accroissement de l'autonomie financière passe aussi par la possibilité de recevoir des dons de collectivités locales, de passer des contrats pluriannuels avec ces collectivités, des entreprises ou même l'État².

La loi Savary modifie également la composition et le fonctionnement des conseils d'université. D'abord, le conseil d'administration détermine la politique « globale » de l'université concernée : il établit les contrats d'établissements, répartit les emplois, approuve les conventions et les accords passés, fixe les emprunts, les prises de participation, détermine la création de filiales, accepte ou non et gère les acquisitions immobilières. Le conseil d'administration est composé de 30 à 60 membres, 40 à 45 % d'enseignants-chercheurs, 20 à 30 % des personnalités extérieures, 20 à 25 % d'étudiants et de 10 à 15 % d'ATOS. Les représentants du personnel – enseignant ou non – sont élus pour quatre ans, au scrutin secret de liste à un tour au suffrage direct et la représentation est proportionnelle. Les étudiants sont élus pour deux ans dans les mêmes conditions : l'élection se déroule par cycle et sans quorum. Quant aux ATOS, ils forment désormais un collège unique. À côté du conseil d'administration, le conseil scientifique définit les orientations de la recherche, de la documentation, répartit les crédits de recherche et a un avis consultatif sur « tous les autres problèmes »³. Il est composé de 20 à 40 membres : de 60 à 80 % de personnels, 7,5 à 12,5 % d'étudiants de troisième cycle et de 10 à 30 % de personnalités extérieures. Enfin, le conseil des études et de la vie universitaire – toute nouvelle institution – propose au conseil d'administration toutes les mesures sur les études et la vie étudiante. Fort de 20 à 40 membres, le CEVU est composé à parts égales d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, qui occupent de 75 à 80 % des sièges, contre 10 à 15 % pour les ATOS et 10 à 15 % pour les personnalités extérieures⁴. Dans les faits, le conseil d'administration « décide » alors que les deux autres instances n'ont qu'un rôle consultatif. La loi donne donc de fait un pouvoir prééminent au président d'université. Son statut est défini par l'article 26 de la loi. Il est élu par les trois conseils, parmi les enseignants français de l'université, pour cinq ans non

¹ *Ibid*, p. 86.

² *Ibid*, p. 88.

³ *Ibid*, p. 91.

⁴ *Ibid*, p. 92.

renouvelables et ne peut être directeur d'un autre établissement¹. Il est chargé d'exécuter les décisions du conseil d'administration, de diriger l'université ou l'établissement, de représenter l'établissement en justice ou lors de la signature de conventions. Il ordonne les recettes et les dépenses, préside les trois conseils, a autorité sur le personnel ATOS, compose les jurys d'examens et il est responsable de l'ordre dans l'établissement². La loi Savary a donc un champ d'application très large, de la pédagogie à l'administration financière des universités. Et si dans le fond le texte ne bouleverse pas l'organisation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur, son interprétation – d'ailleurs très différente selon l'appartenance politique ou la « place » au sein de l'institution – est sujette à polémique. C'est ce que l'on observe dès la fin de l'année 1982 et plus encore en 1983, à l'approche de l'adoption du texte par l'Assemblée Nationale.

B – L'opposition à la loi Savary : un processus complexe

La loi Savary ne suscite, dans un premier temps, que peu de réactions. Pendant le processus de concertation, on n'observe pas d'opposition « en bloc » au projet mais davantage des demandes « d'amélioration » sur tel ou tel point, demandes formulées par les syndicats étudiants « majoritaires », c'est-à-dire l'UNEF-Indépendante et Démocratique et l'UNEF-Renouveau. Pourtant, dès janvier et plus encore à partir de mars et avril 1983, on observe une mobilisation des universités, qui naît de la conjonction de plusieurs facteurs : d'abord, on assiste à une large mobilisation de la « droite universitaire » contre la réforme, mobilisation qui pousse les syndicats « de gauche » à revoir leurs positions pour ne « pas perdre la face » ; ensuite, en février 1983, plusieurs universités « entrent en résistance » non contre la réforme mais pour protester contre les difficultés liées à des problèmes de budget ; enfin, le mouvement contre la réforme Savary est « renforcé » par la protestation – d'ailleurs bien antérieure – venue des facultés de Médecine dans lesquelles l'annonce d'un projet de réforme crée une vive « émotion ».

¹ *Ibid*, p. 89.

² *Ibid*, p. 90.

1 – Les réactions à l’annonce de l’avant-projet

À l’annonce de l’avant-projet, le 6 janvier 1983, les réactions sont contrastées dans le monde universitaire. D’abord, parmi les syndicats étudiants, les positions varient selon les influences politiques. L’UNEF-Renouveau, ou Solidarité Étudiante, dirigée par les membres de l’UEC, affiche un soutien quasi-inconditionnel à la réforme et « se félicite des perspectives de démocratisation et de professionnalisation de l’enseignement supérieur »¹. Mais le syndicat exprime une crainte quant au maintien de la représentativité étudiante dans les conseils. La position de l’UNEF-Indépendante et Démocratique est plus tranchée. Le groupe, toujours dominé par les lambertistes, refuse la mise en place de l’alternance, prévue dans le texte à travers le « volet » professionnalisation, et s’oppose à « toute possibilité d’orientation sélective ». Les syndicats étudiants proches de la droite sont eux beaucoup plus virulents à l’égard du projet Savary. Pour le CELF, le risque de « politisation de l’enseignement supérieur » est accru par la réforme proposée et l’UNI se déclare tout simplement consternée par l’avant-projet². À travers ces premières réactions apparaît déjà l’originalité du mouvement étudiant de 1983. C’est un mouvement « porté » par la droite universitaire qui critique le projet à plusieurs titres. D’abord, elle présente la « complexification » des structures universitaires comme un facteur d’accroissement du pouvoir des syndicats à l’Université³. Ensuite, le maintien du pouvoir du Ministère de l’Éducation Nationale sur les personnels et l’organisation des universités est perçu comme le signe d’un développement de la centralisation. Enfin, le refus de la mise en place d’une sélection à l’entrée des établissements d’enseignement supérieur est associé à un « facteur favorisant la baisse de niveau »⁴. L’opposition à la loi Savary est associée à un « courant de pensée », notamment chez les enseignants, particulièrement opposés au collège unique des professeurs, et c’est cette opposition professorale qui va « stimuler » la droite étudiante et permettre au mouvement de protestation de s’amplifier⁵. Cette présence de la droite à la tête du mouvement d’agitation fera d’ailleurs parler, avec exagération, d’un « Mai 68 à l’envers », c’est-à-dire « un mai de droite »⁶.

¹ « Les réactions à l’avant-projet sur l’enseignement supérieur », *Le Monde*, 14 janvier 1983.

² *Ibid.*

³ C. Lelièvre et C. Nique, *op. cit.*, pp. 479-480.

⁴ *Ibid.*

⁵ Robi Morder, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p, pp. 99-112, p. 110.

⁶ Jean-Jacques Becker, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 249 p., p. 216.

Cependant, l'opposition à la loi Savary est comme on l'a vu le fruit de la conjonction de plusieurs mouvements. Entre janvier et mai 1983, si la droite universitaire – enseignante et étudiante – travaille à informer sur la réforme et mobiliser contre le projet, les réactions de la « base » sont quasi inexistantes, d'autant plus que les syndicats étudiants les plus présents et les plus influents dans les universités, à commencer par les deux UNEF, ne se mobilisent pas contre les projets socialistes. Ceci est notamment visible dans les publications « officielles » des deux UNEF. Entre janvier et mai 1983, les différents numéros de *L'Étudiant de France* – journal de l'UNEF-Indépendante et Démocratique – et de *Étudiants de France* – journal de l'UNEF-Solidarité Étudiante – ne contiennent que de très rares articles sur la réforme Savary et les quelques prises de position sur la loi sont très nuancées, voire même favorables au texte dans l'hebdomadaire des étudiants communistes. Cette situation explique en grande partie l'absence de mobilisation « visible » dans les universités. Le travail d'information sur la réforme est donc pendant plusieurs semaines seulement « assuré » par des groupes proches de la droite, tels l'UNI, le GUD, le CELF et le CLEF, des groupes dont l'audience est limitée dans la plupart des universités et souvent restreinte aux seules facultés de Médecine ou de Droit. Cette configuration est donc assez nouvelle pour le monde universitaire français et cette particularité va conduire à un mouvement lui aussi d'un type nouveau, encouragé comme on l'a vu par l'existence de mobilisations spécifiques.

2 – La question des moyens comme facteur de mobilisation

Si entre janvier et avril 1983 les réactions contre la réforme Savary sont rares, on observe néanmoins de premières actions dans certaines universités françaises. Ces actions sont pour l'essentiel engendrées par des difficultés budgétaires, notamment l'absence de financement de quelques 12 000 heures complémentaires, qui cause un certain nombre de difficultés à la Sorbonne, Nanterre, Bordeaux ou à Grenoble, à tel point qu'on évoque dans la presse des « universités sur la paille »¹. Les difficultés, déjà perceptibles fin 1982, ne créent cependant pas une réelle agitation avant janvier 1983 et l'annonce officielle par Alain Savary du refus d'accorder des « rallonges » de budget en heures complémentaires, ce qui dans certaines universités pose un réel problème pour assurer les cours et les TD. Le mouvement de protestation contre les carences budgétaires prend corps le 13 janvier 1983 à Censier, où

¹ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 44.

une assemblée générale est réunie par une intersyndicale et vote à la majorité la grève et l'occupation « jusqu'à ce que les crédits s'en suivent »¹. En effet, dans cette faculté, la suppression massive d'heures complémentaires pose de graves problèmes d'organisation dans les départements de langues, où les intervenants extérieurs – notamment des options cinéma ou communication – ne peuvent être payés. Le 1^{er} février 1983, les étudiants de Censier, en grève depuis le 14 janvier, sont rejoints dans leur action par les étudiants de Nanterre, touchés par les mêmes difficultés, et ils organisent conjointement une manifestation devant le Ministère du budget, en présence de représentants des deux UNEF². Ils réclament au gouvernement l'octroi de 13 000 heures complémentaires et le vote d'un « collectif budgétaire satisfaisant »³. Le mouvement pour l'obtention d'heures complémentaires se diffuse très rapidement à de nouvelles universités, notamment en province. Le 24 février 1983, les étudiants de l'UER de Sciences de Rouen se mettent en grève et occupent le Rectorat pour protester contre les difficultés matérielles dont ils sont victimes⁴. Ils réclament l'octroi de 2 700 heures complémentaires pour leur UER. Leur mouvement de protestation dure pendant plusieurs jours et l'occupation du Rectorat est reconduite pendant près d'une semaine, une durée assez exceptionnelle qui prouve la « détermination » des grévistes. Cependant, au cours des différentes actions entreprises dans ces universités, la loi Savary n'est que peu évoquée, au moins dans un premier temps. Les problèmes « immédiats » semblent focaliser toutes les attentions et il faut également noter que malgré l'ampleur prise par le mouvement – qui touche à la fin février quelques douze universités – et malgré des actions spectaculaires, le mouvement lancé pour l'obtention de crédits est totalement « occulté » – tout du moins dans les médias – par un autre mouvement, celui de étudiants en Médecine.

3 – Le mouvement des étudiants en Médecine, le « détonateur »

En effet, alors que dans la plupart des facultés le mouvement de protestation contre la loi Savary et pour l'octroi de moyens supplémentaires n'en est qu'à ces balbutiements, les facultés de Médecine sont mobilisées depuis déjà plusieurs semaines, plusieurs mois pour certaines. Les étudiants en Médecine sont effectivement en lutte contre la loi de décembre

¹ *Ibid.*

² Nicolas Beau, « Les étudiants de Censier manifestent pour protester contre la suppression de treize mille heures complémentaires », *Le Monde*, 3 février 1983.

³ *Ibid.*

⁴ « Les étudiants de Rouen occupent le rectorat depuis 5 jours », *Le Monde*, 2 mars 1983.

1981, qui instaure un « examen de vérification du niveau en fin de second cycle », c'est-à-dire en 6^{ème} année, et contre le projet du Ministre communiste de la Santé, Jack Ralite, de création d'un ECVO – Examen Classant Validant Obligatoire – en fin de cursus¹. À ce projet de Jack Ralite s'ajoute également un projet de réforme des études de Pharmacie, qui prévoit le rallongement du cursus d'études et la mise en place de stages non rémunérés. Le projet de réforme des études médicales suscite une vive opposition côté étudiant dès sa présentation officielle en mai 1982. Dès les premières orientations gouvernementales connues, l'UNEF-Indépendante et Démocratique s'oppose à la création d'un nouveau *numerus clausus*, à une « présélection aux examens » et au « classement en fin de second cycle »². Pour l'UNEF-Solidarité Étudiante, ce projet – pourtant porté par un ministre communiste – est synonyme d'un « retour au bachotage », alors que pour la CNEF, le projet est tout simplement « dangereux pour l'exercice de la médecine »³. Dès mai 1982, de premières actions sont lancées par les étudiants en Médecine, notamment à Lille, où une grève est déclenchée le 18 mai. Mais il faut attendre fin 1982, début 1983, pour voir le mouvement se structurer et gagner en intensité et en visibilité.

Le mouvement des étudiants en Médecine et en Pharmacie de 1982-1983 est souvent présenté comme un mouvement débutant dans les CHU parisiens entre janvier et février 1983. Or, avant même les premières semaines de l'année 1983, des actions d'ampleur sont organisées en province, notamment à Clermont-Ferrand, qui peut apparaître une fois encore « en avance » sur les événements nationaux. Dès le 1^{er} décembre 1982, les étudiants en Médecine de Clermont-Ferrand, en grève pour 24 heures, manifestent devant le Conseil Régional, avenue Julien, pour protester contre le projet de réforme des études médicales⁴. Les étudiants protestent contre le choix ministériel car selon eux, les études de Médecine se transforment en de « perpétuelles compétitions entre les étudiants », comme l'illustre la réforme – qui multiplie les examens – et qui d'ailleurs « nuira à la qualité des soins »⁵. Les « carabins clermontois », dont les actions restent ponctuelles en décembre 1982, sont très vite relayés par les étudiants en Pharmacie. Le 7 décembre 1982, l'Amicale des étudiants en Pharmacie de Clermont-Ferrand organise une assemblée générale : on y vote l'organisation d'une journée de grève le 9 décembre pour protester contre la réforme des études de

¹ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 44.

² « Les réactions au projet de réforme des études médicales », *Le Monde*, 20 mai 1982.

³ *Ibid.*

⁴ « Les carabins manifestent en ville contre la réforme des études médicales », *La Montagne*, 3 décembre 1982.

⁵ *Ibid.*

Pharmacie, s'achevant par une manifestation devant la Préfecture¹, manifestation qui rassemblera le 9 près de 500 personnes². Les actions clermontoises, si elles anticipent les événements nationaux, restent toutefois relativement isolées. Il faut attendre la mi-février 1983 pour que le mouvement de contestation se développe géographiquement et gagne en intensité, sous l'impulsion des étudiants parisiens qui multiplient les actions symboliques et médiatisées.

Après un « premier acte clermontois », le mouvement contre la réforme des études médicales et pharmaceutiques reprend à la mi-février 1983, d'abord à Paris. Le 14 février, les étudiants du CHU Saint Antoine se mettent en grève pour protester contre l'examen classant, qui selon eux est un premier pas vers l'instauration d'un nouveau concours, notamment pour les généralistes dont le nombre est limité³. Les 15 et 16 février, le mouvement gagne de nouveaux CHU parisiens – Broussais, Necker, Créteil, La Pitié-Salpêtrière, Bichat – et un mode d'action s'impose : les étudiants font grève des cours et des stages hospitaliers mais ils assurent leurs gardes⁴. Le 17 février, alors qu'une première manifestation a lieu en province, en l'occurrence à Rennes⁵, une assemblée générale des délégués des onze CHU parisiens en grève se réunit. Plusieurs motions sont votées : la première contre la création d'un « examen classant, validant et obligatoire en fin de 2^e cycle », une seconde pour la tenue d'une manifestation le 22 février⁶ et une dernière appelant à manifester le 18 février pendant l'inauguration de l'hôpital d'Évry par Jack Ralite⁷. Le 22 février, 6 000 étudiants issus des onze CHU parisiens manifestent du Ministère de la Santé jusqu'au Ministère de l'Éducation Nationale, où ils déposent un cahier de revendications⁸. À partir de ce 23 février, sous l'impulsion des leaders des CHU parisiens qui effectuent une « tournée des CHU de province », la grève gagne les facultés de Médecine de Nantes, Rennes, Tours, Dijon, Besançon, Nancy, Angers, Marseille et Toulouse⁹. Mais déjà, des premières tensions apparaissent au sein du mouvement entre d'une part les « abrogationnistes », qui demandent la suppression de l'examen final et de la réforme dans son entier – en l'occurrence le Comité Inter-CHU et l'UNEF-Indépendante et Démocratique – et d'autre part les « modificateurs »,

¹ « Les étudiants en pharmacie sont en grève », *La Montagne*, 9 décembre 1982.

² *Ibid.*

³ Michèle Biètry, « Vers une grève des étudiants en médecine », *Le Figaro*, 15 février 1983.

⁴ « La grève des étudiants en médecine s'étend », *Le Figaro*, 17 février 1983.

⁵ Michèle Biètry, « La révolte des étudiants en médecine », *Le Figaro*, 19-20 février 1983.

⁶ Jean-Yves Nau, « Le mouvement de grève des CHU parisiens », *Le Monde*, 19 février 1983.

⁷ « Le mouvement de grève des étudiants en médecine continue à s'étendre », *Le Monde*, 18 février 1983.

⁸ « Importante manifestation des étudiants en médecine », *Le Figaro*, 23 février 1983.

⁹ « Étudiants en médecine, le malaise s'étend », *Le Figaro*, 25 février 1983.

qui exigent seulement le retrait de l'examen classant-validant, notamment les « indépendants » et l'UNEF-Solidarité Étudiante qui appelle le Comité Inter-CHU à négocier avec les différents ministères concernés¹. Fin février, début mars, le mouvement s'étend aux CHU de Lyon, Limoges, Tours, Lille ou Montpellier et il touche Clermont-Ferrand le 28 février, date à laquelle une assemblée générale vote la « grève totale » – des cours et des stages hospitaliers – sauf en première année où « le concours s'approche »². Devant la montée de l'opposition, le gouvernement « tend la main » aux étudiants et propose une rencontre avec les représentants du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Santé le 2 mars³. Après l'échec de la première rencontre étudiants/gouvernement, une réunion du Comité Inter-CHU est organisée le 8 mars à Tours : les délégués décident de l'organisation de deux manifestations nationales, les 10 et 15 mars, et surtout, ils initient un référendum national sur la réforme⁴. Le mouvement des étudiants en Médecine se diffuse donc relativement rapidement et a un écho médiatique important, notamment après l'organisation d'opérations spectaculaires. Le 9 mars, les étudiants des CHU parisiens organisent une « opération plage » dans les rues de Paris : vêtus de maillots de bain, ils prennent la tension des passants et leur expliquent le mouvement en cours⁵. En province également les opérations « folkloriques » se multiplient, notamment les plâtrages de statues ou de parcmètres, des opérations plutôt bien accueillies par la population⁶. Les étudiants en Médecine œuvrent en effet pour s'attirer la sympathie de la population et multiplient, en mars, les actions d'envergure.

Le 10 mars 1983 a lieu la « journée nationale d'avertissement » organisée par le Comité Inter-CHU. À Paris, près de 4 500 étudiants défilent de l'hôpital de la Salpêtrière au pont Alexandre III, où ils sont bloqués par la police qui « protège » l'accès aux ministères⁷. En province également les manifestations sont nombreuses et les actions entamées se veulent symboliques : à Strasbourg, les étudiants manifestent devant le Parlement Européen ; à Montpellier, ils construisent un mur de briques devant la DASS ; à Poitiers, les carabins volent et « mélangent » les fiches des malades du CHU ; ils organisent une collecte de sang à Rennes et une de médicaments en faveur de l'organisation humanitaire « Terre des Hommes »

¹ *Ibid.*

² Michèle Biètry, « La grève des étudiants en médecine s'étend », *Le Figaro*, 3 mars 1983.

³ « La grève des étudiants affecte de nombreux centres hospitaliers en province », *Le Monde*, 3 mars 1983.

⁴ « Les étudiants grévistes décident de 2 manifestations nationales pour les 10 et 15 mars », *Le Monde*, 10 mars 1983.

⁵ Michèle Biètry, « Enseignement : la contestation », *Le Figaro*, 10 mars 1983.

⁶ *Ibid.*

⁷ Jean-Yves Nau, « Les étudiants en médecine grévistes ont manifesté dans plusieurs villes universitaires », *Le Monde*, 12 mars 1983.

à Bordeaux¹. Le 15 mars, la deuxième journée nationale d'action du Comité Inter-CHU connaît un succès encore plus grand : 15 000 personnes défient entre Denfert-Rochereau et le jardin des Tuileries et des délégations étudiantes sont reçues par les groupes parlementaires PS, PC, RPR et UDF². Dans le même temps, le Comité Inter-CHU fait connaître les premiers résultats du référendum organisé sur la mise en place de l'examen classant : 94 % des 20 000 votants ont voté non à l'examen³. Les 19 et 20 mars, le Comité Inter-CHU organise des commissions de travail au CHU de Clermont-Ferrand, en présence de délégués de 18 CHU⁴. Ces commissions rendent plusieurs rapports, notamment un portant sur un projet de réforme de tout le cursus d'études médicales⁵. L'assemblée générale « finale » lance un appel à la « radicalisation du mouvement », radicalisation qui s'observe très vite sur le terrain.

En effet, à partir du 22 mars, date à laquelle de 80 à 90 % des internes et chefs de clinique font une grève de soutien aux étudiants, les actions semblent changer de « formes ». À Paris, alors que le mouvement est renforcé par la jonction de 1 000 élèves infirmières en grève, les étudiants de Médecine occupent le Ministère de la Santé, d'où ils sont évacués dans la nuit par la police, une évacuation qui fait plusieurs blessés et suscite l'indignation du Comité Inter-CHU⁶. Si les manifestations se déroulent sans « accrocs » à Lille, Montpellier ou Caen, les incidents se multiplient après les occupations du Rectorat de Bordeaux, de la Préfecture de Dijon ou de la Mairie de Strasbourg⁷. À Clermont-Ferrand aussi des incidents sont à déplorer. Le 23 mars, la gare SNCF est occupée par les carabins qui bloquent les voies pendant plus d'une heure⁸. La police intervient et évacue la gare à l'aide de bombes lacrymogènes. Dans le même temps, les Clermontois organisent une « récolte des PV », c'est-à-dire qu'ils subtilisent les PV trouvés sur les voitures et les retournent à la Préfecture. La journée du 23 est également marquée à Clermont-Ferrand par la création d'une intersyndicale étudiants/internes/professeurs/praticiens⁹. Les Clermontois multiplient dorénavant les actions symboliques, comme l'occupation, le 27 mars 1983, les locaux de *FR3 Auvergne* à

¹ *Ibid.*

² Jean-Yves Nau, « La manifestation nationale des étudiants a groupé plus de 15 000 personnes dans la capitale », *Le Monde*, 17 mars 1983.

³ Michèle Biètry, « Études médicales : des négociations très attendues », *Le Figaro*, 21 mars 1983.

⁴ « Les étudiants en médecine poursuivent leur grève », *La Montagne*, 21 mars 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jean-Yves Nau, « Les mouvements de protestation dans le corps médical prennent de l'ampleur », *Le Monde*, 24 mars 1983.

⁷ « Hôpitaux : la grève fait tâche d'huile », *Le Figaro*, 25 mars 1980.

⁸ « Les étudiants en médecine bloquent les trains », *La Montagne*, 24 mars 1983.

⁹ *Ibid.*

Chamalières, où 200 étudiants « prennent position »¹ et interrompent la diffusion du journal télévisé. Mais plus que ces actions spectaculaires, il faut noter que la fin mars est une période de jonction des différents mouvements engagés, une jonction visible à travers de nombreux indices.

4 – La jonction des mots d'ordre : Clermont comme précurseur

En effet, si jusqu'à la fin mars 1983, c'est la réforme des études médicales qui fait descendre massivement les étudiants dans la rue. À partir des derniers jours de ce mois agité, on assiste aux premières « actions de terrain » contre la loi Savary. Et c'est encore une fois à Clermont-Ferrand que le mouvement de contestation commence réellement, avec près d'un mois « d'avance » sur la majorité des universités françaises. Le 27 mars 1983, une assemblée générale est organisée à la faculté de Droit et de Sciences économiques : les participants à l'assemblée générale votent la grève à une large majorité, un vote suivi d'une première manifestation de rue. Cette manifestation est « conduite par les groupes étudiants de droite, le CELF, l'UNI et le GUD »². L'entrée en lutte des étudiants en Droit et Sciences économiques contre la loi Savary, sous le « commandement » de groupes politiquement proches de la droite, oblige l'AGEC à une réaction rapide. Le syndicat, qui suit la ligne du Bureau national de l'UNEF-Indépendante et Démocratique et ne s'oppose donc pas en bloc à la réforme, se voit d'une certaine manière « contraint » à appeler à l'action, pour ne pas perdre la main sur le milieu étudiant clermontois. Cette entrée en lutte « forcée » est confirmée par les différents témoignages recueillis, notamment celui d'Alain Bussière, qui met aussi en lumière les vifs débats internes au syndicat clermontois quant à l'attitude à adopter face au mouvement naissant. Quoi qu'il en soit, dès le 28 mars, l'AGEC convoque une assemblée générale à la faculté de Lettres, assemblée qui vote l'entrée en grève et la création d'un Comité de grève de Lettres. Ce comité organise aussitôt une manifestation à laquelle se joignent des étudiants de la faculté de Sciences³. Le 29 mars, deux manifestations distinctes sont organisées à Clermont-Ferrand. La première, celle des étudiants de Droit, rassemble quelques 1 000 personnes à l'appel du CELF, de l'UNI et du GUD, dont les représentants sont reçus à la Mairie puis au Rectorat⁴. Plus tard dans la journée, à l'appel du Comité de grève de Lettres, 1 200 étudiants manifestent, rejoints par 200 lycéens majoritairement venus de Sidoine

¹ « Le journal télévisé de FR3 interrompu par les carabins », *La Montagne*, 29 mars 1983.

² Françoise Berger, « Étudiants en droit : la première manif », *Libération*, 28 mars 1983.

³ « Clermont-Ferrand : manifestation contre la réforme universitaire », *Libération*, 1^{er} avril 1983.

⁴ « Les étudiants en droit hostiles au projet de loi d'orientation », *La Montagne*, 30 mars 1983.

Apollinaire et Amédée Gasquet, avec qui ils bloquent la circulation routière pour protester contre « les concours d'accès en second cycle et les stages en entreprises »¹. Le 30 mars, les événements s'accroissent. Dans la matinée, un Comité de coordination, qui assure refuser tout mot d'ordre syndical, qu'il soit de droite ou de gauche, est créé². Le Comité organise l'après-midi même une manifestation qui regroupe, pour la première fois en France, les étudiants en lutte de Droit, Sciences économiques, Lettres, Sciences et Médecine et même « quelques centaines de lycéens »³. Au total, ce sont de 3 500 à 4 000 étudiants et lycéens qui manifestent contre les réformes de l'enseignement supérieur : c'est là « la première manifestation contre la future loi du supérieur ou du moins certains de ses aspects »⁴. Car en effet, « si on avait pas vu cela depuis longtemps à Clermont-Ferrand », le mouvement est difficile à appréhender tant les mots d'ordre divergent. Quand pour la droite il s'agit d'abroger simplement la réforme Savary, l'AGEC demande des aménagements au texte – une opposition qui « annonce une bataille à couteaux tirés entre la droite de plus en plus active dans les universités et les syndicats étudiants de gauche »⁵ – alors que la base, c'est-à-dire le Comité de coordination, demande l'abrogation pure et simple de la loi, avec des arguments assez différents de ceux développés par l'UNI ou le CELF. De même, la jonction de lycéens au mouvement n'est pas entraînée par un réel rejet de la loi Savary dans son entier, comme l'illustrent les événements clermontois du 1^{er} avril. Ce 1^{er} avril 1983, un Comité de grève lycéen est créé à Clermont-Ferrand, avec comme principal sujet de mobilisation le projet d'inscription obligatoire dans l'académie d'obtention du baccalauréat⁶. Ce comité organise, le jour même de sa naissance, une manifestation qui rassemble de 1 500 à 2 000 lycéens devant le Rectorat⁷. Les revendications de chaque « population » sont donc relativement diverses mais, malgré tout, elles permettent une convergence et l'organisation de manifestations communes à la quasi-totalité des contestataires.

Les Clermontois semblent donc donner « l'exemple » et anticipent un mouvement puissant à l'échelle nationale. Mais on a pu assister, avant le « regroupement clermontois », à de premières réflexions sur la jonction des mouvements. C'est par exemple le cas les 21 et 22 mars lors de la « Convention nationale de défense des intérêts étudiants », organisée par

¹ « Les étudiants en lettres dans la rue », *La Montagne*, 31 mars 1983.

² « 4 000 étudiants pour une manifestation dans le calme à Clermont-Ferrand », *La Montagne*, 1^{er} avril 1983.

³ *Ibid.*

⁴ « Clermont-Ferrand : manifestation contre la réforme universitaire », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ « Les lycéens dans la rue », *La Montagne*, 2 avril 1983.

⁷ *Ibid.*

l'UNEF-Indépendante et Démocratique à Nanterre¹. Lors de cette convention, tous les sujets qui mobilisent les étudiants français sont abordés : les difficultés financières dues au manque de 21 000 heures complémentaires en France selon les chiffres du syndicat la réforme Savary, notamment la question de « l'adaptation de l'université à la situation actuelle de l'emploi »², la réforme des études médicales et le concours de fin de second cycle. Sont aussi évoqués des problèmes plus « locaux », notamment le « problème corse ». En effet, la Corse est secouée à l'époque par un important mouvement de contestation étudiant : depuis le 10 mars 1983, les étudiants de l'université de Corte occupent le Rectorat pour protester contre le retard des travaux à l'université et la non-habilitation de plusieurs licences, dont celle de « langue et culture corses »³. Le mouvement des étudiants corses est un mouvement « dur », qui oblige le Ministre de l'Éducation Nationale à réagir et à envoyer son Directeur des enseignements supérieurs discuter le 17 mars⁴. Mais les négociations échouent. Le 22 mars, après 12 jours d'occupation, les étudiants sont expulsés du Rectorat, une évacuation qui suscite une vive réaction du CSC – Consulta di Studenti Corsi⁵ – dont des membres s'introduisent dans les bureaux de l'Inspection académique dans la nuit du 22 au 23 mars et volent les dossiers d'inscription au baccalauréat⁶. Durant la convention de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, un dernier point est abordé : la contestation grandissante dans les Grandes écoles, qui fait suite à l'annonce d'un possible rattachement de ces établissements à l'Université. Pourtant, malgré les efforts du syndicat étudiant pour faire converger les différents mouvements à l'œuvre et malgré l'exemple d'unité d'action clermontois, c'est bien le mouvement des étudiants en Médecine qui reste, de la fin mars à la mi-mai, « en haut de l'affiche ».

Plus qu'un manque de mobilisation contre la loi Savary, c'est le caractère spectaculaire des actions des étudiants en Médecine qui permet à ces derniers d'occuper une place prépondérante sur la scène médiatique. On peut ainsi évoquer l'occupation de la cathédrale de Strasbourg par les carabins à partir du 27 mars, le blocage du trafic SNCF à Lyon et Caen le 27, l'occupation de la Mairie de Lille et la séquestration du président du Conseil général à Besançon le 28 ou encore l'organisation de l'opération « Médicarnosc », une collecte de médicaments en faveur de la Pologne, organisée par les étudiants en Médecine

¹ « Le débat sur la réforme de l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 24 mars 1983.

² *Ibid.*

³ Paul Silviani, « Le rectorat de Corse occupé par des étudiants depuis une semaine », *Le Monde*, 17 mars 1983.

⁴ *Ibid.*

⁵ « L'agitation universitaire en Corse », *Le Monde*, 26 mars 1983.

⁶ *Ibid.*

de Nancy le 29 mars¹. On peut ajouter à cette liste non exhaustive le vol des bandes du système informatique de l'administration centrale du CHU de Lille le 29². La force et la visibilité du mouvement des étudiants en Médecine viennent aussi du soutien apporté par les internes et les chefs de clinique, qui manifestent à Paris le 29 mars, manifestation qui contraint Pierre Bérégovoy, Ministre des affaires sociales et de la solidarité, à recevoir une délégation. La force et l'écho médiatique du mouvement des étudiants en Médecine obligent aussi, le 31 mars, Alain Savary et Edmond Hervé – Secrétaire d'État chargé de la Santé – à recevoir une délégation du Comité Inter-CHU, qui parvient à faire accepter aux représentants du gouvernement des « mesures transitoires d'application »³. Mais les 1^{er} et 2 avril, lors de la réunion du Comité Inter-CHU à Bordeaux, les concessions du gouvernement sont jugées trop minces par les représentants des CHU en lutte qui votent la poursuite du mouvement, l'organisation d'un nouveau référendum national et la création d'une commission mixte – parlementaires/étudiants/professeurs – pour élaborer une loi rectificative⁴. Ce refus en bloc des concessions ministérielles ouvre une nouvelle période pour le mouvement de contestation, faite d'action nombreuses, notamment des « opérations escargots » sur le périphérique parisien, le plâtrage de parcmètres à Rennes – action contre laquelle la Mairie de la ville porte plainte car le coût engendré pour la ville est de 14 000 francs – le blocage des gares SNCF de Rouen, Caen et Bordeaux⁵. Le mouvement gagne encore en puissance après le 6 avril 1983, date de la rupture des négociations entre le pouvoir et les étudiants, et d'une déclaration de Pierre Bérégovoy qui affirme que « si les étudiants veulent l'abrogation du texte, la discussion est sans issue »⁶. Le 7 avril, les étudiants de Nice bloquent les rues principales de la ville et « volent » les panneaux d'interdiction de stationner, quand ceux de Bordeaux dépavent une rue. À Paris et à Marseille, des barricades sont même édifiées et brûlées par les étudiants⁷. Les 13 avril, les carabins clermontois manifestent et créent un certain désordre dans la ville en ouvrant les vannes d'eau servant au nettoyage des rues⁸. Le 14 avril, une centaine d'étudiants en Médecine envahit et se retranche dans l'Arc de Triomphe à Paris, au sommet duquel ils déploient une banderole « commémorant » le deuxième mois de grève, grève débutée le 14

¹ Claire Brisset, « Les actions spectaculaires d'étudiants en grève continuent », *Le Monde*, 30 mars 1983.

² Jean-Yves Nau, « La grève des étudiants et des médecins hospitaliers continue », *Le Monde*, 31 mars 1983.

³ « Le gouvernement prépare des mesures transitoires dans l'application de la réforme des études médicales », *Le Monde*, 2 avril 1983.

⁴ « Les étudiants en médecine grévistes menacent d'utiliser des "moyens plus gênants" pour le gouvernement », *Le Monde*, 5 avril 1983.

⁵ « Le gouvernement prépare des mesures transitoires... », *op. cit.*

⁶ Jean-Yves Nau, « Nouvelles actions spectaculaires des étudiants en grève », *Le Monde*, 9 avril 1983.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Nouvelle action des étudiants en médecine », *La Montagne*, 14 avril 1983.

février¹. Ils prennent ensuite d'assaut le premier étage de la Tour Eiffel – d'où ils sont expulsés par la police, expulsion qui fait trois blessés – avant de manifester devant le Grand Palais où Pierre Mauroy, le Premier Ministre, inaugure le Salon du livre². En province aussi les actions se multiplient³. Le 19 avril, en pleine « semaine d'action » du Comité Inter-CHU, qui doit se clore par un grand rassemblement national à Paris, les délégués étudiants rencontrent Pierre Bérégovoy, Alain Savary et Edmond Hervé. Ces derniers proposent que l'examen de fin de second cycle devienne un « certificat supplémentaire et validant de synthèse clinique et thérapeutique »⁴. Le Comité Inter-CHU refuse néanmoins cette proposition et annonce la poursuite du mouvement le 21 avril⁵. Ce refus s'explique par la non-suppression de l'examen mais aussi par le renforcement du mouvement suite à l'entrée dans la lutte de nombreuses facultés d'études dentaires. En effet, depuis quelques jours, les facultés d'études dentaires entrent en grève contre l'absence de stages hospitaliers, l'augmentation du nombre de personnalités extérieures dans les conseils et contre la mise en place du « tronc commun de deux ans »⁶. Une fois de plus, le mouvement semble partir de Clermont-Ferrand, où les étudiants de l'école dentaire entrent en grève dès le 18 avril. Le 19, ces étudiants manifestent dans les rues de la ville et bloquent la circulation entre les places Deltile et Jaude⁷. Le mouvement clermontois fait ensuite « tâche d'huile » et touche rapidement les écoles de Paris V, Rennes, Montpellier ou Nantes. Le 21 avril, un « Comité national interfac dentaire » se réunit à Clermont pour décider des actions à mener⁸. Ce comité se réunit donc le jour d'une nouvelle réunion du Comité Inter-CHU à Necker. Durant la réunion, les étudiants s'interrogent sur l'organisation du mouvement et les possibles « violences venues de la base », mais surtout, ils présentent une série de contre-propositions, notamment la création de « concours multiples pour accéder au troisième cycle », remplaçant le concours unique prévu par la loi Ralite⁹. À la fin avril, on observe donc une peur grandissante au sein du mouvement étudiant de voir les débordements se multiplier et décrédibiliser la lutte. Cette peur s'explique en grande partie par l'entrée en grève de nouveaux secteurs universitaires, sous l'impulsion cette fois de groupes étudiants de droite.

¹ Brève, *Le Monde*, 15 avril 1983.

² « Les étudiants seront reçus par le 19 avril par M. Bérégovoy et M. Savary », *Le Monde*, 16 avril 1983.

³ *Ibid.* Pour une liste détaillée des actions, voir annexe 5, Annexes au Chapitre VI.

⁴ Jean-Yves Nau, « Les grèves et les négociations », *Le Monde*, 21 avril 1983.

⁵ Jean-Yves Nau, « Les étudiants continuent leur grève », *Le Monde*, 22 avril 1983.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Les étudiants clermontois en chirurgie dentaire en grève », *La Montagne*, 20 avril 1983.

⁸ *Ibid.*

⁹ Jean-Yves Nau, « Certains représentants des étudiants en médecine craignent d'être débordés par la base », *Le Monde*, 23 avril 1983.

C – Vers un mouvement de masse ?

Après plus de deux mois durant lesquels le mouvement étudiant contre la loi Savary est éclipsé par l'agitation des facultés de Médecine, dont les actions spectaculaires ont une visibilité médiatique majeure, on observe, fin avril et début mai, un « retour en grâce » du mouvement contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur. Or, ce mouvement est difficile à saisir tant différents groupes politiques, porteurs d'idéologies diamétralement opposées, tentent d'en revendiquer la « paternité ». Quoiqu'il en soit, comme on a déjà pu le noter, les Clermontois sont largement « en avance » par rapport à leurs homologues et l'évolution du mouvement local permet d'anticiper les évolutions nationales.

1 – L'opposition à la loi Savary : une affaire politique ?

Comme on a pu l'observer en évoquant le « premier acte » de l'opposition à la loi Savary, un « premier acte clermontois », le mouvement d'agitation subit des influences diverses. En effet, le mouvement contre la réforme Savary est « complexe, fondé sur des revendications différentes »¹. Pour les groupes proches de la droite, comme l'UNI ou le GUD, c'est l'abrogation de la réforme qui prime, comme l'illustre la déclaration des responsables de la CNEF, après une session extraordinaire le 21 avril, qui demandent le retrait du projet et s'opposent à un « premier cycle ouvert à tous »². Au contraire, pour d'autres, la réforme n'est pas à abroger mais à amender. C'est ce que soulignent les déclarations du Comité de grève de Paris VII, qui proteste contre « les quotas de passage en second cycle ». Mais c'est surtout du côté de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, qui prône une « université ouverte à tous », que les ambiguïtés sont les plus grandes. En effet, comme l'a démontré le mouvement clermontois, l'UNEF-Indépendante et Démocratique est en quelque sorte « poussée » vers la contestation par l'attitude des groupes étudiants de droite. Le syndicat, qui a une forte influence sur le milieu étudiant depuis quelques années, voit la contestation de la loi Savary comme une « menace » pour sa « suprématie » et entre dans la contestation « contrainte et forcée ». Car l'UNEF-Indépendante et Démocratique n'est pas totalement opposée à la nouvelle loi d'orientation, comme le montre la pétition lancée par le syndicat en avril 1983 après l'entrée en grève des Clermontois. Mi-avril, le syndicat diffuse une pétition – qui

¹ Sylvie Dreyfus, « Contagion dans les facultés », *Le Figaro*, 22 avril 1983.

² *Ibid.*

recueille 4 000 signatures à la fin mai – non contre la loi Savary mais contre « les dispositions de la loi Savary sur le passage du premier au second cycle »¹. Le syndicat s’oppose donc principalement à l’article 13 de la loi, qui porte sur le passage en second cycle, mais demande aussi la « révision » de l’article 3 sur les stages en entreprises, de l’article 11 sur les conditions d’inscription en premier cycle – limitées dorénavant par les capacités d’accueil des établissements – et de l’article 14, qui maintient le contingentement en troisième cycle². Les différences de position sur la loi Savary expliquent en grande partie le processus de « gestation » du mouvement.

Si les Clermontois se sont mobilisés contre la loi Savary dès mars 1983, c’est en avril que le mouvement s’affirme réellement au plan national. Le 21 avril, la grève débute à Malakoff à l’UER de Droit et Sciences économiques puis, sous l’impulsion de l’UNI, du CELF, de la CNEF et du GUD, s’étend à de nombreuses universités « réputées orientées à droite », dont le meilleur exemple est la faculté d’Assas³. Dès le 22 avril, le mouvement initié par la droite étudiante touche les universités de Nice, Poitiers, Lyon III, Lyon II et Montpellier I⁴. Sous l’impulsion de ces groupes, notamment de la CNEF, qui menace de boycotter les examens de fin d’année, une « Coordination nationale des étudiants contre le projet Savary » est créée à Malakoff⁵. Cette coordination, qui se dit apolitique, est clairement dominée par le CELF, la CNEF et l’UNI, et d’autres groupes de droite et d’extrême droite⁶. La création de cette coordination ouvre une période complexe, durant laquelle se multiplient les manifestations contre la loi Savary, des manifestations qui s’organisent autour de mots d’ordre souvent différents. Le 25 avril 1983, un premier défilé est organisé par les étudiants d’Assas et de Malakoff⁷. La « réponse » de l’UNEF-Indépendante et Démocratique est immédiate puisque le 26 avril, le syndicat organise une manifestation devant l’Assemblée Nationale regroupant essentiellement des étudiants de Jussieu, Censier et Tolbiac⁸. Au même moment, les étudiants en Pharmacie font un sit-in devant l’Hôtel de ville de Paris. Le 27 avril, les grèves et les manifestations se multiplient dans tout le pays, surtout dans les facultés de Droit et de Sciences économiques et une « vingtaine de points chauds », dont Clermont-

¹ Supplément « Spécial réforme », *L’Étudiant de France*, n° 25, avril 1983, BDIC, FP 2923.

² *Ibid.*

³ Catherine Arditti, « Le projet de loi sur l’enseignement supérieur : pas de vote avant l’automne », *Le Monde*, 26 avril 1983.

⁴ Jacques Malherbe, « La colère gagne toute les universités », *Le Figaro*, 23-24 avril 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ R. Morder, « Années 1970 et 1980 : ... », *op. cit.*, p. 110.

⁷ Jacques Malherbe, « Université : grèves en cascade », *Le Figaro*, 27 avril 1983.

⁸ *Ibid.*

Ferrand, sont recensés en France. Le 27 avril est surtout la journée de la première grande manifestation organisée par la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary, manifestation qui rassemble 5 000 personnes place de la Concorde¹. Si le mouvement est présenté par certains commentateurs comme un mouvement de « jeunes bon chic, bon genre, encadré par les modérés du CELF, de la CNEF et de l'UNI »², d'autres émettent un jugement plus sévère, notamment après les heurts devant l'Assemblée Nationale entre manifestants et policiers, qui usent des lacrymogènes et des canons à eau pour disperser le cortège. Les débordements sont attribués à la présence « d'extrémistes » de l'UNI ou du PFN dans les rangs des manifestants³. Après la journée d'action de la Coordination nationale, c'est au tour de l'UNEF-Indépendante et Démocratique de mobiliser ses troupes le 28 avril. Différentes actions sont entreprises à Bordeaux, où les manifestants dépaient une rue pour y planter des fleurs, à Toulouse où un pique-nique est organisé dans la propriété d'Alain Savary ou à Aix-en-Provence, où le Rectorat est occupé⁴. Ils sont 700 à manifester à Caen, 2 500 à Marseille et plusieurs centaines à Dijon, Angers et Nancy⁵. À Clermont-Ferrand, l'AGEC organise une manifestation jusqu'au Rectorat. Devant le bureau du Recteur, Michel Doumi, un des leaders de l'AGEC, prend la parole pour rappeler que « tout le projet n'est pas contesté mais plusieurs points restent problématiques ». Il tient également à souligner « que le mouvement est en dehors de tout mouvement politique »⁶. Mais le 28 avril est avant tout l'occasion d'une grande manifestation parisienne de l'UNEF-Indépendante et Démocratique visant à « obtenir un nouveau délai de discussion avec les parlementaires », mais aussi à protester « contre la tentative de récupération du mouvement étudiant par l'extrême droite ». Le syndicat étudiant parvient à rassembler entre 5 000 et 7 000 personnes dans les rues de la capitale et une délégation est reçue par Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, qui annonce après la rencontre un report de l'examen du texte à la fin mai⁷. Cependant, la manifestation se termine par des heurts avec la police et plusieurs membres du service d'ordre de la LCR et du PCI sont arrêtés. À l'issue du rassemblement, Jean-Christophe Cambadélis annonce l'organisation d'États Généraux sur la réforme le 3 mai, alors que de son côté l'UNEF-Solidarité Étudiante prépare l'organisation d'un débat avec les députés de la

¹ Serge Bolloch et Charles Vial, « Plusieurs milliers d'étudiants dans les rues de Paris », *Le Monde*, 29 avril 1983.

² Jacques Malherbe, « Université : une agitation croissante », *Le Figaro*, 28 avril 1983.

³ S. Bolloch et C. Vial, « Plusieurs milliers d'étudiants... », *op. cit.*

⁴ Jacques Malherbe, « Les manifestations de rue se multiplient », *Le Figaro*, 29 avril 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Les étudiants se sont rendus en cortège de la faculté de lettres à la préfecture », *La Montagne*, 29 avril 1983.

⁷ Serge Bolloch et Charles Vial, « Sept mille étudiants dans les rues à l'appel de l'UNEF-ID », *Le Monde*, 30 avril 1983.

majorité¹. Après la journée d'action UNEF-Indépendante et Démocratique, la Coordination nationale organise de nouvelles manifestations, avec le soutien de la FNSA-Enseignement supérieur et recherche, qui appelle au boycott des examens². La manifestation des « modérés » regroupe entre 8 000 et 10 000 étudiants, surtout issus de facultés de Droit, Sciences économiques et d'Architecture. Mais des incidents ont lieu en fin de cortège, entre la place des Invalides et le Quartier Latin. Ces heurts opposent la police et un « noyau de meneurs identifiés comme ayant appartenu à des groupes d'extrême droite », qui tentent de marcher vers l'Assemblée Nationale. Le bilan est assez « lourd » puisque plus de trente personnes sont blessées et quarante interpellées³. D'autres affrontements sont à déplorer à Lille, où le dépavage des rues entraîne une charge de la police⁴. À Clermont-Ferrand, la situation est là aussi tendue. Alors que la grève est totale en Droit, Sciences économiques, Médecine et Pharmacie, l'assemblée générale des étudiants d'Odontologie vote l'entrée dans la contestation⁵. Mais surtout, des incidents ont lieu à la barrière de péage de l'autoroute Clermont-Lyon, barrière « ouverte » aux automobilistes par les étudiants clermontois⁶. La fin du mois d'avril est donc relativement « tendue » dans le monde universitaire, même si l'annonce du report de l'examen du texte par l'Assemblée Nationale semble donner « le temps de la réflexion » aux étudiants en lutte contre la loi Savary, alors que les étudiants opposés à la loi Ralite continuent eux leurs actions.

2 – Concertation ou action : « en attendant » l'examen du texte

Après la multiplication des actions en avril 1983, les premiers jours du mois de mai 1983 marquent une nouvelle étape pour les mouvements étudiants en cours. En effet, après l'annonce du report de l'examen de la réforme Savary par l'Assemblée Nationale et les premières concessions sur la réforme des études médicales, les étudiants entrent dans une période de réflexion qui ne signifie pas pour autant l'inaction. Du 30 avril au 1^{er} mai 1983, une nouvelle réunion du Comité Inter-CHU est organisée. Plusieurs grandes décisions sont votées : le mouvement de grève – grève des cours et des stages hospitaliers – est reconduit, le Comité propose un nouveau texte basé sur la création de trois concours différents –

¹ *Ibid.*

² « La colère étudiante : bagarres à Paris », *Le Figaro*, 30 avril 1983.

³ Serge Bolloch et Charles Vial, « Vifs incidents à la fin de la manifestation contre le projet de l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 2 mai 1983.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Le point sur le front du refus », *La Montagne*, 30 avril 1983.

⁶ *Ibid.*

psychologie, biologie, chirurgie. Le Comité décide la création d'un collectif de onze membres, chacun représentant quatre CHU, chargé de rencontrer les « médiateurs » désignés par Pierre Mauroy¹. La rencontre étudiants/médiateurs, initialement prévue le 3 mai, a lieu le 6 mai : un nouveau texte, reprenant les engagements gouvernementaux du 21 avril, est présenté par les émissaires du ministère mais les représentants du Comité Inter-CHU, qui se disent globalement « insatisfaits » des nouvelles propositions, annoncent dès leur sortie de la réunion la poursuite du mouvement de grève². Le 3 mai a également lieu une rencontre entre Alain Savary et les représentants de la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary. Les leaders de la coordination, qui se disent « détachés de toute appartenance syndicale » et affirment vouloir « éviter le vedettariat à la Cohn-Bendit », n'arrivent pas à « tomber d'accord » avec le Ministre et appellent, à l'issue de la réunion, à manifester le 5 mai³. La rencontre entre le Ministre de l'Éducation Nationale et les représentants de la Coordination nationale engendre une montée des tensions d'ordre politique : la présence de militants du GUD dans la délégation reçue est unanimement dénoncée par les syndicats étudiants de gauche. Cette attaque contre la Coordination nationale est présentée par cette dernière comme « une tentative du pouvoir de discréditer le mouvement en le rattachant à l'extrême droite »⁴. Mais la présence de militants de droite ou d'extrême droite est à l'origine d'une importante « scission » dans le mouvement, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, scission déjà perceptible à travers l'attitude des dirigeants de l'UNEF-Solidarité Étudiante, dont le président dénonce l'action à l'Université. Pour l'UNEF-Solidarité Étudiante, le mouvement contre la loi Savary s'apparente à « un Mai 68 à l'envers », un « Mai de droite », dont l'importance est « gonflée » par les médias⁵. L'UNEF-Solidarité Étudiante, favorable au projet Savary, organise un meeting pour débattre de la loi à Tolbiac en présence de députés et de sénateurs du PS et du PC⁶, et notamment le rapporteur du projet, Jean-Claude Cassaing. Ce meeting ne réunit, le 28 avril, que 300 personnes et n'aboutit à aucune proposition concrète⁷. L'UNEF-Indépendante et Démocratique dénonce elle aussi la Coordination nationale, par l'intermédiaire de son président Jean-Christophe Cambadélis. Selon lui, la Coordination nationale « met en place une stratégie de tension contrôlée », favorisée par les médias qui « veulent casser l'UNEF » et permettre une progression des

¹ « Après plus de deux mois de grève, les étudiants font de nouvelles contre-propositions au gouvernement », *Le Monde*, 3 mai 1983.

² Catherine Arditti, « Grèves et manifestations dans les collèges et lycées », *Le Monde*, 10 mai 1983.

³ Jacques Malherbe, « Les étudiants dans la rue », *Le Figaro*, 5 mai 1983.

⁴ Jacques Malherbe, « Les leaders de Mai 83 », *Le Figaro*, 3 mai 1983.

⁵ Cécile Ré, « Sous les pavés, la droite... », *L'Humanité*, 28 avril 1983.

⁶ *Ibid.*

⁷ Denis Boutelier, « Le jour à gauche des étudiants de droit », *Libération*, 29 avril 1983.

groupes de droite dans le milieu étudiant¹. Pour le leader syndical, la Coordination nationale est clairement dominée par le CELF et les groupes d'extrême droite, et la présence « massive » de délégués d'Assas, de Dauphine ou de Grandes écoles – « où la sélection se fait dès l'entrée » – montre que la coordination ne représente qu'une minorité d'étudiants². Cette opposition farouche à la coordination est un des sujets majeurs évoqué lors des États Généraux de l'enseignement supérieur organisés par l'UNEF-Indépendante et Démocratique du 3 au 5 mai à Paris. Lors de ces États Généraux, plus de 1 000 délégués représentant 57 universités adoptent une « résolution d'analyse et d'action ». La résolution comporte deux volets. Le premier porte sur l'analyse de la loi Savary et s'oppose à la généralisation des stages en entreprise, à la présence de personnalités extérieures dans les jurys d'examens, à l'augmentation du nombre de personnalités extérieures et à la baisse de la représentation étudiante dans les différents conseils universitaires, au risque de suppressions de disciplines par le regroupement en UER, à la généralisation des diplômes d'université et non des diplômes nationaux, à la mise en place de concours ou de capacités d'accueil par les universités, à l'asphyxie de l'aide de l'État aux étudiants³. La résolution demande la libre inscription de tous les étudiants à l'Université, l'obtention du statut d'étudiant pour les capacitaires et la libre entrée en second cycle. Ce premier volet de la résolution votée illustre un fait important : d'abord peu réticente à la loi Savary, l'UNEF-Indépendante et Démocratique radicalise ses positions, d'abord sous la « menace » des groupes de droite, ensuite sous la pression de la « base » militante qui relaye les inquiétudes grandissantes du milieu étudiant face à la nouvelle loi d'orientation. Le second volet de la résolution des États Généraux porte sur « l'action » : les représentants étudiants appellent à une manifestation nationale le 24 mai devant l'Assemblée Nationale, le jour de l'ouverture des discussions sur le projet. Ils prévoient l'organisation de nouvelles délégations aux groupes parlementaires et aux députés au niveau local, et l'organisation d'un référendum étudiant sur la loi⁴, sur le modèle de celui organisé par les étudiants en Médecine. Désormais, pour l'UNEF-Indépendante et Démocratique, le principal problème lié à la loi Savary est donc clairement la sélection, qu'elle ait lieu à l'entrée de l'Université ou à l'entrée du second cycle. Il faut noter qu'au cours de ces États Généraux, deux députés PS prennent la parole et annoncent que l'article 13, portant sur la passage du premier au second cycle, va être modifié, une annonce dont se

¹ Jean-Christophe Cambadélis, « Au nom de la loi », *Étudiant de France hebdo*, n° 27, 10 mai 1983, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ « Les États généraux du 5 mai », *Étudiant de France hebdo*, n° 27, 10 mai 1983, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

félicite Jean-Christophe Cambadélis¹. Mais malgré ces nouvelles « concessions » du gouvernement, tant sur la réforme des études médicales que sur la loi Savary, le mouvement – ou plutôt les mouvements – continue et s’amplifie même.

Le 2 mai, des manifestations se réunissent partout en France². Le début du mois de mai marque aussi l’entrée de nouvelles facultés dans le mouvement, comme la faculté de Droit de Brest où les mois de mars et avril s’étaient déroulés dans une certaine quiétude³. Début mai, ce sont 10 écoles d’Architecture, 46 des 48 facultés de Médecine et plus de la moitié des facultés de Droit et Sciences économiques qui sont bloquées en France⁴. Le mouvement d’agitation progresse aussi dans les facultés de Lettres et de nombreux enseignants, notamment les « modérés », sont en grève ou retiennent les notes. Les actions étudiantes se font aussi de plus en plus « retentissantes ». Le 3 mai, alors qu’un pique-nique est organisé sous la Tour Eiffel et les étudiants en Droit d’Aix-Marseille occupent la gare d’Aix-en-Provence⁵. Les étudiants en Médecine multiplient eux les occupations, blocages de périphériques ou de péages. Les carabins lillois entament une marche symbolique vers Paris alors que leurs « confrères » de Droit et de Lettres manifestent « contre la sélection et les stages imposés »⁶. Ce 3 mai est marqué par un premier incident grave à Strasbourg. Pendant la dispersion de la manifestation des étudiants de Médecine, Pharmacie et Dentaire, une voiture force le barrage étudiant et heurte Szylem Goldman, dentiste à la retraite venu apporté son soutien au mouvement, qui décède durant son transport à l’hôpital⁷. Le 4 mai est également une importante journée de manifestations⁸. Mais les manifestations les plus massives et les plus « dures » de ce début mai se déroulent le 5⁹. À Clermont-Ferrand, les étudiants en Droit organisent place Desaix « le procès de la réforme Savary », une réforme jugée coupable et « pendue haut et court, jusqu’à ce que mort s’en suive »¹⁰. La situation clermontoise illustre parfaitement la situation vécue dans les universités françaises à cette date : si la grève est totale en Droit et Sciences économiques, à Clermont II, seules des

¹ Catherine Arditti, « Deux manifestations à Paris », *Le Monde*, 6 mai 1983.

² « Trois manifestations d’étudiants en province », *Le Monde*, 4 mai 1983. Voir annexe 5, Annexes au Chapitre VI.

³ *Ibid.*

⁴ « Étudiants : l’escalade », *Le Figaro*, 4 mai 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ Charles Vial, « L’agitation contre le projet de réforme de l’enseignement supérieur », *Le Monde*, 5 mai 1983.

⁷ *Ibid.*

⁸ C. Arditti, « Deux manifestations à Paris », *op. cit.*

⁹ Serge Bolloch et Charles Vial, « Les manifestations contre le projet de réforme de l’enseignement supérieur », *Le Monde*, 7 mai 1983.

¹⁰ « Réforme Savary : coupable », *La Montagne*, 6 mai 1983.

réunions d'information attestent d'une opposition à la loi Savary¹. Clermont-Ferrand sert ainsi de « baromètre » du mouvement à de nombreux journalistes, qui voient dans la situation locale un indice précieux de l'évolution de la contestation. Quoi qu'il en soit, d'autres « procès » de la réforme Savary sont organisés à Strasbourg ou Marseille, où les étudiants en Médecine se distinguent par un « lâcher de souris blanches » dans les locaux de la Sécurité sociale². Le 5 mai voit se réunir deux cortèges différents à Paris. Le premier, réuni à l'appel du Comité de grève de Jussieu, rassemble quelques 9 000 personnes³. Le second, organisé par la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary, rassemble de 6 000 à 8 000 personnes et se distingue du premier sur plusieurs points : d'abord, plusieurs centaines de lycéens se sont joints à la manifestation ; ensuite, le défilé se termine par des incidents violents à proximité de la gare d'Austerlitz, où des voitures sont incendiées, près de 100 policiers blessés, comme 80 étudiants dont deux grièvement et 113 personnes sont arrêtées, dont quatre représentants de la Coordination nationale⁴. Les événements sont largement commentés et les opinions divergent largement selon les appartenances politiques : si pour le GUD les affrontements sont le fruit de « pratiques policières » contestables, ils sont pour la LCR le signe d'une « mainmise de l'extrême droite sur le mouvement », alors que pour l'UNEF-Solidarité Étudiante, la violence de la manifestation illustre la volonté de la droite de « faire de l'Université un foyer de déstabilisation du pouvoir »⁵. Pour le syndicat, la violence est due aux « modérés », « autrement dit les chiraquiens et giscardiens appuyés par les fascistes », un appui d'autant plus flagrant que la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary siège dans les locaux de la FNEF, rue Notre-Dame-des-Champs à Paris⁶. Cependant, l'émergence d'une violence n'empêche pas le mouvement de perdurer. Le 6 mai, les rassemblements se font dans le calme, sauf à Caen où les étudiants de Médecine « capturent » un inspecteur des Renseignements Généraux, le « plâtrèrent façon momie » et le déposent devant un commissariat⁷. Après un week-end de « répit », les manifestations reprennent le 9 mai, notamment à Paris où 5 000 étudiants en Pharmacie issus de 24 facultés, réunis à l'appel de l'ANEPF – Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France – tentent d'occuper le Ministère de la Santé, d'où ils sont rapidement évacués par la police⁸. À Marseille, 400 étudiants font un sit-in devant la Mairie et remettent une motion à Jean-Victor

¹ Alain Leauthier, « Le terreau du mécontentement », *Libération*, 5 mai 1983.

² Jacques Malherbe, « L'engrenage », *Le Figaro*, 6 mai 1983.

³ S. Bolloch et C. Vial, « Les manifestations contre le projet... », *op. cit.*

⁴ J. Malherbe, « L'engrenage », *op. cit.*

⁵ « Débats à l'initiative de l'UNEF », *L'Humanité*, 6 mai 1983.

⁶ Bernard Frederick, « Les enragés de Chirac et Le Pen », *L'Humanité*, 7 mai 1983.

⁷ Jacques Malherbe, « Les leçons de la violence », *Le Figaro*, 7-8 mai 1983.

⁸ Jean-Yves Nau, « La manifestation des étudiants en pharmacie », *Le Monde*, 11 mai 1983.

Cordonnia, premier adjoint au maire¹. Et à Clermont-Ferrand, ce sont les étudiants en Médecine et Pharmacie qui défilent et habillent la statue de Vercingétorix d'une blouse blanche et d'un masque². La pression étudiante – et bientôt lycéenne – est donc forte en ce début mai et elle continue à s'accroître à la veille de plusieurs « rendez-vous » importants.

En effet, le 10 mai, Alain Savary reçoit de nouveau les délégués de la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary ainsi que les représentants CLEF, CNEF et UNI. Le ministre de l'Éducation Nationale, s'il refuse un nouveau report de l'examen du texte par l'Assemblée Nationale, accepte de répondre aux étudiants sur les 33 décrets d'application prévus³. Ceci ne satisfait pas les représentants étudiants, notamment ceux de la Coordination nationale, qui ressortent « déçus » de l'entretien et critiquent un projet « flou et imprécis ». La réception de la délégation étudiante est à nouveau unanimement condamnée par les syndicats étudiants de gauche, à commencer par l'UNEF-Indépendante et Démocratique dénonçant l'attitude d'Alain Savary qui « donne à la population l'image de la coordination comme porte-parole du mouvement » alors qu'elle est « colonisée par les étudiants de droite et d'extrême droite »⁴. L'UNEF-Indépendante et Démocratique, qui proteste également contre la « campagne de presse contre les “vraies” organisations étudiantes », maintient donc son appel à manifester lancé pour le 24 mai⁵ et entend par là obtenir une loi qui « garantisse l'Université de masse, démocratique et qualifiante », qui rompe avec « la logique sélective de la loi Faure », et qui « évite la déqualification et donne de réels moyens à l'Université »⁶. La présence d'étudiants de droite et d'extrême droite fait donc de plus en plus de « vagues », comme l'illustre encore l'exclusion par l'assemblée plénière de la Coordination nationale de onze des 31 membres du comité directeur, tous étiquetés de droite – CELF et CNEF – accusés par la base de « récupérer le mouvement à des fins politiques »⁷. Pour « contourner » la Coordination nationale, un « Collectif de liaison contre la loi Savary » est créé par la LCR et une deuxième coordination nationale est créée à Montpellier par les délégués de « neuf facultés en lutte », coordination au sein de laquelle les syndicats étudiants n'auront qu'une voix consultative et dont la présence ne sera « officiellement tolérée » que s'ils sont tous

¹ *Ibid.*

² « Nouvelle manifestation à Clermont », *La Montagne*, 11 mai 1983.

³ Jacques Malherbe, « Le refus de Savary », *Le Figaro*, 11 mai 1983.

⁴ « Déclaration du BN UNEF », *Étudiant de France hebdo*, n° 28, 17 mai 1983, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jean-Christophe Cambadélis, « Non aux concours, non à la sélection. L'article 13 doit être modifié », *Étudiant de France hebdo*, n° 28, 17 mai 1983, Archives de l'AGEC.

⁷ Alain Leauthier, « Les habits neufs de la coordination nationale », *Libération*, 10 mai 1983.

représentés¹. La première action de cette seconde coordination est de condamner l'audition, le 11 mai, par Alain Savary, des « exclus » de la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary, dont Jean-Léo Gros, président du CELF et Stéphane Mantion, président de la CNEF, une « délégation jamais mandatée » et « appartenant à la troïka CELF-CNEF-UNI »², déjà largement discréditée par « les menaces et la violence ». Le 11 mai, jour de la rencontre des « exclus » de la Coordination nationale et d'Alain Savary, est également l'occasion d'une rencontre entre le Comité Inter-CHU, Pierre Mauroy et ses médiateurs. Le gouvernement présente, lors de ces discussions, plusieurs propositions d'amendements à la loi Ralite – notamment l'entrée en internat validée par l'ensemble des certificats de stage de second cycle, d'un certificat de synthèse et non plus d'un examen final ; le maintien d'un concours d'entrée en internat, avec 80 % d'épreuves communes et 20 % d'épreuves spécialisées, au lieu des concours spécifiques annoncés³. Le Comité Inter-CHU accepte plusieurs propositions du gouvernement mais réclame des aménagements, notamment sur les modalités du concours : le Comité veut une « deuxième épreuve sur une des quatre options et la création de passerelles entre les filières »⁴. Après ces rencontres des 10 et 11 mai, le gouvernement semble confronté désormais à deux situations bien différentes : dans les facultés de Médecine, le dialogue semble peu à peu porter ses fruits et une issue au mouvement – commencé depuis plus de trois mois – est envisageable, alors que le mouvement de protestation contre la loi Savary continue à s'intensifier et se radicalise, ce qui se traduit par des actions de plus en plus « virulentes » mais également par des tensions accrues au sein de la – ou des – direction du mouvement. Or, malgré les « différences », partout la contestation continue.

Le 11 mai, pendant que les délégués du Comité Inter-CHU négocient, les étudiants en Médecine manifestent et tentent notamment de bloquer le Festival de Cannes, ce qui entraîne des affrontements avec les CRS. Après l'échec de leur tentative, les étudiants bloquent le trafic ferroviaire entre Nice, Antibes et Marseille⁵. Toujours le 11 mai, un défilé de 5 000 élèves de Grandes écoles a lieu à Paris, dans le calme. Mais des heurts ont lieu entre les étudiants de Paris II et la police après l'invasion de la cour de la Sorbonne et l'occupation des locaux de la Haute autorité de la communication audiovisuelle⁶. Les affrontements dégénèrent dans la soirée à Paris, comme à Lyon, Lille et Bordeaux où les étudiants tentent d'édifier des

¹ Alain Leauthier, « La représentativité disputée de la coordination étudiante », *Libération*, 12 mai 1983.

² *Ibid.*

³ « Médecine, où en est-on ? », *Étudiant de France hebdo*, n° 28, 17 mai 1983, Archives de l'AGEC.

⁴ « Les grèves à l'Université », *Le Monde*, 12 mai 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jacques Malherbe, « Au tour des grandes écoles », *Le Figaro*, 12 mai 1983.

barricades¹. À Paris, le défilé des étudiants d'Assas dégénère au Quartier Latin : une barricade est édiflée rue Saint-Germain, les CRS chargent et les affrontements durent de 20h30 à 1h du matin². Au total, les incidents font 14 blessés – 10 côté étudiant et 4 côté police – et sept personnes sont arrêtées, dont trois sont déférés devant le Parquet de Paris³. Le mouvement semble donc prendre un tour violent mais la radicalité des actions est loin de faire l'unanimité côté étudiant, comme l'illustre l'évolution de la mobilisation dans les jours suivants. En effet, malgré une mobilisation « de rue » très forte, les chiffres sur le mouvement semblent contrastés : le 12 mai, seules 38 des 750 UER de France sont touchées par la grève, dont 33 de Droit et Sciences économiques⁴.

3 – Violence, tensions et divisions : une issue trouble

En effet, on assiste, au cœur même du mouvement de protestation, à une « montée » de tensions très nette. Ces tensions s'expriment d'abord au sein du mouvement de protestation contre la loi Savary. Le mois de mai 1983 est ainsi marqué par une concurrence grandissante entre les différentes structures de mobilisation, c'est-à-dire la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary, la Coordination nationale créée à Montpellier et les structures de base, les comités d'action d'UER ou de faculté⁵, sans oublier les directions syndicales. Les structures de base s'opposent de plus en plus aux tentatives de récupération du mouvement par l'UNI, le CELF ou la CNEF, et tentent à plusieurs reprises d'évincer les délégués de ces groupes de la direction de la « première » Coordination nationale, comme on a pu le voir avec l'exclusion de 11 des 31 délégués début mai ou encore le 7 mai, lorsque les délégués de Saint-Maur et Malakoff demandent solennellement l'élection d'un nouveau bureau, une procédure refusée par le bureau en place alors dominé par les groupes justement dénoncés⁶. Mais plus que l'adhésion à une idéologie, c'est le fait syndical lui-même qui semble mis en cause. Si la « base » refuse que le mouvement soit dirigé par des « cadres » de l'UNI ou de ses alliés de circonstance, elle s'oppose tout autant aux « tentatives de récupération » venues des groupes étudiants « traditionnels ». C'est ce que l'on observe le 16 mai, à l'annonce de la création d'une nouvelle Coordination nationale – sous l'impulsion de la LCR – coordination dont « la

¹ Serge Bolloch, « Manifestations à Paris et en province contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 13 mai 1983.

² Jacques Malherbe, « Nuit de mai », *Le Figaro*, 13 mai 1983.

³ *Ibid.*

⁴ Cécile Ré, « Étudiants : la droite manœuvre », *L'Humanité*, 14 mai 1983.

⁵ Serge Bolloch, « Les contestataires du projet de loi sur l'enseignement supérieur ne parviennent pas à coordonner leur mouvement », *Le Monde*, 18 mai 1983.

⁶ *Ibid.*

représentativité et la motivation sont contestables » et dont les leaders sont parfois présentés comme « les artisans d'une manœuvre de division »¹. Si la tension est palpable au sein du mouvement de contestation de la loi Savary, elle l'est également dans le mouvement contre la loi Ralite. C'est ce qu'on observe lors de la réunion du Comité Inter-CHU du 17 mai à l'hôpital Saint-Antoine à Paris : pendant les discussions, une scission s'opère entre partisans de la reprise et partisans d'un durcissement du mouvement, une scission qui ne se « résorbe » qu'après d'âpres négociations et un accord final sur la poursuite du mouvement jusqu'au 25 mai². Si du côté des « directions » des mouvements l'heure est au débat, sur le terrain, les actions étudiantes sont de plus en plus nombreuses et de plus de plus « démonstratives » de l'état d'esprit, de la détermination.

Ainsi, les incidents se multiplient partout en France durant la seconde quinzaine de mai. Le 17 mai, les étudiants d'Aix-en-Provence – qui se sont déjà distingués par l'édification de barricades le 13 mai³ – bombardent le Rectorat d'œufs et de divers projectiles, notamment de cocktails molotov qui provoquent un début d'incendie⁴. Toujours ce 17 mai, les étudiants grévistes de Montpellier « tagguent » les bus de la ville et un avion en stationnement sur l'aéroport de Montpellier Fréjorgues pendant qu'à Paris, les locaux de Paris III et Paris IV sont occupés pendant quelques heures jusqu'à l'évacuation par la police. À Nice, c'est du côté enseignant qu'il faut chercher les actions spectaculaires : le 17 mai, dix enseignants de l'UER de Droit et Sciences économiques ainsi que le doyen de l'UER présentent leur démission pour protester contre la loi Savary⁵. Et dans de nombreuses facultés – Limoges, Lyon III, Aix-Marseille III, Montpellier II, Toulouse, Lille, Rennes, Rouen – l'annonce du report des examens exacerbe les tensions⁶.

À Clermont-Ferrand, les distensions sont également perceptibles. Le mouvement de grève, désormais quasiment limité à la faculté de Droit et de Sciences économiques, fait l'objet de toutes les « convoitises », notamment celles de l'AGEC, qui reprend peu à peu le contrôle du Comité de grève. L'AGEC reste néanmoins sur les positions définies par le Bureau national de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, et non sur celles de la « base », comme l'illustre un appel commun du 17 mai. Ce 17 mai, l'AGEC et la section Clermont-

¹ « Université : les échéances de la contestation », *Le Figaro*, 17 mai 1983.

² Jean-Yves Nau, « La contestation à l'Université », *Le Monde*, 19 mai 1983.

³ Sylvie Dreyfus, « Étudiants : toujours la mobilisation », *Le Figaro*, 14-15 mai 1983.

⁴ Jean-Yves Nau, « La contestation à l'Université », *Le Monde*, 19 mai 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Université : les échéances de la contestation », *op. cit.*

Ferrand du SNESup publie un communiqué commun demandant « la réécriture du texte de loi sur plusieurs points », à commencer par l'article 13 sur le passage du premier au second cycle¹. Ils s'opposent également à l'article 15, qui selon eux nuit à l'indépendance de l'Université ; à l'article 26 sur la composition des jurys d'examens et ils refusent l'application de l'article 15, prônant la seule présence de professeurs dans les jurys d'examens. L'AGEC et la section SNESup appellent donc à l'instauration d'un « dialogue avec les parlementaires » et dénoncent « les provocations et manipulations organisées par certains groupes minoritaires à des fins partisans »², visant directement les groupes de la « droite étudiante ». C'est donc dans ce contexte tendu et complexe que vont se dérouler les grandes manifestations prévues, celles des 18 et 24 mai.

Le 18 mai est une grande journée de manifestations, manifestations « convoquées » par la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary mais aussi par les comités d'action locaux. À Paris, 1 000 étudiants se rassemblent à l'appel des « Comités d'action d'universités parisiennes ». Ils tentent d'occuper la Sorbonne³ mais sont rapidement délogés par un important dispositif policier : en effet, ce 18 mai, 5 200 policiers, CRS et gendarmes mobiles ont été déployés à Paris, un déploiement qui suscite une vive polémique⁴. Partout en France, les interventions des forces de l'ordre se multiplient contre les manifestants et font débat⁵. Et les incidents de ce type se multiplient les jours suivants⁶. Le 20 mai, la faculté d'Assas est occupée par les étudiants qui veulent obtenir le report des examens en septembre et le président de l'université, Jacques Robert, est retenu pendant plusieurs heures⁷. Au même moment, les étudiants d'Architecture « collectent » près de 15 000 PV qu'ils envoient au Ministère de l'Éducation Nationale⁸. À Lyon et à Marseille, des affrontements opposent police et étudiants en Médecine, Pharmacie et Droit⁹. À l'aube de la grande manifestation du 24 mai, le climat est donc de plus en plus délétère. Aux tensions s'ajoute la division et même, d'une certaine façon, la démobilisation. En effet, le 20 mai, le Comité Inter-CHU se réunit à Rouen. Si la réforme des études médicales reste « condamnée », les résultats du référendum

¹ « Communiqué commun SNESup-UNEF-ID, sections de Clermont-Ferrand », 17 mai 1983, *Étudiant de France hebdo*, n° 29, 24 mai 1983, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ « L'agitation des étudiants et la controverse sur l'action de la police », *Le Monde*, 20 mai 1983.

⁴ Jacques Malherbe, « En attendant le 24... », *Le Figaro*, 19 mai 1983.

⁵ « L'agitation des étudiants et la controverse... », *op. cit.* Pour une liste détaillée des actions, voir annexe 5, Annexes au Chapitre VI.

⁶ Jacques Malherbe, « Université : toujours la fièvre », *Le Figaro*, 20 mai 1983.

⁷ « L'agitation universitaire », *Le Monde*, 22-23 mai 1983.

⁸ Sylvie Dreyfus, « Avant le jour "J" », *Le Figaro*, 21-22 mai 1983.

⁹ *Ibid.*

organisé sur la reprise des cours « tombent » : la reprise des cours et des stages hospitaliers est souhaitée par 9 000 des 15 000 votants¹. Cette « décision collective » fait suite à l'annonce par Pierre Mauroy d'une modification « transitoire » – jusqu'en 1987 en principe – de la loi de décembre 1982 : l'examen final de troisième cycle est annulé et l'autonomie des UER est garantie. Mais l'examen de fin de second cycle et le concours unique d'accès à la spécialisation sont maintenus, ce qui fait parler d'une « victoire à la Pyrrhus » pour les étudiants en Médecine². Avec la reprise des cours en Médecine, le mouvement étudiant contre la loi Savary perd un « renfort » de poids, d'autant plus important que les carabins s'étaient attirés la sympathie de la population par leurs actions « détonantes ». À ce « retrait » s'ajoute le problème de la division : plusieurs manifestations sont prévues le 24 mai, avec des mots d'ordre parfois divergents. Si la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary, soutenue par l'Association pour la défense des études de Droit créée le 19 mai, appelle à une marche sur l'Assemblée Nationale pour obtenir le retrait pur et simple de la loi Savary, l'UNEF-Indépendante et Démocratique organise elle une « manifestation dissidente » par le biais du « Collectif national des États généraux étudiants », qui appelle à manifester contre la sélection, et une troisième manifestation « s'ajoute » à ce tableau, celle de la deuxième coordination nationale³. Ce sont donc trois cortèges différents qui se rassemblent le 24 mai à Paris. Le premier à se réunir, celui de la « seconde » coordination nationale, rassemble seulement quelques centaines de personnes à Jussieu⁴. Le second cortège, celui de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, rassemble de 1 500 à 2 000 personnes⁵ selon la police, un chiffre contesté par le syndicat qui parle lui de plus de 8 000 personnes, dont nombre venues en cars depuis Montpellier, Grenoble, Lyon, Dijon, Bordeaux ou Clermont-Ferrand, qui aurait fourni le « gros » des troupes provinciales⁶. Pour le président du syndicat, Jean-Christophe Cambadélis, la manifestation est « éludée ou minimisée » par la presse pour faire apparaître la manifestation de la « première » coordination nationale comme un succès, alors que la manifestation « syndicale » est « la seule à pouvoir se réclamer du combat des étudiants de 1968 contre la sélection » et elle est un succès « d'autant plus grand que les examens ont commencé ». Mais surtout, la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary rassemble de 12 000 à 15 000 personnes, même si le rassemblement est entaché par des

¹ « Deux manifestations sont prévues le 24 mai à l'occasion du débat parlementaire », *Le Monde*, 21 mai 1983.

² « 20 mai : victoire “à la Pyrrhus” des étudiants en Médecine », *Le Monde de l'Éducation*, n° 85, juin 1983.

³ « Deux manifestations sont prévues... », *op. cit.*

⁴ Philippe Boggio et Laurent Geirlsamer, « À Paris et en province : manifestations et violence », *Le Monde*, 26 mai 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jean-Christophe Cambadélis, « 24 mai : 8 000 étudiants contre la sélection. 30 mai : l'article 13 est modifié », *Étudiants de France hebdo*, n° 30, 31 mai 1983.

incidents multiples : des violences sont à signaler devant l'Assemblée Nationale et dans le Quartier Latin ; 78 personnes sont interpellées, 11 gardées à vue, 31 policiers sont aussi blessés et le Ministre de la culture, Jack Lang, est agressé par des manifestants¹. Ces nouveaux incidents, et l'agression d'un ministre, font perdre de nombreux soutiens au mouvement, d'autant plus que d'autres affrontements sont à déplorer en province². Cependant, malgré l'opposition « de la rue » et une relative opposition parlementaire – emmenée par l'ancien Premier Ministre Raymond Barre, qui dénonce la « syndicalisation » et la « politisation » de l'Université engendrées par le projet et dépose 2 000 amendements pour faire barrage au texte – Alain Savary et le gouvernement socialiste maintiennent le projet de loi et ont recours à la « procédure d'urgence ». Le pouvoir, par cette stratégie, semble donc remporter fin mai un « succès » face à un mouvement étudiant critiqué pour sa politisation et la violence de ses actions. Néanmoins, il faut nuancer cette idée de « victoire » du pouvoir, comme l'illustre la suite des événements.

4 – Échec du mouvement étudiant ou échec de la loi Savary ?

Après l'annonce du recours à la procédure d'urgence, les réactions du milieu universitaire sont nombreuses et variées. Côté étudiant, on assiste à une nouvelle mobilisation qui se traduit essentiellement par l'organisation d'actions symboliques et ressemble davantage à un « baroud d'honneur » qu'à une « vraie révolte ». Ainsi, le 25 mai, le Rectorat d'Aix-Marseille est à nouveau envahi, la Mairie du quartier de la Calepette est investie et les dossiers brûlés, alors qu'à Paris, une barricade est édiflée sur le Pont Neuf³. Le 26 mai, 1 500 élèves de Grandes écoles manifestent à Paris et 50 étudiants de Malakoff envahissent les studios d'*Antenne 2* pendant le journal de 20h de Patrick Poivre D'Arvor, tandis qu'à Bordeaux, l'entrée de *FR3* est bloquée par les étudiants et à Strasbourg, c'est enfin l'entrée du Palais de justice qui est murée par les étudiants en Pharmacie⁴. Ces rassemblements, aussi retentissants soient-ils, sont les derniers de la période. Le 27 mai, la Coordination nationale des étudiants contre la loi Savary organise une conférence de presse et annonce sa « transformation en Comité de vigilance et d'action contre la loi Savary »⁵, appelant les

¹ P. Boggio et L. Geirlsamer, « À Paris et en province.. », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Jacques Malherbe, « Contestation : vers de nouvelles manifestations », *Le Figaro*, 26 mai 1983.

⁴ « Manifestations à Paris en en province », *Le Monde*, 28 mai 1983.

⁵ Jacques Malherbe, « La contestation se restructure », *Le Figaro*, 28-29 mai 1983.

organisations opposées à la loi à un « un rendez-vous à la rentrée »¹. De son côté, l'UNEF-Indépendante et Démocratique se dit satisfaite des amendements proposés à l'Assemblée Nationale par la Commission aux affaires culturelles et son rapporteur, Jean-Claude Cassaing, des amendements qui « font écho aux revendications étudiantes »². En effet, pendant le débat parlementaire, plusieurs amendements sont adoptés, notamment sur l'inscription en premier et second cycles – la libre inscription en premier cycle est confirmée, comme pour le second cycle, sauf décret contraire du CNESER – sur la professionnalisation – les stages en entreprises ne sont plus obligatoires, sur les conseils – avec une limitation du nombre de personnalités extérieures et la hausse de la représentation étudiante, et sur les jurys d'examens et la notation – avec la création d'un « droit de regard » des enseignants sur la composition des jurys³. La contestation de la loi Savary semble donc « s'éteindre » d'elle-même, comme celle des étudiants en écoles dentaires d'ailleurs. En effet, fin mai, le mouvement des étudiants en dentaire prend fin après la satisfaction de plusieurs de leurs demandes : participation de l'UNECD – Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire – aux commissions sur les projets de réforme, maintien du numerus clausus comme seule voie d'accès au second cycle, maintien du doctorat d'exercice en fin de second cycle⁴. Le mouvement du printemps 1983 s'arrête également rapidement en Architecture. Il faut aussi rappeler, pour comprendre cette fin « brutale », que les examens de fin d'année approchent dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

Cependant, l'arrêt du mouvement de contestation ne signifie pas pour autant la fin des difficultés pour Alain Savary, comme l'illustre l'action menée par l'UNEF-Indépendante et Démocratique. En effet, si le syndicat parle d'une victoire du mouvement étudiant avec la modification de l'article 13 de la loi et la suppression de l'examen classant-validant en Médecine, le syndicat assure que « le combat continue ». D'abord, l'UNEF-Indépendante et Démocratique entend protester contre les amendements déposés par les députés de l'opposition aux articles 39, 40 et 49, qui « remettent en question l'unité nationale des droits d'inscription et encouragent la concurrence entre universités »⁵. Le syndicat dénonce plus généralement l'attitude de la droite pendant le mouvement, notamment de Raymond Barre et d'Alice Saunier-Seïté, l'ancienne Ministre des universités qui avait dénoncé le « nivellement

¹ « Supérieur : la contestation marque le pas », *Le Figaro*, 30 mai 1983.

² « 24 mai : le débat au Parlement », *Étudiants de France hebdo*, n° 30, 31 mai 1983, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ « Dentaire : suspension de la grève », *La Montagne*, 31 mai 1983.

⁵ Jean-Christophe Cambadélis, « Un recul important dans le dispositif de sélection », *Étudiants de France hebdo*, n° 32, 14 juin 1983, Archives de l'AGEC.

par le bas qu'introduit l'absence de sélection ». Le syndicat étudiant s'oppose néanmoins à un amendement à l'article 13, qui « réintroduit la notion de débouchés prévisibles » et à une disposition donnant le droit aux universités d'élaborer leurs propres statuts sous le contrôle de l'État¹. À l'occasion des élections universitaires de novembre 1983, l'UNEF-Indépendante et Démocratique proteste encore, cette fois contre « le retour des articles problématiques » de la loi Savary – l'article 13 sur l'accès au second cycle, l'article 3 sur les stages en premier cycle, l'article 12 sur la sélection en première année, l'article 15 sur la composition des jurys, l'article 13 sur l'inscription en licence avec 4/5 d'UV de DEUG et l'article 49 sur l'aide de l'État – des articles « supprimés au passage à l'Assemblée Nationale mais [qui] reviennent sous forme de décrets et d'amendements »². Après le vote définitif de la loi Savary le 10 décembre 1983 – la loi est promulguée le 26 janvier 1984 – l'AGEC lance à Clermont-Ferrand une campagne pour obtenir « ce qui avait été garanti en mai 1983 » et dénonce les « amendements du Sénat et les décrets d'application [qui] vont à l'encontre des avancées de mai »³. L'AGEC appelle à faire des élections universitaires un « véritable référendum contre les attaques anti-étudiantes ». En janvier 1983, l'AGEC convoque des assemblées générales contre la « période d'orientation en première année », la création de filières menant à des DEUST – Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques – trop dépendants des entreprises pour le syndicat, et au découpage des enseignements en semestre⁴. Le syndicat demande le maintien de « diplômes nationaux qualifiés, reconnus en France et à l'étranger et l'absence de sélection »⁵. Cependant, ni au niveau local, ni au niveau national, la mobilisation ne se construit pas réellement. Dès lors, les principaux opposants à la loi Savary seront les présidents et conseils d'universités qui, en multipliant les « lenteurs administratives », voire le blocage de l'application de la réforme, empêcheront l'application de la loi avant la fin 1984, voire, dans certains cas, jusqu'en 1985 ou 1986.

Quoi qu'il en soit, la lutte contre la loi Savary se distingue de tous les autres mouvements étudiants jusque là analysés pour plusieurs raisons. D'abord, elle se déroule dans un contexte de « crise du militantisme », symbolisé par le rejet grandissant des « appareils » et

¹ *Ibid.*

² Tract UNEF-ID Clermont-Ferrand, « Élections universitaires : un enjeu », 18 novembre 1983, Archives de l'AGEC.

³ « Ce qui avait été garanti en mai 83 », *Clermont-Université*, journal de l'AGEC UNEF-ID, décembre 1983, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract AGEC, « Réforme universitaire : où en est-on ? », 14 janvier 1984, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

par une certaine « conscience des réalités sociales »¹, qui va connaître son apogée en milieu étudiant en 1986. Ensuite, le mouvement de 1983 diffère des mouvements rencontrés jusque là car c'est le « premier grand mouvement défensif ». Il ne résulte pas d'un « échauffement politique » et concerne « une jeunesse économiquement favorisée » : on y voit seulement la manifestation d'un « mécontentement ». Le mouvement se distingue aussi par le « passage de la vengeance à la dérision », dû à « la joie de la jeunesse des beaux quartiers de s'opposer au pouvoir socialiste »². Car c'est bien par ses aspects politiques que le mouvement de 1983 s'autonomise. En effet, si le texte Savary ne suscite pas dans un premier temps d'opposition, il ne fait l'unanimité « ni à gauche, ni à droite », notamment à cause du mode de désignation des conseils – que refuse la droite – et l'instauration d'une sélection – dénoncée par la gauche³. Or, « il n'y a rien de moins rationnel qu'un mouvement étudiant »⁴. Le mouvement de contestation, contrairement aux « schémas traditionnels », démarre dans les facultés de Droit, sous l'impulsion de professeurs et du Syndicat autonome : « pour eux, une réforme de gauche est toujours bonne à contester », selon certains commentateurs. Et le mouvement ne s'étend que très rarement aux facultés littéraires ou scientifiques, comme le montre l'exemple clermontois, ce qui illustre « l'étanchéité entre les différents mondes »⁵. Mais surtout, c'est la récupération politique par les groupes de droite ou d'extrême droite qui est au cœur des interrogations. Le mouvement de 1983 est parfois perçu comme un « mai sans pavés et sans idées autres que des idées noires », « un mai aux idées aussi courtes que les cheveux », « le degré zéro de l'idéologie »⁶. La Coordination nationale est présentée comme « complètement noyauté par les organisations de droite et d'extrême droite »⁷, ce qui explique pour certains le refus de nombreux délégués de siéger en son sein, mais explique aussi les scissions, les exclusions, la création d'une seconde coordination, « refusant les cocos et les fachos »⁸. La présence de groupes d'extrême droite, longtemps dénoncée par les syndicats étudiants « traditionnels », semble largement confirmée par les déclarations de Jean-Pierre Gualazzi, responsable du Syndicat national des officiers de CRS, qui dénonce « l'infiltration des manifestations étudiantes par l'extrême droite » et la tentative « d'abrégier la longévité de

¹ Pierre Turpin, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate, 1981-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, 1997, 475 p., p. 93.

² *Ibid.*, p. 94.

³ Évelyne Fallot, « Qui a peur de la loi Savary ? », *L'Express*, n° 1659, 22-28 avril 1983.

⁴ Évelyne Fallot, « Étudiants : à chacun sa manif », *L'Express*, n° 1661, 6-12 mai 1983.

⁵ *Ibid.*

⁶ François Caviglioli, « Le mai de Marinette », *Le Nouvel Observateur*, n° 965, 6-12 mai 1983.

⁷ Antoine Silber, « Étudiants : la grande peur », *Le Nouvel Observateur*, n° 967, 20-26 mai 1983.

⁸ *Ibid.*

l'actuelle majorité »¹. Un dernier signe de « l'infiltration » du mouvement par la droite est la tonalité des commentaires des journalistes proche de l'opposition, notamment du *Figaro*. Jacques Malherbe évoque par exemple un mouvement « sans coloration politique dominante », « dépassant les clivages politiques », soutenu par les « professeurs apolitiques ou modérés », et selon lui, le mouvement traduit seulement une « crise de rejet généralisée de la politique du pouvoir en matière d'enseignement »². Ce jugement, clairement partial, est largement repris par Alain Griotteray, qui parle de l'Éducation Nationale comme « la forme la plus achevée de la gabegie institutionnalisée sur notre planète ». Il parle d'étudiants mobilisés contre « les effets de la loi Savary », qui « se moquent de 68 » et qui, contrairement à ce que voudrait faire croire la presse de gauche – symbole de la « cohorte soixante-huitarde [qui] restera médiocre jusqu'au cimetière » – ne sont pas manipulés par l'opposition³. Pour les collaborateurs du *Figaro*, la réforme Savary « va politiser l'Université car près de la moitié des conseils d'université seront composés d'éléments extérieurs, venus du monde politique et syndical »⁴. Le jugement le plus sévère est celui d'Alice Saunier-Seïté, qui pense Alain Savary « ignorant des enseignements supérieurs » et « dépendant des syndicats marxistes »⁵. Selon l'ancienne Ministre des universités, le « savarysme » – qui signifie selon elle « l'uniformisation des statuts des établissements, le remplacement de l'autorité scientifique par le pouvoir syndical, l'ignorance du travail scientifique, le repliement hexagonal, le mépris et l'ignorance des aspirations de la jeunesse » – va détruire l'Université française et selon elle, les étudiants soutiennent massivement le CELF, la CNEF et l'UNI, « dont ils savent bien qu'ils ne sont pas aussi politisés que le gouvernement espère le faire croire »⁶.

Tous ces éléments confirment bien que le mouvement de 1983 est perçu comme « une revanche de la droite », attaquée pendant plus de quinze ans pour ses tentatives de réformes de l'enseignement supérieur. Le mouvement est même selon certains limité à « une contestation de droite contre un projet d'un gouvernement de gauche ». D'ailleurs, l'ambiguïté du mouvement et la volonté de certains groupes – dont l'UNI – de « cacher » leur présence seront des principaux facteurs de l'échec. Mais les groupes de gauche sont eux aussi

¹ Gérard Petitjean, « En attendant le 24 mai », *Le Nouvel Observateur*, n° 966, 13-19 mai 1983.

² Jacques Malherbe, « Au carrefour des mécontentements », *Le Figaro*, 2 mai 1983.

³ Alain Griotteray, « Les étudiants d'aujourd'hui paient la facture de 1968 », *Le Figaro Magazine*, n° 12 035, 7 mai 1983.

⁴ Francis Guélin, « Dans la rue, la France active découvre l'ordre rose », *Le Figaro Magazine*, n° 12 035, 17 mai 1983.

⁵ Alice Saunier-Seïté et Véronique Grousset, « Les étudiants refusent la médiocrité totalitaire », *Le Figaro Magazine*, n° 12 040, 20 mai 1983.

⁶ *Ibid.*

critiqués. Le rapprochement des positions de la JCR et du PCI d'avec celles de l'UEC, malgré les antagonismes, donne aux groupes d'extrême gauche l'image « d'appareils traditionnels et potentiellement manipulateurs »¹ et permet aux groupes de droite et d'extrême droite de sérieusement concurrencer les groupes révolutionnaires dans les universités, au moins l'espace de quelques semaines. Les positions des deux UNEF vis-à-vis de la loi Savary sont ambiguës et traduisent un certain embarras face à une réforme portée par un gouvernement de gauche. Le mouvement du printemps 1983 peut donc être perçu, au même titre que le mouvement de 1976, comme un véritable tournant dans l'histoire du mouvement étudiant français. Mais surtout, ce mouvement montre que les analyses concluant à une apathie du milieu étudiant depuis 1976 sont en grande partie erronées et que, même si les « années 68 » sont bien terminées dans les universités, la politisation du milieu étudiant reste une réalité tangible dans les années 1980, et que le facteur politique demeure déterminant, comme le montre plus tard le mouvement de contestation contre la loi Devaquet.

¹ P. Turpin, *op. cit.*, p. 95.

III – 1986 : « un printemps en hiver »

Après des années de ce que beaucoup ont assimilé à une « atonie » de la jeunesse étudiante et lycéenne, le mouvement de novembre et décembre 1986 marque dans les esprits un réveil de la population jeune. L'« explosion » de 1986 se passe dans un contexte politique bien particulier et dans une période de troubles dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. De plus, le « silence » des universités et des lycées n'est pas si prononcé qu'on le laisse entendre, comme le prouvent les combats menés entre 1984 et 1986 par les étudiants et les lycéens.

A – Un contexte bien particulier

En étudiant la période allant de l'après-Mai 1968 à 1986, il apparaît que chaque grand mouvement de contestation venu des lycées et des universités correspond avec une période de forte progression des effectifs lycéens et étudiants. Cette concordance entre agitation et massification semble aussi se vérifier pour le mouvement de novembre et décembre 1986. À ce contexte scolaire « tendu » s'ajoute un contexte politique nouveau, celui de la cohabitation.

1 – La situation problématique de l'enseignement secondaire et supérieur

Dans l'enseignement supérieur, on parle en effet à cette époque d'une Université « débordée » par le nombre sans cesse croissant d'étudiants¹ : les chiffres ont été multipliés par 3 en 20 ans. Et si la population scolaire et universitaire a doublé de 1946 à 1970, elle progresse toujours en 1985 et 1986, en particulier dans le secondaire, où elle atteint 13,9 millions d'élèves². De 1981 à 1985, le nombre de bacheliers progresse de 60 000³. La population universitaire en 1985-1986 représente 18 % des effectifs scolarisés⁴ : la « prolongation scolaire » est un phénomène de plus en plus important. Il faut d'ailleurs dresser un tableau rapide de la population étudiante en 1985-1986. Il y a en France 919 100

¹ Jean-Michel Denis, *Les Coordinations, Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, éd. Syllepse, coll. « Le présent avenir », 1996, 205 p., p. 163.

² La Documentation française, *Jeunes d'aujourd'hui, Regard sur les 13-25 ans en France*, Paris, éd. La Documentation française, coll. « Notes et études documentaires », 1987, 354 p., p. 31.

³ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 163.

⁴ La Documentation française, *op. cit.*, p. 31.

étudiants dont 130 000 étrangers, soit 678 300 en province et 290 890 en région parisienne¹. La répartition selon les filières est la suivante : 252 331 en Lettres et Sciences Humaines, 125 607 en Droit, 124 755 en Médecine, 111 208 en Sciences, 62 867 en IUT, 53 655 en Sciences économiques et gestion, 34 280 en Pharmacie et 11 465 en écoles d'ingénieurs². Les plus nombreux fréquentent les premiers cycles : 61 744 en DEUG, 45 816 en licence, 33 548 en maîtrise, 22 752 en DUT, 16 592 en DEA, 7 786 en DESS, 5 584 en doctorat de troisième cycle. Les universités de Clermont-Ferrand sont, à la même époque, elles aussi confrontées à une forte hausse des effectifs : par exemple, en Sciences, 3 082 étudiants sont inscrits en 1986-1987 contre seulement 2 173 cinq ans plus tôt et en Lettres, plus de 1 700 inscrits supplémentaires sont recensés entre 1981 et 1986³. Mais derrière ces chiffres, de nombreuses inégalités demeurent dans le système éducatif. En effet, derrière la progression des effectifs, due à la croissance de la scolarisation et celle du nombre d'années d'études, on note toujours de fortes inégalités sociales. Dans les années 1980, on parle encore d'une « image inversée » par rapport à la population jeune⁴ : si les enfants d'ouvriers représentent 1/3 de la population jeune, ils ne représentent qu'1/7 des étudiants, alors que les enfants de cadres supérieurs, c'est-à-dire 12 % des jeunes, représentent 30 % des étudiants⁵. La démocratisation reste encore limitée. Elle profite aux couches populaires surtout dans les filières non, ou peu, sélectives comme en Lettres – le nombre d'étudiants y progresse de 112,5 % entre 1970 et 1988, en Sciences 159 %, en Sciences économiques et AE 219 % et dans les filières techniques des universités 287 %, alors que l'augmentation n'est que de 10 % en Médecine et 38 % dans les filières juridiques⁶. Au-delà des inégalités sociales, on note toujours des inégalités entre les sexes au milieu des années 1980. Si les jeunes filles sont devenues majoritaires à l'Université – elles représentent, en 1986, 75 à 80 % des élèves à l'université de Censier, par exemple⁷ – elles restent souvent « cantonnées » aux premiers cycles, pour 54 % d'entre elles⁸ et aux filières littéraires qui demeurent leur principal « pôle d'attraction »⁹. La

¹ Julien Dray, *SOS génération, Histoire intérieure du mouvement des jeunes de novembre-décembre 1986*, Paris, éd. Ramsay, 1987, 273 p., p. 272.

² *Ibid.*

³ A. Kergomard, *op. cit.*, p. 129.

⁴ Didier Fischer, *Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. Flammarion, 2000, 612 p., p. 480.

⁵ *Ibid.*, p. 480.

⁶ *Ibid.*, pp. 478-479.

⁷ David Assouline et Sylvia Zappi, *Notre printemps en hiver, Le mouvement étudiant de novembre-décembre 1986*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Cahiers libres », 1987, 330 p., p. 214.

⁸ *Ibid.*, p. 216.

⁹ La Documentation française, *op. cit.*, p. 93.

croissance des effectifs et la persistance des inégalités génèrent divers problèmes dans l'enseignement en France et sont à l'origine de graves conflits.

Si l'on regarde bien « l'état » du système éducatif français en 1986, on s'aperçoit que la crise ne date pas de l'arrivée d'un gouvernement de droite, mais qu'elle est bien antérieure, et concerne tous les niveaux, du secondaire au supérieur, en passant même par le primaire. Dans les lycées d'abord, on observe une nette dégradation des conditions de travail. Le pourcentage de classes de plus de 35 élèves passe, par exemple, de 15,3 % en 1984 à 38,8 % en 1988¹. Ce problème est à l'origine de tensions, comme à Tours, en octobre 1985, où les lycéens organisent des défilés et des grèves tournantes contre la surcharge des classes et demandent la création de treize classes dans les lycées de la ville². Le ministre de l'Éducation Nationale d'alors, Jean-Pierre Chevènement, annonce la création de 8 500 postes à l'agrégation et au CAPES, mais la mesure semble insuffisante. En effet, les problèmes de classes surchargées et de manque de professeurs persistent à la rentrée 1986, comme le prouvent les manifestations lycéennes de Rouen en octobre et novembre 1986³. Plus globalement, on reproche au système une « dévaluation générale des niveaux et l'effondrement des filières de recrutement des centres d'excellence »⁴, et une dégradation des conditions d'études lycéennes, due, pour certains, à la réforme Chevènement, qui « ne tient pas compte des réalités » et démontre la « boulimie de réformes éducatives du gouvernement socialiste »⁵. Les conditions de vie et de travail sont l'une des premières préoccupations des lycéens, comme en témoigne un sondage de la DLC – Direction des Lycées et Collèges, de juin 1986⁶ : 79 % des élèves de seconde associent lycée et fatigue ; 83 % des élèves de lycées professionnels pensent que les journées sont trop longues et 58,9 % d'entre eux se plaignent de locaux inconfortables. À Clermont-Ferrand, le problème des effectifs lycéens par classe a été posé dès 1984-1985. À Sidoine Apollinaire ou Montferrand, des grèves ont été organisées pour protester contre les classes surchargées. On note que les mouvements de ce type ne touchent à aucun moment les lycées de centre-ville, comme Blaise Pascal ou Jeanne d'Arc, où le taux d'encadrement professoral est plus important.

¹ F. Dubet, *op. cit.*, p. 324.

² « Manifestations de lycéens à Tours », *Le Monde*, 5 octobre 1985.

³ Jean-Paul Monferran, « Un visa pour la fac », *L'Humanité*, 25 novembre 1986.

⁴ Jacques Malherbe, « Les problèmes de l'après-Chevènement », *Le Figaro*, 19 mars 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ Cité par F. Dubet, *op. cit.*, p. 324.

Des problèmes de moyens touchent aussi les établissements d'enseignement supérieur. Malgré la progression des effectifs, aucune augmentation de crédits n'est notable entre 1980 et 1986 et le « coût des étudiants » – 19 500 francs par an pour chacun¹ – devient de plus en plus problématique. L'État ne « suit pas les évolutions » et agit dans l'urgence : l'Université est saturée et « le choix d'une Université de masse »² est imposé par la conjoncture. La progression des effectifs entraîne une véritable « course au diplôme ». Les inscriptions, par exemple, relèvent « de la course d'obstacles et de la foire d'empoigne »³ : les guichets sont fermés une fois le quota d'inscriptions atteint ; l'administration prend en compte le dossier scolaire, les mentions obtenues au baccalauréat et exige parfois des entretiens pour accepter un nouvel étudiant. La situation de l'enseignement supérieur entraîne un véritable mécontentement, comme l'illustre par exemple la manifestation UNEF-Solidarité Étudiante, devant le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le président du syndicat, Patrice Leclerc, insiste sur le « profond mécontentement existant face à l'aggravation des conditions de vie et d'études »⁴. Il souligne les conséquences du « plan Chevènement » : progression de 32 % des droits universitaires, suppression de la subvention de l'État à la sécurité sociale étudiante, création de formations pour l'élite, « les magistères, richement dotés ». La condition étudiante en 1986 est donc assez problématique, d'autant plus si l'on tient compte des problèmes de réussite et d'insertion professionnelle.

En effet, compte tenu des difficultés liées à la vie étudiante, financières notamment, beaucoup d'étudiants sont obligés de travailler, ce qui explique en partie le fort taux d'échec à l'Université : 2/3 des étudiants n'obtiennent pas le DEUG en 1985-1986⁵. Il existe une véritable idée de « gâchis » dans les universités : 40 % des étudiants sortent sans diplôme et la moitié échoue en premier cycle chaque année⁶. La « confiance » dans l'Université n'est plus de mise en 1986, surtout dans les « classes pauvres »⁷, les plus touchées par l'échec. La massification et la course aux diplômes ont indéniablement entraîné une dévalorisation des diplômes, qui se confirme à l'entrée sur le marché du travail. Si en 1973, la moitié des jeunes diplômés sont recrutés directement après l'obtention de leur diplôme, ils ne sont que 20 % en

¹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 483.

² *Ibid.*, p. 520.

³ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 56.

⁴ J.-P. Monferran, « Un visa pour la fac », *op. cit.*

⁵ Dominique Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Coursus », 1988, 185 p., p. 77.

⁶ Laurent Joffrin, *Un coup de jeune. Portrait d'une génération morale*, Paris, éd. Arléa, janvier 1987, 175 p., p. 115.

⁷ *Ibid.*

1986, et donc « 7/10 des jeunes passent par une instabilité professionnelle ou par le chômage »¹. La situation est encore plus préoccupante pour les jeunes filles, plus fortement scolarisées mais aussi plus fortement touchées par le chômage. Cette conjoncture entraîne une grande disparité dans le « statut » des jeunes : en 1986, sur 6 842 000 de jeunes âgés de 18 à 25 ans, 1 500 000 sont dans le système éducatif, 3 000 000 sont actifs, 250 000 sont au service militaire, mais beaucoup restent dans une situation « instable », particulièrement les 100 000 stagiaires, les 500 000 inactifs, les 1 000 000 au chômage et les 300 000 qui occupent des « postes spécialement créés par l'État »² pour limiter l'inactivité, dont les TUC. La situation « post-étude » n'est donc pas simple pour les jeunes, et les disparités s'accroissent, comme elles le font au sein de l'Université.

Effectivement, l'un des principaux reproches envers le système universitaire en 1986 est sa désorganisation, largement imputable pour certains à la loi Savary. Votée le 10 décembre 1983 et promulguée le 26 janvier 1984, la loi Savary est particulièrement « lente » à se mettre en place et reste peu appliquée entre 1984 et 1986, compte tenu de l'opposition de certains au texte. Critiquée pour sa complexité – 70 décrets y sont ajoutés, la loi est qualifiée d' « autoritaire et laxiste à la fois »³ par la droite : autoritaire car elle donne un large pouvoir au ministre, et laxiste car elle s'oppose, en principe, à la sélection. La droite dénonce la baisse de niveau engendrée par cette loi et surtout le système des trois conseils⁴. De plus, si la loi Savary met en place le principe d'autonomie, elle ne l'applique pas⁵, du fait de la tutelle du ministère, de la « lourdeur et [de la] multiplication des organes de consultation ». La loi Savary fait également l'objet de critiques d'universitaires, notamment Maurice Duverger, Laurent Schwartz, Alain Touraine, Raymond Aron ou Emmanuel Leroy-Ladurie, qui s'opposent à ses multiples implications, au rôle des personnalités extérieures et des syndicats⁶. Ces oppositions ralentissent le vote des nouveaux statuts : à la rentrée 1985, seulement 58 des 74 universités les ont adoptés, et toutes n'ont pas l'accord du Ministère de l'Éducation Nationale⁷. Tous ces « déboires font parler de la “très impopulaire loi Savary” », une loi qui

¹ Danièle Linhart et Anna Malan, *Fin de siècle, début de vie, Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, éd. Syros, coll. « Mouvements », 1990, 190 p., p. 15.

² *Ibid.*

³ André Robert, *Système éducatif et réformes*, Paris, éd. Nathan Pédagogie, coll. « Histoire de l'éducation », 1993, 254 p., p. 137.

⁴ *Ibid.*, p. 137.

⁵ Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand, tome 2 : Les épreuves, 1984-1988*, Paris, éd. du Seuil, 1991, 774 p., p. 734.

⁶ J. Minot, *op. cit.*, p. 93.

⁷ *Ibid.*

« enferme l'Université dans un carcan stérile à base de commissions politico-syndicales »¹. Les étudiants sont eux divisés quant à ce texte, comme on pu le voir à travers l'étude des mouvements de protestation de 1983, mais tous s'accordent sur les problèmes d'application, notamment l'obtention de stages pour les 78 DEUST créés en 1984 et 1985. Un autre phénomène semble à l'époque « inquiéter » dans les universités et les lycées : la « démobilisation » des masses étudiantes et lycéennes.

2 – Entre atonie de la masse et activisme militant

Il apparaît, très clairement, dans les années 1985 et 1986, que la jeunesse étudiante et lycéenne est moins « agitée » que celle des années 1970. Pour beaucoup, l'Université est paisible, les lycéens calmes depuis ce qui est considéré comme la « dernière grande manifestation » de 1976². L'indifférence semble régner dans la « bof génération ». La jeunesse étudiante et lycéenne est présentée comme individualiste : elle « accepte » la société telle qu'elle est³, au moins en apparence. On parle, avec dérision, de la « look génération », celle de l'apparence, ou de la « boss génération », faite d'individus studieux et conformistes⁴. Il n'existe, selon beaucoup, « aucune trace identitaire ou relationnelle »⁵ dans la jeunesse scolarisée, une population sceptique et individualiste, un « individualisme de la résignation et de l'effort »⁶. Dans une enquête des journaux *Le Point* et *Phosphore magazine* en septembre 1985, 80 % des élèves se déclarent satisfaits de l'enseignement reçu⁷. Ils sont devenus, selon le sociologue Robert Baillon, des « consommateurs d'école »⁸. L'état de léthargie dans lequel se trouvent étudiants et lycéens en 1986 est parfaitement illustré par le calme régnant à Nanterre. L'agitation et le mouvement étudiant s'y sont éteints⁹ et, aujourd'hui, « c'est l'irrévolution permanente »¹⁰. Si, comme l'a dit René Rémond, « Un temps, l'actualité s'est appelée Nanterre »¹¹, celle-ci est désormais une université comme les autres, et peut-être « pire » : « Nanterre-la-Folie » est devenue « Nanterre-RER » ou « Nanterre-la-sage »¹². Un

¹ J. Malherbe, « Les problèmes de l'après-Chevènement », *op. cit.*

² D. Borne, *op. cit.*, p. 77.

³ L. Joffrin, *op. cit.*, p. 74.

⁴ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, pp. 11-12.

⁵ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 14.

⁶ *Ibid.*

⁷ Jean Neuvecelle, « Lycéens : les profs réhabilités », *Le Point*, 2 septembre 1985.

⁸ *Ibid.*

⁹ D. Audibert, « Jours tranquilles à Nanterre », *Le Point*, 13 mai 1985.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Sylvie Dreyffus, « Nanterre a vingt ans : la contestation oubliée », *Le Figaro*, 13 mars 1985.

¹² *Ibid.*

certain espoir est né en 1981 avec la victoire de François Mitterrand et les manifestations spontanées de lycéens, faisant parler d'un « réveil politique de la jeunesse »¹, mais cet espoir s'est vite éteint, malgré les mobilisations de 1983 et 1984. À l'aube du mouvement de 1986, le *Figaro Magazine* titre, le 6 septembre 1986, sur une jeunesse « passée à droite, [une] évolution [qui] ne fait que commencer », démentant ainsi toutes les idées reçues, et *Le Monde Campus* du 20 novembre 1986 s'étonne : « Qu'ils sont sages ces étudiants »². Le silence des lycées et des universités, aussi relatif soit-il, est toujours associé à l'évolution du rapport entre politique et jeunesse.

Les jeunes des années 1980 semblent assez éloignés de la politique, en particulier des « hommes » et des partis, qu'ils associent souvent à « l'embrigadement, la manipulation, la malhonnêteté et la langue de bois »³. Étudiants et lycéens refusent de « se retrouver avec une étiquette », d'être un « mouton de Panurge »⁴. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement plus global, caractérisant toute la société, comme le prouve un sondage SOFRES publié par *Le Monde* en 1984⁵, dans lequel 82 % des Français affirment penser que les hommes politiques ne disent pas la vérité, et 62 % qu'ils ne traitent pas les bons problèmes. L'image des dirigeants politiques est donc largement altérée dans le pays, particulièrement chez les jeunes, qui, dès 1975, sont 75 % à se dire peu intéressés par la politique, un monde « compliqué, inquiétant et lointain »⁶. Ce rejet touche aussi bien la droite que la gauche et surtout « ceux qui ont une bonne connaissance du monde politique »⁷. Cette attitude donne l'impression que l'Université et le lycée ne sont plus des « espaces politiques », même si le débat est loin d'y être absent. Cette distance à la politique progresse dans les années 1980, avec l'alternance, la cohabitation et la crise économique, comme le prouve la faible participation des 18-25 ans aux législatives de mars 1986 : ils sont à peine 20 % à voter⁸. Les désillusions s'expriment par un « scepticisme ambiant », une progression des courants contestataires, mais surtout un rejet des formes traditionnelles d'expression et d'action politique⁹. Ainsi, les clivages partisans et la différenciation droite-gauche perdent leur sens.

¹ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 208.

² D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 214.

³ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 26.

⁴ *Ibid.*

⁵ Michel Carraud, *Que faire des jeunes ?*, *Radiographie d'une nouvelle fracture sociale...*, Paris, éd. Publisud, 1989, 213 p., p. 138.

⁶ La Documentation française, *op. cit.*, p. 163.

⁷ Annick Percheron, « Se faire entendre : morale quotidienne et attitudes politiques des jeunes », in Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre, France 1980*, Paris, éd. Gallimard, 420 p., pp. 129-165, p. 143.

⁸ M. Carraud, *op. cit.*, p. 141.

⁹ *Ibid.*, p. 139.

Ce rejet du politique entraîne un net désengagement de la « vie » des établissements où l'on ne vient plus chercher qu'un diplôme, et il explique la crise du syndicalisme connue dans la jeunesse : seulement 3 % des étudiants sont syndiqués en 1986¹. Cette faiblesse est largement due à l'effondrement de la culture révolutionnaire. En effet, comme l'affirme Jean-Claude Guillebaud, « au milieu des années 1970 prend fin en Europe le long après-guerre et la configuration qu'il avait instituée : discrédit des idées révolutionnaires, et même anarcho-libérales, rayonnement du marxisme, indulgence pour l'URSS »². L'extrême gauche, jusqu'alors moteur de l'agitation étudiante et lycéenne, perd ses marques, surtout après 1981. L'arrivée de la gauche au pouvoir, la crise économique, la massification et la diversification sociale font perdre « les velléités révolutionnaires de quelques uns »³. Malgré cela, la jeunesse étudiante et lycéenne reste proche des idées de gauche, du PS notamment, parti qui influence les nouvelles luttes de la « bof génération ».

Si la jeunesse de 1986 est différente de celle des années 1970, et ne refuse ni la société, ni l'autorité, elle manifeste toujours sa spécificité par une contestation active, ou plus passive, à travers la musique par exemple⁴. Elle participe à la société dans de nouveaux lieux, sur de nouveaux modes et autour de nouveaux thèmes⁵. Ainsi, comme on a pu le voir, elle se regroupe autour de nouveaux problèmes comme le chômage, la précarité de l'emploi, les Droits de l'Homme ou le racisme. Si le mouvement étudiant et lycéen paraît s'éteindre avec le recul des idéologies d'extrême gauche, l'indifférence ne caractérise pas pour autant ce milieu : c'est un monde « idéologiquement et politiquement atone et surmobilisé »⁶. Ce double paradoxe est parfaitement illustré par les mouvements d'agitation présents dans – ou autour – des universités et des lycées, qui concernent la lutte contre le racisme et l'Apartheid mais aussi des questions plus concrètes, relatives aux conditions d'études ou aux tentatives de réformes.

Qualifier les étudiants et les lycéens d'inactifs ou d'apathiques, semble être, à la lumière des combats menés entre 1984 et 1986, une erreur. En effet, à l'appel des syndicats, des groupes politiques, ou plus spontanément, ils se mobilisent à de nombreuses reprises dans

¹ O. Galland et M. Oberti, *op. cit.*, p. 101.

² Cité par Henri Weber, *Que reste-t-il de Mai 68 ? Essai d'interprétation sur les événements*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 214 p., p. 200.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 510.

⁴ M.-B. LORIZON, *op. cit.*, p. 334.

⁵ A. Percheron, *op. cit.*, p. 140.

⁶ François Dubet, François-Xavier Merrien, André Sauvage et Agnès Vince, *Universités et villes*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994, 318 p., p. 198.

ces années et ce autour de thèmes divers, d'abord directement liés à l'enseignement. Ce sont les conditions de travail qui inquiètent, comme l'illustrent les manifestations lycéennes de septembre 1985 pour protester contre la dégradation des conditions d'étude et les restrictions horaires¹. Ces problèmes sont aussi présents dans les universités où l'on s'inquiète du « manque de place »², comme chez les étudiants en Médecine, en grève en mars 1985 pour obtenir de meilleures conditions d'études et une égalité de salaire, quelle que soit la spécialité exercée³. Au problème des conditions de travail, on peut adjoindre celui des moyens, et implicitement de la sélection⁴. Les syndicats, UNEF-Indépendante et Démocratique en tête, demandent l'accessibilité de l'Université à tous et le maintien de toutes les UV constitutives des DEUG, menacées par les problèmes budgétaires en 1985⁵. La mise en place de toute sélection est vivement critiquée, comme en mars 1985, date à laquelle l'UNEF-Indépendante et Démocratique lance un appel à manifester contre la sélection à l'entrée en licence et contre la création d'« instituts du second cycle ». Le projet, présenté par Jean-Pierre Chevènement à la rentrée 1985, est vivement critiqué : une lettre ouverte, contresignée par des milliers d'étudiants, est envoyée au Ministre⁶. On lui demande de retravailler la note ministérielle⁷. Malgré la mobilisation, un arrêté est publié au *Journal Officiel* du 16 mars 1986 : il conduit à une généralisation des *numerus clausus* à l'entrée des universités, ainsi qu'à une pré-inscription obligatoire, et insiste sur « l'utilité » d'une mention⁸. Devant ce texte, les étudiants se mobilisent : l'UNEF-Indépendante et Démocratique envoie des lettres aux proviseurs, organise des réunions d'informations dans les lycées, avec élèves et parents, et multiplie les communiqués et les conférences de presse⁹. Le syndicat lance un ultimatum au Ministère de l'Éducation Nationale « sous peine de grève générale »¹⁰ : l'État doit suspendre la réforme du 1^{er} cycle, maintenir le libre accès à l'IUT pour tout bachelier, établir une équivalence DUT/DEUG, revaloriser le DUT¹¹, maintenir les sessions de septembre et la règle des 4/5 en fin de 1^{er} cycle, supprimer les quotas d'inscription et les stages obligatoires en second cycle,

¹ Jacques Malherbe, « Les lycées du Maine-et-Loire en révolte », *Le Figaro*, 17 septembre 1985.

² « Bonne rentrée », *Le Figaro*, 29 octobre 1986.

³ Jean-Yves Nau, « Après la grève des internes parisiens », *Le Monde*, 16 mars 1985.

⁴ Tract UNEF-ID, « Le tribunal nous a donné raison pour la libre inscription en 2^e cycle », Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.7.

⁵ *UNEF-Inform*, n° 155, 10 janvier 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.7.

⁶ Tract UNEF-ID, « Danger sélection », Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.7.

⁷ *Étudiants de France*, n° 67, décembre 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.7.

⁸ Éditorial de Frédéric Augendre, *Les dossiers de l'UNEF*, n° 77, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.8.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Résolution Cambadélis, *Résolutions et amendements*, Congrès UNEF du 27-30 avril 1984, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.2.

¹¹ *Ibid.*

augmenter les financements, construire des cités universitaires, améliorer les conditions de logement des étudiants et développer les aides¹. Si l'UNEF-Indépendante et Démocratique s'oppose à la réforme Chevènement, elle s'oppose surtout à la méthode et à l'absence totale de concertation. Elle critique aussi la possibilité pour les universités de créer des « instituts de second cycle » indépendants². Le syndicat parle de « viol [de] la parole envers les étudiants » et se considère en état de « légitime défense »³. La réforme de l'enseignement élaborée en 1984 et 1985 est donc un sujet sensible. Cependant, si elle entraîne les syndicats dans la lutte, la « masse » ne semble pas suivre, et ne réagit qu'à d'autres décisions du Ministère de l'Éducation Nationale, comme l'augmentation de 32 % des droits d'inscriptions pour 1985-1986.

Il faut noter également, une fois encore, le fort engagement des Clermontois dans les luttes menées entre 1984 et 1986, à commencer par la lutte contre les réformes Chevènement. Ce combat, s'il ne prend pas les formes traditionnelles des luttes étudiantes – manifestations, occupations, grèves – est néanmoins réel et mobilise largement les forces militantes locales. En effet, dès l'officialisation de la future publication du décret sur le passage en second cycle, l'AGEC se mobilise et lance – sur le modèle de l'action engagée nationalement par l'UNEF-Indépendante et Démocratique – une pétition contre l'instauration d'un concours entre le premier et le second cycle, qui est perçu comme une « atteinte au droit aux études et [qui] risque d'engager les étudiants dans la voie de la grève »⁴. Il faut d'ailleurs noter que l'AGEC s'était émue du projet dès l'arrivée de Jean-Pierre Chevènement au Ministère de l'Éducation Nationale : en octobre 1984, alors que le débat sur l'instauration d'une sélection en licence n'en est qu'à ses balbutiements, l'AGEC organise une première campagne d'information et d'action, avec l'envoi d'une lettre ouverte à M. Chevènement, l'organisation d'un référendum sur la question dans les facultés clermontoises et de délégations auprès des différents conseils universitaires⁵. Le syndicat clermontois proteste alors contre le projet de « restriction d'accès » applicable aux licences de sciences de l'ingénieur, de sciences administratives et de gestion, aux formations aux métiers de l'enseignement et de la recherche, des « types d'intitulés assez larges pour permettre de tout englober » selon l'AGEC. C'est selon le syndicat « la plus importante tentative de limitation du nombre d'étudiants en second cycle

¹ Résolution UPEAA, Résolutions et amendements, Congrès UNEF du 27-30 avril 1984, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.2.

² Résolution du BN de l'UNEF-ID, 8 mars 1985, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.4.

³ *Ibid.*

⁴ « Communiqué de l'UNEF-ID », *La Montagne*, 13 décembre 1985.

⁵ Tract AGEC, « Du nouveau sur la sélection et les concours », octobre 1984, Archives de l'AGEC.

qu'il n'y ait jamais eu »¹. Mais c'est surtout entre décembre 1985 et février 1986 que la bataille de l'AGEC contre ce projet va être la plus intense.

En effet, après avoir « informé » et mobilisé ses forces militantes en octobre et novembre 1985, l'AGEC « passe à l'offensive ». En décembre 1985, Alain Bussière, président de l'AGE, appelle les étudiants à « transformer les élections des conseils en référendum contre les manœuvres sélectionnistes » et « les graves menaces pesant sur les étudiants »². La mobilisation s'organise donc du côté des directions syndicales, notamment de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, qui obtient le 16 décembre le retrait du texte de l'ordre du jour de la réunion CNESER, alors que le projet s'est fait « sans aucune concertation préalable » et que « le ministère tente de faire passer un texte à la va-vite, au moment où les facultés sont désertées »³. Le même jour, le syndicat dépose une pétition au Ministère de l'Éducation Nationale, pétition qui a reçu plus de 130 000 signatures. Il parvient à « imposer un premier recul au ministère », puisque la présentation du décret est repoussée à la fin janvier 1986⁴. Entre janvier et février 1986, l'UNEF-Indépendante et Démocratique parvient à trois reprises à faire reporter l'examen du texte par le CNESER. Et surtout, fin février, le syndicat fait retirer définitivement le projet : sortie largement victorieuse des élections universitaires – avec 37,38 % des suffrages – l'UNEF-Indépendante et Démocratique est en position de force lors des négociations avec le ministre. Le syndicat fait des élections, comme l'avait demandé Alain Bussière, un symbole du rejet de la mesure et, même si « tout semble avoir été fait pour limiter le vote étudiant », la participation – largement en hausse – est un signal fort envoyé à ceux qui « voudraient bien se prévaloir d'une pseudo-apathie étudiante pour prendre des mesures à l'encontre de [leur] intérêt »⁵. Il faut néanmoins noter qu'au niveau national comme local, le mouvement d'opposition au projet Chevènement reste un « mouvement de militants », qui ne mobilise pas « la masse ». Il reçoit cependant un écho favorable à l'échelle clermontoise, ce qui s'explique aussi par l'intensité de certaines luttes au cours des mois précédents.

L'année 1985 est marquée à Clermont-Ferrand par la multiplication des combats étudiants et lycéens, combats qui sont livrés autour de différentes problématiques et

¹ *Ibid.*

² Lettre du président Alain Bussière aux élus et candidats UNEF-ID, 13 décembre 1985, Archives de l'AGEC.

³ Tract UNEF-ID, « Attention concours », janvier 1986, Archives de l'AGEC.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract AGECE, « Concours d'entrée en licence, ou le jeu du chat et de la souris », février 1986, Archives de l'AGEC.

contredisent l'idée admise d'une passivité de la jeunesse. Ainsi, à partir de mars 1985, l'AGEC se mobilise sur plusieurs problèmes : la réforme des statuts de l'université Clermont II, le calendrier des inscriptions pour l'année universitaire 1985-1986 et un projet du conseil d'université de Clermont II, instaurant un *numerus clausus* en licence, « pierre d'achoppement de tout le dispositif sélectionniste » selon les syndicats¹. Le conseil de gestion de la faculté de Lettres et Sciences humaines veut effectivement instaurer – contraint par la hausse des effectifs étudiants – un *numerus clausus* dans certaines filières : en première année d'Anglais par exemple, seules 250 inscriptions seraient admises en 1985-1986 contre 391 en 1984-1985². L'AGEC, formellement opposée à cette décision, demande au conseil de gestion « des garanties immédiates » et prépare une campagne d'action : envoi de lettres « en masse » au président d'université, information par voie de presse, rencontre avec les lycéens le 29 juin, jour des résultats du baccalauréat et pendant les inscriptions universitaires, du 3 au 16 juillet³. La campagne d'action est cependant limitée de fait puisqu'en juin 1985, le conseil de gestion abandonne officiellement le projet de limitation des inscriptions. L'abandon de ce texte, jugé « illégal et antidémocratique » par l'AGEC, est présenté comme une victoire du syndicat qui appelle à « rester attentif suite à l'annonce de problèmes d'encadrement et de suppression d'enseignements en Italien et Espagnol », et surtout face au maintien d'un *numerus clausus* en Sciences de l'éducation, constituant ainsi « une véritable déclaration de guerre aux étudiants »⁴. L'AGEC soulève également d'autres questions, notamment celle de la notation – « La question [...] est de savoir si l'administration ne limite pas officieusement le nombre de candidats à admettre dans l'année supérieure, la sélection se faisant [...] au travers des notes [et] sur la disponibilité pendant les vacances pour préparer les examens d'octobre, ceux qui travaillent étant défavorisés »⁵ – des oraux de rattrapage – qui commencent le lendemain des résultats d'examens – et du contenu de ces derniers – beaucoup parlent de questions d'ordre personnel, notamment d'orientation politique⁶. Mais l'action de l'AGEC ne se fait pas uniquement « contre » l'Université, comme le montre le lancement, en mai 1985, d'une campagne contre la suppression de sept postes d'enseignants-chercheurs, de six postes d'enseignants à la faculté de Lettres et Sciences humaines, la suppression de cours et la

¹ Compte-rendu de la réunion extraordinaire des élus et candidats UNEF-ID, 30 mars 1985, Archives de l'AGEC.

² Lettre du bureau AGECE aux élus et candidats UNEF-ID, « Inacceptable », avril 1985, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Communiqué de l'AGEC, 21 juin 1985, Archives de l'AGEC.

⁵ Tract de l'AGEC, 21 juin 1985, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

diminution du choix d'UV¹. L'AGEC lance donc une campagne pour le maintien des postes et décroche des audiences avec le Recteur, le président d'université et le maire de Clermont-Ferrand. Ces derniers obtiennent du Ministère, alors « sous pression », le maintien de cinq des sept postes d'enseignants-chercheurs². Le même type de mobilisation a lieu en décembre 1985 à la faculté de Droit : l'AGEC demande la création d'un poste d'enseignant en Droit civil, « afin que le Droit civil ne devienne pas une matière au rabais », ainsi qu'une mesure transitoire pour rattraper le retard de démarrage des cours³. En cas de non satisfaction de ces revendications, l'AGEC dit qu'elle « serait amenée à prendre toutes les responsabilités quant à l'organisation d'un mouvement de plus grande importance »⁴. On peut évoquer d'autres luttes menées par les Clermontois en 1985. Par exemple, à la rentrée universitaire 1985, les étudiants se mobilisent contre l'organisation de cours le samedi matin. Une pétition est lancée contre cette mesure, qui « signifie pour une bonne partie [des étudiants] un week-end réduit au dimanche »⁵. Malgré le succès de la pétition – qui recueille plus de 3 000 signatures en moins d'un mois – l'administration ne revient pas sur cette mesure et l'action étudiante s'oriente vers une nouvelle « solution » : obtenir des « arrangements individuels » avec les enseignants.

Il faut également noter qu'à l'approche de l'hiver 1986, les questions « purement universitaires » ne sont pas les seules à mobiliser le milieu étudiant clermontois, bien au contraire. Des thématiques de mobilisation présentes à l'échelle nationale sont très également mobilisatrices à l'échelon local. C'est ce qu'on observe en mai 1985, quand les syndicats étudiants, AGECE en tête, se joignent au mouvement engagé par les syndicats de travailleurs contre le projet de création, à Aulnat, d'un « centre de rétention pour les travailleurs immigrés et leurs familles » en situation irrégulière⁶. Les étudiants se joignent rapidement au mouvement protestant contre la stigmatisation de la population immigrée et les « prétextes gouvernementaux » à cette création : « humaniser les conditions de maintien temporaire sous surveillance des étrangers devant être reconduits à la frontière » et offrir des « conditions matérielles de séjour qui concilient le respect de leur dignité et leurs exigences inhérentes à leur maintien sous surveillance »⁷. On peut voir dans cette lutte un écho au courant antiraciste,

¹ Tract AGECE, « Inacceptable », mai 1985, Archives de l'AGECE.

² Tract AGECE, « Nouvelle victoire syndicale », juin 1985, Archives de l'AGECE.

³ Communiqué de presse de l'AGECE UNEF-ID, 13 décembre 1985, Archives de l'AGECE.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract AGECE, « Cours du samedi », octobre 1985, Archives de l'AGECE.

⁶ Lettre de la CGT Puy-de-Dôme à l'AGECE, mai 1985, Archives de l'AGECE.

⁷ *Ibid.*

très actif à Clermont-Ferrand notamment à travers l'action de SOS Racisme, véritable « levier politique ». Ceci est encore visible lors de la manifestation clermontoise du 26 septembre 1986, à l'occasion de la « journée européenne pour l'abolition de l'Apartheid », qui rassemble plus de 2 500 personnes dans les rues de la ville pour soutenir « la lutte héroïque des masses noires pour la dignité humaine contre le plus barbare des régimes de la planète » et pour protester contre « la féroce répression armée, financée et soutenue par les impérialistes américains et européens »¹. La lutte contre le racisme peut aussi prendre la forme d'une bataille « purement syndicale », comme c'est le cas en décembre 1985. Pendant ce mois de décembre, une militante UNEF, qui « a la fâcheuse particularité de ne pas être française »², est victime de plusieurs agressions pendant les cours de Droit de première année : début décembre, elle reçoit des insultes racistes par voie de « petits mots » dans l'amphithéâtre et le 10 décembre, elle est même obligée de quitter le cours après avoir reçu plusieurs projectiles. L'AGEC, qui dit « ne pouvoir tolérer de tels agissements [...] quels que soient [...] les positions politiques, philosophiques ou religieuses », en appelle à la protection des enseignants et des étudiants contre ce type de comportement et promet de recourir à la justice en cas de « récidive »³. Cet événement montre bien que la situation clermontoise est, par bien des aspects, « en adéquation » avec le contexte national. Un dernier mouvement doit être évoqué, car il illustre un autre aspect du mouvement étudiant et lycéen : le mouvement de soutien en faveur des travailleurs de l'entreprise Ducellier, en 1985, suite à l'annonce de la décision du groupe Valéo de délocaliser l'usine et de licencier l'ensemble des salariés puydômois. Cette décision, présentée par les syndicats comme une « répression à l'égard du personnel », est vécue comme le signe d'une « nette dégradation du tissu industriel régional » et a donc une « implication sur les potentiels de formation et de recherche des universités »⁴. Le mouvement de soutien aux « dudos » se traduit sur le terrain par un soutien financier – avec le lancement d'une collecte de solidarité dans les facultés clermontoises – mais aussi par un soutien « humain », notamment visible dans la participation d'étudiants à l'occupation du site. Mais assez nettement, malgré la multitude des combats engagés de 1984 à 1986, la « masse étudiante » ne descend que peu dans la rue. La seule exception à cette règle semble être, encore une fois, le mouvement des étudiants en EPS, en novembre 1985. Fin octobre, début novembre 1985, après l'annonce d'une nouvelle baisse des postes offerts au CAPEPS,

¹ Lettre du président de l'AGEC aux élus et candidats UNEF-ID, 16 septembre 1986, Archives de l'AGEC.

² Communiqué de presse de l'AGEC UNEF-ID, « À nos enseignants, à tous les démocrates », 18 décembre 1985, Archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

⁴ Communiqué FEN-CGT-CFDT, mars 1985, Archives de l'AGEC.

les étudiants de l'UEREPS de Clermont-Ferrand organisent plusieurs actions « spectaculaires » : le 9 novembre, ils sont plusieurs centaines à manifester dans le centre-ville et ils bloquent les routes, créant de vastes embouteillages ; le 10 novembre, ils occupent le Rectorat ; le 13 novembre, ils envahissent le stade Marcel Michelin et inscrivent des slogans sur la pelouse avant le match amical France-Australie et le 14, ils organisent une opération escargot¹. Leur action, si retentissante soit-elle, est cependant de très courte durée puisque dès le 15 novembre, l'assemblée générale des étudiants de l'UEREPS vote la reprise des cours, mais sans abandonner la lutte : les étudiants décident l'organisation de manifestations sportives chaque mercredi après-midi place de Jaude, manifestations qui auront lieu jusqu'en décembre. La période 1984-1986 est donc, à Clermont-Ferrand, une période particulière dans le milieu étudiant et lycéen puisque, si comme à l'échelle nationale, les sujets d'inquiétudes et de mobilisation sont nombreux, les « actions contestataires » sont limitées de fait par la faible participation de la « masse étudiante ». Ce constat donne au mouvement de novembre et décembre 1986 une dimension particulière, l'image d'un « mouvement surprise », porté par une « masse » peu engagée politiquement ou syndicalement, mais « socialement très impliquée ».

3 – La cohabitation de 1986 et ses conséquences en matière d'éducation

L'année 1986 reste, dans l'histoire politique française, comme celle de l'alternance, de la cohabitation, voire même selon certaines interprétations de la « coexistence »². Après la victoire du RPR aux élections législatives de mars 1986, la France connaît la première cohabitation de la Ve République. La cohabitation a dans un premier temps une « bonne image », celle de la tolérance, du changement : on en espère une solution à la crise économique et sociale. Mais en 1986, la cohabitation ne fait qu'encourager des conflits nés de cette crise. Il existe un réel « décalage » entre François Mitterrand, représentant des aspirations de la gauche française et Jacques Chirac, symbole, avec la nouvelle majorité, d'un profond libéralisme³. On parle alors d'une « situation politique exceptionnelle » et les

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 865, 15 novembre 1985, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

² Jean Charlot, « L'année politique », *Encyclopedia universalis, Universalis 1987*, Paris, éd. Encyclopedia universalis, 1987, p. 259.

³ Geneviève Coudin, « Capitalisme, socialisme, marxisme, communisme. Qu'en disent les étudiants français avant la chute du mur de Berlin ? », in Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesses et politique, Tome 1 : Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p., p. 371.

« querelles idéologiques sont au cœur des institutions et de la vie quotidienne »¹. Cette situation est due à l'opposition flagrante entre la politique menée jusqu'alors par les gouvernements de gauche et celle vers laquelle s'oriente le gouvernement Chirac : on parle d'un « retour reaganien de la droite au pouvoir », d'une « agressivité contre l'État providence et les valeurs socialistes »². La période allant de mars à novembre 1986 est perçue par une partie de la jeunesse comme une « agression » venue de la droite. Elle se sent la victime de « l'arsenal de lois » présenté, mais surtout, impuissante « dans l'action et la réponse »³. L'idée d'une jeunesse « cible » de la droite s'affirme, par ailleurs, à travers la perception des orientations prises en matière d'éducation.

En effet, le gouvernement Chirac compte réformer un système éducatif jugé « trop bureaucratique et centralisé »⁴ et l'ouvrir au monde extérieur « par la compétitivité et l'émulation » entre les universités. Cette orientation, annoncée dès 1985, marque toute la campagne des législatives. Le 3 février 1985, à la Convention des Clubs 86, la droite annonce qu'en cas d'alternance, elle abrogera la loi Savary, une loi qui selon elle « menace le niveau de connaissance », fait de l'Université « un lieu de palabre perpétuel, où le verbe démagogue est roi »⁵, une loi à laquelle étudiants et professeurs semblent opposés. Pour Jacques Chirac, « la rénovation de l'Université passe par une abrogation rapide de cette loi, quasi unanimement rejetée par les corps universitaires »⁶. La plate-forme RPR-UDF sur l'école, opposée à la gestion socialiste, se base sur la liberté d'enseignement, l'autonomie des universités, le relèvement des niveaux, l'assouplissement de la carte scolaire et la baisse du pouvoir des syndicats de gauche⁷. L'opposition d'alors veut revaloriser le baccalauréat et réorganiser les universités, chacune choisissant sa structure, ses modalités de fonctionnement et les « critères pédagogiques d'accès des étudiants »⁸.

L'inquiétude est donc vive du côté étudiant après la victoire de la droite aux législatives de mars 1986. L'UNEF-Indépendante et Démocratique, par exemple, demande, dès la mise en place du gouvernement, le maintien du caractère national des diplômes, des

¹ *Ibid.*

² Gérard Namer, *Mémoires et projets du mouvement lycéen-étudiant de 1986-1988*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1990, 191 p., p. 7.

³ *Ibid.*, p. 16.

⁴ P. Favier et M. Martin-Roland, *op.cit.*, p. 734.

⁵ Jacques Bompaire, « Un enjeu d'importance », *Le Figaro*, 10 avril 1985.

⁶ Michel Richard, « Loi Savary : l'enterrement », *Le Point*, 14 avril 1986.

⁷ Jacques Malherbe, « École : ce que voit l'opposition », *Le Figaro*, 30 janvier 1986.

⁸ *Ibid.*

droits d'inscriptions égaux pour tous, l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers, une augmentation de l'aide sociale et refuse toute sélection arbitraire¹. Les étudiants revendiquent le « droit à l'enseignement [garanti] quels que soient le lieu d'étude, d'habitation et l'origine sociale » et veulent être « jugés sur [leurs] connaissances et sur aucun autre critère »². Néanmoins, le gouvernement Chirac persiste et le 9 avril 1986, le Premier ministre va même « plus loin » lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale³. Le 10 avril 1986, il annonce l'abrogation de la loi Savary⁴ et, le 22 avril, celle de la réforme Chevènement concernant l'enseignement secondaire, pas encore appliquée, argumentant de la « situation nouvelle susceptible d'être créée par la future loi de l'enseignement supérieur »⁵ : la « réaction politique du gouvernement Chirac concerne aussi l'Éducation Nationale »⁶. En effet, le Premier ministre « prend à contre-pied » toutes les mesures de la gauche et revient manifestement, selon certains, à une « conception plus élitiste »⁷. Les réactions aux premières déclarations d'intention sont diverses : satisfaction du CELF, qui veut « rompre avec le flou et l'incertitude qui ont prévalu », comme de l'UNI, pour qui la loi Savary est « d'ores et déjà considérée comme caduque » ; inquiétude de l'ex-majorité, notamment de Luc Soubre, secrétaire national adjoint à l'éducation au PS, qui soupçonne une volonté d'instaurer « une concurrence sauvage aboutissant à délivrer des diplômes de valeurs différentes »⁸. L'UNEF-Indépendante et Démocratique s'interroge, elle, sur l'autonomie pédagogique, le statut national des diplômes et les droits d'inscription. Pour elle, « les premières victimes seront les étudiants : ils feront l'objet d'une sélection abusive et [...] obtiendront des diplômes accroissant les inégalités »⁹. L'UNEF-Solidarité Étudiante propose des assemblées-débats « sans a priori et sans démagogie », rassemblant professeurs, syndicats, personnels et étudiants : il lui semble « urgent que les étudiants puissent débattre de leurs problèmes et qu'ils soient informés de la réalité »¹⁰. Les premières orientations du gouvernement Chirac font donc l'objet de nombreux débats, qui ne font que s'amplifier au fur et à mesure des annonces.

¹ « Déclaration du BN de l'UNEF-ID », mars 1986, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.8.

² *Ibid.*

³ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 734.

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 27.

⁵ Frédéric Gaussen, « M. Monory abroge la réforme des lycées », *Le Monde*, 23 avril 1986.

⁶ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 619.

⁷ *Ibid.*, p. 596.

⁸ F. Gaussen, « M. Monory abroge la réforme des lycées », *op. cit.*

⁹ « Satisfaction à droite, inquiétude à gauche », *Le Monde*, 13-14 avril 1986.

¹⁰ Tract UNEF-SE, « Quel avenir pour l'Université ? », avril 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 46.

Pour « remettre en état » le système éducatif français, le Premier ministre fait appel à deux hommes expérimentés, l'un en politique, René Monory, et l'autre en matière d'éducation, Alain Devaquet, tous deux secondés par des équipes assez composites. Le Ministère de l'Éducation Nationale est donc confié en mars 1986 à René Monory, membre de la Commission des finances du Sénat de 1975 et 1977, puis ministre de l'Industrie et ensuite de l'Économie et des Finances dans les gouvernements Barre¹. Il est secondé par deux secrétaires d'État : Michèle Alliot-Marie, « chargée de l'enseignement » et Nicole Catala, « chargée de la formation professionnelle ». René Monory annonce des intentions « modérées » et on le qualifie vite de « père tranquille »². On peut dire qu'il procède plutôt « habilement », en réformant l'enseignement secondaire « par petites touches » et en s'opposant à la « mainmise de la gauche sur la FEN »³. On parle d'une « remise en ordre de l'autorité administrative sur la puissance syndicaliste »⁴. Au niveau de l'enseignement secondaire, René Monory reprend l'idée des « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac à l'an 2000 », taux fixé à 74 % après un rapport sur l'évolution du système éducatif⁵. Il crée une Direction de la prospective, chargée de calculer les modifications de flux d'élèves. Bien qu'il annonce qu'« il n'y aura pas de réforme Monory » en avril 1986⁶, les mesures prises, en particulier l'abrogation de la réforme Chevènement, celles concernant les premières et les terminales, ainsi que la favorisation de l'investissement des entreprises dans l'enseignement par des dégrèvements d'impôts⁷, démontrent le contraire. René Monory « gèle » également la mise en place des classes de seconde à options, projet de la gauche, selon lui démagogique⁸. Dès la rentrée 1986-1987, il parle d'une réelle réforme du secondaire, applicable en 1987 en seconde, 1988 en première et 1989 en terminale. Il entend faire du baccalauréat « la sanction d'une culture générale »⁹, et donc donner une place plus importante au contrôle continu et au livret scolaire. Il compte aussi mettre en place des séries moins spécialisées, rééquilibrer les « flux scientifiques » et les « flux littéraires »¹⁰. Le calendrier prévoit une consultation des partenaires sociaux en octobre et la présentation de la réforme en novembre 1986. Néanmoins, les grandes lignes du projet sont connues plus tôt : progression du travail

¹ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 619.

² *Ibid.*

³ J. Charlot, *op. cit.*, p. 262.

⁴ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 620.

⁵ C. Lelièvre et C. Nique, *op. cit.*, pp. 419-420.

⁶ Christian Makarian, « Monory fait le ménage », *Le Point*, 28 avril 1986.

⁷ *Ibid.*

⁸ Jacques Malherbe, « Réforme des lycées : le "non" de Monory », *Le Figaro*, 23 avril 1986.

⁹ Brigitte Seux, « Ce que sera le nouveau bac », *Le Figaro*, 24 septembre 1986.

¹⁰ *Ibid.*

personnel des lycéens, « clarification de la présentation et de la dénomination des baccalauréats », favorisation des baccalauréats scientifiques et rapprochement des baccalauréats généraux et technologiques¹. On voit donc que le Ministre de l'Éducation Nationale est assez enclin aux réformes malgré ses déclarations, ce qui ne semble pas tout à fait être le cas de son « homologue » du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En effet, Alain Devaquet, député RPR de Paris, est en partie nommé pour « rassurer les universitaires »² : professeur de Chimie à l'université Paris VI, chercheur et ancien normalien, il semble connaître les problèmes rencontrés par l'institution. Il avoue ne pas vouloir de « révolution » dans l'enseignement supérieur mais plutôt une révision liée à des questions de structures et de financement³. Cet avis est loin d'être partagé par son conseiller, Yves Durand, vice-président de l'UNI, animateur du GERUF – Groupe d'Étude pour la Rénovation de l'Université Française –, avec Roland Drago et Jean Foyer, tous « assez » conservateurs en matière d'éducation. Nommé en mars par Jacques Chirac comme « conseiller aux affaires d'éducation », Yves Durand défend une « vision de marché de l'Université » et pousse à la réforme, même si son libéralisme est « tempéré » par Alain Devaquet⁴. Il semble exister un vrai conflit de pouvoir entre les deux hommes : Yves Durand, conseiller de Jacques Chirac, presse le Premier ministre pour une réforme rapide et « radicale ». Alain Devaquet n'a donc pas une grande marge de manœuvre et subit de multiples pressions qui mènent à l'abrogation de la loi Savary. Jusqu'à l'été 1986, le ministre poursuit sur sa ligne « modérée » et tente de fortifier la recherche universitaire, de maintenir le CNRS, menacé par la droite « dure », de favoriser l'autonomie et une « sélection raisonnable »⁵. Néanmoins, de nombreux points contenus dans le projet présenté en juin 1986 sont issus de « réflexions autres » que celles du ministre⁶, qui parle lui de « réformes secondaires ». Ainsi, chaque article du texte présenté en juin semble « tempéré » par une limite énoncée, donnant ainsi l'impression d'une indécision entre réformisme absolu et modération : sélection possible à l'entrée des universités mais garantie d'une inscription à tous les bacheliers, maintien des diplômes nationaux mais encouragement des diplômes spécifiques, droits d'inscription libres mais fixés à « des niveaux raisonnables et contrôlés par

¹ Brigitte Seux, « Écoles, lycées, collèges : les choix de Monory », *Le Figaro*, 23 octobre 1986.

² P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 735.

³ J. Minot, *op. cit.*, p. 94.

⁴ L. Joffrin, *op. cit.*, p. 77.

⁵ Jean-Paul Croizé et Gérard Niraseou, « Alain Devaquet s'explique », *Le Figaro*, 4 juin 1986.

⁶ Jacques Malherbe, « Une nouvelle donne pour l'enseignement supérieur », *Le Figaro*, 13 juin 1986.

le gouvernement », regroupement d'UFR mais seulement « à des fins pédagogiques ou de recherches ». Un seul point de l'avant-projet présenté ne semble pas faire débat à droite : « l'assainissement des organes de direction des établissements supérieurs », limités désormais à deux, le conseil scientifique et le conseil d'administration, et « remaniés » au niveau de la représentation administrative, professorale et étudiante¹. L'hésitation entre une tendance « dure » et une tendance modérée se traduit par des divisions quant au texte, qui reprend par exemple des articles de la loi Savary, mais peut s'avérer « nettement plus inquiétant »² sur d'autres points aux yeux des syndicats qui y voient la création de « voies de garage à débouchés réduits et recrutement large ». Le texte est empreint d'idées venues de groupes comme le GERUF ou l'UNI, groupes proches de la nouvelle majorité, et ne peut donc susciter que de vives réactions chez certains, notamment chez les militants de gauche.

Les projets présentés par Alain Devaquet, même s'ils semblent « modérés », sont largement influencés par les propositions de la droite « dure », incarnée par le GERUF et l'UNI. En effet, Alain Devaquet, qui voulait uniquement amender la loi Savary, se voit « contraint » d'élaborer une loi sous les pressions d'Yves Durand et de Jean Foyer qui dépose une proposition de loi à l'Assemblée Nationale, largement « inspirée des thèses du GERUF et de l'UNI »³. Communiqué le 11 avril 1986 par 23 députés, le « maître-mot » du texte est incontestablement « autonomie »⁴. Jacques Chirac, dont la majorité à l'Assemblée Nationale dépend en grande partie de l'unité de l'UDF et du RPR⁵, demande donc à Alain Devaquet de rédiger un texte et de nouveaux statuts pour l'Université. Mais la plate-forme RPR-UDF semble à certains trop modérée et ces derniers, GERUF et UNI en tête, ne vont cesser de faire pression sur le ministre. Alain Devaquet voit alors chacune des mesures proposées critiquées par l'UNI, le GERUF, Jean Foyer et même Raymond Barre ou Jean-Claude Gaudin.

L'UNI a toujours fait savoir son opposition au texte Savary, texte qu'Alain Devaquet veut simplement amender. Dans le manifeste « Du refus à la renaissance », rédigé en collaboration avec les Cercles Universitaires⁶, l'UNI invite à ne pas collaborer à la mise en place de la loi Savary et à refuser le vote des statuts. Les premières orientations du

¹ *Ibid.*

² « Une Université à deux vitesses », *La lettre de PSA*, n° 30, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 27.

³ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 736.

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 27.

⁵ J. Charlot, *op. cit.*, p. 259.

⁶ « L'UNI contre la loi Savary », *Le Figaro*, 14 mai 1985.

gouvernement Chirac, certes assez modérées, suscitent de vives réactions à l'UNI, qui accuse le ministre de « reniement inadmissible et [de] faute politique grave »¹ et de vouloir, par ses orientations, « rallumer les guerres ». Mais c'est surtout dans le fascicule « La Renaissance : Enseignement supérieur et recherche » de février 1986 que s'exprime l'opinion de l'UNI, du GERUF et des Cercles Universitaires². Selon eux, l'enseignement supérieur est fortement dégradé et ne peut être redressé que par des mesures qui agissent en profondeur : la redistribution des moyens et une autonomie forte. L'Université « s'étouffe dans le carcan qui lui est imposé » et « sa vitalité intellectuelle s'anémie » ; elle comporte « trop de parties faibles et même des parties mortes » et son « potentiel intellectuel et humain [est] trop inégal ». La politique menée par la gauche n'a, selon le texte, que précipité la politisation et la dégradation d'un « système fondé sur la dépendance et l'irresponsabilité ». L'UNI et le GERUF prônent donc une reprise en main par des « mesures salutaires » et souhaitent « soustraire les organes de décision à la mainmise politico-syndicale ». Pour cela, il faut encourager l'autonomie financière, « renoncer au mythe de la gratuité des études supérieures »³ et prôner l'autonomie statutaire et l'autonomie pédagogique. L'UNI et le GERUF souhaitent également un retour des anciennes facultés par un remodelage des universités, une refonte du mode de désignation et de composition des conseils d'établissements, établissements qui, « dans leur intérêt mutuel [...], s'efforceront de recruter les meilleurs étudiants ». La vision d'une partie de la droite sur l'Université est donc loin d'être positive. Celle-ci doit être, selon elle, « dominée par des objectifs de qualité dans la formation et la recherche », « débarrassée du carcan administratif et bureaucratique ». Ces problèmes sont vus comme très anciens, liés à Mai 68, événement depuis lequel « l'Université vit dans le provisoire », et encouragés par la politique de gauche, en particulier la loi du 26 janvier 1984 qui ne fait « qu'accentuer les défauts de celle de 68 »⁴. Les positions UNI/GERUF vis-à-vis du système d'enseignement supérieur sont donc claires et de telles prises de positions suscitent de vives réactions.

Les déclarations des membres de l'UNI et du GERUF sont très controversées. Ainsi, les réactions au projet Foyer sont nombreuses et assez vives. Pour le SNESup, ce projet revient à « imposer un libéralisme forcené porteur de régressions accrues et de grande

¹ « L'UNI : "stupéfaction et réprobation" », *Le Figaro*, 28 mars 1986.

² « La Renaissance : Enseignement supérieur et recherche », fascicule GERUF, UNI et Cercles universitaires, 16 p., Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

ampleur»¹. Les orientations prises par le ministre suite aux pressions marquent une « aggravation de la politique d'austérité », « une précarisation de l'emploi » et sont issues de « diverses compromissions avec l'extrême droite ». Le SNESup s'oppose à un texte « dicté » par l'UNI, le GERUF et les Autonomes, dont Michèle Alliot-Marie, « ex-bras droit d'Alice Saunier-Séité », Yves Durand ou Jean Foyer, un « UNI bon teint », le « champion de la peine de mort ». L'opposition s'en prend donc aux personnalités de droite et à leurs groupes. La FEN et le SNESup demandent par exemple la suppression des subventions publiques à l'UNI, un « groupuscule d'extrême droite aux tendances anti-syndicales et racistes évidentes »². Cette demande s'appuie sur le rapport d'une commission d'enquête du Parlement, qui a montré les liens entre l'UNI et le SAC en 1982, date à laquelle ce dernier est interdit. Pour beaucoup, les projets de loi sont une « réaction » à la loi Savary : les « mandarins veulent retrouver la maîtrise des conseils universitaires » et la droite veut rétablir la sélection à l'entrée de l'Université³, prouvant par là même son libéralisme « éhonté » et son refus de la centralisation. Les étudiants s'opposent également aux projets présentés, dont le projet du GERUF, « émanation de la droite ultra »⁴. Dès janvier 1985, ils s'inquiètent de la composition des conseils d'universités, du maintien de l'autonomie, mais également de la suppression du régime de sécurité sociale étudiante, qui doit être rattaché au régime général dans le projet GERUF, ou de la remise en cause du statut de « pion à mi-temps ». Ces mesures sont jugées trop « ultras » pour être réalisables, mais suscitent néanmoins la crainte : « l'avenir n'est pas rose » selon les militants. L'avant-projet Devaquet, « commandé » par l'UNI et le GERUF selon les syndicats étudiants, est « intolérable » : il marque le retour de l'autoritarisme et du mandarinat, c'est une loi « inacceptable et dangereuse »⁵. Ces premières réactions étudiantes s'amplifient en avril et mai 1986, surtout suite à l'annonce de l'augmentation des droits d'inscription. Le ministre cède par là aux pressions conservatrices et promulgue un arrêté le 24 juin 1986 fixant le montant des droits universitaires à 450 francs pour 1986-1987⁶. Avant même le vote des textes Devaquet et Monory, la controverse sur la réforme de l'enseignement secondaire et supérieur est donc forte.

¹ Tract du SNESup, « Rassembler pour résister », 21 avril 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

² *Ibid.*

³ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 621.

⁴ « Les projets de la droite ultra », *La lettre de PSA*, n° 29, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 27.

⁵ *Ibid.*

⁶ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 28.

B – La « gestation » du mouvement : du débat à l'explosion

Sentiment d'une politique « anti-jeune », opposition aux premières annonces gouvernementales : c'est dans un contexte particulièrement « favorable » à un mouvement de contestation que naît la protestation de novembre et décembre 1986. Il faut tout de même noter que bien avant d'impliquer les étudiants et les lycéens, le débat sur la réforme de l'enseignement secondaire et supérieur fait rage dans les milieux politiques, universitaires et institutionnels. Dès la « confirmation » des textes, les réactions se multiplient, comme les actions protestataires, qui ne font, au cours des semaines, que monter en puissance.

1 – Le débat politique et universitaire

Il est indéniable que dans un premier temps, Alain Devaquet rencontre plus d'opposition au sein de la majorité que dans les autres courants politiques. Il s'oppose, dès son arrivée rue Descartes, aux conservateurs et aux ultra-libéraux qui demandent le « démembrement » du CNRS, de l'INRA ou de l'ORSTOM – Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer¹, ce qu'il refuse de faire. L'annonce de la réforme du CNRS et de l'INSERM par Alain Devaquet provoque une vive réaction de la droite libérale, notamment de l'UNI, dont le président Jacques Rougeot demande « l'éclatement de structures sclérosées et centralisées »². Le GERUF s'oppose, lui, à la nomination de Serge Feneuille, universitaire de gauche, à la tête du CNRS³. La confrontation entre attitude modérée du ministre et libéralisme d'une partie de la droite marque toute la période de la conception du projet, opposition symbolisée par la « lutte » Devaquet-Durand. La droite est donc particulièrement divisée autour du projet Devaquet, que beaucoup trouvent trop timoré, notamment l'UNI. Elle demande par exemple de donner la direction des conseils universitaires à des « professeurs de rang magistral »⁴. Les Cercles universitaires, tout comme le Syndicat autonome des enseignants, veut aller « plus loin dans l'autonomie de la sélection »⁵. Tous regrettent qu'Alain Devaquet « ait préféré temporiser à son arrivée rue Descartes »⁶. Pour l'UNI par exemple, « il n'y a pas à attendre que le texte de loi soit connu »

¹ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 735.

² « L'UNI invite les universitaires à anticiper sur la loi Devaquet », *Le Monde*, 10 octobre 1986.

³ Christian Makarian, « Tableau noir pour Devaquet », *Le Point*, 23 juin 1986.

⁴ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 631.

⁵ Jacques Malherbe, « Université : le projet Devaquet est discuté cet été », *Le Figaro*, 21-22 juin 1986.

⁶ Gérard Courtois, « M. Devaquet accepte d'importantes retouches au projet de réforme de l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 31 octobre 1986.

concernant la restructuration des universités, l'accréditation des diplômes et les droits universitaires¹. L'influence des différents lobbies se fait donc fortement ressentir dans la « formulation » des textes et dans l'attitude gouvernementale, notamment celle de Jacques Chirac, qui oblige Alain Devaquet à « infléchir » ses propositions en juin 1986².

De son côté, l'opposition de gauche est assez faible avant l'entrée de la jeunesse dans la lutte, et certains projets, comme la diversification des ressources et la création de diplômes spécifiques aux universités, semblent créer un certain consensus dans le milieu politique³. Pourtant, Alain Devaquet craint particulièrement un « mouvement venu de l'opposition socialo-communiste » visant à déclencher une campagne d'agitation⁴. Cette crainte s'amplifie en juillet 1986, après le passage du texte devant le Conseil des ministres, quand le PC parle d'un texte inconstitutionnel qui ne respecte pas « le principe d'égalité d'accès à la formation » et qui « étouffera la pluridisciplinarité »⁵. La CFDT entend combattre une « autonomie sclérosante ». Pour le SNESup, le texte est inacceptable car il conduit à un « démantèlement du service public d'enseignement supérieur »⁶, et il s'y oppose fermement, comme il l'a fait contre le projet Foyer. La CGT appelle dès juillet à une « rentrée de lutte »⁷ contre le projet Devaquet. Le PSU incite à agir « pour un autre système de formation », une Université ouverte et propose des « solutions alternatives »⁸ : contrôle collectif des étudiants sur des aspects de la gestion et de la pédagogie, orientation du potentiel humain et matériel vers l'enseignement et mise en place d'une « évaluation non arbitraire et mutuelle des enseignements délivrés ». Le PS reste lui assez discret dans les premiers mois du gouvernement Chirac, même s'il déclare regretter « l'impossibilité pour de nombreux jeunes de milieux populaires d'avoir accès à l'enseignement supérieur » induite par la réforme. Il s'oppose à la « dégradation des conditions de formation », à « l'officialisation de la sélection », à l'instauration d'une « l'Université payante » et parle d'un « projet revanchard »⁹. Mais sa récente défaite électorale l'oblige à un certain silence devant une droite majoritaire à l'Assemblée Nationale.

¹ *Ibid.*

² J. Minot, *op. cit.*, p. 95.

³ Antoine Reverchon, « Le combat incertain de M. Devaquet », *Le Monde de l'Éducation*, n° 132, novembre 1986.

⁴ Jacques Malherbe, « Université : une réforme sans excès », *Le Figaro*, 12 août 1986.

⁵ « La majorité considère que le projet Devaquet est un premier pas », *Le Monde*, 25 octobre 1986.

⁶ J. Malherbe, « Université : une réforme sans excès », *op. cit.*

⁷ Jean-Paul Monferan, « Échec de la loi », *Le Monde*, 9 décembre 1986.

⁸ Tract PSU, « Loi Devaquet : un projet dangereux pour l'avenir des jeunes », 27 novembre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁹ *Ibid.*

Avant d'être adopté définitivement, le projet Devaquet passe devant différents organes consultatifs ou décisionnels, qui conseillent le ministre ou amendent le texte, dans un sens plus ou moins libéral. Ainsi, la première « mouture » du projet, prête à la fin mai 1986, suite à une « bataille âpre » au sein de la majorité, passe devant le CNESER qui donne un avis consultatif mais obligatoire, car demandé par le Conseil d'État. Le 1^{er} juillet 1986, un premier vote rejette le texte à 27 voix contre 24, plus 2 abstentions¹, mais tous les membres ne sont pas présents. Un deuxième vote est donc organisé le 4 juillet par le CNESER qui adopte le texte à 36 voix pour, 28 voix contre et 4 abstentions². Une fois le « feu vert » du CNESER accordé, le texte Devaquet passe en Conseil des ministres le 11 juillet 1986, où il est adopté malgré l'opposition de certains conseillers de Jacques Chirac³. Ainsi, après de longs débats, la loi Devaquet s'oriente, pour certains, vers une « officialisation » de la sélection, la création de diplômes spécifiques, la liberté des droits d'inscription, l'augmentation du pouvoir des professeurs de rang A, prépondérants dans les conseils d'étude et de vie universitaire, le retour à la thèse d'État et la création d' « établissements publics fédérés »⁴. Le projet doit ensuite passer à l'Assemblée Nationale, pendant la session extraordinaire de juillet, pour, selon la majorité, « couper l'herbe sous le pied [des] minorités agissantes de gauche qui rêvent de soulever une vague de contestation chez les étudiants »⁵. Pour « passer » encore plus rapidement, le texte est allégé et 20 articles sont rédigés sous forme de décrets ou d'arrêtés. Mais l'Assemblée Nationale est « encombrée » à l'été 1986 et le passage de la réforme est reporté. En septembre, le texte passe devant le Conseil économique et social qui, le 24 septembre 1986, par l'intermédiaire de son rapporteur Jean-Louis Mandinaud, rend ses conclusions sur les aspects sociaux, économiques et culturels du texte⁶. Malgré l'opposition de la CGT et l'abstention de la FEN et de la CFDT⁷, il est approuvé par 168 votants contre 13 voix contre et 12 abstentions. Le Conseil économique et social accepte une grande partie du texte, mais regrette la faible représentation des ATOS dans les conseils d'universités. Il veut redonner aux établissements une taille compatible avec l'accueil des élèves et souhaite élargir la réflexion sur la nécessité de développer les formations techniques supérieures, la mobilité des étudiants et veut faciliter l'accès des non bacheliers à l'Université⁸. Pour faire taire les

¹ « Le CNESER repousse le projet sur l'enseignement supérieur », *Le Monde*, 3 juillet 1986.

² « Feu vert pour la loi Devaquet », *Le Monde*, 8 juillet 1986.

³ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 737.

⁴ A. Robert, *op. cit.*, p. 160.

⁵ J. Malherbe, « Université : le projet Devaquet... », *op. cit.*

⁶ Alain Devaquet, *L'amibe et l'étudiant, Université et recherche : L'état d'urgence*, Paris, éd. Odile Jacob, 1988, 329 p., p. 219.

⁷ J.-P. Monferan, « Échec de la loi », *op. cit.*

⁸ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 220.

polémiques nées autour du texte, le Conseil économique et social estime « qu'il n'est pas de son ressort de s'interroger sur l'opportunité d'une réforme »¹.

Après cet examen, c'est au tour de la CPU de réagir, mais cette fois sans être sollicitée par le Ministère. En effet, la CPU, n'ayant pas été consultée dans l'élaboration du texte, adopte une attitude « franchement critique » envers le projet et le programme Devaquet. Elle rejette la formule de « l'établissement public fédéré », la création des conseils constitutifs. L'opposition vient autant d'hommes de gauche que de droite, notamment Dimitri Lavroff, président de l'université de Bordeaux et conseiller RPR de la ville. Pour prouver leur détermination, 40 présidents en fonction et 20 ex-présidents lancent une pétition contre l'autonomie, la sélection, la modification des études doctorales et la réforme des structures universitaires². Cette objection de la CPU n'empêche nullement l'arrivée du projet devant le Sénat le 23 octobre 1986, après un premier report. Le passage devant la Commission des Affaires Culturelles du Sénat, présidée par Maurice Schumann, fait craindre à beaucoup un amendement « dur » du texte, compte tenu de la vigueur des sénateurs, ainsi que le choix d'un passage de la loi en « 49.3 » pour imposer un vote rapide³. Le jour du dépôt du texte au Sénat, le groupe communiste présente une motion d'irrecevabilité⁴, vite rejetée. Le 29 octobre 1986, le Sénat adopte le projet à 227 voix contre 79, après un « débat passionné et rapide »⁵. Le texte, amendé par les sénateurs dans un sens libéral, précise les dispositions d'accès à l'Université, augmente le rôle des recteurs et fixe une fourchette de droits d'inscriptions⁶. Cependant, Alain Devaquet s'oppose à ce durcissement du texte, et donc à Adrien Gouteyron et Paul Séramy, rapporteurs du projet de loi au Sénat, entraînant une nouvelle hésitation sur la formulation des textes qui, en définitive, est assez floue et susceptible de nombreuses interprétations⁷. L'élaboration de la réforme Monory est elle beaucoup moins problématique, même si l'inquiétude monte chez les lycéens devant l'absence de concertation⁸. Le ministre envoie seulement une note aux proviseurs de lycées techniques et de lycées d'enseignement général sur son projet. Il leur demande de lui faire part de leur « sentiment de responsables et

¹ Gérard Courtois, « Le projet de M. Devaquet se heurte à l'hostilité des présidents d'universités », *Le Monde*, 27 septembre 1986.

² *Ibid.*

³ Tract PSA, « Flash dernière : loi Devaquet – Stop », octobre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁴ J.-P. Monferan, « Échec de la loi », *op. cit.*

⁵ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 226.

⁶ *Ibid.*, pp. 224-225.

⁷ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 623.

⁸ J.-P. Monferan, « Échec de la loi », *op. cit.*

de techniciens » et « d'examiner comment les projets seraient applicables »¹. Leurs réponses sont prises en compte dans l'élaboration du texte qui doit être envoyé le 2 décembre au CEGT – Conseil de l'Enseignement Technique et Général². Concertées ou non, approuvées ou non, les réformes Devaquet et Monory, celles qui vont susciter l'opposition des lycéens et des étudiants, sont prêtes à la fin de l'année 1986 à quelques détails près.

Malgré les divers amendements ajoutés, le projet Devaquet reste largement en retrait par rapport au texte « Foyer-GERUF », prônant l'autonomie pédagogique, gestionnaire et juridique³. Il table sur une modernisation de l'Université, une adaptation au monde du travail et vise, selon Dominique Borne, à « pallier l'échec par la sélection »⁴. Le projet Devaquet, qui entend montrer et résoudre les problèmes de l'Université, commence par attribuer des missions à l'institution : conserver et transmettre le patrimoine des connaissances, développer la recherche et assurer sa valorisation, préparer les enseignants et les formateurs, participer à l'effort économique et social des régions, prendre part à la coopération internationale, respecter la conception laïque et la neutralité des valeurs de la République et de la démocratie⁵. Toutes ces missions ne peuvent être respectées, selon le texte, que grâce à des changements majeurs de l'Université. L'article 2 de la loi Devaquet transforme en premier lieu les EPCSCP, créés par M. Savary, en EPES – Établissements Publics d'Enseignement Supérieur⁶. Devant l'affluence d'étudiants, le texte prévoit la possibilité de réunir certaines universités, et, si nécessaire, de créer des universités « expérimentales », dont le statut est fixé par le Conseil d'État⁷. Il établit la possibilité pour chaque département de demander à « être institué en une université »⁸. La loi instaure également une modification de l'accès à l'Université. Le premier cycle est ouvert à tous les bacheliers, même si l'alinéa 2 de l'article 31 accorde des « dispenses » de l'État, laissant une possibilité d'accès aux non bacheliers. Cependant, chaque université aménage ses propres conditions d'accès à certaines formations, instituant une sorte de sélection-orientation⁹. De plus, un amendement de la Commission des Affaires Culturelles rend impossible, pour les non admis, le dépôt d'un recours devant les

¹ « M. Monory consulte les provideurs sur la réforme des lycées », *Le Monde*, 13 novembre 1986.

² « Le lycée Monory est prêt », *Le Figaro*, 13 novembre 1986.

³ D. Fischer, *op. cit.*, p. 470.

⁴ D. Borne, *op. cit.*, pp. 77-78.

⁵ J. Minot, *op. cit.*, p. 96.

⁶ *Ibid.*, p. 97.

⁷ G. Courtois, « M. Devaquet accepte d'importantes retouches... », *op. cit.*

⁸ J. Minot, *op. cit.*, p. 88.

⁹ *Ibid.*

Recteurs d'académie¹, mais oblige ces derniers à prendre toutes les inscriptions. L'autonomie des universités à « déterminer les conditions d'accès aux différentes formations »² mentionnée dans la loi, démontre clairement la volonté de sélection par l'orientation, ce qui est néanmoins considéré par Jean-Baptiste Duroselle comme une modification « mineure » compte tenu de « l'hypocrisie actuelle du système »³. Le texte Devaquet envisage le maintien des diplômes nationaux, la possibilité de créer des diplômes spécifiques et conserve le doctorat « type Savary »⁴, tout en rétablissant le doctorat d'État. Comme pour la sélection, l'idée d'une égalité des diplômes est « apparente » en 1986, preuve en est la publication du classement des universités⁵. Pour satisfaire les étudiants qui désirent des diplômes à valeur nationale et les universitaires qui veulent que chaque université soit habilitée à délivrer ses propres diplômes, la réforme Devaquet précise différents mécanismes. L'article 28 spécifie que les universités « détermineront librement les formations qu'elles dispensent et les diplômes qu'elles délivrent », chaque diplôme devant porter la mention de l'université qui l'a délivré. L'article 29 stipule que chaque université peut demander que les diplômes soient accrédités par l'État, qu'ils obtiennent une valeur nationale et entrent dans le « fonds de diplômes nationaux »⁶, ce qui implique une « base de connaissances, de méthodes de travail et d'attitude intellectuelle ». Cette diversification des diplômes est censée favoriser l'entrée dans le monde du travail au niveau local. La loi Devaquet indique aussi une limite des droits d'inscriptions, fixée au double du minimum établi par arrêté ministériel⁷, soit de 400 à 800 francs par an et par étudiant. La fourchette est revue de 1 à 3 par un amendement de la Commission des Affaires Culturelles⁸. La loi inclut aussi une « redistribution » des ressources des universités. Jusque là, elles proviennent à 80 % des subventions de l'État et à 20 % des collectivités territoriales, des entreprises et des fonds propres⁹. Le texte Devaquet augmente la part du budget des collectivités territoriales dans les universités implantées dans leur secteur, et envisage le financement des laboratoires universitaires par les entreprises, grâce à des contrats de recherche et des « collaborations ponctuelles »¹⁰. Enfin, la loi Devaquet annonce une « reconstruction » des conseils d'université. Deux conseils, le conseil d'administration et le

¹ A. Robert, *op. cit.*, p. 161.

² J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 391.

³ Jean-Baptiste Duroselle, préface de *L'année politique, économique et sociale en France*, Paris, éd. Le Moniteur, 1987, 840 p., p. 12.

⁴ G. Courtois, « M. Devaquet accepte d'importantes retouches... », *op. cit.*

⁵ J. Minot, *op. cit.*, pp. 102-105.

⁶ *Ibid.*

⁷ D. Fischer, *op. cit.*, p. 471.

⁸ A. Robert, *op. cit.*, p. 161.

⁹ J. Minot, *op. cit.*, pp. 101-102.

¹⁰ *Ibid.*

conseil scientifique, avec chacun soixante membres, gèreront la vie des universités et remplaceront les trois conseils de la loi Savary¹. Ces conseils sont dominés par les professeurs, au détriment des ATOS et des étudiants, qui gardent chacun 15 % de représentants². De plus, un amendement confie aux seuls professeurs le choix des personnalités extérieures qui siègent dans ces conseils, renforçant ainsi un peu plus leur pouvoir. La loi Devaquet, qui se veut une loi de compromis, comporte de nombreux articles susceptibles d'être rejetés par la population étudiante et lycéenne, ce qui ne tarde pas à se faire, de même que pour la réforme Monory.

La réforme des lycées imaginée par René Monory se base d'abord sur une réduction du nombre de séries et sur un baccalauréat moins spécialisé. La classe de seconde devient commune à tous les lycéens : la « seconde de détermination », instituée en 1979 par Christian Beullac, est supprimée au profit de la reconstitution de sections³ et des options facultatives sont annulées. L'orientation en séries littéraires et scientifiques se fait définitivement en première⁴. La réforme crée quatre filières au baccalauréat de Lettres – Lettres-mathématiques, Lettres-arts, Lettres-économie et Lettres-langues – et quatre au baccalauréat technologique au lieu des 18 en 1985-1986, chacun de ces diplômes ayant une appellation « plus explicite »⁵. La réforme, annoncée à la mi-octobre, prévoit une redistribution des enseignements entre un « noyau central national » et des « options assurées par les régions », ainsi qu'une réforme du statut des enseignants⁶. De nombreuses options facultatives disparaissent, comme les Sciences naturelles dans le tronc commun, l'initiation aux Sciences économiques, la seconde et la troisième langue vivante en classe de seconde, la deuxième langue en classe de première et de terminale, ainsi que le Latin et le Grec, sauf en section Lettres-langues⁷. La réforme Monory allège les programmes et diminue le nombre d'heures de cours, en contrepartie d'une année scolaire de 36 semaines, contre 35 auparavant⁸. Les horaires maximums de cours sont compris entre 26 et 30 heures par semaine, une baisse compensée par l'augmentation du travail personnel, censé être compris entre 3 et 5 heures par jour⁹. Enfin, le baccalauréat associe examen final et contrôle continu. L'accès à des études supérieures nécessite la réussite

¹ G. Courtois, « M. Devaquet accepte d'importantes retouches... », *op. cit.*

² A. Reverchon, « Le combat incertain de M. Devaquet », *op. cit.*

³ Philippe Bernard, « Tir groupé contre la réforme Savary », *Le Monde*, 4 décembre 1986.

⁴ Brigitte Seux, « Écoles, lycées : ce qui changera », *Le Figaro*, 21 octobre 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ Philippe Bernard, « La réforme des lycées et du baccalauréat », *Le Monde*, 30 septembre 1986.

⁷ P. Bernard, « Tir groupé contre la réforme Savary », *op. cit.*

⁸ Brigitte Seux, « Grand Vent », *Le Figaro*, 21 octobre 1986.

⁹ « Le lycée Monory est prêt », *op. cit.*

des disciplines optionnelles correspondant aux filières choisies dans le secondaire. La réforme Monory est donc sujette à controverses qui, cumulées au débat sur la loi Devaquet, font de l'enseignement un sujet sensible à la fin de 1986.

2 – Premières réactions et premières actions

Pour beaucoup d'universitaires, la loi Devaquet n'est qu'une « réaction politique », et pas une « réforme raisonnée »¹. Ils y voient un retour aux anciennes facultés, un frein à l'activité universitaire et une réforme incohérente, l'autonomie souhaitée étant difficilement applicable. Cette opposition est visible dans la pétition des présidents d'université, pétition qui compte, en octobre 1986, 90 signataires, dont quarante présidents en fonction et cinquante ex-présidents, notamment René Rémond, Robert Escarpit ou même Michel Alliot, l'époux de Michèle Alliot-Marie, alors Secrétaire d'État à l'éducation². Professeurs et responsables universitaires refusent le texte et l'expriment parfois, comme ceux de Villetaneuse, à travers un communiqué envoyé au Ministère de l'Éducation Nationale fin octobre 1986³. Le même type d'action est engagé par Claude Kordon, président du CNRS ou Guy Ourisson, professeur à l'université Louis Pasteur de Strasbourg, vivement opposés au système de thèses⁴. D'autres mènent des actions particulièrement significatives de cette opposition, comme Alain Le Bihan, doyen de la faculté de Sciences de Brest, qui démissionne dès le 16 mai 1986 pour dénoncer le « texte le plus néfaste qui n'ait jamais régi l'Université française » : il craint de voir les universités de province devenir des « collèges universitaires »⁵. Hormis ces prises de position nettes, la réforme suscite dans le monde universitaire « plus de lassitude que de passions »⁶. Selon le rapporteur du projet, Paul Séramy, le texte « ne déchaîne ni enthousiasme, ni opposition farouche. C'est un projet calme, sans aspérité ». La presse ironise sur une « communauté universitaire [qui] dans son ensemble ne semble pas prête à en découdre ; [une] Université française qui manque de souffle, [ce que] le projet Devaquet n'est pas de nature à lui redonner »⁷. Les universitaires de droite soutiennent eux en grande partie le projet, comme Marcel Azzaro, président de l'université de Nice, qui veut « anticiper sur la politique vers laquelle semble s'orienter le Ministère », et augmente les droits d'inscription de

¹ D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 160.

² Gérard Courtois, « L'Université sans passion », *Le Monde*, 24 octobre 1986.

³ Philippe Bernard et Gérard Courtois, « Réforme des universités : les grèves d'étudiants s'étendent », *Le Monde*, 22 novembre 1986.

⁴ Nicole Gauthier, « Les étudiants jouent la force tranquille », *Libération*, 22-23 novembre 1986.

⁵ « Démission du doyen de la faculté de Sciences de Brest », *Le Monde*, 20 mai 1986.

⁶ Gérard Courtois, « L'université sans passion », *Le Monde*, 24 octobre 1986.

⁷ *Ibid.*

sa faculté de 500 francs en premier cycle, 600 francs en second cycle, 800 francs en troisième cycle, ceci en opposition avec la réglementation¹. Cette anticipation, sans base légale, organise selon les syndicats étudiants une sélection arbitraire à l'entrée des universités². D'autres, pour rester dans le cadre de la loi, conçoivent des « redevances spécifiques »³ – frais de dossiers, de documentation, d'activités sportives – créant ainsi « la plus grande pagaille ».

Les acteurs de l'enseignement secondaire « s'activent » également autour des projets de réformes. Les prises de positions se multiplient entre mai et septembre 1986, mais il faut attendre octobre 1986 pour voir de réelles actions se « mettre en marche ». Le 21 octobre, la journée de « grève générale » dans la fonction publique, organisée par la LCR, est un « semi-échec »⁴. En novembre 1986, le SNES et le SNESup publient un communiqué dans lequel ils « affirment que seul un service public d'éducation doté d'un financement suffisant, lui assurant une autonomie réelle, peut faire face aux exigences de notre société »⁵. Selon eux, la loi Devaquet et la réforme Monory remettent en cause le fonctionnement démocratique des établissements », « renforcent le mandarinat et les pouvoirs de l'administration à tous les niveaux »⁶. De son côté, le SNPREEES-FO affirme qu'il « ne [peut] accepter à M. Devaquet ce qu'il [a refusé] à MM. Faure et Savary »⁷. Le texte, « aggravé » selon le syndicat par le Sénat et la Commission des Affaires Culturelles, « aurait dû être discuté » et « M. Devaquet doit reprendre son projet et ouvrir une négociation »⁸, notamment concernant l'annualisation des personnels ATOS, qui constitue une véritable « remise en cause des acquis ». Tous les syndicats de l'enseignement, au moins ceux de gauche, condamnent « l'offensive générale contre les services publics » et l'affirment lors du défilé unitaire du 23 novembre à la Bastille. Les enseignants défilent à Paris « pour l'avenir de l'enfance et de la jeunesse, pour la défense de la qualité du service public d'éducation » mais surtout contre « l'arrêt du recrutement des PEGC, l'absence de concertation, la baisse des budgets, les réformes et les attaques contre les syndicats »⁹. Pour la FEN, « à force de fermer la marmite, on finit par la faire exploser », ce qui semble se passer le 23 novembre : 300 000 personnes se réunissent à l'appel des partis et

¹ « L'université de Nice augmente ses droits d'inscriptions », *Le Monde*, 10 septembre 1986.

² Déclaration du BN de l'UNEF-ID, mars 1986, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, BDIC, F delta 1078/2.8.

³ « L'université de Nice augmente ses droits d'inscriptions », *op. cit.*

⁴ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 232.

⁵ Tract SNES-SNESup, 24 novembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 6, Annexes au Chapitre VI.

⁶ *Ibid.*

⁷ Résolution sur le projet Devaquet du SNPREEES-FO, 25 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁸ *Ibid.*

⁹ Philippe Bernard et Gérard Courtois, « Réforme des universités : les grèves d'étudiants s'étendent », *Le Monde*, 22 novembre 1986.

syndicats de gauche, entre autre la FEN, le PS, le PC, le MRAP, SOS Racisme, la LDH, le Grand Orient de France, l'Union rationaliste¹. Tous appellent à la grève générale de l'éducation, ainsi qu'à de nouvelles manifestations, avec le soutien de personnalités politiques telles Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard ou Jean-Pierre Chevènement et avec celui des étudiants, les premiers à s'être mobilisés en 1986.

Comme la mobilisation de Mai 68, la lutte engagée en 1986 « surprend tout le monde »², d'autant que pour certains, il n'existe aucun « réel point de mobilisation » dans les textes Devaquet et Monory. Néanmoins, des actions sporadiques sont à noter dès avril et mai 1986 à Montpellier, Marseille ou Brest, en opposition au projet Foyer³. Le 29 avril, une assemblée générale de l'UNEF-Indépendante et Démocratique réunit à Montpellier 1 000 personnes et lance un appel à tous les étudiants de France : « Les étudiants de Montpellier dans l'unité montrent la voie [...]. Réunissons-nous pour discuter et organiser notre résistance »⁴. Cette assemblée générale est suivie d'une manifestation de 3 000 personnes jusqu'au Rectorat. À Clermont-Ferrand, une manifestation contre l'« instauration d'une Université à plusieurs vitesses » a lieu le 15 mai, place de la Victoire, à l'appel de l'AGEC⁵ et de PSA⁶. Après la manifestation, une assemblée générale réunit les étudiants pour débattre d'une loi « inspirée des syndicats autonomes, de l'UNI et des Cercles universitaires ». Une motion est adoptée contre l'article 5 portant sur les conditions d'accès à l'Université et l'article 6 qui concerne le financement des universités. La motion finale dénonce la loi SAC (Sélection, Autonomie, Concurrence)⁷, qualificatif qui relie directement le texte aux idées d'extrême droite. Le choix du terme est d'autant plus symbolique que le SAC, groupe d'extrême droite, véhicule une image sulfureuse depuis la tuerie d'Auriol en 1981 dans laquelle certains de ses membres sont impliqués et qui aboutit à la dissolution du groupe et à un débat agité en France.

¹ *Ibid.*

² D. Fischer, *op. cit.*, p. 470.

³ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 56.

⁴ Tract UNEF-ID, « Réforme de l'enseignement supérieur : où en est-on ? », mai 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁵ Tract PSA, « Péril en la demeure », mai 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁶ PSA est un syndicat étudiant fondé en 1982 par des proches de la CFDT après l'éloignement d'avec le MAS. Il est en 1986 peu puissant dans les universités, hormis dans quelques facultés parisiennes, dont Dauphine, et quelques facultés de province comme Lyon ou Lille. À Clermont-Ferrand, PSA est peu développé, sauf à la faculté de Lettres, mais ses militants multiplient les initiatives pour tenter de concurrencer l'AGEC, sans réel succès.

⁷ *Ibid.*

Les mois qui suivent ces premières actions sont relativement calmes. Excepté quelques communiqués de l'UNEF-Indépendante et Démocratique ou de l'UNEF-Solidarité Étudiante, aucune action d'ampleur n'a lieu, ce qui fait dire que le Ministre a de « bonnes chances de faire voter son texte sans déclencher de tempête »¹. On peut par exemple citer le communiqué du Bureau national de l'UNEF-Indépendante et Démocratique du 11 juillet 1986, dans lequel le syndicat se dit « inquiet d'un certain nombre de mesures prévues par le texte »², notamment l'autonomie des universités – synonyme de « concurrence sauvage » – la sélection à l'entrée de l'université et d'un cycle à l'autre, la hausse des droits d'inscription, la « fin programmée » des diplômes nationaux et la baisse de la représentation étudiante dans les conseils. Le syndicat, qui regrette que les changements apportés au texte par le Conseil d'État ne soient pas connus de l'opinion publique, appelle donc le Ministère de l'Éducation Nationale à « engager une large concertation »³. La rentrée 1986 est surtout marquée par une « campagne d'explication », faite de tracts ou de réunions d'information⁴. Les 6 et 7 septembre 1986, le comité national de la LCR se fixe pour objectif de « préparer une rentrée chaude au gouvernement, pousser à des luttes, développer l'organisation des jeunes, tendre à unifier ces luttes »⁵. Les 13 et 14 septembre 1986, la direction de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, à majorité socialiste, appelle à négocier car elle ne croit pas en la possibilité d'une grande mobilisation⁶. Le syndicat préfère créer des commissions de réflexion, ce qui lui permet de présenter un contre-projet à la fin du mois de septembre 1986⁷. Cependant, les 4 et 5 octobre 1986, les choses évoluent au collectif de rentrée, entièrement consacré au projet Devaquet. Le syndicat est divisé. Contrairement au Bureau national, appartenant à la tendance socialiste PLUS, la tendance LEAS, composée à majorité de proches de la LCR, veut déclencher un mouvement, créer des comités d'information et de mobilisation, et base son argumentation sur l'article 9 de la Charte de Paris de 1980 : « Quand vient l'heure de l'action, il est du devoir du syndicat de créer les meilleures conditions démocratiques au mouvement, ce qui implique la participation à d'autres formes d'organisation »⁸. La tendance LEAS, minoritaire, veut faire de l'UNEF-Indépendante et Démocratique « l'avant-garde » du mouvement, et s'oppose à la majorité qui veut, elle, garder une « vue globale et sereine de la

¹ G. Courtois, « L'Université sans passion », *op. cit.*

² Communiqué du BN UNEF-ID, 11 juillet 1986, Fonds UNEF, BDIC, F delta 1078/2.8, « Activités UNEF 1986-1987 ».

³ *Ibid.*

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 52.

⁵ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 231.

⁶ *Ibid.*, p. 231.

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 28.

⁸ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 66.

situation », et compte trouver une « issue réaliste ». La motion d'orientation du syndicat finalement adoptée, précise que « ni reflet passif, ni substitutiste, l'UNEF-ID veut s'exprimer dans la grève et être un point de référence »¹. Poussée par la vice-présidente Isabelle Thomas, qui refuse toute négociation et appelle à la grève, le syndicat opte pour un plan qui prévoit des assemblées générales d'information le 16 octobre, dans toutes les facultés, une participation active à la journée d'action et de grève de la fonction publique le 21 octobre et la réunion d'États généraux le 22 novembre².

La journée d'information du 16 octobre a un succès relatif, sauf à Amiens et Paris XIII Villetaneuse, où respectivement 800 et 400 étudiants débattent et votent une motion contre la loi Devaquet³. Le 21 octobre, la journée de grève nationale est peu suivie par les étudiants mais elle permet tout de même une diffusion de l'information⁴. Cette journée marque surtout l'appel à la mobilisation lancé par une nouvelle assemblée générale de 400 personnes à Caen. Dominée par la LCR, l'AGE de Caen est la principale AGE de la tendance LEAS⁵. Elle lance ce qui reste comme « l'appel de Caen », prônant une grève générale, la constitution de comités de grève contre le projet Devaquet et contre la « déréglementation de l'Université programmée »⁶. Daniel Cabieu, leader de cette AGE, appelle à manifester devant le Ministère de l'Éducation Nationale⁷, « seule riposte qui soit à la hauteur des attaques contenues dans le projet Devaquet »⁸. L'appel de Caen est rapidement signé par les AGE UNEF-Solidarité Étudiante de Caen, Limoges et Le Mans, celles de l'UNEF-Indépendante et Démocratique de Lille, Paris I, Rouen, Le Mans, Saint-Étienne ou Reims⁹. Selon Bernard Lacroix, les premiers mobilisés ne sont pas « n'importe lesquels » mais plutôt des étudiants de « facultés, ou de disciplines de second rang, ou même des étudiants se sentant, du fait de leurs attributions scolaires ou universitaires, les plus vulnérables dans la course aux titres »¹⁰. Même si les débats sont nombreux en octobre 1986, aucune grande manifestation étudiante ne s'est encore déroulée, ce qui fait parler d'une « Université sans passion »¹¹. Mais là encore, l'originalité clermontoise s'affirme par la précocité des actions : le 24 octobre 1986, l'AGEC rassemble la

¹ *Ibid*, p. 66.

² J. Dray, *op. cit.*, p. 18.

³ *Ibid*.

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 52.

⁵ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 66.

⁶ « Appel des étudiants de Caen », 21 octobre 1986, Archives de l'AGEC.

⁷ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 232.

⁸ « Appel des étudiants de Caen », *op. cit.*

⁹ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 66.

¹⁰ Cité par J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 58.

¹¹ G. Courtois, « L'Université sans passion », *op. cit.*

première grande manifestation étudiante contre la loi Devaquet, qui réunit plus de 500 personnes selon les Renseignements généraux, en grande partie issues de la faculté de Lettres ou de l'IUT¹. Le défilé, qui part de la faculté de Gergovia où une réunion d'information vient d'avoir lieu, se termine devant le Rectorat où les étudiants déposent une motion contre la loi Devaquet². On observe, à travers les slogans étudiants de ce 24 octobre, que le mouvement semble se créer autour de l'opposition à la loi Devaquet, mais plus globalement à la politique du gouvernement Chirac, une politique vue comme une politique « anti-jeunes », voire pour certains « ségrégationniste », comme l'illustrent le projet de réforme du Code de la nationalité, la multiplication des expulsions d'immigrés sans-papiers ou encore « l'offensive anti-drogués ». La « fièvre » tant attendue va monter par paliers successifs en novembre 1986, pour finalement aboutir à un des plus grands mouvements d'agitation de la période.

Après des joutes verbales, faites de prises de position opposées, vient une phase plus centrée sur l'action de terrain, celle de « l'activation »³, pendant laquelle les acteurs « trouvent leur place dans le mouvement ». C'est suite à l'appel de Caen que part réellement la mobilisation étudiante. Lancé le 12 octobre, il recueille le 1^{er} novembre déjà près de 10 000 signatures. Devant ce succès, l'AGE de Caen décide la création d'une Coordination nationale des étudiants signataires de l'appel de Caen, qui doit considérer les « modalités pratiques de l'organisation d'une manifestation nationale universitaire à Paris »⁴ et prévoit une réunion le 15 novembre à Caen avec la participation de délégations d'autres universités ainsi que des Bureaux nationaux UNEF-Indépendante et Démocratique et UNEF-Solidarité Étudiante. L'AGE de Caen reçoit, malgré les divergences politiques, le soutien des étudiants de PSA qui s'opposent à l'article 17 sur les droits d'inscription, l'article 31 sur l'accès en première année, l'article 30 sur le passage en second cycle, l'article 28 sur le caractère national des diplômes, ainsi qu'à la baisse de la représentation étudiante dans les conseils et la suppression du CEVU⁵. Le syndicat demande l'unité – « Joignez-vous à nous pour sauver l'Université »⁶ – et en appelle à la Constitution, à laquelle le texte Devaquet est idéologiquement « non

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 907, 24 octobre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

² *Ibid.*

³ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 230.

⁴ Bilan de l'appel de Caen, 10 novembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 7, Annexes au Chapitre VI.

⁵ Tract PSA, « Non au projet Devaquet », novembre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁶ *Ibid.*

conforme »¹. Le projet est perçu par les syndicats étudiants comme une remise en cause des acquis, des libertés, du droit au travail et à la formation, à tel point que la direction PSA se demande si le gouvernement « ne rêve pas d'une Université sans étudiants »² et si ce texte, à la logique « choquante et stupide », ne risque pas d'entraîner une nouvelle crise universitaire. En effet, les étudiants dénoncent les incohérences de la loi : l'article 1, « les EPES doivent diffuser la culture », s'oppose à l'article 31.2 sur les conditions d'accès à l'Université ; l'article 27 sur la participation de tous les acteurs de l'Université dément les articles 4.5 qui donne une place prépondérante aux professeurs, 6 sur le poids du Conseil scientifique, 6.5 sur le pouvoir des présidents, 7.9 sur les instances de direction³. Les étudiants se considèrent comme les « légumes d'une nouvelle récolte », les victimes du « libéralisme à tout va », de la « sélection arbitraire » et des « pleins pouvoirs des Mandarins »⁴. Devant une telle opposition au texte Devaquet, les actions ne peuvent que se multiplier, comme à Clermont-Ferrand où la pétition « L'enseignement est un droit, pas un privilège » est lancée⁵. L'AGEC s'oppose à un projet « inacceptable », dont « tous vont subir le contrecoup », et en appelle à la solidarité de tous, parents, enseignants, lycéens et étudiants pour exiger « le retrait pur et simple du projet de loi sur l'enseignement supérieur de M. Devaquet »⁶.

Mais c'est grâce à la mobilisation des étudiants de Villetaneuse que le mouvement de contestation va se propager. Le 13 novembre 1986, une grève est décidée dans cette faculté, « fief » d'Isabelle Thomas, et elle doit débiter le 17 novembre⁷. Lors d'une assemblée générale menée par Isabelle Thomas et « ses » militants, les 300 étudiants présents votent le principe de la grève : Villetaneuse « s'attribue ainsi le prestige d'être l'université phare »⁸. Dès le vote entériné, les grévistes font le tour des amphithéâtres pour expliquer l'action et faire « débrayer » les étudiants, action particulièrement efficace en 1^{er} cycle, en Droit, en Sciences économiques, en AES, en Psychologie et à l'IUT de la ville, mais très limitée en

¹ Communiqué de presse de la Commission d'étude du projet de loi Devaquet, novembre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

² « Coup de colère unitaire contre les projets de réforme », *La lettre de PSA*, n° 33, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

³ « Pistes de réflexion sur la loi Devaquet », *La lettre de PSA*, n° 34, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁴ « L'Université sauce libérale : une formule indigeste », *La lettre de PSA*, n° 36, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁵ Pétition de l'AGEC, « Nous sommes tous concernés », 22 octobre 1986, Archives de l'AGEC.

⁶ Tract du Comité de grève étudiant et lycéen de Clermont, « Grève étudiante/lycéenne : un malentendu », 22 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁷ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 738.

⁸ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 67.

Lettres et en Sciences¹. Dans une interview accordée aux journalistes du *Monde*, Isabelle Thomas affirme que le « premier travail, c'est d'informer ; l'objectif c'est que le mouvement soit vraiment lancé d'ici au États généraux étudiants organisés par l'UNEF le 22 novembre »². Elle invite Alain Devaquet à venir à Villetaneuse pour expliquer sa réforme. Comme le disent les journalistes, la « mayonnaise prend » à Villetaneuse et l'ampleur du mouvement surprend tout le monde, responsables syndicaux et professeurs compris, « agréablement surpris par des étudiants qu'ils croyaient passifs »³. Désormais, ils les jugent « parfaitement informés », même s'ils s'inquiètent du caractère spontané du mouvement, et demandent qu'ils signent une pétition en faveur de la grève, par année et par filière, grève qu'ils suivront si les signataires sont majoritaires⁴, ce qui est rapidement le cas.

L'appel à la grève des universités circule en France et progresse après la première réunion de « centralisation » du 15 novembre à Caen. Les délégations de Caen, Rouen, Le Mans, Amiens, Lille, Tolbiac, Censier, Clermont-Ferrand et surtout Villetaneuse y adoptent un « appel à la grève dans toutes les facultés de France »⁵. Cette réunion, convoquée par la tendance LEAS de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, est l'occasion de demander la transformation des États généraux de l'UNEF en « États généraux de tous les étudiants ». La proposition est acceptée le 15 par la direction du syndicat, malgré le rejet de la demande d'Isabelle Thomas le 14 et l'attentisme de la majorité socialiste : elle voit là une occasion de se « décharger de la responsabilité des mots d'ordre et des décisions »⁶, et accessoirement d'un échec éventuel du mouvement. L'appel étudiant est relayé lors de la journée nationale du MJS, pendant laquelle le projet Devaquet est officiellement condamné⁷. Le 16 novembre, la grève est votée à Rouen, Lille, Nantes et Le Mans et, entre le 17 et le 21, à Limoges et dans de nombreuses facultés de la région parisienne⁸. Le 19 novembre, par exemple, la grève est votée à Nanterre lors d'une assemblée générale de 1 000 étudiants, sous l'influence d'une délégation de Villetaneuse « ovationnée »⁹. Les grévistes décident de se réunir quotidiennement pour définir « l'action à mener, tous ensemble, syndiqués et non-syndiqués ». Devant un mouvement de plus en plus significatif, l'UNEF-Solidarité Étudiante

¹ Gérard Courtois, « La mayonnaise de Villetaneuse », *Le Monde*, 19 novembre 1986.

² *Ibid.*

³ Colette Paris, « Premiers mouvements étudiants contre le projet Devaquet », *Le Matin*, 21 novembre 1986.

⁴ *Ibid.*

⁵ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 53.

⁶ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 67.

⁷ J. Dray, *op. cit.*, p. 28.

⁸ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 232.

⁹ Gérard Courtois, « Il faut savoir commencer une grève », *Le Monde*, 21 novembre 1986.

se solidarise, « pas contre la loi Devaquet mais pour un service public de qualité », alors que l'UNI parle du mouvement comme d'une « Berezina »¹. Le doute subsiste chez certains grévistes, pour qui chaque assemblée générale « rejoue la grève à quitte ou double ». Au fil des jours, l'agitation « sporadique et incertaine » fait « tâche d'huile » et s'organise². Plus le débat prévu à l'Assemblée Nationale approche, plus le nombre d'universités en grève augmente. Ainsi, « parti[e] brutalement » de Villetaneuse, la grève est effective le 20 novembre dans huit autres universités dont Censier, Vincennes Saint-Denis, Nanterre, Tolbiac, Caen, Dijon, Amiens et dans bien d'autres facultés. Si la « réalité de ces grèves est encore inégale [...] tout indique qu'elles vont gagner en intensité »³, ce qui se confirme. Avant le 22 novembre, dix nouvelles universités entrent dans le mouvement⁴ et les débats se multiplient dans les autres facultés de France. Le 21 novembre, date à laquelle les universités de Jussieu et Créteil entrent en grève, est organisée la première réunion de la Coordination des universités en grève à Jussieu, à l'appel de Daniel Cabieu et de l'université de Caen⁵. Il faut tout de même noter que les premiers signes de mobilisation ont lieu dans des universités où l'UNEF-Indépendante et Démocratique est bien implantée, comme Aix, Amiens, Bordeaux, Grenoble, Toulouse, Clermont-Ferrand et Dijon, où le syndicat obtient 55 % des voix aux élections universitaires et appelle à la grève dès le 21 octobre, jour de la grève de la fonction publique⁶.

Dans les lycées aussi l'information circule : le 17 novembre, des étudiants font « la tournée » des lycées⁷, notamment à Clermont-Ferrand, où les liens entre syndicats étudiants et groupes lycéens sont forts. Le mouvement lycéen devient cependant vite autonome, les premiers débrayages ont lieu le 18 novembre. Le 19 novembre, la JCR distribue un tract appelant à la mobilisation et le 20, la commission lycéenne de SOS Racisme appelle à l'action contre les réformes⁸. Le 22 novembre, la grève touche les lycées Jules Ferry à Paris, Marcellin Berthelot à Pantin et de nombreux autres en province⁹. Du côté politique, la grève « légitime par laquelle tout le monde est concerné » est présentée par certains comme la conséquence

¹ *Ibid.*

² P. Bernard et G. Courtois, « Réforme des universités... », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ P. Turpin, *op. cit.*, p. 215.

⁵ P. Bernard et G. Courtois, « Réforme des universités... », *op. cit.*

⁶ Colette Paris, « Poussée de fièvre dans les facultés », *Le Matin*, 13 novembre 1986.

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 225.

⁸ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 232.

⁹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 225.

d'un « malentendu », les grévistes étant « mal informés ou manipulés »¹. De cette critique naît une revendication d'apolitisme, d'un mouvement « indépendant de tout parti politique et de toute chapelle idéologique »². Alain Devaquet annonce qu'il compte « expliquer la loi dans les universités »³, tout en admettant qu'il ne « convaincr[a] certainement pas les extrêmes ». Le ministre multiplie les consultations syndicales, comme le 17 novembre, date à laquelle il reçoit les responsables UNEF-Indépendante et Démocratique, dont Philippe Darrulat et Alain Bauer, qui jurent, eux, ne pas l'avoir rencontré⁴.

La mobilisation, qui se construit autour des slogans « Touche pas à ma fac » et « Touche pas à mon bac » – qui montrent l'influence de SOS Racisme dans la jeunesse – est « inattendue et déconcertante » par ses apparences spontanées notamment⁵, même si elles sont à relativiser. Le mouvement, d'abord « tiré en avant par une dizaine d'universités parisiennes » est désormais national et, comme l'affirme Philippe Darrulat, « c'est un mouvement important [...] mais il reste à le rendre plus homogène. Ce sera le but des États généraux du 22 novembre »⁶.

3 – La montée en puissance du mouvement (22-26 novembre)

Si l'on entend encore parler, à la mi-novembre, d'un mouvement inégal ou même peu suivi, un événement permet d'une part une structuration de la contestation et, d'autre part, une prise de conscience de l'ampleur du mouvement : les États généraux étudiants. Ce sont, dans un premier temps, les États généraux de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, prévus de longue date pour le 22 novembre 1986 à la Sorbonne. Mais les événements les transforment en « États généraux du mouvement », où se rassemblent près de 3 000 délégués étudiants, qui se déclarent en « légitime défense »⁷. Les délégués sont soit mandatés par les universités en grève, soit des délégués syndicaux. Leurs positions politiques sont parfois antagonistes et leur représentativité contestée. Malgré les divisions, les États généraux sont un « relais » important de l'agitation et donnent un nouveau souffle à un mouvement lancé, certes avec « culot »,

¹ Tract du Comité de grève étudiant et lycéen, « Grève étudiante/lycéenne : un malentendu », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ C. Paris, « Poussée de fièvre... », *op. cit.*

⁴ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 228.

⁵ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 623.

⁶ Colette Paris, « Dix universités paralysées », *Le Matin*, 23 novembre 1986.

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 53.

mais toujours présenté comme « parisien et fragile »¹. Les revendications exprimées lors de ce rassemblement sont nombreuses : retrait des projets gouvernementaux, égalité du droit aux études, libre choix de l'orientation, maintien des diplômes nationaux, droits d'inscriptions fixés nationalement et « non prohibitifs », égalité entre étudiants français et étudiants étrangers, réengagement de l'État dans les CROUS et les universités, remise en cause des applications anticipées du projet et maintien du statut des étudiants non bacheliers et salariés². Lors de ces États généraux, lancés sous le slogan « Liberté, Égalité, Université »³, deux interventions sont déterminantes. D'abord le discours d'ouverture de Philippe Darrulat, qui donne l'impression que l'UNEF-Indépendante et Démocratique choisit de « s'effacer volontairement »⁴. Il affirme l'unité du mouvement – « Syndiqués ou pas, on en est plus là »⁵, un mouvement non contrôlé par un syndicat ou un groupe politique et ayant selon lui un seul but : « [lutter] jusqu'au bout, jusqu'au retrait de ce projet »⁶. Selon lui, les États généraux de la Sorbonne sont « l'expression d'un mouvement étudiant spontané [...] refusant clairement de s'inféoder à un syndicat »⁷. Il se défend de vouloir, avec le syndicat, manipuler le mouvement en affirmant « ne pas avoir la prétention à l'hégémonie », et souhaite davantage accompagner les contestataires : les étudiants « aspirent eux-mêmes à prendre les affaires en main »⁸. L'autre discours décisif est celui de Hubert Coudanne, vice-président de la CPU, venu avec Jean-Jacques Fol, président de l'université Paris VII, apporter son soutien au mouvement, comme le font des délégués FEN et FO. Le vice-président parle d'une « fièvre des étudiants [...] imprévisible mais justifiée »⁹. Lors de son discours, il explique ses craintes face à l'éclatement des universités, la progression de la concurrence et la survie de certaines facultés liée au « bon vouloir » des industriels¹⁰ : c'est selon lui « une loi de trop », un texte qui malheureusement « restera » tandis que « les ministres, eux, passent »¹¹. Différentes décisions sont prises au cours de ces États généraux, à l'issue d'un vote de chaque délégation, après concertation : appel aux étudiants de France « en grève et en lutte » à la grève générale de l'Université ; annonce de manifestations pour le 27 novembre, jour de l'ouverture du débat

¹ Gérard Courtois, « La fronde des étudiants », *Le Monde*, 25 novembre 1986.

² D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 28.

³ L. Joffrin, *op. cit.*, pp. 126-127.

⁴ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 68.

⁵ C. Paris, « Dix universités paralysées », *op. cit.*

⁶ G. Courtois, « La fronde des étudiants », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ « Appel à tous les étudiants de France des États généraux du 22 novembre », 22 novembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 8, Annexes au Chapitre VI.

⁹ G. Courtois, « La fronde des étudiants », *op. cit.*

¹⁰ Nicole Gauthier, « Les étudiants : Devaquet à la lanterne », *Libération*, 24 novembre 1986.

¹¹ *Ibid.*

sur la loi Devaquet à l'Assemblée Nationale et envoi d'une délégation au Ministère, à la suite de quoi, si le projet n'est pas retiré, « l'état d'urgence » sera déclaré à l'Université¹ ; création d'une commission pour informer les élèves du secondaire et tenue d'une journée d'information des lycéens, « les premiers touchés par la réforme de l'Université »² ; mise en place d'une Coordination nationale étudiante, avec une première réunion prévue pour le 27 novembre au Panthéon³, dont les délégués élus doivent organiser une « manifestation centrale de la communauté universitaire à Paris »⁴ ; appel à se mettre en « état de légitime défense » et à organiser des assemblées générales locales pour « discuter des moyens à mettre en œuvre pour descendre dans la rue à Paris et dans toute la France le 27 novembre »⁵. Même si « l'impulsion » des États généraux est donnée par l'UNEF-Indépendante et Démocratique, très vite s'impose l'idée d'un « contrôle collectif » du mouvement⁶ qui se veut démocratique, revendication qui marque toutes les semaines de protestation.

Les États généraux sont importants médiatiquement, notamment grâce à Isabelle Thomas, la déléguée de Villetaneuse, déjà connue pour son action dans son université et qui gère parfaitement le « spectacle médiatique » de cette assemblée⁷. En effet, de nombreux articles et interviews sont réalisés pendant ces États généraux, surtout marqués par un « choc télévisé » : l'appel aux étudiants est en effet retransmis en direct de l'amphithéâtre Richelieu. Le message lu par Isabelle Thomas lors du journal télévisé de 20 heures a un impact fort⁸ sur toute la population, et particulièrement chez les jeunes, étudiants et lycéens, d'autant plus que ces derniers peuvent se regrouper dans une structure qui se veut apolitique, la Coordination nationale étudiante, née le 22 novembre, jour de sa « première réunion »⁹, au nom de laquelle parle déjà Philippe Darriulat. Malgré l'influence flagrante de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, de SOS Racisme ou du MRAP sur la coordination, cette dernière est reconnue par les étudiants qui y voient un « instrument de combat » qui n'oblige en rien à un engagement politique ou syndical. Les États généraux marquent donc une étape importante du mouvement de 1986, qui ne cesse de progresser par la suite, comme il le fait dans le milieu lycéen.

¹ « Appel à tous les étudiants de France des États généraux du 22 novembre », *op. cit.*

² G. Courtois, « La fronde des étudiants », *op. cit.*

³ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 68.

⁴ G. Courtois, « La fronde des étudiants », *op. cit.*

⁵ « Appel à tous les étudiants de France des États généraux du 22 novembre », *op. cit.*

⁶ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 53.

⁷ G. Namer, *op. cit.*, p. 16.

⁸ *Ibid*, p. 16.

⁹ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 68.

Si les étudiants se mobilisent en masse après les États généraux du 22 novembre, les lycéens, eux, déclenchent leur mobilisation « dans son originalité et sa spontanéité »¹ bien plus rapidement que leurs homologues, dont les syndicats appellent à la mobilisation depuis plusieurs mois. Du 17 au 25 novembre, et ce bien avant les militants syndicaux, les « notables lycéens », c'est-à-dire les terminales, aussi proches du milieu lycéen que du milieu étudiant, diffusent l'information dans les lycées, particulièrement à Paris, après des rencontres avec les meneurs de Villetaneuse et Tolbiac le 18 novembre. Même si le mouvement lycéen se forge une identité propre, et « possède » un sujet de mobilisation à part, ou en plus : la réforme Monory, « l'énergie explosive du mouvement vient d'un mimétisme »², d'une identification à la mobilisation étudiante. Le mouvement lycéen cherche la reconnaissance des étudiants, mais ces derniers, surpris et parfois inquiets de l'ampleur de la mobilisation de leurs cadets, sont divisés : les premières universités en grève sont plutôt favorables à une jonction avec les lycéens, notamment les militants de la LCR et de SOS Racisme, alors que les autres universités se montrent plus réticentes face à un mouvement spontané et jugé incontrôlable³. Mais, grâce aux militants lycéens de la LCR et de SOS Racisme, une sorte de « coalition »⁴ s'établit avec les étudiants. En effet, aussi bien les trotskistes de la LCR que les délégués du mouvement antiraciste jouent un rôle particulier dans les lycées⁵, mais ils conservent des orientations très différentes : si SOS Racisme « veut l'organisation » du mouvement, la LCR souhaite, elle, la « désorganisation », la spontanéité⁶. SOS Racisme prône un mouvement de solidarité avec les étudiants, contre la loi Devaquet et la réforme Monory, un mouvement structuré avec une coordination, des assemblées générales et des comités de grève. La LCR, première à déclencher la grève, veut un mouvement « spontanéiste », avec des manifestations quotidiennes, créant un climat jusqu'au-boutiste⁷ qui passe par un refus de la négociation et, si nécessaire, par l'affrontement physique. Le but de la LCR est de faire naître une « déstabilisation générale », de créer une jonction avec le mouvement ouvrier, permettant d'aboutir à des changements sociaux plus profonds.

Ces prises de position font parler du mouvement lycéen comme de celui de « quelques milliers de jeunes, membres de syndicats extrémistes », qui mobilisent tout « l'appareil de

¹ G. Namer, *op. cit.*, p. 16.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 34.

⁴ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 235.

⁵ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 740.

⁶ G. Namer, *op. cit.*, p. 21.

⁷ *Ibid.*

propagande de la gauche »¹. Le mouvement lycéen est vite présenté comme irréfléchi et injustifié : le « dossier des contestataires est mauvais » et « l'extrême gauche attaque sans discernement »². De son côté, la masse lycéenne affirme que son entrée sur la scène contestataire est légitime : elle s'oppose à « l'élitisme et la ségrégation sociale »³. Ainsi, dès le 18 novembre, des grèves ont lieu dans les lycées proches de Villetaneuse⁴. Ils sont rejoints le 20 par les lycéens du Val-d'Oise⁵ et, les 21 et 22, par les camarades de la France entière, « insidieusement poussés à la révolte » par les militants politiques selon la presse⁶. Le 22 novembre, les lycées de Paris sont touchés⁷. Les lycéens parisiens organisent des cours sur les projets gouvernementaux, comme ceux donnés à Villetaneuse le 22 novembre⁸. Des manifestations lycéennes ont lieu ce jour à Marseille⁹, Amiens, Caen, Lille, Dunkerque ou Clermont-Ferrand. Ce sont les premières d'une longue série, même si à cette date, la mobilisation reste « difficile à évaluer »¹⁰. La rapidité du mouvement lycéen, « l'effet boule de neige », est d'autant plus surprenante que les craintes de « punitions » sont vives¹¹. En effet, les sanctions administratives sont nombreuses dans les lycées dès le 20 novembre¹². À Lyon, une circulaire rectorale stipule que « la grève n'est pas une cause valable d'absence » et à Paris, les sanctions, de plus en plus dures, sont à la base de mouvements « locaux », comme celui des élèves du lycée Quinet¹³. Le « courage » démontré ainsi par les lycéens incite les étudiants à encourager leur mouvement, mais aussi à le défendre.

Le mouvement lycéen se caractérise, comme le mouvement étudiant, par l'adoption d'un « code d'honneur »¹⁴, caractérisé par le refus de la récupération politique et syndicale, malgré la filiation évidente avec des groupes comme SOS Racisme, la LCR ou LO. À Clermont-Ferrand par exemple, le 24 novembre, une manifestation a lieu devant le lycée Sidoine Apollinaire, à l'appel de la section locale de SOS Racisme et de la Fédération

¹ « Étudiants : en attendant jeudi », *Le Figaro*, 24 novembre 1986.

² *Ibid.*

³ Jean-Paul Monferran, « Un visa pour la fac », *L'Humanité*, 25 novembre 1986.

⁴ G. Namer, *op. cit.*, p. 34.

⁵ Nicole Gauthier, « La grève des étudiants fait tâche d'huile », *Libération*, 21 novembre 1986.

⁶ Brigitte Seux, « Les universités en effervescence », *Le Figaro*, 25 novembre 1986.

⁷ Frédéric Gaussen, « Le mouvement s'étend aux lycéens », *Le Monde*, 26 novembre 1986.

⁸ N. Gauthier, « Les étudiants jouent la force tranquille », *op. cit.*

⁹ J.-P. Monferran, « Un visa pour la fac », *op. cit.*

¹⁰ Nicole Gauthier, « La grève étudiante fait école », *Libération*, 25 novembre 1986.

¹¹ N. Gauthier, « La grève des étudiants fait tâche d'huile », *op. cit.*

¹² G. Namer, *op. cit.*, p. 34.

¹³ *Ibid.*, p. 39.

¹⁴ N. Gauthier, « La grève étudiante fait école », *op. cit.*

lycéenne, suite à la nomination d'un responsable FN au conseil d'administration¹, Jean-Claude Waterlot, nomination qui ne fait qu'amplifier la « colère lycéenne ». En effet, depuis plusieurs jours, les militants lycéens de Sidoine Apollinaire, notamment ceux proches de l'AGEC, protestent contre la nomination au Conseil d'administration de M. Waterlot, ancien sergent chef de l'armée française en Algérie et élu FN au Conseil Régional d'Auvergne – poste qui lui vaut sa nomination au conseil d'administration de Sidoine Apollinaire. En réaction à cette nomination, un CAL est créé à Sidoine Apollinaire, et malgré son lien évident avec certaines structures politiques et syndicales locales, il se dit « indépendant de toute affiliation philosophique, religieuse ou politique » et il s'assigne pour mission de « fédérer les lycéens pour des actions d'envergure clermontoise »². Pour les membres du CAL, la nomination de M. Waterlot constitue une « insulte à la laïcité » puisque « le programme du FN en matière d'enseignement, s'il fait preuve d'une ignorance crasse, n'en est pas moins dangereux », notamment par son appel au « retour à la discipline traditionnelle » et au développement de « l'autonomie financière des établissements »³. C'est cette opposition à M. Waterlot qui entraîne le rassemblement de plus de 500 personnes le 24 novembre, à l'occasion du premier Conseil d'administration auquel participe le dirigeant FN. Dans la soirée du 24 novembre, 2 000 lycéens se rassemblent à nouveau dans le centre de Clermont-Ferrand contre Waterlot et contre la réforme Monory⁴, menés par les leaders du CAL de Sidoine Apollinaire, qui mènent la lutte les jours suivants.

Le 25 novembre est une journée importante dans la mobilisation lycéenne. Des manifestations ont lieu à Paris et en province : 2 000 lycéens manifestent dans le Quartier Latin, presque autant à Clermont-Ferrand et quelques centaines à Argenteuil, Cergy, Enghien ou Sarcelles. La mobilisation est telle que « la capitale auvergnate [...] en est presque restée bouche bée »⁵. 300 lycéens de Sidoine Apollinaire, « fer de lance de la contestation lycéenne clermontoise » manifestent devant la faculté de Lettres, avec d'autres venus de Belle Ombre, Montferrand ou Blaise Pascal, « le must clermontois », dont les élèves « s'encanaillent »⁶ : « un véritable vent de printemps a soufflé dans les lycées clermontois ». À l'issue du cortège lycéen, une réunion des CAL de Clermont a lieu, réunissant les délégués de Sidoine

¹ *Ibid.*

² Tract du CAL de Sidoine Apollinaire, « Bonjour Waterlot... », novembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 9, Annexes au Chapitre VI.

³ *Ibid.*

⁴ « Les lycéens mobilisés par les étudiants », *La Montagne*, 26 novembre 1986.

⁵ Yann Bouffin, « Clermont-Ferrand n'en revient pas », *Libération*, 26 novembre 1986.

⁶ *Ibid.*

Apollinaire, Blaise Pascal, Jeanne d'Arc et Montferrand : y est décidée la création d'un Comité de défense lycéen provisoire, chargé de faire débrayer les élèves des autres établissements, à commencer par les plus proches « géographiquement », Amédée Gasquet et Godefroy de Bouillon, lycée privé peu habitué à l'agitation. L'ampleur de la mobilisation, due en partie à des problèmes locaux, est aussi le fruit du travail de la commission-lycée, créée en 1985 par Alain Bussière, président de l'AGEC-UNEF. À ces manifestations s'ajoute la nette progression du mouvement de grève dans tout le pays : 25 des 67 lycées parisiens sont paralysés le 25 novembre, 20 sont « perturbés » dans l'académie de Versailles et 12 totalement en grève dans celle de Créteil¹. Même si l'agitation reste inégale, elle semble progresser et tend à se structurer, notamment avec la création d'une première Coordination nationale lycéenne, qui appelle à manifester dans les lycées le 26 et à participer à la journée de mobilisation étudiante du 27 novembre². La structuration de la mobilisation est un élément important, mais également problématique pour une jeunesse qui se revendique apolitique.

Du côté étudiant, entre les États généraux du 22 novembre et la journée de manifestations prévue pour le 27 novembre, la mobilisation connaît une période de « creux ». En effet, si de plus en plus d'universités se mettent en grève, les actions de terrain restent rares, ce qui fait parler d'un mouvement « en demi-teinte ». De plus, si le 23 novembre la grève est effective dans 20 universités de province, dont Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Rouen, Toulouse, Marseille ou Aix-en-Provence, certaines universités, comme Paris IV et les facultés de Droit, ne sont pas encore touchées³. Il faut encore une fois noter le « particularisme clermontois » : dès le 23 novembre, la faculté de Droit et Sciences économiques est « durement » touchée par le mouvement de grève, qui implique près de 75 % des étudiants fréquentant le site universitaire de la Rotonde⁴. Malgré l'évolution assez nette du mouvement, certains parlent d'une « grève UNEF-ID », d'un mouvement qui « ne ressemble pas, loin de là, à une lame de fond »⁵. La presse semble assez « divisée » sur l'ampleur de la contestation, division le plus souvent « basée » sur l'adhésion à la politique gouvernementale. Pour la droite, le mouvement est « largement grossi [...] par certains médias » : il est fondé sur des « arguments mensongers » et épargne, selon les membres du gouvernement, de l'UNI ou du GERUF, les universités « raisonnées », comme Paris II, IV et

¹ Nicole Gauthier, « 68, c'est trop vieux ! 86, c'est mieux », *Libération*, 26 novembre 1986.

² P. Turpin, *op. cit.*, p. 216.

³ B. Seux, « Les universités en effervescence », *op. cit.*

⁴ « La grève fait tâche d'huile », *La Montagne*, 25 novembre 1986.

⁵ B. Seux, « Les universités en effervescence », *op. cit.*

IX¹. Pour la gauche, le développement du mouvement est déjà important, « d'autant plus imprévisible qu'il dépasse largement la mouvance militante »², et risque de se durcir si Alain Devaquet cède aux pressions libérales, dont celles d'Yves Durand, qui invite notamment les responsables de l'UNI à déposer des propositions de découpage des universités en « établissements autonomes fédérés », et celles de Paul Séramy, qui souhaite amender le texte pour que les déductions d'impôts promises aux entreprises en cas de don soient effectives dès la rentrée 1987³. D'autres semblent être admiratifs devant le mouvement : « au regard des 76 universités françaises, c'est encore un mouvement minoritaire [...] mais on ne peut que constater que les étudiants ont réagi vite, massivement, y compris dans les secteurs modérés »⁴. Mais tous admettent la progression de l'agitation qui le 24 novembre touche plus de trente universités, et mobilise surtout dans les premiers cycles, en Lettres et Sciences Humaines : Lyon I et II, Grenoble I et II, Saint-Étienne, Aix-Marseille I, Nancy II, Rouen, Rennes II, Montpellier II, Metz, Toulouse II, Reims, Besançon et Clermont-Ferrand I et II, où les étudiants les plus actifs sont ceux de Lettres, Sciences et Psychologie, départements qui réunissent des assemblées générales tous les jours et manifestent à chaque reconduction de la grève. À Villetaneuse, la grève touche également les sections de Droit et de Sciences économiques, réputées être des secteurs modérés, fait qui surprend Pierre Jaisson, le président de l'université, qui admire « le caractère sérieux et responsable qui se dégage de ce mouvement [...] et ne peut que forcer la sympathie »⁵. Ce soutien affiché par l'administration de Villetaneuse l'est aussi par celle de Jussieu, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, qui prend fait et cause pour le mouvement⁶. Effectivement, si le caractère responsable de la mobilisation encourage les adultes à la soutenir, cette revendication est un leitmotiv des étudiants, et ce dès les prémices du mouvement.

Le mouvement étudiant et lycéen de 1986 se revendique d'abord comme celui de l'apolitisme et de la démocratie. L'aspect démocratique se retrouve à tous les niveaux de l'organisation : d'abord localement, par le vote de la grève en assemblée générale, renouvelé tous les jours au niveau de chaque université, voire de chaque UER ou UFR, permettant ainsi une représentativité du vote⁷ ; mais aussi nationalement, dans la Coordination nationale

¹ Jacques Malherbe, « Universités, lycées : la pagaille », *Le Figaro*, 26 novembre 1986.

² P. Bernard et G. Courtois, « Réforme des universités... », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ N. Gauthier, « La grève des étudiants fait tâche d'huile », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Y. Bouffin, « Clermont-Ferrand n'en revient pas », *op. cit.*

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 54.

étudiante, dont les bases de fonctionnement sont posées lors des États généraux. Le choix d'une coordination n'est pas « innocent ». Il s'explique d'abord par la bonne connaissance de ce mode d'organisation, expérimenté en 1973 et 1976, mais surtout par la situation de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, dont l'orientation est issue d'un « compromis entre les stratégies des différentes tendances »¹. Pour la « base », la coordination apparaît comme un « gage de respect de la démocratie, d'apolitisme et de l'image du mouvement » et permet une organisation, et un contrôle par les grévistes², grâce à un « va-et-vient » permanent entre la direction et la base, d'où « tout part »³. La coordination est dotée d'une assemblée générale par département, d'un comité de grève par université et d'un « comité national ». Elle « s'inscrit littéralement dans l'origine latine du mot *ordonatio* » : c'est une « mise en ordre légitimante » par rapport à l'absence de structures représentatives⁴. Chaque université élit cinq représentants en assemblée générale, vote renouvelé avant chaque réunion. Ces délégués doivent rendre compte des débats de la réunion centrale à la structure de base qui décide ou non la dissolution du collège⁵. Ces délégués révocables, 360 au total, participent à la réunion plénière de la coordination, mise en place pour répondre le plus rapidement possible aux problèmes et faciliter la communication direction/base : le contrôle de la base doit s'exercer tant au niveau local que national. Si la coordination est garante de l'unité, du maintien d'objectifs, de « formes d'action » et permet d'unir des courants opposés, de nombreuses conditions sont édictées pour éviter toute dérive. D'abord, la proportion syndiqués/non syndiqués doit être égale pendant les élections des délégués, comme la parité province/Paris à la réunion nationale⁶. Un comité de grève élu prépare les « plénums », c'est-à-dire l'ordre du jour, et « contrôle » les débats. Il n'y a pas de chef dans la Coordination nationale étudiante, mais juste des présidents de séance, élus pour « organiser la parole »⁷. Des observateurs peuvent être présents et proposer des motions, et chaque délégué a la possibilité d'interrompre une séance en cas de « vice de forme », dont la résolution devient prioritaire⁸. Des commissions sont créées autour de chaque point important – finances, animation, réflexion, lien avec les professeurs et les lycéens, service technique, médias – commissions auxquelles chaque membre du comité de grève participe⁹. Le mouvement se veut contrôlé par « tous » les

¹ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 163.

² *Ibid.*, p. 164.

³ « Qu'est-ce qu'une coordination ? », *La subversion facile*, 1987, Archives de l'AGEC.

⁴ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 19.

⁵ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 56.

⁶ *Ibid.*, p. 54

⁷ « Qu'est-ce qu'une coordination ? », *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 54.

étudiants et toutes les questions doivent être discutées : « l'accord de la majorité est la seule garantie de succès »¹ selon certains. Cette volonté d'auto-organisation permet d'éviter, ou au moins de réduire, la mainmise syndicale sur le mouvement. Effectivement, si les étudiants acceptent les syndicats dans les assemblées générales ou dans la coordination, ils « refusent de s'y inféoder »². Les syndicats étudiants sont peu représentatifs en 1986, comme le montre la faiblesse du taux de participation aux élections universitaires, compris entre 15 et 30 % en 1986³, et tous sont liés à des groupes politiques, ce que refuse la « masse » qui se revendique apolitique. Cependant, même si les étudiants sont « soucieux de leur liberté et de leur autonomie »⁴ et veulent se dégager des syndicats, l'UNEF-Indépendante et Démocratique occupe une place « quasi-hégémonique » dans le mouvement et la coordination. Cette dernière, née de l'idée d'unité, est créée pour « bouleverser les rapports de représentation et de délégation traditionnels », et remet en cause « la fonction principale du syndicalisme, celle de l'organisation et de l'animation des conflits »⁵. Elle est néanmoins mise en place par des militants politiques et syndicaux, comme ceux de la tendance LEAS, qui veulent s'allier aux non-syndiqués contre l'avis des directions. Les militants ont un « rôle moteur », notamment par le soutien logistique. Pour Philippe Darrulat et la direction de son syndicat, « le mouvement étudiant est trop fort pour être encadré », mais on note qu'en « fins politiques, les dirigeants de l'UNEF-ID savent respecter la volonté d'autonomie »⁶. Les représentants des facultés parisiennes revendiquent, eux aussi, l'indépendance : selon eux, le mouvement est « é-tu-diant » et les syndicats « se contentent de l'accompagner ». Malgré l'autonomie revendiquée, le mouvement reste lié à des groupes syndicaux et politiques, comme le mouvement lycéen, même si ce dernier s'avère plus « incontrôlable ».

Si le mouvement étudiant se veut structuré, le mouvement lycéen est, lui, plus spontané. Les groupes politiques – SOS-Racisme, la LCR, la JC ou LO – sont très présents, mais aucun n'arrive à structurer le mouvement, même si tous ou presque essaient de créer une coordination⁷. Les manifestations lycéennes sont indépendantes, joyeuses, quotidiennes et souvent « interminables » : elles sont le « ciment du mouvement »⁸. La détermination lycéenne s'exprime par un « jusqu'au-boutisme », qui effraie parfois les étudiants : quand ces

¹ *Ibid*, p. 57.

² D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 64.

³ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 163.

⁴ *Ibid*, p. 164.

⁵ *Ibid*, p. 147.

⁶ Philippe Bernard et Daniel Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *Le Monde*, 28 novembre 1986.

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 250.

⁸ G. Namer, *op. cit.*, p. 31.

derniers en sont encore à organiser la manifestation du 27, il se produit un véritable « déferlement lycéen » sur la France¹. Le 25 novembre, ils sont 3 000 sur la Cannebière à Marseille où 15 lycées sont en grève, 2 000 à Paris où 30 lycées sur 67 sont bloqués par les grévistes et le cortège passe par Chaptal, Jules Ferry, des lycées « rétifs » à la grève, mais d'où quelques élèves « s'échappent ». Une manifestation « surprise » rassemble 2 000 lycéens à Lille, vite rejoints par 2 000 étudiants de Lille I et Lille II² et l'on note jusqu'à 80 % d'absentéisme au lycée Fénelon³. D'autres manifestations spontanées se rassemblent le 25 à Dijon en présence de 4 000 personnes, ou à Clermont-Ferrand, avec près de 4 000 personnes, « du jamais vu ! »⁴. Les Renseignements généraux attribuent le succès de la manifestation clermontoise au « débrayage massif » de lycéens du centre-ville, qui obtiennent à l'issue du cortège d'être reçus au Rectorat⁵. Plus tard dans la journée, ces lycéens organisent un « casse-croûte » devant la Mairie et une soirée dansante pour financer le voyage à la manifestation du 27 à Paris⁶. À cette date, on ne compte plus les lycées en grève : 6 à Grenoble, 7 à Lyon, 2 à Toulouse, Troyes, Caen, Orléans, Rouen, Rennes, Lille et des lycées privés se joignent également au mouvement⁷. La journée du 25 est une « répétition générale improvisée », bien que dirigée par deux militants, Julien de la LCR et Michel de la JCF, qui mènent le débat dans l'amphithéâtre 34 de Jussieu avec les 200 autres délégués lycéens⁸. Beaucoup ont peur que les lycéens n'aient « brûlé les étapes ». Néanmoins, le mouvement lycéen se veut lui aussi « sérieux ». Les mineurs doivent demander des autorisations parentales pour se rendre aux manifestations et éviter ainsi de couper le mouvement de la population. Beaucoup de grévistes optent pour « une grève à la japonaise », prouvant ainsi leur inquiétude face aux études⁹ : soit ils organisent des contre cours, soit ils participent aux cours avec un brassard ou un bandeau portant la mention « Je suis en grève »¹⁰. Mais, quel que soit le mode d'action choisi, l'agitation lycéenne garde une image de « débrayage massif ». Ces jeunes développent une véritable « éthique de la solidarité, de la fraternité » ainsi qu'une « éthique du spectacle ». L'énergie de l'agitation lycéenne, due à une spontanéité soutenue par les militants politiques, n'est ni altérée par les batailles « pour ou contre l'organisation », ni par l'opposition de

¹ *Ibid*, p. 18.

² P. Bernard et D. Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

³ N. Gauthier, « 68, c'est trop vieux ! 86, c'est mieux », *op. cit.*

⁴ P. Bernard et D. Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1025, 25 novembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

⁶ P. Bernard et D. Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

⁷ N. Gauthier, « 68, c'est trop vieux ! 86, c'est mieux », *op. cit.*

⁸ Nicolas Beau, « St Michel vit son printemps », *Libération*, 26 novembre 1986.

⁹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 223.

¹⁰ G. Namer, *op. cit.*, p. 31.

certaines au mouvement, et encore moins par les menaces de l'administration ou les déclarations gouvernementales¹.

Devant la première vague d'agitation, l'attitude du gouvernement est assez « contrastée ». Alain Devaquet, bien qu'il annonce vouloir venir expliquer la loi aux étudiants, continue de refuser les « invitations » des étudiants de Villetaneuse². Il annonce, dès le 26 novembre, qu'il entend assurer « des droits d'inscription modérés, l'accès à l'Université et le caractère national des diplômes »³. Il semble donc céder sur les trois grands points d'achoppement avec les étudiants. De son côté, René Monory dénonce le caractère politique de l'agitation, soutenue par la gauche⁴. Même s'il déclare vouloir « calmer le jeu », il invite les étudiants à « ne pas se laisser intoxiquer »⁵, déclaration qui choque beaucoup de contestataires qui revendiquent l'apolitisme et « se battent pour gagner vite et reprendre les cours »⁶. Les positions des ministres, plus fermes, sont soutenues par certains étudiants dont ceux du CELF, pour qui la « grève n'aboutira qu'à un résultat : durcir la position du ministre et faire voter le texte sans discussions à l'Assemblée Nationale »⁷. Le CELF s'avoue néanmoins « en colère » après le refus de Devaquet de participer au Conseil national du groupe le 22 novembre, au dernier moment, ce qui crée un certain « malaise »⁸. De leur côté, les « jeunes RPR », favorables à la loi Devaquet, impriment 100 000 tracts intitulés « Un projet réaliste et raisonnable »⁹. Quant à l'UNI, elle distribue des tracts dénonçant la « main du PC »¹⁰ sur le mouvement. Mais surtout, ses membres s'en prennent directement aux grévistes le 23 novembre à Paris V¹¹, ou le 25 à Nice, après le vote de la grève en assemblée générale¹². Les groupes d'extrême droite sont les anti-grévistes les plus actifs en ce mois de novembre 1986, comme l'illustre parfaitement l'attaque du comité de grève de Jussieu par un commando du GUD le 25 ou les diverses attaques dont sont victimes les manifestants clermontois¹³. La situation à la veille de la journée de mobilisation nationale du 27 novembre est donc complexe : incertitude sur l'engagement étudiant, peur d'une retombée du

¹ *Ibid*, p. 19.

² N. Gauthier, « Les étudiants jouent la force tranquille », *op. cit.*

³ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 741.

⁴ Brigitte Seux, « Universités et lycées : agitation politique », *Le Figaro*, 26 novembre 1986.

⁵ F. Gaussen, « Le mouvement s'étend aux lycéens », *op. cit.*

⁶ P. Bernard et D. Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

⁷ « La fièvre des universités », *Le Monde*, 23-24 novembre 1986.

⁸ G. Courtois, « La fronde des étudiants », *op. cit.*

⁹ F. Gaussen, « Le mouvement s'étend aux lycéens », *op. cit.*

¹⁰ N. Gauthier, « La grève des étudiants fait tâche d'huile », *op. cit.*

¹¹ N. Gauthier, « La grève étudiante fait école », *op. cit.*

¹² P. Bernard et D. Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

¹³ *Ibid*.

mouvement lycéen, progression des anti-grévistes et fermeté gouvernementale. Tous ces éléments rendent la suite des événements incertaine, mais donnent à la journée du 27 novembre une importance capitale.

C – De l’opposition au drame (27 novembre-6 décembre)

Après une « mise en route » assez difficile, le mouvement étudiant et lycéen semble lancé à la mi-novembre 1986. Mais l’absence de grands rassemblements fait douter de la capacité de mobilisation de la jeunesse et, de la réussite de la première grande journée d’action dépend en grande partie la suite du mouvement. Il faut donc s’intéresser au déroulement de la mobilisation du 27 novembre, pour ensuite expliquer l’évolution connue par la contestation en cette fin novembre, début décembre 1986, à l’échelle nationale comme locale.

1 – La manifestation du 27 novembre : l’espoir étudiant et lycéen

Après l’échec de la mobilisation au premier semestre 1986, les étudiants entendent montrer leur engagement le 27 novembre : c’est une date capitale pour le mouvement et l’action doit donc être « réussie ». Dans les lycées, LO, le PC et la LCR distribuent des tracts appelant, souvent de manière anonyme, à une heure et un lieu de rassemblement¹. La distribution n’est « pas directe » : les lycéens refusent de voir des militants « adultes », donc des « paquets » sont déposés à l’entrée des établissements et diffusés par les lycéens². L’appel à manifester se trouve aussi dans le journal de grève de la LCR, qui paraît quotidiennement. Du côté étudiant, on appelle à « passer à la vitesse supérieure »³ : le 27 novembre doit être la « première démonstration de la force nationale du mouvement », il doit montrer que « c’est toute une politique » à laquelle s’attaque la jeunesse et que, le « seul amendement [au projet Devaquet], c’est son retrait pur et simple »⁴. Les appels à manifester sont relayés par les sections syndicales, notamment à Clermont-Ferrand, où l’AGEC organise un rassemblement au départ de la faculté de Lettres⁵, contre un projet qui « ne corrige en rien la première des inégalités : la sélection par l’échec ». La manifestation étudiante et lycéenne clermontoise est

¹ G. Namer, *op. cit.*, p. 31.

² *Ibid.*, p. 23.

³ Tract JCR, « Aujourd’hui dans la rue, demain on continue », 30 novembre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁴ *Ibid.*

⁵ Tract de l’AGEC-UNEF, « Manifestons unitairement », 25 novembre 1986, Archives de l’AGEC.

un nouveau succès, grâce à la participation massive des étudiants en Lettres et en EPS, mais aussi grâce aux 1 000 lycéens clermontois venus « en renfort » et aux 150 autres venus de Riom¹. Il faut noter l'effort d'information sur la réforme, qui se fait par la vente du texte Devaquet dans les facultés ou à la sortie des lycées clermontois. Des assemblées générales ont lieu pour expliquer les conséquences du texte, les causes de la grève. Pour beaucoup, c'est un texte « hors sujet sur les droits d'inscriptions [...], hors sujet parce que les diplômes nationaux doivent rester la règle [...], hors sujet parce que l'Université doit rester un service public, [...] hors sujet parce que les étudiants se trouvent quasiment exclus des lieux de décision »².

Si les avis sur la réforme Devaquet sont quasi unanimes, les « modalités » de la mobilisation du 27 font débat. LO, par exemple, tente en permanence de désorganiser la préparation de la manifestation, en convoquant les assemblées générales dans des lieux étroits, propices à la « pagaille »³. De son côté, l'UNEF-Solidarité Étudiante, qui avait annoncé des Assises nationales de lutte pour les 29 et 30 novembre, est « dépassée » par les événements et doit se rallier à l'appel des États généraux de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, même si elle « préfère relier le refus du projet Devaquet et les conditions actuelles de travail des étudiants ». De leur côté, et de « meilleur gré », le SNES, le SNESup, le CNAL, la FEN, le SNI-PECG, la FCPE et la Ligue de l'enseignement appellent à rejoindre étudiants et lycéens en cette journée du 27 novembre⁴. Localement, les syndicats de travailleurs soutiennent aussi le mouvement, comme l'Union départementale des syndicats CGT-FO du Puy-de-Dôme, qui envoie sa résolution sur le projet Devaquet à l'AGEC-UNEF, avec « tous [ses] sentiments de solidarité »⁵, ou la Fédération des Associations laïques du Puy-de-Dôme, qui annonce elle une journée « Tous solidaires pour leur avenir le 27 novembre »⁶. La promesse de voir une délégation reçue par les ministres à l'issue de la manifestation encourage les étudiants et les lycéens à réfléchir à des contre-projets, comme celui de PSA qui entend « changer la philosophie » de la loi⁷ : il prévoit le maintien du diplôme national comme base commune, l'extension des équivalences, la mise en place de la

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1033, 26 novembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

² Tract PSA, « Devaquet : copie hors sujet ! », novembre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

³ G. Namer, *op. cit.*, p. 31.

⁴ P. Bernard et D. Schneidermann, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

⁵ Lettre de l'Union départementale des syndicats du Puy de Dôme CGT-FO, 26 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁶ Communiqué de la Fédération des associations laïques du Puy de Dôme, Archives de l'AGEC.

⁷ « Le contre-projet PSA », *La lettre de PSA*, n° 37, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

« sélection-orientation », une amélioration des œuvres universitaires et de la sécurité sociale étudiante, le tout « sans décrets d'application ni mesures transitoires »¹. Chaque assemblée générale étudiante « travaille » sur ce type de texte avant le 27 novembre, mais on réfléchit aussi aux suites du mouvement : reprise des actions, grève « sauvage » ou grève « à la japonaise ». On désigne également les membres des délégations locales, envoyés à Paris le 27 novembre, comme c'est le cas à Clermont-Ferrand².

Du côté de la direction nationale du mouvement, on s'inquiète plus de l'aspect « technique » des manifestations, des parcours, de l'organisation. À Paris, la logistique, les réseaux, les moyens et le « savoir-faire »³ sont, en grande partie, apportés par SOS-Racisme, intimement lié au mouvement et à l'UNEF-Indépendante et Démocratique. Pour éviter tout « dérapage », le parcours est prévu conjointement avec la Préfecture de police, avec laquelle Alain Bauer, militant rocardien de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, multiplie les contacts⁴. Le syndicat prend aussi en charge l'organisation du service d'ordre, ou STS – Service Technique de Sécurité, mis en place « grossièrement » aux États généraux du 22 novembre. Chaque université doit assurer la protection de son cortège par un « groupe soudé mixte »⁵, fait de « mecs baraqués » et de jeunes filles déterminées. Tous semblent donc prêts pour le grand rassemblement prévu. On note aussi, pour l'anecdote, que le soir du 26 novembre, Isabelle Thomas fête son anniversaire avec la « nouvelle génération », Harlem Désir, Julien Dray mais également « l'ancienne garde », notamment Daniel Cohn-Bendit. Chacun « affirme sa spécificité », mais si les leaders de 1986 « veulent se démarquer » de l'image de violence et de « la politisation à outrance »⁶ de Mai 68, Dany Le Rouge exerce une certaine fascination sur ces jeunes, qui espèrent mener, eux aussi, un mouvement massif.

Les chiffres sur le nombre de manifestants du 27 novembre divergent selon les sources : certains parlent de 200 000 personnes à Paris et 400 000 en province⁷ ; d'autres de 150 000 à Paris et 200 000 en province⁸. Ce qui est sûr, c'est que cette journée marque le

¹ *Ibid.*

² « Chronologie du 24 novembre au 10 décembre à Clermont-Ferrand », *Le SIDA mental*, Bulletin de liaison de la Fédération lycéenne, n° 1, mai 1987, Archives de l'AGEC.

³ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 232.

⁴ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 74

⁵ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 215.

⁶ J. Dray, *op. cit.*, p. 75.

⁷ D. Fischer, *op. cit.*, p. 471.

⁸ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 434.

premier « Höhepunkt »¹ – point culminant – du mouvement : 400 cortèges défilent en France dans une relative « bonne ambiance », à l’appel de la LCR, des deux UNEF, de la FEN, du SNES ou de la FCPE. À Paris, la plus grande manifestation étudiante et lycéenne depuis 1968 se rassemble, du Panthéon au Palais Bourbon, au son des slogans « Un vaquet ça va ! Devaquet, bonjour les dégâts », « T’as le ticket-fric, t’as le ticket-fac », « Devaquet au piquet », « Errare Devacum est », ou, plus trivialement, « Fac off » ou « Devacaca ». Peu importe que la police annonce 92 000 personnes et les organisateurs 400 000, tous sont venus unis contre les projets gouvernementaux, derrière une seule banderole, « Unité des lycéens et des étudiants : retrait du projet Devaquet »². En effet, malgré la présence de nombreux partis politiques et syndicats, aucun sigle d’organisation n’apparaît, ce qui montre l’ambition d’une « action politique, mais [...] pas politisée ». Les cortèges des jeunes et des syndicats sont séparés par « deux sérieux cordons sanitaires »³. Selon Philippe Darriulat, c’est « la plus grande manifestation de la jeunesse depuis 1968 ! C’est un démenti extrêmement fort à tous ceux qui parlaient de manipulation »⁴.

La manifestation rassemble « toute les variantes de l’humanité enseignée sous un frais soleil de novembre ». Effectivement, des groupes viennent de toute la banlieue parisienne, notamment Dourdan, Montmorency ou Saint-Denis, arrivés les premiers en RER⁵. On parle de 30 000 étudiants venus de province⁶, parmi lesquels de nombreux Clermontois. La manifestation se déroule globalement sans heurts. Beaucoup s’étonnent de « l’extrême jeunesse des participants »⁷. L’attitude des manifestants vis-à-vis de la police peut paraître elle aussi surprenante : les cris « CRS avec nous » sont nombreux en cette journée. Mais l’atmosphère « saine » devient plus tendue boulevard Montparnasse, où un accrochage a lieu avec des membres du GUD⁸, ainsi qu’au jardin du Luxembourg et près de l’université d’Assas, où les « crânes rasés » multiplient les jets de projectiles et autres cocktails molotov, faisant d’importants dégâts matériels⁹. Quelques figures politiques sont présentes, notamment Harlem Désir ou Daniel Cohn-Bendit, observant « avec un plaisir visible » le défilé. Pour lui,

¹ A. Devaquet, *op. cit.*, pp. 240-241.

² Philippe Bernard et Gérard Courtois, « La première manif pour 200 000 jeunes », *Le Monde*, 29 novembre 1986.

³ *Ibid.*

⁴ Nicolas Beau, Pierre Mangetout et Laurent Joffrin, « 500 000 jeunes contre Devaquet », *Libération*, 28 novembre 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ « La plus grosse manifestation estudiantine depuis mai 1968 », *La Montagne*, 28 novembre 1986.

⁷ Jacques Malherbe, « “La loi ne sera pas retirée” », *Le Figaro*, 28 novembre 1986.

⁸ P. Bernard et G. Courtois, « La première manif... », *op. cit.*

⁹ N. Beau, P. Mangetout et L. Joffrin, « 500 000 jeunes... », *op. cit.*

« ce mouvement dément tous ceux qui parlaient avec assurance de la passivité de la jeunesse »¹. De nombreuses fois salué par les manifestants et invité à participer à la marche, il reste néanmoins en position d'observateur². Le cortège, immense, est difficile à gérer : « le bouillonnement est tel que la manifestation ne trouve pas son rythme »³ ; « immense, folle et sage à la fois, incontrôlable et maîtrisée, la fête a submergé Paris comme une marée d'équinoxe »⁴. Le défilé se termine devant l'Assemblée Nationale, où une délégation doit être reçue : « la nouvelle vague vient battre aux portes de la loi »⁵. À noter l'accueil réservé à Jean-Marie Le Pen, venu « saluer » les manifestants. En effet, sa « sortie » devant l'Assemblée Nationale est perçue par les manifestants comme une provocation. Le leader du FN, contre lequel nombre de jeunes présents s'engagent dans des organisations comme SOS Racisme, est conspué et injurié « copieusement ».

En province aussi, le mouvement mobilise en nombre : « il faut remonter loin dans le temps pour trouver des rassemblements d'une telle ampleur »⁶. Les manifestants sont par exemple 30 000 à Rennes ; 30 000 à Toulouse, où le cortège s'arrête devant le monument aux morts pour célébrer le décès de la loi Devaquet ; 40 000 à Lyon, où des incidents ont lieu avec 300 anti-grévistes d'extrême droite et où une pétition est remise par une délégation au Recteur⁷. Le mouvement touche également l'île de la Réunion, avec le soutien de Pierre Livot, président de l'université, qui s'avoue « inquiet quant à la réforme », ainsi que les lycées français de Rome, Bruxelles ou Rabat⁸. Les manifestations sont impressionnantes en Auvergne : 3 000 personnes défilent à Montluçon, 2 500 à Moulins, 2 500 à Aurillac, 500 à Mauriac, 300 à Saint-Flour, 300 au Puy et 1 000 à Vichy. Mais c'est à Clermont-Ferrand que la mobilisation est la plus forte : 15 000 personnes défilent derrière une banderole « Voter Devaquet, c'est perdre les facultés »⁹. Malgré le « plan de surveillance » organisé par l'administration dans les lycées, 70 à 80 % des lycéens de Clermont-Ferrand sont en grève. Des délégations sont également venues de Vichy, Montluçon, Issoire, Thiers, Riom ou Saint-Pourçain, encadrées par un service d'ordre de 300 personnes, qui évite de peu l'affrontement

¹ Jacques Maigne, « Cohn-Bendit était là pour regarder le défilé », *Libération*, 28 novembre 1986.

² *Ibid.*

³ N. Beau, P. Mangetout et L. Joffrin, « 500 000 jeunes... », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Jean-Paul Monferran, « Journée particulière », *L'Humanité*, 28 novembre 1986.

⁷ *Ibid.*

⁸ P. Bernard et G. Courtois, « La première manif... », *op. cit.*

⁹ « La plus grosse manifestation étudiante depuis mai 1968 », *La Montagne*, 28 novembre 1986.

avec les contre-manifestants de l'UNI¹. Pour Bruno Vidal, un des responsables de l'AGEC-UNEF, « Ici c'est énorme ! ». La force du rassemblement doit beaucoup au succès de la grève étudiante, suivie à 100 % à la faculté de Lettres et en EPS, 60 % en Sciences et 50 % en Droit et Sciences économiques². La grève est également très suivie dans les lycées, puisque 1 300 grévistes sont recensés dans les lycées clermontois ce 27 novembre. Nombre d'entre eux participent au « pique-nique des lycéens » au jardin Lecoq³. À l'issue de la manifestation, une délégation de deux étudiants et de deux lycéens est reçue par le Recteur et un repas est organisé à la faculté de Lettres grâce à une collecte effectuée auprès des manifestants⁴. Il faut cependant noter que plusieurs incidents ont lieu à Clermont-Ferrand lors de cette grande journée de mobilisation, notamment à la faculté de Lettres, d'où le cortège étudiant a démarré : des membres du GUD, venus distribuer un tract dénonçant la « vermine marxiste qui gangrène [les] universités », se retrouvent face à un groupe de grévistes et une bagarre éclate, faisant plusieurs blessés dont deux sont hospitalisés⁵. Un peu plus tard dans la journée, un cortège anti-grève part de la faculté de Droit, derrière une banderole « Non à la grève gauchiste, ici on travaille »⁶, mais il est vite dissout suite à de nouveaux incidents avec les grévistes. L'ampleur des manifestations du 27 novembre laisse espérer à beaucoup de jeunes contestataires un rapide retrait du projet par le gouvernement, contraint par « l'unanimité, au-delà de tout clivage, [...], proclamé comme un label de virginité »⁷ et par le soutien apparent de la population. Mais les événements prennent une tournure légèrement différente des attentes des jeunes en ce 27 novembre.

À l'issue de la manifestation parisienne du 27 novembre, des délégations d'étudiants et de lycéens sont reçues par les responsables politiques. Les délégués, majoritairement des membres de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, sont choisis au cours du défilé, pendant lequel on convient de réunir trois étudiants parisiens, deux provinciaux et deux lycéens. Ce sont d'abord les groupes parlementaires qui reçoivent les délégations, menées respectivement par David Assouline pour le groupe RPR, Isabelle Thomas pour l'UDF, Daniel Cabieu pour le PCF et Philippe Campinchi pour le PS, et leur font un compte-rendu des débats de

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1039, 27 novembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

³ *Ibid.*

⁴ « La plus grosse manifestation étudiante depuis mai 1968 », *op. cit.*

⁵ « Ils demandent le "retrait pur et simple" du projet Devaquet », *La Montagne*, 27 novembre 1986.

⁶ Pierre Feydel, « Des centaines de milliers de manipulés », *Le Matin*, 28 novembre 1986.

⁷ J. Maigne, « Cohn-Bendit était là... », *op. cit.*

l'Assemblée Nationale¹. Si les députés de la majorité sont fermes et refusent de céder aux contestataires, l'opposition les soutient ouvertement. En effet, le débat sur le projet Devaquet est assez « tendu » ce 27 novembre : plus de 700 amendements sont déposés par les députés de gauche, rendant impossible l'examen du texte, qui ne doit finalement commencer que le lendemain. De son côté, le gouvernement reste fermé aux revendications étudiantes et lycéennes. Denis Baudouin, porte-parole de Jacques Chirac, s'oppose à la « récupération politique du mouvement », et René Monory, qui parle d'une jeunesse venue « prendre le soleil », refuse le retrait du projet : « Ma porte reste ouverte aux étudiants mais le texte ne sera pas retiré »². Le gouvernement insiste sur le fait que le mouvement n'implique pas tous les étudiants, notamment ceux de Paris II Assas, Paris IV ou Paris IX Dauphine, et que beaucoup de syndicats étudiants s'opposent à cette manifestation. Pour le CELF, « les problèmes ne se règlent pas dans la rue »³. Les syndicats de droite dénoncent un mouvement politisé et récupéré : le CNGA refuse « l'embrigadement des élèves », l'UNI parle de « grandes manœuvres politiques » et affirme que la question de la hausse de droits d'inscription, « équivalente à trois cigarettes par jour », a été « artificiellement grossie »⁴. La CNEF s'oppose elle aux tentatives de récupération du PS et du PC notamment⁵. La fermeture politique aux revendications est le principal sujet de la première « véritable » réunion de la Coordination nationale étudiante, prévue lors des États généraux du 22 novembre.

En effet, le soir du 27 novembre, cette assemblée se réunit à la Sorbonne. Après « l'échec » de la manifestation, la réunion est houleuse, « un peu tendue »⁶, et le « départ » problématique : l'entrée de l'amphithéâtre est « filtrée » par un important service d'ordre et 1 000 personnes restent bloquées dehors. La présence de CRS devant la faculté ne fait qu'accentuer les tensions, c'est pourquoi Jacques Soppelsa, président de l'université de Paris I, leur demande de quitter les lieux et garantit aux manifestants l'accès aux salles promises⁷. Les avis des délégués de la coordination divergent sur la stratégie à adopter, mais le jusqu'au-boutisme l'emporte au cours des votes : la Coordination nationale étudiante appelle à une grande manifestation nationale unitaire le 4 décembre. Elle entend organiser une « grève

¹ N. Beau, P. Mangetout et L. Joffrin, « 500 000 jeunes... », *op. cit.*

² J. Malherbe, « “La loi ne sera pas retirée” », *op. cit.*

³ Jacques Malherbe, « Les meneurs appellent à la grève générale », *Le Figaro*, 28 novembre 1986.

⁴ Bernard Durau, « L'action continue », *L'Humanité*, 3 décembre 1986.

⁵ J. Malherbe, « “La loi ne sera pas retirée” », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Alain Leauthier, « Facs : sous la grève, l'occupation », *Libération*, 29-30 novembre 1986.

générale de l'enseignement » et prévoit une occupation des facultés¹ dès le 1^{er} décembre. Le mouvement doit être reconduit jusqu'au retrait, d'autant plus que, selon la Coordination nationale étudiante, « les règles du jeu se sont brusquement modifiées »². Selon les délégués, l'ampleur des manifestations donne au mouvement l'ascendant sur le gouvernement et ils promettent de nouveaux rassemblements en cas d'échec. À Clermont-Ferrand par exemple, après un « mouvement d'une ampleur sans précédent sur l'académie », le Comité de grève appelle à rester mobilisé, il demande le soutien des professeurs et personnels de l'enseignement, convoque une intersyndicale le 1^{er} décembre et clame que « seule l'action unie de tous [...] permettra d'aboutir »³.

Dans un premier temps imperméable à toute idée de négociation, le gouvernement hésite sur la stratégie à adopter. Le 28 novembre, Jacques Chirac convoque un conseil restreint, composé de René Monory, Alain Devaquet, Charles Pasqua, Edouard Balladur et Alain Pandraud⁴. Tous s'interrogent sur l'opportunité du retrait, d'autant plus qu'Alain Devaquet est largement contesté par une partie du gouvernement et de la majorité parlementaire. Après cette réunion, la décision de maintenir le texte est prise, même si, à la demande de Jacques Barrot, président de la Commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée Nationale, le projet est renvoyé en commission⁵. Jacques Chirac demande une nouvelle rédaction du texte dans un « souci de clarification ». René Monory et Alain Devaquet s'engagent à ouvrir une large consultation⁶, afin qu'un texte « acceptable de tous » soit présenté au plus vite au vote de l'Assemblée Nationale : le gouvernement, « non sans fébrilité », tente de renverser la vapeur. Les étudiants réagissent rapidement à cette annonce : ils parlent d'une manœuvre politique, d'une attitude ambiguë du gouvernement. Selon eux, la « retraite » gouvernementale vise à « désamorcer le mouvement »⁷, « à [les] faire lanterner »⁸. Si le renvoi en commission est un premier « recul du pouvoir » et le « résultat de la démonstration de force » du 27 novembre, beaucoup craignent une « réécriture d'un projet Devaquet-bis » et demandent que soit « repens[ée] totalement la philosophie d'une éventuelle

¹ Jacques Malherbe, « Étudiants-lycéens : toujours l'agitation », *Le Figaro*, 29-30 novembre 1986.

² Gérard Courtois, « Les lièvres et la tortue », *Le Monde*, 30 novembre-1^{er} décembre 1986.

³ Appel du comité de grève aux professeurs, 28 novembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 11, Annexes au Chapitre VI.

⁴ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 742.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jacques Malherbe, « Université : débat différé », *Le Figaro*, 29-30 novembre 1986.

⁷ G. Courtois, « Les lièvres et la tortue », *op. cit.*

⁸ « M. Jacques Chirac a décidé de retirer totalement le projet de réforme universitaire », *Le Monde*, 9 décembre 1986.

nouvelle loi »¹. Le résultat de la manifestation du 27 novembre est donc assez mitigé : si certains se satisfont du réexamen du projet, nombre de contestataires craignent une manipulation, et l'attitude à adopter reste sujette à débat.

Au lendemain du 27 novembre, et avant l'annonce d'un réexamen du texte, les lycéens affichent leur détermination en reprenant immédiatement le pavé. À Paris, ils se rassemblent spontanément devant l'Assemblée Nationale, ce qui fait vite parler d'un mouvement « incontrôlé et instable »². La manifestation se fait derrière des banderoles de SOS Racisme. Le défilé est « chantant, rigolo »³, mais néanmoins sérieux et déterminé au point de vue revendicatif. Comme l'affirment les leaders lycéens, en majorité issus du lycée Fénelon, « notre force, c'est l'ordre ». Alors, quand la peur d'une charge de CRS se fait sentir, les lycéens optent pour le sit-in, puis repartent vers Solferino pour éviter tout dérapage, et donc le discrédit de leur mouvement. À l'instar des lycéens parisiens, les lycéens de province se rassemblent également ce 28 novembre⁴. À Clermont-Ferrand, la mobilisation est importante : les lycéens descendent à nouveau dans la rue, « encore plus spontanément » que la veille, et font grève à 80 % à Amédée Gasquet et au LEP de La Charme, à 50 % à Blaise Pascal et Jeanne d'Arc, et à 25 % à Gavranche⁵. Les autres lycéens auvergnats ne sont pas en reste : des manifestations ont lieu à Moulins, devant le lycée Banville où ils bloquent la circulation. Ils se rassemblent au nombre de 1 000 à Vichy, 1 500 au Puy-en-Velay et 1 000 à Thiers. Les lycéens d'Ambert sont à 90 % en grève. Au LT de Montluçon, ils optent pour une grève « à la japonaise »⁶, c'est-à-dire le port de brassards avec la mention « en grève ». Le mode d'action des lycéens fait l'objet du débat commun entre les deux coordinations lycéennes « concurrentes », celle « menée » par SOS Racisme et celle de LO, qui se réunissent le 28 au soir à l'université Panthéon-Sorbonne. Les journées des 29 et 30 novembre sont calmes du fait du week-end mais dès le 1^{er} décembre, l'agitation reprend. Ainsi, 5 000 lycéens manifestent devant le musée d'Orsay, à l'occasion d'une inauguration présidée par François Mitterrand et Jacques Chirac⁷. Le Président est longuement applaudi à sa sortie, contrairement à son Premier ministre. Pour garder une image sérieuse et le soutien de la population, les

¹ Tract PSA, « Projet Devaquet : une première victoire », 29 novembre 1986, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

² G. Courtois, « Les lièvres et la tortue », *op. cit.*

³ Nicolas Beau, Anne Fouchard, Jean-Michel Thomas, « Les lycéens retournent à la rue », *Libération*, 29-30 novembre 1986.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Étudiants : un bon point », *La Montagne*, 29 novembre 1986.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Facultés-lycées : cours perturbés », *Le Figaro*, 2 décembre 1986.

lycéens multiplient les campagnes d'information et les débats sur les réformes gouvernementales. À Clermont-Ferrand, les lycéens envahissent les rues pour une distribution de tracts et pour faire signer une pétition, envoyée par la suite, avec une « lettre ouverte », au Recteur, à Alain Devaquet et au président du Sénat¹. Cette action mobilise près de 40 % des élèves des lycées Blaise Pascal, Jeanne d'Arc, Amédée Gasquet, Sidoine Apollinaire, Montferrand et Chamalières², réunis ensuite dans une « AG monstre » de 5 000 personnes à la Maison des sports, « réquisitionnée » pour l'occasion. Cette réunion est le plus important rassemblement intersyndical à Clermont-Ferrand depuis Mai 68.

En attendant les réunions des coordinations nationales prévues le 2 décembre au soir, l'action lycéenne reste donc intense. Du côté étudiant, après l'appel de la Coordination nationale, la division entre jusqu'au-boutistes et « simples manifestants » progresse et aboutit à une nouvelle phase du mouvement, celle de l'occupation, qui commence pour les plus mobilisés. Un durcissement est donc visible, comme l'indiquent les piquets de grève mis en place à l'entrée de nombreuses facultés³, décidés dans les assemblées générales du 1^{er} décembre et encouragés par les deux UNEF. Dès le 28 novembre, l'occupation « jour et nuit » est votée à Saint-Denis, Tolbiac, Grenoble, Lille, Nanterre, Toulouse, et « aux heures normales d'ouverture » à Censier, Clignancourt, la Sorbonne, Lyon II, Toulon, Rouen et Pau⁴. À Clermont-Ferrand, la faculté de Lettres, le « bastion de la mobilisation », est occupée par de nombreux étudiants issus de toutes les facultés, en grève à 90 % en Lettres, Psychologie et Langues appliquées, et même 100 % à l'IUT et à l'UEREPS⁵. Les rapports des Renseignements généraux convergent en cette fin novembre : on observe clairement à Clermont-Ferrand une hausse importante du taux de grévistes, notamment dans les facultés de Droit et Sciences économiques, où le taux d'absentéisme passe de 50 % le 27 à plus de 70 % le 28⁶. La forte mobilisation de ces étudiants est assez exceptionnelle pour être soulignée et peut s'expliquer par l'effort constant d'implantation des militants de l'AGEC dans cette faculté. À Clermont comme ailleurs, l'occupation des facultés passe par une bonne organisation. Des comités d'autodéfense sont créés, par peur des attaques de groupes

¹ « La plus grosse manifestation étudiante depuis mai 1968 », *op. cit.*

² « Étudiants et lycéens toujours mobilisés », *La Montagne*, 2 décembre 1986.

³ Jacques Malherbe, « Étudiants : journée test », *Le Figaro*, 1^{er} décembre 1986.

⁴ G. Courtois, « Les lièvres et la tortue », *op. cit.*

⁵ « Chirac aux étudiants : "Il y a contestation alors discutons" », *La Montagne*, 1^{er} décembre 1986.

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1048, 28 novembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

d'extrême droite, ainsi que des commissions d'occupation ou de ravitaillement¹. L'occupation n'est pourtant pas le seul mode d'expression de la contestation, particulièrement dans les villes où le mouvement se durcit. À Rennes, le 1^{er} décembre, 50 étudiants envahissent le Conseil régional de Bretagne pour demander un entretien à René Couanau, conseiller général et rapporteur du projet². À Poitiers, 600 étudiants bloquent le péage de l'A10 et en rendent l'accès gratuit³. À l'université Lyon III, un meeting se tient devant le bureau du doyen de la faculté de Droit⁴. Les étudiants de l'île de la Réunion, qui craignent d'être « classés en 3^e zone », manifestent activement. Toujours le 1^{er} décembre, une manifestation de 5 000 étudiants, partie de Jussieu, bloque les ponts et les grands boulevards de Paris, rejointe par les lycéens du musée d'Orsay⁵. La mobilisation est encore remarquable à la veille de la réunion de la Coordination nationale étudiante, comme l'illustre encore l'exemple clermontois, avec la manifestation de 2 000 lycéens.

Cependant, l'échec du 27 novembre freine certains manifestants, et encourage l'administration des lycées et les anti-grévistes, désormais sûrs du soutien gouvernemental. Dans les lycées, les mouvements de grève et l'absentéisme diminuent légèrement, d'abord par peur de sanctions. La grève est « difficile à tenir »⁶ et ceci explique la progression des grèves « à la japonaise ». Au lycée de Pamiers par exemple, les pressions sur les grévistes se multiplient : menaces de représailles de l'administration, cantine interdite, entrée de l'internat contrôlée⁷. Dans plusieurs établissements, les proviseurs préviennent les familles et décident de mises à pied, comme au lycée Frabert à Metz où 200 radiations sont prononcées⁸. Ceci oblige donc les lycéens à « adapter » le mouvement : grève par roulement à Boulogne ou Balzac, cours de rattrapages à Jules Ferry. Certains même se résignent à abandonner la lutte, comme les élèves de Sèvres et Lavoisier. Si l'attitude sévère de l'administration encourage certains à la prudence, l'information sur les textes Devaquet et Monory continue à circuler. Certains même, encouragés par « l'interdit », durcissent leurs actions, comme on le voit dans l'Essonne ou en Seine-Saint-Denis⁹. Les débats sont toujours vifs dans les lycées où grévistes

¹ Philippe Bernard, « S'ils reculent déjà, c'est que nous pouvons gagner », *Le Monde*, 30 novembre-1^{er} décembre 1986.

² Gérard Courtois, « Ne pas être “les dindons de la farce” », *Le Monde*, 3 décembre 1986.

³ Gilles Smadja, « Toujours mobilisés », *L'Humanité*, 2 décembre 1986.

⁴ Bernard Durau, « L'action continue », *L'Humanité*, 3 décembre 1986.

⁵ Sorj Chalandon, « À Jussieu, le best-seller, c'est la loi Devaquet à trois francs », *Libération*, 2 décembre 1986.

⁶ « Les dirigeants de l'UNEF sceptiques sur le recul gouvernemental », *Le Monde*, 2 décembre 1986.

⁷ B. Durau, « L'action continue », *op. cit.*

⁸ Nicolas Beau, « Les lycéens inventent la grève avec cours », *Libération*, 1^{er} décembre 1986.

⁹ *Ibid.*

et anti-grévistes s'opposent. Pour « concilier » les deux positions, les lycéens décident l'envoi, à la Coordination nationale du 2 décembre, d'un délégué « pour » et d'un « contre »¹ la continuation du mouvement.

Si, dans certaines facultés, la période allant du 28 novembre au 1^{er} décembre marque un réel « durcissement », c'est pour d'autres une période de « flottement ». Les secteurs de Droit et de Médecine ne sont encore que rarement mobilisés. La fréquentation des assemblées générales diminue dans nombre de campus : 700 à Lille I sur 16 000 étudiants le 1^{er} décembre et 1 000 à Lille II sur 15 000 au total². L'assemblée générale d'Orsay du 29 novembre signe la reprise des cours en 2^e et 3^e cycles car les étudiants préfèrent « envisager l'après-Devaquet »³. Les incertitudes sur l'avenir du mouvement sont grandes, même si le Comité de grève de Nanterre affirme que personne « ne casser[a] notre mobilisation avec de la pacotille »⁴. On parle, le 1^{er} décembre, d'un mouvement qui va de « l'occupation dure » à la « grève en pointillés »⁵, comme à Lyon III. La reprise de la mobilisation est donc parfois difficile le 1^{er} décembre, à Villetaneuse notamment, où le « week-end a fait mal »⁶ ; à Censier, où l'occupation se fait « sans conviction » et une réunion de SOS Racisme n'attire que 30 personnes ; à Jussieu, où « le week-end a été cruel pour le mouvement »⁷. On assiste également à la constitution de comités de défense des non grévistes, menés par l'UNI, qui demandent au gouvernement d'assurer au plus vite « le libre accès des locaux universitaires »⁸. Ainsi apparaissent le Comité de défense des étudiants victimes de la grève à Tolbiac⁹, le mouvement « Touche pas à ma fac » à la Sorbonne, dont les membres forcent les piquets de grève¹⁰, la Coordination nationale pour la reprise des cours, la Coordination nationale pour la liberté des cours, la Coordination nationale des non grévistes¹¹, des Comités pour la liberté d'étudier à Villetaneuse ou à Toulouse¹². De nombreux incidents sont à relever entre grévistes et non grévistes, notamment à Toulouse, à la Sorbonne ou à l'Institut d'Art et

¹ Nicolas Beau, Nicole Gauthier et Jean-François Rouge, « Étudiants : grève à géométrie variable », *Libération*, 2 décembre 1986.

² Jacques Malherbe, « Université : la gauche tente de mobiliser », *Le Figaro*, 2 décembre 1986.

³ *Ibid.*

⁴ P. Bernard, « S'ils reculent déjà... », *op. cit.*

⁵ G. Courtois, « Ne pas être "les dindons de la farce" », *op. cit.*

⁶ S. Chalandon, « À Jussieu, le best-seller... », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ « Facultés-lycées : cours perturbés », *op. cit.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Valérie Duponchelle, « Touche pas à mes cours », *Le Figaro*, 2 décembre 1986.

¹¹ « Veillées d'armes et contre-manifestation », *Le Figaro*, 2 décembre 1986.

¹² G. Courtois, « Ne pas être "les dindons de la farce" », *op. cit.*

d'Archéologie de Paris le 1^{er} décembre¹. À Clermont-Ferrand les incidents se multiplient également. Durant le dernier week-end de novembre, l'occupation de la faculté de Sciences entraîne des accrochages : des membres du GUD tentent de déloger les occupants avec des jets de boules puantes et de lacrymogènes, et leur « intervention » se termine par un affrontement avec les membres du Comité de grève². Dans le même temps, l'occupation de la faculté de Lettres se fait dans une certaine confusion : un commando du GUD est accusé de dégradations – notamment de tags – et de violences³. L'incertitude semble régner dans le pays à la veille du 2 décembre, date à laquelle sont prévus des événements cruciaux quant à la suite du mouvement : réunion de la Coordination nationale des étudiants, des coordinations lycéennes, mais surtout, une réunion gouvernementale entièrement consacrée à la question de la contestation étudiante et lycéenne.

2 – Vers la manifestation du 4 décembre

Après une intervention télévisée de Jacques Chirac le 30 novembre, très mal perçue par les étudiants et les lycéens engagés dans le mouvement, car le Premier ministre met en doute leur connaissance du problème, une tentative de négociation a lieu le 1^{er} décembre 1986. René Monory, assisté de son directeur de cabinet et de Yves Durand, tous « surpris par l'ampleur de la crise »⁴, reçoit Philippe Darriulat, auquel il demande l'arrêt du mouvement contre la suppression des trois points sur lesquels se focalise la contestation. Ce dernier refuse, exigeant le retrait pur et simple du texte. Cette entrevue confirme les propos du Premier ministre lors de l'allocution du 30 novembre sur *TF1*, qui refusait déjà tout abandon du texte⁵. Pour Philippe Darriulat, la proposition gouvernementale n'est qu'un « écran de fumée » : elle permet de « gagner du temps », « diviser étudiants et lycéens » et, selon lui, le « gouvernement [prend] l'immense responsabilité du durcissement de la grève et de son extension à toute l'Éducation Nationale »⁶. Les réactions face aux annonces sont diverses. Si pour Alain Juppé « le texte est bon dans ses grandes orientations » et doit être « maintenu, discuté et voté » pour Jacques Toubon, l'opinion d'Edgar Faure, ancien ministre de l'Éducation Nationale, est bien différente. Pour l'auteur de la loi d'orientation de 1968,

¹ S. Chalandon, « À Jussieu, le best-seller... », *op. cit.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1057, 1^{er} décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

³ *Ibid.*

⁴ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 743.

⁵ P. Bernard et G. Courtois, « La première manif... », *op. cit.*

⁶ Gérard Courtois, « L'apprentissage de la démocratie », *Le Monde*, 2 décembre 1986.

« base » du système d'enseignement supérieur pendant près de vingt ans, il est clair que « quand un texte ne nous apporte rien et qu'il risque de nous coûter, ce n'est pas la peine de s'entêter ». Cette position est soutenue par de nombreux professeurs qui multiplient les motions contre le texte. Hubert Coudanne, vice-président de la CPU, appelle à une « réflexion profonde de l'ensemble des intéressés sur le rôle et les missions de l'Université », après une « explosion spontanée et responsable de toute une jeunesse »¹. Devant les pressions, le 2 décembre, Jacques Chirac, avec le soutien de René Monory, confirme vouloir « réécrire le texte »². Alain Devaquet et René Monory confient cette mission à la Commission des Affaires Culturelles, en concertation avec les étudiants, mais le président de la commission, Jacques Barrot, estime que c'est au gouvernement de le faire³. Les leaders du mouvement, Philippe Darriulat en tête, restent « sceptiques » sur les raisons d'un tel recul. Isabelle Thomas affirme que le Premier ministre prend les étudiants pour des « imbéciles »⁴ qui « ne savent pas lire ». Pour Yann Cochin, un des leaders de la Coordination nationale étudiante, les étudiants « ne veulent pas discuter du projet [...] mais qu'il soit retiré », et il affirme qu'ils ont « vite compris le danger que représentait la manœuvre »⁵. D'autres vont plus loin, notamment les militants clermontois, en se moquant ouvertement du gouvernement et en multipliant les jeux de mots sur « [le projet] Devaquet [qui] sera [ré]examiné » : « M. Devaquet souffre effectivement de troubles mentaux » ; « M. Monory pourrait également se présenter aux médecins après une crise d'hystérie » et « Jacques Chirac aurait proposé quelques jours de repos à Baden-Baden »⁶, faisant ainsi allusion au départ du chef de l'État pendant la crise de Mai 68. Le refus de la discussion est clair du côté étudiant et mène à des prises de positions de plus en plus radicales.

Le 2 décembre marque le jour de la première réunion « officielle » de la Coordination nationale étudiante, organisée par les militants de Jussieu. L'entrée est filtrée par leur service d'ordre, qui ne laisse passer que les délégués mandatés et quelques rares « invités » de la presse et des syndicats⁷. Sous la présidence de l'université invitante, l'ordre du jour concerne la situation de chaque université, la manifestation du 4 décembre et l'élection d'un nouveau bureau de représentants. Après les interventions des présidents des deux UNEF, qui invitent à

¹ *Ibid.*

² P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 744.

³ « Les dirigeants de l'UNEF sceptiques... », *op. cit.*

⁴ G. Courtois, « L'apprentissage de la démocratie », *op. cit.*

⁵ Nicole Gauthier, « Chirac discours et les étudiants s'organisent », *Libération*, 1^{er} décembre 1986.

⁶ « Dernière minute », *Le Clermontois éclairé*, n° hors série, décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 76.

ne « pas se laisser abuser par le discours de Chirac »¹, différents amendements sont mis au vote. La manifestation du 4 décembre est maintenue de la Bastille à l'Assemblée Nationale. Un appel à la grève générale de l'Éducation Nationale pour le 5 décembre et ce jusqu'au retrait du projet est lancé. Une motion réaffirme que seule la coordination est légitime à représenter les étudiants et toute négociation d'un autre groupe est condamnée². La résolution de la coordination comporte un message pour Jacques Chirac, dont l'annonce est considérée comme une « manœuvre politique pour diviser le mouvement »³, et la coordination demande à Alain Devaquet de venir s'expliquer sur le podium prévu place des Invalides⁴. Ensuite, un bureau de 14 membres, 7 parisiens et 7 provinciaux, est élu, après approbation des universités d'origines, sans prendre en compte la « couleur politique » de ces représentants. Ainsi sont élus, pour Paris, David Assouline, Sylvia Zappi, Christine Tchepiega, Philippe Ducat, Christian Rodriguez, David Rousset et un certain Jérôme ; et, pour la province, Jean-Pierre Gaigne, Jérôme Valluy, Jean-Philippe Arrebo, Sylvie Sherrer, Vincent Guicharnaud, Luis Ferrari et Daniel Cabieu⁵. Ce bureau agit sur mandat et doit rendre compte à la prochaine réunion⁶, ce qui est considéré comme un « verrouillage politique »⁷. Philippe Campinchi est lui désigné conseiller technique du bureau. Les prochaines réunions sont également convoquées pour les 4 et 6 décembre. Un fait important est à noter dans ce « collège », l'absence d'Isabelle Thomas, « une mésaventure sans doute pas fortuite ». Si en novembre elle incarne la « force structurante et la conscience morale » du mouvement⁸, elle est très présente sur l'ensemble des médias, « un peu trop au goût de certains », à tel point que la commission de presse des universités parisiennes entend élire elle-même le porte-parole du mouvement et ainsi lutter contre la « monopolisation des médias » par Isabelle Thomas et Philippe Darriulat⁹. En effet, le président de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, même s'il se refuse à entrer dans la coordination, pour démontrer « l'indépendance » du mouvement, est omniprésent dans les débats et les discussions.

L'absence d'Isabelle Thomas, l'égérie du mouvement, de ce bureau, écartée « sous prétexte d'anti-vedettariat », est perçue par le gouvernement, comme par certains médias,

¹ *Ibid*, p. 77.

² D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 70.

³ J. Dray, *op. cit.*, p. 68.

⁴ « Le gouvernement attend la manif des étudiants pour arrêter sa position », *Le Monde*, 4 décembre 1986.

⁵ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 79.

⁶ *Ibid*, p. 67.

⁷ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 254.

⁸ Alain Leauthier et Nicolas Beau, « Isabelle Thomas écartée de la coordination », *Le Monde*, 4 décembre 1986.

⁹ *Ibid*.

comme un signe de radicalisation du mouvement¹ : on entend ainsi parler de « l'OPA des radicaux ». Si avant le 2 décembre, les syndicats et les organisations politiques se placent « au service du mouvement », il semble que les décisions du gouvernement « réveillent brusquement les convoitises » : les radicaux de gauche se sont, selon la presse, « glissés » parmi les délégués et « occupent aujourd'hui des positions-clés », notamment les militants de la LCR, de LO, de LOR ou du PC². Selon certains, « l'OPA des radicaux » est confirmée par le caractère « ultimatisé » du mandat des délégués, un mandat qui suscite de vives critiques. En effet, les mandats des délégués sont « trop fixés pour permettre la discussion »³. Quoi qu'il en soit, l'échéance du 4 décembre semble très importante. Alain Devaquet l'avoue lui-même sur l'antenne de la radio *Europe 1* : « Tout le monde attend le 4 décembre. On examinera les conséquences au soir de ce jour, mais nul ne peut prévoir l'avenir »⁴. Il fournit ici le meilleur argument aux manifestants, convaincus que s'ils sont nombreux, ils « peuvent gagner ce jeudi ». Pour Philippe Darriulat, le « maître tacticien du mouvement étudiant », « tout va se jouer » ce 4 décembre⁵. L'UNEF-Solidarité Étudiante veut, elle, faire de ce jour « une grande journée de mobilisation de toute la communauté universitaire et, au-delà, de toute la population française »⁶. Mais avant même sa tenue, la représentativité de la manifestation du 4 décembre est remise en cause. Selon certains, elle est politisée, « aux couleurs de la gauche »⁷, si l'on s'en tient aux appels de la CGT, du SNI, de la FEN, de la CFDT, de FO, de la FCPE, du SNES, du SNESup, du SNEP, du SNETAA, du SGEN, du SNLC et du Syndicat de la médecine hospitalière : c'est là une « attitude scandaleuse » pour René Monory⁸. Il s'agit, selon lui, d'une « récupération de plus en plus évidente », surtout après le communiqué de la CGT, qui demande aux travailleurs une « solidarité agissante », et encore plus après le communiqué de l'agence soviétique TASS qui s'oppose à une « réforme réactionnaire du système d'enseignement supérieur »⁹.

Il ne faut pas oublier, en plus de l'appel de la Coordination nationale étudiante, celui lancé par la Coordination lycéenne, dont une réunion se tient au Panthéon le 2 décembre. Ce

¹ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 744.

² Gérard Courtois, « L'extrême gauche tente une OPA sur le mouvement », *Le Monde*, 5 décembre 1986.

³ *Ibid.*

⁴ Nicole Gauthier, « Grandes manœuvres avant la manifestation anti-Devaquet », *Libération*, 3 décembre 1986.

⁵ Jean-Yves Lhomeau, « Les étudiants s'interrogent sur la portée du recul gouvernemental », *Le Monde*, 30 novembre-1^{er} décembre 1986.

⁶ « Les dirigeants de l'UNEF sceptiques... », *op. cit.*

⁷ « Veillées d'armes et contre-manifestation », *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ « Les dirigeants de l'UNEF sceptiques... », *op. cit.*

rassemblement, malgré l'encadrement étudiant, est une véritable « bataille de micro » entre LO et SOS Racisme¹. La réunion de Coordination lycéenne est assez confuse, d'autant que le PC, le PCI, les maoïstes, les « provos » et les quatre tendances de la LCR, entendent « briser son hégémonie » et empêchent tout débat concret. Malgré cette volonté de désorganisation, la coordination lance un appel à manifester aux côtés des étudiants. La situation à la veille de la manifestation du 4 décembre est également « brouillée » par la création d'une Coordination des universités en grève, « petite sœur » de la Coordination nationale étudiante² : « tout contribue à rendre imprévisible la réponse que les étudiants apporteront au gouvernement »³.

La perspective de la manifestation du 4 décembre redonne aux contestataires une nouvelle ardeur, et fait même naître de nouvelles « vocations » : de nouvelles universités sont gagnées par la grève, notamment celles de Médecine dont Orsay, de Droit et Sciences économiques, comme Dauphine. À cela s'ajoutent de nombreuses actions qui se veulent souvent symboliques et démonstratives de la détermination des jeunes⁴. Pour montrer que les « manœuvres opérées par Chirac n'ont pas pris », les étudiants multiplient les actions les 2 et 3 décembre. Le nombre d'universités occupées progresse, avec notamment la « prise de contrôle totale » de Nanterre. À Poitiers, 1 000 étudiants envahissent le Palais de justice et y font le procès d'Alain Devaquet, condamné à manger à perpétuité au restaurant universitaire. Les étudiants en sport de Nanterre organisent un pique-nique devant l'Assemblée Nationale et donnent des cours dans le RER. D'autres étudiants de Nanterre suspendent une banderole « Bon anniversaire Chirac » sur l'Arc de Triomphe et, ceux d'Orsay, une portant la mention « SOS université » sur la Tour Eiffel. À Nantes, une procession funèbre réunit 5 000 personnes pour enterrer l'Université, comme à Nice où c'est l'avenir qu'on enterre⁵. À Clermont-Ferrand, la journée du 2 décembre est davantage une « journée de préparation » à la grande manifestation prévue le 3. La mobilisation ne semble toujours pas faiblir : en Lettres, 95 % des étudiants sont en grève et une « occupation de jour » de la faculté est organisée ; en Sciences, si l'occupation est suspendue, le mouvement s'accroît avec 75 % des grévistes⁶. La situation à la faculté de Droit est elle très tendue : les non grévistes protestent vivement contre la mise en place de piquets de grève et les tensions entre étudiants font craindre à

¹ G. Namer, *op. cit.*, p. 24.

² « Les dirigeants de l'UNEF sceptiques... », *op. cit.*

³ G. Courtois, « L'apprentissage de la démocratie », *op. cit.*

⁴ « Les étudiants font monter les enchères », *Le Monde*, 4 décembre 1986.

⁵ « Mouvement express », *Libération*, 4 décembre 1986.

⁶ Note de RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1060, 2 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

l'administration des « dérapages », ce qui explique la décision du directeur de l'UER de Sciences économiques de suspendre les cours jusqu'au 5 décembre¹. Le lendemain, 3 décembre, une manifestation rassemble 10 000 personnes, avec de nombreuses délégations lycéennes venues de Vichy, Montluçon, Brioude, Thiers, Issoire, et en présence de lycéens d'établissements privés². La manifestation dégénère devant la faculté de Droit, où attendent les membres du GUD, « cheveux courts et droite dure »³, puis devant le Rectorat, où le Recteur Vilaine reçoit une délégation du CELF. Après cette entrevue, les groupes CELF, GUD et UNI organisent une contre-manifestation, qui ne rassemble cependant que 150 personnes⁴. De nouveaux incidents ont lieu à la faculté de Droit, après le début de l'occupation de l'annexe de la Rotonde par 100 étudiants grévistes, rejoints par plus de 200 lycéens, mais aussi à la faculté de Lettres, où aucun enseignement n'est assuré et sur le campus des Cézeaux, où l'organisation d'une « occupation symbolique » est dénoncée par l'UNI, qui parle d'une « remise en cause du droit aux études ». Dans les lycées clermontois, la situation est « mitigée » puisqu'on parle de 50 % des grévistes ce 3 décembre⁵.

En effet, si l'action protestataire progresse, les anti-grévistes sont de plus en plus nombreux. Des coordinations anti-grève sont présentes, le 2 décembre, dans près de vingt universités⁶. Le 3 décembre, une nouvelle Coordination pour la liberté des cours est créée par les étudiants de gestion de la Sorbonne, qui dénoncent « les voix illégitimes des AG », le « non-respect de la libre adhésion à une cause » et forcent les piquets de grève⁷. À Dauphine, les anti-grévistes dénoncent les irrégularités lors d'un scrutin sur les suites du mouvement, scrutin dont la représentativité est mise en doute : si le « non » à la loi Devaquet l'emporte à 53,2 % et le « oui » à la grève à 60,8 %, seuls 46 % des 5 200 étudiants ont voté⁸. Toujours le 3 décembre, l'UNI et l'Action française « libèrent » un amphithéâtre pour un cours de Pierre Chaunu sur la liberté⁹. À la Sorbonne, les non grévistes, « assistés » d'étudiants d'Assas, forcent le piquet de grève mis en place à coup de battes de base-ball et de lacrymogènes, malgré une riposte « avec tables et chaises ». La Coordination nationale des anti-grévistes

¹ *Ibid.*

² « Demain, c'est aujourd'hui », *La Montagne*, 4 décembre 1986.

³ *Ibid.*

⁴ Note de RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1069, 3 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

⁵ *Ibid.*

⁶ Jacques Malherbe, « À visage découvert », *Le Figaro*, 4 décembre 1986.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Les étudiants font monter les enchères », *op. cit.*

⁹ Philippe Bernard, « La veillée d'armes dans les facs parisiennes », *Le Monde*, 5 décembre 1986.

demande au ministre de faire respecter le droit au travail et le vote de la grève selon les listes électorales universitaires. Malgré ces actions, le mouvement contestataire reste relativement uni. Pour certains même, l'arrivée de l'extrême droite renforce les convictions et la détermination : « la parano est [le] meilleur carburant »¹.

Cependant, la préparation de la manifestation du 4 décembre « met le débat de fond au second plan » du mouvement : « son ciment, [c'est] la volonté de réussir la manifestation parisienne »². L'UNEF-Indépendante et Démocratique se mobilise à Paris, en lançant une campagne de tracts. Les membres de la coordination étudiante mettent sur pied le parcours – Bastille, Invalides, Austerlitz, Montparnasse – organisent l'accueil, l'hébergement, le financement et le service d'ordre de la manifestation, qui est doublé par rapport à celle du 27 décembre, soit en tout, 500 personnes pour le service d'ordre central, dirigé par Philippe Campinchi, secondé par le service d'ordre de chaque faculté et chaque lycée³. L'ordre du cortège est également bien défini : les membres de la Coordination nationale étudiante défileront en tête, suivis des universités de Paris, « rangées » de I à XIII, ensuite celles de province par ordre alphabétique, puis les lycéens, et enfin, en queue de cortège, les organisations politiques et syndicales⁴. Des actions symboliques ou spectaculaires sont prévues : vingt étudiants d'Orsay se jetteront du pont Sully, les étudiants d'art-déco décoreront la station de métro Bréguet-Seguin avec le texte Devaquet et ceux de Bordeaux défileront habillés de sacs-poubelles, pour dire « Non aux universités poubelles ». Le principal problème reste le financement du voyage des étudiants et des lycéens de province. Un système de parrainage des universités de province par celles de Paris est mis en place : Tolbiac se charge de Marseille, Censier de Grenoble, Villetaneuse parraine Lille, Caen, Bordeaux et Le Havre, Jussieu s'occupe des étudiants de Toulouse, Nanterre de ceux d'Aix-Marseille et Besançon⁵. Pour financer ce voyage, le texte Devaquet est vendu « à la criée » à la sortie des facultés, des lycées, et même de certaines usines. On vend symboliquement de fausses actions « facultés Devaquet », on organise des concerts comme à Jussieu, Besançon, Rennes, Lille et Nanterre, où se produisent le groupe Carte de séjour et Font et Val, deux comiques⁶. À Clermont-Ferrand, pour payer le train de la délégation, on fait appel à la « générosité » des entreprises. Au total, ce sont quelques 21 trains spéciaux, soit plus de

¹ « Les étudiants font monter les enchères », *op. cit.*

² « Mouvement express », *op. cit.*

³ « Le gouvernement attend la manifestation... », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ P. Bernard, « La veillée d'armes... », *op. cit.*

⁶ « Mouvement express », *op. cit.*

22 000 places, et des centaines de cars qui se rendent à Paris pour la manifestation centrale, soit plusieurs milliers de manifestants, sans compter ceux qui viennent en voiture ou même à pied, comme 40 étudiants grenoblois, organisateurs d'une course-relais jusqu'à Paris¹. Si la mobilisation est forte, le respect du sérieux l'est tout autant : les mineurs ne sont acceptés dans les bus et les trains qu'avec une autorisation parentale et un étudiant en Médecine accompagne chaque car ou chaque wagon de train².

Comme l'indique la presse, on se prépare aussi « avec acharnement de l'autre côté de la barrière » : 3 000 policiers sont mobilisés, soutenus par de nombreux CRS et gardes mobiles. Leurs consignes sont « plus dures que la semaine dernière »³. À noter d'ailleurs de premiers affrontements entre étudiants et CRS à Montpellier, où une centaine de jeunes tente de prendre « gratuitement » le TGV, faute d'accord avec la SNCF⁴. Tout est donc prêt à la veille de la manifestation. L'ampleur des chiffres annoncés effraie quelque peu le gouvernement, qui tente une nouvelle fois de désamorcer la crise. Le 3 décembre, Jacques Toubon promet un « réaménagement » du texte à Isabelle Thomas⁵, ce que cette dernière refuse. David Assouline est lui en contact avec le Ministère de l'Éducation Nationale et des membres de l'Assemblée Nationale, mais rien n'aboutit et le « bureau des 14 »⁶ se réunit une dernière fois, le 3 décembre, pour mettre au point sa stratégie.

Le 4 décembre, c'est un cortège massif qui défile de la place de la République aux Invalides. Mais, une fois encore, les chiffres divergent. Si la police admet de 180 000 à 200 000 manifestants et Matignon en recense 300 000 « off the record », ils sont un million selon les organisateurs, mais plus vraisemblablement 500 000 : c'est la plus grande manifestation étudiante et lycéenne depuis 1968⁷. C'est un vrai succès : on parle d'une « manifestation grandiose », de places de la Bastille et de la République « assiégées »⁸. Certains commentaires insistent sur le fait que « les organisateurs ont réussi leur pari de faire descendre dans la rue une génération »⁹. Le défilé s'étend sur huit kilomètres, dans une atmosphère de fête, même si René Monory et Alain Devaquet ne sont pas épargnés par des

¹ « La gigantesque manifestation n'a pas fait fléchir Monory », *La Montagne*, 5 décembre 1986.

² Jean-Michel Thenard, « Étudiants : le jour de vérité », *Libération*, 4 décembre 1986.

³ *Ibid.*

⁴ « Demain, c'est aujourd'hui », *op. cit.*

⁵ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 744.

⁶ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 96.

⁷ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 409.

⁸ P. Turpin, *op. cit.*, p. 217.

⁹ « Dernière minute », *Le Clermontois éclairé*, *op. cit.*

« effigies peu respectueuses »¹. Les lycéens sont très nombreux, même ceux de LT, malgré les lettres d'avertissement envoyées aux familles. De nombreux professeurs défilent, sous les banderoles de la FEN et sous l'œil de Jacques Pommatou². Le défilé est bon enfant, même si la tension monte au passage de l'université Paris II Assas. Gardée par les membres du GUD, la faculté affiche clairement son objection au mouvement par des banderoles « Paris II, non à la grève » ou « Les étudiants de Paris II contre la grève politique PS-PC »³. Même si le GUD, dans ses déclarations, refuse de s'en prendre aux manifestants en affirmant que c'est un groupe « nationaliste, pas briseur de grève », « pour la sélection des élites mais pas par l'argent », la tension monte entre les deux camps et les CRS doivent bloquer l'accès à la rue de l'université, pour éviter tout affrontement entre les manifestants et les « 300 membres du GUD armés et casqués »⁴. Le succès du rassemblement parisien fait espérer à beaucoup le retrait du projet. Ils se réfèrent aux manifestations « victorieuses » de 1984 pour l'école libre : « Nous aussi sommes un million dans la rue et nous avons gagné »⁵.

La mobilisation étudiante et lycéenne est aussi forte en province : l'AFP parle de 300 000 manifestants⁶, « légèrement moins que pour le 27, compte tenu des montées massives à Paris »⁷. Ils sont tout de même 20 000 à Marseille, défilant de la Canebière à la Préfecture, 25 000 à Lyon, 8 000 à Lille, 25 000 à Toulouse où une jeune fille est blessée par une voiture qui veut franchir le barrage mis en place sur la RN 13, 17 000 à Nancy où s'organise un pique-nique, 18 000 à Nantes où la soirée se clôture place du Commerce par un concert d'Apartheid Not⁸, 5 000 à Pau où la manifestation se termine par un banquet, 5 000 à Bordeaux où se déroule « l'enterrement de Devaquet », 2 500 à Fort-de-France en Martinique, 3 000 à Saint-Denis et Saint-Pierre de la Réunion⁹. Le nombre de manifestants est impressionnant : 15 000 dans le Nord-Pas-de-Calais, 90 000 dans l'Ouest. À Clermont-Ferrand, c'est une « marée de jeunes » qui défile de Gaillard à Delille, soit plus de 10 000 personnes, dont beaucoup de lycéens du privé, malgré les pressions de l'administration¹⁰. Une délégation est reçue par le Recteur et une autre par le Comité économique et social. La

¹ Philippe Bernard, « Le printemps du 4 décembre », *Le Monde*, 6 décembre 1986.

² *Ibid.*

³ Roger Cans, « État de siège à Assas », *Le Monde*, 6 décembre 1986.

⁴ Nicolas Beau, Sorj Chalandon, Nicole Gauthier et Jean-François Rouge, « Chirac dit non à 800 000 étudiants », *Libération*, 5 décembre 1986.

⁵ G. Namer, *op. cit.*, p. 81.

⁶ « Monory-étudiants : l'impasse », *Le Figaro*, 5 décembre 1986.

⁷ « 300 000 en province », *Libération*, 5 décembre 1986.

⁸ Jacques Malherbe, « Monory : "le dialogue reste ouvert" », *Le Figaro*, 5 décembre 1986.

⁹ « Des dizaines d'autres manifestations », *Le Monde*, 6 décembre 1986.

¹⁰ « 300 000 en province », *op. cit.*

manifestation, réunie à l'appel de l'AGEC, de la FEN, de la CFDT, de FO et de la FCPE, se termine par la tenue d'un grand meeting à la faculté de Lettres, où se rassemblent quelques 700 personnes¹. Il faut aussi noter que ce 4 décembre, plus de 930 étudiants et lycéens clermontois sont partis dans le « train spécial » pour participer à la manifestation parisienne. Parmi ces 930 personnes se trouvent la majorité des leaders étudiants clermontois et les grévistes les plus « actifs », notamment bon nombre des occupants de la Rotonde, dont l'occupation est suspendue faute de « troupes »². La mobilisation est également forte dans le reste de l'Auvergne : 2 500 personnes défilent à Aurillac avec le soutien des élèves de lycées agricoles et de l'ENIL, 150 à Saint-Flour, 1 500 personnes à Moulins organisent une opération « escargot » en ville et se rendent à l'Inspection académique et au commissariat de la République où des délégations sont reçues, 4 000 à Montluçon où un casse-croûte devant Mairie et un meeting sont organisés, 2 000 à Vichy où ils bloquent la circulation, 2 500 au Puy-en-Velay et 300 à Brioude³. La mobilisation a même des résonances à l'étranger. À Madrid, des étudiants manifestent devant le Ministère de l'Éducation et demandent le maintien des sessions de rattrapage en septembre, la suppression des nouvelles taxes universitaires et du *numerus clausus*⁴. À Bruxelles, 500 étudiants se rassemblent en soutien au mouvement français et contre le plan « Val Duchesse », qui modifie les séries économiques du secondaire et du supérieur⁵. Si tout l'hexagone est mobilisé, c'est néanmoins à Paris que se joue la suite du mouvement. En effet, à l'issue du défilé, une délégation est reçue par le gouvernement, après un premier entretien téléphonique entre David Assouline et René Monory⁶. Côté gouvernemental, René Monory et Alain Devaquet sont assistés de divers conseillers pour répondre aux demandes de la délégation de la Coordination nationale étudiante composée de 16 représentants – Assouline, Gaizne, Tchepiega, Arrueto, Rodriguez, Sherer, Ferrari, Cabieu, Martin, Carreiras, Thomas, Borgel – dont 4 lycéens⁷, soit dix membres de l'UNEF-Indépendante et Démocratique (7 PS, 2 LCR, 1 PCI), trois UNEF-Solidarité Étudiante (2 PC et un oppositionnel), un LOR et deux indépendants⁸. Pendant ce temps, d'autres délégations sont reçues par les groupes RPR, UDF, PC et PS de l'Assemblée Nationale, et une dernière par la Commission des affaires culturelles. Les tensions sont

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1072, 4 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

² *Ibid.*

³ « La gigantesque manifestation... », *op. cit.*

⁴ François Dumas, Gilbert Laval et Michel Sousse, « À fond de train vers Paris », *Libération*, 5 décembre 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 96.

⁷ *Ibid.*, pp. 96-97.

⁸ Frédéric Gaussen, « La vaine rencontre entre M. Monory et les étudiants », *Le Monde*, 6 décembre 1986.

palpables pendant l'entretien, d'autant que René Monory a reçu pendant la journée une délégation de non grévistes. Les représentants étudiants et lycéens sont sûrs du soutien de la « masse » et affirment qu'il ne faut pas « confondre le calme et la faiblesse »¹. Cependant, la délégation n'a qu'un mandat, obtenir le retrait, et ne reçoit aucune proposition « acceptable » : la « rencontre historique aboutit à un dialogue de sourds »². Si le gouvernement propose le retrait des trois grands points d'opposition et un « plan d'accompagnement » pour garantir l'accès à l'Université, le dialogue est impossible : « On était d'accord sur tout, sauf, bien sûr, sur le retrait de la loi »³, commente un membre de la délégation ministérielle. Après une entrevue de 45 minutes, la délégation sort à 20h35 et rend le verdict du ministre. Selon David Assouline, le porte-parole du bureau de la Coordination nationale étudiante, René Monory minimise le nombre de manifestants, refuse de retirer le projet « avec quel cynisme dans le ton »⁴ : il fait donc « le choix de la tension ». À l'annonce du refus du retrait, la colère gronde dans les rangs des manifestants parisiens, jusque là tranquillement assis sur l'esplanade des Invalides, même s'ils étaient déjà quelque peu énervés après un flash de *France-Inter*, qui annonçait 50 000 manifestants⁵. Le rassemblement, jusque là « bon enfant » bascule alors dans la violence.

Déjà, en fin d'après-midi, des rumeurs d'accrochages avec les CRS sur le pont d'Orsay circulent et, avant même l'échec des négociations, « le processus de durcissement [est] enclenché », avec l'envoi des auto-pompes devant le Ministère des affaires étrangères. Les slogans étudiants passent de « CRS avec nous » à « On veut étudier pour ne pas être CRS ». En outre, la tension monte devant l'Assemblée Nationale, où un petit groupe essaie d'entrer. Des affrontements sporadiques ont lieu devant le pont Alexandre III, et « tout bascule » lors de la dispersion de la manifestation. Des groupes, rassemblant près de 2 000 « provocateurs », envoient des projectiles sur les forces de l'ordre. Le service d'ordre étudiant est débordé et le « ballet comique prend un tour agressif »⁶. Les CRS chargent et les tirs tendus, bien qu'illégaux, commencent à 22 heures contre les 10 000 manifestants toujours présents. Des tirs de lacrymogènes ont lieu, un car de CRS est incendié, des feux tricolores détruits. Après deux heures d'affrontements, le bilan est particulièrement lourd : 20 policiers

¹ « Monory-étudiants : l'impasse », *op. cit.*

² « 300 000 en province », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ Gilles Smadja, « Combativité intacte », *L'Humanité*, 6 décembre 1986.

⁵ P. Turpin, *op. cit.*, p. 217.

⁶ Gérard Courtois, « Esplanade de la colère », *Le Monde*, 6 décembre 1986.

et 41 manifestants sont blessés dont trois grièvement, et 149 interpellations ont eu lieu¹. Parmi les trois blessés « sérieux », François Rigal, étudiant en Géographie à l'université de Brest et membre du groupe anarchiste Temps nouveaux, est énucléé de l'œil gauche², et part en soins intensifs en neurochirurgie à l'hôpital de la Salpêtrière. Jérôme Duval, 18 ans, lycéen à Maurice Ravel est lui atteint à la tête par un tir de grenade lacrymogène : sa boîte crânienne est enfoncée, et il est envoyé en réanimation à l'hôpital Laennec³. Coïncidence malheureuse, il fréquente la même classe que le fils d'Alain Devaquet, Marc, au lycée Maurice Ravel⁴. Le dernier blessé grave est Patrick Berthot, un postier de 28 ans, qui perd une main en ramassant une grenade offensive et, est lui aussi admis à l'hôpital Laennec⁵. La colère et l'émotion sont grandes devant l'attitude du pouvoir : « Cela avait commencé par des chansons. Et ça s'est terminé par des larmes »⁶. Désormais, le mouvement de 1986 se transforme en un mouvement contre la répression et le projet Devaquet devient pour certains le symbole d'une opposition entre la jeunesse et le pouvoir.

La répression dont est victime le mouvement étudiant et lycéen entraîne un vif émoi dans le pays. Le refus gouvernemental et la violence des forces de l'ordre marquent le début d'une « solidarité active » des syndicats, des politiques et de la population. Du côté des jeunes, la nature de la lutte évolue : on passe d'un mouvement corporatif à un mouvement défensif, une protestation morale, civique et antiraciste contre le « libéralisme radical et la xénophobie latente »⁷. Devant le refus de compromis et les charges de CRS, le mouvement se radicalise et engage, désormais, toutes les organisations politiques, notamment celles d'extrême gauche. De son côté, la Coordination nationale étudiante lance un « appel solennel à la population de France »⁸. En effet, après le choc des violences du 4 décembre, l'idée d'un mouvement unissant toute la population française progresse dans les esprits : « par tous les moyens, sous toutes les formes, submergeons l'entêtement du gouvernement »⁹, demande un représentant de la coordination. Ceci n'est pas sans rappeler les événements survenus après le 13 mai 1968, la fameuse « Nuit des barricades », après laquelle une jonction entre étudiants et une partie de la population s'était opérée. Le soutien des parents à la cause des jeunes

¹ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 746.

² A. Devaquet, *op. cit.*, p. 266.

³ Maryse Lelarge, « Jeudi non », *L'Humanité*, 4 décembre 1986.

⁴ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 266.

⁵ G. Smadja, « Combativité intacte », *op. cit.*

⁶ G. Courtois, « Esplanade de la colère », *op. cit.*

⁷ F. Dubet, *op. cit.*, p. 351.

⁸ G. Smadja, « Combativité intacte », *op. cit.*

⁹ « Le choc du 4 décembre », *La Montagne*, 6 décembre 1986.

s'affirme, bien qu'il soit déjà visible début décembre, notamment à travers un sondage IFOP, dans lequel 60 % de la population se dit opposée à la loi Devaquet¹ : « raisonnable, sage, déterminée, soucieuse d'éviter les ornières partisans, la protestation pose un redoutable problème au gouvernement : elle est populaire »².

Dans les assemblées générales du 5 décembre, les événements parisiens sont analysés et parfois racontés par les nombreux participants à la manifestation : « tous ceux qui reviennent de Paris sont unanimes : jeudi soir à Paris, c'était le Chili »³. Selon les représentants des contestataires, René Monory avait « toutes les possibilités pour satisfaire les aspirations de la jeunesse » et « n'a répondu que par le mépris et la répression »⁴ : « par cet acte sauvage, qui rappelle les heures les plus noires de notre histoire, le gouvernement a non seulement insulté toute la jeunesse, mais également tout le pays » et « on ne peut impunément bafouer les règles élémentaires de la démocratie »⁵. Les différents comités étudiants et lycéens adoptent diverses motions pour dénoncer la répression, notamment ceux de Clermont-Ferrand : « les étudiants et lycéens dénoncent le caractère irresponsable du gouvernement Chirac », « le bilan est lourd, trop lourd », et les hommes du gouvernement ont désormais « les mains pleines de sang et le cœur dans la poche du revolver »⁶. À Clermont-Ferrand, la peur d'une dégradation du « climat » est très forte et le refus de la répression est signifié par le rassemblement de plus de 1 600 personnes le 5 décembre en fin d'après-midi place de Jaude⁷. Cette situation s'explique en partie par la multiplication des rumeurs sur l'agression de militants étudiants et lycéens clermontois lors de la manifestation parisienne du 4 décembre, qui créent une vive émotion, notamment dans la population lycéenne dont l'action se radicalise, comme le montre le blocage total des lycées de Montferrand et Sidoine Apollinaire ce 5 décembre. Néanmoins, les jeunes refusent d'entrer dans le jeu de la violence et continuent d'affirmer le caractère responsable de leur mouvement. Ils demandent la prise en charge des soins aux victimes par l'État et le versement de pensions. Ils réclament des

¹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 308.

² Tract du CDG de Clermont-Ferrand, 7 décembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 12, Annexes au Chapitre VI.

³ Tract du CDG de Clermont-Ferrand, « Poursuite du mouvement », 6 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract du CDG de Clermont-Ferrand, « Appel du CDG de Clermont-Ferrand à la population, aux parents et enseignants », 7 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁵ Tract du CDG de Clermont-Ferrand, « Non à la répression, retrait du projet Devaquet », 7 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁶ Tract du CDG de Clermont-Ferrand, « Appel du comité de grève étudiant-lycéen de Clermont-Ferrand pour la manifestation du 10 décembre », 6 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁷ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1081, 5 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

« informations sûres et complètes sur ceux des [leurs] blessés ou encore retenus par la police ». L'unanimité se fait autour de l'idée qu'il faut se « mobiliser pour que les victimes de l'État policier ne soient pas laissées pour compte »¹. Dans les assemblées générales réunies le 5 décembre, plus massives que les précédentes d'ailleurs, s'exprime la volonté de garder l'image d'un mouvement calme : on choisit donc de manifester de manière pacifique. Les rassemblements spontanés contre la répression se multiplient ce 5 décembre, au son de slogans tels « Monory, c'est fini, y'a du sang sur ta copie » ou « Chirac, on s'en souviendra en 88 »². Le gouvernement est largement mis en cause un peu partout en France. Des marches silencieuses, « à la manière des protesta d'Amérique latine », se déroulent dans plusieurs villes du pays, unissant parents et jeunes, dans une nouvelle solidarité créée par le sentiment anti-policier et antigouvernemental³. À Brest, d'où est originaire François Rigal, un sit-in silencieux de 3 000 personnes se rassemble devant la Mairie avec le soutien du président d'université, un soutien « attristé mais ferme »⁴. À Clermont-Ferrand, 2 500 personnes défilent silencieusement derrière une banderole noire en hommage à Malik, un des délégués clermontois envoyé à Paris le 4 décembre, tabassé par les CRS selon ses camarades et toujours hospitalisé à la Salpêtrière. Bruno Vidal, responsable de l'AGEC-UNEF, invite à réfléchir à de nouvelles formes d'actions, appelle à une manifestation le 8 décembre avec les parents et les syndicats de travailleurs⁵. Des défilés similaires à celui de Clermont-Ferrand ont lieu à Montluçon et Vichy, où les jeunes s'allongent sur les ponts principaux⁶.

Le rassemblement le plus important du 5 décembre a lieu à Paris, devant la Sorbonne puis sur le boulevard St Michel. Les 20 000 participants y scandent « Chirac-matraque, t'es pas un démocrate »⁷ : cette manifestation semble marquer la fin de l'apolitisme officiel. À la fin du cortège, un débat se tient à la Sorbonne sur les suites à donner au mouvement. Si les défilés du 5 décembre ont un « goût amer », ils montrent que la violence policière est « venue réanimer la mobilisation »⁸. La détermination à faire retirer le projet est plus forte que jamais. Les débats des assemblées générales sont passionnés en ce 5 décembre. À Bordeaux, LO appelle à radicaliser le mouvement. À Tolbiac, on crie « haro sur la coordination étudiante », en partie responsable de la violence selon certains, qui souhaitent écarter du mouvement les

¹ *Ibid.*

² P. Turpin, *op. cit.*, p. 219.

³ Jacques Malherbe, « Monory calme le jeu », *Le Figaro*, 6-7 décembre 1986.

⁴ G. Smadja, « Combativité intacte... », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ « Mouvement express », *Libération*, 6-7 décembre 1986.

⁷ Philippe Bernard, « Le défilé de l'amertume », *Le Monde*, 7-8 décembre 1986.

⁸ *Ibid.*

« syndiqués et politisés » et leur donner « ce qu'ils méritent : le goudron et les plumes »¹. À la faculté St Charles de Marseille, on appelle à une manifestation nationale de protestation le 8 décembre².

C'est dans la confusion la plus totale qu'intervient la déclaration télévisée de René Monory, attendue par des milliers de jeunes devant la Sorbonne. En réaction aux événements et aux manifestations contre la répression, une réunion est convoquée à Matignon. La « tactique » à adopter est sujette à débat entre RPR et UDF, entre « durs » et partisans de l'apaisement. Finalement, Jacques Chirac cède sur quelques points mais maintient le débat sur le projet et charge René Monory de la gestion du « problème »³. Alain Devaquet, dont la démission n'est, à quelques heures encore de cette réunion, « pas à l'ordre du jour »⁴, est déchargé du dossier et décide de démissionner mais l'annonce de son départ n'est faite que le 7 décembre. René Monory annonce publiquement la suppression des mesures contestées par les étudiants et les lycéens, et précise que le texte modifié sera soumis au Parlement « dans les meilleurs délais »⁵. Après cette déclaration, la coordination appelle immédiatement à continuer le mouvement et à « ressouder les rangs »⁶. Elle affirme que le gouvernement n'est pas en mesure de « maîtriser la situation qu'il a créée », ce qui se confirme instantanément. Après les déclarations de René Monory et de la Coordination nationale étudiante, on entre dans un moment de doute : si beaucoup semblent satisfaits que « M. Monory abandonne sur le fond », même s'il ne cède pas sur la forme⁷, d'autres ne peuvent l'accepter et refusent le compromis avec le gouvernement, notamment ceux rassemblés devant la Sorbonne, où les affrontements entre contestataires et policiers reprennent violemment.

3 – Le choc du 5 décembre

Après les annonces gouvernementales, la tension monte du côté des manifestants. À Jussieu par exemple, où l'on se prépare suite aux nombreuses rumeurs d'une arrivée imminente des « fascistes »⁸, les déclarations de René Monory suscitent de « vives

¹ Nicole Gauthier, Sorj Chalandon et Laurent Joffrin, « Paris, 20 000 manifestants sous le choc », *Libération*, 6-7 décembre 1986.

² *Ibid.*

³ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 746.

⁴ *Ibid.*, p. 747.

⁵ « René Monory : "J'ouvre le dialogue" », *Le Figaro*, 6-7 décembre 1986.

⁶ Alain Leauthier, « Le mouvement étudiant cherche son second souffle », *Libération*, 6-7 décembre 1986.

⁷ Sophie Coignard et Christian Makarian, « La génération du pragmatisme », *Le Point*, n° 742, 8 décembre 1986.

⁸ G. Namer, *op. cit.*, p. 70.

réprobations » de la part du Comité de grève. La situation dégénère à la Sorbonne : la faculté, occupée par les étudiants, est évacuée sans ménagement par la police. S'en suivent de violents affrontements, opposant étudiants et policiers devant l'entrée de l'université, puis dans tout le Quartier Latin où les casseurs arrivent. On parle d'une véritable « émeute » et l'on voit même réapparaître les drapeaux rouges¹. C'est dans ces circonstances que survient un événement tragique : Malik Oussekinge, un étudiant de 22 ans, est frappé par des policiers du peloton voltigeur motocycliste, et décède sous le porche du 10 rue Monsieur-Le-Prince. Les médias sont rapidement sur les lieux du drame et les témoignages sur les circonstances des événements se multiplient. Tous s'accordent sur le fait que Malik Oussekinge a été violemment frappé. Un veilleur de nuit affirme que les policiers ont bloqué la rue et se sont « acharnés à coups de matraque, de pied et de poing » sur le jeune homme², version confirmée par un habitant d'un immeuble voisin. Le témoignage de Paul Bayzelon est également clair et accablant pour les policiers. Habitant l'immeuble où s'est déroulé le drame, il rentrait chez lui quand la victime l'a « supplié de le laisser entrer », puis un groupe de policiers est arrivé : « Ils nous ont roués de coups de poing, de pied et de matraque [...] J'ai vu Malik face contre terre. Il ne bougeait plus »³. Selon Paul Bayzelon, il est clairement la victime d'une bavure. Un dernier témoignage « met un terme aux spéculations », celui d'Henry Salomone, journaliste indépendant, présent lors des faits : « la brigade moto accueillait à coups de matraque et à coups de pied le petit groupe de jeunes pourchassés » ; après la chute d'une des motos, « ils se sont engouffrés dans le porche et ont littéralement massacré le jeune homme à terre ». Les circonstances de la mort du jeune homme font d'autant plus débat qu'il était d'une « constitution faible » et souffrait d'un problème rénal. De plus, l'ambulance du SMUR envoyée sur les lieux est retardée par les événements du Quartier Latin. La principale question reste de savoir si Malik Oussekinge participait ou non « à la casse », ce qui semble fort peu probable. En effet, cet étudiant d'origine algérienne, inscrit en capacité de Droit à Paris I, était, selon M. Duriez, le directeur de l'ESPI – École Supérieure Pour l'Immobilier –, école où il suivait des cours, « un garçon sérieux, travailleur, très affamé de savoir » et il n'avait « pas raté un cours depuis le début des manifestations, comme tous les autres élèves de l'ESPI »⁴. Actif ou non dans la nuit d'agitation du 5 au 6 décembre, la mort de Malik Oussekinge choque et devient rapidement un symbole. L'annonce de son décès crée une vive émotion, aussi bien chez les étudiants et les lycéens que dans le reste de la population et fait

¹ *Ibid.*, p. 70.

² « La mort d'un étudiant », *Le Monde*, 6-7 décembre 1986.

³ Alain Frilet, « La mort de Malik », *Libération*, 8 décembre 1986.

⁴ *Ibid.*

entrer le mouvement dans une nouvelle phase. L'émotion est d'autant plus grande que cet événement est associé, dans les discours militants, à une série de « bavures » policières à l'été 1986, vues comme les conséquences du discours sécuritaire de Charles Pasqua et du sentiment « d'impunité » de la police.

La nouvelle de la mort de Malik Oussekiné se propage très vite dans le pays et les réactions, venues de toutes parts, affluent. Les étudiants et les lycéens, déjà choqués par les événements du 4 décembre, sont atterrés par la tournure que prend le mouvement. Ils en appellent à la solidarité, à la défense des Droits de l'Homme et à la lutte contre la répression : le mouvement se transforme en une « protestation morale associée au climat antiraciste »¹. Désormais, le gouvernement et les forces de l'ordre sont les ennemis désignés des contestataires et un fossé semble se creuser entre la jeunesse et le pouvoir. Mais plus généralement, cette mort bouleverse l'opinion et les hommages se multiplient. Ainsi, Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale, suspend la séance du 6 décembre dès son ouverture en signe de deuil², alors que les groupes PS et PC demandent la convocation de Charles Pasqua devant les députés. L'émoi de la population est manifeste lui aussi : dès le 6 décembre, des travailleurs expriment leur solidarité envers les jeunes en observant des arrêts de travail ou des minutes de silence³. La CFDT, FO et la FEN appellent à une heure d'arrêt de travail en signe de deuil le 8 décembre de 11 heures à midi, et à une minute de silence dans toutes les écoles⁴. Même si elles ne veulent pas participer à un mouvement « susceptible d'aggraver la situation », toutes les organisations syndicales, SNESup, CGT, SGEN-CFDT, SNES ou FCPE, appellent à porter le deuil de Malik Oussekiné⁵. Les intellectuels sont, eux aussi, indignés par ce drame et les protestations se multiplient, en particulier celles de Marek Halter, Bernard Henri-Lévy ou André Glucksmann. Même le chef de l'État porte le deuil du jeune homme : il rend visite à la famille Oussekiné, dans un HLM de Meudon la Forêt, où il s'entretient avec la mère et les sept frères et sœurs du jeune homme. François Mitterrand, venu « secrètement » exprimer sa solidarité à la famille de la jeune victime, est accompagné d'Élie Wesel, prix Nobel de la paix et de Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée⁶. Il envoie également une lettre personnelle aux trois étudiants blessés le 4 décembre.

¹ F. Dubet, D. Filâtre, F.-X. Mariem, A. Sauvage et A. Vince, *op. cit.*, p. 199.

² P. Bernard, « Le défilé de l'amertume », *op. cit.*

³ Maryse Lelarge, « Dé-ter-mi-nés », *L'Humanité*, 8 décembre 1986.

⁴ Martine Gilson, « Les syndicats embarrassés par l'appel des étudiants », *Libération*, 8 décembre 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ Agathe Logeart, « Le décès de Malik Oussekiné et l'attitude des forces de l'ordre », *Le Monde*, 10 décembre 1986.

Mais c'est du côté étudiant et lycéen que s'exprime le plus ouvertement la colère. Le 6 décembre, les manifestations contre la répression se multiplient en France, avec comme slogan « Université : un mort, la sélection commence ». Un défilé silencieux a même lieu à Vienne en Autriche, où 80 étudiants déposent une lettre de protestation à l'ambassade française¹. À Clermont-Ferrand, les jeunes distribuent des tracts à la sortie des usines appelant à soutenir le mouvement. Il faut aussi rappeler que les événements du 4 et 5 décembre ont un impact particulier dans la ville, où les rumeurs vont bon train. En effet, comme le confirment plusieurs témoignages recueillis, il existe une certaine confusion suite aux événements parisiens : le 4 décembre, plusieurs centaines de Clermontois sont venus à Paris pour participer à la manifestation nationale. Suite aux premiers débordements, les Clermontois sont « reconduits » à la gare de Lyon par la police, où ils doivent passer la nuit sous protection policière en attendant le train retour du 5 au matin. Or, comme on l'a évoqué, une absence se fait remarquer : celle de Malik, étudiant en Lettres, hospitalisé suite à sa « rencontre » avec les forces de l'ordre. De retour à Clermont-Ferrand, et faute d'information « concrète », les « bruits » s'intensifient et le 5 au soir, la confusion s'installe après l'annonce de la mort du « Malik parisien ». Cette confusion crée une véritable « psychose » chez les Clermontois, qui restent sans nouvelles de l'étudiant blessé. Il faut en fait attendre le 6 décembre au matin pour que la situation se clarifie : l'étudiant clermontois est toujours hospitalisé à Paris et il doit rentrer le 7 décembre à Clermont avec une ambulance privée. Mais la confusion entre les deux étudiants – ainsi que la nuit passée sous protection policière à la gare de Lyon – crée une véritable émotion dans la population étudiante et lycéenne locale, convaincue pendant plusieurs heures d'avoir perdu un des siens.

À Paris, 30 000 personnes se réunissent ce 6 décembre pour un défilé silencieux de la Sorbonne à l'hôpital Cochin, où repose le corps du jeune homme, et y font un sit-in. Ce défilé rassemble lycéens, étudiants, parents, professeurs dans la même émotion et le recueillement. En signe de deuil et d'hommage, les manifestants arborent des œillets rouges portés à l'envers, des crêpes noirs sont mis aux poignées des portes le long du cortège et des feuilles d'automne déposées dans l'encoignure des portes². Le défilé rassemble de nombreuses personnalités dont Bernard Kouchner, Alain Touraine, Roland Castro, Marek Halter, Bernard Henri-Lévy, André Glucksmann ou encore Francis Lalanne. Malik Oussekiné devient un vrai

¹ « Mouvement express », *Libération*, 8 décembre 1986.

² Christiane Chambeau et Gérard Courtois, « Cortège funèbre », *Le Monde*, 9 décembre 1986.

symbole, une « victime qui ne pouvait être plus mal choisie » : un jeune issu de l'immigration, étudiant à Dauphine, l'université « la plus sage de Paris »¹. La colère est forte chez certains manifestants et des incidents ont lieu lors du passage du cortège devant le commissariat du XIII^e arrondissement, devant lequel stationnent des CRS². La marche dégénère en affrontements. Les cris « Pasqua assassin » fusent, malgré les appels au silence du service d'ordre. De retour place d'Italie, les pères de François Rigal et Jérôme Duval interviennent, appellent au calme et à une minute de silence³. Mais ensuite, la place d'Italie devient le théâtre d'incidents violents qui se propagent dans tout le Quartier Latin et sur la place Denfert-Rochereau, où l'opposition entre CRS et « autonomes casqués et armés » est violente⁴ : la contestation devient une crise grave. Dès 22 heures, de nouveaux groupes se forment sur le « Boul' Mich' » et devant l'Hôtel de ville. Des affrontements ont lieu entre 500 manifestants de Jussieu et les CRS à l'entrée du pont Saint-Michel, et des barricades sont même édifiées⁵. Jusque tard dans la nuit du 6 au 7 décembre, les incidents sont nombreux et les dégâts importants : une baraque de chantier RATP et une agence de la BNP sont incendiées, 21 vitrines sont brisées, 20 voitures, un abri bus et 3 cabines téléphoniques ravagés par le feu, un photographe est blessé par un pavé, 58 policiers sont blessés dont deux gravement, 28 interpellations ont lieu dont celles de deux lycéens et douze étudiants⁶. Parmi les personnes interpellées, deux le sont pour pillage, quatre pour avoir renversé un car de CRS, ainsi que cinq membres du service d'ordre, formant un « commando anti-casseurs », dont fait partie le chanteur Francis Lalanne, circulant dans un véhicule rempli d'armes « confisquées » aux autonomes⁷. La situation empire donc dramatiquement à Paris les 6 et 7 décembre : « de jeudi à dimanche, on passe d'une contestation à l'émeute, faisant un mort et plus de 200 blessés »⁸. Devant la progression rapide de la violence, tous s'inquiètent, particulièrement les leaders du mouvement, soucieux d'éviter de nouveaux « dérapages ».

Suite à l'annulation de la réunion du 4 décembre, la Coordination nationale étudiante se réunit le 6, après la « manifestation hommage » à Malik Oussekin, à laquelle participe le bureau des délégués. En présence de nombreux journalistes, de représentants syndicaux,

¹ *Ibid.*

² Irina de Chikoff, « Une crise en quatre jours », *Le Figaro*, 8 décembre 1986.

³ P. Turpin, *op. cit.*, p. 97.

⁴ I. de Chikoff, « Une crise en quatre jours », *op. cit.*

⁵ Véronique Brocard, Lionel Duroy et Alain Frilet, « La nuit chaude du Quartier latin », *Libération*, 8 décembre 1986.

⁶ I. de Chikoff, « Une crise en quatre jours », *op. cit.*

⁷ C. Chambeau et G. Courtois, « Cortège funèbre », *op. cit.*

⁸ I. de Chikoff, « Une crise en quatre jours », *op. cit.*

d'Harlem Désir, Julien Dray, Philippe Darriulat et d'anciens dirigeants de l'UNEF-Indépendante et Démocratique¹, les débats portent sur les derniers événements, la situation de chaque université, le compte-rendu du bureau sortant et l'élection d'un nouveau bureau². Au cours des douze heures de réunion dans l'amphithéâtre de Jussieu, 60 délégués interviennent, à commencer par Sylvia Zappi, qui « donne le ton » en appelant à continuer la lutte contre le projet Devaquet et, désormais, contre la répression³. Si l'on craint, au début de la réunion, une « bataille pour la direction », les divisions entre modérés, qui se satisfont du retrait des « trois points », et jusqu'au-boutistes, qui demandent eux le retrait du projet, la mort de Malik Oussekiné « radicalise et tranche la question »⁴ : la répression policière « fait taire les doutes et les incertitudes et contribue à souder l'unité du mouvement ». Différentes motions sont adoptées, toujours à l'unanimité, car tous semblent décidés « à oublier les querelles de clochers »⁵. Ainsi, un appel est lancé pour une manifestation et une journée « jeunesse en deuil » en mémoire de Malik Oussekiné le 8 décembre, unissant étudiants, lycéens, parents et syndicats. Une grève générale est prévue pour le 10 décembre, ainsi qu'une grande manifestation, non violente et pacifique, pour l'enterrement de Malik Oussekiné, et on envisage même une journée « villes mortes »⁶ pour défendre « la liberté de manifester, ensemble dans l'unité [et] faire céder le gouvernement ». La coordination dénonce les événements du Quartier Latin et condamne « tous les pillages et les actes de vandalismes perpétrés par des groupes n'ayant rien à voir avec le mouvement étudiant »⁷. Les étudiants affirment qu'ils « demeurent pacifiques [...] ce qui fait la crédibilité du mouvement »⁸. Une motion insistant sur l'apolitisme est aussi votée : « Ni modérés, ni radicaux, le bureau de cette coordination est composé d'étudiants dont le seul objectif est le retrait du projet Devaquet »⁹. Car en effet, le but premier du mouvement, même s'il s'efface devant la gravité des événements, reste le retrait du projet, devenu désormais un symbole, ce qui fait parler certains d'une attitude intransigeante de la coordination, qui « se moque des concessions » du gouvernement¹⁰. La Coordination nationale étudiante décide néanmoins la poursuite des actions, même si le changement de stratégie est évident : envoi de colis vides au Ministère de

¹ Nicole Gauthier et Alain Leauthier, « La coordination retrouve son unité », *Libération*, 8 décembre 1986.

² D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 97.

³ *Ibid.*

⁴ Gérard Courtois, « L'intransigeance du mouvement étudiant », *Le Monde*, 8 décembre 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ I. de Chikoff, « Une crise en quatre jours », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ M. Lelarge, « Dé-ter-mi-nés », *op. cit.*

⁹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 109.

¹⁰ Jacques Malherbe, « Une semaine décisive », *Le Figaro*, 8 décembre 1986.

l'Éducation Nationale, engorgement du standard téléphonique de Matignon, inscription massive à l'ANPE et sur les listes électorales, menace de retirer l'argent des étudiants mis en banque, et ainsi de perturber les circuits financiers¹.

Un point fait cependant débat lors de cette réunion : le « bureau des 14 ». A-t-il respecté son mandat ? Sera-t-il reconduit ? Pourquoi a-t-il annulé la réunion du 4 décembre ? A-t-il bien géré le service d'ordre du 4 décembre ? Malgré les critiques et les interrogations, le bureau est reconduit, à l'exception de Jérôme, le délégué de Kremlin-Bicêtre, « disparu » des réunions. Une fois de plus, une polémique naît autour d'Isabelle Thomas, dont la candidature est rejetée au profit d'Emmanuel Faure, président du Comité de grève de Dauphine et non-syndiqué. Cette éviction, si elle se veut la preuve du refus de la médiatisation des leaders, apparaît également comme significative d'un refus d'une politisation de la base². Car en effet, pour la majorité de la droite, le décès de Malik Oussekin est « savamment exploité par l'opposition »³ et le durcissement du mouvement est « calculé ». La coordination est, selon eux, « victime d'une révolution de palais » menée par David Assouline, militant LOR, la « branche dure » de l'UNEF⁴, délégué à qui on donne tous les âges – de 22 à 28 ans selon les déclarations – et à qui on attribue toutes les professions – du simple étudiant au professeur d'université. Quoiqu'il en soit, la situation est tendue dans le pays en ces « jours sombres », ce qui oblige le gouvernement à revoir ses positions.

Suite à la mort de Malik Oussekin et à une protestation de plus en plus « féroce » envers le gouvernement, le Premier ministre engage une réflexion sur les choix à faire. Si une partie du gouvernement, dont Charles Pasqua, Albin Chalandon ou Alain Juppé, refuse toujours l'abandon du texte⁵, une majorité, notamment François Léotard, Alain Madelin, Pierre Méhaignerie, Edouard Balladur, Jacques Toubon ou François d'Aubert, porte-parole des barristes, demande l'abandon du projet. Le Premier ministre semble, jusqu'au 5 décembre, déterminé. Lors du dixième anniversaire du RPR, Jacques Chirac reste ferme et dénonce « les tentatives de déstabilisation menées par les minorités casquées »⁶. La partie la plus « dure » de la majorité commence même à « agiter l'épouvantail Mai 68 » : pour Charles Pasqua, « si les événements le nécessitent », il appelle la population à « défendre la

¹ M. Gilson, « Les syndicats embarrassés... », *op. cit.*

² C. Chambeau et G. Courtois, « Cortège funèbre », *op. cit.*

³ I. de Chikoff, « Une crise en quatre jours », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 746.

⁶ *Ibid.*, p. 751.

démocratie et la République »¹. Mais la mort d'un étudiant change tout. Pour Alain Madelin, le projet « ne vaut pas un mort »². Les pressions se multiplient sur le Premier ministre, comme celles exercées par Edmond Maire et André Bergeron, ainsi que par les ministres léotardiens qui menacent de démissionner. Beaucoup s'inquiètent également de la baisse importante du franc et de la « fuite des capitaux » en ce début décembre 1986³. Le 7 décembre, François Mitterrand reçoit son Premier ministre et, même s'il ne peut le lui imposer, il demande le retrait du projet pour maintenir « la cohésion nationale », et condamne le recours à la force : « Je donnerai tort à quiconque usera de la violence »⁴. Finalement, le lundi 8 décembre, le Premier ministre intervient à la télévision et annonce le retrait du projet. Il annonce également que René Monory engage une large concertation sur l'enseignement supérieur, mais il ne parle pas de la réforme des lycées, dont la suppression est seulement annoncée à 17 heures. Le projet « inopportun et inutile » est donc finalement abandonné. Les commentaires sur cette décision ne se font pas attendre. Pour certains, la déclaration de Jacques Chirac « signe l'arrêt de la carte blanche donnée au CNPF »⁵, elle marque une « grande reculade, [...] Chirac a cédé sur toute la ligne mais son seul objectif est d'arrêter au plus vite le mouvement »⁶. De son côté, François Mitterrand « enregistre avec satisfaction » ce retrait⁷. Pour Lionel Jospin, « il faut que les étudiants gèrent leur succès avec la même maturité que celle avec laquelle ils ont géré leur mobilisation » et il se réjouit que « les schémas d'exploitation politique [aient été] prudemment rangés au râtelier »⁸. Selon Laurent Fabius, il était « grand temps de retirer ce texte [qui a] fait assez de gâchis ». Michel Rocard se félicite aussi de la nouvelle, mais, selon lui, la « première des provocations ne s'est pas déroulée sur les quais de Seine mais bien davantage dans le bureau de M. Monory », et le gouvernement a devant lui « un sérieux problème de contrôle de sa police ». Pour Jean Lecanuet, président de l'UDF, la loi Devaquet est « révélatrice de l'absence de communication avec l'opinion »⁹. Si le retrait du projet est globalement approuvé par la majorité de la classe politique, l'extrême droite le condamne vivement, notamment le FN et son président Jean-Marie Le Pen, qui parle d'un « échec de la cohabitation »¹⁰. De son côté, l'UNI prend acte « avec regret » du retrait du projet, qu'elle

¹ Patrick Jaureau et Jean-Yves Lhomeau, « Des pressions multiples », *Le Monde*, 9 décembre 1986.

² *Ibid.*

³ Laurent Joffrin, « 13h : Chirac retire le projet », *Libération*, 9 décembre 1986.

⁴ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 746.

⁵ Jean-Paul Monfèran, « Échec à la loi », *L'Humanité*, 9 décembre 1986.

⁶ L. Joffrin, « 13h : Chirac retire le projet », *op. cit.*

⁷ « Chirac retire le projet Devaquet », *Le Figaro*, 9 décembre 1986.

⁸ P. Jaureau et J.-Y. Lhomeau, « Des pressions multiples », *op. cit.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ « Étudiants et lycéens manifestent mercredi “contre la répression” », *Le Monde*, 10 décembre 1986.

attribue à un « pilonnage méthodique », à un « chantage ». L'UNI rappelle que les « vrais problèmes demeurent », et demande aux « forces conscientes à déterminer leurs positions et envisager leurs actions » suite à cette décision¹. Plus « prosaïquement », les marchés économiques semblent « soulagés » du retrait, si l'on s'en tient à la remontée immédiate de la bourse². Mais, au-delà des hommes politiques, des syndicats, les réactions les plus mitigées restent celles des étudiants et des lycéens.

En effet, à l'annonce du retrait du projet Devaquet, et quelques heures plus tard celui des circulaires Monory, la joie éprouvée par les contestataires est bien amère³. La nouvelle, si elle est bien accueillie, laisse toutefois un sentiment d'échec : « les violences policières et la mort de Malik ont volé leur joie aux étudiants et aux lycéens »⁴. Comme on le clame pendant l'assemblée générale qui annonce le retrait de la loi aux Clermontois, la réforme universitaire n'est plus seule en cause, « c'est la démocratie qui en a pris un coup »⁵. Selon un des délégués du Comité de grève, « la vie d'un homme contre un projet, le compte n'est pas bon. Hier en grève, aujourd'hui en deuil, nous avons gagné la bataille mais pas la guerre »⁶. Et comme pour montrer le refus de la répression, les jeunes se rassemblent une fois encore le 8 décembre pour la journée « jeunesse en deuil ». À Paris, 30 000 personnes défilent silencieusement de la Sorbonne à la Bastille, sans slogans ni banderoles, mais avec des brassards noirs ou des badges « Plus jamais ça »⁷. Le cortège passe devant l'hôpital Cochin où l'on salue les victimes encore hospitalisées. Les sentiments oscillent entre colère et chagrin chez les manifestants.

La province est, elle aussi, en deuil, et les jeunes manifestent en nombre et dans le silence⁸, notamment à Montpellier et à Lille, où plus de 10 000 personnes se rassemblent⁹. Une manifestation de soutien a lieu à Berlin-Ouest, pendant la visite du Ministre des affaires étrangères français, Jean-Bernard Raimond : 2 000 étudiants se rassemblent « en mémoire d'un camarade étranger »¹⁰. Ils sont également 2 500 à Louvain-La-Neuve et Gand, en

¹ Bruno Frappat, « La superbe et le choc », *Le Monde*, 10 décembre 1986.

² « Chirac retire le projet Devaquet », *op. cit.*

³ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 165.

⁴ Philippe Bernard, « Le chagrin et la fierté », *Le Monde*, 10 décembre 1986.

⁵ « La joie impossible », *Libération*, 9 décembre 1986.

⁶ « L'amère victoire des étudiants », *La Montagne*, 9 décembre 1986.

⁷ Valérie Duponchelle et Brigitte Seux, « Surpris et sous le choc », *Le Figaro*, 9 décembre 1986.

⁸ « La joie impossible », *op. cit.* Pour une liste plus détaillée des manifestations, voir annexe 10, Annexes au Chapitre VI.

⁹ « L'amère victoire des étudiants », *op. cit.*

¹⁰ Patrick Jarreau et André Passeron, « Le récit d'une crise », *Le Monde*, 10 décembre 1986.

Belgique, à « épauler » le mouvement français¹. La mobilisation est aussi assez exceptionnelle en Auvergne : 20 000 personnes se rassemblent à Clermont-Ferrand (« jamais on n'avait connu manifestation d'une telle ampleur et d'une telle dignité ») et observent une minute de silence devant la Préfecture. Cette journée du 8 décembre est une des plus importantes en matière de mobilisation à Clermont : dans les facultés, l'intensification des piquets de grève empêche toute activité pédagogique ; dans les lycées – où les assemblées générales ont reconduit la grève jusqu'au 10 décembre – la jonction lycéens/professeurs fait de cette journée la plus « intense » des mois de novembre et décembre 1986². À Riom, lycéens et professeurs défilent côte à côte. À Issoire, le cortège « aphone » se fige devant la Sous-préfecture, où une délégation est reçue. À Thiers, 100 lycéens défilent jusqu'à la Mairie, où le drapeau est en berne et les bureaux fermés en signe de deuil. À Aurillac, une manifestation silencieuse rassemble élèves et professeurs, comme à Moulins, où 1 500 personnes observent une minute de silence devant la Préfecture³. Un peu partout en Auvergne, les cortèges unissent dans le silence enfants, parents et professeurs : 2 000 personnes à Montluçon, 2 000 au Puy-en-Velay, 1 000 à Vichy et Brioude⁴. Dans tout le pays, les manifestations sont soutenues par les travailleurs, qu'ils soient ouvriers, employés ou cadres⁵. Dans la région clermontoise, les salariés de l'ADSEA se mettent en grève en ce 8 décembre⁶ en signe de deuil et de protestation contre la violence. Cet exemple est suivi par les enseignants des départements d'Histoire et de Géographie de l'université Blaise Pascal, qui « s'associent à la tristesse des étudiants », affirment leur solidarité à « un mouvement qui jusqu'ici a montré sa dignité et sa responsabilité ». Le communiqué, notamment signé par Stéphane Audouin-Rouzeau, Renée Carré et Bernard Dompnier, appelle à une suspension des cours et des TD le 8 décembre, à une mise en place d'une aide aux étudiants, « de façon à ce que l'année universitaire soit validable pour tous ». Et, afin d'éviter tout incident, les professeurs demandent à ce qu'aucune « entrave ne soit mise à l'accès aux salles »⁷. La journée du 8 décembre est donc riche en événements, d'autant plus qu'une réunion de la

¹ *Ibid.*

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1094, 8 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

³ « L'amère victoire des étudiants », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 310.

⁶ Lettre des salariés de l'ADSEA au CDG de Clermont-Ferrand, 7 décembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 13, Annexes au Chapitre VI.

⁷ Communiqué des enseignants des départements d'Histoire et de Géographie de l'université Blaise Pascal, 8 décembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 14, Annexes au Chapitre VI.

Coordination nationale étudiante est prévue. L'accélération du processus et la victoire du mouvement n'en signifient cependant pas la fin, mais plutôt la « transformation ».

4 – La fin du mouvement de 1986

Devant le retrait des projets Devaquet et Monory, les avis sont partagés quant aux suites à donner au mouvement, désormais « sans base technique »¹. Ce conflit est visible lors de la réunion de la Coordination nationale étudiante du 8 décembre, réunion assez confuse. En effet, des incidents ont lieu à la Sorbonne où elle se déroule, le nombre de places limité excluant nombre d'étudiants². Si les délégués de l'UNEF-Indépendante et Démocratique et de SOS Racisme veulent « boucler le mouvement »³, les trotskistes entendent eux continuer la lutte et l'élargir à la remise en cause du gouvernement. Ainsi, si les premiers veulent que la manifestation prévue le 10 décembre soit un hommage à Malik Oussekiné, suivie de la dissolution de la coordination, de leur côté, la JCR, LO et le PCI entendent mener un cortège « antigouvernemental » et pérenniser la coordination, ce « fabuleux outil de travail [...] à l'assise infiniment plus large que leurs traditionnelles sphères d'influence »⁴. Par exemple, David Assouline, qui incarne le jusqu'au-boutisme, accuse le gouvernement d'être irresponsable et appelle à une manifestation « contre la répression »⁵. À l'issue d'un débat agité, différentes décisions sont prises : la coordination maintient l'appel à la grève, « centrée » contre la répression policière⁶. La manifestation du 10 décembre est aussi maintenue, même si certains préfèrent des sit-in, évitant ainsi toute provocation et toute répression. Chaque comité de grève doit décider du caractère silencieux ou non du défilé, sachant que, contrairement au 8 décembre, le service d'ordre n'interviendra pas pour faire taire les manifestants⁷, même si, par peur des débordements, ce dernier sera renforcé. La décision du bureau de la coordination est qualifiée de « courageuse », car elle risque d'être désavouée par la base. Mais le « bureau des 14 » entend rendre un dernier hommage à Malik Oussekiné, par une manifestation « de nature à gommer bien des réticences »⁸. Le communiqué de presse de la coordination est bien accueilli par les étudiants et les lycéens mobilisés, mais divise quelque peu les adultes. Si la manifestation du 10 décembre est

¹ Jacques Malherbe, « Les contestataires maintiennent les manifestations », *Le Figaro*, 9 décembre 1986.

² *Ibid.*

³ « La coordination étudiante entre le triomphe et le deuil », *Libération*, 9 décembre 1986.

⁴ Alain Leauthier, « Les lendemains difficiles de la coordination », *Libération*, 10 décembre 1986.

⁵ J. Malherbe, « Les contestataires maintiennent... », *op. cit.*

⁶ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 126.

⁷ *Ibid.*

⁸ « La coordination étudiante entre... », *op. cit.*

soutenue par la CGT, le SNES, le SNESup, la FCPE, l'Union de la région parisienne CFDT, d'autres se désolidarisent notamment FO, la FEN ou la CFDT. Edmond Maire déclare par exemple la manifestation du 10 décembre « sans objet »¹, et la FEN suspend sa proposition de grève, « en échange » d'une « expression symbolique à la mémoire de Malik et pour les Droits de l'Homme »². Le soutien du PC à la manifestation est, lui, particulièrement mal perçu. Certains parlent dorénavant d'« un mouvement isolé dirigé par le PC et ses satellites »³ quand d'autres évoquent une tentative de récupération.

Le débat sur la suite du mouvement fait aussi rage chez les lycéens. Lors de la réunion de la coordination lycéenne le 9 décembre, les jusqu'au-boutistes s'opposent à ceux qui s'inquiètent du retard scolaire et veulent faire cesser le mouvement, même si tous sont d'accord pour condamner les violences policières. Ainsi, pour « reprendre sur une victoire », les dirigeants lycéens appellent à retourner en classe, à moins d'incidents à la manifestation du 10 décembre, à laquelle ils comptent prendre une part active. Mais ils maintiennent la mobilisation : les comités de grèves restent en place et une assemblée générale par semaine est prévue dans les lycées, pour tenir les lycéens informés⁴. Les décisions prises sont relayées au niveau des assemblées générales locales, qui doivent elles-mêmes décider de la suite à donner au mouvement. À Clermont-Ferrand, après de nombreux débats et des réunions avec les unions syndicales locales, la manifestation du 10 décembre est maintenue, mais l'attitude quant à la grève divise. Si l'arrêt est voté à l'IUT, dans les lycées de Riom ou de Thiers, contre toute attente, elle est votée dans les secteurs jusque-là assez épargnés par la contestation⁵. Mais la grève est de plus en plus « difficile à tenir », d'autant que les mouvements « pour la liberté des cours » continuent leur progression, notamment la Coordination nationale pour la liberté des cours, dirigée par Daniel Fasquelle, qui dénonce « une minorité structurée qui impose sa volonté »⁶. Il incite à multiplier les pétitions et les actions contre les piquets de grève quand l'UNI appelle à « la raison et au dialogue »⁷. La tendance à la reprise des cours s'affirme, avec un retour rapide à la normale dans certains lycées, notamment Victor Hugo et Rodin à Paris⁸, deux établissements pourtant jusque-là fortement mobilisés. La dynamique de la grève semble aussi « bel et bien terminée » dans

¹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 217.

² J. Malherbe, « Les contestataires maintiennent... », *op. cit.*

³ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 217.

⁴ « La rentrée victorieuse des lycéens », *Libération*, 10 décembre 1986.

⁵ « L'amère victoire des étudiants », *op. cit.*

⁶ J. Malherbe, « Les contestataires maintiennent... », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Brigitte Seux, « Sans enthousiasme », *Le Figaro*, 10 décembre 1986.

certaines universités, comme Toulouse, Bordeaux ou Limoges¹ : le mouvement « vit ses dernières heures ». Le retrait du projet Devaquet a démobilisé nombre de contestataires. Les assemblées générales, toujours aussi nombreuses, sont de moins en moins fréquentées. On y vote et on y prépare la manifestation du 10 décembre mais « le cœur n’y est plus », même si « personne ne veut, ni ne peut oublier Malik » : la manifestation du 10 décembre s’annonce comme le « baroud d’honneur »² du mouvement de 1986. On attend tout de même une dernière grande mobilisation, « la vague d’émotion provoquée par la mort de Malik [jouant] à plein »³.

La manifestation du 10 décembre, réunie avec pour mot d’ordre « Plus jamais ça », « Plus jamais de répression, de morts et de blessés lorsque la jeunesse manifeste dans le calme et la sérénité pour son avenir »⁴, démontre l’émotion de la population après la mort de Malik Oussekiné, un jeune étudiant en qui chaque protestataire se reconnaît un peu, comme le montrent les slogans : « Malik, c’est un peu nous », « nous pleurons tous cet ami inconnu ». Malgré le retrait du projet Devaquet, il faut un dernier hommage « solennel et imposant »⁵. La manifestation du 10 décembre est un « rite ultime de mémoire », une « mobilisation d’indignation ». La date choisie, au hasard d’ailleurs, est fortement symbolique : c’est la journée internationale des Droits de l’Homme⁶. Un premier hommage est rendu à Malik Oussekiné, sous le porche du 10 rue Monsieur-Le-Prince, où des fleurs et des messages sont déposés. D’autres sont envoyés à l’hôpital Cochin et chez la mère du jeune homme⁷. À Jussieu, un bâtiment est entouré d’une grande écharpe noire en signe de deuil. Le défilé de Denfert-Rochereau à Nation, passant par l’hôpital Cochin, rassemble de 300 à 400 000 personnes : 126 000 selon la police, 600 000 selon les organisateurs⁸. Le cortège, précédé par une gerbe de fleurs portant l’inscription « La mort est silencieuse » et une toile noire avec la photo de Malik Oussekiné, est mené par les familles des victimes du 4 décembre, portant un calicot noir⁹. Viennent ensuite les délégués de la Coordination nationale étudiante, puis les personnalités dont Henry Krasucki, Jacques Pommateau, Georgina Dufoix, Jean-Pierre

¹ A. Leauthier, « Les lendemains difficiles... », *op. cit.*

² J. Malherbe, « Les contestataires maintiennent... », *op. cit.*

³ « La coordination étudiante entre... », *op. cit.*

⁴ Gérard Courtois, « Le lendemain de victoire », *Le Monde*, 10 décembre 1986.

⁵ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 57.

⁶ « Plus jamais ça », *La Montagne*, 10 décembre 1986.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Étudiants : calme précaire », *Le Figaro*, 11 décembre 1986.

⁹ Philippe Bernard, Gérard Courtois et Charles Vial, « Cris et recueillement », *Le Monde*, 12 décembre 1986.

Chevènement, les délégués SGEN, FO, SM, SAL, SMH¹, CFDT, SNES, SNESup, ceux du PC dont Georges Marchais, André Lajoinie ou Pierre Herzog, et de l'UFF, représentée par Annie Peronnet. Ensuite, chaque lycée et chaque université est représenté, entouré par une chaîne humaine². Des délégations d'étudiants étrangers sont aussi présentes : 150 Anglais venus de Manchester, de Londres et du Sussex, 200 Italiens, des Hollandais ou des Belges³.

Dans le groupe des jeunes, la tendance est clairement à la politisation. On porte des tee-shirts avec la carte d'identité de Malik Oussekiné, barrée en rouge par la mention « Assassiné par la police », des brassards noirs, des badges « Plus jamais ça ». Dans les slogans, Alain Devaquet et René Monory sont « tombés aux oubliettes »⁴ : la principale cible est désormais Charles Pasqua. En effet, si l'avant du cortège reste assez silencieux, après quelques mètres fusent les « Devaquet on t'as eu, Pasqua on t'aura », « Pasqua assassin », « Pasqua démission ». Vient ensuite un camion noir, recouvert d'une toile noire, sur lequel une jeune fille masquée de blanc porte une pancarte « Silence on tue »⁵. Différents groupes suivent : 1 500 cégétistes, 4 000 membres de la CFDT, des professeurs, des instituteurs, des postiers, des cheminots, des employés de banque et de nombreux parents d'élèves, dont certains arborent une cible sur le ventre ou dans le dos⁶. Ces parents d'élèves, 5 à 6 000, sont majoritairement des membres de la FCPE, dont ceux de la Commission Malik, créée par des mères pour lutter contre la violence⁷. À noter également la présence d'amis d'Abdel Benyahia, un jeune homme tué récemment à Pantin par un inspecteur de police⁸. À l'issue du défilé, différents messages sont lus, dont un des parents de Malik Oussekiné, absents de la manifestation, mais qui soutiennent « les manifestants qui réclament le droit de s'exprimer et de circuler »⁹. Ensuite, le père de Jérôme Duval, blessé pendant la manifestation du 4 décembre intervient. Maurice Duval, ethnologue et professeur à l'université Paris VIII, se déclare « stupéfait de la rapidité avec laquelle ces jeunes ont mûri en quelques jours ». Il annonce la création d'un Comité d'assistance aux victimes de la répression policière, auquel collaborent déjà Gilbert et Fernande Rigal, cousins de François Rigal, toujours hospitalisé,

¹ Frédéric Gaussen, « La manifestation des étudiants et des lycéens », *Le Monde*, 12 décembre 1986.

² Gilles Smadja, « Matière grise », *L'Humanité*, 12 décembre 1986.

³ « Étudiants : calme précaire », *op. cit.*

⁴ P. Bernard, G. Courtois et C. Vial, « Cris et recueillement », *op. cit.*

⁵ Irina de Chikoff, « Le silence et les fleurs », *Le Figaro*, 11 décembre 1986.

⁶ Véronique Brocard, Catherine Bedarida et Vincent Tardieu, « Hommage de la foule à Malik », *Libération*, 11 décembre 1986.

⁷ Henri Tincq, « Touche pas à mon gosse », *Le Monde*, 12 décembre 1986.

⁸ *Ibid.*

⁹ I. de Chikoff, « Le silence et les fleurs », *op. cit.*

comme Jérôme Duval, qui doit lui être opéré prochainement¹. Une déclaration de la Coordination nationale étudiante est ensuite lue. Celle-ci « dédie cette victoire et la journée à Malik et à toutes les victimes de la répression policière » et affirme qu'il « reste une tâche de sang » entre la jeunesse et le pouvoir². La coordination confirme son refus de la violence contre l'expression démocratique, le maintien d'une loi contre la volonté de tous et demande que la lumière soit faite sur les violences policières³. La manifestation se passe dans un calme relatif, malgré des échauffourées en fin de cortège entre des « agitateurs casqués » et le service d'ordre mis en place. Des journalistes sont pris à parti et des étudiants légèrement blessés, mais rien de très grave, grâce à l'important dispositif mis en place.

Le service d'ordre, particulièrement important, veille à la sécurité de tous et montre que « cette jeunesse hait la violence »⁴. En tête du cortège, une camionnette diffuse des consignes de calme. Outre le service d'ordre de la Coordination nationale étudiante, les services d'ordre de la CGT, de la CFDT, de la LCR et du PS sont présents et font office de « groupes volants » – 150 CGT, 50 CFDT, 150 LCR et 70 socialistes – ainsi que les « casques blancs », « l'ONU des manifestants »⁵. Ce sont en fait 70 médecins, avocats et hauts fonctionnaires, venus pour éviter tout incident grave, appuyés d'une logistique imposante, apportée par Médecins du monde. Ils sont en liaison permanente avec la Préfecture de police et le commissaire Berlioz⁶. Du côté étudiant, le service d'ordre, réglé le 9 décembre dans un « cahier des charges » précis et dirigé par Philippe Campinchi, est assez impressionnant : un « service central » composé de 300 étudiants, un service d'ordre par faculté et par lycée, soit près de 900 personnes⁷. Celui-ci évite tout débordement et permet une dispersion de la manifestation dans le calme.

Si l'hommage à Malik Oussekin est vibrant à Paris, il l'est aussi en province⁸. Les rassemblements regroupent près de 200 000 personnes⁹ et sont plus bruyants et revendicatifs qu'à Paris¹⁰. Le gouvernement et surtout le ministre de l'Intérieur en font les frais. À

¹ « Fils de tout le monde », *Le Monde*, 12 décembre 1986.

² Jean Georges, « Le meilleur des hommages », *L'Humanité*, 8 décembre 1986.

³ Jean-Michel Denis, *Les Coordinations, Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, éd. Syllepse, Coll. « Le présent avenir », 1996, 205 p., p. 134.

⁴ V. Brocard, C. Bedarida et V. Tardieu, « Hommage de la foule à Malik », *op. cit.*

⁵ Laurent Greilsamer, « Les soixante-huitards s'interposent », *Le Monde*, 12 décembre 1986.

⁶ *Ibid.*

⁷ V. Brocard, C. Bedarida et V. Tardieu, « Hommage de la foule à Malik », *op. cit.*

⁸ Raphaëlle Rérolle, « Les défilés en province et le soutien à l'étranger », *Le Monde*, 12 décembre 1986.

⁹ Pierre Agrido, Bernard Duraud et Gérard Le Puill, « Le noir et le vert », *L'Humanité*, 11 décembre 1986.

¹⁰ « Manif express », *Libération*, 11 décembre 1986.

Clermont-Ferrand, après une première manifestation contre la répression le 9 décembre, qui a réuni plus de 4 000 personnes¹, 10 000 personnes dont de nombreux syndicalistes et ouvriers Michelin se rassemblent le 10 devant la Préfecture, avec le soutien de la FAL et d'élus, comme Jean Lajonchère. Selon lui, la France est en deuil, mais « la démocratie et la République » le sont aussi : « Notre pays a sur les mains le sang d'un étudiant mort par mépris, par racisme, par souci de sélection et d'inégalité »². C'est, selon lui, une victime d'un « vrai terrorisme, pas aveugle [mais] fruit du mépris des aspirations de la génération qui monte »³, dont « nous sommes tous hélas un peu responsables ». Mais déjà, parallèlement à cette forte mobilisation, on observe une nette tendance à la reprise des cours dans les lycées et facultés de l'agglomération⁴. À Montluçon, les manifestants, soutenus par le maire PC Pierre Goldberg, organisent une collecte pour la famille de Malik Oussekiné⁵. Un hommage lui est également rendu hors des frontières du pays : des manifestations de soutien ont lieu en Allemagne Fédérale, à Francfort, Hambourg et Munich ; en Italie, à Rome et Bari ; à Athènes ; à Genève, où 500 étudiants défilent ; à Berne, Zurich ou Bâle ; en Espagne, où les élèves du lycée français de Madrid font grève et manifestent et même en Amérique du Nord, à Montréal, où l'Association nationale des étudiants du Québec manifeste devant l'ambassade de France⁶. La mémoire du jeune homme est donc saluée unanimement. Il devient le symbole du combat étudiant et lycéen. Certains vont même plus loin en affirmant que sa mort « a réveillé dans les usines et les bureaux une solidarité qu'on croyait anesthésiée par la crise et l'air du temps »⁷ : c'est le « grand réveil du peuple de gauche ». S'il est difficile d'affirmer cela au lendemain du 10 décembre, cette date marque une nouvelle étape du mouvement de 1986 : « C'est la fin de quelque chose »⁸.

Si après la mort de Malik Oussekiné et la manifestation du 10 décembre « plus rien ne sera jamais comme avant », comme cela est affirmé sur une banderole à Jussieu, le 11 décembre marque pour beaucoup, et ce malgré l'émotion, la reprise des cours. Ceci tend à prouver que la mobilisation était fondée sur des intérêts individuels – défendus de manière

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1100, 9 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

² « Le mot du maire », *Bulletin municipal de Malintrat*, 8 décembre 1986, Fonds UNEF Clermont-Ferrand.

³ *Ibid.*

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1109, 10 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

⁵ « La reprise », *La Montagne*, 12 décembre 1986.

⁶ P. Agrido, B. Duraud et G. Le Puill, « Le noir et le vert », *op. cit.*

⁷ V. Brocard, C. Bedarida et V. Tardieu, « Hommage de la foule à Malik », *op. cit.*

⁸ L. Greilsamer, « Les soixante-huitards s'interposent », *op. cit.*

collective – et, qu’une fois le but atteint, « tout se dissipe et [il] ne reste à nouveau que des individus »¹. La tendance à la reprise des cours est donc forte, particulièrement dans les lycées, où les menaces de sanctions planent toujours². Nombre de manifestants pensent que le mouvement se politise et refusent cet état de fait, comme l’illustre le départ de certains étudiants et lycéens du cortège du 10 décembre devant la présence massive de militants CGT ou d’autres syndicats³. Ainsi, le 11 décembre, si l’on parle encore de quelques « irréductibles »⁴, le retour à la normale est général : « Les étudiants rentrent dans le rang avec le sérieux qui convient »⁵. L’arrêt de la grève est voté en assemblée générale à Jussieu, où l’amphithéâtre 34B est rebaptisé « amphi Malik Oussekin »⁶. À Nanterre aussi, la grève cesse mais une motion est votée pour « conserver les acquis de la lutte », notamment *La Gazette*, le journal de grève qui devient hebdomadaire⁷. À Lyon, une grande fête marque la fin du mouvement. À Grenoble, les étudiants retournent en cours avec les félicitations du président d’université pour le « sérieux » du mouvement. À Orsay, une « AG d’adieux » est organisée, comme à Toulouse, Bordeaux et Limoges. À Clermont-Ferrand, la reprise se fait petit à petit dans les facultés, sauf en Droit, et le Comité de grève prépare une grande fête à la Maison du peuple pour le 15 décembre⁸ : il semble bien que « sur le front de la révolte étudiante, la guerre est finie »⁹. Ainsi, les Renseignements généraux ne signalent « plus aucune forme d’agitation » à Clermont en cette journée, à l’exception de quelques accrochages à la faculté de Droit¹⁰. Malgré cette tendance à la reprise des cours, certains continuent à se mobiliser ou à mener des actions symboliques, comme les élèves de l’ESPI de Paris, l’école fréquentée par Malik Oussekin, qui organisent une messe en sa mémoire à l’église Jean-Baptiste de la Salle¹¹. La journée du 11 décembre est une journée de retour au calme, mais aussi de réflexion.

Le calme ne règne pas réellement à Jussieu, où se réunit en fin de soirée la Coordination nationale étudiante, réunion retardée de plus de deux heures et demie suite à une

¹ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 14.

² Jacques Malherbe, « Agitation : la décruée attendue », *Le Figaro*, 11 décembre 1986.

³ *Ibid.*

⁴ « Étudiants, lycéens : retour au calme », *Le Figaro*, 12 décembre 1986.

⁵ Brigitte Seux, « Facs : reprise sans enthousiasme », *Le Figaro*, 12 décembre 1986.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Reprise express », *Libération*, 12 décembre 1986.

⁸ *Ibid.*

⁹ « L’amère victoire des étudiants », *op. cit.*

¹⁰ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1120, 10 décembre 1986, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 121 : Enseignants et lycéens (1977-1989).

¹¹ « Reprise express », *op. cit.*

alerte à la bombe¹. Les débats, souvent houleux, durent plus de huit heures, pendant lesquelles on s'interroge sur « l'effilochage du mouvement » et la « disparition de toute base »². La réunion est « procédurière, dissipée et chahuteuse », mais l'idée de la dissolution s'impose. Celle-ci est largement encouragée par l'UNEF-Indépendante et Démocratique, qui voit dans la coordination une structure concurrente, et par de nombreux délégués, pour qui « en l'absence de contrôle de la majorité des étudiants, la coordination risquerait de ne plus représenter la sensibilité du mouvement »³. Comme l'affirme un délégué de Clermont-Ferrand, voter la dissolution, c'est « voter l'évidence », surtout après les votes dans ce sens des Comités de grève des universités. Ainsi, la coordination est dissoute ce 11 décembre, dans une sorte de « hara-kiri » collectif, un « étonnant suicide dans la plus totale allégresse »⁴. Mais avant cela, les délégués affirment ne pas vouloir renoncer à l'action et différentes décisions sont prises. Hormis l'appel à la reprise des cours, une motion finale est adoptée, malgré « d'inutiles et fastidieuses manœuvres d'obstruction de la part des délégués proches des mouvements communistes »⁵. La coordination appelle ainsi au maintien de la vigilance par rapport à la politique d'éducation et à la répression. Elle demande que soit créée une Commission d'enquête indépendante sur les violences policières et annonce la création de Matière Grise, un groupe chargé de réfléchir sur le rôle de l'Université dans la société française⁶. La coordination entend aussi organiser des colloques, mettre en place une instance provisoire de concertation avec le ministère, regroupant des délégués de chaque université⁷, et surtout organiser des États généraux. Prévus en mars, ces États généraux débattront des 10 points votés dans la résolution de la coordination du 2 décembre, confirmant ainsi l'idée générale que « l'Université avait déjà des problèmes avant la réforme Devaquet ». La coordination envisage, également, une concertation européenne, encouragée par « l'énorme soutien apporté par les mouvements étudiants étrangers » lors du mois de décembre, et la présence de nombreuses délégations – anglaise, suisse, grecque, italienne, espagnole, belge, hollandaise, autrichienne et allemande – à la réunion⁸. Les étudiants belges appellent à des « rencontres internationales des mouvements étudiants européens », et les Italiens invitent une délégation française à Rome pour la manifestation du 12 décembre. Avant la dissolution, Isabelle Thomas propose un amendement contre la réforme du code de la nationalité, un texte

¹ G. Smadja, « Matière grise », *op. cit.*

² Jacques Malherbe, « Le dernier carré des irréductibles », *Le Figaro*, 13-14 décembre 1986.

³ Nicole Gauthier et Alain Leauthier, « Étudiants : fin de partie », *Libération*, 12 décembre 1986.

⁴ *Ibid.*

⁵ Gérard Courtois, « Ce n'est qu'un au revoir », *Le Monde*, 13 décembre 1986.

⁶ P. Turpin, *op. cit.*, p. 227.

⁷ G. Smadja, « Matière grise », *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

qui « agresse une jeunesse qui vient d'affirmer son attachement au principe d'égalité et de solidarité »¹. La motion est votée à l'unanimité. Enfin, la coordination débat d'une unification du syndicalisme étudiant, mais les représentants des deux UNEF s'opposent sur « la paternité » du mouvement de 1986 et refusent toute discussion dans ce sens². La déclaration finale de la Coordination nationale étudiante est lue à la presse : « Le mouvement de grève générale a atteint son but : le retrait total du projet Devaquet. Les étudiants ont décidé la reprise des cours. Les comités de grève sont dissouts. De fait, la Coordination nationale des étudiants en grève est dissoute à compter de ce jour »³. C'est pour certains le « dernier acte » de la vague de contestation, pour d'autres « le symbole de la victoire [...], un fantastique pied de nez au gouvernement »⁴. Selon les délégués, le mouvement est « entré dans une nouvelle phase, qui ne s'annonce pas comme celle d'inactivité »⁵ et les étudiants « entendent profiter de leur élan pour continuer à peser sur les problèmes qui les touchent »⁶, pour certains sans même attendre.

Bien que le mouvement se soit largement éteint après le 10 décembre, et plus encore après l'appel à l'arrêt de la grève par la Coordination nationale étudiante, certains tentent de maintenir la pression sur le gouvernement. Ainsi, la « grogne » continue dans les écoles d'Architecture contre les réformes prévues. Les élèves de LEP tentent d'élargir la contestation à « l'enseignement dans sa globalité », sans guère d'échos⁷. Mais c'est surtout du côté des militants politiques qu'il faut chercher les « appels à l'agitation ». Déjà présents dans les manifestations du 4 décembre, les membres du groupe Jalons, par exemple, continuent à diffuser des tracts portant l'étoile d'Action directe barrée du sigle « baba », et appelant à la révolution. Plus « raisonnablement », l'UEC appelle à continuer les négociations avec M. Monory, mais sans réel succès⁸. En effet, les tentatives d'élargissement du mouvement par les militants politiques suscitent, le plus souvent, l'indifférence de la masse sinon un rejet. Certains groupes d'extrême gauche, notamment la LCR, demandent la jonction du mouvement avec les ouvriers contre la « légitimité gouvernementale »⁹ et entendent révéler la crise de l'État et de son fonctionnement. La LCR appelle à la grève pour « bloquer le système

¹ J. Malherbe, « Le dernier carré des irréductibles », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ G. Courtois, « Ce n'est qu'un au revoir », *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Maryse Lelarge, « Plus rien ne sera comme avant », *L'Humanité*, 13 décembre 1986.

⁶ « La reprise », *La Montagne*, 12 décembre 1986.

⁷ « Les mauvais jours finiront... », *L'Herbe Rouge*, bulletin n° 3, janvier 1987, Archives de l'AGEC.

⁸ N. Gauthier et A. Leauthier, « Étudiants : fin de partie », *op. cit.*

⁹ D. Fischer, *op. cit.*, p. 267.

actuel tout en améliorant le sort de la population »¹. Pour elle, la lutte doit devenir « réellement internationale » et être dirigée par des assemblées générales et des délégués « élus, mandatés, contrôlés et révocables à tout instant par les AG de grévistes »². L'extrême gauche essaie également d'attaquer les forces de l'ordre : si la loi Devaquet est retirée, « c'est l'existence même de la police qui doit être remise en cause »³. Les appels de ce genre échouent les uns après les autres, et ne font qu'encourager les accusations de manipulation du mouvement par les « proches de PC, de la LCR » selon Jacques Toubon, par « les transfuges du PC vers le PS » selon Louis Pauwels⁴ ou encore par le PCI et Convergence socialiste. Les combats d'ordre politique n'ont guère de résonance après le mouvement de 1986, même si l'on note une certaine mobilisation autour d'une question : la réforme du code de nationalité⁵. Le mouvement, selon Harlem Désir, a montré « l'état d'esprit des jeunes, l'utilité des manifestations de rue et le pouvoir électoral des 18-25 ans »⁶. Selon lui, « il reste à M. Chalandon quatre mois pour ne pas suivre le même chemin que M. Devaquet ». Ainsi débute réellement le mouvement, qui comme on l'a vu, aboutira à l'abandon du projet gouvernemental.

L'issue du mouvement de 1986 est assez exceptionnelle. La victoire des étudiants et des lycéens, longtemps espérée, a été acquise au prix d'une vie. La mort d'un jeune étudiant, de surcroît d'origine immigrée, a constitué un véritable choc dans l'opinion publique. La contestation, d'abord essentiellement corporatiste, s'est muée en une remise en cause de l'autorité du gouvernement, ou tout du moins une critique de ce dernier. Le mouvement de 1986 reste dans les mémoires comme un événement majeur des années 1980 en France, événement qui a des multiples conséquences sur la société française.

D – Le mouvement de 1986 : révélation ou désillusion ?

La contestation étudiante et lycéenne de novembre et décembre 1986 a abouti à de nombreux bouleversements dans un pays qui, depuis plusieurs années, entretenait l'image d'une jeunesse « lisse », apathique : la « bof génération ». Mais en quelques semaines, tout a été remis en cause. Il faut donc, pour appréhender l'importance historique de cette période

¹ Tract LCR, « La grève est la meilleure fête de fin d'un monde », 16 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ Tract LCR, « Il n'est jamais soixante-huitard pour bien faire », 10 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁴ Olivier Biffard, « L'alignement réaliste », *Le Monde*, 11 décembre 1986.

⁵ Jean-François Rouge, « Les étudiants embayent sur le code de la nationalité », *Libération*, 17 décembre 1986.

⁶ *Ibid.*

d'agitation, s'intéresser aux conséquences du mouvement étudiant et lycéen, qu'elles soient politiques, sociales ou scolaires. Le « printemps en hiver », ce mouvement tout à fait exceptionnel marque, pour certains, une « renaissance de la jeunesse », ou tout du moins d'une certaine image de la jeunesse, idée plus ou moins justifiée.

1 – Les conséquences du mouvement de 1986

Il existe un réel contraste entre l'objectif du mouvement de 1986, le retrait d'une loi, et ses conséquences politiques : une réelle crise du pouvoir. En effet, le soir du 4 décembre, la crise universitaire devient une crise gouvernementale. La jeunesse entre en lutte contre une « philosophie politique »¹, un gouvernement qui « viole les règles de la démocratie ». Le gouvernement est vivement contesté par les manifestants, surtout Charles Pasqua, qui incarne pour eux la violence et le racisme du pouvoir², ainsi qu'Albin Chalandon, auteur du texte sur le code de la nationalité. Dès le 5 décembre, on annonce « les positions de Chirac [...] menacées »³ : le Premier ministre est « contraint à battre en retraite sur toute la ligne »⁴. Le gouvernement Chirac, déjà acculé par la vague terroriste dans le pays, connaît là sa première grande crise. Alain Devaquet sert de « bouc émissaire » et la solidarité entre les membres du gouvernement est mise à mal par les « jeunes loups du RPR »⁵. Le « printemps en hiver » marque une réelle inflexion, un « coup d'arrêt imprévu et brutal à l'action du gouvernement Chirac »⁶ et à son élan réformateur. Les projets « durs » sont retirés ou ajournés. Jacques Chirac renonce à la convocation d'une session extraordinaire du Parlement et recentre son action sur l'économie et les finances. La droite prend également ses distances avec le FN. Le mouvement étudiant et lycéen, qui déborde largement le champ universitaire et scolaire, signifie l'opposition claire d'une grande partie de la jeunesse à la politique libérale et, avant même une année à Matignon, on parle « d'usure du pouvoir de Chirac et du RPR »⁷. Le gouvernement est ébranlé par ces semaines d'agitation et en ressort affaibli, ce que même le Premier ministre reconnaît. Le mouvement de 1986 montre aussi, selon l'expression de Michel Crozier, qu'il est de plus en plus difficile de « réformer la société par décrets »⁸, en

¹ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 70.

² D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 258.

³ N. Gauthier, S. Chalandon et L. Joffrin, « Paris : 200 000 manifestants... », *op. cit.*

⁴ Gérard Courtois, « La bourrasque des étudiants », *Le Monde Campus*, supplément au n° 13 028, 18 décembre 1986.

⁵ J. Chapsal, *op. cit.*, p. 628.

⁶ J. Charlot, *op. cit.*, p. 262.

⁷ *Ibid.*

⁸ Cité par D. Borne, *op. cit.*, p. 78.

particulier quand ces décrets concernent la jeunesse, qui demande son autonomie et une législation adaptée à ses attentes. Cette crise politique est d'autant plus problématique pour le gouvernement qu'elle affaiblit le futur candidat RPR aux élections présidentielles de 1988.

Cette baisse de popularité de Jacques Chirac dans une partie de la jeunesse correspond à un désir de plus en plus clair dans cette population de voir revenir la gauche au pouvoir. Plus ou moins explicitement selon les dates, François Mitterrand a toujours affirmé son soutien à la cause des jeunes et sa côte dans les sondages ne fait que progresser en novembre et décembre 1986¹. Il affirme très tôt être sur « la même longueur d'onde que les étudiants »² et sa condamnation virulente du recours à la violence est appréciée dans la jeunesse. Sa visite « secrète » à la famille de Malik Oussekine, son interview sur *Europe 1* le 9 décembre sont autant d'événements exploités politiquement. L'ensemble de la gauche « relaye avec prudence »³ le début du mouvement et l'utilise par la suite, en demandant notamment la démission de Charles Pasqua. L'appui du Président aux contestataires est fortement réprouvé par la droite, en particulier par Edouard Balladur qui affirme qu'il a « favorisé » l'agitation⁴. Ceci n'empêche pas le PS de « saluer haut et fort » la victoire étudiante. Quoi qu'il en soit, les mois de novembre et décembre 1986 marquent, sinon une entrée en politique d'une génération, un « ancrage à gauche » d'une partie de la jeunesse⁵. Comme l'affirme Julien Dray, « investi » par le PS après le mouvement, ces événements marquent « l'échec de Chirac [et] assurent la victoire de 1988 à François Mitterrand »⁶. Même s'il est difficile de totalement confirmer cette déclaration, il est néanmoins vrai que sur les quelques 57 % d'étudiants et de lycéens qui déclarent avoir participé au mouvement de 1986⁷, beaucoup prennent part à l'élection de 1988 : si François Mitterrand l'emporte avec 54 % des voix au second tour, il récolte 69 % des voix des 18-24 ans, ce qui fait parler d'une « génération Mitterrand »⁸, une génération souvent hostile à Jacques Chirac et à la droite. Si le mouvement de 1986 influe sur la vie politique à long terme, certaines conséquences sur la société sont plus rapidement décelables, et ce dès les mois de décembre 1986 et janvier 1987.

¹ Jean-Marie Colombani, « M. Chirac face à la contestation syndicale et politique », *Le Monde*, 25 novembre 1986.

² J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 411.

³ J. Charlot, *op. cit.*, p. 262.

⁴ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 754.

⁵ Anne Muxel, *Les jeunes et la politique*, Paris, éd. Hachette, coll. « Question de politique », 1996, 288 p., p. 23.

⁶ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, pp. 755-756.

⁷ N. Mayer et P. Perrineau, *op. cit.*, p. 142.

⁸ A. Muxel, *op. cit.*, p. 23.

Beaucoup ont trouvé dans le mouvement de 1986 ce qu'ils attendaient depuis longtemps de la part de la jeunesse. Ils ont admiré son engagement, son sérieux et son organisation. Le mouvement étudiant et lycéen est ainsi pris en exemple par le reste de la jeunesse, en particulier par les jeunes travailleurs, peu enclins à l'action collective, mais admiratifs devant « ceux qui se défendent, imposent leurs intérêts » et ce « hors de toute institution politique ou syndicale »¹. La Coordination nationale étudiante devient un modèle d'organisation, qui permet aux « exclus de l'intérieur » de s'exprimer². Cette « nouvelle forme d'organisation sociale » ne tarde pas à se diffuser en décembre 1986 et janvier 1987. Ce sont en premier lieu les autres jeunes d'Europe – Allemagne Fédérale, Belgique, Espagne et Italie – qui développent la « forme coordination ». En effet, à la fin de l'année 1986, on assiste à une multiplication des « frondes universitaires et lycéennes »³, venues de jeunes qui affichent les mêmes valeurs que les jeunes contestataires français et expriment les mêmes craintes vis-à-vis de l'éducation, de la mondialisation ou de la destruction de la nature⁴. Mais c'est surtout en France, et particulièrement dans le secteur public, que vont se multiplier les protestations et les créations de coordinations, lors de mouvements basés sur un mécontentement face à l'action de l'État, à la « baisse de la chose publique », aux problèmes de budget, d'effectifs et de « prestige »⁵. En effet, les mobilisations suivent celles des lycéens et des étudiants à un rythme soutenu, à commencer par « celle des transports ». Les syndicats, CGT en tête, tentent de « s'engouffrer dans la brèche » créée par les jeunes⁶, ce qui se traduit par un mouvement « dur » mené fin décembre par les salariés de la SNCF et de la RATP. Déjà, début décembre 1986, les cheminots CGT affirmaient soutenir la lutte contre la loi Devaquet « dans le respect total de l'indépendance » des jeunes et insistaient sur la « convergence des inquiétudes [...] devant la multiplication des mesures iniques et antisociales »⁷. Ainsi, dès la fin de la mobilisation étudiante et lycéenne, les cheminots reprennent le modèle de la coordination, devenue « cas d'école »⁸. Deux coordinations sont créées, une par la LCR et l'autre par LO, pour rassembler les grévistes, à qui David Assouline transmet « l'expression de la solidarité étudiante »⁹. Il les invite même à débattre d'une possible jonction. L'empreinte du mouvement de 1986 marque tout le mouvement des

¹ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 56.

² J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 153.

³ M. Carraud, *op. cit.*, p. 74.

⁴ *Ibid.*, p. 75.

⁵ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 153.

⁶ J. Charlot, *op. cit.*, p. 262.

⁷ « Les mauvais jours finiront... », *L'Herbe Rouge*, *op. cit.*

⁸ L. Joffrin, *op. cit.*, p. 137.

⁹ P. Favier et M. Martin-Roland, *op. cit.*, p. 92.

cheminots de 1986 et 1987, spécialement les plus jeunes d'entre eux, qui en font un « exemple de solidarité et de capacité de mobilisation »¹. La « marque » Coordination nationale étudiante se retrouve dans bien des luttes menées à partir de 1987, notamment la grève des postiers, qui refusent « l'abandon de la notion de service public, la privatisation des secteurs rentables et la suppression d'emplois »², celle des infirmières ou même celle des lycéens en 1990, voire dans des secteurs plus inattendus, comme l'agriculture ou l'industrie. Ainsi, la CGT affirme que les inquiétudes lycéennes et étudiantes « rencontrent pleinement celles du monde du travail » et qu'il existe une « véritable convergence d'intérêts entre étudiants et lycéens d'une part, et salariés d'autre part »³. De son côté, la FDSEA conclut qu'elle ne peut que « tirer la leçon » du mouvement des jeunes : « le pouvoir, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, est obligé de tenir compte de l'avis de la population » et le syndicat « compte bien suivre ce brillant exemple »⁴. À Clermont-Ferrand, l'influence étudiante et lycéenne se retrouve dans la mobilisation des ouvriers des usines Michelin, dont le slogan « Michelin-Devaquet : même combat » est significatif. Menés par le PC, qui se dit « aux côtés de ceux qui luttent pour faire barrage aux mauvais coups », et la CGT, qui veut lutter pour « faire reculer les mauvais projets [...] quelle que soit la volonté du gouvernement »⁵, les ouvriers des usines Michelin se mobilisent pour une amélioration de leurs conditions de travail. La CGT prend en exemple le mouvement de 1986 : « Ils ont gagné ! Quelle victoire ! Mais aussi quels enseignements ! Pourquoi pas nous ? »⁶. L'agitation étudiante et lycéenne de novembre et décembre 1986 fait donc des émules, que les manifestants soient salariés, étudiants ou même travailleurs indépendants, prouvant ainsi le retentissement de leur mouvement dans l'opinion. Cependant, il reste à savoir, si après une telle victoire, lycéens et étudiants restent mobilisés pour veiller à la satisfaction des revendications exprimées.

Au lendemain de la lutte contre la loi Devaquet et les réformes Monory, beaucoup espèrent un réel changement dans le système éducatif français. Les lycéens et les étudiants ont été clairs sur leurs positions, montrant d'ailleurs un certain conservatisme et une volonté de défendre leurs acquis : non à la sélection non objective, à la professionnalisation, au

¹ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 73.

² Lettre de la section syndicale CGT des bureaux de poste de Clermont-Ferrand au CDG de l'université Blaise Pascal, 4 décembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 15, Annexes au Chapitre VI.

³ Lettre de l'Union départementale des syndicats CGT du Puy de Dôme au CDG de l'université Blaise Pascal, 4 décembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 16, Annexes au Chapitre VI.

⁴ Message de soutien aux lycéens et étudiants de Clermont-Ferrand de la FDSEA du Puy de Dôme, 10 décembre 1986, Archives de l'AGEC. Voir annexe 17, Annexes au Chapitre VI.

⁵ Tract du syndicat CGT-Michelin, « La preuve est faite », 9 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

⁶ *Ibid.*

« sponsoring » des universités par les entreprises mais oui à un libre accès à l'Université, au réinvestissement de l'État dans les institutions et à l'affirmation de son rôle culturel¹. Ils ne veulent donc pas du statu quo et demandent une « vraie liberté d'étudier », ce qui est « loin d'être une réalité »². Dès le 10 décembre, René Monory annonce la création d'une structure nationale pour recenser les besoins universitaires et invite les facultés à « l'autonomie, l'indépendance et l'imagination »³. Il promet également une large concertation. Mais les déclarations du « remplaçant par intérim » d'Alain Devaquet ne sont pas toujours appréciées, d'autant plus que les problèmes de fond demeurent, surtout à l'Université où la loi Savary, toujours en vigueur, n'est que peu appliquée : l'administration, l'accueil, l'orientation et le financement demeurent difficiles⁴. Bien que nombre de propositions affluent de la part des Comités de réflexion et de la Coordination nationale de réflexion et de proposition universitaire, aucune ne fait l'unanimité. Matière Grise, née des « cendres » de la coordination, entend rassembler les contributions votées en assemblée générale, débattre avec le ministère et, selon Anne Duchateau, son porte-parole, faire que « l'après-86 ne soit pas l'après-68 » et que les propositions « ne restent pas dans l'air ». Matière Grise annonce cinq grands thèmes de débats – le rôle de l'Université, les statuts universitaires, le financement, le contenu de l'enseignement et les conditions de vie et de travail – et entend obtenir une baisse de la sélection par des droits d'inscriptions d'un « montant symbolique » et une hausse des bourses⁵. Le groupe décide de la tenue d'un colloque sur l'enseignement supérieur les 16 et 17 janvier 1987. Cependant, dès la mi-décembre, des plaintes se font entendre quant à « l'inertie dans laquelle les facs ont replongé »⁶. Cette inertie se confirme quand René Monory annonce qu'il n'y aura aucune innovation à la rentrée 1987. À partir de janvier 1987, avec le nouveau Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Jacques Valade, il mène une politique prudente et se contente d'annoncer la création de 1 500 postes et la présentation d'une loi-cadre pour décembre 1987⁷. Pour certains, l'échec de la loi Devaquet marque « l'abandon définitif de toute politique globale de l'Université »⁸, la fin de la confiance dans un monde scolaire à la recherche de valeurs. Si la loi Savary est remise en vigueur, des présidents d'universités y restent opposés et refusent de faire voter les statuts par

¹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, pp. 325-329.

² Tract du Comité de liaison national étudiant pour la préparation des États généraux, mars 1987, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

³ B. Seux, « Facs : reprise sans enthousiasme », *op. cit.*

⁴ Jacques Malherbe, « Et maintenant ? », *Le Figaro*, 12 décembre 1986.

⁵ *Ibid.*

⁶ Catherine Bedarida, « “Matière Grise”, le tonus du mouvement », *Libération*, 17 décembre 1986.

⁷ A. Robert, *op. cit.*, p. 163.

⁸ J. Minot, *op. cit.*, p.105.

les conseils d'administration¹. Un véritable sentiment d'immobilisme s'installe, un « enfermement dans la crise » et l'Université semble incapable d'en sortir. Le mouvement de 1986 ne crée pas, du moins à long terme, de réelle réflexion sur l'enseignement supérieur.

On a même parfois le sentiment d'un retour en arrière, d'abord quand le budget 1987-1988 est annoncé : les crédits baissent de 3 % en moyenne, ce qui fait se demander aux étudiants si le « cri de victoire n'était pas prématuré ? »². La même inquiétude s'exprime avec la mise en application le 5 mars 1987 du décret sur les CROUS, qui peuvent désormais passer des contrats avec des entreprises privées, faisant ainsi craindre une augmentation du coût de la scolarisation³. L'opposition monte encore d'un cran avec la circulaire sur la réforme du statut des « pions », qui dépendent désormais des chefs d'établissements. Malgré les appels à la mobilisation, rien ne bouge. Pour les syndicats étudiants, si la loi Devaquet a été retirée, il semble que le Ministère de l'Éducation Nationale agisse « de manière insidieuse » pour créer une « loi Devaquet par petits paquets »⁴, dont fait par exemple partie la « note Beguin ». Elle stipule que les lois Savary et Faure ont la même valeur, annonce une baisse du nombre d'habilitations, une baisse du budget et une hausse des frais universitaires⁵. Les problèmes concernent aussi les élections universitaires, sans cesse reportées dans certaines facultés en 1987⁶. Si le mouvement de 1986 « fut un formidable succès, [...] ses acquis furent bien éphémères »⁷ et on en parle comme d'« un feu de paille » : « l'essence du projet Devaquet est appliquée »⁸. Personne n'a réussi à produire un nouveau discours sur l'école, un programme sur lequel continuer à se mobiliser : « les étudiants flottent sur le radeau de la méduse »⁹. La situation universitaire ne semble donc pas satisfaire les « étudiants 87 » mais ces derniers restent assez passifs, contrairement à leurs homologues lycéens toujours aussi « agités » dans l'immédiat « après-86 ».

¹ *Ibid.*

² Tract du Comité de vigilance des Cézeaux, « Que devient le projet Devaquet ? », mars 1987, Archives de l'AGEC.

³ Tract du Comité de vigilance des Cézeaux, « Devaquet new look », mars 1987, Archives de l'AGEC.

⁴ Tract PSA, « Devaquet, c'est pas fini », 25 mars 1987, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

⁵ *Ibid.*

⁶ Tract UNEF-ID, « Les élections des conseils consultatifs étudiants », mars 1987, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 47.

⁷ Tract du Comité de vigilance des Cézeaux, « Le congrès national lycéen », 30-31 mai 1987, Archives de l'AGEC.

⁸ *Ibid.*

⁹ Tract du Comité de vigilance des Cézeaux, « Petits matins blêmes sous le ciel bleu », mai 1987, Archives de l'AGEC.

La situation dans les lycées est assez différente : si les textes Monory sont retirés, la loi Chevènement est elle toujours en vigueur et ce sont des questions de « liberté » qui se posent aux lycéens. En effet, grâce à la FIDL – Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne, créée à l’issue du mouvement de 1986 sous l’impulsion de Julien Dray, divers combats sont menés. À Clermont-Ferrand, les lycéens d’Amédée Gasquet se mobilisent contre l’interdiction du CAL et le refus d’octroi d’une salle de réunion. Ils mènent des actions pour obtenir ces droits ainsi que la rénovation du lycée¹. Au lycée de Montferrand, les élèves se battent aussi pour la « reconnaissance du CAL » par l’administration : une pétition avec 600 signatures est remise au proviseur, demandant officiellement « l’implantation d’une association lycéenne à l’intérieur de l’établissement ». Un questionnaire rempli par 400 élèves pointe les problèmes d’effectifs, de condition de vie et de travail ainsi que le manque de pouvoir des délégués de classe. L’ « orientation » du mouvement lycéen est donnée les 28, 29 et 30 mai 1987 à Clermont-Ferrand, lors du congrès national de la Fédération lycéenne, tenu à la Maison du peuple : les délégués présents votent une motion « Contre l’école répressive, sélective, bref, antisociale » et « Pour une école égalitaire, humaine, vraiment au service des lycéens »². Le système éducatif français reste donc l’objet de nombreux débats durant l’année 1987, mais la jeunesse engagée en novembre et décembre 1986 y reste insensible, malgré l’expérience acquise.

2 – Un mouvement exemplaire ?

Pour donner du poids à leur mouvement, étudiants et lycéens revendiquent, tout au long des semaines de contestation, le sérieux de leurs actions. Il se dégage une véritable « éthique du sérieux » de la protestation, ainsi que des valeurs, dont celles de la démocratie³. Ceci s’explique d’abord par le contexte du mouvement : la jeunesse de 1986 grandit dans une France « démocratisée et libérée » et, selon Daniel Schneidermann, « la génération 86 est la première à être nourrie au dialogue plutôt qu’à l’ordre, à la raison plutôt qu’à la force »⁴. Férés de démocratie, ces jeunes appliquent ces principes à leur mouvement : ceci est visible dans le mode de fonctionnement de la Coordination nationale étudiante, dont les réunions sont bien « réglées », avec le vote de motions, des PV consignés par des assesseurs et un vote a

¹ Bulletin de la Fédération lycéenne, *Le SIDA mental*, n° 1, mai 1987, Archives de l’AGEC.

² *Ibid.*

³ G. Namer, *op. cit.*, p. 30.

⁴ Cité par H. Weber, *op. cit.*, p. 200.

priori démocratique des actions¹. Si lors de la réunion du 27 novembre les votants ne sont pas contrôlés, ils le sont avant et pendant le vote dès le 2 décembre et encore davantage les 6 et 11 décembre. En effet, l'entrée de la réunion est filtrée par un service d'ordre qui contrôle la validité des mandats des délégués, et les votes sont comptabilisés par des scrutateurs². Tous ces efforts se font autour d'une idée : l'unité est « maximisée par la revendication fédérative »³. L'unité passe aussi par une proclamation de l'apolitisme du mouvement, qui sous-entend une gestion autonome. Le mouvement de 1986 se déroule « sans poings levés ni Internationale », mais « derrière le drapeau français, sous la devise Liberté, Égalité, Fraternité »⁴, montrant par là une volonté d'intégration à la société. Si le mouvement de 1986 est le « premier à réellement gagner », c'est grâce à un sens tactique et une lucidité. La constante recherche du dialogue, la mise en place de grèves tournantes dans les amphithéâtres et de cours de rattrapages, le choix « d'actions chocs » – jogging ou pique-nique autour de l'Assemblée Nationale, baignades dans la Seine, occupations de monuments⁵ – permettent de maintenir la pression sur le gouvernement, d'obtenir l'attention et le soutien de l'opinion, sans pour autant faire encourir des sanctions ou la perte de l'année scolaire aux manifestants. Le mouvement s'oppose à toute action violente et lui préfère les manifestations festives, conviviales, où la liberté de ton et de parole est de mise⁶. Si le mouvement de 1986 peut, par certains aspects, s'apparenter à une révolte, à un mouvement social « de fond », le retrait du projet Devaquet reste son « ciment idéologique » et la détermination à en obtenir le retrait incite à éviter tout débordement.

Du côté lycéen aussi, on affirme le caractère responsable et justifié de la protestation, d'abord dans le choix des actions, comme l'option « grève à la japonaise », qui permet de mobiliser sans « épuiser le mouvement »⁷ et d'éviter la multiplication des sanctions souvent démobilisatrices. Les lycéens sont « responsabilisés » dans les diverses commissions créées et par la participation aux négociations avec l'administration. Les lycéens font valoir, auprès des autorités scolaires, le droit réglementaire de sortir à 16 ans et le droit de manifester⁸. En contrepartie, ils acceptent de faire respecter le droit au travail des non grévistes ou d'empêcher la participation des collégiens âgés de moins de 16 ans. Le sérieux du mouvement

¹ Sophie Coignard et Christian Makarian, « La génération du pragmatisme », *Le Point*, n° 742, 8 décembre 1986.

² D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 70.

³ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 94.

⁴ H. Weber, *op. cit.*, p. 191.

⁵ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 164.

⁶ *Ibid*, p. 89.

⁷ L. Joffrin, *op. cit.*, p. 132.

⁸ G. Namer, *op. cit.*, p. 29.

lycéen s'affirme fortement durant la période des « bacs blancs », que certains non grévistes « boycottent », prétextant une participation au mouvement, ce qui est vivement condamné par les « vrais » protestataires. Mais plus que tout, c'est la volonté de défense du mouvement qui traduit le mieux le sérieux de ces jeunes et le souci de l'individu. Malgré l'inexpérience en la matière d'une majorité, et les nombreux problèmes d'organisation, un service d'ordre est organisé dans chaque université et dans chaque lycée. L'exemple de Censier est particulièrement parlant : après les attaques des groupes d'extrême droite à Jussieu, l'assemblée générale de Censier vote la création d'un service d'ordre, composé de 8 groupes de 8 personnes, chacun avec un responsable attitré¹. Contrôlé par l'assemblée plénière, le service d'ordre surveille les entrées de l'établissements et protège les cortèges lors des manifestations, armé si nécessaire. Il participe au service d'ordre central mis en place par la Coordination nationale étudiante à Jussieu, dirigé par Philippe Campinchi, le « ministre de l'Intérieur du mouvement », secondé par les « bozos » de Tolbiac et les « schtroumpfs » de Jussieu, souvent des militants syndicaux, occasionnellement vigiles lors des concerts de SOS Racisme. Les manifestations de 1986 sont contenues par ce service d'ordre assez efficace. Ses membres sont reconnaissables par le port du tee-shirt blanc, du casque et du foulard sur la bouche. À ce système s'ajoute un important service de santé, mis en place lors des rassemblements pour apporter les premiers soins en cas de problèmes. Tout le mouvement s'affirme donc comme celui de jeunes responsables et soucieux de l'image qu'ils renvoient : leur protestation est légitime et mérite selon eux une attention toute particulière.

Le mouvement de novembre et décembre 1986 est qualifié « d'objet social non identifié », un mouvement « d'un type nouveau » et cela pour différentes raisons. En effet, nombre d'éléments le distinguent des grandes mobilisations des années 1970, à commencer par le rôle joué par les jeunes filles et leur impact médiatique. Ces dernières ont une place prépondérante dans les cortèges, les comités de grève, les assemblées générales, où elles interviennent et prennent des initiatives, et même dans les services d'ordre. Les jeunes filles participent à de nombreuses commissions, souvent créées et animées par elles-mêmes, particulièrement les étudiantes de première année, majoritaires dans les amphithéâtres. Il existe un réel sentiment d'égalité garçons/filles pendant la grève, notamment dans la direction du mouvement, qui « se féminise au fil des jours »², à tel point qu'on parle des « pasionarias »

¹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 152.

² *Ibid*, p. 216.

du mouvement, d'une « nouvelle force sociale capable de changer les mentalités »¹. Effectivement, on doit en partie aux jeunes filles le choix d'une coordination comme mode d'organisation. Cette « forme alternative de lutte » permet, selon elles, une gestion plus démocratique et une proximité entre les contestataires. Ainsi, très vite, on entend dire que les jeunes filles « ont pris la tête du mouvement » ou que « Gavroche est une fille »², image en grande partie due au rôle joué par « Gigi » dans le mouvement lycéen et par Isabelle Thomas dans celui des étudiants. Les médias favorisent en effet la figure militante féminine, présentée comme plus responsable, plus raisonnée que celle du jeune homme engagé. Ainsi, Isabelle Thomas, étudiante de 24 ans en troisième cycle de Droit des affaires à Villetaneuse, vice-présidente de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, membre du PS, membre fondateur de SOS Racisme et présidente de l'AGE de Paris XIII, incarne rapidement le mouvement. Première à prôner la grève, la « porte-parole en jeans de Villetaneuse-la-Rouge »³ devient vite dans l'opinion l'incarnation du mouvement : les articles sur son origine, sa famille, son itinéraire se multiplient et on la qualifie rapidement de « génie des amphis », de « passionaria du mouvement ». Mais elle est en quelque sorte « happée » par les médias et les articles de *Elle* ou la couverture de *Paris-Match* font naître de vives critiques : « vendue » pour les uns, « gauchiste » pour les autres, elle est pour tous surmédiatisée, une « star fabriquée par les médias » en qui les manifestants ne se reconnaissent pas⁴, si bien qu'ils l'évincent rapidement du mouvement. Les critiques « d'omniprésence » fusent aussi à l'encontre de Philippe Darriulat⁵. À 26 ans, c'est un militant de longue date : membre de l'AJS dès 1976, entré à l'UNEF-Indépendante et Démocratique dès sa création, il participe au rapprochement AJS-PS et, à son élection en février 1986 à la tête du syndicat, il annonce vouloir « réinsérer le syndicalisme étudiant dans la société civile »⁶. On l'accuse de diriger le mouvement dans l'ombre, de « surfer » sur la vague contestataire à des fins partisans⁷. Un autre leader du mouvement est assez critiqué : il s'agit de David Assouline. Arzan David Assouline est lui aussi un habitué des luttes étudiantes : présent dans la coordination étudiante de 1976, il fait ses « premières armes politiques » assez jeune⁸. Il milite au PCI avant de participer à la fondation de LOR. Ce « vieux routard des AG » fait partie des militants atypiques, marginaux

¹ La Documentation française, *op. cit.*, p. 83.

² D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 214.

³ « Isabelle Thomas : star d'un jour », *Le Monde Campus*, supplément au n° 13 028, 18 décembre 1986.

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 216.

⁵ D. Fischer, *op. cit.*, p. 466.

⁶ « Philippe Darriulat : le stratège anti-héros », *Le Monde Campus*, supplément au n° 13 028, 18 décembre 1986.

⁷ *Ibid.*

⁸ « David Assouline : l'artisan de l'unité », *Le Monde Campus*, supplément au n° 13 028, 18 décembre 1986.

et donc « acceptables » par les étudiants¹. Il est un des meneurs de la Coordination nationale étudiante, dont il gère les débats avec « autorité et charisme ». Il est surtout le « militant de l'unité » : il respecte à la lettre les mandats de la coordination et appelle au « dépassement des vieilles querelles »². Mais son arrivée en tant que représentant de la coordination fait naître le débat sur « l'OPA des radicaux », compte tenu de son appartenance à LOR. Il reste néanmoins plébiscité par la base, comme le reste de l'équipe dirigeante, souvent plus âgée que la moyenne des étudiants et considérée comme plus qualifiée pour mener à bien la lutte. Si les leaders du mouvement de 1986 sont aussi bien connus, c'est en grande partie grâce à la place prise par les médias au cours des journées de mobilisation.

L'intérêt porté par les médias à la contestation de 1986, que l'on parle de la presse écrite, de la télévision ou de la radio, est assez exceptionnel. En effet, dès le 15 novembre et la grève à Villetaneuse, les journalistes du *Monde*, de *Libération*, ainsi que ceux de la télévision sont présents³. La médiatisation permet à l'opinion d'avoir une définition du mouvement et permet au mouvement de « peser » sur le pouvoir⁴. Elle pallie le manque de moyens logistiques des contestataires. Le mouvement étudiant et lycéen s'intéresse donc aux médias, qu'il faut « apprivoiser », « attirer »⁵. On multiplie donc les initiatives en incitant les journalistes à couvrir les événements. Ainsi, des commissions médias et des commissions de presse sont créées dans les universités et les lycées. Les contestataires multiplient les communiqués et les conférences de presse, participant ainsi à la progression du mouvement. À Paris, les grands médias popularisent et informent sur le mouvement alors qu'en province, on s'intéresse surtout au déroulement des actions et des grèves. Les étudiants mettent en place des « outils propres » de médiatisation, participent à des émissions de télévision ou de radio, convoquent les médias à chaque rassemblement et insistent sur l'aspect animé et spectaculaire des actions. Le mouvement utilise les médias pour condamner la violence et donner une image respectable et sérieuse⁶. La Coordination nationale étudiante met également en place une commission chargée des médias, avec un attaché de presse, un porte-parole exclusif et un service de presse basé à Jussieu et Censier⁷. Mais très vite, la commission est débordée par le nombre de conférences de presse et les sollicitations venues de toutes parts. La relation

¹ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 73.

² « Isabelle Thomas : star d'un jour », *op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 127.

⁵ *Ibid.*, p. 129.

⁶ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 130.

⁷ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 196.

entretenu entre le mouvement et les médias permet un « rééquilibrage du pouvoir médiatique »¹ gouvernement/contestataires par rapport aux mouvements antérieurs. La presse soutient souvent les contestataires, excepté la presse « progouvernementale ». Les articles et les reportages réalisés satisfont en général les manifestants, sauf le 4 décembre, au sujet de « l'OPA des radicaux »², qui paraît exagérée à plus d'un. Après la mort de Malik Oussekiine, les médias sont quasi unanimes dans le soutien au mouvement, à tel point qu'on entend dire qu'ils ont joué « un rôle fondamental et jamais vu en France. [Ils ont] à la fois accéléré et résolu la crise »³. Après le mouvement, les enquêtes journalistiques sur le mouvement et sur la jeunesse sont nombreuses, comme celles menées par Laurent Joffrin, les reporters d'*Actuel* ou de *Libération*. Le mouvement de 1986 est donc assez original de par sa composition, sa représentation et son impact médiatique. Mais comme nombre de mouvements d'agitation étudiants et lycéens, il connaît de nombreuses tensions internes et conflits latents, qui nuancent quelque peu son caractère exemplaire.

Si le mouvement de 1986 fait de nombreux « disciples » dans d'autres couches de la population et reste dans les mémoires militantes comme l'action d'une jeunesse entière, il faut largement nuancer l'idée d'un « unanimité béat ». D'abord, si les étudiants et les lycéens actifs en 1986 sont une « masse impressionnante », ils sont loin de représenter tous les jeunes. D'une part, toute la jeunesse n'est pas scolarisée, et d'autre part, tous ne se mobilisent pas. Si le 4 décembre on admet 800 000 manifestants en France, il y a plus d'un million d'étudiants dans le pays et près de 1 200 000 lycéens⁴. Ils restent donc minoritaires, malgré un nombre important. Il faut aussi prendre en compte la « jeunesse de droite », souvent présente dans les mouvements anti-grève, et surtout la « jeunesse indifférente »⁵. La majorité des participants au mouvement de 1986 viennent des classes moyennes, très peu des « filières nobles » ou des banlieues défavorisées⁶. Plus qu'un changement de société, ils attendent une promotion sociale. Si les plus actifs viennent de premier cycle, où les problèmes sont les plus flagrants, et des lycées peu « cotés », beaucoup entretiennent des sympathies pour les mouvements tiers-mondistes et antiracistes, exacerbées par le contexte de « l'après-mars 1986 » ponctué de bavures policières ou d'expulsions d'immigrés. Le mouvement de 1986, aussi puissant soit-il,

¹ *Ibid*, p. 194.

² *Ibid*, p. 196.

³ « Le printemps de décembre », *Actuel*, numéro spécial n° 87, janvier 1987.

⁴ L. Joffrin, *op. cit.*, p. 73.

⁵ *Ibid*.

⁶ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 130.

n'entraîne donc pas toute la jeunesse dans le même combat et, ceux qui s'impliquent, bien qu'ils revendiquent un apolitisme total, sont menés par des militants aguerris.

En effet, l'apolitisme de la masse est vite confronté à « l'hégémonie des militants politiques » sur le mouvement et les coordinations¹. Côté lycéen, LO, SOS Racisme et la LCR dominant le mouvement, alors que du côté étudiant, c'est l'UNEF-Indépendante et Démocratique et Convergence socialiste qui « mènent la danse ». Il existe donc un réel éloignement entre la base, qui se veut apolitique, sans étiquette, et les directions. L'apolitisme traduit la plupart du temps la non appartenance à un groupe politique ou syndical. La distance entre la base et le sommet de la pyramide organisationnelle s'accroît avec la médiatisation des leaders. On peut alors presque parler de deux mouvements distincts, un spontané et un politique². Si « l'OPA des radicaux » dont parle la presse au sujet de la coordination n'est pas évidente, celle du PS, par l'intermédiaire de l'UNEF, SOS Racisme et Convergence socialiste, l'est un peu plus³. En effet, l'UNEF-Indépendante et Démocratique est omniprésente dans le mouvement. Elle influence les débats par une présence forte dans la coordination. Les motions des États généraux et de la coordination sont rédigées par des militants du syndicat : celle des États Généraux par les militants LEAS de Caen et Villetaneuse, celle du 27 décembre par Daniel Cabieu, celle du 2 décembre par des militants de Jussieu, celles du 6 et 11 décembre par David Assouline et Sylvia Zappi. Si les non syndiqués restent majoritaires en nombre, ils ne le sont « pas en influence »⁴. Et parmi ces non syndiqués, nombre ont déjà participé à des luttes : « l'écrasante majorité des militants de la coordination nationale ne sont pas le fruit d'une génération spontanée ». Cette idée tranche largement avec l'idéal exprimé par la base, pour qui la coordination est un modèle de neutralité politique et d'organisation, ce qu'il faut là aussi remettre en doute.

En effet, si le fonctionnement de la coordination, a priori démocratique, est un modèle, le « système », lui, ne va pas sans poser de problèmes. La commission d'enquête du Sénat dirigée par Paul Masson⁵ met en avant l'aspect « particulièrement figé »⁶ de la coordination.

¹ G. Namer, *op. cit.*, p. 23.

² F. Dubet, *op. cit.*, p. 352.

³ *Ibid*, p.351.

⁴ D. Leschi, « La coordination nationale étudiante... », *op. cit.*, p. 72.

⁵ Paul Masson, « Rapport au nom de la commission d'enquête créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 17 décembre 1986, chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 », n° 270, Seconde session ordinaire de 1986-1987, annonce du procès-verbal de la séance du 12 juin 1987, Sénat, France.

⁶ A. Devaquet, *op. cit.*, p. 261.

Ainsi, le mandat « simpliste » du bureau des représentants, c'est-à-dire l'obtention du retrait du projet, empêche toute négociation et mène à la crise tant redoutée. Alain Touraine insiste sur un autre problème majeur de cette organisation : celle-ci « ne se détermine que par rapport à l'État »¹, alors que, selon lui, l'État ne peut être désigné comme l'adversaire d'un groupe social. Il apparaît donc que le choix d'une coordination comme instance représentative des contestataires ne fait qu'attiser les tensions avec le pouvoir, ce qui aurait pu être atténué par un soutien massif des enseignants. Mais contrairement aux présidents d'universités, les enseignants se mobilisent peu en novembre et décembre 1986. Ceci s'explique d'abord par un rejet grandissant des syndicats². L'engagement se fait de manière individuelle. Des rencontres entre étudiants et professeurs ont bien lieu, des commissions communes sont créées, mais aucun texte unitaire n'en ressort, malgré la tentative de la Coordination nationale des professeurs. Les enseignants, divisés, pris de court et surtout démobilisés, ne s'unissent donc jamais vraiment au mouvement étudiant et lycéen, même si, contrairement à Mai 68, il n'existe pas de conflit de générations³. Bien au contraire, et à l'instar de ce qui se passe dans le reste de l'opinion, il semble que se développe une réelle sympathie pour la « jeunesse 86 », un groupe apparemment soudé et déterminé, qualités que beaucoup ne retrouvaient plus jusque là dans cette population.

3 – La renaissance du mouvement étudiant et lycéen ?

Avant même la fin du mouvement de 1986, les commentaires sur la « jeunesse 86 » vont bon train : certains voient, dans le mouvement, la naissance de la « génération morale », celle qui met fin à la « bof génération » et semble destinée à un avenir prometteur. On parle de la formation politique d'une génération en trois semaines. Pour Pierre Bourdieu, le mouvement « n'a rien d'un feu de paille ». Il admire « la fantastique créativité d'un mouvement qui en quinze jours a rompu avec la passivité qui caractérisait la société française et même occidentale depuis des années »⁴. Pour Laurent Joffrin, la « génération morale »⁵ n'est ni apolitique, ni indifférente, mais constitue un « grand lobby de la démocratie »⁶ : c'est une « génération civique » selon Serge July, celle des « nouveaux démocrates », qui étudient, travaillent et réfléchissent avant d'agir, refusent l'utopie et cherchent des solutions concrètes.

¹ Cité par J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 132.

² D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 284.

³ *Ibid*, p. 287.

⁴ Cités par Luc Ferry et Alain Renaut, *68-86, Itinéraires de l'individu*, Paris, éd. Gallimard, 1987, 133 p., p. 20.

⁵ Terme qu'il est le premier à employer dans son éditorial de *Libération* du 28 novembre 1986.

⁶ Cité par H. Weber, *op. cit.*, p. 202.

Si les mois de novembre et décembre 1986 semblent marquer « l'avènement à la vie civique » d'une grande partie de la jeunesse, certains admettent néanmoins que, derrière le silence apparent des dernières années, la jeunesse n'était pas apathique, mais « trop vite jugée absente et muette ». Si les jeunes ont pu « sortir en masse comme un long fleuve tranquille, unis et solidaires »¹, c'est qu'ils y étaient déjà bien préparés. Tous les thèmes évoqués par les contestataires de 1986 étaient déjà au cœur des mouvements de la jeunesse auparavant : « l'agonie de la bof génération » a commencé avec la Marche des Beurs en 1983, la lutte contre le racisme, le FN et l'Apartheid ou la « fête des potes » de juin 1985.

Si le mouvement part d'une revendication d'égalité devant l'éducation – le « mot sélection est le détonateur »², la lutte contre la sélection est un thème porteur dans les années 1970, et les luttes contre ce phénomène sont intenses dans les années 1980, même si elles n'impliquent, comme on l'a vu, qu'une minorité. L'égalité des chances et le refus de la ségrégation par l'argent mobilisent depuis 1968 et, en 1986, la « malencontreuse réforme Devaquet ne constitue pas la cause, mais l'occasion du mouvement »³, qui traduit davantage une peur face au chômage et à l'avenir. Ceci est parfaitement illustré par un sondage paru dans le *Nouvel Observateur* le 5 décembre 1986⁴ : le mouvement contre la loi Devaquet traduit pour 55 % des 15-24 ans une inquiétude sur l'avenir professionnel, contre seulement 35 % une opposition à la loi et 7 % un rejet de la politique gouvernementale. Le chômage reste pour 62 % des jeunes le problème majeur en France. Le mouvement dénonce, par-dessus tout, « l'idéal américano-japonais de l'entreprise et de la concurrence »⁵ plus que la réforme en elle-même. La loi Devaquet apparaît comme une atteinte à l'égalité devant l'éducation, et par conséquent dans le travail, ce que les jeunes n'acceptent pas, même s'ils sont globalement favorables à la « sélection égalitaire » : ils disent « oui à l'égalité, non à l'égalitarisme »⁶. Le mouvement de 1986 exprime donc la crainte d'une jeunesse entière, face à un problème dont elle est la principale victime, ce qu'elle illustre en montrant sa « capacité de blocage » de la société⁷. Un autre aspect de la mobilisation, prépondérant après la mort de Malik Oussekiné, est aussi « bien connu » par ces jeunes : l'antiracisme. Pour Laurent Joffrin, « de Dreux à la rue Monsieur-Le-Prince, des militants FN aux voltigeurs, c'est la même chaîne qui se déroule

¹ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 9.

² D. Borne, *op. cit.*, p. 78.

³ H. Weber, *op. cit.*, p. 195.

⁴ Cité par La Documentation française, *op. cit.*, p. 166.

⁵ L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, p. 21.

⁶ M. Carraud, *op. cit.*, p. 167.

⁷ F. Dubet, D. Filâtre, F.-X. Mariem, A. Sauvage et A. Vince, *op. cit.*, p. 200.

sous les yeux de la génération morale »¹, cette « génération du cœur ». Comme ils l'ont fait contre le FN, contre l'Apartheid, en faveur des étudiants étrangers ou dans les manifestations de SOS Racisme, les jeunes de 1986 développent une « contre-éthique de la solidarité »², surtout après la disparition de leur camarade et les violences policières qui, au-delà d'une agression de la jeunesse, sont perçues comme des actes racistes. La fin du mouvement de 1986 démontre les « valeurs de solidarité, de générosité »³. Cependant, 1986 marque un changement important dans cette population : la rencontre avec la répression.

Après les épisodes de répression des manifestations, se développe un aspect identitaire fort dans le mouvement, un refus du pouvoir, jusque-là minoritaire. Avant le 4 décembre, les jeunes ont une « mémoire politique de la fête », l'image de la « politique spectacle » qui, avec les matraquages, devient une illusion : « le matraquage est autant physique que moral »⁴. Cette jeunesse, habituée aux rassemblements joyeux de SOS Racisme, à la politique « pacifique » de la gauche, est violemment confrontée à la réalité et vit la violence comme un choc, quelque chose « d'irréel, d'impossible »⁵. L'optimisme de SOS Racisme fait place à la lucidité, la résignation : la contestation, d'un « long fleuve tranquille », devient un « torrent puissant et prêt à sortir de son lit quand la violence de l'État s'en prend à l'un des leurs »⁶. On passe alors des « cortèges joyeux [...] aux drames des nuits de casse ». L'automne de toutes les surprises marque pour la jeunesse une « rude, rapide et amère initiation à la politique, [...] une prise de conscience brutale »⁷. Le mouvement a « prématurément vieilli ». La répression est, sans aucun doute, l'élément qui fait aboutir la contestation et s'unir une génération, désormais soutenue par l'opinion, mais il laisse en suspens la question de l'issue de la protestation sans le sacrifice d'un des leurs.

La « nouvelle vague » est perçue comme une agréable surprise, une « bourrasque » qui emporte tout, y compris les idées reçues. Si l'on donne, dans la tradition historique, deux grandes fonctions aux mouvements de contestation de la jeunesse, celle de former les générations à la politique et de « compliquer la vie des gouvernements »⁸, la mission semble accomplie en 1986. Le mouvement de la jeunesse, massif, démocratique, déterminé, non

¹ Cité par M. Carraud, *op. cit.*, p. 167.

² G. Namer, *op. cit.*, p. 15.

³ L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, p. 21.

⁴ G. Namer, *op. cit.*, p. 15.

⁵ *Ibid.*, p. 82.

⁶ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 9.

⁷ *Ibid.*

⁸ Laurent Joffrin, « La génération morale », *Libération*, 25 décembre 1986.

« politicien », a ouvert une brèche dans le pays et fait naître un réel espoir, dans le monde politique d'abord. Pour Alain Touraine, avec ce mouvement, « la scène politique commence à se reconstruire ; elle n'est plus centrée sur la société mais sur les gens ; elle ne doit plus avoir le culte du système mais le respect des acteurs »¹. D'un point de vue intellectuel, la fin de l'année 1986 est marquée par la « poursuite d'un débat sur la véritable portée de certaines pensées les plus en vue dans les années 1960 »². Néanmoins, si le sentiment d'humiliation a fait passer d'une revendication corporatiste à une prise de conscience plus globale, la mobilisation reste éphémère. Les jeunes, dont la jonction se fait autour d'intérêts individuels, ne constituent pas après le mouvement une « communauté d'action »³. L'unité, seule capable de mener à la victoire, ne dure que le temps de l'action et l'issue du mouvement ne change pas l'idée, ancrée chez ces jeunes, selon laquelle « ils n'ont pas de vraie place dans une société qui n'est pas capable de penser l'avenir »⁴. On voit donc que la naissance de la « génération morale » en cette fin 1986 est une idée assez contestable. Les valeurs exprimées par la « jeunesse 86 » l'étaient déjà auparavant et la mobilisation s'éteint une fois le mois de décembre passé. Il faut donc plutôt parler des « trois semaines de gloire de la génération morale », semaines durant lesquelles la jeunesse fait connaître sa force, ses idéaux et ses revendications, en oubliant les barrières sociales et politiques, ce que certains essaient de perpétuer par la suite.

Le mouvement contestataire fait naître chez certains, en particulier les militants politiques et syndicaux, l'espoir d'une relance de la contestation, aussi bien sur des thèmes corporatistes que sociaux. D'abord, la lutte doit se faire contre les violences policières, sur lesquelles la jeunesse demande que la lumière soit faite. Ainsi, le 9 décembre est créé le CFSVVP – Comité des Familles et de Solidarité avec les Victimes de la Violence Policière, création annoncée par un des frères de Malik Oussekiné, qui accuse le gouvernement de vouloir dissimuler la vérité et multiplier les pressions pour dissuader les familles de porter plainte. Yves Jouffa, président de la LDH, annonce la création d'une commission d'enquête indépendante pour « étudier les missions des forces de l'ordre et l'origine des casseurs »⁵ qu'on dit, pour certains, « commandés » par Matignon. Ces deux comités organisent une manifestation le 18 mars 1987 à Paris, avec 2 000 personnes, et surtout, le 5 décembre 1987,

¹ Cité par M. Carraud, *op. cit.*, p. 174.

² L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, p. 77.

³ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 19.

⁴ M. Carraud, *op. cit.*, p. 21.

⁵ Agnès Lutz, « Après la mort de Malik Oussekiné : la difficile identification des policiers », *Le Monde*, 11 décembre 1986.

un grand rassemblement pour célébrer l'anniversaire de la mort de Malik Oussekinge, avec le soutien du MRAP et du Mouvement des jeunes arabes antiracistes et anti-impérialistes¹. Néanmoins, la lumière sur les événements n'est jamais réellement faite, ou du moins reconnue : en 1990, les policiers jugés pour l'assassinat de Malik Oussekinge sont relaxés dans une certaine indifférence. D'un point de vue plus corporatiste, les syndicats affirment que les problèmes du système éducatif n'ont pas été réglés et que, pour que la France ne continue pas à être la « lanterne rouge parmi les pays industrialisés »², il faut augmenter les budgets. Une campagne contre l'austérité est lancée dans les lycées et les universités, à l'initiative des UNEF et de la FILD. Des manifestations émaillent la fin de l'année 1987, comme le 18 novembre 1987 à Paris, contre le manque de moyens et les classes surchargées ou le 26 novembre, date à laquelle 8 000 étudiants défilent pour une augmentation du budget et la création d'une allocation d'études³. Le mois de novembre 1987 est aussi marqué par des manifestations pour l'égalité des droits entre Français et immigrés, mais le mouvement reste faible.

Cette faiblesse de l'action est largement imputable à une relative faiblesse syndicale. Après le mouvement de 1986, on escompte une progression des effectifs, ce qui est loin d'être le cas, et la participation aux élections universitaires ne « s'envole » pas. Les jeunes refusent toujours l'engagement dans les associations et les syndicats, qu'on pense politisés : ils sont seulement perçus comme des outils de négociation. Le fonctionnement même des syndicats est remis en cause, notamment celui des UNEF⁴, même si leurs orientations politiques restent inchangées. Après avoir « su fermenter le mouvement, le lancer [...] et s'effacer ensuite », on pense que « c'est l'heure de l'UNEF-ID ». Se développe alors l'idée d'une fusion entre les deux syndicats, idée débattue aux États Généraux de 1987. Convoqués une première fois en mars, ils sont finalement reportés au mois de mai. On y débat de la situation de l'Université et d'une possible réunification du syndicalisme étudiant. Cependant, le « flop » de Matière Grise, les critiques vis-à-vis de la représentativité des délégués et le débat sur la « reconstitution d'une Grande UNEF » font de cette réunion « une tribune pour les batailles d'appareils », où « toutes les composantes du mouvement tentent de jouer leur propre

¹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 236.

² Tract UNEF-ID, « Appel au 70^e congrès de l'UNEF », mars 1987, Fonds UNEF-ID, F delta 1078, F delta 1078/2.8.

³ D. Bensaïd et A. Krivine, *op. cit.*, p. 236.

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 133.

partition »¹. La réflexion reste stérile. L'échec de la réunification syndicale est « aggravé » par celui de Matière Grise et surtout du mouvement « Plus jamais ça », créé en janvier 1987 par des proches du PS, à qui on reproche leur proximité avec le parti. Les échecs des États généraux et des différents mouvements reflètent une nouvelle fois le rejet de l'engagement politique et syndical des jeunes : le mouvement étudiant et lycéen après 1986 est « disparate, jamais immense, [...] comme aux plus tristes moments du syndicalisme étudiant »². La relance du mouvement sur des thèmes politiques reste un échec et le nouveau slogan à la mode devient « 86, c'est vieux ! La lutte, c'est mieux », reprenant le célèbre « 68, c'est vieux ! 86, c'est mieux ! ».

Dès l'entrée en lutte des étudiants et des lycéens en 1986, les comparaisons avec le « mouvement référence » en France, celui de Mai 68, se multiplient. Les médias mettent en parallèle ces deux moments d'agitation : les analyses du mouvement de 1986 font toujours références à celui de 1968³, soit pour mettre en avant les analogies, soit pour insister sur les dissemblances. C'est d'abord sur la rapidité des événements que les commentaires se font : « comme en mai 1968, la contestation étudiante et lycéenne de novembre et décembre 1986 a surpris tout le monde, majorité et opposition, syndicat et presse »⁴. Cependant, si le mouvement de Mai 68 surprend dans un contexte économique favorable, celui de 1986 est d'autant plus inattendu qu'il naît dans une période de dépression, « d'apathie sociale » et de rupture entre les individus et la classe politique⁵. Cette différence essentielle n'empêche pas les mises en parallèle, avant même la mobilisation d'une grande partie de la jeunesse étudiante et lycéenne. Dès le début du mois de novembre, selon certains journalistes, on peut « envisager [...] un mars, un avril ou un mai 1987 comme il y a eu un mai 1968 », « on peut comparer l'avant-87 à l'avant-68 » ou, « comme leurs aînés de 68, les étudiants d'aujourd'hui [...] ne sont pas en pantoufles ». On note dans ces commentaires que, début novembre, on envisage déjà une mobilisation massive, même si elle semble difficile. Comme en 1968, on s'interroge sur l'ampleur du mouvement – « Lame de fond ou écume provisoire ? »⁶ – car, « que les étudiants le veuillent ou non, il y a du mai 68 dans ce mouvement [...] et parfois son

¹ « Petits matins blêmes sous le ciel bleu », *op. cit.*

² Circulaire PSA, « Bilan des États généraux », mai 1987, Fonds PSA, Archives confédérales de la CFDT, 3 SE 38.

³ L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, pp. 14-15.

⁴ J.-J. Becker et P. Ory, *op. cit.*, p. 409.

⁵ L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, p. 10.

⁶ Bruno Frappat, « Réussir disent-ils », *Le Monde*, 2 décembre 1986.

contraire ». À la question « ce novembre serait-il un autre mai ? »¹, beaucoup répondent par l'affirmative, surtout « qu'à jouer sur l'ordre des chiffres, on ne peut que perdre la trace »². Si la mobilisation de 1986 est largement commentée « à la lumière de l'événement 68 », les acteurs de 1986, eux, ont une attitude assez critique vis-à-vis de leurs aînés.

Si les soixante-huitards sont longtemps considérés comme de « grands ancêtres dont on se réclame » et symbolisent la « page glorieuse du mouvement étudiant »³, à tel point que l'on parle d'une véritable « muséification », il semble que le mouvement de 1968 agisse comme un repoussoir pour la « jeunesse 86 », qui ne le cite seulement que pour affirmer son originalité et sa personnalité⁴. Ce refus se retrouve dans le célèbre slogan « 68, c'est vieux ! 86, c'est mieux ! ». Comme l'affirme Isabelle Thomas, les jeunes de 1986 se battent « pour gagner, [...] pas comme en 68 » : « il y a du bon dans 68. Ils nous ont montré ce qu'il ne fallait pas faire. Il suffit de faire le contraire de 1968 et on ne se trompera pas »⁵. Ce que les jeunes de 1986 reprochent à ceux de 1968, c'est avant tout l'hyper-politisation de leur mouvement et le caractère violent des manifestations, qui s'opposent largement à la volonté d'apolitisme et de responsabilité de leur engagement : « Révolutionnaires les étudiants ? Certainement pas ! »⁶. La mémoire de 1968 est tout de même présente et ce mouvement est un référentiel que certains utilisent largement en 1986, d'abord d'un point de vue organisationnel. Les « modèles techniques » de 1986 sont empruntés au « mythe 68 » – et au mouvement de 1976. Les soixante-huitards, eux non plus, ne sont pas totalement rejetés, comme le montre la participation de ces « anciens » à la mobilisation et aux discussions, surtout après le 4 décembre. Mais pour certains, cette apparition est un danger, comme l'illustrent les sifflets qui accueillent Daniel Cohn-Bendit à l'assemblée générale de la Sorbonne du 26 novembre : la « mémoire 68 » attire une partie des contestataires, en particulier la minorité politisée et militante, et effraie la masse apolitique et calme, ou tout du moins « fait marrer [...] quand on voit ce que les soixante-huitards sont devenus »⁷. L'attitude vis-à-vis du mouvement de Mai 68 est donc assez ambiguë en 1986 : par exemple, si Philippe Darriulat revendique un mouvement différent de celui de 1968, il garde des contacts avec les anciens de 1968, particulièrement Daniel Cohn-Bendit. Le point qui fait également « peur »

¹ *Ibid.*

² Jean-Paul Monferran, « Le tri selon Devaquet », *L'Humanité*, 24 novembre 1986.

³ A. Monchablon, « Le mouvement étudiant », *op. cit.*, p. 16.

⁴ *Ibid.*

⁵ Cité par L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, pp. 14-15.

⁶ Philippe Bernard, « Après le rejet, les projets », *Le Monde Campus*, supplément au n° 13 028, 18 décembre 1986.

⁷ « Cohn-Bendit était là pour regarder le défilé », *Libération*, 28 novembre 1986.

aux leaders syndicaux concernant le mouvement de 1968, c'est sa spontanéité, sa longueur et bien entendu l'échec de la contestation, qui marque de surcroît une baisse du pouvoir syndical¹. Contrairement à ce qui s'est passé en 1968, les étudiants de 1986 veulent s'imposer à tout prix, sur la base d'une revendication « raisonnable » : « l'après-86 ne sera pas l'après-68 » affirment-ils, « les idées ne resteront pas dans l'air : elles passeront au concret »². Les contestataires insistent sur le fait qu'aucune comparaison n'est possible dans l'histoire avec leur mouvement, et « surtout pas 68 ». Les acteurs du mouvement de 1986 ne sont pas toujours clairs vis-à-vis de la « référence 68 », mais on ne peut qu'admettre la tentation de mettre en parallèle ces deux vagues d'agitation.

Incontestablement, des comparaisons entre les deux mouvements sont possibles, même si elles sont parfois difficiles. D'une part, si le mouvement de 1968 s'assimile à une crise révolutionnaire, à laquelle la violence est « consubstancielle », celui de 1986 est prioritairement corporatiste, du moins avant la répression du 4 décembre : c'est un mouvement « d'arrière garde » qui concerne différemment les jeunes selon leurs niveaux d'étude, leurs sections, leurs sexes ou leurs lieux d'études³. Les manifestations de 1986 sont idéologiquement différentes de celles de 1968. Elles n'ont pas de bases politiques, de « grandes doctrines idéales »⁴ : « 1986 n'est évidemment pas 1968 »⁵ et trouve ses sources dans la déception face à l'Université et dans des « mécontentements extra-scolaires »⁶. Loin de l'élection « trahison » ou « piège à cons », de la politisation de 1968, les jeunes de 1986 sont assez distants du débat politique, dont certains se désintéressent totalement⁷. En bref, « ce qui prime chez les uns est absent chez les autres ». Si Mai 68 naît du besoin de la constitution d'un groupe, 1986 est lié à des problèmes concrets. En 1968, l'action collective est une fin en soi alors qu'en 1986, ce n'est qu'un instrument. On entend « changer le destin collectif » en 1968 alors qu'en 1986, c'est l'individu qui prime. 1968 signifie la violence, l'engagement total alors que le mouvement de 1986 se veut sérieux et responsable⁸ : « l'itinéraire parcouru en 1986 est strictement l'inverse de celui de 1968 ». On passe de « l'illusion lyrique » des soixante-huitards à « l'illusion pratique » de la « jeunesse 86 »⁹, d'un

¹ G. Namer, *op. cit.*, p. 124.

² P. Bernard, « Après le rejet, les projets », *op. cit.*

³ Annie Kriegel, « Ne pas confondre 1968, 1984 et 1986 !... », *Le Figaro*, 1^{er} décembre 1986.

⁴ A. Robert, *op. cit.*, p. 162.

⁵ P. Bernard et D. Scheidemamm, « Colère tranquille à l'Université », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*

⁷ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 27.

⁸ *Ibid.*

⁹ G. Courtois, « L'apprentissage de la démocratie », *op. cit.*

mouvement révolutionnaire au sérieux de l'étude des textes. Les étudiants et les lycéens de 1986 sont loin du refus total de la société, de l'ordre, des lois, des « enragés » de 1968 : « 86 : c'est 68 dans l'ordre »¹. Les différences visibles entre les deux mouvements sont aussi organisationnelles – assemblées générales d'un côté, coordination de l'autre, géographiques – 1968 étant d'abord un événement parisien, contrairement à 1986, catégorielles – les filles étant peu représentées en 1968, contextuelles – Mai 68 se passe dans un contexte économique favorable, dans une Université encore peu fréquentée, alors que 1986 a lieu dans une période de chômage, de crise et de saturation des universités². La principale différence entre les deux mouvements réside dans le rapport à la politique : si la contestation de 1968 est « métapolitique », c'est-à-dire que la politique est également remise en cause, celle de 1986 est « infrapolitique », elle rejette les discours trop idéologiques, pas centrés sur les vrais problèmes³. À la lumière de ces différents éléments, on imagine deux mouvements complètement différents et on peut avoir du mal à se dire qu'ils concernent les mêmes populations étudiantes et lycéennes, aussi différentes soient-elles entre les années 1960 et les années 1980 : 1986 apparaît comme un « Mai 68 à l'envers ». Ce slogan renvoie directement à la mobilisation de 1984 pour l'école libre, mobilisation de la droite autour d'un projet libéral. Mais comme en 1984 et contrairement à 1968, les manifestants de 1986 ont un objectif défini, l'annulation d'une réforme gouvernementale et adoptent donc la stratégie payante de 1984, celle du « million de manifestants ». L'objectif de certains syndicats au début du mouvement de 1986 est de « refaire un 1984 », de gauche cette fois, pour resserrer les rangs derrière l'école, puis, à partir du 5 décembre, derrière l'antiracisme et le refus de la répression. Mais il faut, encore une fois, nuancer l'opposition entre les mouvements de 1968 et 1986, en rappelant les liens évidents entre deux événements distants de près de vingt ans.

En 1986, les jeunes que l'on dit apathiques, égoïstes, atteints du « SIDA mental », semblent bien loin du mouvement de Mai 68, qu'ils n'ont pas connu. Néanmoins, l'événement est présent dans les mémoires de la « jeunesse 86 », celle qui rassemble en fait les « enfants de 68 »⁴. Si les jeunes de 1986 ne sont pas les « héritiers spirituels » de 1968, il existe néanmoins une filiation directe, voire « organique »⁵ : les contestataires de 1986 sont élevés, socialisés par la « génération 68 », et entretiennent avec elle des relations nouvelles,

¹ « La plus grosse manifestation étudiante depuis mai 1968 », *op. cit.*

² J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 238.

³ L. Ferry et A. Renaut, *op. cit.*, p. 16.

⁴ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 261.

⁵ La Documentation française, *op. cit.*, p. 92.

marquées par une certaine solidarité entre les générations. Ils ont eu une éducation plus libérale que les générations précédentes : la discussion, le débat, même politique, ne sont plus tabous. Les liens entre ces deux générations sont visibles dans le soutien des anciens de Mai 68 à la « juste lutte » des jeunes, ou encore lors de la Marche des mères en colère après la mort de Malik. Les similitudes, les liens entre 1968 et 1986 vont au-delà d'une simple relation généalogique. Ainsi, l'arrivée des casseurs dans les manifestations de 1986 rappelle beaucoup celles de 1968¹ : on parle alors des « fantômes de Mai 68 ». La radicalisation du mouvement de 1986 et son extension à d'autres couches de la population, au-delà de la simple prise de conscience politique de la jeunesse, marquent le « retour d'un spectre »² du côté de la population comme du pouvoir. On constate donc que les deux mouvements peuvent être reliés par différents éléments, qui, il est vrai, peuvent faire parler d'une filiation entre la « génération 68 » et la « jeunesse 86 ».

La différence entre les deux mouvements de contestation démontre que « chaque nouvelle génération apporte sa contribution à la société qui l'accueille »³. On a donc, ici, deux représentations différentes. La « génération 68 » est souvent évoquée avec nostalgie : de ce passage d'un « individualisme sans âme à un vécu collectif »⁴, le pays semble garder une image mélancolique. Le mouvement de 1986 a lui une image « moins flatteuse », celle d'une mobilisation basée sur des intérêts personnels, individuels. C'est là oublier toutes les « qualités » de la « jeunesse 86 » : tolérance, lucidité, modestie, maturité, pragmatisme, honnêteté⁵. Cette déconsidération du mouvement de 1986 est souvent issue du travail des anciens soixante-huitards, qui glorifient le printemps 1968 et ses acteurs, et se demandent cyniquement s'il « sortira [du mouvement de 1986] une génération capable d'égaliser celle de 68 »⁶. Comparer le mouvement de contestation de 1986 à celui de 1968 reste une tâche difficile, et ceux qui s'essaient aux analyses de ce type font souvent preuve de subjectivité : 1968 est un « référentiel dont on a abusivement fait la clé d'interprétation universelle de l'ensemble du mouvement historique de la jeunesse »⁷. En employant une formule contestable, on peut parler, en ce qui concerne la plupart des analyses faites du mouvement de 1986, d'une sorte de « soixante-huito-centrisme », qui se traduit par la tentative permanente

¹ « Les fantômes de Mai 68 », *Le Monde*, 9 décembre 1986.

² « L'appel à l'aide des étudiants », *La Montagne*, 8 décembre 1986.

³ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 176.

⁴ A. Muxel, *op. cit.*, p. 176.

⁵ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 176.

⁶ D. Bensaïd et A. Krivine, *op. cit.*, p. 161.

⁷ R. Hudon et B. Fournier, *op. cit.*, p. 2.

de relier deux phénomènes temporellement et idéologiquement « distants », et d'en juger l'un selon les valeurs et les codes de l'autre. Cette grille de lecture ne prend pas en compte la « mémoire 86 », celle d'un mouvement festif et émouvant, qui forge une identité, permet une prise d'autonomie et une rencontre avec le monde extérieur.

L'automne 1986 est donc un « automne chaud ». Les mois de novembre et décembre 1986, ce « printemps en hiver », ont vu déferler en France des centaines de milliers de jeunes, un véritable « raz-de-marée », qui a abouti au retrait de la réforme contestée, à la démission d'un ministre mais également à une « panique policière et boursière »¹. Parti d'une revendication précise : le retrait de la réforme de l'enseignement secondaire et supérieur, le mouvement s'est progressivement étendu à d'autres aspects et d'autres couches de la société. Le « printemps en hiver » a révélé, aux yeux de tous, ou au moins exprimé, une crise de légitimité politique, l'attente d'un renouveau social et démocratique, d'un dépassement, voire d'un renouvellement du politique. Née de facteurs sociaux, culturels, générationnels, la mobilisation étudiante et lycéenne a réussi à aboutir, « encouragée » par l'attitude gouvernementale. Le mouvement de 1986, ce « phénomène social d'un type nouveau », ce « mouvement ras-le-bol », a cependant vite sombré dans l'oubli², et rien, ni le système scolaire, ni l'organisation sociale, n'ont été ébranlés par ce moment d'agitation. Cependant, les mois de novembre et décembre 1986 ont révélé au pays que sa jeunesse, certes différente de celle de 1968, toujours « référence en matière de contestation », pouvait se rassembler dans un large mouvement unitaire, démocratique et déterminé, faisant ainsi taire toutes les accusations, les idées reçues. Ceci ne peut qu'inciter à s'interroger sur la représentation du mouvement étudiant et lycéen sur un temps long, en l'occurrence la période 1968-1986.

¹ D. Assouline et S. Zappi, *op. cit.*, p. 9.

² D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 229.

Chapitre VII – L’engagement lycéen et étudiant, entre histoire globale et microhistoire

À travers l’étude des différents grands mouvements d’agitation, on a pu comprendre que les étudiants et les lycéens représentaient une réelle « force sociale », capable de se mouvoir collectivement pour obtenir satisfaction sur des questions aussi diverses que les réformes de l’enseignement, les conditions d’études et de travail, la place de la jeunesse dans la société française. On a également observé que la période allant de 1968 à 1986 est émaillée par une multitude de conflits, de plus ou moins grande ampleur, qui laissent l’impression d’une agitation quasi permanente dans les lycées et les universités, en particulier durant la première partie de la période, ces fameuses « années 68 », temps de l’hyper-engagement et de l’hyper-politisation. À la lumière de tous ces éléments, il semble possible d’établir un « portrait-robot », un schéma explicatif des mouvements d’agitation, prenant en compte les « motifs » de la contestation, les modalités d’action ou encore les principales caractéristiques des « agitateurs ». Mais comme on a pu l’observer à plusieurs reprises, il existe de subtiles évolutions au sein du mouvement étudiant et lycéen, évolutions qui se font tant à l’échelle nationale qu’à l’échelle locale. Il convient donc de s’interroger une nouvelle fois sur les convergences entre mouvement local et « cadre » national, sur les différences fondamentales existant entre les deux échelles d’analyses. Cette étude doit nous permettre de comprendre la place des Clermontois au sein du mouvement social de la jeunesse, une place parfois sous-estimée, parfois exagérée, au gré des fluctuations de la mémoire militante qui est restée pendant longtemps une des sources principales de ce pan d’histoire. Grâce à la multiplication et au croisement des sources sur la question, il semble possible d’affiner le tableau généralement dressé du mouvement étudiant et lycéen, en particulier au niveau local, où les études globales restent encore trop rares.

I – Clermont-Ferrand, un miroir de l'évolution nationale ?

Au cours des quelques vingt années sur lesquelles porte cette étude, il apparaît clairement que le mouvement étudiant et lycéen « subit » des transformations profondes, qui sont liées à d'autres évolutions. La massification de l'enseignement secondaire et supérieur – toute relative soit-elle – l'évolution des mentalités jeunes, les bouleversements sociaux, politiques et économiques connus par la France de la seconde moitié du vingtième siècle sont autant de facteurs qui influent sur la « visage » de la contestation étudiante et lycéenne. Mais il faut toutefois rester prudent quant à ces évolutions. Si réelles soient-elles, les mutations connues durant ces vingt années par le milieu étudiant et lycéen ne l'ont pas totalement bouleversé. Il existe des « constantes » bien réelles entre la jeunesse des années 1960 et la jeunesse des années 1980, parfois oubliées par les commentateurs. Il convient donc se pencher sur ces constantes et ces « variables », d'en observer l'intensité à plusieurs échelles, ce que plusieurs indices permettent de mettre en valeur, à commencer par l'évolution des revendications et des modalités d'action.

A – L'évolution des revendications et des modalités d'action

Au cours de la période 1968-1986, il existe clairement une dynamique dans le mouvement étudiant et lycéen, un mouvement très au fait des évolutions du contexte politique, économique, social et culturel. Cette attention particulière au cadre de vie implique une adaptation constante des mouvements d'agitation aux préoccupations des populations étudiantes et lycéennes. L'adaptation, souvent impulsée par les directions syndicales et politiques, prend plusieurs formes. D'abord, on observe des évolutions en matière de revendications, plus ou moins politisées, plus ou moins radicales. Ces évolutions s'accompagnent d'autres changements, notamment en terme d'expression, de vocable ou encore de modalités d'actions.

1 – Les combats étudiants et lycéens, reflet d'un contexte global ?

Les mouvements étudiants et lycéens sont, comme nous l'avons observé, révélateurs de changements qui interviennent dans la société, et donc riches en enseignements sur cette dernière. Mais la contestation trouve aussi ses sources dans les événements politiques, culturels ou sociaux qui marquent le pays. Les interactions entre le mouvement social de la

jeunesse et la vie de la nation sont donc innombrables. On peut s'aventurer à en conclure que l'agitation étudiante et lycéenne est une conséquence mais aussi une cause des bouleversements que connaît la société française à partir des années 1960, tant d'un point de vue politique que culturel ou social.

Le lien étroit qui unit le pays à sa jeunesse est parfaitement illustré par le mouvement de Mai 68. Les protestations estudiantines et lycéennes se focalisent sur le fonctionnement institutionnel et politique de l'État. Elles engendrent, dans la classe politique, et plus globalement dans les hautes sphères décisionnelles, des réactions, des évolutions, qui se veulent autant de réponses aux attentes d'une société alors en pleine mutation. La France des années 1960 vit dans un « calme » relatif, même si des épisodes marquants ont secoué le pays, comme la Guerre d'Algérie. Depuis l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, une certaine stabilité politique s'est installée, dans un contexte économique encore favorable, celui des « Trente glorieuses ». La « paix sociale »¹ règne alors, ce que les contestataires du printemps 1968 semblent démentir. Mai 68 est une remise en cause de tout le fonctionnement national, de l'ordre, qu'il soit politique, social, économique ou idéologique. Cet événement est un accélérateur de l'Histoire : tout semble évoluer en quelques semaines, particulièrement les mentalités, avec une « libéralisation des mœurs rapide »². Pour Henri Mendras³, les événements engendrent un « reclassement des préférences idéologiques » caractérisé par un « recentrage » politique à gauche, une implication accrue de la population dans le débat politique et social – celle-ci ne pouvant rester insensible devant l'agitation sociale –, une revendication de reconnaissance et de droit à la parole pour toute une partie de la population se sentant en marge de la société. Toutes ces évolutions, mises en valeur à l'échelle nationale par Henri Mendras, ont pu s'observer au niveau local à travers l'évolution de la politisation du milieu étudiant et lycéen clermontois mais également à travers les luttes menées durant les « années 68 ». Mais le mouvement de Mai 68 a d'abord été un mouvement de contestation de l'Université. Et comme l'ont montré Pascal Ory et Jean-François Sirinelli⁴, l'Université est restée « en état de choc » pendant près de dix ans après le printemps 68, devenant un « champ de bataille après la bataille »⁵, confrontée à la « découverte progressive des impasses et des

¹ Nonna Mayer et Pascal Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Coursus », 1992, 160 p., p. 113.

² Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre, France 1980*, Paris, éd. Gallimard, 1980, 420 p., p. 163.

³ *Ibid.*, p. 161.

⁴ Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, éd. A. Colin, 2002 (3^{ème} édition), 282 p., p. 239.

⁵ *Ibid.*

difficultés de rénovation pédagogique ». Localement, ce « blocage » du système universitaire, aussi relatif soit-il, s'est manifesté dans les difficultés de gestion de l'université clermontoise, dans « l'immobilisme » des conseils, figés dans les débats politiques. Par certains aspects, on peut penser que la partition de l'université de Clermont-Ferrand en 1976 est une conséquence indirecte de Mai 68 : les tensions politiques nées – ou accentuées – en 1968 n'ont fait que s'exacerber pendant plusieurs années, menant à la demande de partition par plusieurs UER, demande dont la nature politique est incontestable.

L'oubli du caractère « proprement universitaire » de Mai 68 illustre cependant bien que le mouvement étudiant et lycéen est souvent analysé à partir de grilles de lectures « purement politiques ». Cette vision « politisée » donne naissance à une périodisation particulière du mouvement étudiant et lycéen, périodisation qui mêle contexte politique et contexte intellectuel. Ainsi, la période 1968-1986 est généralement « découpée » en trois grands « blocs ». Pour Pascal Ory et Jean-François Sirinelli¹, il existe un lien clair entre « modes idéologiques » et expression du mouvement social : les « années 68 » seraient ainsi dominées par les « valeurs du radicalisme », remettant en question tous les principes de la société et Mai 68, plus que le début ou la fin d'une période, marquerait « l'apogée d'une tendance » ; la période allant de 1976 à 1986 prendrait le « contre-pied » de la période précédente, mettant en avant « l'individu à l'occidentale », porté aux nues par les Nouveaux philosophes ; et enfin, à partir du mouvement de 1986, les tendances s'inverseraient à nouveau, retournement symbolisé par un « retour aux valeurs des années 70 »². Cette périodisation, intimement liée au contexte politique, est également reprise par Henri Mendras. Selon lui, on peut distinguer trois grandes périodes dans les relations entre la jeunesse et la sphère du politique. De 1961 à 1968, la jeunesse française resterait indifférente à la politique, mais elle se réveillerait en Mai 68 avant de s'éteindre à nouveau en 1976³. D'autres historiens insistent également sur ces « césures politiques » importantes au sein du mouvement étudiant et lycéen. C'est par exemple le cas de Kristin Ross. Selon l'historienne américaine, il existe dans les milieux militants un « besoin de renier Mai 68 »⁴ qui s'exprime à partir de 1976 « par le retrait de la sphère politique vers la sphère éthique ». Mais toutes ces analyses, bien qu'elles expliquent en grande partie certains « virages » du mouvement étudiant et lycéen, ont

¹ P. Ory et J.-F. Sirinelli, *op. cit.*, p. 240.

² *Ibid.*

³ H. Mendras, *op. cit.*, p. 159.

⁴ Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, éd. Complexe – Le Monde Diplomatique, coll. « Questions à l'Histoire », 2005, 250 p., p. 18.

une limite : si elles semblent particulièrement « parlantes » quand on évoque les sphères militantes ou les directions syndicales, fortement politisées et « fidèles aux idéologies », elles le sont moins quand on évoque la « masse étudiante et lycéenne ». Pour une grande majorité des cohortes étudiantes et lycéennes qui se succèdent dans les lycées et les universités entre 1968 et 1986, le facteur politique, aussi important soit-il, n'est qu'un des facteurs explicatifs de l'évolution du mouvement étudiant et lycéen. C'est ce que l'exemple clermontois a aussi démontré : malgré une politisation nette du milieu étudiant et lycéen, les mouvements de contestation dépassent souvent les « frontières idéologiques » ou s'en affranchissent, comme le soulignent les mouvements de soutien aux étudiants étrangers ou les mouvements de défense de l'université clermontoise à la fin des années 1970. L'idéologie, bien que très « présente » dans le milieu, n'apparaît alors plus comme un facteur déterminant dans la naissance des mouvements d'agitation.

Dès lors, plusieurs facteurs doivent être intégrés à l'analyse de l'évolution des revendications étudiantes et lycéennes. Ainsi, pour Robi Morder, l'évolution des effectifs scolaires et universitaires a entraîné de fait un changement majeur : la hausse du nombre d'étudiants et de lycéens a engendré un changement des « conditions matérielles et concrètes du militantisme, de l'expression des révoltes »¹. Pour le spécialiste des mouvements étudiants et lycéens, la massification de l'enseignement secondaire et supérieur – aussi « imparfaite » soit-elle – a entraîné un changement majeur dans la représentation sociale de la jeunesse, changement accéléré par les événements de Mai 68 : « Symbole de la scolarisation, la figure menaçante sera celle du lycéen ou de l'étudiant hippie ou chevelu ». Et pour lui, ce changement de représentation a accompagné une « réalité vécue », celle de la multiplication des établissements d'enseignement, phénomène qui a contribué « à la socialisation des cohortes successives, pouvant constituer des bases de mobilisation »². Toujours selon Robi Morder, d'autres « transformations internes de l'institution »³ – notamment le développement des disciplines à débouché plus général – ont également des conséquences directes sur les revendications étudiantes, notamment sur les questions de démocratisation. D'autres chercheurs ont démontré le rôle de l'évolution de l'institution scolaire et universitaire sur le milieu étudiant et lycéen. Selon Bernard Lacroix par exemple, les « transformations

¹ Robi Morder, « Jeunesse scolarisée », in Antoine Artous, Didier Epszajn et Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 68*, Paris, éd. Syllepse, 2008, 901 p., pp. 441-456, p. 442.

² *Ibid.*, p. 443.

³ Robi Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003-2004, pp. 1-10, p. 2.

collectives des attentes et des aspirations »¹ vis-à-vis de l'école et les « effets pervers » de la hausse du nombre d'élèves – « surproduction relative des diplômés » et « inflation du titre scolaire » – ont engendré de nouvelles attentes face à l'Université et donc de nouveaux comportements, particulièrement visibles à la fin des années 1970 : « l'apathie des campus et [l']esprit de sérieux des étudiants », une « vassalité servile et [un] conformisme studieux de l'étudiant ordinaire », des « étudiants dépolitisés, démoralisés, démobilisés »². Pour Bernard Lacroix, les mouvements de contestation des années 1970 sont nés dans un contexte de « frustration sociale », ce qui explique que « l'avant-garde de la révolte étudiante » soit issue des « sections où les possibilités de promotion sociale sont les moins fortes ». Pour lui, il existe donc un parallèle clair entre « l'apprentissage de la résignation dans les études » et la « résignation face aux gouvernements », comme l'a montré le mouvement de 1976, durant lequel les « étudiants sont [partis] perdants avant même de livrer bataille »³. S'il apparaît clairement qu'il faut nuancer cette dernière affirmation, il est évident que les analyses de Bernard Lacroix mettent en valeur – de manière implicite – un autre facteur important de la transformation du mouvement étudiant et lycéen dans les années 1970 : le contexte économique.

L'évolution des revendications étudiantes et lycéennes est souvent associée, pour la période 1968-1986, à un basculement idéologique : l'essoufflement des thèses marxistes dans la population jeune accompagnerait ainsi le « virage corporatiste » du milieu des années 1970. Si, comme on l'a vu, le facteur politique semble réellement influent, il faut également évoquer le rôle de l'évolution du contexte économique, qui s'il semble parfois loin des préoccupations estudiantines et lycéennes, a néanmoins un rôle déterminant. Même si la vie économique n'apparaît pas, au premier abord, déterminante dans le comportement des jeunes, il n'en est rien. Le ralentissement de la croissance et les crises économiques de 1973 et 1979 ont des conséquences sur le marché du travail, et dès lors sur les jeunes : le flux de diplômés n'est plus absorbé⁴, les débouchés traditionnels sont saturés. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, estimé à 11 % en 1973, passe à 33 % en 1979, ce qui crée chez nombre d'entre eux une vive inquiétude quant à l'avenir. Les préoccupations de la jeunesse se rapprochent ainsi de celles du monde « adulte », avec lequel les « conflits de générations » semblent s'atténuer

¹ Bernard Lacroix, *Mai 68, Histoire sociale d'une révolte, L'utopie communautaire*, Paris, éd. PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2006 (2^{ème} édition), 224 p., p. 126.

² *Ibid*, p. 132.

³ *Ibid*, p. 145.

⁴ Jean-Pierre Jarousse, « Les contradictions de l'université de masse dix ans après (1973-1983) », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXV-2, éd. du CNRS, Paris, avril-juin 1984, pp. 191-210, p. 191.

au fil des années. Le lien étroit existant entre revendications étudiantes et lycéennes et le contexte économique a été mis lumière par Annick Percheron¹. Selon elle, la crise de l'emploi a accompagné un changement majeur dans les premiers cycles universitaires mais également dans les lycées, où de nouveaux problèmes sont mis en avant : incompréhension enseignants/enseignés quant à la notion de démocratisation, dégradation des conditions matérielles et persistance de l'exclusion par l'orientation et la « discrimination » entre les filières². Pour Annick Percheron, cette mutation trouve son aboutissement dans le mouvement lycéen de 1990 – que nous aurons l'occasion d'évoquer rapidement – un mouvement qui montre que l'emploi est devenu la première préoccupation de la jeunesse. Mais à travers l'exemple clermontois, on comprend que les questions économiques influent sur le mouvement étudiant et lycéen, et ce bien avant les années 1990. Par exemple, la large mobilisation étudiante et lycéenne clermontoise en 1973 pour la campagne « contre la vie chère » lancée par les syndicats adultes montre que l'évolution du contexte économique est une préoccupation constante de la jeunesse.

L'évolution des institutions scolaires et universitaires, les « basculements idéologiques » du milieu des années 1970, le changement de contexte économique et social semblent donc autant de facteurs qui ont profondément transformé le mouvement étudiant et lycéen. Pour beaucoup, le mouvement revendicatif des années 1980 n'a plus rien à voir avec celui mené dans les années 1960. Selon Isabelle Sommier par exemple, les années 1960 ont vu le mouvement étudiant se rapprocher d'un mouvement révolutionnaire, « au nom de l'émancipation de la classe ouvrière » – ce qu'incarne le slogan « Étudiants, ouvriers, tous unis » – et ce rapprochement – qui trouve son modèle en Italie – s'est traduit par l'effort constant de certains étudiants et lycéens révolutionnaires de se mettre « au service du peuple », ce que certains font à travers le mouvement des établis³. Au contraire, dans les années 1980, on observe un désengagement de la jeunesse des conflits sociaux ainsi qu'une volonté de mettre fin « aux mythes des générations précédentes »⁴. Pour Claude Tapia et Catherine Lange, contrairement à ce qu'on pouvait observer dans les années 1960 et 1970, la « construction sociale » de la jeunesse se fait désormais de manière individuelle et la mobilisation ne se fait « qu'en cas de problèmes », c'est-à-dire en cas d'abus de pouvoir, de

¹ Annick Percheron, « Au miroir de la jeunesse », in Marc Abélès (dir.), *Faire la politique, Le chantier français*, Paris, éd. Autrement, coll. « Mutations », 219 p., p. 132.

² *Ibid.*

³ Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil, L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 1998, 253 p., p. 115.

⁴ *Ibid.*

« lois scélérates », de chômage, de délabrement ou d'encombrement des établissements d'enseignement¹. Tous ces éléments incitent donc à conclure à une dépolitisation progressive des revendications étudiantes et lycéennes entre 1968 et 1986. Bien qu'on ait perçu, notamment grâce à l'exemple clermontois, que la mutation était loin d'être « totale » et parfaite – puisque le milieu étudiant et lycéen est loin d'abandonner le terrain politique à la fin des années 1970 et dans les années 1980 – le basculement ne peut être nié. Et d'ailleurs, il s'observe bien à travers un indice : le « langage », la « phraséologie ». En effet, si le basculement d'un mouvement politique à un mouvement davantage centré sur des questions corporatistes s'observe dans les revendications même des étudiants et des lycéens, on peut également en trouver des traces dans les formes d'expressions utilisées.

Il apparaît assez nettement qu'au cours de la période étudiée on assiste à une très nette évolution des revendications estudiantines et lycéennes, tant sur le fond que sur la forme. Ce changement, qui traduit une évolution idéologique, peut s'observer notamment à travers les différentes publications des syndicats étudiants et lycéens, et notamment celles de l'AGEC, qui malgré une « continuité idéologique », donnent un aperçu clair des transformations de « l'expression revendicative ». Durant la première partie de la période étudiée, les différents tracts distribués par le syndicat local, ses publications « internes » ou « externes », utilisent un « vocabulaire marxiste classique ». Ainsi, la lutte contre « les monopoles », contre « l'exploitation capitaliste », la « lutte des classes » – voire même les « cent familles » – sont à maintes reprises évoquées. Cette redondance de l'évocation de la lutte des classes s'explique par plusieurs facteurs : d'abord, les militants AGECE, majoritairement proches de l'OCI, ont une formation théorique solide – confirmée par tous les témoignages recueillis qui évoquent les différents stades à gravir dans l'échelle idéologique et intellectuelle du groupe – et donc une maîtrise solide de concepts politiques parfois complexes ; ensuite, les militants clermontois lambertistes ont clairement une orientation ouvriériste, qui influe sur le discours militant ; enfin, ce discours politisé – et idéologiquement complexe – à une bonne « réception » en milieu étudiant et lycéen, où certaines notions sont largement débattues et analysées, en dehors même du cadre des organisations politiques et syndicales. Ainsi, toutes les publications étudiantes et lycéennes clermontoises des « années 68 » sont empreintes de cette idéologie trotskiste. On pourrait multiplier les exemples sur cet état de fait : par

¹ Claude Tapia et Catherine Lange, « Tendances idéologiques au sein de la jeunesse française : évolution entre 1970 et 1990. La politique, le travail et l'insertion », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunes et politique, tome 1, Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p., pp. 141-178. p. 146.

exemple, en novembre 1975 – c’est-à-dire une période clé pour « les gauchismes » – l’UCL de Clermont-Ferrand, structure cadette de l’AGEC, appelle les lycéens de Clermont-Ferrand à « s’opposer à la société capitaliste » et à « combattre pour libérer la culture des chaînes de l’exploitation capitaliste »¹. Cet appel, clairement teinté d’idéologie marxiste, montre bien une certaine connaissance du politique dans les milieux militants lycéens, mais il montre également qu’il existe dans la « masse lycéenne », destinataire de ce tract, une certaine maîtrise des concepts politiques. Cette « mode » des concepts idéologiques semble s’essouffler au fil des années 1970, plus encore durant les années 1980. Ainsi, l’utilisation de certaines formules tend à décliner et assez nettement, le vocabulaire militant passe « du concept au concret ». Il ne faudrait cependant pas voir dans cette évolution le signe d’un déclin de la formation politique et intellectuelle des militants ou même de la « masse » étudiante et lycéenne, bien au contraire. D’abord, les directions syndicales font un choix stratégique en faisant évoluer le langage. Cette évolution est en fait une « mesure d’adaptation » aux attentes du nouveau public étudiant et lycéen, davantage réticent à la rhétorique politique et méfiant vis-à-vis des « appareils ». Alors, l’utilisation d’un vocabulaire plus simple et idéologiquement moins marqué s’impose. C’est ce qu’on observe par exemple dans les différents écrits d’Alain Bussière, président de l’AGEC dans les années 1980 : ce militant UNEF et OCI, dont la formation théorique et intellectuelle est indéniable, utilise dans ses textes un vocabulaire très concret, simple, compréhensible de tous les étudiants et idéologiquement « non marqué ». On peut par exemple observer cette nouvelle « parole » dans son éditorial de *L’écho des facs*, journal d’information étudiant créé après le mouvement de contestation de novembre et décembre 1986. Dans le premier numéro du journal, paru en janvier 1987², le leader étudiant, loin de la rhétorique lambertiste, annonce que « l’enjeu pour une association étudiante au lendemain de ce mouvement est de comprendre le message ». On voit dans cet extrait qu’il n’est même plus question de syndicat mais bien d’une association : le politique est donc clairement mis de côté. Cette évolution s’observe aussi dans le titre du journal, qui se veut seulement un journal « d’information et de loisirs ». L’oubli du politique a un objectif – paradoxalement – politique : permettre un large rassemblement des étudiants, sans « effrayer » la masse par l’utilisation de termes connotés. Cette stratégie de rassemblement se retrouve également à travers l’appel final du texte – « Ensemble, par la

¹ Tract UCL Clermont-Ferrand, « Le combat de l’UCL », novembre 1975, Archives de l’AGEC.

² Alain Bussière, Éditorial, *L’écho des facs*, *Journal d’information et de loisirs de l’AGEC*, n° 1, janvier 1987, Archives de l’AGEC.

discussion, avec le sérieux marqué de notre mouvement, jetons sur papier nos propositions »¹ – un appel qui met sur un pied d'égalité militants et étudiants « lambda » et évite soigneusement tout terme « identifiable » politiquement. Paul Ariès, dans son étude portant sur l'UNCAL, met en valeur la même évolution. Selon lui, le discours de l'UNCAL s'est progressivement « dépolitisé », ce qui a eu pour conséquence un « repli sur l'entraide » et l'adoption d'un « discours plus lycéen [...] un discours “jeune” à l'écrit et à l'oral »². La « dépolitisation », aussi relative soit-elle et malgré sa visée stratégique, s'observe également à travers l'effort fourni par les syndicats en matière de services dans les années 1980 : on peut, pour illustrer cette orientation, citer la mise en place de la MUL – Mutuelle Universitaire du Logement –, par l'AGEC au début des années 1980 – qui vise comme on l'a vu à faciliter l'accès au logement pour les étudiants – ou encore la création des Maisons de l'étudiant par l'UNEF-Indépendante et Démocratique, qui offrent de nombreux services aux étudiants, notamment un service de photocopies gratuit ou l'accès à des photocopies de cours.

Les revendications étudiantes et lycéennes évoluent donc assez nettement entre 1968 et 1986 : moins politisées, plus « concrètes », elles visent à rassembler au-delà des simples réseaux militants. Mais comme on l'a vu, il n'y a pas de rupture totale entre deux périodes diamétralement différentes : l'évolution se fait sur la longue durée et il existe un certain nombre de « permanences », sortes de « traditions », qui imprègnent toute la période. Cette coexistence entre « tradition » et « modernité » au sein du mouvement étudiant et lycéen se retrouve à un autre niveau : celui des modes d'action.

2 – Le répertoire d'action collective : entre héritage historique et réinvention quotidienne

Si les revendications étudiantes et lycéennes ont connu des évolutions notables entre 1968 et 1986, les modes d'expression de ces revendications ont eux aussi évolué. Ainsi, le répertoire d'action collective des étudiants et des lycéens, qui doit beaucoup à l'héritage du mouvement ouvrier, a évolué et s'est « adapté au contexte ». De plus, il faut noter qu'il existe une adaptation des actions aux objectifs des contestataires et aux différents « terrains ». Comme l'ont déjà démontré les travaux de Robi Morder ou Didier Fischer, le répertoire

¹ *Ibid.*

² Paul Ariès, « Requiem pour un syndicalisme lycéen. L'UNCAL à Lyon entre 1973 et 1979 », *Le Mouvement Social*, n° 168, juillet-septembre 1994, Paris, Les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions Ouvrières, 1994, pp. 107-136, p. 128.

d'action collective étudiant et lycéen s'est progressivement mis en place durant les années 1950 et 1960. Ce répertoire emprunte largement à la tradition du mouvement ouvrier, utilisant la grève, la manifestation, l'occupation ou la pétition. On peut également évoquer un emprunt à l'intelligentsia française, comme le montre la multiplication des manifestes étudiants et lycéens durant la Guerre d'Algérie, sur le modèle du *Manifeste des 121*. Cependant, dès le début de la période étudiée, de profonds changements sont remarquables : Mai 68 bouleverse les modes d'expression revendicative. C'est ce qu'ont mis en avant Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, qui parlent de Mai 68 comme « un moment de rupture dans les déterminants et les modalités d'expression de la rébellion »¹. Avec Mai 68 naît, selon leur interprétation, une nouvelle perception du pouvoir qui engendre un « rejet des formes classiques de mobilisation » et donc un rejet des « organisations » – accusées d'entretenir des relations avec le pouvoir en place – et des « actions routinières et convenues ». Il existe donc selon eux un véritable « renouveau du répertoire d'action collective » en Mai, qui se traduit par une adaptation de la tradition syndicale aux « modes » de l'époque : recours à une « direction festive, colorée, de type happening », recours à l'expertise avec la préparation de rapports ou d'études, recours au registre de la vertu ou de la « scandalisation » ou à des « actions chocs » type grève de la faim, mise en avant de la dimension transnationale et recours à la « désobéissance civile »². Mais si Mai 68 a signifié, selon cette hypothèse, un premier changement notable dans les actions menées, il faut également noter que le répertoire d'action s'est adapté au fil des années au « profil » du milieu étudiant et lycéen, ainsi qu'au contexte social, au « monde environnant », comme le montre le poids grandissant de la médiatisation des mouvements, notamment durant les années 1980.

Il semble qu'il faille, avant toute chose, définir une « échelle », donner une typologie, même succincte, des mouvements d'agitation. À la lumière des mouvements d'agitation étudiés jusqu'alors, notamment à l'échelle locale, on peut distinguer, avec toutes les précautions nécessaires à ce type de classification, trois grands types de mouvements d'agitation. D'abord, on peut évoquer ce qu'on a qualifié de « micromouvements » : ces mouvements se définissent par la faible mobilisation qu'ils entraînent. On parlera ainsi de « micromouvements » dans le cas d'actions qui ne dépassent ni les « frontières militantes » – l'action est seulement le fait des militants actifs et des directions politiques et syndicales – ni

¹ Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France Rebelle, Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, éd. Michalon, 2002, 569 p., p. 17.

² *Ibid.*

les « frontières des établissements » – c'est-à-dire que l'action est souvent cantonnée à un lycée, une université voire une ville. Durant ces « micromouvements », on n'assiste pas à de grands rassemblements et l'action se limite souvent à un débat d'idées, à des prises de position par voix de tracts, de journaux ou de communiqués. Un second type de mouvement est observable entre 1968 et 1986 : ce sont des réactions de plus grande ampleur, qui aboutissent à des actions collectives assez importantes. Ces mouvements dépassent alors les frontières militantes, puisque des « forces non engagées » en temps normal participent aux actions, souvent conduites par des groupes politiques et syndicaux. Mais il faut noter que ces mouvements restent souvent soit limités géographiquement – l'agitation reste cantonnée à une ville, une région – soit limités « sectoriellement » – et ne concernent alors qu'une filière (Lettres, Médecine) ou qu'un « type » de population (lycéens « du technique » par exemple). Enfin, un dernier type de mouvement existe : le mouvement de masse. Ce dernier se caractérise par son ampleur, son extension géographique et sectorielle. Il entraîne alors dans la lutte une « masse étudiante et lycéenne », peu habituée à la contestation. L'entrée dans la protestation dépend de plusieurs facteurs mais il faut noter un réel effet d'entraînement, notamment visible dans la population lycéenne. Cette typologie, aussi imparfaite soit-elle, permet de comprendre en partie les processus d'engagement qui dépendent de facteurs « externes », à commencer par la réaction des autorités, et « internes », notamment « l'objet de la mobilisation ». En effet, en fonction du thème de l'agitation, on assiste à une adaptation des modalités d'action : actions revendicatives relatives aux conditions de vie et de travail, actions « démocratiques » qui visent à l'obtention de droits et actions « sociales », menées contre des inégalités inhérentes au système scolaire ou social. L'action collective étudiante et lycéenne pose donc clairement le problème du rapport de cette population à l'éducation ainsi qu'aux structures sociales¹. Si les problèmes desquels naît l'agitation sont de natures différentes, les modalités d'action le sont tout autant et l'on peut dégager trois grands types de stratégies revendicatives, et donc d'agitation. D'abord, le « syndicalisme réaliste »², qui vise prioritairement l'obtention de résultats, tout en maintenant la crédibilité des groupes, quelles que soient les revendications exprimées. Ensuite le « mouvementisme », produit des actions de groupes politiques, pour qui la mobilisation prend le pas sur la revendication, pour s'orienter vers une lutte plus totale, et proposer une « politique alternative globale crédible ». Enfin, le « syndicalisme-mouvementiste », marqué par une mobilisation autour de

¹ Raymond Boudon, Philippe Cibois et Janina Lagneau, « Enseignement supérieur court et pièges de l'action collective », *Revue Française de Sociologie*, vol. XVI, n° 2, avril-juin 1974, pp. 159-188, p. 160.

² R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 3.

revendications crédibles, auxquelles s'ajoutent des demandes d'ordre politique et social. On en déduit donc que les formes d'agitation sont plus ou moins inférées au type de revendications exprimées, et que les demandes peuvent « évoluer ou prendre un autre sens »¹ selon l'ampleur de l'agitation. D'emblée, on comprend que l'agitation est nuancée dans ses causes, ses modalités et son intensité, tous ces éléments étant liés les uns aux autres. Cependant, pour qu'on passe du stade de « mécontentement » à celui d'agitation, il existe tout un processus qu'il faut ici expliciter.

Pour que puisse naître et s'installer une période d'agitation, certains « facteurs » doivent être réunis. Dans l'enseignement supérieur, par exemple, l'agitation « dépend » en grande partie de la conjugaison de quatre éléments : le seuil de politisation, le degré d'intégration à l'institution, la satisfaction à l'égard de l'Université et l'existence d'un « véritable milieu étudiant »². Comme on l'a vu, le facteur politique est une condition « sine qua non » à toute mobilisation. La politisation, par delà un engagement individuel, permet aussi, par le réseau « politico-amical »³ qu'elle oblige à maintenir, d'étendre un mouvement d'agitation à des personnes a priori peu concernées par les revendications exprimées. Toutes les « ressources disponibles » sont ainsi mobilisées par les agitateurs. Même si les étudiants et les lycéens deviennent majoritairement peu critiques envers les institutions au fil des années, un sentiment d'exclusion peut créer une union et aboutir à une « explosion de masse »⁴. À ce mouvement s'adjoint une « pression revendicative » venue de ceux qui sont intégrés à l'institution, mais qui expriment des revendications corporatives. L'agitation est alors « double » et d'autant plus puissante. L'impression d'exclusion ressentie par la jeunesse naît au sein des institutions mais également au cœur de la société.

Cette population est, comme on l'a observé, directement touchée par les problèmes de chômage, de formation, d'intégration ou encore de drogue et de SIDA dans les années 1980⁵, ce qui explique largement certains phénomènes d'agitation, ses interventions « sous forme

¹ *Ibid*, p. 1.

² Didier Fischer, *Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. Flammarion, 2000, 612 p., p. 509.

³ Jean-Daniel Lévy, *Les coordinations, émergence et développement, Étude à partir des mobilisations de la jeunesse scolarisée*, DEA de Sociologie politique sous la direction d'Isabelle Sommier, Université Paris I, 1997, 251 p., p. 117.

⁴ François Dubet, Daniel Filâtre, François-Xavier Merrien, André Sauvage et Agnès Vince, *Universités et villes*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994, 318 p., p. 208.

⁵ A. Percheron, *op. cit.*, p. 132.

massive, bruyante mais ponctuelle sur la scène politique »¹. Ces éléments laissent entendre que l'agitation gagne facilement les milieux étudiants et lycéens, ce qu'il faut quand même nuancer. Malgré les « atouts » dont semble disposer cette fraction de la jeunesse, l'agitation ne se crée que sur la base de questions spécifiques, avec l'appui de certaines organisations². Ceci s'explique d'abord par le « poids de l'inexpérience » et la « crainte de l'incompétence »³ ressentie par nombre d'étudiants et de lycéens. L'agitation a donc un caractère explosif et ne se mue que difficilement en un mouvement social durable. Les combats ne se mènent qu'autour de thèmes précis et perdurent grâce à une solidarité entre les acteurs de l'agitation. Si ces derniers sont « disponibles » à l'action⁴, l'engagement n'est pas « éternel » mais plutôt intermittent. En outre, si le sentiment d'exclusion conduit certains à la révolte ou à la protestation, il en mène d'autres au conformisme social et politique.

Pour que l'agitation se propage au sein des institutions scolaires et universitaires, elle a besoin de relais efficaces, rôle dévolu aux militants politiques et syndicaux. Les « militants de base » répandent l'agitation d'une manière plus « individuelle », par des discussions avec les jeunes, alors que les responsables politiques et syndicaux, ceux qui « incarnent » les organisations et donc les combats, sont plus « distants ». En effet, au départ de tous les mouvements d'agitation menés entre 1968 et 1986, s'il y a un « stimulus déclencheur »⁵, la jeunesse se soude ensuite autour d'un noyau militant. Ce « noyau dur » organise la mobilisation et entretient la « dynamique collective » par des appels à des actions de terrain. La « fin » de l'agitation dépend, entre autres choses, de l'existence de groupes politiques et syndicaux, intermédiaires de l'administration ou du pouvoir ; de la présence de leaders capables de mener les combats à leur terme ; de la lassitude des agitateurs et, particulièrement dans les lycées, de la proximité de vacances. La retombée des mouvements d'agitation signifie souvent un « retour aux bases sociales »⁶, c'est-à-dire à une absence de progrès malgré la mobilisation. Un dernier élément peut être introduit comme une des « conditions » de l'agitation, très aléatoire celle-là : le « temps qu'il fait »⁷. En effet, les événements météorologiques ont un certain impact sur l'ampleur des mobilisations au jour le jour, et

¹ *Ibid*, p. 130.

² Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p., p. 16.

³ *Ibid*.

⁴ A. Percheron, *op. cit.*, p. 40.

⁵ C. Tapia et C. Lange, *op. cit.*, p. 117.

⁶ *Ibid*, p. 117.

⁷ Ce thème est développé actuellement par Alain Corbin, qui, avec d'autres chercheurs, s'intéresse à l'histoire des sensibilités au cours des âges.

certaines différences peuvent être remarquées. D'ailleurs, nous pouvons faire un lien entre ce facteur et le fait que beaucoup de mouvements d'agitation se passent au printemps, fait tellement fréquent que l'on parle des mouvements étudiants et lycéens comme « d'explosions printanières » et que le mouvement de 1986 soit connu sous le nom de « printemps en hiver ». Cette piste semble être assez intéressante à approfondir. Qu'ils aboutissent ou qu'ils échouent, on observe dans les mouvements d'agitation étudiants et lycéens des traits communs, en particulier au niveau de l'action de terrain, qui prend des formes diverses et parfois inattendues.

Les mouvements d'agitation étudiants et lycéens, comme le précise la définition du terme agitation, partent d'un mécontentement pour mener à des revendications, à des manifestations et des troubles de l'ordre public, soit trois niveaux différents d'action. Quel que soit le thème de la mobilisation, on assiste entre 1968 et 1986 à des « manifestations de l'agitation » souvent proches, malgré des contextes bien différents. Les premières actions entamées par les agitateurs ne font pas partie, à proprement parler, de ce que l'on imagine en parlant d'agitation, mais sont importantes dans le processus de mobilisation : ce sont les discussions et les négociations autour des revendications exprimées. Le thème de la négociation divise pendant longtemps le mouvement étudiant et lycéen. Pour certains, le dialogue est un passage obligé alors qu'il est totalement exclu pour d'autres. Jusque dans les années 1950, la négociation, officielle ou officieuse, fait « partie de la vieille culture unéfiennne »¹, et donc du mouvement étudiant, jusqu'à ce que la Ve République y mette un terme. Même si la négociation permet de faire pression sur les interlocuteurs, par des menaces d'action ou des promesses de calme, le mouvement étudiant et lycéen s'y refuse largement dès 1968. La négociation s'apparente à une trahison. Les groupes optant pour cette solution sont accusés de « magouilles », de donner un « coup de poignard dans le dos » des contestataires. Au niveau local, on observe clairement cette division du mouvement étudiant et lycéen : l'éclatement de la représentation étudiante et lycéenne clermontoise après 1968 est en grande partie dû aux divergences quant aux négociations avec les pouvoirs publics et à la participation aux instances représentatives, qu'on parle des délégués étudiants dans les différents conseils ou encore des délégués de classe lycéens. La « répugnance » à la négociation est cependant largement contournée par les groupes et les syndicats, soit par des discussions « discrètes » avec les pouvoirs publics, soit par l'adoption d'un vocable spécifique

¹ R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 7

(« exposer des exigences », « réclamer l'application ») pour présenter aux agitateurs les conclusions des débats avec les opposants. Le rejet de la négociation perdure durant les années 1970 mais, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, s'affirme l'ouverture d'un « espace de négociation et de concertation »¹. Dès lors, et malgré la méfiance des militants, la négociation devient une obligation, comme on l'observe à Clermont-Ferrand, où après près de quinze de relations difficiles, l'AGEC instaure un dialogue avec les autorités universitaires, notamment par le biais des conseils. Les syndicats, s'ils veulent pouvoir revendiquer une certaine légitimité, se doivent d'être assis à la table des négociations. L'agitation se traduit donc en premier lieu par des schémas « légalistes », et notamment par le vote. Ainsi, voter en faveur des partis d'opposition ou des partis « marginaux »² permet l'expression d'un mécontentement. Mais le « vote jeune » a souvent peu d'incidences sur les scrutins. La participation est faible dans les élections politiques ou au sein des institutions, et l'enthousiasme créé par les campagnes électorales retombe vite³, les promesses restant souvent lettres mortes. Le dernier moyen de pression « légal » qu'emploient étudiants et lycéens est le recours à la justice. C'est ainsi que la plupart des projets de lois des gouvernements successifs se voient examinés par différentes cours de justice, notamment le Tribunal Constitutionnel auquel les contestataires ont souvent recours entre 1968 et 1986. À Clermont-Ferrand, les multiples recours déposés devant le Tribunal administratif – contre la partition de 1976, pour contester les résultats des élections universitaires – montrent que ce type d'action est parfaitement intégré au répertoire d'action collective. Néanmoins, il est rare que ce type d'actions (négociation, pression électorale ou recours à la justice) trouve une issue favorable pour les contestataires, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. L'« action de terrain » devient donc l'instrument principal des agitateurs étudiants et lycéens, devenus « experts » en la matière au fil des années.

Les grandes étapes des mouvements d'agitation sont, en général, décidées par les lycéens et les étudiants lors d'assemblées générales ou de réunions d'informations. Ces rassemblements sont généralement organisés par des syndicats, des groupes politiques, des comités ou des coordinations, et se tiennent la plupart du temps dans des amphithéâtres « réquisitionnés » pour l'occasion dans les universités, et dans des lieux moins propices au débat dans les lycées, en l'occurrence la cour ou l'entrée des établissements. Les actions

¹ *Ibid.*

² A. Percheron, *op. cit.*, p. 39.

³ *Ibid.*, p. 37.

prennent parfois un caractère plus spontané et se décident « sur le tas ». Une des premières actions associée à l'idée d'agitation est la grève. Être en grève est un signe fort de contestation, surtout pour les lycéens, qui risquent à tout moment des sanctions. Ce n'est pas une simple action politique ou syndicale, comme l'affirme Daniel Mothé¹ : « Il a fallu Mai 68 pour nous rappeler un bref moment [que la grève] peut être autre chose qu'un scénario économique bien conduit mais l'explosion de désirs latents, de rêves refoulés, une liberté de geste et de la parole, fête du peuple assemblé ». Mais contrairement à ce qui se passe dans le cas d'une grève de travailleurs, la grève étudiante et lycéenne « ne bloque pas la production » et doit donc « mobiliser en masse »² pour avoir de réelles incidences. En effet, les grévistes, même s'ils perturbent parfois le fonctionnement des institutions par leurs actions, sont eux-mêmes lourdement pénalisés par rapport aux non grévistes, qui eux continuent à suivre les enseignements. L'état de grève n'est donc pas très durable. C'est pourquoi la grève étudiante et lycéenne se veut « active »³ : les grévistes doivent agir et réfléchir, ce qui se fait au sein de délégations, de commissions, et ils sont obligés d'étendre et de populariser au plus vite les mouvements. Pour propager l'agitation, les jeunes disposent de « tout l'arsenal du mouvement ouvrier »⁴, c'est-à-dire les pétitions, les motions, les manifestations, les occupations, les piquets de grève devant les établissements, ainsi que des moyens qui leurs sont propres : les sit-in, les séquestrations de doyens ou de directeurs d'établissements, les invasions de conseils d'UER, d'UFR, d'université ou d'administration. La mobilisation dépend, également, d'une bonne transmission des informations. Les appels à la mobilisation, les divers renseignements sur les mouvements circulent principalement sous la forme de tracts et d'affiches. Ce type de support a connu son « heure de gloire » en Mai 68. C'est un élément à part entière de « l'agit-prop »⁵. Dans les lycées, les sanctions qu'encourent les militants sont lourdes, c'est pourquoi les tracts sont de préférence distribués à quelques pas des établissements et les affiches collées dans les toilettes plutôt que sur les panneaux d'affichage classiques⁶. De nombreux journaux, revues, bulletins de grève, propres à chaque tendance, sont publiés et permettent également la transmission des mots d'ordre, comme l'UNCAL le fait dans *La tribune des délégués* pour ses dirigeants ou avec *Albert* pour les lycéens. À Clermont-Ferrand, la diffusion des informations passe par ces mêmes canaux, affiches ou tracts, mais surtout par les publications de l'AGEC

¹ Cité par Jean-Michel Denis, *Les Coordinations, Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, éd. Syllepse, coll. « Le présent avenir », 1996, 205 p., p. 28.

² R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 5.

³ *Ibid*, p. 5.

⁴ P. Ariès, *op. cit.*, p. 115.

⁵ François Audigier, *L'Union des jeunes pour le progrès, 1965-1975, Une école de formation politique*, Thèse de doctorat sous la direction de Gilles Le Béguec, Université Lille III, 1993, 815 p., p. 685.

⁶ P. Ariès, *op. cit.*, p. 112.

ou les bulletins de l'UCL, distribués à la sortie des lycées de la ville. La pétition est également « appréciée » par les jeunes agitateurs, et prend parfois une dimension surréaliste, comme on l'observe le 9 juin 1975, date à laquelle 78 mètres de signatures contre la réforme Haby et pour la gratuité des études sont remis au Recteur de l'académie de Lyon¹. Ce type d'action fait partie de ce que l'on assimile à l'agitation étudiante et lycéenne, au même titre que les grèves ou les manifestations, et participe tout autant à la défense d'intérêts communs². Mais ces actions ont un coût, et nombreux sont les « agitateurs » en quête de fonds pour faire vivre les mouvements, surtout s'ils durent quelque temps. La problématique des moyens est très présente à Clermont-Ferrand où, comme on le verra, la possession d'outils de diffusion – ronéos, photocopieuses – est l'enjeu de batailles entre groupes ou entre tendances.

Dans les universités, l'agitation se traduit communément par deux types d'actions : l'entrave à la liberté de circulation, par la mise en place de piquets de grève aux entrées des facultés, et l'occupation des locaux. La « grève d'occupation » est prévue dans la Charte de Grenoble, qui s'inspire là du mouvement ouvrier de 1936³. Elle nécessite une mobilisation forte et une organisation bien réglée, en matière de nourriture, couchage ou sécurité⁴, surtout s'il s'agit d'une occupation « jour et nuit ». Pour beaucoup, l'occupation ne doit être décidée qu'en « cas ultime » : c'est « l'arme suprême » de l'agitation étudiante et lycéenne, car elle implique un risque de « délogement » par les forces de l'ordre. À travers l'exemple clermontois, on a pu observer que cette modalité d'action pouvait également poser un autre problème. En effet, en cas de dégradations sur les locaux ou le matériel, l'occupation peut susciter la réprobation de l'administration ou du corps enseignant, ce qui nuit à la cohésion des mouvements et réduit de fait leur chance d'aboutir à une issue positive. Néanmoins, le principal moyen de pression, et le signe majeur d'agitation, reste la manifestation, sans laquelle il semble qu'aucun résultat tangible ne puisse vraiment être espéré. Un sondage paru dans *L'Express* du 28 février au 8 mars 1977 est révélateur de l'engagement étudiant et lycéen dans les actions de ce type : 26 % des 17-21 ans reconnaissent avoir déjà distribué des tracts, 28 % disent avoir déjà assisté à une réunion politique et 54 % reconnaissent avoir déjà participé à une manifestation de rue⁵. Une autre donnée ressort de ce sondage : c'est l'extrême jeunesse des participants aux mouvements d'agitation. À la question « Avez-vous participé à

¹ *Ibid.*

² N. Mayer et P. Perrineau, *op. cit.*, p. 112.

³ R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 5.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Les jeunes et la politique », *L'Express*, 28 février-8 mars 1977.

une manifestation depuis 2 ans ? », 44 % des 16-17 ans répondent oui, contre 40 % des 18-20 ans, 31 % des 21-23 ans, 22 % des 24-29 ans et seulement 21 % des 30-34 ans¹. Ces réponses, avec toutes les réserves qu'il faut garder vis-à-vis de tels chiffres, prouvent que ce sont les plus jeunes qui se mobilisent le plus en cas d'agitation, mais par-dessus tout, que la jeunesse étudiante et lycéenne française est une « habituée » de l'agitation.

Cette habitude a des conséquences sur les mouvements d'agitation. Les différentes organisations actives, bien que leurs objectifs soient différents, surenchérisent les unes sur les autres, et leurs positions se définissent autant idéologiquement, à l'intérieur des directions, que, dans la pratique, en référence aux autres groupes². Cette « compétition » se traduit lors des manifestations ou des différentes actions entreprises : on recherche l'originalité des modes d'actions et des cortèges, la médiatisation des mobilisations. Effectivement, la médiatisation de l'agitation permet de donner l'impression d'un mouvement massif, actif et déterminé³. La participation de manifestants à des émissions de radio ou de télévision est très « recherchée », d'autant plus s'il y a confrontation avec un dirigeant de l'Éducation Nationale ou de l'État, comme en 1973 lors du débat entre Joseph Fontanet et Michel Field, ou en 1976 entre Valéry Giscard d'Estaing et des militants de l'UNCAL qui dénoncent le « bourrage de crâne » dont la jeunesse et l'opinion sont victimes⁴. Les traductions de l'agitation sont hétéroclites et changent selon les périodes ou la nature des mesures critiquées : l'agitation est en « réinvention permanente » en fonction des positions et des ressources des contestataires⁵.

Cette réinvention constante du répertoire d'action collective trouve son aboutissement, au plan local, dans les mouvements des étudiants en EPS et en Médecine durant les années 1980. En effet, à Clermont-Ferrand, les étudiants en EPS et en Médecine sont relativement « isolés » géographiquement du reste de la population étudiante. On peut également évoquer un « isolement facultaire ». Cet isolement, bien que limité et apparemment peu important, a des conséquences notables sur leurs mouvements d'agitation. Comme ils ne sont pas en mesure de faire débrayer les autres facultés et, du fait de leur nombre limité, ils ne peuvent organiser des actions collectives d'ampleur, ils choisissent donc des modes d'action « alternatifs », qu'on a pu évoquer dans le chapitre précédent. Leurs actions ont alors de

¹ *Ibid.*

² R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 5.

³ F. Audigier, *op. cit.*, p. 696.

⁴ P. Ariès, *op. cit.*, p. 120.

⁵ R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 10.

nouveaux objectifs : populariser leur mouvement, sans passer par les habituels tractages et autres discussions avec la population, s'attirer la sympathie de l'opinion soit par des actions type ouverture des péages autoroutiers soit par des actions symboliques souvent pleines de dérision comme les lâchers de souris et enfin obtenir un relais médiatique compensant le manque de « troupes ». D'une certaine façon, l'impossibilité de réunir un mouvement de masse est « compensée » par l'originalité des actions. On note la même évolution au sein du mouvement lycéen, notamment en novembre et décembre 1986. Selon Gérard Namer, on observe pendant le mouvement de 1986 un « retour d'une mémoire de la transgression du lycée et de la quotidienneté »¹. De ce fait, l'agitation – malgré un « fond » sérieux et réfléchi – peut apparaître festive et « légère ». Mais cette évolution complique encore l'analyse de ces mouvements d'agitation. C'est ce qu'a démontré Robi Morder, qui insiste sur la différence entre le « contenu manifeste » des mouvements revendicatifs – « ce qui se donne à voir » – et le contenu latent – le « sous-entendu »². Son analyse, qui porte principalement sur les années 1960 et 1970, appliquée aux évolutions observées dans les années 1980, montre que l'interprétation des mouvements d'agitation peut s'avérer très difficile, surtout « à chaud ». Et cette difficulté d'interprétation a notamment été mise en avant lors du mouvement de 1986, sur lequel, comme on l'a vu, les analyses divergent. Quoi qu'il en soit, on voit à travers ces quelques exemples que le mouvement étudiant et lycéen est en constante évolution entre 1968 et 1986, même si des traditions semblent bel et bien exister. Ces mutations accompagnent une autre dynamique à l'œuvre au cours de la période : le déplacement des « centres de gravité » des mouvements d'agitation.

B – Le déplacement des centres de contestation : aspects géographiques et temporels

Entre 1968 et 1986, le mouvement étudiant et lycéen évolue donc à plusieurs titres. Les revendications portées par la jeunesse scolarisée changent sous l'effet conjugué du contexte économique, du « contexte scolaire et universitaire » et des mutations des attentes vis-à-vis de l'école. Dans le même temps, l'expression des revendications évolue et de nouveaux modes de mobilisation apparaissent. Cependant, toutes ces évolutions accompagnent – ou s'accompagnent – d'un autre changement important : le déplacement des

¹ Gérard Namer, *Mémoires et projets du mouvement étudiant-lycéen de 1986-1988*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1990, 191 p., p. 13.

² R. Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *op. cit.*, p. 2.

centres de la contestation. Ce déplacement, qui a des aspects géographiques et temporels, peut être analysé à la fois comme une cause mais aussi une conséquence des évolutions précédemment citées. Le changement des « revendications jeunes » peut être interprété comme le signe d'un changement de « leadership » au sein du mouvement étudiant et lycéen, mais il peut être aussi perçu comme l'aboutissement d'un processus complexe, intimement lié au « sort » réservé aux populations étudiantes et lycéennes. D'autre part, il faut d'emblée noter que ces mutations sont observables à toutes les échelles, nationale comme locale, ce qui démontre bien que le milieu étudiant et lycéen clermontois n'est en rien « déconnecté » du cadre national.

1 – À la petite échelle, des changements majeurs

Le mouvement étudiant et lycéen connaît donc, entre 1968 et 1986, des changements structurels majeurs qui se traduisent d'abord par une évolution des « lieux » de la contestation. Comme l'ont démontré déjà plusieurs études, il existe d'abord un lien clair entre les filières suivies et l'engagement dans les mouvements de contestation. Selon Raymond Hudon et Bernard Fournier¹, au cours des années 1960, « âge d'or de la mobilisation », la mobilisation de la jeunesse se fait en fonction du sentiment d'appartenance à un groupe – lycée, faculté, université – et concerne principalement les étudiants en Sciences politiques ou en Sciences sociales, dont l'inscription universitaire est plus affaire d'intérêts personnels que d'ambitions professionnelles et dont les idées politiques sont « bien arrêtées » avec un scepticisme sur la possibilité de faire « changer les choses » plus développé². Cette analyse est clairement confortée par le déroulement du mouvement de Mai 68 qui, d'une certaine façon définit une « hiérarchie de la lutte », en mettant au cœur du mouvement les étudiants en Sciences politiques, sociales et humaines des grandes facultés parisiennes. Le mouvement de 1968 illustre néanmoins un début de « périphérisation » de la contestation, incarnée par l'agitation régnant à Nanterre. Pendant toutes les « années 68 », cette situation semble se confirmer. Les « grandes » facultés parisiennes et quelques « bastions militants » de la banlieue restent l'épicentre de la contestation, d'où partent la plupart des grands mouvements d'agitation. On lie même parfois le sort de certaines réformes à la réaction d'une population étudiante « déterminée ». C'est ce qu'on peut observer notamment dans un titre du journal *La*

¹ Raymond Hudon et Bernard Fournier, « L'engagement en son temps », in Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesse et politique, Tome 2, Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p., pp. 2-39, p. 21.

² *Ibid.*

Croix du 11 mars 1970, selon lequel « Le sort de la loi d'orientation se joue à Nanterre »¹. Une géographie de la contestation, qui met Paris au centre, est donc en place dès le début de la période. À ce premier élément s'ajoute également un facteur « socio-universitaire ». En effet, même si nombre de parcours militants démontrent que l'engagement ne dépend pas uniquement de l'université fréquentée ou de la filière suivie, il est indéniable que certaines populations étudiantes ont une « facilité à l'engagement ». C'est ce qu'a mis en lumière Alain Monchablon, qui remarque l'importance des étudiants inscrits dans les filières de Lettres et Sciences humaines au sein des mouvements d'agitation, et qui fait du choix des filières universitaires un facteur explicatif de l'engagement étudiant². Même s'il n'existe pas de « schéma type », il faut cependant insister sur les oppositions idéologiques présentes à l'Université selon les filières : progressisme modéré dans les filières artistiques et littéraires, progressisme contestataire en Sciences sociales, progressisme mêlé de conservatisme en Sciences, « conservatisme élitiste » dans les filières juridiques, conservatisme modéré en Médecine³. Toutes ces tendances sont directement liées au niveau des ambitions professionnelles. Cette classification fait parler le sociologue Robert Francès de « micro-climats idéologiques à l'Université » qui découlent, selon Pierre Bourdieu, d'une « organisation universitaire regroup[ée] en deux sous-ensembles différemment polarisés » : un sur la « consécration sociale » (Droit, Médecine), un sur « l'entretien du savoir universitaire » (Sciences et Lettres), où les étudiants d'origine populaire sont plus nombreux. Pour Robert Francès, « l'appartenance à telle ou telle UER apparaît comme un déterminant des autres dimensions de l'idéologie ; rien a priori ne laissait prévoir que ce déterminant, introduit parmi quinze dans l'analyse explicative, serait constamment classant quelle que soit la dimension de l'idéologie que l'on considère »⁴. Les étudiants n'ont pas non plus la même appréciation du « système » selon le type d'établissement fréquenté. Les mentalités, si elles sont différentes selon les filières choisies, le sont davantage entre les élèves d'Université, de Grandes écoles, d'IUT ou de BTS. Ils ont des statuts et des rapports aux institutions différents. Mais il est souvent difficile de connaître les étudiants « hors Université » car ils n'ont laissé que peu de « traces » de leurs passages, excepté les élèves de Grandes écoles, par l'intermédiaire de l'UGE. Il existe donc bien, comme l'ont démontré Raymond Hudon et

¹ Cité par René Rémond, *La règle et le consentement, Gouverner une société*, Paris, éd. Fayard, 1979, 488 p., p. 186.

² Cité par Emmanuel Dupit, *Mai 68-Mai 76 : Huit ans de contestation dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Georgi, Université Blaise Pascal, 1997, 278 p., p. 32.

³ Cités par C. Tapia et C. Lange, *op. cit.*, p. 57.

⁴ *Ibid.*

Bernard Fournier, un lien évident entre idéologie et engagement d'une part et « la filière fréquentée et l'attitude face à l'Université »¹.

Cependant, au fil des années et des mouvements d'agitation, le « profil » des contestataires semble nettement évoluer. On observe en effet que le « centre de gravité » des mouvements d'agitation « bouge » à mesure que les revendications étudiantes évoluent. D'abord, à l'échelle de la région parisienne, on assiste clairement à un déplacement des centres de la contestation. Si dans les « années 68 » les universités de la Sorbonne et de Nanterre, « épicrocentres » du Mai 68 étudiant, restent considérées comme les « baromètres de la fièvre étudiante », la situation évolue largement par la suite. À partir du milieu des années 1970, les étudiants issus des autres facultés de banlieue prennent une place de plus en plus importante au sein du mouvement étudiant. Cette évolution, visible dans les mouvements corporatifs des années 1980, se « matérialise » lors du mouvement de novembre et décembre 1986, durant lequel les étudiants de Villetaneuse, Créteil ou Vincennes prennent une place prépondérante. Il faut néanmoins noter le caractère « symbolique » de l'entrée en lutte des étudiants de certaines facultés, à commencer par la Sorbonne qui reste un enjeu de pouvoir et une « vitrine » pour les contestataires. L'autre évolution majeure de la période est la « prise de responsabilité » grandissante d'étudiants issus de filières jusque là peu enclines à l'agitation. Effectivement, au fil des années, des secteurs « épargnés » par la contestation dans les « années 68 » connaissent un certain nombre de mouvements d'agitation et, peu à peu, les étudiants en Lettres et Sciences humaines semblent perdre leur rôle « d'avant-garde » du mouvement étudiant. Cette mutation structurelle, notamment visible pendant les mouvements de 1983 ou 1986, est selon Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie le fruit d'un changement de longue durée qui concerne la perception du système universitaire et a des incidences sur « les attitudes des étudiants face à leurs études »². Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie définissent ainsi, pour les années 1980, trois types d'attitudes des étudiants selon les filières fréquentées : dans les filières non sélectives et dans les premiers cycles, les étudiants voient l'Université comme une « institution de seconde zone, inadaptée et bureaucratique », ne permettant pas d'ouverture professionnelle et, d'une certaine façon, la contestation des années 1960 fait place à la « résignation » dans les années 1980 ; dans les filières sélectives et les

¹ Raymond Hudon et Bernard Fournier, « Apolitisme et "politisation des jeunes" », in Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesses et politique, Tome 1 : Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p., pp. 1-39, p. 17.

² Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, *Campus blues, Les étudiants face à leurs études*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'épreuve des faits », avril 1992, 265 p., p. 45.

deuxièmes et troisièmes cycles, les étudiants des années 1980, qui rencontrent moins de difficultés en terme d'emploi que les étudiants du premier groupe, développent une critique vive de l'Université, « ni adaptée, ni décidée », et de plus en plus éloignée des réalités sociales ; enfin, au « niveau intermédiaire », même si les étudiants ont un avenir professionnel, ils sont confrontés à un vrai risque de déclassement qui, conjugué au sentiment d'isolement du monde universitaire, leur confère l'image de « simples usagers de l'Université »¹. Cette typologie, qui souffre de nombreuses exceptions, a le mérite de conforter l'analyse de Bernard Lacroix, selon qui l'entrée sur la scène contestataire est « en exacte corrélation avec la diffusion de la déception scolaire »². Selon lui, la mobilisation des étudiants « suit l'extension de la visibilité de la dévaluation du titre scolaire », ce qui a pour conséquence de mettre sur le devant de la scène contestataire de nouvelles populations étudiantes. Il va même plus loin dans son analyse puisque, pour lui, cette évolution entraîne une « succession de générations » à la tête des mouvements d'agitation : étudiants, lycéens, élèves du technique, de Paris puis de province³. Si cette chronologie peut, à la lumière des différents mouvements d'agitation étudiés, être affinée, elle permet de montrer deux autres évolutions majeures : le poids grandissant de la « province » et des lycéens au sein du mouvement social jeune.

D'abord simples « relais » de la contestation étudiante, les lycéens deviennent au fil des années des acteurs à part entière des mouvements de jeunesse et peuvent en apparaître, à plusieurs reprises, comme les leaders. C'est ce qu'a mis en évidence Robi Morder. Selon lui, on a observé très tôt – c'est-à-dire au début des années 1970 – un déplacement de l'épicentre des mobilisations des universités vers les lycées, sous l'influence de plusieurs facteurs. D'abord, la « balkanisation » du paysage politico-syndical étudiant⁴ a entraîné une concurrence et une division du milieu étudiant, qui a favorisé le développement du mouvement lycéen. Ce dernier, qui s'est autonomisé depuis Mai 68 et la création des CAL, s'est ensuite basé sur la force des communistes de l'UNCAL et surtout sur des « duos » ou « trios » de l'extrême gauche pour se développer : LC/Cercles Rouges lycéens, AJS/Union des Cercles lycéens, Révolution/AMR/Cercle jeune garde et, plus tard, PSU/AMR/JEC dans

¹ *Ibid.*

² Bernard Lacroix, *Mai 68, Histoire sociale d'une révolte, L'utopie communautaire*, Paris, éd. PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2006 (2ème édition), 224 p., p. 146.

³ *Ibid.*

⁴ Robi Morder, « Jeunesse scolarisée », in Antoine Artous, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 68*, Paris, éd. Syllepse, 2008, 904 p., pp. 441-456, p. 447.

le Centre des luttes lycéennes¹. Mais si l'absence de tradition syndicale chez les lycéens a entraîné « l'entrée de la coordination dans le répertoire d'action collective »², elle a aussi empêché cette population de prendre la tête du mouvement de la jeunesse, toujours « sous contrôle » des groupes étudiants, comme l'exemple clermontois le démontre clairement. Qu'il soit à la tête ou non des mouvements de contestation, le mouvement lycéen a lui aussi connu un certain nombre d'évolutions dans les années 1970 et 1980. Pour Robi Morder, le changement est même « au cœur » du mouvement lycéen. Ainsi, dans les « années 68 », les lycées de la capitale et des centres-villes où domine l'extrême gauche, « incarnent » le mouvement lycéen³. Dans les années 1980, c'est dans les lycées de banlieue que naissent les mouvements d'agitation, sous l'impulsion de la « gauche traditionnelle ». Ce mouvement, ce déplacement, a également été mis en lumière par Didier Leschi. Selon lui, entre 1968 et 1976, le mouvement lycéen s'étend géographiquement, passant des lycées de centre-ville à ceux de la périphérie, de banlieue et de province⁴ : un changement illustré à Paris par le « transfert » du centre de la contestation des grands lycées parisiens vers ceux de l'Île-de-France, « du V^{ème} arrondissement à la Seine-Saint-Denis »⁵. Le mouvement s'étend aussi « scolairement », passant des classes préparatoires et des terminales – même si l'engagement diminue à l'approche du baccalauréat – vers les classes de seconde, première, le premier cycle et l'enseignement technique⁶ : en effet, au début de la période, les « khâgneux » forment le noyau dur des luttes, mais ils perdent petit à petit leur rôle de leaders⁷. L'engagement lycéen dépend donc également du type de filières fréquentées. Les lycéens inscrits dans des filières « élitistes », à commencer par celles privilégiant les mathématiques, sont moins souvent présents dans les moments d'agitation que leurs camarades issus de filières moins valorisées, notamment les filières littéraires, technologiques ou professionnelles. Leurs revendications ne sont pas les mêmes : les thèmes de mobilisation sont distincts et l'écho plus ou moins grand. Ceci est particulièrement vrai pour une population « à part » dans les lycées : les élèves de classes préparatoires. Il est déjà difficile de définir leur statut car ce sont des étudiants qui

¹ Robi Morder, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p., pp. 99-112, p. 103.

² *Ibid.*

³ Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 2005, 501 p., pp. 354-359, p. 350.

⁴ Didier Leschi, « L'après-Mai 68 dans les lycées », *Lettre d'information n° 29* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, février 1998, pp. 1-6, p. 1.

⁵ François Dubet, *Les lycéens*, Paris, éd. du Seuil, 1996, 409 p., pp. 204-205.

⁶ D. Leschi, *op. cit.*, p. 1.

⁷ F. Dubet, *op. cit.*, pp. 204-205.

suivent leurs cours dans l'enceinte des lycées. Cette particularité rend leur étude assez complexe. Ces élèves sont les « fers de lance » des combats lycéens dans les années 1960. Ils sont souvent assez politisés et se mobilisent lors des grands « combats politiques » qui secouent le pays. Mais leur engagement est controversé : ils appartiennent à une élite et beaucoup ont du mal à les voir s'engager contre la sélection par exemple. L'unité lycéenne est donc très fragile quand elle parvient à exister. Comme on l'a vu, après 1968, ce sont les lycées des grandes villes, et particulièrement à Paris, qui se font le plus entendre. Le lycée Louis le Grand est, par exemple, surnommé la « base-grand » des militants maoïstes¹. D'autres établissements « s'illustrent », comme Henry IV, Honoré de Balzac, Paul Valéry ou Jules Michelet à Paris, spécialement dans le V^e arrondissement, et dans sa « banlieue ». Ces lycées sont les « abcès de fixation de la contestation »². L'administration tente pendant dix ans de « juguler le problème des grandes unités de 2 à 3 000 lycéens » par un « mouvement de décentralisation et de construction massive [...] pour les désengorger »³. Mais c'est grâce à la massification que les centres de la contestation se déplacent, gagnant les lycées de périphérie, de banlieue et de province. Le changement de « leaders lycéens » a un impact sur les « types de mobilisation » selon Robi Morder, comme le montre le mouvement de 1978 en Seine-Saint-Denis contre la « pénurie financière », un mouvement soutenu par une partie des parents d'élèves et des enseignants⁴. Toujours selon Robi Morder, ce changement correspond aux deux grandes phases du mouvement lycéen. La première, celle des « années 68 », est celle d'un mouvement « global et utopiste » ; la seconde, celle de la fin des années 1970 et des 1980, étant celle des revendications concrètes. Cette mutation semble également avoir un impact sur la « saisonnalité » des grèves lycéennes⁵. Pour Robi Morder, durant les « années 68 », les grèves lycéennes sont des « grèves printanières », qui interviennent après les conseils de classe. Elles sont le signe d'un « ras-le-bol », ont une dimension « de décompression, de chahut », mais leur issue est souvent défavorable. Au contraire, à la fin des années 1970 et dans les années 1980, les grèves lycéennes ont lieu en automne, après la rentrée scolaire, et sont liées aux conditions d'étude. Et, contrairement à ce qu'on avait pu observer durant les « années 68 », les mouvements ont souvent une issue favorable⁶. Cette évolution montre bien que le mouvement lycéen est en partie lié à la représentation sociale de l'école : il est passé,

¹ Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points – essais », 2008, 505 p., p. 110.

² D. Leschi, *op. cit.*, p. 1.

³ *Ibid.*

⁴ R. Morder, « Jeunesse scolarisée », *op. cit.*, p. 453.

⁵ R. Morder, « Le lycéen, nouvel acteur ... », *op. cit.*, p. 348.

⁶ *Ibid.*

entre 1968 et 1986, d'une « action culturelle et politique » à un mouvement « défensif et revendicatif »¹. À l'échelle nationale, l'évolution est donc assez marquée. Les foyers de la contestation, d'abord situés dans les établissements – universitaires ou secondaires – centraux et a priori « privilégiés », se sont progressivement déplacés vers les « marges » géographiques – banlieue et province – et sociales. Ce mouvement, qui a accompagné le passage d'un mouvement politique à un mouvement corporatiste, en a aussi été un moteur. On peut donc se demander si ce processus s'est joué aussi à une plus grande échelle, ici « l'échelle clermontoise ».

2 – À la grande échelle, une évolution notable

Si au niveau national les mutations « structurelles » du mouvement étudiant et lycéen apparaissent nettement à travers différents indices, au niveau local, l'analyse des mouvements de contestation montre également qu'à l'échelle clermontoise, la période allant de 1968 à 1986 est une période de bouleversements. L'étude du mouvement clermontois en Mai 68 a démontré que, dans le prolongement des années 1950 et 1960, les étudiants qui assurent une « continuité » au mouvement sont ceux des facultés de Lettres et Sciences humaines et de Sciences. Effectivement, ces étudiants peuvent être assimilés à une « avant-garde », qui se mobilise souvent rapidement et « en masse » durant les « années 68 ». Cette situation peut être expliquée par plusieurs facteurs. D'abord, il existe une réelle influence syndicale dans ces deux facultés, qui peut s'entrevoir à travers l'exemple de l'AGEC et ses différentes « amicales ». Durant les « années 68 » – et malgré les tensions politiques que nous avons précédemment évoquées – les amicales de Lettres et de Sciences sont les deux plus importantes au plan local et ont une certaine influence « nationale ». Ensuite, les deux facultés ont une position « privilégiée » en termes de géographie universitaire : jusqu'en 1971-1972, les facultés de Lettres et de Sciences sont implantées sur les sites de Gergovia et Carnot, deux sites très proches l'un de l'autre, et situés à proximité des « centres du pouvoir universitaire », notamment le Rectorat, et des « symboles du pouvoir politique », en particulier la Préfecture. Cette position « stratégique » permet une mobilisation rapide des populations étudiantes – qui sont d'ailleurs les plus nombreuses à l'époque – et des actions nombreuses en direction des pouvoirs universitaires et politiques, sans nécessairement déployer des moyens de mobilisation « extraordinaires ». Mais surtout, comme nous avons pu l'observer à travers les

¹ F. Dubet, *op. cit.*, p. 349.

mobilisations de la fin des années 1960 et du début des années 1970 à Clermont-Ferrand, on observe, à de très rares exceptions près, qu'il s'opère toujours une jonction entre étudiants en Lettres et étudiants en Sciences. Le soutien mutuel entre ces deux populations étudiantes permet aux mouvements d'agitation d'éviter un « isolement facultaire » et de gagner en intensité et en visibilité. Le développement de combats communs s'explique, comme l'ont confirmé plusieurs témoignages, par un sentiment de proximité entre étudiants en Lettres et en Sciences : souvent issus des mêmes milieux socioprofessionnels, les étudiants de Gergovia et de Carnot sont confrontés aux mêmes difficultés – problèmes de logement en ville, problème d'accès à la culture et aux loisirs – et sont en contact permanent dans les restaurants universitaires, dans les cités universitaires, dans les bibliothèques ou encore, pour les plus politisés d'entre eux, lors des différents meetings ou réunions organisés dans – ou à proximité – des sites universitaires. La « similarité » des profils et des parcours de ces populations étudiantes est donc assez exceptionnelle. On remarque qu'il n'existe pas de telles correspondances « ailleurs » dans la ville, à l'exception peut-être des étudiants de l'UER d'EPS. Par exemple, si l'on étudie les cas de la faculté de Droit et Sciences économiques et de Lettres, on observe que les différences entre populations étudiantes sont nombreuses : bien que fréquentant deux sites universitaires extrêmement proches – puisqu'ils sont seulement séparés par une rue – les étudiants se distinguent largement les uns des autres par leur origine sociale, leur rapport aux études ou leur relation au syndicalisme étudiant et à la politique. Ces différences expliquent qu'il n'existe pas de « soutien mutuel » entre ces deux populations. On peut même parler, si l'on considère les témoignages recueillis, d'une certaine animosité entre les deux populations étudiantes, notamment dans les milieux militants : pour les étudiants de la faculté de Lettres, la faculté de Droit est le « fief des fachos »¹, du fait de l'implantation de la FNEF ou de l'UNI, alors que pour les étudiants de Droit, la faculté de Lettres est le « repère des gauchos »². Ces deux visions, assez caricaturales, ont le mérite d'expliquer en partie les réticences à une « jonction » durant les « années 68 », même s'il est loin d'être exceptionnel de voir des étudiants de Lettres et des étudiants en Droit défiler côte à côte lors des grandes manifestations des « années 68 ». Il apparaît donc bien que les « troupes contestataires » étudiantes sont, dans la première partie de la période, majoritairement issues des facultés de Lettres et de Sciences. Cependant, très tôt, une première rupture a lieu dans le monde étudiant clermontois.

¹ Témoignage de J.-L. Roussely, *op. cit.*

² *Ibid.*

Si jusqu'aux années 1960 la géographie universitaire clermontoise se caractérise par une certaine « concentration », les années 1970 marquent un premier « éclatement », qui n'est pas sans conséquences sur les mouvements étudiants. En effet, à Clermont-Ferrand comme dans la plupart des centres universitaires « anciens », on assiste à un « changement du centre de gravité de la vie universitaire »¹, dû essentiellement à la construction de nouveaux bâtiments en périphérie. Localement, c'est la création du campus des Cézeaux qui symbolise cette mutation. Comme on l'a vu, le campus ouvre progressivement à partir de 1970-1971 et le « déplacement » des populations étudiantes a un impact fort en matière de mobilisation. Désormais, les étudiants en Sciences fréquentent une faculté très « excentrée » du reste des installations universitaires locales, et les étudiants en Lettres et Sciences humaines sont dorénavant « répartis » sur deux sites, Gergovia et Carnot. La création du site des Cézeaux a donc un impact majeur sur la vie étudiante et universitaire, puisque les contacts entre les populations étudiantes deviennent plus difficiles, difficulté accentuée par le manque de desserte en transports en commun. On assiste dès lors à un phénomène « d'autonomisation » entre les populations étudiantes des deux facultés, dont les mouvements communs se font plus rares et sont surtout plus difficiles à mettre en place. De plus, les intérêts de deux populations divergent, comme le montre la lutte des étudiants en Sciences pour l'amélioration des transports publics, qui ne concerne quasiment pas ceux de Lettres.

Ce coup d'arrêt aux mouvements communs entre les étudiants en Lettres et les étudiants en Sciences entraîne, d'une certaine manière, une « redistribution », qui oblige à de nouvelles « alliances » entre populations étudiantes. C'est ce qu'on observe notamment à la faculté de Lettres de Gergovia : après le « déménagement » de la faculté de Sciences aux Cézeaux et le départ des départements de langues à Carnot, les militants étudiants travaillent au « rassemblement », notamment avec les étudiants de la faculté de Droit et de Sciences économiques. Ceci est visible à travers les multiples tentatives de « reprise » de l'Amicale de Droit par l'AGEC au début des années 1970 et par l'effort constant pour maintenir une amicale UNEF dans cette faculté tout au long des « années 68 ». Il faut tout de même noter que, malgré toutes ces évolutions, la faculté de Lettres garde tout au long de la période un rôle central dans le mouvement étudiant. La plupart des meetings ou des réunions politiques qui se déroulent dans les locaux universitaires ont lieu dans cette faculté, à commencer par le

¹ Jean-Philippe Legois, « Les années 68 : du passé faisons table rase !? », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 434 p., pp. 83-98, p. 84.

congrès UNEF-Unité Syndicale de 1972. Aussi, à de nombreuses reprises, la faculté de Lettres est occupée – des occupations qui peuvent durer plusieurs semaines – alors que les occupations des facultés de Sciences et de Droit sont plus rares et moins pérennes. On voit donc que les étudiants de Lettres gardent un rôle central dans le mouvement clermontois durant toute la période – le déroulement du mouvement de 1986 en étant une nouvelle preuve. Mais comme dans le reste du pays, de nouvelles populations étudiantes prennent une place toujours plus importante : on peut par exemple citer les étudiants de l’IUT de Clermont-Ferrand, très actifs dans les mouvements pour la reconnaissance des DUT et qui œuvrent également à la structuration nationale des mouvements des étudiants en IUT. Cependant, le « meilleur » exemple du déplacement des centres de la contestation reste la faculté de Droit. Longtemps considérée comme un « bastion de la droite universitaire », cette faculté devient au cours des années un centre de l’agitation étudiante clermontoise. Ce mouvement, qui connaît son apogée au milieu des années 1980, doit beaucoup à l’effort d’implantation d’une amicale UNEF dans les années 1970¹ mais surtout, il est en grande partie dû aux efforts d’une jeune génération militante, conduite par Alain Bussière, qui veut faire de la faculté de Droit un « appui » au mouvement étudiant clermontois. Ce processus – qui passe par une lutte « acharnée » contre les groupes « traditionnels » et le développement de revendications corporatistes spécifiques – se fait avec plus ou moins de réussite. Les tensions restent nombreuses, comme les affrontements. Mais assez nettement, on observe que les étudiants en Droit et Sciences économiques s’avèrent au fil des années un renfort précieux en matière de « troupes », comme l’illustre le mouvement de 1986, durant lequel ils jouent un rôle important. Clermont-Ferrand connaît donc, dans une certaine mesure, les mêmes évolutions que celles remarquées à l’échelle nationale. Mais il faut noter que ces évolutions ont un impact moins grand au plan local : si de nouvelles populations étudiantes « entrent en lutte », les étudiants de Gergovia composent l’essentiel du « potentiel contestataire » et la faculté de Lettres reste, plus qu’un symbole, le centre de gravité du mouvement étudiant clermontois.

Du côté du mouvement lycéen, l’évolution connue entre 1968 et 1986 semble beaucoup plus « tranchée ». Durant les « années 68 », le mouvement lycéen clermontois est mené par deux « pôles » bien distincts : d’un côté les lycéens de Blaise Pascal et Jeanne d’Arc, de l’autre les élèves du CET Belle Ombre. L’engagement des lycéens de Blaise Pascal et Jeanne d’Arc peut être facilement comparé à celui des élèves des grands lycées parisiens,

¹ Efforts analysés dans le Chapitre III.

comme Louis Le Grand ou Henri IV. En effet, ces établissements de centre-ville, « historiquement ancrés » et « socialement reconnus », fournissent l'essentiel des troupes militantes lycéennes dans les « années 68 ». Les élèves de ces deux structures, issus en majorité de milieux favorisés, sont « conduits » dans la contestation par les préparateurs de Blaise Pascal et les terminales de Jeanne d'Arc, qui tentent d'implanter des CAL ou des structures syndicales dans leurs établissements. Ces leaders, généralement très politisés et souvent proches de l'AGEC, peuvent ainsi être comparés aux « khâgneux » de Louis Le Grand, qui développent un « discours lycéen » propre. Aux côtés de ces militants lycéens « traditionnels », se joignent très rapidement des élèves au profil bien différent, les élèves du CET Belle Ombre. Les élèves de ce CET – futur LEP Roger Claustres – sont majoritairement issus des classes populaires clermontoises : nombre d'entre eux sont des enfants d'ouvriers Michelin et se destinent à intégrer l'entreprise clermontoise. Mais ce lien étroit entre l'établissement et l'entreprise est à l'origine de nombreuses critiques, portées par le groupe FER-AJS du CET. La dénonciation de la « mainmise patronale » sur l'établissement est à l'origine de divers mouvements de contestation. Mais surtout, comme on l'a vu, le CET est implanté en face des usines Michelin et apparaît comme une zone de « contacts privilégiés » entre lycéens et ouvriers, ce qui explique l'intérêt particulier des militants politiques pour cette population « à part ». Le « schéma clermontois » apparaît donc, au début de la période, à la fois « conforme » au schéma national mais, dans le même temps, assez original.

Durant les années 1970 et 1980, on assiste à Clermont-Ferrand au même « déplacement » des centres de l'agitation lycéenne qu'à l'échelle nationale, avec quelques « ajustements » dus à la situation locale. En effet, dès le milieu des années 1970, on observe un basculement évident : jusque-là conduit par les lycéens de Blaise Pascal et Jeanne d'Arc, le mouvement lycéen évolue et une « déconcentration » a lieu. Si les lycées du centre-ville restent « symboliques » quand vient le temps de l'action, ce sont les lycéens fréquentant les établissements « périphériques » qui prennent progressivement la tête des mouvements lycéens. Il faut ici comprendre la notion de « périphérie » dans l'optique du schéma explicatif développé par Robi Morder : appliqué à la situation clermontoise, les lycées périphériques – ceux de banlieue à l'échelle parisienne – sont les établissements plus éloignés du centre-ville. Ces nouveaux « fers de lance » de la contestation lycéenne clermontoise – à commencer par Sidoine Apollinaire et Montferrand – se distinguent par un recrutement social beaucoup plus populaire que les lycées « centraux ». Les lycéens ont d'autres préoccupations que leurs homologues issus des milieux privilégiés et, avec la crise économique du milieu des années

1970, ils manifestent une réelle peur quant à l'avenir, la « peur du déclassement ». On voit donc que, sur le modèle de l'évolution nationale, le centre de la contestation lycéenne « glisse » progressivement des établissements « privilégiés » vers des établissements moins favorisés. Ce changement accompagne une autre mutation repérée à l'échelle nationale. Si pendant les « années 68 » clermontoises le mouvement lycéen est en grande partie « basé » sur les élèves de terminale et les préparatoires – à l'exception notable des élèves du CET Belle Ombre – on observe que les « troupes contestataires » sont de plus en plus issues des classes de première, seconde et des filières techniques. Cette évolution est visible pendant le mouvement de novembre et décembre 1986 : partie du lycée Sidoine Apollinaire, la contestation lycéenne se propage dans les lycées « populaires » et techniques de l'agglomération – lycée de Montferrand, lycée Virlogeux – alors que les lycéens de Blaise Pascal et Jeanne d'Arc sont beaucoup plus réticents face à l'action. Des comités d'action sont créés dans les lycées clermontois en grève et on y observe une forte proportion d'élèves de première et de seconde. Des comités d'action « spécifiques » sont même créés pour représenter ces lycéens, notamment à Sidoine Apollinaire, où un « Comité d'action des secondes » et un « Comité d'action des premières » sont mis en place. Il existe donc bel et bien une « connexion », une « convergence » entre évolution nationale et évolution locale en matière de changement des centres de la contestation lycéenne. Ceci amène à s'interroger, de manière plus globale, sur la place des Clermontois au sein du mouvement étudiant et lycéen français, car il est clair que si, par certains aspects, « local » et « national » semblent presque « déconnectés », les dynamiques à l'œuvre dans les années 1970 et 1980 font se rapprocher ces deux « facettes » du mouvement de la jeunesse.

C – Clermont-Ferrand : centre de la contestation ?

Grâce à l'étude des différents mouvements d'agitation qui ont secoué les universités et les lycées français entre 1968 et 1986, on a pu observer que la jeunesse clermontoise se distingue à de nombreuses reprises. Parfois « précurseurs » des mouvements de contestation, parfois « à la traîne », lycéens et étudiants clermontois semblent donc occuper une place « à part » au sein du mouvement étudiant et lycéen français. On peut alors s'interroger sur ce « particularisme local » : est-il une réalité « vécue » ou au contraire une « reconstruction mémorielle » ? Est-ce que les particularités du mouvement clermontois en font un cas unique ou, au contraire, peut-on retrouver dans d'autres villes françaises les mêmes singularités ? Pour répondre à cette question, il convient d'évoquer la place des Clermontois à deux

échelles : celle des organisations, des syndicats et groupes lycéens et étudiants ; celle des mouvements, de l'action.

1 – Une force syndicale « moteur » ?

Bien que critiqués et remis en cause tout au long de la période, les syndicats – ou groupes – étudiants et lycéens sont présents, à toutes les échelles, lors des grands mouvements d'agitation. Malgré des histoires complexes, ces groupes assurent une continuité au mouvement étudiant et lycéen, et notamment l'UNEF qui, à l'échelle clermontoise, a une influence majeure dans les facultés et même dans les lycées. L'étude de la place de l'AGEC au sein de l'UNEF permet donc, dans une certaine mesure, de comprendre la position des Clermontois au sein des mouvements d'agitation. L'histoire syndicale locale et l'histoire syndicale « globale » sont donc intimement liées. Après Mai 68 qui marque à Clermont-Ferrand comme ailleurs en France une « accélération » de l'histoire du mouvement étudiant et lycéen, l'AGEC devient une des plus grandes structures de province de la future UNEF-Unité Syndicale. Cette dernière, qui connaît de sérieuses difficultés dans nombre de facultés, base dès le début des années 1970 sa stratégie de « reconquête syndicale » sur les quelques sections où elle domine encore, notamment Grenoble, Dijon ou Clermont-Ferrand. Dès lors, une attention particulière des instances nationales est portée à l'AGEC, qui est pendant de nombreuses années la plus grande section du syndicat en matière de militants, et donc de votes aux congrès nationaux. Pour l'UNEF-Unité Syndicale, l'action de l'AGEC est souvent présentée comme un modèle à suivre, d'autant plus que le groupe clermontois multiplie les actions d'ampleur durant les « années 68 ». On peut par exemple évoquer la mise en place des délégués d'amphis par l'UNEF-Unité Syndicale à partir de 1972, pratique inaugurée à Clermont-Ferrand pour « compenser » l'absence de délégués dans les conseils d'université, et popularisée lors du congrès de Clermont de 1972¹. Par certains aspects, Clermont-Ferrand est donc au cœur de la vie syndicale étudiante après Mai 68. Mais le particularisme de la place occupée par l'AGEC mérite d'être nuancé. Comme nous avons pu l'observer, l'UNEF-Unité Syndicale est très sérieusement concurrencée par d'autres syndicats ou groupes étudiants, à commencer par la JCR et l'UNEF-Renouveau qui base, elle aussi, sa stratégie sur les AGE acquises à sa cause. Le rôle des Clermontois, aussi important soit-il, est de fait plus limité. Ensuite, si Clermont-Ferrand est utilisé comme un symbole par les lambertistes, sa situation

¹ Voir chapitre III.

n'est pas unique. Comme nous l'avons déjà évoqué, d'autres villes universitaires comme Dijon ou Grenoble ont un rôle majeur au sein de l'organisation trotskiste : leur action est ainsi également mise en valeur par le syndicat, qui en fait une preuve de sa vitalité. Malgré tout, les Clermontois ont bel et bien un rôle stratégique au sein de l'organisation, notamment dans le choix des orientations.

En effet, si la « puissance » du mouvement clermontois est parfois surévaluée par le syndicat qui tente de « convaincre » de son efficacité, le rôle des militants locaux au sein de l'organisation est indéniable. Il semble qu'il faille distinguer trois grandes périodes dans la relation entre l'AGEC et l'UNEF-Unité Syndicale, puis Indépendante et Démocratique, entre 1968 et 1986, périodisation intimement liée aux rapports entretenus entre la direction syndicale locale et le Bureau national. Dans un premier temps, de 1968 au milieu des années 1970, les directions successives de l'AGEC – les « générations » Roussely, Pétauton – jouent un rôle majeur dans l'organisation. Fortement représentés dans les instances dirigeantes du syndicat, les Clermontois ont un réel pouvoir de décision au sein de l'organisation, ce qui se concrétise par l'adoption « massive » des motions proposées par les membres de l'AGEC lors des congrès UNEF ou encore par la tenue du premier « vrai » congrès UNEF-Unité Syndicale à la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand. L'AGEC, qui détient alors un grand nombre de mandats, joue clairement un rôle moteur dans l'organisation et donc dans le mouvement étudiant. Du milieu des années 1970 au début des années 1980 – globalement de « l'après-76 » à 1982 – l'AGEC perd une partie de son pouvoir d'influence dans le syndicat, au sein duquel les tendances se multiplient jusqu'à la création de l'UNEF-Indépendante et Démocratique. Cette perte de « pouvoir » de l'AGEC est en fait liée à la reconquête de nouvelles AGE – ce qui diminue de fait le rôle des Clermontois – et à la diminution du nombre de « locaux » dans les instances dirigeantes nationales. Enfin, à partir de 1982, l'AGEC se « redresse » progressivement et retrouve un fort pouvoir de décision au sein du syndicat. Cette évolution n'est pas due à un retournement de tendances mais davantage à l'influence exercée par une nouvelle génération militante, conduite par François Friaud et Alain Bussière, ce dernier maintenant un lien étroit avec le président national du syndicat, Jean-Christophe Cambadélis. On voit donc, qu'en matière d'organisation syndicale, la place des Clermontois est subordonnée à plusieurs facteurs, à commencer par la « vitalité » et l'influence de la « structure mère », et qu'elle dépend aussi en partie des relations personnelles entretenues entre dirigeants nationaux et dirigeants locaux.

Du côté des organisations lycéennes, l'analyse de l'évolution de l'influence clermontoise sur le mouvement national est rendue difficile par le manque de pérennité des structures. En effet, il est assez délicat de distinguer la place des lycéens « du cru » au sein de structures mouvantes et éphémères. De plus, la seule structure nationale « de longue durée », l'UNCAL, n'est que peu présente dans les lycées de la région, ce qui complique encore l'analyse. Néanmoins, on peut à travers divers indices aboutir à de premières conclusions. Dès 1968, les lycéens clermontois semblent « en phase » avec les grandes évolutions nationales, comme l'illustre la création précoce de CAL dans des établissements comme Blaise Pascal ou Jeanne d'Arc. Durant les « années 68 », le mouvement lycéen clermontois reste sous l'influence de l'AGEC et cela se traduit par la multiplication des Cercles lycéens affiliés à l'UCL. Les militants lycéens clermontois peuvent donc être assimilés à une avant-garde. Ceci se confirme durant les années 1980 à travers la création, là aussi précoce, de sections du Syndicat Lycéen au plan local. Mais il est clair qu'il faut, pour réellement comprendre la place des lycéens clermontois au sein d'un mouvement « global », davantage s'attarder sur les mouvements de contestation, leur « genèse » et leur déroulement.

2 – Une « avant-garde contestataire » ?

Définir la place des Clermontois au sein du mouvement étudiant et lycéen à partir de l'histoire syndicale est un tâche difficile, puisque les influences politiques et syndicales locales ainsi que l'absence de continuité dans certains secteurs « brouillent les cartes ». Il semble donc qu'il faille davantage s'intéresser aux mouvements eux-mêmes, à leur déroulement à l'échelle nationale et à l'échelle locale, pour comprendre si les Clermontois ont un rôle moteur ou si, au contraire, ils ne font que participer à un mouvement plus « large ». Du côté étudiant, il semble clair qu'il existe localement une « avant-garde militante », qui permet au mouvement local d'apparaître à de nombreuses reprises comme un « précurseur ». Ceci est visible dès les mois de mai et juin 1968, durant lesquels les Clermontois se distinguent par une certaine « avance » sur la chronologie nationale. La « précocité » des actions sur le plan local se confirme ainsi durant toutes les « années 68 », comme le montrent les luttes contre les différentes réformes de l'enseignement supérieur, notamment en 1976. Il convient cependant de distinguer deux « temporalités » différentes de l'action : d'abord, le « temps des militants », ensuite le « temps de la masse ». Et effectivement, c'est bien la distinction entre ces deux échelles d'analyse qui permet de comprendre le rôle et l'influence du « local » sur le « national ».

Tout d'abord, si l'on parle du « temps des militants », il est assez clair que Clermont-Ferrand fait figure de « fer de lance » de la contestation, et ce tout au long des années 1970 et 1980. À l'occasion de chaque grand mouvement de contestation, on a pu remarquer que les militants étudiants locaux – en particulier ceux de l'AGEC – se font remarquer par des actions précoces, que nous parlions d'information ou de mobilisation. Souvent, la chronologie des différents mouvements étudiés montre que les Clermontois ont un temps d'avance sur leurs homologues de province, parfois même sur les étudiants de la région parisienne, ce qui est assez exceptionnel pour être relevé. Mais il faut, pour comprendre cet état de fait, garder à l'esprit que durant de longues années, l'AGEC est considérée comme une « vitrine » de l'UNEF-Unité Syndicale, son « bras armé » selon les termes employés par Alain Bussière¹. Par certains aspects, l'AGEC et ses militants ont un rôle de « représentation » et c'est cette fonction qui leur confère l'image d'une avant-garde. Mais derrière les stratégies syndicales ou politiques, il apparaît aussi clairement que le contexte local de forte politisation et d'opposition farouche entre les différentes « chapelles », joue un rôle d'accélérateur : il existe une réelle « course à la domination » des mouvements de contestation, course qui explique en partie l'aspect précurseur du mouvement étudiant clermontois. En effet, les différents appels à la mobilisation sont relayés très tôt dans les facultés de la ville, ce qui permet des débrayages rapides, sinon massifs. Dès lors, la mobilisation locale a « un temps d'avance » sur le national. Cette situation demeure visible à de nombreuses reprises entre 1968 et 1986. C'est notamment le cas en 1976, quand les Clermontois entrent en lutte dès janvier contre la réforme de l'enseignement supérieur, une réforme qui ne mobilisera la « masse étudiante » qu'en février et mars 1976. Il faut aussi noter que la précocité du mouvement d'agitation doit beaucoup, comme nous l'avons vu, au processus de partition lancé en janvier 1976 par la nouvelle Secrétaire d'État aux universités, Alice Saunier-Séïté. De même, en 1983, nombre de journalistes titrent sur un mouvement de contestation qui « fait tâche d'huile » à partir des facultés clermontoises, ce qui confirmerait le rôle d'avant-garde de la jeunesse étudiante clermontoise. Mais il faut encore une fois nuancer cette affirmation puisque l'entrée précoce des Clermontois dans la lutte contre la réforme Savary doit beaucoup au contexte politique local : les groupes étudiants de droite, par le biais de cette lutte, tentent de « reprendre pied » dans les facultés clermontoises, et notamment à la faculté de Droit, où ils sont sérieusement concurrencés par la section UNEF qui a mis plus de dix ans à trouver une place réelle dans cet

¹ Entretien avec A. Bussière, *op. cit.*

« espace hostile ». Ainsi, il semble qu'on ne puisse dissocier contexte politique et mouvement étudiant au plan local. Il ne faut pas non plus surévaluer ce facteur, puisque les étudiants clermontois gardent une réelle autonomie vis-à-vis des groupes politiques et syndicaux, comme le montre encore un mouvement postérieur à la période étudiée, celui de 1992, qui présente plusieurs particularités.

En effet, en mars 1992, suite à la parution des projets de réformes du nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Lionel Jospin, on assiste à Clermont-Ferrand à une importante mobilisation étudiante, qui « part de la base ». Après la parution des projets – d'ailleurs en partie rédigés par Alain Bussière, ex-président de l'AGEC devenu le chargé de la vie étudiante au sein du cabinet Jospin – le Bureau national de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, et donc l'AGEC, donne des consignes de « non-mobilisation » et prône la négociation, malgré de nombreuses réticences vis-à-vis des réformes envisagées. Or, dans le même temps, la « masse étudiante » s'inquiète et, après une assemblée générale « spontanée » – même si la présence de militants de la LCR oblige à nuancer l'idée de spontanéité – décide l'entrée en grève de la faculté de Lettres, grève qui durera du 17 mars au 6 avril. À ce moment, alors que la réforme ne suscite aucune mobilisation d'ampleur au niveau national, les étudiants clermontois multiplient les actions et font clairement figure d'avant-garde : le journal *Le Monde* titre ainsi sur « Clermont, fer de lance de la contestation qui gagne les lycéens ». Le mouvement, parti de la « base étudiante », gagne progressivement les facultés de province puis celles de la région parisienne et, devant la force du mouvement, l'UNEF-Indépendante et Démocratique « se rallie », suivie par l'AGEC. Le mouvement d'agitation, indéniablement parti de Gergovia, aboutit à la suspension des projets gouvernementaux et il participe, avec l'échec socialiste aux élections cantonales de mars 1992, au processus qui mène à la démission du gouvernement Cresson. Cet exemple de mobilisation, même s'il peut apparaître comme « hors contexte », a le mérite de montrer que la population étudiante clermontoise représente bien une « force sociale » indéniable, qui détient un véritable « potentiel » d'influence, même en dehors de tout cadre syndical. Il semble donc qu'il soit difficile de dresser un tableau « continu » et qu'il faille davantage, pour comprendre la place des Clermontois dans le mouvement étudiant, s'intéresser à « chaque » mouvement, en prenant en compte les « paramètres » politiques locaux et nationaux, qui semblent être une clé d'explication essentielle.

Concernant la population lycéenne, là aussi il est nécessaire de s'interroger « au cas par cas ». En effet, les lycéens clermontois peuvent apparaître, au fil de la période, comme des leaders des mouvements nationaux – c'est ce qu'on peut observer en 1971 lors du mouvement contre la circulaire Guichard ou en 1973 contre la loi Debré – ou comme des participants « lambda » à des mouvements qui les « dépassent » – comme nous avons pu le voir à l'occasion de « l'affaire Guiot » ou pendant le mouvement contre la réforme Haby. S'il est assez difficile d'évoquer une quelconque continuité du mouvement lycéen clermontois – compte tenu du caractère éphémère des structures de mobilisation et du « turn-over » rapide des forces militantes – il est indéniable que les lycéens clermontois représentent eux aussi une force importante sur le plan social. La « dynamique de contestation », assez forte durant toute la période, permet à cette fraction de la jeunesse scolarisée auvergnate d'obtenir une visibilité sociale, à l'échelle locale comme nationale. Mais la question de l'autonomie du mouvement lycéen, notamment à l'échelle locale où nous avons pu évoquer les nombreuses « connexions » existantes avec les milieux militants étudiants, reste toujours prégnante. Ainsi, s'il semble assez difficile d'évoquer un « particularisme local total », il faut néanmoins admettre que le mouvement étudiant et lycéen clermontois présente un certain nombre de particularités, dues en grande partie à l'influence exercée par les lambertistes. Mais toutes ces dissemblances, toutes les oppositions entre « local » et « national », ne confèrent pas aux Clermontois une image « à part » dans les représentations collectives, comme c'est le cas pour les étudiants de Nanterre ou les lycéens de Louis Le Grand : la jeunesse étudiante et lycéenne clermontoise appartient sans conteste à cette « jeunesse scolarisée », à cette nouvelle « force sociale de masse » qui a réellement émergé avec le mouvement de Mai 68 et qui, depuis, n'a cessé d'interroger ses contemporains.

II – La représentation du mouvement étudiant et lycéen : un enjeu politique ?

Entre 1968 et 1986, la représentation sociale de la jeunesse étudiante et lycéenne évolue au gré du contexte politique et surtout des mouvements de contestation. En effet, Mai 68 marque un réel changement pour la population jeune, qui semble devenir, suite aux « événements », une force sociale de premier plan suscitant les interrogations de ses contemporains à plusieurs titres. Le débat sur « l'intégration » du mouvement étudiant et lycéen au mouvement social « global » débute alors. Si pour certains il est nécessaire de faire front commun avec la jeunesse scolarisée – qui représente grâce à sa capacité de mobilisation un espoir – d'autres sont plus réticents. Ainsi, entre 1968 et 1986, on semble osciller entre un rejet de cette jeunesse – jugée tantôt trop irréaliste, tantôt apathique – et une politique de « main tendue ». Les relations du mouvement étudiant et lycéen à « l'autre » – syndicats « adultes », monde politique ou médiatique – sont fluctuantes et les évolutions traduisent souvent un changement de perception de ce milieu, parfois érigé en modèle mais le plus souvent « dénigré ».

A – Une histoire des représentations caricaturale

La représentation de la population étudiante et lycéenne reste un domaine peu exploré par l'historien. Au contraire, les médias se sont intéressés très tôt à cette question. Mais les analyses « à chaud » des mouvements de contestation ont conduit à la création d'une « typologie » – la succession « enragés », « bof génération », « génération morale » – qu'il est nécessaire de remettre en cause puisque intimement liée au contexte politique. Il faut donc porter un nouveau regard sur cette jeunesse contestataire et, comme le préconise Philippe Poirier¹, s'interroger sur la notion « d'identité », notion centrale pour l'étude du mouvement étudiant et lycéen. Même si la représentation du mouvement développée par les médias doit être affinée, elle a le mérite de mettre au centre des interrogations la notion de génération. Cette conception est une « notion opératoire » selon Raoul Girardet, si elle est utilisée « par rapport à un groupe particulier de la communauté nationale »², définition qui semble convenir à la population étudiante et lycéenne, même si l'historien met en garde contre son utilisation « abusive ». De plus, selon Jean-François Sirinelli, il est essentiel « de se référer à un

¹ Philippe Poirier, *Les enjeux d'une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'histoire en débats », 2004, 435 p., p. 190.

² Cité par Jean-François Sirinelli, « Génération et histoire politique », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 22, vol. n° 22, 1989, pp. 67-80, p. 72.

événement fondateur de grande amplitude » et à la « place de l'événement dans la construction d'une mémoire collective »¹ pour définir une génération politique. Et du côté des étudiants et des lycéens, chaque grand combat mené – que nous parlions de 1968, 1973, 1976, 1983 ou 1986 – peut être assimilé à un « événement fondateur ». On peut donc se demander si les représentations successives de la jeunesse étudiante et lycéenne reflètent une réalité ou davantage une reconstruction intellectuelle venue « d'en haut », c'est-à-dire des sphères politiques et médiatiques.

1 – La « génération 68 » : les « enragés » ?

Les relations de la jeunesse à la société dans laquelle elle évolue ont toujours été problématiques. Mais les tensions latentes ne s'expriment, la plupart du temps, qu'à l'occasion des « explosions » de la jeunesse étudiante et lycéenne, population vers laquelle se concentrent les critiques du monde adulte. Comme l'a démontré Antoine Prost, jusqu'en 1968, le « regard de la société » sur les étudiants et les lycéens est « indulgent », car le milieu est assimilé à un milieu bourgeois – surtout quand on évoque le milieu étudiant – et « sans danger », puisqu'il ne menace ni l'ordre, ni l'ordre social². De plus, l'émergence sociale de cette population s'est faite sans « rupture brutale » : on a davantage vécu une « transition progressive », due à la « généralisation d'un passage de l'adolescence à l'âge adulte par l'enseignement »³. Le réel changement dans la représentation de cette population est bien le mouvement de Mai 68 : la population étudiante et lycéenne devient alors une « classe dangereuse », une menace potentielle pour le pouvoir politique. L'image négative entretenue par la société, qui, pour certains, n'est que la « projection de l'inquiétude sur l'État et les évolutions de la société »⁴, réapparaît alors dans les esprits. Cette peur est ainsi réactivée par le mouvement de Mai 68, un mouvement au caractère radical. Ce radicalisme est directement lié à la « dégradation de l'image du monde adulte » dans l'esprit des jeunes contestataires, pour beaucoup opposés aux guerres coloniales, à l'ordre moral, aux rapports d'autorité alors en vigueur et, bien sûr, à la crise connue par l'institution scolaire⁵. Mai 68 marque la

¹ *Ibid*, p. 73.

² Antoine Prost, « Les étudiants et la société française », in J.-P. Legois, R. Morder et A. Monchalon, *Cents ans de mouvements étudiants*, *op. cit.*, pp. 7-10, p. 9.

³ *Ibid*, p. 7.

⁴ A. Percheron, « Se faire entendre... », *op. cit.*, p. 164.

⁵ Henri Weber, *Que reste-il de Mai 68 ?*, *Essai d'interprétation sur les événements*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 214 p., p. 104.

formation d'une « communauté jeune »¹, grâce à l'union d'une génération et d'une minorité politisée autour d'une volonté d'autonomie, de la revendication de droits et de l'ouverture de nouvelles perspectives d'avenir². Selon Jean-François Sirinelli, il est possible de parler, « en première instance », d'une « génération 68 » puisque la société française accorde une place importante à l'événement 68 et, par la suite, « une génération se sert de l'événement comme référent identitaire »³. Ce rassemblement des jeunes favorise néanmoins les amalgames et les conclusions hâtives. Longtemps oubliée par une population et une société « figées », l'image de la jeunesse contestataire revient aux yeux de tous en 1968. La « jeunesse dorée », les « Héritiers » ont créé dans le pays, alors ancré dans le conservatisme, un vif émoi. Le caractère antiautoritaire, hédoniste et libertaire du mouvement a troublé, choqué et brisé les tabous d'une société. Les conceptions de l'autorité, de la sexualité et de la famille ont été remises en question⁴. Mais pour Henri Weber, le « caractère générationnel de Mai 68, voire même étudiant »⁵, a été développé à l'excès, reniant presque ainsi l'implication de nombre de travailleurs dans le mouvement, et leur ôtant par la même occasion toute responsabilité dans son « échec ». On ne peut nier la « domination » de la jeunesse sur le mouvement de Mai ou, tout du moins, sur sa gestation, comme on ne peut réfuter l'idée selon laquelle c'est pour cette jeunesse que les conséquences ont été les plus « lourdes » : entrée en politique d'une génération, création de groupes, mouvements et syndicats ou reconnaissance institutionnelle. Avec Mai 68, le mouvement étudiant et lycéen est devenu le « porteur emblématique du mouvement social » et a créé de nouvelles formes de contestation, directement dirigées contre l'État et les règles imposées⁶. Néanmoins, comme l'a souligné Didier Fischer, si « Mai 68, par l'ampleur de la protestation et de l'onde de choc qui s'ensuivit est indiscutablement un point de repère », il n'est pas « un acte fondateur d'une quelconque parole étudiante dans la société française »⁷. Ceci est d'autant plus vrai que les contestataires de Mai ne représentent qu'une « partie » de la jeunesse française : cette dernière n'a pas un « comportement politique unifié », comme le montre l'absence de la jeunesse rurale de la mémoire du mouvement. Mais si le printemps 1968 signifie pour le mouvement étudiant et lycéen des avancées, dans le reste

¹ Danièle Linhart et Anna Malan, *Fin de siècle, début de vie, Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, éd. Syros, coll. « Mouvements », 1990, 190 p., p. 167.

² *Ibid.*, p. 169.

³ J.-F. Sirinelli, « Génération et histoire politique », *op. cit.*, p. 74.

⁴ Didier Fischer, « La jeunesse étudiante à la veille de mai 68 », *Les Cahiers du GERME*, trimestriel n° 7-8, 2^e et 3^e trimestres 1998, pp. 4-5.

⁵ H. Weber, *op. cit.*, p. 99.

⁶ Yolande Cohen et Claudie Weil, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes », *Le Mouvement social*, n° 120, *Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens*, juillet-septembre 1982, Les Éditions ouvrières, Paris, 1982, pp. 3-10, p. 8.

⁷ D. Fischer, *Histoire des étudiants...*, *op. cit.*, p. 9.

de la société, il engendre un certain rejet de cette agitation, et s'installe alors une éthique négative, l'image caricaturale du « soixante-huitard », un contestataire violent, « hyper politisé » et « hyper engagé ». Selon de nombreux chercheurs et journalistes d'alors, les jeunes forment dans le début des années 1970 un « groupe homogène sur la scène politique »¹, alors qu'il n'en est rien. L'archétype du jeune révolté gauchiste et engagé devient la référence du discours sur la jeunesse. Dans les esprits, le « soixante-huitard » est partout dans les lycées et les universités, même si la réalité du terrain est bien différente, comme le montre un sondage IFOP de septembre 1968 paru dans *Réalités*². Les étudiants et les lycéens y sont répartis en trois catégories : les « enragés », qui veulent changer l'Université et la société, soit 12 % de ces jeunes ; les « réformistes », prônant une réforme de l'enseignement et de ses méthodes, qui représentent 54 % des jeunes interrogés ; et les « conformistes », 31 % de ces jeunes, plus préoccupés par leurs examens que par une quelconque révolution. Ce sondage montre, à l'instar de Jean-François Sirinelli, que la mémoire de 68 est « déformée » et qu'il faut plutôt parler « des générations 68 » que « d'une génération »³. Cependant, l'image qui reste imprimée dans les mémoires collectives au début des années 1970 n'est pas celle du réformiste ou du conformiste, mais bien celle de l'« enragé » qui refuse la société, critique le système éducatif, politique et culturel et mène une action « hyper idéologique » et « hyper politique », parfois même violente. Les années 1970 restent pour beaucoup comme « l'âge d'or » de l'engagement étudiant et lycéen, malgré la faiblesse du militantisme et même si les mouvements d'agitation sont, en grande partie, liés au contexte économique, aux bouleversements politiques et sociaux⁴ de l'époque. La jeunesse étudiante et lycéenne reste, au début des années 1970, perçue comme une population « engagée et sur-politisée », incarnée par le « jeune militant gauchiste »⁵ : une vision « caricaturale et réductionniste ». Pour Jean-François Sirinelli, si la jeunesse des années 1960 est bien « parcourue par de puissants courants d'homogénéisation », elle reste « diverse sociologiquement et culturellement »⁶. Selon lui, la jeunesse des années 1960 s'est assimilée dans la mémoire collective à « l'événement 68 », mais comme il l'explique, « l'équation baby-boomers = Mai

¹ Marie-Béatrice Lorizon, *La jeunesse dans L'Express et Le Nouvel Observateur de 1976 à 1983*, maîtrise d'Histoire contemporaine sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 2003, 344 p., p. 196.

² Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant », *Lettre d'information n° 6* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, septembre 1995, pp. 1-12, p. 11.

³ J.-F. Sirinelli, « Génération et histoire politique », *op. cit.*, p. 74.

⁴ Louise Quesnel, « Être étudiant en Science politique en 1970 », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p., pp. 257-297, p. 267.

⁵ A. Muxel, *op. cit.*, p. 98.

⁶ Jean-François Sirinelli, *Les Baby-boomers, Une génération, 1945-1969*, Paris, éd. Fayard, 2003, 324 p., p. 19.

68 » n'est pas exacte : si les baby-boomers constituent bien « le gros des piétons de Mai », les leaders sont plus âgés et l'engagement politique n'a concerné « qu'un segment de la génération du Baby-boom »¹. On attribue néanmoins à cette population un « enthousiasme militant », symbolisé par une croyance dans l' « utopie sociale » et une solidarité de groupe².

La permanence de l'image de la jeunesse étudiante et lycéenne comme une « force d'agitation révolutionnaire »³ découle directement, dans les années 1970, de la crainte de voir se reconstituer un « nouveau Mai 68 ». Entretenir cette image du « soixante-huitard », un manifestant de rue, « pavé à la main », c'est cependant oublier l'extrême hétérogénéité du milieu étudiant et lycéen. Il ne faut pas se laisser abuser par l'image, véhiculée dans les « années 68 » par les médias, de lycéens et d'étudiants tous engagés dans la contestation des institutions et des normes en vigueur. Si Mai 68 marque, il est vrai, le début d'une période d'agitation, une grande partie de la jeunesse lycéenne et étudiante reste « inactive » les années suivantes, préférant un « investissement scolaire » plutôt que militant. Si on pense la jeunesse « par nature disposée au radicalisme »⁴ et à la contestation, les faits démentent cette idée reçue. En outre, ce « non-engagement » ne fait que progresser dans les universités et les lycées au cours des années 1970 et surtout après 1976. L'image du « soixante-huitard » s'effrite alors, pour laisser place à d'autres stéréotypes, différents, mais tout aussi connotés.

2 – La « bof génération » ?

L'engagement des jeunes dans les années 1960 et les années 1970 est donc l'objet de nombreuses critiques. Les militants étudiants et lycéens sont craints ou moqués. Quant à ceux qui restent « passifs » dans les universités et les lycées, ils sont représentés de la même manière et gardent la même image, celle de militants engagés, voire « d'extrémistes ». Nous n'avons donc qu'une seule représentation du monde étudiant et lycéen, malgré sa diversité sociale et idéologique. Ceci s'explique en partie par le fait que Mai 68 soit devenu un référent identitaire pour une génération, qui porte une « version épique d'une tentative de coup d'État

¹ *Ibid.*

² Élie Ferrier, *Mouvements et organisations de jeunesse en France*, Paris, éd. La Documentation française, coll. « Notes et études documentaires », Paris, 1972, 178 p., pp. 11-12.

³ Janine Mossuz-Lavau, *Les jeunes et la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 1979, 186 p., p. 39.

⁴ I. Sommier, *op. cit.*, p. 140.

générationnel »¹. Comme l'a démontré Michelle Zancarini-Fournel, la mémoire de la génération 68 « écrase les générations suivantes, qui n'ont pas eu la "chance historique" d'avoir eu vingt ans (plus ou moins) en 68 »². Au milieu des années 1970, on assiste à un « renversement » mais, là encore, un amalgame est fait et aucune nuance n'est apportée à l'idée dominante : celle de la « bof génération ».

Il est indéniable qu'au milieu des années 1970, après les échecs retentissants de divers mouvements d'agitation, en particulier celui de 1976, on assiste à un « repli »³ des étudiants et des lycéens. Ce recul se caractérise par une diminution du nombre d'actions (grèves, manifestations), qui n'entraînent plus généralement « les masses ». On assiste également à une « désimplification » de la participation à la vie des universités et des lycées : on parle désormais du « silence » de la jeunesse⁴. Cette évolution rapide de l'engagement étudiant et lycéen, bien qu'à nuancer, est largement commentée comme la « décomposition d'un groupe homogène », qui entraîne une perte d'influence sur la société et les institutions. Désormais, « l'Université n'est plus le haut lieu du militantisme et de l'engagement des jeunes »⁵. Les clichés réapparaissent alors et, de l'image des « enragés » des « années 68 », on passe à celle d'une jeunesse « apathique » et « dépolitisée »⁶. On assiste donc à une rupture dans la représentation de la jeunesse étudiante et lycéenne, qualifiée de sceptique, pragmatique et individualiste : la « bof génération ». Le terme « bof génération » vient du titre d'un numéro spécial du *Nouvel Observateur* d'octobre 1978 consacré à la jeunesse, dans lequel, après une enquête journalistique et différents sondages, on parle de « jeunes gens rangés [...] tranquilles, presque trop tranquilles »⁷. Paradoxalement, si les jeunes sont de moins en moins actifs au sein du mouvement social, les enquêtes journalistiques ou sociologiques se multiplient à cette période, et beaucoup sont marquées par un certain « adultocentrisme »⁸. Le terme même de « bof génération » est péjoratif, et connote une certaine désillusion vis-à-vis de cette jeunesse et de sa supposée passivité. On note une certaine nostalgie dans certains commentaires quant aux « années 68 », ce qui peut apparaître paradoxal, compte tenu des

¹ J.-F. Sirineli, *Les Baby-boomers...*, *op. cit.*, p. 265.

² Michelle Zancarini-Fournel, *Le Moment 68, Une histoire contestée*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », avril 2008, 314 p., p. 51.

³ F. Dubet, D. Filâtre, F.-X. Merrien, A. Sauvage et A. Vince, *op. cit.*, p. 199.

⁴ *Ibid.*

⁵ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 81.

⁶ A. Muxel, *op. cit.*, p. 8.

⁷ *Le Nouvel Observateur*, numéro spécial, « La bof génération », 16-22 octobre 1978.

⁸ Gaston Bordet et Éric Conan, « La réforme universitaire et le mouvement étudiant », *Esprit*, n° 461, octobre 1976, pp. 436-466, p. 451.

critiques émises contre les actions d'avant 1976. Les regrets sont visibles dans les titres d'articles de journaux consacrés à la jeunesse, comme celui intitulé « Mais où sont les lycéens d'antan ? »¹, mais également dans les commentaires de professeurs sur cette nouvelle génération : ils parlent d'élèves sans esprit critique et sans « aucun goût de l'analyse »².

Même si les termes sont parfois excessifs, on ne peut nier un réel changement du visage de l'étudiant et du lycéen « moyen » après 1976. Ce basculement est lié à différents facteurs, comme nous l'avons vu, dont les échecs des mouvements de contestation. Le contexte de crise et la peur du chômage les obligent également à la lucidité : les jeunes sont « moins râleurs et plus prêts au réel ». Avec les années, on imagine que les jeunes ne font plus partie d'un groupe, d'une communauté, même si cela n'a jamais été vraiment le cas, en particulier les nouveaux étudiants, dont bon nombre sont déçus par la solitude ressentie à l'Université. Le lycéen d'après 1976 est lui décrit comme « calme, apolitique et soumis à l'autorité administrative ». Cette vision assez pessimiste du monde étudiant et lycéen perdure dans les années 1980. Par exemple, « l'étudiant 82 » est décrit comme « bûcheur et individualiste », « travailleur et conformiste », mais surtout « politiquement frigide et syndicalement non concerné »³. En effet, le silence étudiant et lycéen après 1976 – aussi relatif soit-il – est toujours associé à un rejet du militantisme politique et syndical.

On parle, pour la fin des années 1970, d'un « effritement idéologique »⁴ dans la jeunesse, qui participe d'un mouvement plus large touchant toute la société française. Étudiants et lycéens, qu'on pensait acquis aux idéologies d'extrême gauche, sont désormais situés entre le « progressisme politique classique [et les] intonations marxistes », entre la « virulence anti-politicienne et la sensibilité droitiste », voire même entre l'« apolitisme individualiste [et] l'orientation libérale ou néo-libérale »⁵. Un certain fossé semble s'être creusé entre la jeunesse et le monde politique. Il est vrai que pour ce dernier, le vieillissement de la population, l'indifférence présumée des jeunes et leur « traditionalisme » supposé, transforment le rapport avec cette population : le thème de la jeunesse ne semble plus être « porteur »⁶. De leur côté, suivant une évolution plus large, les jeunes étudiants et lycéens

¹ « Mais où sont les lycéens d'antan », *Le Point*, 24 septembre 1979.

² M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 71.

³ *Ibid.*, p. 73.

⁴ C. Tapia et C. Lange, *op. cit.*, p. 146.

⁵ *Ibid.*

⁶ Michel Carraud, *Que faire des jeunes ?*, *Radiographie d'une nouvelle fracture sociale...*, Paris, éd. Publisud, 1989, 211 p., p.18.

s'éloignent de l'engagement politique et syndical, ce qui paraît assez contradictoire. Incontestablement, ils ont désormais une meilleure connaissance du « jeu politique » : « le désintérêt progresse en fonction du degré de connaissance et d'information »¹. Il faut néanmoins nuancer l'idée d'apolitisme et d'avantage parler d'un rejet croissant de la « politique politicienne », celle qui n'aboutit, selon les jeunes, qu'à des débats stériles. Cette distanciation, surtout due à un rejet des hommes et du fonctionnement des « appareils », entraîne un recul du militantisme. Le militant devient un « objet de suspicions ». Cette crise de l'engagement n'est cependant pas uniquement perceptible dans la jeunesse, mais elle touche la société dans son ensemble. Elle reste pourtant fortement critiquée quand il s'agit du militantisme étudiant et lycéen, en particulier par la presse. Pourtant, ce que les journalistes assimilent à une dépolitisation est « perçue par la jeunesse comme une forme de lucidité politique »². Les jeunes semblent s'être résignés devant ce qu'ils considèrent comme l'inutile clivage droite-gauche, mais ne désertent pas le terrain politique. Ils s'investissent dans de nouvelles luttes, en particulier celles menées contre l'extrême droite et le FN³. Si la jeunesse, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ne « porte plus le drapeau de la révolte »⁴, c'est aussi pour montrer sa spécificité, son éloignement des combats menés en 1968, combats qu'elle pense « manipulés et récupérés ». La dépolitisation dont on « accuse » la jeunesse étudiante et lycéenne, cette « bof génération », reste donc à nuancer, et son silence sur la scène contestataire à remettre en doute.

Si beaucoup pensent que les « mythes enterrés ont cédé la place au scepticisme et au réalisme »⁵, la « bof génération », quelles que soient ses spécificités, reste composée de jeunes qui, malgré les apparences et les idées reçues, savent encore se faire entendre sur le terrain des luttes sociales et idéologiques. En effet, si l'on constate un recul du militantisme, il existe des « mécanismes compensatoires »⁶, c'est-à-dire que les jeunes s'investissent davantage dans des associations, se regroupent autour de thèmes humanitaires et bien sûr de manière corporatiste. S'ils n'expriment plus une volonté de « révolutionner » le système scolaire, ils s'engagent contre la déqualification et la dévalorisation de leurs diplômes. L'activisme reste donc assez important, et ce pour la défense d'intérêts individuels qui « se croisent »⁷. Les jeunes se

¹ R. Hudon et B. Fournier, « L'engagement en son temps », *op. cit.*, p. 16.

² G. Bordet et E. Conan, *op. cit.*, p. 455.

³ F. Dubet, *op. cit.*, p. 331.

⁴ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 222.

⁵ *Ibid.*, p. 224.

⁶ F. Dubet, *op. cit.*, p. 331.

⁷ A. Muxel, *op. cit.*, p. 100.

concentrent désormais sur leurs problèmes d'avenir ou d'ordre privé. Mais penser que ces jeunes ne s'engagent qu'individuellement revient à dresser un « portrait un peu trop convenable et rassurant », « guère satisfaisant »¹.

Si la principale préoccupation de cette jeunesse reste le chômage, alors en constante hausse, elle réagit vivement « face à l'exclusion »². Ceci est prouvé par le succès de SOS Racisme – même si certains critiquent la récupération du mouvement par le PS – de la Marche pour l'égalité en 1983 ou encore de l'opération « Touche pas à mon pote »³. Même si les mobilisations sont plus ponctuelles, elles peuvent être fortes, comme le prouve l'intérêt montré pour les combats pacifistes, écologistes et l'antiracisme symbolisé par la lutte menée contre l'Apartheid par la jeunesse française. Les luttes d'ordre politique sont donc toujours d'actualité pour les étudiants et les lycéens, et, comme l'affirme Laurent Joffrin par la suite, « on [a] cru trop vite que tout se dissolvait dans le consensus »⁴. La jeunesse de la fin des années 1970 et du début des années 1980 n'est donc « ni dépolitisée, ni démobilisée »⁵, mais plus réaliste et concentrée sur des problèmes nouveaux sur lesquels elle pense pouvoir agir. Le terme « bof génération » apparaît de fait comme impropre à qualifier cette jeunesse. S'il est vrai que l'échec du mouvement de 1976 marque un « coup d'arrêt syndical » et freine les engagements, une partie de ces jeunes reste active autour de sujets différents de ceux des « années 68 ». L'idée de « bof génération » démontre un certain jugement moral. Le terme est employé en référence à la jeunesse de 1968, celle « prête au sacrifice », à l'engagement total, et non pas « repliée sur elle-même ». On observe, donc, dans la représentation du mouvement étudiant et lycéen, une vive critique du monde adulte vis-à-vis de la jeunesse, un jugement de valeur. Il ne faut cependant pas attendre le « printemps en hiver » de 1986 pour retrouver des signes forts d'engagement chez les étudiants et les lycéens, qui démentent, une fois de plus, les idées reçues.

3 – Vers la « génération morale »

Nous évoquons ici rapidement une notion qui a été développée dans le chapitre consacré en partie au mouvement de 1986, mouvement avec lequel semble naître la

¹ D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 9.

² *Ibid.*, p. 213.

³ A. Muxel, *op. cit.*, p. 100.

⁴ R. Hudon et B. Fournier, « Apolitisme et politisation des jeunes », *op. cit.*, p. 5.

⁵ M.-B. Lorizon, *op. cit.*, p. 228.

« génération morale ». Mais, comme nous avons pu l'observer, les caractéristiques attribuées à cette « génération morale » datent de bien avant l'année 1986. Pour certains, cette dernière est déjà présente sur le terrain du combat anti-colonial¹ ; pour d'autres, elle se manifeste dans les années 1980 par une « morale de l'extrême urgence »² et par une multiplication des actions caritatives. Quoi qu'il en soit, parler d'une « génération morale », c'est sous-entendre que les actions contestataires et de solidarité se sont éteintes après la « mort » de la « génération 68 », pour ne renaître qu'en novembre et décembre 1986, ce qui bien entendu est une erreur. Les jeunes des années 1980, par les luttes menées contre le racisme, pour l'intégration des immigrés et des marginaux, ont prouvé que l'« associalisation » qu'on leur reproche est loin d'être une réalité. Leur « sens collectif » et leur solidarité s'affirment simplement sur de nouveaux terrains³, en particulier pour la défense des plus défavorisés. Il ne faut donc pas confondre réalisme et apathie. Si on dit cette jeunesse « prudente et moutonnante »⁴ dans les années 1980, c'est qu'elle utilise de nouveaux moyens pour faire entendre ses revendications, dénoncer les problèmes de la société, des moyens certes différents de ceux utilisés par les aînés « surengagés » de 1968, mais tout aussi efficaces. Cependant en 1986, la population entretient toujours l'image d'une jeunesse « sage, [...] assagie par la crise économique », de jeunes « calmes comparé à leurs aînés soixante-huitards [...], rangés, individualistes, indifférents aux choses politiques, imperméables aux idéologies »⁵. Cette vision, en partie justifiée, est surtout issue de l'absence de grand mouvement de contestation ou des échecs connus entre 1976 et 1985, et, là aussi, de nouveaux « modes opératoires ». La jeunesse de 1986 refuse toutes les étiquettes. Les mobilisations ne sont plus menées par des militants ou des groupes politiques, mais par la « masse basiste »⁶, ce qui fait naître un nouveau paradoxe durant ces années 1980 : si la jeunesse semble « accepter l'ordre social », on assiste à des « explosions de violences » et de fortes mobilisations étudiantes et lycéennes⁷, comme celles de 1986 ou 1990. Ceci confirme l'inquiétude nourrie par certains de voir, à une période de calme, succéder une série de mouvements massifs. Si au début des années 1980 il est encore trop tôt pour parler d'une « génération morale », c'est uniquement parce que les jeunes n'ont pas trouvé de « point de fixation » de leurs revendications, ce qui est effectif en 1986. On peut également attribuer cet

¹ H. Weber, *op. cit.*, p. 111.

² *Ibid.*, p. 199.

³ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 55.

⁴ M.-B. LORIZON, *op. cit.*, p. 224.

⁵ D. Linhart et A. Malan, *op. cit.*, p. 9.

⁶ F. Dubet, D. Filâtre, F.-X. Merrien, A. Sauvage et A. Vince, *op. cit.*, p. 199.

⁷ R. Hudon et B. Fournier, « Apolitisme et politisation des jeunes », *op. cit.*, p. 15.

état de fait à des facteurs politiques et culturels. Pour Jean-François Sirinelli, contrairement à la « génération 68 » qui a vécu sa socialisation politique pendant une période d'effervescence, la socialisation politique de la « génération 86 [...] ne s'opère plus à travers des cadres idéologiques qui avaient longtemps imprégné les analyses et les attitudes de ceux des jeunes qui se plaçaient dans une posture et un comportement de contestation ou de transgression de l'ordre établi »¹. Ceci explique selon lui que le mouvement de 1986 soit « du registre de l'interpellation, sans réelle densité idéologique ». Il insiste également sur l'opposition liée au contexte culturel. La génération 86 est celle « du regard et de l'image », alors que la génération 68 était encore une « génération de l'écrit », une différence qui se traduit par l'opposition des « idoles culturelles » de chacune de ces générations : Sartre en 1968, Coluche ou Balavoine en 1986. Selon l'historien, cette différence de référent montre également que le « principe de surplomb par l'âge [...] n'est plus légitimant et encore moins gratifiant »². Il faut d'ailleurs noter que, malgré la volonté manifeste de différencier les générations de 1968 et 1986, ces dernières restent indissociables : comme l'a démontré Michelle Zancarini-Fournel, le mouvement de 1986 est « un moment charnière dans la constitution du mythe de 1968 », puisque 1986 signe le retour du discours sur les générations et surtout, Mai 68 est alors reconnu comme un « événement fondateur », même s'il sert parfois de repoussoir³.

On divise donc généralement la période allant de 1968 à 1986 en trois grandes phases, chacune définie par un comportement propre à la population étudiante et lycéenne⁴ : les « années 68 » sont marquées par un « progressisme réformiste », les années 1970 et 1980 par un scepticisme général et, la fin des années 1980, par une certaine revitalisation du mouvement de la jeunesse. Ces césures nettes sont loin d'être satisfaisantes et la perception de cette jeunesse par la société assez caricaturale. La représentation des étudiants et des lycéens reste donc à nuancer, voire à remettre en doute. La « génération 68 » tant décriée n'apparaît pas aussi unie dans l'engagement et la contestation que l'image d'« enragés » le laisse entendre. La « bof génération » n'est pas toute entière apathique et inerte. Quant à la « génération morale », la seule perçue favorablement par l'opinion, elle ne naît pas en novembre ou décembre 1986. Ce n'est que le terme, inventé par Laurent Joffrin, qui l'est. On peut donc en conclure, comme l'a fait Jean-François Sirinelli, que la vision d'une succession

¹ Jean-François Sirinelli, *Les Vingt décisives, Le passé proche de notre avenir, 1965-1985*, Paris, éd. Fayard, 2007, 323 p., p. 265.

² *Ibid.*

³ M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, p. 262.

⁴ C. Tapia et C. Lange, *op. cit.*, pp. 177-178.

« génération 68/bof génération/génération morale » s'apparente à un cliché – « la réalité est toujours singulièrement plus complexe »¹ – et qu'il est nécessaire de différencier l'histoire des générations et l'histoire des avant-garde pour éviter d'écrire une « histoire mythique »². D'ailleurs, l'étude du « cas » clermontois peut permettre de sortir de cet écueil.

4 – La représentation de la jeunesse clermontoise

À la lumière de ces éléments, nous pouvons donc nous interroger sur la représentation sociale de la jeunesse étudiante et lycéenne clermontoise. En effet, si à l'échelle nationale trois grandes « générations » se succèdent de 1968 à 1986 – avec toutes les nuances que nous devons apporter à cette typologie – la situation locale semble plus « contrastée » et son étude permet de préciser l'histoire des représentations jusqu'à maintenant « acceptée ». Avec Mai 68 naît clairement, sur le plan local, l'image d'une jeunesse « hyperpolitisée » et « hyperengagée ». Cette représentation est le résultat d'une conjonction de facteurs. D'abord, l'influence de l'extrême gauche sur le milieu étudiant et lycéen rapproche cette population de l'image parisienne des « enrégés ». Ainsi, dans les sources « externes » au mouvement de Mai 68 – que nous parlions des journaux locaux, des rapports de police ou des parutions des syndicats de travailleurs³ – les étudiants et les lycéens sont qualifiés tour à tour « d'agitateurs », de « casseurs », « d'enrégés », voire même de « pègre ». La « génération 68 clermontoise » est ainsi clairement assimilée à une génération contestataire et cette image perdure pendant de nombreuses années. L'influence des groupes d'extrême gauche, LC, ESU ou OCI, participe largement de cette situation dans les « années 68 ». En effet, l'AJS et l'AGEC, qui sont souvent « confondus » avec le milieu étudiant clermontois, sont la cible des critiques des syndicats, de l'administration et de la presse locale. Si au fil des mois le terme « enrégé » disparaît progressivement des sources, un mot revient sans cesse au début des années 1970 : « gauchiste ». Le terme, utilisé la plupart du temps avec une connotation péjorative, est « appliqué » aussi bien aux dirigeants politiques et syndicaux qu'à la « masse », quand celle-ci se « met en mouvement ». Et la multiplication des luttes étudiantes et lycéennes dans les années 1970 ne fait que renforcer cette représentation. On peut remarquer cependant que si le terme « gauchiste » est largement employé quand on évoque les mouvements de contestation partis des facultés de Lettres ou de Sciences, il l'est beaucoup

¹ J.-F. Sirinelli, « Génération et histoire politique », *op. cit.*, p. 76.

² *Ibid*, p. 75.

³ Voir chapitre II.

moins quand les mouvements d'agitation touchent les facultés de Médecine ou de Droit. Il existe donc un lien entre paysage syndical et politique « facultaire » et représentation sociale. Ceci est particulièrement remarquable dans les commentaires faits sur la faculté de Lettres, assimilée au « fief des gauchistes », où tous les étudiants sont représentés comme politisés « à l'extrême », une affirmation qui mérite d'être largement nuancée. Selon « l'identité » des facultés, les mouvements de protestation sont donc différemment appréciés, comme nous l'avons vu après Mai 68 à travers les commentaires des journalistes de *La Montagne* sur la situation universitaire clermontoise¹. Au plan local, comme au plan national, représentations et « mythique politique » semblent se confondre.

À la fin des années 1970, quand partout en France se propage l'image de la « bof génération », Clermont-Ferrand semble faire figure d'exception. Très rares sont ainsi les allusions à une éventuelle dépolitisation du milieu étudiant et lycéen local ou à une apathie de la jeunesse auvergnate. Ceci doit beaucoup au maintien d'une « pression contestataire » – que nous avons pu observer à travers les différents « mouvements locaux » de 1976 à 1981 – et surtout à la domination du monde syndical par les lambertistes. Si peu à peu le terme « gauchiste » disparaît des qualificatifs associés aux jeunes étudiantes et lycéennes au plan national, il reste usité localement, notamment dans le journal *La Montagne* ou dans les publications syndicales « adultes » qui évoquent ce milieu, en particulier celles de la CGT. Le sentiment d'abandon du terrain social, qui prévaut à l'échelle nationale, semble ainsi être absent du paysage local, même si tous les observateurs admettent une évolution du mouvement étudiant et lycéen. D'une certaine façon, on pourrait parler à l'échelle locale d'un « gauchisme raisonné » ou « conscient », qui mêlerait à la fois une politisation forte et un certain pragmatisme, notamment en matière de revendication. L'apparente absence d'une « bof génération » au plan local durant la fin des années 1970 et au début des années 1980, si elle permet de nuancer les représentations « globales », a une autre conséquence majeure : à Clermont-Ferrand, le mouvement de 1986 n'apparaît pas comme le symbole de l'émergence d'une nouvelle génération, cette « génération morale ».

Que nous parlions des sources syndicales, de la presse ou des rapports de police, le mouvement d'agitation de novembre et décembre 1986 est clairement pensé comme appartenant à un mouvement de plus longue durée, trouvant son origine à la fois dans le

¹ Voir chapitre II.

mouvement contre la loi Savary de 1983 mais aussi dans le développement des mouvements antiracistes au plan local, notamment de SOS Racisme qui joue un rôle moteur dans les facultés et les lycées de la région au milieu des années 1980. Un autre facteur semble encourager cette représentation : c'est encore une fois la permanence des structures – et des directions – syndicales et politiques jeunes. On peut clairement observer ce schéma à l'occasion du changement de direction de l'AGEC en février 1987. En effet, le départ de la « génération Bussière » de la direction de l'AGEC est davantage ressenti comme le signe d'une évolution, d'un changement au sein du mouvement étudiant et lycéen clermontois, que le mouvement de 1986 lui-même, puisque pour la première fois depuis 1968, les lambertistes – ou ex-lambertistes – ne sont plus « officiellement » à la tête de l'AGEC. À travers l'exemple clermontois, nous remarquons donc que l'histoire des représentations de la population étudiante et lycéenne est une histoire complexe. L'assimilation entre les militants « actifs » et la « masse » est à l'origine d'une confusion. De plus, on note que malgré l'évolution nette des mouvements d'agitation clermontois – en matière de revendications, de modalités d'action – la « trace » de Mai 68 perdure localement : les représentations « forgées » durant le printemps 1968 restent ancrées dans la mémoire collective. Cette permanence des représentations a des conséquences nombreuses, notamment dans les relations du milieu étudiant et lycéen « à l'autre », c'est-à-dire les syndicats, le monde politique et plus généralement la population « adulte ».

B – Les relations à « l'extérieur » : entre paternalisme et dénonciation

Au cours de la période 1968-1986, le mouvement étudiant et lycéen reste dans une position « à part » au sein du mouvement social français. Après l'explosion de Mai 68 qui a démontré la capacité d'action de cette population, les interrogations sur la « place à faire » à cette jeunesse sont nombreuses. Partis politiques et syndicats adoptent, selon les périodes et surtout selon les « orientations » de chacun, des stratégies différentes allant de « l'intégration » à la dénonciation. Les stratégies politiques et syndicales, qui évoluent largement au gré du contexte « global », sont également largement influencées par les médias. Ces derniers jouent effectivement un rôle important : ils permettent, comme nous avons pu l'observer à travers l'exemple de la mobilisation de 1986, aux mouvements de contestation d'obtenir ou non une visibilité sociale et, dans une certaine mesure, offrent une reconnaissance et une forme de légitimité aux contestataires qui, une fois identifiés, peuvent interagir avec les structures politiques et syndicales. Il faut donc s'interroger sur les relations

entre mouvements étudiants et lycéens et partis politiques et syndicats, à la petite échelle comme à la grande, et observer l'influence des médias dans cette relation et dans la représentation sociale de la jeunesse contestataire.

1 – Mouvements étudiants et lycéens et monde politique : des relations complexes

Il existe une réelle ambiguïté dans le rapport entretenu entre les jeunes et le milieu politique, ambiguïté visible dans les relations qu'entretiennent « les politiques » avec la jeunesse. Tout d'abord, il faut comprendre que ces relations se font à des échelles différentes. À la petite échelle, celle de la « masse étudiante et lycéenne », il faut noter qu'il existe, notamment dans les directions des partis politiques « traditionnels », la volonté de maintenir une certaine distance avec la population jeune, volonté née d'une « méfiance » qui trouve notamment ses origines dans le mouvement de Mai 68. L'autonomie politique des contestataires de mai et juin 1968 est la source de nombreuses craintes pour les leaders politiques, qui ont peur d'être « débordés » par la jeunesse. Ceci est notamment visible à travers les déclarations de Georges Marchais lors du printemps 68 dans lesquelles il porte un jugement sévère sur ce qu'il assimile à un mouvement « gauchiste » et « petit bourgeois ». Il faut toutefois rappeler que le PC a une position particulière vis-à-vis de la « génération 68 », compte tenu du conflit idéologique fort entre communisme orthodoxe d'une part et idéologies d'extrême gauche d'autre part, en particulier le trotskisme ou le maoïsme. La « peur » de la jeunesse s'observe également dans le fonctionnement « interne » des grands partis politiques, de droite comme de gauche. Les directions des partis politiques craignent que l'intégration de la jeunesse ne multiplie les conflits internes, du fait des différences d'opinion entre les différentes générations. Ces différences, qui portent par exemple sur les questions de société, engendrent une certaine méfiance vis-à-vis des structures jeunes, ce qui peut s'observer aussi bien au sein du PC vis-à-vis de l'UEC ou de l'UNEF ou encore de l'UDR vis-à-vis de l'UJP, comme l'a montré François Audigier¹. Néanmoins, malgré toutes les réticences, les partis politiques doivent s'intéresser à la population jeune, plus encore après l'abaissement de la majorité électorale à dix-huit ans en 1974. C'est ce qu'ont mis en évidence Paule Duchesneau, Réjean Landry et Vincent Lemieux. Selon eux, les partis politiques « traditionnels » font un effort particulier en direction de la jeunesse, plus spécialement pendant les campagnes

¹ F. Audigier, *op. cit.*, p. 161.

électorales, dans le but de « maximiser les votes »¹. Ainsi, de nombreuses promesses sont faites à la jeunesse, une population « particulièrement visée », au même titre que les agriculteurs ou d'autres « populations ». La jeunesse fait donc partie des « cibles explicites des promesses électorales », d'autant que les promesses à l'égard de cette population sont des promesses « non monétaires », qui peuvent être réalisées plus facilement que les « promesses monétaires ». Néanmoins, même si « l'adéquation promesses/réalisations [est] plus forte dans l'éducation qu'ailleurs », l'adéquation entre les promesses faites aux jeunes et leur réalisation est « loin d'être parfaite »². Quelles que soient les politiques menées en faveur de la jeunesse, on observe bien que la « question jeune » se fait de plus en plus présente au sein des partis politiques et une contradiction apparaît entre la volonté de « tenir à l'écart » les jeunes des centres de décisions politiques et celle d'obtenir leur soutien électoral. Mais si certains partis ont une position ambiguë vis-à-vis des jeunes, d'autres optent pour une stratégie différente. Pour certains partis, notamment de gauche ou d'extrême gauche, « l'électorisme » n'est pas au centre des interrogations quand on évoque la question des jeunes. Leur présence au sein des groupes est alors perçue comme un « titre de gloire »³. Ils assurent au parti l'image d'un mouvement tourné vers le progrès, l'innovation politique et sociale. L'attitude des partis politiques vis-à-vis de la jeunesse est donc faite de contradictions, mais il faut noter que celle des jeunes à l'égard de la politique semble tout aussi paradoxale, faite d'images contradictoires et fluctuantes, oscillant entre « politisation excessive » et « apolitisme »⁴.

Si la politisation du monde étudiant et lycéen varie, entre 1968 et 1986, selon les « époques », les « modes », les parcours personnels ou encore le « contexte scolaire », il est indéniable que la politique reste un sujet majeur d'interrogations pour la population jeune. Selon Didier Fischer, « les questions politiques sont au cœur des préoccupations étudiantes »⁵ et ce bien avant Mai 68, comme l'ont montré les mobilisations contre les guerres coloniales dans les années 1950 et 1960. Cependant, malgré ce constant intérêt pour les questions politiques, le monde étudiant et lycéen n'est, selon Didier Fischer, « jamais [devenu] une force politique de premier plan ». L'historien va même plus loin en affirmant que ces jeunes « n'ont pas transformé la société, c'est la société qui les a transformés »⁶, une affirmation qui

¹ Paule Duchesneau, Réjean Landry et Vincent Lemieux, « Les jeunes reçoivent-ils ce qu'on leur a promis ? », in R. Hudon et B. Fournier (dir.), *Jeunesses et politiques, Tome 2, op. cit.*, pp. 403-420, p. 403.

² *Ibid.*

³ J. Mossuz-Lavau, *op. cit.*, p. 14.

⁴ *Ibid.*

⁵ D. Fischer, *Histoire des étudiants...*, *op. cit.*, p. 11.

⁶ *Ibid.*

mérite d'être nuancée compte tenu par exemple de l'impact des mouvements de 1968 et 1986 sur la société française. Quoi qu'il en soit, ces premières observations permettent d'aborder les relations complexes entre monde politique et monde étudiant et lycéen. Souvent, la politisation du milieu étudiant et lycéen est analysée à la lumière des représentations sociales de cette population. Or, comme on l'a vu, ces représentations sont souvent faussées et créent une certaine confusion, qu'on peut voir durant les « années 68 » pendant lesquelles l'équation « jeune = gauchiste » semble relativement bien acceptée. Cependant, comme on l'a vu, « l'hyper-politisation » de la « génération 68 » est une réalité à nuancer, comme le phénomène de dépolitisation qui toucherait la jeunesse au milieu des années 1970.

Les années 1970 sont associées à un mouvement de dépolitisation de la jeunesse française. Parallèlement à la « crise idéologique » de la décennie, plusieurs indices sont interprétés comme le signe d'une distanciation progressive entre « le politique » et la jeunesse : abstention électorale forte chez les moins de vingt-cinq ans, revendication d'une indépendance des mouvements de contestation à l'égard des groupes politiques. Pour beaucoup, la dépolitisation de la jeunesse est d'autant plus significative qu'elle accompagne un autre mouvement : les jeunes, a priori de moins en moins engagés politiquement, sont paradoxalement de plus en plus « informés » et conscients des réalités politiques. Cette conjonction entre « haut degré de connaissance et manque d'intérêt »¹ est issue d'une réflexion des jeunes, opposés aux clivages politiques : c'est une « position réfléchie et structurée »², et pas un manque de maturité. En effet, depuis les années 1970, on associe les choix politiques avec des « modes », qui ne reflètent pas la réelle opinion de chacun : l'engagement politique n'est plus une « modalité de l'initiation intellectuelle »³. Pour Annick Percheron, les jeunes ne sont « ni anarchistes, ni révolutionnaires, ils sont à la recherche de nouvelles formes de participation politique, moins codifiées, moins hiérarchisées, qui se démarquent de la classification traditionnelle gauche-droite »⁴. Effectivement, au cours de la période s'affirme un certain rejet des clivages politiques traditionnels, mais aussi une déception face à l'action politique, éprouvée par une jeunesse en marge qui se sent exclue du débat politique et demande une « politique utilitariste »⁵. Cette représentation paradoxale du rapport entre jeunes et politique perdure et se renforce même au début des années 1980. Au

¹ A. Percheron, *op. cit.*, p. 37.

² *Ibid.*

³ F. Dubet, *op. cit.*, p. 332.

⁴ A. Percheron, *op. cit.*, p. 87.

⁵ *Ibid.*

début de la décennie, on évoque une « défaillance citoyenne » de la jeunesse¹, symbolisée par une faible participation électorale et la baisse de l'engagement politique. Cependant, et comme l'a montré Anne Muxel, si l'on s'interroge en matière de « mobilisation politique et d'engagement », on peut au contraire penser que « les jeunes sont de meilleurs citoyens que les autres », ce que l'on observe à travers une certaine « ouverture sur le monde extérieur », un fort engagement dans les combats humanitaires et une sensibilité particulière aux « sujets concrets », le racisme, la liberté d'opinion, le refus de la sélection à l'école et à l'Université². De plus, comme l'a démontré Pierre Turpin, l'idée d'une rupture entre la jeunesse et les organisations politiques traditionnelles est souvent surévaluée³. Selon lui, l'indifférence des jeunes des années 1980 aux partis politiques est souvent assimilée au rejet des organisations traditionnelles par les étudiants contestataires de Mai 68 et confirmerait l'idée que la décennie 1970 est celle de la « crise finale des idéologies et [de] l'agonie des "ismes" ». Or, selon lui, il est difficile de faire un parallèle entre la « génération 68 » et cette supposée « bof génération » tant le contexte « global » a changé. Pour Pierre Turpin, le problème de la jeunesse se pose dans les années 1980 « en termes sociaux » et non plus seulement, comme dans les années 1960, en termes politiques et culturels, une évolution symbolisée par « le passage de la solidarité internationale et la contestation des modalités de l'enseignement universitaire à la question du sous-emploi et de ces conséquences sur la jeunesse ». De plus, les mouvements d'agitation de la décennie 1980 ont « pour initiateurs des lobbies politiques et idéologiques que la génération précédente avait contestés ». Enfin, si la jeunesse semble se détourner des organisations politiques traditionnelles, elle ne les critique que peu et ne fait même que les renforcer grâce à la participation active à des mouvements liés à la sphère politique, comme on peut le voir à travers les liens étroits entre PS et SOS Racisme dans les années 1980⁴. Toute l'ambiguïté du rapport entre la jeunesse étudiante et lycéenne et le monde politique s'incarne dans le mouvement de 1986, qui met au centre des débats une notion nouvelle, « l'apolitisme ». Dans un premier temps, l'apolitisme est présenté comme un refus d'une « manipulation adulte », un refus des grands partis politiques et même des structures syndicales étudiantes et lycéennes, perçues comme trop politisées⁵. Mais très vite, cette notion semble changer de signification et devient de plus en plus ambiguë, au point qu'on assimile

¹ Anne Muxel, « Le moratoire politique des années de jeunesse », in Annick Percheron et René Rémond, *Âge et politique*, Paris, éd. Economica, 1991, 269 p., pp. 203-232, p. 207.

² *Ibid.*

³ Pierre Turpin, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate, 1981-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, 1997, 475 p., p. 181.

⁴ *Ibid.*

⁵ G. Namer, *op. cit.*, p. 25.

apolitisme et « combat anti-gouvernement »¹. Ainsi, l'apolitisme peut être considéré comme une dévaluation des partis politiques et une dénonciation du « jeu politique traditionnel ». Cette analyse confirme celle livrée par Raymond Hudon et Bernard Fournier² qui voient dans le comportement des jeunes en 1986 une « nouvelle attitude politique », une prise de distance liée à la faiblesse du politique mais qu'on ne peut assimiler à une « désertion totale du politique ». C'est ce que démontre également Anne Muxel pour qui le mouvement étudiant et lycéen de 1986 « est bien apparu comme une force politique réelle ». Pour elle, les nouvelles formes de mobilisation sont le reflet d'un « nouveau type de rapport à la politique »³. On voit que le rapport entre jeunesse et politique est trop souvent analysé à la lumière des représentations politiques traditionnelles qui, comme nous l'avons vu, méritent d'être « ajustées ». Vient alors la question de la situation clermontoise et de l'incidence de la singularité du paysage politique sur le rapport entre la jeunesse étudiante et lycéenne clermontoise et le monde politique.

Au niveau local, ce rapport présente quelques particularités. Tout d'abord, il faut admettre qu'il est difficile de dresser un tableau général compte tenu de l'absence de données précises et d'études transversales sur la question. On peut néanmoins affirmer qu'il existe dans la « masse étudiante et lycéenne clermontoise » une certaine distance vis-à-vis des structures politiques traditionnelles. Cette distance est « matérialisée » par la relative faiblesse des « formations jeunes » des grands partis politiques, et ce bien avant l'avènement d'une supposée « bof génération ». En effet, dès les années 1960, les sections jeunes du PC, de la SFIO puis du PS ou encore de l'UJP, restent à l'état « embryonnaire » sur le plan local et, en matière d'influence, restent relativement marginales dans les facultés et les lycées de Clermont-Ferrand. Cette faiblesse structurelle des « grands partis » est une des spécificités clermontoises où, comme nous l'avons vu, les structures « extrémistes » semblent dominer, à commencer par les « cadets de l'OCI » ou les structures jeunes proches de la LC. Et une fois encore, c'est du contexte politique que naît le « particularisme local ». Depuis Mai 68, les lambertistes font des facultés et des lycées leurs « bases rouges ». En dominant les structures syndicales étudiantes et lycéennes – ainsi que les structures « ponctuelles » de mobilisation –, ils deviennent les interlocuteurs obligés des partis politiques, avec qui ils entretiennent des relations pour le moins « fluctuantes ». Durant les « années 68 », on peut ainsi parler d'un

¹ *Ibid.*

² R. Hudon et B. Fournier, « Apolitisme et politisation... », *op. cit.*, pp. 5-6.

³ A. Muxel, « Le moratoire politique... », *op. cit.*, p. 208.

véritable « rejet » des structures politiques traditionnelles chez les militants étudiants et lycéens clermontois, à « majorité lambertiste ». Ce rejet se traduit sur le terrain de différentes façons. D'abord, on observe une réelle difficulté à obtenir des « ralliements » aux mouvements de contestation. Les fédérations départementales du PS et du PC restent réticentes à soutenir les actions étudiantes et lycéennes, majoritairement conduites par l'AGEC et ses leaders trotskistes. De même, du côté des jeunes, l'absence de soutien aux mouvements de contestation est perçue comme le signe d'un « enfermement dogmatique », notamment du côté du PC, cible de toutes les attaques durant les années 1970. Les relations avec le PS, bien que complexes, sont néanmoins plus « détendues », ce qui doit beaucoup à certaines personnalités comme Gabriel Montpied ou Roger Quilliot, maires successifs de Clermont-Ferrand qui, à maintes reprises, expriment un « soutien ferme » aux mouvements étudiants et lycéens. Après une première période « compliquée » donc, les relations entre mouvement étudiant et lycéen et monde politique local semblent se resserrer à l'occasion d'un combat mené en commun, la lutte contre la partition de l'université en 1976. Comme nous avons pu l'observer en étudiant le mouvement d'agitation de 1976, il s'opère à l'occasion de cette lutte un rapprochement entre les structures étudiantes et les partis politiques, notamment le PC et le PS. Si on ne peut pas parler d'une totale « synergie » entre jeunes et « adultes », loin de là, le mouvement de 1976 ouvre au plan local une nouvelle période faite de dialogue et de rencontres entre les deux « sphères ». Ce rapprochement, loin d'être total et unanime, semble particulièrement probant quand on évoque les relations entre militants PS et militants OCI. Si, du côté du PC, le milieu étudiant et lycéen local est toujours perçu comme un « terrain difficile », voire hostile, la vision de la fédération PS est plus contrastée. Il existe en effet, à Clermont-Ferrand comme à l'échelle nationale, une volonté de rapprochement entre le PS et les structures d'extrême gauche. Ce mouvement se concrétise notamment lors du congrès de réunification de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, au sein de laquelle les socialistes prennent une place importante. Le lien entre PS et lambertistes ne fait d'ailleurs que se renforcer au fil des années et des luttes, comme le montre la participation active des militants de l'AGEC à la campagne présidentielle de 1981, pendant laquelle les lambertistes multiplient les campagnes d'affichage et de tractage. Ce rapprochement aboutit à l'entrée d'une grande partie des lambertistes au PS en 1986, conduits localement par Alain Bussière, qui prend par la suite d'importantes responsabilités au sein de la fédération du Puy-de-Dôme, illustrant bien « l'assimilation » des lambertistes au parti. On voit donc qu'à l'échelle locale, le contexte politique et la situation particulière des groupes étudiants et lycéens ne font qu'exacerber les évolutions structurelles remarquées à l'échelle nationale, avec des nuances

importantes, notamment entre 1976 et 1981. Il faut d'ailleurs noter que les tensions existantes avec le milieu politique sont « rejouées à l'échelle syndicale ».

2 – Syndicats « jeunes » et syndicats « adultes » : une entente impossible ?

Depuis les années 1950, les relations entre syndicats « adultes » et syndicats jeunes se sont multipliées, notamment à l'occasion du conflit algérien. À cette époque, les syndicats étudiants, en l'occurrence l'UNEF, sont considérés par les centrales syndicales comme un « renfort précieux ». Mais déjà, la relative autonomie des structures étudiantes interroge au sein des milieux syndicaux. Ces interrogations, cette « méfiance », s'accroissent durant les années 1960, notamment à cause de l'émergence de courants d'extrême gauche dans le milieu syndical « jeune » et les tensions accumulées pendant près de dix ans s'expriment à l'occasion du mouvement de Mai 68. On observe alors deux positionnements au sein du mouvement syndical français face à l'engagement étudiant et lycéen : une partie des syndicats s'oppose dans un premier temps à tout soutien, position incarnée par la CGT, quand d'autres y semblent plus favorables, en particulier la CFDT. Les positions de chacun en Mai 68, même si elles méritent d'être nuancées, s'affirment par la suite. Mais quoi qu'il en soit, le mouvement de Mai 68 inaugure une période de dialogue entre syndicats « adultes » et mouvement étudiant et lycéen. Il se fait d'abord au cours des « universités populaires » de l'été 1968, dont la création est annoncée le 5 juin 1968 par Jacques Sauvageot¹ ou lors des opérations « portes ouvertes », comme en juillet 1968 à la faculté de Médecine de Paris, où un meeting rassemble étudiants et travailleurs². La première expérience « d'université critique et populaire » a lieu à Strasbourg au début du mois de juillet 1968 et les participants y élaborent un « nouveau système de gestion de l'économie »³. Du 6 au 19 août 1968, se déroule « l'université populaire d'été de Montpellier » : organisée par l'UNEF et la CFDT, elle rassemble étudiants et travailleurs dans des débats et des spectacles⁴. L'« université populaire d'été » de Grenoble a lieu elle du 14 au 26 août 1968 : malgré un « démarrage difficile » et l'absence des enseignants grenoblois, les étudiants et les travailleurs préparent activement les « luttes à venir »⁵. Le dernier rassemblement de ce type a lieu à Paris du 3 au 15 septembre 1968 : l'UNEF organise des meetings, des cycles de séances de travail sur différents thèmes, un

¹ « Les universités d'été », *Le Monde*, 7 juin 1968.

² « Opération portes ouvertes à Paris », *Le Monde*, 3 juillet 1968.

³ Bertrand Girod de l'Ain, *Le Monde*, 9 juillet 1968.

⁴ Roger Mehl, « À l'université d'été de Montpellier », *Le Monde*, 8 août 1968.

⁵ Jacques Tournouer, « Deux universités populaires d'été », *Le Monde*, 20 août 1968.

« atelier d'expression libre » et « un atelier cinématographique », pour « renouer les relations étudiants-travailleurs »¹. On observe, à travers ces rencontres, que la CFDT est le syndicat qui entretient les plus fortes relations avec l'UNEF, ce qui s'explique par la présence des ESU à la tête du syndicat étudiant. La scission de l'UNEF au début des années 1970 ouvre une nouvelle période dans les relations « intersyndicales ». D'un côté, la création de l'UNEF-Renouveau signe le rapprochement entre une partie du mouvement jeune et la CGT. De l'autre, l'UNEF-Unité Syndicale se trouve plus « isolée », soutenue seulement par des « fractions » de la CFDT ou de FO. Mais là encore, il convient de distinguer deux niveaux d'analyse. À la tête des syndicats, les relations entre jeunes et adultes sont nombreuses, les contacts quasi quotidiens et les actions communes possibles. Du côté de la « masse » étudiante et lycéenne, la situation est plus nuancée. Les réticences vis-à-vis des centrales syndicales sont nombreuses et la peur de la « récupération » semble prévaloir, ce qu'on observe clairement lors des mobilisations des années 1970. Les réserves face à la tutelle syndicale « adulte » ne font que s'amplifier à la fin de la décennie. Comme l'ont montré Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, en même temps que se développe un « rejet moral de la politique », naît une indifférence, sinon une hostilité, à l'égard du syndicalisme². Pour la « masse », le monde syndical est un univers « trop politisé » et peu à l'écoute des demandes concrètes. Pour beaucoup, le monde syndical est « héritier des groupes politiques » et l'on critique les discours trop idéologiques, la faiblesse des propositions, l'indifférence aux « problèmes immédiats et concrets », l'absence de démocratie interne et une orientation centrée sur des questions de politique générale. Ainsi, au fil des années, se développe une image négative du militant syndical dans les milieux étudiants et lycéens : l'engagement syndical est parfois perçu comme une « perte de libre-arbitre »³ et une certaine agressivité vis-à-vis des militants syndicaux, jeunes ou adultes, est visible. Pour Jean-Michel Denis, on peut même parler pour les jeunes d'une « extériorité » aux syndicats, qui s'exprime par le développement des coordinations, reflétant selon lui « la prépondérance de l'individuel sur le collectif »⁴. Cette évolution structurelle, qui accompagne un mouvement de « désyndicalisation » général dans les années 1970 et 1980, semble culminer côté étudiant et lycéen en 1986 : la jeunesse, qui « ouvre une brèche » en mettant en avant la démocratie directe, est relayée très rapidement par les infirmières, les cheminots ou les enseignants, qui s'approprient le système d'assemblées générales, de délégation et de coordination. Ceci est

¹ « À Paris, une université populaire fonctionnera du 3 au 15 septembre », *Le Monde*, 24 août 1968.

² D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 222.

³ *Ibid.*, p. 204.

⁴ J.-M. Denis, *op. cit.*, p. 47.

perçu comme une « défiance » à l'égard des directions syndicales¹. À la petite échelle, il semble donc qu'il faille bien parler d'une distanciation progressive entre syndicats « adultes » et mouvement étudiant et lycéen.

À l'échelle locale, l'évolution des relations entre les syndicats et le mouvement étudiant et lycéen semble plus complexe. La place faite aux lambertistes au niveau local est le facteur majeur de cette différenciation. En effet, avant même le mouvement de Mai 68, on observe à Clermont-Ferrand une prise de distance entre les syndicats de travailleurs et le principal syndicat étudiant local, l'AGEC. Le groupe, dominé par la FER, trouve en effet peu de relais dans les milieux syndicaux locaux et suscite même une certaine animosité, notamment au sein de la section départementale de la CGT qui soutient les « opposants » au bureau AGECE. Cette animosité, déjà visible pendant les manifestations contre les ordonnances sur la Sécurité sociale en décembre 1967 et en Mai 68, ne fait que s'accroître dans les mois qui suivent. D'un côté, de nombreux syndicats, CGT en tête, dénoncent l'attitude des lambertistes qu'ils accusent de se maintenir à la tête de l'AGECE de façon illégale. Ils condamnent la violence exercée par les membres de la tendance et œuvrent à « rétablir » les groupes tels l'UEC ou l'UNEF-Renouveau, en apportant soutien logistique et humain. De l'autre, la direction de l'AGECE ne cesse de critiquer les positions des « staliniens », qui selon elle ont oublié la défense des travailleurs et de la jeunesse scolarisée au profit d'ambitions individuelles ou collectives. Les attaques réciproques sont ainsi nombreuses pendant la première partie de la période. On pourrait multiplier les exemples de tracts syndicaux dénonçant « l'agitation gauchiste » dans les facultés clermontoises et de tracts étudiants s'attaquant à la « collusion CGT/patronat ». Par exemple, en février 1969, l'AGECE adopte une motion dans laquelle elle dénonce « l'œuvre » des syndicats de travailleurs au plan local : pour le syndicat étudiant, si le monde ouvrier « connaît et comprend mal l'enjeu de la bataille universitaire », cela est dû à l'isolement des organisations syndicales et à leur refus de soutenir les étudiants². L'AGECE lance donc un « travail de contre-information » et se fixe pour objectif d'obtenir « l'unité étudiants/travailleurs [...] contre l'exploitation capitaliste »³. Cette motion montre bien que les lambertistes poursuivent leur « orientation ouvriériste », ce qui est à l'origine de fortes tensions avec les « grands » syndicats qui voient dans ce choix stratégique une concurrence dangereuse, notamment en

¹ Daniel Bensaïd et Alain Krivine, *Mai si ! Rebelles et repentis*, 68-88, Paris, éd. La Brèche, 1988, 221 p., p. 159.

² « Lutttes étudiantes, lutttes ouvrières », Motion AGECE votée par le Collectif National UNEF, 23 février 1969, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

terme d'influence sur les jeunes ouvriers. De son côté, la CGT maintient ses distances vis-à-vis de l'AGEC, dont elle ne cesse de dénoncer les actions. Par exemple, lors du mouvement de février 1970, la section départementale de la CGT refuse de participer aux réunions intersyndicales « convoquées par l'AGEC ». Pour les cégétistes, leur refus s'explique par l'absence de consultation mais surtout par la « prise de contrôle du mouvement par un comité de grève inconnu, anonyme et irresponsable »¹. Le syndicat ouvrier va même plus loin dans son attaque. Il dit refuser d'être lié aux « organisations gauchistes, AJS, trotskistes, anarchistes et autres qui ont tenté de l'extérieur et de l'intérieur de démolir la CGT (sans y réussir d'ailleurs) ». Le syndicat refuse « que l'UNEF ne se dilue dans un comité de grève fantôme servant à faire avancer des mots d'ordre aventuristes » et refuse donc « d'apporter une caution et d'être prisonnière d'un quelconque comité de grève ». La section CGT appelle les « syndicats d'enseignants, de parents d'élèves » à reprendre en main le mouvement, au détriment du comité de grève créé par l'AGEC, et ainsi écarter les « mots d'ordre provocateurs et aventuristes »². On voit donc, à travers ces quelques prises de position, que les relations entre syndicats ouvriers et syndicats étudiants sont des relations tendues, une tension qui s'observe à un autre niveau après le printemps 68.

En effet, si les syndicats étudiants locaux entretiennent des relations difficiles avec les organisations syndicales traditionnelles, leurs échanges avec les syndicats enseignants sont aussi complexes. Par exemple, début 1969, à l'occasion des élections universitaires, l'AGEC, qui prône l'abstentionnisme, demande par voix de tracts le soutien des syndicats enseignants. Le SNESup décline l'offre, comme le SNAU, dont les dirigeants locaux se montrant particulièrement « virulents » vis-à-vis des leaders étudiants. En effet, le SNAU déclare accepter la participation car « les conditions de travail en dépendent » et il se dit « en état de légitime défense contre les listes d'étudiants conservateurs téléguidés par les mandarins de l'enseignement supérieur »³. Le SNAU ne se contente pas d'un simple refus dans sa réponse. Il condamne fermement l'attitude des « anti-participation », accusés d'engendrer des violences dans les facultés : « leur fanatisme et leur intolérance les font honnir dans le personnel des cadres jusqu'aux femmes de ménage ». La section départementale SNAU reprend d'ailleurs les arguments développés par Jean Gorrelain, un des dirigeants de la FEN : « Ce n'est pas à l'UNEF, grande donneuse de leçons publiques s'il en fût, à reprocher aux

¹ Lettre de l'UD-CGT à l'Amicale de Lettres, 25 février 1970, Archives de l'AGEC. Voir annexe 1, Annexes au Chapitre VII.

² *Ibid.*

³ Réponse de la FEN-SNAU à l'UNEF, 13 mars 1969, Archives de l'AGEC.

autres syndicats quelque ingérence dans ses affaires. Si à chaque fois que des commandos d'étudiants se réclamant de l'UNEF prétendent imposer la grève ou l'action à des camarades de ma catégorie je devais adresser une protestation indignée, les classeurs de la rue Soufflot ne suffiraient pas à les contenir »¹. On observe, dans ces propos, plus qu'une simple hostilité : un jugement sans concession est porté sur l'UNEF et ses « pratiques », et le leader syndical montre un certain mépris vis-à-vis des leaders étudiants. On observe le même type d'échanges en l'UNEF et le SNESup. En février 1971, l'AGEC, qui affirme soutenir l'appel du SNESup à une semaine d'action, demande au syndicat enseignant des « éclaircissements » sur sa mise à l'écart de l'intersyndicale. En effet, le syndicat étudiant dit regretter que le SNESup n'ait « pas cru bon d'accepter de [le] recevoir », ce qui traduit selon lui « une position politique précise étrangère aux intérêts du mouvement syndical »². L'AGEC s'étonne également que dans la « plate-forme revendicative, il n'y ait pas un seul mot relatif aux revendications des étudiants », et demande au SNESup une entrevue « afin d'harmoniser l'action nécessaire et générale »³. On observe donc qu'au niveau des directions syndicales, l'entente est difficile à obtenir entre enseignants et étudiants clermontois, et là encore, la domination syndicale des lambertistes semble être à l'origine des dissensions. Cependant, les divergences politiques peuvent être surmontées à l'occasion de diverses mobilisations, qui concernent aussi bien l'enseignement secondaire et supérieur que des questions de société.

Durant les « années 68 », si on n'observe pas de convergence totale – loin de là – entre le mouvement étudiant et lycéen et les syndicats « adultes », une unité peut se réaliser autour de problèmes « concrets ». C'est ce que nous avons par exemple observé lors de la mobilisation pour la « défense » des bibliothèques clermontoises. C'est également le cas en novembre 1970 lors la création d'une intersyndicale des sections SNESup Lettres et Sciences, de la section académique du SNES, de la section SNES-IREPS, des comités UNEF-Lettres et Sciences et de l'AGEC⁴. La création de cette intersyndicale est liée à la parution du budget académique 1971 qui, selon les syndicats, « va à l'encontre de l'intérêt de l'enseignement public »⁵. L'unité étudiants/enseignants peut donc se réaliser, malgré des divergences politiques entre les directions syndicales, mais l'unité ne perdure souvent pas au-delà du

¹ *Ibid.*

² Lettre du bureau AGECE à la Fédération départementale du SNESup, 3 février 1971, Archives de l'AGECE.

³ *Ibid.*

⁴ Lettre des sections SNESup Lettres et Sciences, section académique SNES, section SNES-IREPS, Comités UNEF Lettres et UNEF Sciences, AGECE, au Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, 5 novembre 1970, Archives de l'AGECE.

⁵ *Ibid.*

temps de l'action. C'est ce qu'on remarque encore en 1973 à l'occasion du mouvement « contre la vie chère ». Ce mouvement est l'occasion d'un rapprochement – tout du moins dans les apparences – entre l'AGEC et le milieu syndical local. Le 24 novembre 1973, le président de l'AGEC reçoit un courrier de l'UD-CGT, dans lequel le syndicat demande la participation de l'UNEF à la campagne intersyndicale « halte à la vie chère »¹ et le soutien à l'appel à la grève générale lancé par la CGT, la CFDT, la FEN, le PC, le PS et les RG. Selon l'UD-CGT, « l'ensemble de la jeunesse des villes ou des campagnes, des usines, des bureaux, magasins, administration, lycées, collèges, facultés, est concernée par cette action »², ce qui justifie son appel au syndicat étudiant qui reste le principal « levier » de mobilisation dans les lycées et les facultés de Clermont-Ferrand. L'AGEC est ainsi conviée aux réunions intersyndicales et signe « l'accord du 21 novembre », qui porte sur la rédaction d'un tract unitaire appelant à une journée nationale de grève le 6 décembre, à la tenue d'une journée d'information dans les entreprises, lycées et facultés, à une grève de 24 heures le 5 décembre et à la rédaction d'un communiqué commun diffusé dans le journal *La Montagne*³. Aussi, le 6 décembre 1973, les leaders AGECE défilent côte à côte avec les représentants CGT, CFDT, FEN, PS, PC, MRP, UFF, FGR – Fédération Générale des Retraités, FDL – Fédération Départementale du Logement, FNMIP – Fédération Nationale des Malades Infirmes et Paralysés. La présence des lambertistes en tête de cortège mérite d'être soulignée d'abord par son caractère exceptionnel mais aussi car elle est ensuite utilisée par le syndicat étudiant comme le signe d'une reconnaissance officielle face aux acteurs du mouvement social local. Même si cette idée de « reconnaissance » mérite d'être nuancée, ces événements montrent que le mouvement lycéen et étudiant est perçu comme un renfort utile voire nécessaire au mouvement social. Cette idée, encore rejetée par certaines directions syndicales, va peu à peu se renforcer au fil des mois, sous l'effet de plusieurs facteurs.

Au milieu des années 1970, on assiste à un rapprochement entre les syndicats locaux et le mouvement étudiant et lycéen qui passe par « l'acceptation » de la direction AGECE. Longtemps mis à l'écart et critiqués pour leur « virulence », les lambertistes sont progressivement « intégrés » au jeu politique et syndical local. Cette intégration, commencée au début des années 1970, progresse lors du mouvement de 1976 contre la partition de l'université. Bien que des tensions et des divergences – notamment concernant les modalités

¹ Lettre de l'UD-CGT au président de l'AGECE, 24 novembre 1973, Archives de l'AGECE. Voir annexe 2, Annexes au Chapitre VII.

² *Ibid.*

³ Lettre de l'UD-CGT au président de l'AGECE, 27 novembre 1973, Archives de l'AGECE.

d'action – persistent pendant le mouvement, l'unité entre le syndicat étudiant, les syndicats enseignants et les syndicats des personnels se maintient, même après l'appel à la reprise des cours lancé par le SNESup et l'UNEF-Renouveau au niveau national. Cet appel, qui n'a que peu d'impact au plan local où la mobilisation s'est construite autour de la partition et en soutien à Paul Mallet, n'ouvre pas une nouvelle période de division, bien au contraire. Comme le confirment plusieurs témoignages, le mouvement d'agitation lié à la partition fait au contraire naître une période de dialogue entre l'AGEC et les autres syndicats, dialogue qui continue durant l'année 1976-1977 avec les tentatives d'annulation de la décision du Secrétariat d'État aux universités. Par la suite, l'AGEC se rapproche encore des milieux militants « traditionnels », notamment après le « retour » de membres du PS en son sein, et plus encore avec la campagne présidentielle de 1981, à laquelle participent activement les militants AGEC. Ainsi, durant les années 1980, on observe au plan local un « double mouvement » apparemment paradoxal : d'un côté, les leaders du mouvement étudiant et lycéen, longtemps marginalisés sur la scène politique et syndicale locale, sont peu à peu « intégrés » et reconnus alors que dans le même temps, la « masse » étudiante et lycéenne manifeste de plus en plus de réticences vis-à-vis de cette sphère politique et syndicale. On observe donc ici une contradiction puisqu'à l'échelle des organisations, Clermont-Ferrand semble « en opposition » avec le schéma national alors qu'à l'échelle des mouvements, local et national convergent, une convergence également visible dans le rapport aux médias.

3 – Les médias face à l'agitation étudiante et lycéenne

Au cours de la période 1968-1986, la relation entre les médias et les mouvements de jeunesse évolue de façon nette, sous l'effet de plusieurs facteurs, à commencer par l'évolution du monde médiatique et les transformations du mouvement étudiant et lycéen. Mai 68 marque une première rupture dans le traitement médiatique des mouvements de contestation. Jusque là reléguées aux pages « faits divers » ou « éducation », les actions étudiantes et lycéennes trouvent pendant le printemps 1968 un réel écho. Mais comme l'a montré Robi Morder, le traitement du mouvement par la presse et la télévision est lacunaire. Selon lui, le premier problème est le développement par les médias de l'image d'un « mai étudiant, parisien, fait de barricades et de manifestations »¹, et ce au cœur même des événements. De plus, après les semaines de contestation, les médias développent une image « partielle » du mouvement, dont

¹ Robi Morder, « Nécessité de nouveaux regards sur Mai 68 à l'heure des commémorations médiatiques », *Les Cahiers du GERME*, n° 7/8, 2^e-3^e trimestres 1998, pp. 4-7, p. 4.

les effets ne seraient que culturels et les acteurs, cette « génération 68 », réduits « à quelques personnes qui ont réussi ». Pour Robi Morder, la représentation médiatique du mouvement est aussi partielle. Selon lui, le « visible » occulte « l'essentiel », c'est-à-dire le fait que 1968 soit « l'année des étudiants dans le monde », que la crise de 1968 soit une crise multisectorielle, sociale et politique, que le mouvement soit le plus ample mouvement social connu par le pays, avec plus de neuf millions de grévistes et qu'il ait entraîné un « vide du pouvoir politique »¹. L'idée d'un traitement « réducteur » des événements de Mai 68 a été largement reprise depuis, notamment à l'occasion des célébrations du quarantième anniversaire des événements. Cependant, même si le mouvement de 1968 mérite une nouvelle analyse, il ouvre une période durant laquelle l'agitation étudiante et lycéenne reste aux centres des interrogations médiatiques. Ceci est notamment visible à travers le « maintien » de la rubrique « Agitation » dans le journal *Le Monde*, qui traite essentiellement des événements survenus dans les lycées et les universités entre 1968 et 1973. Mais durant ces années, le traitement médiatique de « l'agitation » reste, comme en Mai 68, lacunaire : l'essentiel des faits relatés concerne les facultés de la région parisienne et les grands lycées parisiens. Le mouvement étudiant et lycéen est souvent réduit aux actions et déclarations des directions syndicales, notamment des UNEF. Néanmoins, malgré les défauts de ce traitement, la médiatisation des mouvements d'agitation permet, dans une certaine mesure, une « popularisation » des luttes auprès de la population, c'est pourquoi les syndicats étudiants et lycéens – UNEF et UNCAL en tête – utilisent les médias en multipliant les communiqués de presse ou les déclarations « fracassantes ». Durant les « années 68 », le mouvement étudiant et lycéen a donc un réel écho médiatique. On note également que le traitement des mouvements est en grande partie lié aux « lignes politiques » des rédactions, comme peuvent l'illustrer les différences de « ton » entre *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Humanité* ou encore *Libération*. À partir du milieu des années 1970 – dès 1973 et plus encore après 1976 – le mouvement étudiant et lycéen perd peu à peu ses « relais médiatiques ». Les articles – ou émissions télévisées – sur les mouvements de contestation se font plus rares. Dans les grands quotidiens nationaux, les quelques articles sur l'agitation ne concernent presque plus que la seule région parisienne, qui devient dans la représentation médiatique le dernier « bastion » des contestataires étudiants et lycéens. On peut d'ailleurs penser qu'il y a un lien entre le changement de traitement médiatique de la question et l'évolution de la représentation sociale du mouvement étudiant et lycéen : l'émergence de la notion de « bof génération » correspond clairement à cette période où

¹ *Ibid.*

l'agitation étudiante et lycéenne perd sa visibilité médiatique. Ce mouvement, entamé dans les années 1970, s'amplifie durant les années 1980 : les informations sur les mouvements de contestation – pourtant bien réels – sont quasi inexistantes et il faut parfois attendre plusieurs semaines de « lutte » pour que la presse nationale se fasse l'écho des événements, comme on peut le voir en 1980 et 1983. Cependant, un nouveau basculement a lieu en 1986 : pendant le mouvement de novembre et décembre 1986, les médias « réinvestissent » les lycées et les universités et offrent une tribune à la mobilisation. Ceci est dû à un double mouvement : d'abord les médias trouvent dans les nouvelles formes de mobilisation un sujet « intéressant » ; ensuite, du côté des contestataires, les médias sont pensés comme « utiles » au mouvement, comme l'illustre la création de « commissions relation médias » dans les facultés en lutte. Le renouveau des rapports entre médias et mouvement est visible dans l'hyper-médiatisation d'Isabelle Thomas, « égérie » du mouvement, qui multiplie les interviews et les couvertures de journaux. Mais le mouvement de 1986 illustre aussi la difficulté des relations entre les deux sphères : les représentations du mouvement sont engagées et l'idée d'une « instrumentalisation » de la contestation au profit des sphères politico-médiatiques se développe, comme l'illustre l'éviction progressive d'Isabelle Thomas de la tête du mouvement. On voit donc que l'histoire des relations entre les médias et le mouvement étudiant et lycéen recoupe clairement l'histoire des représentations : surmédiatisés après Mai 68, les contestataires étudiants et lycéens sont progressivement « oubliés » par les médias au milieu des années 1970, jusqu'en novembre et décembre 1986, où ils « ressurgissent » à la une des journaux.

D'un point de vue local, la médiatisation des mouvements étudiants et lycéens se fait essentiellement par le biais du quotidien local *La Montagne*. Or, il apparaît assez nettement que le journal est « réticent », sinon hostile, vis-à-vis des contestataires. Tout d'abord, le mouvement de Mai 68 à Clermont-Ferrand « peine » à trouver un écho médiatique : ce n'est qu'à partir du 7 mai, date de l'entrée des syndicats « adultes » dans la contestation, que le mouvement est pour la première fois évoqué, alors qu'il a débuté depuis plusieurs jours dans les facultés clermontoises. Ensuite, pendant le mouvement de 1968 et durant de nombreuses années, les actions étudiantes et lycéennes sont soit « oubliées », soit « minorées » par le quotidien. Les syndicats n'ont que peu d'interactions avec les journalistes de *La Montagne*, et ils se contentent souvent d'envoyer des communiqués de presse. Il faut attendre 1976 et le mouvement contre la partition pour voir la situation universitaire locale faire la une du journal. Mais une fois de plus, les étudiants et les lycéens clermontois semblent « mis de

côté » puisque l'essentiel des informations publiées concerne la « gestion » de l'université et les interviewés sont les deux « opposants » d'alors, Paul Mallet et Robert Kohlmüller¹. Après 1976, hormis quelques articles sur la situation du CUST, *La Montagne* reste relativement silencieuse sur les événements universitaires ou les mouvements lycéens. Il faut attendre 1983 pour voir réellement les étudiants à nouveau réapparaître dans les colonnes du quotidien. Et il faut noter, pour ce mouvement de 1983, un changement de regard porté sur le mouvement étudiant. D'abord, les actions étudiantes sont relayées dès les premières heures du mouvement. Ensuite, on note un changement de « ton » sur l'agitation, qui devient le signe d'un malaise et non plus d'une « manipulation politique », comme on pouvait le lire en 1968 ou 1973. Enfin, si la différence de traitement médiatique montre une certaine orientation politique du journal, elle doit aussi beaucoup à « l'œuvre » des étudiants en Médecine : durant leur mouvement, ces derniers invitent les journalistes locaux à venir observer leurs actions – lâchers de souris, consultations gratuites – avec pour objectif de médiatiser un mouvement « limité » et populariser la lutte auprès de la population. Avec le mouvement de 1986, le quotidien local semble, comme la presse nationale, « renouer » avec les étudiants et les lycéens. Même si le journal reste « critique », il offre une tribune aux leaders du mouvement, interviewés à plusieurs reprises. Il faut souligner qu'à l'échelle locale, les médias ne relaient que trop rarement les événements survenus dans les lycées et les facultés. L'absence de continuité dans l'analyse empêche toute appréhension « globale » de la situation universitaire ou « lycéenne ». Néanmoins, cette situation oblige les contestataires à développer leurs propres moyens d'information, qui sont autant d'outils de « popularisation » des mouvements et restent des sources précieuses pour l'histoire du mouvement étudiant et lycéen clermontois. L'effort particulier des étudiants et des lycéens en matière de diffusion de l'information montre qu'il existe une « constante », valable de 1968 à 1986 : la volonté d'éviter l'isolement et, dans une certaine mesure, d'étendre l'agitation à d'autres secteurs.

C – Une jeunesse isolée ?

Compte tenu des rapports tendus entretenus entre le mouvement étudiant et lycéen et les acteurs du mouvement social, on pourrait penser que le mouvement jeune reste, à quelques exceptions près, relativement isolé. Cependant, comme l'ont illustré plusieurs grands mouvements de contestation, la jeunesse étudiante et lycéenne reçoit le soutien, individuel

¹ Voir chapitre V. Pour plus de précisions, voir l'important dossier de presse sur le mouvement de 1976 disponible dans le fonds de l'AGEC.

ou collectif, d'autres acteurs importants du système éducatif et du monde politique et syndical. De plus, le mouvement étudiant et lycéen présente la particularité d'être « en mesure » de s'attirer une certaine sympathie de l'opinion publique, comme a pu le montrer le déroulement du mouvement de Mai 68. Il convient donc de s'interroger sur les processus qui engendrent les « ralliements », à l'échelle nationale comme locale.

1 – Dans les établissements scolaires et universitaires

Pour les étudiants et les lycéens, la première étape de l'extension de la contestation ou la « diffusion » des revendications se déroule « en interne », c'est-à-dire au sein des lycées et des universités, lieux privilégiés de l'expression de l'autorité des adultes sur la jeunesse. Dès les années 1960, les jeunes, et plus particulièrement les lycéens, s'opposent aux structures des établissements, jugées comme on l'a vu trop rigides et autoritaires, ne permettant pas de dialogue, d'expression « démocratique », entre professeurs, élèves, administration et parents¹. Le lycée est perçu comme une « instance de normalisation », notamment à cause des règlements intérieurs et des nombreux « interdits », symboles du « lycée caserne »². Avec Mai 68, une « libéralisation » de la vie interne des lycées s'opère et un dialogue semble s'instaurer, notamment entre élèves et enseignants. Ceci est visible dans la reconnaissance institutionnelle « locale » des lycéens – et pas national, ce qui explique qu'il n'y ait pas de négociations entre lycéens et pouvoirs publics – à travers la présence de délégués aux conseils de classes ou aux conseils d'administration. Néanmoins, le dialogue instauré dans ces conseils est de fait limité par la présence de représentants de l'administration, qui gêne l'expression des revendications lycéennes et explique le désintérêt grandissant quant à ses structures. Il faut noter que malgré l'absence d'institutionnalisation des relations enseignants/élèves, ces dernières sont réelles et nombreuses. Elles ne font d'ailleurs que se renforcer tout au long de la période sous l'influence de deux mouvements parallèles : d'abord, comme nous avons pu déjà l'observer, la perception lycéenne du monde enseignant évolue, permettant un premier rapprochement ; ensuite, le regard du monde professoral porté sur la population lycéenne, et plus globalement la jeunesse, évolue également, ce qui encourage le rapprochement déjà à l'œuvre. Ainsi, on assiste entre 1968 et 1986 à une « pacification » des rapports entre lycéens et enseignants, visible dans les mouvements de la fin des années 1970 concernant les

¹ Ceci est notamment visible dans l'ouvrage des CAL de 1968 (Comités d'action lycéens, *Les lycéens gardent la parole*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Politique », Paris, 1968, 190 p.) qui demande la mise en place d'une réelle concertation entre tous les « acteurs ».

² M. Zancarini-Fournel, *op. cit.*, p. 27.

conditions de travail et plus encore en 1986, mouvement pendant lequel les lycéens travaillent à obtenir le soutien de leur professeurs, pensé comme un « facteur légitimant ». L'enseignant, plus qu'un simple « soutien » aux mouvements, peut aussi apparaître comme un « leader » ou un « compagnon ». Nombre de rapports de police insistent ainsi sur le rôle de professeurs dans la diffusion d'idéologies, comme nous avons pu le voir au lycée Blaise Pascal au début des années 1970. Et les enseignants peuvent également devenir « l'objet » de mouvements de solidarité : c'est ce qu'on observe en septembre 1969 à l'occasion de l'affaire Gabrielle Russier à Aix-en-Provence ; en décembre 1970 avec « l'affaire Do Chi Chuong » au lycée Rodin de Paris ou encore en décembre 1972 en Franche-Comté avec « l'affaire Mercier ». Il existe donc un « sentiment de proximité » entre certains enseignants et les lycéens, dû à des contacts quotidiens et, parfois, à une « proximité idéologique », ce qui donne lieu à des mouvements de soutien qui s'affranchissent des frontières syndicales et politiques. Le même phénomène est visible dans la relation entre lycéens et surveillants. En effet, les « maîtres d'internats » et « surveillants d'externats » sont en contact quotidien avec les lycéens. De plus, du fait de leur jeune âge, ils ont une proximité plus forte avec les lycéens que les enseignants, d'autant que nombre d'entre eux sont encore étudiants et, pour les plus engagés, ils côtoient les « leaders lycéens » à l'occasion de certaines mobilisations. De cette proximité naissent d'importants mouvements de soutien, comme nous avons pu le voir à Clermont-Ferrand à travers « l'affaire Pétauton », surveillant en lycée dont la suspension crée un certain émoi dans la population lycéenne. Néanmoins, l'absence de structuration des MI-SE empêche une réelle « jonction » entre lycéens et surveillants. Ce sont davantage les étudiants – fournissant l'essentiel des « troupes » de MI-SE – qui soutiennent les actions engagées par cette « sphère » particulière. C'est ce que nous observons par exemple début 1987, après le mouvement contre la loi Devaquet : un projet de circulaire de René Monory sur le statut des « pions », qui renforce le pouvoir des chefs d'établissements en matière de recrutement et d'encadrement, entraîne un important mouvement d'agitation commun « étudiants/pions » à Clermont-Ferrand notamment. Un « Comité des pions en lutte » est créé sous le parrainage de l'AGEC et sa plate-forme de revendications – qui vise à éviter aux étudiants « d'aller vendre [leur] mérite au porte à porte, pour bénéficier d'un poste toujours plus précaire » – montre la proximité des deux « mondes » : elle demande le retrait du projet, l'extension à tous les étudiants employés par le Ministère de l'Éducation Nationale du statut de surveillant d'externat à temps plein et la création massive de bourses et de « postes d'étudiants-

surveillants »¹. Enfin, concernant les lycéens, un dernier « interlocuteur » doit être évoqué : les parents d'élèves. Au niveau « organisationnel », on observe globalement deux attitudes distinctes face au mouvement lycéen : d'abord, certains manifestent une certaine « réticence » à l'égard des mouvements d'agitation, tendance incarnée par la PEEP ; d'autres expriment un sentiment de proximité, notamment la FCPE. Néanmoins, si des actions communes sont possibles, elles restent souvent limitées aux « grands » mouvements de contestation, comme nous avons pu le voir en 1968 ou 1986, ou aux mouvements liés aux conditions de travail. Le soutien des parents d'élèves, aussi réel soit-il, est cependant difficile à « saisir » puisqu'il évite souvent les « canaux organisationnels » et s'apparente au soutien de « l'opinion ».

À l'Université, les relations entre étudiants et enseignants semblent également se « pacifier » durant la période 1968-1986. Dès le mouvement de Mai 68, un dialogue s'instaure, notamment au sein des différentes commissions mises en place. Il faut cependant noter le rôle important des syndicats – étudiants et enseignants – dans ces structures. C'est pourquoi, côté étudiant, on observe une réelle volonté de concertation et surtout d'individualisation des rapports entre enseignants et mouvement étudiant. Cette volonté se remarque à Clermont-Ferrand en octobre 1972, quand le Comité de Lettres appelle les étudiants et les enseignants « à travailler côte à côte [...] et non face à face »². Le soutien des enseignants, hors des cadres syndicaux, est là aussi pensé comme un facteur de légitimation des mouvements d'agitation, ce qu'on voit notamment en 1986 à Clermont-Ferrand où une commission de liaison étudiants/enseignants est créée, avec pour mission de maintenir le « contact » et, si possible, obtenir des soutiens. À Clermont-Ferrand, un autre « groupe » fait l'objet de toutes les attentions des milieux militants : les personnels administratifs et techniques. En effet, compte tenu des positions et de l'orientation ouvriériste de l'AGEC, les personnels de l'université, assimilés à la population ouvrière dans les discours militants, sont considérés comme des « alliés » potentiels du mouvement étudiant. On observe ceci dès Mai 68, quand les étudiants clermontois présents dans les commissions plaident pour l'entrée de ces personnels dans les conseils. Cet état de fait demeure également visible en décembre 1968 lors de manifestations étudiantes visant à protester contre le licenciement d'un ouvrier travaillant au CROUS³, mouvement qui perdure jusqu'en février 1969 et la réintégration de l'ouvrier licencié. Ce mouvement, « récupéré » par l'AGEC qui veut organiser une action

¹ Tract des « Pions en lutte », « Étudiants : pas mendiants », 10 mars 1987, Archives de l'AGEC.

² Lettre du Comité UNEF-Lettres aux enseignants de la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand, octobre 1972, Archives de l'AGEC.

³ « Manifestation de soutien à Clermont », *La Montagne*, 17 décembre 1968.

« massive et compréhensible pour les travailleurs », vise également à étendre les droits des personnels techniques et à obtenir pour eux un local syndical, des ronéos, des photocopieuses et la mise à disposition de secrétaires par l'administration¹. La défense des personnels administratifs et techniques, qui continue pendant toute la période étudiée, est perçue par les milieux militants comme le symbole d'une alliance étudiants/travailleurs et, à chaque grand mouvement de contestation, les étudiants cherchent l'appui de ces personnels, comme en 1986, où une assemblée générale des personnels administratifs et techniques de Clermont II est réunie pour voter une motion de soutien aux étudiants. L'isolement apparent du mouvement étudiant et lycéen est donc à relativiser, bien qu'il soit réel à certaines périodes. Et c'est pour « combattre cette réalité » qu'au cours de la période, étudiants et lycéens cherchent à obtenir l'appui d'autres « figures » importantes, mais aussi celui de l'opinion publique.

2 – L'agitation étudiante et lycéenne face à « l'opinion »

Au cours de la période 1968-1986, on peut relever plusieurs « constantes » au sein du mouvement étudiant et lycéen, à commencer par la volonté d'obtenir un soutien « de poids », celui de l'opinion. Cet aspect est clairement une « trace » du mouvement de Mai 68, pendant lequel la répression du mouvement contestataire a engendré un courant de sympathie dans la population. Largement appuyé par la population française en 1968, le mouvement lycéen et étudiant est pourtant vite confronté à des difficultés, issues en partie du changement de sa représentation sociale. Perçue comme « justifiée » en Mai 68, l'agitation étudiante et lycéenne devient vite, dans les représentations collectives, le signe d'une hyper-politisation de la « génération 68 » et le sentiment d'un « fossé » entre générations s'installe. Néanmoins, il existe chez les contestataires la conviction que le soutien populaire – sur le modèle de celui accordé en Mai 68 – est un élément primordial à la réussite des mouvements. C'est pourquoi on assiste à de multiples campagnes d'information à destination de la population. À Clermont-Ferrand, un lieu semble privilégié par les étudiants et les lycéens : la place de Jaude. Centre commercial « central », situé à proximité des « lieux de pouvoir locaux » – Mairie, Préfecture, Conseil général et Conseil régional – la place de Jaude est à de nombreuses reprises « investie » par les étudiants et les lycéens pendant les périodes de « lutte ». De nombreuses diffusions de tracts, de journaux y sont effectuées et, au fil des

¹ Tract AGECE, « La répression et les libertés politiques et syndicales », janvier 1969, Archives de l'AGECE.

années, les contestataires sont contraints d'imaginer de nouvelles formes de « participation » pour s'attirer le soutien du public, ce que nous avons vu par exemple avec les compétitions sportives organisées par les étudiants de l'UEREPS. Dans la même optique, on assiste comme à un renouveau du répertoire d'action collective, à l'invention de nouvelles formes d'actions qui visent à s'attirer la sympathie du public : ouverture de péages autoroutiers, plâtrage de parcmètres. Ce type d'actions, visant à « épargner » des dépenses à la population, reçoit généralement un bon accueil. Mais plus que toute forme d'action, la solidarité de la population est engendrée par la répression. Ce phénomène, apparemment à son « apogée » en Mai 68, marque toute la période, jusqu'au mouvement de 1986, durant lequel un vrai « tournant » est signifié par la mort de Malik Oussebine. En effet, si dès novembre 1986 certains évoquent la « fin du conflit de générations », prouvée par la sympathie manifeste du public pour le mouvement, il faut attendre le 5 décembre pour voir réellement l'opinion se mouvoir et, pour une partie d'entre elle, descendre dans la rue aux côtés de la jeunesse. Le refus de la répression apparaît donc comme un facteur majeur dans la « jonction » de la population aux contestataires. Mais les étudiants et les lycéens trouvent également d'autres « voies » pour se rallier le soutien populaire, notamment par l'appel à de grandes figures « tutélaires ».

Une autre « constante » du mouvement étudiant et lycéen est en effet la recherche de l'appui de « personnalités ». Ces dernières, qui peuvent être issues des milieux politiques et syndicaux, de l'intelligentsia, du monde universitaire ou des milieux artistiques, ont deux « vertus » pour les mouvements étudiants et lycéens : d'abord, grâce à leurs prises de position, elles « légitiment » les mouvements ; mais surtout, par leur influence, elles permettent une prise de conscience dans l'opinion publique. Au niveau national, plusieurs grandes figures marquent la période par les liens entretenus avec les jeunes contestataires, à commencer par Jean-Paul Sartre. Ce dernier, dont l'influence intellectuelle est indéniable, est à de nombreuses reprises sollicité lors des mouvements d'agitation et ses prises de position sont attendues et « écoutées », comme en 1973 lors du mouvement contre la loi Debré, pendant lequel il apparaît aux côtés des leaders lycéens. Au plan local, une figure semble « se démarquer » : Roger Quilliot. Maire de Clermont-Ferrand et enseignant à la faculté de Lettres, il prend parti à de nombreuses reprises en faveur des étudiants et des lycéens clermontois. Malgré des divergences nettes avec les leaders AJS de l'AGEC – qui sont largement évoquées

dans ses mémoires¹ – il soutient nombre d’actions engagées par les contestataires, de l’amélioration des transports publics locaux à la lutte contre la partition en 1976. Ses déclarations, largement diffusées, ont un impact important puisqu’elles offrent par elles-mêmes une forme de reconnaissance aux revendications. Il faut tout de même noter que les prises de positions de Roger Quilliot en faveur des mouvements étudiants et lycéens clermontois sont souvent le fruit d’une « stratégie politique », d’une opposition aux gouvernements de droite et aux différents ministres de l’Éducation Nationale, notamment René Haby, ancien Recteur de l’académie de Clermont-Ferrand. Mais si lycéens et étudiants cherchent à obtenir une reconnaissance venue « d’en haut », ils légitiment également leurs actions « par le bas », grâce à une participation active aux mouvements sociaux de leur époque.

Pour la jeunesse contestataire, la « reconnaissance » passe en effet par une participation active aux mouvements sociaux. La solidarité avec le monde du travail, ouvrier comme paysan, est un élément important² dans la construction de l’identité collective, plus particulièrement de « l’identité militante ». S’il faut admettre après 1968 la « fin de la problématique de liaison tendue »³, lycéens et étudiants « sortent » à de nombreuses reprises de leurs établissements pour soutenir les mouvements de contestation. Les conflits dans le monde du travail ont des « échos » dans les lycées et les universités : la mobilisation de la « frange » politisée est importante et l’extrême gauche relaie l’information dans le monde scolaire par des tracts, des affiches, lors de prises de parole, de réunions et de collectes⁴. C’est le cas pour les grèves ouvrières à la Saviem, chez Renault en 1970, au Joint Français en 1972, chez Péchiney, chez Lip en 1973 et dans le Larzac, en faveur des paysans menacés par l’extension d’un camp militaire⁵. Mais la participation des jeunes issus de lycées et de facultés est peu retranscrite par la presse. On observe tout de même un événement intéressant qui confirme ce désir « d’union ». Le 20 novembre 1974, 2 000 étudiants venus de Tolbiac, Censier, Vincennes et Dauphine, manifestent devant le CROUS de Paris⁶. Ils protestent contre l’emploi par le CROUS d’étudiants dans les centres de tri postaux, alors que les agents PTT

¹ Roger et Claire Quilliot, *Mémoires, tome II*, Paris, éd. Odile Jacob, 2001, 550 p.

² Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, L’héritage impossible*, Paris, éd. La Découverte, 2002, 476 p., p. 160.

³ Nicole De Maupéou-Abboud, avec la collaboration du Groupe de sociologie du travail de l’EPHESS, *Ouverture du ghetto étudiant*, Paris, éd. Anthropos, 1974, 388 p., p. 337.

⁴ D. Fischer, *Histoire des étudiants...*, *op. cit.*, p. 443.

⁵ M. Zancarini-Fournel, G. Dreyfus-Armand, R. Frank et M.-F. Lévy (dir.), *op. cit.*, p. 294.

⁶ « Des étudiants pour le tri postal », *Le Monde*, 22 novembre 1974.

sont en grève, et ils refusent « l'utilisation des étudiants comme briseurs de grève »¹. Les jeunes veulent donc garder de bons rapports avec les travailleurs et leurs représentants, ce qu'ils tentent de faire en multipliant les discussions avec eux. À Clermont-Ferrand, les militants étudiants et lycéens « œuvrent » plus particulièrement en direction des ouvriers des usines Michelin, qui représentent une véritable force sociale au plan local. Ainsi, en contournant les directions syndicales, notamment celle de la CGT, ils tentent de rentrer en contact avec cette « masse ouvrière », par des discussions ou des distributions de tracts à la sortie des usines. Un point particulier mériterait d'ailleurs d'être approfondi : la présence d'étudiants « établis » dans les usines de la région. Plusieurs témoignages recueillis semblent confirmer la présence, après 1968, de quelques établis dans les usines de la région dont celles de l'entreprise Michelin. Mais faute d'informations concrètes, il est difficile d'en évaluer le nombre et l'influence. Quoi qu'il en soit, la volonté d'une jonction étudiants/ouvriers, « mythifiée » depuis Mai 68, est une caractéristique du mouvement étudiant et lycéen clermontois, où l'influence lambertiste joue un rôle moteur dans cette stratégie ouvriériste. On a pu entrevoir cet aspect dans le soutien étudiant aux ouvriers de l'usine Ducellier, de la SCFC² ou encore en 1976 lors de la grève des ouvriers de l'usine Mont-Louis pour l'augmentation du point d'indice et pour l'arrêt des mutations « arbitraires ». Après l'occupation de l'imprimerie et l'évacuation des occupants – dont des étudiants et des lycéens – par les CRS, les étudiants de l'AGEC lancent une campagne de « soutien actif » sur le thème « Contre l'ennemi commun, le gouvernement Giscard », et ils effectuent une collecte de soutien en faveur des ouvriers grévistes³. Cette action, qui s'effectue sans « l'assentiment » des sections syndicales de l'entreprise, a pour objectif de placer le mouvement étudiant et lycéen au cœur du mouvement social local, voire dans l'esprit des dirigeants étudiants, s'assurer d'éventuels soutiens en cas de « nouvelle lutte ». Ainsi, entre 1968 et 1986, ce genre d'action se multiplie. Si cette orientation s'explique par les influences politiques et un contexte social particulier, elle trouve aussi ses racines dans les processus de socialisation politique qui, aux échelles nationale et locale, présentent des similitudes.

¹ *Ibid.*

² Tract AGECE, « Manifestation de soutien aux grévistes SCFC », mai 1972, Archives de l'AGECE.

³ Tract AGECE, « L'UNEF avec les travailleurs en grève de l'imprimerie Mont-Louis », février 1977, Archives de l'AGECE.

III – Les parcours militants clermontois, clés d’interprétation du mouvement étudiant et lycéen ?

Entre 1968 et 1986, l’agitation étudiante et lycéenne peut être « lue » à différentes échelles. Malgré des convergences nettes, il est difficile d’appréhender de la même manière les grands mouvements d’agitation – qui entraînent dans la lutte une « masse » étudiante et lycéenne – et ce qu’on peut qualifier « d’agitation quotidienne » – entretenue par les milieux militants. Il est donc nécessaire de clarifier la situation en analysant d’abord les différents « degrés » d’engagement et les processus qui y mènent, pour ensuite observer les formes que prennent les différents types d’engagement et enfin s’intéresser à leurs conséquences sur les individus.

A – L’engagement : un processus complexe ?

Comme nous avons pu l’observer à travers l’étude des différents mouvements qui touchent les lycées et les universités de France entre 1968 et 1986, l’agitation prend des « formes » différentes selon les lieux, les « époques » et les « motifs » de contestation. Mais l’analyse des mouvements d’agitation a également permis de mettre en lumière une réelle diversité du mouvement étudiant et lycéen. Ainsi, si l’on peut parler parfois du mouvement étudiant et lycéen comme d’une réelle force sociale, un mouvement de masse – les exemples de 1968 et 1986 faisant foi – on peut évoquer également, à travers le travail quotidien des militants, la notion de « micromouvement ». Le mouvement étudiant et lycéen est donc un mouvement divers, qui comme nous l’avons vu, peut prendre une ampleur et des formes variables. Néanmoins, que nous parlions des grandes périodes d’agitation ou des « périodes de creux », il faut noter le rôle moteur joué par une avant-garde militante, souvent hyper-politisée qui, par son action quotidienne, permet une réelle continuité d’action.

1 – L’engagement, un phénomène de masse ?

La représentation sociale du mouvement étudiant et lycéen a longtemps « brouillé » la perception du milieu lycéen et étudiant, d’autant plus que dans les mentalités collectives, l’équation « milieu étudiant et lycéen = jeunesse » a longtemps prévalu. Or, il est clair qu’il faut distinguer d’une part la jeunesse étudiante et lycéenne du « reste » de la jeunesse française – qui jusque dans les années 1980 reste majoritaire – et d’autre part le milieu

étudiant et lycéen et les milieux « engagés », que ce soit à long terme – dans une organisation – ou encore à court terme – à l’occasion d’un mouvement de contestation. La jeunesse étudiante et lycéenne, souvent perçue comme l’incarnation de toute la jeunesse, est porteuse d’idéaux propres, « d’opinions particulières »¹, qui en font un groupe à part, s’engageant plus souvent dans les combats sociaux et politiques, idée qu’il faut nuancer en insistant sur la diversité idéologique de cette population. Comme le montre Anne Muxel dans son étude sur *Les jeunes et la politique*, le militantisme est minoritaire dans la jeunesse de 1968 à 1986, concernant à peu près de 2 % des jeunes, et l’engagement diminue même avec l’âge : « la jeunesse n’est donc pas le temps de l’engagement politique et associatif »². Certes, au cours de la période, des idéologies dominent, montrant des « attitudes convergentes », des « valeurs propres » dans la jeunesse³ mais, contrairement à ce que les apparences pourraient laisser entendre, elles ne sont pas l’apanage de « toute » la jeunesse. Il faut donc éviter toute confusion entre la jeunesse d’une part, et les étudiants et les lycéens d’autre part, qu’on croit majoritairement engagés et contestataires. Au sein même de la population étudiante et lycéenne, il convient aussi de distinguer plusieurs niveaux d’engagement. D’abord, il est clair qu’une grande majorité d’étudiants et de lycéens reste, entre 1968 et 1986, en marge des mouvements d’agitation, ne participant à aucune action collective et restant centrée sur un objectif : la réussite scolaire et universitaire. Ensuite, il faut évoquer la « masse » étudiante et lycéenne qui prend part aux grands « combats » de la période – ce sont par exemple les « piétons de Mai » évoqués par Jean-François Sirinelli – et qui donne, par son nombre et son engagement, sa réelle force aux mouvements étudiants et lycéens. Enfin, à un dernier « stade », viennent les étudiants et les lycéens engagés, militants dans des structures politiques et syndicales, ces « 2 % » de la population jeune évoqués par Anne Muxel. Dans l’enseignement secondaire, un faible pourcentage d’élèves s’engage, surtout dans les grands lycées des villes importantes : seulement 5 % des lycéens se disent militants et plus de 55 % se disent totalement indifférents au débat politique en 1972⁴. Cette tendance s’affirme au milieu des années 1970 : les échecs successifs et la démobilisation nuisent au militantisme, qui séduit de moins en moins⁵. Dans les lycées, on parle, après 1975, de « climats » plutôt que d’idéologies et le discours se recentre sur un aspect revendicatif⁶. Les lycéens sont désormais

¹ L. Quesnel, *op. cit.*, p. 267.

² A. Muxel, *Les jeunes et la politique*, *op. cit.*, p. 99.

³ C. Tapia et C. Lange, *op. cit.*, p. 144.

⁴ A. Percheron, *op. cit.*, p. 14.

⁵ P. Ariès, *op. cit.*, p. 121.

⁶ F. Dubet, *op. cit.*, p. 337.

perçus comme les « uncommitteds »¹, les « non-engagés ». L'engagement politique est l'objet de suspicions. La majorité des lycéens refusent toute étiquette et la politique s'apparente pour eux à un métier : l'engagement est un plan de carrière². Le militant perd en partie son prestige et, comme dans les universités, il est souvent accusé d'être récupéré. Il apparaît donc nettement que le mouvement étudiant et lycéen doit, sinon sa « survie », sa continuité à la « volonté » d'une minorité. Ceci est d'autant plus vrai que le mouvement étudiant et lycéen souffre d'une faiblesse structurelle, liée à la condition même des étudiants et lycéens : le « turn-over » rapide des militants. En effet, l'engagement étudiant et lycéen est par nature un engagement éphémère, qui correspond à une situation « transitoire ». Le mouvement étudiant et lycéen est en renouvellement constant et toujours à la recherche de « troupes ». On peut néanmoins noter que les problèmes dus au « turn-over militant » sont parfois contournés par les directions syndicales et politiques, qui maintiennent de façon plus ou moins officielle des « ex » dirigeants à la tête des groupes. Ainsi, il n'est pas rare de voir des leaders étudiants approchant les trente ans ou ayant achevé leurs études depuis plusieurs années. Ce phénomène, largement médiatisé au plan national pendant le mouvement de 1986 – avec de nombreux articles portant par exemple sur David Assouline, dont l'âge et les « fonctions » font l'objet de toutes les hypothèses – n'est cependant pas une « nouveauté » du mouvement de 1986 et n'apparaît pas qu'au niveau des directions nationales. Ainsi, au plan local, on peut citer plusieurs exemples qui illustrent ce phénomène : au début des années 1970, bien qu'ils ne fréquentent plus les bancs de l'université clermontoise, Jean-Louis Roussely et Christian Nény restent les « têtes pensantes » de l'AGEC et gardent le contrôle sur le bureau UNEF ; un de leur successeur, François Pétauton, est lui élu président de l'AGEC alors qu'il est entré depuis peu dans la vie active et enfin, dernier exemple significatif, en janvier 1987, Alain Bussière, président sortant de l'AGEC remplacé officiellement par François Friaud, garde une influence forte sur le groupe dont il est président d'honneur. Ce maintien des « grands dirigeants » à la tête de l'AGEC montre, plus qu'une faiblesse structurelle, que la section clermontoise de l'UNEF est un enjeu important et que les militants ayant « fait leurs preuves » sont préférés à des « novices ». Le maintien d'une mainmise sur l'AGEC est, comme nous l'avons vu, un enjeu essentiel pour les groupes politiques locaux, d'autant plus que contrairement à ce qu'on évoquait plus haut – l'idée d'Anne Muxel que l'engagement politique et syndical ne concerne que 2 % des jeunes – l'engagement au niveau local reste fort. Bien que le militantisme demeure un phénomène « minoritaire », il ne peut être pensé

¹ *Ibid*, p. 333.

² *Ibid*.

comme « marginal » : à Clermont-Ferrand, le taux de syndicalisation des étudiants dans la seule UNEF oscille entre 4 et 9 % entre 1968 et 1986, soit un taux largement supérieur à la moyenne nationale. Si cet engagement notablement plus important est la conséquence d'un contexte politique et social local particulier, on peut également l'attribuer à un autre facteur déterminant dans l'engagement étudiant et lycéen : la présence de grands leaders.

Un des facteurs importants du mouvement étudiant et lycéen est, sans aucun doute, la présence d'un, ou de plusieurs grands leaders, capables à eux seuls d'incarner la défense d'une cause. L'exemple parfait est donné en Mai 68 par Daniel Cohn-Bendit, « Dany le rouge », qui, même si tous les étudiants ne se reconnaissent pas en lui, permet de faire connaître, avec le « mouvement du 22 mars », les doléances étudiantes¹. Mais comme nous l'avons observé, les leaders étudiants de Mai 68 s'éloignent peu à peu de ce milieu, à l'instar de Jacques Sauvageot, dirigeant de l'UNEF en 1968. Le mouvement étudiant perd alors ses représentants légitimes. Si quelques « figures » émergent par la suite, les tensions politiques entre groupes et au sein des groupes nuisent et empêchent d'une certaine façon la naissance d'un « vrai leader ». Cette difficulté est renforcée par le développement de nouvelles formes d'organisation, notamment les coordinations. En effet, si des leaders prennent bien la tête de ces nouvelles structures de mobilisation – nous pouvons par exemple citer Michel Field dont le rôle pendant le mouvement de 1973 contre la loi Debré est indéniable – le caractère même des coordinations empêche ces leaders de s'installer durablement. La structure ne perdure que le temps de la mobilisation et, aussitôt le mouvement terminé, elle se dissout et, souvent, le leader du moment retombe dans « l'anonymat » de son groupe, de sa structure. Il faut attendre la fin des années 1970 et surtout les années 1980 pour que réapparaissent de grandes « figures », des meneurs étudiants, comme Julien Dray. Ce dernier, déjà présent en 1973 dans le mouvement contre la loi Debré, est un militant de la LC « activiste et agitateur ». « Juju », ou « Titus », dirige successivement le secteur jeune de la LC, le MAS, l'UNEF-Unité Syndicale, période durant laquelle il demande la « résurgence de la Grande UNEF », accompagné toutes ces années par une équipe de proches dont Harlem Désir ou Laurence Rossignol². Il est, même s'il reste dans l'ombre, un des grands leaders du mouvement de 1986. Apparaît ici une des caractéristiques du mouvement étudiant – et lycéen : dans la plupart des grands mouvements de contestation, des leaders politiques et syndicaux occupent une place majeure dans la mobilisation. Mais souvent, la « masse » refusant la

¹ Gérard Filoche, *68-98 : histoire sans fin*, Paris, éd. Flammarion, 1998, 366 p., p.163.

² *Ibid.*

« récupération », ces leaders œuvrent dans l'ombre : ils donnent les consignes aux militants « non identifiés », qui les transmettent ensuite lors des assemblées générales ou à l'occasion des différentes réunions. Le témoignage de Nicolas Violle, militant étudiant de Villetaneuse en 1986 est particulièrement significatif : pendant toute la mobilisation contre la loi Devaquet, Julien Dray est présent lors des grands « moments » de mobilisation. Il n'intervient jamais personnellement, ne prend à aucun moment la parole mais il multiplie les consignes par le biais de « petits mots » transmis aux leaders étudiants par des militants « de base ». D'ailleurs, dans les archives conservées par Nicolas Violle, plusieurs notes manuscrites de Julien Dray sont présentes. Côté lycéen, le schéma semble le même : en 1986, Harlem Désir semble organiser la mobilisation par le biais des militants SOS Racisme, qui assurent le rôle de « courroie de transmission » entre la masse et les leaders politiques. Ainsi, on peut donc distinguer, quand on parle du « leadership », deux grandes périodes au sein du mouvement étudiant et lycéen : durant les « années 68 », les leaders étudiants et lycéens sont pris comme modèles, ils sont identifiés par la « masse » qui semble les « suivre » ; à partir du milieu des années 1970 et dans les années 1980, si les leaders politiques et syndicaux gardent leurs prérogatives, ils n'apparaissent que rarement au « grand jour » lors des mobilisations de masse. On peut en grande partie expliquer cette évolution par le rejet grandissant des structures politiques dans la jeunesse, des structures « incarnées » par ces militants.

Au plan local, si on ne distingue pas nettement les leaders lycéens, on observe clairement que plusieurs grandes figures émergent à la tête du mouvement étudiant. Ces leaders, majoritairement proches de l'OCI, se distinguent par une formation théorique très solide, une aisance à la prise de parole en public et une habitude du débat idéologique. Pendant le mouvement de Mai 68, plusieurs grandes figures apparaissent, venant de toutes les tendances politiques, mais c'est réellement pendant les « années 68 » qu'ils se démarquent, se révélant comme des « leaders naturels », ou tout du moins, des interlocuteurs obligés. On peut ainsi citer, par ordre chronologique, Jean-Louis Roussely, Jacques Gallois, François Pétauton, Serge Aubry, Colette Delpic, Michel Doumi et Alain Bussière. Ces derniers, largement écoutés à l'échelle de l'université, semblent aussi faire figure de leaders pour le mouvement lycéen clermontois, qui reste largement « inféodé » aux volontés de l'AGEC. Quoi qu'il en soit, le mouvement étudiant et lycéen clermontois connaît les mêmes processus de structuration que le mouvement « global », une similarité également visible dans les processus d'engagement.

2 – L'engagement étudiant et lycéen, entre héritage familial et prise de conscience individuelle

Il faut effectivement admettre quelques spécificités de l'engagement étudiant et lycéen, mises en lumière par Valérie Becquet notamment, et d'abord l'importance de « l'héritage familial »¹, qui fait parler d'un « chemin socialement préparé »². Qu'ils rejettent ou intègrent les préférences familiales, près de deux tiers des militants étudiants ont des parents engagés, le tiers « restant » étant, lui, souvent impliqué dès le lycée³. Il existe, dans le monde militant, une surreprésentation des enfants de cadres, de personnes exerçant des professions supérieures et d'ouvriers, ceci s'expliquant pour les uns par une bonne connaissance des questions politiques⁴, et pour les autres par une certaine sensibilité aux problèmes sociaux. Parmi les militants étudiants, plus de la moitié s'engagent à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Il existe différents « stades » d'engagement, qu'il faut expliciter pour ne pas confondre militantisme et simple adhésion à une association, à un groupe⁵. Militier dans le milieu étudiant, c'est avant tout appartenir à un monde « doté de lois et d'une temporalité propre »⁶ : c'est un « univers dans l'Université », un microcosme auquel n'appartiennent que quelques-uns. S'il est difficile de parler d'engagement dans des associations culturelles et sportives, celui-ci est réel, dans les partis et mouvements politiques pour 2 % des étudiants, dans les mouvements pacifistes (1 %), dans des associations tiers-mondistes ou de protection des droits de l'Homme (1 %) et celles de défense de l'environnement (2 %)⁷. La totalité des groupes, qu'ils soient nationaux ou plus locaux, associations de filières, d'UFR, de solidarité⁸, fonctionne sur la base d'un volontariat et d'un bénévolat des étudiants, affirmant par ces adhésions leurs convictions. Si les études menées au niveau national mettent en avant cette notion « d'héritage familial », les entretiens menés au cours de cette étude révèlent l'importance d'autres facteurs. En effet, les témoignages recueillis semblent nuancer l'importance du « facteur familial ». Beaucoup des militants

¹ Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement », *Informations sociales*, n° 99, 2001, pp. 30-37, p. 30.

² Raphaël Desanti, *Le syndicalisme étudiant à la faculté de Nantes*, maîtrise de Sociologie sous la direction de Jean-Paul Molinari, Université de Nantes, 1995-1996, 157 p., p. 18.

³ V. Becquet, *op. cit.*, p. 31.

⁴ R. Desanti, *op. cit.*, p. 34.

⁵ V. Becquet, *op. cit.*, p. 30.

⁶ Karel Yon, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'UNEF-ID, Production et reproduction d'une "élite militante" », *Les Cahiers du GERME*, spécial « Engagement étudiants (vol. II) », n° 4, décembre 2003, pp. 89-107, p. 89.

⁷ V. Becquet, *op. cit.*, pp. 33-34.

⁸ *Ibid*, p. 34.

interrogés disent venir de familles « orientées à gauche », mais dont aucun membre n'a exercé d'activité militante pour la plupart. Ce n'est donc, a priori, pas dans leur environnement familial qu'il faut chercher les « racines » de l'engagement. Comme nous l'avons déjà évoqué, la « génération 68 » clermontoise est profondément marquée par le combat contre la Guerre d'Algérie et la Guerre du Vietnam. Ces luttes, vécues pour certains « de l'intérieur » et par d'autres en simples « observateurs », semblent effectivement marquer profondément les militants étudiants et lycéens. Nombre de témoignages insistent également sur le rôle « initiatique » des manifestations de décembre 1967 contre les ordonnances sur la Sécurité sociale, vécues comme une première rencontre avec le mouvement social. Pour la « génération suivante », le facteur déclencheur à l'engagement est bien évidemment le mouvement de Mai 68. Vécu en tant que lycéen ou déjà comme étudiant, ce mouvement marque un profond bouleversement dans les mentalités étudiantes et lycéennes, puisqu'il est vécu comme la reconnaissance sociale du mouvement de jeunesse. Si par la suite certains évoquent les mouvements de 1973 ou 1976 comme ayant entraîné un engagement, beaucoup restent politiquement et symboliquement marqués par l'élection de François Mitterrand le 10 mai 1981. Il semble même y avoir un écho particulier au niveau local puisque l'OCI, qui fait campagne pour le candidat socialiste dès le premier tour, enregistre après mai 1981 une hausse notable des adhésions. Enfin, un dernier événement est cité comme ayant eu un rôle moteur : le mouvement de 1986. Ce mouvement, qui entraîne dans la lutte une nouvelle génération, est utilisé par la suite comme « modèle de lutte », comme l'affirme Olivier Bianchi, président de l'AGEC au début des années 1990 : si le mouvement a représenté pour beaucoup une « mise entre parenthèse de la vie quotidienne », la victoire de décembre a permis une prise de conscience de la force de la jeunesse, qui peut avoir « prise sur l'événement »¹. Les témoignages mettent donc en avant, plus que la notion d'héritage, celle de « générations politiques » et tous insistent sur le rôle moteur des événements, ce qui confirme l'idée de Jean-Pierre Azéma sur le rôle essentiel de ces moments de mobilisation, qu'il qualifie de « processus collectif de grande ampleur [qui] traverse et ébranle toute la société »². Cependant, l'engagement étudiant et lycéen n'est pas uniquement subordonné à des causes politiques, qu'elles soient « profondes » quand on évoque la notion d'héritage familial, ou plus « conjoncturelles » quand on parle des grands mouvements de contestation.

¹ Entretien avec Olivier Bianchi, novembre 2008.

² Jean-Pierre Azéma, « La clef générationnelle », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 22, avril-juin 1989, pp. 3-13, p. 4.

D'autres facteurs favorisant l'engagement peuvent être soulignés. Pour Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, l'engagement est le signe d'une volonté de « défense de la personnalité » et de « construction de l'autonomie personnelle », qui passe par une action face aux études et aux conditions de travail¹. Selon eux, le rôle des organisations étudiantes et lycéennes dans la socialisation des individus est important et l'engagement est une réponse à l'isolement vécu, voire même à l'absence d'un « réel milieu étudiant ». Le succès des « regroupements » étudiants ou lycéens dépend en grande partie de « la capacité à donner un lieu de parole et de rencontre », puisque la condition étudiante « ne laisse pas de place à l'individu, au contraire d'un groupe »². Cette analyse, qui met en valeur la notion de sociabilité, semble confortée par la « réalité » des activités des groupes étudiants et lycéens. Pour l'AGEC par exemple, si l'essentiel de l'activité est d'ordre revendicatif et politique, le groupe ne cesse, tout au long de la période, d'organiser différents « événements » qui permettent de favoriser sa cohésion. Ainsi, la « solidarité étudiante », la conscience de groupe, peut être renforcée à l'occasion de stages de formation – donc des activités d'ordre politique – mais aussi à l'occasion d'événements plus « festifs », notamment des bals, des concerts, débats ou conférences. Si Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie se sont intéressés aux processus d'entrée dans les « groupes étudiants », ils se sont également penchés sur les modalités « d'entrée dans la contestation » des étudiants « non affiliés ». Selon eux, le rapport des étudiants à la société est déterminé par « la recherche d'authenticité et la culture de la personnalité »³, c'est pourquoi les étudiants manifestent une sensibilité particulière face aux injustices et un « libéralisme extrême », qui fait de la tolérance la valeur première. Ainsi, si les étudiants veulent obtenir un diplôme et souhaitent donc une « université performante », ils désirent aussi que tous aient une chance et ont de ce fait deux positions : une individuelle qui met en avant la notion de compétition, une collective qui valorise la notion d'égalité. Ainsi, les deux chercheurs expliquent les « grands mouvements d'agitation », notamment celui de 1986, par le refus de la sélection, car celle-ci n'est pas une sélection par le travail mais par le fait que le système mis en place limite l'autonomie et « s'oppose au droit de chacun de mener sa vie »⁴. On peut également, pour expliquer la « massification » des mouvements de contestation, évoquer le caractère « libératoire » de la contestation, notamment chez les lycéens. On observe effectivement un phénomène d'entraînement « dans » les lycées et « entre » les différents établissements, phénomène qui s'affranchit des idéologies – et parfois

¹ D. Lapeyronnie et J.-L. Marie, *op. cit.*, p. 192.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 205.

⁴ *Ibid.*, p. 216.

même de la connaissance des « causes » de l'agitation – mais qui a le mérite de remettre en avant la notion de « chahut », importante dans le milieu lycéen. Il existe donc une multitude de facteurs favorisant l'engagement – ponctuel ou durable – et la diversité des « motifs » entraîne une diversité des « comportements ».

B – Les caractéristiques du militantisme étudiant et lycéen

Différents facteurs incitent donc les étudiants et les lycéens à participer aux mouvements de contestation et à prendre part à l'activité politique et syndicale. Mais l'engagement dans ces structures signifie, pour beaucoup, une rencontre avec un univers « à part », avec ses codes et ses exigences. Le militantisme étudiant et lycéen est une activité « prenante », qui se fait parfois au détriment du cursus scolaire et universitaire. Si au cours de la période on observe de nettes évolutions quant au militantisme et ses pratiques, plusieurs éléments de continuité sont à relever, notamment quand on évoque l'AGEC, dont la « trajectoire » est faite d'un mélange entre tradition syndicale et innovation permanente.

1 – « L'appareil syndical » étudiant et lycéen

L'entrée dans une organisation syndicale, étudiante ou lycéenne, est pour tout « nouvel arrivant » la découverte d'un univers particulier, dont le fonctionnement est « calqué » sur celui des structures « adultes ». L'espace militant étudiant et lycéen est une sphère sociale à part entière, avec ses activités, ses règles, dites ou tacites¹, et ses intérêts spécifiques. Le militant doit donc suivre un « cursus », un parcours obligé, qui mène parfois d'une simple position d'observateur à celle de leader des mouvements d'agitation. En prenant l'exemple de l'UNEF-Indépendante et Démocratique², dont la structure peut servir de « référence », les premiers pas du militant se font au sein d'un « comité », structure de base de l'AGE, Assemblée Générale Étudiante. L'AGE est la structure « fondamentale » du syndicat étudiant : elle regroupe plusieurs « comités », qui peuvent prendre différents noms – comité d'action, amicale, section – généralement un par site universitaire, par UFR ou département. Chaque AGE est dirigée par un bureau, composé d'un président, d'un secrétaire général et

¹ Sébastien Michon, « Le syndicalisme étudiant : processus d'entrée et effets du militantisme », communication à la journée d'études *Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique*, laboratoire Triangle, ENS-LSH Lyon, 24 novembre 2006.

² La structure de l'UNEF-ID est connue grâce aux statuts déposés en Préfecture à l'occasion de la création de chaque AGE. Pour Clermont-Ferrand, ces statuts ont été versés au fonds AGECE.

d'un trésorier, élus tous les deux ans. Le bureau d'AGE réunit la plupart du temps de sept à dix membres, chacun chargé d'un « secteur » ou d'une question particulière. Le congrès local, ou congrès de ville, tenu tous les deux ans, réunit tous les « encartés » : il élit le bureau en votant les motions d'orientation des différentes tendances. Au dessus de ce premier niveau se trouve le congrès national, qui réunit les délégués élus dans les congrès locaux, à la proportionnelle des votes sur les textes d'orientation. Le congrès national élit une commission administrative, elle aussi à la proportionnelle des votes de tendances. Cette dernière élit le Bureau national qui est l'organe exécutif ; elle applique les motions votées au congrès et centralise les informations des AGE. Enfin, « chapotant » tout le système, la commission de contrôle, élue elle aussi par le congrès, veille au respect des statuts, du règlement intérieur et des mandats du Bureau national et des AGE. Le syndicat apparaît donc comme une structure pyramidale hiérarchisée, dans laquelle l'ascension à un niveau supérieur de fonction couronne, en principe, une compétence, une capacité à rassembler. La plupart des syndicats étudiants des années 1970 et 1980 fonctionnent sur le droit de tendance, même si les exceptions sont légion. Les tendances, généralement construites autour de positions vis-à-vis de l'institution universitaire, en particulier la question de la participation dans les années 1970, ou de positions politiques, proposent les orientations syndicales aux AGE ou aux congrès. Le regroupement en tendances est un élément de dynamisme, de mouvement au sein des organisations. Il incite aux débats et à la réflexion internes mais il peut également s'avérer être un facteur de blocage. Le but d'une tendance étant de prendre le pouvoir au niveau national, ses partisans doivent gravir tous les échelons de la pyramide organisationnelle, des AGE au congrès national. Les moyens utilisés par les tendances sont divers (publications, débats publics...) mais différents éléments peuvent interférer dans le fonctionnement normal du syndicat.

D'abord, les grandes tendances nationales, au-delà d'une orientation, mettent souvent en avant une grande figure, un représentant popularisé par un mouvement de contestation. De plus, le droit de tendance, quand il est reconnu, est à de nombreuses reprises « bafoué » par le recours à diverses manœuvres, souvent héritées du monde politique adulte : fraudes aux élections internes, accès au congrès interdit aux représentants de différentes tendances par la présence de « gros bras ». Ceci mène à des conflits parfois violents, dont l'AGE de Clermont-Ferrand se fait une spécialité. Ainsi, comme nous l'avons vu, en 1968, les « démissions » se multiplient au sein de l'AGE en signe de protestation contre la mainmise d'une minorité FER sur le syndicat et, durant le mouvement de Mai 68, la direction FER est évincée par les ESU

et leurs alliés au cours d'une assemblée générale. En 2007 encore, une minorité proche de la Gauche socialiste et du PC recrée l'AGEC, sigle abandonné à la fin des années 1990 lors de la réunification des deux UNEF, en signe de protestation contre les pratiques du bureau UNEF-Clermont en place, bureau dominé par la LCR.

Comme le soulignent Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans *Les héritiers, les étudiants et la culture*¹, militer dans une organisation syndicale étudiante représente un investissement personnel majeur : investissement en temps, parfois même au détriment des études mais surtout investissement « psychologique », avec, selon les dires des militants², le sentiment d'accomplir une tâche nécessaire de la façon la plus professionnelle possible. Militer, comme l'a démontré Sébastien Michon³, c'est prendre part à un « jeu sérieux », à des « jeux du sérieux ». Ainsi, à tous les niveaux de l'organisation, de l'AGE au Bureau national, des « savoir-faire » sont nécessaires. Ces « savoir-faire » sont acquis de diverses manières : d'abord dans des stages organisés par les syndicats autour de différents thèmes⁴ (droit de tendance, organisation interne, service d'ordre...), mais surtout au fil de l'action syndicale et plus particulièrement à l'occasion des grands mouvements de contestation qui représentent d'intenses moments d'accélération de l'apprentissage, à l'exemple des mois de mai et juin 1968, durant lesquels se déroulait un « processus collectif de grande ampleur »⁵. Si nous prenons l'exemple du mouvement de contestation de 1986 contre le projet de loi Devaquet, plusieurs phénomènes sont apparus durant les deux mois de protestation : d'abord la mobilisation de savoir-faire déjà existants (organisations de manifestations, rédaction de tracts, création de services d'ordre) mais cette fois à une échelle nationale, ensuite la spécialisation de militants sur des questions précises par l'intermédiaire de commissions (commission d'étude du projet, commission de popularisation, commission de jonction avec les organisations ouvrières, les lycéens, les professeurs, commission médias), tant au niveau local que national⁶. Mais surtout, ces semaines sont apparues à beaucoup comme « l'entrée d'une génération en politique ». Ceci est particulièrement visible chez les leaders de la

¹ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers, les étudiants et leur culture*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964, 189 p.

² Ce sentiment est confirmé par tous les témoignages recueillis dans le cadre du travail de thèse, qu'on parle de militants « de base » ou de grands leaders nationaux.

³ S. Michon, *Le syndicalisme étudiant*, *op. cit.*

⁴ Le déroulement et le contenu de ces stages sont connus grâce aux comptes-rendus effectués par les responsables et disponibles dans diverses archives (BDIC, CAC Fontainebleau, AGECE).

⁵ Daniel Bertaux, Danièle Linhart et Béatrix Le Wita, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, Les Éditions ouvrières, pp. 75-89, p. 75.

⁶ Voir le chapitre consacré au mouvement de 1986 in Nicolas Carboni, *L'agitation étudiante et lycéenne de l'après mai 1968 à 1986*, mémoire de Master 2 sous la direction de Mathias Bernard, 2005, 317 p.

coordination étudiante qui ont multiplié les rencontres, officielles ou plus secrètes, avec des membres du gouvernement, différents groupes parlementaires ou leaders de partis politiques, rencontres « mises à profit » par la suite par certains de ces leaders, qui obtiennent des postes d'importance au sein de partis politiques voire même jusqu'à l'Élysée. Même à un niveau plus modeste, la participation à un syndicat étudiant nécessite la mobilisation, la maîtrise de compétences diverses mais aussi des connaissances pointues sur divers sujets, ce qui explique la multiplication de « dossiers » rédigés en interne. L'actualité, les institutions, les lois, le fonctionnement de l'administration¹ sont souvent considérés comme des savoirs de base du « bon militant ».

Une des principales activités des syndicats étudiants réside dans la rédaction de tracts, la réalisation d'affiches et de journaux propres à chaque structure. Ces éléments demandent le développement d'un « savoir-faire rédactionnel » et d'une « organisation du raisonnement »². En effet, l'« efficacité » des publications et de l'affichage dépend en grande partie de l'usage de la rhétorique, d'une bonne maîtrise du slogan politique. Le syndicaliste étudiant est d'autant plus attentif à ces questions que ces propos peuvent être réinterprétés, dévoyés par ses opposants directs ou par les tendances adverses au sein de son organisation. Au-delà de compétences techniques (savoirs sur des questions précises, connaissance d'enjeux politiques, des jeux d'appareil), le syndicalisme étudiant oblige à gérer de nouvelles relations, à jouer d'un tissu, d'un réseau de relations. Pour les militants « de base », les prises de paroles en public sont nombreuses et constituent une première étape dans l'apprentissage de la communication : interventions dans les amphithéâtres, lecture de communiqués de presse, interviews « sur le vif » à l'occasion d'une action. La prise de parole se fait aussi pendant les réunions avec d'autres militants, avec des « institutionnels », notamment au sein des divers conseils d'Université, des élus, ce qui, à force « d'entraînement », permet de prendre une certaine assurance et d'acquérir, comme l'a démontré Sébastien Michon dans le cas de l'UNEF, des « ethnométhodes »³, c'est-à-dire savoir user d'effets rhétoriques, connaître les « cordes » à faire vibrer. On peut noter à cet égard un certain nombre de changements au cours des années 1970 et 1980, avec notamment une certaine « professionnalisation » du discours militant. Ainsi, si en avril 1973, pendant un débat avec Joseph Fontanet, alors ministre de l'Éducation Nationale, Michel Field, leader du mouvement de protestation contre

¹ S. Michon, *Le syndicalisme étudiant...*, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

la loi Debré, se permet de traiter le ministre de « rigolo »¹, le discours se fait plus « posé », plus élaboré par la suite, notamment lors des prises de paroles médiatisées, comme l'illustre le mouvement de 1986.

À l'échelle locale, le monde syndical étudiant et lycéen présente des particularités, dues en grande partie à l'influence de l'OCI sur ces structures. En effet, les militants de l'OCI sont reconnus pour le caractère « professionnel » de leur activité et pour leur « culture d'avant-garde »², mais aussi pour leur respect du « fonctionnement hypercentralisé et hiérarchisé » de la structure, imprimant pour longtemps l'UNEF-Indépendante et Démocratique et l'AGEC d'un certain « esprit d'appareil ». Ce lien étroit entre l'OCI et le syndicat étudiant s'explique aussi, comme l'a démontré Karel Yon, par le rôle de l'UNEF vis-à-vis de la « structure mère » : l'UNEF est le « vivier de recrutement » de l'OCI³. Cette fonction de l'UNEF assure à l'OCI une certaine vitalité à l'époque de la crise des groupes d'extrême gauche – l'OCI connaît elle une hausse de ses effectifs, qui passent de 600 en 1969 à 1 000 en 1970, 2 000 en 1976 et 6 000 en 1980. Avec le soutien dès 1974 à la candidature PS, l'UNEF-Unité Syndicale et l'OCI se « crédibilisent », même si l'objectif des lambertistes est alors de « créer une crise » qui mènera à une révolution⁴. Néanmoins, il faut noter qu'il existe dans la « population militante » des rapports très divers vis-à-vis de l'organisation « mère ». Si pour les dirigeants du syndicat, dont le Bureau national ou le bureau AGECE, la dimension politique est assumée, les militants de base sont généralement plus réticents quant à l'influence politique de l'OCI, vue comme un « frein à l'unité » du mouvement étudiant⁵. Bien qu'ils aient des visions différentes, notamment en matière de lien entre politique et syndicat, les militants « de base » entretiennent une certaine admiration pour les leaders, qui incarnent la « norme militante ». Ceci est d'autant plus vrai dans les années 1980 quand l'UNEF-Indépendante et Démocratique devient une « institution » reconnue par les pouvoirs publics. L'appartenance au Bureau national ou aux bureaux d'AGECE est dorénavant perçue comme « l'occupation d'une position sociale dans une institution » et on observe le développement d'une concurrence pour donner « la meilleure image du militant syndical »⁶.

¹ Interview visible sur le site Internet de l'INA.

² K. Yon, *op. cit.*, p. 96.

³ Karel Yon, « Militier en bandes à l'AJS-OCI dans les années 1970, Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant », *Politix*, n° 70, vol. 18, juin 2005, pp. 137-167, p. 163.

⁴ *Ibid.*

⁵ K. Yon, « L'incorporation de l'autorité... », *op. cit.*, p. 104.

⁶ *Ibid.*, p. 91.

Cette concurrence entre militants n'est qu'une des nombreuses particularités de l'engagement étudiant et lycéen, qui évolue comme on l'a vu entre 1968 et 1986.

2 – Permanences et mutations du modèle militant

L'observation des structures syndicales locales et nationales permet de dégager plusieurs caractéristiques « intrinsèques » au militantisme étudiant et lycéen. Tout d'abord, il apparaît clairement que nombre de militants jeunes sont « multipositionnés »¹ : soit ils vivent, au cours de leurs parcours scolaires et universitaires, une « double rencontre » avec le militantisme politique et syndical, soit l'entrée dans le syndicat n'est qu'une nouvelle étape franchie après un premier investissement dans le monde politique. L'idée d'une « multi-appartenance » se vérifie largement à travers l'étude des structures locales étudiantes et lycéennes. Comme l'a montré Karel Yon, le lambertisme est dans les années 1970 « plus un emboîtement d'organisations qu'un sigle »², et cet emboîtement complexe mène à une certaine confusion : ainsi, l'UNEF-Unité Syndicale est souvent appelée UNEF-AJS dans les « années 68 » et la présence des lambertistes est perçue comme le signe d'une « inféodation du syndical au politique ». Quoi qu'il en soit, nous pouvons remarquer, à travers les parcours militants clermontois, que l'engagement étudiant et lycéen est un engagement « multiple ». Ainsi, dans les années 1970, les militants AGEC sont majoritairement affiliés à trois groupes : le syndicat, l'UNEF ; la structure politique « jeune », l'AER-AJS ; la structure politique « adulte », l'OCI. On retrouve également cette « multi-appartenance » hors des milieux lambertistes, avec le « trio » UNEF-Renouveau/UEC/PC, ou celui formé par l'UNEF, les ESU et le PSU. Le phénomène de « désengagement » de la jeunesse du monde politique et syndical, bien qu'à relativiser comme nous l'avons vu, pourrait laisser penser que le « multipositionnement » est une caractéristique propre à la décennie 1970. Or, il apparaît que dans les années 1980 le phénomène perdure. Ainsi, en prenant l'exemple des militants AGEC de 1986, nombre d'entre eux appartiennent à l'AGEC-UNEF-Indépendante et Démocratique, au MJS et au PS. On pourrait même dire que le phénomène « d'engagement multiple » s'est accentué, puisqu'il est fréquent, à partir de 1984, d'observer « en plus » de cet engagement politique et syndical, un engagement associatif, en particulier dans SOS Racisme. La frontière

¹ Lucie Bargel et Karel Yon, « Entre AJS, UNEF et MJS. Circulation des militants et réseaux politico-syndicaux : évolution dans les socialisations militantes juvéniles, des années 1970 à nos jours », communication à la journée d'études *Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique*, laboratoire Triangle, ENS-LSH Lyon, 24 novembre 2006.

² K. Yon, « Militer en bandes... », *op. cit.*, p. 141.

entre monde syndical, monde politique et même monde associatif est donc assez floue et « perméable ». Le même schéma est visible du côté des militants lycéens avec, en gardant « l'exemple lambertiste », l'engagement simultané dans l'UCL, l'AJS et l'OCI dans les années 1970 puis, dans les années 1980, la Fédération lycéenne, le MJS et le PS. Le « multi-positionnement » apparaît donc comme une constante du mouvement étudiant et lycéen tout au long de la période. Mais cette particularité reste le fait d'une petite minorité très « impliquée » et, pour une grande majorité des « encartés », l'engagement est seulement un engagement syndical, plus encore si ce dernier s'est fait pendant ou suite à un mouvement de contestation.

On a évoqué précédemment le rôle de « l'héritage familial » dans les processus d'engagement. Il semble qu'il faille évoquer un autre point intéressant lié à cette question et qui est apparu lors des entretiens et pendant l'analyse des parcours militants locaux. On note effectivement que l'engagement se fait à Clermont-Ferrand, et ce dès 1968, de manière « familiale ». Ainsi, pendant le mouvement de Mai 68, on note la présence de plusieurs « couples » prenant une place importante dans la vie du syndicat : Jean-Louis Roussely et sa femme, ainsi que Christian Nény et sa sœur Martine. S'il est difficile de parler de l'AGEC comme d'une « agence matrimoniale », même si plusieurs témoignages insistent sur les « rencontres » faites au sein du syndicat, cette situation montre bien que le groupe, compte tenu de ses exigences en matière de temps et d'implication, peut être perçu comme une « structure familiale », d'autant que nombre d'étudiants quittent pour la première fois leur famille pour suivre leurs études dans la capitale auvergnate. Le syndicat a donc un rôle moteur dans la sociabilité étudiante, en permettant la multiplication des contacts. De plus, tous les témoignages concordent pour faire des grands rassemblements des moments de « rencontre », de « brassage » de la population étudiante et lycéenne, souvent « confinée » à son établissement, sa faculté ou son département de rattachement. On remarque également que, parmi les militants interrogés, plusieurs évoquent un « modèle familial » d'engagement, celui d'un frère, d'une sœur : plusieurs « générations d'étudiants » d'une même famille peuvent donc se succéder au sein de l'AGEC, comme l'illustre l'exemple de la famille Slama, active des années 1960 aux années 2000.

On peut aussi relever un autre changement important dans le profil des militants étudiants et lycéens, changement particulièrement remarquable dans les structures liées à l'OCI, et lié au mode de recrutement des militants. Durant les années 1960 et 1970, une forte

« hétéronormativité »¹ imprègne le milieu militant lambertiste. Ceci se traduit par un « recrutement non intellectuel », une fascination pour la force physique qui prend corps dans le « mythe du service d'ordre musclé ». Progressivement, dans les années 1970 et plus encore dans les années 1980, on assiste à un renversement de tendances, avec la mise en valeur des parcours scolaires et des « capacités intellectuelles ». Ce changement accompagne – ou précède, selon les points de vue – une transformation d'importance : la féminisation des effectifs militants. Ce phénomène, qui aboutit dans les années 1990 avec l'accession de jeunes filles à la présidence des syndicats nationaux, est déjà remarquable dans les années 1970 à deux « échelles ». D'abord, à « l'échelle » du mouvement lycéen, on observe une féminisation nette des directions syndicales, à commencer par l'UNCAL, dirigée par Danièle Dutil et Martine Bodin dans les années 1970. Ensuite, à l'échelle locale, les étudiantes prennent une place de plus en plus importante au sein de l'AGEC. Déjà présentes en Mai 68, elles affirment leur position après le départ de la « génération FER », celle des Jean-Louis Roussely et Christian Nény, au début des années 1970 et elles deviennent au fil des années des acteurs essentiels du syndicalisme étudiant clermontois. Ainsi, plusieurs figures féminines se démarquent durant la période, notamment Colette Delpic, présidente de l'AGEC en 1975 – secondée par une équipe où les jeunes filles ont un rôle important, à commencer par Martine Slama ou Carola Kaufman – ou encore Catherine Témeny, présidente de l'AGEC au milieu des années 1980. Cette féminisation précoce du « noyau militant clermontois » est, là encore, une des spécificités locale. À nouveau, l'évolution locale « anticipe » l'évolution nationale qui illustre un changement dans les rapports de force au sein des structures lambertistes : d'une certaine manière, on passe d'une « domination physique et intellectuelle » sur les militants dans les années 1970 à une « domination d'ordre purement intellectuel », où le charisme devient une clé pour accéder au pouvoir dans l'organisation.

Enfin, il faut évoquer un dernier changement, à priori de l'ordre de l'anecdote, mais qui illustre bien l'évolution du syndicalisme étudiant et lycéen : un changement de « l'apparence ». Au début de la période, le militant étudiant et lycéen se veut proche de la population étudiante et lycéenne, et donc arbore les « signes distinctifs » de la jeunesse, à commencer par le jean ou encore les cheveux longs pour les garçons. Cependant, très rapidement, les leaders étudiants et lycéens se démarquent de leurs « homologues » et de nouveaux codes vestimentaires apparaissent. Ceci est particulièrement remarquable au sein

¹ L. Bargel et K. Yon, *op. cit.*

des milieux lambertistes. Si aucune « consigne » vestimentaire n'est donnée par l'AJS et l'OCI, les militants – plus particulièrement ceux occupant des responsabilités – portent un intérêt tout particulier à leur apparence, et ce pour deux raisons : d'abord, ils entendent manifester par leur tenue un aspect de sérieux, de crédibilité et de maturité ; ensuite, ils veulent prouver leur respect pour les ouvriers qui viennent aux réunions et aux manifestations « en habits du dimanche »¹. Ce phénomène, visible à l'échelle nationale comme locale, ne fait que s'accroître durant les années 1980 avec le choix de la participation : la présence dans les conseils universitaires oblige à un effort particulier en matière de présentation – et de maîtrise du langage. Ainsi, de 1981 à 1986, tous les présidents de l'UNEF-Indépendante et Démocratique arborent une petite moustache, censée les vieillir, portent le costume cravate, de préférence sombre, ainsi qu'un imperméable, compagnon de toutes les sorties « de terrain » et une mallette de cuir, devenue l'outil indispensable de toutes les réunions avec les autorités. Le profil du militant étudiant et lycéen, qu'il soit parisien ou clermontois, évolue donc au fil des mobilisations. Mais malgré cette évolution, certaines permanences marquent toute la période, dont une plus particulièrement visible dans les bastions d'extrême gauche : un rapport ambiguë à la violence.

3 – Entre dérision et violence : l'ambiguïté du mouvement étudiant et lycéen

Souvent, on insiste sur le fait que les étudiants et les lycéens se démarquent des autres acteurs du mouvement social par le caractère festif, voire absurde, de certaines de leurs manifestations – on peut citer par exemple le port de l'entonnoir devenu obligatoire dans les manifestations lycéennes de 1973, le procès tenu en 1986 à Nantes pendant le mouvement contre le projet Devaquet, à l'issue duquel le ministre est condamné à manger à perpétuité au restaurant universitaire ou encore les « lâchers de souris » pratiqués par les étudiants de l'UEREPS de Clermont-Ferrand en 1983. Mais si on ne peut nier cet aspect du mouvement étudiant et lycéen, il est souvent surestimé. Ainsi dès Mai 68, nombre de commentateurs présentent l'événement comme une période de « défoulement », une grande fête, reniant par là-même le caractère politique et revendicatif du mouvement. En effet, le mouvement étudiant et lycéen oscille, entre 1968 et 1986, entre dérision et violence. Il faut d'emblée noter un rapport ambigu à la violence dans la population étudiante et lycéenne. Si pour une grande

¹ K. Yon, « Militer en bandes... », *op. cit.*, p. 157.

majorité de jeunes, cette « masse » étudiante et lycéenne, la violence n'est pas tolérée au sein des mouvements, la vision des plus engagés est différente. Pour les militants d'extrême gauche – et d'extrême droite d'ailleurs – la violence est parfois légitime. C'est notamment le cas, comme l'a démontré Karel Yon, dans les rangs lambertistes. Selon lui, on observe dans les années 1970 un retour de la violence au sein du mouvement étudiant et lycéen, qui correspond à l'idée d'un « retour à la pratique révolutionnaire authentique »¹ et, chez les trotskistes, le recours à la violence est légitimé par les persécutions anti-trotskyistes du premier vingtième siècle. Cette « acceptation » de la violence est confirmée par les témoignages de militants qui, de 1968 à 1986, manifestent une certaine « résignation » face aux possibles débordements. Cependant, si la violence des mouvements de contestation est parfois bien réelle – comme l'attestent la multiplication des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre – l'essentiel des actes violents se déroule « en interne », c'est-à-dire entre militants de groupes « concurrents » ou de tendances différentes. Cette violence « interne » est alors utilisée par les « victimes », qui en font un des attributs des groupes extrémistes, c'est-à-dire « à la limite de la légalité ». Le milieu étudiant et lycéen est donc relativement ambigu vis-à-vis de cette notion de violence, à la fois rejetée et instrumentalisée quand elle est subie ou implique des « éléments extérieurs », acceptée et légitimée quand elle est le fait des militants de son groupe. De plus, la plupart des événements « graves » qui ponctuent la période et qui restent imprégnés dans les mémoires collectives sont des événements parisiens, notamment les bagarres entre groupes d'extrême gauche et d'extrême droite dans le Quartier Latin. Or, il apparaît clairement que la violence se diffuse dans tous les lycées et toutes les universités de France, notamment à Clermont-Ferrand, où un certain nombre d'incidents, du plus « bénin » au plus grave, sont à déplorer.

Les événements de Mai 68 à Clermont-Ferrand ont prouvé que la violence était bel et bien présente au sein du mouvement étudiant et lycéen local. Cette violence se « joue » à plusieurs niveaux : entre jeunes et forces de l'ordre, entre groupes et au sein des groupes. Pendant les « années 68 », la violence se cristallise autour des lambertistes, tantôt « auteurs », tantôt « victimes » de ces faits de violence. Après 1968 et la « reconquête » de l'AGEC, les lambertistes sont accusés, souvent à raison, de multiplier les actes violents et même de se « maintenir » à la tête de la structure grâce au recours à la force. C'est ce qu'on observe par exemple dans le « Rapport sur les activités du bureau AGECE » de juin 1969, rapport rédigé

¹ *Ibid*, p. 151.

par les ESU, les membres de l'UEC et la fraction maoïste. Ils dénoncent la multiplication des « pressions physiques » exercées par l'AJS sur les membres des autres tendances, en prenant l'exemple de l'assemblée générale de l'AGEC du 31 mai 1969, pendant laquelle les lambertistes entonnent un air « significatif » : « On a retrouvé, pom pom pom, un chinois écrasé, pom pom pom, dans le coin de l'AG, pom, pom, pom »¹. Les violences entre les militants de gauche et d'extrême gauche ponctuent ainsi la période. Le 20 novembre 1969, une distribution de tracts de l'AJS est « interrompue » par des militants de l'UEC et un affrontement physique « dur », le « premier incident que l'on ait à déplorer à Clermont » depuis la rentrée, a lieu². Le 5 novembre 1970, des militants AJS sont « attaqués » par des militants maoïstes pendant une distribution de tracts. L'AGEC récupère immédiatement l'affaire et dénonce « une provocation qui ne peut être inspirée que par la police dans le but de dresser les étudiants les uns contre les autres, pour donner prétexte à la police pour intervenir dans les universités [...] et pour discréditer le mouvement étudiant »³. Le syndicat, qui met en garde l'opinion publique « contre toute exploitation de ces provocations par la bourgeoisie pour accentuer la répression », insiste sur la multiplication des incidents au niveau local – « où récemment des individus ont allumé deux foyers d'incendie, brûlant les affiches de l'organisation syndicale étudiante et causant des dégâts matériels à la faculté de Lettres »⁴ – et accuse ses opposants politiques de « connivence » avec le pouvoir, dans le seul but d'évincer l'AJS. Les incidents entre tendances ne font ensuite que se multiplier. Le 21 janvier 1971, une bagarre oppose trente membres de l'AJS et quinze Renouveau à la faculté de Lettres, suite à la distribution d'un tract dénonçant la tentative de scission de l'UEC, tract qui suscite une vive réaction chez les étudiants communistes⁵. Le 14 février 1971, François Pétauton, président de l'AGEC, fait diffuser une lettre dans laquelle il affirme avoir été agressé par un militant Renouveau, Paul Berbigier – membre des « démissionnaires » de l'AGEC après la prise de pouvoir de la FER en 1968 – qui l'aurait « refoulé » d'un bar où sa présence était perçue comme une provocation⁶. Suite à son refus de partir, François Pétauton aurait été « assommé » par Paul Berbigier, ce qui lui vaut cinq jours d'ITT – le certificat médical est joint au courrier adressé aux comités UNEF. Si le leader lambertiste appelle à « ce que

¹ « Rapport sur les activités du bureau AGECE », Compte-rendu de l'AG de l'AGEC, 9 juin 1969, Archives de l'AGEC.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 novembre 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois, FEC (1961-1969).

³ Résolution AGECE, Comité UNEF-Lettres, 16 novembre 1970, Archives de l'AGECE.

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 janvier 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁶ Lettre du président de l'AGECE, François Pétauton, aux comités UNEF, 14 février 1971, Archives de l'AGECE.

cessent les violences qui portent préjudice au syndicalisme étudiant », son appel à « organiser une riposte commune contre les activités anti-syndicales répétées »¹ est pour le moins ambigu quant à la méthode à adopter. La situation « interne » semble encore se dégrader fin février 1971. François Pétauton est une nouvelle fois agressé par un membre de l'UEC, « Pommier, [...] dirigeant national », celui-ci tentant de lui « extorquer la signature d'un faux, pour construire des dossiers de procédure, de mensonges et de calomnies »², sans donner plus de détails. Le même jour, Jacques Tramont, autre responsable de l'AGEC, affirme lui aussi avoir été victime d'une agression, menée par « six militants Renouveau, conduits par Pommier »³. Le début de l'année 1971, correspondant à la période de scission entre les deux UNEF, semble ainsi particulièrement riche en affrontements entre lambertistes et communistes. Le 10 mai 1971, une nouvelle bagarre « AJS/UEC » a lieu au restaurant universitaire de Dolet, pendant la distribution d'un tract AJS dénonçant l'agression de trois militants AJS, dont Bernard Caillot et Jean-Claude Bernard, dans la nuit du 7 au 8 mai à la sortie du bowling de Clermont. Les incidents du restaurant universitaire font deux blessés côté UEC⁴. Au début des années 1970, les faits de violence semblent donc surtout « concerner » les militants AJS et UEC, en lutte pour le contrôle de l'UNEF. Par la suite, les affrontements entre AJS et UEC se font plus rares, même si quelques incidents sont à déplorer, en particulier à l'occasion des élections universitaires ou des élections CROUS, notamment en janvier 1981, pendant la proclamation des résultats aux élections CROUS, durant laquelle Sylvie Fernandez, seconde de la liste UNEF-Indépendante et Démocratique, est agressée par deux militants Renouveau contre qui elle porte plainte⁵. Si les affrontements entre lambertistes et communistes se font plus rares, il faut noter qu'il existe un autre « front » pour l'AJS, né de la rivalité entre ce dernier d'une part et les autres tendances trotskistes et maoïstes d'autre part, rivalité à l'origine d'incidents graves durant toutes les années 1970.

Les « hostilités », déjà réelles depuis 1968, ne font que redoubler d'intensité fin 1972, suite à la mise en place d'un contrôle des cartes d'étudiants à l'entrée du restaurant universitaire de Dolet. En octobre, de premiers heurts opposent des étudiants aux membres de l'administration. En effet, selon la LC, des étudiants « excédés » par le contrôle des cartes

¹ Éditorial, *Fouchtra, Journal des étudiants en Lettres*, n° spécial « Le 59^{ème} congrès de l'UNEF, Dijon, 21, 22 et 23 février », février 1971, Archives de l'AGEC.

² *Ibid.*

³ Tract AGECE, « Où sont les intérêts étudiants ? », février 1971, Archives de l'AGEC.

⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 14 mai 1971, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

⁵ Tract AGECE, « Les élections au CROUS », 29 janvier 1981, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5 : Clermont-Ferrand.

forcent le passage, ce qui entraîne une intervention de « Narche, chefaillon du CROUS »¹. L'incident prend alors une autre dimension : le restaurant universitaire est « envahi » par les étudiants, les repas sont servis gratuitement et au cours de la bousculade, deux membres du personnel sont légèrement blessés. Suite à cet incident, le CROUS annonce la fermeture du restaurant universitaire. Très vite, les leaders de « l'attaque » sont identifiés comme appartenant à la LC et aux groupes maoïstes, notamment Bernard Richard et Jean-Gabriel Gourcy, qui ont initié le mouvement de refus de présenter les cartes et, selon la police, ont lancé des plateaux sur le personnel qu'ils ont ensuite « invité à partir »². Si la LC se félicite de l'événement et appelle « à renouveler l'expérience », en « refusant systématiquement de montrer les cartes aux gardes-chiourmes du RU » et en ouvrant les portes du restaurant aux travailleurs³, la réaction de l'AJS est beaucoup plus nuancée. Après les incidents, l'AGEC envoie une délégation au CROUS pour dénoncer « l'action aventuriste d'une poignée d'irresponsables », qui ont « frappé les employés » et pour demander la réouverture du restaurant universitaire⁴. Le syndicat en appelle aussi à « l'unité étudiants/employés » contre les « irresponsables », « pour faire échec aux provocateurs »⁵. L'événement est « récupéré » par quasiment tous les « groupes » présents dans les facultés de Clermont-Ferrand : la FEN et l'UNEF-Renouveau condamnent les agissements de « provocateurs » ; l'Amicale des cités, qui s'oppose pourtant au contrôle des cartes, vu comme « un moyen d'empêcher les relations travailleurs/étudiants », dénonce une action « irréfléchie », et même la droite universitaire s'empare de l'affaire, notamment l'URU, qui y voit le signe de l'omniprésence des « extrémistes » et des « éléments extérieurs à l'université »⁶. On note d'ailleurs, au travers de ces prises de position, l'ambiguïté de l'AJS qui condamne fermement l'action par l'intermédiaire de l'AGEC mais qui, dans la « réponse » de l'Amicale des cités, dirigée par les lambertistes, se montre beaucoup plus mesurée. Face aux attaques, la LC réagit immédiatement : le groupe maintient son appel à refuser le contrôle des cartes, qu'il assimile « à la politique de mise au pas de la jeunesse » et surtout, elle proteste contre les déclarations de l'AGEC, symbole du « crétinisme moralisateur de l'AJS »⁷. Face à « l'obstination » des

¹ Tract LC, « Première victoire contre le contrôle des cartes », octobre 1972, Archives de l'AGEC.

² Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1027/3/1/9, 17 octobre 1972, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 112 : cités et restaurants universitaires (1960-1984).

³ Tract LC, « Première victoire... », *op. cit.*

⁴ Tract AGECE, « Non aux violences contre le personnel, non aux agissements irresponsables », octobre 1972, Archives de l'AGEC.

⁵ *Ibid.*

⁶ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 1031/1/3, 18 octobre 1972, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 112 : cités et restaurants universitaires (1960-1984).

⁷ Tract LC, « Halte aux calomnies », octobre 1972, Archives de l'AGEC.

militants de la LC, l'AGEC décide la création d'un « comité d'autodéfense du RU », c'est-à-dire la mise en place d'un service d'ordre étudiant aux abords des entrées du restaurant. Cette décision suscite encore une vive réaction et entre novembre et décembre 1972, les bagarres se multiplient entre militants de l'AJS et de la LC, alliés aux maoïstes, ouvrant une période de « conflit ouvert » entre les groupes. Les oppositions nombreuses entre les lambertistes et « l'alliance » LC/maoïstes mettent en évidence un autre point important : l'importance des rivalités personnelles.

Après Mai 68, les conflits politiques étudiants et lycéens sont « incarnés » par les leaders qui, s'ils peuvent entretenir des relations « quasi-cordiales » malgré leurs divergences, peuvent aussi faire preuve d'une réelle agressivité vis-à-vis de leurs opposants. Ceci explique que la violence puisse parfois « sortir » de l'université et des lycées, et s'exprimer « au quotidien ». C'est ce que nous observons par exemple en décembre 1973. Le 20 décembre 1973, l'AGEC organise son « bal annuel » à Dolet, auquel vingt militants maoïstes du groupe Libération tentent de s'inviter¹, armés et casqués. Cette « descente » fait suite à de premiers incidents survenus l'après-midi, impliquant Michel Fageolle, trésorier de l'AGEC et Jacques Tramont, président du groupe². Une bagarre générale éclate suite à cette « intrusion », faisant plusieurs blessés³ du côté maoïste. Dès le lendemain, ces derniers « répliquent » : ils « interviennent » pendant une distribution de tracts AJS au restaurant universitaire et, à « coups de chevrons en bois », ils « chassent » les lambertistes dont deux sont blessés⁴. Suite à ces affrontements, la tension « monte d'un cran ». Philippe Raoux, élu président de l'AGEC le 9 janvier 1973 lors de l'assemblée générale, dépose plainte contre les auteurs des violences et lance un « pacte d'auto-défense », décision qui entraîne une réaction immédiate : un tract dénonçant « l'ambivalence » de l'AJS est diffusé par Libération, La Cause du peuple, le MJS, le PSU et Rouge⁵. Le conflit de 1973-1974, réglé par une « médiation intersyndicale » à la Maison du Peuple, reste comme le dernier « grand conflit interne » à l'extrême gauche de la période. Assez nettement, on observe à partir du milieu des années 1970 une « pacification » des relations entre groupes de tendances différentes qui, s'ils peuvent s'opposer quant à certaines décisions, ont de moins en moins recours à la violence dans le règlement des

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 décembre 1973, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

² Tract AGECE, « Le « fatras décomposé » se forme en commando armé pour agresser la boum de l'UNEF », 21 décembre 1973, Archives de l'AGECE.

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 21 décembre 1973, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 5 février 1974, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

conflits, même si quelques affrontements « ponctuels » restent possibles. On note ici la « concordance » entre l'évolution du recrutement militant, évoqué plus haut, et la fin des violences « ouvertes » entre groupes d'extrême gauche, dont les pratiques évoluent au fur et à mesure du renouvellement des forces militantes. Mais si on observe bien une « pacification » des relations entre groupes d'extrême gauche, la situation est beaucoup plus nuancée quand on évoque les relations extrême gauche/extrême droite.

Une des constantes du mouvement étudiant et lycéen au cours de la période 1968-1986 est la lutte intense menée contre l'extrême droite. Cette lutte, qui reste imprimée dans les esprits à travers les quelques exemples parisiens de « batailles de rue », se rejoue à l'échelle locale avec une intensité tout aussi forte et, contrairement aux luttes « internes » à l'extrême gauche, caractérise toute la période. La « guerre » contre l'extrême droite, déclarée bien avant Mai 68 – comme nous avons pu le voir à travers les événements se déroulant durant la Guerre d'Algérie ou celle du Vietnam – présente la particularité de permettre, le temps d'une « bagarre », d'un mouvement, l'union des différentes tendances de la gauche étudiante et lycéenne. Ceci est remarquable dès le mois de mai 1970, devant le restaurant universitaire de Dolet, où membres de l'AJS, du PSU et les maoïstes « s'allient » le 6 mai pour « chasser » les membres de la FNEF, alors en pleine distribution de tracts, ce qu'ils peinent à faire puisque cinq « gauchistes » sont blessés contre seulement un membre de la FNEF¹. C'est encore le cas en novembre 1971, suite à plusieurs incidents à la faculté de Droit et Sciences économiques : l'agression d'un militant tenant une table AER-AJS dans le hall, les menaces contre un militant LC qui distribuait des tracts ou encore l'arrachage systématique des affiches politiques et syndicales². Suite à la multiplication des incidents, une « alliance » s'organise entre le Cercle AER-AJS, le CA-UNEF-Droit et Sciences économiques (tenu alors par Renouveau), le Comité de lutte de Sciences économiques (AJS), les étudiants socialistes, la LC et LO, contre « le risque de voir se créer à Clermont la situation d'Assas où une centaine de nervis d'extrême droite dictent leurs ordres à tous les étudiants, frappant particulièrement les étudiants noirs et juifs »³. Les groupes étudiants en appellent aux organisations démocratiques pour la défense des « libertés démocratiques les plus élémentaires » et mettent

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 347/1/3/2, 6 mai 1970, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978), Dossier « 1970 ».

² Tract du Comité UNEF-Droit et Sciences économiques, « Communiqué à tous les étudiants », novembre 1971, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5 : Clermont-Ferrand. Ce document est aussi disponible dans les archives de l'AGEC.

³ *Ibid.*

en place un « comité d'auto-défense unitaire ». La mobilisation contre l'extrême droite est donc un facteur d'unité sur le plan local, ce qu'on observe encore en décembre 1972. Le 19 décembre 1972, des membres de l'Action française se rendent à la faculté de Droit et Sciences économiques pour distribuer des brochures et des tracts. Dans la matinée, l'AJS mène une première intervention sous la direction d'une étudiante de troisième année de Sciences économiques, Dominique Franc – ce qui montre que le recours à la violence n'est pas l'apanage des hommes et que les jeunes filles sont aussi prêtes à l'affrontement physique – qui déchire les tracts « fascistes »¹. Cependant, les membres de l'Action française reviennent à la faculté durant l'après-midi en plus grand nombre, ce qui entraîne une mobilisation des militants de la faculté de Lettres, menés par Jacques Tramont et les leaders LC, qui « interviennent » violemment et chassent le groupe d'extrême droite à coups de barres de fer et d'extincteurs, faisant plusieurs blessés². Les incidents entre groupes d'extrême droite et d'extrême gauche émaillent ainsi la période. En novembre 1975, en réaction à la création d'une « Amicale nouvelle » à la faculté de Droit – amicale dirigée par l'UNI et le GUD – l'AGEC met sur pied une « Amicale unitaire »³ qui regroupe l'AJS, la LC, les ESU, l'UEC et le MJS, et qui vise à lutter contre « l'installation des fascistes à l'université ». En décembre 1976, à l'approche des élections universitaires, plusieurs militants de l'AJS sont victimes de « commandos » d'extrême droite – Pierre Delsol et Colette Delpic, tous deux frappés pendant une distribution de tracts et Régine Boulot, agressée pendant la diffusion d'une pétition en faveur de Biermann, qui est d'ailleurs détruite⁴ – et l'AJS organise une réplique sous la forme d'une « expédition punitive » dans les locaux de la faculté de Droit, d'où selon eux viennent les agresseurs. Comme on pu l'illustrer les mouvements de 1983 et 1986 à Clermont-Ferrand, la lutte contre les groupes d'extrême droite continue dans les années 1980, même si les affrontements « de masse » deviennent plus rares. Ils restent néanmoins réels, comme le montre la mobilisation de décembre 1985 suite à plusieurs incidents à la faculté de Droit. L'AGEC, soutenue par FO, se mobilise contre la « nouvelle alliance » CELF/UNI/FN qui, dans un tract commun, appelle les étudiants à « débarrasser l'université de la vermine gauchiste »⁵. L'AGEC qui « refuse qu'une poignée d'extrémistes ne porte atteinte aux traditions démocratiques de l'université », décide « d'envoyer sur place [ses] représentants

¹ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 20 décembre 1972, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Activités 1971-1974 ».

² *Ibid.*

³ Tract du CA-Droit, « Toutes les voix contre l'amicale nouvelle », novembre 1975, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5 : Clermont-Ferrand.

⁴ Tract AGECE, « Spécial élections », 10 janvier 1976, Archives de l'AGECE.

⁵ Tract commun AGECE/FO, décembre 1985, Archives de l'AGECE.

pour veiller à l'application de ces principes », une présence à l'origine de nouveaux incidents, particulièrement violents en janvier 1986. Il faut aussi noter que l'opposition extrême gauche/extrême droite prend, au niveau local, d'autres formes que l'affrontement physique. En effet, si la violence peut se perpétuer contre les personnes, elle peut aussi toucher les « biens », notamment les locaux syndicaux. Et à Clermont-Ferrand, où la question des locaux est une question importante – comme nous avons pu l'observer à travers la lutte pour l'obtention des locaux de l'avenue d'Italie entre les deux AGECE en 1969 – les attaques de ce type se multiplient.

Les moyens des organisations étudiantes et lycéennes restent souvent limités, malgré les aides nombreuses des groupes adultes. De ce fait, la destruction de matériel – locaux, ronéos, imprimantes – est une véritable « arme » dans la lutte politique, utilisée à de nombreuses reprises, notamment contre l'UNEF. Le premier exemple, qui illustre également la « radicalité » du combat clermontois, a lieu le 26 novembre 1969. Dans la soirée du 26 au 27 novembre 1969, une bouteille de propane explose devant le siège de l'AGECE, au 64 avenue d'Italie, faisant des dégâts matériels importants¹. Si la police n'a, dans un premier temps, « ni indice, ni soupçon », les premières constatations « montrent que cet engin [...] était bien destiné à cet immeuble »². La police, au cours de son enquête, ne parvient pas à trouver les responsables de l'attentat. Mais ils sont tout désignés pour l'AGECE, qui diffuse dès le 27 un tract intitulé « Attentat fasciste contre les locaux de l'UNEF », dans lequel elle accuse les « fascistes cachés sous n'importe quel signe (FNEF, FEC, FEN) »³. Si les auteurs de l'attentat ne sont jamais identifiés – si beaucoup parlent des « fascistes », d'autres évoquent l'opposition entre les deux AGECE comme « mobile » – l'explosion vise clairement à « effrayer » et, par la destruction matérielle « lourde », empêcher l'activité normale de l'AGECE « légale ». Le même objectif semble à l'origine des événements du 6 décembre 1973. Le soir du 6 décembre 1973, après une manifestation unitaire contre la politique gouvernementale – qui est d'ailleurs la plus importante depuis Mai 68 – une effraction a lieu à la faculté de Lettres et dans la salle 328, siège du local de la section UNEF-Lettres⁴. La porte du local est fracturée à coups de hache, les archives et les dossiers jetés par les fenêtres, les

¹ Télégramme du SRPJ Clermont-Ferrand au Procureur de la République de Clermont-Ferrand, 27 novembre 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits-incidents 1969 ».

² *Ibid.*

³ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, 27 novembre 1969, Fonds des RG Clermont-Ferrand, ADPDD, 1851 W 223 : AGECE-UNEF (1960-1979), Dossier « Manifestations-conflits-incidents 1969 ».

⁴ Tract AGECE, « Lettre aux étudiants », décembre 1973, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-5 : Clermont-Ferrand.

talons des cartes syndicales sont volés, les ronéos détruites et les machines à écrire dégradées : « on a volé les consonnes »¹. Selon l'AGEC, les coupables sont déjà identifiés – « lâche agression fasciste » – et ces actes sont « dignes des commandos fascistes des années 30 »². Pour le syndicat, cette action vise clairement à nuire à la « possibilité pour les étudiants d'avoir leur organisation syndicale » puisque les dégâts sont importants. Après cet événement, l'AGEC est confrontée à d'importantes difficultés d'action – elle doit par exemple utiliser les ronéos d'autres groupes – et surtout à des difficultés financières, qui l'obligent à organiser un meeting de soutien en présence de Michel Sérac fin décembre 1973 et à lancer, en janvier 1974, une campagne de dons pour « sauver le syndicat ». Quels que soient les auteurs de cette action, elle ralentit l'AGEC pendant plusieurs semaines. Au cours de la période 1968-1986, on recense ainsi sept attaques des locaux AGECE – 1969, 1973, 1976, 1979, 1983, 1984, 1986 – avec des conséquences diverses – du simple bris de vitre à l'incendie des archives – mais qui montrent que la violence reste bel et bien une constante du paysage politique et syndical local. La violence semble même, dans une certaine mesure, participer de la « formation » des militants, qui semblent imprégnés durablement de cette « expérience initiatique ».

C – L'engagement étudiant et lycéen : un premier pas dans la socialisation politique³

Faire du syndicalisme étudiant une expérience initiatique, un mode d'entrée en politique est devenu un lieu commun, qui participe d'une image mythique du monde étudiant, un univers oscillant entre hyper-politisation et apolitisme forcené selon les époques et les analyses. L'idée d'un engagement étudiant comme premier pas vers le politique ne peut qu'être renforcée par la multiplication d'exemples de personnalités politiques passées par ce type de structures, que l'on parle de Michel Rocard, Lionel Jospin, Philippe Séguin ou encore Jean-Marie Le Pen⁴. L'UNEF, plus qu'aucun autre syndicat, incarne dans les représentations collectives ce lien entre monde syndical étudiant et sphère du politique. Depuis sa création en 1907, elle est perçue comme un espace de formation des élites politiques. Ainsi, Alain

¹ Tract AGECE, « 300 000 francs pour protéger l'UNEF », janvier 1974, Fonds UNEF, BDIC, 4 delta 1151-6-6 : Clermont-Ferrand.

² Tract AGECE, « Lettre aux étudiants », *op. cit.*

³ Cette partie reprend les conclusions livrées dans l'article « Le syndicalisme étudiant des années 1970 et 1980 : une antichambre du pouvoir politique ? », paru dans *Siècles*, n° 28, *Jeunesse et pouvoir à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, aux éditions de l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II en 2010.

⁴ Pour une liste plus complète des anciens dirigeants syndicaux étudiants ayant eu un rôle politique majeur, voir Jean-Yves Sabot, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995 et Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, éd. PUF, 1983.

Monchablon, dans son *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*¹, fait de la « Grande UNEF », celle des années 1950 et 1960, une « école de formation des élus de la République ». Selon lui le « syndicat a formé des générations à la politique, qu'il s'agisse de la "Grande UNEF", peuplant les couloirs des ministères ou des "petites UNEF", qui génèrent régulièrement de nouveaux leaders politiques ». En ce sens, le syndicat serait une structure d'éveil à la politique, une « première étape dans le cursus honorum des professionnels de la politique »².

Il faut cependant souligner que la plupart des personnes citées en exemple ont occupé d'importantes fonctions au sein de la « pyramide syndicale », notamment à la tête des directions nationales des différents syndicats ou à la tête des AGE parisiennes, de loin les plus influentes en France. D'autre part, on a souvent cherché ces exemples dans les années « nobles » du syndicalisme étudiant, celles des protestations contre la Guerre d'Algérie ou de Mai 68. Ainsi, les années 1970 et 1980 sont encore largement oubliées par les historiens, et les études à une échelle plus fine, celle de la structure locale provinciale, restent rares. Néanmoins, comme leurs aînés soixante-huitards, les syndicalistes des années 1970 et 1980 se sont investis en politique, tant au plan local que national, menant certains à des carrières politiques de premier plan. Pour comprendre le rôle des syndicats étudiants ou lycéens dans la socialisation politique des individus, il faut d'abord s'intéresser au fonctionnement de ces structures, au sein desquelles les militants sont amenés à des confrontations internes comme externes, apprentissage qui permet à certains de s'insérer dans la vie politique « professionnelle ».

1 – L'engagement étudiant et lycéen : un moment d'apprentissage

Si on fait souvent des structures étudiantes et lycéennes des lieux de formation à la « politique professionnelle », à la pratique du pouvoir, c'est en premier lieu au regard du fonctionnement de ces dernières, souvent « calqué » sur celui des structures « adultes ». Ainsi, il existe un « mimétisme organisationnel » entre les structures jeunes – dont nous avons eu l'occasion d'observer le fonctionnement – et les structures adultes. La connaissance du fonctionnement des « appareils » politiques et syndicaux est sans conteste une première forme d'apprentissage, comme le confirme Karel Yon. Selon lui, l'engagement dans une structure

¹ A. Monchablon, *op. cit.*, p. 208.

² Olivier Bianchi, « Mythes, légendes et représentations du syndicalisme étudiant : l'AGEC-UNEF entre mémoire et histoire », *Siècles, Cahier du Centre d'Histoire des Entreprises et Communautés*, n°8, *Identités militantes*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 1998, pp. 103-114, p. 104.

syndicale étudiante ou lycéenne, en l'occurrence l'UNEF, permet une « familiarité à la politique », qui confère d'ores et déjà au syndicat l'image d'une « structure d'éducation politique », préparant une future « élite militante » : le syndicat devient alors une « structure d'éveil à la politique »¹. Si par leurs structures-mêmes les syndicats étudiants et lycéens permettent l'apprentissage du jeu politique, c'est avant tout par le biais des débats internes, du règlement des conflits et des mobilisations que se fait l'acquisition des « savoirs militants et politiques ». Comme nous l'avons vu, l'engagement étudiant et lycéen entraîne l'acquisition d'un certain nombre de « savoirs théoriques », utiles au débat d'idée, ainsi qu'un certain nombre de « savoirs techniques », quant à l'organisation de manifestations ou d'autres types d'action. De plus, le fonctionnement des syndicats « jeunes » permet la maîtrise de certains « rouages » du jeu politique : à chaque niveau des organisations (section, AGE, congrès), le principe de légitimation des représentants est l'élection². De ce fait, les militants aspirant à exercer des fonctions doivent se soumettre à « l'approbation de leurs pairs », présenter un programme cohérent, comme certains seront amenés à le faire par la suite au sein d'organisations politiques ou syndicales « adultes », ou face au vote populaire. Au-delà d'un simple apprentissage d'un fonctionnement d'appareil, la participation au mouvement étudiant et lycéen « au plus haut niveau » nécessite l'assimilation de techniques électorales, la connaissance – voire la manipulation – des modes de scrutin à différents niveaux et une maîtrise des stratégies politiques³. Toutes les compétences acquises « en interne » par les militants sont ensuite « mobilisées » dans le jeu syndical et dans les relations au monde politique et syndical « adulte ». Daniel Gaxie et Michel Offerlé, dans un article intitulé « Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir »⁴, résument les acquis d'un passage à l'UNEF dans les années 1980 à l'acquisition d'un savoir-faire organisationnel, l'apprentissage de techniques indispensables à l'exercice du travail politique, l'enracinement d'un sentiment de compétences politiques, la construction d'une vision militante du monde et la construction d'un réseau de relations susceptibles d'être mobilisées en de multiples occasions, notamment lors des « reconversions » professionnelles. Les conclusions de leur étude, qui porte sur les plus hautes « instances » de l'UNEF dans les années 1980, trouvent un écho au niveau local. Pour les militants de l'AGEC, et plus particulièrement ceux ayant dirigé le syndicat, la période de militantisme est ressentie comme une vraie période d'apprentissage du jeu

¹ K. Yon, « L'incorporation de l'autorité... », *op. cit.*, p. 106.

² S. Michon, *Le syndicalisme étudiant...*, *op. cit.*

³ Daniel Gaxie et Michel Offerlé, « Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir. Capital social et carrière politique », in Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, éd. PUF, 1985, 311 p., pp. 105-138, pp. 111-112.

⁴ *Ibid.*

politique. Ceci est aussi remarquable pour les militants des années 1970, moins en contact avec les « institutions » que leurs successeurs, mais sans cesse mobilisés autour de débats idéologiques, que pour les militants des années 1980, notamment ceux ayant fréquenté les conseils de gestion ou d'université. L'exemple clermontois montre cependant qu'il existe de légères différences entre la formation politique reçue dans les « années 68 » et celle dispensée dans les années 1980. Dans les années 1960 et 1970, la base de la formation est une « base idéologique », fondée sur les ouvrages majeurs des fondateurs du socialisme – à commencer par Marx – alors que dans les années 1980, le « socle idéologique commun » aux militants semble perdre de l'importance et l'accent est avant tout mis sur « le concret ». Mais que l'on parle de la « génération 68 » ou de la « génération 86 », le lien entre engagement étudiant et lycéen et engagement politique, syndical ou associatif « adulte » est remarquable.

2 – La conversion du patrimoine militant

Si la condition étudiante est un moment du cycle de vie où est facilitée la possibilité d'engagement à plein temps, avec des opportunités de vivre « pour » son militantisme, voire même « par » son militantisme pour une minorité, le syndicalisme est aussi une voie d'entrée en politique. Même s'il faut nuancer cette affirmation en rappelant que la « voie du pouvoir politique » n'est accessible qu'à une minorité et que le syndicalisme étudiant peut apparaître comme un espace complémentaire de formation politique, compte tenu des différentes formes d'engagement, la corrélation entre carrières militantes et carrières politiques est nette, tant au niveau national que local, aussi bien dans les années 1970 que dans les années 1980. Ainsi, même si la conversion des ressources militantes dans une activité professionnelle dépend de différents facteurs (réussite scolaire, appartenance à la « bonne » tendance), elle est largement possible comme l'atteste le nombre de permanents d'organisations, d'attachés et d'assistants parlementaires, que ce soit à l'Assemblée Nationale, au Sénat ou au Parlement Européen, de collaborateurs de maires, d'élus régionaux ou généraux, qui ont fait leurs premières armes dans un syndicat étudiant. Si les ex-militants trouvent dans ces parcours une issue professionnelle plutôt satisfaisante, leurs « mentors » discernent chez eux des qualités non négligeables. Ainsi, les connaissances, tant d'un point de vue technique que culturel, sont autant d'atouts pour les missions qui leur sont confiées : rédaction de discours, de rapports ; organisation de meetings ou de rassemblements ; assurer le lien entre la « base » militante et les « décideurs ». À tous ces savoir-faire s'ajoute un facteur important de reconversion

professionnelle : la densité du réseau relationnel de ces ex-militants, qui permet à certains d'effectuer des carrières politiques de premier plan.

Si les militants parisiens peuvent par leur engagement obtenir des « places de choix » au sein des institutions françaises, plus rares sont les militants étudiants de province qui parviennent à de hautes fonctions dans la machine de l'État ou au sein de partis politiques. Dans l'espace clermontois, l'exemple le plus marquant est celui d'Alain Bussière. Comme nous l'avons vu, dès 1981, l'élève de terminale du lycée Blaise Pascal prend la tête du Syndicat Lycéen, branche cadette naissante de l'UNEF-Indépendante et Démocratique, dont il devient rapidement le responsable académique pour l'Auvergne. Cet engagement, auquel s'ajoute rapidement une participation à l'OCI, l'amène tout naturellement à adhérer à l'UNEF-Indépendante et Démocratique. Il contribue ainsi à l'activité de l'AGEC avant même son inscription « réelle » à la faculté de Droit et tient les tables d'accueil de l'UNEF pour, comme il le dit, « encarter ses congénères » et ce, avant même d'avoir le statut étudiant. Élu responsable du comité d'action de l'UER de Sciences économiques dès sa première année à l'UNEF-Indépendante et Démocratique, Alain Bussière devient représentant étudiant au Conseil d'administration de l'université, poste qu'il occupe pendant ses sept années d'études, ce qui l'oblige à se confronter à diverses personnalités habituées aux débats d'idées. Dès sa deuxième année, il est élu responsable du bureau AGECEC de Droit. Son élection comme président de l'AGECEC a lieu en 1983, poste qui l'amène à mener localement de nombreux mouvements, notamment celui de 1986. Durant toute cette période, Alain Bussière est très proche de Jean-Christophe Cambadélis et admet militer « sous ses ordres ». La position de Jean-Christophe Cambadélis au sein de l'UNEF et du Parti Socialiste permet à Alain Bussière d'arriver rapidement à des fonctions importantes au niveau national au sortir de la vie étudiante. Il prend une place active dans le groupe *Plus jamais ça*, créé après la mort de Malik Oussekiné en 1986, et devient en 1988 le président du comité de soutien jeune à la candidature de François Mitterrand aux élections présidentielles, ce qui marque selon lui une entrée dans la politique professionnelle. Il collabore à l'écriture de plusieurs ouvrages de Jean-Christophe Cambadélis, ainsi qu'à la création du *Manifeste contre le Front National*, « pamphlet » devenu mouvement dont il devient un des animateurs nationaux à Paris. Fort de son expérience politique et de sa connaissance du « problème » étudiant, il est appelé en 1991 dans le cabinet du Ministère de l'Éducation Nationale, alors dirigé par Lionel Jospin. Sa position d'ex-président de l'AGECEC est bien sûr connue, mais, n'ayant jamais eu de responsabilités au niveau national dans l'UNEF, il n'est pas « identifié » : il connaît donc le

milieu « sans pour autant porter d'étiquette ». Il travaille en collaboration étroite avec Claude Allègre, conseiller spécial de Lionel Jospin, et devient chargé de la « vie étudiante ». Le hasard l'amène d'ailleurs durant cette période à négocier avec les militants étudiants pendant le mouvement de protestation contre le projet de loi Jospin, mouvement lancé au niveau national par les militants de l'AGEC, son ancienne AGE, et ce en opposition avec la direction nationale. Comme nous l'avons vu, ce mouvement de contestation, auquel s'ajoute l'échec socialiste aux élections cantonales de mars 1992, mène à la démission du gouvernement Cresson : d'une certaine manière, Alain Bussière est « victime » de son ancienne AGE, pourtant à l'origine de son parcours politique. Après sa sortie du cabinet de Lionel Jospin, il se spécialise dans l'analyse économique du Front National et se réinvestit dans le *Manifeste contre le Front National*. En 1993, de retour en Auvergne, il s'inscrit à la section PS de Saint-Amand-Tallende, section qui l'investit candidat aux élections cantonales de novembre 1993. En 1997, il entre au secrétariat fédéral PS du Puy-de-Dôme et en devient le premier secrétaire, poste qu'il occupe de 2000 à 2005, représentant la motion I du PS, motion majoritaire au niveau national mais pas au niveau local. En 2006, toujours très proche de Jean-Christophe Cambadélis, il milite à ses côtés et représente en Auvergne la candidature de Dominique Strauss-Kahn à l'investiture PS aux élections présidentielles de 2007. À cette carrière politique « dense » s'ajoute le poste de Vice-président du Conseil Régional d'Auvergne, obtenu en 2004 sur la liste socialiste. Il est chargé des lycées, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région, mission qui démontre une nouvelle fois le rôle que peut avoir le militantisme étudiant dans la socialisation politique. D'autres parcours illustrent également le lien fort entre syndicalisme étudiant et monde politique à Clermont-Ferrand : ainsi, plusieurs ex-leaders de l'AGEC occupent aujourd'hui des fonctions importantes à la Mairie de la ville, notamment Olivier Bianchi, président de l'AGEC au début des années 1990 et aujourd'hui chargé des questions culturelles ou Martine Slama, cheville ouvrière de l'AGEC dans les années 1970, aujourd'hui proche du maire Serge Godard.

Il ne faut cependant pas surestimer le lien entre engagement étudiant et lycéen et entrée dans la vie politique « active ». C'est ce qu'a mis en évidence Olivier Bianchi dans une étude portant sur l'AGEC à l'époque de la « grande UNEF ». Selon lui, l'image de l'UNEF comme espace de formation des élites politiques est « un des mythes les plus importants et les plus durables de l'UNEF »¹. Si pour beaucoup de grands leaders nationaux, le passage à

¹ O. Bianchi, *op. cit.*, p. 104.

l'UNEF est bien une première étape dans le « cursus honorum » des professionnels de la politique, la situation locale est quelque peu différente. En effet, comme l'attestent les listes établies par Jean-Yves Sabot et Alain Monchablon, de nombreux anciens dirigeants de l'UNEF ont occupé de hautes fonctions politiques. Mais comme le montre Olivier Bianchi, l'essentiel des exemples fournis concerne des dirigeants nationaux, déjà « quasiment des professionnels de la politique », ayant exercé au temps de la « grande UNEF », qui avait alors un « rôle institutionnel », et dont les leaders, représentant près de la moitié de la population étudiante, fréquentaient les ministères et les « élites politiques nationales ». Et pour lui, ces conclusions « restent peu probantes en ce qui concerne la majorité des anciens responsables du syndicalisme étudiant ». Le lien de causalité entre militantisme à l'AGEC et fonctions politiques ultérieures « semble exagéré au niveau local » : c'est une « vision en trompe l'œil d'une réalité plus complexe et plus modeste »¹. De ce fait, « l'idée de l'UNEF grande pourvoyeuse de membres de l'élite politique [...] paraît sinon à infirmer tout au moins à relativiser » et, selon Olivier Bianchi, l'UNEF est avant tout « un espace supplémentaire de formation politique »². Si la thèse d'Olivier Bianchi semble « valide » concernant les années 1950 et 1960, elle mérite d'être « précisée » pour les années 1970 et 1980. Comme nous l'avons vu, à partir de Mai 68, l'AGEC prend une place de plus en plus importante au sein du mouvement étudiant et, de ce fait, ses dirigeants occupent des fonctions importantes, qui les amènent à côtoyer le milieu de la « politique professionnelle ». Ainsi, les exemples de carrières politiques, à l'instar d'Alain Bussière, ne sont pas rares. Mais il est clair qu'on ne peut totalement lier engagement étudiant et engagement politique « ultérieur ». Grâce aux parcours de militants analysés, il semble qu'il faille, pour les militants de l'AGEC, davantage parler d'un « moment de prise de conscience », qui se traduit par la suite sous différentes formes : un intérêt aux mouvements sociaux, un engagement associatif voire même une volonté de se « mettre au service » de la population, notamment par l'entrée dans la fonction publique. La majorité des militants rencontrés ont maintenu un engagement syndical après leur sortie de l'université, pour beaucoup dans les syndicats enseignants ou de la fonction publique. Cependant, cette représentation d'un monde militant étudiant et lycéen pourvoyeur des futures élites politiques pose une question importante : celle de la mémoire du mouvement étudiant et lycéen.

¹ *Ibid.*, p. 105.

² *Ibid.*

3 – La mémoire du mouvement étudiant et lycéen

Comme la plupart des mémoires militantes, la mémoire du mouvement étudiant et lycéen est une mémoire engagée et souvent difficile à appréhender. Tout d'abord, il convient de noter que cette mémoire n'est pas pensée à l'échelle individuelle mais à celle du groupe, ce qui en complexifie l'analyse puisque, comme l'a montré Olivier Bianchi, les organisations politiques et syndicales « ont toujours tendance à sécréter leur propre légende, assurant ainsi cohésion et identité au groupe »¹. Ainsi, la plupart des témoignages recueillis pour cette étude montre qu'il existe, même près de quarante ans après les faits, une « mémoire collective » politiquement marquée, qui s'observe à travers les « variantes » entre les différentes versions d'un même événement. On note aussi l'importance des « événements fondateurs » dans la construction de la mémoire du mouvement étudiant et lycéen. Ainsi, si l'on s'en tient aux définitions de Jean-François Sirinelli, qui oppose « mémoire idéologique » et « mémoire sociale », la mémoire du mouvement étudiant et lycéen est clairement une mémoire idéologique, formée au moment de l'apprentissage politique, « à la croisée des idéologies dominantes et d'un événement fondateur », et elle constitue une « mémoire spécifique, qui estampille une génération, lui confère son identité et détermine son comportement »². Cette mémoire idéologique du mouvement étudiant et lycéen, qui est « acquise et non innée », ne transcende pas, contrairement à la « mémoire sociale », les générations : il existe donc, à priori, un lien clair entre « les » mémoires étudiantes et lycéennes et la représentation sociale du mouvement de la jeunesse, se construisant à partir d'un « événement fondateur », qu'on parle de Mai 68, du mouvement de 1976 ou de celui de 1986. Gérard Namer, dans son étude sur le mouvement de l'hiver 1986, insiste lui sur la différence entre mémoire militante et « mémoire dirigeante ». Selon lui, en 1986, deux mémoires du mouvement étudiant s'affrontent : la mémoire des dirigeants, une « mémoire immédiate », celle des mouvements de 1982 et 1983, d'où a émergé l'idée de négociation, opposée à une « mémoire militante », qui met en avant la notion de continuité du mouvement étudiant et lycéen, et ce avant même 1968³. Selon lui, entre 1962 et 1982 – « en passant par 68, 76, 83 et 84 »⁴ – la mémoire du mouvement étudiant s'est confondue avec la mémoire de l'UNEF, ce qui a engendré la naissance d'une « mémoire institutionnelle à deux variantes » : une mémoire d'un syndicat-parti révolutionnaire, nostalgique de la période 1962-1968, et une mémoire de la

¹ *Ibid*, p. 103.

² J.-F. Sirinelli, « Générations et histoire politique », *op. cit.*, p. 72.

³ G. Namer, *op. cit.*, p. 86.

⁴ *Ibid*, p. 80.

revendication, qui met en avant l'idée d'un renouveau de la vie politique et syndicale. Il évoque également l'idée d'une « accumulation de mémoires », comme le montre encore le mouvement de 1986, où se croisent une « mémoire politique et syndicale » de 1968 aux années 1980 et la mémoire d'une nouvelle génération, « celle de 81-86 »¹, une mémoire « jeune » qui, par certains aspects, semble rompre avec celle de la génération précédente – ce qui est visible à travers la volonté « d'en finir avec 68 » affichée par certains – mais qui, par d'autres aspects semble dans une continuité, notamment sur la question de l'égalité hommes/femmes.

Quoi qu'il en soit, la « mémoire militante » des étudiants et des lycéens reste un apport précieux pour l'historien. Cependant, il apparaît qu'il faille prendre un certain nombre de précautions. Tout d'abord, à l'échelle locale, la mémoire du mouvement étudiant et lycéen reste marquée par les luttes idéologiques à l'œuvre à l'époque de sa « construction ». Ceci est particulièrement apparu à l'évocation des grands mouvements d'agitation, sur lesquels les récits divergent. Par exemple, selon les tendances des militants, certains événements peuvent être passés sous silence ou au contraire excessivement mis en valeur. Cette mémoire est donc « partielle » mais aussi « partielle », comme l'illustre l'oubli – volontaire ou non – de certaines « données ». On semble même observer chez certains une volonté d'occulter cette mémoire, notamment chez les militants d'extrême droite. À travers les récits de militants clermontois, plusieurs tendances nous sont apparues. D'abord, il existe clairement une « confusion » entre la mémoire du mouvement étudiant et lycéen et la mémoire de l'AGEC. Ceci s'explique par l'omniprésence de l'UNEF au plan local mais surtout par la continuité de son action, qui permet justement la construction d'une mémoire « de groupe », basée sur des événements fondateurs mais aussi sur « l'action du quotidien ». Ensuite, plusieurs mémoires s'affrontent, notamment quand on évoque la période des « années 68 », qui reste l'objet de débats et de réinterprétations. Enfin, il faut noter que derrière cette idée d'une « mémoire de génération » se cache une multitude de mémoires individuelles, qui dépendent du parcours personnel, du vécu au sein du mouvement contestataire mais aussi des trajectoires individuelles au sortir de la période d'engagement étudiant et lycéen, regardée parfois avec sévérité, mais le plus souvent avec nostalgie. Mais s'il est une constante qu'il faille retenir de l'engagement étudiant et lycéen et de son impact sur les « consciences », c'est bien son aspect fondateur. À l'exception de quelques militants qui voient leur engagement comme une « passade », voire

¹ *Ibid.*

une « erreur de jeunesse » – certains allant jusqu'à nier tout engagement politique et syndical – les militants étudiants et lycéens gardent de leur engagement de jeunesse un souvenir fort, l'image d'une « expérience initiatique » qui a ouvert pour eux une « période », celle de l'engagement qu'il soit politique, syndical, intellectuel ou simplement « citoyen ».

Conclusion

L'analyse comparée du mouvement étudiant et lycéen entre 1968 et 1986 à l'échelle nationale et locale permet donc de mettre en valeur plusieurs éléments. Tout d'abord, nous avons pu remarquer les nettes transformations du milieu étudiant et lycéen. Sous l'effet de la « massification », aussi imparfaite soit-elle, conjuguée à une demande sociale grandissante vis-à-vis de l'école et de l'université, le « peuple lycéen et étudiant » se transforme au fil des années, ce qui a des conséquences majeures sur les mobilisations de la jeunesse scolarisée, leurs motifs et leurs formes. Considérés comme des privilégiés dans les années 1950 et 1960, ces fameux « héritiers », les lycéens et surtout les étudiants voient leur représentation sociale évoluer. L'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ainsi que l'arrivée de jeunes issus de milieux sociaux moins favorisés changent en effet la perception de la jeunesse par la société. Cette évolution, qui s'accélère avec le mouvement de Mai 68, est aussi due aux difficultés rencontrées par les lycées et les universités à intégrer cette nouvelle population, sans cesse plus nombreuse, faute de moyens et d'équipements suffisants. À l'échelle locale, l'évolution est tout aussi nette. L'augmentation des effectifs lycéens et étudiants, dont la « courbe » se distingue parfois de l'évolution nationale, ne va pas sans poser de problèmes « d'intégration » pour cette nouvelle population, plus particulièrement les étudiants confrontés à de réelles difficultés matérielles. La rencontre entre cet afflux d'élèves important et les blocages connus par les institutions scolaires et universitaires crée, à partir des années 1960, une situation complexe, d'autant que les nouvelles populations étudiantes et lycéennes, socialement moins favorisées, voient l'école et l'université comme les principaux vecteurs d'ascension sociale. Les « contradictions de l'Université [et du lycée] de masse », pour reprendre la formule de Louis Lévy-Garboua¹, donnent naissance à un des plus importants mouvements de contestation, celui de Mai 68.

La nouvelle situation de l'enseignement secondaire et universitaire, les revendications jeunes en matière de liberté ou encore le sentiment d'un monde politique figé entraînent un mouvement de contestation sans précédent, celui du printemps 1968. Radical dans ses formes et ses modes d'expression, Mai 68 révèle la force sociale que représente la jeunesse, capable d'entraîner derrière elle une « masse » nourrie d'un sentiment de solidarité exacerbé par la

¹ Louis Lévy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1976, n° 17, pp. 53-80.

rencontre avec la violence de l'État et ses forces de l'ordre. Le mouvement de Mai 68, plus important mouvement social connu par la France au vingtième siècle, permet de mettre en valeur la proximité idéologique entre les contestataires parisiens et ceux de province, notamment ceux de Clermont-Ferrand. À Nanterre, à la Sorbonne comme dans la capitale auvergnate, la « radicalité » semble être le maître mot. Le mouvement de Mai 68 laisse des traces profondes aussi bien dans les esprits que sur les structures universitaires et ouvre une nouvelle période, les « années 68 », ce « temps de la contestation »¹. Mai 68 marque également l'exacerbation des tensions existantes au sein du milieu étudiant et lycéen, tensions qui aboutissent à d'intenses luttes politiques et syndicales.

Le contrôle du mouvement étudiant et lycéen, dont Mai 68 a révélé la force, devient un enjeu majeur à la fin des années 1960 et au début des années 1970. D'une certaine manière, les lycées et les universités deviennent « terres de mission » pour les militants politiques, plus particulièrement pour les militants d'extrême gauche qui multiplient les tentatives d'implantation. L'exemple clermontois est à ce titre très riche. Cibles de toutes les convoitises, les structures de représentation étudiantes et lycéennes deviennent l'enjeu d'un combat quotidien. Les groupes politiques « traditionnels » comme les plus « marginaux » s'investissent donc largement dans les universités et les lycées. C'est de cette lutte politique que naît réellement le « particularisme clermontois » : la domination des lambertistes, certes longtemps contestée, entraîne une autonomisation du mouvement étudiant et lycéen clermontois au niveau national. Ce dernier se démarque en effet par son orientation ouvriériste, son acceptation de la violence ou encore son refus du dialogue avec les institutions. Mais si les influences politiques semblent engendrer une « autonomisation du local » par la lutte politique et syndicale, les étudiants et les lycéens clermontois s'intègrent à un mouvement plus large.

En effet, entre 1968 et 1986, les lycées et les universités français sont le théâtre d'âpres luttes. Au cours de ces quelques vingt années, étudiants et lycéens multiplient les actions collectives, de plus ou moins grande ampleur selon les époques et les thèmes abordés. Ainsi, la pédagogie, les relations maître-élève, la structure des établissements et la place faite aux jeunes au sein de ces structures deviennent des sujets de mobilisation majeurs, notamment

¹ Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Bruxelles, éd. Complexe, coll. « Histoire du temps présent », 2000, 585 p.

à l'échelle locale où l'influence des groupes d'extrême gauche, plus particulièrement des groupes trotskistes, joue le rôle d'accélérateur. Ainsi, analysée sur un temps long, ces « cent ans de mouvements étudiants [et lycéens] »¹, la période apparaît bien comme la plus riche en mouvements d'agitation. Or, comme nous avons pu le remarquer, l'agitation étudiante et lycéenne est souvent le fruit de l'activité intense d'une minorité « agissante et politisée », qui se démarque de la « masse » par un engagement total, parfois sacrificiel. Au contraire, pour une grande majorité d'étudiants et de lycéens, la contestation est presque une notion étrangère. Ce n'est qu'à de rares occasions que cette « masse » se met en mouvement, donnant par là-même une force et une visibilité sociale au mouvement de la jeunesse.

La période 1968-1986 est ainsi ponctuée de mobilisations d'ampleur, plus particulièrement durant les « années 68 ». L'après-Mai 68 se caractérise donc par une agitation latente, ce « Mai rampant » qui implique de nombreux jeunes, mais surtout par des « explosions » scolaires et universitaires qui aboutissent à un investissement de la rue par la jeunesse. Comme en Mai 68, le mouvement étudiant et lycéen se trouve renforcé par la solidarité exprimée au sein de la jeunesse et les cycles « agitation-répression-mobilisation » se succèdent les uns aux autres. C'est donc dans un premier temps la question de la répression qui est au cœur des « années 68 étudiantes et lycéennes », comme l'illustrent les combats en faveur de Gilles Guiot, René Pierre Overney ou encore la lutte contre la loi Debré qui, plus qu'un simple mouvement d'agitation, révèle la contradiction entre l'archaïsme de la société et une jeunesse porteuse de nouveaux idéaux, en opposition à des institutions jugées sclérosées. Le « cycle » d'agitation étudiante et lycéenne, inauguré par le mouvement de Mai 68, semble s'achever dans une certaine amertume en 1976. Les déceptions face aux échecs des mouvements, le refus des divisions politiques et la peur de la récupération semblent freiner incontestablement l'expression revendicative. Mais plus que la fin d'une époque, cette mutation engendre une réinvention des formes des mobilisations, qui se font autour de nouveaux thèmes, de nouvelles problématiques.

Si, contrairement à ce que nombre d'analyses laissent entendre, le mouvement étudiant et lycéen ne s'essouffle pas réellement après 1976, il est clairement transformé par l'évolution du contexte politique, économique et social. Cette adaptation, plus qu'une crise idéologique ou organisationnelle, révèle le caractère conscient du milieu étudiant et lycéen, confronté à de

¹ Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p.

nouvelles difficultés depuis le milieu des années 1970, à commencer par le chômage et les conséquences de la crise économique. Cette « nouvelle donne » oblige, d'une certaine manière, à la lucidité. Le mouvement étudiant et lycéen semble s'adapter en mettant en avant des revendications concrètes, ce qui permet d'une certaine manière un rapprochement avec les autres acteurs du système éducatif. Mais si le « virage corporatiste » est une réalité tangible, la jeunesse scolarisée reste mobilisée autour de questions « éthiques et morales », à commencer par la lutte contre le racisme, à l'échelle nationale comme internationale. Le mouvement de contestation de 1986 illustre en lui-même ce mélange de « traditions » et de « modernité » : partie de revendications concrètes liées aux projets de réformes gouvernementaux, la contestation s'amplifie et évolue sous l'effet de la répression qui reste, comme en Mai 68, un facteur d'unité et de rassemblement.

L'évolution des mobilisations étudiantes et lycéennes à la fin des années 1970 et dans les années 1980 pose la question de la place de la contestation jeune au sein du mouvement social en France. En effet, longtemps marginalisés car considérés comme trop indépendants voire incontrôlables, lycéens et étudiants occupent désormais une place nouvelle. Légitimés par l'ampleur et le « réalisme » de leurs combats, ils deviennent des interlocuteurs obligés des syndicats ou des institutions. Cette « légitimation » du mouvement étudiant et lycéen, aussi relative soit-elle, est surprenante à plus d'un titre : paradoxalement, c'est au moment où l'agitation étudiante et lycéenne perd en intensité qu'elle est reconnue. Cette évolution est visible à Clermont-Ferrand où les lambertistes, longtemps dénoncés par les syndicats de travailleurs, s'intègrent progressivement au mouvement social local au fur et à mesure des mobilisations et surtout sous l'effet de l'évolution des pratiques et du discours militants. Ceci amène donc à s'interroger sur la spécificité du mouvement étudiant et lycéen clermontois et sur sa place au sein du mouvement « global ».

Comme nous avons pu le voir, le mouvement étudiant et lycéen clermontois semble occuper une place « à part ». Ce particularisme local est le fruit de plusieurs facteurs. D'abord, par leur « profil » social, les lycéens et étudiants clermontois semblent incarner, comme l'a démontré Louis Gruel¹, l'ouverture progressive des lycées et des universités à de nouveaux publics, socialement moins favorisés. De cette particularité naissent un certain nombre de revendications, qualitatives et quantitatives. Ce phénomène est amplifié par la

¹ Louis Gruel, *La Rébellion 68, Une relecture sociologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 199 p.

spécificité des structures d'accueil de la région, notamment celles de l'université de Clermont-Ferrand. Ancrée historiquement dans le paysage local, l'université de Clermont-Ferrand souffre de nombreuses difficultés, aggravées par l'impossibilité d'intégration totale d'un public étudiant toujours plus nombreux et confronté aux problèmes inhérents à la condition étudiante. Difficultés de fonctionnement, manque de moyens ou d'enseignants sont donc autant de sujets de mobilisation pour la jeunesse étudiante clermontoise. L'agitation est d'autant plus forte qu'il existe, comme nous l'avons vu, une tradition de lutte dans les universités clermontoises, tradition qui remonte aux années d'occupation et qui est incarnée par une structure : l'AGEC. Et c'est bien dans l'histoire particulière du syndicat étudiant majoritaire à Clermont qu'il faut chercher les racines d'une spécificité du mouvement étudiant et lycéen local.

Au cours de la période 1968-1986, l'AGEC se distingue à plusieurs titres. En premier lieu, ce sont les luttes internes à la structure qui lui confèrent une place « à part ». Dominée tout au long de la période par les militants lambertistes, l'AGEC est l'objet de toutes les attentions et de toutes les convoitises. Mais surtout, la permanence de la domination lambertiste sur la structure en fait un enjeu de pouvoir. L'AGEC, qui domine sans conteste le milieu militant étudiant, étend aussi son influence sur la population lycéenne clermontoise, ce qui représente là aussi une spécificité locale. Il semble bien, qu'à l'échelle clermontoise, nous ne puissions parler d'un mouvement lycéen autonome tant l'influence du syndicat étudiant est grande et ses militants omniprésents. Le particularisme du mouvement étudiant et lycéen clermontois est donc principalement issu de deux facteurs : la spécificité du contexte politique et syndical local ainsi que les difficultés rencontrées par une université « moyenne » de province.

Car si par certains aspects les Clermontois se distinguent de leurs camarades français, ils participent bien d'un mouvement plus global qui connaît son apogée pendant cette période 1968-1986. À l'échelle locale comme nationale, les étudiants et les lycéens sont mus par les mêmes problèmes, mobilisés autour des mêmes interrogations sur la société ou le système scolaire et universitaire. Les processus des mouvements d'agitation sont les mêmes à la petite et à la grande échelle. Comme partout en France, on assiste aux mêmes évolutions en matière de revendications ou de modalités d'expressions. Mais surtout, que nous évoquions le cadre national ou l'exemple clermontois, l'engagement étudiant et lycéen se caractérise par des processus de socialisation politique particuliers et spécifiques à la jeunesse. Cet engagement

est souvent perçu comme un premier pas dans le milieu politique, une « période de formation ». Cependant, malgré l'importance du mouvement étudiant et lycéen au sein du mouvement social et malgré une capacité d'influence réelle, ce milieu souffre d'une représentation souvent caricaturale. Comme nous l'avons vu, la représentation sociale du mouvement étudiant et lycéen, si elle évolue nettement entre 1968 et 1986, est souvent faite d'idées reçues et d'images faussées par une vision médiatique engagée. Ce phénomène est à l'origine de nombreuses interrogations sur la jeunesse et sa place au sein de la société.

Ces interrogations reflètent la situation paradoxale du mouvement étudiant et lycéen. D'un côté, ce mouvement est, au moins depuis Mai 68, légitimé par la place qu'il occupe au sein du mouvement social et, par certains aspects, assuré de sa pérennité compte tenu des difficultés rencontrées par les universités et les lycées français. De l'autre, ce mouvement est confronté à un véritable problème de cohésion. L'évolution du système d'enseignement secondaire et supérieur entraîne une différenciation croissante des populations étudiantes et lycéennes, dont les intérêts divergent souvent. De plus, la légitimité des mouvements d'agitation est de plus en plus contestée et l'idée d'une immaturité politique des jeunes, voire d'une manipulation, ressurgit à chaque grand mouvement de contestation. Ainsi, chaque grande mobilisation, chaque combat mené par les étudiants et les lycéens, entraîne une remise en cause de la légitimité de leur action.

Mais, qu'il s'agisse du cadre national ou de l'exemple clermontois, nous remarquons que le mouvement étudiant et lycéen renvoie toujours aux tensions et aux questions sociales de la période. Dans les années 1960, confrontée à des changements sociaux majeurs, la société française semble osciller entre tradition et modernité. Le « choix de la modernité » semble être encouragé par le mouvement de Mai 68 qui, par certains aspects, entraîne une adaptation de la société aux nouvelles demandes exprimées par la jeunesse. De même, dans les années 1970, quand la France est durement touchée par la crise économique et le chômage, étudiants et lycéens « recentrent » leur discours et leur action « vers le concret ». La même adaptation aux questions sociales semble être à l'œuvre dans les années 1980 quand de nouvelles problématiques se font jour en France : progression de l'extrême droite, montée du racisme ou interrogations sur les bouleversements que connaît le monde. Ainsi, le mouvement étudiant et lycéen apparaît comme un « miroir de la société », voire un « miroir grossissant », puisque grâce à son engagement, la jeunesse met au centre des débats ces nouvelles problématiques et, d'une certaine manière, anticipe sur l'expression du mouvement social.

TABLE DES MATIÈRES
VOLUME III

Chapitre VI – 1976-1986, fin du politique, retour du corporatisme ?	598
I – 1976-1981 : une « apathie » du mouvement étudiant et lycéen ?	601
A – Le combat continue ?.....	601
1 – Surmonter l'échec de 1976.....	602
2 – 1977-1978 : la « remobilisation ».....	604
3 – 1979-1981 : une multiplication des « micro-mouvements ».....	613
B – La défense du CUST : symbole du « retour au corporatisme » ?.....	619
1 – Le CUST, une histoire « difficile ».....	619
2 – La mobilisation au CUST en 1978-1979 : un corporatisme exacerbé ?.....	623
C – La lutte contre la carte universitaire : lutte nationale, enjeu local.....	626
1 – 1977-1978 : premières annonces et premières réactions.....	627
2 – 1980, nouvelle carte universitaire, nouvelle mobilisation.....	629
II – Les étudiants face à la loi Savary : le retour du politique ?	636
A – La réforme Savary.....	636
1 – Une élaboration longue et concertée.....	637
2 – La loi d'orientation de l'enseignement supérieur.....	638
B – L'opposition à la loi Savary : un processus complexe.....	641
1 – Les réactions à l'annonce de l'avant-projet.....	642
2 – La question des moyens comme facteur de mobilisation.....	643
3 – Le mouvement des étudiants en Médecine, le « détonateur ».....	644
4 – La jonction des mots d'ordre : Clermont comme précurseur.....	649
C – Vers un mouvement de masse ?.....	654
1 – L'opposition à la loi Savary : une affaire politique ?.....	654
2 – Concertation ou action : « en attendant » l'examen du texte.....	657
3 – Violence, tensions et divisions : une issue trouble.....	664
4 – Échec du mouvement étudiant ou échec de la loi Savary ?.....	668
III – 1986 : « un printemps en hiver »	674
A – Un contexte bien particulier.....	674
1 – La situation problématique de l'enseignement secondaire et supérieur.....	674
2 – Entre atonie de la masse et activisme militant.....	679
3 – La cohabitation de 1986 et ses conséquences en matière d'éducation.....	688
B – La « gestation » du mouvement : du débat à l'explosion.....	696

1 – Le débat politique et universitaire	696
2 – Premières réactions et premières actions.....	703
3 – La montée en puissance du mouvement (22-26 novembre).....	712
C – De l’opposition au drame (27 novembre-6 décembre)	724
1 – La manifestation du 27 novembre : l’espoir étudiant et lycéen.....	724
2 – Vers la manifestation du 4 décembre	736
3 – Le choc du 5 décembre.....	750
4 – La fin du mouvement de 1986.....	760
D – Le mouvement de 1986 : révélation ou désillusion ?	769
1 – Les conséquences du mouvement de 1986.....	770
2 – Un mouvement exemplaire ?.....	776
3 – La renaissance du mouvement étudiant et lycéen ?.....	783

Chapitre VII – L’engagement lycéen et étudiant, entre histoire globale et microhistoire

..... **794**

I – Clermont-Ferrand, un miroir de l’évolution nationale ?

A – L’évolution des revendications et des modalités d’action.....	795
1 – Les combats étudiants et lycéens, reflet d’un contexte global ?.....	795
2 – Le répertoire d’action collective : entre héritage historique et réinvention quotidienne	803
B – Le déplacement des centres de contestation : aspects géographiques et temporels.	813
1 – À la petite échelle, des changements majeurs	814
2 – À la grande échelle, une évolution notable	820
C – Clermont-Ferrand : centre de la contestation ?	825
1 – Une force syndicale « moteur » ?	826
2 – Une « avant-garde contestataire » ?.....	828

II – La représentation du mouvement étudiant et lycéen : un enjeu politique ?.....

A – Une histoire de représentation caricaturale	832
1 – La « génération 68 » : les « enragés » ?	833
2 – La « bof génération » ?.....	836
3 – Vers la « génération morale ».....	840
4 – La représentation de la jeunesse clermontoise	843
B – Les relations à « l’extérieur » : entre paternalisme et dénonciation	845

1 – Mouvements étudiants et lycéens et monde politique : des relations complexes.	846
2 – Syndicats « jeunes » et syndicats « adultes » : une entente impossible ?	852
3 – Les médias face à l’agitation étudiante et lycéenne	858
C – Une jeunesse isolée ?	861
1 – Dans les établissements scolaires et universitaires	862
2 – L’agitation étudiante et lycéenne face à « l’opinion »	865
III – Les parcours militants clermontois, clés d’interprétation du mouvement étudiant et lycéen ?	869
A – L’engagement : un processus complexe ?	869
1 – L’engagement, un phénomène de masse ?	869
2 – L’engagement étudiant et lycéen, entre héritage familial et prise de conscience individuelle	874
B – Les caractéristiques du militantisme étudiant et lycéen	877
1 – « L’appareil syndical » étudiant et lycéen	877
2 – Permanences et mutations du modèle militant	882
3 – Entre dérision et violence : l’ambiguïté du mouvement étudiant et lycéen	885
C – L’engagement étudiant et lycéen : un premier pas dans la socialisation politique.	894
1 – L’engagement étudiant et lycéen : un moment d’apprentissage	895
2 – La conversion du patrimoine militant	897
3 – La mémoire du mouvement étudiant et lycéen	901
Conclusion	904

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL

CLERMONT-FERRAND II

École Doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales

NICOLAS CARBONI

L'agitation étudiante et lycéenne de l'après-Mai 1968 à 1986. Du cadre national à l'exemple clermontois.

Volume d'annexes.

Thèse de Doctorat sous la direction de M. Mathias Bernard.

Présentée le 24 janvier 2012

Devant un jury composé de

Mathias BERNARD (Professeur, UBP), Jean-Claude CARON (Professeur, UBP), Robi MORDER (Président du GERME), Gilles RICHARD (Professeur, Rennes I), Michelle ZANCARINI-FOURNEL (Professeur émérite, Lyon I).

Annexes au Chapitre I

Annexe 1 :

L'enseignement secondaire de 1960 à 1990¹.

	1960	1970	1980	1990
Élèves en second cycle long	421 900	848 600	1 102 600	1 538 300
Bacheliers (baccalauréat général)	59 000	138 000	159 000	247 000

La croissance des lycées publics et privés (1975-1987)².

	Second cycle général (en milliers)	Croissance (n)	%
1975-1976	960,8		
1980-1981	1 102,6		
1981-1982	1 113,8	11,2	1
1982-1983	1 127,4	13,6	1,2
1983-1984	1 141,7	14,3	1,3
1984-1985	1 160,3	18,6	1,6
1985-1986	1 207,6	47,3	4,1
1986-1987	1 296,6	62	5,1

¹ Pierre Albertini, *L'École en France, XIXe-XXe siècles, De la maternelle à l'Université*, Paris, éd. Hachette, coll. « Carré histoire », Paris, 1982, 191 p., p. 147.

² Antoine Prost, *Éducation, sociétés et politiques, Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, 1992, 226 p, p. 190.

Annexe 2 :

Évolution des effectifs lycéens (1968-1976)³

	Nombre d'élèves en second cycle général et technique (de la seconde à la terminale)	Effectifs en second cycle long (en milliers)	Effectifs pour le baccalauréat technique (en milliers)
1968-1969	758 863	556,7	117,5
1969-1970	815 642	599	133,3
1970-1971	852 476	628,7	138,1
1971-1972	893 256	663,4	142,1
1972-1973	941 697	698,5	145,2
1973-1974	941 162	688,5	148,4
1974-1975	945 786	688,5	148,5
1975-1976	962 321	684,4	155,9

³ INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p. et Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement en France*, Paris, éd. La Nouvelle Librairie de France, 1982, 729 p.

Annexe 3 :

Enseignement du second degré : nombre d'élèves en second cycle général et technique de 1968 à 1986⁴.

	Garçons	Filles	Total
1968-1969	370 111	388 752	758 863
1969-1970	391 751	423 891	815 642
1970-1971	402 565	449 911	852 256
1971-1972	414 133	479 123	893 256
1972-1973	431 293	507 838	941 697
1973-1974	424 433	514 296	941 162
1974-1975	423 599	522 187	945 786
1975-1976	424 698	534 939	962 327
1976-1977	438 193	557 250	998 143
1977-1978	446 470	578 640	1 025 110
1978-1979	455 772	605 743	1 061 515
1979-1980	464 451	628 439	1 092 890
1980-1981	468 043	628 439	1 103 857
1981-1982	480 134	636 077	1 116 211
1982-1983	491 806	638 508	1 130 314
1983-1984	505 186	640 021	1 145 207
1984-1985	517 256	646 232	1 163 488
1985-1986	552 163	675 755	1 227 918
1986-1987	580 970	705 181	1 286 151

⁴ INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p., pp. 216-218.

Annexe 4 :

Accès en terminale selon la CSP en 1973 et 1980⁵.

Enfants de	1973	1980
Ensemble	35 %	45 %
Ouvriers non qualifiés	15 %	22 %
Non actifs	16 %	20 %
Personnels de service – salariés agricoles	21 %	26 %
Ouvriers qualifiés	25 %	32 %
Agriculteurs	30 %	43 %
Employés	45 %	41 %
Artisans	37 %	45 %
Cadres moyens	47 %	53 %
Industriels	58 %	60 %
Cadres supérieurs – professions libérales	71 %	81 %
Enseignants	78 %	83 %

⁵ Gérard Mauger, René Bendit et Christian Von Wolffersdorff, *Jeunesses et sociétés, Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, éd. Armand Colin, 1994, 355 p., p. 113.

Origine sociale des élèves de seconde⁶.

		1967-1968	1973-1974	1976-1977	1980-1981
Ensemble des sections	Ouvriers	27,1	27,8	28,6	30,2
	Professions supérieures	15,5	15,4	16,8	17,7
Sections techniques	Ouvriers	34,6	34,6	35,5	36,6
	Professions supérieures	8,1	8,3	9,3	10,6
Sections générales	Ouvriers	22,1	21,8	20,7	23
	Professions supérieures	20,3	21,5	24,6	25,4

Origine sociale des élèves de terminale, technique inclus, en %⁷.

Enfants de	1967	1973	1976	1980
Agriculteurs	1,1	1,5	1,3	0,9
Salariés agricoles	1,6	1	0,8	0,6
Patrons d'industrie et de commerce	10,6	8,7	8,4	6,5
Cadres supérieurs – professions libérales	16,6	18,1	22,1	22,9
Cadres moyens	16,9	16,8	16,6	20,1
Employés	12,5	13,9	14,2	12,3
Personnel de service – ouvriers	20,4	22,8	21,2	23,3
Divers	8,1	7,6	7,3	6,8
Non indiqué	12,3	9,5	8,1	6,5

⁶ Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement en France*, Paris, éd. La Nouvelle Librairie de France, Paris, 1982, 729 p., p. 93.

⁷ Antoine Prost, *La politique de démocratisation de l'enseignement, Essai d'évaluation (1950-1980), Rapport pour le Commissariat Général au Plan*, Convention n° 44 09/PS 020, Université Paris I, Centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, avril 1986, 506 p., p. 143.

Annexe 4 bis :

Démocratisation de l'enseignement secondaire selon le sexe et l'orientation⁸.

		1967	1973	1976	1980
Terminales – établissements généraux	Catégories supérieures – garçons	18,9	24,1	28,8	35,4
	Catégories supérieures – filles	17,5	21,1	28,7	26,3
	Ouvriers – garçons	16,9	18,6	13,7	12,8
	Ouvriers – filles	21	18,8	17,1	22
Terminales – établissements techniques	Catégories supérieures – garçons	7,7	8,7	9,7	10
	Catégories supérieures – filles		7	7,1	6,5
	Ouvriers – garçons	35,2	32,8	31,9	34,8
	Ouvriers – filles	20,5	32,9	34	33,3

⁸ Antoine Prost, *La politique de démocratisation de l'enseignement, Essai d'évaluation (1950-1980), Rapport pour le Commissariat Général au Plan, Convention n° 44 09/PS 020, Université Paris I, Centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, avril 1986, 506 p., p. 143.*

Annexe 5 :

Population des quatre départements de la région Auvergne⁹.

	1962	1968	1975	1982
Allier	314 457	339 262	376 477	418 516
Cantal	172 977	169 330	166 549	162 838
Haute-Loire	211 036	208 337	205 491	205 895
Puy-de-Dôme	508 928	547 743	580 033	594 365

⁹ INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p., pp. 22-25.

Annexe 6 :

Évolution des effectifs du second degré en Auvergne, 1972-1982¹⁰.

	Public	Privé	Total	Variation année
1972-1973	86 502 dont 16 722 dans le second cycle long et 7 346 dans le Puy-de- Dôme	28 471 dont 6 592 dans le second cycle long et 2 681 dans le Puy-de- Dôme	114 973 dont 23 314 dans le second cycle long et 10 027 dans le Puy-de- Dôme	
1973-1974	87 006 dont 16 526 dans le second cycle long et 7 315 dans le Puy-de- Dôme	28 793 dont 6 562 dans le second cycle long et 2 616 dans le Puy-de- Dôme	115 799 dont 23 088 dans le second cycle long et 9 931 dans le Puy-de- Dôme	+ 0,72 % - 0,97 % - 0,96 %
1974-1975	88 037 dont 16 510 dans le second cycle long et 7 422 dans le Puy-de-Dôme	29 107 dont 6 632 dans le second cycle long et 2 622 dans le Puy-de-Dôme	117 144 dont 15 342 dans le second cycle long et 10 444 dans le Puy-de-Dôme	+ 1,46 % + 0,23 % + 1,14 %
1975-1976	88 789 dont 16 612 dans le second cycle long et 7 544 dans le Puy-de-Dôme	29 299 dont 6 825 dans le second cycle long et 2 735 dans le Puy-de-Dôme	118 088 dont 23 437 dans le second cycle long et 10 279 dans le Puy-de-Dôme	+ 0,81 % + 1,27 % + 2,37 %
1976-1977	89 974 dont 16 887 dans le second cycle	29 379 dont 7 031 dans le second cycle	119 353 dont 23 918 dans le second cycle	+ 1,07 % + 2,05 %

¹⁰ Dossier « Évolution comparée des effectifs dans l'enseignement public et privé en France et en Auvergne de 1972-1973 à 1981-1982 », Service académique d'information et d'orientation, 1982, ADPPD, Fonds du Rectorat de Clermont-Ferrand, 1429 W 11 : Orientation et affectations, bilan (1972-1988), p. 31.

	long et 7 699 dans le Puy-de-Dôme	long et 2 824 dans le Puy-de-Dôme	long et 10 513 dans le Puy-de-Dôme	+ 2,28 %
1977-1978	90 248 dont 17 315 dans le second cycle long et 7 825 dans le Puy-de-Dôme	29 415 dont 7 070 dans le second cycle long et 2 849 dans le Puy-de-Dôme	119 663 dont 24 385 dans le second cycle long et 10 674 dans le Puy-de-Dôme	+ 0,26 % + 1,95 % + 1,53 %
1978-1979	90 593 dont 17 916 dans le second cycle long et 7 986 dans le Puy-de-Dôme	29 176 dont 6 879 dans le second cycle long et 2 801 dans le Puy-de-Dôme	119 769 dont 24 795 dans le second cycle long et 10 787 dans le Puy-de-Dôme	+ 0,09 % + 1,68 % + 1,06 %
1979-1980	90 803 dont 18 347 dans le second cycle long et 8 088 dans le Puy-de-Dôme	29 641 dont 7 028 dans le second cycle long et 2 945 dans le Puy-de-Dôme	120 444 dont 25 357 dans le second cycle long et 11 033 dans le Puy-de-Dôme	+ 0,56 % + 2,34 % + 2,28 %
1980-1981	90 944 dont 18 805 dans le second cycle long et 8 438 dans le Puy-de-Dôme	29 656 dont 7 113 dans le second cycle long et 2 992 dans le Puy-de-Dôme	120 600 dont 25 918 dans le second cycle long et 11 430 dans le Puy-de-Dôme	+ 0,13 % + 2,14 % + 3,6 %
1981-1982	91 492 dont 18 954 dans le second cycle long et 8 655 dans le Puy-de-Dôme	29 204 dont 6 893 dans le second cycle long et 2 972 dans le Puy-de-Dôme	120 696 dont 25 847 dans le second cycle long et 11 627 dans le Puy-de-Dôme	+ 0,08 % - 0,27 % + 1,72 %

Annexe 7 :

Effectifs du second degré – second cycle dans l'Académie de Clermont-Ferrand, 1979-1980¹¹.

	Effectifs 1978-1979	Variation	Effectifs 1979-1980
Second cycle court	12 991	+ 864	13 855
Second cycle long	17 945	+ 566	18 511
BTS	888	+ 48	936
SES	1 575	+ 34	1 609
Classes supérieures lycées	690	+ 49	739

¹¹ « La rentrée dans l'académie », *La Montagne*, 12 septembre 1979.

Annexe 8 :

Nombre d'enseignants dans les établissements du second degré, 1968-1986¹².

	Enseignants lycées	Enseignants lycées professionnels	Total second degré (lycées et collèges)
1968-1969	75 520	29 873	176 930
1969-1970	78 729	33 854	196 631
1970-1971	80 110	35 873	216 445
1971-1972	79 950	37 592	224 184
1972-1973	81 831	40 088	239 427
1973-1974	80 205	42 121	247 455
1974-1975	77 251	42 858	255 952
1975-1976	77 300	44 800	265 600
1976-1977	76 032	47 729	266 119
1977-1978	72 109	47 304	274 149
1978-1979	72 740	47 768	278 783
1979-1980	72 460	49 101	282 329
1980-1981	72 956	48 816	280 972
1981-1982	75 951	49 844	288 621
1982-1983	81 897	53 483	315 709
1983-1984	82 767	54 400	319 746
1984-1985	83 441	55 595	321 002
1985-1986	86 107	56 132	323 969
1986-1987	89 755	56 725	328 120

¹² INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p., p. 222.

Annexe 9 :

Évolution du budget de l'Éducation Nationale de 1971 à 1981 (en milliers de francs courants)¹³.

	Budget total de l'État	Budget de l'Éducation Nationale	Rapport budget Éducation Nationale / État
1971	872 500	29 732	17,8 %
1974	1 278 300	40 667	18,4 %
1975	1 452 300	46 794	18 %
1976	1 678 000	54 996	18,7 %
1977	1 880 500	64 960	19,3 %
1978	2 133 500	73 891	18,4 %
1979	2 430 600	85 486	18,5 %
1980	2 754 890	92 471	17,6 %
1981	3 100 890	106 296	17,2 %

¹³ André Robert, *Système éducatif et réformes*, Paris, éd. Nathan, série « Histoire de l'éducation », 1993, 254 p., p. 114.

Données financières Éducation Nationale (en milliards de francs 1980)¹⁴.

	Budget de l'Éducation Nationale (montant)	Budget de l'Éducation Nationale (% du PIB)	Dépense en capital	Dépense nationale d'éducation	Dépense nationale d'éducation (% du PIB)
1982	97,3	3,35	11	197,6	6,8
1983	97,2	3,32	10,3	199	6,8
1984	97,9	3,3	9,8	201,8	6,8
1985	97	3,21	9,7	205,7	6,8
1986	93,7	3,01	9,4	205,5	6,6

Annexe 10 :

Lycées « secondaires » de Clermont-Ferrand et ses alentours. Effectifs 1984-1985¹⁵.

- LT La Charme (472 inscrits en 1984, 463 en 1985)
- LEP Roger Claustres - Belle Ombre (923 inscrits en 1984, 945 en 1985)
- LEP Gravanches (598 inscrits en 1984, 585 en 1985)
- Lycée mixte Issoire (906 inscrits en 1984, 955 en 1985)
- Lycée professionnel Issoire (337 inscrits en 1984, 352 en 1985)
- Lycée d'État mixte Thiers (2 267 inscrits en 1984, 2217 en 1985)
- LT Jean Richepin (1 372 inscrits en 1984, 1 472 en 1985)

¹⁴ Antoine Prost, *Éducation, sociétés et politiques, Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, 1992, 226 p, p.195.

¹⁵ Liste établie à partir des documents de l'Inspection académique du Puy-de-Dôme, Fonds de l'inspection académique du Puy-de-Dôme, ADPPD, 2133 W 2 : Dossier budgets lycées 1986.

Annexe 11 :

Principaux lycées privés de Clermont-Ferrand¹⁶.

- Lycée Saint Thècle, Chamalières : 231 inscrits en 1984-1985.
- Lycée Fénelon : 324 inscrits en 1984-1985.
- Lycée Godefroy de Bouillon : 658 inscrits en 1984-1985.
- Institut Monanges : 209 inscrits en 1984-1985.
- Lycée Saint Alyre : 299 inscrits en 1984-1985.
- Lycée Sévigné, Issoire : 107 inscrits en 1984-1985.
- Lycée Sainte Marie, Riom : 256 inscrits en 1984-1985.

Annexe 12 :

Évolution comparée du budget général de l'État et du budget du Secrétariat d'État aux universités (en indices)¹⁷.

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Budget de l'État	100	112,6	132,7	150,1	171,5	203,9
Budget du Secrétariat d'État aux universités	100	108,7	123	141,3	162,7	177,2

¹⁶ Liste établie à partir des documents de l'Inspection académique du Puy-de-Dôme, Fonds de l'inspection académique du Puy-de-Dôme, ADPPD, 2286 W 3 : Dossier lycées privés, classes d'enseignement général, 1^{er} trimestre 1984-1985.

¹⁷ Antoine Prost, *Éducation, sociétés et politiques, Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, 1992, 226 p., p.195.

Annexe 13 :

Évolution des effectifs étudiants, du budget de l'État, du budget du Secrétariat d'État aux universités et du PIB, en millions de francs (1 = francs courants ; 2 = francs constants)¹⁸.

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
État (1)	195 359	219 917	259 254	293 172	334 843	398 260
État (2)		197 283	206 084	212 751		
Université (1)	6 444	7 009	7 926	9 108	10 489	11 429
Université (2)		6 286	6 003	6 609		
PIB (1)	1 114 200	1 271 805	1 437 149	1 657 372		
PIB (2)		1 140 632	1 142 407	1 202 737		
Effectifs étudiants	763 355	785 389	823 391	833 136	848 795	864 606

¹⁸ Edmond Vandermeersch, « L'argent », *Esprit, Changer la culture et la politique, n° spécial Université : fécondité d'une crise*, n° 11-12, Paris, novembre-décembre 1978, pp. 74-81, p. 80.

Annexe 14 :

Nombre d'enseignants à temps complet ou partiel de l'enseignement supérieur¹⁹.

	Université et autres établissements	Institut universitaire de technologie	Total
1968-1969			27 874
1969-1970			31 298
1970-1971			35 679
1971-1972			37 182
1972-1973	32 966	4 297	37 263
1973-1974	33 279	4 490	37 769
1974-1975	37 715	4 615	42 360
1975-1976	38 342	4 848	43 190
1976-1977	38 498	4 695	43 193
1977-1978	38 812	4 777	43 589
1978-1979	38 966	4 765	43 731
1979-1980	39 273	4 678	43 951
1980-1981	38 031	4 473	42 504
1981-1982	38 040	4 517	42 557
1982-1983	38 682	4 685	43 367
1983-1984	39 324	4 832	44 156
1984-1985	39 921	5 001	44 922
1985-1986	40 227	5 234	45 461

¹⁹ INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p., p. 224.

Annexe 15 :

Évolution des effectifs étudiants et répartition par sexe des étudiants entre 1968 et 1976, IUT
compris²⁰.

	1968- 1969	1969- 1970	1970- 1971	1971- 1972	1972- 1973	1973- 1974	1974- 1975	1975- 1976
Proportion de garçons	55,8	56,4	55,5	54	53,4	53	53	52,4
Proportion de filles	44,2	43,6	44,5	46	46,6	47	47	47,6
Nombre total	588 466	625 551	661 792	696 867	734 582	750 963	773 629	811 258
Progression (en indice)	301,1	321,2	339,8	357,8	377,2	385,6	397,2	416,5
Taux de croissance annuel (en %)	15	6,7	5,8	5,3	5,4	2,2	3	4,8

Annexe 16 :

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur pour les universités, 1960-1981²¹.

	1960-1961	1965-1966	1970-1971	1975-1976	1981-1982
Effectifs	214 627	413 756	661 792	811 258	889 543
Indices	100	192,7	308,3	377,9	414,4

²⁰ Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, éd. Privat, 1986, 432 p., p.121.

²¹ Jean-Michel Denis, *Les coordinations, Recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, éd. Syllepse, coll. « Le présent avenir », 1996, 220 p., p. 183.

Annexe 17 :

Effectifs des étudiants inscrits dans les principaux établissements d'enseignement supérieur, années 1980²².

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Université	880 119	900 885	925 986	943 364	960 084	962 555
Classes préparatoires aux grandes écoles	40 859	41 907	44 003	46 258	47 334	48 811
Écoles d'ingénieurs	37 162	39 000	40 412	42 824	45 165	47 763
Écoles de commerce	20 521	23 317	24 578	27 016	28 633	29 192
Écoles normales d'instituteurs	18 605	20 678	24 568	18 951	17 452	14 107
Total (y compris universités privées)	1 089 378	1 112 756	1 171 673	1 201 160	1 235 069	1 250 222

²² INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p., p. 223.

Annexe 18 :

Origine sociale des étudiants français dans les universités (Grandes Écoles et IUT exclus)²³.

Enfant de	1960-1961	1966-1967	1973-1974	1977-1978
Professions libérales –cadres supérieurs	28,8	30,4	33,6	35,1
Patrons d'industrie et de commerce	17,8	15,5	11,9	10,9
Cadres moyens	18,4	16,4	16,3	17,6
Employés	8,2	8,8	9,4	9,1
Agriculteurs	5,3	6,1	5,8	5,1
Ouvriers	5,3	10,3	11,8	12
Salariés agricoles	0,7	0,7	0,6	0,4
Personnels de service		0,9	0,8	0,9
Autres - inactifs	15,5			

²³ Gérard Mauger, René Bendit et Christian Von Wolffersdorff, *Jeunesses et sociétés, Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, éd. Armand Colin, 1994, 355 p., p. 25.

Annexe 19 :Diplôme et position sociale en 1978²⁴.

	Proportion d'hommes, qui avec tel diplôme, sont	
	Cadres supérieurs ou professions libérales (en %)	Ouvriers (en %)
Diplôme universitaire de 2 ^e et 3 ^e cycles + Grandes Écoles	82	0,6
Diplôme de niveau III (paramédical, pédagogique)	38,3	2,9
Baccalauréat général	42,2	4,5
BEPC, 2 ^e cycle sans baccalauréat	24,9	8,5
Brevet technique, baccalauréat technique	21,1	23,1
CAP, BEP ou équivalent	5,6	47,2
Certificat d'études primaires	4,1	38,3
Aucun diplôme	0,6	54,2
Ensemble	12	38,1

²⁴ *Ibid*, p. 27.

Annexe 20 :

Répartition des étudiants à l'Université par discipline selon la CSP du chef de famille en 1971²⁵.

	Droit	Sciences économiques	Sciences	Lettres	Médecine	Dentaire	Pharmacie	Total
Agriculteurs	6,7	8,6	6,6	6,8	4,3	3,7	8,4	6,9
Salariés agricoles	0,6	0,8	1	1,1	0,3	0,2	0,5	0,8
Patrons	11	13,5	10,1	11	12	16,6	16	11,4
Professions libérales	27,2	24,7	27,1	22,7	38,3	40,3	40,4	26,6
Cadres	13,8	14,8	17,2	15,3	12,1	14,1	12,7	14,4
Employés	9,6	10,7	8,5	11,6	5,9	6,5	6,1	9,6
Ouvriers	11,7	13,7	12,7	16,2	6,2	5,8	5,8	13,1
Personnels de service	0,8	0,9	1	1,1	0,4	0,3	0,4	0,8
Autres	3,6	2,9	2,4	2,7	2	1,9	1,4	2,6
Rentiers ou sans réponse	10,8	5,9	4,4	7,3	14	4,1	5,3	8,1

²⁵ Gérard Vincent, *Les Français, 1945-1975, Chronologie et structures d'une société*, Paris, éd. Masson, 1980, 383 p., pp. 292-293.

Répartition des étudiants à l'Université par discipline selon la CSP du chef de famille en 1975-1976²⁶.

Enfant de	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Médecine	Pharmacie	Dentaire	Pluridisciplinaire	IUT	Total
Agriculteurs exploitants	5	5,6	4,3	6,7	3,37	7	2,6	5,5	10,2	5,1
Salariés agricoles	0,4	0,4	0,5	0,5	0,2	0,3	0,2	0,4	0,8	0,4
Patrons d'industrie et de commerce	10,5	11,6	10,1	9,2	10,4	13,2	12,5	10	10,8	10,4
Professions libérales et cadres supérieurs	29,6	29,9	26,1	20,8	43,7	40,5	42,7	22,4	13,6	30,3
Employés	9,1	8,1	9,1	8,8	6,7	7,4	6,9	10	9,6	8,5
Ouvriers	10,4	10	13	13	6,4	5,7	5,1	13,5	22,6	11,3
Personnel de service	1	0,9	0,8	0,7	0,4	0,4	0,2	0,9	1,5	0,8
Autres catégories	19,2	18	20,2	16,6	14,8	11,7	17	20,2	15,8	17,7

²⁶ *Ibid*, p. 149.

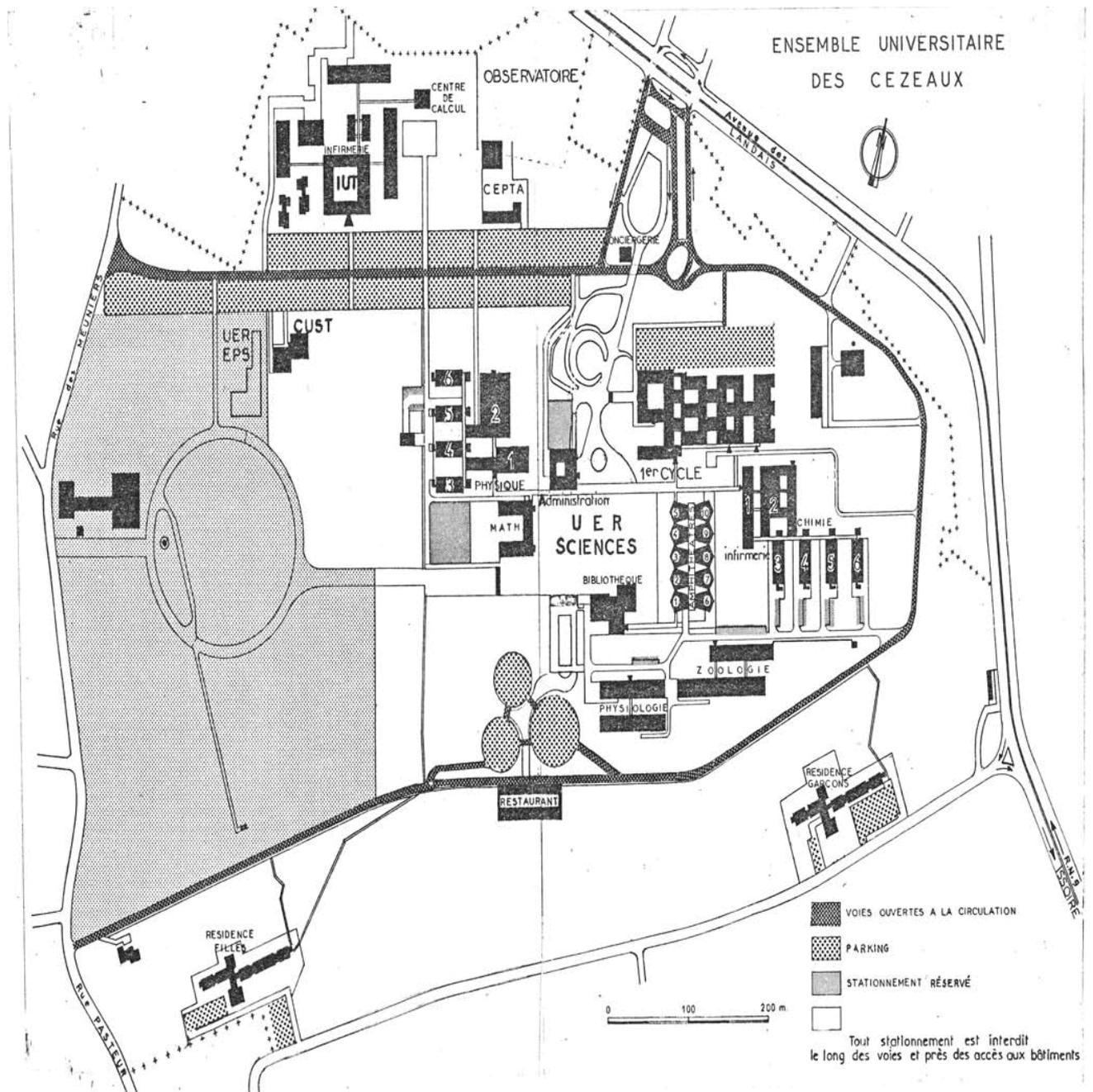
L'inégalité des chances scolaires entre étudiants issus de familles ouvrières ou exerçant des professions libérales en 1968 et 1975²⁷.

Écart moyen en	1968	1975
Droit – Sciences économiques	1 à 30	1 à 16
Lettres	1 à 20	1 à 11
Sciences	1 à 17	1 à 11
Médecine et odontologie	1 à 64	1 à 39
Pharmacie	1 à 95	1 à 40
IUT		1 à 34
Filières pluridisciplinaires		1 à 10
Ensemble	1 à 25	1 à 15

²⁷ Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, éd. Privat, 1986, 432 p., p. 387.

Annexe 20 bis :

Carte du campus des Cézeaux²⁸.



²⁸ Académie de Clermont-Ferrand, *Schéma régional d'aménagement et de développement des enseignements supérieurs*, Clermont-Ferrand, octobre 1990, 58 p., p. 45.

Plan de situation des établissements universitaires²⁹.



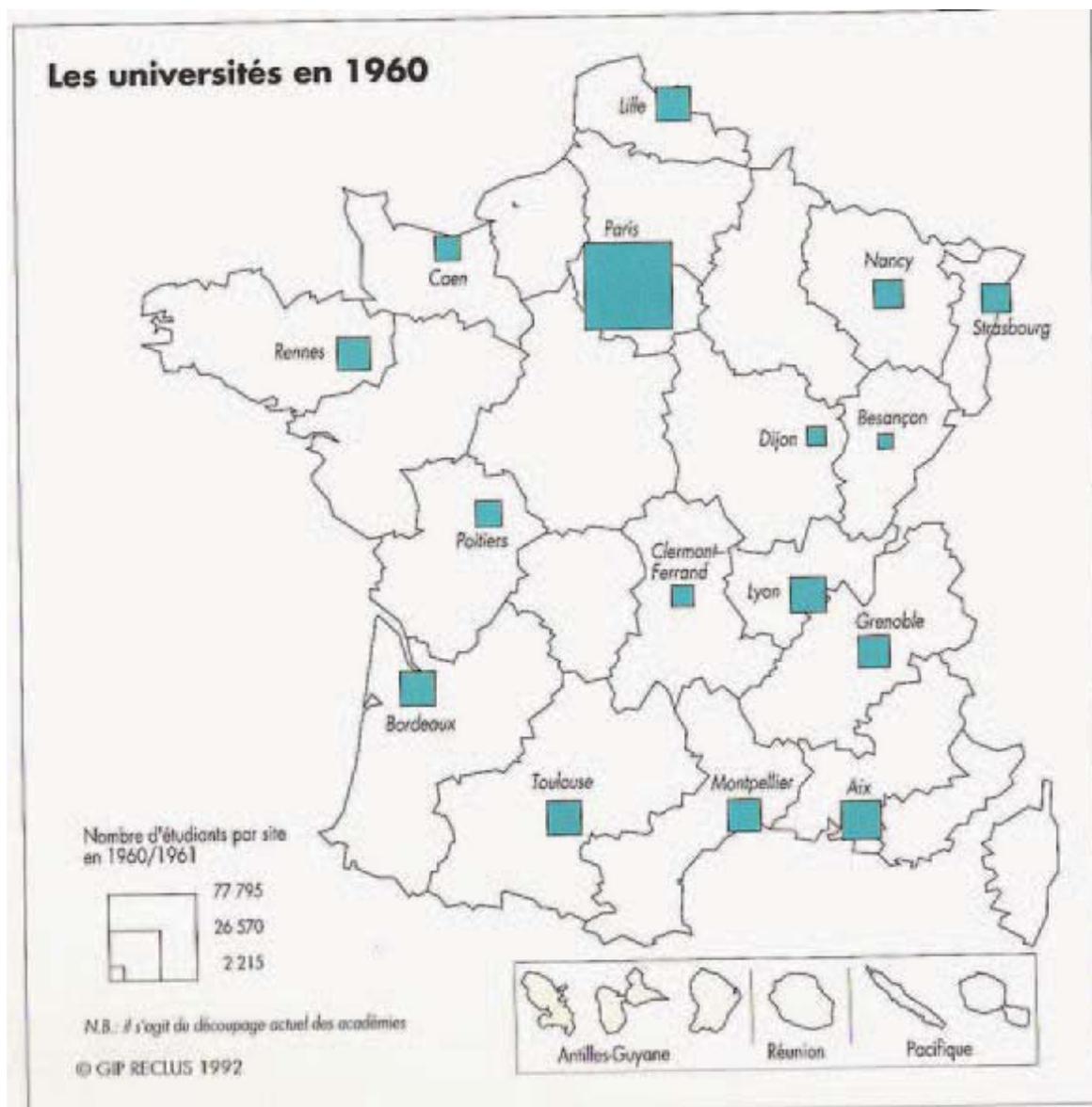
²⁹ *Ibid*, pp. 43-44.

PLAN DE SITUATION DES ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

- 1 - RECTORAT - Avenue Vercingétorix
- 2 - PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE BLAISE PASCAL (CLERMONT II), U.F.R. LAC, PSYCHOLOGIE, LETTRES - Avenue Carnot
- 3 - DEPARTEMENT DE GEOLOGIE - MINERALOGIE - Rue Kessler
- 4 - DEPARTEMENT DE BOTANIQUE - Rue Ledru
- 5 - PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE D'Auvergne (CLERMONT I) - 49 boulevard Gergovia
- 6 - PARC DE STATIONNEMENT DU RECTORAT - Rue Raynaud
- 7 - U.F.R. LETTRES - 29, boulevard Gergovia
- 8 - U.F.R. DROIT - SCIENCES ECONOMIQUES - 41, boulevard Gergovia
- 9 - U.F.R. DE CHIRURGIE DENTAIRE - Boulevard Charles de Gaulle
- 10 - U.F.R. DE MEDECINE ET DE PHARMACIE - Place Henri Dunant
- 11 - U.F.R. DROIT - SCIENCES ECONOMIQUES - Annexe de la Rotonde
- 12 - SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE - Rue Etienne Dolet
- 13 - RESIDENCE UNIVERSITAIRE DU CLOS SAINT-JACQUES - Rue Etienne Dolet
- 14 - RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CLOS SAINT-JACQUES - Rue Etienne Dolet
- 15 - RESIDENCE UNIVERSITAIRE - Rue d'Amboise
- 16 - RESIDENCE UNIVERSITAIRE - Rue Philippe Lebon
- 17 - BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE - 1, boulevard Lafayette
- 18 - STADE UNIVERSITAIRE - Rue Poncillon
- 19 - ENSEMBLE UNIVERSITAIRE DES CEZEAUX
 - . Institut Universitaire de Technologie de CLERMONT-FERRAND
 - . U.F.R. de Sciences Exactes et Naturelles
 - . U.F.R. de Recherche Scientifique et Technique
 - . Observatoire de Physique du Globe de CLERMONT-FERRAND
 - . U.F.R. de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
 - . Centre Universitaire des Sciences et Techniques
 - . Centre de Calcul
 - . Ecole Nationale Supérieure de Chimie
 - . Résidence Universitaire Est
 - . Résidence Universitaire Ouest
 - . Restaurant Universitaire

Annexe 21 :

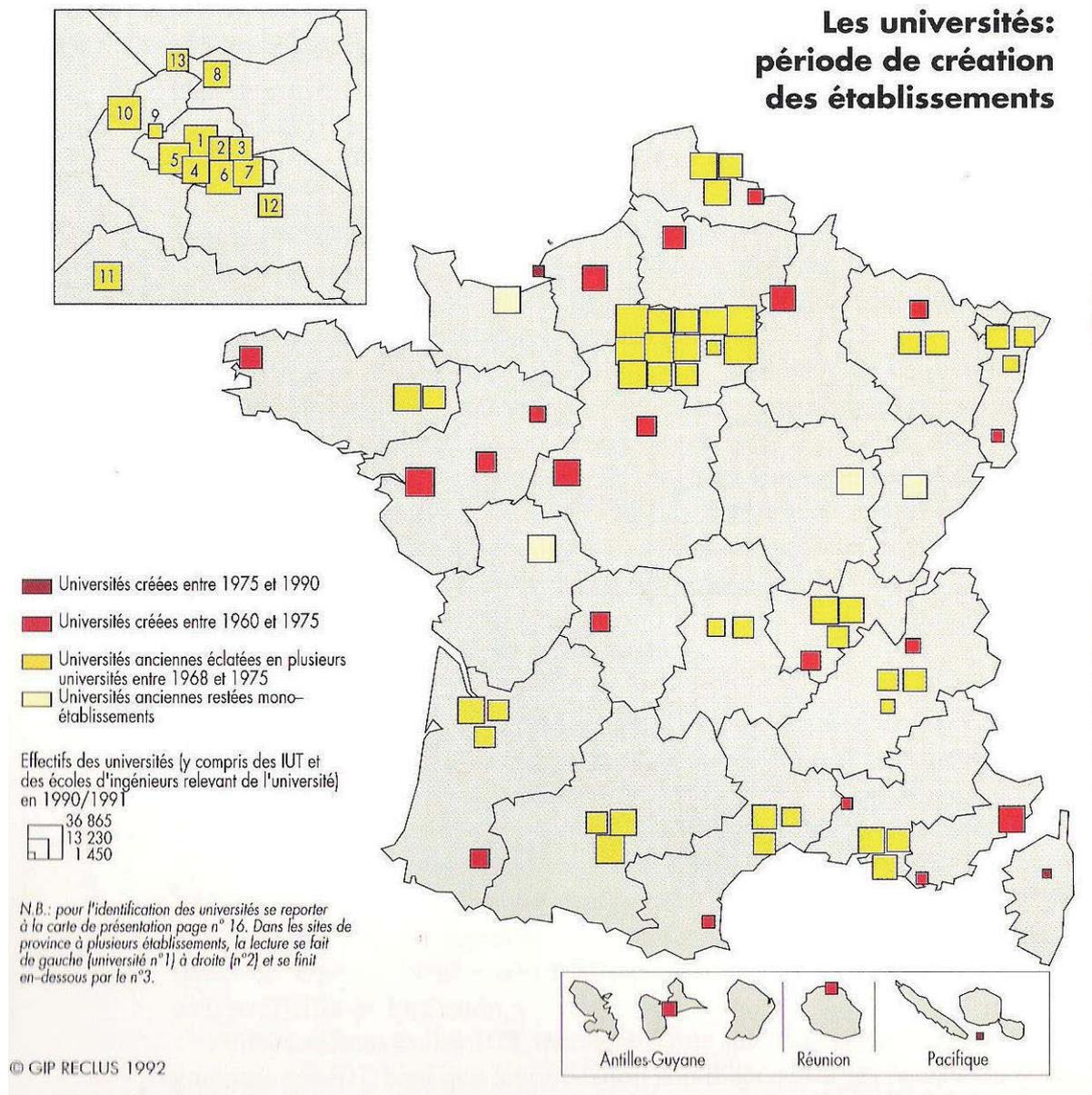
Répartition territoriale des universités françaises en 1960³⁰.



³⁰ Armand Frémont, Robert Hérim et Jacques Joly (dir.), *Atlas de la France universitaire*, Paris, éd. Reclus, La Documentation française, 1992, 267 p., p.27.

Annexe 22 :

Carte des universités françaises et dates de création³¹.



³¹ *Ibid*, p. 29.

Annexe 23 :

Effectifs étudiants à Clermont-Ferrand. Effectifs réels 1964-1965 et prévisions du Ve Plan pour 1967-1968 et 1972-1973³².

	Sciences	Lettres	Médecine Pharmacie	Droit	Total
1964-1965	2 863	2 872	822	1 223	7 780
Prévisions 1967-1968	4 660	3 800	1 410	2 830 (dont 800 ENI)	12 700
Prévisions 1972-1973	8 800	6 200	2 540	4 600 (dont 800 ENI)	22 200

³²Étienne Lapalus, « L'expansion de l'Université de Clermont-Ferrand », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n° 52, 25 décembre 1965, pp. 17-23, p. 18.

Annexe 24 :Effectifs étudiants inscrits à Clermont-Ferrand, 1970-1975³³.

	1970	1975
Sciences	2 558	1 769
Lettres	5 275	3 611
Droit	2 560	2 468
Sciences Économiques	1 010	1 116
Médecine	2 571	2 195
Pharmacie	733	1 019
Odontologie	314	343
École de Chimie	62	77
STAPS (UEREPS)	88	312
CUST	204	531
IUT Montluçon	446	622
IUT Clermont-Ferrand	265	358

³³ Alain Kergomard, *La mutation universitaire, Clermont 1948-1993*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 278 p., p. 129.

Annexe 25 :

Effectifs universitaires à Clermont-Ferrand en 1976³⁴.

- Clermont-Ferrand I = 7 380 (2 300 en Droit, 950 en Sciences Économiques, 2 200 en Médecine, 1 000 en Pharmacie, 350 en Odontologie et 580 à l'IUT de Clermont-Ferrand).
- Clermont-Ferrand II = 6 400 (1 600 en Sciences, 3 300 en Lettres, 530 au CUST, 300 en STAPS, 90 à l'ESC, 380 à l'IUT de Montluçon).

Effectifs universitaires à Clermont-Ferrand en 1977³⁵.

- Clermont-Ferrand I = 7 850 (2 300 en Droit, 950 en Sciences Économiques, 2 560 en Médecine, 1 100 en Pharmacie, 340 en Odontologie et 600 à l'IUT de Clermont-Ferrand).
- Clermont-Ferrand II = 6 000 (1 460 en Sciences, 3 100 en Lettres, 700 au CUST, 310 en STAPS, 67 à l'ESC, 360 à l'IUT de Montluçon).

Annexe 26 :

Effectifs universitaires à Clermont-Ferrand en 1978³⁶.

- Clermont-Ferrand I = 7 860 (2 575 en Droit, 914 en Sciences Économiques, 2 239 en Médecine, 1 066 en Pharmacie, 362 en Odontologie et 194 à l'IUT de Clermont-Ferrand).
- Clermont-Ferrand II = 6 532 (1 543 en Sciences, 3 354 en Lettres, 746 au CUST, 428 en STAPS, 68 à l'ESC, 394 à l'IUT de Montluçon).

³⁴ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 564/3, 6 septembre 1976, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

³⁵ Note des RG Clermont-Ferrand au SRRG Lyon, n° 700/3, 21 septembre 1977, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 272 : Rentrées universitaires (1968-1978).

³⁶ Note des RG Clermont au SRRG Lyon, n° 58/3, 26 janvier 1978, ADPDD, Fonds des RG Clermont-Ferrand, 1851 W 346 : Dossier Université de Clermont-Ferrand, note d'ensemble sur les événements et l'état d'esprit (1963-1978).

Annexe 27 :

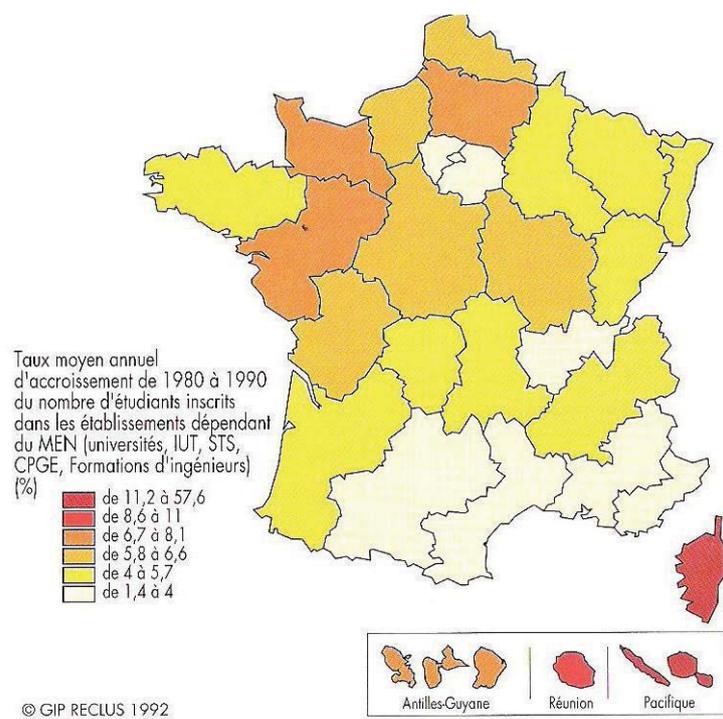
Évolution des effectifs étudiants à Clermont-Ferrand II entre 1976 et 1987³⁷.

	Sciences	CUST	ENSCC	IUT Montluçon	Lettres	STAPS
1976	2 006	228	60	341	3 375	371
1981	2 173	408	95	456	3 544	423
1986	3 082	515	132	651	5 241	595
1987	3 219	555	143	671	5 182	576

³⁷ Alain Kergomard, *La mutation universitaire, Clermont 1948-1993*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 278 p., p. 129.

Annexe 28 :

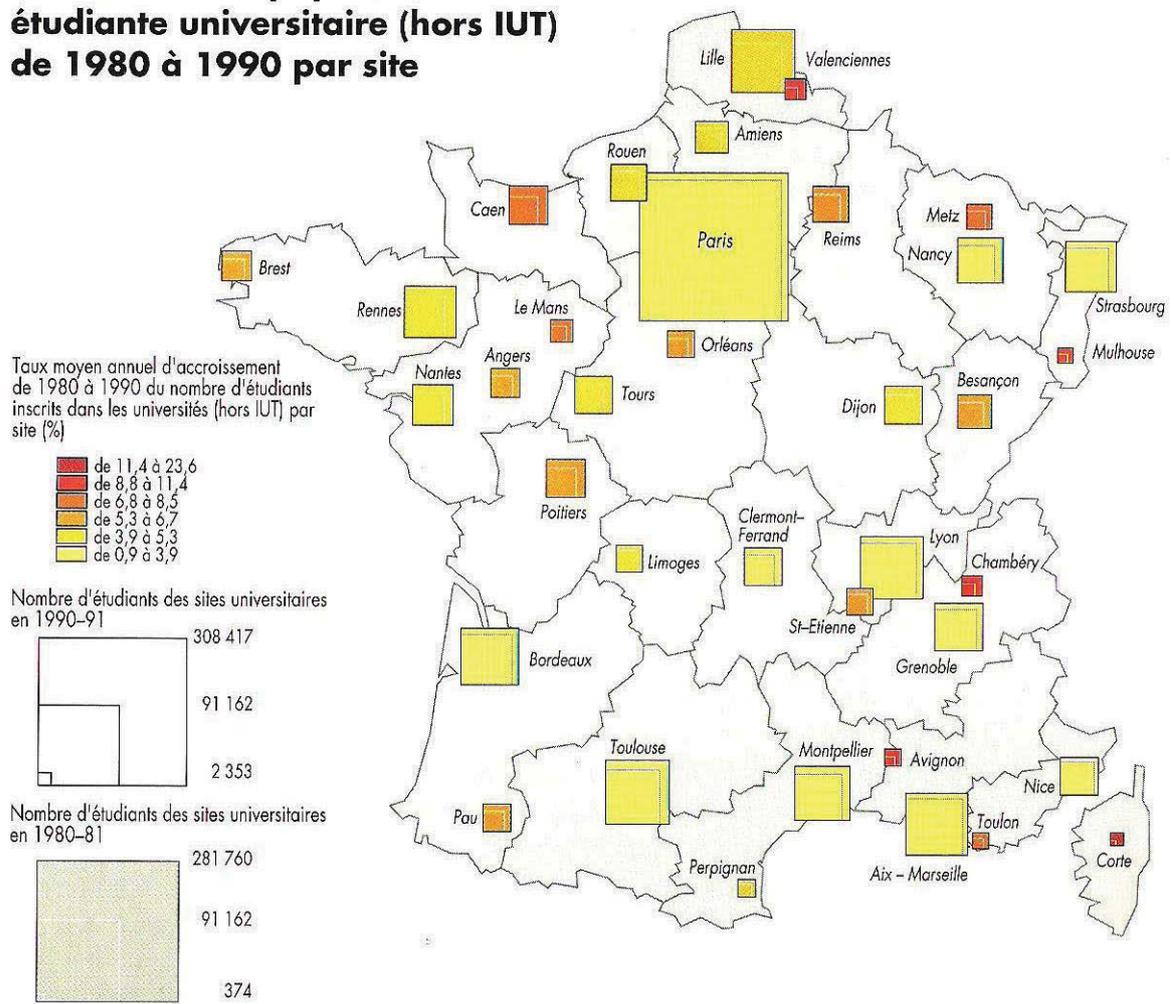
Évolution de la population étudiante dans les établissements relevant du MEN de 1980 à 1990³⁸.



³⁸ Armand Frémont, Robert Héryn et Jacques Joly (dir.), *Atlas de la France universitaire*, Paris, éd. Reclus, La Documentation française, 1992, 267 p., p. 68.

Évolution de la population étudiante universitaire (hors IUT) de 1980 à 1990 par site³⁹.

Évolution de la population étudiante universitaire (hors IUT) de 1980 à 1990 par site

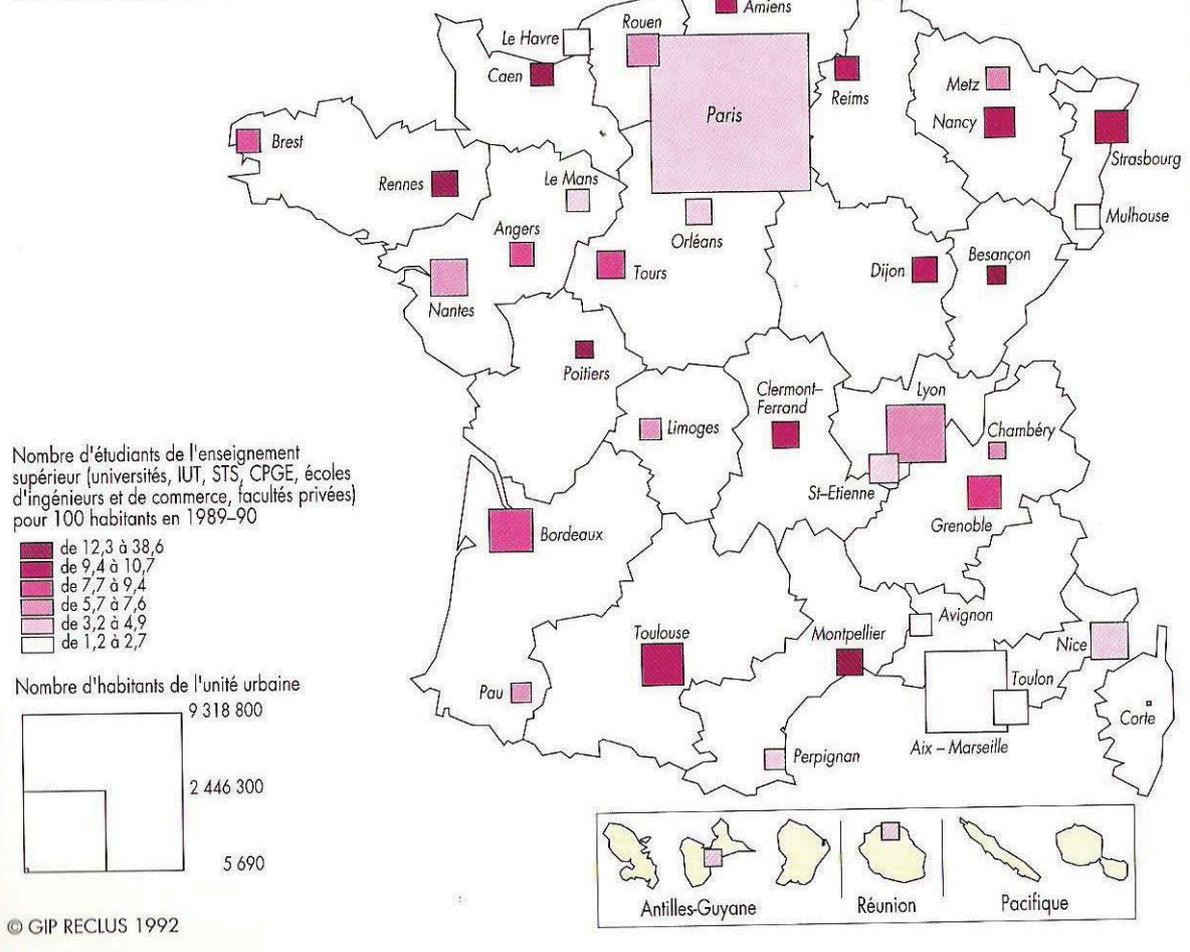


³⁹ Ibid, p. 78.

Annexe 29 :

Poids des étudiants dans la population des agglomérations universitaires⁴⁰.

Poids des étudiants dans la population des agglomérations universitaires



⁴⁰ Ibid, p. 25.

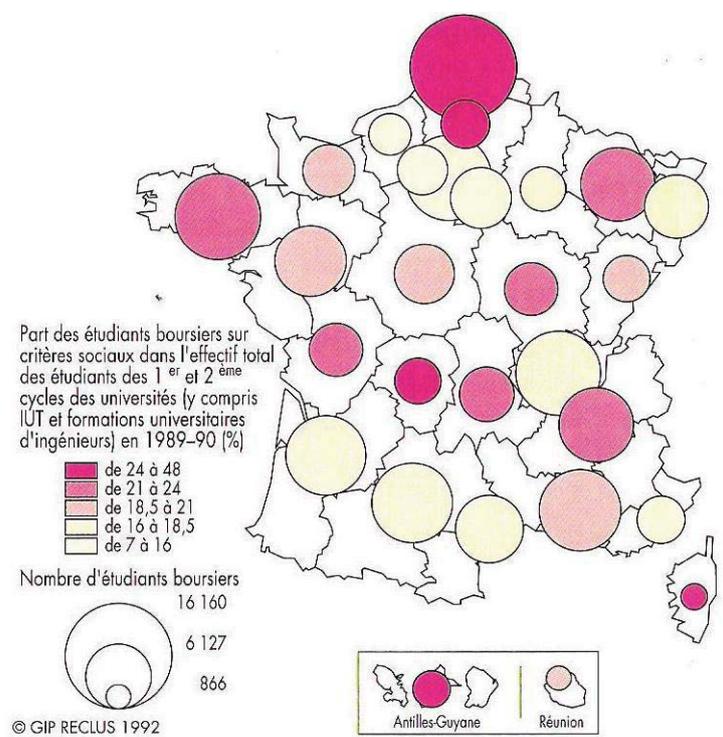
Annexe 30 :Structure de la population active en Auvergne par PCS entre 1962 et 1990⁴¹.

	1962	1975	1982	1990
Agriculteurs exploitants	15,9	7,8	6,4	4,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	10,9	8,1	7,9	7,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,7	7,2	8,2	10,9
Professions intermédiaires	11	16	17	15
Employés	18,4	23,5	26,9	27,9
Ouvriers	39,1	37,4	33,6	30,8
Total	100	100	100	100

⁴¹ INSEE, Recensements de la population pour les années 1962 à 1990.

Annexe 31 :

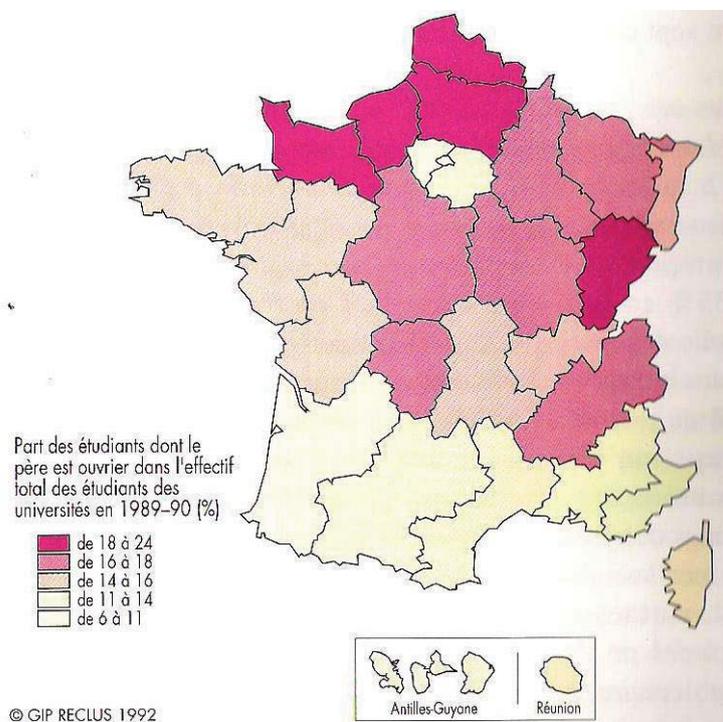
Proportion d'étudiants boursiers sur critères sociaux dans le total des étudiants⁴².



⁴² Armand Frémont, Robert Hérim et Jacques Joly (dir.), *Atlas de la France universitaire*, Paris, éd. Reclus, La Documentation française, 1992, 267 p., p. 95.

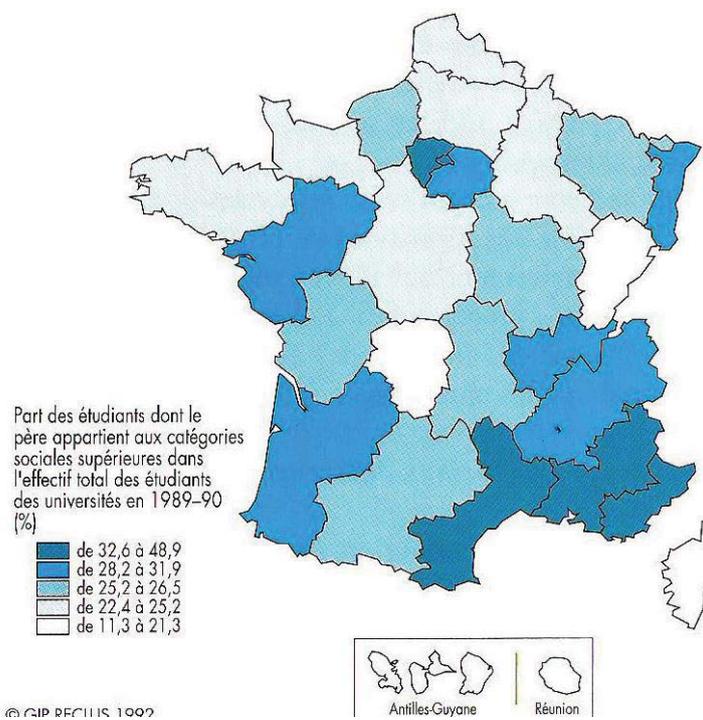
Annexe 32 :

Proportion des étudiants d'origine ouvrière dans le total des étudiants⁴³.



⁴³ *Ibid*, p.92.

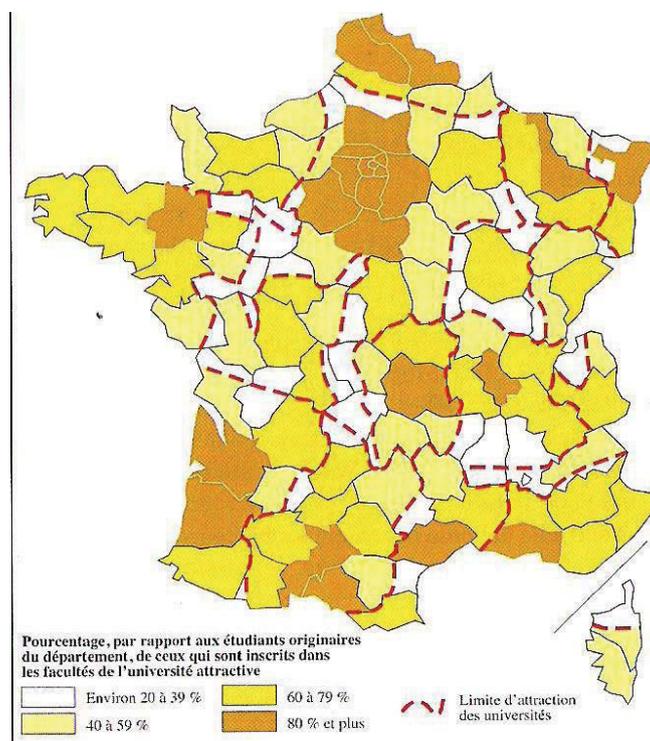
Proportion des étudiants originaires des catégories sociales supérieures dans le total des étudiants⁴⁴.



⁴⁴ *Ibid.*

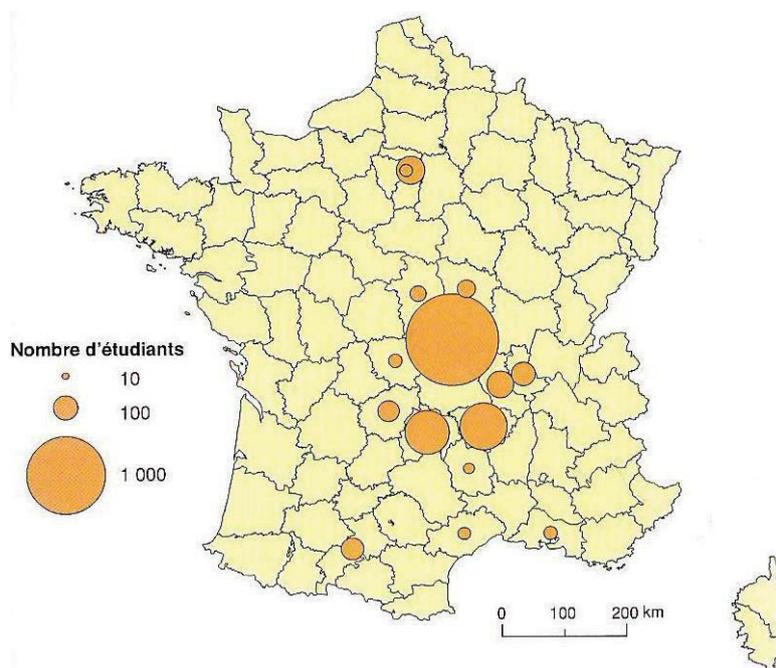
Annexe 33 :

L'attraction des universités, 1963⁴⁵



⁴⁵ Jean-Charles Édouard, « L'influence spatiale de Clermont-Ferrand, un rôle précocement affirmé », in Franck Chignier- Riboulon (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, 175 p., pp. 23-26, p.25.

Les étudiants s'inscrivant à Clermont-Ferrand, hors Puy-de-Dôme⁴⁶.

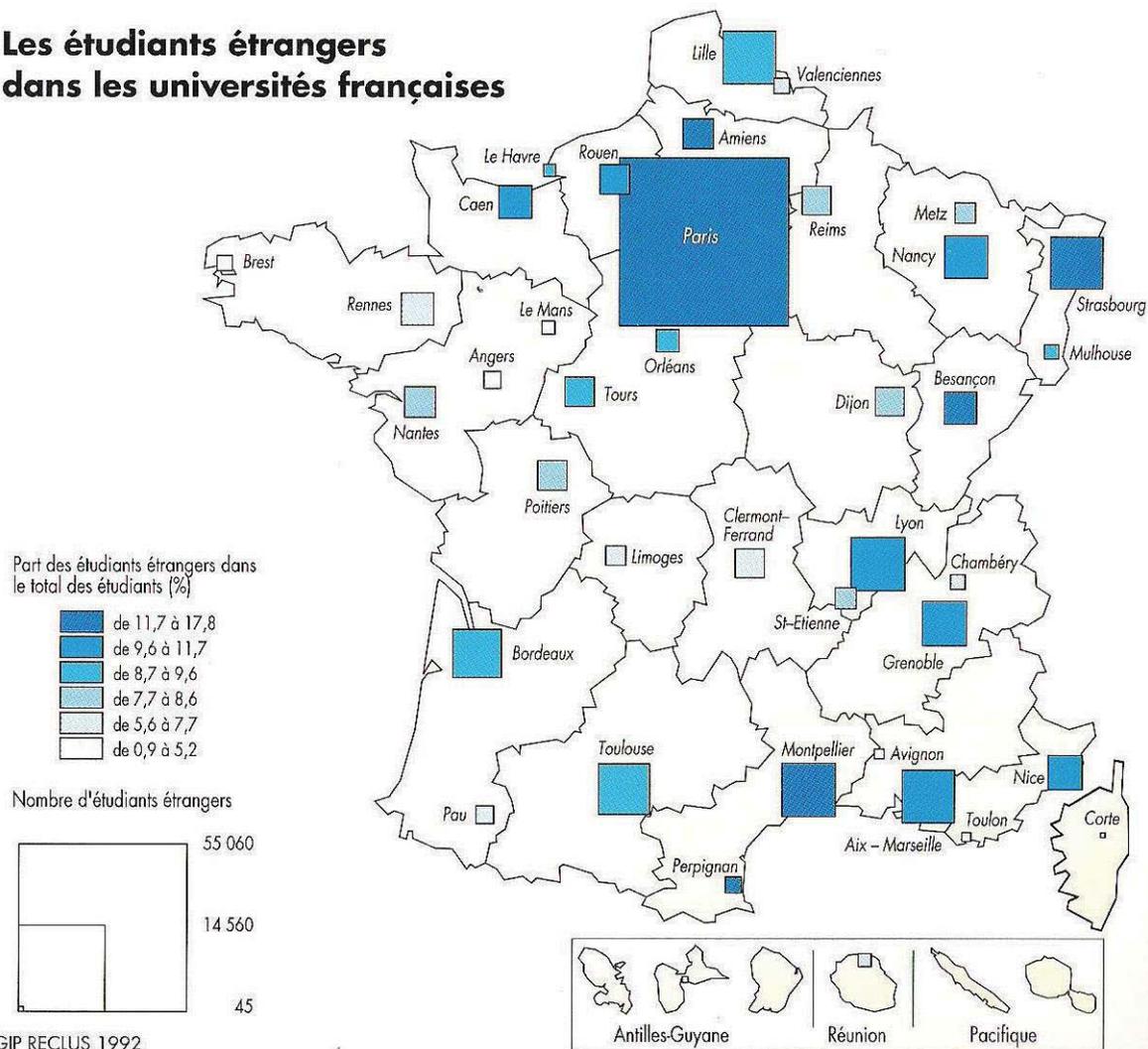


⁴⁶ Laurent Rieutort, « L'Université, la recherche et la ville », in Franck Chignier- Riboulon (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, 175 p., pp. 47-50, p. 48.

Annexe 34 :

Les étudiants étrangers dans les universités françaises⁴⁷

Les étudiants étrangers dans les universités françaises



⁴⁷ Armand Frémont, Robert Hérim et Jacques Joly (dir.), *Atlas de la France universitaire*, Paris, éd. Reclus, La Documentation française, 1992, 267 p., p. 178.

Annexes au Chapitre II

Annexe 1 :

Programme présenté par le bureau AGECE, 20 janvier 1968, Archives de l'AGECE.

PROGRAMME PRESENTE PAR LE BUREAU D'A.G.E.C.

I - La situation universitaire en janvier 68

Dans le cadre de la mise en application de la réforme Fouchet un certain nombre de mesures ont été prises qui visent à l'élimination massive et à la désqualification des étudiants.

1 - La sélection à l'entrée des Facultés

Déjà l'an dernier, le "numerus clausus" avait été institué à l'entrée de CPEM à Paris ; cette année il a été étendu à des facultés de province et a concerné également les étudiants de MF, de PC, etc... la sélection à l'entrée des Facultés n'est pas un accident dû à l'imprévoyance des "dirigeants" de l'Education Nationale mais correspond à un plan concerté ; en conseil restreint de Faculté, le 6 mai 1965, Zamansky déclarait : " faut-il admettre que tout bachelier pour la seule raison qu'il est titulaire d'un baccalauréat ait le droit de s'inscrire à la faculté ? La réponse à mon avis est non". Il précisait plus tard sa pensée : "l'Université ploie sous une masse d'inaptes et de désinvoltes". Dans cette conception, l'Université devient "une usine rentable" et l'on parle "de deux tiers de déchet parmi les étudiants" (Recteur Capelle). Les déclarations du ministre Peyrefitte à Clermont ne faisaient que rendre officielle cette conception du numerus clausus.

2 - Les barrages

Le D.U.E.S. et le D.U.E.L. constituent un obstacle nouveau et plus redoutable que l'ancienne propédeutique sur la voie de la licence ou de la maîtrise. Ces diplômes se préparent en deux ans avec autorisation de redoubler une seule année, de telle sorte qu'une proportion importante d'étudiants pourra faire trois années d'études et être "vidée" de la Faculté sans diplôme. Dans le cadre de la réforme la licence s'est vue doubler d'une maîtrise, la licence en un an formant les enseignants du second degré et la maîtrise en deux ans une élite de chercheurs ; le choix n'est pas laissé aux étudiants entre licence et maîtrise, mais de s jurys d'orientation les canalisent soit vers l'une soit vers l'autre. Selon la commission N° 1 du Colloque de Caen : " le succès à un examen qui clôt un niveau d'études, ne donne aucun droit à poursuivre des études à un niveau supérieur".

Il s'agit de décourager le maximum d'étudiants de poursuivre leurs études.

3 - Les conditions de vie

Cette offensive sur le plan universitaire se double d'une offensive sur le plan des conditions de vie : l'aggravation des conditions d'études est complémentaire de la dégradation des conditions de vie. Les projets de la Commission Aigrain prévoyant l'augmentation des repas au restaurant universitaire et la hausse des loyers de cité, la diminution du nombre des bourses compensant la prétendue augmentation de leur taux, le contrôle administratif de type policier auxquels sont soumis les boursiers.

4 - La désqualification

Les enseignants seront formés par une licence en un an d'un niveau inférieur à celui de l'ancienne licence ; le CAPES dans son nouveau régime, serait confondu avec l'examen de licence alors que jusqu'à présent il nécessitait une année de préparation spéciale. Le DES n'apportera plus de points supplémentaires pour passer le CAPES. Le démantèlement du statut des Ipséniens parachève cette politique de désqualification systématique.

5 - Les débouchés

Cette élimination massive des étudiants n'enlève néanmoins rien de sa gravité au problème de l'avenir professionnel de ceux qui auront obtenu leur diplôme : les licenciés et les cadres font partie des 600.000 chômeurs prévus par le Vème plan. En Faculté des Lettres par exemple, 7000 diplômes furent délivrés en 1967 il n'y a que 3000 postes correspondant. En 1975 selon les prévisions ministérielles il y aura un minimum de 20.000 diplômes, en face seuls 4500 postes sont prévus.

Ainsi c'est au moment où la vague démographique atteint le supérieur et qu'il y aurait pas conséquent besoin d'une augmentation des débouchés, qu'on supprime des postes (élimination de 25 % des postes au CAPES), qu'on élimine les étudiants.

II -

Pour comprendre la situation de l'Université il faut replacer la structure universitaire dans le contexte de la société globale et des problèmes généraux qui se posent à l'heure actuelle. L'offensive en règle du pouvoir contre les étudiants n'est qu'une des formes que revêt l'offensive de la bourgeoisie contre la classe ouvrière.

L'économie française, sclérosée, doit s'adapter aux nécessités de la concurrence qu'elle aura à affronter au sein du marché commun. Or quel est le projet du Vème plan : " ... asseoir sur des bases solides la capacité concurrentielle de l'économie par la constitution d'un petit nombre d'entreprises ou de groupes de taille internationale, capables d'affronter les groupes étrangers, ces entreprises bénéficiant de conditions de financement améliorées et d'incitations à constituer des unités bien équipées".

C'est dans ce cadre qu'ont été prises les mesures suivantes :

"aide à l'auto-financement, aide à l'exportation, encouragement aux fusions et aux concentrations des entreprises, allègement des charges sociales des entreprises."

Pourtant à l'heure de l'ouverture des frontières l'économie française se trouve être de toutes les économies européennes la plus vulnérable non seulement à l'égard des USA mais aussi à l'égard de l'Allemagne (qui réalise à elle seule plus de 40 % des investissements du marché commun alors que la France n'en fait que 20 %).

Il faut donc accélérer le processus de modernisation : c'est-à-dire procéder à la concentration, à la reconversion, à l'automatisation des entreprises ; ce processus conduit à une dégradation considérable des conditions de vie des salariés par la création d'un volant de chômage, de l'augmentation des cadences de travail, de la mobilité de la main-d'oeuvre. Rendre l'économie concurrentielle cela signifie baisser les prix de revient sans toucher aux taux de profit par conséquent attaquer les salaires directs ou différés : le démantèlement de la sécurité sociale, c'est précisément la main mise du patronat et de l'état sur une énorme masse de salaires différés dont les travailleurs s'étaient assurés la possession et la gestion autonome.

L'adaptation de l'économie capitaliste française exige la dégradation des conditions de vie des travailleurs, le chômage et la déqualification ce point est important car pour faire baisser le prix de revient il est nécessaire de diminuer la valeur de la force de travail et par conséquent il faut déqualifier la main-d'oeuvre car des gens déqualifiés coûtent "moins chers" que ceux qui ont un haut niveau de qualification.

III - Stratégie syndicale

Ainsi l'élimination massive des étudiants, le problème des débouchés ne sont pas des problèmes spécifiques au milieu étudiant mais le retentissement au niveau particulier de la structure universitaire des problèmes économiques généraux. La compréhension de la situation d'ensemble nous permet de proposer les axes principaux d'une orientation syndicale :

A/- Organiser la défense des intérêts immédiats des étudiants -

1 - Système des équivalences

Le Bureau d'A.G.E.C. propose l'organisation des revendications des étudiants dans les plus brefs délais sur la question des équivalences injustes à partir de la plate-forme suivante :

les titulaires de propé plus un certificat doivent se retrouver en 1ère année de second cycle (licence) et non pas en 2ème année de 1er cycle

les titulaires de propé plus 3 certificats doivent se retrouver en 2ème année de second cycle (maîtrise)

les titulaires du diplôme doivent bénéficier de l'ancien régime à propos du CAPES .

Le Bureau de l'A.G.E.C. propose la mise en place de comités d'amphis regroupant syndiqués et non syndiqués afin que les étudiants puissent librement décider des formes précises d'action à effectuer (sur le modèle des comités d'amphis qui ont déjà fonctionnés en licence de mathématiques et en 2ème année de 1er cycle d'histoire).

2 - Jurys d'orientation

L'action développée au 1er trimestre notamment en mathématiques et en physique a montré la sensibilisation des étudiants à cette question ; il faut envisager la généralisation des luttes pour l'abrogation des jurys d'orientation par des délégations massives chez les autorités administratives.

3 - Déqualification

La lutte devra se faire ici en jonction avec le SNES , notamment pour la défense des Ipséiens et contre le projet Chatelet' d'institution de 2 CAPES. Le principe devra en être la mobilisation à la base et le développement unitaire de la lutte sur le plan national

4 - Lutte contre les projets de la commission Aigrain

Essentiellement contre le contrôle des boursiers par l'administration.

5 - Défense des citoyens

Le Bureau de l'A.G.E.C. apportera son soutien et sa collaboration à toute action susceptible d'assurer aux citoyens l'obtention de leurs revendications.

6 - Défense de l'Institut de Psychologie

Le cas des psychologues est particulièrement grave dans la mesure où non seulement très peu d'entre eux pourront trouver un débouché professionnel mais encore où ils ne pourront poursuivre leurs études dans le 2ème cycle à Clermont. Il faut lancer une action d'envergure destinée à obtenir notamment l'institution du certificat de psycho-physiologie à la faculté de Clermont. Une action commune avec les associations de psychologues et de professeurs devra être envisagée ainsi que l'envoi de pétitions massives à toutes les notabilités de l'Académie.

Annexe 2 :

CA AGECE, 20 janvier 1968, Archives de l'AGECE.

Délégués syndicaux présents: Fedac. Gaudet. Mirefaisé.
Rouvo. Aboudezo. Niallo. Calamy. Napi.
Baudouin. St. André.

I Affaire de la lettre publiée.

- * Nény: préparation CA d'AGECE local. sujet proposé par
Amical de lettres. lettre envoyée aux A.C. de province
entraînant d'irréductibles - lettre insérée au bureau,
prés. dans le bureau. pour voir comment lettre par
le jour de l'UNEF.
Certains ont eu des problèmes CA d'AGECE sur sujet.
Rouvo: pas fait l'acte de démission et de l'entraîner
opposé et éliminant à leurs remplaçants.
Méthode utilisée condamnable.
Des actions syndicales ont été faites par l'Assemblée jeunesse
Recherche au sein de la ligne syndicale actuelle il y
a 3 semaines.
Pdt le jour blocage de toute activité syndicale.
Nécessité de la présence du bureau, ceux qui viennent
avoir la majorité veulent détenir efficacité de bureau.
L'un d'eux a celle d'opposer ceux qui divergent
une fois opposé à ce que le bureau soit renversé.
Prévoyant après avoir renversé le bureau et démission
la cause U. N.F.F.
- * Duvenc: Pensement passé. ne dire que ce soit fait par démission
Assemblée jeunesse - Exagération. c'est un message.
Je ne sais pas produire les effets.
lettre: insérée au bureau, mais cette lettre a été
révisée par Calamy, lettre de Cl. R. devrait être envoyée
au Maire de Nény à la fin de la semaine mais celle
décide que cette lettre soit envoyée pour bureau d'A.C.
Cet comité de défense de syndical est cherchant
publique d'une CA d'A.C.
tu fais amalgames Pélagey fait ceci... l'année
dernière il avait peut-être l'air de leurrer ce
bureau. Pour moi une telle démission - une ps. une bu-
reau au cours de stabilité bureaucratique.
- * Pabigier. Demande rôle de l'Assemblée.
lettre: création d'un comité de Défense de l'UNEF.
- * Pt. d'ordre Nény: 2 classes ≠.
- * Buhgier: au point de la lettre. Depuis l'année, comité directeur
la activité de l'AGECE.
C'est à nous de nous défendre, pas besoin de comité des points
par le Cl. R. But du comité: agir sans passer par l'opposition
Méthode condamnable à l'Assemblée

- * Toussaint : demande lecture de la lettre.
- * Nény : lettre jamais à destination, pas envoyée, pas jamais achevée.
Est-ce possible si possible : question de fonds sur la lettre. lettre qui n'est pas est intéressante.
- * Nard : que sont ces bureaux de l'école ? ces bureaux d'AGEC ?
- * Barbier : lettre reflète vos opinions, je ne suis pas d'accord, je le dis.
- * Mezard : lettre figure de quoi ?
- * Nény : ni signé, ni initiales.
- * Ramely : Dumas avait écrit lettre au bureau de Nardugos les collègues. Tu as signé cette lettre car tu es responsable si il s'agit d'un malentendu, faudrait savoir ce que tu as signé.
- * Nény : ce n'est pas pour l'essentiel quelle organisation ait fait lettre, elle est devenue, sans. un peu par discussion à l'ère de la lettre.
- * Dumas : lecture de la lettre envoyée au T.S Nardugos à la suite de cette affaire.
- * Nény : Robert Dumas a envoyé cette lettre sans que bureaux ait de côté de la lecture publique.
- * Toussaint : Robert est venu me parler à cause de cette lettre, se est la première discussion d'une lettre qui a été débattue. Il faudrait en dire un peu le contenu.
- * Nény : Toussaint pose le problème. Je pense que pour pouvoir plus y lire cette lettre. CA ne peut pas discuter de cette lettre qui ne a pas été publiée.
C'est une mauvaise. C'est une base sur laquelle on va discuter modifications ont été amenées, lettre plus valable, ce ce le droit de revenir sur cette lettre.
Lecture de la fin de la lettre
Ce dans toute la mesure - Pas de signature.
- * Barbier : Admet que c'est peut-être une mauvaise copie propre des notes, ne peut pas admettre copies de copies // sans copie à priori.
- * Baudouin : voudrais savoir si j'ai pu être rédigé cette lettre véritablement en discussion en séance.
- * Nény : lettre intéressante ces bureaux d'AGEC.
- * Ramely : lettre envoyée par R. Dumas aux T.S Nardugos - lecture.
- * Toussaint : CA consacré par ce que sur l'irrégularité de cette lettre s'il y a irrégularité.
- * Nény : Notion de cloche
- * Dumas : lecture de la lettre.

- * Vargo: irrégularité sur James et sur le Jand.
- * Gaudet. Lettre doit être discutée sur irrégularité.
- * Nény: pose le problème: Irrégularité, lettre qui n'a été lue, peut-être faut commencer avec reprocher jesse au lieu de stuhur. Irrégularité pas si lettre avait été publiée. Demande vote sur irrégularité de jesse ce qui au vu de l'organisation n'a pas été mis en place, ce ne peut caractériser des intentions.
- * Buisigier. Lettre distincte a été discutée en CA ou pas?
- * Boudaeb: vas avoir été élu sur une proposition. Lettre n'a jamais été élu au conseil au dernier CA.
- * Pary: lettre très peu certains membres du bureau d'A.G. propose un vote au lieu de stuhur // lettre envoyée au vote, la décision sera-ce si il y a des votes. Peut les donner jand de la James.
- * Noury: vote sur le fait qu'il y ait irrégularité ou non.
 - * X irrégularité sur jand? de jesse?
- * Noury: vote sur la James dont cette lettre a été rédigée.
- * Nény: Peut prendre des décisions qu'il soumet ensuite devant l'Assemblée.
- * Pary: D'accord avec Nény. Savoir si les membres du bureau d'A.G. ont voté.
- * Ramey: lecture de la lettre de James avec T.S.
- * Noury: vote des délégués syndicaux sur irrégularité:
 - Fedac: Non
 - Gaudet: Non
 - Noury: Non
 - Ramey: Non
 - Walle: Non
 - Nagy: abstention
 - S. André: abstention
 - Chaudoyon: Non
 - Mouvement sur 2 abstentions.
- * Pary: Assemblée générale. Sur la décision avec ce qui se fait, un exposé jesse sur la lettre de jand, et explication pourquoi de Capitalisme. Analyse marxiste doivent être laissés de côté.
- * Buisigier. Javable avec Assemblée générale. Jand isolé car jesse pour l'act. UNF selon jesse devant jesse inopérant, jesse peut seul expliquer. Chaque par caractère marxiste de ces assemblées. Après jesse a l'act. Fallait donner la main à jesse sur le pb de jesse. Mais fait dit par UNF et jesse.
- * Fedac: sujet décidé à la dernière Assemblée générale. Vas faire un exposé vote analyse.
- * Ramey: Reproche de l'exposé fait. Sujet décidé par l'Assemblée générale précédente a été exposé d'un pb de ne pas avoir de pouvoir d'exposer les idées. Tout cela pourrait être discuté. Tu es demandant un approfondissement.

* Aubignier: Dis les plus fort le droit d'exposer leurs revendications
avant la prochaine. Les plus forts en a
moins. Faut demander Pb des fees et
voir les systèmes PP s'applique à ces Pb.

* Mezies: Hameçons de personnes ont été invités. gens qui s'ont
discutés de ce qui les intéresse.

* Rameley: 2. A.J. avec les allo. ce Pb du chômage de qualification
est Pb réel nécessaire de s'occuper plus des jeunes.
Les Pb existant, il faut les explorer de façon plus jeune,
droit de A. → de savoir comment faire avec le système
capitaliste.

Exposé peut être trop théorique, dans la logique inverse de
A.J. logique pratique la faire.

* Dumas: tout plus les Aubignier de ce qui le droit de vote au sein
d'accord avec toi.
C'est toi qui fait voter, procédé anti-démocratique.

* Rameley: Ni conseil ni colloques électoraux allaient être réunis.

* Neveu A.J. avec les fees ne peuvent organiser syndicales
et prendre part. Les jeunes d'élargissement de l'élite.
Présentation de l'exposé: sur quoi que l'ensemble plus jeune
de l'exposé. nécessité de l'exposé. Si on fait venir plus et leur
demander quels sont leurs Pb ils ne savent pas comment
s'exprimer. Syndicats peuvent se faire à ça et proposer
de l'exposé.

* Aubignier. Tu fais à côté de ce que je dis. Représente de faire un
exposé avec les besoins d'expliquer les Pb des fees dans
leur exposé. Faire synthétiser de ce que s'est dit et voir ce
qu'il en reste dans.

* Gardot Est-ce que tu ne connais pas le Pb des fees?

* Nougales Assemblée jeunesse = cahier de doléances. Pas très utiles.

* Josse A la fois A.J. exposé sur le chômage, exposé package sur
les problèmes des dévoués. Pb ont été exposés.

* Rameley Récapitulatif à la fois A.J. à la 2^e: embryonnairement.
3^e: exploitation. Ce sont les fees qui ont choisi le
sujet.

* Neveu A.J. ont été prévues leurs perspectives. Demande vote de
délégués syndicaux sur ce sujet.

* Aubignier Propose une motion. Neveu refuse, une proposition de faire
le concept de l'Assemblée, a été faite par Mezies.

* Neveu Propose des amendements.
Sur bureau d'A.J. par ailleurs sur pied ce A.J. demandant
supplément de débat.
La prochaine fois: la Presse, beaucoup d'élus n'existent
pas au moment de l'Assemblée.

* Pary: au lieu de mettre doctrine receivable, mettre doctrine qualifiable.

* Boubier: d'accord.

* Ney: doctrine et art. Quel est ds opinions, pour pas pas braver ds motifs, ce sera pas caeter. Cette proposition de changer à propos ds A.D. Boubier a dit: "c'est la page de l'A. de Science et..." a fait un fond dans cette A.D. Tu n'étais pas mandaté par les bureaux et caeter pas bureau, he u'avait pas à parler de l'Assemblée de Science dans une Assemblée générale.

* Boubier: Est-ce que j'ai le droit d'intervenir au bureau périodique? Est-ce que par A.D. certaines choses devraient faire avant ds Assemblées générales. J'étais caeter ds A.D. à cette époque. A.C. faire avant A.D.

* Ney: Seul le C.E.R. a renoué le bureau d'A.C. u'a pas renoué le bureau d'A.C. plus profond dans ds départs.

* Armandet. 43-200k dit à un professeur. factus doivent être payés par anciens bureaux. 100.000 de dette environ.

* Ney au 0 dans les bureaux avec 500.000 francs de dette et la rendre avec 100.000 de dette.

Vote de la motion de Boubier.

* Remery. Les demandes de comptes, au demandé l'avis de pas par le bureau ds Assemblées générales. Procès-verbal de pas par. Une fois pas de faire au sein de 50 personnes.

* Pajon Pa d'accord sur la forme. D'accord sur le fond.

* Ney si tu pas ds statut tu n'as pas ds démocratique. Un vote indicatif sur tout: élection ds bureaux. lecture de statut. Pourquoi le 30 janvier tu n'as pas ds représentants plus le 70 qui ont été ds députés syndicaux. Quel rôle pas ds membres qui présents au déjà vote en tant que collège électoral.

* Baillet. Né pas d'accord quand dit pas pas ds exposé. Exposé receivable à la 3^e, aucun pas être accepté.

* Boubier Ney, bureau de Science a proposé réforme ds statuts pour l'année prochaine.

* Ney Motion de censure. Vote de la motion de censure: adoptée à l'unanimité.

* Tavelle sur vote indicatif, A.D. n'ai assisté à aucune séance ds fait par ds intellectuels sur caeter. Ai ds une motion sur pas.

* Nage Assemblée générale: pas intervenu ds mêmes au caeter ds syndicaux ds président en charge.

Vote de la motion de Béchir. Motion rejetée.

Pedac. Nou. Gaudet. Nou. Moine-Jalieu. Nou.

Racine. Nou. Chassagnac. Nou. Viallet. Nou.

Celaury - Baudouin - St. Duché. Abr. Nage: Nou.

Lechec de la motion adoptée par collèges d'enseignants.

Pedac: pour Gaudet: pour Moine-Jalieu: par

Racine: pour Chassagnac: par Viallet: par Nage: par.

Celaury, Baudouin pour St. Duché: par

Motion adoptée.

* Ramelet: P.b. des bureaux, des lieux d'habitation: que'aient les
l'ensemble vers la licence. Mais différences entre licences et
certificats. P.b. les inscriptions par étudiants du 1^{er} cycle.
Nécessaire d'engager leurs actions.

Mobilisation par descente dans les centres pour le service
d'information au P.b. de bases, bi mobilisation suffisante
certificats d'acquis d'habilitation syndicaux ou non
pour représenter l'ensemble des étudiants du 1^{er} cycle.
Collège enseignants est adopté principes de cette action.

* Tourelle Est-ce plus près de contact avec professeurs? Surtout à leur
niveau de habilitation ne se fait que dans certains lieux
officiel n'est pas. Il ne faut pas de professeurs par un
le NSE avec syndicat enseignants faculté peut être
leur autorité officielle.

Ce ne peut pas se faire. Professeurs aussi
concernés. Il faut plus professeurs et étudiants sur le terrain.

* Billot CAPES licences, CAPES licences, étudiants de licences et de
certificats aussi concernés.

* Ramelet Refusé Faculté pas mieux en place que sur tout autre, exa-
mène dans le milieu de place. Sur faculté officielle: stu-
dient de 1^{er} année n'aurait pas le droit de redoubler.
C'est vrai que lieux d'habitation existent.

Si professeurs ne jouissent de ces services d'accord avec lieux
d'habitation sur certains de professeurs qui sont sur ces
SNES sup.

Mieux être avec les lieux par associer corps enseignant à cette
mission.

Veux bien être au régime une mission, ajoute: prendre
contact avec le SNES sup pour faire actions communes.

Vote de divers syndicaux: Motion adoptée à l'unanimité.

Faudrait réunir comité par rédiger tract pour les
jeunes du 1^{er} cycle.

Rédaction des tracts: Jeudi 13^h 1/2 Bureau de Saunoy

Problèmes de CPET: Jeanne Henri demandé par l'échec d'un tract.

* Nozay : Demande de mission du bureau de Sciences. prendrait certains de ce lieu par compte de ce qu'il a dit.

* Babigier : mêmes points.

* Ramely : André veut à la polycopie, demande quelque chose pour l'aider. N'importe lequel accepte d'aider André le vendredi après-midi. Les points en ce qui concerne par une polycop. un ou deux autres les autres aident à rédiger la polycop.

Pb des élections ^{de remplacement} des gens qui ont demandé des bureaux:

Hélène Basset : Travaux. Elle a l'unanimité des voix des délégués syndicaux.

Bal : Peut-être chargé du bal. fallait 2 personnes en plus: Unna: secrétaire Gaudet.
Réunion avec Piel.

Demande au C.A de Sciences accepte que le son président d'A.C.E.C. Nery présente la candidature en tant que président de l'Association de Sciences, puisque à Ramely second président d'A.C.E.C. Nery élu à l'unanimité des voix des délégués syndicaux.

Président de Sciences:

Secrétaire de l'Association

Annexe 3 :

Motion déposée par l'AG de Clermont-Ferrand au CA UNEF, janvier 1968, Archives de l'AGEC.

MOTION DEPOSEE PAR L'A.G. de CLERMONT FERRAND

Motion non prise en considération par l'A.G.

- Considérant les tracts calomnieux lancés par des éléments de l'U.E.C. à Clermont Ferrand ;
- Considérant les calomnies lancées par des éléments de la J.C. et de l'U.E.C. à Argenteuil contre des dirigeants du CEST et de la FNET
- Considérant que les méthodes et les arguments utilisés remettent en cause les principes fondamentaux sur lesquels s'est construit l'U.N.E.F.
- Considérant que l'U.N.E.F. ne peut pas admettre que soient neutralisées ses propres actions, que soient dénoncés ses responsables par une organisation qui, par ailleurs, a sa place dans le syndicat étudiant.

- 1 -> l'A.G. se félicite de ce que le B.N. ait condamné les calomnies lancées contre le président de l'A.G. de Clermont-Ferrand.
Et demande à ce qu'il condamne les calomnies d'Argenteuil.
- demande à ce qu'un avertissement soit lancé contre ceux qui introduisent de telles méthodes au sein de l'U.N.E.F.
 - s'élève contre la campagne générale de discrédit engagée contre l'U.N.E.F.
 - décide qu'un rectificatif soit demandé à "l'humanité" entre autre pour rétablir la vérité sur les luttes étudiantes entreprises au premier trimestre.

C.E.S.T.
NANTERRE
F.N.E.F.
CLERMONT
BESANCON

Annexe 4 :

Motion présentée par l'Amicale de Lettres au CA AGECE, 18 janvier 1968, Archives de l'AGECE.

MOTION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'A.G.E.C. , DU 20 JANVIER 1968 .

~~~~~

CONSIDERANT,

- l'affrontement de tendances politiques introduites au sein de l'UNEF; et ce jusque sur la place publique, et la non confrontation au sein de l'UNEF de lignes syndicales véritables,
- le manque de démocratie interne du au refus général de toute discipline syndicale et de tout respect de la minorité, au manque d'information des adhérents au sujet des décisions nationales et locales,

DESIREUSE

d'entamer un processus susceptible de remettre en état l'A.G.E.C. et l'UNEF,  
L'Assemblée Générale de l'A.G.E.C. mandate le Bureau pour appliquer les principes suivant et les proposer dans les instances de l'UNEF.

Il y a à l'Université une possibilité d'action spécifique, car cette action a son sens par rapport à la Société.

Le but du syndicat est double : d'une part élévation du niveau de conscience à laquelle même des échecs peuvent être utiles, d'autre part obtention de succès et de résultats.

En fait, par un mouvement d'interraction, les succès du syndicat doivent faciliter la prise de conscience autorisant de nouveaux succès.

Il s'agit donc que la contestation syndicale amène la masse des étudiants à une prise de conscience des problèmes véritables par une lutte qui réserve la possibilité d'obtenir des résultats concrets sur des objectifs politiquement signifiants, mais immédiatement mobilisateurs.

Les problèmes gestionnaires ne sauraient être écartés à-priori. Ils doivent être envisagés sous un double aspect, financier et syndical; financier car la lutte syndicale demande des moyens; syndical, car la gestion, ou l'aide à des organismes mutualistes, culturels, ou sportifs doivent être envisagé syndicalement, en liaison avec nos luttes.

Il importe aussi de définir l'enjeu de ces luttes, les principes et les buts du syndicat. Il faut nous souvenir que s'il s'agit bien de "défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants", cette défense n'a de sens pour nous que si elle participe à la lutte pour un changement de structures sociales.

Il ne s'agit pas pour nous, ni d'ériger le syndicat en parti politique ou en groupe politique, avec les conséquences doctrinales que cela comporte, ni de faire de l'UNEF un syndicat de mécontents agissant sans buts ni principes.

Notre combat consiste à rassembler au sein de l'organisation de masse l'ensemble des étudiants exploités et à les amener, à travers leurs conditions de vie et d'études à découvrir l'absurdité et la malfaisance du régime capitaliste, à les conduire par l'action revendicative à prendre conscience de la nécessité d'un changement de structures sociales.

Les principes de nos luttes seront donc ceux exprimés par la Charte de Grenoble du 24 Avril 1946, c'est à dire ceux d'un syndicat démocratique luttant avec l'ensemble de la jeunesse travailleuse, manuelle ou intellectuelle, du Monde entier, pour la Vérité, la Liberté, le respect et l'épanouissement de tous les individus par une nouvelle organisation économique et sociale.

Ces principes imposent un esprit et une structure du syndicat qui ne sauraient être autre que démocratique.

Le respect de la pluralité idéologique en est la conséquence première, ce qui nécessite l'absence de toute inféodation à un groupe politique, ce qui ne signifie pas le refus de dialoguer et d'agir ensemble avec tous les partis syndicaux ou groupes démocratiques oeuvrant dans un sens analogue au notre.

Les structures du mouvement doivent concilier la démocratie interne et l'efficacité par le respect de la souveraineté de la base, une véritable information interne respectant l'égalité des diverses opinions, et par le respect des décisions de Congrès et des décisions d'application prises par les Assemblées Générales et le Bureau National, le contrôle du respect des mots d'ordre et de la publication des informations à tous les échelons.

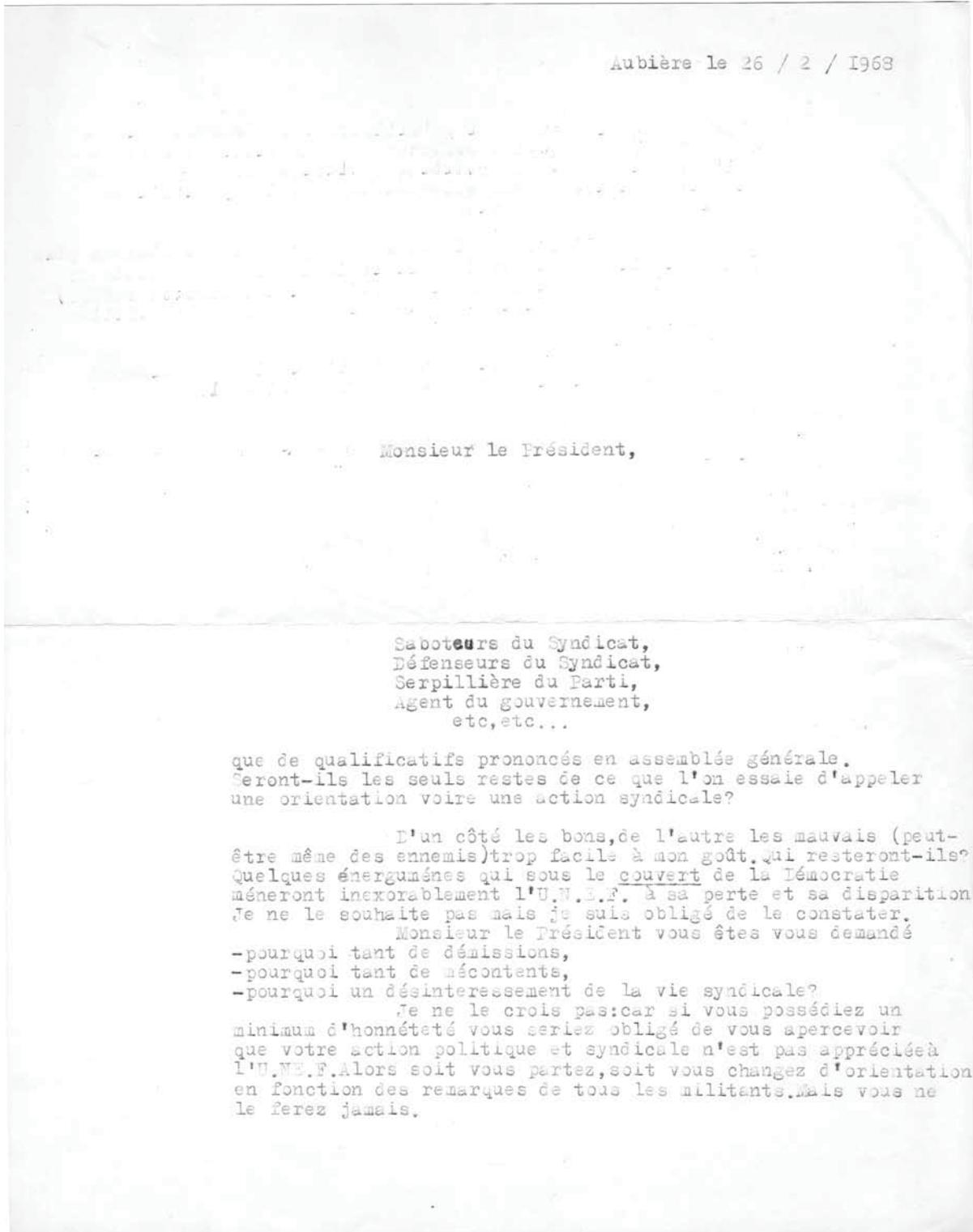
Il serait inconvenant de continuer la "sarabande des analyses", sorties pressément et au moment opportun par un groupe ou par un autre, soit sur la situation économique, sur la situation politique, sur l'institution universitaire, sur le statut de l'étudiant, et de fonder le travail du syndicat sur un seul texte n'envisageant qu'un aspect limité des problèmes. Ce type de travail, quelque soit par ailleurs la valeur des analyses proposées, ne peut en rien faire progresser l'UNEF du fait de la méthode employée.

Il est vrai que presque tous ces textes apportent une vue intéressante, une pierre qui peut être utile pour reconstruire l'édifice. L'erreur précédente fut d'opposer texte à texte et de les abandonner aussi vite qu'on les avait acceptés comme étant la vérité révélée. Encore ne faut-il pas tomber dans la manie de coudre morceau par morceau un compromis batard.

C'est à la masse des militants de l'UNEF qu'il appartient de travailler les problèmes universitaires, sociaux, culturels; à l'heure actuelle, le rôle de l'organisme bureaucratique doit être de fournir à tous les supports nécessaires à la réflexion syndicale. Le travail universitaire, social, culturel à accomplir syndicalement est une tâche immense qui ne peut être l'oeuvre que de l'ensemble des militants.

**Annexe 5 :**

Lettre de démission de J. Merzeix, 26 février 1968, Archives de l'AGEC.



Alors pourquoi rester? Mais, d'ailleurs vous le reconnaissez vous mêmes, parce que les structures du Syndicat sont une base à l'extension de votre politique. Politique soutenue par une minorité qui impose ses volontés: Où sont le syndicalisme étudiant et la Démocratie?

L'A.G. de Clermont ne représente absolument plus le syndicalisme tel que le définit la charte de Grenoble et est totalement antidémocratique (même si les statuts etc...) Dans de telles conditions je ne puis accepter de travailler avec vous.

Je me retire donc de l'Amicale des Sciences et donne ma démission du poste de V.P. Culturel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

*J. Steix*

Annexe 6 :

Lettre de démission de Paul Berbigier, 22 janvier 1968, Archives de l'AGEC.

BERBIGIER au président de l'association de Sciences

Monsieur le Président.

Bien que faisant partie de l'UNEF, j'ai eu  
devoir ce matin forcer un piquet de grève. En  
effet les camarades de maîtrise de Maths (il y avait  
d'ailleurs au moins deux UNEF parmi eux, Pasteur  
et H<sup>lle</sup> Mathieu) ne pouvaient se permettre de man-  
quer leur cours, leur programme étant très chargé.  
D'autre part, je suis très réservé sur cette grève : le feu  
aux poudres ayant été mis à Nantes, par Colin-  
Bardit et ses sbires, gens dont la présence en Faculté  
ne se justifie pas. Je suis gréviste par solidarité avec  
les étudiants de Paris, martyrisés par la faute d'un  
petit groupe d'agitateurs professionnels (il y en a aussi  
à Clermont). Mais le plus grave est que, sans que  
l'ensemble des étudiants ait été consulté par un vote,  
on a eu le pouvoir de permettre d'organiser des piquets  
de grève "durs", c'est à dire ne laissant passer personne.  
L'UNEF n'a pas le droit d'imposer ses mots d'ordre,  
l'action doit venir d'une volonté commune des étudiants  
La grève n'ayant pas été votée en amphithéâtre, il ne devait

q avoir que des piquets explicatifs, ce qui a eu lieu  
à la plupart des portes. Mais à Amboise, où Nény  
et Roussely, ainsi que le canageux Galois, excitaient  
leurs troupes de dernière, personne ne passait.

Ne pouvant plus me considérer comme membre  
d'un syndicat contre lequel je ne suis élué, ni cohabiter  
au sein de l'UNEF avec des groupuscules extrémistes  
que je voudrais voir détruits, je pense que le plus  
logique est de racher ma carte UNEF.

Salutations

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

1967 U.N.E.F. 1968

ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS

N° 170781

CLERMONT

Faculté



NOM BERBIGIER

Prénom Paul

Adresse

Le Président  
de l'UNEF

Le Président de  
l'Association

Le Titulaire

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

**Annexe 7 :**

Charge des CRS devant la Préfecture, 24 mai, Photographie de Jean-Jacques ARENE.



**Annexe 8 :**

Manifestation devant la Préfecture le 29 mai, Photographie de Jean-Jacques ARENE.



## Annexe 9 :

Statuts de la Faculté de Lettres et Sciences humaines, juin 1968, Archives de l'AGEC.

### STATUTS de la FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES de CLERMONT-FERRAND

#### Titre I : Généralités. Les Assemblées de la Faculté

- 1 - La Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand est une communauté formée d'une part d'enseignants et de chercheurs, d'autre part d'étudiants et enfin de personnels administratif et technique. Elle se gouverne elle-même, dans le cadre du statut général de la Fonction publique, du statut de l'Etudiant et des règlements généraux de l'Université, selon le principe de la cogestion.
- 2 - Les instances souveraines de la Faculté sont pour chacune des trois catégories l'Assemblée générale des enseignants et chercheurs, l'Assemblée représentative des étudiants et l'Assemblée générale des personnels administratif et technique.
- 3 - L'Assemblée générale des enseignants et chercheurs comprend :
  - a) tous les enseignants à temps plein de la Faculté
  - b) tous les chercheurs du CNRS de grade égal ou supérieur à celui d'attaché de recherches qui enseignent à la Faculté.
  - c) les autres chercheurs du CNRS qui ont seulement voix consultative ; ils participent toutefois à l'élection des représentants des chercheurs dans les Commissions permanentes.
- 4 - L'Assemblée représentative des étudiants réunit l'ensemble des délégués étudiants aux assemblées paritaires des sections.
- 5 - Est considéré comme étudiant quiconque possède une carte d'étudiant de la Faculté, quelle que soit sa nationalité.
- 6 - Chacune des trois Assemblées de la Faculté est convoquée par son président soit à l'initiative de celui-ci, soit à la demande d'un tiers de ses membres sur un ordre du jour précis.
- 7 - L'Assemblée générale des enseignants et chercheurs est présidée par le doyen ou l'assesseur. L'Assemblée représentative des étudiants et l'Assemblée générale des personnels administratif et technique élisent elles-mêmes leur président.
- 8 - Les Assemblées de la Faculté élisent au scrutin secret, à la majorité absolue des présents, les membres des diverses Commissions permanentes et elles se prononcent sur les rapports qui leur sont présentés par les rapporteurs des Commissions.
- 9 - L'Assemblée générale des enseignants et chercheurs et l'Assemblée représentative des étudiants élisent les membres de la Délégation permanente dans les conditions fixées au Titre IV, art.1.

.../...

- 10 - Lorsqu'un désaccord entre les Assemblées de la Faculté n'a pu être réglé par renvoi du problème en commission, la Délégation permanente propose son arbitrage. Si celui-ci est refusé par l'une des parties, le conflit est soumis aux instances paritaires compétentes de l'Université régionale.
- 11 - Dans toutes les Assemblées, prévues par les présents statuts, Commissions ou Conseils, les votes sur les personnes ont lieu au scrutin secret. Dans les Assemblées, celui-ci est de droit pour toute question lorsqu'il est demandé par un de leurs membres.
- 12 - Les modalités d'application des articles précédents sont fixées par le règlement intérieur général, complété par le règlement particulier de chacune des Assemblées de la Faculté.

### Annexes au Chapitre III

#### Annexe 1 :

Compte-rendu de l'AG constitutive du Comité UNEF-Amédée Gasquet, 16 février 1971,  
Archives de l'AGEC, Dossier « Comités UNEF ».

N° 6168

LE PRÉFET  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur de l'Administration Générale  
et de la Réglementation,  
Puy-de-Dôme



André ROUQUETTE

Le présent registre, contenant quatre vingt  
pages, a été, conformément à l'article 31 du décret du  
15 août 1901, coté par première et dernière et paraphe sur  
chaque feuille par Nous, Préfet de la Région d'Auvergne,  
Préfet du Puy-de-Dôme, pour servir à la transcription des mo-  
difications apportées aux statuts et des changements survenus  
dans l'administration ou la direction de l'association dite :  
Comité Union Nationale des Étudiants de France du  
Lycée Amédée Gasquet

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 1 FEV 1971

LE PRÉFET,  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur de l'Administration Générale  
et de la Réglementation,



André ROUQUETTE

16 Février 1971

Assemblée générale constitutive UNEF du  
Lycée A. Gasquet.  
Président de séance F. PATELON.  
Secrétaire de séance : Unanimité  
Ordre du jour Préparation du Congrès de Dijon  
Orientation  
Élection du bureau  
Unanimité pour l'ordre du jour.

F. Institution du BTS dans les conventions collectives.

Programmes nationaux.

Chaque professeur est libre de choisir son programme.

Le programme étant trop chargé le professeur est obligé de supprimer certaines parties du cours.

→ Allègement des programmes.

Réduction des heures de cours.

Répartition des programmes TS sur trois ans.

Institution d'activités sportives et culturelles dans les emplois du temps.

Heures d'anglais facultatives.

Législation facultative (cours).

Reconnaissance du statut d'étudiant pour les TS.

(Pas de surveillance :

un élève de TS a été exclu de la demi-journée à la suite d'une altercation avec un surveillant.)

Abrogation du décret interdisant la quinzaine aux étudiants en TS.

Abrogation du contrôle des absences.

Contact plus étroit entre enseignants et élèves afin de pouvoir définir les affects modalités de l'examen final.

- Discussion sur l'orientation.

Abrogation de la loi FAURE.

Texte joint dans le cahier de stance.

- Vote sur la plate-forme revendicative.

Vote sur l'orientation.

Unanimité

- Collectif du Lycée.

Préfet  
du Puy-de-Dôme

Président: C. JOLIVE.

Secrétaire: R. NÈGRE

Trésorier: D. ROUSSET.

Vice président: D. COCQUELET.

→ Vote par le Bureau -

Unanimité.

L'assemblée générale mandate F. PELETTON  
au congrès de ville du 18 février 71 pour  
représenter le Comité local d'A. GASQUET.

- Vote du Bureau: Unanimité.

Le CA. UNEF A. GASQUET mandate F.

Peletton pour le représenter au congrès de  
Dijon le 21/22/23 février 71.

- Vote du Bureau:

Unanimité.

Le Président d'UNEF.

*[Signature]*

*[Signature]*

## Annexe 2 :

Motion de blâme du CA-AGEC contre la direction de l'AGEC, 9 juin 1969, Archives de l'AGEC.

### M O T I O N   D E   B L A M E

Considérant que la direction de l'AGEC a abdiqué ses responsabilités en tant que force coordinatrice et dirigeante de toutes les corps et groupes unef sur la ville pratiquement, à quelques rares exceptions près, pendant toute la durée de son mandat, particulièrement :

- pour la campagne de la MNEF
- pour la manifestation devant le Rectorat
- sur les "concours-policiers" - (agreg, capes)
- pour la lutte contre la loi faure
- etc ...

Considérant surtout les dangereuses pratiques que cette direction a introduites dans l'UNEF et le grave précédent que l'introduction de ces méthodes crée

Considérant le rôle objectif de destruction de l'UNEF que jouent ces méthodes, particulièrement le terrorisme et les pressions physiques à l'intérieur de l'organisation, le mépris ouvert des statuts et de toutes les règles qui régissent l'UNEF, le refus de réunir ses instances régulières, l'attitude qui consiste à considérer l'UNEF et ses locaux comme sa propriété privée, attitude allant jusqu'à essayer ouvertement de détourner les fonds de l'UNEF

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGEC BLAME SEVEREMENT LA DIRECTION DE L'AGEC QUI N'A PAS HESITE A INTRODUIRE DE TELLES METHODES DANS L'UNEF ET MET SOLENNELLEMENT EN GARDE TOUS LES MILITANTS ET SYNDIQUES UNEF CONTRE DE TELLES METHODES D'OU QU'ELLES VIENNENT .

L'assemblée générale s'engage à diffuser massivement cette motion et l'ensemble des décisions prises ce soir.

Amicale des Lettres (UNEF)

### Annexe 3 :

Tract diffusé par l'AGEC-Chardon, 10 juin 1969, Archives de l'AGEC.

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGEC ( 9 JUIN 1969 )

C'est aujourd'hui, 9 juin 1969, le premier conseil d'administration de l'Association Générale des Etudiants Clermontois (A.G.E.C.) pour l'année universitaire 68-69 qui vient de se terminer. Le dernier s'est tenu le 19 décembre 1968, mais sur les cartes de l'année avant (67-68)

(P.S. Le CONSEIL D'ADMINISTRATION est l'instance souveraine pour toutes les corporations et groupes UNEF sur la ville, c'est la seule instance habilitée à poser le problème de la direction de l'organisation sur la ville.)

Pourquoi cette situation alors que les statuts de l'A.G.E.C. prévoient que le CONSEIL D'ADMINISTRATION se réunit "ordinairement toutes les 6 semaines"?

Parceque le groupe politique qui tient la direction de l'A.G.E.C. est minoritaire, et au mépris ouvert des statuts, il refuse par tous les moyens de réunir les instances régulières parceque cela signifie pour lui le risque de perdre la direction avec tous les avantages qu'elle représente

Leur mépris de l'organisation, leurs méthodes terroristes, est la conséquence directe de leur ligne politique DEMAGOGIQUE, POUJADISTE et CAPITULARDE.

- ) DEMAGOGIQUE quand ils prétendent qu'on peut défendre "tous les étudiants, sans considération des origines de classe.  
DEMAGOGIQUE quand ils cachent le fait que les étudiants bénéficient d'une situation privilégiée, petite-bourgeoise par rapport à la classe ouvrière. En fait ils se montrent bien là sous leur vrai jour d'organisation petite-bourgeoise, défendant les interets de la petite-bourgeoise.
- ) POUJADISTES quand ils avancent des mots d'ordre qu'un quelconque Pujade, ou n'importe quel défenseur de la petite-bourgeoise pourrait reprendre à son compte, genre "Conférence de défense du droit à l'éducation, à la culture", genre "Non à la déchéance" (En fait que signifie ici déchéance, sinon déchoir dans l'échelle sociale, sinon la prolétarianisation pour la petite-bourgeoisie) La véritable nature de ces mots d'ordre est ESSENTIELLEMENT REACTIONNAIRE, ils correspondent à la situation de la petite-bourgeoisie qui est anti-capitaliste en surface, mais en réalité, profondément réactionnaire, car elle rêve de l'époque où le capitalisme n'était pas encore monopoliste, car elle voudrait revenir en arrière, à l'époque où la petite-bourgeoisie pouvait encore exister sans être obligée de "DECHOIR" dans les rangs du prolétariat.. Là encore ils se montrent bien sous leur vrai jour d'organisation petite-bourgeoise, défendant les interets de la petite-bourgeoisie. A quand les "Conférences de défense des interets des petits artisans et petits commerçants"?
- ) CAPITULARDS devant les fascistes (11 mars fac de Droit), capitulards devant les flics de la bourgeoisie (Barricades on Mar, ENI à Clermont)

Capitulards devant les manœuvres de la direction CGT(ENI où la direction de l'A.G.E.C. est allé jusqu'à signer un tract qui disait entre autres "OUI, MR LE PREFET LA POPULATION AIME L'ORDRE..." condamnant ainsi implicitement la juste riposte des étudiants - l'ordre de la bourgeoisie sans doute?-. Le fait d'être capitulard est un caractère constant des organisations petites-bourgeoises, mais il se double généralement de tendances AVENTURISTES, qui expriment bien l'inconstance de la petite bourgeoisie. Cece a bien été exprimé par la fameuse MANIFESTATION DEVANT LE RECTORAT sur laquelle on a fait beaucoup d'agitation verbale-AVANTURISME-(Comités de préparation à la manifestation et autres gadgets...) et qu'on a ensuite soigneusement enterrée -CAPITULATION-

En conséquence, devant le refus de la direction de l'A.G.E.C. de tenir un C.A. et de rendre des comptes devant l'ensemble des militants et syndiqués UNEF, nous présentons un :

## RAPPORT SUR LES ACTIVITES du BUREAU d'AGEC

Qui comprendra une critique des rares actions menées par la direction de l'A.G.E.C. (en tenant compte bien sûr des quelques leçons et aspects positifs que les militants UNEF peuvent en tirer) mais aussi DES ACTIONS QUI AURAIENT DUES ETRE MENEES et qui ne le furent pas.

Nous devons d'abord signaler que le bulletin hebdomadaire "A.G.E.C. INFORM." qui permettait d'affirmer la présence de l'organisation auprès de la masse des étudiants, de même que le journal "CLERMONT UNIVERSITE" ont pratiquement cessé d'exister depuis l'entrée en fonction de cette direction (Pour ce qui est de l'A.G.E.C. INFORM., nous devons reconnaître qu'il sortait encore de manière épisodique sous forme d'un tract ordinaire quand il s'agissait de dénoncer les "prochinois" qui leur causent tant de soucis, ..."Staline, l'homme des procédés de Moscou..." ou tout autre chose éminemment utiles au développement des luttes étudiantes.

### A) Pour les événements de l'ENI:

#### -----) CE QU'IL AURAIT FALLU FAIRE :

- 1) Organiser immédiatement la riposte étudiante de la manière la plus résolue et la plus énergique: -Parceque c'était une provocation ouverte du pouvoir qui voulait ainsi tester la capacité de réaction et de mobilisation du milieu étudiant avant l'application de la loi Faure.  
- Parcequ'une masse importante d'étudiants s'était immédiatement mobilisée et la direction de l'A.G.E.C. a refusé de l'organiser.
- 2) Organiser des groupes d'intervention pour arrêter immédiatement les cours dans toutes les facs (Comme cela a été fait en lettres ou comme des militants UNEF lettres ont tenté de le faire en Médecine)
- 3) Organiser la masse des étudiants qui étaient présents et qui étaient prêts à faire un puissant cortège de protestation si la direction de l'A.G.E.C. n'avait pas si longuement tergiversé et les avait encadré rapidement, efficacement, résolument.
- 4) Organiser un intense travail d'explication auprès de la population, alors que le seul travail fait dans ce sens est le fameux tract intersyndical qui est une véritable ignominie car il condamne implicitement la juste riposte des étudiants

qui ont immédiatement arrêté les cours et organisé un cortège de protestation malgré les manœuvres de la direction de l'A.G.E.C. " OBI, Mr LE PREFET, LA POPULATION AIME L'ORDRE.....LA LIBERTE DU TRAVAIL ETAIT RESPECTEE.... etc La diffusion de ce tract a été très mal assurée. Mais quoi de plus normal ? Pourquoi on demandait aux étudiants de diffuser un tract qui condamnait leur juste riposte ?

B) Pour le 27 février

Ce fut une grève réussie. La direction de l'A.G.E.C. y a participé en sortant ( une fois n'est pas coutume ) un "AGEC -Inform" et en tentant de coordonner l'action sur toutes les facs. Mais c'est une malhonnêteté de présenter cette réussite comme venant exclusivement de la direction de l'A.G.E.C.

D'autant plus que sur la base de la mobilisation obtenue à cette grève la direction de l'A.G.E.C. proposait le soir même à un meeting une manifestation devant le rectorat pour les jours qui suivaient. Là encore elle s'est bien montrée sous son VRAI VISAGE PETIT BOURGEOIS; AVENTURISTE D'ABORD, CAPITULARD EN SUITE. Car en fait cette manifestation devant le rectorat n'a jamais eu lieu malgré l'agitation verbale et les gadgets habituels ( comités de préparation à la manifestation etc...). Ensuite la direction de l'A.G.E.C. a évité soigneusement ce problème, liquidant la mobilisation étudiante qui était pourtant réelle comme l'avait montré la grève. Pour mieux diviser les étudiants et enterrer la question, ils ont organisé des actions partielles ( délégation massive S.N.E.S. I.P.E.S....) au lieu de proposer des mots d'ordre et des objectifs unitaires.

CE QU'IL AURAIT FALLU FAIRE :

-Réunir les bureaux de toutes les amicales et corps UNEF de la ville pour envisager en commun les possibilités réelles de mobilisation et discuter des modalités de l'action au lieu de parachuter de manière aventuriste un tel mot d'ordre sans avoir consulté personne

-Convoquer ensuite des A.G. dans toutes les facs pour rassembler les militants sur ce problème, et cela dans les jours qui suivaient la grève pour mettre à profit l'état de mobilisation qui s'était manifesté pendant la grève

-Si la manifestation s'avérait possible, fixer une date de manière à cristalliser l'énergie des militants et non pas fuir devant ses responsabilités et reporter la manif toujours à plus tard. ( De toutes façons, la manifestation ayant été préparée de manière AVENTURISTE, il ne pouvait ensuite qu'être CAPITULARD et fuir devant leurs responsabilités ; car telle est la logique des petits bourgeois )

-Avoir une réunion commune avec les syndicats enseignants sur cette question

-Proposer des mots d'ordre unitaire pour mobiliser la grande masse des étudiants, et non pas organiser des actions catégorielles (SNEF IPES)

C) Pour le 11 mars :

-La direction de l'A.G.E.C. a refusé de soutenir la grève des travailleurs du R.U. sous prétexte qu'ils n'étaient pas organisés en syndicat. (Alors qu'ils n'ont pas la possibilité de l'être)

- NOUVELLE CAPITULATION devant les manœuvres des bonzes CGT en acceptant que le meeting se tienne à l'intérieur de la maison du peuple ce qui permettait au service d'ordre C.G.T de filtrer les indésirables et d'essayer de faire parler les scissionnistes de l'UNEF Renouveau au nom de tous les étudiants

Fait positif: malgré les manœuvres des bonzes de la CGT et la capitulation de la direction de l'A.G.E.C., les étudiants ont interdit à l'UNEF Renouveau de parler au nom de leur organisation

- Nouvelle capitulation devant les fascistes du style de celle qui fut la leur pendant les barricades de Mai. Alors que les fascistes avaient forcé le piquet de grève de Droit, la direction de l'AGEC appelait à un meeting en fac de lettres pour ne pas céder à la provocation (sic !). Ils sont allés jusqu'à démobiliser (avec un porte voix) les militants qui se battaient pour reprendre la fac de Droit et QUI L'ONT EFFECTIVEMENT REPRIS MALGRÉ LES MANOEUVRES DEMOBILISATRICES DE LA DIRECTION A.G.E.C. Il faut d'ailleurs signaler, que malgré les manoeuvres de la direction, de nombreux militants A.J.S. ont rejoint les étudiants pour combattre les fascistes, ce qui montre bien que le révolutionnarisme verbal de cette organisation peut tromper de nombreux militants progressistes. Encore une fois cette attitude ultra révolutionnaire en paroles capitularde dans les faits chaque fois que de véritables responsabilités se posent est parfaitement caractéristique de la petite bourgeoisie

#### CE QU'IL AURAIT FALLU FAIRE

-Soutenir à fond les travailleurs du R.U. et même profiter de l'occasion pour envisager en liaison avec eux une action sur le problème des oeuvres universitaires et non s'ingérer dans leurs affaires pour savoir s'ils étaient syndiqués ou non, à tel syndicat ou tel autre, etc... Il est à noter que de très nombreuses organisations ont néanmoins soutenu l'action des travailleurs du R.U., et que précisément les étudiants ont pu constater que l'A.G.E.C. brillait par son absence.

-Avoir une attitude conséquente et résolue vis à vis des scissionnistes de l'UNEF Rencouveau et des manoeuvres des bonzes C.G.T. en refusant de céder à leurs manoeuvres, ceci d'autant plus que la masse des travailleurs présents ne comprenait pas pourquoi on voulait les faire rentrer. Il aurait donc fallu dénoncer la manoeuvre et expliquer quel était son sens.

-Diriger et organiser la lutte anti-fasciste car le problème se posait au simple niveau de l'auto-défense (défense du droit de grève et non pas de la liberté du travail, comme le disait le tract intersyndical de l'ENI) et il ne s'agissait nullement de provocations (comme si ce n'était pas les fascistes qui provoquaient) Du moins la direction de l'AGEC, si elle renonçait à organiser et diriger la lutte anti fasciste, aurait pu avoir la pudeur de ne pas démobiliser ceux qui se battaient pour défendre le droit de grève.

#### D. LUTTE contre la loi FAURE ET LA PARTICIPATION

- Le boycott pour les élections Faure n'a pas été organisé sur l'ensemble de la ville par la direction de l'AGEC. De même en sciences où ils détiennent la direction, la seule action a été une réunion d'information réunissant 50 personnes. En fait, la seule action d'envergure a été menée en lettres avec le meeting où était invité Sauvageot, président de l'UNEF, meeting qui réunissait de 1500 à 2000 personnes. Ceci est bien marqué par les résultats qui n'ont été vraiment positifs qu'en lettres (plus de 70% d'abstentions)

#### IL AURAIT FALLU :

-Coordonner l'action sur toutes les facs et pour cela, réunir les bureaux des différents corps et groupes UNEF (ce qui n'a jamais été fait pour aucun problème)

-Mener une intense campagne par affiches, tracts, réunions, meetings, etc... (à ce propos les affiches sont également une tradition qui s'est perdue - en même temps que l'AGEC Inform et Clermont Université - depuis que cette direction est entrée en fonctions)

-Organiser la continuation de la lutte, notamment en dénonçant les participationnistes, car il est bien évident que la lutte contre la loi Faure n'est pas terminée après le boycott des élections.

LES ACTIONS QUI AURAIENT DUES ETRE MENEES ET QUI NE LE FURENT PAS

1) Sur la mutuelle (M.N.E.F.) où la direction de l'A.G.E.C n'a ABSOLUMENT RIEN FAIT (Sans d'ailleurs donner aucune explication politique de son attitude si ce n'est la négligence et le mépris pour les actions non spectaculaires qui caractérisent les organisations petites-bourgeoise)

2) Sur les concours (Agreg. CAPES) où la direction de l'A.G.U.C n'a encore ABSOLUMENT RIEN FAIT, si ce n'est une affiche pendant la campagne électorale en lettres qui disait que pour lutter contre les concours-policiers, il fallait voter pour la liste "UNEF syndicat pour la mobilisation de masse", depuis, on en a plus entendu parler. (C'est ce qu'en Français on appelle de la démagogie)

3) Sur les bourses id°

Aucune campagne d'explication n'a été menée contre la FASCISATION DU POUVOIR D'ETAT. (Décrets du 12 Juin 68, licenciements à l'ORTF et dans les usines, pouvoirs spéciaux aux recteurs, sursis supprimés, perquisitions et gardes à vue arbitraires etc...) ni aucune lutte contre le développement des groupes fascistes, bien au contraire, comme on l'a vu le 11 mars pour la fac de Droit.

Aucune campagne ni aucunes luttes n'ont été menées contre le caractère de classe de l'université (Sélection sociale avant l'entrée à l'université, contenu anti-ouvrier du savoir etc...)

Contre la main-mise des monopoles sur l'université, rentabilisation, suppression des sciences humaines.

-----) Mais le plus grave n'est pas dans leur rapport d'activité (ou plutôt leur absence de rapport d'activité), il est dans leurs méthodes et leur attitude liquidatrice de l'UNEF. Il est bien évident qu'en PAROLES, ils prétendent défendre l'UNEF, et même que tout le monde veut la liquider sauf eux. Mais comparables en cela à tous les réactionnaires (Cf. L'impérialisme américain qui défend en PAROLES la "liberté au Vietnam"), ils sont incapables de mettre leurs actes en conformité avec leurs paroles.

EN PAROLES ILS DEFENDENT L'UNEF, MAIS EN FAIT ILS LA LIQUIDENT.

-----) En refusant de réunir ses instances régulières : c'est aujourd'hui 9 juin 1969 le premier C.A. de l'année universitaire 1968-69, et encore que n'ont-ils pas fait pour l'empêcher de se tenir (toutes les semaines...)

-----) En se moquant cyniquement des statuts (à la réunion de samedi dernier ils ont refusé pendant plus de deux heures de présenter les statuts de l'A.G.E.C. à un membre de la commission nationale de contrôle .

-----) En se moquant cyniquement de toutes les règles de la démocratie syndicale (Ex. ! : ils prétendent que l'"Amicale des Lettres n'a plus de direction" alors qu'ils ont participé aux deux tours de scrutin aux côtés de toutes les autres listes pendant 15 jours sans jamais présenter aucune réclamation ) .

-----) En refusant de reconnaître tous les opposants (à leur réunion de samedi dernier, il y avait trois corps UNEF qui se trouvaient en opposition sur leur ligne : AMICALE DES LETTRES? TECHNICIENS SUPERIEURS DE MONTLUÇON ET UNEF MEDECINE . Qu'ont-ils fait ?

Amicale des Lettres ? "N'a plus de direction !"

T.S. Montluçon ? N'a prétendument pas réuni d'assemblée générale

(ce qui est faux) donc pas validé .

UNEF MEDECINE ? N'a pas payé ses cartes, donc pas validé .  
Et le tour est joué, les opposants éliminés, on peut tenir une petite réunion tranquillement, qu'on baptise pour les besoins de la cause C.A. d'A.G.E.C. Il est bien évident que si on permettait de telles méthodes, n'importe quel groupe pourrait se maintenir indéfiniment à la direction de l'A.G.E.C. .

-----) En exerçant des pressions physiques pour parvenir à leurs fins, Eux qui capitulent si facilement devant les flics ou les fascistes sont particulièrement virulents lorsqu'il s'agit d'essayer d'intimider des militants UNEF . (Exemple : à leur réunion de samedi, les militants du bureau de l'Aricale des Lettres ont été accueillis par des cris et des vociférations du plus pur style fasciste - et que d'ailleurs les nerfs d'occident auraient pu reprendre en chœur avec eux sans être nullement gênés é genre :

"On a retrouvé PON PON PON PON

"Un chinois écrasé PON PON PON PON

"Dans un coin de l'A.G. PON PON PON PON !

genre "mao-mao" avec force grimaces tentant d'imiter un "méchant Chinois", sans compter qu'ils avaient pris tous les sièges et qu'ils ont forcé les militants opposants à s'asseoir par terre au milieu de la salle .

-----) En agissant comme si les locaux et l'organisation UNEF étaient la propriété exclusive de leur organisation politique sans qu'ils aient des comptes à rendre aux militants et syndiqués UNEF (ex: la grosse ronéo "SAM" qui tirait les tracts recto et verso à la fois et qui faisait les AGECE-INFORMATION avec en-tête couleur n'a plus sorti un seul tract depuis qu'ils ont la direction de l'AGECE . Est-elle cassée ou a-t-elle disparu de la circulation:?) (Ex: pendant les événements de mai où ils ont donné le n° de CCP de leur organisation politique sur un tract signé de l'AGECE qui appelait à souscrire pour l'UNEF) . S'imaginent-ils que les militants UNEF vont rester longtemps sans réagir devant un tel mépris pour leur organisation ?

IL FAUT BIEN COMPRENDRE QUE SI DE TELLES METHODES ET SI UNE TELLE ATTITUDE DEVAIENT SE GENERALISER, C'EN SERAIT FINI DE L'UNEF .

IL FAUT BIEN COMPRENDRE QUE LE PLUS SUR MOYEN DE LIQUIDER UNE ORGANISATION, C'EST DE REFUSER DE REUNIR SES INSTANCES REGULIERES .

C'EST DE REFUSER DE RESPECTER SES STATUTS ET TOUTES LES REGLES QUI LA REGISSENT

C'EST DE REFUSER DE SE PLIER AUX REGLES DE LA DEMOCRATIE

C'EST D'UTILISER EN SON SEIN DES METHODES TERRORISTES ET DES PRESSIONS PHYSIQUES QUI NOUS OBLIGENT CE SOIR A ORGANISER UN SERVICE D'ORDRE, ALORS QUE NOUS AVIONS TOUJOURS PENSE QUE CE N'EST QUE CONTRE LES FASCISTES ET CONTRE LES FLICS QUE NOUS DEVIONS EN VENIR LA, MAIS JAMAIS A L'INTERIEUR DE L'UNEF .

C'EST DE CONSIDERER L'ORGANISATION ETUDIANTE COMME SA PROPRIETE PRIVEE AU POINT D'EN DETOURNER OUVERTEMENT DES FONDS

Par delà les verbiages et les phrases pseudo-révolutionnaires, voilà les faits . C'est pour cela et avant tout pour cela que NOUS PROPOSERONS ET VOTERONS LA MOTION DE BLAME SUIVANTE :

#### Annexe 4 :

Contrôle des mandats pour le congrès UNEF, 7 janvier 1971, Archives de la BDIC, Fonds UNEF-US, 4 delta 1151/6/6, Dossier « préparation congrès ».

- Lettres : 520 cartes – 520 UNEF-US
- Sciences : 130 cartes – 20 UNEF-US, 60 UNEF-Renouveau
- Droit : 70 cartes – 30 PSU, 40 UNEF-US
- IREPS : 100 cartes – 100 UNEF-US
- IUT Montluçon : 60 cartes – 50 UNEF-US, 10 UNEF-Renouveau
- IUT Clermont-Ferrand : 80 cartes – 60 UNEF-US, 10 PSU, 10 UNEF-Renouveau
- EPSI : 10 cartes – 10 UNEF-US

Rapport du BN-UNEF, « Rapport des forces syndicales », janvier 1971, Archives de la BDIC, Fonds UNEF-US, 4 delta 1151/6/6, Dossier « préparation congrès ».

|                  | US                           | Renouveau | PSU  | Humanité<br>Rouge | Divers |
|------------------|------------------------------|-----------|------|-------------------|--------|
| Lettres          | 80 militants<br>– 169 cartes | 20/30     | 10/2 | 12/0              |        |
| Sciences         | 17/23                        | 25/40     | 15/0 |                   |        |
| Droit            | 7/5                          | 5/0       | 10/0 | 1/0               | 1/0    |
| Médecine         | 7/3                          |           |      |                   |        |
| IREPS            | 17/37                        |           |      |                   |        |
| IUT<br>Clermont  | 1/0                          |           |      |                   |        |
| IUT<br>Montluçon | 3/30                         |           |      |                   |        |
| Prépas           |                              | 3/0       | 5/0  |                   |        |
| EPSI             | 2/4                          |           | 3/3  |                   |        |

Rapport du BN-UNEF, « Rapport des forces militantes », janvier 1971, Archives de la BDIC,  
Fonds UNEF-US, 4 delta 1151/6/6, Dossier « préparation congrès ».

|                  | AER | PSU | UEC | HR | AMR |
|------------------|-----|-----|-----|----|-----|
| Lettres          | 71  | 10  | 35  | 12 |     |
| EPS              | 2   | 3   |     |    |     |
| Sciences         | 17  | 15  | 25  | 2  |     |
| Médecine         | 2   | 6   | 2   | 1  |     |
| Droit            | 7   | 10  | 5   | 1  | 1   |
| IREPS            | 2   |     |     |    |     |
| IUT<br>Clermont  | 1   | 8   |     | 2  |     |
| IUT<br>Montluçon | 3   |     |     |    |     |
| Prépas           |     | 5   | 3   |    |     |

## Annexes au Chapitre IV

### Annexe 1 :

Tract AGECE, « Nous ne serons pas dupes d'E. Faure », janvier 1969, Archives de l'AGECE.

AMICALE DES SCIENCES U.N.E.F.

---

# NOUS NE SERONS PAS DUPES D' E. FAURE

1°) LES GRANDES ILLUSIONS -

On veut nous laisser croire (presse, radio, télévision) que les étudiants vont enfin obtenir d'un ministre "paternaliste qui sait les comprendre" ce qu'ils désiraient. Ils vont pouvoir maintenant présider à leur destinée, construire l'Université de leur rêve ; ils auront maintenant le droit d'exprimer leur avis, de dialoguer, et de décider.

RIEN N'EST PLUS FAUX, LE GOUVERNEMENT NE FAIT AUCUNE CONCESSION AUX ETUDIANTS en leur donnant "LA PARTICIPATION".

IL LES ATTIRE DANS UN PIEGE : IL VEUT LEUR DONNER ILLUSION DE POUVOIR, CECI AFIN DE LES DEVOYER DES VOIES DE LUTTE QUE MAI-JUIN LEUR AVAIT OUVERT.

- Après avoir voté les étudiants n'auront pas plus de pouvoir qu'auparavant.

Le cadre dans lequel s'instaurera le dialogue sera fixé par le gouvernement et ses sbires (Recteur, Préfet, Administrateurs) et les décisions et les décisions ne devront pas le débrider (dans le cas, bien extraordinaire cependant ou ceci pourrait se produire, l'article 10 et l'article 15 sont là, qui donnent droit de veto au Recteur et au Ministre).

On veut nous imposer un cadre, c'est ce cadre que nous n'acceptons pas.

Nous n'aurons aucun pouvoir :

- sur l'organisation de l'Université (division du 2eme cycle en maîtrise licence)
- sur les programmes
- sur le contrôle pratique des connaissances (interdiction faite aux étudiants de siéger dans les jurys).
- sur les professeurs (qui restent sur leur piedestal)
- sur l'orientation, la sélection (sur la façon dont doit s'effectuer l'entrée à la fac, le passage d'une année à l'autre).
- sur l'amélioration de l'encadrement et des conditions matérielles (des crédits seront accordés à chaque fac, il nous restera à les répartir : nous n'aurons pas à décider de la valeur de ces crédits).

2°) EDGARD FAURE HYPOCRITEMENT CONTINUE L'OEUVRE DE FOUCHET ;

Non seulement E. Faure ne donne pas satisfaction aux revendications étudiantes (aucun des points du plan Fouchet n'a été abrogé) mais il continue de mettre en place l'oeuvre commencée par le maître Fouchet.

"Il faut exclure 2/3 des étudiants de l'Université parce que celle-ci doit devenir rentable et plus étroitement liée aux intérêts de l'économie",  
Cappelle - Député U.D.R.

- L'article 21 stipule l'organisation de stages d'orientation pour les étudiants du 1er cycle dont l'avis sera obligatoire : orientation vers des voies de garage telles les IUT ; orientation qui n'a d'autre but que de répartir les étudiants selon les impératifs à court terme de la carte de la main d'oeuvre, et d'organiser la déqualification.
- L'article 13 prévoit la participation "des personnalités extérieures aux facultés représentant les grands intérêts régionaux" (programmes, nombres de places dans les Facs, diplômés seront fixés en fonction des besoins des grands industriels régionaux qui tentent de sauvegarder une économie sclérosée qui étouffe dans ses contradictions).

LE CONTEXTE DE LA LOI FAURE EST DONC TOUJOURS LE MEME : SELECTION, DEQUALIFICATION, ELIMINATION DE 2/3 DES ETUDIANTS ; C'EST CE QUE NOUS NE SAURIONS CAUTIONNER EN VOTANT, EN " P A R T I C I P A N T " .

Annexe 2 :

Tract AGECE, « Ne participez pas », 30 janvier 1969, Archives de l'AGECE.

Amicale des Sciences U.N.E.F.  
NE PARTICIPEZ PAS

Les étudiants réunis en assemblée générale, a l'initiative de l'amicale le mercredi 29 Janvier Amphi A ont voté a l'unanimité (moins une voix) la motion suivante : - Nous décidons de ne pas participer aux élections pour les commissions paritaires car nous estimons que le cadre de la loi E.Faure ne peut permettre la défense des intérêts des étudiants

- Que le vote est en fait un acte politique consistant a cautionner la politique gouvernementale .

Cette décision a été prise a la suite d'une longue discussion ou il est apparu que la loi Faure /:

- Dupait les étudiants en leur donnant une illusion de pouvoir .
- Continuait l'oeuvre entreprise par Fouchet en instaurant la sélection, en instituant la participation des industriels dans les facultés, ceci de façon a asservir les universités aux besoins immédiats de l'économie régionale .
- Ne permettait en fait aux étudiants que de gérer la misère .

Aux attaques dont ils font l'objet les étudiants doivent répondre, en sauvegardant l'indépendance de leur organisation syndicale , en n'acceptant pas leur intégration a l'appareil administratif .

Ils ont compris la nécessité de la lutte organisée au niveau des amphes, des facultés et au niveau national .

NON NOUS N'ACCEPTERONS PAS DE VOTER POUR CAUTIONNER LES PROJETS DE M. EDGARD FAURE

NOUS N'ACCEPTERONS PAS PASSIVEMENT LA DEQUALIFICATION ET LE CHOMAGE

NOUS NE SERONS PAS AVEC CEUX QUI VEULENT DIVISER PAR CINQ LES POSTES D'ENSEIGNANTS OFFERTS AUX ETUDIANTS

NE VOTEZ PAS

### Annexe 3 :

Tract AGECE, « Bilan des élections en sciences », février 1969, Archives de l'AGECE.

## AMICALE des SCIENCES - UNEF

### BILAN des ELECTIONS

|             |                              |            |
|-------------|------------------------------|------------|
| Collegé I   | 847 inscrits<br>400 votants  | 183 BLANCS |
| Collegé II  | 1596 inscrits<br>750 votants | 287 blancs |
| Collegé III | 142 inscrits<br>71 votants   | 8 blancs   |

Non votants : 53 % - Bulletins blancs 39% des votants

En fait, ce qui importe au gouvernement c'est le nombre de votants et non leur répartition (cf. tous les moyens d'information : presse, radio-télévision).

Voter, c'était plébisciter la Loi Edgar Faure. -

C'était non seulement la cautionner, et accepter l'arbitraire le plus absolu, tout oublié dans la loi d'orientation devant faire l'objet d'un Décret ministériel (cf. décret sur les I.U.T.), mais encore refuser de défendre les intérêts du milieu étudiant et de l'organiser. Les Conseils n'ont aucun pouvoir, donne leur "AVIS".

Les Conseils proposent, les Recteurs et le Ministre disposent.  
(Articles 8 et 9 de la loi d'orientation).

La bourgeoisie est en état d'attente (exemple : le nombre des postes au CAPES n'est pas fixé officiellement).

Elle veut tester la capacité de résistance et d'organisation du milieu étudiant.

Il s'agit pour les étudiants maintenant de se mobiliser, pour lutter contre l'atteinte à leur droit aux études, c'est-à-dire :

- contre la sélection, par l'orientation, par la mise en place du contrôle continu des connaissances (sous forme de bachotage intense qui élimine en particulier les étudiants salariés.
- contre la diminution des bourses (des taux, de leur attribution), de leur retard.

Par leur action massive auprès du Rectorat, les étudiants de Grenoble ont obtenu 1000 bourses supplémentaires.

La défense des intérêts généraux des étudiants passe par la défense de leurs intérêts immédiats au niveau de chaque amphi.

Les étudiants de chaque amphi doivent s'organiser en Comité, sur un terrain d'indépendance vis à vis de l'administration, regroupant syndiqués et non syndiqués.

Ces Comités en luttant pour :

faire aboutir les revendications particulières à l'amphi se posent le problème de l'unification de ces luttes au niveau de l'Université et au niveau national, en élaborant une plate forme de défense des étudiants à partir de laquelle des Conférences Régionales et Nationales définiront les moyens d'action à envisager.

Les étudiants ont donc pris conscience de la nécessité de s'organiser, seul le SYNDICAT ETUDIANT U.N.E.F. leur en donne la possibilité

L'amicale des Sciences vous appelle  
à la REUNION d'INFORMATION

MARDI 4 FEVRIER à 20h30

AMPHI WALTZ

Sujet: Bilan des élections  
- perspectives d'action

## Annexe 4 :

Lettre de Jacques Tramont, président de l'AGEC, au président et aux membres de la Commission de contrôle des élections des UER de l'Université de Clermont-Ferrand, 18 novembre 1972, Dossier « Élections 1972 – recours devant le Tribunal administratif », Archives de l'AGEC.

### UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 16 MAI 1929

## ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE CLERMONT-FERRAND

C. C. P. Clermont-Ferrand 150-77  
TÉLÉPHONE (73) 92.63.75

64, Avenue d'Italie, 64  
CLERMONT - FERRAND

CLERMONT-FERRAND, LE 17 Novembre 1972

Réf.

Le Président de l'A.G.E.C.-UNEF

à

Messieurs le président et les membres  
de la Commission de contrôle aux élections  
des UER de l'Université de Clermont-Ferrand

Monsieur Jacques TRAMONT, président de l'Association Générale des Etudiants de Clermont-Ferrand, Union nationale des Etudiants de France, (A.G.E.C.-U.N.E.F.), agissant en cette qualité, domicilié au siège de l'Association, 64, Avenue d'Italie à Clermont-Ferrand, a l'honneur de vous exposer :

-Que l'Association Générale des Etudiants de Clermont-Ferrand U.N.E.F., est régie par la loi du 1er Juillet de 1901, que ses statuts sont déposés à la Prefecture du Puy de Dome, que le bureau dont il est Président a été élu par le Congrès de Ville de l'Association réunie le 25 mars 1972.

-Que le 17 novembre 1972 a été diffusé un tract intitulé "U.N.E.F" et en sous-titre "A.G.E.C.-U.N.E.F.", rue P. Collomp 63 - Clermont-Ferrand ", que le même jour ont été diffusés aux étudiants de la Faculté des Lettres des bulletins de vote en vue des élections aux Conseils de Gestion du 22 novembre 1972 que 3 de ces bulletins portent en intitulé: "Liste A.G.E.C.-U.N.E.F."

-Que l'Association Générale des Etudiants de Clermont-Ferrand, U.N.E.F., n'a présenté aucun candidat à ces élections.

-Que les candidats de la prétendue liste "A.G.E.C.-U.N.E.F" ont donc usurpés le titre de l'Association dont le requérant est régulièrement le représentant.

-Que ces faits risquent de créer de regrettables confusions dans l'esprit des étudiants qui sont appelés à voter.

-Que l'A.G.E.C.-U.N.E.F. a donc intérêt à former la présente réclamation pour défendre et garantir ses droits légitimes;  
C'est pourquoi le requérant sollicite de votre commission:

-Que soit retirés tous les documents portant la mention A.G.E.C.-U.N.E.F. qui seront distribués ou envoyés à tous les étudiants de l'Université en vue de la préparation et du déroulement des élections sus-visées.

**Annexe 5 :**

Réclamations relatives aux élections des collèges étudiants dans l'UER de Lettres et Sciences humaines », Dossier de la Commission de contrôle des élections de l'Université de Clermont-Ferrand (extrait), 5 décembre 1972, Archives de l'AGEC.

UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND,  
Elections au Conseil des U.E.R.  
23 novembre 1972.

COMMISSION DE CONTRÔLE  
des Opérations Electorales n° 2.

Déclarations relatives aux Elections dans  
les Collèges Etudiants de l'U.E.R. de  
Lettres et Sciences Humaines.

-1-1-1-

**1°) Réclamation présentée le 13 novembre 1972 par :**  
Monsieur MAURIT LANGER,

relativement au Collège de Préférént de l'Association Etudiante  
des Etudiants de Clermont-Ferrand - Union Nationale des  
Etudiants de France (A.U.E.F.-U.N.E.F.) dont le siège  
est à Clermont-Ferrand, 64, Avenue d'Italie.

La réclamation, après avoir exposé que  
l'A.U.E.F.-U.N.E.F. dont il est le seul représentant légal, avait  
déclaré au préfet, en ce qui concerne les élections, après que,  
d'après les articles 10 et 11 de la loi sur les associations,  
les élections au sein de l'A.U.E.F.-U.N.E.F. devaient être  
organisées par le préfet, a demandé à l'Union Nationale des  
Etudiants de France, dans ses conditions, de créer des commissions  
compositives pour l'organisation des élections et autres opérations  
électorales dans les collèges de l'Association Etudiante des  
Etudiants de Clermont-Ferrand.

**2°) Réclamation présentée le 27 novembre 1972 par :**  
Monsieur MAURIT LANGER, 100 rue de la République (collège 1)  
Monsieur MAURIT LANGER, 100 rue de la République (collège 2)  
Monsieur MAURIT LANGER, 100 rue de la République (collège 3)  
et un délégué étudiant de l'Association Etudiante des Etudiants  
de Clermont-Ferrand - Union Nationale des Etudiants de France  
(A.U.E.F.-U.N.E.F.).

.../...

- 2 -

Les réclamation, se référant aux élections organisées par  
l'Association Etudiante des Etudiants de Clermont-Ferrand -  
Union Nationale des Etudiants de France (A.U.E.F.-U.N.E.F.)  
dont le siège est à Clermont-Ferrand, 64, Avenue d'Italie,  
et qui ont été organisées par le préfet, a demandé à l'Union  
Nationale des Etudiants de France, dans ses conditions, de  
créer des commissions compositives pour l'organisation des  
élections et autres opérations électorales dans les collèges  
de l'Association Etudiante des Etudiants de Clermont-Ferrand.

**3°) Réclamation présentée par :**  
Monsieur MAURIT LANGER,  
Président de l'Union Nationale des Etudiants de France,  
et un délégué étudiant de l'Association Etudiante des Etudiants  
de Clermont-Ferrand - Union Nationale des Etudiants de France  
(A.U.E.F.-U.N.E.F.).

La réclamation fait état de diverses irrégularités qui  
sont survenues lors de l'organisation des élections au sein  
de l'Association Etudiante des Etudiants de Clermont-Ferrand -  
Union Nationale des Etudiants de France (A.U.E.F.-U.N.E.F.)  
dont le siège est à Clermont-Ferrand, 64, Avenue d'Italie,  
et qui ont été organisées par le préfet, a demandé à l'Union  
Nationale des Etudiants de France, dans ses conditions, de  
créer des commissions compositives pour l'organisation des  
élections et autres opérations électorales dans les collèges  
de l'Association Etudiante des Etudiants de Clermont-Ferrand.

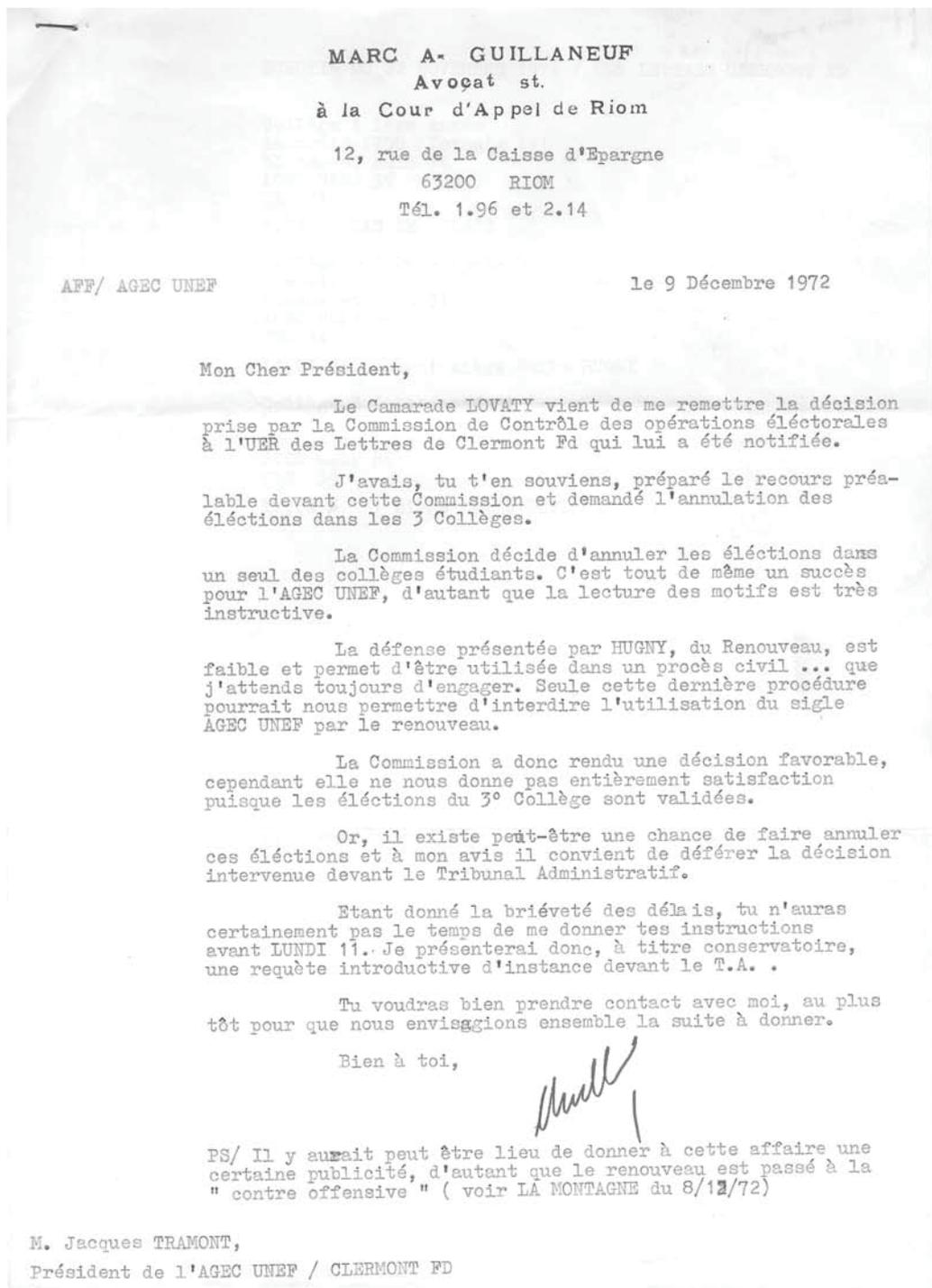
**4°) Réclamation présentée par les deux candidats précités  
dans le 23 novembre 1972, par :**  
Monsieur MAURIT LANGER, 100 rue de la République (collège 1)  
Monsieur MAURIT LANGER, 100 rue de la République (collège 2)  
et un délégué étudiant de l'Association Etudiante des Etudiants  
de Clermont-Ferrand - Union Nationale des Etudiants de France  
(A.U.E.F.-U.N.E.F.).

La réclamation concerne les élections organisées par  
l'Association Etudiante des Etudiants de Clermont-Ferrand -  
Union Nationale des Etudiants de France (A.U.E.F.-U.N.E.F.)  
dont le siège est à Clermont-Ferrand, 64, Avenue d'Italie,  
et qui ont été organisées par le préfet, a demandé à l'Union  
Nationale des Etudiants de France, dans ses conditions, de  
créer des commissions compositives pour l'organisation des  
élections et autres opérations électorales dans les collèges  
de l'Association Etudiante des Etudiants de Clermont-Ferrand.

.../...

**Annexe 6 :**

Lettre de Marc Guillaneuf, avocat à la Cour d'Appel de Riom, à Jacques Tramont, 9 décembre 1972, Dossier « Élections 1972 – recours devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand », Archives de l'AGEC.



## Annexe 7 :

Tract du Cercle Barricades de Clermont, Secteur jeune de la LCR, « Les lycéens de Sidoine se mobilisent, ils ont raison », supplément au n° 4 de *Barricades*, octobre 1978, Archives de l'AGEC.

# BARRICADES

Supplément à Barricades n° 4 Imp. Rotographie Dir de pub Edwy Plenel

## LES LYCEENS DE SIDOINE SE MOBILISENT

Les lycéens de Sidoine ont décidé de ne pas accepter plus longtemps les conditions qui leur sont faites du point de vue de l'alimentation et de l'hygiène aux repas. Ils seront en grève massive de la cantine à midi.

## ILS ONT RAISON

A Sidoine, comme ailleurs dans les bahuts, la rentrée, cette année, est inacceptable :

- classes bondées,
- sélection forcée par manque de classes dans les sections qu'on souhaite,
- pas de profs dans certaines matières que l'on supprime,
- toujours les mêmes règlements intérieurs répressifs et absurdes.

Avec ceux de Sidoine, sur nos revendications, c'est le moment de nous mobiliser! C'est le moment d'aller vers la

## GREVE GENERALE

sur tous les bahuts et sur toute l'Éducation Nationale

Les lycéens du Cercle Barricades lié à la Ligue Communiste Révolutionnaire combattent dans cette perspective. Le VENDREDI 13, les Syndicats enseignants et étudiants appellent à la grève sur la région parisienne, et au plan national pour les profs de Gym. N'est-ce pas là l'occasion pour nous aussi de nous mobiliser?

Mais ce n'est pas un courant, une organisation qui peut, seul, réaliser cette perspective; il faut l'UNITE DE TOUTES LES ORGANISATIONS, il faut l'UNITE DE TOUS LES LYCEENS qui veulent obtenir satisfaction.

C'est pourquoi le CERCLE BARRICADES invite l'ensemble des organisations, Jeunesses Communistes, Jeunesses Socialistes, Alliance des Jeunes pour le Socialisme, UNCAL, JOC etc (1), l'ensemble des Lycées pour la tenue d'une

## ASSEMBLEE UNITAIRE

des lycéens de tous les bahuts de Clermont

Mercredi 11 à 16 heures Ancien Lycée Blaise Pascal  
Le Cercle Barricade ne fait un préalable ni de l'heure ni du lieu; la seule question qui compte, c'est que se réalise l'unité

POUR la satisfaction de nos revendications  
par la grève générale

## Cercle BARRICADES

Secteur Jeune de la LCR

(1) Un exemplaire de ce tract et une invitation seront envoyés à chacune de ces organisations.

## Annexe 8 :

### Tract du Comité de lutte du lycée d'État mixte de Montluçon, avril 1980, Archives de l'AGEC.

Le Comité de lutte du Lycée d'État Mixte de MONTLUÇON ( 03100 )

Le 21 mars 1980 , nous avons pris connaissance d'une circulaire rectoriale dont vous trouverez ci-joint un exemplaire . L'application de ce texte aboutirait à :

- la surcharge des classes à 40 élèves
- la suppression des classes de 3<sup>ème</sup> langue de moins de 15 élèves
- les regroupements des classes de Première et de Terminales dans certains cas.
- le retour à des cours d'où la participation des élèves serait entièrement exclue , entraînant une ségrégation et un élitisme forcé .

Devant ces menaces , nous avons organisé un comité de lutte réunissant enseignants syndiqués ou non , parents de toutes les fédérations , et lycéens . Nous avons entamé la lutte par une grève et une manifestation de 800 personnes le 28 mars 1980 . Puis , nous avons rejoint les organisations en lutte contre la politique de "redéploiement " et d'austérité menée par le Gouvernement de l'école maternelle à l'Université , lors d'une grève et d'une manifestation qui , rassemblant notamment tous les établissements du second degré de la ville de Montluçon , vit plus de 1000 personnes manifester le 4 avril 1980 .

Nous souhaitons réaliser l'unité la plus complète de toutes les organisations prenant intérêt à l'avenir de l'Ecole , et nous vous invitons à prendre contact avec nous .

En effet , nous envisageons de poursuivre l'action en la portant à un plus haut degré de mobilisation . Outre une réunion unitaire au LEM le mercredi de la rentrée , nous prévoyons différentes modalités d'action graduelles :

- manifestation de masse avec envoi de délégations nombreuses et unitaires des établissements de l'Académie touchés par la Circulaire .
- grève administrative , n'excluant pas le "gel" des notes au Baccalauréat .
- grèves reconductibles toutes les 24 heures .

Il nous semble qu'une large diffusion dans les Lycées et les Collèges des informations contenues dans cette lettre pourrait contribuer à assurer l'unité qui donnera les moyens de rendre à l'Ecole une qualité qui nous est si chère .

UNISSONS - NOUS POUR EXIGER DU RECTEUR LE RETRAIT DE LA CIRCULAIRE DU 17 MARS

Le comité de lutte du Lycée d'État Mixte de MONTLUÇON

I , Rue Madame de St-Jel

03100 MONTLUÇON

## Annexe 9 :

Tract Amicales des cités AECUC-MNEF, « À bas la répression sexuelle », 11 mars 1971,  
Archives de l'AGEC.

15 13 11)

# AMICALE des CITES - MNEF

MUTUELLE NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE - AMICALE DES CITES

---

## à bas la répression sexuelle

La vie en Cité universitaire, depuis 1968, est caractérisée par le refus des citadins de tout règlement!  
Chaque directeur de cité voudrait organiser la vie des citadins à sa façon, mais en général tous ont comme objectif le retour au règlement d'avant 1968.

Cet état de fait existe à la Cité des filles de Lebon (Gergovia) plus particulièrement, où tout voudrait être fait pour "protéger" les "jeunes filles"!

Sous un aspect paternaliste (ou plutôt maternaliste) "on" veut "normaliser" la cité, les rapports entre les étudiants(es), leurs fréquentations... Normaliser, signifiant, pas seulement réglementer strictement la vie en cité, mais également (et surtout) intégrer les étudiants dans une "vie universitaire" qui les prépare à devenir les cadres dociles de la classe possédante.

On veut donc donner l'apparence d'ordre, et satisfaire ainsi la bonne visée morale bourgeoise.  
Pour cela, il faut éviter le "scandale", éliminer le cas "anormal".

**FINALEMENT NOUS SOMMES EN FACE DE LA PLUS HYPOCRITE REPRESSION SEXUELLE.**

- Encceinte, une fille a été récemment expulsée des cités, et relogée dans des conditions difficiles, sans le confort nécessaire à son état (pas de chauffage ni eau courante).  
Eourtant, le fait d'être encceinte n'est gênant pour personne; cela ne constituant pas, du point de vue de l'administration, un de ces cas d'hébergement tant réprouvés!!  
Il ne faut pas "contaminer" la cité, par des filles encceintes, ce qui n'inquiète finalement que des parents réactionnaires et butés, et la direction de la cité : alors on "élimine".

On préférerait peut-être que la fille encceinte "élimine" son enfant à ses risques et périls, pour que les apparences soient sauvées.

- Autre connaissance, on a "conseillé" à une citadine, ayant parait-il des fréquentations "louches", de changer de cité et venir cité Dolet: là où elle se sentirait plus libre! Cela ne constituant pas pourtant un changement fondamental; la surveillance à Dolet est peut-être moins efficace (et les citadins plus combattifs) mais l'organisation même de la vie en cité reste répressive (notamment sexuellement).

- Le nombre de filles questionnées, ou "sermonées" au sujet de visites tardives, devient de plus en plus important.

C'est de cette répression sexuelle, entrant dans le cadre plus général de la Répression (celle qui se manifeste partout chaque jour, dans les écoles, dans les usines...) dont il faut que tout citadin prenne conscience.

- Nous devons lutter contre le "paternalisme cynique, contre l'espionnage sexuel (système de l'interphone dans chaque chambre) qui sévissent dans des cités.

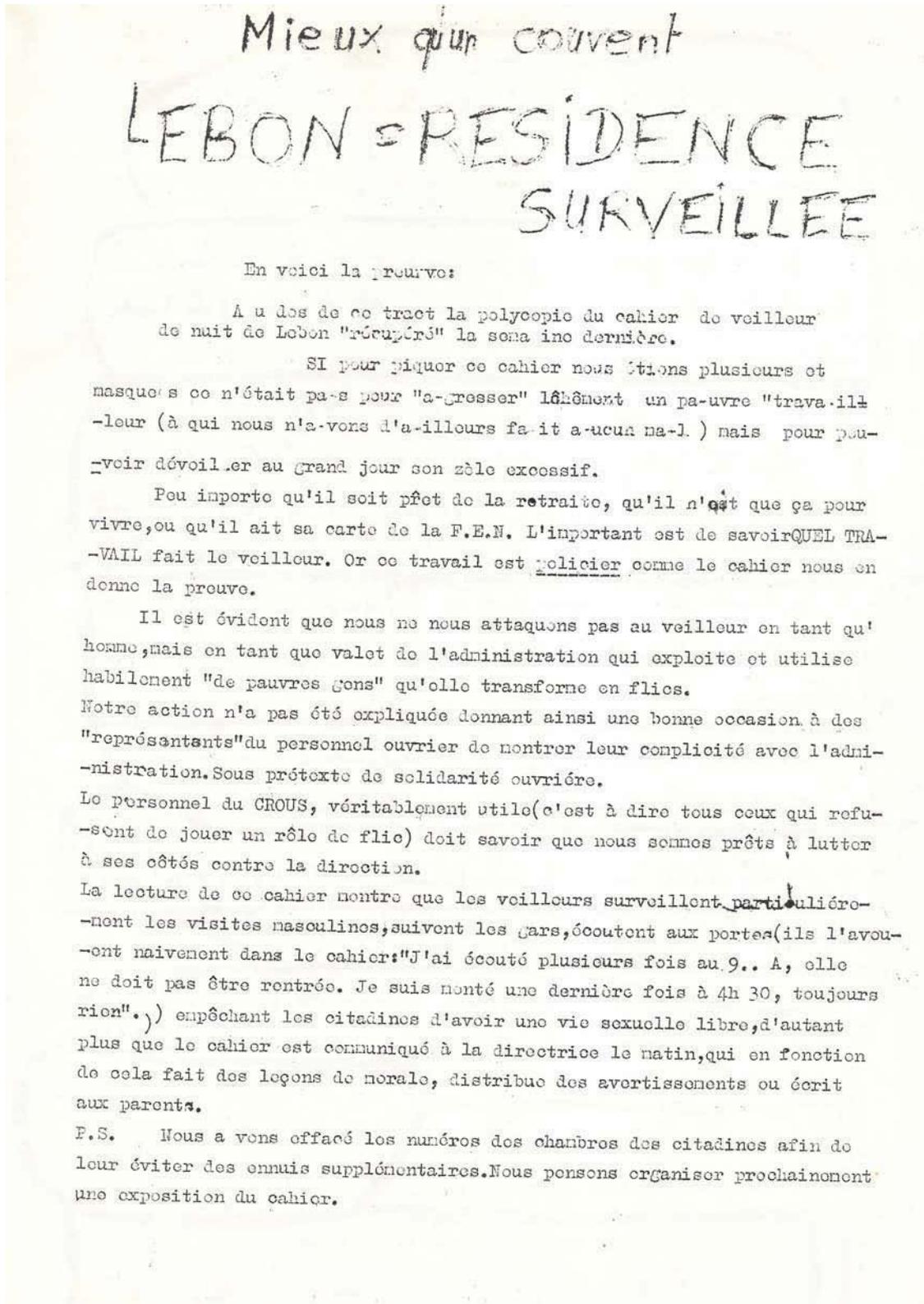
- Nous devons exiger, dans le cadre des cités universitaires, un accueil et hébergement appropriés (garderie...) pour les filles enceintes et les mères célibataires.

- Nous devons exiger la liberté sexuelle pour tous les citoyens, et refuser la distinction legaliste entre mineurs et majeurs.

A BAS LA REPRESSION SEXUELLE.

Annexe 10 :

Tract AGECE, « Mieux qu'un couvent, Lebon : résidence surveillée », février 1972, Archives de l'AGECE.



mit du 9 au 10 11. 1971.

Tour A. Des garçons chambres 9 ... ? et la  
Tour B. "id" "id" ... 9. 7. 6. 6.  
Tour C "id" "id" ... 9. 6

une fois les garçons partent je suis montée ... a sa chambre et  
s'apartant il y a qu'un pan sur elle la elle se fide d'une  
figure.

mit du 4 au 5 1. 1972.

Tour C il faut venir la 8 e le garçons continue  
de venir tous les mardis (chauffeur) il y en a un aussi  
a la 2 e également une note qui est tout berrale.

Les tracts ont certainement étaient distribués dans la journée  
car a 11<sup>h</sup> en faisant un tour j'ai pu en récupérer et je n'ai vu  
personne.

en faisant la ronde la 15 le gars de la 6. ) à ouvert  
la porte pour voir si en contact à la porte

9 5 Hm il a du déstabiliser définitivement car il est entré avec la balise

Tour B la h. hibage une et peut être deux filles.

si la femme de chambre peut récupérer un

A ça doit avoir couché encore a trois cas sur l'équipe

un seul est sorti

les gars à la tour A 8 et 8

la 3. B rentrer avec 2 gars et 2H20

au 2 e il y avait une  
garçon beau parler mais la  
femme fille avait l'air  
de tenir tout

mit du 14 au 15 12. 1971.

Tour A la 9. le garçons en permanence et a la h. A

l'été mit car a sa puis part au courant car il est entré  
beaucoup de monde

**Annexe 11 :**

Tract diffusé par l'AGEC, « Une véritable éducation sexuelle, l'accès de tous à la contraception, l'abrogation de la loi 1920 : c'est aussi votre affaire », 25 mars 1974, Archives de l'AGEC.

**Une véritable éducation sexuelle**  
**L'accès de tous à la contraception**  
**L'abrogation de la loi de 1920**

le 25 mars 1974

**“c'est aussi  
votre affaire”**

A l'approche de la session parlementaire d'Avril 1974 où le problème de la **CONTRACEPTION** et de l'**AVORTEMENT** sera débattu et probablement tranché, il importe de se mobiliser et de faire connaître **VOTRE POSITION**.

Un texte plate-forme a été rédigé et signé par plusieurs associations.

**TEXTE' PLATE-FORME POUR L'ABROGATION DE LA LOI DE 1920**

Face aux insuffisances de la loi Neuwirth,

- à l'absence de moyens d'information sur la contraception,
- au refus des pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités devant l'état de fait de l'avortement,
- à la campagne de ceux qui veulent imposer leur morale à l'ensemble de la population.

**NOUS RECLAMONS :**

- L'abrogation de la loi de 1920 sur l'avortement et la révision de la loi de 1967 sur la contraception.
- Le droit pour toutes les femmes, y compris les mineures, de choisir sans restriction d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant.
- La mise en place des moyens sociaux, médicaux éducatifs nécessaires à cette liberté de choix.
- L'interdiction de tout trafic financier.
- La prise en charge par la Sécurité sociale de la contraception et de l'interruption de grossesse.

Les mouvements : Planning Familial, M.L.A.C., Choisir, Jeunesse Socialiste, Etudiants Socialistes, M.N.E.F., U.N.E.F., Vie Nouvelle, le syndicat C.F.D.T., l'Association Syndicale des Familles, le Parti Socialiste, le P.S.U.

**vous invitent à participer nombreux aux réunions-débats organisées à propos de ce texte dans vos quartiers aux dates suivantes :**

**Vendredi 5 Avril à 20 h. 30 :** Gerzat, Riom (salle de la Mairie), Foyer des Jeunes de la Plaine.  
**Lundi 8 Avril à 20 h. 30 :** Saint-Jacques (salle Duclos).  
**Mercredi 10 avril 20 h. 30 :** La Glacière (Ecole rue de Beaupeyras), Z.U.P. (Centre Culturel et de Loisirs).

**et à des dates qui vous seront communiquées par la presse et dans vos quartiers pour Romagnat, Cournon, Flamina, Croix de Neyrat... et dans vos facultés...**

Imp. AYMARD - Pont-du-Château

Annexe 12 :

Lettre de l'Amicale de Sciences, février 1971, Archives de l'AGEC.

UNIVERSITÉ DE CLERMONT

AMICALE DES SCIENCES

34, Avenue Carnot  
CLERMONT-FERRAND

C.C.P. CLERMONT 887-62

Clermont-Fd, le 26 février 1971.

Monsieur le Maire,

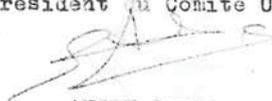
Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'accorder une entrevue afin de poser avec la municipalité certains problèmes qui concernent les étudiants du complexe scientifique et de la cité universitaire des Cézéaux. En effet comme vous le savez sans doute la construction de la faculté et du restaurant universitaire est retardée par le manque de crédits. Actuellement, alors que le restaurant universitaire des Cézéaux n'est pas terminé les étudiants se voient dans l'obligation de venir manger au restaurant universitaire rue E. Dolet situé à plusieurs kilomètres. Un service de cars a été mis en place mais ceci s'effectue aux frais des étudiants.

Ne serait-il pas possible, Monsieur le Maire, que votre municipalité en liaison avec le CROUS se penche sur le problème d'une allocation de crédits nécessaires provisoirement aux transports des étudiants ?

Sachez, Monsieur le Maire, que le Comité UNEF Sciences fera largement écho de l'attitude que prendra la municipalité en faveur des étudiants.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président du Comité UNEF Sciences

  
AUBRY Serge

**Annexe 13 :**

Lettre de Gabriel Montpied, maire de Clermont-Ferrand, à Serge Aubry, président du Comité UNEF Sciences de Clermont-Ferrand, 16 février 1971, Archives de l'AGEC.



**MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND**

**CABINET  
DU  
MAIRE**

CLERMONT-FERRAND, LE 3 MARS 1971

Monsieur le Président,

Votre lettre par laquelle vous sollicitez une entrevue au sujet du transport des étudiants de la Faculté des Cômeaux à la Cité Universitaire a retenu toute mon attention.

Je vous recevrai avec plaisir dès que j'aurai en ma possession tous les éléments me permettant de vous renseigner utilement et je vous fixerai alors une date d'audience.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Montpied'.

GABRIEL MONTPIED

Monsieur Serge AUBRY  
Président du Comité UNEF Sciences  
34, avenue Carnot  
63 - CLERMONT-FERRAND

## Annexe 14 :

Tract de l'« Intersyndicale des bibliothèques », novembre 1969, Archives de l'AGEC.

### INTERSYNDICALE

### DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

#### EXPOSE DE LA SITUATION A CLERMONT-FERRAND ET DE NOS REVENDICATIONS

Depuis plusieurs années la situation des bibliothèques, notamment à Clermont-Ferrand, n'a cessé de se dégrader. Pendant longtemps elles ont eu essentiellement un rôle de conservation, accueillant quelques "initiés" et un nombre assez restreint d'étudiants. Depuis une vingtaine d'années, cet état de choses a été considérablement modifié; les étudiants affluent de plus en plus nombreux dans les Universités et demandent de jour en jour davantage de services aux bibliothèques. Devant cette situation, il aurait été nécessaire de les transformer radicalement pour qu'elles deviennent un instrument de travail efficace pour les professeurs, les chercheurs et les étudiants.

Or, elles ont été sacrifiées et leur retard n'a fait que croître, accentuant encore leur inadaptation aux besoins. Le personnel, aussi bien que les usagers, a conscience de la gravité du problème. A plusieurs reprises, nous avons protesté, sans que jusqu'à maintenant nous ayons pu obtenir la moindre satisfaction à nos revendications. A ce sujet, il est intéressant de rappeler qu'en novembre 1969 les membres de l'Intersyndicale avaient élaboré un texte (signé de tout le personnel) insistant sur la crise des bibliothèques (voir Annexe jointe).

Notre mécontentement ne date donc pas d'aujourd'hui. Nos revendications de 1969 non seulement n'ont pas été satisfaites, mais la situation s'est encore considérablement aggravée :

- cette année la Section Sciences doit déménager dans de nouveaux locaux mais aucun personnel supplémentaire n'a été prévu pour son fonctionnement; alors qu'il faudrait 21 personnes pour l'assurer, elle ne dispose que de 11 1/2 personnes (compte tenu des vacataires). D'ailleurs en dix ans, l'augmentation de personnel n'a jamais été aussi faible qu'en 1971 : deux postes créés alors qu'il en avait été demandé 35 pour l'ensemble de la Bibliothèque Universitaire.

- ce départ accentue encore le manque de personnel de la Centrale: cette année il sera impossible d'assurer les mêmes horaires d'ouverture que par le passé.

- dans les autres Sections (Droit, et surtout Médecine), le manque de crédits et de personnel empêche la Bibliothèque de répondre à la demande des usagers. Or, en Droit, on est passé d'une fréquentation annuelle de 41.000 entrées en 1966/1967 à plus de 157.000 en 1970/1971; et en Médecine de 31.000 en 1967/1968 à environ 130.000 actuellement.

- parallèlement tous les services de la Bibliothèque sont en augmentation sous la pression de la demande croissante des lecteurs :

- . service de photocopies
- . prêt
- . prêt-inter
- . photocopies de sommaires

.../...

Pour faire face à ces nouveaux besoins, le personnel actuel est très insuffisant et les bibliothèques doivent se contenter de vivre au ralenti, d'autant plus que leurs crédits ne leur permettent pas de mener une politique d'avenir :

- l'augmentation du prix des périodiques et des ouvrages accentue le décalage entre les besoins des usagers et les services que la bibliothèque est en mesure de leur rendre:

- par exemple
- . en Médecine, on prête 4 fois plus de livres qu'il y a 3 ans, alors que les crédits ne permettent pas d'en acheter plus qu'en 1956.
  - . en Lettres, on sacrifie la reliure en hypothéquant ainsi la conservation des ouvrages afin d'assurer un minimum d'achats.

- la Section Centrale, faute de personnel, a dû négliger quantité de travaux : nettoyage des rayons, entretien des ouvrages, réétiquetage etc...

- le traitement des thèses étrangères n'a jamais été effectué (elles s'empilent dans le garage de la Section Droit !)

- à la Centrale, le personnel travaille dans des conditions déplorable : magasins sales, mal éclairés, mal aérés, sanitaires quasi-inexistants... ceci par manque des crédits suffisants pour assurer une remise en état des locaux et faute des postes nécessaires pour organiser le travail dans de meilleures conditions.

Une telle pénurie est donc inacceptable pour le personnel qui refuse de travailler dans de telles conditions, conscient que la politique actuelle du pouvoir dans le domaine des bibliothèques ne peut qu'être catastrophique pour les usagers : n'oublions pas que l'on prévoit 25.000 étudiants à Clermont en 1985 (chiffres officiels). Comment serons-nous en mesure de les accueillir ?

Dans l'immédiat, pour que l'année universitaire puisse se dérouler dans des conditions acceptables, il serait nécessaire que soient satisfaites au niveau des créations de postes les revendications suivantes :

|                         | LETTRES                                                  | DROIT      | SCIENCES;                                   | MEDECINE                                                                |
|-------------------------|----------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| SOUS-BIBLIOTHECAIRES..  | 4<br>- Achats<br>- Catalog.<br>- Echanges<br>- Instituts |            | 4<br>- Prêt-inter<br>- Périodiques<br>..... | 1<br>- odonto-sto-<br>matologie                                         |
| CONSERVATEURS.....      |                                                          |            | 1                                           |                                                                         |
| GARDIENS.....           | 4<br>- Reliure<br>- Etages(2)<br>- 1er Cycle             |            | 4<br>- Reliure<br>- Salles(2)<br>- Prêt     | 4<br>- odonto-sto-<br>matologie<br>- service<br>publie (2)<br>- reliure |
| PERSONNEL ADMINISTRATIF | 1<br>sténo<br>(adminis.)                                 | 1<br>sténo | 3<br>employés<br>bureau                     | 2<br>sténos                                                             |

Il est bien évident que la satisfaction de ces revendications ne résoudra pas le "problème de fond" des bibliothèques. Elles ne constituent en effet qu'un minimum destiné à pallier les insuffisances les plus notables, mais, pour donner aux bibliothèques leur véritable place, il conviendrait de changer fondamentalement l'orientation suivie actuellement dans ce domaine.

## A N N E X E

(Tract diffusé en novembre 1969)

Les responsables syndicaux vous transmettent pour information les réflexions du personnel qu'ils représentent sur la situation des Bibliothèques Universitaires de Clermont-Ferrand :

Dans le cadre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (C.N.R.S., I.N.R.A., Instituts), les Bibliothèques Universitaires jouent un rôle prépondérant car elles sont nécessaires aux enseignants, chercheurs et étudiants.

L'étudiant a besoin d'une salle de lecture suffisamment vaste et de livres pour ses études. L'enseignant et le chercheur demandent des ouvrages plus spécialisés et des revues. D'autre part, on attend de la Bibliothèque Universitaire une organisation permettant une information et une documentation efficaces, rapides, diversifiées (en particulier pour l'enseignant et le chercheur). Elle doit posséder le maximum de documents ainsi que des possibilités de reproduction rapide (photocopies d'articles et service de photocopies de sommaires, par exemple). La recherche industrielle privée fait également appel aux services de la Bibliothèque Universitaire : à la Section Sciences, cela représente 12 à 15 % des emprunts de livres et de périodiques.

Ceci suppose personnel et crédits suffisants ainsi que matériel spécialisé. Leur situation actuelle ne permettra pas aux Bibliothèques Universitaires de répondre à ces besoins.

A Clermont-Ferrand, la salle de lecture de la Section centrale offre 260 places environ aux étudiants scientifiques, littéraires 2e et 3e cycles et il n'existe aucune possibilité de créer des salles spécialisées.

Le manque de crédits empêche l'acquisition du nombre de manuels nécessaires (on achète un exemplaire quand il en faudrait au moins cinq), limite le nombre de livres spécialisés et les achats "à long terme" (lacunes à combler dans les collections).

La multiplicité et la diversité des revues obligent les Bibliothèques Universitaires à être approvisionnées dans presque toutes les disciplines. Or, l'augmentation des crédits par rapport à 1968 a été de 30 % et n'a pas couvert l'augmentation du prix des ouvrages qui s'est élevée à 20 % pour les périodiques, 30 % pour un grand nombre d'ouvrages. De plus, l'inflation des parutions périodiques oblige instamment les Bibliothèques Universitaires à prévoir de plus en plus d'abonnements si elle désire tenir son rôle réel de documentation.

La situation se complique par ailleurs par la création de cycles d'études nouveaux plus ou moins interdisciplinaires (I.U.T., etc.) pour lesquels dans le domaine de la documentation, on n'a prévu aucun crédit. (A Clermont, l'effectif prévu pour les I.U.T. en 1971 est de 1200 étudiants, soit environ 1/3 de l'effectif actuel des étudiants scientifiques).

On déplore le délai souvent trop long entre la demande d'un lecteur et la mise à sa disposition du document recherché. Pour pallier le manque de documents, on fait appel au service de Prêt inter-bibliothèques, ce qui allonge encore les délais de communication du document : ceci à cause du manque de personnel et du manque d'équipement matériel.

Devant la somme des difficultés, le lecteur est amené à utiliser d'autres sources de documentation, ce qui se solde par une perte d'énergie, de temps et d'argent (correspondance nombreuse avec d'autres organismes plus ou moins éloignés, expédition d'ouvrages, achats de microfilms...)

.../...

## Annexe 15 :

Tract de l' « Intersyndicale de la bibliothèque universitaire », novembre 1971, Archives de l'AGEC.

AGEC - UNEF

CGT - snpesb

(SYNDICAT NATIONAL du PERSONNEL de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, section bibliothèques)

FEN - snb

(SYNDICAT NATIONAL BIBLIOTHEQUES)

SGEN BIBLIOTHEQUES

Les BIBLIOTHEQUES

### UNE SITUATION INTOLERABLE

Le Jeudi 13 Janvier, les dirigeants de l'intersyndicale des Bibliothèques et de l'A.G.E.C.-U.N.E.F. se sont rencontrés et ONT DECIDE de porter à la connaissance de tous les étudiants la situation dans ce secteur:

Depuis plusieurs années la situation des bibliothèques, notamment à Clermont n'a cessé de se dégrader. Non seulement les revendications de l'intersyndicale des bibliothèques de 1969 n'ont pas été satisfaites mais la situation s'est considérablement aggravée .

- Cette année LA SECTION SCIENCES a déménagé dans de nouveaux locaux, mais deux postes seulement ont été créés. Il faudrait 21 personnes pour assurer le service, elle ne dispose que de 13 personnes. D'ailleurs en 10 ans, l'augmentation de personnel n'a jamais été aussi faible qu'en 1971: 2 postes créés alors qu'il en avait été demandé 35 pour l'ensemble de la Bibliothèque Universitaire.

- A LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE, ce départ accentue encore le manque de personnel: il est impossible d'assurer les mêmes horaires d'ouverture que par le passé.

- A LA SECTION LETTRES de nouvelles difficultés apparaissent: le départ de la section Sciences a, entre autre, une conséquence directe sur le nombre de magasiniers qui passe de 12 à 8. On sacrifie la reliure en hypothéquant ainsi la conservation des ouvrages afin d'assurer le minimum d'achats. Il n'est pas possible de maintenir les mêmes horaires d'ouverture.

- SECTIONS DROIT ET MEDECINE, le manque de crédits, de personnel empêche la bibliothèque de répondre à la demande des usagers. Ainsi en deuxième année de Sciences Economiques à peine une dizaine d'ouvrages est à la disposition des 200 étudiants en TP.

- LA SECTION CENTRALE, faute de personnel, a dû négliger quantité de travaux: nettoyage des rayons, entretien des ouvrages, etc...

- Le traitement des thèses étrangères n'a jamais été effectué(elles s'empilent dans le garage de la section Droit!)

- A LA CENTRALE, le personnel travaille dans des conditions déplorables: magasins sales, mal éclairés, mal aérés, etc...

## UNE TELLE PENURIE EST INACCEPTABLE

L'intersyndicale soutient l'initiative de l'A.G.E.C.-U.N.E.F. d'une pétition à tous les étudiants qui sera remise au RECTORAT et au MINISTERE en liaison avec l'action déjà entreprise par le personnel des bibliothèques.

ELLES S'ADRESSENT A L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR QUE

## L'UNITE LA PLUS LARGE SE REALISE

### TEXTE DE LA PETITION

Nous déclarons que la situation des bibliothèques est inacceptable, nous soutenons les revendications de l'intersyndicale:

- pour que puisse assuré le fonctionnement des bibliothèques.
- pour que soient accordés les moyens et les postes nécessaires.
- pour avoir des conditions d'études décentes.

| NOM       | PRENOM     | ADRESSE | SIGNATURE |
|-----------|------------|---------|-----------|
| FAGEOLLE  | Michel     |         |           |
| LOPEZ     | Antoine    |         |           |
| PECASTANG | Paul       |         |           |
| JANCON    | Etienne    |         |           |
| VEYRIERES | Deliauc    |         |           |
| ALEXANDRE | Jean-Luc   |         |           |
| CARTOUX   | Guy        |         |           |
| THIERS    | Jolite     |         |           |
| LESCUYER  | Beatrice   |         |           |
| NASSAUD   | Maryse     |         |           |
| GUILLOT   | Bernadette |         |           |
| GUIBERT   | Brianne    |         |           |

ronéoté par l'AGEC-UNEF. 64, Avenue d'Italie. Le Gérant: Pierre STOLAR.

**Annexe 16 :**

Motion CFDT-FEN contre l'attribution des pouvoirs disciplinaires aux recteurs, 16 décembre 1969, Archives de l'AGEC.

UNIVERSITE DE CLERMONT

-----  
FACULTE DES LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES

-----  
29, boulevard Gergovia.

Les sections du Syndicat Général de l'Education Nationale (C.F.D.T.) et du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (F.E.N.) de la Faculté des Lettres de Clermont, protestent contre l'attribution au Recteur de pouvoirs disciplinaires, jusqu'à là dévolus au Conseil de l'Université, et que l'article 38 de la loi d'orientation réserve expressément à des juridictions paritaires.

Elles constatent une fois de plus que toutes les mesures prises par le gouvernement : diminution des bourses, refus d'accorder le personnel d'encadrement indispensable, réduction des crédits pour 1969, et, maintenant, sanctions en dehors des garanties les plus élémentaires constituent autant de provocations délibérées.

Elles déclinent toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient en résulter dans le fonctionnement de la Faculté. La "responsabilité de l'ordre dans les locaux et enceintes universitaires" incombant au Doyen, elles demandent à celui-ci de saisir, dans les meilleurs délais, les instances régulières de la Faculté.

16 décembre 1968.

## Annexe 17 :

Tract AGECE, « La lutte contre le fascisme est engagée », 17 décembre 1968, Archives de l'AGECE.

AGECE

UNEF

LES ETUDIANTS ONT FAIT RESPECTER LE DROIT DE GREVE .

LA LUTTE CONTRE LE FASCISME EST ENGAGEE.

1200 étudiants réunis en assemblée générale à l'appel de L'A.G.E.C. U.N.E.F., lundi 16 Décembre a l'amphi 1 fac des lettres ont fait le bilan sur la grève entreprise depuis 48h en riposte à l'agression policière a l'E.N.I. La grève a été totale en lettres Samedi et Lundi; en sciences où les piquets de grève étaient explicatifs elle a été suivie de manière très satisfaisante. En classes préparatoires 70/100 de grévistes; à l'IREPS 100/100. Le milieu étudiant a ainsi montré sa détermination à faire respecter le droit de grève droit fondamental des travailleurs et des étudiants - Sa riposte massive constitue une mise en garde d'ampleur nationale au gouvernement, au moment où celui-ci prétend transformer les recteurs en préfets de police universitaire.

Les étudiants réunis en assemblée générale ont donc décidé de mettre fin au mouvement de grève et d'organiser la lutte au niveau des amphis en constituant des comités de lutte ou comités d'amphi.

Cette grève a été une étape importante dans la prise de conscience et dans la mobilisation des étudiants contre l'offensive du gouvernement, mais la lutte continue : hier l'agence du gouvernement en milieu étudiant la F.N.E.F. a sorti un tract appelant à l'exclusion "des gauchistes" de l'université et à la constitution pour atteindre ce but de comités d'auto-discipline. Il s'agit de l'embryon de cellules fascistes pour combattre les organisations étudiantes et ouvrières. Appeler à l'exclusion des gauchistes c'est appeler à la répression contre tous les étudiants .

CONTRE LES FASCISTES LE COMBAT DOIT ETRE MENE' DES  
MAINTENANT ET JUSQU'AU BOUT

1200 étudiants ont voté sur proposition du président de l'A.G.E.C. la proposition suivante: ( LES ETUDIANTS CLERMONTOIS DE TOUTES LES FACULTES réunies en un meeting le lundi 16 décembre-

- condamnent une organisation se réclamant du syndicalisme étudiant, la Fédération Nationale des Etudiants de France qui, sous couvert d'auto-discipline et " d'exclusion de provocateurs gauchistes de toutes les universités" vise à la mise en place en milieu étudiant de milices fascistes permettant aux forces de répression d'intervenir dans l'enceinte universitaire

- Invitent tous les étudiants à la vigilance et à renforcer l'organisation syndicale l'U.N.E.F.

- Demandent aux organisations ouvrières de renforcer le front contre

**Annexe 18 :**

Tract AGECE, « L'UNEF et ses militants en procès », septembre 1971, Archives de l'AGECE.

-----  
A.G.E.C.-U.N.E.F. .64 Av. d'Italie - TEL. 92-63-75;

Centre de polycopie .  
Le gerant : P. STOLAR  
-----

# L'UNEF et ses militants en

## Procès

FRANCOIS PETAUTON

SECRETARE DE L'A.G.E.C. -U.N.E.F.

INCULPE SOUS LE TITRE DE LA LOI ANTI-CASSEUR

SUSPENDU DE L'EDUCATION NATIONALE

Pour la première fois dans l'Académie la loi anti-casseur, entre en application contre un dirigeant syndical, FRANCOIS PETAUTON, secrétaire général de l'A.G.E.C.-U.N.E.F., surveillant d'externat au C.E.S. de Cournon, qui a été inculpé et suspendu de l'Education Nationale.

### Les faits:

- La mesure d'inculpation a été prise sans fondement au titre de la loi anti-casseur contre laquelle toutes les organisations syndicales et ouvrières se sont élevées au moment où le Gouvernement l'a fait voter. Cette loi est aujourd'hui appliquée contre ce dirigeant syndical de l'U.N.E.F. pour des événements qui ont suivis l'affaire CUIOT. FRANCOIS PETAUTON n'a alors fait qu'exercer ses responsabilités syndicales de Secrétaire Général de l'U.N.E.F. CLERMONT-FERRAND. Il est à noter qu'au cours de ces événements aucune dégradation n'a été commise.

- La mesure de suspension, comme l'a déclaré la dernière C.A. académique du S.N.E.S. est parfaitement non fondée: FRANCOIS PETAUTON dont les notes administratives sont I9 et I7, a toujours assuré ses fonctions professionnelles avec le plus grand sérieux.

- Ces sanctions ont pour unique motif, l'affirmation libre et publique de ses positions syndicales et politiques.

Déjà, à Grenoble, René REVOL, Président de l'A.G.E.C.-U.N.E.F., est inculpé sur plainte du Préfet à la suite d'une manifestation organisée par l'U.N.E.F. .

En s'attaquant aux dirigeants syndicaux étudiants par l'application de la loi anti-casseur, baptisée loi scélérate par les organisations ouvrières qu'elles menacent directement, le gouvernement cherche à se donner tous les moyens pour remettre en cause les libertés les plus élémentaires: droit de réunion, de grève, de manifestation.

38 → 115 →

(17)

NOUS SOMMES CONSCIENTS que défendre FRANCOIS PETAUTON,  
EXICER SA REINTEGRATION DANS L'EDUCATI N NATIONALE  
ET LA LEVEE DE L'INCULPATION IMMEDIATEMENT. C'EST  
GARANTIR LA LIBERTE DE CHACUN.

NOUS NE LAISSERONS PAS REMETTRE EN CAUSE LES LIBERTES DEMOCRATIQUES  
LES PLUS ELEMENTAIRES

DEFENDRE FRANCOIS PETAUTON

C'EST NOUS GARANTIR TOUS DE L'ARBITRAIRE.

Il ne nous est pas possible d'admettre cet acte arbitraire  
pas plus qu'il ne nous est possible d'accepter les mesures qui frappent  
l'U.N.C.F. et ses militants, pas plus qu'il ne nous est possible d'accepter:

- L'interdiction de la fête de l'Humanité à Vincennes,
- L'inculpation de René REVOL, président de l'A.G.E. de GRENOBLE (UNCF)
- L'inculpation de C. BERG, secrétaire de l'A.J.S.
- L'emprisonnement d'un seul militant se réclamant de la défense  
des travailleurs pour ses activités politiques.

PAS PLUS QU'IL NE NOUS EST POSSIBLE D'ACCEPTER LES MULTIPLES MESURES  
PRISES VISANT A RESTREINDRE PROGRESSIVEMENT LES LIBERTES DEMOCRATIQUES  
DANS CE PAYS.

PETITION

NOUS NOUS ASSOCIONS A LA DEMANDE DE REINTEGRATION  
IMMEDIATE DE FRANCOIS PETAUTON DANS SES FONCTIONS.

NOUS EXIGEONS LA LEVEE IMMEDIATE DE L'INCULPATION.

| NOM        | PRENOM   | ADRESSE               | FAC      | SIGNATURE  |
|------------|----------|-----------------------|----------|------------|
| HENRY      | Philippe | Sauveterre 63 Névez   | Nedam    | Henry      |
| VESTARD    | Jack     | ch. Maragnards. ROYAT | Commerce | Henry      |
| CORTAILLER | A.       | 21 Rue Aiguillode     | Servier  | Cortailler |
| TASQUET    | B.       | R. Cozeaux - Aubière  | I.U.T    | Cortailler |
|            |          | Rue de la Truelle     | Leth.    | A. Puy,    |

## Annexe 19 :

Tract AGECE, « Appel du Collectif national UNEF : Pour faire reculer Nixon », avril 1971,  
Archives de l'AGECE.

# APPEL DU COLLECTIF NATIONAL DE L'UNEF

## POUR FAIRE RECULER NIXON !

Etudiants, à maintes reprises vous avez prouvé votre solidarité avec les peuples d'Indochine en lutte contre l'agression américaine, pour leur indépendance. Aujourd'hui, il faut faire plus encore, il faut empêcher les nouveaux crimes que préparent Nixon et ses valets contre les peuples indochinois.

Nixon prépare de nouveaux crimes parce que sa stratégie a échoué :

- Echec de l'agression au Cambodge puisque l'essentiel du territoire est à présent libéré par les forces du Front uni national du Kampuchea.
- Echec de l'agression au Laos puisque les troupes américano-saigonaises ont subi une défaite cinglante, laissant dans leur fuite un grand nombre d'hommes et de matériel.
- Echec de la vietnamisation puisque les désertions dans l'armée fantoche atteignent des rythmes inégalés et puisqu'à Saigon même, à l'exception de quelques trafiquants, c'est toute la population qui exige le départ des troupes US et des fantoches.
- Echec parce que les crimes les plus horribles (destructions massives de populations, guerre chimique et bactériologique) n'ont pas découragé ces peuples qui luttent pour leur liberté.

Toutefois, comme le montrent les récentes déclarations de Nixon, les dirigeants américains s'obstinent dans la poursuite de leur sale guerre, pour tenter de pallier leurs échecs, ils s'apprêtent à intensifier leur agression.

C'est de manière à peine voilée qu'ils envisagent l'agression directe contre la RDV voire l'utilisation d'armes nucléaires tactiques.

Il faut empêcher cela !

Aux Etats-Unis, l'exigence de la paix, du retrait immédiat des troupes américaines, est plus grande que jamais.

Le 24 avril, 500.000 pacifistes américains ont défilé devant la Maison-Blanche, donnant le départ d'une campagne de deux semaines, qui dans les universités comme dans le pays tout entier, sera la plus grande qu'ait connue l'Amérique.

- Avec l'ensemble des forces démocratiques françaises, nous étudiants, nous serons à leurs côtés.

C'est pour cela que l'UNEF appelle les étudiants à être sous toutes les formes partie intégrante de la campagne d'ampleur mondiale qui se tiendra du 24 avril au 9 mai et se clôturera en France par les rassemblements régionaux des 8 et 9 mai.

**L'UNEF appelle les étudiants à participer massivement à ces rassemblements et notamment à la manifestation du 8 mai à Paris.**

Aux côtés des peuples d'Indochine, des pacifistes américains, de toutes les forces de paix, c'est par une mobilisation massive que nous contribuerons à faire reculer Nixon !

**Annexe 20 :**

Tract UEC Clermont-Ferrand, « Intensifions notre soutien aux peuples d'Indochine », février 1972, Archives de l'AGEC.

UNION DES ETUDIANTS COMMUNISTES DE CLERMONT-FERRAND.

*Intensifions notre soutien aux peuples  
d'Indochine !*

NIXON AVAIT PROMIS LA FIN DE LA GUERRE AU VIETNAM EN 1969  
IL N'A CESSÉ DE L'ÉTENDRE DEPUIS TROIS ANS.

Nixon a jeté son masque. En ordonnant lui-même la reprise des bombardements aériens massifs sur la République Démocratique du Vietnam, quelques heures après les fêtes de Noël et en pleine trêve de trois jours décidée par le Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud-Vietnam, il a montré de nouveau à l'opinion publique mondiale à quel point l'impérialisme américain reste perfide et agressif.

Comme le voleur qui crie au voleur, il accuse Hanoi d'avoir violé l'"accord tacite" de 1968. Cette fable d'un prétendu "accord tacite", ne reposant sur aucun texte ou convention n'est en fait qu'une recherche de justification des violations des engagements des Etats-Unis de cesser totalement et inconditionnellement les bombardements contre le Nord-Vietnam.

Mais Nixon ne parviendra jamais à cacher cette vérité: les agresseurs subissent des échecs de jour en jour plus graves dans leur plan de vietnamisation et sont en butte à la condamnation chaque jour plus sévère de l'opinion, y compris aux USA.

Cependant, s'il a dû se résoudre à amorcer un dégageant progressif de ses troupes, Nixon effectue ces retraits avec une lenteur calculée, afin de permettre à l'aviation américaine de rester une force décisive de la guerre et de la politique de vietnamisation.

Il reste aussi l'illusion folle de Nixon de mettre à genoux la République Démocratique du Vietnam. Il voudrait à force de bombardements électroniques aveugles et criminels en provoquer un jour l'effondrement militaire. Le complexe "militaro-industriel" pourrait transformer l'Indochine en champ de bataille électronique, à partir des détecteurs et ordinateurs IBM installés en Thaïlande.

Tout ce camouflage de la guerre qui se prolonge, les prétextes avancés pour conduire à l'impasse totale la Conférence de Paris trahissent la nature agressive de l'administration Nixon et ses nouveaux calculs aventureux.

CES TENTATIVES DE CAMOUFLAGE S'ACCOMPAGNENT DANS L'ENSEMBLE DES PAYS CAPITALISTES D'UNE VASTE OFFENSIVE IDÉOLOGIQUE DESTINÉE A FAIRE CROIRE QUE LA GUERRE AU VIETNAM S'ARRÊTERAIT.

En France, Pompidou qualifie les bombardements américains sur le Nord-Vietnam de "mesures de prévention" et en vient à faire croire que c'est Nixon qui serait obligé de se "défendre" contre une menaçante "agression" du peuple vietnamien.

MAIS CE N'EST PAS TOUT.

Il fait grief au Vietnam d'"empêcher" qu'un accord "soit pris à Pékin lors du voyage du Président Nixon", c'est-à-dire en fin de compte par-dessus la tête du peuple vietnamien et de ses représentants.

NOUS VOILA LOIN DU DISCOURS DE DE GAULLE A PNOUH PENH !

.../...

UNE question est désormais posée à notre pays:  
CET APPUI CYNIQUE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A LA POLITIQUE NIXON FIGURAIT-IL  
AU PROGRAMME DU MARCHANDAGE DES ACORDES ?  
CE QUI EST EN JEU ICI C'EST L'INDEPENDANCE NATIONALE, LA DIGNITE ET LA SECURITE DE  
LA FRANCE.

En France, les travailleurs, les démocrates ne manqueront pas de trouver dans ces  
déclarations de Pompidou faites devant les journalistes le 4 janvier, une preuve  
supplémentaire de la nécessité et de l'urgence d'intensifier leur action de  
soutien à la juste lutte des peuples indochinois pour l'indépendance et la paix.

L'UNION DES ETUDIANTS COMMUNISTES DE CLERMONT-FERRAND rappelle que la seule  
solution susceptible de ramener la paix au Vietnam passe par la stricte application  
du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, CE QUI SIGNIFIE :

= le retrait total immédiat et inconditionnel des forces d'intervention  
américaines et satellites, la cessation du soutien américain aux gouvernements à  
leurs service, à Saïgon, PnomhPenh et Vientiane.  
= l'organisation d'élections libres.

C'EST A PARTIR DE CES DONNEES QUE LES USA, AUTEURS DE L'AGRESSION DOIVENT DONC NEGOCIER,  
DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE DE PARIS, AVEC LES REPRESENTANTS DU PEUPLE  
VIETNAMAIEN LUI-MEME.

Fort de du succès de la collecte pour la construction de l'  
Hôpital Nguyen Van Troï à Hanoï l'UNION DES ETUDIANTS COMMUNISTES DE CLERMONT-  
FERRAND appelle tous les étudiants à exprimer la solidarité la plus complète  
au peuple vietnamien et à tous les peuples indochinois, victimes de l'agressinn  
américaine.

L'UNION DES ETUDIANTS COMMUNISTES DE CLERMONT-FERRAND APPELLE LES ETUDIANTS A  
PARTICIPER MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS REGIONALES QUI SE DEROULERONT LES  
11, 12 et 13 FEVRIER DURANT LA TENUE A PARIS DE LA CONFERENCE MONDIALE CONTRE LA  
GUERRE EN INDOCHINE.

avec les peuples d'Indochine  
jusqu'à la  
VICTOIRE FINALE !

## Annexe 21 :

Tract FEANF-AEAC (Association des étudiants arabes de Clermont-Ferrand), « La répression en Tunisie », décembre 1971, Archives de l'AGEC.

**LA REPRESSION EN TUNISIE**

- "UN SEUL COMBATANT SUPREME: LE PEUPLE!"
- " L'UNITE NATIONALE EST UNE SUPERCHERIE BOURGEOISE!"
- " L'UNIVERSITE: UNE USINE DE CADRES POUR L'ETAT-PATRON!"

- = Pour avoir lancé de tels mots d'ordre progressistes
- = Pour avoir appuyé sans réserve les grèves des ouvriers et les luttes de paysans pauvres, reflet d'une crise économique profonde,
- = Parce qu'ils ont dénoncé l'appareil répressif incarné par le parti unique: le Néo-Destour.
- = Parce qu'ils ont révoqué
  - une réforme démocratique de l'Université,
  - l'annulation de la politique sélective,
- = Pour avoir mis en cause la représentativité de la faïtache "Union Générale des Etudiants Tunisiens", inféodée inconditionnellement au pouvoir répressif bourguibiste,
- = Parce qu'ils ont réagi vivement contre l'inculpation arbitraire de deux militants progressistes Ben Othmane et sa femme Sihene Lellouche,

Les Etudiants Tunisiens viennent d'être les victimes d'une répression sauvage de Bourguiba et de Neouira, lesquels ont permis

- la violation de l'Université par les bandes armées entraînées par les américains,
- l'arrestation massive des étudiants,
- la fermeture pour toute l'année universitaire en cours des Facultés de Sciences Economiques et Sciences Humaines qui regroupent à elles-seules plus de 5000 étudiants,
- la suspension définitive des bourses et la fermeture des restaurants universitaires,
- l'expulsion de lycéens,
- la saisie des passeports.

Les Evénements qui ont secoué non seulement la Capitale (siège de l'Université) mais également tout le pays, ne se réduisent pas à un simple mouvement revendicatif, mais reflètent la crise profonde tant économique que sociale que traverse la Tunisie après plusieurs années de pouvoir dictatorial bourguibiste. C'est la raison pour laquelle ces événements ont fait l'objet de la part du gouvernement d'une campagne de déformation infâme visant à discréditer la lutte des étudiants aux yeux du Peuple Tunisien.

Face à ces mesures répressives et à cette campagne calomnieuse, l'ASSOCIATION DES ETUDIANTS ARABES DE CLERMONT-FERRAND (A.E.A.C.) dénonce énergiquement la répression qui s'abat sur nos camarades tunisiens. Elle exige:

- + la libération immédiate et inconditionnelle des étudiants détenus,
- + la cessation des poursuites judiciaires,
- + la reconnaissance de la légalité du congrès extraordinaire tenu du 4 au 6 Février 1972 à Tunis,
- + la réouverture des Facultés et des restaurants,
- + le déblocage des bourses.

L'A.E.A.C. dénonce également les tentatives du gouvernement réactionnaire tunisien de recourir aux arguments xénophobes et dénégatifs, et oppose à la déclaration dénégative du Ministre des Travaux Publics pour lequel "le prétexte de cette agitation- est le cas d'une juive de nationalité française", la position conséquente de l'Union Générale des Etudiants Palestiniens (G.U.P.S.) selon laquelle:

"Sihene LELLOUCHE tout comme William NASR, militant juif du P.A.T.H. et

en prisonné par les sionistes, symbolise le contenu non confessionnel progressiste et révolutionnaire de notre Mouvement de Libération. Nous ne cessons de faire la différence entre l'appartenance à la communauté juive et l'adhésion au Sionisme. NOUS N'AVONS PAS DANS CE DOMAINE DE LECONS A RECEVOIR DU REGIME BOURGUBISTE DONT LA COLLUSION AVEC L'IMPERIALISME ET SES ALLIES N'EST PLUS A DEMONTRER".

L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS ARABES DE CLERMONT-FERRAND réaffirme son soutien inconditionnel aux intellectuels étudiants et lycéens et aux masses laborieuses en Tunisie dans leur juste lutte contre la réaction et invite tous les étudiants en France à leur apporter un appui effectif.

ASSOCIATION DES ETUDIANTS ARABES DE CLERMONT-Fd  
FEDERATION DES ETUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE EN  
FRANCE (F.E.A.N.F.)

**Annexe 22 :**

Communiqué AGECE-FEANF-AEAC, 8 mars 1969, Archives de l'AGECE.

8 Mars 1969

Les organisations ci-dessous :

- CONSIDERANT la répression féroce perpétrée par le régime rétrograde Ethiopien contre les étudiants et les élèves d'ADDIS ABEBA et des provinces qui manifestaient leur juste haine contre la politique pernicieuse du régime en matière d'Education Nationale,
- CONSIDERANT le massacre des étudiants et élèves par les forces armées du régime (il y aurait eu plusieurs morts),
- CONSIDERANT l'incurie du régime qui, par son imprévoyance et ses dépenses somptuaires, a plongé le pays dans la crise la plus grave qu'il ait connu, laissant ainsi les masses dans un état proche du dénuement,

CONDAMNENT le régime rétrograde et anti-populaire Ethiopien,

EXIGENT l'ouverture immédiate de l'Université,

REAFFIRMENT leur entière solidarité avec les étudiants, les élèves et les masses Ethiopiennes en lutte pour la liberté, le progrès et la démocratie.

U.N.E.F. - F.E.A.N.F. - A.E.M.N.A.  
etc...

**Annexe 23 :**

Lettre au maire de Clermont-Ferrand signée par les représentants AGECE, UNCAL, MJC, JS, Centre départemental de la jeunesse CGT, CFDT, JOC, JOCF, 31 octobre 1973, Archives de l'AGEC, Dossier « Courrier 1973 ».

UNEF

Clermont-Fd, le 31 Octobre 1973

Monsieur Roger QUILLIOT  
Maire  
de CLERMONT-FERRAND

Monsieur le Maire,

Les organisations de Jeunesse soussignées enregistrent avec satisfaction la décision du Conseil Municipal de Clermont-Fd de donner le nom de Salvadore ALLENDE à une rue de la Ville.

Elles regrettent, cependant, qu'une telle décision n'ait pas donné lieu à une plus large information. Nous sommes convaincus qu'une telle initiative contribuerait au développement de la campagne de soutien et de solidarité au peuple chilien. Nous espérons que le Conseil Municipal répondra favorablement à notre démarche.

D'autre part, les organisations soussignées souhaitent que le nom du grand poète chilien, Pablo NERUDA, mort au moment où le pays qu'il a tant aimé et servi est plongé dans la tragédie et le sang, soit donné à une artère de la Ville.

En espérant la prise en considération de nos demandes.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Signataires :

Centre Départemental de la Jeunesse C.G.T.  
C.F.D.T. / U.N.E.F. / U.N.C.A.L.  
J.O.C. / J.O.C.F.  
Mouvement de la Jeunesse Communiste  
Jeunesse Socialiste.

Annexe 24 :

« Pachman arraché à ses bourreaux », *Bulletin des cercles de l'AER-AJS de Clermont-Ferrand*, n° 2, 25 mai 1972, Archives de l'AGEC.

**aer** Bulletin des cercles de l'aer (ajs) de Clermont -Fd. **ajs**  
ALLIANCE DES ETUDIANTS REVOLUTIONNAIRES(AJS) ALLIANCE DES JEUNES POUR LE SOCIALISME  
N° 2 - 25 MAI 1972.

---

**PACHMAN ARRACHE A SES BOURREAUX!**

OUI, NOUS AVONS RESSENTI DE LA JOIE EN APPRENANT LA LIBERATION DE LUDEK PACHMAN, journaliste tchécoslovaque, signataire de la "lettre des 2000 mots" dénonçant les crimes du stalinisme. Condamné à 2 ans de prison, malade, son sort paraissait scellé... et pourtant sa libération a été arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier international.

"JE SIGNE (la pétition), PARCE QUE C'EST JUSTE, mais je ne vois pas à quoi peut servir ma signature" me disait une étudiante. Ta signature, camarade? Elle a servi, avec des milliers et des milliers d'autres, avec les prises de position et les meetings à l'échelle mondiale, à sauver un militant ouvrier des prisons de PRAGUE. HUSAK a été contraint de libérer PACHMAN, avec ce qu'il représente en TCHÉCOSLOVAQUIE, lui qui prétendait naguère "juger 40 000 contre-révolutionnaires"!

MAIS POURQUOI A-T-ELLE PU SERVIR TA SIGNATURE?

Parce que dans les pays qui subissent le joug du stalinisme, la classe ouvrière relève la tête.

Parce que l'irruption du prolétariat sur la scène politique lors du "PRINTEMPS DE PRAGUE" et l'intervention des chars de BREJNEV en août 1968 marquent la remontée de la classe ouvrière dans les PAYS DE L'EST et sa marche vers le socialisme, comme les soviets polonais bâtis en 1970 contre le pouvoir de la bureaucratie, comme le combat de BOUKOVSKY en URSS contre les bagnes-cliniques.

Parce que HUSAK A PEUR d'une nouvelle explosion, parce qu'il tremble devant les masses tchécoslovaques.

"NOUS NE POUVONS RIEN FAIRE" assurait VERCORS, accablé par les procès, dans un récent "Libre opinion" du journal "Le Monde". La réalité démontre le contraire: nous pouvons nous unir à ce combat, le faire nôtre, lutter pour sauver nos camarades des crimes de la bureaucratie.

"NOUS N'ACCEPTERONS JAMAIS LA MORT DE PACHMAN" affirmait dans une déclaration solennelle une section syndicale CGT. Et nous ajoutons: c'est l'unité du combat qui garantira la victoire.

VALERIO OCHETTO, JOURNALISTE ITALIEN LUI-AUSSI LIBERE DES PRISONS TCHÉCOSLOVAQUES par une campagne internationale le donnait dans le message de solidarité qu'il a envoyé au 60<sup>e</sup> congrès de l'UNEF en avril dernier:

"J'ai connu des hommes qui refusaient de répondre aux interrogatoires pour exprimer leur refus inconditionnel d'un régime qui a trahi son peuple. Je sais que, malgré de très fortes pressions psychologiques, des prisonniers maintiennent avec courage la fidélité à leurs positions et à leurs idées".

Comme il est loin le temps des procès stalinien de 1936-38 où les inculpés hagards s'accusaient eux-mêmes!

**AUJOURD'HUI ILS ACCUSENT!**

Car la classe ouvrière tchécoslovaque elle-même accuse, car elle se dresse contre les crimes pour exiger le socialisme, parce qu'elle part à la reconquête de ses droits politiques pour bâtir ses soviets.

LA DEFENSE DES MILITANTS TCHECOSLOVAQUES REVIENT AU PROLETARIAT MONDIAL.

Je mets au défi quiconque de faire signer par la bourgeoisie, agence centrale de l'anti-communisme, un texte émanant du COMITE POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DES EMPRISONNES POLITIQUES EN EUROPE DE L'EST. CHABAN, MARCELLIN sont dans l'autre camp. L'ordre qui règne à PRAGUE leur est nécessaire, car eux aussi tremblent à l'idée de la révolution, se font des cheveux blancs devant l'unité possible du prolétariat mondial.

PIERRE BROUE, ENSEIGNANT, MEMBRE DU COMITE CENTRAL DE L'OCI, A REPONDU A VERCORS DANS LES MEMES COLONNES DU "MONDE":

"Il n'est pas vrai que nous ne puissions rien faire. Nous pouvons. Vous, VERCORS, qui avez commencé... Vous tous, mes camarades, qui dans les congrès du SNESup et de la FEN, vous êtes prononcés pour la mise sur pied d'une commission ouvrière internationale d'enquête qu'il faut réaliser comme un premier tout petit pas.... VERCORS demande: "Jusqu'à quand?" Il faut le dire: JUSQU'A CE QUE LES COMMUNISTES SE DECIDENT A DEFENDRE LES COMMUNISTES, jusqu'à ce que le mouvement ouvrier mondial se batte pour les siens et fasse passer à ses ennemis le goût de jouer de leurs larmes de crocodile... C'est seulement si cela ne se produisait pas - si un VERCORS baissait les bras - qu'on pourrait se demander si HITLER n'a pas gagné la guerre. Alors, mais alors seulement, il faudrait conseiller à GRIGORENKO de perdre pour de bon la raison, à SOLJENITSYNE de ne plus penser qu'à l'enseignement des mathématiques, aux travailleurs de renoncer pour toujours à la grève, et dire aux bourgeois qu'ils auraient tort de fleurir".

On ne peut vouloir le socialisme et laisser emprisonner les militants ouvriers en son nom. Et la réponse de Pierre BROUE, qui contient toute la force du communisme, nous montre que la défense des emprisonnés politiques est inséparable du combat pour la révolution socialiste, pour changer le monde.

CONTRE L'IMPERIALISME,  
CONTRE LE STALINISME,

ETUDIANTE, ETUDIANT,

REJOINS LE COMBAT POUR LA REVOLUTION SOCIALISTE,  
IL N'EN EST PAS DE PLUS NOBLE,

REJOINS L'AER(AJS).

étudiant,  
ADHERE A L'AER(ajs)

Jean-Pierre KUNTZ  
étudiant en psyché.  
militant de l'AER(AJS)

ETUDIANTS, ETUDIANT,

Avec l'AJS, l'ALLIANCE OUVRIERE, l'OCI, des milliers de militants du PC, du PS, de la CGT, de la CGT-FO, de la FEN, de la CFDT, nous avons arraché Mulek PACHMAN, partisan du "Printemps de Prague", de la prison.

Avec l'AJS, l'AO, l'OCI, l'AER combat pour la victoire des ouvriers et paysans Viet-Namiens, contre l'impérialisme US, pour la victoire des ouvriers de la SCPC-COURNON et de BRASSAC, contre le patronat.

Avec l'AJS, l'AO, l'OCI, l'AER a fait campagne pour le NON au référendum, NON au gouvernement, NON au régime.

NOUS CONTINUONS.

ETUDIANTS,

AVEC L'AER(AJS),  
POUR LE PARTI REVOLUTIONNAIRE,  
POUR LE GOUVERNEMENT PS-PC,

TOUS au MEETING de l'OCI AVEC Pierre LAMBERT  
20h30 - 7 JUIN - Maison du Peuple SECRETAIRE NATIONAL  
DE L'OCI

## Annexe 25 :

Tract AGECE, « Vive les étudiants madrilènes ! Libération immédiate de Boukovsky », janvier 1972, Archives de l'AGECE.

Vive les étudiants madrilènes !  
Libération immédiate de BOUKOVSKY

Ainsi que les étudiants espagnols sont victimes aujourd'hui de la repression les enseignants, chercheurs, membres du personnel administratif et étudiants soussignés, affirment leur solidarité avec les étudiants et enseignants espagnols, contre l'ordre que FRANCO tente désespérément de maintenir.

Ils reprennent à leur compte l'exigence des médecins des hôpitaux de Madrid, qui à l'unanimité demandent l'annulation des sanctions infligées aux étudiants, ainsi que le départ de la police armée des facultés et des hôpitaux.

Les enseignants, chercheurs, membres du personnel administratif et étudiants soussignés entendent par là exprimer leur volonté de combattre l'impérialisme mais ils considèrent avec GRIGORENKO, oppositionnel communiste d'URSS, qu'on ne peut combattre contre l'impérialisme et se taire sur les crimes portés à l'encontre du Socialisme en Union Soviétique et dans les pays de l'Est, ils considèrent avec SMRKOVSKY, qui à propos de la normalisation déclarait en Septembre 1971 : "C'est une barrière d'essai non seulement sur le chemin du Socialisme en Tchécoslovaquie, mais devant tout le mouvement international (.....). Avant tout, ne pas admettre qu'un rideau soit baissé autour de notre pays : tel est l'internationalisme en pratique."

Apprenant la vague d'arrestations que vient d'organiser HUSAK, contre les militants et travailleurs tchécoslovaques qui résistent à la normalisation, les enseignants, chercheurs, membres du personnel administratif et étudiants soussignés reprennent à leur compte l'appel des 22 militants tchécoslovaques qui avec SMRKOVSKY exigent la libération immédiate des emprisonnés en Tchécoslovaquie.

A L'HEURE DU LE CONGRES DE LA F.E.N. S'EST PRONCE POUR LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION OUVRIERE D'ENQUETE INTERNATIONALE EN TCHÉCOSLOVAQUIE, APRES QUE LES BUREAUX NATIONAUX DU S.N.E.S. ET DE L'U.N.E.F., AINSI QUE LA C.A. DE LA F.E.N., AIENT PRIS POSITION A L'UNANIMITE POUR LA LIBERATION DE BOUKOVSKY QUI VIENNT D'ETRE CONDAMNE A 7 ANS DE PRISON EN URSS POUR AVOIR DENONCE LES CAMPS D'INTERNEMENT ET LES ASILES PSYCHIATRIQUES.

Les soussignés saluent la déclaration de BOUKOVSKY à son procès : "Jamais je ne cesserai de lutter pour la justice et l'égalité"; exigent la libération immédiate et appellent tous les enseignants, chercheurs, membres du personnel administratif, à faire leur cette bataille.

Considérant la gravité des problèmes posés, les soussignés s'engagent à agir immédiatement pour la libération de BOUKOVSKY.



Annexe 26 :

Tract LC, « Contre l'expulsion du président de la FEANF, jeudi, nous devons manifester »,  
31 mars 1971, Archives de l'AGEC.

3-1/03/71

# CONTRE L'EXPULSION du Pdt de la FEANF, jeudi nous devons manifester!

Aujourd'hui, après la tentative d'expulsion d'un militant Palesti-  
nien à Lille, le gouvernement frappe la FEANF en la personne de son  
président.

Le président de la Fédération des étudiants d'Afrique Noire en Fran-  
ce est menacé d'expulsion pour injure au chef de l'Etat: il avait osé  
dénoncer l'imperialisme Français en Afrique, lors d'une reception  
officielle des étudiants étrangers en France.

Le gouvernement cherche par ces mesures d'expulsion à intimider les  
étudiants étrangers anti-imperialistes, comme il veut faire taire par  
la repression tous ceux, travailleurs, étudiants, lycéens, qui s'opposent  
à l'ordre social existant. Si les étudiants étrangers ~~en~~ ne se taisent  
pas, alors on les livrera à la "justice" réactionnaire de leur pays.

A travers cette expulsion, c'est la FEANF qui est directement visée.

CETTE MESURE ARBITRAIRE EST UNE ATTEINTE SCANDALEUSE AU DROIT  
D'EXPRESSION POLITIQUE.

Depuis la delegation d'étudiants au rectorat, jeudi 25, les autori-  
tés clermontoises font la sourde oreille et cherchent à temporiser,  
car la mesure d'expulsion deviendra effective pendant les vacances de  
Pâques (5 avril). Ils espèrent pouvoir frapper sans crainte d'une ri-  
poste étudiante.

A Clermont-Ferrand, comme ce fut le cas à Lille, les étudiants et les  
lycéens se mobiliseront en masse contre cette mesure.

Etudiant, lycéen, la Ligue Communiste t'appelle à une

Assemblée Générale, mercredi  
16h Fac de Lettres  
Pour décider: d'une greve de  
soutien sur la faculté  
d'une manifestation  
jeudi

A bas la REPRESSION  
Ligue Communiste

Annexe 27 :

Tract AGECE, « Tous pour la défense de l'étudiant marocain menacé d'expulsion », 23 décembre 1978, Archives de l'AGECE.

**AGECE UNEF** Le 23 Décembre 1978

TOUT POUR LA DEFENSE DE  
L'ETUDIANT MAROCAIN  
MENACE D'EXPULSION

Jeudi 21 décembre à 13 H 30 des étudiants de l'UNEM(Usfp) font part à un membre du bureau de l'AGECE-UNEF(Unité Syndicale) des menaces d'expulsion qui pèse sur un étudiant marocain. A 13H45, un représentant de l'UGET(csp) informe l'AGECE-UNEF sur la même question. A 14H un représentant de l'UNEM(EI Amam) saisit l'AGECE-UNEF sur le même cas.

Immédiatement, l'AGECE-UNEF met en place un plan d'action syndicale analogue à celui qui a abouti sur l'étudiant étranger de droit lère année, qui a abouti à de multiples reprises à la défense des droits des étudiants étrangers menacés d'exclusion. Les derniers en date étant les 30 étudiants de Paris XIII(Villetaneuse) et l'étudiant de droit lère année.

Les étudiants français et les étudiants étrangers ne tolèrent pas le racisme pratiqué par les conseils de gestion qui appliquent la circulaire Bonnet

En 3 jours dans les cités U, les R. U., les amphis 850 étudiants prennent position avec l'AGECE-UNEF.

Dans le même temps 300 prennent position sur la pétition de l'UNEM(EI Amam)

Sur ces bases s'est tenue hier à 18H une réunion commune à laquelle participaient:l'AGECE-UNEF, la FEANF, l'UGET, l'UNEM(Usfp), l'UNEM(EI Amam), le SNEsup, le SGEN, le MAS, l'UNEF-RENOUVEAU, L'UEC, le MJCF, le PCF, l'ABR, et le dit comité de défense des étudiants étrangers.

Le MJCF, l'UEC, l'UNEF-RENOUVEAU, le SNEsup, l'UNEM(Usfp) ont quitté la réunion en cours de séance.

Au représentant de l'AGECE-UNEF qui leurs faisait remarquer : "Vous prenez l'écrasante responsabilité de rompre l'unité, votre attitude peut conduire à renvoyer cet étudiant au Maroc". Le représentant de l'UNEM(EI Amam) a répondu: "oui, je prends cette responsabilité". Des représentants de cette même organisation déclarent par ailleurs que ce cas est incertain et qu'il faut faire une enquête.

Une enquête!...

Mais cet étudiant, est menacé sous 11 jours de se retrouver au Maroc avant que l'enquête ne soit terminée.

Pour sa part l'AGECE-UNEF(unité syndicale)ne saurait se ranger à de tels arguments qui conduiraient à l'application de mesures racistes qu'elle ne saurait tolérer.

L'AGECE-UNEF décide de poursuivre l'action dans les cités universitaires et d'organiser les démarches à la préfecture pendant les vacances de Noël. Elle entamera des démarches auprès du conseil général, de la Mairie et des syndicats d'enseignants.

Etudiants français, étudiants étrangers, prenez tous position pour défendre notre camarade marocain.

J'EXIGE QUE L'ETUDIANT MAROCAIN MENACE NE SOIT PAS EXPULSE.

.....

|     |        |         |         |
|-----|--------|---------|---------|
| NOM | PRENOM | ADRESSE | SOUTIEN |
|-----|--------|---------|---------|

.....

**Annexe 28 :**

Tract AGECE-UNEF, « Le conseil d'université de Paris XIII doit céder », 31 octobre 1978,  
Archives de l'AGEC.

**AGEC-UNEF** (UNITE SYNDICALE)

Association Générale des Etudiants de Clermont  
Union Nationale des Etudiants de France

Etudiantes, Etudiants;

15 000 étudiants de toute la France ont pris position exigeant NON AU RACISME,  
INSCRIPTION IMMEDIATE DE TOUS LES ETUDIANTS ETRANGERS A PARIS XIII.

En deux jours, voici les prises de position:

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| AIX 200             | BORDEAUX 400          |
| AVIGNON 150         | CAEN 170              |
| AMIENS 250          | CHAMBERY 100          |
| ANGERS 200          | CLERMONT-FERRAND 1200 |
| BESANCON 120        | DIJON 800             |
| GRENOBLE 1200       | LE MANS 100           |
| NIMES 110           | LILLE 400             |
| LIMOGES 230         | LYON 340              |
| MARSEILLE 400       | MONTPELLIER 130       |
| NANCY 300           | NANTES 260            |
| ORLEANS 260         | POITIERS 240          |
| St ETIENNE 700      | ROUEN 340             |
| STRASBOURG 180      | TOULOUSE 1800         |
| TOULON 90           | PARIS V 2000          |
| PARIS III 300       | PARIS IV 250          |
| PARIS VI et VII 800 | PARIS X 500           |

A Grenoble, prise de position :

de la FEANF  
des étudiants iraniens  
du MAS (lutttes étudiantes)

A Tolbiac, l'UNEF (renouveau) et le MAS (lutttes étudiantes) de Philosophie ont pris position.

A Dijon, le MAS (lutttes étudiantes) a pris position.

A Bordeaux, le MAS (lutttes étudiantes) de Philosophie a pris position.

15 000 étudiants contre la participation qui n'est qu'une application des décisions du ministère comme à Villetaneuse où le conseil de l'université applique la circulaire Bonnet de limitation de l'inscription des étudiants étrangers en refusant l'inscription de 30 étudiants.

Etudiantes, Etudiants;

Mr Josefowich nous a répondu dans l'AG des étudiants de Villetaneuse:  
Il a déclaré:

"J'ai reçu des télégrammes. Les étudiants devront balayer devant leur porte. Je ne peux pas inscrire. J'ai envoyé toutes les demandes de dérogations au Rectorat."

.../...

Un étudiant a répondu:

en montrant deux demandes de dérogation qui n'avaient pas été envoyées.

Mr JOSEFOWICZ EST PRIS EN FLAGRANT  
DELIT DE MENSONGE - EN FLAGRANT  
DELIT DE SELECTION

C'EST INACCEPTABLE!

L'UNEF UNITE SYNDICALE APPELLE TOUS LES ETUDIANTS A LA MOBILISATION  
POUR L'INSCRIPTION IMMEDIATE DE TOUS LES ETUDIANTS ETRANGERS.

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITE DE  
PARIS XIII DOIT CEDER!

ADHEREZ A L'UNEF (UNITE SYNDICALE)

PARTICIPEZ AUX REUNIONS DES C. A.

SIGNEZ MASSIVEMENT LE TELEGRAMME A Mr JOSEFOWICZ

Le 31 octobre 1978

TELEGRAMME A M. MARCEL JOSEFOWICZ  
PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PARIS XIII

Avenue J.B. Clemant  
93 170 VILLETANEUSE

Informés du refus d'inscrire 30 étudiants étrangers par Marcel Joséfowicz président  
du conseil d'Université de Villetaneuse, et des menaces racistes proférées par  
l'UNEF RENOUVEAU contre eux, nous exigeons: que cessent les injures racistes  
et l'inscription immédiate des 30  
étudiants étrangers. Pas de conseil de discipline.

**Annexe 29 :**

Tract LCR, AER, AGECE, MAS, « Non à la circulaire Bonnet », 29 janvier 1979, Archives de l'AGECE.

AGECE UNIEF UNITE SYNDICALE

ASSOCIATION  
GENERALE  
DES ETUDIANTS  
DE CLERMONT

Salle 328  
Faculté des Lettres

NON AU RACISME!  
INSCRIPTION IMMEDIATE DE TOUS LES ETUDIANTS ETRANGERS

L'U.N.E.F. Unité syndicale informe tous les étudiants, des événements d'une gravité exceptionnelle qui se sont déroulés Jeudi 26 Octobre.

Une délégation d'une trentaine d'étudiants étrangers non inscrits, avec l'U.N.E.F. Unité syndicale, s'est rendue chez Monsieur JOSEFOWICZ Président d'Université PCF.

Devant le refus de Monsieur JOSEFOWICZ d'inscrire les étudiants la délégation a décidé d'attendre.

C'est alors, qu'après avoir menacé d'appeler la police, Monsieur JOSEFOWICZ a appelé un "Service d'Ordre" : 2 individus avec un marteau et un burin, ont défoncé la porte, en présence de :

PHILIPPE COTTET MILITANT DU PCF MILITANT DE L'Unef Renouveau  
VICE PRESIDENT  
M. GABORIT MILITANT DU PCF MEMBRE DU BM DU SNESUP  
M. DECOMPS MILITANT DU SNESUP RESPONSABLE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE

En présence de ces memes personnes, des injures racistes et des menaces ont été proférées contre les étudiants.

L'U.N.E.F. Unité syndicale estime que tout étudiant doit connaître les formules utilisées:

- "sale boche" contre un étudiant juif
- "retournez dans votre pays"
- "sale arabe "
- etc...

D'autre part, deux responsables de l'U.N.E.F. Unité syndicale sont menacés de Conseil de discipline.

L'U.N.E.F. Unité syndicale constate que l'Unef Renouveau était avec le commando raciste contre les étudiants étrangers.

OU VA M. JOSEFOWICZ?

Aux légitimes revendications des étudiants, il répond par la provocation.

L'U.N.E.F. considère que l'unité doit se réaliser contre le Conseil, pour l'inscription immédiate des étudiants étrangers.

L'U.N.E.F. s'étonne de la vaine hésitation du MAS-LE qui

.../...

a signé un texte avec l'U.N.E.F. Unité syndicale et les 30 étudiants constatant les faits, et est revenu sur sa signature, prétextant qu'il ne fallait pas attaquer l'Unef Renouveau.

Les étudiants jugeront...

étudiants. L'U.N.E.F. Unité syndicale continue son combat avec les

exigez : Etudiants, avec l'A.G.E.C. U.N.E.F. Unité syndicale,

INSCRIPTION IMMEDIATE DES ETUDIANTS ETRANGERS  
PAS DE CONSEIL DE DISCIPLINE

Signez, faites signer le télégramme adressé à M. JOSEFOWICZ

ADHEREZ A L'U.N.E.F. UNITE SYNDICALE

SEUL SYNDICAT INDEPENDANT DU GOUVERNEMENT ET DES  
CONSEILS DE GESTION

PARTICIPEZ AUX REUNIONS DE C.A.

**Annexe 30 :**

Lettre de l'AGEC au directeur de l'IUT de Clermont-Ferrand, 22 septembre 1980, Archives de l'AGEC.

# AGEC-UNEF

COMITE D'ACTION SYNDICALE -UNEF INDEPENDANTE ET DEMOCRATIQUE I. U. T.

Voici la lettre que Dem Thierno a transmis à Monsieur Roche, Directeur de l'IUT:

Monsieur le Directeur de l'IUT de Clermont-Ferrand,

J'ai eu l'honneur de vous rencontrer lors d'une audience, en présence de Monsieur Slama, Président de l'AGEC-UNEF, au sujet du problème de mon admission en 2<sup>e</sup> année de mesures physiques.

Je vous ai alors rappelé ma surprise de ne pas être admis en 2<sup>e</sup> année alors que mes notes sont les suivantes:

-9,95 en pratique

-11,67 en théorie.

Je vous ai de plus rappelé ma situation en tant qu'étudiant étranger en France, à savoir que je dois absolument être admis en 2<sup>e</sup> année pour voir ma bourse reconduite. Dans ma situation ne pas avoir cette bourse signifie l'arrêt définitif de mes études.

Lors de cette entrevue vous m'avez déclaré être d'accord pour faire réexaminer mon cas par le Jury de mesures physiques, si vous possédez des éléments nouveaux.

Je vous transmets une appréciation de Monsieur Béhar, Ingénieur responsable du service "mesures" au CETIAT à Villeurbanne où j'ai pu effectuer, grâce à Monsieur Durand, un stage.

Il me semble que la déclaration de Monsieur Béhar: "Son travail (étalonnage de compteurs d'eau chaude par méthode pondérale sur notre installation d'essai) nous ayant donné toute satisfaction, nous avons d'un commun accord reconduit son stage pour une autre durée de 15 jours celui-ci s'est achevé le vendredi 29 août" fournit un élément nouveau sur mes capacités à effectuer les travaux pratiques de mesures physiques.

Dans l'attente d'une réponse favorable, sur le règlement de mon problème, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

L'AGEC-UNEF n'ayant toujours pas eu connaissance d'une réponse favorable pour l'admission de Dem Thierno en mesures physiques 2<sup>e</sup> année, une délégation se rendra ce matin lundi 22 septembre, auprès de Monsieur Roche, Directeur de l'IUT.

Elle appelle les étudiants à participer de compte rendu qui aura lieu à 13h30: Rendez-vous dans le hall central de l'IUT.

Clermont-Ferrand, le 22 septembre 1980

## Annexes au Chapitre V

### Annexe 1 :

Tract AGECE, « Il faut organiser une mobilisation massive des étudiants », AGECE  
Information, n° 8, 17 janvier 1969, Archives de l'AGECE.

AGECE - Information UNEF

- 11ème Année - Nouvelle Série - Vendredi 17 janvier 1969 - N° 8

Il faut organiser la mobilisation  
massive des Etudiants

On ne peut reprocher au RECTEUR CAPELLE député UDR, RAPPORTEUR DE LA LOI D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE à l'Assemblée Nationale et ancien Directeur au Ministère de l'Education Nationale de nous dissimuler les intentions du pouvoir: "le recteur Capelle a rappelé son attachement aux principes de la sélection à l'entrée de l'Université et proposé qu'une année soit consacrée, entre le secondaire et le supérieur, à un service social, pour les filles comme pour les garçons". (cf. Le Monde du 12.1.69).

Comme nous n'avons jamais cessé de l'affirmer si, sous la pression de la grève générale de mai, la sélection n'a pas été appliquée à la rentrée 68, elle n'en demeure pas moins inscrite à l'ordre du jour liée à cet autre problème fondamental : l'absence de débouchés ; à ce sujet nous rappelons ce qu'écrivait une autre "autorité", Raymond Aron, dans "Réflexions sur les événements de mai" : "aussi longtemps que les bacheliers entreront librement dans les universités, ils doivent comprendre qu'un supplément de culture constitué un bien en soi et N'OFFRE PAS UNE GARANTIE D'EMPLOI".

Les étudiants que l'on entasse dans les amphithéâtres, auxquels on refuse les bourses et les chambres en cités qui leur offriraient des conditions de vie et de travail décentes, doivent considérer la situation qui leur est faite comme un "bien en soi" et si malgré les examens qui vont être de plus en plus difficiles ils parviennent à obtenir les diplômes qu'ils ne s'avaient pas d'exiger un emploi correspondant à leur qualification !

Dans ces conditions, participer à la gestion de l'Université ce ne peut être QU'ADMINISTRER LA PENURIE, se faire les complices DE NOTRE PROPRE DEQUALIFICATION.

A la participation nous opposons LA MOBILISATION MASSIVE DES ETUDIANTS sur un terrain d'INDEPENDANCE vis à vis de l'administration.

LES ETUDIANTS EN HISTOIRE DE L'ART OUVERT LA VOIE :  
REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, après discussions, ONT VOTE, A UNE LARGE MAJORITE UNE MOTION dans laquelle il est dit notamment :  
"... un seul moyen d'action reste valable LA CREATION DE COMITES DE LUTTE OU D'AMPHIS impulsés par l' A.G.E.C.-U.N.E.F., regroupant SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES. Ces Comités ayant pour tâche d'aborder les problèmes au niveau de l'Institut et de travailler à l'élaboration d'une CHARTRE DE DEFENSE DES ETUDIANTS discutée dans le cadre d'une CONFERENCE REGIONALE DE DEFENSE DES INTERETS DES ETUDIANTS avec la perspective d'une CONFERENCE NATIONALE seule capable de décider des moyens de lutte à l'échelle nationale au moment décisif des examens. En conséquences, NOUS DECIDONS LA DEMISSION DES COMMISSIONS PARITAIRES DE L'INSTITUT et L'HISTOIRE DE L'ART, qui prendra effet début février."

## Annexe 2 :

### Manifestations et actions pendant « l'affaire Guiot ».

- 15 février : grève dans les lycées parisiens de Chaptal, Turgot, Honoré De Balzac, Buffon, Paul Valéry, Decour, Condorcet, Carnot, Charlemagne, Louis le Grand, Voltaire, Montaigne, Lakanal, Henri IV, Lavoisier, Racine ; en banlieue parisienne à Aubervilliers, Montreuil et Saint-Denis.
- 16 février : extension de la grève aux lycées Fénelon, Paul Valéry, Ferry à Paris ; distribution de tracts à Claude Bernard, Victor Duruy, Victor Hugo, Charlemagne et Michelet à Paris.
- 17 février : grève dans les lycées de la Hayes-les-Roses et Palaiseau, à l'École nationale de chimie de Paris, à l'UER Charles V, au lycée Faidherbe de Lille et au lycée Kléber à Strasbourg ; dans lycées techniques de Vincennes et Champigny-sur-Marne ; grève à l'École alsacienne et à l'École Boyle ; grève dans les écoles normales d'instituteurs de Versailles et d'Auteuil ; grève dans les lycées féminin Sophie Germain et François Villon à Paris.
- 18 février : manifestations massives à Marseille, Lyon, Toulouse et Bordeaux.
- 19 février : grève au lycée Paul Éluard à Saint-Denis ; manifestations à Lyon, réunissant 1 500 personnes à la suite d'un meeting de l'UNEF ; 400 manifestants défilent à Marseille, 100 à Évreux, 500 à Nantes, 350 à Montluçon.

## Annexe 3 :

### Circulaire Guichard<sup>1</sup>

« Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale m'invite à vous communiquer ses instructions sur la conduite qu'il vous conviendra d'adopter, si, au cours de l'année scolaire, des désordres se produisent du fait des élèves dans l'établissement placé sous votre direction.

« 1<sup>o</sup> En aucun cas la présence d'élèves refusant d'assister aux cours ne doit être tolérée dans l'enceinte scolaire. Si des mouvements de ce genre se produisent le chef d'établissement doit interdire toute assemblée générale et inviter immédiatement les élèves à rejoindre leur classe en s'abstenant de toute discussion avec eux sur des revendications éventuelles. Il leur rappellera qu'il existe des moyens réglementaires d'exprimer et de défendre leur point de vue : demandes présentées au chef d'établissement par leurs délégués élus, saisie de la commission permanente ou du conseil d'administration. Ceux des élèves qui refuseraient d'exécuter ces ordres seront remis à leurs familles averties par télégramme ou téléphone au plus tard à la fin d'une journée où le mouvement s'est produit.

« 2<sup>o</sup> Dans l'hypothèse où le grand nombre des refus rendrait difficile l'application de mesures individuelles, les recteurs pourront prononcer, après consultation de la commission permanente, la fermeture temporaire de l'établissement et faire procéder à son évacuation.

« 3<sup>o</sup> Les élèves remis à leurs familles seront réinscrits sur engagement signé par eux et leurs parents d'assister régulièrement aux cours.

« Les élèves qui refuseraient cet engagement seront laissés à leurs familles jusqu'à leur comparution devant le conseil de discipline.

« En effet la participation régulière aux cours est une obligation fondamentale pour les élèves; elle ne souffre aucune dérogation sauf pour raison médicale et le droit de grève n'appartient qu'aux salariés. Il sera rappelé à tous les professeurs qu'ils doivent procéder au contrôle des absences. Les inspecteurs généraux dont l'attention a été plus spécialement appelée sur ce point feront au cours de leurs tournées, toutes les vérifications utiles à cet égard. Vous voudrez bien me rendre compte dans les délais les plus brefs, de tout incident, afin que je puisse prendre les mesures qui s'imposent dans l'immédiat en attendant d'avoir pu recueillir auprès de M. le Recteur d'Académie les directives qu'il y aura lieu d'envisager et d'appliquer éventuellement.

« J'attire votre attention sur le caractère confidentiel des présentes instructions qui ne doivent pas être diffusées. »

Note confidentielle à n'ouvrir  
que par les chefs d'établissements.  
Texte de la « Circulaire Guichard ».

<sup>1</sup> Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, éd. Nouvelle librairie de France, 1982, 782 p.



## **Annexe 5 :**

### Manifestations et actions contre la circulaire Guichard.

- 2 décembre : grève totale à Rueil-Malmaison, à La Celle St Cloud, à Pontoise, à Versailles, à Saint-Étienne dans les lycées Étienne Ménéard et Portail Rouge, à L'Aigle dans l'Orne au lycée Napoléon.
- 9 décembre : manifestations lycéennes dans le Var à Hyères, Toulon, La Seyne ou Draguignan.
- 11 décembre : manifestations à Saint-Étienne, réunissant beaucoup d'élèves de la Métare ; à Romans, 50 élèves défilent ; à Montpellier, 200 personnes manifestent comme à Douai, où le cortège unit lycéens et élèves de l'ENI ; grèves à Evreux et Brive.
- 14 décembre : manifestations à Grenoble, au Havre, à Compiègne, à Cherbourg et à Liévin.
- 17 décembre : manifestation de 200 lycéens à Bordeaux, comme à Périgueux.

## **Annexe 6 :**

### Manifestations et actions après la mort de René Pierre Overney.

- 28 février 1972 : réunions d'information à Honoré de Balzac, Montaigne ou Savigny-sur-Orge dans l'Essonne.
- 29 février 1972 : à Lille, 15 000 jeunes défilent à l'appel du PSU, de Secours Rouge, de la LC, de l'AJS et de la Cause du Peuple, une manifestation pendant laquelle un appel est lancé pour se rendre aux obsèques d'Overney. À Marseille, 1 000 jeunes défilent et affrontent des CRS et 10 d'entre eux sont arrêtés. À Dijon, 1 000 personnes manifestent à l'appel de l'UNEF-Renouveau et du SGEN, comme 15 000 autres à Rouen.
- 4 mars 1972 : À Toulouse, 3 000 personnes défilent et fleurissent symboliquement la statue de Jean Jaurès ; à Marseille, ils sont 1 000 à manifester et déposent une gerbe sur la plaque d'un résistant ; à Lille, 1 000 personnes font une marche silencieuse ; à Lyon, 15 000 personnes défilent et d'autres manifestations ont lieu à Grenoble, Montpellier, Aix-en-Provence, Saint-Étienne, Nancy, Strasbourg, Metz, Bordeaux et La Rochelle.

Annexe 7 :

Tract du Centre de recherche et d'action non violente de Clermont-Ferrand, « Procès à Montluçon », mars 1972, Archives de l'AGEC.

PROCES A MONTLUÇON

SEPTEMBRE 71 quatre objecteurs de conscience sont inculpés pour avoir distribué en avril dernier un tract annonçant la création d'un comité de soutien aux objecteurs à Montluçon.

ILS COMPARAISSENT DEVANT LE TRIBUNAL LE 1<sup>er</sup> MARS 1972

IL NE S'AGIT PAS D'UN CAS ISOLE!

Aujourd'hui, une centaine d'appelés sont en prison pour distribution de tracts ou collages d'affiches dans les casernes, insoumission, objection politique, désertion, refus de briser une grève, etc...

Une vingtaine d'autres personnes sont inculpées pour avoir diffusé la loi sur l'objection de conscience permettant aux appelés de faire un service civil à la place du service militaire.

L'article 50 de cette loi interdit toute propagande la concernant et pourtant:

"NUL N'EST SENSÉ IGNORER LA LOI" !

NOUS DEVONS EXIGER L'ABROGATION DE CET ARTICLE !

NOUS DEVONS DENONCER DE TELLES ATTEINTES A LA LIBERTE D'EXPRESSION !

tous au

MEETING

mercredi 1<sup>er</sup> mars

20h30 salle GAILLARD

Organisé par le Centre de Recherche et d'Action Non Violente de Clermont Ferrand

Avec le soutien des organisations suivantes :

Ligue des droits de l'Homme - Libre Pensée - Secours Rouge  
AGEC-UNIV - Alliance Des Jeunes Pour le Socialisme - Fédération  
Anarchiste - Ligue Communiste - Lutte Ouvrière  
Parti Socialiste Unifié

## Annexe 8 :

### Manifestations et actions contre la loi Debré et les DEUG.

- 12 mars : à Paris, le lycée Condorcet se met en grève et ses lycéens distribuent des tracts à la gare St Lazare ; 1 000 lycéens de Dijon défilent « contre la loi Debré et l'armée ».
- 13 mars : grève dans les lycées Raymond Naves et Déodat de Séverac de Toulouse ; les lycées Paul Louis Courier et Descartes entrent dans la lutte en boycottant les cours.
- 14 mars : 3 000 jeunes manifestent à Dijon, comme à Toulouse et Tours, et à Paris, le mouvement de grève touche encore de nouveaux lycées dont Turgot et 500 lycéens se rassemblent devant le lycée Voltaire.
- 15 mars : grève au lycée Le Corbusier de Poissy, Langevin-Vallon de Champigny-sur-Marne, à Courteline, au LT de Meaux et au lycée d'Enghien ; à Dijon, des assemblées générales se réunissent dans les lycées en grève depuis le 9 mars. À Reims, 500 lycéens manifestent, comme à Roubaix, Armentières, Hazebrouck, Cambrai, Lens, Valenciennes et Lille, où 5000 lycéens défilent.
- 16 mars : manifestation de 10 000 personnes à Toulouse, 5 000 à Brest, 2 000 à Lille où ils appellent à de « nouvelles manifestations pacifiques », 1 500 à Valenciennes et à Marseille où le défilé est le théâtre d'accrochages entre l'UNCAL et les gauchistes ; grève à Martigues et Bagnols-sur-Cèze ; des assemblées générales à Charlemagne où 500 lycéens participent au débat. Des manifestations se déroulent au Raincy et devant le lycée Turgot, où 1 200 lycéens sont dispersés par la police.
- 19 mars : 1 000 lycéens défilent à Angoulême et à font un sit-in ; à Bagnols-sur-Cèze, les manifestants terminent le défilé en occupant un lycée et 1 000 lycéens investissent les rues de Nîmes ; les grèves s'étendent à St Gaudens, Gourdan-Polignan et Auterive. Dans le département du Nord, dix lycées sont touchés à Denain, Cambrai, St Amand les Eaux, Le Cateau, Armentières, Arras et Condé sur Escaut.
- 20 mars : manifestations à Montpellier, Dijon, Libourne ou au Havre. Des assemblées générales, sur le modèle de celles tenues à Jean Baptiste Say ou La Fontaine, sont nombreuses ; fermeture de lycées à Pau, Angoulême, Nîmes, Perpignan ou Toulouse.
- 21 mars : manifestations de 3 500 lycéens de Tours, 3 000 à Rouen, 1 500 au Havre et à St Briec et 1 000 à Carcassonne ; les grèves gagnent Mont-de-Marsan, Agen et Montargis ; meetings à Metz, Nancy et Marseille.

- 22 mars : à Lille, 40 000 personnes défilent et on compte 50 000 manifestants dans le département du Nord, où 80 % des lycéens font grève. À Amiens, ils sont 4 000 ; 1 200 à Abbeville et 2 000 à Compiègne. À Reims, 4 à 5 000 personnes défilent mais les lycéens, à 85 % en grève, s'opposent à la politisation du mouvement et refusent la participation des groupes politiques. On dénombre 17 000 manifestants en Alsace dont 7 000 à Strasbourg et 2 000 à Mulhouse. À Rouen, 3 000 lycéens, soit 90 % des lycéens de la ville défilent. Ils sont 5 000 au Havre, 3 000 à Caen, 1 500 à Lisieux, 1 000 à Bayeux, 600 à Vire, 4 000 à Limoges, 8 000 à Dijon, 12 000 à Lyon, place Bellecour, 6 000 à Saint-Étienne et 30 000 à Toulouse. Dans l'Académie d'Aix-Marseille, le taux de grévistes est très important : 4 000 personnes défilent à Aix-en-Provence et 1 000 à Avignon. À Bordeaux, où 50 à 90 % des lycéens font grève selon les établissements, 5 000 personnes manifestent ; à Grenoble, ils sont 10 000 à manifester et 80 % des lycéens sont en grève à Rennes où 1 000 personnes manifestent dans les rues de la ville ; Metz où 5 000 lycéens se rassemblent.
- 28 mars : à La Rochelle, 15 000 lycéens manifestent le 28, pendant que ceux de Auch entament une grève de la faim. À Bayonne, les manifestants bloquent la RN 10, ceux d'Orléans manifestent à vélo dans les rues de la ville. Des rassemblements se tiennent aussi le 28 à Compiègne avec 1 500 personnes et à Besançon, réunissant 5 000 lycéens. À Caen, le lycée Laplace est occupé par ses 600 lycéens en signe de protestation.
- 29 mars : 6 000 personnes défilent à Strasbourg et Nantes ; 5 000 à Rouen ; 4 000 à Metz, Bordeaux et Caen ; 3 000 à Angers et Avignon ; 2 500 à Lille et 2 000 à Poitiers et Amiens.
- 2 avril : manifestations de 1 500 personnes à Brest, 10 000 à Quimper, 5 000 à Caen, 6 000 à Chambéry, 3 000 à Dijon, 15 000 à Grenoble, 1 500 à Laval, 2 000 au Havre, 7 000 à Lille, 2 000 à Limoges, 1 500 à Compiègne, 10 000 à Montpellier, 3 000 à Nantes, 4 000 à Strasbourg, 1 500 à Toulouse, 6 000 à Tours, 3 000 à Nancy et 600 à Bar-le-Duc ; à Bordeaux, les 10 000 manifestants se réunissent après avoir débattu pendant des assemblées générales dans chaque lycée ; à Cherbourg, le lycée Tocqueville est occupé après la manifestation ; à Lyon, les 25 000 manifestants sont conduits par les anarchistes du GIT – Groupe Insoumission Totale. À Orléans, 3 000 personnes se rendent au meeting du Palais des sports.
- 5 avril : à Toulouse, une manifestation « pour une information objective » a lieu devant l'ORTF ; à Morlaix, la Préfecture est envahie par 100 lycéens ; à Dijon, un

meeting de 1 000 personnes est marqué par des débats sur la suite à donner au mouvement. À Sèvres, les lycéens envahissent un local radio et prennent la parole pour une nouvelle fois expliquer le mouvement à la population. Et à Chaptal, 150 lycéens pénètrent dans le Cercle militaire où ils font un sit-in.

**Annexe 9 :**

Tract AGECE, « Travailleurs, étudiants, lycéens, tous unis », 8 avril 1973, Archives de l'AGECE.

TRAVAILLEURS,  
LYCEENS,  
ETUDIANTS,  
**TOUS UNIS**

Les organisations syndicales CGT,CFDT,FEN,SNL réunies à CLERMONT FD  
une nouvelle fois le Dimanche 8 Avril à 10 heures à la Maison du Peuple  
et les organisations UNEF,UNCAL,AGECE-UNEF,Coordination Etudiants -Lycéens  
représentatives des lycéens,des étudiants, des collégiens, se sont mises  
d'accord sur le projet d'appel commun ci-dessous :

" Nous appelons les collégiens, lycéens, étudiants, tous les travailleurs  
et la population Clermontoise à M A N I F E S T E R dans l'unité la plus  
large, aujourd'hui :

Lundi 9 Avril à 18 h  
place de la Liberté

Par cette manifestation, les travailleurs et l'ensemble de la jeunesse  
exprimeront leur opposition à la sélection sociale dans l'Ecole et l'Univer-  
sité, ainsi qu'au rôle et à la conception actuelle du Service National.

Au travers de leurs revendications communes concernant leurs conditions  
de vie et de travail seront mises en cause la place et la situation que leur  
fait le système capitaliste.

Ils E X I G E R O N T :

- Le droit aux études, à la Formation Professionnelle et à l'Emploi pour tous.
- Le libre choix de la date d'incorporation pour tous les jeunes, le réta-  
blissement et l'extension des sursis.
- L'élimination des discriminations qui frappent les jeunes travailleurs.

.../...

- L'abrogation des D.E.U.G. conçus de manière à aggraver la sélection sociale dans l'Enseignement Supérieur.
- La satisfaction des revendications des élèves de C.E.T.

Cette manifestation renforcera l'exigence des travailleurs, collégiens, lycéens, étudiants, de voir satisfaire par le Pouvoir et le Patronat leurs légitimes revendications.

Les Organisations qui lancent cet appel demandent à tous leurs militants de tout mettre en oeuvre, pour assurer le succès de cette manifestation.

Pouvoir et Patronat multiplient et conjuguent menaces, tentatives de division, manoeuvres pour tenter de dévoyer les luttes des étudiants et des travailleurs.

L'ensemble des étudiants, lycéens, travailleurs savent qu'il n'y a plus de lutte solitaire, parce que tous ceux qui revendiquent trouvent le Pouvoir dressé contre eux avec son allié le Patronat."

Tous à la manifestation

Lundi 9 Avril à 18h.

Place de la Liberté.

Les organisations protestent fermement contre les déclarations de MESSMER du 7Avril et contre les différentes formes de sanctions déjà appliquées. A CLERMONT FD: renvoi d'une élève de l'internat Jeanne d'Arc et "remise aux familles" de 250 élèves du Lycée A. Gasquet.

Elles mettent tout en oeuvre pour que cessent ces pratiques et que soient annulées les sanctions.

Cet appel est soutenu par le Conseil Départemental de la Fédération COPNEC des Parents d'Elèves.

le 8.4.77

## **Annexe 10 :**

### Manifestations et actions contre le projet Fontanet.

- 12 mars : grève à Villetaneuse, Reims et Nanterre. À Gabriel Fauré et Jean-Baptiste Say, des piquets de grève sont mis en place. En province, l'agitation oblige l'administration à fermer des lycées à Vauban et St Ouen.
- 13 mars : de nouvelles universités sont touchées, comme Censier où l'accès est bloqué par un piquet de grève ; de nouveaux lycées sont encore fermés suite à l'agitation : Fauré, Buffon, Raymond Naves à Toulouse et deux lycées à Auch.
- 14 mars : manifestations de 2 000 personnes à Limoges, Chambéry et Amiens où ils sont 1 000 ; ou encore à Toulouse avec 500 personnes, 4 000 à Nice, Marseille, Toulouse et Lyon ; 2 000 à Grenoble, Brest, Rouen et Dijon ; 1 000 à Aix-en-Provence, Valence et Orléans.

## **Annexe 11 :**

### Manifestations et actions contre la réforme Haby.

- 13 mars 1975 : 1 000 personnes manifestent à Tours (dont 100 occupent un lycée après le défilé) ; 2 000 à Montpellier ; 5 000 à Grenoble ; 500 à Poitiers ; 1 000 à Bordeaux et Nice ; 2 500 à Orléans ; 5 000 à Toulouse (où ils font un sit-in devant le Rectorat puis la Préfecture) ; 4 000 à Brest et au Havre ; 3 000 à Nantes ; 2 000 à Saint-Nazaire, Lyon, Nevers, Lens et Dijon ; 1 000 à Albi, Rodez, Mazamet et Saint-Gaudens.
- 14 mars 1975 : manifestations à Alès, Apt, Avranches, Bastia, Digne, Montpellier, Mulhouse, Port St Louis et Vannes.
- 18 mars 1975 : 3 000 manifestants à Bordeaux, 400 à Dax, 1 400 à Dijon, 1 000 à Mulhouse et Nice, 4 000 à Montpellier, 5 000 à Nantes, 2 000 à Rouen et Niort, et 800 à Valence.
- 19 mars 1975 : 2 000 personnes défilent dans Paris, comme à Poitiers et Saint-Étienne, 1 500 à Metz, Cholet et Nantes, 500 à Bordeaux, Lille, Angoulême et Mulhouse.
- 20 mars 1975 : 300 lycéens marchent à Strasbourg, 200 à Angoulême, 500 à Vannes et 700 à Barr.
- 19 avril : 3 000 personnes manifestent à Cergy-Pontoise.

## Annexe 12 :

Extraits du mémorandum « Pour une gestion nouvelle de l'université de Clermont-Ferrand », présenté en conférence de presse le 10 février 1975 par la FEN, la CGT, la CFDT et l'UNEF-Renouveau, Archives de l'AGEC.

### POUR UNE GESTION NOUVELLE DE L'UNIVERSITE DE CLERMONT-FD

#### MEMORANDUM

Présenté à la Conférence de Presse du Lundi 10 Février 1975 par les élus au Conseil de l'Université soutenus par les Syndicats FEN (SNESUP - SNCS - SN75) - C.G.T. - C.F.D.T. - U.N.E.F. de l'Intersyndicale de l'Université

L'Université de Clermont-Ferrand est une Université de taille moyenne (14 000 étudiants). Elle rayonne sur une large région qui déborde son cadre administratif : Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire, mais aussi Creuse, Nièvre, bordure Ouest de la Saône et Loire.

Elle influence donc une vaste zone située à l'écart de l'influence des zones universitaires de Poitiers-Limoges, Toulouse, Marseille-Montpellier, Lyon - Saint-Etienne - Grenoble. Sa situation originale justifie son existence, compte-tenu :

#### ... d'aspects négatifs

#### Les difficultés

La région est marquée par un déséquilibre entre un grand centre urbain, l'agglomération clermontoise, et un vaste espace rural ou semi-rural, que l'agglomération montluçonnaise, encore mal désenclavée, ne parvient pas à rééquilibrer : la présence d'un I.U.T. à Montluçon, qui a l'avantage de prolonger au-delà de Clermont-Ferrand l'influence de son Université, pose encore autant de problèmes qu'elle en résoud (coupure de cet I.U.T. et des centres de recherche clermontois).

Le poids économique considérable de deux grandes firmes liées à Clermont-Fd et à Montluçon (Michelin et Dunlop) est un autre facteur de déséquilibre : par leur taille et par leurs activités voisines, elles peuvent être une menace en assurant la formation de leurs cadres, et en limitant la diversité des débouchés, en pesant sur l'indépendance de l'Université.

La politique générale des gouvernements successifs pèse également sur la région. La crise économique qui en est la conséquence aboutit aux difficultés que connaissent les entreprises, voire à leur disparition : d'où un rétrécissement des débouchés et un développement du chômage dans la région.

La vie culturelle est des plus réduite ; il n'existe pas de Centre Dramatique (comme à Limoges ou à St-Etienne) Le manque de moyens et d'infrastructures universitaires limite considérablement les activités culturelles en particulier sur le campus des Cèzeaux.

La densité sanitaire de la région est parmi les plus basses de France et les candidats à la profession médicale, bien que nombreux, sont les victimes d'une politique malthusienne.

L'enseignement secondaire est victime de la même politique. Certaines disciplines comme le Russe ou l'Italien sont l'objet de mesures qui tendent à les faire disparaître. Les postes d'enseignement pour les cycles longs diminuent au profit de postes destinés aux cycles (Brevet, etc...)

#### ... d'aspects positifs

#### Des changements sont possibles

Ils se trouvent dans certaines faiblesses que présente la situation actuelle : l'Université pourrait former des animateurs culturels, des médecins en plus grand nombre. Certains secteurs de la vie économique sont sous-encadrés : il y a place en agriculture pour des formations agronomiques supérieures, pour des

formations technologiques spécifiques à développer en relation avec l'INRA. Celles-ci méritent d'être encouragés comme le montrent les initiatives déjà prises par le CUST.

Certaines ressources propres à la région ne sont pas encore exploitées avec toute l'ampleur nécessaire : dans le domaine de la géothermie, l'Université pourrait intervenir aux niveaux de la recherche et de la formation avec des moyens plus considérables.

Dans une région où l'industrie tient une place importante, l'Université se doit d'assurer la formation de cadres qualifiés dans des domaines qui vont de la technologie aux relations humaines. De même, les besoins en cadres administratifs et tertiaires se font sentir dans une région peu développée. Son potentiel scientifique, ses enseignants, ses chercheurs, son personnel technique permettraient à l'Université d'organiser des enseignements supérieurs où une formation professionnelle fondamentale compléteront une solide formation théorique. La qualité de ces enseignements serait sans nul doute supérieure à ce que peut offrir un enseignement utilitaire et privé, comme le montre l'expérience acquise au CUST et dans les IUT. Liés à la recherche technologique et appliquée, ils seraient un authentique enseignement supérieur répondant aux aspirations des jeunes de la région. Ce domaine de développement peut, sans difficultés, s'étendre à l'ensemble des U.E.R. Mais ces possibilités ne peuvent s'épanouir qu'avec le soutien de l'Etat, des assemblées régionales et départementales. Encore faut-il que l'Université ait de ce point de vue une politique à long terme et une structure et une gestion capables d'initiatives, d'incitations, une dynamique.

#### Pour changer de politique, il faut changer de direction

L'Université de Clermont-Ferrand a des atouts réels. Elle jouit d'une réputation internationale dans certains secteurs de la recherche. Les colloques internationaux et nationaux qui s'y tiennent en sont l'un des témoignages.

Mais il faut qu'à sa tête on ait la volonté de se servir des atouts qui sont les siens, faute de quoi, et c'est actuellement le cas, la réputation de l'Université va en se dégradant.

Cette volonté de progresser passe par l'élimination de facteurs négatifs, qu'il faut porter à la connaissance de l'opinion publique, et singulièrement à celle de ses enseignants, de ses cadres administratifs et de ses usagers, des étudiants.

Il est nécessaire que ce soient les responsables de l'Université eux-mêmes qui, autour d'un Président déterminé, montrent l'impossibilité dans laquelle se trouve l'Université d'exercer sa mission du fait de la politique actuelle :

- 1°) Par suite de l'existence des budgets insuffisants qui lui sont alloués
- 2°) Par suite des conditions désastreuses de travail et de carrière des personnels enseignants, chercheurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service.
- 3°) Par suite de la baisse des revenus des familles et des jeunes qui tarit le flux annuel des étudiants et de la crise des débouchés qui accentue le phénomène.
- 4°) Par suite de la politique du pouvoir qui encourage le malthusianisme des conservateurs (numerus clausus médecine ou clandestin)
- 5°) Par suite de la pression d'intérêts privés qui visent à asservir l'Université à des fins étroitement économiques qui sont étrangères à son traditionnel esprit d'indépendance.

Dans les conditions actuelles, on ne peut soustraire l'Université de Clermont-Ferrand au déclin dans lequel elle se trouve engagée sans un effort de redressement qui doit s'appuyer sur la population de la région (à informer d'abord) sur les collectivités locales, les conseils locaux et régionaux, les élus et tous ceux qui ont le souci d'un développement harmonieux de la région, au bénéfice de tous.

Or aujourd'hui, il manque à l'Université une Présidence animée de la volonté de lutter dans ce sens, susceptible de se faire le porte-parole du Conseil des élus; C'est pourquoi la crise qui affecte l'ensemble des Universités françaises frappe encore plus durement l'Université de Clermont-Ferrand. L'orientation actuelle prise par la direction de l'Université, la personnalisation du pouvoir, les habitudes prises, le développement incontrôlé des services, une administration tatillonne, les influences officieuses qui sous-tendent les décisions le plus souvent prises arbitrairement ne

laissent plus d'espoir à un redressement venu de cette direction, compte-tenu de la grave crise de confiance que tout cela a engendré.

Cette constatation, que les élus au Conseil de l'Université ont faite collectivement dans leur intersyndicale bien d'autres enseignements, chercheurs, membres des différentes catégories de personnel, étudiants, ont pu la faire, chacun de leur côté, à l'aide de bien des exemples. Il est temps de faire un bilan global, de définir les grandes orientations qui devraient être la base d'une gestion plus efficace, plus dynamique, et plus démocratique.

### Un bilan négatif, les institutions paralysées

Quand elles fonctionnent, les institutions statutaires sont déchargées de leurs responsabilités ou dévoyées :

Le Conseil de l'Université : Parcequ'il n'est pas lieu où sont déterminées les grandes orientations de l'Université, il a cessé de fonctionner de façon efficace ; les élus répondent de moins en moins volontiers aux convocations. Le quorum était rarement atteint jusqu'à la fin de 1973. Puis un Conseil renouvelé où commençait à s'exprimer une volonté de redressement, tout en lui redonnant quelque vie, a permis l'apparition d'une opposition à l'orientation suivie depuis 1971. C'est alors que les réunions du Conseil se sont espacées (une réunion entre mai 1974 et février 1975). Il faudrait citer comme causes éventuelles de désintérêt les faits suivants :

- Les réunions du Conseil ne sont pas préparées de façon efficace. Aucun dossier sur les problèmes traités n'est envoyé dans un délai suffisant aux membres du Conseil (la seule exception -significative- étant le Conseil du 12 Février 1975). Les pièces concernant le budget étaient jusqu'alors distribuées à l'entrée de la salle : aucun débat ne peut être sérieux dans ces conditions, surtout lorsque le Président n'a aucune doctrine à proposer à ce sujet et qu'il lui semble acquis qu'il faut toujours se contenter de ce qui est octroyé.

- Le Conseil ne détermine aucune politique. Ainsi lorsqu'il s'agit de formation permanente, son responsable présente un rapport, un débat s'instaure sous forme de questions et de réponses, sans que le moindre choix soit proposé à l'Assemblée, sans qu'aucun vote ne sanctionne les décisions, qui de toutes façons, ne sont pas prises. La politique de l'Université en matière de Formation Permanente est alors celle du Ministère, sans inflexion ni nuances. Il en va de même de la pédagogie (cf mise en place des DEUG) et de tous les problèmes : la politique générale de l'Université, c'est celle du Ministère, et son adaptation locale se fait sans que se prononcent les instances officielles et à partir d'influences incontrôlées. La Section Permanente, dont c'est la tâche, n'est pas consultée.

- Le Conseil n'est pas convié à prendre toutes les grandes décisions. L'Université crée des services sans qu'une décision claire soit prise à ce sujet, sans que l'avis de tous ses membres ait été sollicité. L'Université crée un Service Commun des Langues, prévoit des statuts qui ne sont d'ailleurs pas effectivement appliqués, installe des laboratoires, recrute des enseignants, décide de rémunérations sans que le Conseil de gestion prévu soit réuni, sans que la Section Permanente soit informée de quoi que ce soit, sans que le Conseil ait eu à se prononcer sur tous ces problèmes.

De même, les présidents des commissions réglementaires, le responsable de la cellule d'orientation sont nommés par le seul président et non pas comme le veulent les statuts, par le Conseil.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les élus au Conseil choisissent de s'abstenir de répondre aux convocations, comme ce fut trop longtemps le cas, en manifestant par leurs interventions et leurs votes majoritaires leur opposition et leur volonté de redresser la situation. Quoi qu'il en soit, on souhaiterait vouloir se passer du Conseil qu'on n'agirait pas autrement.

La Section Permanente : Véritable exécutif collectif, il doit pouvoir être à même d'administrer l'Université, par le partage des responsabilités. Les difficultés qu'ont connues les bibliothèques en Avril 1974 n'ont jamais été soumises à son examen. Le Président actuel a préféré la concentration de tous les pouvoirs, entre ses mains. Comme il ne peut tout faire si l'on considère la multiplicité des charges, le pouvoir passe de plus en plus entre les mains d'une administration qui n'a pas à répondre devant les élus: l'Université se bureaucratise, la gestion se fait tatillonne, l'arbitraire s'installe... Qui a décidé la rémunération des enseignants de langues aux non spécialistes? et au nom de quelle compétence pédagogique? Qui a été consulté? Pas même les membres de la Section Permanente, auxquels on offre des ordres du jour choisis en vertu de critères mystérieux et lorsqu'on ne peut faire autrement, bien souvent limités à des problèmes secondaires. Les membres de la Section Permanente ne reçoivent que des informations non moins choisies et lorsqu'ils recherchent auprès des services administratifs ceux-ci semblent ne rien savoir. Le Vice-Président de l'Université ne dispose pas d'un bureau (manque de locaux!)

Le Conseil Scientifique: L'absence de représentants des UER d'EPS, d'Odontologie, de l'Observatoire au Conseil est très regrettable. Faute d'une enveloppe budgétaire suffisante, le Conseil Scientifique ne peut définir aucune politique scientifique propre à l'Université de Clermont. L'inertie de la direction de l'Université, son incapacité à animer des luttes universitaires ne peut évidemment permettre de remédier à un tel état de choses. Si l'on continue ainsi, ou bien la recherche universitaire clermontoise mourra, ou bien elle sera obligée de se vendre à des intérêts privés. L'Université ne peut accepter une telle perspective. Son avenir dépend de son aptitude à contraindre le gouvernement à subventionner décentement ses laboratoires et centres de recherche. En tout état de cause, les contrats de recherche passés avec le privé doivent être ratifiés après avis du Conseil Scientifique par le Conseil de l'Université qui doit être la garant de l'indépendance de l'Université et doit s'opposer à tout contrat qui ferait d'un laboratoire l'annexe d'une entreprise et serait contraire à la notion de service public universitaire.

Les Commissions : le Président a tenu à ce que la questionnaire ne soit pas l'occasion d'incriminer autre chose que les "structures". Le cas des Commissions des personnels est également grave.

En ce qui concerne la Commission du Personnel Technique, un certain travail a essayé d'être fait, mais souvent les tractations avaient eu lieu avant et il ne restait qu'à entériner ce qui semblait correspondre aux règles que l'on s'était fixées. Quelquefois, à leur surprise, les représentants du Personnel apprenaient que c'était convenu depuis longtemps.

Certains directeurs d'U.E.R. ont entravé cette commission en n'y siégeant pas, en contestant les décisions adoptées et en forçant la main pour faire embaucher ces gens en les sous-classant.

Dans doute les erreurs passées pèsent-elles lourd sur la situation présente? Mais il est clair que ce fâcheux héritage doit être réglé au plus vite. Ce qui suppose :

- que tous les personnels PATOS soient reclassés
- que les statuts puissent être appliqués entièrement
- que la promotion soit normale
- que le recrutement puisse être fait au niveau donné par le Ministère.

Cela implique aussi que soient créés des postes de techniciens dont les UER ont besoin pour assurer en particulier le fonctionnement des laboratoires. Le Président de l'Université, en appuyant sur les personnels et leurs représentants aurait dû se borner à une longue bataille de persuasion pour démontrer que prolonger la situation existante est préjudiciable à court terme à l'Université, à son enseignement, à sa recherche. Et ceci quand bien même il aurait dû opposer un point de vue à certains directeurs d'UER

Les travaux de la Commission des statuts, chargée d'élaborer un questionnaire et de proposer des réformes en fonction des résultats de l'enquête ont été retardés depuis de semaines sans justification aucune.

Les représentants du personnel ont demandé en 1972 une modification du règlement intérieur pour que la Commission du Personnel Technique devienne paritaire. Cette demande n'a jamais été formulée au Conseil bien qu'elle ait été réitérée en 1973 et 1974 en Section Permanente.

Pour ce qui est des postes de secrétariat technique, on s'aperçoit que l'Université n'a parlé qu'une seule fois (à. 1974) de l'attribution de postes de catégorie D et au vu des récents tableaux fournis, on constate que les postes de haut niveau (3D) ont été réservés à la Présidence, au détriment des laboratoires.

L'Administration centrale de l'Université est normalement constituée par des postes de titulaires dépendant du Rectorat. Les postes de type C.N.A.S. (catégorie D) sont des postes administratifs à caractère technique, échappant au contrôle du Rectorat. C'est accepter la contractualisation du corps des personnels administratifs que d'accepter ces postes dans les services mêmes de la Présidence.

En ce qui concerne la Commission des Vacataires, on se heurte aux mêmes difficultés qui sont encore aggravées par le fait que les salaires donnés aux vacataires sont prélevés directement sur les budgets de fonctionnement et font courir le risque de licenciement en cas de compression budgétaire.

Il en va à peu près ainsi de toutes les commissions réglementaires, lesquelles, au mépris des statuts et règlement intérieur en vigueur ont été, sans vote même du Conseil, réduites arbitrairement à 3

#### La personnalisation du pouvoir et ses conséquences.

##### Nécessité d'un changement de direction pour une orientation nouvelle.

Ainsi le pouvoir s'est trouvé progressivement concentré entre les mains du Président, tâche écrasante et impossible à manier sans l'aide de conseillers et d'appuis. L'expérience montre que ce n'est pas dans la Section Permanente qui devrait statutairement assister le Président que celui-ci les trouve.

C'est ainsi que la participation du Président de l'Université ou de certaines personnes le représentant aux réunions de divers organismes, à des manifestations diverses relevant des activités économiques régionales, sans d'ailleurs qu'il en soit rendu compte au Conseil ou à la Section Permanente, permet de situer les contours de ce groupe de conseillers plus ou moins officiels, toujours amicaux, et dans l'ensemble favorables à la politique du pouvoir et aux vues patronales étroitement utilitaires en matière d'éducation.

Quant aux rapports soutenus entre la Présidence et le Rectorat, ils tendent à devenir mimétiques dans un seul sens et l'inspiration reçue donne au Président le visage de plus en plus accusé d'un fonctionnaire d'autorité dans l'oubli complet de son mandat électif. Certains rappels récents aux devoirs hiérarchiques tendent à ramener la comparaison au niveau d'une inspection académique, ce que confirme l'importance prise par le Secrétariat Général. Et c'est ainsi qu'on fait distribuer des circulaires sur la participation individuelle à une grève avec beaucoup plus d'empressement qu'on en met à soutenir l'action des enseignants visant à améliorer les moyens mis à la disposition de l'Université.

Que dire enfin de la représentation de l'Université de Clermont-Ferrand à la Conférence des Présidents, interlocuteurs privilégiés du Ministère ?

Le Conseil ou la Section Permanente ne sont jamais consultés avant: jamais le Président ne demande un mandat, jamais il ne fait de compte rendu (le rapport de Daecque a été discuté le 16 Janvier 1975 à la Conférence des Présidents :

7 - L'Université doit assurer la sauvegarde des bibliothèques universitaires menacées de mort par suite de la cessation de nombreux abonnements à des revues scientifiques, de l'impossibilité financière d'acheter nombre d'ouvrages récents, coûteux et de l'insuffisance en effectif du personnel des bibliothèques.

Elle doit avoir les moyens suffisants en matériels et en personnels pour assurer le service gratuit des photocopies des cours des enseignants, indispensable aux étudiants, en particulier ceux qui, salariés, sont éloignés de leur U.E.R.

8 - L'Université de Clermont-Ferrand doit agir pour la sécurité de l'emploi de tous les personnels et en particulier pour le groupement des heures complémentaires des heures de vacation et leur transformation en postes budgétaires; agir pour la transformation des contrats en postes budgétaires.

9 - L'Université de Clermont-Ferrand doit agir pour la création de nouveaux postes. L'Université de Clermont-Ferrand ne peut accepter au nom d'un "rééquilibrage" des moyens existants et d'un "redéploiement" des enseignements de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Les transferts de moyens existants ne peuvent être opérés que dans des cas dûment justifiés et après discussion collective avec les intéressés et leurs représentants syndicaux, sans que la mission de formation en soit altérée.

#### CONCLUSION :

Par l'application d'une telle orientation l'Université de Clermont-Ferrand peut croître en effectifs; elle peut acquérir une image nouvelle, originale. L'Université de Clermont-Ferrand pourrait ainsi répondre aux besoins des jeunes et des travailleurs dans un monde en rapide évolution scientifique et technique, c'est-à-dire à une époque où les étudiants doivent envisager de changer plusieurs fois de métier au cours de leur vie.

L'Université de Clermont-Ferrand ne serait plus sur le chemin du déclin; Université de taille moyenne, elle n'en tiendrait pas moins un rang honorable parmi les Universités françaises. C'est pourquoi les élus avec le soutien de leurs organisations soussignées s'adressent avec confiance aux enseignants et chercheurs de l'Université, à tous les personnels administratifs techniques, ouvriers, à tous ses personnels de service, à ses 14.000 étudiants. Ce memorandum avec leur aide peut être approfondi et devenir le texte sur lequel se rassemblera une très grande majorité d'élus au Conseil d'Université.

-----

## Annexe 13 :

Tract AGECE, « Non à la partition de l'université de Clermont », 9 février 1976, Archives de l'AGECE.

# AGECE-UNEF

## NON A LA PARTITION DE L'UNIVERSITE DE CLERMONT

### 1 ) LES FAITS :

Depuis 1968 et le vote de la loi d'orientation, des tentatives diverses ont été faites pour la mise en place de deux universités à Clermont.

Ces tentatives se situaient dans le cadre de la politique définie par la loi d'orientation de mise en place d'universités autonomes et concurrentielles.

Mais la résistance des étudiants, des enseignants, des personnels a fait que ces projets sont toujours restés dans les cartons.

Cette fois, les choses sont plus sérieuses : 5 Conseils d'U.E.R. - Médecine, Pharmacie, Odontologie, Droit, Sciences Economiques - ont voté une résolution pour demander la partition de l'Université de Clermont. Il est à noter que ces 5 résolutions ont été votées à quelques jours d'intervalle. Comme nous ne croyons pas au hasard, il faut bien en conclure qu'il s'agit d'une action concertée, menée par une force organisée, avec un objectif précis.

Observons en outre que, en Sciences Economiques, une Assemblée Générale des enseignants convoquée sur ce problème, s'est prononcée contre la partition de l'Université. Mais - participation oblige - c'est dans ce cas l'avis du conseil de gestion qui seul a été retenu.

S'appuyant sur ces demandes afin de " leur donner suite ", Mme SAUNIER-SEITE, récemment promue secrétaire d'Etat aux Universités devait décider " d'engager " la procédure de partition de l'université ".

Notons tout de suite que la partition n'est pas décidée, et que le fin du fin - toujours la participation - consiste à faire apparaître cette mesure, comme une décision des enseignants, des personnels, et des étudiants eux-mêmes. Le secrétaire d'Etat se réserve une porte de sortie au cas où la réaction serait trop vive.

### 2 ) L'ANALYSE DE L'UNEF.

Il faut replacer cette question dans le cadre général de la politique du gouvernement à l'Université : Loi Faure prévoyant des Universités autonomes et concurrentielles; Loi sur la formation permanente et loi Royer remettant aux mains du patronat la formation professionnelle de la jeunesse; Loi Debré vidant les facs au profit des ca-sernes; Loi Haby, mise en place des DEUG, réforme du 3<sup>e</sup> cycle, et aujourd'hui un projet de réforme du 2<sup>e</sup> cycle (auquel l'UNEF Soufflot a consacré une brochure que nous vous invitons à vous procurer auprès des militants de l'A.G.E.C.-U.E.E.F.)

Le gouvernement tente ici ( et tout le monde sait que Mme SAUNIER-Saité est directement la main de Giscard sur l'Université ) un coup de force, choisissant Clermont pour son expérience. Il cherche à adapter l'Université à la crise de l'impérialisme c'est à dire au chômage généralisé, au besoin de plus en plus réduit en travailleurs qualifiés, à la nécessité de liquider les acquis que représente la reconnaissance des diplômes nationaux dans la grille de la fonction publique ou dans les conventions collectives. Pour cela, il lui faut : des Universités autonomes et concurrentielles brisant le cadre des diplômes nationaux, le développement de filières étroites débouchant sur quelques rares emplois qualifiés, offerts par l'économie avec des numéros clausus ( voir projets de réforme du 2<sup>e</sup> cycle ), et l'étouffement des autres formations par l'octroi de sommes budgétaires dérisoires amenant la fermeture de secteurs entiers : institut de psychologie en Lettres.

Ainsi par exemple, pourrait-on voir à Clermont, une Université amenée petit à petit, à pratiquer le numérus clausus, donnant des formations professionnelles adaptées aux débouchés régionaux ( cf réforme du 2nd Cycle ) et une université de "culture générale" sans numérus clausus sans doute, mais sans débouchés et sans crédits.

Il est à noter que la disparition de l'ancienne université au profit de deux universités aurait une conséquence immédiate : La disparition sans trace des contrats d'université avec les personnels contractuels et vacataires qui, quoiqu'insuffisants en-  
-fraient quelques garanties.

Etudiants, le projet de partition de l'Université est une manoeuvre du gouvernement murement réfléchi, posée, entreprise de longue date, et qui dépasse de loin la question de l'élection d'un président syndicaliste à l'Université. C'est une affaire remettant en cause l'avenir de milliers d'étudiants, d'enseignants. Il faut se mobiliser contre cette entreprise.

PARTICIPEZ AUX REUNIONS D' INFORMATION organisées par les militants

l' AGEU-UNEF

Conformément à ses traditions, l' AGEU-UNEF consultera les étudiants et ouvrira largement le débat sur l'action à mener.

CLERMONT le 9 Février 1976

ronoté local de l'AGEU-UNEF salle 324 Faculté des Lettres

---

NON A LA PARTITION  
NON A LA REFORME DU 2nd CYCLE  
DEBLOCAGE DES CREDITS

---

## Annexe 14 :

### Résolution de l'assemblée générale du personnel de l'UER de Lettres, 12 mars 1976, Archives de l'AGEC.

RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE DU PERSONNEL  
DE L'U.E.R. DE LETTRES

VOTE A L'UNANIMITE

12 MARS 1976

Dans la soirée du 10 Mars, après la fermeture des bureaux, un groupe de personnes indéterminé a pénétré dans les locaux administratifs de la Faculté des Lettres - Ed Cergovia, en forçant les portes, ont été ainsi occupé outre les bureaux de la scolarité, ceux du Secrétaire Général et du Doyen, le Central Téléphonique, l'atelier de photocopie.

Si les dégâts matériels apparaissent à première vue peu importants - sans être négligeables - des faits que le personnel considère comme très graves se sont produits par ailleurs. Notamment, des dossiers et des fichiers ont été fouillés, dispersés ou même dérobés. Quelques actes d'un caractère plus sordide ont pu être constatés, - affaires personnelles fouillées, sommes d'argent dérobées inscriptions injurieuses à l'égard d'une Secrétaire etc... Un dossier de caractère personnel contenant tous les papiers relatifs à la carrière administrative de nos collègues a été volé.

Le Personnel de la Faculté qui a eu fréquemment à souffrir dans ses rapports avec la hiérarchie administrative de son attitude compréhensive à l'égard des problèmes des étudiants tient à faire savoir, après 24h. de réflexion, qu'il ne saurait tolérer ni que les lieux et les instruments de son travail soient mis en cause, <sup>ainsi</sup> ni cette injurieuse désinvolture à son égard. Il estime, sans juger les intentions des instigateurs de ce mouvement, que les étudiants qui l'ont provoqué soutenus ou tolérés doivent en accepter la responsabilité.

Le vol de moyen d'authentification des pièces officielles - timbres et griffes - risque de rendre nécessaires de multiples vérifications. La reconstitution de certains dossiers pourrait entraîner des retards notables dans la délivrance de certificats et attestations divers. Cependant, le fait le plus regrettable semble bien être la disparition d'un document essentiel à la préparation des examens qui, se produisant à cette époque de l'année, risque de rendre techniquement impossible le bon déroulement de la session de Juin.

Le Personnel de la Faculté déjà victime de multiples compréhensions de ses effectifs n'entend nullement se voir infliger un surcroît de travail et les retards consécutifs ne sauraient lui être imputés. Le Personnel profite de cette occasion pour rappeler aux étudiants que son travail est une tâche technique qui demande une formation spéciale et certaines compétences. Il ne saurait donc retenir les offres touchantes mais un peu puériles qui lui ont été faites de l'aider dans la reconstitution des dossiers.

En ce qui concerne la politique générale de l'Université, l'Assemblée du Personnel renouvelle sa confiance aux instances de l'U.E.R. régulièrement élues.. Le Personnel décide après avoir constaté que sa tâche ne saurait être assurée normalement dans la situation présente de ne pas la reprendre, sauf sur ordre express des responsables administratifs tant que subsistera l'Etat de choses actuel.

## Annexe 15 :

Actions et manifestations étudiantes et lycéennes, avril 1976.

- 7 avril : À Brest, le Palais de justice est envahi et 50 étudiants tiennent un meeting dans le hall. À Grenoble, la route du campus est bloquée et les étudiants distribuent des tracts. Et à Lille, 2 000 étudiants manifestent et envahissent les locaux de *FR3* et RTL.
- 8 avril : à Rennes, 500 personnes défilent devant la Fédération départementale du patronat ; à Brest, 500 personnes bloquent la circulation dans le centre ville et distribuent des tracts ; à Poitiers, 1 500 manifestants font un sit-in devant *FR3* et l'ANPE.
- 13 avril : une manifestation de 500 personnes parcourt les rues de Brest ; à Poitiers, ils sont 400 devant le conseil d'université ; à Toulon, le centre universitaire est occupé.
- 15 avril : 1 000 personnes défilent à Amiens où ils occupent le Rectorat ; 4 000 à Avignon après un meeting place de l'Horloge ; 6 000 à Bordeaux devant le Rectorat ; 4 000 à Brest ; 1 000 à Compiègne ; 1 500 à Dijon dont 300 occupent le Rectorat ; 5 000 à Grenoble ; 700 au Havre ; 3 000 au Mans ; 1 500 à Lille ; 1 500 à Douai ; 2 000 à Limoges devant *FR3* et 200 envahissent la chambre patronale ; 4 000 à Lyon des Terreaux au Rectorat ; 4 000 à Marseille ; 2 000 à Nantes devant la Chambre de commerce ; 3 000 à Nice ; 1 000 à Perpignan ; 2 000 à Poitiers ; 700 à Rennes ; 3 000 à Rouen ; 4 000 à Saint-Étienne et 1 500 à Strasbourg.
- 22 avril : 1 000 manifestants à Bordeaux ; 1 000 à Nantes ; 3 000 à Grenoble ; 2 000 à Lille ; 2 000 à Toulouse ; 1 500 au Mans ; 900 à Marseille ; 400 à Aix-en-Provence et 700 à Melun.
- 23 avril : 3 000 manifestants à Bordeaux ; 2 000 à Brest ; 1 000 à Strasbourg et Nevers ; 1 500 à Rennes et St Brioux ; 900 à Nice, Carpentras et Tulle, 1 000 à Montpellier où le conseil d'université est bloqué.

Annexe 16 :

Note confidentielle envoyée par le Recteur Dischamps au SEU le 9 janvier 1976, Dossier  
« Partition de l'université », Archives de l'AGEC.

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Service de la Chancellerie

63035 CLERMONT FERRAND CEDEX  
3, avenue Vergingetoris  
le 9 Janvier 1976

**CONFIDENTIEL**

Le Recteur, Chancelier de l'Université

à

Réf. : CH/ 8 / cab

Objet : *Partition de l'Université de CLERMONT-FERRAND.*

Monsieur le Secrétaire d'Etat  
aux Universités  
61-65 Rue Dutoit  
75015 PARIS

-----

*Conformément à vos instructions, dès ma prise de fonctions j'ai étudié la situation de l'Université de CLERMONT-Fd.*

*La crise qui couvait depuis deux ans vient d'éclater publiquement. Les Conseils de cinq U.E.R. (Faculté de Droit, Faculté de Médecine, Faculté de Pharmacie, Faculté de Chirurgie Dentaire, Faculté de Sciences Economiques) viennent, en effet, de prendre des délibérations, dont je vous joins les photocopies, demandant la partition de l'Université. Ces cinq U.E.R. regroupent 6 800 étudiants sur un total de 13 400 inscrits à l'Université, soit plus de la moitié des effectifs. Il n'est donc pas possible de sous-estimer le risque qui en résulte pour l'avenir du fonctionnement de l'Université de Clermont-Ferrand si elle devait demeurer unitaire.*

*Mon prédécesseur était favorable à une partition intervenant à froid. J'estime également qu'il convient de toute urgence de prendre une décision dans ce sens. Le Président de l'Université m'a transmis un rapport demandant cette partition ; je vous en adresse une photocopie.*

*J'ajoute que Monsieur MOREAU, Préfet de Région, est aussi très favorable à cette partition sur le plan politique.*

*Il apparaît que le bon fonctionnement des institutions universitaires souffre, déjà depuis deux ans, de blocages partiels. Ainsi, 4 conseils d'université régulièrement convoqués n'ont pu délibérer faute de quorum. Les personnalités extérieures ne participent pratiquement plus aux séances qui dégènerent le plus souvent en donnant lieu à d'interminables débats sur des motions de caractère idéologique. Selon les termes du rapport du président KOHLMULLER*

.../

"l'essentiel des discussions, et quels que soient les points mis à l'ordre du jour, consiste en des déclarations d'ordre politique sans aucun souci de réalisme et d'efficacité".

Il apparaît, en outre, que l'évolution des effectifs d'étudiants qui ont crû considérablement en droit, en économie et dans les disciplines médicales et ont baissé en sciences et en lettres, a entraîné un déséquilibre profond dans la représentation des U.E.R. au conseil de l'Université, compte tenu de leur nouvelle importance relative. Les motions des conseils d'U.E.R. demandant la partition le soulignent nettement. Or, il est impossible d'espérer une révision des statuts eu égard à la majorité qualifiée qu'elle exige.

Pour sortir de l'impasse dans laquelle cette Université se trouve maintenant, il me semble nécessaire de se prononcer très rapidement sur le principe de sa partition en 2 universités nouvelles selon le schéma suivant :

L'Université de CLERMONT I regrouperait les actuelles U.E.R. suivantes :

- Sciences Juridiques et Politiques,
- Sciences Economiques et Sociales,
- Médecine,
- Pharmacie,
- Odontologie,
- Institut Universitaire de Technologie de Clermont-Fd.

Il conviendrait, en outre, de créer une U.E.R. des sciences de la vie et de l'environnement. Cette création aurait pour avantage, d'une part d'assurer une plus large pluridisciplinarité, et d'autre part de permettre la constitution d'équipes cohérentes, notamment en ce qui concerne la recherche.

L'Université de CLERMONT II regrouperait les autres U.E.R. :

- Sciences Exactes et Naturelles (à dominante enseignement et à dominante recherche),
- Lettres et Sciences Humaines,
- Centre Universitaire des Sciences et Techniques,
- Institut Régional d'Education Physique et Sportive,
- Observatoire,
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie,
- Institut Universitaire de Technologie de MONTLUÇON.

Compte tenu des tendances qui se sont déjà manifestées, on pourrait envisager la création d'une U.E.R. de Psychologie. Il me paraît toutefois plus opportun de laisser aux instances constitutives le soin de déterminer le découpage ou non de l'U.E.R. de Lettres et Sciences Humaines en éléments plus petits.

Cette partition donnerait naissance à deux Universités à peu près équilibrées sur le plan des effectifs et très largement pluridisciplinaires. Leur taille serait nettement supérieure à celle de nombreuses universités françaises existantes.

J'attire cependant votre attention sur la nécessité de maintenir une homogénéité suffisante des nouvelles universités à créer, en empêchant, en particulier, que des minorités dissidentes de l'un ou de l'autre des deux établissements proposés ne se voient reconnaître le droit de s'ériger en U.E.R. concurrentes dans les mêmes locaux. En d'autres termes les enseignants et les personnels ATOS ne devraient pas pouvoir choisir leur université de rattachement. Ils devraient y être affectés par une décision de votre part. On éviterait ainsi de constituer une université "modérée" opposée à une université "de gauche".

Le coût de l'opération serait pratiquement nul. Il suffirait de créer un emploi de Secrétaire Général. Le seul problème matériel qu'il conviendrait de résoudre est lié aux locaux de la nouvelle présidence. Une solution à long terme devrait pouvoir être trouvée dans le cadre des extensions qui sont de toute façon nécessaires pour l'U.E.R. de Droit et l'U.E.R. de Sciences Economiques. A court terme, une installation provisoire devrait pouvoir être envisagée dans les locaux existants.

Les services communs deviendraient, bien entendu, des services interuniversitaires.

La convocation du Conseil pour l'élection du nouveau président ne peut être retardée au delà du 30 janvier. Compte tenu des délais de consultation des organes compétents au niveau du Secrétariat d'Etat je vous demande de bien vouloir me notifier de toute urgence votre décision de principe si vous reprenez la partition demandée par ces cinq U.E.R. Il conviendrait, en effet, d'intervrompre le processus de l'élection du successeur du président sortant. Vous voudrez bien, dans ce cas, me donner toutes instructions nécessaires à cet égard.

J. C. DISCHAMPS

P.S. - Le texte de la délibération du Conseil de la Faculté de sciences économiques qui s'est réuni hier, vous sera adressé dès qu'il me parviendra.

P.S. - 1 rapport du Président de l'Université de Clermont-Fd.  
- copie des délibérations du Conseil de quatre U.E.R.  
- 1 tableau statistique.

**Annexe 17 :**

Rapport de M. Kohlmuller sur la situation de l'université de Clermont-Ferrand, Dossier  
« Partition de l'université », Archives de l'AGEC.



**34, Avenue Carnot**

**LE PRESIDENT**

## UNIVERSITÉ DE CLERMONT

Clermont-Fd, le 19

L'Université de Clermont avec 14.000 étudiants répartis dans 14 U.E.R. dérogatoires ou non, représente ou devrait représenter sur le plan régional un potentiel extrêmement important dont partie devrait être utilisée afin de conforter le développement de la région Auvergne.

Pendant trois ans, le Président de l'Université a pu oeuvrer dans ce sens grâce à l'appui constant qu'il a pu recevoir de la part d'une majorité du Conseil d'Université.

Le renouvellement statutaire du Conseil de l'Université, qui a eu lieu en Février 1974, a eu pour conséquence, un renversement de cette majorité ; le Président élu pour cinq ans préside donc depuis cette date un Conseil où l'opposition de gauche est majoritaire.

Il s'ensuit que l'essentiel des discussions et que les points mis à l'ordre du jour consiste en des déclarations d'ordre politique sans aucun souci de réalisme et d'efficacité.

L'Université de Clermont n'est donc plus à même de répondre aux souhaits que le monde non universitaire attendait d'elle.

Devant cette attitude j'ai pu constater une désaffection totale des personnalités extérieures membres du Conseil qui souhaitent des débats constructifs et non l'élaboration de motions de plus en plus nombreuses et totalement improductives.

Il était possible d'espérer que le Conseil Scientifique, chargé d'élaborer des programmes pluriannuels de recherche en tenant compte pour partie des besoins régionaux, aurait été la partie active de l'Université.

Malheureusement, et bien que chacun de ses membres quel que soit sa discipline ait eu conscience de ce problème, il n'a pas été possible, compte tenu de l'omni-disciplinarité de la diversité des disciplines représentées, de dégager quelques options privilégiées.

Ces tendances à l'immobilisme ne pourront qu'être renforcées dans l'état actuel de la composition politique du Conseil de l'Université.

Les récentes mesures concernant la mise en place d'un quorum étudiants n'<sup>ont</sup> pas eu pour Clermont les résultats que l'on pouvait attendre.

Les résultats des élections dans les Conseils d'U.E.R. étant maintenant connus, le futur Président d'Université sera élu par une majorité de gauche.

J'ai pu me rendre compte personnellement et depuis déjà quelques années des difficultés que cela va représenter car un pouvoir parallèle s'est petit à petit instauré tendant à substituer à l'autorité du Président une autorité collégiale non responsable.

Cette dilution d'autorité conduisant à l'absence de décisions, a conduit un grand nombre de membres du Conseil de l'Université à se désintéresser des problèmes ; c'est ainsi que depuis deux ans, sur onze Conseils convoqués, quatre n'ont pu se tenir, faute de quorum.

Cette situation qui aboutit à un blocage des institutions universitaires est très douloureusement ressentie par un ensemble d'éminentes personnalités scientifiques de l'Université dont la personnalité et l'efficacité ne peuvent plus s'exprimer dans le cadre d'une Université unique.

Cette prise de conscience s'est tout récemment traduite, comme l'atteste les procès-verbaux joints, par une demande de scission de l'Université.

En ce qui concerne l'U.E.R. de Sciences, les Professeurs responsables de laboratoire ou équipe associée au C.N.R.S. qui représentent potentiellement plus de la moitié de l'activité de cette U.E.R., se sont également prononcés pour une nouvelle répartition des ensembles actuellement groupés au sein d'une même Université.

L'image que donne l'Université de Clermont unique et compte tenu de sa future orientation politique, n'est pas à la hauteur du potentiel qu'elle représente.

De plus, le Président de l'Université, es-qualité, est appelé à participer à de nombreux organismes régionaux, en particulier il siège au Comité Economique et Social.

Jusqu'à présent certains de ces organismes ont pu délibérer en toute sérénité.

Une personnalité affichant certaines options politiques pourrait regrouper autour d'elle une opposition qui ne demande peut être qu'à se manifester.

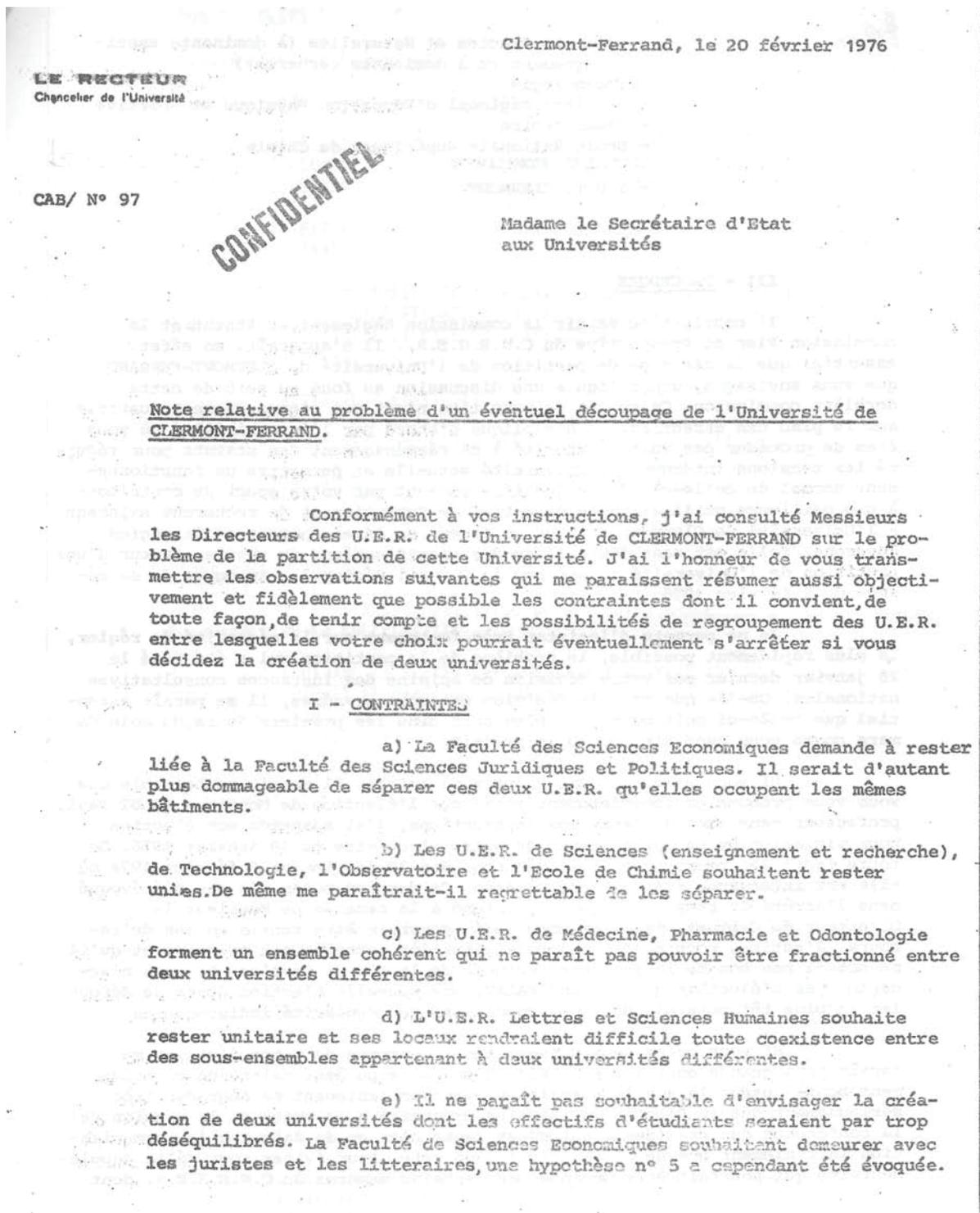
En résumé la dispersion géographique des implantations immobilières, les différences de finalités pédagogiques et de recherche, l'évolution politique réelle et affichée, ne permettent plus à l'Université de Clermont de répondre aux objectifs que la loi d'orientation lui avait assignés.

Une solution urgente est à prendre si l'on veut que les investissements considérables en faveur de l'Université de Clermont aient un réel et efficace impact sur le développement de l'économie de l'Auvergne.



Annexe 19 :

Extraits de la note confidentielle du Recteur Dischamps envoyée à Alice Saunier-Seïté, relative au problème d'un éventuel découpage de l'université de Clermont-Ferrand, 20 février 1976, Dossier « Partition de l'université », Archives de l'AGEC.



Budgetaire II : soit : { Enseignants : 464  
Etudiants : 3894

- Sciences Exactes et Naturelles (à dominante enseignement et à dominante recherche)
- Technologie
- Institut régional d'Education Physique et Sportive
- Observatoire
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie
- I.U.T. MONTLUÇON
- I.U.T. CLERMONT

### III - PROCEDURE

Il convient de saisir la commission Règlement et Statuts et la commission Plan et Prospective du C.N.E.S.E.R.. Il m'apparaît, en effet, essentiel que la décision de partition de l'Université de CLERMONT-FERRAND que vous envisagez, donne lieu à une discussion au fond au sein de cette dernière commission. Ce projet de partition n'est pas rigoureusement justifié sur le plan des effectifs. Il s'explique d'abord par l'impossibilité où vous êtes de procéder par voie d'autorité à un réaménagement des statuts pour réduire les tensions internes à l'Université actuelle et permettre un fonctionnement normal de celle-ci. Il se justifie surtout par votre souci de contribuer à une meilleure utilisation du potentiel de formation et de recherche existant à l'Université de Clermont-Ferrand en faveur du développement de la région Auvergne. Telle est sans doute l'une des significations du vœu en faveur d'une partition de l'Université adopté par le Conseil Régional, au cours de sa séance du 3 février 1976.

Je me permets d'insister très fortement sur la nécessité de régler, le plus rapidement possible, le problème de la partition qui a été posé le 28 janvier dernier par votre décision de saisine des instances consultatives nationales. Quelle que soit la décision que vous prendrez, il me paraît essentiel que celle-ci soit connue au plus tard dans les premiers jours du mois de mars comme vous avez bien voulu le prévoir.

Si vous maintenez une université unique, il serait souhaitable que vous vous prononciez immédiatement après sur l'élection de Monsieur MALET Paul, professeur sans chaire. Selon vos instructions, j'ai suspendu son élection pour violation de la loi en vertu de votre circulaire du 19 janvier 1976. De toute façon les convocations aux réunions des 30 janvier et 6 février 1976 où elle est intervenue étaient irrégulières. Ce dernier moyen n'a pas été évoqué dans l'arrêté de suspension que j'ai signé, à la demande de Monsieur le Directeur du Cabinet, étant entendu qu'il pourrait être repris en cas de recours. J'estime, pour ma part, que la situation actuelle est malsaine et qu'il ne serait pas bon de la prolonger au delà de la fin de février. Si vous n'acceptez pas l'élection de Monsieur MALET, une nouvelle élection devra se dérouler le plus tôt possible dans des conditions de régularité indiscutables.

Si vous créez deux universités, l'urgence de votre décision me paraît plus grande encore car la situation qui a pu être maintenue relativement bonne jusque là sur le terrain, va vraisemblablement se dégrader très sérieusement dès le début de la semaine prochaine à la suite de la réunion de la conférence des présidents qui s'est tenue hier et du fait que la communication initialement prévue a été suivie d'un vote. Pour éviter tout délai supplémentaire qui pourrait être demandé par certains membres du C.N.E.S.E.R. dont

## Annexe 20 :

Tract SNESup-Lettres, section Clermont-Ferrand, « Situation universitaire : qui est responsable ? », 10 avril 1976, Archives de l'AGEC.

SNESup

Clermont-Lettres

# Situation universitaire : Qui est responsable ?

La lutte contre la Réforme du Second Cycle prend une nouvelle ampleur en ce début de troisième trimestre : 30 Universités massivement en grève, 37 Conseils d'Université refusant de transmettre les "maquettes", la majorité de la conférence des Présidents d'Université hostile au projet... De tous côtés les prises de position se multiplient.

Face à toutes ces oppositions, le Secrétariat d'Etat répond en brandissant des menaces, en refusant de négocier, en cherchant à casser le mouvement revendicatif par la force, utilisant quand il le peut les attitudes irresponsables minoritaires. Cette attitude n'aura pas raison d'une lutte massive aux revendications précises et aux formes responsables. Au contraire, le Secrétariat d'Etat peut et doit répondre par un certain nombre de mesures concrètes.

- abrogation de l'arrêté du 16/1/76 et de la circulaire d'application.
- reconnaissance dans les conventions collectives des qualifications consacrées par les diplômes nationaux.
- maintien de toutes les formations supérieures existantes et attribution aux Universités des moyens pour la création et le développement de formations nouvelles.
- élaboration d'un collectif budgétaire permettant aux Universités de s'équiper, de fonctionner et de remplir leur rôle d'enseignement et de recherche.
- rétablissement des postes supprimés au CAPES et à l'Agrégation.

L'obstination du Secrétariat d'Etat ne s'explique que par le fait que la réforme du Second Cycle s'intègre à une politique globale. La circulaire Quermonne a clairement explicité les objectifs de cette réforme qui tend, sous couvert de professionnalisation, à liquider certaines formations et à subordonner les autres aux intérêts du patronat. En ce sens, la Réforme Saunier-Seïté est la traduction à l'Université des orientations du 7e plan. Pour tenter de faire accepter cette politique, le pouvoir se livre à un véritable matraquage de l'opinion, tendant à discréditer les Universités et les universitaires.

La réalité est que les besoins du pays, le développement de son potentiel intellectuel et économique exigent une politique radicalement opposée. La lutte actuelle des étudiants et des enseignants traduit l'inquiétude devant la situation de l'emploi marquée par 1,5 million de chômeurs et devant un avenir menaçant.

C'est pourquoi il faut être nombreux en :

**GRÈVE LE JEUDI 15 AVRIL**

POUR LA SAUVEGARDE ET LE DÉVELOPPEMENT

DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE, CULTUREL,

FÉDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

**Annexe 21 :**

Tract du Comité unitaire de base des lycéens de Montferrand, « Appel de 163 lycéens », 13 avril 1976, Archives de l'AGEC.

COMITES UNITAIRES DE BASE LYCEENS DE CLERMONT-FD

---

|                         |                                                                                                                                          |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| APPEL<br>de 163 lycéens | 120 lycéens d'AMÉDÉE<br>15 lycéens de MONTFERRAND<br>20 collégiens de SIDOINE<br>3 lycéenne de JEANNE D'ARC<br>5 Collégiens de BEL'OMBRE |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Plusieurs centaines de lycéens ont rejoint la manifestation des étudiants, vendredi dernier, pour protester contre les agressions policières effectuées la veille lors de la manifestation étudiante au rectorat.

Dimanche 11 Avril, la coordination nationale étudiante à Amiens a voté la grève générale de l'Université à partir de lundi.

De cette importante décision, de sa signification politique, nous lycéens devons discuter.

C'est pourquoi, nous lycéens, à l'initiative des Comités Unitaires de Base lycéens de Clermont, appelons nos camarades à participer au :

|                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
| FORUM étudiants, lycéens,<br>enseignants,<br>des comités unitaires de base étudiants |
| MERCREDI 14 AVRIL , 16 heures<br>salle 120 _____ fac. Lettres                        |
| Le 13/4/1976.                                                                        |

## Annexe 22 :

Tract du Comité de grève de Lettres, « À bas la démocrato-démagogie », 13 avril 1976,  
Archives de l'AGEC.

### A BAS LA DEMOCRATO-DEMAGOGIE

Le premier soir de l'occupation de la fac de lettre, on était entre 50 et 100, on était très décidés. On ne s'occupait pas des gens qui n'étaient pas là. Ce qui nous a permis d'aller très loin.

On a, sans hésiter, fracturé les portes intéressantes, c'est-à-dire celles qui donnent accès au bureau du doyen, à l'imprimerie et aux ronéo. On distribuait des licences et des cartes d'étudiant à la volée.

Tout à coup, on s'est rendu compte d'un truc: on n'étaient pas très nombreux, alors on a décidé d'attirer du monde (démagogie) alors on a fait des AG on s'est reprocher la fracturation des portes & la distribution de licences & cartes d'étudiant .

Et meme n institut : celui de l'Allemand nous menace de faire des déclarations publiques , et de tirer un tract (avec le matériel obtenu par effraction) pour dénoncer les effractions. Le premier soir on discutait de bouleverser l'enseignement & de boycotter les examens. Le lendemain on s'engueule parce que des dossiers d'examen (inscriptions aux exams) ont disparu. Parce qu'entre temps il y a eu des AG & que cela ne plaisait pas à la majorité , on a même fait voter pour savoir si nous avions le droit d'occuper. C'était idiot car de ceux qui ont voté oui il n'y a que très peu sont restés . On est toujours aussi peu nombreux.

En résumé ceux qui occupent vont très loin dans leur tête, mais beaucoup moins loin dans les actes; pour attirer ceux qui ne sont pas là, et qui de toutes façons ne viennent pas.

C'est de la démocrato-démagogie. La démocratie c'est de la merde. La majorité ça n'existe pas. Chacun est une minorité vivante.

À bas l'oppression de la majorité illusoire & morte sur les minorités vivantes & bien réelles .

## Annexe 23 :

Tract AER-AJS Clermont-Ferrand, 16 avril 1976, Archives de l'AGEC.

# AER

# AJS

Alliance des étudiants  
révolutionnaires

Alliance des jeunes pour le  
socialisme

---

Depuis des mois, les étudiants refusent et combattent contre la réforme gouvernementale de Madame Alice saunier Seité.

Exigeant l'abrogation de la réforme du 2nd Cycle, depuis un mois, les étudiants ont tenté, tentent de prendre en main leurs actions en réalisant l'unité.

Il y avait ceux qui bavardaient sur le silence des étudiants et la résignation des lycéens.  
Silence? Les étudiants ont répondu.

Il y a eu les grèves, les journées d'action, les manifestations régionales.  
Il y a eu l'unité dans la manifestation centrale nationale au Secrétariat d'Etat aux Universités.

Il y a eu le résultat des cantonales où les travailleurs et la jeunesse ont clairement montré sur le terrain des élections qu'ils ne veulent plus de ce gouvernement, qu'ils ne veulent pas de ses réformes.

Alors "ils" se sont penchés et ont réfléchi sur notre avenir.

Alors "ils" ont constaté que nous étions des milliers à exiger l'abrogation de la réforme du 2nd Cycle, à refuser la réforme capitaliste.

Alors Madame Saunier Seité hésite: "ils" hésitent tous.

Mais la réforme du 2nd Cycle n'est pas abrogée.

Face à cela que reste-t-il maintenant à faire? Quelles perspectives?

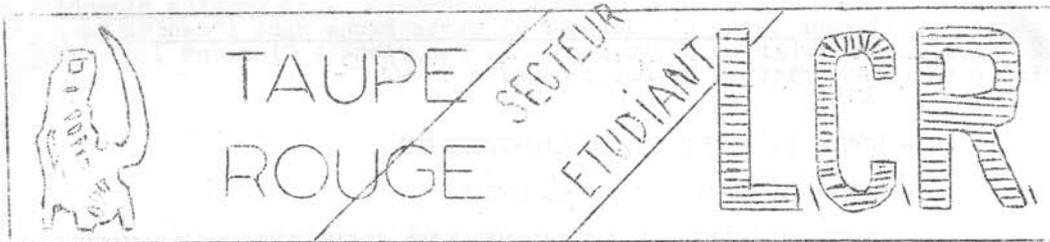
Grèves disloquées, grèves tournantes, actions partielles régionales?  
Journées d'action? Grève générale de l'université?

Toutes les organisations syndicales enseignantes doivent se prononcer.  
Toutes les organisations syndicales et politiques étudiantes doivent faire de même.

Les étudiants décideront démocratiquement la perspective et les formes à donner au combat pour l'abrogation de la réforme du 2nd Cycle, pour en finir avec les réformes capitalistes.

**Annexe 24 :**

« Fascistes : hors des facs », Bulletin LCR *Taupe Rouge*, 29 avril 1976, Archives de l'AGEC.



Du bilan des luttes étudiantes des dernières semaines, on peut faire une première constatation : elles sont restées isolées du reste des forces politiques et sociales qui sur d'autres terrains que celui de l'université luttent aussi contre la politique du pouvoir.

Or nous savons qu'en dehors d'une alliance du mouvement ouvrier avec le mouvement étudiant, ce dernier ne peut emporter seul de victoires partielles ou décisives.

Aujourd'hui la situation politique offre une possibilité objective d'alliance. LE POUVOIR EST MINORITAIRE, LES TRAVAILLEURS DANS DE NOMBREUSES BRANCHES DE L'ECONOMIE ( Métallurgie, Bâtiment, Fonction Public, SNCF ...) SONT ENTRES MASSIVEMENT EN LUTTE.

Le mouvement étudiant peut et doit saisir cette nouvelle chance en se donnant les moyens d'une lutte commune TRAVAILLEURS - ETUDIANTS - LYCEENS CONTRE LA POLITIQUE DU POUVOIR.

I - A L'UNIVERSITE : Systématiquement l'unité doit être proposée aux enseignants et travailleurs :

- .....Pour lutter contre les compressions d'emploi et autres conséquences de la partition.
- .....Pour que les conseils d'UER et d'université s'engagent à ne pas transmettre de demande d'habilitation.
- .....Pour mettre en place des comités de contrôle des oraux.
- .....Pour se prévenir contre les inculpations possibles d'étudiants (à Toulouse, plusieurs "meneurs" étudiants étaient inculpés et tombent sous le coup de la loi anti-casseurs).

POUR QUE CES TACHES S'ACCOMPLISSENT, LES ETUDIANTS DOIVENT S'ORGANISER ET CENTRALISER LE MOUVEMENT. LE PROBLEME N'EST PLUS AUJOURD'HUI DE REPARTIR EN GREVE OU DE REPENDRE LES COURS, C'EST DE REPENDRE LA LUTTE COUTE QUE COUTE !!!!

II - A L'UNIVERSITE COMME AILLEURS,

Le pouvoir joue sur la dispersion des luttes et l'absence d'unité. Le caractère unitaire du mouvement étudiant doit être préservé, malgré les divergences, sur la base des intérêts communs. Pour préserver l'unité et la démocratie dans la lutte ; METTONS EN PLACE DES COMITES D'AMPHI UNITAIRE ET PERMANENTS

III- POUR BRISER LES LUTTES DES TRAVAILLEURS ET DE LA JEUNESSE, LE POUVOIR VA SYSTRÉMATIQUEMENT EMPLOYER LA REPRESSION, de nouvelles lois répressives sont en préparation ( 4 projets en cours). Les flics vont être employé à chaque occupations d'usines ou de locaux universitaires.

Dans ce cadre les groupes fascistes jouent aussi leur rôle. A Clermont - Ferrand depuis quelques mois, ils tentent de relever la tête par une agitation régulières sur les facs et les lycées. Attendrons - nous qu'ils soient les maîtres comme à ASSAS ? La partition de l'université leur offre de nouvelles possibilités de s'implanter plus durablement, comme en médecine, ceci avec la complicité d'une partie réactionnaire du corps enseignant et de l'administration. .../ ...

... nous tolérer aucun de leur agissement. Les comités d'amphi  
auront aussi pour tâche d'"écraser la peste brune dans l'oeuf". Le  
24 Avril leur führer au petit pied, Le Pen vient à Clermont.  
Exigeons l'interdiction de cette réunion.

- NON A LA PARTITION DE L'UNIVERSITE
- NON A LA REFORME DU 2ème CYCLE
- UNITE DU MOUVEMENT ET ORGANISATION PERMANENTE DE LA LUTTE

TOUS  
LES  
JOURS ;

# LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS TOUS  
LES KIOSQUES ;

7,50 F



Lisez :

quotidien communiste révolutionnaire

LE  
PIED :

# L'rouge

Dir. de pub: A. Bobbio sup. n°  
Rouge n° 17

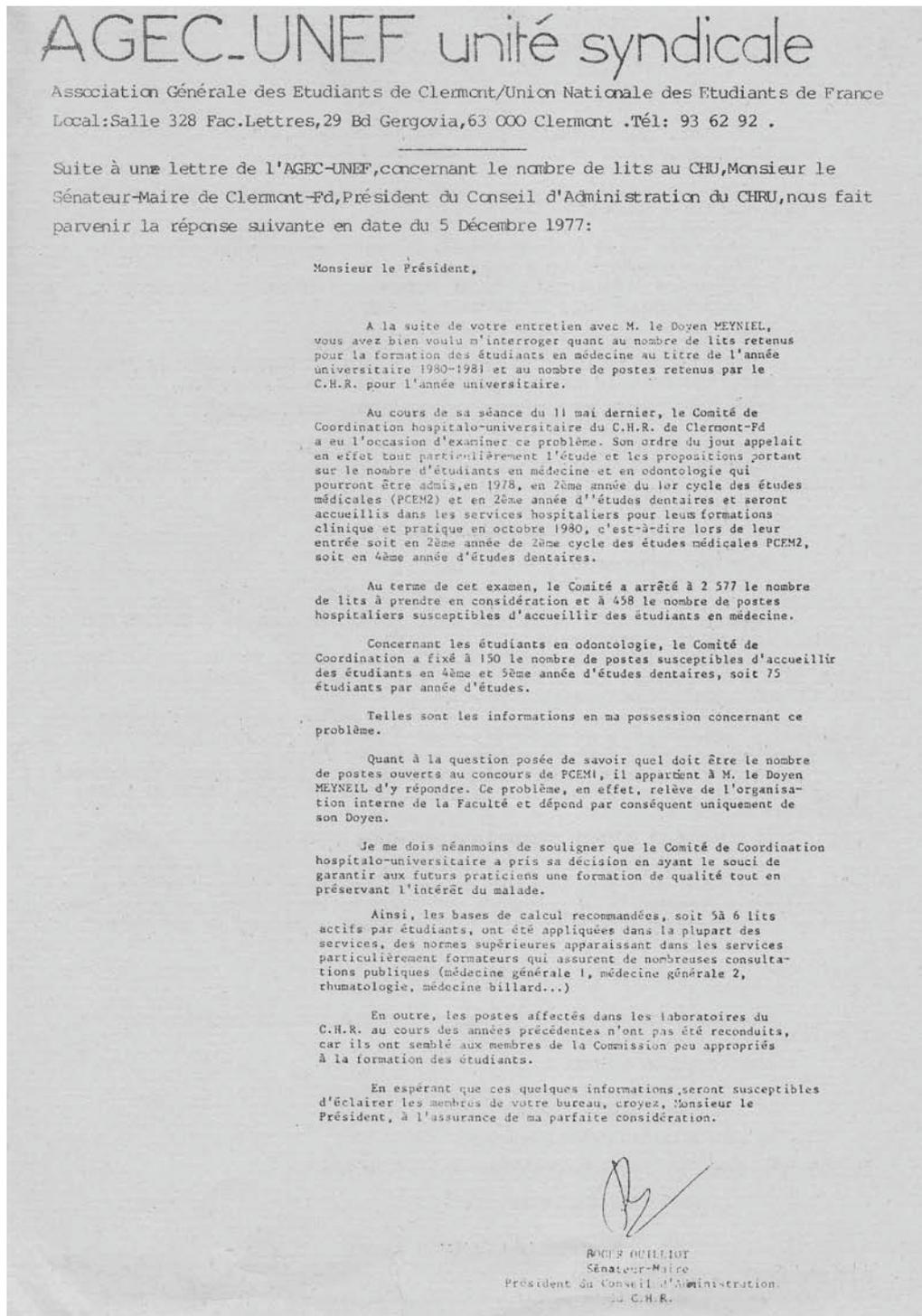
! sous  
4111  
L

ENCORE ET TOUJOURS , POUR VIVRE LE QUOTIDIEN A BESOIN DE SOUS !!!!!  
LA SOUSCRIPTION CONTINUE !!!!!

## Annexes au Chapitre VI

### Annexe 1 :

Tract AGECE, « Suite à la réponse de Roger Quilliot », 19 décembre 1977, Archives de l'AGECE.



Tout d'abord nous remercions Monsieur le Sénateur Maire de Clermont pour tous les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir.

Après cette lettre, les "délégués" du conseil de gestion continueront-ils à expliquer aux étudiants de PCEM 1 :

- "ne bougez-pas"
- "nous vous avons fait une faveur, il existe encore moins de poste que ce que nous vous avons attribués".
- "si vous écoutez l'AGEC-UNEF un inspecteur viendra, et nous serons obligés de diminuer le nombre de postes".

## Mensonge Duperie Complicité

Mardi 13 décembre alors que ces mêmes "messieurs" vous demandaient vos voix pour aller réduire le nombre de postes dans le conseil de gestion :

VOUS AVEZ MASSIVEMENT BOYCOTTÉ LES ELECTIONS- PARTICIPATION

Cette année la participation passe de plus de 76 % l'an passé à 29 % .  
Ceux qui vous disaient de ne pas bouger n'ont obtenu que 132 voix sur 684 inscrits.

VOUS AVEZ EU RAISON

En effet, qu'en est-il ?

## IL existe 171 Postes ils doivent être attribués

Monsieur le Sénateur Maire nous dit : "le comité a arrêté à 2577 le nombre de lits à prendre en considération." (1)

Au terme de la loi du 12 JUILLET 1971, tous les lits hospitaliers doivent donner lieu à des postes à raison de 1 poste pour 5 lits. Il y aurait donc 515 postes dont 171 pour chacune des 3 années d'externat.

Or, "le comité a arrêté à 458 le nombre de postes hospitaliers susceptibles d'accueillir des étudiants en médecine"; c'est-à-dire que le comité a retenu 153 postes pour chacune des 3 années d'externat au lieu de 171.

Pour le conseil de gestion cette réduction de 171 à 153 postes au concours en PCEM 1 n'était pas suffisante. Il a décidé de réduire à 143 le nombre de postes au concours en PCEM 1.

LE CONSEIL DE GESTION DECIDE LA SUPPRESSION DE 28 POSTES.

Monsieur le Sénateur Maire de Clermont nous dit : "Quant à la question posée de savoir quel doit être le nombre de postes ouverts au concours de PCEM 1, il appartient à Monsieur le Doyen MEYNIEL d'y répondre. Ce problème, en effet, relève de l'organisation interne de la faculté et dépend uniquement de son doyen."

## Nous voulons les 28 Postes

Déjà plusieurs dizaines d'étudiants de PCEM 1 ont pris position pour l'attribution de tous les postes existants.

AUCUN ETUDIANT DE PCEM 1 ,

QUI VEUT POURSUIVRE SES ETUDES DE MEDECINE  
QUI VEUT PASSER EN 2ème ANNEE

NE PEUT ACCEPTER CETTE SITUATION.

IL FAUT NOUS REGROUPER POUR EXIGER NOTRE DU : LES 28 POSTES.

PARTICIPEZ MASSIVEMENT AUJOURD'HUI A LA REUNION

MARDI 20 DECEMBRE Amphi 6 à 13h

POUR DECIDER DE L'ACTION A ENGAGER.

le 19/12/77

(1) : pour sa part Mr. le Doyen MEYNIEL nous avait communiqué : 2176 lits...

**Annexe 2 :**

Tract AGECE-Comité de grève des étudiants du CUST, « CUST : Non à l'asphyxie », 26 novembre 1975, Archives de l'AGECE,

CUST  
NON A L'ASPHYXIE

Hier, mardi 25 novembre, les étudiants du CUST ont décidé d'étendre le mouvement de grève déclenché par l'Intersyndicale des enseignants SGEN SNES-SUP les mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 novembre sur la base des revendications légitimes des enseignants qui sont aussi celles des étudiants :

- ENCADREMENT : manque 3 postes de M.C., 14 postes de M.A.,  
5 postes de professeurs certifiés.
- TECHNICIENS : manque un ingénieur par filière, 1 poste IB,  
(stage), divers postes de techniciens.
- LOCAUX : manque 5 salles de T.P., surface à multiplier  
par 4 en Genie-Civil...
- EQUIPEMENT : matériel audio-visuel, etc...

Alors que l'accroissement des étudiants inscrits au CUST est de 25% par an, les moyens mis à la disposition du CUST stagnent depuis 1971.

Dans ces conditions les étudiants ne peuvent plus supporter cette situation scandaleuse.

De la satisfaction de ces revendications dépend la survie du CUST

L'ensemble des étudiants est appelé à soutenir toutes les actions entreprises par les étudiants et les enseignants du CUST pour la satisfaction de leurs justes revendications.

Nous appelons à une participation massive:

- cet après-midi, mercredi 26 à 15 h 30 à un Meeting Amphi 5  
17 h manifestation départ  
de la maison du peuple.
- jeudi 27 à 9 h , assemblée générale de tous les étudiants  
du CUST, Amphi 1  
14 h 30, rassemblement unitaire devant le rectorat

Le Comité De Grève Des Etudiants Du C.U.S.T.

### Annexe 3 :

Tract du Comité de grève des étudiants du CUST, « Non à l'asphyxie du CUST », 28 novembre 1975, Archives de l'AGEC, Dossier « Grève du CUST 1975 ».

## NON A L'ASPHYXIE DU C.U.S.T.

### QU'EST-CE QUE LE C.U.S.T.

Le centre Universitaire des Sciences et Techniques (cust) a été créé en 1969. L'objectif était d'assurer une formation longue en technologie dans le cadre de l'Université et doit déboucher:

- soit sur une Maîtrise de Sciences et Techniques à finalité professionnelle (4 ans d'études après le Bac)
- soit sur un diplôme d'ingénieur (5 ans d'études après le Bac)

Cette formation originale a pour but d'assurer à l'étudiant une insertion professionnelle au niveau cadre supérieur.

### LE C.U.S.T. DOIT VIVRE

Le manque de moyens affectés touche, d'une manière générale toute l'Université.

Le C.U.S.T., la plus jeune U.E.R., est particulièrement touché et risque d'être asphyxié au moment où chacun s'accorde à reconnaître la valeur de ses enseignements et la nécessité de son existence en Auvergne.

Le nombre d'étudiants est en nette progression (25% par an) mais les moyens accordés sont insuffisants, au point que le Conseil de Gestion de cette U.E.R. s'est vu dans l'obligation de suspendre tout enseignement depuis le Jeudi 27 Novembre.

\* alors qu'il était prévu le doublement des postes accordés  
\*\* à la création, 40% des postes d'enseignants  
50% des postes de techniciens  
n'ont pas été créés.

\*\* alors que les normes ministérielles prévoient pour un enseignement technique supérieur 20 à 40 m<sup>2</sup> de locaux par étudiant, nous ne disposons que de 6,5 m<sup>2</sup> par étudiant.  
*en Suisse 12 m<sup>2</sup> / étudiant*

Des moyens doivent nous être accordés par le ministère pour continuer à vivre.

Soutenez l'action des enseignants, étudiants, personnels du C.U.S.T.

SNE sup , SNAU FEN  
SGEN CFDT  
SNPESB CGT  
Comité de grève étudiants

Annexe 4 :

Lettre de l'Assemblée démocratique des départements de mathématiques de Clermont II au  
Président de la République française, 20 octobre 1980, Archives de l'AGEC.

|                |                   |
|----------------|-------------------|
| M. AUGIER      | Maitre-Assistant  |
| AUSLENDER      | Professeur        |
| AUQUE          | Maitre-Assistant  |
| BADRUKIAN      | Professeur        |
| BENARD         | Maitre-Assistant  |
| BERTHLET       | Maitre-Assistant  |
| BONEMOY        | Maitre-Assistant  |
| BOULICHAUT     | Maitre-Assistant  |
| BRESSOUCALY    | Technicienne      |
| CHAUNIER       | Technicienne      |
| CROUZELIX      | Maitre-Assistant  |
| DAUPHIN        | Maitre-Assistant  |
| DE LAGAVE      | Maitre-Assistant  |
| DACCARTIQUX    | Maitre-Assistant  |
| DUMES          | Assistant         |
| FANET          | Assistant         |
| FROMGROT       | Maitre-Assistant  |
| GOURGAND       | Maitre-Assistant  |
| HALBIQUE       | Maitre-Assistante |
| GUILLAUME      | Professeur        |
| HENNEQUIN      | Professeur        |
| HIRPACT-URRUTY | Maitre-Assistant  |
| LE DIMET       | Assistant         |
| LE TRAN PHONG  | Professeur        |
| MAILHOT        | Assistant         |
| MAUBLANC       | Maitre-Assistante |
| NOURFALISE     | Assistante        |
| NOURFALISE     | Assistante        |
| PASTRE         | Assistante        |
| PASTRE         | Assistante        |
| PICAVET        | Maitre-Assistant  |
| REDORD         | Technicienne      |
| ROUSSEL        | Assistant         |
| SCHNEIDER      | Professeur        |
| SEGUJY         | Technicienne      |
| SUREAU         | Maitre-Assistante |
| SUREAU         | Maitre-Assistant  |
| TOILLON        | Technicienne      |
| TOILLON        | Technicien        |
| VIRRL          | Maitre-Assistant  |

et  
35 Etudiants du DEIG A1 2<sup>ème</sup> Année  
12 Etudiants de Licence de Mathématiques  
12 Etudiants de Maîtrise MAP  
2 Etudiants en 3<sup>ème</sup> Cycle de Mathématiques

Ainsi que  
La Section Sciences du SNEsup  
L'AGEC UNEF

Ambière, le 20 Octobre 1980

Monsieur le Président de la République,

Les Enseignants, Personnels, Etudiants réunis dans l'Assemblée Démocratique des Départements de Mathématiques de l'Université de CLERMONT du 13 Octobre, ont décidé de s'adresser à vous pour vous entretenir des problèmes particulièrement graves qui touchent l'Université de CLERMONT.

Au mois de Juillet, Madame Alice SAUNIER SEITE, Ministre des Universités, a décidé de supprimer à CLERMONT-FERRAND, huit habilitations :

- Licences de linguistique, biologie et psychologie
- D.E.A. : Mathématiques et Informatique, Electronique, Mesures Physiques appliquées à la chimie, Politique comparée
- D.E.S.S. Psychologie appliquée

Pour tous, Etudiants, Enseignants, Personnels de l'Université, cette décision a suscité une vive émotion. Ce sont, à CLERMONT-FERRAND, 450 étudiants privés de la poursuite de leurs études dans l'Université qui est la leur. Ces étudiants, séparés de leurs familles ou de leurs lieux de travail, ne pourront assumer la charge financière créée par l'exil à des centaines de kilomètres. Ce sont les Personnels non titulaires menacés de mutation d'office ou de licenciement.

La Région Auvergne à laquelle vous vous dites particulièrement attaché, est suffisamment défavorisée sans qu'il soit nécessaire par ces mesures d'accroître cette situation.

Nous sommes tous ici conscients de nos responsabilités. Il relève de votre de répondre positivement à notre attente : "maintien de l'intégralité des Enseignements".

Nous transmettons une copie de cette lettre à votre Représentant, Monsieur le Préfet de la Région. Demandez-lui de nous recevoir le plus vite possible pour nous faire connaître votre réponse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre parfaite considération.

## Annexe 5 :

### Manifestations et actions contre la réforme Savary et la loi Ralite.

- 14 avril : les étudiants de Lyon, Saint-Étienne et Dijon manifestent ensemble et bloquent l'autoroute 6 à Mâcon ; à Rennes, la mairie est occupée – une action qui se veut symbolique puisque Edmond Hervé est le maire de la ville – avant d'être « libérée » par la police ; à Poitiers, les carabins occupent l'Hôtel des impôts et « mettent le désordre » dans les dossiers et à Toulouse, la permanence de Louis Lareng, rapporteur du projet de réforme à l'Assemblée Nationale, est occupée.
- 2 mai : à Rennes, 800 étudiants en Pharmacie manifestent devant la Mairie où des affrontements ont lieu avec la police et des « mini-barricades » sont édifiées ; à Marseille, 400 étudiants de Droit et Sciences économiques d'Aix-Marseille III se rassemblent devant la Préfecture, où ils sont rejoints par 400 étudiants de Médecine, Pharmacie et dentaire, et des incidents avec la police sont à relever ; à Bordeaux, les étudiants de Droit font un sit-in sur les grands boulevards du centre-ville pendant que les carabins « ouvrent » les péages autoroutiers les plus proches de la ville.
- 4 mai : à Lyon, 1 000 personnes défilent ; à Montpellier, ils sont 1 500 et un étudiant et un CRS sont blessés pendant des affrontements ; les étudiants de Médecine de Brest, Toulouse, Lyon et Marseille défilent eux aussi ce jour-là.
- 5 mai : à Rennes, 400 étudiants de Droit défilent et se heurtent à la police : après l'édification de barricades et des affrontements qui font plusieurs blessés, la situation rentre néanmoins dans l'ordre ; à Bordeaux, 100 étudiants de Droit envahissent les locaux de *FR3 Aquitaine* pendant qu'à Strasbourg, 600 étudiants en Médecine et Sciences politiques édifient et incendient des barricades ; à Lyon, deux cortèges convergent place Bellecour : celui de 400 étudiants en Médecine et celui de 200 étudiants en Lettres.
- 6 mai : à Paris, les étudiants en Pharmacie font un sit-in sur le Champs de Mars ; à Nice, ils défilent et occupent la faculté de Droit ; à Aix-en-Provence, ils envahissent l'Hôtel des impôts et jettent les dossiers par les fenêtres ; au Mans, ce sont cette fois 800 lycéens qui manifestent contre le « contingentement » de la première année d'université.
- 18 mai : à Lyon, 500 étudiants en Droit et Odontologie érigent une barricade devant la faculté de Droit et l'incendient, ce qui entraîne une charge de la police dont le bilan est

de trois blessés et six interpellés ; à Lille, la police intervient pour faire cesser le blocage du centre-ville par 800 étudiants de Médecine, Pharmacie, Odontologie et Droit, comme à Bordeaux où les affrontements continuent durant toute la nuit ; des « accrochages » sont également à relever à Montpellier, où le centre des impôts est envahi par les étudiants, invasion durant laquelle deux employés sont blessés et les dossiers jetés par les fenêtres, ou à Marseille, où le Centre des impôts est également pris pour cible et les armoires « vidées ».

- 19 mai : les étudiants marseillais édifient une barricade devant la faculté Saint Charles, barricade vite « reprise » par la police tandis qu'à Paris, les étudiants en Architecture construisent un mur en parpaings rue Jacques Callot.
- 24 mai : à Bordeaux, après une manifestation de 1 000 étudiants, des affrontements ont lieu avec la police, comme à Montpellier, où le Rectorat est « mis à sac » par plus de 500 personnes.

## Annexe 6 :

Tract SNES-SNESup, 24 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

SNES  
SNESup

SNES  
SNESup

### LA LOI DEVAQUET POUR LE SUPERIEUR LA REFORME MONORY POUR LES LYCEES

#### UNE MEME POLITIQUE D'ENSEIGNEMENT A DEUX VITESSES

La logique d'un service public d'enseignement remplissant des missions définies en fonction de l'intérêt de la collectivité nationale est abandonnée.

Il n'est plus question :

- d'assurer l'égalité des chances pour tous les jeunes ;
- de démocratiser l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur ;
- de donner une solide formation générale et professionnelle à tous ;
- d'assurer la promotion sociale par le développement de la formation continue
- que l'enseignement supérieur ait pour mission la formation des maîtres.

Ces orientations s'inscrivent dans l'ensemble de l'offensive générale contre les services publics.

Pour l'ensemble du système éducatif, l'entreprise privée sert de modèle. La loi DEVAQUET et la réforme MONORY remettent en cause le fonctionnement démocratique des établissements : renforcement du mandarinat à l'université et des pouvoirs de l'administration à tous les niveaux.

\*\*\*\*\*

#### A L'UNIVERSITE

Le projet DEVAQUET repose sur le principe de l'éclatement du service public d'enseignement supérieur en établissements publics d'enseignement supérieur (EPES) autonomes, concurrentiels et hiérarchisés.

La notion de diplôme national est mise en cause : les établissements fixent librement les diplômes qu'ils délivreront et qui seront des diplômes d'établissements; seuls certains d'entre eux pourront être nationaux après accréditation par le Ministère. Les diplômes n'auront plus la même valeur d'une région à l'autre.

La sélection : L'accès à l'enseignement supérieur n'est plus reconnu à tous les bacheliers et chaque EPES en fixe les conditions comme celles du passage d'un cycle à l'autre.

Les droits d'inscription : Ils pourront varier d'un établissement à l'autre ; pour l'instant la fourchette de 400 à 800 Francs est annoncée mais y aura-t-il beaucoup d'universités qui n'appliqueront pas le taux maximum ? De plus pleine liberté sera laissée pour "facturer" des enseignements complémentaires. Exemple: 3 000 F pour un magistère à Poitiers en 1986.

Financement : Il est prévu qu'une partie importante du financement des EPES soit assurée par des entreprises privées. Une diminution de la part du financement par l'état est à prévoir. La définition et l'organisation des formations dépendront donc des bailleurs de fonds, de leurs choix financiers et des aléas de leurs possibilités de financement. Un pilotage de la recherche universitaire par le patronat devient une conséquence probable.

Ces dispositions visent à organiser la concurrence entre les EPES hiérarchisés. Les uns - de haut de gamme - pratiquant des droits d'inscription élevés, accueilleront peu d'étudiants triés sur le volet et délivreront des diplômes d'établissement sanctionnant des enseignements permis grâce à des financements externes. Les autres - de seconde zone - accueilleront une masse d'étudiants et délivreront des diplômes dévalorisés.

## DANS LES LYCEES

Dans les lycées la réforme MONORY : s'articule sur cette réforme de l'enseignement supérieur : elle prévoit quatre baccalauréats :

- un bac es lettres et un bac es sciences, ouvrant pour certains élèves l'accès aux études supérieures longues, dans la limite de la sélection d'entrée opérée par les EPES ;
- un bac es sciences et techniques industrielles, un bac es sciences et techniques économiques, s'ouvrant vers une formation supérieure courte, publique ou privée: la suppression de certaines filières technologiques et le recul des enseignements professionnels (activités de fabrication, de création, d'expérimentation) risquent d'interdire l'entrée du second cycle à des élèves pour lesquels ces types d'études constituaient un facteur de réussite.

Dans les lycées professionnels : des bacs professionnels, constitueraient la seule poursuite d'études possible après le B.E.P. (silence du Ministre sur les classes Passerelles).

Il ne s'agit plus ici de la diversification souhaitée des baccalauréats, mais d'une hiérarchisation et d'une "dégradation" du diplôme. L'objectif affirmé - mener à long terme 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat - correspondant à la fois à un désir des parents et des jeunes et aux besoins de la société, est dévoyé.

La sélection s'opère dès l'entrée en classe de seconde : des options ajoutées au tronc commun, conditionnent le choix ultérieur de l'élève, et tous les lycées ne disposeront pas de l'ensemble des sections et options envisagées.

Cette sélection est aggravée par la réduction des horaires (26 ou 29 heures selon les sections) qui accroît la part du travail personnel sans qu'aucune aide pédagogique, aucun dédoublement, TP ou TD ne soient entrevus. La concentration de l'enseignement général en deux sections Lettres et Sciences permettra aussi des regroupements d'élèves, des divisions plus chargées, contredisant l'objectif affiché de l'allègement de la fatigue scolaire.

## UN COUP PORTE AU SERVICE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT

Le bac professionnel et les bacs techniques pouvant être préparés par des organismes extérieurs à l'Education Nationale comme les CFA, c'est l'introduction des intérêts privés dans le second cycle, ce qui peut ouvrir la voie au financement d'options indispensables à l'accès à certains EPES par des organismes locaux publics ou privés, ce processus mettant en concurrence les différents lycées.

Le service public ne voit pas pour autant revalorisé l'enseignement indispensable qu'il assure : l'instauration de la bivalence des professeurs (tendant à faire assurer par exemple l'enseignement du Français par des non-spécialistes), la mise en cause de certaines disciplines (sciences expérimentales, langues, enseignements artistiques) et l'alourdissement du travail des enseignants (classes plus nombreuses et plus chargées) constituent une dégradation de la qualité de l'enseignement.

A l'université comme dans le second degré, le statut des personnels est remis en cause : emplois précaires et flexibilité seront la règle.

A l'inverse de cette politique le SNES et le SNESup affirment que seul un service public d'éducation renoué et doté d'un financement public suffisant lui assurant son autonomie réelle peut faire face aux exigences de notre société.

Annexe 7 :

Bilan de l'appel de Caen, 10 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

Caen le 10/11/86.

Chers amis et camarades,

Nous vous avons envoyé dans un premier courrier l'appel de Caen adopté le 21 octobre 86 par une Assemblée Générale de 400 étudiants, soutenue par les sections locales de l'UNEF-ID, l'UNEF-SE et l'UNEM. Cet appel se prononce:

- 1- Pour le retrait du projet de loi Devaquet qui remet en cause l'inscription des bacheliers dans l'UFR de leur choix, laisse aux universités la liberté de fixer leurs droits d'inscription, organise une sélection à l'entrée en licence et remet en cause le caractère national des diplômes.
- 2- Pour la tenue d'AG et l'élection dans chaque université de comités regroupant tous ceux et celles, syndiqués et non syndiqués, qui veulent agir contre la déréglementation de l'université programmée par le projet de loi.
- 3- Pour l'organisation d'une manifestation nationale unitaire des étudiants à Paris, seule riposte possible qui soit à la hauteur des attaques contenues dans le projet Devaquet.

bilan.

A ce jour il importe de tirer un premier

1- 10 000 étudiants dans toute la France ont contresigné l'appel.

2- L'appel a reçu le soutien

----- des AGE UNEF-ID de Lille, Reims, Rouen, LeMans,  
St Etienne et Paris I

des AGE UNEF-SE du Mans.

Sur cette base, une Assemblée Générale du comité d'information et de mobilisation des étudiants de Caen, organisé le 6 novembre et soutenue par l'UNEF-ID, l'UNEF-SE et l'UNEM et à laquelle participaient des étudiants de Nantes, Rouen, Lille et Le Mans, a décidé d'organiser une coordination nationale des étudiants signataires de l'appel de Caen. Les 500 étudiants présents à l'AG ont voté à l'unanimité moins deux abstentions la motion suivante:

" Des étudiants de Nantes, de Rouen, du Mans et de Lille ont participé à l'AG des étudiants de Caen du 6 novembre. L'AG, fort du soutien de milliers de signatures dans toute la France, décide de tenir une coordination nationale des étudiants signataires de l'appel de Caen afin d'envisager ou non les modalités pratiques de l'organisation d'une manifestation nationale unitaire à Paris".

La coordination nationale des signataires de l'appel se tiendra à l'université de Caen le Samedi 15 novembre à partir de 14h à l'amphi D 2 de l'annexe de droit. L'accueil des délégations se fera à partir de 10h le matin au même endroit.

Nous vous invitons à y participer en remontant les signatures de l'appel qui représenteront la base de calcul pour l'attribution de la représentativité des délégations.

Par ailleurs nous invitons le BN de l'UNEF-ID et de l'UNEF-SE afin qu'ils participent à la coordination.

Pour le comité d'information et de mobilisation des étudiants de Caen, soutenu par l'UNEF-ID, l'UNEF-SE et l'UNEM, recevez nos salutations étudiantes anti-Devaquet.

Pour le comité Daniel et Camille.

Pour tout renseignement complémentaire, tél: 31 94.81.40 poste 3150.

## Annexe 8 :

« Appel à tous les étudiants de France des États généraux du 22 novembre », 22 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

A P P E L A T O U S L E S E T U D I A N T S D E F R A N C E  
D E S E T A T S G E N E R A U X D U 2 2 N O V .

UNITE DES ETUDIANTS-CONTRE DEVAQUET

GREVE GENERALE DES UNIVERSITES

Dans toute la France, les étudiants se mobilisent: Villeneuve, Caen, Saint Denis, Compiègne, Talbiac, Amiens, Dijon, Nanterre, Jussieu, Créteil et Sorbonne sont aujourd'hui en grève pour dire non à la sélection.

En se mettant en grève pour le retrait du projet Devaquet, les étudiants aspirent à prendre leurs affaires en main. Ils mettent en place des comités de grève qui regroupent sans exclusive tous ceux et celles qui refusent la déréglementation généralisée de l'Université programmée par Devaquet. Dans toute la France les étudiants feront entendre d'une seule voix "Retrait du projet Devaquet".

Dans toute la France les étudiants et les lycéens diront:

- Egalité de tous devant le droit aux études.
- Inscription de tous les bacheliers dans la filière de leur choix
- libre inscription en licence des titulaires du DEUG et du DUT.
- maintien sans équivoque des diplômes nationaux
- droits d'inscription non prohibitifs fixés nationalement et sans fourchette
- Egalité des étudiants français et étrangers
- réengagement financier de l'Etat dans les CROUS et à l'Université

La coordination des étudiants en grève et en lutte se réunira le 27 Nov. au soir après la manifestation. Si le projet Devaquet n'est pas retiré, la coordination décrètera l'Etat d'urgence à l'Université pour amplifier le mouvement jusqu'à l'annulation définitive du projet Devaquet. Le 27 les étudiants mandatés par les A.G. discuteront de la date d'une manifestation centrale de la communauté universitaire à Paris.

En conséquence les Etats Généraux du mouvement étudiant réunis le 22 Nov. à la Sorbonne et regroupant des délégués de toutes les facs de France.

- 1) décident de mettre en place une coordination nationale des étudiants en grève et en lutte à raison de 5 délégués par faculté.

2) appellent tous les étudiants de France à se mettre en état de légitime défense et à organiser dès Lundi 24 Nov. la grève générale des Universités.

3) décident d'organiser une manifestation à caractère national le Jeudi 27 Nov. pour exiger devant l'Assemblée Nationale le retrait pur et simple du projet Devaquet.

A cette occasion la coordination demande à être reçue par Mrs Devaquet et Couanaud afin de leur faire part des revendications des étudiants.

Dans leurs A.G. les étudiants discuteront des moyens à mettre en oeuvre pour descendre dans la rue à Paris et dans toute la France le 27 NOVEMBRE.



MANIFESTATION JEUDI 27 NOVEMBRE

14 HEURES DEVANT FAC DE LETTRE

LUNDI 24 ASSEMBLEE GENERALE A 16 HEURES FAC DES LETTRES

Com. m. local

29, Bd. Gergovia.

Archive

Salle 328

Ab. Et. - U. n. g. I.

## Annexe 9 :

Tract du CAL de Sidoine Apollinaire, « Bonjour Waterlot... », novembre 1986, Archives de l'AGEC.

### **DISCIPLINE : BONJOUR WATERLOT...**

Un ancien sergent chef de l'armée française en Algérie finit sa carrière comme chef dans les milices clermontoises à Lepen.

J.C. Waterlot avec ses 5% de voix représente l'ensemble du conseil régional au LEP de Sidoine Apollinaire. Ce fasho, détenant tous les crédits, entraîne l'administration à la prostitution. Bon gré (ou) malgré, elle devient complice active d'un discours réactionnaire suivi de pratiques disciplinaires.

### **RAS LE BOL DE LA DISCIPLINE**

Nous avons GRANDIS ; nous voulons :

### **UNE ECOLE SANS ARMEE**



Il est inadmissible que les lycéens, le corps enseignant et les usagers de l'enseignement public puissent accepter une telle insulte à la laïcité.

Le programme du Front National, en matière d'enseignement, s'il fait preuve d'une ignorance crasse, n'en est pas moins redoutable pour les conditions de vie de la jeunesse.

Le F.N. veut l'autonomie financière. Cela signifie :  
"Les écoles professionnelles seront entièrement autonomes, libres de recruter des professeurs parmi le personnel des entreprises lesquelles entreprises pourront aussi créer leurs écoles."  
C'est le retour aux écoles Michelin d'il y a 30 ans : la main d'oeuvre formée directement par le chef d'entreprise selon les besoins du moment.

### **UNE ECOLE SANS PATRON**

Cette politique veut également dire :  
"Les études universitaires devront être payantes, ainsi ne s'inscriront à l'université que les étudiants motivés."  
Nous ignorions que "motivé" fut synonyme de "riche"...

Sur la discipline :  
"Le Front National veut un retour aux méthodes traditionnelles répétitives, rigoureuses, qui orientent l'enfant dans sa progression intellectuelle".  
Et un retour aux chatiments corporels? Voire...  
"Donner aux établissements les moyens de faire régner la discipline par un allègement des procédures d'exclusion et la création d'un corps de surveillants en quantité suffisante."  
Des matons? des maîtres chien? Des vigiles privés? Le programme du F.N. reste muet sur ce point, mais on peut craindre le pire!

Mais ces gens là n'avaient pas prévu l'explosion d'une si grande solidarité des lycéens contre le fascisme. C'est pour cela que nous avons ressenti le besoin de nous organiser sous le nom de "Comité d'Action Lycéen".

Depuis 2 ans la Fédération Lycée qui regroupe tous les CAL de Clermont oeuvre pour la défense des lycéens de l'enseignement public à travers des manifestations, des grèves, des discussions sur les problèmes des lycéens...

C'est une association régie par la loi de 1901 indépendante de toutes affiliations philosophiques, religieuses et politiques, et que fédèrent les lycéens pour permettre des actions d'envergure clermontoise.

LE CAL SIDOINE EST OUVERT A TOUS LES PROBLEMES DES LYCEENS  
C'EST POURQUOI IL VOUS APPELLE A SOUTENIR SES ACTIONS.

## REUNION

Mercredi 26 Novembre à 15h00

Ancien lycée Blaise Pascal  
Salle N°9

Différents sujets:

- Bilan de la Manif
- Etablissement d'une plate forme de revendications à Sidoine.

## MANIF

### A SIDOINE

LE LUNDI 24 NOVEMBRE A 17H30

"WATERLOT, PASHO, HORS DU CON L  
D'ETABLISSEMENT DU L. DE  
SIDOINE APOLLINAIRE"

FAITES JOUER LA SOLIDARITE LYCÉENNE



"Le système d'enseignement adopté par l'état raciste devra veiller à ce que les classes cultivées soient continuellement renouvelées par un apport de sang frais provenant des classes inférieures."  
(Mein Kampf)



"Un niveau minimal de recrutement par le biais d'un examen d'entrée en 6ème."  
"Vouloir faire de 80% des jeunes une élite est un non sens, une escaquerie."

## **Annexe 10 :**

### Manifestations et actions contre la loi Devaquet.

- 27 novembre : 10 000 manifestants à Tours ; 3 500 à Cherbourg ; 15 000 à Nice ; 20 000 à Montpellier ; 10 000 à Reims ; 2 000 à Châlons-sur-Marne et Epinay ; 15 000 à Nantes ; 5 000 à Nancy ; 1 500 à Longwy et Jarnac.
- 28 novembre : à Nîmes, ils sont 2 000 à occuper la gare. Des manifestations ont lieu à Mayence, Metz et Reims avec chacune 2 000 personnes.
- 5 décembre : 2 500 personnes défilent à Rennes, 10 000 à Lyon où les manifestants bloquent le tunnel de Fourvière, 8 000 à Nantes où s'organise un sit-in.
- 6 décembre : manifestations à Aix-en-Provence, Marseille, Montpellier, Béziers, Metz, Nancy, Vénissieux où un sit-in a lieu devant la Mairie en signe d'hommage.
- 8 décembre : les manifestations rassemblent 20 000 personnes à Toulouse, 10 000 à Marseille, 8 000 à Dijon, 6 000 à Rennes, 4 000 à Strasbourg, Pau, Laval et Rouen, 3 000 à Chambéry, 3 500 à Orléans, 3 000 à Nîmes et Bordeaux, 2 000 à Nice, 1 000 à Pointe-À-Pitre, 15 000 à Brest et des milliers à Périgueux, Nancy, Grenoble ou Metz.

## Annexe 11 :

Appel du comité de grève aux professeurs, 28 novembre 1986, Archives de l'AGEC.

COMITE DE GREVE  
DES ETUDIANTS ET LYCEENS  
DE CLERMONT-FERRAND

aux Professeurs et  
Personnel enseignant

### LES ETUDIANTS ET LYCEENS S'ADRESSENT A LEURS PROFESSEURS

Jeudi 27 novembre à Clermont-Ferrand, comme dans toute la France, la jeunesse est descendue dans la rue pour manifester son refus du projet de loi Devaquet. Un mouvement d'une telle ampleur est sans précédent sur l'Académie de Clermont-Ferrand.

Dans notre souci d'obtenir gain de cause il nous apparaît nécessaire que vous, professeurs, soucieux de la qualité de l'enseignement que vous dispensez, puissiez vous joindre à notre mouvement.

Pour cette raison, notre Comité de Grève a convoqué une inter-syndicale de toutes les organisations de personnel enseignant de l'Education Nationale dès lundi.

Comme vous le savez nous avons décidé de poursuivre le mouvement de grève avec occupation des locaux jusqu'au retrait du projet de loi.

Sans présager des décisions que prendront vos organisations représentatives, nous souhaitons vous dire :

"Cette grève nous concerne tous ; les enseignants et personnel doivent rejoindre l'action des lycéens et étudiants"

Seule l'action unie de tous les intéressés permettra d'aboutir.  
C'est la condition de notre succès.

Le 28 novembre 1986,

Le Comité de Grève.

**Annexe 12 :**

Tract du CDG de Clermont-Ferrand, 7 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

— DISPONIBLES ET CONCERNES —

*Les étudiants et lycéens dénoncent le caractère irresponsable du gouvernement de Chirac, face à la manifestation pacifique de Paris.*

- Seule réponse des ministres intéressés : NON !
- Leur seul message : lacrymo, matraques, ... Répression !

LE BILAN EST LOURD, TROP LOURD.

- De nombreux blessés
- Un mort

*Par ces actes sauvages et barbares qui rappellent les heures les plus noires de notre histoire, le gouvernement de Chirac a insulté non seulement toute la jeunesse, mais également tout un pays.*

*Messieurs CHIRAC, PASQUA, MONORY ... ne peuvent impunément baffouer les règles élémentaires de la démocratie.*

ILS ONT LES MAINS PLEINES DE SANG  
ET  
LE COEUR DANS LA POCHE REVOLVER

*Nous n'entrerons pas dans le jeu de la violence !*

M A N I F E S T A T I O N

LUNDI

8

DECEMBRE

18h00 JAUIDE

Comité de grève étudiants - lycéens

**Annexe 13 :**

Lettre des salariés de l'ADSEA au CDG de Clermont-Ferrand, 7 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

Le LUNDI 8 DECEMBRE 1986 de 11 Heures 00 à 12 Heures 00, en solidarité avec le mouvement Etudiants et Lycéens, et en signe de deuil et de protestation par rapport aux violences, 24 membres du personnel de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du PUY de DOME se sont déclarés en grève.

Des salariés de l'A.D.S.E.A.

## Annexe 14 :

Communiqué des enseignants des départements d'Histoire et de Géographie de l'université  
Blaise Pascal, 8 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

LES ENSEIGNANTS des DEPARTEMENTS d'HISTOIRE et de GEOGRAPHIE,  
réunis en commun le lundi 8 décembre 1986, partagent l'inquiétude des étudiants  
et s'associent à leur tristesse à la suite des graves événements des derniers jours

Ils expriment leur solidarité à un mouvement qui jusqu'ici a montré  
sa dignité et sa responsabilité. Dans l'état actuel de la situation sociale et  
politique ils souhaitent, dans un souci d'apaisement, le retrait du projet Devaquet  
quel que soit le jugement que chacun porte sur lui.

C'est pourquoi ils décident les mesures suivantes :

- suspension des cours et TD dans ces départements le lundi 8 décembre
- mise en place, en fonction des possibilités, de mesures d'aide aux  
étudiants de façon à ce que l'année universitaire soit validable  
pour tous.

Pour cela il leur paraît souhaitable qu'aucune entrave ne soit mise  
à l'accès aux salles de cours.

MM. Bressolette R.

Fel A.

Jamot C

Lageat Y

Mignon C.

Neboit-Guilhot R.

Odouard A.

Vitte P.

MM. et Mmes Aubrun

Audouin-Rouzeau

Cabanes

Carré

Charbonnier

Dompnier

Martin

Morineau (absent)

Moulin

Poitrineau

Rossiaud

Rossignol

Vilatte

**Annexe 15 :**

Lettre de la section syndicale CGT des bureaux de poste de Clermont-Ferrand au CDG de l'université Blaise Pascal, 4 décembre 1986, Archives de l'AGEC.



Clermont-Ferrand, le 4 décembre 1986

**FÉDÉRATION DES POSTES  
& TÉLÉCOMMUNICATIONS  
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
DU PUY-DE-DÔME**

84, boulevard Aristide-Briand  
63000 CLERMONT-FERRAND

C.C.P. 1069.19 Y CLERMONT-FERRAND  
Téléphone (73) 34-15-05 - 34-17-17

M O T I O N  
-----

Le syndicat départemental C.G.T. des P.T.T. du Puy-de-Dôme apporte son soutien à l'action des étudiants et lycéens dans l'action ce jeudi 4 décembre 1986.

Il exige :

- le retrait pur et simple du projet de la loi Devaquet
- des moyens permettant l'égalité des chances pour tous, pour apprendre et avoir un métier.

Avec les nouvelles techniques, la C.G.T. des P.T.T. du Puy-de-Dôme est consciente qu'il faut aux P.T.T. des agents d'un niveau de qualification, de technicité de plus en plus élevé. Ceci allant de pair avec des emplois stables, une formation continue tout au long des carrières, un salaire correspondant à un service public digne de ce nom.

Le Secrétaire départemental

**Annexe 16 :**

Lettre de l'Union départementale des syndicats CGT du Puy de Dôme au CDG de l'université  
Blaise Pascal, 4 décembre 1986, Archives de l'AGEC.



**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS DU PUY-DE-DOME**

Clermont-Fd Le 4 DECEMBRE 1986

- Au Comité de Coordination  
des Luites, Etudiants et Lycéens.  
CLERMONT-FERRAND

Le Comité Général de l'Union Départementale C.G.T. du Puy-de-Dôme regroupant l'ensemble de ses syndicats et Sections Syndicales, réuni Le Mardi 2 Décembre 1986 ( Syndicats et Sections Syndicales présents à la réunion : Michelin, INRA de Theix, Municipaux de Clermont-Fd, Mineurs Messeix, DRASS, Manufacture des Tabacs de Riom, Hopital de Thiers, Verreries de Puy-Guillaume, Banque de France, Economats du Centre, SGPEN, SNETP, Sécurité Sociale, Banque de France Chamalières, FILPAC, Métaux Clermont-Fd, P.T.T., Ecole des Gravouses, ADAPEI, Hopitaux St-Jacques et Cébazat, Ste-Marie, A.I.A., E.R.G.M., Forgéal, Eaux de Volvic, Cheminots de Clermont-Fd, sections de retraités : Michelin organismes sociaux) apporte son soutien net, franc, clair, sans équivoque d'aucune sorte possible aux étudiants et lycéens en lutte parce qu'ils ont raison. Confrontés à la puissance de la lutte des étudiants et des lycéens, le Pouvoir se trouve en difficulté, il doit retarder l'examen du projet de loi par le parlement, mais cette décision n'est pas exempte d'arrières pensées, il manoeuvre pour tenter d'affaiblir le mouvement et revenir avec un texte identique sur le fond sinon sur la forme dans une période plus favorable.

C'est pourquoi la C.G.T. comprend parfaitement la volonté de vigilance qui anime le mouvement étudiant et lycéen et qui le conduit à exiger avec fermeté le retrait pur et simple du projet Devaquet.

La C.G.T. est d'autant plus convaincue de la nécessité d'appuyer l'action des lycéens et étudiants, que celle-ci traduit une inquiétude profonde pour leur avenir face à

.../...

**Maison du Peuple \_ Place de la Liberté \_ 63000 CLERMONT-Fd \_ tel. (73) 37-82-50**  
C.C.P. Clermont: UD-CGT:73-66 N \* UD-CGT-Solidarité:1834-99 M \* UD-CGT-Souscription:1591-95 V

Annexe 17 :

Message de soutien aux lycéens et étudiants de Clermont-Ferrand de la FDSEA du Puy de  
Dôme, 10 décembre 1986, Archives de l'AGEC.

f.d.s.e.a.

FEDERATION DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES

1, avenue de la Libération — 63000 Clermont-Ferrand — Téléphone (73) 93.46.82

Clermont-Fd. le 10 décembre 1986

N/Réf.

MESSAGE DE SOUTIEN

AUX LYCEENS ET ETUDIANTS

*Nous, Paysans qui nous battons pour une  
agriculture vivante et solidaire,*

*Nous, qui représentons un agriculteur sur  
deux du Département et que le Ministre de l'Agriculture  
refuse de reconnaître, nous nous battons d'abord pour  
un monde où chacun peut s'exprimer,*

*Nous ne pouvons qu'être solidaires des cen-  
taines de milliers de jeunes lycéens et étudiants qui se  
sont battus pour se faire entendre,*

*Nous ne pouvons que saluer leur sang-froid  
et condamner, avec eux, la violence,*

*Nous ne pouvons que tirer la leçon de ce  
mouvement : le pouvoir, quel qu'il soit et d'où qu'il  
vienne est obligé de tenir compte de l'avis de la popu-  
lation. On ne peut pas donner un chèque en blanc aux  
hommes politiques.*

La FDSEA du Puy-de-Dôme

## Annexes au Chapitre VII

### Annexe 1 :

Lettre de l'UD-CGT à l'Amicale de Lettres, 25 février 1970, Archives de l'AGEC.

 **UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS C. G. T.**  
**DU PUY-DE-DOME**

**MAISON DU PEUPLE**  
— Place de la Liberté —  
**CLERMONT-FERRAND**

TÉLÉPHONE  
93.46.67

C. C. P. CLERMONT  
73.66

CLERMONT-FERRAND, le 25 Février 1970

Amicale des Etudiants  
de la  
Faculté des Lettres  
Bd Gergovia -  
Clermont-Fd

Camarade,

L'Union Départementale C.G.T. ne se rendra pas à l'inter-syndicale qui aura lieu, le jeudi 26 Février à 10 heures, à la Faculté des Lettres, pour plusieurs raisons :

- 1°) Nous ne voyons aucune raison de participer à une manifestation pour laquelle nous n'avons pas été consultés et qui, par contre, est organisée par un Comité national de grève, inconnu, anonyme et irresponsable.
- 2°) Vous nous flattez beaucoup lorsque vous dites dans ce tract que les étudiants en lutte se mettent sous la protection des travailleurs et de leurs organisations.

Nous ne pouvons croire que les organisations gauchistes, A.J.S., Trotskiste, Anarchiste et autres, après avoir systématiquement critiqué, tenté de l'extérieur et de l'intérieur de démolir la C.G.T. ( sans y réussir d'ailleurs), nié le rôle des organisations syndicales, découvrirait soudainement des vertus à ceux qui construisent une organisation syndicale de masse et de lutte de classe répondant aux besoins actuels des travailleurs, pour la défense de leurs intérêts.

Par contre, notre souhait serait que l'U.N.E.F. ne se dilue pas dans un comité national de grève fantôme servant à faire avancer des mots d'ordre aventuristes qui ont dévoyé les luttes de mai-juin 68, notamment à Charléty, détruisant du même coup les chances d'un changement profond pour l'avènement d'une démocratie progressiste où l'exploitation de l'homme par l'homme serait supprimée.

.../...

DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS .C. G. T.  
DU PUY DE DOME

REGON DU PUY DE DOME  
LEZ-MONT-FERRAND

3°) Notre optique serait qu'une intersyndicale soit convoquée, non pas pour apporter une caution et être prisonnière d'un quelconque Comité de grève mais pour la défense de la seconde langue vivante.

Que cette intersyndicale soit prise en main par les syndicats d'enseignants et d'étudiants, ainsi que par la Fédération Laïque des Parents d'Elèves.

Ainsi, le soutien de la C.G.T. serait acquis sur la base d'une discussion franche où mots d'ordre provocateurs et aventuristes seraient écartés, afin d'oter au Pouvoir réactionnaire la possibilité de s'en servir contre les travailleurs et les étudiants.

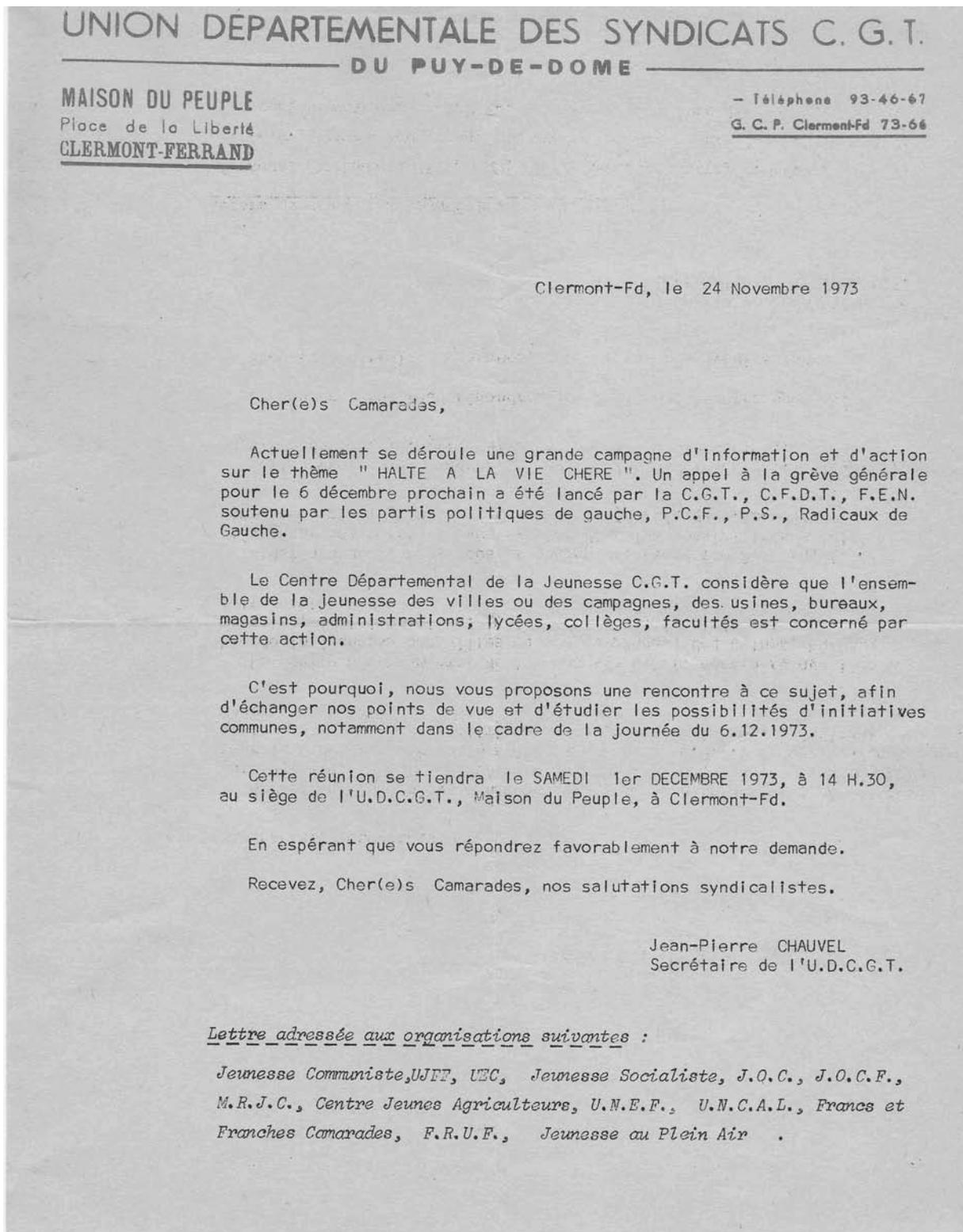
Recevez, Camarades, nos salutations syndicalistes.

Pour l'U.D.C.G.T.,  
le Secrétaire Général :

  
E. FABRE

**Annexe 2 :**

Lettre de l'UD-CGT au président de l'AGEC, 24 novembre 1973, Archives de l'AGEC.



## **Inventaire des sources**

### **Archives**

#### **Archives consultées aux Archives départementales du Puy de Dôme :**

##### **Fonds des Renseignements généraux.**

###### **- Événements de Mai 68 :**

- 1851 W 246 : informations journalières sur la situation sociale (14 mai-16 juin).
- 1851 W 239 : grève générale de soutien aux étudiants (13 mai 1968).
- 1851 W 344 : individus identifiées (listes, PV, notices individuelles).
- 1851 W 276 : manifestations de mai et juin 68, surveillance des étrangers.

###### **- Mouvement des jeunes giscardiens :**

- 1851 W 84 : Génération sociale et libérale ou mouvement Autrement, activités et composition du bureau.
- 1515 W 11 : activités, composition du bureau (1976-1989).

###### **- Union pour la nouvelle République :**

- 1515 W 29 : Mouvement des jeunes gaullistes, activités et organisation de l'UJP (1965-1979) et URU (1968-1972).

###### **- Mouvements contestataires (1960-1988) :**

- 1592 W 10 : comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien.

###### **- Organisations étudiantes (1956-1980) :**

- 1851 W 213 : amicale UNEF Lettres et Sciences humaines.
- 1851 W 212 : amicale UNEF Médecine.
- 1851 W 216 : amicale UNEF école dentaire.
- 1851 W 166 : amicale des étudiants libanais de Clermont.
- 1851 W 217 : amicale des étudiants du Cantal de Clermont-Ferrand.
- 1851 W 209 : Association universitaire démocratique.
- 1851 W 214 : amicale du lycée technique de Thiers.

- 1851 W 210 : amicale des étudiants en Médecine de Clermont-Ferrand.
  - 1851 W 221 : Association chrétienne des étudiants de Clermont-Ferrand.
  - 1851 W 208 : Association de groupement, de liaison et d'action universitaire.
  - 1851 W 205 : Association de groupement, de liaison et d'action universitaire.
  - 1851 W 165 : Association des étudiants iraniens.
  - 1851 W 127 : Association des étudiants islamiques de France, AEIF.
  - 1851 W 223 : AGECE UNEF (1960-1979)
  - 1851 W 211 : Comité UNEF Sciences de Clermont.
  - 1851 W 268 : Comité d'action UNEF Médecine-Pharmacie.
  - 1851 W 218 : Défense des intérêts, pour une université démocratique.
  - 1851 W 336 : Fédération des étudiants clermontois.
  - 1851 W 225 : Fédération des étudiants nationalistes.
  - 1851 W 231 : FER et CLER (1967-1970)
  - 1851 W 264 : Note d'ensemble sur la représentation politique et syndicale étudiante.
  - 1170 W 189 : syndicalisme étudiant (notes d'information, tracts, périodiques).
- Administration et services publics (1943-1999), Éducation :
- 1851 W 122 : cités et restaurants universitaires.
  - 1851 W 318 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1961-1969).
  - 1851 W 335 : Éducation nationale : grèves, manifestations et mouvements (1970-1978).
  - 1851 W 121 : enseignants et lycéens (1977-1989).
  - 1851 W 273 : étude nationale sur la situation de l'enseignement (1956-1968).
  - 1613 W 182 : rentrées scolaires.
  - 1592 W 3 : rentrées scolaires.
  - 1851 W 272 : rentrées universitaires (1968-1978).
  - 1592 W 4 : rentrées universitaires.
  - 1613 W 363 : Universités de Clermont I et II : suivi des élections.
  - 1851 W 346 : Université de Clermont-Ferrand : notes d'ensemble sur le personnel, les événements, l'état d'esprit (1963-1978)

## **Fonds du Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.**

### - Événements :

- 1866 W 1 : célébration du centenaire de l'université (7-8 mai 1954).

### - Études statistiques :

- 1429 W 11 : orientation, affectation, bilan (1972-1988).

## **Fonds des Universités.**

### - Conseils d'université :

- 2078 W 48 : Assemblée constitutive provisoire, statuts (1969).
- 2159 W 17 : Assemblée constitutive (1970).

### - Organes délibératifs ou consultatifs :

- 2159 W 18 : commissions d'informations.
- 2159 W 22 : comité de gestion.
- 2159 W 12 : conseil transitoire de gestion.
- 2078 W 30 : conseil de gestion (1974-1976).
- 2159 W 10 : conseil de gestion (1971-1973).
- 2078 W 84 : conseil de gestion (1976-1982).
- 2078 W 39 : UFR LSH : élection des délégués chargés d'élaborer les nouveaux statuts (1969).
- 2078 W 50 : UFR LSH : assemblée constitutive provisoire et conseil de gestion provisoire (1970).

### - Grand livre :

- 2078 W 4 : 1975-1978.
- 2078 W 5 : 1979-1981.
- 2078 W 6 : 1982-1983.
- 2078 W 7 : 1984-1985.
- 2078 W 8 : 1986-1987.

## **Fonds de l'Inspection académique du Puy-de-Dôme.**

### - Statistiques :

- 1481 W 30 : lycées, lycées professionnels : enquête de rentrée, effectifs, hébergement, résultats des examens.
- 1481 W 30 : lycées privés : enquête de rentrée, effectifs, hébergement, résultats des examens.

### - Budgets et comptes financiers :

- 2133 W 2 : budgets lycées.

### - Versements aux établissements du second degré :

- 2286 W 3 : classes d'enseignement général.
- 2286 W 4 : classes d'enseignement technique et professionnel.

## **Fonds de la Fédération Puy-de-Dôme du PS.**

### - Sections non géographiques et Groupes socialistes d'études :

- 55 J 113 : CHU, ENI, Université (1974-1982).

### - JS puis MJS :

- 55 J 126 : étudiants socialistes (1956-1969).
- 55 J 127 : étudiants socialistes (1970-1980).

### - Mouvements et associations à caractère politique :

- 55 J 280 : Université, enseignement (1964-1994).

## Archives de l'UNEF-Clermont-Ferrand :

Les archives de l'UNEF Clermont-Ferrand sont des archives non classées, conservées au bureau UNEF du Campus des Cézeaux à Clermont-Ferrand. Ce fonds contient des publications, des tracts, des comptes-rendus de réunions de l'UNEF depuis 1940. Il rassemble des documents locaux, aussi bien que des documents nationaux (dossiers sur les congrès UNEF). Fait exceptionnel pour des archives de l'UNEF, on dispose de documents provenant de l'UNEF d'avant la scission de 1971, de l'UNEF-R, de l'UNEF-US, de l'UNEF-ID et de l'UNEF-SE. Ce fonds encore inexploité est une source précieuse pour l'étude de l'agitation étudiante et lycéenne depuis les années 1940. D'ailleurs, dans l'optique de mettre en valeur cette source, une convention tripartite est actuellement à l'étude entre les Archives départementales du Puy de Dôme, l'UNEF Clermont-Ferrand et le GERME. Nous proposons, ici, un rapide inventaire de ce que nous appellerons, pour des raisons pratiques, le « carton sur le mouvement de novembre et décembre 1986 » (en fait, des documents que nous avons rassemblés à partir de divers dossiers), dont l'étude est précieuse à l'analyse de l'agitation, aussi bien localement que d'un point de vue national.

### I – Documents du comité de grève :

- *Les aventures du petit diable perdu* : l'affaire Devaquet, bande dessinée sur le mouvement.
- *Le SIDA mental*, bulletin de liaison de la Fédération lycéenne (mai 1987).
- Documents sur les manifestations (chansons, slogans, affiches).
- *Le Clermontois éclairé*, numéro hors série sur le mouvement de 1986.
- Appel de Caen du 10 novembre 1986.
- Compte-rendu des États généraux de l'UNEF-ID par le délégué local.
- Tracts (appels à manifester, à des AG).
- Pétitions.
- Motions du comité de grève.
- *Tribune libre* (revue anarchiste).
- *Le Monde de l'Éducation* (novembre 1986).

### II – Revue de presse.

### III – Lettres de soutien :

- MJRG.
- CGT Michelin ; CGT-FO (Union départementale du Puy de Dôme) ; FO Haute Loire ; CGT EDF-GDF ; syndicat CGT des Fédérations des postes et télécommunications.
- CFDT.
- PCF.
- Association des travailleurs sociaux.
- Bureau exécutif de l'UFR LAC.
- Conférence universitaire des associations d'étudiants (Suisse).
- SNPREEES-FO.
- Comité de grève des étudiants de Toulouse le Mirail.
- Centre de DEUG de Madrid.
- Enseignants du département d'Histoire et de Géographie.
- Salariés de l'ADSEA.
- Syndicat des personnels civils de l'AIA.
- Bureau départemental du SGPE-CGT.
- Fédération nationale des cheminots (secteur fédéral de Clermont-Ferrand).
- SNES, SNESup, FEN.
- FDSEA.
- Fédération démocratique et unifiée des travailleurs PTT (Syndicat départemental du Puy de Dôme).

### IV- Les suites du mouvement :

- Appel des étudiants et des chercheurs étrangers.
- Appel à une réunion de SOS Racisme contre la réforme du code de la nationalité.
- Appel contre le projet de loi sur la réforme du code de la nationalité.
- *Le mot du maire* de Malintrat (appel à manifester contre la répression).
- Tract du CAL de Sidoine Apollinaire.
- Tracts du comité « Prolétaires de tous pays, unissez-vous ».

**Archives consultées à la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine), Université Paris X Nanterre :**

**Fonds UNEF.**

I – Instances de direction :

- 4° delta 1151/5 : affaires juridiques.
  - 4° delta 1151/5/1 : statuts, règlements intérieurs et textes officiels parus au JO.
  - 4° delta 1151/5/3 : documents UNEF « Soufflot » 1971.
  - 4° delta 1151/5/4 : dossier ACES ; dossier Konopnický ; dossier Sérac ; dossier Mano ; « affaire » de Lille 1971.
  - 4° delta 1151/5/5 : affaires judiciaires, 1971-1976.
- 4° delta 1151/1 : congrès UNEF.
  - 4° delta 1151/1/1 (1967-1968) : assises de Grenoble (5-7 juillet 1968).
  - 4° delta 1151/1/2 (1968-1970) : 57<sup>e</sup> congrès de Marseille (21-23 décembre 1968) ; 58<sup>e</sup> congrès d'Orléans (1<sup>er</sup>-5 avril 1970).
- 4° delta 1157 : conseil d'administration et collectif national.
  - 4° delta 1157 (1965-1969) : AG du 13-14 janvier 1968 ; AG du 17 mars 1968 ; CN de janvier 1969 ; CN du 23 février 1969 ; CN du 3-4 mai 1969 ; CN du 14 décembre 1969.
- 4° delta 1159 : activités de l'UNEF.
  - 4° delta 1159/1 (1968) : correspondances du BN et circulaires.
  - 4° delta 1159/2 (1968-2) : textes divers ; tracts ; élections universitaires.
- 4° delta 1151/2 : archives internationales.
  - 4° delta 1151/2/1 : correspondances et publications.
- 4° delta 1161/1 : *UNEF-Inform*.
  - 4° delta 1161/1 : *UNEF-Inform* ' 1967-1970.

II – AGE et fédérations :

- 4° delta 1151/6 : AGE de province.
  - 4° delta 1151/6/1 : Amiens, Avignon, Aix-en-Provence, Angers.
  - 4° delta 1151/6/2 : Bordeaux, Besançon, Béthune, Brest, Saint-Brieuc, Belfort.
  - 4° delta 1151/6/3-4 : Clermont-Ferrand (1959-1968).
  - 4° delta 1151/6/5-6 : Clermont-Ferrand (1968-1980).

- 4° delta 1151/6/7 : Dijon, Epinal.
- 4° delta 1151/6/8 : Grenoble.
- 4° delta 1151/6/9 : La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges.
- 4° delta 1151/6/10 : Lyon.
- 4° delta 1151/6/11 : Montpellier.
- 4° delta 1151/6/12 : Marseille, Metz, Montluçon, Nantes.
- 4° delta 1151/6/13 : Nancy, Nice, Nîmes, Niort.
- 4° delta 1151/6/14 : Orléans, Perpignan, Poitiers.
- 4° delta 1151/6/15 : Reims, Rennes, Rouen, Le Havre.
- 4° delta 1151/6/16 : Saint-Étienne, Saint-Quentin, Strasbourg.
- 4° delta 1151/6/17 : Tarbes, Thiers, Toulon, Toulouse, Tours, Valenciennes, Vierzon.
- 4° delta 1151/7 : FEP, documents divers, activités des « minos », AGE parisiennes.
- 4° delta 1174 : activités FGEL (1965-1969).
  - 4° delta 1174/1 : tracts et textes.
  - 4° delta 1174/2 : statuts de la FGEL.
  - 4° delta 1174/3 : documents FGEL-GEH.
- 4° delta 1151/4 : fédérations.
  - 4° delta 1151/4/3 : Droit et Sciences économiques.
  - 4° delta 1151/4/4 : Architecture, Beaux-arts.
  - 4° delta 1151/4/5 : Éducation physique et sportive.
  -

### III – Organismes affiliés à l'UNEF :

- 4° delta 1155/1 : Grandes Écoles et classes prépas.
  - 4° delta 1155/1/1 : UGE (tracts, courriers, notes).
  - 4° delta 1155/1/2 : UGE (publications), accords UNEF-UGE (1969).
- 4° delta 1155/3 : FRUF.
  - 4° delta 1155/3/1 : articles de presses, tracts, correspondance, bulletins intérieurs, rapports de congrès, CN, circulaires, rapports d'AG.

## **Fonds Alexis Corbière.**

### I- Syndicalisme étudiant :

- F delta 1082/2 : fonctionnement et vie du syndicat (Charte de Paris et documents divers).
- F delta 1082/3 : *Étudiants de France* (1975-1998).
- F delta 1082/4 : travaux de recherche (GERME, RESSY), documents universitaires institutionnels (rapports, brochures, projets, lois du Ministère de l'Éducation Nationale).

### II – Engagements politiques :

- F delta 1082/5 : tracts PCI, MPPT, PT, CCI, AJR, FER, UCJ, OCI.

## **Fonds Barralis.**

### I – Instances de direction :

- F delta 1081/1 : statuts, règlements intérieurs de l'UNEF.
- F delta 1081/3 : 57<sup>e</sup> congrès de Marseille (21-24 décembre 1968) ; 58<sup>e</sup> congrès d'Orléans (1<sup>er</sup>-5 avril 1970)
- F delta 1081/3-Bmg 1/1-4 : bandes magnétiques du 57<sup>e</sup> congrès de Marseille (21-24 décembre 1968).
- F delta 1081/3-Bmg 1/5-9 : bandes magnétiques du 58<sup>e</sup> congrès d'Orléans (1<sup>er</sup>-5 avril 1970).
- F delta 1081/4 : collectif national.
- F delta 1081/4-Ka 158/1-7 : cassettes du CN du 29 mars 1970.
- F delta 1081/5 : AG du 3-4 mai 1969.
- F delta 1081/6 : commission de contrôle ; commission de préparation des textes.
- F delta 1081/7 : activités (généralités, activité internationale, syndicalisme étudiant international, entraide universitaire mondiale).
- F delta 1081/19 : réformes de l'enseignement (textes et actions revendicatives) ; journaux divers (1968-1969).
- F delta 1081/20 : notes sur le pouvoir des recteurs et les conditions matérielles.

- F delta 1081/21 : l'UNEF après mai 68 (division, orientation, ligne « politique de masse », nouvelle charte UNEF, mouvements en province, crise de 1970) ; naissances UNEF-R, MARC et BASE ; association les « Amis de l'UNEF ».
- F delta 1081/22 : documents ESU-PSU ; mensuel *Étudiants de France* (1968-1971).
- F delta 1081/23-24 : hebdomadaire *UNEF-Info* (décembre 1967-avril 1970).

## II – Associations adhérentes :

- F delta 1081/23-24 : dossier de fonctionnement (1968-1970).
- F delta 1081/25 : Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Avignon, Belfort, Besançon.
- F delta 1081/26 : Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry.
- F delta 1081/27 : Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble.
- F delta 1081/28 : Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges.
- F delta 1081/29 : Lyon.
- F delta 1081/30 : Marseille, Metz, Montluçon, Montpellier, Mulhouse.
- F delta 1081/31 : Nancy, Nantes.
- F delta 1081/32 : Nice, Nîmes, Niort, Orléans, Association du centre des paralysés étudiants de France, École d'arts et d'architecture de Paris, École nationale des Beaux-arts, École des cadres du commerce et des affaires économiques, AGE Clichy, École supérieure de commerce, AGE de Droit et de Sciences économiques de Paris.
- F delta 1081/33 : École normale supérieure, Association d'Éducation physique et sportive, UGE Paris, UGE parisiennes, Association générale des AGE scientifiques, Association des écoles de commerce, Groupe d'étudiants en Histoire de l'art et archéologie, Association de l'Institut catholique de Paris, Amicale de l'IEP de Paris, Corporation des étudiants en Kinésithérapie de Paris, Corporation des étudiants en langues vivantes orientales.
- F delta 1081/34 : AGE de Médecine de Paris, AGE Nanterre, AGE Orsay.
- F delta 1081/35 : Cartel des écoles paramédicales et sociales, Association amicale de Pharmacie, AGE préparatoires, AGE Saint-Maur, AGE Santé, AGE de Sciences de Paris, Cartel des étudiants du supérieur technique, AGE Vincennes, AGE Pau.
- F delta 1081/36 : Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes.

- F delta 1081/37 : Rouen, St Briec, St Etienne, Saint-Quentin, Sanatorium, Sceaux, Strasbourg, Toulon.
- F delta 1081/38 : Toulouse, Tours, Valence, Vannes.
- F delta 1081/39 : Fédération des groupes d'études de Droit et d'Économie, Office national d'Éducation physique, Union nationale des élèves infirmiers, Fédération des groupes d'étudiants en Lettres.
- F delta 1081/40 : Fédération nationale des groupes d'étudiants en Lettres (suite), Fédération nationale des étudiants préparatoires, Association des étudiants salariés, Fédération nationale des écoles de Service social ; Fonctionnement des AGE et des fédérations (fonctionnement des offices, évolutions, règlements intérieurs), rapports, compositions, tracts, notes d'information.

### III – Organismes affiliés à l'UNEF :

- F delta 1081/41 : UNI-Club, UGE.
- F delta 1081/42 : Université et UGE, MNEF.
- F delta 1081/43 : 21<sup>e</sup> congrès MNEF de Lyon (24-26 mai 1969) ; 24<sup>e</sup> congrès MNEF de Thonon-les-Bains (11-14 mai 1972) ; conseils d'administration ; circulaires de la direction.
- F delta 1081/44 : informations diverses MNEF (rapports, tracts, notes d'information et *MNEF-Inform* ).

### **Fonds UNEF-US.**

#### I – Congrès UNEF-US : F delta 1077/1.

- F delta 1077/1-1 : 59<sup>e</sup> congrès de Dijon (21-23 février 1971).
- F delta 1077/1-2 : 59<sup>e</sup> congrès de Dijon (suite).
- F delta 1077/1-3 : 60<sup>e</sup> congrès de Clermont-Ferrand (6-8 avril 1972).
- F delta 1077/1-4 : 60<sup>e</sup> congrès de Clermont-Ferrand (suite).
- F delta 1077/1-5 : 60<sup>e</sup> congrès de Clermont-Ferrand (suite).
- F delta 1077/1-6 : 61<sup>e</sup> congrès de Saint-Étienne (6-8 juillet 1973).
- F delta 1077/1-7 : 62<sup>e</sup> congrès de Nanterre (2-4 mai 1975).
- F delta 1077/1-8 : 63<sup>e</sup> congrès de Nantes (19-21 novembre 1976).
- F delta 1077/1-9 : 64<sup>e</sup> congrès de Paris I Tolbiac (4-7 mai 1978).

- F delta 1077/1-10 : 65<sup>e</sup> congrès de Dijon (3-4 mai 1979).
- F delta 1077/1-11 : 66<sup>e</sup> congrès de Nanterre (2-3 mai 1980).

## II – Activités de l'UNEF-US : F delta 1077/2.

- F delta 1077/2-1 : activités et correspondances 1971 ; publications.
- F delta 1077/2-2 : activités et correspondances 1972 ; publications.
- F delta 1077/2-3 : contentieux et procès UNEF-US 1972.
- F delta 1077/2-4 : divers (fichier des membres, trésorerie, cahiers de garde) 1972.
- F delta 1077/2-5 : activités et correspondances 1973.
- F delta 1077/2-6 : activités et correspondances 1974.
- F delta 1077/2-7 : activités et correspondances 1974 (suite).
- F delta 1077/2-8 : activités et correspondances 1976-1977.
- F delta 1077/2-9 : activités et correspondances 1979.
- F delta 1077/2-10 : activités et correspondances 1979-1980.
- 

## III – CN et AG : F delta 1077/3 (1971-1979).

## IV – Représentation étudiante : F delta 1077/4.

- F delta 1077/4-1 : élections CROUS 1974-1979 (résultats et campagnes).
- F delta 1077/4-2 : activité des élus au CROUS (Aix, Marseille, Amiens, Besançon).
- F delta 1077/4-3 : activité des élus CROUS (Bordeaux, Pau, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble).
- F delta 1077/4-4 : activité des élus CROUS (Lille, Lyon, Saint-Étienne, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice).
- F delta 1077/4-5 : activité des élus CROUS (Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse).
- F delta 1077/4-6 : activité des élus COPAR, Paris, 1971-1975.
- F delta 1077/4-7 : activité des élus COPAR, Paris, 1976.
- F delta 1077/4-8 : activité des élus COPAR, Paris, 1977-1979.
- 

## V – Secteurs : F delta 1077/5.

- F delta 1077/5-1 : activités et correspondance (Médecine, FNEMS).
- F delta 1077/5-2 : étudiants handicapés (1971-1979).

- F delta 1077/5-3 : comités parisiens (1971).
- F delta 1077/5-4 : comités parisiens (1975-1976).
- F delta 1077/5-5 : comités parisiens et région parisienne (1976-1980).
- 

VI – Autres organismes : F delta 1077/6.

- F delta 1077/6-1 : FERUF.
- F delta 1077/6-2 : FRUF.
- F delta 1077/6-3 : CNAJEP.
- F delta 1077/6-4 : UNEF-R, COSEF, CERES, MAS, MARC, Étudiants socialistes (1970-1980).
- F delta 1077/6-5 : mouvements et revues politiques ; mouvements lycéens.
- F delta 1077/6-6 : OTU.
- F delta 1077/6-7 : OTU (suite).
- F delta 1077/6-8 : Commission Armées-Jeunesses.
- F delta 1077/6-9 : Grandes Écoles ; UGE.
- F delta 1077/6-10 : Grandes Écoles ; ESE ; INSEE-ENSAE.
- F delta 1077/6-11 : activité UNEF-US dans les Grandes Écoles.

### **Fonds Maupeou-Abboud.**

I – Documents de travail : F delta 1061/1.

II – Documents militants : F delta 1061/2-4.

- F delta 1061/3 : publications de la FNEF Grenoble ; *DAHU : Dauphiné université* ; *Promotion* (Journal de la fédération IEP) ; *Dijon escholier* (journal de l'AGED-UNEF) ; documents UNEF-US ; scission UNEF-R, UNEF-US ; tracts et communiqués de la délégation permanente UNEF ; brochure *Informations ouvrières* ; documents FNEF Grenoble.
- F delta 1061/4 : vie politique et syndicale à l'université de Vincennes.

III – Mai 68 : F delta 1061/5-12.

## Fonds UNEF-ID.

### I – Congrès : F delta 1078/1.

- F delta 1078/1-1 : congrès de Paris, à la Mutualité (13-16 février 1982).
- F delta 1078/1-2 : congrès de Paris (27-30 avril 1984).

### II – Activités : F delta 1078/2.

- F delta 1078/2-1 : activités 1980.
- F delta 1078/2-2 : activités 1981-1982.
- F delta 1078/2-3 : activités fin 1982-décembre 1983.
- F delta 1078/2-4 : activités mai-décembre 1983.
- F delta 1078/2-5 : activités 1983-1984.
- F delta 1078/2-6 : activités 1984.
- F delta 1078/2-7 : activités 1985.
- F delta 1078/2-8 : activités 1985-1987.

### III – Représentation étudiante : F delta 1078/3.

- F delta 1078/3-1 : CROUS.
- F delta 1078/3-2-1 : résultats généraux des élections aux conseils centraux d'universités (1981-1983).
- F delta 1078/3-2-2 : résultats des élections dans les UER (1982-1983).
- F delta 1078/3-3-1 : fichier des élus UNEF-ID (1982).
- F delta 1078/3-3-2 : fichier national des élus UNEF-ID, *La Lettre des élus*.

### IV – Secteurs : F delta 1078/4.

- F delta 1078/4-1 : étudiants handicapés (1980-1987).
- F delta 1078/4-2 : étudiants étrangers (1984-1985).
- F delta 1078/4-3 : comités parisiens (1980-1986).

### V – Autres organismes : F delta 1078/5.

- F delta 1078/5-1 : FRUF et FERUF (1981-19885).
- F delta 1078/5-2-1 : CNAJEP (1981-1982).
- F delta 1078/5-2-2 : CNAJEP (1983-1985).
- F delta 1078/5-3 : mouvements et revues (1980-1991).

- F delta 1078/5-4-1 : Commission Armées-Jeunesses (1980-1981).
- F delta 1078/5-4-2 : Commission Armées-Jeunesses (1982-1983).
- F delta 1078/5-4-3 : Commission Armées-Jeunesses (1983-1984).
- F delta 1078/5-4-4 : Commission Armées-Jeunesses (1984-1985).
- F delta 1078/5-4-5 : Commission Armées-Jeunesses (1985-1986).
- F delta 1078/5-4-6 : Commission Armées-Jeunesses, défense des droits des soldats (1980-1986).

VI – Gestion : F delta 1078/5-1.

- F delta 1078/5-1-1 : cartes et fichiers UNEF-ID (1982-1983).
- F delta 1078/5-1-2 : cartes et fichiers UNEF-ID (1985-1986).
- F delta 1078/5-1-3 : cartes et fichiers UNEF-ID (1985-1986).
- F delta 1078/5-1-4 : cartes et fichiers UNEF-ID (1985-1986).
- F delta 1078/5-1-5 : cartes et fichiers UNEF-ID (1985-1986).
- F delta 1078/5-1-6 : cartes et fichiers UNEF-ID, Paris IV, V et VI.
- F delta 1078/5-1-7 : cartes et fichiers UNEF-ID, Paris X.
- F delta 1078/5-1-8 : cartes et fichiers UNEF-ID, FNEMS.

**Fonds UNEF-ID (1985-1986).**

- F delta RES 776/1-9 : documents UNEF-ID (1985-1986), 130 pièces (tracts ; bulletins ; guides de l'UNEF-ID ; documents des 71<sup>e</sup>, 72<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> congrès).

**Fonds Benoît Willot.**

Activités étudiantes syndicales:

- F delta 1102/1 : participation MARC-MAS aux instances nationales.
- F delta 1102/2 : participation MARC-MAS à la rédaction d'un bulletin syndical.
- F delta 1102/3 : actions revendicatives MARC-MAS.
- F delta 1102/4 : participation du MARC et du MAS aux organismes paritaires universitaires.

- F delta 1102/5 : suivi des relations MARC-MAS avec les syndicats et les mouvements politiques (rencontres et débats intersyndicaux ; relation avec le mouvement lycéen, animation de la section MARC-MAS de Science Politique Paris ; documentation sur l'actualité politique et syndicale).

### **Fonds MNEF.**

#### **I – Congrès et activités : 4° delta 1183/1.**

- 4° delta 1183/1-1 : activités MNEF 1971-1979 (documents ; congrès et CA ; statuts et règlements intérieurs ; logement ; budget ; activités et circulaires du BN).
- 4° delta 1183/1-2 : activités MNEF 1971-1979 ; section locales et activités des CA de l'UNEF-US concernant la MNEF (Aix-en-Provence, Amiens, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Limoges, Lille, Marseille, Montpellier).
- 4° delta 1183/1-3 : activités MNEF 1971-1979 ; section locales et activités des CA de l'UNEF-US concernant la MNEF (Paris, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Rouen).
- 4° delta 1183/1-4 : activité MNEF 1980-1986 (circulaires et CA).

#### **Archives consultées aux Archives départementales du Val-de-Marne.**

### **Fonds PCF.**

- dossier UEC (4 cartons).

### **Fonds de l'Association générale des étudiants de Paris XII (UNEF-R, UNEF-SE).**

#### **I – Bureau national de l'UNEF :**

- 120J1 : statuts.
- 120J2 : règlement intérieur.
- 120J3 : collectif national.
- 120J4 : Commission service national (12 décembre 1984-1986).
- 120J5 : 59<sup>e</sup> congrès (5-7 mars 1971).
- 120J6 : 60<sup>e</sup> congrès (21-24 mars 1972).
- 120J7 : 62<sup>e</sup> congrès (1<sup>er</sup>-2 mars 1975).

- 120J8 : 63<sup>e</sup> congrès (27-30 mai 1976).
- 120J9 : 64<sup>e</sup> congrès (s.d.).
- 120J10 : 65<sup>e</sup> congrès (16 février 1979).
- 120J11 : 66<sup>e</sup> congrès (25-28 avril 1980).
- 120J12 : 67<sup>e</sup> congrès (11-14 novembre 1981).
- 120J13 : 68<sup>e</sup> congrès (1983).
- 120J14 : 69<sup>e</sup> congrès (28-30 avril, 1<sup>er</sup> mai 1984).
- 120J15 : 70<sup>e</sup> congrès (1985).
- 120J16 : 71<sup>e</sup> congrès (1<sup>er</sup>-4 mai 1986).
- 120J19 : correspondances, circulaires et communiqués (1974-1988).
- 120J20 : tracts.
- 120J21 : conférences de presse.
- 120J22 : rencontres nationales, colloques.
- 120J23 : stage national de l'UNEF.
- 120J24 : liste des associations subventionnées en 1974.
- 120J25 : services de l'UNEF.
- 120J26 : adhésions.

## II – AGEP-UNEF de Paris XII :

- 120J27 : statuts.
- 120J28 : déclaration de l'AGEP de Paris XII.
- 120J29 : tracts, courrier syndical et comptes-rendus (1977-1986).
- 120J30 : correspondance générale.
- 120J31 : demandes de subventions.
- 120J32 : pétitions et questionnaires.
- 120J33 : services de l'AGEP.
- 120J34 : publications de l'AGEP.
- 120J35 : adhésions.
- 120J36 : comptabilité.
- 120J37 : section de l'UER de Lettres.
- 120J38 : section de l'UER de Sciences.
- 120J39 : section de la faculté de Saint-Maur (Droit, Sciences économiques, Administration sociale).
- 120J40 : section de l'IUT.

- 120J41 : section de la faculté de Médecine.
- 120J42 : section de la faculté de Médecine (suite).

III – Autres syndicats, associations et mouvements étudiants (correspondance et tracts) :

- 120J43 : AEC, CNIC, UNEF-ID...
- 120J44 : CGT, FRUF, MARC, SGEN, UNI...

IV – Organisations politiques (tracts) :

- 120J45 : AER, AJS, AMR, CLAM, GAF, MLAC, NRP, OCI, PCF, PSU, SOS Racisme, UEC, Secours Rouge...

V – Université Paris Val-de-Marne :

- 120J62 : élections (correspondance, bulletins de vote, listes, résultats).
- 120J64 : attribution des salles (correspondance, arrêtés).
- 120J71 : dossier sur le projet sur l'enseignement supérieur de 1983.
- 120J75 : insertion professionnelle et suivi des étudiants.
- 120J82 : projet et textes du Ministère de l'Education Nationale.

**Archives consultées aux Archives confédérales de la CFDT (Paris).**

**Fonds MARC.**

- 1 SE 1 : statuts et réunions du Conseil du bureau du MARC (avril 1970).
- 1 SE 2 : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> congrès de Paris (7-8 mars 1970, 27-28 mars 1971).
- 1 SE 3 : 3<sup>e</sup> congrès de Grenoble (18-19 mars 1972).
- 1 SE 4 : 4<sup>e</sup> congrès de Paris (28-29 avril 1973).
- 1 SE 5 : 5<sup>e</sup> congrès de Lille (19-21 avril 1974).
- 1 SE 6 : 6<sup>e</sup> congrès de Nanterre (3-4 mai 1975) ; 7<sup>e</sup> congrès (1976).
- 1 SE 7 : relations MARC-CFDT (correspondance et notes de travail).
- 1 SE 8 : relations MARC-CFDT (débat sur le service national).
- 1 SE 9 : relations MARC-CFDT (sur la vie universitaire).
- 1 SE 10 : relations MARC-CFDT (à Angers et Tours).
- 1 SE 11 : relations MARC-CFDT (en région parisienne).

- 1 SE 12 : participation aux élections universitaires (correspondance, notes, résultats).
- 1 SE 13 : financement ; journal *Lettres étudiantes* (1971-1976).
- 1 SE 14 : mensuel *Situation* (février 1971-mars 1976, n°1 à 20).
- 1 SE 15 : mensuel *Nouvelles* (juin 1971-avril 1974, n°4 à 71).

### **Fonds MAS.**

- 2 SE 1 : fonctionnement et activités ; 1<sup>er</sup> congrès de Lille (26-28 novembre 1976) ; 2<sup>e</sup> congrès de Grenoble (13-15 mai 1977) ; tracts ; notes de la relation avec la CFDT ; notes sur les actions universitaires (1976-1978).
- 2 SE 2 : élections universitaires de 1976-1977 (tracts, notes et résultats).
- 2 SE 3 : mensuel *Lutes étudiantes* (janvier 1976-avril 1978, n°1 à 16).

### **Fonds Pour un Syndicalisme Autogestionnaire (PSA).**

#### I – Fonctionnement de PSA :

##### - Naissance de PSA :

- 3 SE 1 : création et statuts PSA ; relation avec la CFDT.

##### - Réunions statutaires :

- 3 SE 2 : 1<sup>er</sup> congrès à Bionville (9-11 mars 1984).
- 3 SE 3 : 2<sup>e</sup> congrès à Bionville (26-27 avril 1986).
- 3 SE 6 : Convention nationale de PSA à Paris (17-19 juin 1983).

##### - Structures :

- 3 SE 8 : activités du collectif national PSA (1984-1990).
- 3 SE 10 : activités du bureau parisien (1985-1987).

##### - PSA et autogestion :

- 3 SE 13 : dossier sur l'autogestion.

##### - Implantation :

- 3 SE 14 : action PSA à Paris I Tolbiac.
- 3 SE 15 : action PSA à Paris II Assas.
- 3 SE 17 : action PSA à Paris V Malakoff.

- 3 SE 18 : action PSA à Paris VI et VII Jussieu.
  - 3 SE 19 : action PSA à Paris VIII et IX Dauphine.
  - 3 SE 20 : action PSA à Paris X Nanterre, Paris XI Orsay et Paris XIII Villetaneuse.
  - 3 SE 21 : action PSA à Science Politique Paris.
  - 3 SE 22 : action PSA dans les universités de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon.
  - 3 SE 23 : action PSA dans les universités Brest, Nantes et Rennes.
  - 3 SE 24 : action PSA dans les universités Besançon, Dijon, Metz, Nancy et Strasbourg.
  - 3 SE 25 : action PSA dans les universités de Lille.
- Publications :
- 3 SE 26 : bulletin *Lettre hebdomadaire d'information* (septembre 1983-décembre 1984, n°0 à 41).
  - 3 SE 27 : bulletin *La lettre de PSA* (décembre 1984-juin 1989, n°1 à 52).
  - 3 SE 28 : bulletin de liaison trimestriel *Temps forts* (septembre 1984-juin 88, n°1 à 8).
  - 3 SE 29 : évaluation des enseignements par le PSA pour les universités de Paris, Rennes et Strasbourg.
  - 3 SE 30 : guide destiné aux étudiants et aux adhérents (1985-1990).

## II – Relation entre PSA et le secteur éducatif :

- Ministère de l'Éducation Nationale :
  - 3 SE 31 : travaux du Ministère de l'Éducation Nationale sur la réforme de l'enseignement supérieur (1982-1987).
  - 3 SE 33 : activité de la section permanente du CNESER (1983-1987).
- Textes de loi :
  - 3 SE 35 : loi Faure du 7 novembre 1968.
  - 3 SE 36 : projet Savary du 26 janvier 1984.
  - 3 SE 37 : projet de réforme de l'enseignement supérieur (avril-juin 1984).
  - 3 SE 38 : action PSA contre le projet Devaquet.
- Universités :
  - 3 SE 43 : élections universitaires (textes, lois et résultats, 1982-1986).
- IEP et IUT :
  - 3 SE 44 : fonctionnement des IEP et des IUT (1984-1986).

### III – Activités associatives :

#### - Associations étudiantes :

- 3 SE 46 : activités de l'UNEF-SE (1984-1990).
- 3 SE 47 : activités de l'UNEF-ID (1986-1988).
- 3 SE 48 : activités de l'UNI (1985-1987).
- 3 SE 49 : activités du MAC et d'Action française (1985-1988).
- 3 SE 50 : dossier sur le danger de l'extrême droite en milieu universitaire.

#### - Associations de luttes :

- 3 SE 51 : action contre les « fascistes et les racistes » (tracts, notes, congrès SOS Racisme, journaux).

### IV – Secteur social :

#### - Œuvres sociales :

- 3 SE 59 : participation à la MNEF (1982-1985).
- 3 SE 60 : situation des étudiants étrangers (1980-1989).

#### - Étudiants et société :

- 3 SE 61 : insertion sociale des étudiants (1975-1985).
- 3 SE 62 : participation à l'Année internationale de la jeunesse et à la journée « Participation, développement et paix » du 30 mars 1985.

#### **Fonds Jean Lecuir.**

- 20 P 32 : relations entre la CFDT et le syndicalisme étudiant ; notes confédérales et comptes-rendus de réunions sur les relations entre la CFDT, le MAS et le MARC ; notes sur la situation du syndicalisme étudiant (1974-1977) ; bulletins des journaux du MAS et du MARC (1975-1976) ; presse nationale (1975-1976).

#### **Archives consultées au Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle (CHS – Paris).**

#### **Fonds Grobla.**

- Carton G : mai 68 (documents divers) ; activités PSU (1968-1975) ; tracts des Comités Vietnam.

- Carton H : comité pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste ; 62<sup>e</sup> congrès UNEF (4-5 mai 1974).
- Carton I : journaux divers sur les mouvements révolutionnaires en France et dans le monde (1960-1980).
- Carton J : journaux divers sur le mouvement étudiant et l'éducation (1960-1979).

### **Fonds UGE (Union des Grandes Écoles).**

#### I – Correspondance, notes, circulaires, comptes-rendus :

- Classeur 64 : du 17 avril au 3 octobre 1968, sous la présidence de J.-L. Pierquin (documents administratifs, circulaires du secrétaire général).
- Classeur 65 : du 11 novembre au 28 mars 1969 (documents administratifs, 23<sup>e</sup> congrès d'Antony du 29 au 31 mars 1969, documents divers, circulaires du secrétaire général, circulaires diverses).
- Classeur 66 : du 3 avril 1969 au 22 janvier 1970, sous la présidence de J.-L. Pierquin, Hervé Passeron et Robert Fachet (circulaires et documents du secrétaire général, tracts, supplément *Grandes Écoles* du 21 avril 1969 au 13 janvier 1970).
- Classeur 67 : du 23 janvier 1970 au 25 septembre 1970 (circulaires diverses, supplément *Grandes Écoles* du 28 janvier 1970 au 22 juin 1970).
- Classeur 68 : du 22 mai 1970 au 12 janvier 1972 (documents divers, circulaires, Bulletin intérieur, supplément *Grandes Écoles* du 13 mars 1971 au 25 octobre 1971).

#### II – Presse :

- Classeur 69 : *Grandes Écoles*, organe de l'UGE-UNEF.

#### III – Action universitaire et sociale :

- Classeur 82 : documents divers concernant l'enseignement supérieur en 1976 (documents administratifs, documents syndicaux).

#### IV – Documents publiés par l'UNEF :

- Classeur 88 : documents envoyés par le secrétaire de l'UNEF au BN UGE du 13 novembre 1968 au 27 janvier 1970 ; *UNEF-Inform'* ; brochure *UNEF : entrée en lutte*.

#### **Archives consultées au Centre d'Histoire du travail de Nantes.**

##### **Fonds Sauvageot.**

- UNEF-SAU 19 : textes divers des ESU et de l'UNEF après 1967 ; presse (après mai 1968) ; coupures de presses (mai 1968).
- UNEF-SAU 20 : textes de réflexions (1968-1969) ; presse et coupures de presse (1968-1969).
- UNEF-SAU 21 : 58<sup>e</sup> congrès de l'UNEF (avril 1970) ; textes de réflexions ; presse et coupures de presse (1970).

##### **Fonds UNEF-ID.**

- UNEF-ID 1 : congrès UNEF-US de 1976, 1978 et 1979.
- UNEF-ID 4 à 14 : courriers nationaux et locaux de l'UNEF-US Nantes.
- UNEF-ID 16 à 20 : procès verbaux des conseils d'université et d'UFR depuis 1981.
- UNEF-ID 21 : bulletins de l'UIE de 1985 à 1987.

#### **Archives consultées aux Archives Nationales, Centre des archives contemporaines de Fontainebleau.**

##### **Fonds UNEF (46 AS).**

- 198 701 10/63 (46 AS 63) : dossier des diverses fédérations et correspondance avec l'UNEF (1930-1969).

- 198 701 10/88 (46 AS 88) : notes de l'UNEF (éléments de stratégie et proposition d'actions pour l'unification du mouvement étudiant sur une ligne politique de masse, 1969) ; tracts et notes revendicatives.
- 198 701 10/108 (46 AS 108) : 9<sup>e</sup> Festival mondial de la jeunesse et des étudiants pour la solidarité, la paix et l'amitié de Sofia, 28 juillet-6 août 1968.
- 198 701 10/154 (46 AS 154) : *L'Étudiant de France*, journal de l'UNEF, 42 numéros.
- 198 701 10/177 (46 AS 177) : *UNEF-Inform'*, nouvelle série (janvier 1969-avril 1970).
- 198 701 10/325 (46 AS 325) : 21<sup>e</sup> congrès MNEF de Lyon (24-26 mai 1969).

**Série W : dossier de surveillance des Renseignements généraux.**

**Archives consultées aux archives nationales (CARAN).**

- Sous-série F 7.
- Sous-série F 17 : instruction publique.
- Sous-série 61 AJ.
- Sous-série 63 AJ : papiers du BUS.
- Sous-série 69 AJ.
- Sous-série AJ 16 : Académie de Paris.
- Séries CAC (contemporaines).
- Archives PSU.

**Archives consultées au Conservatoire de la Mémoire Militante, faculté de Censier (Paris).**

**Archives de l'Union Départementale du Rhône de l'UNCAL.**

- XE-05 : *La voix des lycées* (organe national de l'UNCAL) ; fichiers nominatifs de l'UNCAL ; dossier « stage de formation » ; dossier « secrétariat départemental », dossier « congrès nationaux » ; correspondances.

- XE-06 : tracts UNCAL-Rhône ; procès verbaux des réunions départementales (secrétariat, bureau départemental et assemblée des CAL) ; lettres aux militants.
- XE-07 : tracts UCL-AJS ; tracts de la Coordination lycéenne anti-autoritaire ; *La vie de l'UNCAL* (bulletin des secrétariats départementaux).
- XE-08 : statut lycéen proposé par l'UNCAL ; dossier « documents des congrès » ; *La vie de l'UNCAL* (1976) ; *Albert* (1977) ; dossier « *Albert* ».
- XE-09 : cahiers de réunions ; tracts ; *La tribune des délégués* (1977) ; dossier « élections » ; tracts du Mouvement libertaire ; dossier « lycée Saint-Exupéry Valéry Giscard D'Estaing ».
- XE-10 : dossier « répression dans les lycées » (septembre-octobre 1973) ; lettre du proviseur du lycée du Parc (19 février 1976).
- XE-11 : *Le Pamphlet* (journal du lycée Jean Moulin) ; documents de rentrée (1978) ; *La Lettre aux adhérents* (1978).
- XE-12 : tracts de l'Union Départementale de l'UNCAL.
- XE-13 : mobilisation contre la réforme Haby et le « SMIC culturel » ; réunions du secrétariat départemental (1977) ; dossier « inter-orga » du secrétariat départemental ; dossier « UNCAL-JC ».
- XE-14 : collection de tracts ; chansonnettes.
- XE-15 : films en super-8 sur la vie et les manifestations de l'UNCAL.
- XE-16 : dossier « Assises préparatoires des CAL » (juin 1968).

**Archives consultées à la Direction de la programmation et du développement du Ministère de l'Éducation Nationale.**

- *Note d'information* (mensuel).
- *L'état de l'école* (mensuel).
- *Géographie de l'école* (mensuel).

**Archives consultées au Centre de documentation du Ministère de l'Éducation Nationale (sous direction des études statistiques).**

- Évolution des effectifs par cycles et par sexes dans les universités (1985-1998).

- Évolution des effectifs inscrits par établissements (1949-1998).
- Évolution des effectifs universitaires par grandes disciplines (1945-1998).

## **Documentation imprimée**

### **Quotidiens :**

- *Le Monde*, édition nationale, du 1<sup>er</sup> mai 1968 au 31 janvier 1986, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *L'Humanité*, édition nationale, du 1<sup>er</sup> février 1971 au 31 janvier 1986, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Libération*, édition nationale, du 1<sup>er</sup> janvier 1978 au 31 janvier 1986, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Le Figaro*, édition nationale, du 1<sup>er</sup> janvier 1978 au 31 janvier 1986, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *La Montagne*, édition de Clermont-Ferrand, du 1<sup>er</sup> janvier 1969 au 31 janvier 1986, consulté sur microfilms au Fonds Auvergne de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand.

### **Hebdomadaires :**

- *L'Express*, de 1971 à 1987, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Le Nouvel Observateur*, de 1974 à 1987, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Le Point*, de 1972 à 1987, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Le Semeur*, consulté sur microfilms au Fonds Auvergne de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand.

### **Revues :**

- *L'année politique, économique et sociale*, de 1968 à 1987, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Autrement*, de 1980 à 1987, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Le Monde de l'Éducation*, de 1977 à 1987, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *L'Éducation*, de 1976 à 1981, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.

- *Esprit*, de 1976 à 1981, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont Ferrand.
- *La Revue Française de Sociologie*, de 1968 à 1979, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *La Revue Française de Sciences Politiques* , consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *Les Temps modernes*, de 1976 à 1981, consulté à la bibliothèque de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand.
- *XXe Siècle, Revue d'Histoire* , consulté à la bibliothèque du département d'Histoire de la faculté Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.
- *Historiens et géographes* , consulté à la bibliothèque du département d'Histoire de la faculté Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.
- *La Revue de l'Université* , consulté à la bibliothèque universitaire de l'université Paris X Nanterre.
- *Collégiens, lycéens, étudiants*, consulté à la bibliothèque universitaire de l'université Paris X Nanterre.
- *Le bulletin de liaison des études sur le mouvement révolutionnaire* , consulté à la bibliothèque universitaire de l'université Paris X Nanterre.
- *Autre Chose*, consulté à la bibliothèque universitaire de l'université Paris X Nanterre.
- *Barricades*, consulté à la bibliothèque universitaire de l'université Paris X Nanterre.
- *La Clarté*, consulté à la bibliothèque universitaire de l'université Paris X Nanterre.
- *L'Extincteur*, consulté dans le fonds AGECE.
- *La Nouvelle critique* , consulté à la bibliothèque universitaire Lafayette de Clermont Ferrand.
- *Liberté de l'esprit*, consulté à la bibliothèque universitaire Lafayette de Clermont-Ferrand.
- *L'Enragé*.
- *La Cause du peuple*.
- *L'Humanité rouge*.
- *Le Quotidien du peuple*.
- *Hara-Kiri hebdo*.
- *Albert*.
- *L'Étudiant de France*.
- *Les Étudiants de France*.

## Bibliographie

### Ouvrages sur le contexte général

- Maurice Agulhon, André Noushi et Ralph Schor, *La France de 1940 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Fac. Histoire », 2005, 574 p.
- Jean-Jacques Becker, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Histoire », 1998, 249 p.
- Jean-Jacques Becker et Pascal Ory, *Crises et alternances, 1974-2000*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », février 2002, 944 p.
- Mathias Bernard, *La France de mai 1958 à mai 1981, La grande mutation*, Paris, éd. LGF, coll. « La France contemporaine », 2003, 248 p.
- Serge Bernstein, *La France de l'expansion, Tome 1, La République gaullienne (1958-1969)*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », février 1989, 375 p.
- Serge Bernstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle, 1958-1974*, Paris, éd. Complexe, 1992, 416 p.
- Serge Bernstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>ème</sup> siècle de 1974 à nos jours*, éd. Complexe, Paris, 1992, 392 p.
- Serge Bernstein et Jean-Pierre Rioux, *La France de l'expansion, tome 2, L'apogée Pompidou (1969-1974)*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », 1995, 332 p.
- Alain Binet, *Société et culture en France depuis 1945*, Paris, éd. Ellipses, 2000, 160 p.
- Dominique Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Cursus », 1988, 185 p.
- Jacques Chapsal, *La vie politique sous la V<sup>ème</sup> République, tome 2 : 1974-1987*, Paris, éd. PUF, 1993 (6<sup>ème</sup> édition), 687 p.
- Jean Charlot, « L'année politique », *Encyclopedia universalis, Universalis 1987*, Paris, éd. Encyclopedia universalis, 1987, pp. 239-262.
- Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France Rebelle, Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, éd. Michalon, 2002, 569 p.
- Gil Delannoï, *Les années utopiques, 1968-1978*, Paris, éd. La Découverte, 1990, 309 p.
- Olivier Donnat et Denis Cogneau, *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, éd. La Découverte, La Documentation française, 1990, 285 p.
- Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand, tome 2 : Les épreuves, 1984-1988*, Paris, éd. du Seuil, 1991, 838 p.

- Olivier Galland et Yannick Lemel, *La nouvelle société française, Trente ans de mutations* , Paris, éd. Armand Collin, 1998, 287 p.
- Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération, tome 1 : Les années de rêve* , Paris, éd. du Seuil, 1987, 315 p.
- Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération, tome 2 : Les années de poudre* , Paris, éd. du Seuil, janvier 1988, 694 p.
- Eric Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes*, Bruxelles, éd. Complexe, 1999, 810 p.
- Henri Mendras, *La Seconde révolution française, 1965-1984* , Paris, éd. Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1980, 456 p.
- Jean-Pierre Rioux, *L'histoire culturelle de la France contemporaine, bilans et perspectives de la recherche* , Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1987, 3 volumes (tome 1 : 400 p., tome 2 : 416 p., tome 3 : 387 p).
- Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire culturelle de la France, tome 4, Le temps des masses, Le Vingtième siècle*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 403 p.
- Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, éd. Complexe, 1991, 405 p.
- Jean-François Sirinelli, *Les Baby-boomers, Une génération, 1945-1969* , Paris, éd. Fayard, 2003, 330 p.
- Jean-François Sirinelli, *Les Vingt décisives, 1965-1985, Le passé proche de notre avenir* , Paris, éd. Fayard, 2007, 323 p.
- Gérard Vincent, *Les Français, 1945-1975, Chronologie et structures d'une société* , Paris, éd. Masson, 1977, 383 p.
- Gérard Vincent, *Les Français, 1976-1979, Chronologie et structures d'une société* , Paris, éd. Masson, 1980, 191 p.

### **Instruments de travail et ouvrages généraux**

- Claudine Attias-Donfut, *Génération et âges de vie* , Paris, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », 1991, 126 p.
- Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps* , Paris, éd. PUF, 1989, 249 p.
- Jean-Pierre Azéma, « La clef générationnelle », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire* , n° 22, avril-juin 1989, pp. 3-13.

- Annie Béthery et Jacqueline Gascuel, *Revue et magazines, Guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, Paris, éd. Le Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », 1997 (3<sup>e</sup> édition), 409 p.
- Guy Bourdé et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Histoire », janvier 1997, 416 p.
- Jean-Marie Charon, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Inédits : Politique », Paris, février 1991, 416 p.
- Jean-Marie Charon, *La presse magazine*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1999, 128 p.
- Jean-Marie Charon, *La presse quotidienne*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1996, 120 p.
- Louis Chauvel, *Le destin des générations, Structures sociales et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. PUF, coll. « Le lien social », 1998, 320 p.
- La Documentation française, *La presse française*, Paris, éd. La Documentation française, 1993, 216 p.
- George Duby, « L'histoire culturelle », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », janvier 1997, 455 p., pp. 427-432.
- Olivier Galland et Yannick Lemel, *La nouvelle société française, Trente années de mutation*, Paris, éd. Armand Colin, 1998, 288 p.
- Yves Guillaume, *La presse en France*, Paris, éd. La Découverte, 1988, 213 p.
- INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, séries longues, 1948-1988*, Paris, éd. de l'INSEE, 1990, 658 p.
- Annie Kriegel, « Le concept politique de génération : apogée ou déclin », *Commentaire*, vol. 2, n° 7, automne 1977, pp. 390-399.
- Didier Lapeyronnie, « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXIX, n° 4, 1988, pp. 593-619.
- Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires : Enjeu historique et enjeu archivistique », *Les Cahiers du GERME*, trimestriel n° 19, 3<sup>e</sup> trimestre 2001, pp. 6-14.
- Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Paris, éd. Nathan, 1990, 123 p.
- Robi Morder, « Les archives de l'UNEF », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France Contemporaine*, n° 13, Paris, éd. de l'Université Paris X Nanterre, 1992, p. 113-121.

- Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1996, 126 p.
- Philippe Poirier, *Les enjeux d'une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'histoire en débats », 2004, 435 p.
- Geneviève Poujol, *Des élites de société pour demain*, Paris, éd. Erès, 1996, 190 p.
- Geneviève Poujol et Madeleine Romer, *Dictionnaire bibliographique des militants, XIXème-XXème siècles*, Paris, éd. L'Harmattan, 1996, 411 p.
- Geneviève Poujol et Madeleine Romer, « L'apprentissage du militantisme », *ADRAC*, n°61, novembre 1982, 95 p.
- Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Inédit histoire », 1996, 330 p.
- René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1988, 399 p.
- René Rémond, « Une histoire présente », in René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1988, 399 p., pp. 11-32.
- Jean-Pierre Rioux, « L'association en politique », in René Rémond, *Pour une histoire politique*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1988, 399 p., pp. 87-120.
- Jean-Pierre Rioux, « Un domaine et un regard », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », janvier 1997, 455 p., pp.7-18.
- Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000, Dictionnaire critique*, Paris, éd. Hachette Littératures, 1999, 979 p.
- Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », janvier 1997, 455 p.
- Thomas Schelling, *La stratégie du conflit*, Paris, éd. PUF, 1960, 312 p.
- Jean-François Sirinelli, *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, éd. PUF, janvier 1995, 1 254 p.
- Jean-François Sirinelli, « Éloge de la complexité », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », janvier 1997, pp. 433-442.
- Jean-François Sirinelli, « Génération et histoire politique », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 22, vol. n° 22, 1989, pp. 67-80.
- Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, éd. FNSP, 1990, 184 p.
- Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Paris, éd. Aubier, 1998, 296 p.

- Charles Tilly, « Action collective et mobilisation individuelle », in Pierre Birnbaum et Jean Leca, *Sur l'individualisme*, Paris, éd. Presses de la FNSP, 1991, 379 p., pp. 213-244.
- Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit, De la grève à la Révolution*, Paris, Presses de la FNSP, coll. « Références », 2008, 396 p.
- « Un demi-siècle de vocabulaire syndical », *Mots*, n° 36 spécial, Paris, 1993.

### **Ouvrages sur la jeunesse**

- Nicole Abboud, « Les manifestations collectives des jeunes. Proposition d'une démarche analytique et études de quelques cas concrets », *Sociologie du travail*, n° 2, Paris, 1969, pp. 164-182.
- Klaus R. Allerbeck, « Quelques conditions structurales pour les mouvements de jeunes et d'étudiants », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, volume 24, n° 2, 1972, pp. 272-278.
- Ludivine Bantigny, « Le mot "jeune", un mot vieux, La jeunesse du mythe à l'Histoire », in Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (dir.), *Histoire des jeunes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, éd. PUF, coll. « Le nœud gordien », 308 p., pp. 5-13.
- Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (dir.), *Histoire des jeunes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, éd. PUF, coll. « Le nœud gordien », 308 p.
- Pierre Baudy et Thierry Gerber, *Singulière jeunesse plurielle, Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, éd. Publisud, 1996, 287 p.
- Bibliothèque Laffont des grands thèmes, *Les jeunes et la contestation*, Paris, éd. Robert Laffont, 1976, 142 p.
- Alain Borredon, *Une jeunesse dans la crise*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 221 p.
- Carmel Camilleri et Claude Tapia, *Jeunesse française et groupes sociaux après Mai 68*, Paris, éd. du CNRS, 1974, 181 p.
- Carmel Camilleri et Claude Tapia, *La politique ou le bonheur. Jeunesse de France, d'Europe et du Tiers-Monde*, Toulouse, éd. Privat, coll. « Époque », 1983, 211 p.
- Michel Carraud, *Que faire des jeunes ?*, *Radiographie d'une nouvelle fracture sociale...*, Paris, éd. Publisud, 1989, 213 p.
- Commission internationale d'Histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *La jeunesse et ses mouvements*, Paris, éd. du CNRS, 1992, 320 p.
- Geneviève Coudin, « Capitalisme, socialisme, marxisme, communisme. Qu'en disent les étudiants français avant la chute du mur de Berlin ? », in Raymond Hudon et Bernard

- Fournier (dir.), *Jeunesses et politique, Tome 1 : Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p.
- La Documentation française, *Jeunes d'aujourd'hui, Regard sur les 13-25 ans en France*, Paris, éd. La Documentation française, coll. « Notes et études documentaires », 1987, 354 p.
  - Jean Duvignaud, *La planète des jeunes*, Paris, éd. Stock, coll. « Les grands sujets », 1975, 360 p.
  - Christophe Gracieux, « Jeunesse et service militaire en France dans les années 1960 et 1970. Le déclin d'un rite de passage », in Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (dir.), *Jeunesse oblige, Histoire des jeunes en France, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. PUF, coll. « Le nœud gordien », 308 p., pp. 213-224.
  - Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 1 : Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p.
  - Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p.
  - Danièle Linhart et Anna Malan, *Fin de siècle, début de vie, Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, éd. Syros, coll. « Mouvements », 1990, 190 p.
  - Marie-Béatrice Lorizon, *La jeunesse dans L'Express et Le Nouvel Observateur de 1976 à 1983*, maîtrise d'Histoire contemporaine sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 2003, 344 p.
  - Gérard Mauger, « Les définitions sociales de la jeunesse : discontinuités sociales et évolutions historiques », in Bernard Lorreyte, *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris, éd. L'Harmattan, CLEMI, 1989, 416 p, pp. 25-49.
  - Gérard Mauger, *Les jeunes en France. État des recherches*, Paris, éd. La Documentation française, 1994, 295 p.
  - Gérard Mauger, René Bendit et Christian Von Wolffersdorff, *Jeunesses et sociétés, Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, éd. Armand Colin, 1994, 355 p.
  - François Proust, *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Paris, éd. CRIV, 2 tomes, 1986, 301 p. et 249 p.
  - Sébastien Retord, *La jeunesse dans Le Nouvel Observateur et L'Express de 1984 à 1994*, mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 2002.

- *Revue française des affaires sociales* , « Les 15-25 ans, différences », numéro hors série, 1987.
- Jean-François Sirinelli, *Les Baby-boomers, Une génération, 1945-1969* , Paris, éd. Fayard, 2003, 324 p.
- Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris, éd. Hachette littérature, coll. « La vie quotidienne », 2001, 431 p.
- Claude Tapia, *Jeunesse 86. Au-delà du sexe. Psychosociologie de la vie affective de la jeunesse*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Jeunesses et sociétés », 1987, 239 p.
- Claude Tapia et Catherine Lange, « Tendances idéologiques au sein de la jeunesse française : évolution entre 1970 et 1990. La politique, le travail et l'insertion », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome I, Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe* , Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p., pp. 141-178.

### **Ouvrages sur les associations et groupes jeunes**

- François Audigier, *L'Union des jeunes pour le progrès, 1965-1975, Une école de formation politique*, Thèse de doctorat sous la direction de Gilles Le Béguec, Université Lille III, 1993, 815 p.
- Valérie Becquet, « Le côté obscur de l'assoc », *Factuel*, n° 1, *Contribution et analyse sur le fait associatif étudiant*, pp. 56-66.
- Valérie Becquet, « L'étudiant : autour de la vie associative », *Factuel*, n° 2, *Le militantisme étudiant*, pp. 11-52.
- Valérie Becquet, « L'univers des associations étudiantes », Rapport au Fonds National de développement de la Vie Associative, 100 p., 1998.
- Jean-Michel Denis, *Les Coordinations, Recherche désespérée d'une citoyenneté* , Paris, éd. Syllepse, Coll. « Le présent avenir », 1996, 205 p.
- Élie Ferrier, *Mouvements et organisations de jeunesse en France* , Paris, éd. La Documentation française, coll. « Notes et études documentaires », Paris, 1972, 178 p.
- Patrick Hassenteufel, « Pratiques représentatives et construction identitaire : une approche des coordinations », *Revue Française de Science Politique* , vol. 41, n° 1, février 1991, pp. 5-27.

- Didier Leschi, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio*, n° 3, *Métiers. Corporations. Syndicalisme*, 1996.
- Jean-Daniel Lévy, « Les coordinations comme espace de prise de parole dans les mouvements étudiants », *Pétition*, n° 4, 1999.
- Jean-Daniel Lévy, *Les coordinations, émergence et développement, Étude à partir des mobilisations de la jeunesse scolarisée*, DEA de sociologie politique sous la direction d'Isabelle Sommier, Université Paris I, 1997, 251 p.
- Sébastien Michon, « Le syndicalisme étudiant : processus d'entrée et effets du militantisme », communication à la journée d'études *Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique*, laboratoire Triangle, ENS-LSH Lyon, 24 novembre 2006.
- Claude Patriat, « La vie associative étudiante de ces quarante dernières années », *Factuel*, n°1, *Contribution et analyse sur le fait associatif étudiant*.
- Geneviève Poujol et Madeleine Romer, « La pédagogie du militantisme dans tous les mouvements de jeunesse », *ADRAC*, juin 1991.
- Jean-Pierre Rioux, « L'association en politique », in René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1988, 399 p., pp. 87-120.
- Bernard Roudet (dir.), *Des jeunes et des associations*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Débats jeunesse », 1986, 239 p.
- Patrick Rozenblatt, « La forme coordination : une catégorie sociale révélatrice de sens », *Sociologie du travail*, vol. 33, n° 2, 1991, pp. 239-254.

### **Ouvrages sur l'histoire de l'enseignement**

- Pierre Albertini, *L'École en France, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup>, de la maternelle à l'Université*, Paris, éd. Hachette, coll. « Carré Histoire », 1992, 192 p.
- Catherine Arditti, « Réforme Haby : une réforme contestée », Paris, *Universalia* 1978, 1978, pp. 385-387.
- Jean-Louis Auduc, *Les institutions scolaires et universitaires*, Paris, éd. Nathan, 1998, 198 p.
- Jean-Jacques Becker, « 1984 : la dernière bataille pour l'école », *L'Histoire*, juillet-août 1990, pp. 110-123.
- Catherine Bédarida, *SOS Université*, Paris, éd. du Seuil, Paris, 1994, 227 p.

- Jean-Marie Benoist, *La génération sacrifiée, Les dégâts de la réforme de l'enseignement supérieur*, Paris, éd. Denoël, 1980, 204 p.
- Jean-Michel Berthelot, *Le piège scolaire*, Paris, éd. PUF, 1983, 297 p.
- Noëlle Bisserset, « La sélection à l'Université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance », *Revue Française de Sociologie*, vol. IX, n° 4, octobre-décembre 1968, pp. 463-496.
- Jacques de Chalendar, « La loi d'orientation de l'enseignement supérieur », *Études*, mars 1970.
- Jacques de Chalendar, *Une loi pour l'Université*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1969, 271 p.
- Mohamed Cherkaoui et James K. Lindsey, « Le poids du nombre dans la réussite scolaire », *Revue Française de Sociologie*, vol. XV, avril-juin 1974, pp. 201-215.
- Fabien Cluzel, « Quinze ans de loi Edgar Faure », *La Revue de l'Université*, n°10, Paris, 1997.
- Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun, « La réforme de l'enseignement secondaire en France depuis 1945, analyse d'une non-décision », *Revue Française de Science Politique*, décembre 1976, pp. 1125-1146.
- Michel Devèze, *Histoire contemporaine de l'Université*, Paris, éd. SEDES, 1976, 461 p.
- François Dubet, Daniel Filâtre, François-Xavier Merrien, André Sauvage et Agnès Vince, *Universités et villes*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994, 318 p.
- Armand Frémont, Robert Hérim et Jacques Joly (dir.), *Atlas de la France universitaire*, Paris, éd. Reclus, La Documentation française, 1992, 267 p.
- André Gueslin (dir.), *Les facultés sous Vichy, Étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg (novembre 1993), Clermont-Ferrand, publication de l'Institut des études du Massif central, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, coll. « Prestige », 1994, 371 p.
- Jean-Pierre Jarousse, « Les contradictions de l'université de masse dix ans après (1973-1983) », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXV-2, éd. du CNRS, Paris, avril-juin 1984, pp. 191-210, p. 191.
- Jacques Lautman, « Université et société aux États-Unis et en France. À propos du livre d'A. Touraine », *Revue Française de Sociologie*, vol. XIV, n° 3, juillet-septembre 1973, pp. 410-413.

- Claude Lelièvre et Christian Nique, *Bâtisseurs d'école, Histoire biographique de l'enseignement en France*, Paris, éd. Nathan, coll. « Pédagogie », 1994, 494 p.
- Louis Lévy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1976, n° 17, pp. 53-80.
- Jacques Minot, *Histoire des universités françaises*, Paris, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », 1991, 127 p.
- Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF, 2001, 218 p.
- Antoine Prost, *Éducation, sociétés et politiques, Une histoire de l'enseignement de France, de 1945 à nos jours*, Paris, éd. du Seuil, 1992, 226 p.
- Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, tome IV : Depuis 1930*, Paris, éd. Perrin, coll. « Tempus », 2004, 808 p.
- Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, éd. Nouvelle librairie de France, 1982, 729 p.
- Antoine Prost, *La politique de démocratisation de l'enseignement, Essai d'évaluation (1950-1980), Rapport pour le Commissariat Général au Plan, Convention n° 44 09/PS 020*, Université Paris I, Centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, avril 1986, 506 p.
- Antoine Prost, « 1968 : Mort et naissance de l'Université française », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 23, juillet-septembre 1988, pp. 59-70.
- André Robert, *Système éducatif et réformes de 1944 à nos jours*, Paris, éd. Nathan Pédagogie, coll. « Histoire de l'éducation », 1993, 254 p.
- Jacques Verger, *Histoire des universités en France*, Toulouse, éd. Privat, 1986, 432 p.

### **Ouvrages sur Mai 68 et les « années 68 »**

- Raymond Aron, *La Révolution introuvable. Réflexions sur les événements de mai*, Paris, éd. Fayard, 1968, 191 p.
- Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, Une histoire collective, 1962-1981*, Paris, éd. La Découverte, 2008, 847 p.
- Antoine Artous, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 68*, Paris, éd. Syllepse, 2008, 904 p.
- Alain Badiou, « Penser le surgissement de l'événement », *Les Cahiers du cinéma*, Hors série n° 23, spécial *Cinéma 68*, mai 1988, pp. 10-19.

- Daniel Bensaïd et Alain Krivine, *Mai si ! Rebelles et repentis, 68-88*, Paris, éd. La Brèche, 1988, 221 p.
- Daniel Bensaïd et Henri Weber, *Mai 68 : une répétition générale ?*, Paris, éd. Maspero, 1968, 230 p.
- Bernard Brilliant, « La contestation dans tous ses états », in Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Bruxelles, éd. Complexe, coll. « Histoire du temps présent », 2000, 585 p., pp. 99-115.
- Jacques Capdevielle et René Mouriaux, *Mai 68, l'entre-deux de la modernité, Histoire de trente ans*, Paris, éd. Presses de la FNSP, 1988, 317 p.
- Colloque *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, 18-20 novembre 1998, Paris :
  - Bernard Brilliant, « Intellectuels et contestation dans l'après-mai 1968 ».
  - Geneviève Dreyfus-Armand, « Les acteurs sociaux post-68 ».
  - Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, « Les mouvements étudiants, entre réforme, révolution et corporatisme ».
  - Pascal Ory, « Contestation culturelle et contestation politique pendant les années 1968 ».
  - Michelle Zancarini-Fournel, « Les grèves en France : scènes nationales et scènes régionales ».
- Gil Delannoi, *Les années utopiques, 1968-1978*, Paris, éd. La Découverte, 1990, 309 p.
- Les Dossiers d' *Autrement*, 68-78, *Dix années de sacrilèges*, Paris, éd. Stock, février 1978, 295 p.
- Geneviève Dreyfus-Armand et Laurent Gervereau, *Mai 68, Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Paris, éd. de la BDIC, 1988, 303 p.
- Geneviève Dreyfus-Armand et Jacques Portes, « Les interactions internationales de la guerre du Vietnam et Mai 68 », in Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Bruxelles, éd. Complexe, 2000, 585 p., pp. 49-68.
- Gérard Filoche, *68-98 : histoire sans fin*, Paris, éd. Flammarion, 1998, 366 p.
- Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 612 p.
- Louis Gruel, *La Rébellion de 68, Une relecture sociologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 199 p.

- Laurent Joffrin, *Mai 68, Histoire des événements*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Inédits politiques », 1988, 370 p.
- Bernard Lacroix, *Mai 68, Histoire sociale d'une révolte, L'utopie communautaire*, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2006 (2ème édition), 224 p.
- Marie-Claire Lavabre et Henri Rey, *Les mouvements 68*, Paris, éd. Castermann, 1998, 303 p.
- Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, L'héritage impossible*, Paris, éd. La Découverte, 2002, 476 p.
- Jean-Philippe Legois, « Les années 68 : du passé faisons table rase !? », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 434 p., pp. 83-98.
- Edgar Morin, Claude Lefort et Cornélius Castoriadis, *Mai 68, la brèche*, suivi de *Vingt ans après*, Paris, éd. Complexes, 1988, 144 p.
- Robi Morder, « Nécessité de nouveaux regards sur Mai 68 à l'heure des commémorations médiatiques », *Les Cahiers du GERME*, n° 7-8, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> trimestres 1998, pp. 4-7
- Nicolas Pas, « Six heures pour le Vietnam, Histoire des comités Vietnam français, 1965 - 1968 », in *Revue Historique*, n° 613, janvier-mars 2000, pp. 157-185.
- Michelle Perrot, « Le printemps des adolescents », *Le Mouvement social*, n° 168, juillet-septembre 1994, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières, 1994, pp. 3-9.
- Jacques Paugam, *Génération perdue : ceux qui avaient 20 ans en 1968 ? Ceux qui avaient 20 ans à la fin de la guerre d'Algérie ? Ou ni les uns ni les autres ?*, Paris, éd. Robert Laffont, 1977, 216 p.
- Antoine Prost, « Quoi de neuf sur le mai français ? », *Le Mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, pp. 91-97.
- Bernard Pudal, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Dominique Damamme (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, éd. de l'Atelier, 2008, 448 p.
- Maurice Rajsus, *Mai 1968, Sous les pavés, la répression (juin 1968-mars 1974)*, Paris, éd. Le Cherche Midi, coll. « Guides et documents », 1998, 388 p.
- Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 23, juillet-septembre 1989, pp. 49-58
- Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, éd. Complexe – Le Monde Diplomatique, coll. « Questions à l'Histoire », 2005, 250 p.
- Maximilien Rubel, « Révolte et utopie », *Revue française de sociologie*, vol. X, n° 1, janvier-mars 1969, p. 83-87.
- Élisabeth Salvaresi, *Mai en héritage, 68-88*, Paris, éd. Syros, 1988, 226 p.
- Jean-François Sirinelli, *Mai 68, L'événement Janus*, Paris, éd. Fayard, 2008, 331 p.

- Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil, L'après 68 en France et en Italie* , Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 1998, 253 p.
- Jean Sur, *68 forever*, Paris, éd. Arléa, 1998, 95 p.
- Alain Touraine, *Le mouvement de Mai ou le communisme utopique* , Paris, éd. du Seuil, 1977, 320 p.
- Henri Weber, *Que reste-t-il de Mai 68 ?, Essai d'interprétation sur les événements*, Paris, éd. du Seuil, 1998, 214 p.
- Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, Une histoire contestée*, Paris, éd. du Seuil, 2008, 322 p.
- Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation* , Bruxelles, éd. Complexe, coll. « Histoire du temps présent », 2000, 585 p.
- Michelle Zancarini-Fournel, « La longue décennie des mouvements sociaux et la grève générale de mai-juin 1968 », in Michelle Zancarini-Fournel, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation* , Bruxelles, éd. Complexes, coll. « Histoire du temps présent », 2000, 585 p. pp. 275-279.
- IVE rencontres du GERME, « Nouveaux regards sur le mai jeune et étudiant », *La Revue de l'Université*, n°13, Paris, mai 1998.

### **Ouvrages sur la population lycéenne**

- Paul Ariès, « Requiem pour un syndicalisme lycéen. L'UNCAL à Lyon entre 1973 et 1979 », *Le Mouvement Social*, n° 168, juillet-septembre 1994, Paris, Les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions Ouvrières, 1994, pp. 107-136.
- Christian Baudelot (dir.), « Les élèves de LEP, anatomie d'une population », *Revue française des affaires sociales*, numéro hors série, 1987, pp.79-98.
- Valérie Becquet, « Enquête sur le fonctionnement des journaux lycéens », 4<sup>e</sup> forum international des journaux lycéens, Paris, 27 avril 2001.
- Jean-Pierre Berland, *Lycées, l'état d'urgence*, Paris, éd. J.-C. Lattès, 1991, 227 p.
- Sophie Bérout et René Mouriaux, *Le souffle de décembre*, Paris, éd. Syllepse, 1997, 201 p.
- Alain Borredon, *La critique dans le système éducatif, Pensée critique et mouvements lycéens*, thèse de doctorat, Université Grenoble II, 1992, 727 p.

- Alain Borredon, *Une jeunesse dans la crise, les nouveaux acteurs lycéens* , Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 221 p.
- Patrick Boumard et Jean-François Marchat, *Chahut, ordre et désordre dans l'institution éducative*, Paris, éd. Armand Colin, 1993, 111 p.
- Régine Boyer, « Lycéens et lycéennes : des rapports contrastés au présent et à l'avenir », *Les Sciences de l'Éducation*, n° 3-4, 1992, pp. 71-87.
- Régine Boyer, Annick Bournoure et Monique Delclaux, *Des lycéens parlent de leurs études*, Paris, éd. Universitaires de l'INRP, 1989, 170 p.
- Régine Boyer, Annick Bournoure et Monique Delclaux, « L'usage que les lycéens font de leur temps : principes de différenciation », *Cahiers Jeunesse et Société*, n°12, 1989.
- Régine Boyer, Annick Bournoure et Monique Delclaux, *Parole de lycéens, les études, les loisirs, l'avenir*, Paris, éd. Universitaires de l'INRP, 1991, 173 p.
- Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p.
- CLEMI, *L'expression lycéenne, Livre blanc des journaux lycéens* , Paris, éd. Hachette éducation, CNDP, 1991, 126 p.
- Bernard Defrance, *La planète lycéenne*, Paris, éd. Syros, 1996, 207 p.
- Claude Dubar (dir.), *L'autre jeunesse*, Lille, éd. PUL, 1987, 263 p.
- François Dubet, *Les lycéens*, Paris, éd. du Seuil, 1996, 409 p.
- François Dubet, Olivier Cousin et Jean-Philippe Guillement, « Sociologie de l'expérience scolaire », *Revue française de pédagogie*, n° 94, 1991, pp. 5-12.
- Bernard Fournier, *Entre apolitisme et une nouvelle politique : étude de la participation des lycéens français et des étudiants québécois* , mémoire de DEA sous la direction de Pierre Favre, IEP de Paris, 1992, 477 p.
- Olivier Galland et Pascale Garrigues, « La vie quotidienne des jeunes du lycée au mariage », *Économie et statistique*, n° 223, 1989, pp. 15-23.
- Marc Guiraud et Gilbert Longhi, *La république lycéenne*, Paris, éd. Payot, 1992, 309 p.
- Didier Leschi, *1968-1973 : cinq ans de contestation dans les lycées* , mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Jacques Becker, Paris, Université Paris X Nanterre, 1986.
- Didier Leschi, « L'après-Mai 68 dans les lycées », *Lettre d'information n° 29* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie* , Paris, éd. du CNRS, février 1998, pp. 1-6.

- Jean-Noël Luc, « À la recherche du “Tout puissant empire du milieu” », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p., pp. 11-56.
- Robi Morder, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », in Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 612 p., pp. 495-507.
- Robi Morder, « Grèves et mouvements lycéens », in Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, Une histoire collective, 1962-1981*, Paris, éd. La Découverte, 2008, 847 p., pp. 385-390.
- Robi Morder, « Les comités d'actions lycéens », *Les Cahiers du GERME*, n° 22-23-24, 2002.
- Robi Morder, « Jeunesse scolarisée », in Antoine Artous, Didier Epsztajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 68*, Paris, éd. Syllepse, 2008, 904 p., pp. 441-456.
- Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », colloque *Le bicentenaire des lycées*, La Sorbonne, Paris, 2002.
- Robi Morder, « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XXe siècle », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. de l'INRP, 501 p., pp. 354-359.
- Robi Morder, « La grève lycéenne contre la loi Debré : une mobilisation de la jeunesse contre toutes les casernes », *Autrement*, numéro spécial, *Autopsie du service militaire*, 2002.
- Michelle Perrot, « Le printemps des adolescents », *Le Mouvement social*, n° 168, juillet-septembre 1994, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières, 1994, pp. 3-9
- Patrick Rayou, *La cité des lycéens*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Débats jeunesse », 1998, 295p.
- Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Paris, éd. Gallimard, 1998, 491 p.
- Flora Saladin, *Le Bac 68*, maîtrise d'Histoire, Université Paris I, 2004.
- Anne-Marie Sohn, « Le lycéen et la lycéenne, de nouvelles références pour la jeunesse et la société des années 60 », in Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), *Lycées, lycéens, Deux siècles d'histoire*, Paris, éd. INRP, 2005, 501 p., pp. 331-341.
- Gérard Vincent, *Les lycéens*, Paris, éd. Armand Colin, 1971, 853 p.
- Gérard Vincent, *Le peuple lycéen*, Paris, éd. Gallimard, 1974, 531 p.
- Karel Yon, *La Ligue Communiste et le mouvement lycéen contre la loi Debré : rôle et place d'une "avant-garde" dans le mouvement de masse*, mémoire de Sciences politiques, IEP de Paris, 1999, 302 p.

- Claude Zaidman, *Le mouvement lycéen en mai 1968*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris V, 1978.

### **Ouvrages sur la population étudiante**

- Nicole Abboud et Serge Bosc, « L'évolution du mouvement étudiant français : raisons de structures, raisons de conjonctures », *Sociologie du travail*, n° 4, octobre-décembre 1971.

- Jean-Paul Bachy et Claudine Bachy, *Les étudiants et la politique*, Paris, éd. Armand Colin, 1973, 240 p.

- François Baraize, *Les étudiants, la politique et la cité. Enquête sur les trajectoires d'entrée en politique des étudiants*, mémoire de DEA sous la direction de Paul Ariès, Université de Montpellier I, 1992.

- Lucie Bargel et Karel Yon, « Entre AJS, UNEF et MJS. Circulation des militants et réseaux politico-syndicaux : évolution dans les socialisations militantes juvéniles, des années 1970 à nos jours », communication à la journée d'études *Carrières militantes et trajectoires professionnelles : l'engagement dans les mouvements étudiants comme lieu de socialisation politique*, laboratoire Triangle, ENS-LSH Lyon, 24 novembre 2006.

- Valérie Becquet, « L'art d'être étudiant, entretien avec Alain Coulon », *Factuel : la Revue*, n° 3, mars 1999, pp. 33-36.

- Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement », *Informations sociales*, n° 99, 2001, pp. 30-37.

- Daniel Bertaux, Danièle Linhart et Béatrix Le Wita, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, Les Éditions ouvrières, pp. 75-89.

- Olivier Bianchi, « Mythes, légendes et représentation du syndicalisme étudiant : l'AGEC-UNEF entre mémoire et histoire », *Siècles, Cahiers du Centre d'Histoire des entreprises et des communautés*, n° 8, *Identités militantes*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 1998, pp. 103-114.

- Raymond Boudon, Philippe Cibois et Janina Lagneau, « Enseignement supérieur court et pièges de l'action collective », *Revue Française de Sociologie*, vol. XVI, n° 2, avril-juin 1974, pp. 159-188.

- Valérie Boulay, *Étudiants et citoyenneté : la participation aux élections universitaires* , maîtrise de Sciences de l'éducation sous la direction de Marie-Françoise Fave-Bonnet, Université de Paris X, 1998.
- Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers, les étudiants et leur culture* , Paris, Les éditions de Minuit, 1964, 189 p.
- Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Les éditions de Minuit, 1970, 279 p.
- Isabel Boussard, « Les étudiants et la participation, les élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue Française de Science Politique*, vol. XXI, 1974, pp. 598-626.
- Isabel Boussard, « Les étudiants et la participation. Les élections aux conseils d'UER et d'Université », *Revue Française de Sociologie* , vol. XXI, n° 1, janvier-mars 1980, éd. du CNRS, pp. 77-96.
- Isabel Boussard, « Les règles électorales universitaires », Colloque de l'Association Française de Science politique, *Le pouvoir dans une institution non politique, l'Université* , journée d'étude du 16 juin 1972.
- *Cahiers de l'Observatoire de la vie étudiante* , 5 volumes, éd. La Documentation française, 1997-1998.
- Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques, Les étudiants de Paris et le Quartier Latin (1814-1851)*, Paris, éd. Armand Colin, 1991, 435 p.
- Jean-Paul Ciret et Jean-Pierre Sueur, *Les étudiants, la politique et l'église*, Paris, éd. Fayard, 1970, 144 p.
- Fabien Cluzel, *L'abstentionnisme électoral des étudiants : le cas des élections au CROUS* , maîtrise de Science politique, Université de Toulouse, 1994.
- Yolande Cohen, « Le mouvement étudiant comme mouvement de génération », *L'Homme et la société*, n° 1-2, 1994.
- Yolande Cohen et Claudie Weil, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes », *Le Mouvement social*, n° 120, *Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens*, juillet-septembre 1982, Les Éditions ouvrières, Paris, 1982, pp. 3-10.
- Alain Coulon, *Le métier étudiant*, Paris, éd. PUF, 1997, 240 p.
- Éric Decouty, *Les scandales de la MNEF, la véritable enquête* , Paris, éd. Michel Laffont, 2000, 300 p.
- Raphaël Desanti, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant* , DEA de Science politique sous la direction de Jean-Paul Molinari, Nantes, 1997, 112 p.

- Raphaël Desanti, *Le syndicalisme étudiant à la faculté de Nantes* , maîtrise de Sociologie sous la direction de Jean-Paul Molinari, Université de Nantes, 1995-1996, 157 p.
- François Dubet, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'Université de masse », *Revue Française de Sociologie*, Paris, vol. XXXV, 1994, pp. 524-542.
- Valérie Erlich, *Les étudiants, un groupe social en mutation. Études des transformations de la population étudiante française et ses modes de vie (1950-1994)* , Thèse de Sciences de l'éducation sous la direction de Richard Pottier, Université de Nice, 478 p.
- Valérie Erlich, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation, Références sociologiques*, Paris, éd. Armand Colin, 1998, 256 p.
- « Étudiants, citoyens », dossier, *Espace universitaire*, n° 19, juillet 1997.
- Didier Fischer, *Les étudiants en France (1945-1968), Contribution à l'histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant* , thèse d'Histoire contemporaine sous la direction de Jean-Jacques Becker, Université Paris X Nanterre, 1997, 755 p.
- Didier Fischer, *Histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours* , Paris, éd. Flammarion, 2000, 612 p.
- Didier Fischer, « La jeunesse étudiante à la veille de mai 68 » , *Les Cahiers du GERME* , trimestriel n° 7/8, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 1998.
- Didier Fischer, « Permanence et mutation de la violence dans le monde étudiant, 1930-1960 » , *Les Cahiers Jean Jaurès*, n° 152, Dossier *Les engrenages de la violence*, Paris, 1999, pp. 7-22.
- Laurent Frajerman, « L'UNEF et la participation aux conseils universitaires » , *Les Cahiers du GERME*, n° 26, 1<sup>er</sup> semestre 2006, pp. 42-45.
- Robert Francès, *L'idéologie à l'Université, structures et déterminants des attitudes sociales des étudiants*, Paris, éd. PUF, coll. « Sociologies », 1980, 230 p.
- Cégolène Frisque, *Syndicalisme étudiant et politique : les syndicats étudiants à l'IEP de Paris, 1978-1991*, mémoire d'IEP, Paris, 1992, 152 p.
- Olivier Galland et Marco Oberti, *Les étudiants*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Repères », 1996, 313 p.
- Paul Gerbod, « Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français » , *Revue Française de Sociologie*, n° 21-2, avril-juin 1980, Paris, éd. du CNRS, pp. 251-264.
- Guy Gauthier et Claude Sageot, « Des militants dans l'Université » , *Les Cahiers de l'éducation permanente*, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, Paris, 1977.

- Anaïs Gérard, *L'UNEF à Lyon, de mai 1968 à la scission de 1971 (à sa tentative de reconstruction)*, mémoire, IEP Bordeaux sous la direction de B. Benoit, 1998, 131 p.
- Raoul Girardet, « Le problème de l'engagement politique en milieu étudiant », *Cahiers de la FNSP*, n° 120, 1962.
- Laurent Jalabert, « Aux origines de la génération 1968 : les étudiants français et la guerre du Vietnam », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, n° 55, vol. 55, 1995, pp. 69-81.
- Jean-Pierre Jarousse, « Les contradictions de l'Université de masse, 10 ans après (1973-1983) », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXV, n° 2, Paris, éd. du CNRS, Paris, avril-juin 1984, pp. 191-210.
- Dominique Julia et Jacques Revel, *Histoire sociale des populations étudiantes*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1989, 616 p.
- Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, *Campus blues, Les étudiants face à leurs études*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'épreuve des faits », avril 1992, 265 p.
- Christian Le Bart et Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante, intégration, participation, mobilisation*, Paris, éd. PUF, 1997, 288 p.
- Jean-Philippe Legois, *Critique de l'université et université critique : mouvements de réformes et mouvements de contestation dans les facultés littéraires et scientifiques de l'université de Paris (1956-1976)*, mémoire de DEA sous la direction d'Antoine Prost, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1996.
- Jean-Philippe Legois, « Géopolitique du pouvoir universitaire et la place des étudiants dans cette géopolitique », séminaire du GERME, Paris, 13 décembre 2000.
- Jean-Philippe Legois, « Mémoires étudiantes, "mémoire(s) courte(s)" ?, Pistes générales à l'épreuve du cas exemplaire de mai 1968 », *Informations sociales*, n° 99, 2002, pp. 14-21.
- Jean-Philippe Legois, « Pour un Syndicalisme Autogestionnaire, PSA », *La Revue de l'Université*, n° 19, 2000.
- Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p.
- Nicole De Maupeou-Abboud, avec la collaboration du Groupe de sociologie du travail de l'EPHESS, *Ouverture du ghetto étudiant*, Paris, éd. Anthropos, 1974, 388 p.
- « Militantisme et citoyenneté », dossier, *La Revue de l'Université*, n° 4, 1995.
- Jean-Paul Molinari, *Les étudiants*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1992, 141 p.
- Jean-Paul Molinari, « Le mouvement étudiant depuis 1945 », *Les Cahiers du GERME*, trimestriel n° 19, 3<sup>e</sup> trimestre 2001, pp. 1-13.

- Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, éd. PUF, coll. « Les chemins de l'Histoire », 1983, 205 p.
- Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant », *Lettre d'information n° 6* sur le séminaire *Les années 68, Événements, cultures politiques et modes de vie*, Paris, éd. du CNRS, septembre 1995, pp. 1-12.
- Robi Morder, « Années 1970 et 1980 : décompositions et recompositions », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p, pp. 99-112.
- Robi Morder, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », Acte du colloque *Autogestion, la dernière utopie*, 14-15 juin 2001, dirigé par Frank Georgi, CHS Paris I, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003.
- Robi Morder, « Les congrès syndicaux étudiants », *Factuel*, n° 1, *Contribution et analyse sur le fait associatif étudiant*.
- Robi Morder, « Éléments pour une histoire politique de la Mutuelle nationale des étudiants de France », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 1999.
- Robi Morder, « Le Mouvement d'Action Syndicale, brève histoire d'un syndicat étudiant et autogestionnaire », *La Revue de l'Université*, n° 19, 2000.
- Robi Morder, « La scission de l'UNEF », *La Revue de l'Université*, 1997.
- Robi Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003-2004, pp. 1-10.
- Robi Morder, « L'UNEF et la participation », *La Revue de l'Université*, n° 12, 1998.
- Robi Morder, « Mondes et mouvements étudiants : l'enjeu des définitions », *Politique La Revue*, 1997.
- Robi Morder, *Revendications – négociations : débats et pratiques dans le mouvement étudiant en France (1976-1988)*, DEA de sciences politiques sous la direction de Michel Dobry, Paris, Université Paris X Nanterre, 1989.
- Robi Morder, « Scissions et fusions dans le syndicalisme étudiant », séminaire du GERME, 17 janvier 2001.
- Alain Moyran, *Contribution à l'étude de la participation des étudiants aux élections universitaires (1970-1984)*, thèse de Doctorat sous la direction de Michel L. Martin, Université de Toulouse, 1985.
- Nicolas Pas, « La guerre d'Algérie vue des Pays-Bas (1954-1962) », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 86, 2005, pp. 43-58.

- Jean-François Patton, *La politique à l'Université : étude de tracts étudiants diffusés à l'UER de Lettres et Sciences Humaines de Saint-Étienne de 1965 à 1972*, maîtrise d'Histoire sous la direction de M. Jacob et M. Merle, Université de Saint-Étienne.
- Philippe Péchoux, « Les avatars du statut social de l'étudiant de 1945 à nos jours », *Informations sociales*, n° 99, 2002.
- Philippe Péchoux, « De la misère en milieu étudiant, discours et pratiques sociales de l'AGE de Dijon », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, 1998.
- Jean-Quentin Poindron, « L'Union des Grandes Écoles de 1947 à 1971 », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, février 1998, pp. 73-79.
- Antoine Prost, « Les étudiants et la société française », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p., pp. 7-10.
- Louise Quesnel, « Être étudiant en Science politique en 1970 », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p., pp. 257-297.
- Olivier Raeis, « Les AGE de l'UNEF. Leurs statuts juridiques, essai de recensement. Bref aperçu de 1880 à nos jours », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, février 1998, pp. 65-72.
- Séminaire CHEVS/GERME, « Le mouvement étudiant et la loi Savary », 11 décembre 2002.
- Valérie Roullin-Lefebvre et Paul Esquieu, « L'origine sociale des étudiants (1960-1990) », *Note d'information*, 92.39, DEP, octobre 1992.
- Jean-Yves Sabot, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 276 p.
- Robert Sévigny, « Les contestations étudiantes à l'Université : quelques éléments d'analyse », *Sociologie et société (Réflexions sur la sociologie)*, vol. 12, n° 2, octobre 1980, pp. 143-168.
- Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle, Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux guerres*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1988, 721 p.
- Olivier Spithakis, *Tout sur la MNEF*, Paris, éd. N°1, 2000, 275 p.
- François Tavernier, *Le discours et la fonction des étudiants dans les conseils d'université, le cas de Paris XII*, mémoire de maîtrise, Université Paris XII Créteil, 2002.

- Françoise Tétard, « Les étudiants : une jeunesse pas tout à fait comme les autres », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, éd. Syllepse, 2007, 690 p. pp. 277-286
- Alain Touraine, *Lutte étudiante*, Paris, éd. du Seuil, 1978, 400 p.
- « 50 ans de syndicalisme étudiant », Colloque, Paris, 1996.
- Karel Yon, « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'UNEF-ID, Production et reproduction d'une "élite militante" », *Les Cahiers du GERME*, spécial « Engagement étudiants (vol. II) », n° 4, décembre 2003, pp. 89-107.
- Karel Yon, « Militer en bandes à l'AJS-OCI dans les années 1970, Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant », *Politix*, n° 70, vol. 18, juin 2005, pp. 137-167.

### **Ouvrages sur les partis politiques et les idéologies**

- Marc Abélès et Henri-Pierre Jeudy, *Anthropologie du politique*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « U », 1997, 282 p.
- Claude Auzias, « Les générations politiques », *L'Homme et la société*, n° 111-112, janvier-juin 1994.
- Roland Biard, *Dictionnaire de l'extrême gauche, De 1945 à nos jours*, Paris, éd. Belfond, 1978, 413 p.
- Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Points – essais », 2008, 505 p.
- Pierre Bréchon, « Les jeunes et la politique en Europe et en France », *Agora débats jeunesse*, n° 12, 2<sup>ème</sup> trimestre 1998.
- Frédéric Charpier, *Génération Occident, De l'extrême droite à la droite Madelin*, Paris, éd. du Seuil, 2005, 519 p.
- Ariane Chebel d'Appollonia, *L'extrême droite en France, De Maurras à Le Pen*, Paris, éd. Complexe, 1996, 448 p.
- Yolande Cohen, *Les mouvements de jeunesse socialistes en France au tournant du siècle : espoirs et échecs*, Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Université Paris VII-EHESS, 1 253 p.
- Geneviève Coudin, « Capitalisme, socialisme, marxisme, communisme. Qu'en disent les étudiants français avant la chute du mur de Berlin », in Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesse et politique, Tome 1 : Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994.

- Jean Crète et Pierre Favre, *Génération et politiques*, Paris, éd. Économica, 1989, 370 p.
- « Crise de la politique et nouveaux militants », *Mouvements*, n° 3, mars-avril 1999.
- Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, 319 p.
- Vincent Drouin, *Enquête sur les générations et la politique, 1958-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », Paris, 1995, 365 p.
- Paule Duchesneau, Réjean Landry et Vincent Lemieux, « Les jeunes reçoivent-ils ce qu'on leur a promis ? », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994.
- Jan Willem Duyvendak, *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1994, 329 p.
- Daniel Gaxie et Michel Offerlé, « Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir. Capital social et carrière politique », in Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985, 311 p., pp. 105-138.
- « Génération intellectuelles. Effets de l'âge et phénomène de génération dans le milieu intellectuel français », *Cahiers de l'IHTP*, 6 novembre 1987.
- Guy Groux, *Vers un renouveau du conflit social ?*, Paris, éd. Bayard, 1998, 248 p.
- Raymond Hudon et Bernard Fournier, « Apolitisme et politisation des jeunes », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 1 : Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 454 p.
- Raymond Hudon et Bernard Fournier, « L'engagement en son temps », in Raymond Hudon et Bernard Fournier, *Jeunesses et politique, Tome 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1994, 548 p.
- Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France de 1940 à nos jours, tome 3*, Paris, éd. Armand Colin, 1997, 400 p.
- Raoul Marmez, *Syndicalisme étudiant et insertion professionnelle, le parcours des anciens dirigeants de l'UNEF-ID*, DEA de Sciences sociales, Université Paris V, 1999.
- Nonna Mayer et Pascal Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « Cursus », 1992, 160 p.
- Nonna Mayer et Pascal Perrineau (dir.), *Le Front National à découvert*, Paris, éd. Les Presses de la FNSP, 1989, 365 p.
- Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre, France 1980*, Paris, éd. Gallimard, 420 p.
- Janine Mossuz-Lavau, *Les jeunes et la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 1979, 186 p.

- René Mouriaux, *Crises du syndicalisme français*, Paris, éd. Monchrestien, 1998, 156 p.
- Anne Muxel, « L'âge des choix politiques, une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXIII, n° 2, 1992, pp. 409-458.
- Anne Muxel, *Les jeunes et la politique*, Paris, éd. Hachette, coll. « Question de politique », 1996, 288 p.
- Anne Muxel, « Le moratoire politique des années de jeunesse », in Annick Percheron et René Rémond, *Âge et politique*, Paris, éd. Économica, 1991, 269 p., pp. 203-232.
- Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin, 2002 (3ème édition), 282 p.
- Annick Percheron et René Rémond, *Âge et politique*, Paris, éd. Économica, 1991, 269 p.
- Annick Percheron, « Au miroir de la jeunesse », in Marc Abélès (dir.), *Faire la politique, Le chantier français*, Paris, éd. Autrement, coll. « Mutations », 219 p.
- Annick Percheron, *La socialisation politique*, Paris, éd. Armand Colin, coll. « U », 1993, 226 p.
- Annick Percheron, « Se faire entendre : morale quotidienne et attitudes politiques des jeunes », in Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre, France 1980*, Paris, éd. Gallimard, 420 p., pp. 129-165.
- Claude Prévost, *Les étudiants et le gauchisme*, Paris, Les Éditions sociales, 1969, 264 p.
- Pierre Rosanvallon, *La question syndicale*, Paris, éd. Gallimard, 1988, 273 p.
- Benjamin Stora, *La Dernière génération d'octobre*, Paris, éd. Stock. Coll. « Un ordre d'idées », 2003, 274 p.
- Guillaume Treves, *Du trotskisme au parti socialiste : rencontres et ruptures dans la jeunesse autour des années 80*, mémoire de Science politique sous la direction de Marc Sadoun, IEP de Paris, 1992.
- Pierre Turpin, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate, 1981-1995*, Paris, éd. L'Harmattan, 1997, 475 p.
- Karel Yon, *Des révolutionnaires aux professionnels de la politique, étude du courant "Convergences socialistes"*, DEA de Sciences sociales, Université Paris I, 2001, 457 p.

## Ouvrages et sources sur le mouvement de 1986

- David Assouline et Sylvia Zappi, *Notre printemps en hiver, Le mouvement étudiant de novembre-décembre 1986*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Cahiers libres », 1987, 330 p.
- Jean Baudrillard, « Une si glorieuse aphasie », *Libération*, numéro hors série, *La nouvelle vague*, janvier 1987.
- S. Borneau, D. Cardon et J.-P. Heurtin, « La gloire, c'est la galère », *Politix*, n° 1, hiver 1988, pp. 65-71.
- Cécile Chambraud, *L'UNEF-ID et le mouvement étudiant de l'automne 1986*, mémoire de DEA sous la direction de S. Hurting, IEP de Paris, 1987, 114 p.
- Cécile Chambraud, « L'UNEF-ID dans le mouvement étudiant », *Politix*, n° 1, hiver 1988, pp. 44-54.
- « Construction intellectuelle, médiatique et politique du mouvement étudiant de l'automne 1986 », Actes du colloque de la Sorbonne, mai 1987, *Politix*, n° 1, hiver 1988, pp. 8-31.
- « Construction intellectuelle, médiatique et politique du mouvement étudiant de l'automne 1986 », Actes du colloque de la Sorbonne, mai 1987, organisé par l'Association des étudiants de Science Politique, Université Paris I.
- Michel Dobry, « Calcul, concurrence et gestion du sens : quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, éd. FNSP, 1990.
- Julien Dray, *SOS génération, Histoire intérieure du mouvement des jeunes de novembre-décembre 1986*, Paris, éd. Ramsay, 1987, 273 p.
- Raymond Hudon et Patrick Lecomte, *L'engagement sans médiations. Auto-analyse du mouvement étudiant de l'automne 1986 en France*, Québec, Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, 1987, 54 p.
- Raymond Hudon et Patrick Lecomte, « Représentation et crise de la représentation. Quelques dimensions politiques du mouvement étudiant de l'automne 1986 en France », Actes du colloque *Alternances et changements politiques. Les expériences canadienne, québécoise et française*, Cahier n° 22, Université de Laval, Laboratoire d'études politiques et administratives, 1987.
- Laurent Joffrin, « Deux conflits de la post-modernité », *CFDT aujourd'hui*, n° 85, mai 1987.
- Laurent Joffrin, *Un coup de jeune. Portrait d'une génération morale*, Paris, éd. Arléa, janvier 1987, 175 p.

- Didier Lapeyronnie, « Le mouvement étudiant de l'automne 1986 », in François Chazel, *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, éd. PUF, 1993, 272 p.
- Didier Leschi, *Les stratégies syndicales étudiantes : l'UNEF-ID dans la crise de novembre-décembre 1986*, DEA d'Histoire sous la direction de Jean-Jacques Becker, Université Paris X Nanterre.
- Didier Leschi, « La coordination nationale étudiante dans la grève générale étudiante de 1986 », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, décembre 2003, pp. 65-74.
- *Libération*, numéro hors série, *La nouvelle vague*, janvier 1987.
- Guy Lipovetsky, « La foule, et moi, et moi », *Libération*, numéro hors série, *La nouvelle vague*, janvier 1987.
- « Mouvement de la jeunesse », *Critique communiste*, n° 59, janvier 1987.
- Gérard Namer, *Mémoires et projets du mouvement étudiant-lycéen de 1986-1988*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. "Logiques sociales", 1990, 191 p.
- *Politix*, « Mobilisations étudiantes, automne 1986 », n° spécial, n° 1, hiver 1988.
- *Le printemps de décembre*, *Actuel*, numéro spécial n° 87, janvier 1987.
- « Rencontre autour du mouvement étudiant », entretien avec Sylvia Zappi et Pascal Troadec, *Collectif*, n° 1, printemps 1987.
- « Retour sur un mouvement étudiant », dossier, *Espace universitaire*, n° 12, février 1996.

### **Documents audio-visuels**

- Romain Goupil, *Mourir à trente ans*, 1982.
- Hervé Hamon, Patrick Rotman et D. Edinger, *Génération*, document vidéo INA, 1988.

### **Témoignages, mémoires politiques et essais**

- Jean-Christophe Cambadélis, *Le chuchotement de la vérité*, Paris, éd. Plon, 2000, 224 p.
- Alain Devaquet, *L'amibe et l'étudiant, Université et recherche : L'état d'urgence*, Paris, éd. Odile Jacob, 1988, 329 p.
- Joseph Fontanet, *Le social et le vivant, une nouvelle logique politique*, Paris, éd. Plon, 1977, 299 p.
- René Maurice, *L'UNEF ou le pari étudiant*, Paris, Les Éditions Sociales, 1977, 157 p.

- Alexandre Sutterland Neill, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, éd. Maspero, 1971.
- Roger et Claire Quilliot, *Mémoires, tome II*, Paris, éd. Odile Jacob, 2001, 550 p.
- René Rémond, *La règle et le consentement, Gouverner une société*, Paris, éd. Fayard, 1979, 488 p.

### **Ouvrages sur l'histoire locale**

- Karine Badin, *Le milieu enseignant et étudiant pendant la guerre d'Algérie dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Olivier Faure, Université de Clermont-Ferrand II, 1992, 2 tomes, tome 1, 179 p.
- Jean-Pierre Bellon et Jean-Marc Pujol, *Qu'en pensent les lycéens ? , Un lycée à l'écoute*, Clermont-Ferrand, CNDP Auvergne, 1998, 99 p.
- Franck Chignier-Riboulon (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, 175 p.
- Conseil Régional d'Auvergne, *Les lycées publics et privés d'Auvergne*, Rapport du service éducation de la région, 2002.
- Emmanuel Dupit, *Mai 68-Mai 76 : Huit ans de contestation dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction de Frank Georgi, Université Blaise Pascal, 1997, 278 p.
- Jean-Charles Edouard, « L'influence spatiale de Clermont-Ferrand, un rôle précocement affirmé », in Franck Chignier-Riboulon (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, 175 p., pp. 23-26.
- Emmanuel des Essarts, « Société des amis de l'Université de Clermont », in *Revue d'Auvergne*, t. XV, 1898, pp. 373-400.
- G. H. Dourif, *L'École de médecine de Clermont-Ferrand pendant le XIXème siècle*, Clermont-Ferrand, éd. Louis Bellet, 1903.
- Raymond-Philippe Garry et Paul Busuttil, « Les universités, les écoles et les services universitaires », in *La Société des Amis de l'Université, L'enseignement supérieur en Auvergne*, n° spécial *120 ans de Revue d'Auvergne (1884-2004)*, 356 p., pp. 217-300.
- Jean-Louis Gayon, « Les grandes dates de l'histoire du CUST », in Alliance universitaire d'Auvergne, *Si le CUST m'était comté... Trente ans de formation technologique supérieure en Auvergne, Revue d'Auvergne*, hors série, 2000, 225 p., pp. 105-110.
- André Gueslin (dir.), *Les Hommes du pneu, Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1940 à 1980*, Paris, éd. de l'Atelier, coll. « Le Mouvement social », 1999, 337 p.

- Alain Kergomard, *La mutation universitaire, Clermont 1948-1993*, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, 278 p.
- Étienne Lapalus, « L'expansion de l'Université de Clermont-Ferrand », in *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n° 52, 25 décembre 1965, pp. 17-23.
- « L'Université de Clermont fête son centenaire », brochure éditée par l'Université à l'occasion du centenaire de l'Université, 1954, Fonds Patrimoine Auvergne BCIU, A 37 252.
- Nathalie Ponsard, « Jeunesses ouvrières et étudiantes : mai 68 à Clermont ! », Intervention aux Jéudis du patrimoine, Clermont-Ferrand, 20 novembre 2008.
- Nathalie Ponsard, « Jeunesses ouvrières et étudiantes dans la tourmente contestataires des années 68 : mémoires croisées d'engagement », séminaire *Jeunes et jeunesses, objet d'histoire*, dirigé par Ludivine Bantigny et Arnaud Bauberot, Paris, Centre d'histoire de Sciences Po, janvier 2008.
- Nathalie Ponsard, « L'engagement de jeunes ouvriers et étudiants dans le mouvement contestataire de Mai-Juin 68 », *Siècles*, n° 28, *Jeunesse et pouvoirs à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2010, pp. 87-100.
- Nathalie Ponsard, *Mai 68 et les années 68 à Clermont-Ferrand*, Séminaire du Centre d'Histoire de Sciences Po Paris-GERME, 22 avril 2008.
- Nathalie Ponsard, « Mouvement étudiant et mouvement ouvrier à Clermont-Ferrand dans les années 68 : une impossible jonction », in *Actes du colloque Mouvements étudiants, crises et mobilisations collectives, 1808-2008* (à paraître).
- René Rigon, *Du collège de Clermont au lycée Blaise Pascal*, Clermont-Ferrand, éd. Copona Book, 1958, 16 p.
- Laurent Rieutort, « L'Université, la recherche et la ville », in Franck Chignier-Riboulon (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, 175 p., pp. 47-50.
- Fabien Roussel, *La création et les débuts de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1854-début XXème siècle)*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Olivier Faure, UBP-Clermont-Ferrand II, 1994, 173 p.
- Roger Sève, « Chroniques de l'Université », *Revue d'Auvergne*, tome 82, n° 2, 1968.
- Léon Strauss, « L'Université de Strasbourg repliée. Vichy et les Allemands », in André Gueslin (dir.), *Les facultés sous Vichy, Étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg (novembre 1993), Clermont-Ferrand, publication de l'Institut des études du

Massif central, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, coll. « Prestige », 1994, 371 p., pp. 87-112.

- « Une étape dans l'histoire de l'Université de Clermont-Ferrand : le 12 octobre 1967 », brochure réalisée par l'Université dans le cadre de l'inauguration de nouveaux bâtiments universitaires, octobre 1967, bibliothèque de Clermont-Ferrand, Section « patrimoine Auvergne », A 118 12.

### Ouvrages à caractère de sources

- « Le printemps de décembre », *Actuel*, numéro spécial 87, janvier 1987.

- Gaston Bordet et Éric Conan, « La réforme universitaire et le mouvement étudiant », *Esprit*, n° 461, octobre 1976, pp. 436-466.

- Patrick Boumard et Rémi Hess, *L'Université en transe*, Paris, éd. Syros, 1987, 173 p.

- Pierre Bourdieu, « À quand un lycée Bernard Tapie », *Libération*, numéro hors série, *La nouvelle vague*, janvier 1987.

- Comités d'action lycéens, *Les lycéens gardent la parole*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Politique », Paris, 1968, 190 p.

- Philippe Cibois, « Les effets du nombre », *Esprit, Changer la culture et la politique*, Université : fécondité d'une crise, n° 11-12, Paris, novembre-décembre 1978, pp. 35-45.

- Yves Colmar et Pierre-Henri Lienemann, « La tentative du MAS », *Esprit, Changer la culture et la politique, Université : fécondité d'une crise*, n° 11-12, Paris, novembre-décembre 1978.

- Éric Conan, « Une génération sur la défensive », *Esprit, Changer la culture et la politique*, n° 33-34, septembre-octobre 1979, numéro spécial, *Que penser ? Que dire ? Qu'imaginer ?*.

- L'École émancipée, *La répression dans l'enseignement*, Paris, éd. Maspero, 1972, 199 p.

- Edgar Faure, *Philosophie d'une réforme*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1970, 187 p.

- Luc Ferry et Alain Renaut, *68-86, Itinéraires de l'individu*, Paris, éd. Gallimard, 1987, 133 p.

- Michel Field, *L'école dans la rue*, Paris, éd. Grasset, 1973, 129 p.

- Frédéric Gaussen, « L'Université n'est plus un enjeu majeur », *Esprit, Changer la culture et la politique, Université : fécondité d'une crise*, n° 11-12, novembre-décembre 1978, Paris, pp. 23-34.

- « Grève générale à l'Université », *Journal de la Coordination étudiante*, n° 2, avril 1976.

- Jean-Yves Guérin, « Carte forcée à l'Université », *Esprit*, n° 50, février 1981, pp. 16-21.
- Jean-Yves Guérin, « Triste printemps (pour les étudiants étrangers) », *Esprit, Changer la culture et la politique*, n° 43-44, juillet-août 1980.
- Jean Lecuir, « Face à la crise, un essai, un essai de remodelage », *Esprit*, n° 11, novembre - décembre 1978, pp. 242-254.
- Paul Masson, « Rapport au nom de la commission d'enquête créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 17 décembre 1986, chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 », n°270, Seconde session ordinaire de 1986-1987, annonce du procès-verbal de la séance du 12 juin 1987, Sénat, France.
- Alfred Margarido et Maurice Mourier, « La réforme universitaire et le mouvement étudiant », *Esprit*, n°457, Paris, mai 1976, pp. 947-962.
- Pierre Mayol, « Déroute ou déplacement », *Esprit, Changer la culture et la politique*, Université : fécondité d'une crise, n° 11-12, novembre-décembre 1978, Paris, pp. 194-215.
- Olivier Mongin, « Mouvement étudiant, monde étudiant », *Esprit, Changer la culture et la politique*, n° 23-24, novembre-décembre 1978.
- Jacques J. Natanson, « La réforme d'Edgar Faure », *Esprit*, n° 375, septembre 1968, pp. 541-550.
- « Le mouvement lycéen », *Partisan*, n° 49, septembre-octobre 1969.
- « Position sur le rapport d'activité (tendance LEAS) », texte préparatoire au 70<sup>e</sup> congrès UNEF, *Étudiants de France*, n° 4, avril 1987.
- « Rapport d'information sur l'application de la loi d'orientation », Assemblée Nationale, rapport n° 2 765, 1976.
- François Sarder, « Pré-salaire et démocratisation de l'Université », *Esprit*, n° 189, 1952.
- Edmond Vandermeersch, « L'argent », *Esprit, Changer la culture et la politique*, n° spécial Université : fécondité d'une crise, n° 11-12, Paris, novembre-décembre 1978, pp. 74-81.
- « La victoire des lycéens : 17-18-19 février 1971 », brochure *Que faire ?*, série « Luites universitaires », Paris, 1971.
- Michel Winock, « Les lycéens », *Esprit*, n° 11, Paris, novembre 1968, pp. 112-130.

## Table des sigles

AAUNEF : Association des Anciens de l'UNEF.  
ACES : Association Corporative des Étudiants en Sciences de Paris.  
AEAC : Association des Étudiants Arabes de Clermont-Ferrand.  
AECUC : Amicale des Étudiants des Cités Universitaires de Clermont-Ferrand.  
AEEU : Association des Étudiants des États-Unis.  
AER : Alliance des Étudiants Révolutionnaires.  
AERA : Association des Étudiants de la Région Auvergne  
AES : Alliance des Étudiants Socialistes.  
AES : Administration Économique et Sociale.  
AESF : Association des Étudiants Sénégalais de France.  
AG : Assemblée Générale.  
AGE : Association Générale des Étudiants.  
AGEC : Association Générale des Étudiants Clermontois.  
AGEP : Association Générale des Étudiants Parisiens.  
AIE : Alliance Internationale Étudiante.  
AJC : Alliance des Jeunes pour le Communisme.  
AJS : Alliance des Jeunes pour le Socialisme.  
ALEAP : Alliance des Lycéens et des Étudiants Anarchistes de Paris.  
ALR : Association des Lycéens Républicains.  
AMR : Alliance Marxiste Révolutionnaire.  
AMRU : Alliance des Mouvements Réformistes Universitaires.  
ANEMF : Association Nationale des Étudiants en Médecine de France.  
ANEPF : Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France.  
ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.  
ATOS : Administratifs, Techniciens, Ouvriers de Service.  
BEP : Brevet d'Études Professionnelles.  
BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle.  
BDIC : Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.  
BN : Bureau National.  
BNF : Bibliothèque Nationale de France.  
BN-PSU : Bureau National PSU.  
BTS : Brevet de Technicien Supérieur.  
BU : Bibliothèque Universitaire.

CA : Comité d'Action.

CAARME : Centre d'Animation, d'Archives et de Recherches sur les Mouvements Étudiants.

CAE : Comité d'Action Étudiant.

CAET : Comité d'Action de l'Enseignement Technique.

CAL : Comité d'Action Lycéen.

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle.

C.A.P.E.S : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.

CCA : Comités Communistes pour l'Autogestion.

CCCLD : Coordination des Comités Contre la Loi Debré.

CCU : Comité Consultatif des Universités.

CDG : Comité De Grève.

CDL : Comité De Lutte.

CDR : Comité de Défense de la République.

CEF : Conseil Étudiant Français.

CEGT : Conseil de l'Enseignement Technique et Général.

CELF : Collectif des Étudiants Libéraux de France.

CEREQ : Centre d'Études et de Recherche sur l'Emploi et la Qualification.

CERES : Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation Socialistes.

CES : Collège d'Enseignement Secondaire.

CET : Collège d'Enseignement Technique.

CEVU : Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail.

CFMJ : Confédération Française des Mouvements de Jeunesse.

CFPM : Centre de Formation Professionnelle des Maîtres.

CFSVVP : Comité des Familles et de Solidarité avec les Victimes de Violences Policières.

CGE : Comité de Grève Étudiant.

CGT : Confédération Générale du Travail.

CIA : Central Intelligence Agency.

CIDL : Comités d'Information et de Défense des Lycéens.

CIR : Convention des Institutions Républicaines.

CISL : Confédération Internationale des Syndicats Libres.

CLDR : Comité de Liaison pour la Défense de la Recherche.

CLE : Comité de Lutte Étudiant.

CLEAM : Comité de Liaison des Étudiants des Alpes-Maritimes.

CLEF : Comité de Liaison des Étudiants de France.

CLER : Comité de Liaison des Étudiants Révolutionnaires.  
CLERU : Comité de Liaison Étudiant pour la Rénovation Universitaire.  
CLL : Comité de Lutte Lycéen.  
CNAD : Comité National d'Action et de Débat.  
CNAL : Comité National d'Action Laïque.  
CNCDG : Coordination Nationale des Comités de Grève.  
CNE : Coordination Nationale Étudiante.  
CNEF : Confédération Nationale des Étudiants de France.  
CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche.  
CNGA : Confédération Nationale des Groupes Autonomes.  
CNIL : Commission Nationale Information et Liberté.  
CNPf : Conseil National du Patronat Français.  
CNRS : Centre National de Recherche Scientifique.  
COIE : Commission d'Observateurs Internationaux Extérieurs.  
COPI : Comité Ouvriers-Paysans-Intellectuels.  
COSEF : Comité pour l'Organisation d'un Syndicat Étudiant Français.  
CPCET : Coordination Permanente des CET.  
CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.  
CPL : Coordination Permanente Lycéenne.  
CPLEP : Coordination Permanente des LEP.  
CPN : Commission Paritaire Nationale.  
CPU : Conférence des Présidents d'Universités.  
CROUS : Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires.  
CRS : Compagnie Républicaine de Sécurité.  
CSAS : Confédération Syndicale d'Afrique du Sud.  
CSC : Consulta di Studenti Corsi.  
CSEN : Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale.  
CSP : Catégorie SocioProfessionnelle.  
CUCRH : Comité Unitaire Contre la Réforme Haby.  
CVB : Comités Vietnam de Base.  
CVL : Comités Vietnam Lycéens  
CVN : Comité Vietnam National.  
DEA : Diplôme d'Études Approfondies.  
DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées.  
DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales.

DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques.  
DIEUD : Défense des Intérêts Étudiants pour une Université Démocratique.  
DLC : Direction des Lycées et Collèges.  
DUT : Diplôme Universitaire Technologique.  
ECVO : Examen Classant Validant Obligatoire.  
EG : États Généraux.  
EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales.  
EIM : École d'Ingénieurs de Marseille.  
ENA : École Nationale d'Administration.  
EPES : Établissement Public d'Enseignement Supérieur.  
EPSCP : Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.  
ESPI : École Supérieure Pour l'Immobilier.  
ESU : Étudiants Socialistes Unifiés.  
FAL : Fédération des Associations Laïques.  
FCL : Fédération des Comités de Lutte.  
FC-ml : Fédération des Cercles marxistes léninistes de France.  
FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'enseignement public.  
FCR : Fédération des Cercles Rouges.  
FCR : Fédération Communiste Révolutionnaire.  
FDL : Fédération Départementale du Logement.  
FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.  
FEANF : Fédération des Étudiants d'Afrique Noire de France  
FEC : Fédération des Étudiants Clermontois.  
FEN : Fédération de l'Éducation Nationale.  
FEP : Fédération des Étudiants de Paris.  
FER : Fédération des Étudiants Révolutionnaires.  
FERU : Front des Étudiants pour la Rénovation de l'Université.  
FERUF : Fédération des Étudiants en Résidences Universitaires de France.  
FGDS : Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.  
FGR : Fédération Générale des Retraités.  
FIDL : Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne.  
FJP : Front des Jeunes Progressistes  
FLJ : Front de Libération de la Jeunesse.  
FMJD : Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique.  
FN : Front National.

FNEF : Fédération Nationale des Étudiants de France.  
FNEMS : Fédération Nationale des Étudiants en Médecine Santé.  
FNET : Fédération Nationale des Étudiants Techniciens.  
FNL : Front National pour la Libération du Sud Vietnam.  
FNMIP : Fédération Nationale des Malades Infirmes et Paralysés.  
FNSA : Fédération Nationale des Syndicats Autonomes.  
FNSU : Fonds National de Solidarité Universitaire.  
FO : Force Ouvrière.  
FOL : Fédération des œuvres Laïques.  
FOSAU : Fédération des Syndicats d'Afrique du Sud.  
FRUF : Fédération des Étudiants en Résidence Universitaire de France.  
FSI : Front de Solidarité Indochine.  
GAJ : Groupe Action Jeunesse.  
GENE : Groupe d'Étude pour une Nouvelle Éducation.  
GERME : Groupe d'Étude et de Recherche sur le Mouvement Étudiant.  
GERUF : Groupe d'Étude pour la Rénovation de l'Université Française.  
GLAU : Groupement de Liaison et d'Action Universitaire.  
GNR : Groupes Nationalistes Révolutionnaires.  
GP : Gauche Prolétarienne.  
GREPE : Groupe de Recherche en Politique Économique.  
GSL : Génération Sociale et Libérale.  
GSPULEN : Grand Service Public Unifié et Laïque de l'Éducation Nationale.  
GUD : Groupe Union Droit.  
GUD : Groupe Union Défense.  
GUPS : Union Générale des Étudiants Palestiniens.  
IEP : Institut d'Études Politiques.  
IFOP : Institut Français de l'Opinion Publique.  
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique.  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Economiques.  
INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.  
IUT : Institut Universitaire Technologique.  
JC : Jeunesses Communistes.  
JCF : Jeunesses Communistes de France.  
JCR : Jeunesse Communiste Révolutionnaire.  
JDS : Jeunesses Démocrates Socialistes.

JEC : Jeunesse Étudiante Chrétienne.  
LC : Ligue Communiste.  
LCR : Ligue Communiste Révolutionnaire.  
LDH : Ligue des Droits de l'Homme.  
LEP : Lycée d'Enseignement Professionnel.  
LMD : Licence Master Doctorat.  
LO : Lutte Ouvrière.  
LOR : Ligue Ouvrière Révolutionnaire.  
LT : Lycée Technique.  
MAA : Mouvement Anti-Apartheid.  
MARC : Mouvement d'Action et de Recherche Critique.  
MAS : Mouvement d'Action Syndicale.  
MCL-ml : Mouvement Communiste Libertaire-marxiste-léniniste.  
MEC : Mouvement des Étudiants Clermontois.  
MEECI : Mouvement des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire.  
MGE : Mutuelle Générale des Étudiants.  
MJS : Mouvement de la Jeunesse Socialiste.  
MLR : Mouvement Lycéen de Réforme.  
MNEF : Mutuelle Nationale des Étudiants de France.  
MNR : Mouvement National Républicain.  
MRAP : Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples.  
MUL : Mutuelle Universitaire du Logement.  
MUR : Mouvement Universitaire pour la Réforme.  
NRP : Nouvelle Résistance Populaire.  
NUSAS : Union Nationale des Étudiants d'Afrique du Sud.  
OAS : Organisation Armée Secrète  
OBESSU : Bureau de coordination des syndicats lycéens d'Europe.  
OC : Organisation Conseilliste.  
OCAU : Office de Coopération et d'Accueil Universitaire.  
OCI : Organisation Communiste Internationale.  
OCR : Organisation Communiste Révolutionnaire.  
OJR : Organisation des Jeunesses Révolutionnaires.  
ONG : Organisations Non Gouvernementales.  
ONISEP : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions.  
ONVE : Observatoire National de la Vie Étudiante.

ORSTOM : Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.  
OT : Organisation Trotskiste.  
PAN : Mouvement Panthéon-Assas-Nanterre.  
PC : Parti Communiste.  
PCEM1 : Première année du Premier Cycle d'Études de Médecine.  
PCF : Parti Communiste Français.  
PCI : Parti Communiste International.  
PCMLF : Parti Communiste Marxiste Léniniste de France.  
PCR : Parti Communiste Révolutionnaire.  
PCR-ml : Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste.  
PEEP : Fédération des Parents d'Élèves de l'École Publique.  
PEGC : Professeur d'Enseignement Général des Collèges.  
PFN : Parti des Forces Nouvelles.  
PIB : Produit Intérieur Brut.  
PNP : Parti National Populaire.  
PS : Parti Socialiste.  
PSA : Parti Socialiste Autonome.  
PSA : Pour un Syndicalisme Autogestionnaire.  
PSU : Parti Socialiste Unifié.  
QG : Quartier Général.  
RER : Réseau Express Régional.  
RN : Route Nationale.  
RPR : Rassemblement Pour la République.  
RU : Restaurant Universitaire.  
SAC : Service d'Action Civique.  
SAF : Syndicat des Avocats de France.  
SDEE : Syndicat Démocratique des Étudiants Espagnols.  
SDS : Ligue des Étudiants Socialistes (Allemagne).  
SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière.  
SGEN : Syndicat Général de l'Éducation Nationale.  
SGPEN : Syndicat Général des Personnels de l'Éducation Nationale.  
SM : Syndicat de la Magistrature.  
SMH : Syndicat de la Médecine Hospitalière.  
SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.  
SNCS : Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

SNES : Syndicat National de l'Enseignement du Second degré.  
SNESup : Syndicat National de l'Enseignement Supérieur.  
SNETAA : Syndicat National de l'Enseignement Technique et de l'Apprentissage Autonome.  
SNI : Syndicat National des Instituteurs.  
SNLC : Syndicat National des Lycées et Collèges.  
SNPDES : Syndicat National des Proviseurs et des Directeurs de l'Enseignement Secondaire.  
SNPREES-FO : Syndicat National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.  
SO : Service d'Ordre.  
SOFRES : Société Française d'Enquêtes et de Sondages.  
SPIE : Secrétariat Professionnel International de l'Enseignement.  
STS : Service Technique de Sécurité.  
TCRC : Transports en Commun de la Région Clermontoise.  
TDU : Tendances Pour la Défense de l'UNEF-ID.  
TLEAS : Tendances Lutttes Étudiantes Action Syndicale.  
TPLUS : Tendances Pour l'Union Syndicale.  
TRS : Tendances Reconstruction Syndicale.  
TSA : Tendances Syndicale Autogestionnaire.  
TSARS : Tendances Syndicale Autogestionnaire Reconstruction Syndicale.  
TUC : Travail d'Utilité Collective.  
UCJR : Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire.  
UCL : Union des Cercles Lycéens.  
UDF : Union pour la Démocratie Française.  
UEC : Union des Étudiants Communistes.  
UEE : Union des Étudiants Européens.  
UEJF : Union des Étudiants Juifs de France.  
UER : Unité d'Enseignement et de Recherche.  
UFF : Union des Femmes Françaises.  
UFR : Unité de Formation et de Recherche.  
UGE : Union des Grandes Écoles.  
UGEM : Union Générale des Étudiants Marocains.  
UGET : Union Générale des Étudiants Tunisiens.  
UGS : Union de la Gauche Socialiste.  
UIE : Union Internationale des Étudiants.  
UJC-ml : Union des Jeunesses Communistes (marxistes-léninistes).  
UJP : Union des Jeunes pour le Progrès.

ULN : Union Lycéenne Nationaliste.

ULP : Union Lycéenne de Paris.

UNCAL : Union Nationale des Comités d'Action Lycéens.

UNEA : Union Nationale des Étudiants d'Algérie.

UNECD : Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire.

UNEECI : Union Nationale des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire.

UNEF : Union Nationale des Étudiants de France.

UNEF-ID : Union Nationale des Étudiants de France Indépendante et Démocratique.

UNEF-R (ou Providence) : Union Nationale des Étudiants de France Renouveau.

UNEF-SE : Union Nationale des Étudiants de France Solidarité Étudiante.

UNEF-US (ou AJS) : Union Nationale des Étudiants de France Unité Syndicale.

UNI : Union Nationale Inter-universitaire.

URL : Union pour le Renouveau Lycéen.

URU : Union pour le Renouveau de l'Université.

VO : Voix Ouvrière.

## **INDEX NOMINUM**

## A

Adevah-Poeuf, Maurice, 108, 203  
Abdoulaye, 369  
Abrams, Creghton, Williams, 350  
Ackermann, Patrick, 619, 620  
Agulhon, Maurice, 8  
Albarède, Pierre, 273  
Albertini, Pierre, 37, 58  
Aleton, Isabelle, 455  
Alia, Josette, 26  
Allende, Salvador, 359  
Alliot-Marie, Michèle, 225, 691, 695, 703  
Althusser, Louis, 442  
Amrein, 64  
André, Jean-Claude, 101  
Angélis, 464  
Ariès, Paul, 14, 146, 147, 149, 151, 154, 155, 803, 810, 812, 870  
Armand, Pierre, 271, 285, 321, 333, 350, 392, 395, 412, 453, 479, 504, 527, 590  
Aron, Raymond, 678  
Arrebo, Jean-Philippe, 738  
Arrueto, 745  
Assouline, David, 675, 680, 690, 693, 695, 705, 706, 707, 710, 711, 712, 713, 714, 719, 720, 721, 722, 726, 729, 737, 738, 743, 745, 748, 755, 756, 758, 759, 760, 761, 770, 772, 774, 778, 779, 780, 782, 783, 787, 791, 793, 871  
Astre, Louis, 346  
Aubry, Serge, 188, 316, 873  
Audigier, François, 16, 162, 169, 216, 217, 218, 224, 243, 403, 810, 812, 846  
Audisio, 133  
Audouin-Rouzeau, Stéphane, 759  
Audry, 565  
Auduc, Jean-François, 478  
Augéral, Didier, 490, 502  
Augier, 341  
Aulagnier, 573  
Aupois, Jean-Louis, 226  
Auroi, Louis, 205  
Avan, Louis, 397, 619  
Azéma, Jean-Pierre, 22, 875  
Azzaro, Marcel, 703

## B

Baillon, Robert, 679  
Balavoine, Daniel, 842  
Balladur, Édouard, 731, 756, 771  
Baluka, Edmund, 365  
Bantigny, Ludivine, 3, 4, 14, 80  
Barasz, Alain, 290  
Bardin, 304, 383  
Bargel, Lucie, 14  
Barieau, 61  
Barjot, Jean, 188  
Barralis, Roger, 179

Barre, Raymond, 379, 603, 632, 633, 668, 669, 94, 693  
Barrès, Maurice, 4  
Barrot, Jacques, 731, 737  
Baudouin, Denis, 730  
Bauer, Alain, 712, 726  
Bayzelon, Paul, 751  
Beaugrand, Gilles, 449  
Beaujeu, Jean, 286, 335  
Becker, Jean-Jacques, 8, 13  
Becquet, Valérie, 874  
Begrand, Alain, 376, 377, 379, 381  
Beguin, 775  
Béhar, Didier, 382  
Benattar, Béatrice, 421  
Benssy, Brahim, 381  
Benyahia, Abdel, 763  
Benzekri, Saïd, 383  
Berbigier, Paul, 99  
Bérégovoy, Pierre, 652, 653  
Berg, Charles, 174, 458  
Bergeron, André, 757  
Bernanos, Georges, 4  
Bernard, 314  
Bernard, Pierre, 566  
Bernard, Jean-Claude, 888  
Berri, Mustapha, 383  
Berstein, Serge, 8, 57, 89  
Berthot, Patrick, 747  
Bertin, 323  
Bertrant, 442  
Besse, Guy, 287, 332  
Beullac, Christian, 55, 280, 609, 615, 616, 702  
Bianchi, Olivier, 1, 14, 28, 31, 200, 875, 895, 899, 901  
Bianco, Jean-Louis, 752  
Biermann, Wolf, 367, 892  
Blanchard, 286  
Bloch, Gérard, 22, 64, 365  
Bocci, 202  
Bodin, Martine, 464, 478, 502, 506, 509, 584  
Bonnet, Christian, 371, 378, 379, 380, 381, 383, 597, 615, 636  
Borgel, 745  
Borne, Dominique, 677, 679, 700, 770, 784  
Botha, 390  
Bouchara, 413  
Boukovsky, Vladimir, 363  
Boulot, Régine, 892  
Bourbon, Charles de, 61  
Bourdé, Guy, 22, 24  
Bourdieu, Pierre, 17, 59, 783, 815, 879  
Boussel, Pierre (dit Lambert), 173  
Bouziat, Xavier, 93, 222, 246  
Boyer, Jean-Pierre, 421  
Bresson, Christian, 125  
Brillant, Bernard, 9, 392  
Brouet, 286  
Buchetau, 97  
Bussereau, Dominique, 219  
Bussière, Alain, 1, 199, 677, 637, 649, 684, 718, 802, 823, 827, 829, 831, 827, 851, 871, 873, 898, 900

## C

Cabanes, Pierre, 294, 569, 624, 625  
Cabieu, Daniel, 707, 711, 729, 738, 745, 185, 782  
Caillot, Bernard, 183, 888  
Calmy, 97  
Cambadélis, Jean-Christophe, 147, 158, 159, 167, 185,  
195, 196, 198, 199, 732, 742, 531, 537, 656, 658, 659,  
662, 667, 669, 682, 827, 898  
Campinchi, Philippe, 729, 838, 842  
Capelle, Jean, 743  
Capestan, 108  
Carasso, Elie, 184, 191  
Carlos, Juan, 362  
Carré, Renée, 759  
Carreiras, 745  
Carrel, Alexis, 408  
Casanova, Gilles, 147  
Cassaing, Jean-Claude, 658, 669  
Castro, Roland, 207, 753  
Catala, Michel, 354, 517, 691  
Chaban-Delmas, Jacques, 752  
Chalandon, Albin, 389, 734, 735, 736, 744, 750, 756, 769,  
770  
Chalin, Claude, 822, 833, 911, 943  
Chandezon, Charlotte, 98  
Chapsal, Jacques, 25, 55  
Chapuis, Robert, 458  
Chapus, Jean-Paul, 222  
Chardon, Daniel, 177, 180, 181, 183, 184, 208  
Charpier, Frédéric, 224, 225  
Chassagne, 92  
Chassaing, René, 274  
Chassine, 448  
Chaunu, Pierre, 741  
Chavron, Didier, 101  
Chérif, Diouf, 383  
Chevènement, Jean-Pierre, 9, 56, 58, 676, 678, 680, 683,  
684, 685, 691, 692, 705, 763, 776  
Chirac, Jacques, 56, 220, 389, 285, 516, 519, 600, 661,  
688, 689, 690, 692, 693, 694, 697, 698, 708, 730, 731,  
732, 733, 736, 737, 738, 740, 744, 747, 749, 750, 756,  
757, 758, 759, 760  
Chiroux, 573  
Clémenti, 583  
Cochin, Yann, 612, 737, 753, 759, 763  
Cohen, Yolande, 2, 11, 21, 169, 170  
Cohn-Bendit, Daniel, 115, 131, 133, 354, 358, 127, 658,  
726, 727, 728, 729, 789, 872  
Coluche, (Colucci, Michel), 386, 842  
Combe, 383  
Copé, Jean-François, 225  
Cordonnia, Jean-Victor, 662  
Cornec, Jean, 778, 782, 789, 803, 819, 829, 845, 856, 870,  
883, 936  
Couanau, René, 734  
Coudanne, Hubert, 713, 737  
Couve de Murville, Maurice, 234, 394  
Cresson, Édith, 530, 899

Crettiez, Xavier, 7, 165, 166, 167, 190, 199, 211, 213,  
214, 225, 226, 804  
Cros, Louis, 37  
Crozier, Michel, 770  
Cup, 314  
Czaputowicz, 366

## D

Damamme, Dominique, 6  
Aubert, François d', 756  
Darcos, Xavier, 225  
Darrulat, Philippe, 147, 158, 387, 391, 712, 713, 714,  
721, 727, 736, 738, 739, 755, 779, 789  
Davis, Angela, 366, 367  
Debray, Régis, 201  
Debré, Michel, 34, 147, 158, 160, 166, 168, 190, 212,  
329, 810, 811, 813, 814, 815, 816, 818, 819, 820, 821,  
822, 823, 824, 825, 826, 829, 830, 831, 832, 835, 841,  
842, 844, 845, 858, 860, 861, 864, 865, 866, 869, 872,  
881, 906  
Decluzet, Gérard, 224  
Deguin, Patrick, 386  
Deleuze, Gilles, 469  
Deloffre, 286  
Delorme, 342, 344  
Delpic, Colette, 873, 884, 892  
Delsol, Pierre, 251, 526  
Demangeon, 288  
Deniau, Xavier, 496  
Denis, Jean-Michel, 58, 160, 165, 166, 167, 655, 674,  
707, 711, 720, 721, 726, 727, 730, 733, 734, 744, 764,  
765, 770, 773, 774, 775, 791, 810, 818, 853  
Deshayes, Richard, 321, 410, 411, 412, 414, 416, 418  
Désir, Harlem, 386, 391, 360, 361, 755, 769, 872  
Devaquet, Alain, 9, 34, 56, 159, 240, 673, 691, 692, 693,  
695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705,  
706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 719,  
722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 731, 732, 733,  
734, 735, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 747,  
758, 760, 765, 767, 768, 770, 772, 774, 777, 779, 780,  
781, 782, 784, 789, 863, 876, 879, 887  
Devaux, Christian, 209  
Dischamps, Jean-Caude, 275, 660, 709, 713, 720, 730,  
731  
Dobry, Michel, 13  
Dompnier, Bernard, 759  
Doumi, Michel, 197, 656, 873  
Douspis, Donald, 222  
Doyat, Jacques, 61  
Drago, Roland, 692  
Dray, Julien, 213, 372, 376, 386, 452, 675, 707, 710, 726,  
738, 755, 771, 776, 872  
Dreyfus-Armand, Geneviève, 10, 81, 152  
Dry, Jean, 373  
Duchovalard, 343  
Dubet, François, 11, 12, 15, 19, 145, 146, 147, 167  
Ducat, Philippe, 738  
Duchateau, Anne, 774  
Duchesneau, Paule, 846, 847  
Duclos, Jacques, 507  
Ducloux, Josette, 179

Dufoix, Georgina, 762  
Dumas, Rolland, 97, 99, 100, 154  
Dumont, 93  
Dupit, Emmanuel, 9, 14  
Duprat, Thomas, 61, 949  
Dupront, Alphonse, 438  
Durand, Yves, 326, 327, 329, 330  
Duroselle, Jean-Baptiste, 701  
Dutil, Danièle, 155, 419, 421, 422, 425, 427, 431, 432, 884  
Duval, Jérôme, 747, 754, 765  
Duverger, Maurice, 678  
Duvignaud, Jean, 11, 312, 384, 631

## E

Ehrard, Jean, 140  
Eled, Jean-Claude, 478  
Escarpit, Robert, 703  
Estienne, Pierre, 87, 112

## F

Fabius, Laurent, 705, 757  
Fageolle, Michel, 890  
Fasquelle, Daniel, 761  
Faure, Edgar, 9, 34, 55, 63, 67, 141, 178, 180, 183, 185, 196, 206, 234, 235, 236, 237, 238, 238, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 246, 247, 256, 285, 286 333, 393, 394, 395, 396, 397, 399, 400, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 446, 447, 470, 471, 472, 514, 517, 528, 619, 636, 637, 662, 704, 736, 756, 775  
Fauré, Gabriel, 504  
Favard, Michel, 148  
Favaro, Roland, 456  
Favre, 113  
Félice, 411  
Feneuille, Serge, 696  
Fernandez, Sylvie, 888  
Ferrari, Luis, 738, 745  
Ferry, Luc, 5  
Fethi, Rachid, 380, 381  
Field, Michel, 147, 323, 423, 455, 456, 459, 463, 472, 812, 872, 880  
Fillon, François, 3, 225  
Finkelkraut, Alain, 148  
Fischer, Didier, 1, 2, 4, 13, 14, 18, 53, 56, 57, 60, 89, 95, 100, 105, 171, 173, 186, 194, 195, 196, 206, 211, 248, 250, 284, 285, 392, 395, 397, 401, 436, 441, 442, 530, 531, 558, 578, 582, 589, 590, 675, 676, 680, 700, 701, 705, 726, 768, 779, 803, 806, 834, 847, 867  
Fiszlein, Michel, 589  
Fol, Jean-Jacques, 713  
Fontaine, Didier, 430, 587, 619, 622, 623, 626  
Fontanet, Joseph, 55, 147, 168, 190, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 468, 470, 472, 473, 474, 475, 478, 480, 482, 484, 488, 492, 493, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 517, 520, 812, 80  
Fontbonne, Jacques, 562  
Fort, Jacques, 372

Foucault, Michel, 326  
Fouchet, Christian, 89, 91, 110, 149, 245, 284, 393, 395, 402, 405  
Fougère, 605, 606  
Fournier, Bernard, 688, 792, 801, 807, 814, 816, 835, 836, 837, 842, 845  
Foyer, Jean, 287, 326, 327, 328, 331, 334, 339  
Franc, Dominique, 329, 330, 892  
Francès, Robert, 815  
Franck, 440  
Franco, Francisco, 360  
Frank, Robert, 10, 81, 151, 168  
Friaud, François, 315, 827, 871  
Furhmann, 360

## G

Gaigne, Jean-Pierre, 738  
Gaizne, 745  
Gallois, Jacques, 96, 177, 180, 184, 188, 191, 307, 873  
Gantepain, 97  
Garapon, Maurice, 403  
Gatti, Armand, 88, 326  
Gaudemar, Antoine de, 148  
Gaudin, Jean-Claude, 693  
Gaulle (de), Charles, 83, 113, 135, 217, 218  
Gaumet, Hélène, 189  
Gaxie, Daniel, 896  
Gay, 97  
Geismar, Alain, 106, 438, 439  
Gierek, Edward, 364  
Gille, Bertrand, 397  
Girardet, Raoul, 832  
Gisselbrech, André, 287  
Glucksmann, André, 752, 753  
Gobille, Boris, 6  
Godard, Serge, 899  
Goldberg, Pierre, 762  
Goldman, Pierre, 173, 660  
Gomulka, Władysław, 364  
Gorrelain, Jean, 855  
Got, Claude, 612  
Goulet, Jacques, 310  
Goupil, Romain, 147  
Gourcy, Jean-Gabriel, 208, 889  
Gouteyron, Adrien, 699  
Gracieux, Christophe, 445, 446  
Granger, Thierry, 546  
Grappin, Pierre, 286  
Grimaud, Maurice, 413  
Griotteray, Alain, 672  
Gros, Jean-Léo, 663  
Grossman, Robert, 216  
Gruel, Louis, 73, 907  
Gualezzi, Pierre, 671  
Guéna, Yves, 464  
Guichard, Olivier, 1, 55, 105, 192, 272, 305, 333, 409, 419, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 465, 528  
Guicharnaud, Vincent, 738  
Guidicelli, Nicolas, 323  
Guillaneuf, Marc, 203, 260

Guillebaud, Jean-Claude, 681  
Guionnet, Alain, 421  
Guiot, Gilles, 158, 166, 212, 340, 341, 343, 345, 409, 410,  
411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 421, 424,  
434, 435, 436, 495, 831, 906  
Gutierrez, 368  
Guzy, Jaroslaw, 366

## H

Haby, René, 9, 55, 166, 330, 359, 465, 510, 514, 515,  
516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527,  
531, 532, 533, 582, 583, 584, 585, 591, 593, 594, 595,  
602, 605, 601, 811, 831, 867  
Halter, Marek, 752, 753  
Hanneteau, Laurent, 222  
Hautin, Daniel, 307  
Henkinet, Guy, 164  
Henri-Lévy, Bernard, 148, 752, 753  
Henry, André, 575  
Hervé, Edmond, 652  
Herzog, Pierre, 763  
Hewer, Patrick, 617  
Hobsbawm, Éric, 715  
Hudon, Raymond, 322, 426, 435, 441, 448, 449, 469,  
473, 474, 475, 481, 484  
Hughier, 607  
Hugny, 260

## I

Illich, Ivan, 269  
Imbert, Jean, 371, 372, 376, 378, 383, 383, 587, 598,  
615, 627, 636

## J

Jabot, Jean, 101  
Jaffreux, Paul, 259  
Jaisson, Pierre, 719  
Jalabert, Laurent, 85, 86, 87, 350  
Jambet, Christian, 147  
Jarry, Alfred, 134  
Jeanneney, Jean-Marcel, 93  
Jeantet, Claude, 56, 637  
Jennet, Ben, 355  
Joffrin, Laurent, 677, 679, 326, 713, 727, 728, 730, 740,  
747, 760, 765, 780, 784, 786, 787, 788, 840, 842  
Joignot, Frédéric, 148  
Joséfowitch, 372  
Jospin, Lionel, 757, 830, 894, 898  
Jouffa, Yves, 786  
Jover, Henri, 343, 711, 713  
Joxe, Pierre, 384, 385, 656  
Joyeux, Maurice, 724  
Julliard, Jacques, 629

July, Serge, 201, 783  
Juppé, Alain, 736, 756  
Juquin, Pierre, 456, 459, 464, 506, 532, 535

## K

Kaufman, Carola, 884  
Karoutchi, Roger, 163  
Kaspereit, Gabriel, 324  
Kergomard, Alain, 71, 72, 114, 118, 122, 124, 136, 139,  
172  
Kohlmuller, Robert, 360, 861  
Konopnický, Guy, 290  
Kordon, Claude, 703  
Kouchner, Bernard, 201, 753  
Krasucki, Henry, 762  
Kreis, Raymond, 209  
Krivine, Alain, 211, 386, 415, 416, 438, 458, 580  
Kuren, 365

## L

Laborie, Renée, 91  
Lacroix, Bernard, 5, 707, 798, 799, 817  
Lagarde, Antoine, 533  
Lajoinie, André, 763  
Lajonchère, Jean, 761  
Lalanne, Francis, 749  
Lallias, Christian, 95  
Lambert, (dit), Boussel, Pierre, 173  
Landry, Réjean, 846, 847  
Lang, Jack, 668  
Lange, Catherine, 800, 801, 808, 815, 838, 842, 870  
Lapalus, Étienne, 61, 62, 63, 64, 67, 68, 127  
Lapeyronnie, Didier, 703, 793, 816, 840, 853, 876  
Lardreau, Guy, 147  
Lasternas, Roland, 101  
Laurent, Pierre, 617, 687, 717, 743, 750, 760, 779, 822,  
829, 830, 835, 837, 883, 912  
Lavail, Michel, 562  
Lavedrine, 202  
Lavoissière, Bernard, 567  
Lavroff, Dimitri, 699  
Le Bihan, Alain, 703  
Lecanuet, Jean, 757  
Leclerc, Patrice, 677  
Lecorche, Dominique, 220  
Legois, Jean-Philippe, 1, 3, 4, 7, 10, 13, 25, 27, 28, 29, 30,  
53, 54, 213  
Leloup, Jean-Georges, 93, 101  
Lemaître, 223  
Lemieux, Vincent, 846, 847  
Lenègre, Yves, 206  
Lenoir, 133  
Léotard, François, 756  
Le Pen, Jean-Marie, 661, 728, 757, 894  
Lepezol, 614  
Le Prince, Thierry, 221  
Leroy-Ladurie, Emmanuel, 678

Leschi, Didier, 7, 13, 148, 706, 707, 709, 710, 713, 714,  
726, 738, 777, 780, 782, 818, 819  
Lévy, Benny, 435  
Lévy-Garboua, Louis, 278, 284, 904  
Lévi-Strauss, Claude, 629  
Lhermité, Yves, 218  
Liabeuf, Jean-Luc, 223  
Libal, 281  
Limouzy, Jacques, 476  
Linhart, Robert, 5, 201  
Livot, Pierre, 728  
Loiseau, Gérard, 188  
Longuet, Gérard, 225  
Louis, Pierre, 64  
Louis, Patrick, 101, 222  
Luc, Jean-Noël, 7, 14, 260  
Luxembourg, Rosa, 364

## M

Madelin, Alain, 756  
Maire, Edmond, 491, 757, 761, 866  
Majewski, 365  
Malherbe, Jacques, 672  
Malle, 430  
Mallet, Paul, 337, 400, 539, 540, 542, 548, 586, 858, 861  
Mandinaud, Jean-Louis, 698  
Mansat, Alain, 201  
Mantion, Stéphane, 663  
Mao, Zedong, 2, 209  
Marangé, James, 491  
Maraval, Dominique, 562  
Marcellin, Raymond, 19, 333, 334, 340, 345, 478  
Marchais, Georges, 437, 439, 492, 763, 846  
Marie, André, 64  
Marie, Jean-Jacques, 174  
Marie, Jean-Louis, 816, 853, 876  
Marodon, Pierre, 101  
Marot, Clément, 490  
Marotin, François, 28, 572  
Martin, Hervé, 22, 24, 219, 678, 689, 690, 692, 693, 695,  
697, 709, 715, 723, 731, 736, 737, 739, 743, 745, 747,  
750, 756, 757, 771, 772  
Marton, Suzanne, 224, 479  
Marx, Karl, 2  
Massis, Henri, 4  
Masson, Paul, 599, 782  
Massot, 384  
Matonti, Frédérique, 6  
Maupeou-Abboud (de), Nicole, 28  
Maurice, René, 108, 203, 253, 324, 333, 358, 395, 403,  
410, 502, 524, 560, 576, 580  
Mauroy, Pierre, 653, 658, 663, 665, 705  
Mayer, Nonna, 7  
Mazliak, Paul, 543  
Mazzini, Guizeppe, 2  
Méhaignerie, Pierre, 756  
Meignan, Fredy, 912, 926  
Mendras, Henri, 680, 796, 797  
Mercier, 863  
Merlin, Pierre, 240

Merzeix, J. , 99  
Messmer, Pierre, 337, 461, 467, 497  
Meunier, Bernard, 209  
Mexandeau, Jean-Louis, 547  
Meyer, Olivier, 478  
Meyniel, Gaston, 127, 264, 268, 605, 606, 607, 612  
Meyvial, Anne, 209  
Miceli, (de), 273  
Michnik, 365  
Michon, Sébastien, 877, 879, 880, 896  
Millet, Jean-François, 323, 425  
Mitterrand, François, 163, 198, 203, 599, 636, 678, 680,  
688, 732, 752, 757, 771, 875, 898  
Mnouchkine, Ariane, 469  
Monchablon, Alain, 3, 4, 7, 10, 13, 53, 94, 169, 186, 194,  
199, 206, 213, 642, 789, 815, 818, 822, 835, 894, 895,  
900, 906  
Monory, René, 56, 690, 691, 693, 695, 699, 700, 702,  
704, 705, 715, 717, 723, 730, 731, 734, 736, 739, 743,  
744, 745, 746, 748, 749, 650, 757, 758, 760, 763, 768,  
773, 776, 863  
Montagne, Régine, 421  
Montaron, Georges, 409  
Montpied, Gabriel, 64, 134, 135, 316, 851  
Morder, Robi, 3, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 21, 23, 29, 30, 53,  
143, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 168, 171, 194, 213,  
214, 233, 236, 239, 276, 452, 455, 469, 599, 642, 655,  
798, 803, 805, 808, 810, 811, 812, 813, 817, 818, 819,  
822, 823, 833, 858, 906  
Moreau, Raoul, 565  
Morellon, Pierre, 219  
Morin, Edgar, 2, 4, 15, 23  
Morville, Pierre, 818, 821  
Mothé, Daniel, 810  
Muller, Jiri, 363  
Musselin, Christine, 9, 52, 602, 605, 606, 759, 764  
Muxel, Anne, 11, 12, 771, 792, 832, 834, 836, 837, 846,  
847, 867

## N

Najman, Charlie, 147, 690, 818  
Namer, Gérard, 689, 714, 715, 716, 721, 722, 724, 725,  
740, 744, 760, 776, 777, 782, 785, 790, 813, 849, 901  
Nény, Christian, 95, 98, 105, 108, 115, 121, 125, 129,  
133, 174, 178, 184, 191, 192, 871, 883, 884  
Neruda, Pablo, 359  
Nesterenko, Pierre, 346, 347  
Nixon, Richard, 350, 351, 352  
Nogrette, Robert, 440, 441  
Noushi, André, 8

## O

Odry, Philippe, 100  
Offerlé, Michel, 896  
Opara, Isidore, 373  
Ortoli, François-Xavier, 235, 337, 394, 586  
Ory, Pascal, 9, 638, 696, 701, 743, 771, 788, 796, 797

Ourisson, Guy, 703  
Ouahghiri, Mohamed, 381  
Oussekiné, Malik, 332, 751, 752, 753, 754, 756, 760, 762,  
763, 764, 765, 771, 781, 784, 786, 866, 898  
Ouzoulias, André, 278  
Overney, René, Pierre, 409, 434, 435, 436, 437, 438, 439,  
440, 441, 442, 906

## P

Pablo, (Michel Raptis, dit), 173  
Pachman, Ludek, 363  
Pallach, Jan, 362  
Pandalfi, François, 222  
Pandraud, Alain, 731  
Parnière, Jean-Claude, 187  
Pas, Nicolas, 86, 87  
Pascalon, Pierre, 541  
Paserini, Luisa, 9  
Pasqua, Charles, 731, 752, 754, 756, 763, 770, 771  
Passeron, Jean-Claude, 17, 59, 558, 879  
Passet, 336  
Pengam, Gérard, 218  
Percheron, Annick, 2, 146, 250, 680, 681, 800, 806, 807,  
809, 833, 848, 849, 870  
Périchon, Jean, 188  
Peronne, Marc, 179  
Peronnet, Annie, 763  
Perrineau, Pascal, 7  
Perrot, Michelle, 8, 19, 149, 377  
Perruchot, Henri, 4  
Pétauton, François, 191, 341, 342, 343, 344, 345, 346,  
420, 827, 863, 868, 870, 887  
Perterlongo, 293  
Petit, Frédéric, 517, 546  
Petitjean, Gérard, 26, 379, 380, 557, 566  
Peyrefitte, Alain, 231  
Philip, Kate, 489, 394  
Pinochet, Augusto, 359  
Planchin, Andrée, 344  
Plasse, Jean-Louis, 218  
Pleven, René, 416  
Poireau, Michel, 478  
Poivre D'Arvor, Patrick, 668  
Poix, Michel, 109, 110  
Pommateau, Jacques, 762  
Pompidou, Georges, 8, 90, 225, 331, 334, 353, 369, 394,  
404, 419, 423, 467, 497, 509  
Poniatowski, Michel, 568  
Ponsard, Nathalie, 1, 80, 89, 111, 112, 114, 115, 117  
Porte, Emmanuel, 14  
Potter, Williams, 352  
Poujol, Geneviève, 169  
Pourchon, Maurice, 632  
Prchlik, Vaclav, 363  
Prieto, Dominique, 536  
Prieur, Ratmond, 324  
Prost, Antoine, 1, 3, 9, 13, 24, 37, 39, 40, 55, 58, 78, 82,  
235, 239, 247, 248, 270, 284, 285, 286, 393, 396, 470,  
471, 474, 490, 516, 528, 576, 579, 588, 590, 601, 833  
Pudal, Bernard, 6

Puzenat, 97

## Q

Quabio, Fabrice, 410  
Quermonne, Jean-Louis, 55, 530, 532, 558, 559, 567,  
577, 601  
Quilliot, Roger, 1, 105, 107, 129, 130, 135, 244, 246, 249,  
547, 565, 607, 608, 851, 866, 867

## R

Raimond, Jean-Bernard, 758  
Rajsus, Maurice, 324, 410, 417, 421, 422, 459  
Ralite, Jack, 645, 646, 553, 557, 561, 562  
Rance, Dominique, 617  
Raoux, Philippe, 329, 330, 356, 890  
Rappin, 605  
Raptis, Michel, 173  
Rayard, Bernard, 254  
Reagan, Ronald, 367  
Rébérioux, Madeleine, 377  
Récanati, Michel, 147, 149, 326  
Rémond, René, 23, 28, 169, 240, 286, 314, 336, 384, 495,  
425, 544, 679, 703, 815, 849  
Renault, Alain, 5, 55  
Révol, René, 343, 345, 347  
Ribier, Paul, 188  
Richard, Bernard, 17, 208, 689, 898  
Ricoeur, Paul, 336  
Rigal, François, 381, 383, 388, 397  
Rigollet, Jean, 438  
Rioux, Jean-Pierre, 5, 6, 8, 23, 36, 46, 57, 78, 79, 82, 169,  
171  
Risch, 323  
Robert, Alain, 225  
Robert, André, 46  
Robert, Jacques, 766  
Rocard, Michel, 126, 198, 205, 240, 438, 493, 705, 757,  
894  
Roche, 246  
Roche, (Préfet), 577  
Roche, Gilles, 99  
Roche, Jean, 326, 328  
Roche, Jean-Paul, 121, 129, 175  
Rodriguez, Christian, 738, 745  
Roland, Michel, 609  
Rorh, 294  
Ross, Kristin, 6, 79, 81, 82, 332, 33, 334, 797  
Rossignol, Laurence, 872  
Rougeot, Jacques, 696  
Rouquet, Claude, 188  
Roussel, C., 62, 216  
Roussely, Jean-Louis, 1, 90, 95, 98, 99, 105, 106, 108,  
109, 110, 112, 113, 115, 117, 125, 129, 130, 175, 176,  
184, 188, 189, 212, 405, 821, 827, 871, 873, 883, 884  
Rousset, David, 738  
Roustan, Josette, 189  
Roux, Suzanne, 467

Royer, Jean, 243, 498, 500, 501, 505, 508, 509, 511, 512, 515

Royer-Berneleau, Michel, 243

Rozenblatt, Marc, 147, 454, 455

Ruano, Enrique, 360

Rubel, Maximilien, 5, 11

Russier, Gabrielle, 863

## S

Sabata, Jaroslav, 365

Salomone, Henry, 751

Sartre, Jean-Paul, 326, 409, 438, 439, 842, 866

Saunier-Séïté, Alice, 55, 240, 291, 372, 375, 382, 695, 829

Saurel, (Doyen), 110

Sauvage, Jean, 240, 251, 263, 264, 284

Sauvageot, Jacques, 241, 242, 272, 322, 394, 399, 401, 852, 872

Savary, Alain, 34, 56, 196, 225, 240, 264, 266, 380, 635, 636, 637, 638, 640, 641, 642, 643, 644, 649, 651, 653, 654, 655, 657, 660, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 671, 678, 689, 690, 692, 693, 695, 700, 702, 704, 774, 775, 829, 845, 914

Say, Jean-Baptiste, 368, 421

Schneidermann, Daniel, 721, 722, 723, 725, 776

Schor, Ralph, 8

Schumann, Maurice, 699

Schwartz, Laurent, 384, 469, 678

Séguin, Philippe, 894

Séguy, Georges, 491

Sérac, Michel, 174, 345, 479, 612, 894

Séramy, Paul, 699, 703, 719

Sérandon, Jean-Paul, 96

Sherer, 745

Sherrer, Sylvie, 738

Sigoda, Paascal, 218

Simon, 223

Simon, Jules, 47

Sirinelli, Jean-François, 4, 20, 22, 23, 36, 46, 78, 82, 85, 86, 137, 796, 797, 832, 834, 836, 842, 843, 870, 901

Skutina, Vladimir, 363

Slama, Martine, 263, 883, 884, 899

Soboul, Albert, 377

Sohn, Anne-Marie, 23, 37

Soisson, Jean-Pierre, 55, 194, 252, 280, 290, 300, 306, 514, 525, 527, 528, 529, 531, 534, 535, 536, 537, 538, 544, 549, 557, 601, 608, 609, 620

Soljenitsyne, Alexandre, 17

Sommier, Isabelle, 7, 16, 165, 166, 167, 190, 199, 211, 213, 214, 225, 226, 800, 804, 806, 836

Soppelsa, Jacques, 730

Soubré, Luc, 790

Stabnica, Charles, 174

Stoleru, Lionel, 381, 615

Stora, Baenjamin, 158, 160, 174, 198, 384, 452, 453, 454, 464, 464

Stoufflet, Jean, 360, 554, 573

Strauss-Kahn, Dominique, 899

Sur, Jean, 348, 426, 458, 479, 532, 543

Switon, Casimir, 365

## T

Tapia, Claude, 800, 801, 807, 815, 838, 842, 870

Tarrow, Sydney, 15

Tartakowsky, Danielle, 12

Tautin, Gilles, 137, 437

Tchepiega, Christine, 738, 745

Témeny, Catherine, 884

Terracher, Adolphe, 64

Tétard, Françoise, 4, 5

Thomas, Isabelle, 386, 388, 707, 709, 710, 714, 726, 729, 732, 737, 738, 743, 745, 756, 767, 779, 780, 789, 860

Thorez, Maurice, 201

Tiemoko, Sangare, 370

Tillier, Jacques, 101

Tillon, Charles, 409

Tilly, Charles, 15

Tixier-Vignancour, Jean-Louis, 100

Tomasini, René, 411

Toubon, Jacques, 736, 743, 756, 769

Touraine, Alain, 4, 11, 16, 678, 753, 783, 786

Tramoni, Jean-Antoine, 435

Tramont, Jacques, 183, 184, 188, 259, 260, 888, 890, 892

Trastour, Guy, 29

Trotsky, Léon, 2

Turpin, Pierre, 196, 223, 265, 353, 365, 369, 671, 673, 711, 718, 743, 746, 749, 754, 767, 849

## U

Uget, 366

Uhl, Peter, 363

## V

Vacant, 371

Valade, Jacques, 774

Valluy, Jérôme, 738

Varin, Jacques, 354

Vatteville, Alain, 410

Vaudeville, Jean, 343

Vedrine, Jean-Pierre, 369

Veil, Simone, 607, 612

Verger, Jacques, 9, 59, 60

Verguin, Jean, 520, 538

Verlomme, Roger, 504, 519

Vernant, Jean-Pierre, 377

Vian, Francis, 110, 118, 136

Viansson-Ponté, Pierre, 89

Vidal, Bruno, 617, 729, 759

Vidal-Naquet, Pierre, 377, 384, 469

Vilaine, (Recteur), 741

Vincent, Gérard, 12, 36, 60

Violle, Nicolas, 28, 873

## W

Wander, Jean-Louis, 147, 158, 198, 324  
Waterlot, Jean-Claude, 717  
Weber, Henri, 326, 246, 532, 535, 561, 575, 681, 776,  
777, 783, 784, 833, 834, 841  
Weil, 2, 11, 21, 170, 209  
Wesel, 752  
Weyl, 602

## Y

Yon, Karel, 14, 169, 170, 194, 195, 874, 881, 882, 884,  
885, 886, 895, 896

## Z

Zalewski, Jean-Pierre, 174  
Zancarini, Jean-Claude, 148  
Zancarini-Fournel, Michelle, 10, 79, 81, 149, 151, 271,  
285, 297, 331, 350, 392, 412, 527, 589, 590, 591, 837,  
842, 862, 867, 905  
Zappi, Sylvia, 675, 680, 690, 693, 695, 705, 706, 707,  
710, 711, 712, 713, 714, 719, 720, 721, 722, 726, 727,  
738, 743, 745, 748, 755, 758, 759, 760, 761, 770, 774,  
779, 779, 780, 783, 783, 787, 791, 793  
Zlajak, 365

# **TABLE DES MATIERES**

## Table des matières générale.

### Volume 1

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| <b>Introduction .....</b> | <b>1</b> |
|---------------------------|----------|

|                                                                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Chapitre I – Lycées et universités des années 1960 aux années 1980 : évolutions nationales et locales .....</b> | <b>36</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I – Lycées et lycéens : une mutation profonde .....</b> | <b>36</b> |
|------------------------------------------------------------|-----------|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| A – Le « peuple lycéen » ..... | 36 |
|--------------------------------|----|

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| 1 – Une « restructuration » nationale ... .. | 37 |
|----------------------------------------------|----|

|                           |    |
|---------------------------|----|
| 2 – ...et régionale ..... | 41 |
|---------------------------|----|

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| B – Les structures et leurs évolutions ..... | 45 |
|----------------------------------------------|----|

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 – Budget, encadrement et équipement : des problématiques majeures ..... | 45 |
|---------------------------------------------------------------------------|----|

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 2 – Le « cas » clermontois ..... | 47 |
|----------------------------------|----|

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>II – Université française et université clermontoise : des destins croisés ? .....</b> | <b>52</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| A – L'Université française des années 1960 aux années 1980 ..... | 52 |
|------------------------------------------------------------------|----|

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| 1 – La difficile gestion de l'Université française ..... | 52 |
|----------------------------------------------------------|----|

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| 2 – La « nouvelle » population étudiante ..... | 56 |
|------------------------------------------------|----|

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| B – L'Université de Clermont-Ferrand : ..... | 61 |
|----------------------------------------------|----|

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| 1 – Une histoire universitaire « ancienne » : ..... | 61 |
|-----------------------------------------------------|----|

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| 2 – La « refondation » des années 1950, 1960 et 1970 ..... | 64 |
|------------------------------------------------------------|----|

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>III – Les étudiants clermontois : un profil spécifique ? .....</b> | <b>66</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| A – Des effectifs sans cesse croissants ..... | 66 |
|-----------------------------------------------|----|

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 – De l'institution « locale » à l'université au poids important : ..... | 67 |
|---------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| 2 – 1968-1986 : une « massification » de l'Université clermontoise ? ..... | 69 |
|----------------------------------------------------------------------------|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| B – Des origines diverses ..... | 72 |
|---------------------------------|----|

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| 1 – Une sociologie particulière ..... | 73 |
|---------------------------------------|----|

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| 2 – L'université de Clermont-Ferrand, un pôle d'attraction ? ..... | 75 |
|--------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                          |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Chapitre II – Mai 68 à Clermont-Ferrand. Fin d'une époque ou ouverture d'une nouvelle ère ? .....</b> | <b>78</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>I – Un contexte local spécifique ? .....</b> | <b>81</b> |
|-------------------------------------------------|-----------|

|                                                                                                                                                    |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| A – Les mobilisations étudiantes et lycéennes « pré-68 » : combats locaux, enjeux nationaux et internationaux .....                                | 81         |
| 1 – L’anticolonialisme et l’anti-impérialisme comme fondement de l’unité .....                                                                     | 82         |
| 2 – Les problèmes universitaires clermontois .....                                                                                                 | 89         |
| B – Les luttes syndicales et politiques.....                                                                                                       | 94         |
| 1 – Le contrôle de l’AGEC : un enjeu d’importance.....                                                                                             | 94         |
| 2 – L’opposition à l’AGEC : entre activisme et démobilisation .....                                                                                | 100        |
| <b>II – La « crise étudiante » clermontoise (1<sup>er</sup>-13 mai) : au miroir des événements parisiens.....</b>                                  | <b>103</b> |
| A – Une mobilisation étudiante rapide.....                                                                                                         | 104        |
| 1 – La mobilisation comme illustration de l’implantation syndicale .....                                                                           | 105        |
| 2 – L’amplification du mouvement étudiant et l’extension catégorielle.....                                                                         | 109        |
| B – Un mouvement social unifié ? .....                                                                                                             | 112        |
| 1 – La « désectorisation » de la contestation.....                                                                                                 | 112        |
| 2 – Le 13 mai 1968 à Clermont-Ferrand : apogée et division du mouvement.....                                                                       | 116        |
| <b>III – Le mouvement étudiant et lycéen clermontois au temps de la « crise sociale » et de la « crise politique ».....</b>                        | <b>120</b> |
| A – « Mobilisation générale » et premières réflexions communes .....                                                                               | 120        |
| 1 – L’affirmation des « bastions » de la lutte et nouveaux acteurs .....                                                                           | 120        |
| 2 – Maintenir la « pression » et continuer le dialogue .....                                                                                       | 124        |
| B – La radicalisation du mouvement étudiant et lycéen clermontois.....                                                                             | 128        |
| 1 – La montée des tensions internes au mouvement .....                                                                                             | 128        |
| 2 – Manifestations et violence de rue : les barricades clermontoises.....                                                                          | 131        |
| C – Reflux de l’action et intensification de la concertation .....                                                                                 | 136        |
| 1 – Les derniers signes d’agitation .....                                                                                                          | 137        |
| 2 – Repenser l’Université .....                                                                                                                    | 138        |
| <br>                                                                                                                                               |            |
| <b>Chapitre III – Le paysage syndical et politique étudiant et lycéen clermontois, entre convergences au national et particularisme local.....</b> | <b>142</b> |
| <b>I – La représentation lycéenne .....</b>                                                                                                        | <b>142</b> |
| A – Une difficile implantation syndicale.....                                                                                                      | 143        |
| 1 – Le lycée, un « terrain hostile » ?.....                                                                                                        | 143        |
| 2 – L’engagement lycéen, une problématique majeure.....                                                                                            | 146        |

|                                                                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| B – Des acteurs majeurs .....                                                                                       | 148        |
| 1 – Les CAL : une avant-garde militante lycéenne ? .....                                                            | 149        |
| 2 – L’UNCAL : entre omniprésence nationale et effacement local .....                                                | 154        |
| 3 – La gauche et l’extrême gauche lycéenne : un paysage complexe .....                                              | 157        |
| 4 – La droite lycéenne ou l’équation impossible.....                                                                | 162        |
| 5 – L’auto-organisation : les lycéens comme fers de lance.....                                                      | 165        |
| <b>II – La représentation étudiante : un enjeu politique ? .....</b>                                                | <b>169</b> |
| A – Le leader étudiant, l’UNEF, ou le symbole du particularisme local .....                                         | 171        |
| 1 – La reprise en main de l’AGEC après Mai 68 .....                                                                 | 172        |
| a – La FER et son implantation clermontoise .....                                                                   | 172        |
| b – Une « remobilisation » rapide des forces militantes .....                                                       | 174        |
| c – La scission de l’AGEC en 1969, un prélude à l’évolution nationale de l’UNEF ?<br>.....                          | 179        |
| 2 – L’AGEC des « années 68 » : entre division locale et puissance nationale.....                                    | 183        |
| a – L’éviction des ESU par l’AJS.....                                                                               | 183        |
| b – L’AGEC face aux « scissionnistes de l’UEC » .....                                                               | 185        |
| c – Clermont-Ferrand : le bastion universitaire de l’OCI.....                                                       | 190        |
| 3 – 1976-1986, de l’UNEF-US à l’UNEF-ID : une décennie de domination sans faille<br>.....                           | 193        |
| a – À l’échelle nationale : une affirmation des positions de l’UNEF-Unité Syndicale<br>.....                        | 193        |
| b – Clermont-Ferrand : la « base arrière » du développement de l’UNEF.....                                          | 197        |
| B – Gauche et extrême gauche étudiante : la « balkanisation » du paysage politique et<br>syndical clermontois ..... | 200        |
| 1 – La gauche « traditionnelle » et le milieu étudiant .....                                                        | 200        |
| a – L’UEC et ses divers degrés d’implantation .....                                                                 | 201        |
| b – Les socialistes et le milieu étudiant clermontois : des relations difficiles ? .....                            | 202        |
| 2 – Maoïstes et ESU : une activité militante forte.....                                                             | 204        |
| a – Les ESU ou la démobilisation progressive.....                                                                   | 205        |
| b – L’implantation maoïste à Clermont-Ferrand : une équation insoluble ? .....                                      | 207        |
| c – L’allié « inattendu » des ESU et des maoïstes.....                                                              | 209        |
| 3 – La LC à Clermont-Ferrand : entre effacement et omniprésence .....                                               | 210        |
| a – La LC à Clermont-Ferrand dans les « années 1968 ».....                                                          | 211        |
| b – 1976-1986 : l’affirmation de la LC au plan local .....                                                          | 213        |

|                                                                                    |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>III – La droite et l’extrême droite universitaire clermontoise .....</b>        | <b>216</b> |
| A – La « droite modérée » à l’Université : une représentation fragile .....        | 216        |
| 1 – L’UJP : un « précurseur » ? .....                                              | 216        |
| 2 – De nombreuses tentatives « avortées » .....                                    | 219        |
| B – Droite « dure » et extrême droite étudiante : un succès local indéniable ..... | 220        |
| 1 – La FEC-FNEF : de la droite traditionnelle à la droite « dure » .....           | 220        |
| 2 – L’extrême droite étudiante à Clermont-Ferrand : une force majeure .....        | 223        |

## Volume II

|                                                                                                  |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Chapitre IV – 1968-1986 : une contestation perpétuelle.....</b>                               | <b>232</b> |
| <b>I – Un premier objet de lutte : les élections universitaires .....</b>                        | <b>234</b> |
| A – Les « conseils Faure » et leur accueil .....                                                 | 234        |
| 1 – Principes et fonctionnement .....                                                            | 235        |
| 2 – Philosophie et « aménagements » des conseils universitaires.....                             | 238        |
| B – Entre participation et abstentionnisme virulent : les étudiants et les conseils Faure .....  | 241        |
| 1 – L’accueil de la participation en milieu étudiant .....                                       | 241        |
| 2 – L’annonce de la participation et les réactions clermontoises .....                           | 244        |
| C – Des résultats représentatifs ? .....                                                         | 247        |
| 1 – Les premières élections de 1969 : une étape décisive ? .....                                 | 247        |
| 2 – 1970-1981 : des élections universitaires boudées ? .....                                     | 250        |
| 3 – À Clermont-Ferrand, des élections impossibles ? .....                                        | 255        |
| 4 – 1982-1986 : un réinvestissement militant ? .....                                             | 263        |
| <b>II – La « bataille » continue pour l’amélioration des conditions d’études et de vie...268</b> |            |
| A – Pour un « lycée réinventé » .....                                                            | 269        |
| 1 – La liberté dans les « lycées casernes » .....                                                | 270        |
| 2 – Les conditions d’étude comme facteur de mobilisation .....                                   | 276        |
| B – La question de l’enseignement universitaire : entre idéalisme et pragmatisme .....           | 283        |
| 1 – La remise en cause de la hiérarchie universitaire .....                                      | 284        |
| 2 – Les conditions d’études : mouvements offensifs, défensifs ? .....                            | 289        |
| C – Les conditions de vie et de logement étudiant : un problème récurrent .....                  | 295        |
| 1 – Les « droits » universitaires : un baromètre ? .....                                         | 296        |

|                                                                                               |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 3 – Des questions « spécifiquement clermontoises » .....                                      | 316        |
| <b>III – La « répression » comme facteur de mobilisation .....</b>                            | <b>320</b> |
| A – La contestation des mesures disciplinaires .....                                          | 320        |
| 1 – À l'échelle nationale .....                                                               | 321        |
| 2 – ... et locale .....                                                                       | 327        |
| B – La dénonciation de la répression « politico-policière » .....                             | 331        |
| 1 – Un « symbole » national .....                                                             | 332        |
| 2 – Les « répercussions locales » .....                                                       | 338        |
| <b>IV – L'internationalisme comme facteur d'agitation : aspects généraux et locaux ...</b>    | <b>348</b> |
| A – Le soutien aux « peuples en lutte » .....                                                 | 349        |
| 1 – Le l'anti-impérialisme... ..                                                              | 349        |
| 2 – ... à la lutte contre les régimes « autoritaires » .....                                  | 354        |
| B – Les étudiants étrangers : un symbole .....                                                | 367        |
| 1 – Les « cas individuels »... ..                                                             | 367        |
| 2 – ... comme préludes aux mouvements de 1979-1980 et 1984 .....                              | 371        |
| C – L'antiracisme comme nouveau facteur de mobilisation .....                                 | 385        |
| 1 – Un facteur d'unité ? .....                                                                | 385        |
| 2 – Un symbole : la lutte contre l'Apartheid .....                                            | 389        |
| <br>                                                                                          |            |
| <b>Chapitre V : 1968-1976 : les mobilisations étudiantes et lycéennes au temps de</b>         |            |
| <b>l'hyperpolitisation .....</b>                                                              | <b>392</b> |
| <b>I – La loi Faure .....</b>                                                                 | <b>393</b> |
| A – La philosophie de la réforme .....                                                        | 393        |
| 1 – La réflexion préalable et les principales innovations .....                               | 394        |
| 2 – L'objectif « réel » de la réforme .....                                                   | 397        |
| B – Les réactions à la loi d'orientation .....                                                | 399        |
| 1 – Au niveau national .....                                                                  | 400        |
| 2 – Au niveau local .....                                                                     | 405        |
| <b>II – 1971-1972 : trois affaires symptomatiques du « malaise » étudiant et lycéen .....</b> | <b>409</b> |
| A – « L'affaire Guiot » .....                                                                 | 409        |
| 1 – Des évènements confus .....                                                               | 409        |
| 2 – La « montée de chaleur » .....                                                            | 412        |
| 3 – L'issue du mouvement .....                                                                | 415        |
| B – La circulaire Guichard .....                                                              | 423        |

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1 – Un texte « liberticide » .....                                           | 423        |
| 2 – Les réactions .....                                                      | 425        |
| 3 – Un révélateur ? .....                                                    | 431        |
| C – L' « affaire Overney » .....                                             | 434        |
| 1 – La mort d'un militant.....                                               | 435        |
| 2 – Les réactions .....                                                      | 437        |
| 3 – Un tournant ? .....                                                      | 441        |
| <b>III – 1973 ou la conjonction des luttes étudiantes et lycéennes .....</b> | <b>444</b> |
| A – La lutte contre la loi Debré .....                                       | 444        |
| 1 – La loi Debré .....                                                       | 445        |
| 2 – La mobilisation « massive » .....                                        | 450        |
| 3 – La révision : entre stratégie d'apaisement et tentative de division..... | 459        |
| B – La réforme du premier cycle universitaire.....                           | 470        |
| 1 – La réforme Fontanet .....                                                | 470        |
| 2 – Les réactions .....                                                      | 472        |
| 3 – La jonction avec les lycéens .....                                       | 478        |
| 4 – La fin du mouvement.....                                                 | 480        |
| C – La jonction d'autres mouvements.....                                     | 483        |
| 1 – Lycéens et étudiants venus d'autres horizons .....                       | 484        |
| 2 - Les mouvements « adultes » .....                                         | 489        |
| 3 – Une unité fragile .....                                                  | 493        |
| <b>IV – Les réformes Fontanet .....</b>                                      | <b>496</b> |
| A – Les textes .....                                                         | 496        |
| 1 – Le but de la réforme .....                                               | 497        |
| 2 – Les réformes Fontanet .....                                              | 498        |
| 3 – La professionnalisation.....                                             | 499        |
| B - L'opposition .....                                                       | 500        |
| 1 – Le début des actions .....                                               | 501        |
| 2 – L'opposition « sur le terrain » .....                                    | 504        |
| 3 – Une agitation à nuancer ? .....                                          | 506        |
| C - L'issue du mouvement et les problèmes annexes.....                       | 508        |
| 1 – Une réforme avortée .....                                                | 509        |
| 2 – Le mouvement des IUT et du « technique ».....                            | 510        |
| 3 – Des revendications isolées.....                                          | 512        |

|                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>V – 1975-1976 : réformes et tentatives de réformes .....</b>                | <b>514</b> |
| A – La réforme Haby.....                                                       | 514        |
| 1 - Un texte polémique .....                                                   | 514        |
| 2 – La contestation.....                                                       | 518        |
| 3 – Un arrêt du mouvement ? .....                                              | 524        |
| B – Les réformes Haby, Soisson et Saunier-Seïté.....                           | 527        |
| 1 – Les projets de réforme .....                                               | 528        |
| 2 – De l’opposition « formelle » à l’action.....                               | 531        |
| 3 – La partition de l’université de Clermont-Ferrand, un « détonateur » ?..... | 537        |
| 4 – Les premières actions étudiantes .....                                     | 545        |
| 5 – Un mois de mars 1976 agité, en particulier à Clermont-Ferrand .....        | 548        |
| C – Des manifestations de masse à l’épuisement, avril-mai 1976 .....           | 557        |
| 1 – La radicalisation du mouvement .....                                       | 557        |
| 2 – L’ouverture du dialogue : une manœuvre politique ? .....                   | 574        |
| 3 – La division du mouvement .....                                             | 578        |
| 4 – L’échec de 1976 : un tournant ? .....                                      | 587        |

### Volume 3

|                                                                                 |            |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Chapitre VI – 1976-1986, fin du politique, retour du corporatisme ?.....</b> | <b>598</b> |
| <b>I – 1976-1981 : une « apathie » du mouvement étudiant et lycéen ?.....</b>   | <b>601</b> |
| A – Le combat continue ?.....                                                   | 601        |
| 1 – Surmonter l’échec de 1976.....                                              | 602        |
| 2 – 1977-1978 : la « remobilisation ».....                                      | 604        |
| 3 – 1979-1981 : une multiplication des « micro-mouvements ».....                | 613        |
| B – La défense du CUST : symbole du « retour au corporatisme » ? .....          | 619        |
| 1 – Le CUST, une histoire « difficile » .....                                   | 619        |
| 2 – La mobilisation au CUST en 1978-1979 : un corporatisme exacerbé ?.....      | 623        |
| C – La lutte contre la carte universitaire : lutte nationale, enjeu local ..... | 626        |
| 1 – 1977-1978 : premières annonces et premières réactions.....                  | 627        |
| 2 – 1980, nouvelle carte universitaire, nouvelle mobilisation.....              | 629        |
| <b>II – Les étudiants face à la loi Savary : le retour du politique ? .....</b> | <b>636</b> |
| A – La réforme Savary .....                                                     | 636        |

|                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1 – Une élaboration longue et concertée .....                                 | 637        |
| 2 – La loi d'orientation de l'enseignement supérieur .....                    | 638        |
| B – L'opposition à la loi Savary : un processus complexe.....                 | 641        |
| 1 – Les réactions à l'annonce de l'avant-projet.....                          | 642        |
| 2 – La question des moyens comme facteur de mobilisation.....                 | 643        |
| 3 – Le mouvement des étudiants en Médecine, le « détonateur ».....            | 644        |
| 4 – La jonction des mots d'ordre : Clermont comme précurseur .....            | 649        |
| C – Vers un mouvement de masse ?.....                                         | 654        |
| 1 – L'opposition à la loi Savary : une affaire politique ? .....              | 654        |
| 2 – Concertation ou action : « en attendant » l'examen du texte .....         | 657        |
| 3 – Violence, tensions et divisions : une issue trouble .....                 | 664        |
| 4 – Échec du mouvement étudiant ou échec de la loi Savary ?.....              | 668        |
| <b>III – 1986 : « un printemps en hiver » .....</b>                           | <b>674</b> |
| A – Un contexte bien particulier .....                                        | 674        |
| 1 – La situation problématique de l'enseignement secondaire et supérieur..... | 674        |
| 2 – Entre atonie de la masse et activisme militant.....                       | 679        |
| 3 – La cohabitation de 1986 et ses conséquences en matière d'éducation.....   | 688        |
| B – La « gestation » du mouvement : du débat à l'explosion .....              | 696        |
| 1 – Le débat politique et universitaire .....                                 | 696        |
| 2 – Premières réactions et premières actions.....                             | 703        |
| 3 – La montée en puissance du mouvement (22-26 novembre).....                 | 712        |
| C – De l'opposition au drame (27 novembre-6 décembre) .....                   | 724        |
| 1 – La manifestation du 27 novembre : l'espoir étudiant et lycéen.....        | 724        |
| 2 – Vers la manifestation du 4 décembre .....                                 | 736        |
| 3 – Le choc du 5 décembre.....                                                | 750        |
| 4 – La fin du mouvement de 1986.....                                          | 760        |
| D – Le mouvement de 1986 : révélation ou désillusion ? .....                  | 769        |
| 1 – Les conséquences du mouvement de 1986.....                                | 770        |
| 2 – Un mouvement exemplaire ?.....                                            | 776        |
| 3 – La renaissance du mouvement étudiant et lycéen ?.....                     | 783        |

|                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Chapitre VII – L’engagement lycéen et étudiant, entre histoire globale et microhistoire</b>               | <b>794</b> |
| <b>I – Clermont-Ferrand, un miroir de l’évolution nationale ?</b>                                            | <b>795</b> |
| A – L’évolution des revendications et des modalités d’action                                                 | 795        |
| 1 – Les combats étudiants et lycéens, reflet d’un contexte global ?                                          | 795        |
| 2 – Le répertoire d’action collective : entre héritage historique et réinvention<br>quotidienne              | 803        |
| B – Le déplacement des centres de contestation : aspects géographiques et temporels                          | 813        |
| 1 – À la petite échelle, des changements majeurs                                                             | 814        |
| 2 – À la grande échelle, une évolution notable                                                               | 820        |
| C – Clermont-Ferrand : centre de la contestation ?                                                           | 825        |
| 1 – Une force syndicale « moteur » ?                                                                         | 826        |
| 2 – Une « avant-garde contestataire » ?                                                                      | 828        |
| <b>II – La représentation du mouvement étudiant et lycéen : un enjeu politique ?</b>                         | <b>832</b> |
| A – Une histoire de représentation caricaturale                                                              | 832        |
| 1 – La « génération 68 » : les « enragés » ?                                                                 | 833        |
| 2 – La « bof génération » ?                                                                                  | 836        |
| 3 – Vers la « génération morale »                                                                            | 840        |
| 4 – La représentation de la jeunesse clermontoise                                                            | 843        |
| B – Les relations à « l’extérieur » : entre paternalisme et dénonciation                                     | 845        |
| 1 – Mouvements étudiants et lycéens et monde politique : des relations complexes                             | 846        |
| 2 – Syndicats « jeunes » et syndicats « adultes » : une entente impossible ?                                 | 852        |
| 3 – Les médias face à l’agitation étudiante et lycéenne                                                      | 858        |
| C – Une jeunesse isolée ?                                                                                    | 861        |
| 1 – Dans les établissements scolaires et universitaires                                                      | 862        |
| 2 – L’agitation étudiante et lycéenne face à « l’opinion »                                                   | 865        |
| <b>III – Les parcours militants clermontois, clés d’interprétation du mouvement étudiant<br/>et lycéen ?</b> | <b>869</b> |
| A – L’engagement : un processus complexe ?                                                                   | 869        |
| 1 – L’engagement, un phénomène de masse ?                                                                    | 869        |
| 2 – L’engagement étudiant et lycéen, entre héritage familial et prise de conscience<br>individuelle          | 874        |
| B – Les caractéristiques du militantisme étudiant et lycéen                                                  | 877        |
| 1 – « L’appareil syndical » étudiant et lycéen                                                               | 877        |

|                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2 – Permanences et mutations du modèle militant .....                                   | 882        |
| 3 – Entre dérision et violence : l’ambiguïté du mouvement étudiant et lycéen .....      | 885        |
| C – L’engagement étudiant et lycéen : un premier pas dans la socialisation politique .. | 894        |
| 1 – L’engagement étudiant et lycéen : un moment d’apprentissage .....                   | 895        |
| 2 – La conversion du patrimoine militant.....                                           | 897        |
| 3 – La mémoire du mouvement étudiant et lycéen.....                                     | 901        |
| <b>Conclusion .....</b>                                                                 | <b>904</b> |

## Volume d’annexes

|                                                                |            |
|----------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Annexes au Chapitre I .....</b>                             | <b>914</b> |
| Données chiffrées sur l’enseignement secondaire et supérieur : |            |
| <b>Annexe 1 : .....</b>                                        | <b>914</b> |
| <b>Annexe 2 : .....</b>                                        | <b>915</b> |
| <b>Annexe 3 : .....</b>                                        | <b>916</b> |
| <b>Annexe 4 : .....</b>                                        | <b>917</b> |
| <b>Annexe 4 bis : .....</b>                                    | <b>918</b> |
| <b>Annexe 5 : .....</b>                                        | <b>920</b> |
| <b>Annexe 6 : .....</b>                                        | <b>921</b> |
| <b>Annexe 7 : .....</b>                                        | <b>922</b> |
| <b>Annexe 8 : .....</b>                                        | <b>924</b> |
| <b>Annexe 9 : .....</b>                                        | <b>925</b> |
| <b>Annexe 10 : .....</b>                                       | <b>926</b> |
| <b>Annexe 11 : .....</b>                                       | <b>927</b> |
| <b>Annexe 12 : .....</b>                                       | <b>927</b> |
| <b>Annexe 13 : .....</b>                                       | <b>928</b> |
| <b>Annexe 14 : .....</b>                                       | <b>929</b> |
| <b>Annexe 15 : .....</b>                                       | <b>930</b> |
| <b>Annexe 16 : .....</b>                                       | <b>930</b> |
| <b>Annexe 17 : .....</b>                                       | <b>931</b> |
| <b>Annexe 18 : .....</b>                                       | <b>932</b> |
| <b>Annexe 19 : .....</b>                                       | <b>933</b> |
| Cartes sur l’enseignement supérieur clermontois et français :  |            |
| <b>Annexe 20 : .....</b>                                       | <b>934</b> |
| <b>Annexe 20 bis : .....</b>                                   | <b>937</b> |
| <b>Annexe 21 : .....</b>                                       | <b>940</b> |
| <b>Annexe 22 : .....</b>                                       | <b>941</b> |
| <b>Annexe 23 : .....</b>                                       | <b>942</b> |
| <b>Annexe 24 : .....</b>                                       | <b>943</b> |
| <b>Annexe 25 : .....</b>                                       | <b>944</b> |
| <b>Annexe 26 : .....</b>                                       | <b>944</b> |

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Annexe 27 :.....                         | 945        |
| Annexe 28 :.....                         | 946        |
| Annexe 29 :.....                         | 948        |
| Annexe 30 :.....                         | 949        |
| Annexe 31 :.....                         | 950        |
| Annexe 32 :.....                         | 951        |
| Annexe 33 :.....                         | 953        |
| Annexe 34 :.....                         | 955        |
| <b>Annexes au Chapitre II.....</b>       | <b>956</b> |
| Annexe 1 :.....                          | 956        |
| Annexe 2 :.....                          | 959        |
| Annexe 3 :.....                          | 966        |
| Annexe 4 :.....                          | 967        |
| Annexe 5 :.....                          | 969        |
| Annexe 6 :.....                          | 971        |
| Annexe 7 :.....                          | 974        |
| Annexe 8 :.....                          | 975        |
| Annexe 9 :.....                          | 976        |
| <b>Annexes au Chapitre III.....</b>      | <b>978</b> |
| Annexe 1 :.....                          | 978        |
| Annexe 2 :.....                          | 981        |
| Annexe 3 :.....                          | 982        |
| Annexe 4 :.....                          | 988        |
| <b>Annexes au Chapitre IV.....</b>       | <b>990</b> |
| Dossier "Elections universitaires" :     |            |
| Annexe 1 :.....                          | 990        |
| Annexe 2 :.....                          | 991        |
| Annexe 3 :.....                          | 992        |
| Annexe 4 :.....                          | 994        |
| Annexe 6 :.....                          | 996        |
| Annexe 7 :.....                          | 997        |
| Dossier "Cités universitaires" :         |            |
| Annexe 8 :.....                          | 998        |
| Annexe 9 :.....                          | 999        |
| Annexe 10 :.....                         | 1001       |
| Annexe 11 :.....                         | 1003       |
| Dossier "Bibliothèques universitaires" : |            |
| Annexe 12 :.....                         | 1004       |
| Annexe 13 :.....                         | 1005       |
| Annexe 14 :.....                         | 1006       |
| Annexe 15 :.....                         | 1009       |
| Dossier "Discipline" :                   |            |
| Annexe 16 :.....                         | 1011       |
| Annexe 17 :.....                         | 1012       |
| Annexe 18 :.....                         | 1013       |
| Dossier "International" :                |            |
| Annexe 19 :.....                         | 1015       |
| Annexe 20 :.....                         | 1016       |
| Annexe 21 :.....                         | 1018       |
| Annexe 22 :.....                         | 1020       |

|                                                           |             |
|-----------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Annexe 23 :</b> .....                                  | <b>1021</b> |
| <b>Annexe 24 :</b> .....                                  | <b>1022</b> |
| <b>Annexe 25 :</b> .....                                  | <b>1024</b> |
| Dossier "Etudiants étrangers" :                           |             |
| <b>Annexe 26 :</b> .....                                  | <b>1026</b> |
| <b>Annexe 27 :</b> .....                                  | <b>1027</b> |
| <b>Annexe 28 :</b> .....                                  | <b>1028</b> |
| <b>Annexe 29 :</b> .....                                  | <b>1030</b> |
| <b>Annexe 30 :</b> .....                                  | <b>1032</b> |
| <b>Annexes au Chapitre V.....</b>                         | <b>1033</b> |
| <b>Annexe 1 :</b> .....                                   | <b>1033</b> |
| <b>Annexe 2 :</b> .....                                   | <b>1034</b> |
| <b>Annexe 3 :</b> .....                                   | <b>1035</b> |
| <b>Annexe 4 :</b> .....                                   | <b>1036</b> |
| <b>Annexe 5 :</b> .....                                   | <b>1037</b> |
| <b>Annexe 6 :</b> .....                                   | <b>1038</b> |
| <b>Annexe 7 :</b> .....                                   | <b>1039</b> |
| <b>Annexe 8 :</b> .....                                   | <b>1040</b> |
| <b>Annexe 9 :</b> .....                                   | <b>1043</b> |
| <b>Annexe 10 :</b> .....                                  | <b>1045</b> |
| <b>Annexe 11 :</b> .....                                  | <b>1046</b> |
| Dossier "Partition de l'université de Clermont-Ferrand" : |             |
| <b>Annexe 12 :</b> .....                                  | <b>1047</b> |
| <b>Annexe 13 :</b> .....                                  | <b>1053</b> |
| <b>Annexe 14 :</b> .....                                  | <b>1055</b> |
| <b>Annexe 15 :</b> .....                                  | <b>1056</b> |
| <b>Annexe 16 :</b> .....                                  | <b>1057</b> |
| <b>Annexe 17 :</b> .....                                  | <b>1060</b> |
| <b>Annexe 18 :</b> .....                                  | <b>1063</b> |
| <b>Annexe 19 :</b> .....                                  | <b>1064</b> |
| <b>Annexe 20 :</b> .....                                  | <b>1066</b> |
| <b>Annexe 21 :</b> .....                                  | <b>1067</b> |
| <b>Annexe 22 :</b> .....                                  | <b>1068</b> |
| <b>Annexe 23 :</b> .....                                  | <b>1069</b> |
| <b>Annexe 24 :</b> .....                                  | <b>1070</b> |
| <b>Annexes au Chapitre VI.....</b>                        | <b>1072</b> |
| <b>Annexe 1 :</b> .....                                   | <b>1072</b> |
| Dossier "CUST" :                                          |             |
| <b>Annexe 2 :</b> .....                                   | <b>1074</b> |
| <b>Annexe 3 :</b> .....                                   | <b>1075</b> |
| <b>Annexe 4 :</b> .....                                   | <b>1076</b> |
| <b>Annexe 5 :</b> .....                                   | <b>1077</b> |
| <b>Annexe 6 :</b> .....                                   | <b>1079</b> |
| Dossier "Mouvement de 1986" :                             |             |
| <b>Annexe 7 :</b> .....                                   | <b>1081</b> |
| <b>Annexe 8 :</b> .....                                   | <b>1083</b> |
| <b>Annexe 9 :</b> .....                                   | <b>1085</b> |
| <b>Annexe 10 :</b> .....                                  | <b>1087</b> |
| <b>Annexe 11 :</b> .....                                  | <b>1088</b> |
| <b>Annexe 12 :</b> .....                                  | <b>1089</b> |
| <b>Annexe 13 :</b> .....                                  | <b>1090</b> |

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| <b>Annexe 14 :</b> .....             | <b>1091</b> |
| <b>Annexe 15 :</b> .....             | <b>1092</b> |
| <b>Annexe 16 :</b> .....             | <b>1093</b> |
| <b>Annexe 17 :</b> .....             | <b>1094</b> |
| <b>Annexes au Chapitre VII</b> ..... | <b>1095</b> |
| <b>Annexe 1 :</b> .....              | <b>1095</b> |
| <b>Annexe 2 :</b> .....              | <b>1097</b> |
| <b>Inventaire des sources</b> .....  | <b>1098</b> |
| <b>Archives</b> .....                | <b>1098</b> |
| <b>Documentation imprimée</b> .....  | <b>1124</b> |
| <b>Bibliographie</b> .....           | <b>1126</b> |
| <b>Table des sigles</b> .....        | <b>1156</b> |
| <b>Index nominum</b> .....           | <b>1165</b> |
| <b>Table des matières</b> .....      | <b>1174</b> |